DICTIONNAIRE HISTORIQUE

DE

L'ANCIEN LANGAGE FRANÇOIS

OU

GLOSSAIRE DE LA LANGUE FRANÇOISE

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'AU SIÈCLE DE LOUIS XIV

Par LA CURNE DE SAINTE-PALAYE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE

Publié par les soins de L. FAVRE, membre de la Société de l'Histoire de France,

avec le concours de M. PAJOT, Archiviste-paléographe,

CONTENANT :

SIGNIFICATION PRIMITIVE ET SECONDAIRE DES VIEUX MOTS

Vieux mots employés dans les chants des Trouvères,

Acceptions métaphoriques ou figurées des vieux mots français. — Mots dont la signification est inconnue.

ETYMOLOGIE DES VIEUX MOTS

Orthographe des vieux mots. — Constructions irrégulières de tours de phrases de l'ancienne langue.

Abréviations ; études sur les équivoques qu'elles présentent dans les anciens auteurs.

Ponctuation ; difficultés qu'elle présente.

Proverbes qui se trouvent dans nos poëtes des XII[e], XIII[e] et XIV[e] siècles.

Noms propres et noms de lieux corrompus et défigurés par les anciens auteurs.

Mots empruntés aux langues étrangères

Usages anciens.

SUIVI DES

CURIOSITEZ FRANÇOISES, pour supplément aux Dictionnaires

Ou *Recueil de plusieurs belles proprietez, avec une infinité de proverbes et quolibets pour l'application de toutes sortes de livres, par* **Antonin OUDIN.**

TOME DIXIÈME

NIORT

L. FAVRE, éditeur du GLOSSARIUM de Du Cange,

RUE SAINT-JEAN, 6.

—

Biographie de La Curne de Sainte-Palaye

La Curne de Sainte-Palaye naquit à Auxerre le 6 juin 1697. Son frère jumeau conserva le nom de La Curne, tandis qu'il recevait celui de Sainte-Palaye. C'est encore le nom d'un village du département de l'Yonne, canton de Vermenton, où la famille de notre savant possédait un domaine. Dans le Glossaire, on a pu remarquer les expressions et les coutumes propres aux paysans de ce pays, où Sainte-Palaye passa son enfance. Son père, ancien receveur du grenier à sel d'Auxerre, était gentilhomme du duc d'Orléans, Monsieur, frère du roi; il dut remplir les mêmes fonctions auprès du Régent : ainsi s'explique l'accueil aimable que la fille de Philippe d'Orléans, Charlotte-Aglaé, duchesse de Modène, fit à Sainte-Palaye lors de son premier voyage en Italie (1739-1740).

Madame de Sainte-Palaye, éloignée de son mari, dirigea seule l'éducation de ses fils jumeaux; jusqu'à l'âge de 20 ans, ils partagèrent auprès d'elle « ces occupations faciles qui mêlent l'amusement au travail des femmes. » Ainsi s'exprime Chamfort dans son discours de réception à l'Académie française, le 19 juillet 1781. Mais il ne faut pas voir Sainte-Palaye auprès de sa mère, comme Hercule filant aux pieds d'Omphale; on lui appliqua, par anticipation, les méthodes aujourd'hui en honneur dans l'instruction. Il ne commença d'étudier les langues grecque et latine qu'à l'âge de quinze ans; il y fit des progrès rapides, puisqu'en 1726 il pouvait continuer les travaux de Secousse, comparer Denys d'Halicarnasse, Tite Live, les Fastes Capitolins, à Plutarque, et faire disparaître toute contradiction dans la vie de Romulus. Madame de Sainte-Palaye sut aussi bien former le cœur que l'esprit de son fils, dont la nature tendre et affectueuse s'éprit pour son frère jumeau d'une amitié si profonde, que leurs existences se confondirent et ne se séparèrent qu'à la mort.

Les savants de la fin du XVIIIe siècle, qui avaient lu l'*Emile* de Rousseau, les blâmèrent d'avoir renoncé au mariage; Dupuy, dans l'éloge de Sainte-Palaye lu à l'Académie des Inscriptions, à la St Martin 1781, s'exprime en ces termes, au sujet de la détermination de Sainte-Palaye délaissant une fiancée pour ne point se séparer de son frère :

« A cette scène touchante, j'entends éclater de toutes parts des applaudissements et des transports. J'y « joins aussi les miens; mais je sens, et je dois le dire, je sens en même temps retentir à mon oreille les « gémissements, les accents moins bruyans, mais non moins énergiques, de la Patrie qui se plaint avec « amertume d'avoir été et légèrement oubliée, et inhumainement sacrifiée. Quoi! les vertus, dit-on, précèdent « ou suivent la véritable amitié. Verra-t-elle donc, sans s'attrister, sans s'émouvoir, deux citoyens vertueux « dont elle s'honore, jurer, s'engager mutuellement de ne lui point laisser après eux d'héritiers de leurs « vertus, et n'être que trop fidèles à leur parole? Et c'est dans son sein paternel que la Vertu même « donnera ce triste et funeste exemple de stérilité. Quelle idée nous en formons-nous donc?... Mais je « m'arrête. En indiquant une tache, je ne prétends pas montrer un ulcère, encore moins sonder une plaie. « La vertu du meilleur des Chevaliers fut-elle jamais pure à tous égards?

« D'un autre côté, si, par une allusion ou licence poétique, le modèle récent d'amitié fraternelle a été « comparé à celui des frères d'Hélène, heureusement du moins l'article de l'hymen ne peut entrer dans ce « parallèle. L'outrage fait à la Vertu couvriroit d'opprobre l'exemple moderne comme l'ancien. »

Sainte-Palaye, comme Montesquieu, avait vingt ans à l'époque de la Régence; il n'écrivit pas les *Lettres Persanes*, mais il ne semble pas avoir été l'ennemi de ces mœurs raffinées et élégantes auxquelles ne répugnaient ni les jurisconsultes les plus sérieux, ni les érudits les plus convaincus. Restif de la Bretonne,

qui était de la même province, du même canton que Sainte-Palaye, puisqu'il naquit à Sacy, près Vermenton, en 1734, a pris pour héros d'une de ses *Contemporaines mêlées*, son compatriote ou mieux son voisin (1). On sait que ce romancier, qui écrivit plus de 200 volumes, empruntait à la vie réelle les détails que lui refusait sa stérile imagination.

Sainte-Palaye entra dès 1724 à l'Académie des Inscriptions et Belles lettres. Le *Mercure* publiait en 1725 un essai de lui sur Agathocle, tyran de Syracuse. Cependant, son père aurait préféré pour son fils une situation plus brillante; il aurait voulu le voir entrer dans la diplomatie. Envoyé à Weissembourg, auprès de Stanilas Leczinski, roi détrôné de Pologne, il fut chargé de la correspondance avec la cour de France. C'était le moment où le duc de Bourbon et madame de Prie cherchaient à remplacer auprès du roi Louis XV sa fiancée, l'infante Victoire, renvoyée à Madrid.

Les négociations entamées aboutirent au mariage de Marie Leczinska (4 septembre 1725); malgré les conseils de son père et l'invitation du roi Stanislas, l'apprenti diplomate préféra l'histoire ancienne à l'histoire contemporaine; il délaissa la chancellerie pour préparer une histoire de la province de Lorraine. Puis, sur les conseils de l'abbé Massieu, il continua les études critiques de Secousse sur les vies de Plutarque; mais il imita bientôt cet érudit qui abandonnait l'antiquité grecque pour publier les Ordonnances des Rois de France et rédiger des Mémoires sur Charles le Mauvais; il préféra s'appliquer aux origines de notre histoire, alors si mal connue et si défigurée. L'oratorien Lelong venait de mourir (1721) et dom Bouquet dirigeait la vaste entreprise conçue jadis par Colbert, de recueillir en un corps d'ouvrage tous les historiens des Gaules et de la France. De là ces notices de Sainte-Palaye sur Rigord, Guillaume le Breton, Glaber, Guillaume de Nangis, l'auteur de la Chronique de Morigni, le moine Helgaud: nous renvoyons sur ce point aux Mémoires de l'Académie des Inscriptions et à la liste des ouvrages de Sainte-Palaye par nous publiée.

La base de ces travaux fut les deux publications de Duchesne: *Series auctorum omnium qui de Francorum historia et de rebus Francicis scripserunt* (1633, in-fol.); *Historiæ Francorum scriptores* (1636 à 1649, 5 vol. in-fol.). Sainte-Palaye s'en occupait encore lors de son premier voyage en Italie, comme nous l'apprend le président de Brosses (2): « Sainte-Palaye crut avoir trouvé la pie au nid (dans les mmss. Ottoboni de la Vaticane) en rencontrant divers manuscrits de nos anciens historiens de France. Il se mit aussitôt à l'ouvrage pour remplir les lacunes qui sont dans l'imprimé de Duchesne; par malheur il se trouva que c'étaient ceux de Petau, sur lesquels Duchesne a donné son édition, et qui depuis ont passé entre les mains de la reine de Suède. »

Sainte-Palaye recommandait déjà cette exactitude scrupuleuse qui craint toujours d'être incomplète et qui distingue l'école critique du XIXe siècle; il écrit à la fin de son étude sur la vie de Charlemagne conservée à Saint-Ived-de-Braine: « Il n'y a point de page ni de ligne (dans les mmss.) qu'il ne faille examiner avec une exactitude scrupuleuse, autrement on ne peut jamais se promettre d'en avoir qu'une connoissance très imparfaite, puisque ce peut estre souvent dans l'assemblage des pièces les plus communes que le hazard aura conservé le morceau le plus curieux et le plus digne de recherches. » (Hist. de l'Ac. des Inscr. VII, 286.)

Il songeait au même temps à composer pour l'ancien français un Glossaire semblable à celui de Du Cange, que les Bénédictins rééditaient en 1733; on lit dans leur préface: « *Temperare non possumus a commemorandis... viro academico de La Curne de Sainte-Palaye non solum amicitia, sed etiam studendi genere nobiscum conjunctissimo, quippe qui illustrandis vocibus Galliarum obsoletis solerte diligenterque incumbit* (éd. Henschel, I, 63). »

Mais nous devons, dans cette biographie, faire connaître à la fois l'homme et l'écrivain; ce nous sera facile, grâce au premier voyage de Sainte-Palaye en Italie, de 1739 à 1740. Il ne nous en a pas laissé de relation: nous savons seulement, par le ms. 1567 du fond Moreau, qu'il séjourna à Rome de novembre 1739 à février 1740; mais le président de Brosses, dans sa correspondance familière, n'oublie pas les deux frères; il nous les dépeint avec une vivacité toute bourguignonne. Suivons-les donc à travers les deux volumes de l'édition publiée en 1858, chez Didier, par M. Colomb.

Les frères La Curne rejoignirent le président de Brosses à Avignon: « Sainte-Palaye, en sa qualité de protecteur de tous les vieux sonnets, voulut aller sur les bords de la fontaine de Vaucluse pleurer avec Pétrarque le trépas de la belle Laure; pour moi, qui ne me pique pas d'être le chevalier des donzelles de Carpentras, je tirai droit à Aix (I, p. 25, 15 juin 1739). » A Marseille, le frère de Sainte-Palaye eut envie de la petite vie assez douce qu'y mènent les galériens; l'un d'eux monta et redescendit le long d'un mât, malgré les chaînes qui lui entravaient les jambes; quoique Turc d'origine, il disait être depuis longtemps chrétien.

(1) Voir le Choix de M. Assézat, édit. Jeannet-Picard, I, p. 171.
(2) Ed. Colomb, chez Didier, 1858, t. II, p. 272.

Cependant, de concert avec le président, Sainte-Palaye faisait honneur aux *melets*, poissons recherchés dans le pays. Mais il avait conçu, ainsi que son frère, « une très grande frayeur de l'humide élément. » Aussi ne prit-on la mer qu'à Antibes pour se diriger sur Gênes : « Nous nous pourvûmes entre autres choses, Sainte-Palaye et moi, de tables, livres, écritoire, pour faire les gens studieux pendant le trajet. » (Id. p. 48).

Ils étaient à Milan le 16 juillet. Sainte-Palaye visita la ville avec autant de conscience qu'il feuilletait les manuscrits : « Dieu me garde de vous parler ni de vouloir me souvenir de toutes les églises où Sainte-Palaye m'a traîné ; il n'y a si vilain trou où il n'ait voulu entrer ; notre carrosse de remise en était sur les dents ; aussi lui ai-je promis, dès qu'il repasserait par Dijon, de lui faire voir le petit Saint-Bénigne... A Saint-Ambroise, il y a une singulière inscription d'un empereur *Ludovicus Cæsar* (Louis II, fils de Lothaire et petit-fils de Louis le Débonnaire) qui a mis Sainte-Palaye dans une terrible agitation d'esprit. » (Id. p. 95, 96). Notre savant y fit encore une autre découverte ; à Sainte-Marthe de Milan, il releva l'inscription placée sur le tombeau de Gaston de Foix ; dans le ms. Moreau 1567, un dessin tracé au tire-ligne, puis lavé à l'encre de Chine, nous montre la statue du personnage gisant placée contre la muraille (f. 5 et 6). De Milan, on se dirigea sur Venise « où nous ne songeons jamais à déjeuner, Sainte-Palaye et moi, sans nous être au préalable mis quatre tableaux de Titien et deux plafonds de Paul Véronèse sur la conscience. »

C'est dans ce voyage que Sainte-Palaye se prit de goût pour la peinture ; il en vint à rédiger des observations sur cet art, que la bibliothèque de l'Arsenal conserve en manuscrit, et à adresser à son ami de Brosses, en 1751, une lettre sur le bon goût dans les arts et dans les lettres. Cette brochure extraite du *Mercure*, d'après les biographes, aurait été adressée à M. de Bachaumont ; l'erreur est manifeste.

Les aventures de voyage s'entremêlent aux émotions artistiques. Près de Ferrare (Id. p. 226, 6 septembre 1739), les deux La Curne franchissent le Pô et perdent de Brosses et son cousin Loppin ; ils passèrent la nuit à se « chercher comme une épingle au milieu de la campagne, à crier du haut de leur tête, à faire hurler tous les chiens du Ferrarais et à déposter des corps de garde, hurlant aussi de leur côté de place en place. »

Après la traversée du Reno (p. 231), leurs chaises de poste allèrent rouler au fond de la vallée de Marara. « Sainte-Palaye, le plus bilieux de tous les hommes, me débita un beau sermon sur la patience dans les infortunes, sous prétexte que ma colère ne réparerait pas le malheur. Je ne manquais pas de l'en croire, aussitôt que j'eus crié assez fort et assez longtemps pour avoir une éteinte de voix. » Le 18 septembre, ils étaient à Bologne « où nous allons, Sainte-Palaye et moi, passer la veillée tête à tête avec le cardinal-archevêque Lambertin, bonhomme sans façon (p. 550). » A Sienne, ils trouvent une madone de Dominicus, peinte en 1221, qui ébranle la priorité accordée à Cimabue. « Nous cherchâmes, Sainte-Palaye et moi, toutes les chicanes possibles, tant à la date qu'à la peinture, sans y pouvoir trouver à redire. » (p. 383, 18 nov. 1739.)

De la peinture nous passons à l'art culinaire ; de Brosses indique la recette pour faire le pudding : « Mangez-en beaucoup si vous avez l'estomac robuste, c'est-à-dire autant que fait ce goinfre de Ste-Palaye... Je trouve seulement que les raisins de Corinthe y sont de trop. Nous avons délibéré qu'on les exilerait tous dans un coin du gâteau réservé au seul Sainte-Palaye qui écrira autour de sa portion : « Non licet omnibus « adire Corinthum. » (t. II, p. 15.)

Arrivé à Rome, de Brosses veut acheter un vieil obélisque et le dresser sur la place St-Louis des Français ; on y inscrira son nom et ceux de ses compagnons : Charles de Brosses, Edmond de La Curne, Bénigne Legouix, Germain Loppin, Abraham de Migieu, Jean de Sainte-Palaye.

Cependant il allait visiter le cardinal Passionei, qui devait jusqu'à sa mort rester en relations suivies avec les La Curne. Ce bibliothécaire du Vatican se moqua avec de Brosses du faux air de grandeur qu'affectaient ses confrères ; il ambitionnait la réputation d'homme de lettres, et, à la première visite du président, il l'étendit sans façon sur le canapé où il était allongé lui-même, entre sa barrette et sa perruque. (Id. p. 88 à 89.)

« Les La Curne recherchaient beaucoup les pierres gravées ; » ils suivaient le président de Brosses dans ses visites aux monuments et ne l'abandonnaient que lorsqu'il s'avisait de se promener sur les corniches de Saint-Pierre. « Il n'y a point de garde-fous, aussi les fous n'y vont-ils pas, témoin La Curne, qui pensa le devenir, en me voyant faire cette promenade d'un air aisé. » (Id. p. 181.)

C'est alors que Sainte-Palaye fut mis en relations avec Assemanni, Chaldéen de naissance, sous-bibliothécaire à la Vaticane. Le 15 décembre 1739, le pape lui donnait une lettre pour ce personnage, lui permettant de consulter les manuscrits provençaux et les textes relatifs à l'histoire de France. Il aurait voulu le faire venir à Paris pour classer les manuscrits orientaux du Roi ; il se fut acquitté de cette tâche mieux que Fourment ; mais le pape ne voulut pas lui accorder l'autorisation de voyager. Le prince Chigi ne permit pas de consulter les manuscrits de la Chancellerie.

Il fallut enfin quitter Rome et se diriger sur Modène, où l'on était arrivé le mercredi des Cendres 1740. « La Curne, fort malgré moi, s'est allé engendrer d'un grand marquis Bévilacqua, enseigne de chevau-légers de la garde du pape et cousin de sa douce mie Bintivoglio, mais de ces cousins à qui on dit : Mon cousin, que faites-vous ? Cela m'a mis de mauvaise humeur. Les nouvelles sociétés me déplaisent, surtout en voyage, où l'on veut être à son aise. » (Id. II, 449.)

Les liens de famille ne lui faisaient pas oublier l'érudition. « Le gaulois Sainte-Palaye avait trop d'impatience de se faire exhiber, par Muratori, je ne sais quel recueil de vieux jongleurs provençaux pour passer toute cette journée à Bologne avec moi ; il s'envola à Modène sur les ailes de sa vieille doctrine et ne trouva pas plus de Muratori que de chiens verts.

« L'heure de notre dîner faisait une lacune dans notre journée ; nous la donnâmes à la Bibliothèque et à Muratori. Nous trouvâmes ce bon vieillard avec ses quatre cheveux blancs et sa tête chauve, travaillant malgré le froid extrême, sans feu et nu-tête dans cette galerie glaciale, au milieu d'un tas d'antiquités ou plutôt de vieilleries italiennes ; car, en vérité, je ne puis me résoudre à donner le nom d'antiquité à tout ce qui concerne ces vilains siècles d'ignorance. Je n'imagine pas, qu'hormis la théologie polémique, il y ait rien d'aussi rebutant que cette étude. Il est heureux que quelques gens veuillent s'y adonner, et je loue fort les Du Cange et les Muratori qui, se dévouant comme Curtius, se sont précipités dans ce gouffre ; mais je serais peu curieux de les imiter. Sainte-Palaye, au contraire, s'extasiait de voir ensemble tant de paperasseries du xe siècle. »

Parmi ces *paperasseries* était le manuscrit de Joinville. A Lucques, dans la bibliothèque du sénateur Fiorentini, était conservé un exemplaire de l'histoire de St-Louis ; Sainte-Palaye le décrivit dans une notice, et, en 1741, le baron de La Bastie en faisait l'acquisition pour la Bibliothèque Royale ; il porte le n° 10148 du fonds français, ancien n° 206 du supplément français. Ce manuscrit a été exécuté pour Antoinette de Bourbon, femme de Claude de Lorraine, duc de Guise et baron de Joinville. On rajeunit pour elle la langue de l'auteur d'après son manuscrit original, tout en respectant par mégarde l'orthographe ancienne de certains mots. Ce manuscrit dut passer aux héritiers de la duchesse de Guise ; Charles de Lorraine le possédait encore lorsque, brouillé avec le cardinal de Richelieu, il quitta la France, en 1631, pour se retirer avec sa famille en Italie, où il mourut à Cuna, dans le Siennois, le 30 septembre 1640. On s'explique ainsi comment Sainte-Palaye put découvrir ce volume à Lucques dans le siècle suivant. Il avait aidé à l'étude de Joinville et préparé l'édition de ce chroniqueur donnée en 1761.

Sainte-Palaye fit ensuite des recherches sur la vie de Froissart. Non content de le suivre dans sa vie errante, dans ses récits sur le xive siècle, il fit copier ses poésies. Les savants de notre époque n'ont pas négligé de recourir à ces sources. Les Mémoires sur la Vie de Froissart sont la base des travaux de M. Kervyn de Lettenhove qui précèdent son édition des Chroniques. La copie des poésies, conservée à l'Arsenal, a servi à M. Scheler plus que l'original lui-même.

Si son existence eût été plus longue, Sainte-Palaye eût édité le gros manuscrit qui contient les compositions d'Eust. Deschamps ; il avait préparé un mémoire sur la vie de ce poète, et toute son œuvre était copiée. Mais il délaissa cette entreprise que poursuit aujourd'hui M. de Queux de St-Hilaire, avec autant de talent que de persévérance. Il s'appliquait encore à la Vie de Jean de Venette, à l'Histoire des III Maries, au grand Recueil des Chroniques de St-Denis.

Déjà l'historien se transformait en philologue. Dans le manuscrit 1567 du fond Moreau (B. N.), est insérée une lettre de Dupré sur des mots qu'il n'entend pas : *cabuseries,* au traité sur la Police de Delamarre ; chevaux *teniclés,* dagues *chaintes, te igitur ;* portion du champ, du vent et du soleil.

Tous ces travaux méritaient récompense : le 18 février 1748, Maurepas annonçait à Sainte-Palaye que le Roi l'avait nommé pensionnaire de l'Académie des Inscriptions. Il était, en effet, l'un des membres qui contribuaient le plus aux recueils institués par cette société. En 1744, il présenta, de concert avec Secousse et Foncemagne, au contrôleur des finances Machault, le projet d'un recueil de tous les titres, chartes et diplômes manuscrits avec une table chronologique de tous ceux qui avaient été imprimés. Deux savants, amis de Sainte-Palaye, Bréquigny et Mouchet, furent associés à cette entreprise qui aboutit à la publication de 3 vol. in-folio, de 1769 à 1783, intitulés *Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes imprimés concernant l'histoire de France.* Sainte-Palaye s'en occupait encore en 1770 ; il recevait, le 14 juillet, une lettre de M. Houard (1), avocat et associé de l'Académie, qui venait d'adresser au ministre un titre de 1420 différent de celui qu'avait publié Bréquigny dans ses Rôles Gascons et Normands ; il était relatif à la

(1) M. Houard préparait un recueil des auteurs anglais qui ont traité de coutumes normandes introduites en Angleterre par Guillaume le Conquérant.

concession faite par Henri Ier aux Dieppois du droit de quatrième. M. Houard espérait retrouver d'autres chartes du temps de Charles VI et de Charles VII.

Sainte-Palaye se décida, en 1749, à un second voyage en Italie. Il ne s'agissait plus, comme avec le président de Brosses, de s'amuser un peu en dépensant beaucoup d'argent. Le manuscrit 1567 débute par un double mémoire sur deux colonnes ; d'une part est « la route pour aller de Lyon à Rome ; » de l'autre sont les « distances et logemens. » C'est une description résumée de la route, des hôtels où l'on couchera, du passage du Mont-Cenis. Sainte-Palaye est économe de temps et d'argent ; c'est afin de pouvoir examiner plus de manuscrits et payer de plus nombreux copistes. Il visita Rome et vit une reproduction du groupe de Biblis et de Caunus, qui avait frappé de Brosses lors de leur premier voyage. Il eut des relations plus fréquentes et plus suivies avec Assemanni et Passionei. La vue des chefs-d'œuvres de Raphaël et de Michel Ange lui fit oublier l'érudition et la philologie ; il se rappela qu'il avait été initié à l'histoire de l'art par le président de Brosses, qu'il avait lui-même rédigé, de 1740 à 1750, des observations sur la peinture en France. De là, dans le *Mercure* de 1751, cette lettre au président de Brosses sur le bon goût dans les arts et dans les lettres. Nous la citerons en grande partie, car elle prouve que notre savant eût pu au besoin, comme Diderot, devenir un critique d'art. La voici :

« Vous aimez les arts, Monsieur, et moi j'aime les lettres. Ces goûts ne diffèrent pas beaucoup entre eux, et j'ai même souvent remarqué des conformités dans notre façon de sentir les choses qui nous affectoient. Cependant, il est arrivé que dans les confidences particulières que nous nous faisions réciproquement, nous nous sommes plus d'une fois regardés l'un l'autre comme un peu visionnaires ; je vous en fais l'aveu ; faites-moi le vôtre avec sincérité. Quelquefois vous m'avez trouvé lisant un gros volume, farci de grec, que j'appellois l'anthologie ; j'étois en extase sur une épigramme grecque où je découvrois des beautés sur lesquelles je ne tarissois point ; car, quel est l'homme assez stérile pour n'être point babillard quand il parle de sa passion. Ces beautés vous paroissoient bien insipides, et vous aviez grande envie de me renvoyer à la plaisanterie de Racan sur les potages à la grecque. Je m'en apercevois, quelque peine que vous prissiez à vous échauffer, afin de paroître de mon avis ; ce sont des tromperies qu'on se fait entre amis. »

Mais Sainte-Palaye dédaignait les statuettes et les dessins recueillis par son ami. « ..... Ce que je méprisois n'étoit rien moins que l'ouvrage de Raphaël, de Michel Ange et des Carrache ; de ces hommes à qui je vous ai entendu si souvent prodiguer le titre d'immortels et de divins. Tandis que vous sortiez de votre flegme ordinaire pour passer aux plus vifs transports d'admiration, je restois comme pétrifié. Il ne m'entroit pas dans l'esprit comment des traits sans liaison, sans ordre et nullement arrêtés, quelques coups de plume jettés rapidement et comme au hasard sur le papier, pouvoient produire sur vous de si grands effets et vous faire entendre ce que ces habiles gens avoient voulu se dire à eux-mêmes, lorsque dans la chaleur de la composition ils avoient ainsi exprimé leurs pensées. J'étois encore moins persuadé que des esquisses si légères pussent être qualifiées du nom sérieux d'études. »

Il le raille de même de son goût pour les statues grecques et les vases étrusques.

« L'été nous raccommodoit dans nos promenades aux Chartreux. Lorsque nous entrions ensemble dans ces beaux cloîtres et que nous considérions les merveilleux tableaux de Le Sueur, nous étions alors un peu plus d'accord ; vous aviez cent choses à me dire, et moi, si je n'avois rien à vous dire pour confirmer vos jugements et vos éloges, je n'avois du moins rien à répliquer pour les contredire. J'étois presque toujours de votre avis, mais je ne sçavois pas pourquoi un sentiment intérieur que je ne démêlois point, me forçoit à penser comme vous ; enfin la nuit nous renvoyoit chacun chez nous, et me livroit à mes réflexions.

« Ce n'étoit plus de vous alors que j'étois mécontent, c'étoit de moi-même. Je m'impatientois de ne pouvoir me rendre raison d'un sentiment qui n'en étoit pas moins vif, quoique le principe ne m'en fût pas connu, et dans mon impatience, j'avois quelque regret au plaisir que mon sentiment m'avoit procuré... Comme nos promenades et nos visites au cloître se répétoient souvent, mes yeux se dessillèrent enfin et le voile tomba.

« En considérant ces tableaux incomparables qui me donnent plus que tous les autres l'idée que je me fais de la peinture des Grecs et du goût qu'ils portèrent dans les arts comme dans les ouvrages purement de l'esprit ; en considérant ces tableaux, je remarquois que deux ou trois personnages dans une cellule ou dans un paysage aussi simple que la cellule même, faisoient tout le sujet.....

« Je me suis raccommodé, Monsieur, depuis ce temps-là avec vos gros portefeuilles, vos croquis, vos statues égyptiennes, vos vases étrusques. Je reconnois que la division dans nos jugements ne vient que d'avoir voulu commencer par où il falloit finir. Je voulois pénétrer dans ces mystères de la peinture et je n'y étois pas seulement initié. Comme bien d'autres, je voyois sans voir ; il falloit pour me ramener dans la

voie, des choses absolument terminées et qui ne me laissassent rien à suppléer, des ouvrages, surtout, qui parlassent à l'esprit; je les ai trouvés. J'admirerois maintenant sans complaisance tout ce que vous voudrez; j'espère aussi que vous ne serez pas obligé de faire plus d'effort pour goûter mon gros volume de l'anthologie.

« Partez du même principe que moi, et vous verrez avec plaisir une ancienne épitaphe grecque sur laquelle je tombois ces jours passés, et qui excita en moi un sentiment que j'aurois de la peine à vous exprimer. Peut-être n'a-t-il d'autre source que dans cette belle simplicité, qui fait le principal mérite des produits de l'esprit, comme de tous les ouvrages de l'art... « Ici reposent les restes de Lucile. Elle accoucha de deux jumeaux qui furent partagés, le vivant au père et l'autre à la mère. »

« Je me suis amusé, quoique je ne sois rien moins que poète, à le mettre en vers; vous y sentirez mieux peut-être l'intention de l'original :

De son mari Lucile uniquement chérie,
A deux jumeaux donna la vie
Et la perdit en même temps.
Le sort aux deux époux partagea les enfants :
L'un au tombeau suivit sa mère,
L'autre vécut pour consoler son père.

« Je souhaiterois que quelques-uns de nos poètes voulussent employer leur talent à traduire cette épitaphe, et qu'ils s'appliquassent surtout à lui rendre la simplicité et la précision que j'ai tenté vainement de lui consacrer. »

On le voit, Sainte-Palaye n'avait pas entièrement abandonné ses études sur la littérature ancienne, il aimait les recueils composés de pièces courtes et variées, comme les chansonniers des troubadours et des trouvères; il choisissait parmi ces pièces celles qui lui rappelaient La Curne, son frère jumeau. Mais il entrevoyait déjà que les langues romanes appartenaient à une même famille, et il adressait à l'Académie des Inscriptions des remarques sur la langue française du XII[e] siècle, comparée au provençal, à l'italien et à l'espagnol (1751).

Sainte-Palaye aurait pu devenir un provençaliste distingué; il avait fait copier la chanson de croisade des Albigeois dont il rédigea un glossaire spécial (B. N. Moreau 1831, et Ars. 183); un recueil plus considérable en 13 vol. in-folio (B. N. Moreau 1568 à 1581) contient les mots provençaux qu'il avait relevés dans les auteurs en prose et dans les troubadours. Il songeait même à composer une histoire des troubadours, mais ses travaux sur la chevalerie et l'ancienne langue française l'en détournèrent. Tous les matériaux recueillis étaient relatifs à 152 troubadours: il en fit don à l'abbé Millot, qui les résuma dans trois volumes parus en 1774. Sainte-Palaye voulait se consacrer exclusivement à la publication d'un Dictionnaire des Antiquités françaises, analogue à celui du hollandais Pitiscus pour les antiquités romaines, et à un Glossaire de l'ancienne langue française. A partir de l'année 1754, en effet, il n'insère plus de mémoires dans les recueils de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Afin de l'encourager à poursuivre cette vaste entreprise, le Roi l'avait nommé directeur de l'Académie pour l'année 1754; on ne lui tenait pas compte du présent; on attendait l'avenir.

Nous désirerions connaître la vie des deux La Curne et de leur secrétaire Mouchet, pendant ces longues années de préparation laborieuse: mais les documents confidentiels que nous avons pu recueillir sont rares ou peu intéressants. Ainsi, le 15 novembre 1753, madame du Bessay de Rassé l'entretenait de madame de Sémonville, le remerciait de l'envoi d'un livre et de 22 bouteilles de ratafia que lui devait La Curne, le frère de notre érudit; elle les invitait tous deux à venir à Marly.

Force nous est donc de revenir à l'histoire littéraire; en 1756, Sainte-Palaye publiait son projet de glossaire (voir la préface du t. I[er] de notre édition), et sur ce simple aperçu, il fut reçu à l'Académie Française en 1758, en remplacement de Louis de Boissy, auteur comique, qui, après avoir dirigé le *Mercure* et la *Gazette de France*, donna à l'Académie Française et au Théâtre Italien plus de quarante comédies. Les Académies de la Crusca de Florence, de Dijon, celle de Nancy, à l'établissement de laquelle il avait concouru, s'empressèrent de l'adopter.

L'Académie Française ne lui fit pas oublier l'Académie des Inscriptions; il travaillait toujours au *Recueil des Historiens de France*, de dom Bouquet. Il entretenait avec le cardinal Passionei une correspondance suivie de 1754 à 1761 (1), année où mourut ce prélat. C'étaient là des relations fort précieuses pour Sainte-

(1) Au mois de juillet. V. Mém. de Bachaumont, 1757, t. I, p. 331.

Palaye, car dès 1739, le président de Brosses écrivait de Passionei, qui, durant sa nonciature en Allemagne, avait recueilli de toutes les manières des livres rares et précieux : « Quoique le nombre (des livres provenant de la reine de Suède) soit considérable, ce n'est pas là ce qui fait la réputation de la Bibliothèque Vaticane ; elle ne la doit qu'à ses manuscrits. Pour se targuer d'avoir des livres, il faut qu'elle attende de s'être approprié le beau recueil du cardinal Passionei, qui nous a paru dans le dessein de le lui léguer à sa mort. » (II, 273.)

Le cardinal écrivait à Sainte-Palaye sous le pseudonyme de Le Prieur ; nous donnons de lui *in extenso* une lettre datée de Rome, 15 décembre 1760. On verra que le cardinal s'adresse à l'ami autant qu'au savant; il lui demande de compléter son mobilier comme d'enrichir sa bibliothèque (B. N. f. Moreau, 1547) :

« Votre Prieur vous promettoit, mon tres cher et tres illustre confrère, d'user d'indulgence à votre égard ; il y etoit porté autant par la bonté de son cœur, que par l'aveu de votre faute et l'apparente sincérité de votre repentir ; mais quel deplaisir pour lui, de voir que cette même indulgence n'a servi qu'à vous rendre plus incorrigible.

« Votre dernière lettre est du 13 juillet ; pouvés vous en honneur et en conscience, garder un si long et si affreux silence à l'égard de votre Prieur, qui fait consister une partie de la douceur de sa vie dans le plaisir de recevoir de vos nouvelles ! Sa tendresse pour vous le met sur le sujet de votre silence dans une inquiétude qu'il ne peut exprimer, et il craindroit de votre part quelque altération dans votre amitié pour lui, s'il croyoit y avoir donné quelque occasion ; mais il n'a aucun reproche à se faire à cet égard, et c'est ce qui le tranquillise entièrement.

« Ne m'affligés donc plus, mon cher confrere, et avec la nouvelle année que nous allons commencer. et que je vous souhaite aussi heureuse que vous la mérités, renouvellés en faveur de votre Prieur, ces mêmes sentimens, dont vous lui avés tant de fois juré la continuation jusques au dernier moment. J'espère que dans la première lettre que vous me ferés le plaisir de m'écrire, vous me donnerés des nouvelles des montres et pendules en question, ainsi que de mes 2 lettres à MM. de Guignes et de Bréquigny, à qui je vous prie de vouloir bien renouveller mes justes remerciemens, ainsi que mes souhaits les plus ardents et les plus sincères pour leur prosperité et la conservation de leurs jours. Je suis, mon tres cher et tres illustre confrere, entierement à vous sans reserve. « Le Prieur. »

Mais revenons sur les premières lettres de cette correspondance, où le cardinal cédait souvent la plume à son secrétaire français, l'abbé Testaud du Bois de Lavaud. En voici l'analyse, d'après le manuscrit 1547 du fonds Moreau :

Rome, 13 novembre 1754. — « Le cardinal est de retour de l'Hermitage ; il adresse une lettre de change ; il renonce à l'achat de deux ceintures coûtant 200 livres ; il envoie par le P. Tassin des feuilles pour des ouvrages à compléter ; il embrasse tendrement La Curne, ainsi que le frère Edmond. »

Rome, 19 février 1755. — « Il a appris la mort de l'abbé Lenglet (1) ; il regrette cette fin tragique ; c'était là un correspondant qu'on ne pourra remplacer. Il faudra faire retirer les ouvrages de Bellarmin acquis par lui à la vente de la bibliothèque de feu M. Chauvelin, ainsi que le catalogue de cette bibliothèque. A-t-il donné au public, avant de mourir, « la Vie de Jeanne-d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans (2) ? » Il a reçu des brochures par les PP. Bénédictins ; il en attend du libraire Garnier ; il s'intéressera au P. Laugier... (Lettre incomplète.) »

16 avril 1755. — « L'abbé de Grandis s'est entendu avec Sainte-Palaye pour la copie du n° 4804 ; il recevra 16 sequins ; les cahiers de son travail ont été adressés à M. de la Bruyère et remis à la fin d'août 1754 ; la lettre est signée du secrétaire Testaud du Bois de Lavaud. »

23 avril 1755. — « L'on revient sur la question des 16 sequins à donner à l'abbé de Grandis. »

Camaldoli, 4 juin 1755. — « *Le Prieur* est à l'Hermitage ; il a fait commencer les copies à la Vaticane. Il parle de livres à lui envoyer ; il mentionne l'abbé Baudoin, chanoine de Notre-Dame ; le P. Tassin (3) ; il s'occupe du P. Laugier. »

Rome, 8 juillet 1755. — « L'affaire du P. Laugier n'a pas réussi ; le cardinal, de qui dépendait le succès, est toujours avec les Pères de la Société et inconnu à Passionei. Mais on lui trouvera facilement en France un *Benevole.* Il voudrait avoir : 1° « Une analyse de Bayle, » par le sieur Marsy, qui, pour ce, vient d'être

(1) Lenglet Dufresnoy, célèbre érudit, mort le 16 janvier 1755. Il a donné une très bonne édition de Commines.
(2) Il l'avait publiée dès l'année 1753.
(3) Bénédictin de Saint-Maur ; il donna, de concert avec le P. Toustain, un nouveau traité de diplomatique (1750-1765) ; il publia aussi une histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur.

mis à la Bastille; 2° « une lettre critique et historique à l'auteur de la Vie de Gassendi, » 1737, in-12; 3° « le Dictionnaire des Postes. »

Rome, 27 août 1755. — « On ne peut faire accepter au cardinal Galli, grand pénitencier, le *Benevole* du P. Laugier pour passer dans les Bénédictins de l'antique observance. On peut le faire passer aux Augustins. Il demande à n'être plus chargé d'affaires semblables, vu sa goutte. Il s'occupe de la copie d'Helgaud. »

14 janvier 1756. — « Lettre du secrétaire Testaud, relative à la copie d'Helgaud. Envoi à d'Anville; il le lui annonce. »

14 janvier 1756. — « Le cardinal Passionei vient d'être agrégé à l'Académie des Inscriptions. »

31 mars 1756. — « Lettre du secrétaire Testaud. Il parle du comte de Caylus. Il est allé avec l'abbé Barthelemy (1) voir le manuscrit d'Helgaud. On presse l'abbé de Grandis d'achever ses travaux. Il prie Sainte-Palaye de lui adresser certains livres par le secrétaire d'ambassade Boyer. Ci-incluse une lettre pour l'ex-jésuite Laugier. Annonce de la nomination de trois cardinaux : de Tavanes, archevêque de Rouen; de Luynes, archevêque de Sens; de Gesvres, évêque de Beauvais. Entrée magnifique du comte de Stainville (le futur Choiseul) à Rome; sa première visite *in fiocchi* sera encore plus remarquée. »

5 avril 1756. — « Lettre du secrétaire: MM. de la Chateautayer et de la Bedoyere s'entendent pour qu'on ne le trouble pas en son petit prieuré d'Auvergne. Barthelemy s'occupe d'Helgaud. Nomination de cardinaux. Visite *in fiocchi* de Stainville. Il adresse une lettre à Mme de Montmort. Il tourmente M. Natoire (le directeur de l'Ecole de Rome de 1751 à 1774) pour trouver ce que demande Edmond, le frère de La Curne (sans doute des pierres gravées). »

5 mai 1756. — « Lettre du cardinal. Bref pour le père Laugier, ancien jésuite, qui est transféré à l'abbaye de Moreuil; il sera dispensé du noviciat. »

5 mai 1756. — « Envoi de la copie du moine Helgaud; monseigneur Assemanni travaille sur le manuscrit que doit copier M. de Grandis; envoi du bref relatif à l'abbé Laugier. »

12 mai 1756. — « Remettre à l'abbé Laugier une lettre avec copie de celle qu'a écrite le P. Daubenton, si l'on est sûr de lui; tout le monde sait ce qui est arrivé au P. Laugier, étant à la Cour, au sujet du discours qu'il prononça à l'occasion des affaires du temps; discours dans lequel il fit voir combien il était inspiré par la *Société* et animé de son esprit. Il y a de fortes présomptions pour craindre qu'il ne soit toujours animé de ce même esprit; en ce cas, ne s'ouvrir à lui qu'avec réserve. Le cardinal n'agit que par curiosité; si l'abbé Laugier n'est pas sûr, s'adresser à l'abbé Lebeuf. »

Camaldules de Frascati, 2 juin 1756. — « Le secrétaire écrit que le cardinal s'occupe de la dispense que Sainte-Palaye voudrait obtenir pour Charles Collin et Françoise Gallard; M. de Grandis s'occupe d'Helgaud et du manuscrit de Choliac. »

9 juin 1756. — « Lettre relative à la dispense ci-dessus et à l'abbé Laugier. »

7 juillet 1756. — « Le cardinal demande le Dictionnaire des Postes, la Vie de Pithou; il demande des renseignements sur la lettre du P. Daubenton au P. Croiset; « vous ne sauriez croire combien cette affaire « me tient au cœur. »

7 juillet 1756. — « Lettre du secrétaire; il apprend avec douleur la mort de Mme Rémond. Assemanni a donné le manuscrit d'où l'abbé de Grandis tirera 18 notices. Envoi d'argent au libraire Guérin, qui l'a reçu du P. Flachat. Nouvelles relatives à l'abbé Laugier, à la dispense. »

20 juillet 1757. — « Mme du Boccage est à Rome; elle a dédié au pape sa Colombiade; elle a reçu de lui un présent de 1,000 francs. Plaintes contre le libraire Guérin. »

20 juillet 1757. — « Envoi de notices. Règlement de comptes. Il n'a pas de réponse de Mme de Montmort. Plaintes contre le libraire Guérin. [Sans doute Passionei, comme en Allemagne, demandait des livres et ne les payait pas.] »

24 août 1757. — « Il a reçu trois volumes de l'Académie des Inscriptions; il réclame le tome XXI. »

14 septembre 1757. — « Il protège M. de Malard; c'est une affaire difficile à résoudre, puisque le bailli de Saint-Simon s'en est déjà occupé. Plaintes contre le libraire Guérin. Lettre à l'abbé Laugier, au château de Haute-Fontaine, près Villiers. Il a changé de secrétaire; celui-ci signe Cotterets. »

Sainte-Palaye demeurait alors cul-de-sac de Ménars, rue de Richelieu. Goujet avait composé des livres que désirait Passionei; le savant bibliophile les recueillait; mais simple bénéficier à 800 livres, il désirait être payé. Cependant l'ancien secrétaire du cardinal Passionei avait un bénéfice près d'Avignon; il écrivait aux frères La Curne pour retourner auprès de Passionei, mais celui-ci disait l'avoir renvoyé.

(1) L'auteur d'Anacharsis voyagea en Italie de 1755 à 1757; il y connut Choiseul, alors comte de Stainville, qui, depuis, ne cessa de le protéger.

En décembre 1759, le copiste à la Vaticane n'était plus l'abbé de Grandis, mais l'abbé Foggini ; on s'explique ainsi les fautes dans les citations du Glossaire : ces copistes pouvaient être soigneux, avoir l'œil paléographique, mais ils entendaient difficilement le français, surtout celui du moyen âge. De là leurs erreurs et, par suite, celles de Mouchet et de Sainte-Palaye.

Par d'autres lettres, on voit que notre érudit était en relations avec l'abbé de Foy, savant qui publia, en 1765, une notice des diplômes relatifs à l'Histoire de France ; il s'en occupait dès 1760 et envoyait, le 17 mai, à Sainte-Palaye, les deux premiers volumes de la table de la notice de Valois. Il était aussi en relations avec l'abbé Velly, auteur d'une Histoire de France assez estimée au XVIII[e] siècle ; avec le bénédictin Carpentier, qui remania et compléta le Glossaire de Du Cange.

Nous aurions préféré connaître ses rapports avec le président de Brosses, pour ajouter quelques lettres inédites à la célèbre correspondance datée d'Italie. Nous n'en avons trouvé qu'une seule insérée au fonds Moreau n° 1567, f. 9. Le Président venait de publier sa dissertation sur le culte des dieux fétiches, où il prétendait à tort que l'ancienne religion des Egyptiens n'était que le fétichisme des peuples de l'Afrique. On sait que ce mot *fétichisme* n'a pris place en notre langue que depuis cette publication.

« 17 juillet 1760. — Hem ! tâchez de vous essuyer le front. Ne voilà-t-il pas un bourru bien cassé d'avoir dicté deux mechantes lettres dans le cours d'un an. Mais pour vous donner quelque chose qui soit plus agreable à votre glossaire, voicy une vieille piece qui est une espece d'epitaphe historique sur laquelle on m'a chargé de vous consulter. Par l'ancienneté de l'écriture lombarde et du parchemin, et surtout par l'élégance et la pureté du style, ainsi que par l'exactitude de la mesure, nos plus *Sains-Palaiographes* la jugent du meilleur temps de Louis d'Outremer. Mais on veut avoir l'avis du signor Quaranta. Elle commence ainsi :

Hic situs est quidam popina plenus et uris
Atque pulardiroso condens ventrone lasagnas
Et rubro capuchone caput mane endoriluppans ;
Assidue glomerans ructabat rancida verba :
Ægre fetichistis responsa ferebat amicis,
Dum frater incumbens castello Valeriano
Inter cœruleos extendit crura tapetes,
Aut quoque freduliat racnus, fissasve flagellat,
Gnarus anisatum duppis comprare liquorem, (1)
Illustrem labiis rimatiscare lupinum, etc., etc.

« Mais comme toute bonne action mérite récompense et que je possède au souverain degré la justice distributive, vous aurez mon unique exemplaire imprimé du *Pauvre diable*, qu'on dit qu'on ne peut trouver imprimé à Paris. Ne croyez pas que je sois icy à portée de Genève. D'ailleurs, je suis un peu fraîchement avec le seigneur Voltaire depuis que j'ay fait faire une visite de mes bois qu'il a non-seulement coupés, mais encore fait arracher les pieds, parce qu'il en trouvoit 7 fr. par chicot (2). Je vous envoye donc ledit *Pauvre diable* avec cette lettre cy et une pour M. Le Beau, sous l'enveloppe de M. de Mauregard. Vous recevrez aussi par la meme adresse un paquet de six exemplaires des *Fetiches* que j'ay mandé qu'on vous envoyât. C'est pour vous, pour MM. de la *Nauze*, Busigny, abbé du *Resnel*, abbé *Barthelemy* et *Gibert*. Je vous en ferez (*sic*) faire un de ces jours un autre envoy pour les Foncemagne, Segrais, Tercier, Le Bateux, de Guignes, et votre ami Brequigny que je ne connois. Vous aurez la bonté de distribuer ceci de votre part, non de la mienne. Car je n'en prends point à cela ni à l'impression de ce petit traité. Pour les Bletteries et autres Zoïles, bigots, hypocrites, sphinx et jansenistes contredisans,

Tous ceux là n'auront de mes dieux
Non plus qu'il en pleut dans vos yeux.

« Laissez les grommeler ; quoi qu'ils en puissent dire, ce traité est bon et restera comme opinion neuve et plus que probable sur le sujet dont il s'agit. Quand, dans la quantité de faits, il me seroit echapé quelque meprise, il ne s'agit que d'une question, scavoir que l'Egyptianisme etoit un culte sauvage et grossier, non intellectuel. Elle est bien et philosophiquement déduite, bien prouvée par les faits et par le raisonnement.

(1) Nous avons vu plus haut que La Curne avait un secret pour fabriquer le ratafia ; c'est là une spécialité bien bourguignonne.
(2) Voir plus loin, à l'année 1771.

Croyez moi, depuis qu'il n'y a plus de Freret au monde, personne dans la compagnie ne connoit si bien ce temps de l'antiquité que : 1° La Nauze, 2° votre serviteur, 3° Gibert, qui voudroit bien etre le premier et qui ne sera pourtant que le troisieme. Au reste, notre ami Burigny et sa theologie payenne ne seront pas de mon avis. Ce qui n'empeche pas que ce ne soit un galant et honneste homme, seulement un peu verbeux, et sujet aux digressions. J'ay fait à M. de Grace une reponse honnete assez courte que vous verrez. Ne lui en parlez pas d'avance. J'admire qu'il vous ait tant fait d'excuses d'avoir écrit contre un de vos amis, et qu'il n'ait pas senti qu'il etoit peu convenable qu'il ecrivît contre quelqu'un des corps. Car l'incognito n'etoit pas pour luy puisque les Memoires ont été lus dans les séances.

« Je suis certain d'avoir renvoyé les Marianes à M. Falconnet, je ne sçais plus par qui ; ainsi, je ne le suis nullement que la commission ait été faite. Aussi je viens d'écrire qu'on les cherchât tout de suite à racheter chez le libraire, et qu'on le lui reportât de ma part. J'espère qu'il ne remarquera pas que ce n'est pas son propre exemplaire. Ne lui en dites mot. N'oubliez pas l'exemplaire que je dois avoir de certaine description géographique de la France pour tant de cartulaires de St-Benigne, St-Etienne et Beze, dont j'ai envoyé les explications par vous sollicitées. Votre pastourelle est un peu mieux depuis quelques jours. Mais il s'en faut bien que cela ne soit net encore. Elle embrasse, ainsi que moy, trez tendrement les chers freres. Nous sommes de vrais Philadelphes. »

Note annexée. — « Six exemplaires du Traité des fétiches pour messieurs l'abbé Barthelemy, l'abbé du Resnel, La Nauze, Tercier et Ségrais.

« On arrive de campagne ; on est crotté, mouillé, même noyé. On embrasse les chers frères. »

Tant d'occupations variées n'empêchèrent pas Sainte-Palaye de publier ses Mémoires sur la Chevalerie, qui sont plus connus que ses travaux philologiques. Ces Mémoires doivent être aujourd'hui consultés pour les citations, non pour le texte. L'auteur n'a pas tenu compte des chansons de geste, mais des romans et des fabliaux ; ses don Quichotte sont des Amadis et ne conservent rien de Roland. La chevalerie était d'abord la réunion des vassaux montés; puis l'Eglise imagina d'imposer à la noblesse laïque quelques-unes des règles militaires et religieuses qu'avaient acceptées les Hospitaliers et les Templiers ; ce devint alors un honneur d'échanger le titre d'écuyer contre celui de chevalier, comme à Rome d'abandonner la toge prétexte pour revêtir la toge virile. Mais ces guerriers restèrent toujours immoraux ; au XIVe siècle, les roturiers, chefs de bande, usurpèrent le titre de chevalier. Le courage religieux de Roland fit alors place à une galanterie mystique et brutale, à une férocité digne du gladiateur plus que du soldat.

Ce serait peut-être le lieu de faire l'histoire du Glossaire et d'en indiquer la valeur ; mais pour un éditeur, la compilation publiée est aussi importante que la vie du compilateur lui-même ; elle sera donc étudiée à part.

Les recueils de notre érudit s'enrichissaient autant par des legs que par ses travaux personnels ; on lit, en effet, aux Mémoires secrets de Bachaumont (I, 43, 9 février 1762) : « M. Falconnet, médecin, mort à 91 ans, avait toute sa vie ramassé les anecdotes qu'il avait apprises ; il les mettoit sur des cartons, et sa compilation se montoit à plus de 150,000 notes de cette espèce. Il a légué cette curieuse partie de son cabinet à M. de Sainte-Palaye, son confrère de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. »

En 1764, le roi acheta les collections de Sainte-Palaye, qui furent laissées en sa possession jusqu'à sa mort ; elles furent alors réunies au Cabinet des Chartes, que dirigeait l'historiographe Moreau ; mais des portions considérables en furent détachées, les unes pour être cédées par échange au marquis de Paulmy, les autres pour servir à Mouchet, qui devait continuer le Glossaire entrepris par Sainte-Palaye. Les Recueils cédés au marquis de Paulmy sont conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal ; le reste de la collection fit retour à la Bibliothèque Nationale en 1790 avec le Cabinet des Chartes, et en 1807, après la mort de Mouchet.

Dans les dernières années de leur vie, les deux frères ne paraissent pas s'être éloignés de Paris : la garde de leurs collections, la continuation des travaux entrepris devaient les y retenir. En 1770, ils demeuraient rue de la Sourdière. Ils s'occupaient encore de l'histoire de France et de l'histoire littéraire, comme l'indique une lettre insérée dans le volume 1563 de la collection Moreau. Elle est adressée de Florence, 10 février 1770, par Gavard des Piveto au s^r Raimondo Nicoli, secrétaire de la légation de Toscane. Elle est relative à des recherches sur Aimeri de Narbonne, mort en 1289 ; son tombeau est dans l'église de l'Annonciade ; un dessin au trait représente le chevalier galopant de gauche à droite.

En 1771, de concert avec Legouz de Gerland, Sainte-Palaye essaya de faire nommer le président de Brosses à l'Académie Française ; mais Voltaire détestait de Brosses depuis qu'il lui avait acheté la terre de Tournay (près Pregny, 11 décembre 1758) ; *quatorze moules de bois* amenèrent entre eux un procès qui ne

se termina que le 16 janvier 1781. Ce démêlé d'intérêt privé dégénéra en querelle académique. Cependant Voltaire feignit de se rendre aux instances de Sainte-Palaye ; mais il envoya une renonciation au titre d'académicien, si on lui donnait le président de Brosses pour confrère. La déclaration fut confiée, sous le sceau du secret, à Duclos, Thomas, Marmontel, Saurin, Voisenon ; cette perfidie enleva à de Brosses ses chances ; on lui préféra de Roquelaure, évêque de Senlis (10 janvier 1771).

Sainte-Palaye dut être affligé de cet échec autant que M. de Brosses ; il était attaché à ses amis comme à son frère ; c'est en aimant La Curne, qu'il avait appris à développer, en lui-même, ces affections électives qui nous attachent à certains de nos semblables plus qu'au reste de l'humanité. C'est pour ce frère jumeau qu'il traduisit l'épigramme grecque insérée dans la lettre au président de Brosses, et composa six vers français, les seuls qu'il ait commis en sa longue existence. « Le testament des deux frères, dit Chamfort dans son discours de réception à l'Académie, car ils n'en firent qu'un, et celui qui mourut le premier disposa des biens de l'autre ; leur testament distingua, par un legs considérable, deux parentes éloignées qui avaient l'avantage, inappréciable à leurs yeux, d'être sœurs et nées comme eux au même instant. C'est avec le même intérêt qu'ils se plaisaient à raconter que, dans leur jeunesse, leur parfaite ressemblance trompait l'œil de leurs parents..... On aurait pu les désigner, dès lors, comme le fit depuis M. de Voltaire par une allusion très heureuse : *O fratres Helenæ lucida sidera !* » Cette ressemblance ne persista pas dans leur vieillesse, comme on le peut voir à la bibliothèque d'Auxerre, sur la toile où sont réunis leurs deux portraits.

Cette existence en commun avait adouci le caractère de Sainte-Palaye, que le président de Brosses représente comme le plus bilieux de tous les hommes ; « de là, continue Chamfort, ce calme intérieur, cette tranquille égalité de son âme... Combien de fois a-t-on vu les deux frères, surtout dans leur vieillesse, paraissant aux assemblées publiques, aux promenades, aux concerts, attirer tous les regards, l'attention du respect, même les applaudissements ! » Ils étaient nés à la même heure ; ils espéraient qu'à la même heure la mort aussi les unirait. Il n'en fut rien : La Curne mourut le premier en s'écriant : « Que deviendra mon frère ? Je m'étais toujours flatté qu'il mourrait avant moi. »

Foncemagne, le prince de Beauveau, Bréquigny, Malesherbes se rassemblèrent autour de Sainte-Palaye pour lui faire oublier sa douleur. « Des femmes jeunes, aimables, s'arrachèrent aux dissipations du monde pour seconder des soins si touchants. » Jusqu'à ses derniers instants, il garda le souvenir de son frère ; quelques jours avant sa mort, chancelant, prêt à tomber, il se rendait à l'Académie Française ; il fit un faux pas et fut secouru par un poète nouvellement élu, Ducis, qu'il connaissait à peine. « Monsieur, lui dit le vieillard, vous avez sûrement un frère. » L'amour fraternel réveillait seul en lui la raison, que la douleur et le grand âge avaient affaiblie. Nous nous expliquons ainsi pourquoi le secrétaire Mouchet avait dû remplacer Sainte-Palaye dans la publication du dictionnaire ; celui-ci était tombé en enfance. Les sous-entendus académiques de Chamfort ne laissent aucun doute à cet égard : « Cette idée chérie survit à sa raison, le suit partout et consacre à vos yeux les tristes débris de lui-même. Il n'est plus qu'une ombre, il aime encore ; et semblable à ces mânes, habitans de l'Elysée, à qui la fable conservait et leurs passions et leurs habitudes, il vient à vos séances, il vous parle de son frère, et vous respectez, dans la dégradation de la nature, le sentiment dont elle s'honore davantage. »

Sainte-Palaye mourut le 1er mars 1781 ; son éloge fut prononcé à l'Académie Française par Chamfort, à l'Académie des Inscriptions par Dupuy ; mais ces oraisons funèbres ne devaient pas le recommander à la postérité autant que le Glossaire dont nous allons parler.

*
* *

Les nombreux et savants travaux philologiques auxquels se sont livrés plusieurs érudits, depuis un demi-siècle, confirment la justesse des observations de Sainte-Palaye sur l'origine de la langue française. Les ouvrages de Diez, de Fallot, de Littré et d'autres illustres philologues, permettent de constater, d'une manière certaine, que le français appartient à la famille des langues romanes et provient du latin.

Les langues romanes comprennent : 1° L'Italien, le Roumain ou Valaque ; 2° l'Espagnol et le Portugais ; 3° le Provençal, le Français et en partie l'Anglais ; 4° les dialectes de la Suisse romande, des Grisons, du Tyrol, etc., etc.

Ces langues se sont formées sur le latin ; les divers éléments qui y sont entrés les ont modifiées si profondément, qu'elles ne paraissent avoir qu'une lointaine parenté entre elles, tandis qu'elles ont pour origine la même langue mère. Nous ne nous occuperons ici que de la langue française.

Les soldats de César apportèrent dans les Gaules un latin vulgaire, sorte de patois bien différent de la langue correcte et élégante des orateurs et des lettrés de Rome. Ce latin populaire remplaça les divers dialectes de la langue celtique parlés dans les Gaules. Seules, les populations qui s'étaient réfugiées dans les montagnes de l'Auvergne ou sur les rochers de l'Armorique, continuèrent à faire usage de leur idiome national.

Que nous reste-t-il du Gaulois de la vieille Gaule ? Le célèbre grammairien Zeuss divise le celtique moderne en deux branches principales : la branche *irlandaise* ou hibérienne, qui a pour rameaux le gaëlique, l'écossais, l'irlandais ; la branche *britannique* ou le breton, d'où sont sortis le cambrien, le cornique (éteint au XVIIIe siècle) et l'armoricain. Cette seconde branche, le breton, est celle qui se rapproche le plus de l'ancien gaulois, si elle n'est pas le gaulois même, altéré et modifié par le temps : elle reproduit les noms et les consonnances du gaulois ; en un mot, elle est moins éloignée du gaulois ancien que l'irlandais moderne (1).

Le breton est un dérivé de l'ancien gaulois ; ce dialecte renferme presque tous les mots de cet idiome, que les auteurs anciens nous ont conservés. M. de Bellognet croit que nous avons perdu presque toutes connaissances des formes et de la constrution grammaticale de l'ancien gaulois. Dans son glossaire, ce savant ne parvient à relever que 130 mots connus appartenant au gaulois ; il en cite 39 autres, mais d'une authenticité contestable ; ce qui ferait un total de 169 mots.

On a parlé latin en Basse-Bretagne ; les noms de lieux sont là pour le prouver : *legionem* a donné *Léon*. Mais lors de l'invasion anglo-saxonne, au Ve siècle, les Bretons, refoulés dans la Cornouailles anglaise, passèrent en grand nombre dans la Cornouailles française, y ramenant, la langue oubliée depuis le Ier siècle.

Le latin, tout en absorbant le celtique, subit son influence et fut modifié par la prononciation gauloise. M. Pellissier a résumé, dans les lignes suivantes, les travaux des grammairiens Diez et Brachet sur les vestiges de la langue celtique qui peuvent subsister dans le français moderne :

« 1° Les sons *è, e, u,* qui sont étrangers au latin, sont communs au français et à l'idiome breton, ce qui permet de supposer que ces voyelles sont d'origine gauloise ; la voyelle *u* est si bien propre aux Gaulois, que l'usage s'en est perpétué même au nord de l'Italie, dans l'ancienne Gaule Transpadane, et ce n'est qu'au sud du Pô que règne l'*ou* italien, souvenir de la prononciation latine ; 2° les articulations *ch* et *j*, l'emploi des lettres *m, n* avec le son nasal, l'usage des lettres mouillées semblent des modifications introduites dans la prononciation latine par la persistance des habitudes traditionnelles des Gaulois ; 3° certains radicaux sont communs aux deux langues, comme le préfixe péjoratif *ber* de *berlue ; gog* dans *goguette*, et *dean* (forêt) qui se retrouve dans *Ardennes*, semblent des restes du celtique ; 4° on compte une centaine de mots français qu'on croit pouvoir rattacher au celtique ; ces mots se rapportent en général à des objets physiques et aux détails de la vie commune ; en voici quelques-uns : *amarre, bac, bec, blé, botte, briser, clan, dune, fur* (dans *au fur et à mesure*), *havre,* etc. ; 5° l'on a cru même trouver la preuve que la déclinaison du vieux français est d'origine celtique dans la déclinaison gaëlique qui, encore aujourd'hui, a deux cas et marque le pluriel en intervertissant l'ordre des cas du singulier, ainsi que le faisaient les Français du moyen âge ; 6° enfin, faut-il reconnaître un souvenir obstiné de l'emploi que les Celtes faisaient en numération du système vigintésimal dans la persistance à travers le moyen âge des expressions illogiques *quatre-vingts, quinze-vingts,* qui sont restées dans le français moderne ? Le XVIIe siècle comptait encore par *sept-vingts, huit-vingts.* » (*La Langue française depuis son origine jusqu'à nos jours.*)

M. Pellissier donne ces détails, mais sous une forme hypothétique ; ce qui est plus certain, c'est le progrès du latin remplaçant les anciens dialectes. « Le latin littéraire, dit M. Aubertin, entra par l'enseignement, par les livres, les journaux, les théâtres, par les lois et les décrets de l'autorité, par l'exemple et la conversation des classes supérieures : établi dans les principaux centres, il rayonna sur la Gaule entière. Le latin populaire ne manqua pas de propagateurs : soldats, matelots, marchands, colons, affranchis, foule immense, renouvelée sans cesse, et toujours en mouvement, le semait sur les routes, à toutes les étapes, ou l'enracinait par le séjour et l'habitude. Ce fut lui qui se mêla aux idiomes nationaux et finalement les expulsa, en acceptant, par transaction, quelques mots de leur vocabulaire. On peut donc aisément se figurer l'état du latin dans les Gaules à la veille des invasions germaniques : les classes supérieures prenaient modèle sur le latin des livres et des écoles ; le peuple parlait le latin vulgaire et soldatesque, assaisonné d'un reste de gaulois. — Au Ve siècle, les invasions apportent dans cette situation un élément perturbateur, c'est le tudesque, ou, si l'on aime mieux, l'ensemble des idiomes tudesques en usage chez les barbares. » (*Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge*, p. 33.)

Ce reste de gaulois que M. Aubertin relève dans le latin vulgaire, devait se réduire à un petit nombre de mots ; cependant, au commencement du IIIe siècle, Ulpin parle du gaulois en ces termes : « Fidei commissa

(1) Zeuss. *Grammatica celtica.* Præfatio, p. IV-IX.

« quocunque sermone relinqui possunt, non solum latina vel græca, sed etiam punica vel gallicana. » Saint-Jérôme, qui visita la Gaule à la fin du IVe siècle, assure que les Galates et les Trévires avaient une certaine communauté de langage : « Galatas propriam linguam, eamdem pæne habere quam Treviros. » (Præf. ad librum II, in epist. ad Gal.) A la même époque, Sulpice Sévère constate l'existence de la langue gauloise : « Vel celtice, aut, si mavis, gallice loquere » (Opera, Lugd. Batav., p. 543); et un médecin, Marcellus Empiricus, nous laisse une longue liste, en gaulois, de noms de plantes.

L'établissement des barbares dans le nord de la Gaule, au Ve siècle, fit disparaître les dernières traces des langues indigènes. « La latinité, remarque M. Littré, devint alors le refuge universel des populations vaincues; et quand l'assimilation fut complétée entre les envahisseurs et les envahis, c'est à dire à peu près vers le temps de Louis-le-Débonnaire (778-840) et de Charles-le-Chauve (840-877), il se trouva que, si la Gaule et l'Ibérie avaient disparu dans la latinité, la Germanie transplantée n'y avait pas moins disparu. Seul, le latin avait présidé à la production de la langue qui s'était faite. »

« L'invasion barbare, ainsi que le dit avec raison M. Meyer, est l'événement qui consacre d'une façon irrévocable la scission des deux idiomes : le latin vulgaire, maître de la Gaule, et tout prêt de donner naissance au français; le latin littéraire, incompréhensible au peuple, langue morte confinée désormais dans le domaine des savants et qui n'aura aucune influence sur la formation de nos langues modernes. Par Grégoire de Tours, par Frédégaire, par la renaissance de Charlemagne, par la scolastique du moyen âge, le latin se perpétua dans les usages savants, et retrouva au seizième siècle comme une sorte de résurrection artificielle: il est encore de nos jours la langue de l'Eglise catholique, et jusqu'à ces dernières années, il était, surtout en Allemagne, la langue des savants. »

Ce latin vulgaire conserva une forme grammaticale et emprunta au latin savant des règles de construction que M. Guessard a retrouvées dans un grammairien provençal. Voici les principales :

1° Au singulier, l'*s* placé à la fin des substantifs et adjectifs indique qu'ils sont sujets, c'est-à-dire au nominatif; l'absence de l'*s* indique qu'ils sont régimes directs ou indirects, c'est-à-dire au génitif, au datif ou à l'accusatif.

2° Au pluriel, c'est tout le contraire : la présence de l'*s* marque que ces mots sont régimes; son absence, qu'ils sont sujets. On voit comment cette méthode dérive de la deuxième déclinaison des latins.

Dans cette déclinaison, le nominatif singulier prend l'*s* *(dominus)*, tandis que les autres cas du singulier ne l'ont pas *(domini, domino, dominum)*. Le nominatif pluriel, au contraire, n'a pas l'*s* *(domini)* et les autres cas, à l'exception d'un seul, prennent cette lettre *(dominorum, dominis, dominos)*.

3° Dans un assez grand nombre de substantifs et dans la plupart des pronoms, les désinences changent suivant que ces mots sont sujets ou régimes : *Dieu, vieux*, lorsqu'ils étaient sujets, s'écrivaient *Diex, viex*, et lorsqu'ils étaient régimes, *Deu* ou *Dieu, vieu*; l'article *li, le*, au singulier, *li*, sujet, *le*, régime; au pluriel, *li*, sujet, *les*, régime.

L'action des Germains sur la langue des Gallo-Romains fut presque insensible et consista dans l'introduction d'un petit nombre de mots. En général, les termes qui concernent les institutions politiques, judiciaires et féodales ont une origine germanique. « Ainsi les mots allemands tels que *mahal, bann, alôd, skepeno, marahscalh, siniscalh*, etc., introduits par les Francs dans le latin vulgaire, devinrent respectivement *bannum, mallum, alodium, scabinus, mariscallus, siniscallus*, etc., et passèrent au français, quelques siècles après, comme tous les autres mots latins, où ils donnèrent *mall, ban, alleu, échevin, maréchal, sénéchal*. (Brachet, *Grammaire historique de la Langue française*, p. 31.)

Les termes qui s'appliquent aux armes, aux chefs militaires, aux combats, nous viennent aussi de la Germanie. Nous nous bornerons à citer les suivants : Haubert (*halsberc*), heaume (*helm*), auberge (*heriberga*), guerre (*werra*), etc., qui passèrent dans la langue latine. Si bien que, de compte fait, « on évalue à près de neuf cents les mots germaniques introduits dans la langue latine par l'invasion barbare, et passés de là dans le français. » Ampère a donc eu raison de dire : « Le français est une langue latine; les mots celtiques y sont restés; les mots germaniques y sont venus; les mots latins sont la langue elle-même, ils la constituent. » (Ch. Gidel, *Histoire de la Littérature française*, p. 22.)

M. Brachet établit la différence qui existe entre le *bas-latin* et le *latin vulgaire* : « Après l'invasion, dit-il, sous les Mérovingiens, les fonctionnaires publics, les notaires, le clergé, trop ignorants pour écrire correctement le latin littéraire, méprisant trop le latin vulgaire pour l'employer dans leurs actes, jaloux d'imiter le beau style des fonctionnaires romains, écrivirent dans « une sorte de jargon véritablement barbare qui n'est « point le latin classique, qui n'est pas non plus la langue vulgaire, mais où ces deux éléments sont étran- « gement amalgamés, la proportion du second croissant en raison directe de l'ignorance du scribe. » C'est ce jargon barbare qu'on appelle le *bas-latin*. Il a été la langue de l'administration française pendant toute la

durée du moyen âge, jusqu'en 1539, où François Ier ordonna d'écrire tous les actes en langue française. — Le lecteur voit maintenant, et d'une façon nette, la différence du *bas-latin* et du *latin vulgaire;* l'un est la langue naturelle du peuple, l'autre n'est qu'une imitation, grossière et stérile, de la belle langue littéraire romaine. Le latin vulgaire a produit le français, le bas-latin n'a rien produit du tout, et n'a point eu d'influence sur la formation de notre langue. Cette distinction est capitale. — A côté du latin classique, du latin vulgaire et du bas-latin (mélange de l'un et de l'autre, il est encore une seconde espèce de bas-latin, postérieure au huitième, même au dixième siècle, je veux dire le latin du moyen âge, reproduction servile du mot français; ainsi, *missaticum* avait donné *message :* les clercs transformèrent *message* en *messagium.* C'est là le véritable latin de cuisine. » (*Histoire de la Langue française,* p. 26 et 27.)

Les Bénédictins, dans l'*Histoire littéraire de la France,* placent au VIe siècle les premiers vestiges de la langue nouvelle (t. VII, p. XXXIII); cependant, nous trouvons dès le Ve siècle, dans la loi salique, des traces de l'idiome nouveau. Les *Formules Angevines* et les écrits de Saint-Grégoire de Tours au VIe siècle, ainsi que la *Chronique de Frédégaire* et les *Formules de Marculfe* au VIIe siècle, nous en fournissent de nombreux exemples. Ce fut au VIIe siècle que la nouvelle langue fut désignée, pour la distinguer du latin et du tudesque, sous le nom de *Romance* ou mieux de *Romane.* L'histoire rapporte que Saint-Mummolin, mort en 684, fut élu évêque de Noyon vers 660, pour sa sainteté et, ajoute un chroniqueur, parce qu'il parlait, non-seulement l'Allemand, mais aussi la langue romane : « Quia prævalebat *non tantum in teutonica sed etiam in romana lingua.* » Les *Actes des Saints* (I, p. 416) parlent d'Adalhard, abbé de Corbie, en 750, qui connaissait la langue romane. « Qui si vulgari, id est *romana lingua,* loqueretur, omnium aliarum putaretur inscius; si vero *teutonica* enitebat perfectius; si *latina,* in nulla omnino absolutius. »

Une découverte des plus précieuses a été faite en 1863 par M. Holtzmann, dans la bibliothèque de Reichenau; c'est un Glossaire explicatif des mots les plus difficiles de la Bible qui remonte à 768 environ. Ce Glossaire a reçu le nom de *Gloses de Reichenau.* Les mots de ces *Gloses,* dit M. Brachet, dans son histoire de la *Langue Française,* page 34, sont disposés sur deux colonnes; à gauche le texte latin de la Bible, à droite la traduction en français :

Texte de la Bible.	Traduction française du VIIIe siècle.
Minas (menaces),	*Manatces*
Galea (heaume),	*Helmo*
Tugurium (cabane),	*Cabanna*
Singulariter (seulement),	*Solamente*
Cæmentarii (maçons),	*Macioni*
Sindones (linceuls),	*Linciolo*
Sagma (somme),	*Soma,* etc...

« Ce patois, ajoute M. Brachet, pour grossier qu'il semble, n'en est pas moins d'un haut intérêt: c'est le premier monument écrit qui nous reste de notre langue, et il est vieux de onze cents ans; j'ai placé entre parenthèses, à côté du texte de la Bible, la traduction en français moderne; le lecteur pourra d'un coup d'œil mesurer la distance qui sépare cette langue encore informe et à peine dégagée des langes latins, de l'idiome de Voltaire. Ce fragment confirme en outre, par une preuve de fait, preuve palpable et incontestée, ce que nous savions déjà par des témoignages indirects, à savoir, que le peuple parlait français au temps de Charlemagne, et que le fier conquérant germain a dû lui-même s'essayer à parler français. » (Brachet, *idem,* p. 34).

Après les *Gloses de Reicheneau,* qui datent de 768, il faut aller jusqu'à l'année 842 pour rencontrer un ancien monument de la langue française. Ce sont les fameux serments de Strasbourg que prêtèrent Louis-le-Germanique à son frère Charles-le-Chauve, et l'armée de Charles-le-Chauve à Louis-le-Germanique en 842. En voici le texte tel qu'il nous a été conservé par Nithard, neveu de Charlemagne, dans son *Histoire des Francs,* écrite vers 843 :

I. SERMENT DE LOUIS LE GERMANIQUE.

Pro Deo amur, et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di en avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in adjudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dist, in o quid il mi altresi fazet ; et ab Ludher nul plaid numquam prindrai, qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit (1).

(1) TRADUCTION : Pour l'amour de Dieu et pour le salut du peuple chrétien et notre commun salut, de ce jour en avant, autant que Dieu me donne savoir et pouvoir, je sauverai mon frère Charles et en aide et en chaque chose (ainsi qu'on doit, selon la justice, sauver son frère), à condition qu'il en fasse autant pour moi, et je ne ferai avec Lothaire aucun accord qui, par ma volonté, porte préjudice à mon frère Charles ici présent.

II. SERMENT DES SOLDATS DE CHARLES LE CHAUVE.

Si Lodhuwigs sagrament, que son fradre Karlo jurat, conservat, et Karlus meos sendra de sua part non los tanit, si io returnar non l'int pois, ne io, ne neuls cui eo returnar int pois, in nulla adjudha contra Lodhuwig nun li iv er (1).

Les *Gloses de Reicheneau* et les serments de Strasbourg nous permettent de suivre la transformation lente mais continue du latin en français qui produisit la langue vulgaire, c'est-à-dire la langue romane.

L'Eglise adopta la langue nouvelle. Le concile de Tours enjoignit aux évêques de faire traduire en langue *romane*, les écrits des Pères, afin que le peuple pût les comprendre.

Les premières poésies en langue romane datent du xe siècle ; ce sont : la *Cantilène de Sainte-Eulalie* et la *Vie de Saint Léger*, en langue d'oïl ; le *Poëme sur Boëce*, en langue d'oc ; la *Passion du Christ*, découverte à Clermont, composée en un dialecte mixte. Ces essais de poésie sont en vers rimés ou assonnancés. Nous citons la *Cantilène de Sainte Eulalie*, écrite vers la fin du ixe siècle, par le moine Hucbald, et trouvée en 1837, dans la garde d'un manuscrit du xe siècle, par M. Hoffmann de Fallersleben :

Buona pulcella fut Eulalia (2) ;
Bel avret corps, bellezour anima.
Voldrent la veintre li Deo inimi,
Voldrent la faire diaule servir.
Elle n'out eskoltet les mals conseilliers,
Qu'elle Deo raneiet chi maent sus en ciel,
Ne por or ned argent ne paramenz,
Por manatce regiel ne preiemen ;
Nuele cose non la porret omque pleier,
La polle sempre non amast lo deo menestier.
E por o fut presentede Maximiien
Chi rex eret a cels dis sovre pagiens.
El li enortet dont lei nonque chielt
Qued elle fuiet lo nom christiien...
Enz en l' fou la getterent com arde tost.
Elle colpes non avret, por o no s'coïst.
A ezo no s' voldret concreidre li rex pagiens ;
Ad une spede li roveret tolir lo chief.
La domnizelle celle kose non contredist :
Volt lo seule lazsier, si ruovet Krist.
In figure de colomb volat à ciel...
Tuit orem que por nos deguet preier,
Qued auuisset de nos Christus mercit
Post la mort, et à lui nos laist venir
Per souue clementia.

Nous devons aussi citer le *Fragment de Valenciennes*, qui est de la même époque que la *Cantilène d'Eulalie.*

(1) Traduction : Si Louis garde le serment qu'il a juré à son frère Charles, et que Charles mon maître, de son côté, ne le tienne pas, si je ne l'en puis détourner, ni moi, ni nul que j'en puis détourner, ne lui serai en aide contre Louis.

(2) Traduction littérale : Une bonne vierge fut Eulalie ; — beau corps avait et plus belle âme. — Voulurent la vaincre les ennemis de Dieu, — Voulurent la faire le diable servir. — Elle n'eût écouté les mauvais conseillers, — qu'elle reniât le Dieu qui habite au ciel, — Ni pour or, ni pour argent, ni pour parure, — ni pour menaces royales, ni pour prières, — Aucune chose ne la put jamais plier — La jeune fille, à n'aimer pas toujours le service de Dieu. — En conséquence, elle fut présentée à Maximien, — Qui régnait dans ces temps sur les païens, — Et il l'exhorte (à chose) dont elle ne se soucie, — A fuir le nom chrétien... — Alors dans le feu la jetèrent, pour qu'elle brûlât tôt. — Elle, aucune faute n'avait, aussi ne brûla-t-elle pas. — A cela, ne se voulut rendre le roi des païens. — Avec une épée il ordonna de lui trancher le chef. — La damoiselle à cette chose point ne s'oppose. — Elle veut bien quitter le siècle, elle en prie le Christ ; — Sous figure de colombe s'envole au ciel. — Tous demandons que pour nous elle daigne prier, — Que de nous Christ ait merci — Après la mort, et nous laisse venir à lui — Par sa clémence.

C'est un fragment de sermon en langue romane, qu'on a découvert sur la garde d'un manuscrit. Nous le reproduisons d'après M. Littré :

FRAGMENT DE VALENCIENNES : [Deus] me rogavit *aler* ad Niniven... — Habuit misericordiam *si com il* semper *solt haveir* de peccatoribus... — Et sic liberat *de cel peril* [quod habebat decretum] *que* super *els metreiet.*

Dunc, ço dixit, *si fut* Jonas propheta *mult corre cious e mult ireist* [quia Deus de Ninivitis] misericordiam habuit, *e lor* peccatum *lor* dimisit... — Jonas escit *foers de la* civitate, *e si sist* contra orientem civitatis...

Jonas propheta habebat *mult laboret e mult penet a cel* populum.... et faciebat *grant iholt* (1) *e eret, mult las...*

[Et Deus præparavit] *un edre sor sen chevre, quant umbre li fesist e repauser s'podist.*

Et lætatus est Jonas super ederam. *Mult* lætatus *porque* Deus *cel edre li donat a sun soueir* (sudarium) *e a sun repausement.*

« Et præcepit Dominus [vermi qui percussit ederam] et exaruit, et paravit Deus ventum calidum super caput Jone, et dixit : Melius est mihi mori quam vivere. » *Dunc si* rogavit Deus *ad un verme que percussist cel edre sost que cil* sedebat, e *cilg eedre fu seche ; si vint grant jholt* super caput Jone et dixit...

Faites vos almones nessi cum faire debetis, *e faites vost* eleemosynas *cert ço* sapitis.

... *Per cel edre, si* debetis intelligere Judæos... — Cum potestis *ore* videre et *entelgir.*

... *Ils erent convers* de via sua mala.

... *Ne aiet niuls* male voluntatem contra *sun peer.*

... Per Judæos, por *quant il en cele duretie e en cele encredulitet permessient ;* etiam plora *si cum dist e le evangelio, lieu de avant dist.* (Génin, *Introduction à la chanson de Roland,* p. lv.)

Ces citations prouvent, de la manière la plus évidente, que la nouvelle langue française est sortie en grande partie du latin dont elle commença à se dégager vers le IXe siècle.

L'italien, l'espagnol, le provençal et le français ont une commune origine. M. Littré explique, avec sa haute autorité, les causes qui produisirent les différences essentielles et caractéristiques que nous remarquons, aujourd'hui, entre ces langues.

« Quand le latin, dit M. Littré, eut définitivement effacé les idiomes indigènes de l'Italie, de l'Espagne et de la Gaule, la langue littéraire devint une pour ces trois grands pays, mais le parler vulgaire (j'entends le parler latin, puisqu'il n'en restait guère d'autre) y fut respectivement différent. Du moins c'est ce que témoignent les langues romanes par leur seule existence ; si le latin n'avait pas été parlé dans chaque pays d'une façon particulière, les idiomes sortis de ce parler latin, que j'appellerai ici régional, n'auraient pas des caractères distinctifs, et ils se confondraient. Mais ces Italiens, ces Espagnols et ces Gaulois, conduits par le concours des circonstances à parler tous le latin, le parlèrent chacun avec un mode d'articulation et d'euphonie qui leur était propre. De là vint la diversité, et de là se formèrent les quatre compartiments de langues, l'italien, l'espagnol, le provençal et le français... et la diversité eut sa règle qui ne lui permit pas les écarts, Cette règle est dans la situation géographique, qui implique des différences essentielles et caractéristiques entre les populations. Le Français, le plus éloigné du centre latin, fut celui qui l'altéra le plus. Je parle uniquement de la forme, car le fond latin est aussi pur dans le français que dans les autres idiomes. Le Provençal, que la haute barrière des Alpes place dans le régime gaulois du ciel et de la terre, mais qui les longe, est intermédiaire, plus près de la forme latine que le Français, un peu moins près que l'Espagnol. Celui-ci, qui borde la Méditerranée et que son ciel et sa terre rapprochent tant de l'Italie, s'en rapproche aussi par la langue. Enfin, l'Italien, comme placé au centre même de la latinité, la reproduit avec le moins d'altération. Il y a de cette théorie de la formation romane une contre-épreuve qui, comme toutes les contre-épreuves, est décisive. En effet, si telle n'était la loi qui préside à la répartition géographique des langues romanes, on remarquerait çà et là des interruptions du type propre à chaque région, par exemple des apparitions du type propre à une autre. Ainsi, dans le domaine français, au fond de la Neustrie ou de la Picardie, on rencontrerait des formations ou provençales, ou italiennes, ou espagnoles ; au fond de l'Espagne, on rencontrerait des formations françaises, provençales ou italiennes ; au fond de l'Italie, on rencontrerait des formations espagnoles, provençales ou françaises. Il n'en est rien ; le type régional, une fois commencé, ne subit plus aucune déviation, aucun retour vers les types d'une autre région ; tout l'y suit régulièrement selon les influences locales, qu'on nommera diminutives en les comparant aux influences de région. Il est bien vrai qu'il y a des lisières où le parler est mixte et présente des confusions de type ;

(1) M. Littré lit *iholt*, mais, comme M. Génin, il croit que l'*i* doit être pris pour un *j* ; c'est-à-dire *jholt*, dont la signification est *calidus*, *chaud*, *brûlant*.

mais justement ce sont des lisières, c'est-à-dire des territoires placés sur les confins de deux types. Ainsi, entre la langue d'oïl et la langue d'oc est une zone intermédiaire; il en est une au pied des Pyrénées, entre le Provençal et l'Espagnol; il en est une autre au pied des Alpes, entre le Provençal et l'Italien; mais, loin d'infirmer le principe, ces zones le confirment en montrant qu'il n'y a de types mixtes que là où il y a passage d'un type à l'autre...

« Cette vue d'ensemble suffit pour écarter toute opinion qui supposerait qu'une langue romane dérive d'une autre langue romane; aucune n'a d'antériorité; elles sont toutes contemporaines, et si je puis dire ainsi, sœurs jumelles. Dans le XVII° et le XVIII° siècle, lorsqu'on avait oublié que la France eût un passé littéraire antérieur à celui de l'Italie, et quand le grand éclat des lettres italiennes éblouissait les yeux, on s'imagina que la formation française était une formation postérieure, et que, là où les deux langues concouraient, l'italien était le prêteur et le français l'emprunteur; il n'en est rien; l'égalité est complète entre les langues romanes; elles ont formé simultanément leur système particulier, en pleine indépendance l'une de l'autre, si l'on considère le temps qui est le même et le lieu qui est divers; en pleine dépendance, si l'on considère les connexions mentales, qui les astreignent à modifier le latin selon les analogies identiques. »

M. Littré, pour montrer combien ces langues sont voisines, et jusqu'à quel point on peut conclure de l'une à l'autre, traduit en langue d'oïl un passage d'un grammairien provençal : « Totz, hom, dit Raymond Vidal, « que vol trobar ni entendre deu primierament saber que neguna parladura no es tant naturals ni tant « drecha del notre lingage con aqella de Proenza, o de Lemosi, o de Saintonge, o d'Alvergna, o de Caerci. « Perque ieu vos dic que quant ieu parlarai de Lemosis, que totas estas terras entendas et todas lor vezinas « et totas cellas que son entre ellas. Et tot l'ome que en aquellas sont nat ni norit an la parladura natural « et drecha; mas cant us de lor es issitz de la parladura per una rima o per alcun mot que li sera mestier, « cuion las genz qi non entendon qe la lur lenga sia aitals; qar non sabon lor lenga; por qe mielz lo conois « cel qi ha la parladura reconoguda qe cel qi non la sap, et per zo non cuion mal far qan geton la parladura « de sua natura, anz cuion qe sia aitals la lenga. Per q'ieu vueil far aquest libre per far reconoisser las « parladuras d'aquels qi la parlon drecha, e per enseignar cels qui non la sabon. »

Traduction en langue d'oïl : « Toz hom qui vuelt trover ne entendre doit premierement savoir que nule parleure del nostre langage n'est tant naturels ne tant droite com cele de Provence, ou de Limousin, ou de Saintonge, ou d'Auvergne, ou du Quarci. Por quoi je vos dic que quand je parolerai de Limousin, que entendiez totes ces terres et totes lor voisines et totes celes qui sont entre eles. Et tuit li hom qui en iceles sont né ne norrit, ont la parleure naturel et droite; mais quant uns d'els est issus fors de la parleure por une rime ou por alcun mot dont il ara mestier, si cuident les gens non entendant que la langue soit itels; car ils ne savent la langue. Et por ce que cil qui ne sait, por ice ne cuident ces gens mal faire quant getent la parleure fors de sa nature, ainz cuident que itels soit la langue. Por quoi je veuil faire icest livre, por faire reconnoistre les parleures de cels qui parolent droitement et por enseigner cels qui ne savent. »

Ces deux textes, l'un en provençal et l'autre en langue d'oïl, nous montrent que les deux langues romanes se sont formées presque complètement avec les mêmes éléments; les seules différences qui existent entre ces deux dialectes, consistent dans la vocalisation et l'euphonie; ils ont donc une origine commune et possèdent des ressemblances frappantes. Cependant, ces deux langues se sont considérées comme étrangères, mais la réunion des provinces du nord et du midi de la France, obtenue par l'habile politique de la royauté, opéra l'unité de race et d'idiome. Ce fut la langue d'oïl qui triompha et nous donna cette belle et forte langue française qui a produit des chefs-d'œuvre de toutes natures, en poésie et en prose, et qui a atteint sa perfection au XVII° siècle.

*

* *

La formation de la langue française s'acheva au XII° siècle. « Notre langue, dit M. Brachet, dans sa *Grammaire historique de la langue française* (p. 70 et 71), n'est point une création coulée d'un seul jet. Notre idiome renferme deux couches de mots superposées et bien distinctes l'une de l'autre, deux langues en un mot d'origine tout à fait différente, toutes deux empruntées au latin, l'une par le peuple, l'autre par les savants; la première, qui est la bonne et dont la création est antérieure au XIII° siècle, est le produit d'une formation tout irréfléchie et spontanée; la seconde, qui est de création récente et remonte en grande partie au XVI° siècle, est l'œuvre réfléchie des savants qui ont introduit artificiellement dans notre langue les mots

latins dont ils avaient besoin : de *simulare, mobilis, rationem*, le peuple fit *sembler, meuble, raison,* les savants *simuler, mobile, ration.* »

La remarque de M. Brachet est fort juste et fondée sur des faits historiques, ainsi :

Au XIIIe siècle, les Croisades nous donnent des mots orientaux ;

Au XVe siècle, les lettrés de Constantinople, chassés par les musulmans, nous apportent des termes grecs, qui sont entrés en grand nombre dans notre langue, surtout pour la formation de nouveaux mots scientifiques ;

Au XVIe siècle, notre langue reçoit des mots italiens et espagnols ;

Au XVIIIe siècle, c'est d'Allemagne que nous viennent des termes d'origine germanique ;

Enfin, de nos jours, nous avons accepté de l'anglais un grand nombre de mots se rapportant aux chemins de fer, à l'équitation, etc.

Nous résumerons l'histoire de la langue française en quelques mots :

Jusqu'au XIIe siècle, elle a pour éléments, qui se fusionnent en proportions diverses, le celte, le latin et le germain.

Du XIIe siècle à nos jours, le français s'assimile une grande quantité de mots empruntés aux langues modernes et des termes savants puisés dans les langues anciennes.

La langue française est donc formée de trois sortes de mots : 1° Ceux d'origine populaire ; 2° ceux d'origine savante ; 3° ceux d'origine étrangère. Tous ces éléments de nature si différente ont fini par former la langue la plus homogène, la plus claire, la plus précise des temps modernes. Mais que d'incorrections, que de tâtonnements, que d'irrégularités, que d'obscurités ! Nous la voyons se développer, grandir et finir par acquérir cette maturité, cette pureté, cette supériorité qu'elle possède, aujourd'hui, à un degré si remarquable et qui la rend la langue classique du monde entier.

Nous possédons déjà beaucoup de dictionnaires de notre ancienne langue, mais pas un seul n'est vraiment complet. L'honneur d'élever ce monument était réservé à La Curne de Sainte-Palaye, qui a consacré à ce travail une grande partie de son existence. En 1756, il publia un prospectus dans lequel il exposait le plan de ce vaste ouvrage. Son but, disait-il, était de composer un Glossaire de l'ancienne langue française, comme celui de Du Cange pour la langue latine du moyen-âge.

Après 40 ans de travaux continus, Sainte-Palaye, en 1763, avait en partie terminé son œuvre colossale et il put donner lecture à l'Académie de la préface de son Glossaire. Nous avons reproduit, au commencement du premier volume de cet ouvrage, la préface qui fait connaître les immenses recherches poursuivies, avec une infatigable persévérance, par cet auteur et le résultat qu'il avait atteint. Dès cette époque, il avait compris qu'on ne devait pas chercher l'origine de notre langue ailleurs que dans le latin.

L'œuvre tentée par Sainte-Palaye était si vaste que tout ce qu'il a pu faire a été d'en réunir les matériaux et de les classer par ordre alphabétique ; c'est là un inappréciable service rendu aux lettres. L'auteur n'a pas éprouvé la satisfaction de faire imprimer lui-même son travail et de jouir de son succès. Dès 1770, il s'était associé un savant qu'il avait chargé du soin de classer ses recherches. Ce fut à Georges-Jean Mouchet qu'il confia cette difficile mission. C'était un érudit qui avait eu pour professeur le célèbre Foncemagne. Son amour de l'étude, ses vastes connaissances le firent rechercher par Sainte-Palaye. Il avait été le collaborateur de Brequigny, pour la *Table chronologique des diplômes, chartres, titres et actes imprimés concernant l'histoire de France,* qui forma 3 volumes in-folio. Sainte-Palaye, qui avait pu juger par ce recueil la profondeur et la variété des connaissances historiques de Jean Mouchet, lui proposa de l'associer à son travail sur notre ancienne langue.

Ce savant hésita d'abord, mais Sainte-Palaye insista si vivement que Mouchet finit par accepter une association qui répondait à ses goûts et à ses études. Quelques années après, il resta seul, en 1770, chargé de la rédaction définitive du Glossaire.

Ce fut en 1780 que Mouchet confia aux presses du Louvre le premier volume de ce grand ouvrage ; mais l'impression ne s'opéra qu'avec une regrettable lenteur et à la mort de Sainte-Palaye, arrivée le 1er mars 1781, il n'y avait encore qu'un petit nombre de feuilles de ce premier volume de tirées. Les événements de 1789 en supendirent l'exécution, et il n'y eut d'imprimées que 740 pages s'arrêtant au mot AST.

Mouchet fut alors privé de son minime traitement, et il serait tombé dans une profonde indigence, si son ami Bréquigny, avec une touchante délicatesse, ne lui eû fait don de sa bibliothèque. Sous l'Empire, Legrand d'Aussi s'intéressa à la position si précaire du malheureux savant et le fit admettre comme employé à la section des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Ce fut dans cette humble position, qu'il ne trouvait pas, cependant, au dessous de son mérite, que la mort vint le frapper en 1807.

Mouchet était très érudit, très laborieux, mais il rédigeait avec une extrême lenteur et donnait beaucoup

trop d'étendue aux articles préparés pour le Glossaire de Sainte-Palaye. Aussi, un des biographes de Mouchet a pu, avec raison, blâmer ses digressions, intéressantes d'ailleurs, sur nos antiquités et le scrupule de ne sacrifier que bien peu de citations d'auteurs qui avaient tant coûté à extraire (1). C'est un écueil que les nouveaux éditeurs des manuscrits de Sainte-Palaye ont fait tous leurs efforts pour éviter.

Nous pouvons donc répondre à ceux qui seraient tentés de nous demander pourquoi nous n'avons pas reproduit littéralement le texte du manuscrit de Sainte-Palaye, qu'un Glossaire de cette nature doit être concis et donner des définitions nettes et claires, appuyées par des citations choisies avec soin et aussi brèves que possible. Nous avons pour nous l'autorité de savants et d'habiles critiques.

Mouchet, quelque temps avant sa mort, avait été chargé par une commission de l'Institut, formée pour la continuation du *Glossaire de Sainte-Palaye*, de reprendre cette publication. Mais ce savant était déjà profondément atteint par la maladie, et il mourut ne laissant pas même de notes pour compléter l'impression du premier volume du Glossaire. Il s'était seulement occupé, pendant ses loisirs, à extraire et à couvrir de notes marginales sur la signification des vieux mots, les anciens textes qu'il possédait. Ces notes ne nous ont été d'aucun secours, et nous avons dû nous borner à mettre en ordre, réviser, compléter et souvent remanier les manuscrits de Sainte-Palaye.

Nous avons profité des découvertes récentes, qui ont fait connaître les plus anciens documents de notre langue, et nous avons cité, lorsque l'occasion s'est présentée, le *Chant de Sainte-Eulalie*, le *Fragment de Valenciennes*, le *Poème de Saint-Alexis*, la *Chanson de Roland*, enfin plusieurs textes précieux que l'auteur n'avait pu consulter. Nous devons ici donner une part bien légitime de ce travail à un modeste érudit dont les recherches ont été très utiles à Sainte-Palaye ; nous voulons parler du Glossaire de Le Clerc de Douy. Loin de vouloir amoindrir le mérite de l'illustre savant dont les manuscrits nous ont permis d'entreprendre la publication de ce dictionnaire, nous devons cependant signaler le précieux concours que lui a apporté, avec plus ou moins d'empressement, il est vrai, le procureur du roi au siège présidial d'Orléans. Ces faits ont été mis récemment en évidence par un habile érudit, M. G. Vignat, membre de la Société historique de l'Orléanais. Voici quelques extraits de la brochure où M. Vignat revendique une petite place, à côté du grand savant, pour le modeste érudit orléanais :

« M. Le Clerc de Douy fut installé procureur du duc et du roi au siège présidial d'Orléans le 15 juillet 1740, charge qu'il acheta 5,000 livres et qui valait environ 2,000 livres de rente. Il succédait à M. Legrand de Melleray. Des nombreuses attributions judiciaires, domaniales, administratives même, qui relevaient alors de ces importantes fonctions, je n'ai rien à dire ici ; mais il en est une qui, reléguée peut-être par beaucoup d'autres au dernier rang, fut au contraire mise par Le Clerc de Douy en première ligne, et celle-là je ne puis la passer sous silence : c'est la garde et la conservation des archives du domaine. »

. . . .

« En lisant, classant, inventoriant tant de titres qui lui passaient par les mains, Le Clerc de Douy fut frappé du nombre d'expressions locales, de vieux mots, qu'il rencontrait pour ainsi dire à chaque pas. Il eut l'heureuse idée de collectionner ceux dont il ne trouvait pas le sens. Comme ses fonctions de procureur du roi lui assuraient dans la province de nombreux correspondants parmi ses collègues, il ne perdit aucune occasion d'en tirer tous les éclaircissements possibles. »

. . . .

« Au bout de quelques années, il avait composé un véritable glossaire. En 1757, il le considérait comme presque achevé. — Et il commençait à se reposer de ce long travail, songeant en lui-même au moyen d'en tirer quelque parti ; car si l'idée de livrer à l'impression une œuvre sortie de ses mains répugnait à sa modestie, il n'avait point non plus la sotte pensée de l'enfouir dans le secret de son cabinet, comme l'avare son trésor, sans profit pour personne. Ce sont ses propres expressions.

« Or, en ce temps-là même, M. La Curne de Sainte-Palaye rassemblait les éléments de son volumineux glossaire. Lui aussi était un travailleur infatigable ; il fouillait partout, nouait des relations avec tout ce qu'il y avait de savant, tant à la ville qu'à la province, déployait en un mot une activité prodigieuse, qu'attestent encore, outre les ouvrages qu'il a publiés, une centaine de manuscrits recueillis chez lui après sa mort.

« Il ne fut pas longtemps sans apprendre qu'à Orléans existait un travail, d'un intérêt local, il est vrai, mais analogue au sien, et qui pouvait lui être d'un immense secours. — Il voulut le connaître.

« M. La Curne de Sainte-Palaye avait de hautes relations à Paris. Dès qu'il sut le nom de l'auteur, il alla droit à MM. de Silhouette, chancelier du duc d'Orléans ; de Belle-Isle, contrôleur de ses domaines, et fit si

(1) Biographie Michaud à l'article *Mouchet*.

bien qu'au mois de janvier 1757, en guise d'étrennes, M. Le Clerc de Douy reçut coup sur coup deux lettres de ces personnages, qui lui apprenaient que M. La Curne de Sainte-Palaye désirait prendre connaissance de son glossaire, et qu'il eût à le lui envoyer.

« Si M. La Curne de Sainte-Palaye ne vit dans cette communication qu'une chose fort naturelle, lui, M. de Douy, trouva qu'elle méritait quelques réflexions, que l'exécution, d'ailleurs, n'en était pas très facile ; et puis on ne livre pas ainsi, sans y regarder, le travail de cinq à six années de sa vie. D'un autre côté, homme d'esprit et de bonne compagnie, il avait trop le sentiment de la hiérarchie pour ne pas s'apercevoir qu'une demande faite par ses chefs directs ressemblait quelque peu à un ordre. Plus confiant avec M. de Belle-Isle, auquel il avait journellement à écrire pour le service du prince, il résolut de s'ouvrir à lui et lui adressa la lettre suivante :

« Monsieur,

« Je regarde actuellement presque fini le dictionnaire que j'ai entrepris des droits seigneuriaux et domaniaux de l'appanage et des anciens mots usitez dans les anciens titres, et qui ne sont plus connus de nos jours. En vérifiant chasque jour, dans les premières années que l'opération du terrier m'a été confiée, le travail du bureau, comme je le fais encore actuellement, j'avois soin de faire note de touts les mots qui me paroissoient devoir trouver place dans mon dictionnaire. J'avois, à cet effet, composé un alphabet de lettres, et je plaçois chasque mot sous la lettre qui lui étoit propre. Ce premier travail s'est trouvé fait après trois ou quatre ans, sans prendre en aucune manière sur mon temps et sans que je m'en sois presque apperceu. Lorsque j'ai crû que toutes mes recherches pouvoient être épuisées, touts les anciens titres ayant passés sous mes yeux, j'ai destiné une heure chasque jour de mon temps à travailler au dictionnaire, conformément au plan que je me suis proposé, dont je rend compte dans la préface que j'ai mis à la teste de mon ouvrage et dont j'ai l'honneur, Monsieur, de vous envoyer copie. J'ai composé de ce travail deux volumes in-folio que j'ai fait relier il y a cinq à six mois, en observant de laisser à la suite de chasque lettre quelques pages en blanc pour quelques augmentations que je trouve encore à faire par la découverte de nouveaux titres. Je compte avoir rassemblé dans mon dictionnaire quinze à seize cent mots, et je prévois que le travail sur le duché de Nemours et la chastellenie de Romorentin et les autres domaines que vous pourez y joindre me donnera matière à de nouvelles découvertes. Je me propose d'ailleurs de retoucher à loisir, dans quelques vacances, mon travail, que je vous avouerai avoir fait avec beaucoup de précipitation, ayant très-peu de temps dont je puisse disposer pour des ouvrages de surégogation. Il me paroistroit prématuré d'en remettre copie à M. de Sainte-Palaye, et si vous me permettez, Monsieur, ici une réflexion qui me paroît assez naturelle : en faisant passer mon ouvrage en d'autres mains, comment pourrois-je ensuite l'annoncer, comme je me le proposois à la teste de mes sommaires, comme ma production, et ne me soupçonneroit-on point d'être le copiste ou le plagiaire du continuateur de Ducange ? Peut-être trouverez-vous qu'il entre un peu de vanité et d'amour-propre dans cette réflexion, quoyque personne au monde n'aye moins sujet que moi d'en avoir. Je ferai, au reste, Monsieur, tout ce que vous jugerez à propos ; mais si vous exigez dès à présent une copie de mon ouvrage, ce travail, qui seroit long, prendroit infiniment sur celui du bureau dont je ménage tout le temps pour des occupations indispensables.

« J'ai, etc. » (16 janvier 1757.)

« M. de Silhouette était, paraît-il, plus pressant. Un refus était impossible ; il fallait lui répondre et prendre un parti. Celui auquel s'arrêta M. de Douy, et qu'il qualifie lui-même d'expédient, lui permettait de satisfaire M. de Sainte-Palaye sans porter atteinte à sa jalouse paternité, puisqu'il ne devait pas se séparer de ses deux gros volumes. Voici en quels termes il le propose au chancelier du duc :

« Monseigneur,

« J'ai travaillé, dans le peu de moments que j'ai pu ménager, avec tant de précipitation au dictionnaire que j'ai entrepris, qu'il est indispensable que je donne à cet ouvrage une révision à laquelle il me seroit impossible de me livrer actuellement. Les nouvelles connoissances, qu'un travail plus étendu me donne lieu d'acquérir journellement, me mettent même dans l'obligation de retoucher bien des mots sur lesquels j'avois trop légèrement hazardé mes conjectures.... Dans l'envie cependant que j'aurois, Monseigneur, de me conformer à vos intentions, j'ai imaginé un moyen qui, sans m'assugettir à donner dès à présent une copie entière de mon ouvrage, ce qui me seroit absolument impossible, pourroit cependant me mettre en état de satisfaire M. de Sainte-Palaye. Il est certain que la plus grande partie des mots sur lesquels j'ai travaillé se trouvent dans plusieurs dictionnaires, comme dans ceux de Ménage, Borel et Nicot, ainsi que dans le glossaire de Ducange et l'indice de Ragueau, et que plusieurs de ceux qui ne s'y trouvent point n'auront point échappés aux recherches de M. de Sainte-Palaye. Je pourrois donc prendre le parti de vous adresser seulement la table alphabétique des mots qui composent mon dictionnaire, et en y joignant, avec votre agrément, une lettre pour M. de Sainte-Palaye, je le prierois de m'indiquer les mots sur lesquels il souhaiteroit avoir quelques éclaircissements, que je lui procurerois avec autant d'empressement que j'en aurois à me soumettre à sa critique et à profiter de ses lumières.

« J'ai, etc. » (27 janvier 1757.)

« L'expédient fut accepté. En quelques jours la table alphabétique était faite et adressée, avec la lettre qui suit, à M. de Belle-Isle, qui devenait l'intermédiaire des deux savants. M. de Sainte-Palaye avait d'ailleurs eu soin de ménager l'amour-propre de son nouveau collaborateur en lui faisant savoir que les articles empruntés à son ouvrage porteraient le nom de leur auteur. A-t-il tenu sa promesse ?

« Monsieur,

« J'ai eu autant d'empressement à faire faire la table alphabétique, que je prends la liberté de vous addresser, en vous

priant de vouloir bien la faire passer à M. de Sainte-Palaye, que j'ai eu de satisfaction d'apprendre que M. de Silhouette agréoit l'expédient que j'ai eu l'honneur de lui proposer. Peut-être, Monsieur, trouverez-vous que je suis un peu trop avare de mon temps et de celui des commis employés au bureau ; mais si, dans la carrière immense que j'ai entreprise, je n'usois de touts les ménagements imaginables pour me mettre en état d'en remplir l'objet, il me seroit difficile de répondre à ce qu'on a crû pouvoir attendre de moi ; M. de Sainte-Palaye auroit d'ailleurs trop longtemps attendu s'il eût fallu faire une copie entière de mon ouvrage ; le parti que j'ai proposé simplifie l'opération et me met en état de pouvoir, dès à présent, satisfaire aux éclaircissements qu'il me demande. Si j'allois à Paris cette année et qu'il eust quelques moments à donner à la lecture de mes rêveries, je lui confierois volontiers ma minute s'il jugeoit à propos de la parcourir. J'aurois cependant à me plaindre de lui de vouloir me faire connoistre l'autheur des parties de mon ouvrage qu'il jugera à propos de jouindre au sien ; mon amour-propre, qui sent combien la comparaison me sera peu favorable, en est allarmé ; car en présentant dans le même livre mes idées avec celles de M. de Sainte-Palaye, c'est enchâsser des pierres brutes avec des diamants.

« J'ai, etc. » (8 février 1757.)

« Le Clerc de Douy espérait-il gagner ainsi du temps ? Crut-il en être quitte pour quelques explications qu'une lettre ou deux suffiraient à donner ? Je ne sais. Toujours est-il que ce qu'il était facile de prévoir arriva. La table alphabétique ne fit que confirmer La Curne de Sainte-Palaye dans la pensée qu'il pourrait tirer un immense parti d'un tel travail. Il demanda des renseignements, mais si nombreux et de telle nature, que le découragement prit Le Clerc de Douy ; il céda.

« Les explications que M. de Sainte-Palaye me demande, écrit-il à M. de Belle-Isle, employeroient un temps considérable pour être copiées d'après ma minute, et je ne me trouverois point en état de le satisfaire aussi promptement que je voudrois.... Dès à présent, je ne crains point de soumettre mon ouvrage avec ses défauts à sa censure.... J'aime mieux qu'il en coûte à mon amour-propre que de différer trop longtemps à lui donner les éclaircissements qu'il me demande.... Si vous agréez l'expédient, je vous enverrai par la messagerie les deux volumes de mon dictionnaire. » (12 juin 1757.)

« Une occasion se présenta bientôt. Le Clerc de Douy expédiait, aux archives du Palais-Royal, une caisse de papiers contenant entre autres un inventaire des titres du domaine de Romorantin rédigé en 1732 par Darrest de Chatigny ; il y joignit son ouvrage.

« La caisse que je vous adresse, disait-il au garde de ces archives, contient aussi deux volumes in-folio d'un dictionnaire étymologique auquel j'ai travaillé. Je vous serai obligé, Monsieur, de vouloir bien faire remettre ces deux volumes à M. de Belle-Isle qui veut bien se charger du soin de me les renvoyer quand la personne pour laquelle il me les a demandés en aura retiré les éclaircissements nécessaires (1). »

« Les deux volumes prirent donc la route de Paris le 20 juin 1757 ; et quand ils revinrent, après cinq ou six mois d'absence, revinrent-ils enrichis des savantes critiques du continuateur de Ducange, ou bien ne rentrèrent-ils pas au logis quelque peu appauvris, dépouillés de ce qu'ils pouvaient avoir de neuf, d'inédit, d'original, déflorés en un mot ? C'est ce qu'une comparaison attentive des deux glossaires pourra seule décider.

« Ce qu'il y a de certain, c'est que l'année suivante, au mois d'août, M. de La Curne de Sainte-Palaye, qui prenait goût à ce genre de communication, fit de nouveau réclamer, par le même intermédiaire, M. de Belle-Isle, les deux gros volumes « qu'il désiroit encore revoir. »

« Le sacrifice était fait depuis longtemps, et le Clerc de Douy n'eut qu'à s'exécuter avec toute la bonne grâce qu'on pouvait exiger de lui en pareille circonstance. Mais c'était toujours des tourments, des inquiétudes quand il se séparait de son ouvrage.

« Vous m'avez tiré d'inquiétude, écrit-il à M. Dardenne (1), en m'apprenant que vous avez reçu les deux volumes de mon glossaire, et que vous avez bien voulu les faire remettre à M. de Sainte-Palaye. Agréez, je vous prie, mes remercîments, etc.... » (17 septembre 1758.)

« Cette fois, leur absence fut plus longue encore. Le Clerc de Douy s'en émut, les réclama avec insistance, et put enfin les recouvrer le 11 décembre 1759. Il était temps. — Sa santé était ébranlée depuis quelques mois. — Un jour il disait à M. de Belle-Isle : « Je regrette infiniment de n'avoir point été en état de partir plus tôt pour aller vous joindre à Paris ; mais j'étois tombé dans un tel état d'épuisement que, si je n'eusse déféré à l'avis de mes médecins en allant prendre un peu de repos à la campagne, il m'auroit été difficile de pouvoir continuer mes travaux. » Quelques mois après, il expirait, au printemps de l'année 1760. »

Nous devons être très reconnaissant envers M. G. Vignat, dont les recherches sur Le Clerc de Douy nous ont permis de montrer la part que cet érudit a pris à la composition du *Dictionnaire de l'ancienne Langue française ;* mais comme nous l'avons fait remarquer, de Sainte-Palaye s'attachait à concevoir le plan d'un

(1) A chaque envoi qu'il eut à faire, Le Clerc de Douy adressa en outre une courte lettre à M. de Sainte-Palaye. (Reg. de correspondance, II, pages 334, 348, 364.)

grand ouvrage, puis il en réunissait les matières avec autant de science que de sagacité et les livrait ensuite à des collaborateurs. Loin d'être exclusif, il leur abandonnait une grande partie de la gloire qui devait lui revenir, et si le nom de Le Clerc de Douy ne figure point sur ses notes, c'est qu'il laissait à ses éditeurs le soin de réparer cette omission. Aussi, c'est avec empressement que nous avons cité le nom de Le Clerc de Douy, qui doit figurer à côté de ceux de Nicot, de Monet, de Borel, de Cotgrave, auxquels de Sainte-Palaye a fait un grand nombre d'emprunts.

*

* *

Maintenant que nous avons étudié l'œuvre capitale de Sainte-Palaye qui, dès 1758 et encore en état de projet, l'avait fait admettre à l'Académie Française et dans celles de Florence, de Dijon et de Nancy, disons quelques mots de ses dernières années qui s'écoulèrent dans le deuil le plus absolu et l'affliction la plus profonde.

Voici en quels termes Chamfort loua La Curne de Sainte-Palaye, devant l'Académie Française, lorsqu'il vint occuper le siège laissé vacant par cet illustre savant :

« Après avoir exposé les vues principales que rassemblent, ou du moins que font naître les ouvrages de M. de Sainte-Palaye, il me semble que j'ai presqu'oublié de louer M. de Sainte-Palaye lui-même.

« Ce n'est pas lui qu'on aura fait connaître, en ne parlant que de ses livres ; et c'est dans son caractère que réside une grande partie de son éloge. Ses mœurs, vous le savez, unissaient à l'aménité de notre siècle, la simplicité, la candeur, la naïveté qu'on suppose à nos pères. Epris de nos anciens Chevaliers, il semblait avoir emprunté d'eux, et adopté dans des proportions convenables, les qualités qui distinguent en effet plusieurs de ces guerriers célèbres, honneur, désintéressement, galanterie, loyauté ; et, s'il n'est permis de pousser plus loin le parallèle, on voit, par l'étendue de ses travaux, qu'à l'exemple des anciens Chevaliers, il ne s'effrayait pas des grandes entreprises. C'est par cette constance et cette passion pour l'étude, qu'il avait réparé si promptement le désavantage d'une jeunesse débile et languissante, qu'une santé trop faible avait rendue presqu'entièrement étrangère aux Lettres.

« Croira-t-on qu'un homme placé de si bonne heure au rang des savans les plus distingués, admis à 26 ans dans une compagnie célèbre par l'érudition, ait passé les vingt premières années de sa vie sous les yeux de sa mère, partageant auprès d'elle ses occupations faciles qui mêlent l'amusement au travail des femmes ? Peut-être cette singularité d'une éducation purement maternelle, bornée pour d'autres à l'époque de la première enfance, et qui se prolongea, pour lui, jusqu'à la jeunesse, fut pour M. de Sainte-Palaye une des sources de cette douceur insinuante, de cette indulgence aimable, dont le cœur d'une mère est sans doute le plus parfait modèle. Peut être l'austérité précoce d'une éducation trop dure ou moins facile a plus d'une fois resserré le germe, ou flétri du moins la fleur d'une sensibilité naissante. M. de Sainte-Palaye, plus heureux..... destinée unique d'un être né pour le bonheur, qui passe sans intervalle de l'asile maternel sous la sauvegarde de l'amitié. Dès ce moment, Messieurs, je ne puis que vous rappeler des faits connus de la plupart d'entre vous ; et si j'ose vous en occuper, si je m'arrête un moment sur la peinture de cette union fraternelle, c'est que le nom seul de M. de Sainte-Palaye m'en fait un devoir indispensable : c'est l'hommage le plus digne de sa mémoire ; et vous-mêmes, vous pensez que le sanctuaire des Lettres ouvert aux talens ne s'honore pas moins des vertus qui les embellissent.

« La tendresse des deux frères commença dès leur naissance, car ils étaient jumeaux ; circonstance précieuse qu'ils rappelaient toujours avec plaisir. Ce titre de jumeaux leur paraissait le présent le plus heureux que leur eût fait la Nature, et la portion la plus chère de l'héritage paternel : il avait le mérite pour eux de reculer l'époque d'une amitié si tendre ; ou plutôt, ils lui devaient le bonheur inestimable de ne pouvoir trouver dans leur vie entière un moment où ils ne se fussent point aimés. M. de Sainte-Palaye n'a fait que six vers dans sa vie, et c'est la traduction d'une épigramme grecque sur deux jumeaux. Le testament des deux frères,

(1) M. Dardenne était secrétaire du conseil du duc d'Orléans et garde des archives. Sa lettre, que j'ai entre les mains, était ainsi conçue : « Monsieur, j'ai reçu vos deux volumes, et je les ay moi-même fait porter chez M. de Sainte-Palaye, qui étoit sorti. Je les ay remis au portier, et j'ay parlé à M. de La Curne, son frère, qui sortoit dans ce moment, à qui j'ay dit ce que le paquet contenoit. Je vous fais excuse de ma négligence à vous en donner avis. J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. « Dardenne. »

car ils n'en firent qu'un, et celui qui mourut le premier, disposa des biens de l'autre; leur testament distingua par un legs considérable, deux parentes éloignées qui avaient l'avantage, inappréciable à leurs yeux, d'être sœurs et nées comme eux au même instant. C'est avec le même intérêt qu'ils se plaisaient à raconter que, dans leur jeunesse, leur parfaite ressemblance trompait l'œil même de leurs parens; douce méprise, dont les deux frères s'applaudissaient. On aurait pu les désigner, dès lors, comme le fit depuis M. de Voltaire par une allusion très heureuse,

« O fratres Helenæ lucida sidera !

« Consécration poétique qui leur assignait parmi nous le rang que tiennent, dans la Fable, ces deux jumeaux célèbres, jadis les protecteurs, et maintenant les symboles de l'amitié fraternelle. Mais plus heureux que les frères d'Hélène, privés par une éternelle séparation du plus grand charme de l'amitié, une même demeure, un même appartement, une même table, les mêmes sociétés, réunissent constamment MM. de La Curne : peines et plaisirs, sentimens et pensées, tout leur fut commun, et je m'aperçois que cet éloge ne peut les séparer.

« Et pourquoi m'en ferais-je un devoir? Pourquoi M. de La Curne ne serait-il pas associé à l'éloge de son frère? C'était lui qui secondait le plus les travaux de M. de Sainte-Palaye, en veillant sur sa personne, sur ses besoins, sur sa santé, en se chargeant de tous ces soins domestiques, qu'un sentiment rend si nobles et si précieux. Heureux les deux frères sans doute! mais plus encore celui des deux qui, voué aux lettres, et plus souvent solitaire, arraché à ses livres par son ami, reçoit de l'amitié ses distractions et ses plaisirs; qui, tous les jours, épanche dans un commerce chéri les sentimens de tous les jours; qui ne voit aucun moment de sa vie tromper les besoins de son cœur; enfin, qui n'a jamais connu le tourment d'une sensibilité contrainte, aigrie ou combattue, ce poison des âmes tendres qui change en amertume secrète la douceur des plus aimables affections! De là sans doute, dans M. de Sainte-Palaye, ce calme intérieur, cette tranquille égalité de son âme qui, manifestés dans les traits et dans la sérénité de son visage, intéressaient d'abord en sa faveur, devenaient en lui une sorte de séduction, et faisaient de son bonheur même un moyen de plaire.

« Ainsi s'écoulait cette vie fortunée, sous les auspices d'un sentiment qui, par sa durée, devint enfin l'objet d'un intérêt général. Combien de fois a-t-on vu les deux frères, surtout dans leur vieillesse, paraissant aux assemblées publiques, aux promenades, aux concerts, attirer tous les regards, l'attention du respect, même les applaudissements! Avec quel plaisir, avec quel empressement on les aidait à prendre place, on leur montrait, on leur cédait la plus commode ou la plus distinguée! Triomphe dont leur cœur jouissait avec délices; triomphe si doux à voir, si doux à peindre : car après la vertu, le spectacle le plus touchant est celui de l'hommage que lui rendent les hommes assemblés; et dans les rencontres ordinaires de la société, on n'aperçut jamais un des deux frères sans croire qu'il cherchait l'autre.

« A force de les voir presqu'inséparables, on disait, on affirmait qu'ils ne s'étaient jamais séparés, même un seul jour. Il fallait bien ajouter au prodige; et leur union était mise, dès leur vivant, au rang de ces amitiés antiques et fameuses qui passionnent les âmes ardentes, et dont on se permet d'accroître l'intérêt par les embellissements de la fiction. Eh! qu'en est-il besoin quand ils se sont fait mutuellement tous les sacrifices, et enfin celui d'un sentiment qui, pour l'ordinaire, triomphe de tous les autres? M. de La Curne est près de se marier; M. de Sainte-Palaye ne voit que le bonheur de son frère : il s'en applaudit; il est heureux; il croit aimer lui-même; mais la veille du jour fixé pour le mariage, M. de La Curne aperçoit dans les yeux de son frère les signes d'une douleur inquiète, mêlée de tendresse et d'agitation. C'est que M. de Sainte-Palaye, au moment de quitter son frère, redoutait pour leur amitié les suites de ce nouvel engagement. Il laisse entrevoir sa crainte; elle est partagée. Le trouble s'accroît, les larmes coulent. « Non, dit M. de La Curne, je ne me marierai jamais. » Les serments furent réciproques; et jamais ils ne songèrent à les violer.....

« O charme simple et naïf d'une scène intérieure et domestique! Combien d'autres non moins douces, non moins touchantes, oubliées et ensevelies dans le secret de cette heureuse demeure, asile de l'amitié! Pourquoi faut-il que l'âge et le tems lui en offrent de plus affligeantes et de plus douloureuses?

« Ah! la vieillesse avance; elle amène l'idée d'une séparation : la mort leur est affreuse. Ils frémissent : leurs cœurs se précipitent l'un vers l'autre; ils se serrent, se pressent avec terreur; ils mêlent et confondent leurs pleurs, leurs craintes, dirai-je leurs espérances? Il en est une qu'ils saisissent, qu'ils embrassent avec tendresse : ils sont nés à la même heure; si à la même heure la mort les unissait! Cette idée les console, les rassure. Où ils ne voient plus de séparation, la mort a disparu : l'illusion s'achève; ils osent s'en flatter; et dans l'égarement de leur douleur, ils se promettent un miracle, n'en connaissant pas de plus impossible

que de vivre séparés. Il approche toutefois, cet instant redoutable; c'est M. de La Curne, dont la santé chancelante annonce la fin prochaine.

« On tremble, on s'attendrit pour M. de Sainte-Palaye; c'est à lui que l'on court, dans le danger de son frère..., c'est lui que plaint surtout le mourant lui-même. « Hélas! dit-il, que deviendra mon frère? je m'étais toujours flatté qu'il mourrait avant moi. » O regret, peut-être sans exemple! O vœu sublime du sentiment, qui, dans ce partage des douleurs, s'emparait de la plus amère pour en sauver l'objet de sa tendresse! Vous les avez sus, Messieurs, ces détails que des récits fidèles vous apportaient tous les jours; vous avez frémi sur le sort d'un vieillard....... j'allais dire abandonné, c'est presque l'épithète de cet âge. Mais non, ses amis se rassemblent, l'environnent, se succèdent; des femmes jeunes, aimables s'arrachent aux dissipations du monde, pour seconder des soins si touchans. Il a vécu pour l'amitié: il est sous la tutelle des cœurs sensibles.

« Ah! qu'il est doux de voir démentir ces tristes exemples d'un abandon cruel et trop fréquent, ces crimes de la société qui consternent l'âme, en lui rappelant ses blessures ou lui présagent celles qui l'attendent! Avec quel soulagement, avec quel plaisir le cœur abjure ces pensées austères, ces sombres réflexions qui nous présentent l'humanité sous un aspect lugubre, qui anticipent sur la mort, en montrant l'homme isolé dans la foule et séparé de ce qui l'entoure! Un bonheur constant avait épargné à M. de Sainte-Palaye ces idées affligeantes, et en préserva sa vieillesse. C'était le prix de ses vertus, sans doute, mais surtout de cette indulgence inépuisable, universelle, qui passait dans tous ses discours, et que promettait encore la douceur de son maintien. Né pour aimer, il ne peut haïr, même le vicieux, même le méchant. Ce n'est pour lui qu'un être qui n'est pas son semblable, dont il s'écarte sans colère et presque avec chagrin: douce facilité qui, sans altérer la pureté de ses mœurs, assurait à la fois et la tranquillité de son âme et le repos de sa vie, et qui lui épargnant la peine de haïr le vice, épargnait au vice le soin de se venger. Heureux caractère qui, à moins d'être l'effet d'une raison mûrie, paisible et calme après avoir tout jugé, n'est qu'un présent de la Nature, et n'est point la vertu sans doute, mais que la Vertu même pourrait envier. C'est cette douceur de M. de Sainte-Palaye, c'est cet intérêt universel, accru par son âge et par son malheur, qui calma la violence de son premier désespoir, qui en modéra les accès, et les changea en une tendre mélancolie qu'il porta jusqu'au tombeau. Hélas! on s'étonnait qu'il s'y traînât si lentement; on reprochait à la Nature de le laisser vivre après son frère. Ah! c'est qu'il vivait encore avec lui: il l'entendait, il le voyait sans cesse.

« Vous en fûtes témoins, Messieurs, lorsqu'à une de vos assemblées particulières, chancelant, prêt à tomber, il est secouru par l'un de vous qu'il connaissait à peine; c'était un de vos choix les plus récents (Ducis). « Monsieur, dit le vieillard, vous avez sûrement un frère! » Un frère, un secours! ces deux idées sont pour lui inséparables à jamais. Toutes les autres s'altèrent, s'effacent par degrés; la douleur, la vieillesse, les infirmités affaiblissent les organes; disons tout, sa raison. Mais cette idée chérie survit à sa raison, le suit partout, et consacre à vos yeux les tristes débris de lui-même. Il n'est plus qu'une ombre, il aime encore; et semblable à ces mânes, habitans de l'Elysée, à qui la Fable conservait et leurs passions et leurs habitudes, il vient à vos séances, il vous parle de son frère, et vous respectez, dans la dégradation de la Nature, le sentiment dont elle s'honore davantage.

« Je m'aperçois, Messieurs, que l'intérêt, sans doute inséparable de ce sentiment, m'attire quelque indulgence; mais où finit cet intérêt, l'indulgence cesse et m'ordonne de m'arrêter. Et que vous dirais-je, qui pût soutenir votre attention? Rappelerais-je quelques traits, non moins précieux, du caractère de M. de Sainte-Palaye, sa bonté bienfaisante, sa générosité, d'autres vertus? Ah! l'amitié les suppose. Les vertus! c'est son cortége naturel; et celles qui ne la précèdent pas, la suivent pour l'ordinaire. Qu'importe que j'oublie encore quelques traits intéressants ou curieux de sa vie privée, de ses voyages, les honneurs littéraires qu'il reçut en France et en Italie? Eh! que sont, auprès d'un sentiment, les titres, les honneurs littéraires? Je ne vous offense pas, Messieurs? Qui d'entre vous, au milieu de ses travaux, de ses succès, dans la jouissance d'une juste célébrité, n'a point envié, plus d'une fois peut-être, les douceurs habituelles qu'une telle union répandit sur une vie si longue et si heureuse? Prestige de la gloire, éclat de la renommée, illusions si brillantes et si vaines, si recherchées et si trompeuses, auriez-vous rempli ses jours d'une félicité si pure et si durable? Ah! l'amitié, plus fidèle, ne trompa point M. de Sainte-Palaye; elle fut le bonheur de sa vie entière, et non le mensonge d'un moment. Son ami lui peut échapper, comme tous les biens nous échappent; mais l'amitié lui reste, et n'accuse point l'erreur de ses plaisirs passés. Elle lui coûte des regrets, mais non celui d'avoir vécu pour elle; et ses regrets encore, mêlés à l'image qui les rend chers à son cœur, reçoivent de cette image même le charme secret qui les tempère, les adoucit, et les égare en quelque sorte dans l'attendrissement des souvenirs.

« Que dis-je? O consolation! ô bonheur d'une destinée si rare! c'est l'amitié encore qui veille sur ses

derniers jours. Il pleure un frère, il est vrai, mais il le pleure dans le sein d'un ami qui partage cette perte, qui la remplace autant qu'il est en lui, qui lui prodigue jusqu'au dernier moment les soins les plus attentifs, les plus tendres ; ajoutons, pour flatter sa mémoire, les plus fraternels. C'est parmi vous, Messieurs, qu'il devait se trouver, cet ami si respectable (Bréquigny), ce bienfaiteur de tous les instans, qui, chaque jour et plusieurs fois chaque jour, abandonne ses études, ses plaisirs, pour aller secourir l'enfance de la vieillesse. Vos yeux le cherchent, son trouble le trahit : nouveau garant de sa sensibilité, nouvel hommage à la mémoire de l'ami qu'il honore et qu'il pleure. »

Nous avons tenu à reproduire les paroles pathétiques prononcées devant l'Académie Française par un auteur qui avait connu de Sainte-Palaye et qui pouvait apprécier les qualités de cette noble nature et de ce cœur d'élite. On peut dire avec vérité que ce savant n'a vécu que pour l'amitié fraternelle et pour l'étude. Il a accompli sa destinée et laissé après lui un nom illustre. Son livre sur la *Chevalerie* lui avait valu une réputation d'historien, mais son *Dictionnaire historique de l'ancien Langage français* le place au premier rang des philologues qui ont étudié notre ancienne langue (1).

*
* *

Sainte-Palaye était de l'école de ces Bénédictins et de ces savants du XVIIe et du XVIIIe siècles qui consacraient leur existence entière à l'étude. Son œuvre est gigantesque. La liste de ses ouvrages, imprimés ou manuscrits, est fort longue ; mais que dire, en songeant que plusieurs de ses ouvrages ne comprennent pas moins de cinq, de dix, de quinze volumes in-folio, et que deux manuscrits de son *Glossaire françois* forment, l'un 30 volumes in-folio et l'autre 61 volumes in-4° !

Comme nous l'avons dit, de Sainte-Palaye n'est pas seulement un érudit philologue, il est aussi historien. Nous avons placé à la fin de son *Glossaire* deux mémoires, l'un sur la langue françoise des XIIe et XIIIe siècles, l'autre sur la vie de Froissart.

Nous ne saurions mieux terminer cette biographie de Sainte-Palaye, qu'en reproduisant une lettre de l'abbé Barthélemy, dans laquelle l'illustre auteur du *Voyage d'Anacharsis* juge, avec sa haute autorité, le *Glossaire de l'ancienne Langue françoise*. Cette lettre, datée du 31 janvier 1764, a été publiée dans les *Portraits intimes* des frères de Goncourt (page 480, appendice). La voici :

« .... M. de Sainte-Palaye va enfin commencer l'impression de son dictionnaire immense de la langue françoise depuis le XIIe siècle jusqu'au règne de Louis XIV. C'est un ouvrage de quarante ans, et d'un travail si prodigieux, qu'il est difficile de concevoir qu'un homme seul ait pu former et exécuter ce projet. Ne remarquez-vous pas, mon cher ami, qu'on dit sans cesse que notre nation ne s'occupe que d'objets frivoles et que notre littérature est aussi légère que notre caractère ? Je doute cependant que chez aucun peuple on fasse, à présent, d'aussi grandes entreprises que chez nous ; nous avons peut-être trente Bénédictins occupés de gros ouvrages, tels que la collection des *Historiens de France,* le *Gallia Christiana,* la *Diplomatique,* les *Histoires des Provinces,* les éditions des Pères, etc. Outre le travail continu des Académies, combien de

(1) Vers 1750, Mme Doublet tenait son salon au couvent des filles Saint-Thomas, dans un appartement où elle passa quarante ans de suite sans sortir. Là présidait, du matin au soir, Bachaumont, coiffé de la perruque à longue chevelure, inventée par le duc de Nevers. Là siégeaient l'abbé Legendre, Voisenon, le courtisan de la maison, *les deux Lacurne de Sainte-Palaye,* les abbés Chauvelin et Xaupi, les Falconet, les Mairan, les Mirabaud, tous *paroissiens* arrivant à la même heure, s'asseyant dans le même fauteuil, chacun au-dessous de son portrait. Sur une table, deux grands registres étaient ouverts, qui recevaient de chaque survenant l'un le positif et l'autre le douteux, l'un la vérité absolue et l'autre la vérité relative. Et voilà le berceau de ces nouvelles à la main qui, par le tri et la discussion, prirent tant de crédit, que l'on demandait d'une assertion : « Cela sort-il de chez Mme Doublet ? » Et comme ces nouvelles, copiées par les laquais de la maison, couraient la ville et s'envoyaient en province par abonnement de 6, 9 et 12 livres par mois, comme elles étaient, sous le nom de la *feuille manuscrite*, une sorte de petite presse libre qui ne ménageait point les critiques au gouvernement, le lieutenant de police s'occupait fort, dès 1753, d'arrêter les nouvelles de Mme Doublet et de modérer le ton de son salon. « Mais Mme Doublet n'écoutait ni les représentations de d'Argenson, ni les menaces de son neveu, M. de Choiseul ; elle ralliait de nouveaux frondeurs, Foncemagne, Devaux, Mairobert, d'Argental ; des frondeuses, qui s'appelaient Mmes du Rondet, de Villeneuve, de Beseval, du Bocage. Et cette petite Fronde, qui allait devenir quelques années plus tard le journal de Bachaumont, recommençait, dans son salon, plus vive, animée, enhardie. » (Edm. et J. DE GONCOURT, *la Femme au XVIIIe siècle*, p. 475 et 476.)

particuliers se livrent à de longs et pénibles travaux, combien de découvertes dans la géométrie, l'histoire naturelle, les langues orientales !.... Et vous riez sans doute lorsque vous entendez dire que la littérature françoise ne produit que des petites brochures ! »

Oui ! l'entreprise de Sainte-Palaye est grande ; nous pouvons dire que c'est un véritable monument élevé à notre ancienne langue, et qu'il a fallu à ce savant autant de courage que de persévérance pour terminer une œuvre aussi colossale, digne de figurer à côté du *Glossarium* de Du Cange.

Nous devons une profonde reconnaissance aux souscripteurs qui nous ont permis de terminer ce grand ouvrage. Grâce à leur concours, nous sommes parvenus à publier ces précieux manuscrits appelés à rendre de si grands services à tous les érudits qui veulent connaître la signification des anciens termes de la langue française.

L. FAVRE et L. PAJOT.

La Curne de Sainte-Palaye et Etienne Barbazan

Le *Bulletin de la Société des Sciences historiques de l'Yonne*, de l'année 1858, contient des détails sur les rapports qui ont existé entre La Curne de Sainte-Palaye et Barbazan, au sujet des Glossaires que chacun de ces deux savants avait composés. Cet article, dû à la plume de M. Déy, nous a paru devoir figurer à la suite de la biographie de La Curne de Sainte-Palaye :

« Les révolutions littéraires, pas plus que les révolutions politiques, n'arrivent comme un hasard brutal. Elles sont l'expression, à son degré le plus énergique, d'un besoin nouveau, d'un perfectionnement, d'une réparation. Les causes mêmes n'en sont point tellement secrètes, que les esprits éclairés ne les voient approcher et grandir et ne pressentent le terme où doit aboutir l'effet qu'elles préparent. Il a été donné à notre siècle de dégager la littérature des chaînes de fleurs fanées dont l'empêtrait la mythologie antique ; d'avoir de l'imagination, de l'esprit, du génie sans la permission des Grecs et des Romains, et de constituer en quelque sorte notre nationalité littéraire. Mais si quelques grands écrivains ont opéré cette révolution et l'ont consacrée par des œuvres immortelles, il s'en faut qu'ils aient été les premiers à s'insurger pour la cause qu'ils ont fait prévaloir, et la gloire du triomphe doit rétroagir jusqu'à ceux qui ont, les premiers, arboré un nouveau drapeau. A ce point de vue, Etienne Barbazan, né à Saint-Fargeau, en 1696, mérite d'être signalé à la reconnaissance publique.

« L'étude approfondie de la langue et des patois de la France, depuis le XIIe jusqu'au XVIe siècle, l'ayant excité à la recherche d'œuvres littéraires perdues dans les bibliothèques, et lui ayant révélé des beautés originales qui n'existaient pas pour nous, parce que nous étions inhabiles à les comprendre, Barbazan acquit un genre de science qui le fit remarquer des savants et l'attira au milieu d'eux à Paris.

« A cette époque, l'abbé Péreau avait formé lui-même un recueil d'antiquités littéraires, disposé par ordre alphabétique, et l'avait publié jusqu'à la lettre C. Barbazan s'associa à Graville et à l'abbé de la Porte pour la continuation de cet ouvrage, qui parut l'année 1745 et les années suivantes, en 24 volumes in-12.

« En 1756, il publia seul un nouveau recueil sous ce titre : *Fabliaux et Contes des Poëtes françois des* XIIe, XIIIe, XIVe *et* XVe *siècles, tirés des meilleurs auteurs.* Paris, Vincent, 3 vol. in-12. Il avait, à la même époque, réuni les matériaux d'un glossaire considérable, lorsqu'un autre savant, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, du même âge, du même diocèse que lui, dont les immenses travaux avaient également pour but de révéler les trésors de notre littérature, de nos antiquités, de notre histoire nationale, de nous y attacher enfin en nous arrachant à nos préférences systématiques pour les Grecs et les Romains, fit paraître le prospectus, en 32 pages in-4°, d'un *Glossaire de la Langue françoise.* Ce savant était La Curne de Sainte-Palaye, né à Auxerre, en 1697.

« Barbazan éprouva une vive contrariété de cette annonce ; mais, en homme du métier, il sentit le côté faible du travail de son antagoniste et, sans le signaler directement au public, ce qui aurait en quelque sorte exclu l'idée d'antériorité, il fit annoncer lui-même, dans son œuvre en cours d'exécution, et à la même date de 1756, la remise, entre les mains de son libraire, du *manuscrit entièrement fini d'un nouveau Trésor de Borel* ou *Dictionnaire de tous les Termes de l'ancienne Langue française usités dans les* XIIe, XIIIe, XIVe, XVe et XVIe *siècles.* 2 vol. in-folio.

« Cet avis s'expliquait, du reste, en ces termes : *On y verra les variations de notre langue, l'auteur ayant eu soin de marquer les différents siècles où les auteurs qu'il cite ont écrit...... On donnera enfin, dans la préface, des modèles sur les différentes écritures de chaque siècle pour faciliter la lecture des écrivains de ces siècles.*

« C'étaient là, précisément, les lacunes que laissait apercevoir le prospectus de Sainte-Palaye.

« Celui-ci s'émut à son tour et ses amis bien davantage encore. Bréquigny, notamment, lui fit remarquer que son glossaire avait le défaut de tous les lexiques, celui de donner les diverses acceptions d'un mot sans en faire l'historique et sans préciser la date de ses variations. Sainte-Palaye sentit la justesse de la critique et, en homme de cœur, il se prit à recommencer son travail ; et quel travail, grand Dieu! Soixante-un volumes in-4° ! Il s'adjoignit toutefois un collaborateur ; mais, quelques efforts qu'ils fissent l'un et l'autre, l'ouvrage n'avançait pas, parce qu'il fallait sans cesse remonter aux sources.

« Barbazan éprouvait, de son côté, des difficultés d'une autre nature : son œuvre avait-elle réellement trouvé un éditeur ? Il est permis d'en douter. N'avait-elle que deux volumes in-fol. comme il l'avait annoncé ? C'était moins sûr encore. Quel succès de concurrence pouvait-elle enfin raisonnablement espérer, en tenant compte de la position éminente que Sainte-Palaye occupait dans la science, de ses relations dans le monde et de sa fortune personnelle ?

« Tout cela était fort embarrassant ; Barbazan le comprit, aussi fit-il proposer à Sainte-Palaye la vente de son manuscrit. Le prix fut discuté, convenu même, mais une circonstance restée inconnue empêcha la réalisation de l'acte.

« A la mort de Barbazan, son manuscrit fut cédé au marquis de Paulmy, qui s'en servit pour ses travaux personnels, puis le céda à la Bibliothèque royale, qui le céda à la Bibliothèque de l'Arsenal. La première partie toutefois a disparu et c'était à coup sûr la plus intéressante. Elle contenait un traité complet de paléographie et une série de notes biographiques sur les écrivains français des premiers âges, suivies du catalogue de leurs ouvrages. A-t-elle été perdue pour tout le monde ?

« L'œuvre rivale de Sainte-Palaye ne fut guère plus heureuse. Arrivé en terme, à 1780, après 24 ans de travail à nouveau, le premier volume fut imprimé. Il contient 735 pages in-f°, en 1470 colonnes, finit au mot *asseureté* et coûta une somme si considérable, que ni un éditeur, ni les héritiers de l'auteur, qui mourut l'année suivante, ne voulurent continuer la publication. Les deux œuvres, du reste, ont conservé entre elles la distance sociale qui séparait les deux hommes : l'une est réunie dans de modestes portefeuilles, l'autre forme une longue suite de volumes reliés. »

Au moment où M. Déy publiait ces réflexions, les manuscrits de La Curne de Sainte-Palaye reposaient encore sur les rayons de la Bibliothèque nationale. Ce n'est qu'un siècle après la mort de ce savant, que son Glossaire a trouvé un éditeur et a pu être révisé et achevé en quelques années. Mais que de difficultés cet éditeur a eues à surmonter ! que de luttes il a dû soutenir ! Peut-être un jour les fera-t-il connaître ; mais dès à présent il doit offrir sa gratitude aux savants, aux amis des lettres et aux souscripteurs qui l'ont encouragé et lui ont permis de terminer un ouvrage qui a déjà pris rang à côté des plus remarquables Glossaires.

L'œuvre de Barbazan est encore inédite. Nous avons le projet de la publier un jour, et de placer, à côté du Dictionnaire de La Curne de Sainte-Palaye, le Glossaire de Barbazan. Un travail très complet a déjà été exécuté, d'après ces manuscrits, par un savant modeste qui nous a exposé le plan de ce Glossaire ; mais nous avions déjà préparé la nouvelle édition du *Glossarium* de Du Cange que nous mettons sous presse.

Comme notre devise est *laboremus*, si Dieu nous prête assez longue vie, nous publierons le Glossaire de Barbazan, appelé à figurer, dans les bibliothèques, à côté du Dictionnaire de La Curne de Sainte-Palaye.

Ce ne seront plus alors deux rivaux, mais deux savants unis pour nous permettre de connaître notre vieille langue française si remplie de difficultés, mais d'une étude si attrayante.

L. FAVRE.

NOTICE SUR ANTOINE OUDIN

Antoine Oudin a publié un ouvrage qu'il a intitulé très justement *Curiositez françoises pour supplément aux Dictionnaires.* En effet, ce petit livre rare et curieux est un supplément très utile aux dictionnaires, et nous avons jugé que sa place était indiquée à la suite du *Glossaire* de La Curne de Sainte-Palaye, dans lequel cet auteur est si souvent cité.

Les *Curiositez françoises*, comme le sous-titre l'indique, sont un *Recueil de plusieurs belles propriétez, avec une infinité de proverbes et quolibets pour l'application de toutes sortes de livres.*

Antoine Oudin s'est attaché à réunir les proverbes, les adages qui faisaient la joie et les délices de nos aïeux. Beaucoup sont gaulois, et même très gaulois; ils ont une grande parenté avec les causeries de Rabelais ; mais enfin c'était le langage de nos pères, et si les paroles étaient libres, leurs actes certes valaient mieux que nos mœurs du jour. Cependant nous avons cru devoir supprimer quelques quolibets qui nous ont paru par trop salés ; nous avons bien peu élagué, et si nous n'avons pas opéré de plus grand ravage dans les pages de ce petit livre, c'est que nous savons qu'un Glossaire s'adresse à des personnes dont l'esprit mur et sérieux ne peut recevoir aucune atteinte d'expressions libres, qui ne retracent point d'actions obscènes.

Les biographes nous ont laissé peu de détails sur Antoine Oudin, dont les travaux philologiques méritaient cependant d'attirer leur attention. Voici les quelques notes que nous avons pu recueillir concernant cet auteur :

Antoine Oudin était fils de César Oudin, secrétaire et interprète de langues étrangères, il remplaça son père dans cette charge. Le roi Louis XIII l'envoya en Italie ; il résida assez longtemps à la cour de Savoie et à Rome, où le pape Urbain VIII le reçut dans son intimité.

A son retour en France, il trouva de nombreux protecteurs ; son ouvrage des *Curiositez françoises* avait été bien accueilli, et on l'avait jugé utile à notre ancienne langue et digne de figurer dans les bibliothèques. Louis XIV, qui avait entendu parler des profondes connaissances de la langue française et de la langue italienne, le prit pour professeur. Ce roi, passionné pour les belles et grandes créations dans les arts et la littérature, aimait peu les études sèches et arides ; aussi ne saisit-il que très imparfaitement la langue italienne.

Oudin mourut le 11 février 1653. Voici la liste de ses ouvrages :

I. *Curiositez françoises, pour servir de supplément aux Dictionnaires,* ou *Recueil de plusieurs belles propriétés, avec une infinité de proverbes et quolibets pour l'explication de toute sorte de livres;* deux édition imprimées à Rouen, en 1649 et en 1656, format petit in-8°.

II. *Grammaire françoise rapportée au langage du temps,* Paris, 1633, et Rouen, 1645, in-12.

Baro, Duryer, et plusieurs autres membres de l'Académie françaises récemment fondée, citèrent cet ouvrage avec éloge.

III. *Recherches italiennes et françoises,* ou *Dictionnaire italien-françois et françois-italien,* Paris, 1640, 2 vol. in-4° ; augmenté par Veneroni, Lyon, 1698.

IV. *Trésor des deux langues espagnole et françoise,* ou *Dictionnaire espagnol-françois et francois-espagnol,* ibid. 1645, in-4°.

V. *Histoire des guerres de Flandre,* traduite de l'italien du cardinal Bentivoglio, ibid. 1634, in-4°.
Ce travail ne comprend que la première partie de l'original, et se termine à la victoire remportée par Don Juan d'Autriche, en 1578.

Oudin était un savant actif et laborieux. Toute son existence fut consacrée au travail et à des recherches sur les langues française et italienne. Son livre des *Curiositez francoises* a eu l'honneur de la réimpression, et nous croyons répondre au désir des souscripteurs du Dictionnaire de La Curne de Sainte-Palaye, en reproduisant cet ouvrage devenu très rare et qui mérite d'être consulté, car c'est un répertoire complet des proverbes, adages et quolibets de notre vieille langue.

L. FAVRE.

Liste des Souscripteurs au Dictionnaire de La Curne de Sainte-Palaye.

	Nombre d'exemplaires.
Archives des Côtes-du-Nord	1
Anthouard	1
Audiffret-Pasquier (duc d')	1
Aumale (duc d')	1
Armaing, libraire	1
Asher, libraire	4
Ansart	1
Augé, libraire	1
Baer, libraire	2
Barthès et Lowell, libraires	3
Baudry, libraire	1
Bailly-Baillière, libraire	1
Beaumont	1
Barthès, libraire à Montpellier	1
Beauvais-Allo, libraire	1
Beghin (Honoré), libraire	3
Belhatte, libraire	1
Benda, libraire	1
Berger, libraire	1
Bibliothèque de la ville de Paris	1
Bibliothèque de la préfecture de la Seine	1
Bibliothèque de l'Institut	1
Bibliothèque Mazarine	1
Bibliothèque de l'Université	1
Bibliothèque de Neufchâtel	1
Bibliothèque de Chartres	1
Bibliothèque d'Arras	1
Bibliothèque de Pau	1
Bibliothèque des Pères Jésuites	1
Bibliothèque de Tours	1
Bocca, libraire	1
Bocquet, libraire	1
Bormann (de)	1
Borrani, libraire	2
Boucher	1
Boudon	1
Bion, libraire	1
Bossange, libraire	1
Brachet	1
Bridau et veuve Charrot, libraires	2
Brockhaus, libraire	3
Caillé (Adolphe)	1
Cathabard, libraire	3
Chantelauze (de)	1
Chevalier, libraire	2
Chevalier (l'abbé)	1
Chossonnery	1

	Nombre d'exemplaires.
Clouzot (L.), libraire à Niort	36
Cocheris	1
Collay-Ribou, libraire	1
Collin et Cie, libraires	1
Conquet, libraire	3
Coulet, libraire	4
Courajod	1
Courtilloles (de)	1
Courtat	1
Dacquin, libraire	1
Damogeot-Pelletier, libraire	1
David, libraire	1
Defrémery, de l'Institut	1
Delagrave, libraire	1
H. Delaroque, libraire	2
Dentu, libraire	1
Derivaux, libraire	1
Didot, libraire	1
Dorbon, libraire	1
Douin	1
Drujon	1
Duchesne	1
Duclos, libraire	1
Dufour	1
Dulau, libraire	3
Dumaine, libraire	1
Duval	1
Deligne, libraire	2
Engeleke, libraire	1
Le président Favre	1
De Flammare	1
Ferriot	1
Galliot, libraire	1
Gauthier (l'abbé)	1
Georg, libraire	4
Gillier, libraire	1
Gaulon, libraire	1
Germain et Grassier, libraires	1
Gerold, libraire	5
Grosjean-Maupin, libraire	1
Guerin, libraire	2
Guesnon	1
Hachette, libraire	3
Held-Balzinger, libraire	1
Herluison, libraire	1
Hippeau	1
Host, libraire	3

	Nombre d'exemplaires.
Huet, libraire	1
Jacquemin, négociant	1
Joanin (le docteur)	1
Kramers, libraire	2
La Broise	1
Lacuve	1
Lachesnais (de)	1
Lacroix (Paul)	1
Lachasnal, receveur des finances	1
Lacroix, libraire	3
Lafenestre	1
Lafforgue, libraire	2
Le Charpentier (Gustave)	1
Lamarche, libraire	5
Leleu, libraire	1
Lemoigne, libraire	5
Le Soudier, libraire	5
Liepmannssohn, libraire	1
Loescher, libraire	3
Lemaître, libraire	1
Long	1
Ministère de l'Instruction publique	10
Maillard, libraire	1
Mareuse	1
Maresq jeune	1
Marpon et Flammarion, libraires	1
Marqueste, libraire	1
Marty-Lavaux	1
Meteric, libraire	1
Matton, libraire	1
Mellier, libraire	5
Mesnager, ingénieur	1
Meyer, libraire	1
Michel et Medan, libraires	1
Minoret	1
Moisy (H.)	1
Molard	1
Monceau, à Auxerre	1
Monod	1
Morel	1
Morel-Fatio	1
Muquardt, libraire	3
Musset	1
Nuret, libraire	2
Nutt, libraire	1
Nilson, libraire	1

	Nombre d'exemplaires.
Noiriel, libraire	1
Odiot	1
Ollivier, libraire	2
Otto Horrassovitz, libraire	2
Otto Lorenz, libraire	2
Parker, libraire	2
Pajot	1
Paris (Gaston), de l'Institut	1
Patinot	1
Patrice Salins	1
Pedone Lauriel, libraire	2
Pellechat, libraire	2
Pepin-Lehalleur	1
Pinson	1
Poinsignon, libraire	3
Popelin (Claudius)	1
Poulain	1
Prarond	1
Quaritch, libraire	2
Raynaud	1
Reinwald, libraire	5
Renouard, libraire	1
Riant	1
Ribault, libraire	3
Ristelhuber	1
Rochambeau (de)	1
Rosny (de)	1
Rube (Maxe), libraire	2
Ruble (de)	1
Saint-Denis et Mallet, libraires	1
V. Sardou, de l'Académie	1
Schneider, libraire	5
Thorin, libraire	2
Tarneau, notaire	1
Terquem	1
Treuttel et Wurtz, libraires	1
Trubner, libraire	2
Tumerel, libraire	1
Twietmeryer, libraire	6
Vandaeuvre (de)	1
Van Laer	1
Vuylesteke, libraire	2
Verdier, libraire	3
Vitu	1
De Vriès	1
Wistendorp	1

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

DE

L'ANCIEN LANGAGE FRANÇOIS

T

Tabac. Du Verdier, bibl. p. 1065. De *tabaco*, employé par les habitants de S. Domingue, pour désigner l'instrument avec lequel ils fumaient. (Hist. des Voyages, in-4°, XII.)

Taballe. Timballe. (Oudin.)

Tabaque. Nicotiane, petun, herbe médicinale. (Nicot.)

Tabar. Espèce de manteau :

> Tes peres embla un *tabar*
> Por qoi il fu pendu à Bar. *(Ms. 7218, f. 214.)*

Tabarin. Bouffon. (Oudin.)

Tabart. Le même que *tabar* : « *Tabart* de « velour figuré noir, fourré de martres sebelines. » (Jean de Saintré, p. 224.)

> Chascun en quiert et veut sçavoir
> Que je ai fait de mon avoir
> Et comment je suis si despris
> Que n'ai chape, ne mantiau gris,
> Cote, ne surcot, ne *tabart*. *(Ms. 7218, f. 213 a.)*

Tabary. Tabarin ; il était ainsi nommé de son manteau (*tabar*) en serge verte : « Anciennement « les grands seigneurs et le peuple prenoient un « singulier plaisir à ouir des personnes qui de leur « gorge et estomach contrefaisoient ou imitoient « le jargon ou le cry ou le chant des bestes, de « quoy aujourd'huy n'est resté, sinon Jean des « Vignes, *Tabary* et Franc à Tripe. » (Bouchet, Serées, II, p. 24.)

Tabellion. Notaire seigneurial : « Les notaires « royaux pourront passer des actes de ce qui aura « esté fait par devant les officiers royaux, et deli- « vrer ces actes aux parties, ce qui ne sera pas « permis aux *tabellions*. » (Ord. I, p. 568.)

Tabellionage. Tableau affiché publiquement, dans lequel les femmes séparées, en Normandie, sont obligées de se faire inscrire, suivant les règlements de 1555 et de 1600.

Tabellionnage, dans Colgrave. Charge de tabellion.

Tabellionné. Etude de tabellion : « Nos roys « ayant transporté en eux tout ce qui estoit de « l'authorité publique des villes, ils estimerent les « greffes et *tabellionnez* estre de leur vray estoc et « domaine. » (Pasq. Rech. II, p. 349.)

Tabellionner. Recevoir les contrats en qualité de tabellion. (Cotgrave.) — « Que les dits papiers « censiers fussent signez, *tabellionnez*, seellez. » (N. C. G. III, p. 290.)

Tabernacle. 1° Armoire qui remplaça le sinsecier pour abriter les hosties consacrées ; d'abord placée à gauche du chœur, elle fut ensuite placée au milieu de l'autel : « La coupe d'or, et le *taber-* « *nacle* d'argent doré à .III. chaesnes d'argent. » (Inv. de la Ste Chap. an. 1376.) — « Plus feroit autour « de la dite sepulture des images, tant pleurans « que angeloz sur lesquels angeloz il feroit des « *tabernacles*. » (Etat des offic. des ducs de Bourg. p. 226.) — 2° Dais : « Pres des joustes avoit faict « ung eschaffault moult riche là où le roy fut « couronné le lendemain, et si avoit par dessus ung « *tabernacle* couvert d'un drap d'or, et par dessuz « avoit deux couronnes moult riches, et qui repre- « sentoient que lendemain devoient estre couronnez « Pelleon et Dace. » (Percef. II, f. 147.) — 3° Boutique en plein vent : « Quand les rues sont estroites, « ilz contraignent les ditz galands à passer par « autres, et ne peuvent aucunes fois à cause de « leurs dits *tabernacles* (des pâtissiers) approcher « de leurs dittes dames pour leur dire adieu. » (Arest. amor. p. 372.)

Tabian. Propre aux gens malades de consomption. (Rab. dans Cotgr.)

Tabide. Malade de consomption : « Laict d'une « anesse est souverain pour les *tabides*, goutteux « et envenimez. » (Bouchet, Serées, p. 424.)

Tabifier. Consumer. (Cotgr.)

Tabis. Etoffe de soie moirée :

J'ay draps de soye et *tabis* ;
J'ay draps d'or et bleus et bis ;
J'ay mainte bonne chosette ;
Dites moy se je suis belle. *(Desch. f. 174.)*

Tablage. Assemblée de convives. (Cotgr.)

Tablature. Table d'un instrument à cordes : « Le ventre et la *tablature* d'un luc ou autre instrument semblable. » (Rob. Est.)

Table. 1° Planche (sens du latin *tabula*) : « Quant « les galies furent depecies, li Sarrazins firent du « merrien et des *tables*, mas et mantiaux,..... roies, « couvertes ; et des arbres firent engins pour geter « dans le chastel. » (Martèn. Contin. de G. de Tyr, V, c. 732.) — [2° Table :

Et la *table* à mengier.
Se li covient en haut
Le chasier sus le baus. *(Oustill. au Villain.)*]

3° Tablettes :

Virge qui es sacrée del santissime esperite,
Se la tres grant douçor envers moi ne s'abite,
Toute emportera m'ame, ne li ert escondite,
Deables qui l'a ja en ses *tables* escrite. *(Ms. 7218, f. 192.)*

4° Généalogie :

Karlemainne li rois de France,
Si com l'ystoire veritable
Le m'a devisé par la *table*
Qui a S. Denis est assise
El propre tresor de l'eglise. *(G. Guiart, f. 137.)*

5° Bureau d'échange :

Avarice a le jor portée
De la table à un Caoursin. *(Ms. 7615, II, f. 190.)*

En cel an (1316), chose merveilleuse,
Quant bel monnoie precieuse
Revestue, dorée à tour
Fu emprisonnée en la tour
Au roy et mis en son tresor
Et fu tout blanc argent et or
Monnoie ; et lors demora
L'aingniau d'or que l'en courra,
Parisis et tornois de *table*. *(Ms. 6812, f. 82.)*

6° Jeu de trictrac :

Aux eschez, aux dez et aux *tables*
Joueurs en rien ne sont estables. *(Desch. f. 404.)*

Ne jurés mie de le fait
Dist li un, maint mentent qui jurent ;
Li debonnaire s'en parjurent
Serrement de dés et de *tables*
Ne doivent mie estre estables. *(Desch. f. 393.)*

7° Plan incliné : « Des pavoys, des picqs, des « pelles, tranches, *tables*, pour remuer vostre artil« lerie, je m'en rapporte aux maistres de l'artillerie. » (Le Jouv. ms. p. 238.) — 8° Paume de la main, en chiromancie : « Ayant bien et à loisir veu « et soigneusement consideré toutes les lignes, « mots, triangles, quadrangles et *tables* de la main « du roy. » (Strapar. t. II, p. 186.) — 9° Domaine : « Après la mort du duc d'Orleans, le roy de France « par le conseil du parlement *retraict à sa table* le « comté de Dreuves, .. .et toutes les dittes terres « que le roy autrefois lui avoit données sa vie « durant tant seulement. » (Monstrel. I, p. 32.) — « Par faute de service ou rante non payée, pour le « seigneur retraire à son domaine, que les ruraux « appellent à sa *table*, et charue le tenement qui « est tenu de luy. » (Bouteill. Som. rur. p. 501.) — « Serjans de la *table* ou de la meson. » (Anc. Cout. d'Orl. p. 464.) — 10° Service, table servie : « Après « ce que les *tables* furent levées. » (Jean de Saintré, 21.) — « Sur l'apport de la seconde *table*, Panurge « en profunde reverence dist. » (Rabel. II, 151.) — « La *tierce table* qui est à la fin du repas. » (Tri. de la Noble dame, f. 115.) — « Il tenoit (de Bonnivet, « colonel des bandes en Piémont) ordinairement « très bonne et longue *table*, bien garnie à tous « venans, car c'est ce que le soldat demande ; et « puis ordinairement *tables* et dez de colonels ; « aucuns disent *tables* de capitaines. » (Brant. Cap. fr. IV, 329.) — 11° « *Table* de marbre, » juridiction du Châtelet de Paris. En 1359, il y avait deux tables de marbre au palais ; l'une était dans la cour du palais, car d'après la chron. de St Denis, les cadavres des seigneurs tués dans la chambre du palais furent traînés devant la pierre de marbre en la cour du palais ; on pouvait les voir de la chambre du dauphin ; il y avait une autre table de marbre dans les salles du palais. (Ord. III, p. 347, note E.) — [Cette juridiction était partagée en trois tribunaux : celui du connétable, puis des maréchaux de France ; celui de l'amiral et celui du grand forestier représenté plus tard par le grand maître des eaux et forêts.] — 12° « *Table* entière, » famille dont le père et la mère étaient vivants : « Par la ditte coutume, « en la ditte ville (St Omer) et chaingle d'icelle, en « ligne directe ascendante pere ou mere ne sont « heritiers de leurs filz ou filles, sauf quand la « *table* est enthiere. » (N. C. G. I, p. 297.) — « Les « freres et sœurs de la *table entiere* la moitié « d'avant part, et les mesmes avec les autres freres « et sœurs du demy lit. » (N. C. G. I, p. 306.) — Si l'un des deux auteurs mourait, la table était rompue : « Si la *table* estoit rompue, les biens des « dits enfans succederoient à leurs autres plus pro« chains parens » (N. C. G. I, p. 297.) — 13° « *Table* « franche, » héritage franc d'impôts : « Villainailles « ne femmes ne se doivent entremettre de droits « ne de coustumes... ne ne doivent estre tesmoins « d'explès de cour, ainçois doivent estre prouvées « par nobles gens ou par bourgois de noble ances« serie qui ont accoustumé à vivre honnestement « et tenir *table franche* comme gentilshommes. » (Anc. Cout. de Bret. f. 89.) — 14° [« *Table* ronde, » joûtes chevaleresques : « En l'an 1330 le jour de « Nostre Dame mi aoust allerent pluseurs bourgeois « de Valenciennes à une *table ronde* qui fut faitte « à Paris. » (Réc. d'un bourg. de Valenc. p. 49.) — « ...En l'an 1331... ledit sire Jaques (de Corbry), roy « de la *table ronde* fut appellé le roy Galehos, qui « jadis conquist trente roys. » (Id. p. 50.)]

Un jor dist à la dame que jouer en iroit
A une *table ronde*, où trois jors demorroit.
Ms. 7218, f. 310.

15° « *Table* d'honneur, » table principale dans un festin ; elle était de deux pieds plus haute que les autres : « Le maistre de Prusse tenant une grande « feste à la Chandeleur 1373, après une belle expé-

« dition faite par les François et autres, fit couvrir « la *table d'honneur* et voult qu'à cette table fussent « assis douze chevaliers de plusieurs royaumes. » (Hist. de Louis de Bourbon, p. 76.) — 16° « *Tables* « basses, » tables entourant la table principale :

En la salle en est retornée
Qui s'est richement atornée
Et les *tables basses* assises,
Et les blanches napes sus mises,
Et emprez les mets apportés. *(Fabl. du f. S. Germ. 253.)*

17° « *Table* de la mer, » ancien droit seigneurial établi par les comtes de Provence sur les marchandises et denrées introduites dans Marseille par l'importation ou l'exportation étrangère : « Tels « fouages, peages des rivieres, entrées de grosses « denrées, *tables de la mer*, et autres revenus de « France. » (Mém. de Sully, VII, 35.) — 18° Compagnie :

Lor dira sa sentence qui est ferme et estable,
Et dira comme juge parole esperitable
Fuiez li maleoit
En paine pardurable
Avecques les deables
Si soiez de leur *table*. *(Ms. 7615, II, f. 143.)*

19° « *Table* peinte, » tableau, dans Bouteill. Som. rur. p. 254.

20° *Expressions et proverbes :* « *Table* ronde oste « le debat, » il n'y a point de jaloux à une pareille table. (Cotg.) — « Tenir *table* ronde à tous venans » (J. Bouciq. p. 62.) — « *Table* d'abbé, de prelat. » (Apolog. d'Hérodote, p. 356.) — « De grosse *table* à « l'estable, » de prodigue on devient valet d'écurie. (Oudin.) — « *Table* sans sel, bouche sans salive. » (Cotgrave.) — « *Table* vaut escole notable. » (Id.) — « *Tables* rabbatues, » jeu de la reine, doublet. (Id.) — « Estre de *table*, et n'oser manger, » être timide, gueux. (Cotgr.)

Tableau. 1° Reliquaire à volets : « Deux *tableaux* « d'yvoire à porter la paix... Uns *tableaux* d'argent « doré, fermans à charnieres, où il y a plusieurs « reliques, aornée de menue pierrerie et de pelles. » (Inv. de la Ste Chapelle, an. 1376.) — 2° Equivoque grossière :

Or m'aprenez, mon doulz ami,
Cest art ; lors la touche et mesure ;
Les *tableaux* de son livre ouvri,
Sa plume y bouta roide et dure. *(Desch. f. 311.)*

Tablée. Ensemble de convives :

Lors trouvera toute pleine *tablée*
De gens assis sur la belle herbe vert. *(Cretin, 39.)*

Tablel. Tableau : « Prit ses lettres qu'il portoit « et les mit en ung profond *tablet* d'une table de « bois, puis les couvrit de cire par dessus. » (Chr. de S. Denis, I, p. 59.)

Tablet. Enseigne : « Qu'es lieux de chascune « maison soit faicte une haulte croix et notable de « pierres gravées, et en chacune d'icelles soit faict « un gros et fort *tablet* ou quel soit escrite la des- « truction et la cause d'icelle ; et qu'au lieu où « monseigneur d'Orleans fust occis, soit fait une « croix semblable aux autres dessus dittes, en « laquelle soit un *tablet* et escrit comme dit est. » (Monstrel. I, f. 70.)

Tabletier. Changeur qui étale ses pièces de monnaie sur une tablette : « Que nulz billonneurs, « *tabletiers*, merciers errants, qui orfevrez ne « soyent, ne se puissent mesler de vendre ne ache- « ter aucunes choses d'or ne d'argent, si ce n'est « pour billon. » (Ord. III, p. 13.)

Tablette. 1° Etal de changeur : « Que nul « billonneur. .... ne s'entremette de billonner en « hostel, ne dehors ; ne d'acheter billon quelconque « à la piece, au maroc, ne à la livre, ne de porter « *tablette* par tout nostre dit royaume. » (Ord. II, p. 265.) — 2° Carnet : « (Biron) portoit dans sa « poche des *tablettes*, et tout ce qu'il voyoit et « oyoit de bien, aussitost il le mettoit sur les dites « *tablettes*, si bien que cela couroit à la cour en « forme de proverbe ; quand quelqu'un disoit « quelque chose, on lui disoit : Tu as trouvé cela « ou appris dans les *tablettes* de Biron. » (Brant. Cap. fr. III, p. 357.) — 3° Surface plane : « La jambe « de l'aigle est courte et jaune, et a des *tablettes* « par devant ; mais les griffes sont larges, et le « bec noir, long et crochu par le bout. » (Budé, des Oiseaux, f. 104.)

Tablier. 1° Nappe :

Li sergent furent bien garnis
De donner au roy à mangier ;
Sor les tables sont li *tabliers*
Li salieres et les coustiaux. *(Ms. 7615, I, f. 112.)*

2° Tableau, écriteau : « Que dedans les jours de « presentations des bailliages, selon l'ordre du « *tablier* mis et pendu à l'huis du parlement, ne se « presente, scachez qu'à temps n'y vient. » (Bout. Som. rur. p. 33.) — 3° Trictrac : « Savez vous bien « que signifie le *tablier*, auquel vous jouez ? Par « le dit *tablier* que vous ouvrirés, après que vous « estés bien saouls corporellement,... est entendu « enfer qui sera ouvert, après que nous serons « bien saouls de nos pechez et offenses. » (Apolog. d'Hérodote, p. 366.)

Je brise ce coup ; — Gettez hault ; —
Voulentiers ; — Est ce bien getté ? —
Vous avez le *tablier* bouté ;
Ce coup ne doit rien valoir. *(Desch. f. 375.)*

« Le seigneur de Boutieres qui estoit gouverneur « et lieutenant du roy dedans Turin s'estoit amusé « la plus part de la nuit à jouer au *tablier*, sortant « de la salle pour se retirer en sa chambre ouit « l'alarme. » (Mém. de Du Bellay, VIII, f. 262.) — Avoir la guerre en ses états, c'est « se jouer le jeu « sur son *tablier*. » (Mém. de Bellievre et Sillery, p. 202.) — « Ils poursuivirent leurs desseins avec- « ques telle opiniastreté, qu'en fin de jeu ils demeu- « rerent maistres du *tablier*. » (Rech. de Pasquier, I, page 31.)

Ce reverent abbé le bon d'Auton,
Merveille n'est ; car il abonde en ton
D'armonieux suave et doulx langaige ;
Et n'y sçaurois y mettre de langage
Correspondant, mais me fault soubz luy taire
Pour demourer remis et solitaire
Comme reclus, en le bois de Vincennes
Où conviendroit getter des fois vingt sennes
Ains que en *tablier* faire un Jean begayer. *(Cretin, 210.)*

4° Etude de notaire, de tabellion : « Aucuns de « noz gens et officiers ont tenu et encores tiennent « certains *tabliers* en la ville de Thoulouse, qui « oncques ne furent mis en recette ne aucune « mention n'en est faitte ès comptes de la recette « de Thoulouze. » (Ord. V, p. 352.) — « Cela estant « mis sur le *tablier* et au bureau. » (Eutrap. p. 307.) — 5° Etal : « Aux *tabliers* publics et boucheries « communes ne sera vendu chair de chevre ny « bouc, brebis. » (N. C. G. IV, p. 910.)

Tabor. Tambour :

Vous deffendez aux bones gens
Et les dames, et les caroles,
Vielez, *tabors* et citoles. *(Ms. 7218, f. 330.)*

Taborer. Battre du tambour :

S'uns bergiers de chens *tabore* et chalemele,
Plutost est apelez que cil qui bien viele.
Ms. 7218, fol. 278.

N'i à dame, ni damoiselle,
Ne harpe nule, ne viele ;
Nul n'i noise ; nul n'i *tabore*. *(Partonop. f. 127.)*

Taboriaus. Celui qui bat du tambour :

Taboriaus sont moult roides, quant vient en la seson
Et qui vont aux veilles et truevent Gauteron ;
Li uns prennent Amelot, li autres Macqueron,
Ils en font plus grant noise qu'en forest boscheron.
Ms. 7218, fol. 278.

Tabour. Tambour :

O le *tabour* et la fleute
Dont si tres cointement fleute
Que tote en tantist la valée. *(Ms. 7615, II, f. 130.)*

Ne mena trompes ne *tabours*
Ainz vont, si comme nous lison,
Ceus souprendre par traïson. *(Guiart, f. 260.)*

« Battre le *tabour* à coups d'osselets, avec les « dents, » jouer aux dés sur un tambour. (Oudin.) — « Vous serez battu comme *tabour* à nopces. » (Rabel. III, p. 77.) — « Les cornes que me faisoit « ma femme sont cornes d'abundance, et planté de « tout bien....... au demourant, je seray joyeulx « comme un *tabour* à nopces. » (Id. III, p. 79.)

Tabourder. Battre, tarabuster : « Va t'en, et « ne frappe plus à la porte, de peur que tu ne sois « toy mesme bien *tabourdé*. » (Merl. Coccaïe, II, 261.)

Tabourement. Action de battre du tambour. (Nicot.)

Tabourer. Tambouriner, au propre et au figuré : « Entra en soupçon qu'elle se faisoit *tabourer* les fesses. » (Rabel. III, p. 157.)

Quant on lesse aler les faucons,
Si vont si hault qu'il n'est nulz hons
Qui gaire le puisse veoir ;
Et pour faire oyseaux mouvoir
Batent et *tabourent* forment. *(Mod. f. 150.)*

J'aimay, jadis, de trop parfaite amour,
Pour chevaucher Jehanne chambriere,
Mais en son lieu se mussa en detour
Ma femme, et lors je m'en cours par derriere ;
Je la jetay ; j'entray en sa rouyere
Et commençay forment à *tabourer*. *(Desch. f. 240.)*

Tabouret. 1° « Petit siege bas, embourré.... où « les femmes s'asseent, tenans leur cacquetoire, ou « faisant leurs ouvrages. » (Nicot.) — 2° Pelote que les femmes portaient à la ceinture pour y mettre leurs épingles : « Il la remercia en luy promettant « de luy donner une belle bourse et un *tabouret*. » (Arest. Amor. p. 369.) — 3° Herbe, dite *bursa pastoris*. (Nicot.) — 4° « Réduit qu'on fait en l'encoi- « gneure d'une sale quarrée, soit avec de la « tapisserie ou avec des ais, d'où ceux qui y sont « mussez peuvent veoir ce qui se fait en la dite « sale. » (Nicot.) — 5° Tambour :

O pauvre sexe, helas, comme on le meine au *tabouret*
Comme l'on te desguise les entremets de ceste vie humaine.
Gouj. Bibl. fr. XII, f. 13.

Tabourin. 1° Tambourin : « Le roy fit publier « à son de trompe et de *tabourin* que nul sur la « vie n'entreprit d'aller à l'assaut, s'il ne lui estoit « commandé. » (Mém. de du Bellay, VIII, f. 249.)

De là les expressions : « *Tabourin* de basque. » (Cotgr.) — « Chausses à *tabourin* » (Id.), grosses comme un tambour. — « Prendre le lievre au « *tabourin*. » (Id.) — « Ce qui est venu par la fleute « s'en retourne avec le *tabourin*. » (Cotgr.) — « Un « gros *tabourin*, » un gros ventre. (Oud.) — « Mon « *tabourin* est loué, » je suis invité à manger. (Id.) — « Cela me vient comme un *tabourin* en danse. » (Id.) — 2° « *Tabourin* de Souisse, » habit, dans Rabel. IV, p. 217.

Tabouriner. Tambouriner, au figuré : « Une « jeune pucelle à qui il estoit amy, luy avoit envoyé « ung heaulme paré sur le comble d'un paon faisant « la roe, par artifice et maistrise, branlant et *tabourinant* les pennes de la queue, les unes contre « les autres. » (Percef. I, f. 140.)

Tabourinet. Petit tambour. (Nicot.)

Tabourineur. Tambourineur. (Monet.) — « Lieux estrangers que j'ay cent fois plus aymé « pour sejour que celuy de ma patrie, estant du « naturel des *tabourineurs* qui ayment mieux la « maison d'autruy que la leur. » (Brant. Cap. fr. IV, p. 154.)

Tabur. Tambour :

Si feroient sor leurs *taburs*
De bastonciaus d'epines durs. *(Ph. Mousk. p. 160.)*

Taburel. Tambourin :

Guis i aura son *taburel*,
Et sa museste. *(Poët. av. 1300, II, p. 935.)*

Tabuster. Tarabuster : « Et en grande vehe- « mence d'esprit, desployant ses bras, le tournoit, « viroit... *tabustoit*. » (Rabel. III, prologue, p. IX.) — « Encore tu me viens *tabuster*. » (Id. II, f. 118.)

Tabut. Action de tarabuster : « Fagoteurs de « *tabus*. » (Rabel. Garg. I, p. 50.) — « Ce vilain ne « vaut pas le *tabut*. » (Cotgr.)

Tabuter. Tarabuster : « La contemplation des « choses divines qui est incompatible avec le *tabute* « des affaires domestiques. » (Sagesse de Charron, p. 178.) — « Ils *tabutoient* et renvoient le diable en « enfer. » (Des Acc. bigarr. p. 58.)

Tac. 1° Maladie de l'homme caractérisée par une forte fièvre et une toux très fatigante : « En mars, « au dit an (1414), commença à Paris une maladie « populaire qu'on nommoit le *tac* ou le horion qui « dura trois semaines ou plus, et plus de cent mille

« personnes en furent atteintes, mais nul n'en « mouroit. » (Chron. citée par D. C.) — 2° Maladie éruptive des animaux :

Je vois perir presque tous mes chevaux,
Mourir du *tac* mes brebis et agneaux. *(Pasq. Œuv. 463.)*

3° Souillure : « Afin de t'admonester de rechef « qu'à l'advenir tu laisses le *tac* et la souillure de « ces paroles injurieuses. » (Lett. de Pasq. III, 869.)

Tacan. Bruit, tumulte. (Borel.)

Tacconne, net. Herbe dite pied de cheval. (Colgrave.)

1. Tache. Qualité : « Tant est plus l'espervier « de bonne faim plus tost affaitlié, c'est une des « *taches* que oysel ait qui fait plus à priser, que « quant on le treuve familieux. » (Mod. f. 73.)

Cil qui sont de hardies *taches*
Embatent le feu en estaches,
De quoi li murs iert apuiez
Et s'escrient : fuiez, fuiez. *(G. Guiart, f. 78.)*

2. Tache. [Ballot : « Se chapeliers de feutre « achate aignelins en *tache* sans nommer pois. » (Liv. des Mét. p. 250.)]

Tachement. Action de tacher. (Monet.)

Tacher. Tromper :

Je voy amour qui n'ayme creature
Qui face bien ; drois est devenus fors ;
Qui *tache*, il a souvent doulce pasture ;
Faintise fait defermer maints tresors. *(Desch. f. 169.)*

Tacheté. Plein de taches. (Marbod. c. 1668.)

Tachette. Petite tache. (Rob. Est.)

Tachure. Souillure. (Monet.)

Tacier. Teter ; parlant de J. C. : « Li roi l'ao- « rerent et se li offrirent dones quant il encor « *tacieret* les mameles de sa mere. » (Serm. de S. Bern. p. 205.)

Tacle. Arme défensive :

Hauberjons, *tacles* et gorgieres
Vestemens touz ouvrez de soie,
Godendaz que l'en repaumoie,
Ferrez et faiz à grant estuide. *(G. Guiart, f. 264.)*

1. Tacon. 1° Saumonneau, dans le bassin de la Loire. — 2° Semelle de souliers : « On appelle *tacon* « à Metz le gras double ; à Genève c'est une espèce « de vieux cuir. » (Le Duchat, sur Rabel. I, 17.)

Mar fust il oncques por bacons
Ençois ne remanroit *tacons*
Ne semele jusqu'à la plante
Que je enui ne lor sorplante
Se Dieus les me lesse trover. *(Fabl. ms. S. Germ. 174.)*

2. Tacon. Khan : « Et ce *tacon* de Tartarie est « il puissant ? Ouy, voir, dit-il ; car par sa puissance « il a soumis.... l'empereur de C. P. » (Froiss. III, page 77.)

Taconner. Raccommoder : « Pictatiare, *tacon-* « *ner* soullers. » (B. N. lat. 7684.)

Tacque. Plaque de cheminée : « Immeuble est « reputé ce qui est mis en certain lieu pour usage « particulier d'une maison comme *tacques* ancrées « et cramponnées ès cheminées. » (N. C. G. II, 1086.)

Tacre. Dizaine : « Le *tacre* de cuir doit .II. de- « niers. » (Stat. de l'échevin. de Mezières.)

Tacroux. Crasseux, avare : « L'avarice d'un « taquin et *tacroux*. » Bouchet, Serées, III, p. 190. — « Trouvent ce *tacroux* qui bruloit ses pourceaux « en sa cheminée, de peur d'en bailler des rillées. » Id. p. 182. — « Je trouvay l'autre jour un matois « qu'on disoit avoir esté pendu, lequel estoit si « *tacroux* et bruslé que vous eussiez dit qu'il avoit « esté un mois pendu à un poirier. » Id. II, 56.)

Tadourne. Espèce de canard : « Sept vingt « faisans qu'envoya le seigneur des Essars, et « quelcques douzaines de ramiers, d'oyseaulx de « rivieres... vanereaulx, *tadournes*. » (Rab. I, 239.)

Taelman. Procureur ; mot flamand : « L'acte « de saisie et de la mise en proprieté se fit publi- « quement et en apparoissant aux eschevins, comme « aussi des oppositions aux eglises.... pour cela le « greffier reçoit quatre gros, et le *taelman* et pro- « cureur de la partie ensemble quatorze gros. » (N. C. G. I, p. 999.)

Tafelhouder. Tabellion : « Registre que l'on « tiendra au *tafelhouder* ou buraliste. » (N. C. G. I, page 509.)

Taffetassé. Garni de taffetas. (Rabel. I, p. 82.)

Taffetatier. Qui fabrique du taffetas. (Monet.)

Taforée. Barque à passer des chevaux. (Cotgr.)

Tafur. Trompeur, déloyal :

N'avoit mie bien esgardée
Son felon cuer, sa crualté,
Cui ne font pas mal à la gent,
Mais autrui vent toz jors crement :
As haus homes est fel et durs,
Et buens as sers et as *tafurs*. *(Ms. 7989, f. 63.)*

Tahon. Taon :

Une vache qui sent à *tahons*
Ne vi plus galoper par chaut,
Que Galestrot s'en va le saut. *(Fabl. S. Germ. f. 283.)*

Tahou. Petite poire. (Colgrave.)

Tai. Boue, marais :

Ne sauroit terre trover
Que il n'ait cherchié et fustée
Ne riviere qu'il n'ait tentée
Tai, ne vivier, *tai*, ne fontaine,
Eaue enferme, ne eaue saine,
Ou n'ait son barisel plongié. *(Ms. 7218, f. 4.)*

De ses hueses embooées
Qui grandes estoient et lées
Et del *tai* d'ivier cunchiées
Le defoula plus de .VII. fiés. *(Ph. Mousk. p. 343.)*

Taiche. Qualité : « Si vous diray comment en « celle chace l'en peut donner bon affaitement et « bonnes *taiches* à ses chiens jeunes qui oncques « ne chacierent. » (Mod. f. 41.)

1. Taie. [Grand'mère, dans Froiss. XVI, p. 160. Voir sur l'étymologie Diez au mot *Tata*.]

2. Taie. [Membrane du cerveau : « Deux barbiers « pour la dite plaie curer ; et estoit en bon point « tant comme il fu es mains du premier d'iceulx « barbiers, mais l'autre barbier lui perça la *taie* de « la cervelle. » (JJ. 107, p. 279.)]

Tail. 1° Incision : « Puis lieve la hampe et commence au bout dessus du piz ; et puis s'en vieigne par l'un coste, en eslargissant son *tail* par dessus le ventre droit à la cuisse, en coupant auprès de la cuisse jusques au dessoubz du penillier. » (Chasse de Gaston Phébus, p. 193.) — 2° Coup du tranchant : « En ensuivant les dittes armes de pied tiendront sans barriere à la picque, et à l'espée de *tail*, au bon plaisir du roy. » (J. d'Auton, 253.) — 3° Assise d'un impôt : « Item a esté ordonné que messieurs pourront ordonner tous les ans du *tail* de chascune prebende, c'est à scavoir l'accroistre ou diminuer. » (Partit. des gros fruits de l'église de Sens, en 1494.) — 4° On lit du domaine congéable en Bretagne : « Le contract s'appelle communement baillée à domaines, quelquefois bail ou *tail*, et meme pierre. » (N. C. G. IV, 414.)

Taillable. « *Taillables*, c'est à dire que le seigneur les peut tailler une fois l'an qui est à entendre du quint de leurs meubles. » (Gr. Cout. de Fr. II, p. 121.) — « Hommes et femmes, serfs *taillables* à volonté. » (Ord. III, 685.) — « *Taillables* mortaillables. » (Laur.)

Taillablier. Qui lève la taille : « Le seigneur *taillablier*, censier ou rentier foncier, pour sa taille, censive ou rente, lots.... peut faire empecher l'heritage chargé de dettes, censive ou rente » (C. G. II, 399.)

Taillade. 1° Bois taillis. (Montluc. I, p. 623.) — 2° Contre mine. (Oud.) — 3° Coup de taille : « En ce defaut il donna trois coups d'antraict ; il s'avance pour donner une *taillade ;* soudain tire une estocade, puis un revers. » (Merl. Coccaïe, II, 232.)

Taillant. 1° Piquant, tranchant :

Mieux me vient user toute ma vie
En mon joli souvenir
Que par trop *taillant* desir
Perdre tout à une fie. *(Poët. av. 1300, IV, 1374.)*

« Une parole aspre et *taillant*. » (Percefor. II, f. 141.) — 2° Maigre :

Li rendus en l'estable cort
Si en a trait un roncin fort
Qui n'estoit mie des plus fors,
C'onques vi, ne des plus vaillans,
Ains estoit maigres et *taillans*
D'os brisié, mauves por monter. *(Ms. 7218, f. 240.)*

3° De taille à : « De juer furent *taillant*. » (Ms. 7218, fol. 235.) — 4° Fanfaron : « Un fierrabras, un rodomont, un *taillant*, un fendant. » (Lett. de Pasq. I, p. 576.) — 5° En coupant dans les taillis : « Quand le veneur vendra chasser l'ours... si n'a limier, il faut qu'il le quiere en *taillant*. » (Fouill. Vén. fol. 108.)

Taillarde. Epée pour frapper de taille (?) :

Turquois, canon, bombarde
Ou quelque *taillarde*. *(Molin. p. 126.)*

Taillaument. D'une manière décisive :

Pour tres grant biauté, aime on
Plus ferme et plus *taillaument*. *(Vatic. 1490, f. 144.)*

Taille. 1° Sculpture : « Figure de *taille* et de peinture. » (Desch. f. 262.) — De là : « Docteur en *taille* douce, » ignorant. (Oudin.) — [« Et se devisoit (le duc de Berry) au maistre de ses euvres de *taille* et de pointure, maistre Adrien Beau Nepveu. » (Froiss. XIV, p. 197.)] — 2° Mesure : « Avoir bonne *taille*, » se dit d'un tailleur qui taille convenablement un habit. De là « cheoir a *taille*, » être en mesure de : « Je vous ay eu en convenant, et n'a pas un mois, ou environ, que si je pouvoye par l'aventure d'armes, *cheoir à taille*, que je prensisse un Anglois, que je le vous monstreroye. » (Froiss. liv. III, p. 280.) — 3° Hauteur des animaux : « De toute *taille*, bon levrier. » (Cotgr.) — 4° Division d'un marc d'or ou d'argent en une certaine quantité de pièces égales : « Et pourront faire des vint mars dessuz diz, deus mars et demie de cisaille, et seront tailliez de *taille* et de recours. » (Ord. I, p. 804.) — 5° Petit bâton divisé en deux parties correspondantes pour marquer les vivres achetés ou vendus :

Moult est larges li eschançons
Qui lor livre à la grant mesure
Que l'en apelle desmesure,
Sanz escrit, sans *taille* et sans conte. *(Ms. 7615, II, 188.)*

Quant li dus .cc. fois se seigna,
Sire, encor vous mande il plus,
Restes, amis, ce dit li dus,
Je sai bien que c'est il, sanz faille ;
Or primes m'a il fet grant *taille*
C'est mesmes qui fu hui parduz. *(Estrub. ms. 7996, p. 75.)*

« La ne baill' on ne pain, ne vin, en *taille*. » (Desch. f. 211.) — De là les expressions : « Marquer sur la grosse *taille*. » (Oud.) — « Estre haut à la *taille*. » (Id.) — « Cocher sur la grosse *taille*. » (Cotgr.) — 6° « Vin de la seconde *taille* » ; on dit qu'un marc de vendange a une, deux, trois tailles, suivant qu'il a été coupé étant sur le pressoir, pour le serrer de rechef. (Nicot.) — 7° Imposition : « A l'origine elle s'appelloit la *taille* des gendarmes, pour l'entretien desquels elle avoit été levée, comme il paroît dans l'histoire de son établissement par Charles V, en 1379, sous le nom de fouage ; par l'histoire de son renouvellement passager sous Charles VI en 1388, sous le nom de *taille*, et par la fixation perpétuelle du mot *taille* et de son imposition sous Charles VII. » (Pasq. Rech. II, p. 79 ; Chron. de Berry, p. 427.) — « Ce fut une des grandes *tailles* qui eust esté faitte. » (Journ. de Paris, sous Charles VI et VII, p. 195.) — Le mot *taille*, dans la Thaumass. Cout. d'Orléans, p. 466, an. 1180, est distingué de *toste*, impôt. — Il désignait plutôt la répartition de l'impôt que l'impôt lui-même : « Situez en la ville, *taille*, banlieue, eschevinage, seigneuries et prairies y enclavées. » (C. G. I, f. 770.) — « Tout homme estant serf pour le tout de ma... dame, est tenu de payer, outre la ditte *taille* à volonté, à ma ditte dame, douze deniers à chascunes festes de Pasques, douze deniers à chascunes festes de N. D. qui est un debvoir appellé les *petites tailles*. » (La Thaum. Cout. de Berry, p. 148.) — « *Taille* du pain et du vin, ditte la ceinture la reine, qui se lieve de trois ans en trois ans. » (Cout. d'Orléans, p. 467.) — « *Taille* mixte, » imposée sur la maison de quel-

qu'un, par le moyen de laquelle les biens du possesseur sont imposés en quelque lieu qu'ils soient. (Cotgrave.) — « Sont les habitans de Bouville tenu « payer la *taille* rentiere de la voirie de Crespy. » (C. G. I, p. 405.) — « Arriere *taille*, » imposée à la suite d'une première. (Froiss. IV, 220.) — « *Taille* « des chevaliers, » droit seigneurial qui se levoit sur les chevaliers qui ne servoient point ; ils s'en exemptoient en faisant la guerre à leurs dépens. (Froiss. IV, 220.) — « Toutes *tailles* sont doublans et « tierçans, en tant que touche l'argent. » (N. C. G. III, p. 1211.) — « *Taille* tierce et double... s'entend « quand la *taille* est due au mois d'aoust, et au « regard de celles qui sont dues à autres termes, « ils ne tiercent ny ne doublent..... toutes *tailles* « personnelles, franches ou serves, sont doublans « une année et autre non. » (N. C. G. III, 1223.) — « Au seigneur feodal appartient droit de *taille* ou « de la vente et achat du bestail qui se vend sur « son fief. » (C. G. I, p. 687.) — « *Taille* franche, « serve, jurée, mortaille, ès quatre cas annuelle, « jugée et abournée; doublant; personnelle, reelle. » (Laur.) — « Nous leur avons octroyé et octroyons... « que toutes foiz que il auront mestier, ou vour« ront faire *taille* ou cueillette sur eux mesmes, ils « puissent eslire un ou deulx de chascune ville « pour... imposer *tailles* ou cueillettes. » (Ord. III, p. 480.) — « Ses ennemis vainquit et meit à *taille*. » (J. d'Auton, ann. de Louis XII, p. 321.)

Mon cuer est en vostre *taille*
Guerpi m'a et à vous se tient. *(Ms. 7218, f. 279.)*

8° Route dans un bois : « Ils avoyent fait une « route et *taille*, tellement qu'ils pouvoyent issir « hors et chercher sur le païs en Normandie sans « danger des François. » (Froiss. liv. II, p. 50.) — 9° Bois taillis : « Après leur avoir fait beaucoup de « maux ils l'attraperent près de Xaintes, dans les « *tailles* du Douet, en une embuscade qu'ils luy « avoient dressé, et fut tué d'une grande arque« busade. » (Brant. Cap. fr. II, 301.) — « Si te diray « les quatre manieres d'aler en queste ; la premiere « est d'aller à vue, la seconde d'aler aux champs, « la tierce est d'aller aux jeunes *tailles* ; la quarte « est d'aler parmy les fors. » (Modus, fol. 11.) — 10° Coupe des vers : « Convient que la *taillé* de « chacune couple à deux paragraphes soient d'une « rime tous differens, l'une couple à l'autre, excepté « tant seulement que la derniere couple des .xii. « qui font .xxiii., et qui est et doit estre conclusion « du lai, s'oste de pareille rime et d'autant de vers, « sans redite, comme la premiere couple. » (Desch. f. 399.) — « *Taille* de rime à queue simple... quand « la queue du vers precedent estoit semblable en « voix au commencement de l'autre suivant, et « divers de signification. » (Pasq. Rech. p. 642.) — « *Taille* de rime à double queue... quand la penul« tieme et derniere syllabe avoient deux paroles « diverses, toutefois de mesme terminaison. » (Id.) — « *Taille* paternoise. » (Nol. 376.) — 11° « Enfans « trais au *taille*, venu au monde par l'opération « césarienne. » (Bout. Som. rur. p. 548.)

Taillé. Capable de, propre à, de nature à : « *Taillé* d'avoir du mal. » (Cotgr.) — « Le grand « inconvenient qui est *taillé* de s'ensuivre. » (Juv. des Urs. Charles VI, p. 299.) — « *Taillez* que de « brief leur mescheeroit. » (Id. 173.) — « Aucunes « personnes, hommes et femmes, sains de leurs « corps et membres, saichanz, non saichanz mes« tiers, qui soient *taillez* à ouvrer ne soyent ou « demeurent oiseux en tavernes. » (Ord. II, p. 564.) — « Encore qu'il se deuille d'amours et soit *taillé* « de mourir en ses tourmens, se merci ne vaine « sa dame. » (Fauchet, 156.) — « Ses gens estoient « bien *taillez* et en peril d'avoir fort à faire, attendu « que les Anglois excedoient lors en grand nombre « de gens de guerre les François. » (J. Chartier, Charles VII, p. 196.) — « *Taillé* d'avoir beaucoup « de biens au temps à venir. » (Arest. Amor. 17.)

Taille bacon. Taille boudin. (Cotgr.)

Taille bourse. Voir Taille piliers.

Taille bras. Fanfaron. (Cotgr.)

Taille canton. Même sens. (Cotgr.)

Taille coup. Jeu. (Rabel. I, 153.)

Taille fer. Coupe jarret. (Cotgr.) Nom donné aux comtes d'Angoulême.

Tailleis. Taillis : « Encore puet-il quester de « joesnes *tailleis*.... à tout son limier. » (Chass. de Gast. Phébus, p. 168.)

Taille-pilier. Fanfaron : « Il a commencé à « s'accompagner de coupe bourses, de machefers « et de *taille piliers*, lesquels nous appellons mieux « à propos *taille bourses*. » (Merl. Coccaïe, I, p. 106.)

Tailler. 1° « Chastrer qu'on dit plus honneste« ment *tailler*. » (Apol. d'Hérod. p. 197.) — De là au figuré : « Il est bien veau qui veau *taille*. » (Cotgr.) — 2° Frapper de taille :

Li uns *taillent*, autres estoquent,
Sans leurs ennemis eschever. *(G. Guiart, f. 289.)*

3° Couper du pain en tranche :

Avec la pucele menja ;
Damoiselle Aude li *tailla*
Et si menja en s'escuelle. *(Ms. 7996, p. 82.)*

De là au figuré : « *Tailler* les morceaux menus à « quelqu'un. » (Apol. d'Hérod. p. 304.) — 4° Couper une étoffe :

Tu ne feras sinon ce que vouldras
Et de mes biens *tailleras* et couldras
Et en feras du tout à ta devise.
Triomphes de la Noble Dame, p. 131.

5° Couper un bois : « *Tailler* le buisson.... pour « les noires bestes. » (Mod. f. 40.) — 6° Imposer : « Il *tailla* moult durement son peuple. » (Nangis, an. 1339.) — « Se *taillerent* chascun selon son « aisement, de gens d'armes à pié et à cheval, « d'archers, d'arbalestriers, et se trahirent premie« rement devant la bonne cité de Noyon. » (Froiss. I, p. 213.) — 7° Sculpter : « Le roy le fit (S. Maigrin) « *tailler* en marbre superbement, comme Quelus « et Maugiron et autres.... mais depuis les Pari« siens, pour estre chose trop vaine et abusive, « ont rompu tout cela, si bien que le proverbe

« courut longtemps à la cour contre les mignons et favoris du roy, quand ils faschoient quelqu'un, « ou luy faisoyent desplaisir, on disoit : Je le feray « *tailler* en marbre comme les autres. » Brant. sur les duels, p. 308. — 8° Se préparer à, au pronominal :

De toutes parz le païs queurent
A rober le des biens se *taillent*. (G. Guiart, f. 36.)

Tailleresse. « La fonction de fiertonneur est « exercée aujourd'huy par celuy des ouvriers qui « est connu pour verifier les flaons qui ont esté « adjustés par les ouvriers et les *tailleresses* qui « sont les filles des ouvriers. » (Ord. I, p. 804.)

Taillerie. Viande de pâté. (Cotgr.)

Taille sebe. Courtillière. (Cotgr.)

Taille vent. Fanfaron. (Cotgr.)

Tailleur. 1° Imagier, sculpteur : « Un prestre « va voir la femme d'un *tailleur* d'images. » (Strapar. II, p. 218.) — 2° Vigneron : « Les labou- « reurs des vignes auront et prendront des vendan- « ges passées et accomplies jusques à la mi fevrier « ensuivant pour ouvrer ès vignes des façons « accoustumées en icelles : c'est à sçavoir les *tail-* « *leurs* dix huit deniers par jour, sans despens. » (Ord. II, p. 367.) — 3° Emondeur : « *Tailleurs* de « bois, de hayes, de buissons. » (Froiss. III, p. 314.) — « Desjeuné ou morceau de *tailleur*, » une prune. (Cotgr.) — 4° Marchand au détail : « Defend icelle « chambre, pendant le danger de peste, jusques à « ce qu'autrement en soit ordonné, à tous vendeurs « et *tailleurs* de poisson de mer et autres de sem- « blable estat, de faire aucun *trempis* ou lavement. »

Taillié. Capable de :

Tailliez sommes d'avoir assez d'annoy,
Par le trespas du roy Charles le saige (Desch. f. 36.)

Et s'il va nulle gent par nuit
Non *tailliez* d'aler en deduit,
Et ils puent estre tenuz,
Qu'ils soient renvoyez tous nus. (Id. f. 408.)

Tailliée. Homme taillable :

Venir a fait de cest païs
Touz sez privez et ses baillis,
Ses gravenenz et ses viscontes,
Sez *tailliées* ot et sez contes. (Rou, ms. p. 191.)

Taillier. [Faire l'opération de la taille : « Eust « pris à Paris la cure de *taillier* un enfant de l'aage « de demi an.... entechié de maladie de routure ; « et combien que paravant qu'il l'entreprist à « *taillier* et curer de la ditte maladie, il eust requis « au dit Guillot pere du dit enfant, et à la mere « d'ycelluy, si comme en tel cas par les mires et « expers en ce est accoustumé, que sa mort li par- « donnassent ou cas que, après ce que *taillié*, il « alast de vie à trespassement. » (JJ. 88, p. 56.)]

Taillis. 1° Bois-taillis : « Tranchis et *taillis* de « boys sont deffensables jusques à trois ans et un « mois. » (Cout. Gén. II, p. 134.) — 2° « Motoiers « ou *taillis*, » métayers, en Bretagne. (Dom Morice, préface, p. XVII.) — 3° Taille, terme de monnaie : « Mais de grace, vendez m'en ung, et pour cause, « bien et promptement, vous payant en monnoie « de ponant, de *taillis*, de basse gresse. » (Rabel. IV, p. 23.)

Tailloir. 1° Assiette de bois sur laquelle se tranche ou se coupe la viande : « Quant ils eurent « mangé et beu à leur voulenté, ils ne gardent « l'heure qu'ils ne voient plus ne nappe, ne pot, « ne *tailloir*, ne chandelle. » (Percef. I, p. 51.) — 2° Billot : « Mettre le col sur le *tailloir*. » (Cotgr.) — 3° Partie du chapiteau ; ici au figuré : « Quicon- « que desiroit avoir un conseil de Calon, alloit « incontinent trouver Cognazze : il portoit un « bonnet, lequel on appelle un *bonnet de tailloir* « du repli duquel pendoient force papiers. » (Merl. Coccaïe, I, p. 96.)

Taillon. 1° Couteau à trancher. (Colgrave.) — 2° Morceau, tranche : « Mangez ce *taillon* de mas- « sepain, il vous aidera à faire digestion. » (Rabel. III, p. 166.) — « Tu n'y entreras qu'à *taillons*. » (Id. IV, p. 174.) — 3° Supplément à la taille, dit aussi grande crûe, ajouté au principal sous François Ier : « Le roi prend le *taillon* sur le peuple « pour la solde de la gendarmerie. » (La Noue, disc. polit. et milit. p. 287.)

Taillonné. Coupé par tranches. (Cotgr.)

Taillonneux. Plein de tranches, de petits morceaux. (Cotgr.)

Taillouer. 1° Tailloir ; le nom et l'ustensile subsistent en Basse-Bretagne :

Quant il doit boire, il prent le pain,
Et comme s'il n'eust point de bouche,
Les morceaux desire en sa main
Et sur son *taillouer* les couche. (Al. Chart. p. 148.)

2° Tranche : « Le comte de Foix ayant pris à son « fils le poison qu'il lui destinoit, en mit sur un « *taillouer* de pain, et appela un chien, et luy en « donna à manger. » (Froiss. III, p. 31.) — 3° Partie du chapiteau : « Ceste sepulture est en figure carrée ; « au lieu de colonnes, ce sont les vertus approchan- « tes à la moyenne proportion du colosse ; elles « soustiennent le vase, et *taillouer* du chapiteau « dessus leurs testes, enrichies de feuilles d'acan- « the, et branche vesine, pour soustenir le plinthe « de ce bastiment. » (Rem. Belleau, I, p. 20.)

Taillure. Sculpture :

Tu n'imites l'engraveur
Que l'imagere *taillure*
Enflamme au vulgaire honneur
De la muette gravure. (Loys le Caron, f. 51.)

Tain. Amalgame d'étain et de mercure qui d'ordinaire s'applique derrière les glaces : « Li diamant « mis sur *tain* qui luy donne le lustre et le feu « qu'il doit avoir. » (Lett. de Pasq. III, p. 271.)

Taindre. Obscurcir, pâlir :

Lues ke la vi, ne m'en peut departir
Por li sovent m'estuet *taindre* et palir.
Poet. ms. av. 1300, t. III, p. 1122.

La clarté estaindre
Et li jors obscurcir et *taindre*. (Ms. 7218, f. 94.)

Se par pitié ne vaint la cruauté
Ki si me fait descoulourer et *taindre*.
Poet. av. 1300, t. III. p. 1094.

A vous seule je me complains
De la durté qui me fait plaindre,
Souspirer et gemir et *taindre.* (*Al. Chart. f. 787.*)

Il me fauldra temprement devier,
Et à la mort toudiz estudier
Plaindre et gemir, *taindre* et finir mes jours. (*Desch. 192.*)

De tout mon temps ne vi si dur caresme :
L'en n'a de mer poisson qui le cuer *taigne.* (*Id. f. 324.*)

Tains. 1° Particip. pas. de *taindre*, cas sujet. Pâli, obscurci, imbu de :

Or en soyez surs et certains ;
De demander ne soiez *tains*
Vous n'en serez jà escondis. (*3 Maries, p. 473.*)

« Gens qui n'avoyent de quoy vivre et qui estoient « tous *tains* et velus de famine. » (Froiss. II, 172.)

Que paix terriennement,
Advis, bon gouvernement,
Mette au monde qui est *tains*
De villains
Pechié tres horriblement. (*Desch. f. 94.*)

Or ne me prent talent de rire ;
De dolor sui noircis et *tains.* (*Ms. 7218, f. 138.*)

2° *Subst.* Teint :

De vostre amour, dame que tant desir
M'a esmeu vo beauté qui tout passe ;
Quant je vous vi premiers, n'ot pas espasse
De concevoir de vo beauté li *tains* (*Poës. de Froiss. 54.*)

3° Couleur :

Tains ne blazons ne le pot contrester
Ni li haubers garantir ne tenser. (*Rom. de Roncev.*)

Taint. 1° Partic. passé de *taindre ;* cas régime. Obscurci : « Exploictez vous, seigneurs, car le temps « s'en va : proesse est *tainte* de trop de couverture, « or de la mettre en l'air, si l'un reviendra le « cueur. » (Percef. IV, fol. 137.) — Après la défaite de Roncevaux, Charlemagne « s'ot mout la ciere « *tainte* et pale. » (Mousk. p. 243.) — 2° *Subst.* Teinture :

De coroie, ne çaint
Ne vesti d'escarlate ne de drap d'autre *taint.*
Ms. 7218, f. 346.

Taire. 1° *Verbe* : « Il vaut mieux se *taire* que mal « parler. » (Cotgr.) — « *Taire* et faire sont requis, « par mer et par terre. » (Cotgr.) — « Bien dire fait « rire ; bien faire, fait *taire.* » (Id.) — « Sots sont « sages, quand ils se *taisent.* » (Id.) — « Le plus « sage se *tait.* » (Id.) — « Oy, voy, et te *tais*, si tu « veux vivre en paix. » (Cotg.) — « Quand d'autruy « parler tu voudras, Regarde toy et te *tairas.* » (Id.) — « Qui de tout se *tait*, De tout a paix, Vers « nul n'a plaist. » (Ms. 6812, f. 83.)

Souvent mieus vaut se *taire*
Que le parler, si com l'en dit. (*Ms. 6812, f. 52.*)

Je crois que je *tarroy* atant
Mon chastoy, car en recitant
De ton bon pere le scavoir
Est assez cler et apparant
En quel guise il fut gouvernant. (*Desch. f. 321.*)

2° *Subst.* Action de se taire ; silence : « Un bon « *taire* ne fut jamais escrit. » (Strap. I, f. 155.)

Or soit li *taires* en saison,
Tant que vous ai despondues
Les noveles k'ai entendues. (*Poët. av. 1300, IV, 1338.*)

Taisant. Discret, peu sensible :

Comme du droit plant de baune,
Qui ne porte pas coulour jaune,
Mais vermeille, fresche et plaisant
Qui fait tout *odour taisant.* (*Desch. f. 407.*)

Taiser. Forme extensive de *taire* : « Je l'ay « *taisé*... quand viendra le temps de le dire, se « pourra faire. » (Lett. de Louis XII, III, p. 26.) — « Si ceux qui ont escrit son harangue qu'il fit à « l'heure de sa mort ont *taisé* ce trait, ils ont eu « tort. » (Brant. Cap. fr. III, p. 89.)

Taisible. Tacite : « Société *taisible.* » (Thaum. Cout. de Berry, p. 204.) — « Messagier, soyez veri- « table, *taisible* et secret, hastif et loyal. » (Nef des Fols, fol. 61.) — « Disoit iceluy deffendeur que de « droit... avoit hypotheque *taisible.* » (Jacq. Cuer, page 178.)

Taisiblement Tacitement : « La raison... cha- « touillée par les flateuses et tromperesses passions « leur communiquant ses secrets, et quasi *taisible-* « *ment* conjurant encontre soy, se soubmet bien « souvent à leur mercy. » (Pasq. Monoph. p. 153.)

Taisir. 1° *Verbe* ; forme extensive de *taire :* « Bon *taisir* vault ; trop parler nuit. » (Ms. 7996, fol. 93.)

Li rois ne vot plus *taisir*
Ainc lor a dit moult vittement. (*Mousk. p. 287.*)

2° *Subst.* Silence :

S'aim assez mieux garder mon boin *taisir*
Que dire riens ki li tour à pesance. (*Vat. 1490, f. 20.*)

Taisse. [Poche, bourse : « Et offroit sa *taisse* « qui estoit toute plainne de florins. » (Froiss. IX, page 360.)]

Taissel. Tasseau :

Adonc fermerent le vaissel
Tout environ, à bon *taissel*
Puis le mirent en certain lieu. (*Hist. des III Mar. p. 457.*)

Taisson. Blaireau : « On dit que un enfant qui « oncques n'auroit chauscié sollers, si les premiers « qu'il chausse sont de pel de *taisson*, il garira les « chevaulx du farcin, s'il monte sus. » (G. Phéb. 80.)

Taissons qui pou vont par chemins,
Hirsons, et dains, louves servieres,
Et bestes de plusieurs manieres. (*Desch. f. 488.*)

Takené. Raccommodé :

Et estoient sus caint parmi
A replois ou ventre et ou dos
Holettes portant à leurs cols ;
Et orent solers *takenès.* (*Froiss. poës. p. 282.*)

Tal. Huile extraite du fruit des mûres, des cèdres épineux. (Cotgrave.)

Tale. Osselet : « Ce que des dez je vous ay dict, « je dy semblablement des *tales ;* c'est sort de pa- « reils abus. » (Rabel. III, p. 59.)

Talemelier. Boulanger : « Nul *talemelier* ne « peut faire plus grant pain de deux deniers. » (Stat. des boulangers, dans D. C. sous *Talemarii.*)

Talemouse. Casse-museau ; espèce de gâteau :

Item a Jehan Raguier je donne
Qui est sergent (voire des douze)
Tant qu'il vivra (ainsi l'ordonne)
Tous les jours une *talemouse*
Pour bouter et fourer sa mouse. (*Villon.*)

« Donner une *talemouse,* » un coup de poing. (Oudin.)

Talemouser. Donner un coup de poing. (Oud.)

Talent. Désir : « L'assurance que n[illegible] avons « en Dieu nous donne *talent* de nous [illegible] à « l'estude. » (Beaum. p. 1.)

> . . . . Me semont ma volenté
> De chanter, mes *talent* n'en ai,
> Car trop m'ont mis en grant esmai
> Mesdissant et à tort grevé. *(Poët. av. 1300, IV, p. 1481.)*

> Nus ne puet avoir povre office
> Qui sert femmes à leur *talent.* *(Desch. f. 557.)*

Talentieu, iz. Désireux :

> De chel espoir sui tout adès garnis
> Qi moult m'a fait de servir *talentieu*
> Et de durer les maus d'amours penieus.
> Vatican, n° 1490, fol. 73.

> Quant il est chaus et boillant,
> Et *talentiz* et remuans
> Au point qu'ele li voit avoir. *(Ms. 7615, II, f. 137.)*

Taleole. Parcelle. (Cotgr.)

Talevas. Sorte de bouclier :

> As-tu encor en armes presté ?
> Quelles armes ? Ton bourdon aceré
> Dont je t'ay veu jouster au *talevas* ?
> Nennil, par Dieu, il est tristes et mas. *(Desch. f. 332.)*

Talevassier. Homme armé du *talevas :* « Com- « manda par tous les loigis de son host, que chas- « cune chambre heust le jour ensuivant un homme « d'armes et deux *talevassiers* pour assaillir le « chastel. » (Jean de la Gogue, Hist. ms. des princes de Deols.)

Talisman. Gravure constellée, en persan, d'après Borel, qui cite Gaffarel, auteur d'un traité des *talismans.*

Talle. Thaler : « Alexandre presenta (à Démo- « crite) grande quantité de *talles ;* quand il les vit, « il s'en mocqua et fit sa derision, disant : Cuyde « Alexandre moy tempter ?.... Et en ce disant, les « rebuta et refusa les prendre. » (Hist. de la Toison d'or, II, f. 155.)

Tallemellier. Boulanger : « Le boulanger ou « *tallemellier* qui sera trouvé avoir fait plus petit « pain et de moindre poix. » (Ord. II, p. 353.)

Talloche, loche. Petit bouclier : « Ayant en « l'une des mains *talloches* et en l'autre bastons « deffensables. » (Ol. de la Marche, II, p. 585.) — « Ne se vouloit rendre à François quelconque, « ainçois se couvroit d'une grande *taloche,* et « estoquoit d'un espieu de guerre. » (Bertr. Du Guesel. par Mén. p. 424.)

Talmelier. [Boulanger : « Et se aucuns autres « *talemeliers* ou autres personnes que les *taleme-* « *liers* de ladite ville de Baugenci vendent pain « en icelle ville, ledit asnier peut prendre le pain « comme à moy acquis... » (1377. Aveu du moulin de Choiseau, Baugenci. L. C. de D.)]

Talocher. Brutaliser : « *Talocher* ses amours. » (Cotgrave.)

Talon. 1° Partie postérieure du pied chez l'homme : « Les *talons* vers le ciel trebuche. » (Mousk. p. 195.)

De là les expressions suivantes : « Tomba en « nostre ambuscade où il fut deffaict sans combat- « tre, pensant *avoir le diable à ses talons,* et fu pris « prisonnier. » (Du Bell. I, f. 31.) — « Despescha « le capitaine la Chapelle de Biron avec 30 salades « pour donner à toutes brides dedans le village, et « luy luy devoit suivre aux *talons.* » (Du Bellay, X, f. 308.) — « Chausser les *talons* à une personne. » (Cotgr.) — « Veez cy une telle ; elle est moult cour- « toise de son corps, et a les *talons bien courts,* et « tel et tel se esbat avec elle. » (Le chevalier de la Tour, Instr. à ses filles, f. 57.)

> Messire Jehan de Challon
> I fu du pié jusqu'au *talon,*
> Assez tot d'autres sans nombre
> Que je ne po veir por l'ombre. *(Ms. 6812, f. 80.)*

> L'en dist que cil ne puet fuire,
> Qui les *talons* a bruslez. *(Ms. 6812, f. 67.)*

> Deslogea environ minuit
> Le roy, et li autres trestuit
> A Reins *monstroient les talons.* *(Desch. f. 574.)*

2° Partie postérieure du pied d'un animal : « N'est « nul cerf si joesne, s'il porte .VI. cors ou plus, qui « n'ay le *talon* plus large que n'a une biche. » (Gast. Phéb. p. 148.) — 3° Pied d'une forteresse :

> Et li borgois si cheminerent
> Près de Besançon ; li ques .IV.
> Por une fortere ce abatre
> Que maistre Jehan de Chalons
> Ot fermée jusqu'à *talon.* *(Ms. 6812, f. 75.)*

4° Partie d'un gouvernail : « *Talon* du gouver- « nail. » (Nicol.)

Talonné. Foulé : « Chemins hantez et *talon-* « *nez.* » (Nicot.)

Talonnement. Action de talonner. (Cotgr.)

Talonneux. Qui talonne. (Cotgrave.)

Talope. Haie : « Le loup malade de la rage « entre dans un *talope* de bois, comme une grosse « haye, ou dans un petit bocqueteau. » (Salnove, Vénerie, p. 273.)

Taluer. Bâtir en talus : « Qui ha fondé, pilo- « tizé, *talué ?* Qui maintient, qui substante, qui « nourrit les devots religieux par les convens ?..... « Sacrées decretales. » (Rabel. IV, p. 226.)

Talure. Meurtrissure. (Cotgrave.)

Tam. Tan : « Il faut prendre des escorces ou « eschalles de noix, autrement apellées *tam,* et les « piler bien fort. » (Fouill. Vén. f. 83.)

Tambour. « Un fol dessus un pont, c'est un « *tambour* en la riviere. » (Cotgr.) A cause du bruit qu'il fait.

Tambourer. Tambouriner :

> Et quant ils vont à la riviere
> Cuyde tu qu'ils voisent derriere
> Les faulconniers ! Mais tout devant
> S'en yront tous diz *tambourant.* *(Modus, f. 11.)*

Tamis. La peur de la mort « purje et sance « L'ame au fin con par un *tamis.* » (Ms. 7615, I, f. 102.)

Tamoulenant. Rêvant à quelque chose. (Cotgrave.)

Tampions. « Deux bâlons joints ensamble par « les bouts et armés ès autres bouts d'ampes de « fer danteléés, tenans la toile etandue et bandée. » (Monet.)

Tampon. 1° Ecouvillon : « Il y faut cordiers, » charrons, tourneurs à faire *tampons* de canons « et autres choses, et que chascun face son mes- « tier, et soit garny de ce qui sera necessaire. » (Le Jouvenc. f. 86.) — 2° Bonde : « Poisson d'un « vivier, incontinent le *tampon* tiré pour pesquier sera tenu pour meuble, et au paravant ledit « *tampon* tiré, pour heritage. » (C. G. I, p. 816.)

Expressions : « Un gros *tampon*, » un homme gras. (Oud.) — « Colin *tampon*, » son du tambour à la marche des Suisses. (Cotgrave.)

1. **Tan.** Taon :

Roland regarde tout qui a l'ame saisie
De la froide poison d'une aspre felonnie,
Et chancelle inconstant comme ce prestre saint
Que le *tan* de Bachus trop vivement attaint.
Desportes, p. 448.

2. **Tan.** Souillure : « Pour rasserener leur « ardeur et oster le *tan* ou souillure de ce vice de « vostre ame, que vostre raison soit bien clair- « voyante. » (Lett. de Pasq. III, p. 591.)

Tanance. Fatigue : « Ne me soit imputé à « *tanance*, ne à ignorance paresceuse. » (Tri. des IX Preux, p. 425.)

Tanceresse. Qui tance :

Dame d'orgueil et de tout mal princesse,
Desdaigneuse, hautaine, *tanceresse*
Qui d'esmouvoir chascun fait son effort. *(Desch. f. 345.)*

Tancheau. Petite tanche : « Nuls poissonniers « ne autres ne peut ne ne doit vendre barbeaux, « carpeaux, *tancheaux*, ne anguillette, desquels « les quatre ne vallent un denier au moins. » (Ord. II, page 584.)

Tancier. Tancer :

Se or, pooie à lui *tancier*.
Et combatre et escremir,
La char li feroie fremir. *(Ms. 7218, f. 298.)*

Tançon. Action de tancer, de se quereller, de combattre :

Bretons et Piquarz se rassemblent
Iriez et plains de cusançon
Lieve la noise et la *tançon*,
Le contenz et la discordance
Entre Flamens et ceus de France. *(G. Guiart, f. 359.)*
N'espargnent à cele *tançon*
Homme, ne fame, n'enfançon
Ainz vont ociant tout à tire
Uns et autres à grant martire. *(Id. f. 91.)*

Tandeill. Tendon : « Et a au pié tant *tandeill*, « comme en la pate d'un oye. » (Mod. f. 56.)

Tandis. 1° « *Tandis* comme, » tandis que :

Dites moi combien vous profite
La fable, quant el vous est dite :
Prendre i poez une risée
Tandis comme elle est devisée. *(Ms. 7218, f. 137.)*

2° Moment :

Si ne fu le temps qu'un *tandis*
Dieux sait la cause et la raison. *(Ms. 6812, f. 52.)*

Tandoille. Tendon : « La loutre a ou pied « *tandoilles* comme en la pate d'une oye. » (Mod. folio 30.)

Tané. 1° Qui a la couleur du cuir tanné : « Vestu « de veluau inde et *tané*. » Chr. de S. Denis, III, f. 35.) — 2° Cerné :

J'eu large front, chauve le feste,
L'œil *tané*, creusé dans la teste. *(Baïf, p. 271.)*

3° Ennuyé : « Se print Floridas à chasser moult « longuement, tant que le roy fust *tané* de la chose. » (Percef. I, f. 113.)

Taneitté. Tanné de couleur : « Biau chien « d'oysel doit avoir grosse teste et grant corps, et « bel de poil blanc ou *taneitté*. » (Chass. de Gast. Phéb. p. 130.)

Taner. Ennuyer : « Vous nous *tanés* de tant « parler. » (Poës. de Froiss. p. 435.)

Tanerye. [Tannerie : « Le grant Escault venoit « en la *tanerye* et sur le noef pont. » (Réc. d'un bourg. de Valenc. p. 47, an. 1307.)]

Tangoner.

S'il ne la conquiere,
Ki adès le puet *tangoner*
Ne voi c'on li puet escaper. *(Poët. av. 1300, II, f. 825.)*

Tangueur. Déchargeur. (Cotgr.)

Tanison. Action de tanner :

Dame, ce dist li advocas,
Entendre vous fault à tous cas,
Pour ce est vostre cours ouverte,
Ne soiez pas si descouverte,
Tost vous plaindez de *tanison ;*
Rendez nous sentensce et raison. *(Poës. de Froiss. 435.)*

Tannage, erie. Action de tanner, lieu où l'on tanne : « Volons et octroions, par ces presentes, « que les maistres ordonnés.... sur le mestier de « *tannerie*.... aient la visitation, cognoissance et « interpretation du fouage des cuirs tannez, et la « punicion aussy semblablement comme ils ont sur « le fait du *tannage*. » (Ord. V, p. 315.)

Tanné. De couleur semblable au tan : « Les « faucons doivent estre blancs *tannez*, tirans à « rousseur de poulaille. » (Arteloq. Faucon. f. 89.) — Robes des eschevins de Paris, en 1539, « de « veloux my parties de cramoisy et *tanné* brun. » (Mém. de Du Bell. VI, p. 426.)

Si j'aime le *tanné* sur toutes les couleurs,
Ce n'est pas sans raison ; l'aigle qui tient l'orage
Du pere Jupiter, en a peint son plumage,
Le tonnerre en a peint ses flambantes horreurs
L'amaranthe en a peint ses immortelles fleurs.
Amadis Jamyn, f. 131.

Tanneaulx. Tanneurs :

Helas, vous autres de mestiers,
Marechaulx et cordouenniers,
Et les *tanneaulx* de piaux velues,
Vous nous avez esté moult chiers. *(Monstrel. I, f. 323.)*

Tanner. 1° *Act.* Obscurcir, brunir :

Doncques ne me blasmez si je suis trop junette
Errant parmy les champs, vagabonde et seulette,
Le soleil radieux, de sa vive chaleur
A changé mon beau taint et *tanné* ma couleur.
Rem. Belleau, I, p. 97.

2° *Réfl.* S'ennuyer de : « Tous les notables de la

« ville de Bruges se *tannerent* de la guerre. » (Mém. d'Olivier de la Marche, II, p 629.) — « Il se « *tannoit* et tourmentoit et n'avoit heure de repos « et si ne pouvoit fournir à tout. » (Hist. de la Tois. d'or, I, f. 14.)

Ainsi mon tems en douleur use et passe
Dont le surplus desjà me *tanne* et lasse. *(A. Chart. 534.)*

Tanquelique.

Les musardes achetent
Hardes et *tanqueliques*
En ce mettent .xx. sous
Qui ne vaut pas deux pipes. *(Ms. 7615, II, f. 144.)*

Tans. Pluriel de *temps*, moments :

Constantins en fu trop dolans
Si fut liens ses fius deux *tans.* *(Mousk. p. 261.)*

Grant dueil ai de mon avoir
Que je lerai par *tans* ; je cuit,
Je ne verrai la mienuit. *(Ms. 7218, f. 282.)*

Tansement. Action de lancer. (Cotgrave.)

Tansonnier. Querelleur. (Cotgrave.)

Tant. Expressions relatives à cet adverbe :

Voirs est que li nostre ennemi
Sont plus de nous *tant* et demi. *(Poës. de Froiss. 198.)*

En *tant* mains leus fu de grant pris. *(Ms. 7218, f. 348.)*

.vi^{xx}. hommes d'armes on *tant.* *(G. Guiart, f. 258.)*

« Pour ce que Charles de Blois marcha et qu'il « ne descouvrit pas une petite embusche qui estoit « en un bosquet qui luy donna par derriere, tant « qu'il combatoit, il fu desconfi. » (Jouvencel, p. 313.) — « Tu deffais le *tant* de monseigneur. » (Contred. de Songecreux, f. 125.) — « Il m'a *tant* « ainsi qu'entreoublée. » (Chans. du XIIIe siècle, ms. Bouhier, f. 313.)

Venez ens, si verrez le nostre ;
Si fesons marchié Dieus *tant bien* ;
Si ce non, chascuns rait le sien. *(Ms. 7218, f. 249.)*

« *Tant* comme le Jouvencel faisoit ses ordon- « nances, en son embusche, le sire de Roqueton « faisoit ses approuches. » (Jouvencel, p. 393.) — « Vous avez cy oy comment le procureur des « humains, la char et le monde se tiennent pour « meffais de *tant* comme ils ont creu Sathan. » (Mod. f. 297.) — « Il me estoit advis que vous tour- « noyez *tant à tant.* » (Lanc. I, f. 94.) — « Nostre « cerveau ne fait ses operations en nous, sinon *de* « *tant* et *en tant que* nostre cœur ly convie. » (Pasq. Rech. VIII, p. 675.)

Le mestier sai ge moult bon
Pour gaaigner *et tant et plus.* *(Ms. 7096, p. 32.)*

Maint ont esté deceu
Par dire j'ay cerf veu ;
Dont riens n'estoit ; si attendroye
Tant et si que je la verroye. *(Font. Guér. ms. p. 12.)*

Membre li de ses amors
De Richelete le prox,
Qu'il ot amée *tant jors*,
Dont jetta sospirs et plors. *(Ms. 7989^{2}, f. 80.)*

« Afin que chascun puisse avoir *tant meilleure* « connoissance des dites coustumes. » (N. C. G. II, p. 1003.) — « Si vous vous faites assaillir *tant ne* « *petit*, vous estes morts sans mercy. » (Froiss. I, p. 238.)

La chair tellement garderas
Qu'elle ne touche en rien au gant
Ne à l'oysel *ne tant ne quant.* *(G. de la Bigne, p. 93.)*

« Nous nous souffrerons à parler *tant qu'à pre-* « *sent* du prince, et maintenant parlerons des « besongnes d'Aquitaine. » (Froiss. I, p. 407.)

Ne ja ne vous sera nommez,
Ne li dons, ne la damoiselle,
Qui tant est avenant et bele,
Tant que de si saurai
Que de vous le don aurai. *(Ms. 7615, I, f. 112.)*

« Et à ceus qui ont propre monoye, veut le roy « que il soit tenu en leurs terres, *fors tant que* « chascun puisse faire prendre sa propre monoye « en sa terre. » (Ord. I, p. 95.)

Tantay. Cloche pendue au col des vaches. (Cotgrave.)

1. Tante. Marguerite d'Autriche écrivait à Anne de Beaujeu, sa belle-sœur : « Madame, ma « bonne *tante.* » (Godefr. Charles VIII, p. 547.)

2. Tante. Féminin de *tant*, en si grand nombre :

En Dieu tient ceste chose toute
Qui volt que la *tante* personne
Perdist de France la couronne. *(Ms. 6812, f. 69.)*

Tantelet. En si petite quantité : « A *tantelet* de « bonnes gens qui demeurés sont en ton royaulme. » (Percef. II, f. 43.)

Tantet. Même sens : « Allons combattre aux « ennemis, en ce *tantet* d'Anglois qui sont demeurés « derriere. » (Froiss. I. p. 130.)

Tantiesme. Quantième. (Cotgr.)

Tantillon. Un peu : « Ceux ci sont un petit « *tantillon* bien salés, mais si passeront ils. » (Des Acc. Bigarr. p. 69.)

Tantin. Même sens :

Vers eus s'adresse ce mutin,
Disant : Attendez un *tantin.* *(Arest. amor. p. 390.)*

Tantoillé, ouillé. Souillé, sali : « Des cierges... « *tantoillez*, desbrisez et polluz sallement et villai- « nement. » (Alector, Rom. p. 45.) — Henri IV découvre à Sully ses pieds couverts d'emplâtres, « luy faisant voir plusieurs fentes et crevasses toutes « *tantouillées* de sang et de grosses cloches. » (Mém. de Sully, II, p. 218.)

Tantost. Bientôt : « Si aucuns goudaliers mur- « muroient entre eux, les aucuns autres disoyent « tout haut : Sire maire de Londres, et vous autres « qui avez la justice à tenir et garder, faites justice ; « nous le voulons ; et n'epargnez hommes, car « vous voyez bien que les cas qu'avez monstrés le « demandent, et *tantost.* » (Froiss. liv. IV, p. 335.) — « Le dit Fouquanlt fut en bon point *tantost* que « il ot un peu reposé. » (Chr. de S. Denis, II, 272.)

Tapé. Qui a un coup de marteau, qui est un peu fou :

Li sage de cest monde
Seront fol et *tapé* ;
Li aver comparront
Ce qu'il ont ci happé. *(Ms. 7615, II, f. 142.)*

Tapeçon. Poisson. (Cotgr.)

Tapecoue. Débauché. (Cotgr.)

Tapecul. Barrière à bascule : « M. de Treigny « prit à main droite et se logea jusques ou *tapecul* « de la Bastille. » (Lett. de Pasq. II, p. 240.)

Tapi. Terre battue : « Elle n'avoit pour murailles « que les maisons des habitans, la pluspart desquel- « les n'estoient que de bois, ou de bauge, ou de « *tapi*. » (Mém. de Sully, I, p. 226.)

Tapin (à). En tapinois :

Il s'en fui *à tapin*
En Austrie, droit à Pepin. *(Mousk. p. 46.)*

Tapinaige (en). Même sens :

Jugez en vous la folie et oultraige
Qu'a fait Mangum, qui va en *tapinaige*. *(Desch. f. 366.)*

Tapinaudiere. Tanière : « Entrans en leur « *tapinaudiere*, nous dit un gueux de l'hostiere « auquel avions donné demi teston. » (Rab. V, 47.)

Tapiné (à). En tapinois :

A tapiné sont, es le pas,
Vinrent au roi sans nule atente ;
Dormant le truevent en sa tente ;
Lis coutiaus li boutent el cors. *(Mousk. p. 28.)*

Tapinement (en). Même sens : « En *tapine-* « *ment* et occultement. » (Chr. de Nangis, p. 2.)

Tapir. Cacher : « Pour couvrir el *tapir* ses mau- « vais et faulx contacts usuraires. » (Gr. Cout. de France, p. 461.)

Tapis. Tapisserie :

Adonc les fenestres ouvri
Et tous les *tapis* descouvri
Pour savoir s'elle s'i mettoit ;
Mes vraiement pas là n'estoit. *(Froiss. Poës. p. 125.)*

Expressions : « Quand voyant un homme au « dessous de toutes affaires, nous le disons estre « reduit au *tapis*, c'est une maniere de parler que « nous empruntasmes des joueurs, lesquels jouent « sur un *tapis* verd, quand ils n'ont plus d'argent « devant eux, pour mestier mener ; ils sont con- « traints de r'emparer la table ; on les dit estre « reduits au *tapis* verd. » (Pasq. Rech. p. 728.) — « Deux barques entrerent chargées de poudre bien « à propos et au profit des Rochelois, car ils estoient « au *tapis* pour les poudres. » (Brant. Cap. fr. II, p. 253.) — « Demeurer maistre du *tapis*. » (Cotgr.) — « Sourd comme un *tapis*. » (Bouchet, Serées, II, p. 223.) — « Discourir sur le *tapis*. » (Montl. I, f. 679.)

Tapissement. Action de se tapir, de se cacher : « Encores les povez-vous voir figurées sur le pillier, « ainsy comme *tapies* de paour : fors vous me dittes « vray ; encores n'avoys je veu leurs ymages, pour « la maniere de leur *tapissement*. » (Percef. II, 77.)

Tappecul. Bascule : « Les portes estoient « closes et fermées avec les *tappecuts* et serrures ; « et y avoit garde d'hommes à grant multitude, bien « armez. » (Monstrel. I, f. 166.)

Tappinaige (en). En tapinois : « Se fu tenue « derriere les autres, comme *en tappinage*. » (Al. Chart. de l'Espér. p. 274.)

Tappy. Accroupi : « Il luy semble qu'il veit « Priande sa compaigne au long de l'huys, *tappye* « comme pour enfanter. » (Percef. IV, f. 26.)

Tapynaige (en). En tapinois :

Qu'il s'en iront en *tapynage*
Ainsinc comme en pelerinage. *(Rose.)*

Taque. Plaque : « Au regart des huys, portes, « porches, fenestres, verrieres, plaqnarts, *taques* « de fer et autres choses appropriées, atachées ou « clouéez et qui ne se peuvent oster sans endom- « mager la maison. » (C. G. II, p. 1013.)

Taquette. « Besongner à la *taquette*, » travailler avec ardeur, dans le patois d'Orléans. (Cotgr.)

Taquin. Avare. (V. Tacquoux.)

Taquinement. Avec avarice. (Monet.)

Taquinerie. Avarice : « Chicheté et *taquine-* « *rie*. » (Bouchet, Serées, III, p. 174.)

Tar. Belette des champs. (Cotgr.)

Tarabas, in. « J'en feis consulter la matiere à « messieurs les clercs, et pour resolution conclurent « en frise somorum qu'il n'est tel que faulcher « l'esté en cave bien garnie de papier et d'ancre, « de plumes et ganivet de Lyon sur le Rhosne, « *tarabin tarabas*. » (Rabel. II, p. 126.)

Tarain. Tarin, oiseau à plumage verdâtre :

J'oy l'alouette chanter,
Tous oyseaulx joye mener,
Le *tarain*, la tourterelle. *(Desch. f. 272.)*

Tarantatare. Onomatopée imitant le son de la trompette : « Quelle convenance y a-t-il entre des « *tarantatare* de trompetes et des sons de cloches « et des kyrie eleisons entre le maniement des « picques. » (Merl. Coccaie, II, p. 160.).

Tarascon. « Entre Beaucaire et *Tarascon*, ne « paist ni brebis, ni mouton. » (Cotgr.)

Taraut. [Tarot ; carte dont le dos est marqué de grisailles en compartiments ; elles sont de plus gravées d'autres figures que les cartes ordinaires. On les nomme encore jeu d'épées et de bâtons ; cartes *aluettes* en Saintonge, cartes espagnoles.] « Cartes de *taraut*. » (Des Acc. Bigar. f. 5.)

Tard. *Adj.* 1° Tardif : « Et pour l'heure *tarde* « aurions continué et remis la dite assemblée à « deux heures de relevée. » (Cout. Gén. I, f. 709.) — 2° Lent : « Son allure est si *tarde*. » (Baïf, p. 3.) — *Subst.* Soir : « Voyant que le *tard* approchoit. » (Nuits de Strapar. II, p. 359.) — *Adv.* « Qui *tard* « veut, ne veut. » (Cotgr.) — « Je croy que ces gens « de Ribadane ont parlé à ceux de Bayonne et sont « courroucez de ce qu'ils me donnent vingt Moris- « ques..... Sainte Marie, dit-il, encores qu'il ne « donnassent ja *tard*, autant ils auroyent plus cher « que je fusse pendu. » (Froiss. III, f. 141.)

Expressions : « *Tard* avisés. » Nom des révoltés du Quercy sous Louis XIV. (Lettre de M. Lefranc de Pompignan, à M. le chancelier de Pomponne, 10 janv. 1756.) — Ce fut aussi le nom des révoltés en Périgord. (Chronol. novenn. III, fol. 35.) — « *Tard* « venus, » nom d'une grande compagnie aux environs de Lyon en 1361. Une nouvelle troupe vint s'y adjoindre, leur chef s'appelait l'ami de Dieu et l'en-

nemi de tout le monde. (Choisy, Vie de Jean le Bon, p. 378.)

Tarder. 1° Retarder : « Je m'en vengerai, quoy « qu'il *tarde*. » (Cymb. mund. p. 87.) — « Quoyque « fol *tarde*, jour ne *tarde*. » (Cotgr.) — 2° Détourner :

Madame lors me regarde,
Un petit rit, et puis me *tarde*
Son regard, et aillieurs le met. *(Froiss. poës. p. 135.)*

Tardité. Retard :

Celuy qui tout voit et d'egale balance
Sçait peser justement le bienfaict et l'offense
Attend pour quelque temps ; et puis la *tardité*
De la peine compense avec la gravité. *(Du Bellay, 191.)*

Tardiveté. Lenteur : « On pensoit le troisieme « jour les aller combattre, mais la *tardiveté* de nos « chefs fut cause de les nous faire perdre, car... ils « deslogerent. » (Mém. de Du Bellay, II, f. 33.) —

1. Tare. Déchet, manque, de l'arabe *tarha* : « Il « y avoit 40 mille escus, pour la *tare* de l'or, outre « lesdiz douze cent mille escus dont j'ay parlé. » (Du Bellay, l. III, f. 92.) — « Il y avoit six aulnes de « *tare* en sa piece de drap. » (Pasq. Rech. p. 748.) — « *Tares* desdites confitures. » (Ordon. I, p. 515.)

2. Tare. Poix dont usent les cordiers. (Cotgr.)

Tarelement, ture. Action de percer avec une tarière. (Mon.)

Tareler. Percer avec une tarière. (Mon.)

Tarelet. Petite tarière : « Qui est trouvé coup- « pant... gros bois qui a l'estage d'un homme ou « de sept pieds de long, ou plus greesle, ou il puisse « percer d'un commun *taretet* chet en amende. » (Bout. Som. rur. p. 860.)

Tarelle. Tarière : « Le seigneur de Bethune « prend pour amendes des bestes trouvées en ses « bois soixante sols parisis aussi bien en bois que « taillis, sans que ledit seigneur maintient qu'en « abbatans estallons, mariens, pivots, ou autres « arbres où le trou d'une *tarelle* peut avoir lieu, il « doit avoir amende de soixante sols parisis. » (Cout. Gén. II, p. 878.)

Tarente. Tarentule : « Ge di premierement que « ne le mordra coluevre, ne le poindra, serpent ne « l'adesera, *tarente* ne l'aprochera, escorpion mal « ne li fera. » (Erberie, f. 90.)

Tarere. [Tarière : « *Tarere* pour percier. » (Oustill. au Villain.)]

Fevres si sont de tel renon
Qu'il font haches et doloeres
Et besagues et *tareres*
Dont li charpentier font mesons. *(Ms. 7218, f. 198.)*

Targant. Tardant :

C'à Dieu itant se reconforte
Ke les sergans de gré enhorte
Qu'il ne se voisent mais *targant*
De le volenté au tirant. *(Sorb. LX, f. 57.)*

Targe. 1° Bouclier : « Print sa *targe* à son col, « et monta contremont jusques aux fossez du « *chastel*. » (Froiss. liv. I, p. 103.) — 2° Rempart, gabionnage : « Une petite riviere Dont faisoient « leur apuy et *targe*. » (Vig. de Charles VII, p. 87.) — 3° Monnaie des ducs de Bourgogne portant au revers une targe : « Le roy fist ordonnance sur le « faict de ses monnoyes, et ordonne ses grands « blans courir pour unze deniers tournois, qui « paravant ne valoient que dix ; les *targes* unze « deniers tournois, qu'en valoyent douze. » (Chr. scand. de Louis XI, p. 206.)

Je suis des moindres la mineur
Et si n'ai *targe* ni escu. *(Cont. de des Periers, I, f. 210.)*

« Ce proverbe s'entend de ceux qui n'ont aucune « monnoye, pour ce que les monnoyes representent « les armoiries des seigneurs qui les font forger « gravées dans une forme d'escus et *targes*. » (Fauch. des Orig. II, p. 106.)

Ja felon efer nul jor ne verrez estre large
Et point qu'estre le doit ; d'avarice fet *targe*.
Ms. 7218, f. 180.

Targé. Protégé, remparé : « En la bataille des « Anglois avoit deux mil archers de pied, *targez* « d'une haye, de bois et de vignes, sur la venue « des François qui commencerent à traire. » (Hist. de la Toison d'Or, f. 109.)

1. Targer. Tarder :

Que perte que g'en doie encourre,
Ne *targerai* de vous secourre. *(G. Guiart, f. 109.)*

2. Targer (se). 1° Se couvrir d'une targe, d'un bouclier :

Quarriaus qui prennent à voler
Hors des .II. rens qui s'entregouent
Maintes personnes i courroucent ;
Qui ne se *targe* ou trait arriere
Tost en a d'un parmi la chiere. *(G. Guiart, f. 234.)*

« Se *targerent* Engloiz qui getterent mainte « pierre de leurs creneaulx sur François qui « minoient au bas. » (Hist. de B. du Guescl. p. 499.) — 2° Se targuer de, s'appuyer sur : « Barons et « chevaliers de Bretaigne, rebellans au duc, les- « quels ne veulent obeir à leur seigneur..... mais « font guerre au païs, et se *targent* du roy de « France. » (Froiss. II, p. 92.) — 3° Couvrir, protéger : « Les.... deux galées.... qui aux deux lez le « *targerent*, feirent au mareschal, et aux siens « trop d'encombrier. » (J. Boucic. II, p. 240.)

Targette. Petite targe : « Quatre pages estoient « autour de Charles VII, à son entrée dans Rouen ; « l'un portoit sa lance, le second sa javeline, le IIIe « son crennequin, et le IVe sa *targette*.. » (Math. de Coucy, Charles VII, p. 594.)

Targié. 1° Couvert d'une targe :

Pietonz passent les roilleiz,
Targiez acueillent leurs *sentiers*,
Vers les murs rompus et entiers
Les uns tost, les autres belement. *(G. Guiart, f. 34.)*

2° Protégé par un gabion : « Pionniers bien *tar-* « *giez*, lesquels portoient picques et houes. » (Hist. de B. du Guescl. p. 485.)

1. Targier. Tarder :

Mais qi porroit joir, sans trop *targier*
Es bien d'amours n'auroit riens que reprendre.
Vatic. 1490, f. 42.

2. Targier. Infinitif pris substantivement, protection :

Onques devant la gent ne vous chaut de tencier
Ne à vostre mesnie, ne à vostre moillier ;
Ainçois les devez bien sagement chastoier
Et de vostre parole durement esmaier ;
S'ils vous aiment et prisent, ce leur sera *targier*.
Ms. 7218, f 331.

Targieus. Tardif :

Les durs cuers, negligens, *targieus*,
Font et molie et esgartele
Con fait contre solaus gresious. *(Vatic. 1490, f. 120.)*

Targir. Tarder :

Pas ne *targis*
Aller chantant
Et m'esbattant
En mon logis. *(Loyer des Fauls. amours, p. 305.)*

Targon. Targe, bouclier : « L'espée ceinte, et « la lance en sa main, ayant à son col un *targon* « pendu à la mode d'Espagne. » (Math. de Coucy, Charles VII, p. 670.)

Targue. Bouclier, targe : « Amours qui est la « *targue* de laquelle se couvrent ceux qui marchent « sous ses estendars. » (Nuits de Strapar. II, p. 80.)

Targuer (se). 1° Se couvrir le corps de ses bras, en mettant les poignets sur les flancs. (Borel.) — 2° Se protéger comme d'un bouclier :

Et cels se *targuent* et deffendent
Et souvent biaus cops lui rendent. *(Ms. 6812, f. 77.)*

3° Se faire fort de : « Elle se *targue* aussi de ce « beau mot de sagesse. » (Sag. de Charr. p. 129.)

Tari. 1° Dénué de :

Prist li reys Jouhan une dame
A force, et à peril de s'ame,
Et l'espousa, quant il l'ot prise,
Contre la foi de Sainte Esglise,
Com homme de tout bien *tari* ;
Hue le Brun iert son mari
Qui, si com mon escrit me charche
Estoit lors conte de la Marche. *(G. Guiart, f. 55.)*

2° Epuisé, disparu :

Phelippes et Challes
Es quieus biauté n'iert pas *tarie*. *(G. Guiart, f. 215.)*

Ains la sainte Incarnation
Que pour nostre redemption
Qui lors estoit comme *tarie*
Prist Dieus en la vierge Marie. *(G. Guiart, f. 142.)*

Tarjant. Retardant : « Quelle chose est icy qui « nous va *tarjant?* Sire, dit-il, on les appelle « flamerolles, pour ce qu'elles ressemblent flam- « mes. » (Percef. II, f. 13.)

Taride. Sorte de navire : « A. M. CC. LIV. vindrent « .L. galies et *tarides*, et assiegerent Sur, de mon- « seigneur Felipe de Montfort, soudainement ; mes « pour le secours des gens d'Acre se defendi. » (Martèn. V, c. 738.)

Tarier. Berner, persécuter, moquer :

K'amours me *tarie*
Et tant me diversefie
C'on en diroit articles plus de cent. *(Vat. 1490, f. 175.)*

Se vos veez un fol de grant merencolie
Onques devant la gent, ne le *tariez* mie,
Quar il vos feroit tort ou diroit vilenie.
Doct. ms. de S. Germ. fol. 101.

(Le mari) S'il se courresse on le *tarie*,
S'il veut du dur, il a du moul,
S'il veut des pois, il a des choul. *(Desch. f. 424.)*

Le Ligame Mathiolet
Je ne sçay qui le *taria*,
Mais il fut bien nisse et folet
Se folement se maria. *(Ms. 7218, f. 265.)*

Tarin. [Oiseau : « Plus verde estoit entour que « *tarin* qui [illegible] . » (Brun, v. 891.)]

Pavez estoit de romarins
Entre lesquels touz diz chantoient
Chardonerettes et *tarins*. *(Al. Chart. p. 696.)*

Tarin-tara. Bredi-breda, pati-pata :

Nous parlasmes *tarin-tara*,
Puis de monsieur, puis de madame. *(Coquill. p. 143.)*

Tariraran. Onomatopée imitant le son de la trompette : « Les trompettes, avec leur *tariraran* « font un bruit nompareil : les fifres frisolant menu « n'avoyent cessé. » (Merl. Coccaïe, II, p. 419.)

Tarle, é. Ver du bois ; rongé par ce ver. (Cotgr.)

Tarmées. Vers de bois. (Cotgr.)

Tarny. Terni :

J'ay dueil que vieuls villains *tarnys*
Soient d'or et d'argent si garnis ;
Et mignons en ont tant besoin. *(Dial. de Malepaye, 58.)*

Tarots. Cartes ; voir Taraut : « Je dirois que « le jeu des *tarots* represente une republique mieux « que les echecs ne representent la cour d'un roy : « aux *tarots*, il y a de tous estats, comme dans « une republique ; il y a des deniers pour recom- « penser les bons, il y a des espées pour la defense « de la patrie ; il y a des chevaliers, des sergens, « des batteleurs, des triomphes, des empereurs, « des papes et des fous ; qui voudroit moraliser, « cela feroit un livre plus gros que les recherches « de maistre Pasquier. » (Gar. Rech. des Rech. 222.)

Tarque. Targe, gabion : « Les artilleries, poul- « tres.... dagues, *tarques*.... et aultres harnois de « guerre. » (C. G. II, p. 1013.)

Tarquet. Petite levrette. (Cotgr.)

Tarrabatz. Fracas ; mot gascon :

Vous eussiez veu les assaultz et combatz
Et d'Alvain, en ses mortelz debatz,
Prins prisonnier ; les hurtz et *tarrabatz*
D'artillerie. *(J. Marot, p. 167.)*

Tarre. Tare, défaut :

Oultre, quand enfans y aura,
Une nourrice convendra ;
Lors vient li coust ; lors vient la nuise ;
Berseuil fault, drapeaulx, chemise,
Vivres, coiers, chaucer, vestir,
Tarre de sa femme souffrir,
Administrer robe, vitaille. *(Desch. f. 418.)*

Tarré. Percé de : « Timbre ou heaume au mezal « *tarré* de grilles. » (Fauchet, des Orig. I, p. 88.)

Tarse. « *Tarse* de l'œil, » partie de la paupière où croissent les cils. (Cotgr.)

Tarsenal. Arsenal : « Que la mise qui fu orde- « née pour les mismes et pour les galées soit abatue, « com se doit chose que la lie des mismes est « deffaite, et la taille soit ordenée pour la gent « d'armes, et ce *tarsenat*, et basar de Fanc et de « Tamagouste. » (Ass. de Jér. p. 214.)

Tart. Tard : « Les varlez de chiens...... doivent « tenir chascun son limier en sa chambre.... car

« ils en ont plus nez, et en deviennent plus *tart* « roigneux. » (Gast. Phéb. p. 210.) — « A *tart* « avez, dame, cest conseil pris. » (Poët. av. 1300, II, p. 688.) — « *Tart* leur fust qu'ils s'en fussent « partis. » Chr. de S. Denis, I, f. 15.) — « Mieux « vaut *tart* que jamais. » (Desch. f. 23.)

Tartaire. Etoffe de soie venant de la Tartarie ou Mongolie ; à l'entrée du roi Jean à Paris, en 1350, « les Lombards furent tous vestus de deus *tartaires* « de soye, et avoient chascun chapeaux sur leurs « testes haulx et agus. » (Chr. de S. Denis, II, f. 224.)

Tartaret. « Le faucon dit *tartaret* est un oiseau « qui n'est pas commun par tout pays, ains est de « passage ; cestuy faucon est plus grand, et plus « gros que le pelerin. » (Fouill. Faucon. f. 2.) Voyez Tartarot.

Tartarin. 1° Tartare : « *Tartarin* m'en venge- « ront. » (Chans. du XIIIe siècle, ms. Bouh. f. 41.) — [Subsiste comme nom de famille en Provence : « *Tartarin* de Tarascon. » (A. Daudet.)] — 2° Faucon de Tartarie : « Des moutons et chevres, des « guenons, des *tartarins*, des sagouins. » (Merl. Coccaïe, II, p. 153.)

Tartarot. « Nous nommons le faucon *tartarot*, « faucon de Tartarie et aussi faucon de Barbarie, « car on le prend lorsqu'il passe de Tartarie en « Barbarie. » (Budé, des Ois. f. 114.)

Tartavele. Sonnette, *tartavelle* en Auxerrois :

Qui sont ces asnes sans cerveles
Qui sonnent de leurs *tartaveles*
A nos huis? *(Sat. Chrét. dans Borel.)*

Tarte. 1° Espèce de pâtisserie : « Quant il orent « dancié tout comme il voldrent, on leur presenta « la moitié d'une *tarte*. » (JJ. 112, p. 65.) — De là les locutions suivantes : « De tous gateaux, *tartes* « dorées, pastez, et autres semblables especes de « victuailles qui se cuisent au four. » (N. C. G. t. I, p. 407.) — « *Tarte* jacobine, » composée de fromage gras, de jaunes d'œufs, de beurre doux, de sucre et de sel. (Cotgrave.) — « Au combat de S. Yries en « Limousin, furent defaits par l'infanterie et har- « quebusiers pour s'estre perdus et engagés, sans « y penser, dans certains petits marets et *tartes* « bourbonnoises, là où ont les tiroit, comme à « canards. » (Brant. Cap. fr. III, p. 56.) — « *Tarte* « rouge, » faite de pommes trempées en vin rouge. (Cotgr.) — « Payer la *tarte* de sa nativité. » (Cotgr.) — « On se saoule bien de manger *tartes*. » (Cotgr.) — 2° Espèce de monnaie : « Gros tournois, vieus « compaignons, *tartes*, esterlins, volans et toutes « monnoyes deffendues. » (Ord. III, p. 165.)

Tartelage. Ensemble de tartes. (Cotgr.)

Tartelet. Oiseau de proie :

Aussi de sacres et de sacretz
Et de ces bons grans *tartelets*
De pelerins à pau charnue,
Qui si bien seent par la main nue. *(G. de la Bigne, f. 80.)*

Tartelette. 1° Petite tarte :

Sucre blanc pour les *tartelettes*,
Pommes, poires, nefles, noisettes. *(Desch. f. 497.)*

2° Petit bonnet. (Oudin.)

Tartereau. Petite tarte. (Oudin.)

Tarteries. Ensemble de tartes. (Rab. V, 108.)

Tartevelle. [Lépreux, ainsi nommé de sa *tartavelle* ou crécelle par laquelle il avertissait de s'écarter de lui : « Comme n'a gueres Jehan Mau- « clerc demourant à Senlis eust esté ordenné avec « aucuns autres à faire le guet de nuit en icelle ; « et, pour ce faire, il acompaingné de Raoulet « Dupuis, dit Maynage, et d'autres de ladite ville, « s'en alerent sur les murs d'icelle ville, et en mon- « tant sur la garde, après ce qu'ils avoient beu, « crierent par maniere d'esbatement et de moque- « rie, *tartevelle*, par plusieurs fois, en disant à « plusieurs personnes qu'ils trouverent sur lesdiz « murs, faites bon guet ; veez ça *tartevelle* qui « vient. » (JJ. 122, p. 29, an. 1382.)]

Tartiere. Moule à tartes :

J'ayme mieux voir la clerceliere,
Ses cousteaux, sa jaune *tartiere*
L'or clinquant de son demi ceint,
Son ruban, le pris de la feste,
Son devantier blanc, et au reste,
Sa piece d'un chef de satin. *(Des Acc. Bigarr. f. 31.)*

Tartinages. Ensemble de tartes. (Cotgr.)

Tarton, traire. Herbe française, belle et purgative. (Cotgr.)

1. Tartre. Gravelle des tonneaux. (Monet.)

2. Tartre. Tartarie : « La region de *Tartre*. » (Monstrel. I, f. 16.)

3. Tartre. Tarte : « Char et *tartre* et poissons. » (Poët. av. 1300, I, p. 463.)

Tartriere. Tourtière pour cuire des tartres. (Cotgrave.)

Tartuffe. Mot que Molière a pris des Allemands chez qui il signifie le diable. (Lengueruana, I, 199.) — [*Tartufo* se trouve dans le Malmantile de Lippi, avec le sens d'homme à esprit méchant ; le Malmantile circulait manuscrit en France avant le Tartufe. (V. Génin, récréat. I, p. 292.) *Tartufo* est la contraction de *tartufolo*, une truffe.]

Tartufier. Faire le tartufe. (Lett. de Mad. de Sévigné, qui a employé ce mot la première, II, 7.)

Tary tara. Onomatopée imitant le bruit :

Le mary vient, *tary tara*,
Qui ne faict que brayre et crier. *(R. de Collerye, f. 50.)*

Tas. 1° Amas : « Prometre à *tas*, » au ms. 6715, II, f. 179. — 2° Troupeau : « Veit un bergier qui « gardoit un grant *tas* de moutons. » (Percef. III, f. 126.) — 3° Enclume : « C'estoit un d'entre eux qui « florissoit, c'est à dire qui battoit, estendoit et « dressoit le flan sur le *tas* ou l'enclume à grands « coups de marteau. » (Ord. II, 317.) — « Planches « de boutons ferues en *tas* qui ne se reviennent « massiffes et toutes pleines devers le martel. » (Ord. III, 12.) — 4° Action de tasser : « La grande « presse et *tas*. » (Brut, f. 24.)

Taschant. Appliqué à : « Ces biens icy, où tous « sont si *taschans*. » (Mellin de Saint Gelais, p. 189.)

Tasche. Tâche : « Celuy qui edifie sur faulx « fondement et conduit son ouvrage en *tasche*, « pour apparoir, non pas pour durer. » (Al. Chart. de l'Espér. p. 298.) — « Ils travaillent à la *tasche*, » ils mangent beaucoup et vite. (Oudin.)

Taskieus. Appliqué à :

Je suis ades de vos servir *taskieus*,
Et con plus vis, plus ai grant abondance
De desirer vo bonne volonté. *(Vatic. 1490, f. 75.)*

Tasnier. Tanière : « Il faut que celui qui les « (lapins) va destouper, y soit à la minuit ou envi- « ron, puis doit estouper en ceste maniere : ....il « doit avoir une houlete, ou une pelle, et doit « coupper du bois et faire pour chascune bouche, « ung petit fagot pour bouter dedans la bouche du « *tasnier*. » (Mod. f. 29.)

Tasques. Tâche :

. . . . C'est grant paine
D'aler deus fois en la semaine
Au moustier, quand il est trop loins ;
Certes j'aurai moult grant besoins
Se je i vois mes jusqu'à Pasques :
A tant en ai prise ma *tasques*. *(Ms. 7218, f. 219.)*

Tasquieus. Appliqué à :

Mieus vault .I. seus ouvriers *tasquieus*
C'uns biens isniaus qui d'ouvrer se repent.
Vatic. 1522, f. 169.

Tasse. 1° Poche, bourse :

Met à point ou sa robbe ou sa *tasse*
Et sur la nuit va chantant à voix basse. *(Chart. p. 559.)*

Courroie n'ay, *tasse*, ne fremillon. *(Desch. f. 222.)*

2° Fonte d'une selle :

En une selle à chevauchier
Quant elle a couru longuement
Fault tousjours goaunel ou estrier
Tasse, boucle, espingle ou mordant. *(Desch. f. 252.)*

3° Tas, foule :

Apoiez sont tot en estant
As grans arbres li olifant ;
Es grans *tasses* les tygres meinent. *(Partonop. f. 146.)*

Mes uns de toute cele *tasse*
Dont j'ai parlé, ci, nu à nu,
N'eschapa geune ni chenu. *(G. Guiart, f. 292.)*

Si serré les ont endentées
Sanz ce qu'aucune en fraingne et quasse,
Qu'elles sont comme en une *tasse*. *(G. Guiart, f. 314.)*

« Tirer aux *tasses* est bon deduit qui est en bon « païs de lievres. » (Mod. f. 46.) — 4° Troupe :

Hyaumes mis, gorgieres lacies,
Escuz aus cols, les lances basses,
S'encontrerent cil des .II. *tasses*,
Qui qu'en ait ire ne froideur. *(G. Guiart, f. 238.)*

Tasseau. 1° Tas : « Il est deffendu de pasturer « aux champs où il y a grains par terre, ou mis en « *tasseaux* et non encore enlevez. » (N. C. G. II, p. 352.) — 2° Foule : « Nous nous mettrons par *tas-* « *seaux* et par troupeaux, si comme nous faisons « les Juifs. » (Froiss. III, p. 92.)

Tassel. 1° Ornement de forme carrée qui se mettait aux vêtements :

Et puis se vest et apareille ;
La cote fu moult bien ovrée,
De cendal fu moult bien forrée
Devant fu forré le mantel
A or en furent li *tassel*. *(Blanch. f. 183.)*

2° Tas, amas : « Les autres meubles comme *tassels* « de grains, foings, pailles, fumiers et semblables. » (N. C. G. II, p. 1136.)

Tasselet. Petit tas. (Oudin.)

Tassement. Tas de blé (?) :

Toutes les garnisons le verront corramment
Des gens d'armes qui vont gardant maint *tassement*.
Cuvelier.

Tasseor. [Celui qui entasse les gerbes de la dîme : « Se le veet le *tasseor*, Il le metteit à grant « dolor, Il en voudroit avoir del vin. » (Cens. de Verson, V, 77.)]

Tasser. [Entasser : « C'est qu'il doivent les prez « fauchier, Aüner et aparellier, Et *tasser* en mileu « des prez, Quant il les aront assemblez. » (Censier de Verson, v. 29, Musée des arch. dép. p. 199.)] « C'est une coustume generale dans toute la Po- « logne de *tasser* leur bled en paille, en confusion, « sans le lier, et d'en faire plusieurs pyramides « dans les champs autour de leurs maisons. » (Le Labour. gouv. de Pologne, p. 216.)

Tassete. Petite tasse. (Monet.)

Tassetier. Qui fabrique des *tasses*, des poches : « *Tassetiers* et boursiers. » (Ord. III, p. 371.)

Tassette. Plaque d'acier protégeant le haut des cuisses : « Le seigneur de Veniers porta les armes « qui estoient un corselet à longues *tassettes*, avec « des manches de mailles. » (Mém. de du Bell. 269.)

Tasseulx. Pluriel de *tassel*, ornement carré des vêtements : « Si faist faire ourle ou *tasseulx*. » (Brut, fol. 88.)

Tassiaux. Ornements carrés pour les vêtements :

Bien sont les veves atornées,
De riches mantiaus affublées,
Tant cointes, tant riches, tant biaus
Que mieus en vaut uns des *tassiaus*
Que ne fit toz li ors d'Espaingne. *(Ms. 7218, f. 59.)*

On lit au figuré, du sépulcre de la Ste Vierge :

Dieut à Dieu tres doulz *sepulcre*,
Plus doulz assez que ne soit chucre,
Et plus digne qu'autres vaissiaux :
Digne pierre et noble *tassiaux*
Tu as gardé dedens ton estre. *(III Maries, p. 321.)*

Tassoor. [Le même que *tasseor* : « L'un receit « et l'autre desquargue Et l'autre amarne au *tas-* « *soor*. » (Cens. de Verson, v. 82.)]

Tast. Action de tâter : « Le toucher et le *tast* de « bouche à bouche est le plus sensible et pretieux « de tous les baisers et autres touchers. » (Brant. dam. gal. I, p. 71.) — De là l'expression « à *tast*, » à tâtons :

Lors quiert par mon lit et à *tast*
Son beau corps qui m'art et esprent. *(Fabl. S. Ger. 86.)*

Taste poule. Poule mouillée. (Oudin.)

Taster. Tâter, au propre et au figuré : « Quand « les deux mareschaulx eurent ainsi *tasté* et cos- « toyé la riviere de Somme, ils retournerent arriere « au roy d'Angleterre et lui recorderent que de nul « costé ils ne pouvoyent trouver passage. » (Froiss.

liv. I, p. 197.) — « Le dit evesque n'avoit encores « esté vers luy, delibera.... d'y aller et *taster* de « lui, en devisant s'il pourroit faire qu'il retombast « sur ces propos. » (Mém. de du Bell. V, f. 148.)

Dieus si voudra moult haster
Et si veut savoir et *taster*
Li quel sont sorpris de s'amor. *(Ms. 7218, f. 57.)*

En ces assauz, souvent hastez
Fu Bruquerque si pres *tastez*
Qu'à poi que l'en ne l'afole. *(G. Guiart, f. 290.)*

Nus ne s'estoit mes apuier
A la mote vers eus puier
Nus n'a talent que plus i *taste*. *(G. Guiart, f. 291.)*

Taste vin. (Cotgrave.) Ivrogne.

Tasteur. Essayeur de vin, ivrogne. « Après « lesquels plaisirs la dame prend autant de plaisirs « en l'esbat de son mary, comme un bon *tasteur* « de vin d'un petit vin ripopé, après avoir gousté « d'un hypocras ou d'un excellent vin pyneau. » (15 Joyes du mar. p. 67.)

Taston. Fait sur tàter, comme plongeon sur plonger : « Les manches à *taston*. » (Cotgr.) — « Ne « retierent pas à *tastons*. » (G. Guiart, f. 130.)

Tastonner. Tâtonner, tàter à plusieurs reprises:

Ah, que je porte et de haine et d'envie
Au medecin qui vient soir et matin,
Sans nul propos, *tastonner* le tetin,
Le sein, le ventre et les flancs de m'amie.
Brant. Dam. gal. II, p. 53.

Ne vous ferai mal, ne ennui,
Ainz vous *tastonnerai* le chief. *(Ms. 7615, II, f. 210.)*

Tastoyer. Même sens : « Se donnerent grands « coups sur leurs heaulmes et sur les espaulles, et « par tout là où ils se povoient attaindre si se *tas-* « *toyent* l'ung l'autre de si près... que ils se faisoient « chanceler et faisoient saillir le sang de plusieurs « lieux. » (Lanc. du Lac, III, f. 53.) — « Ne fys fors « *tastoyer* comment pourroit la dame desvoyer. » (Percef. V, f. 112.)

Tata. Onomatopée reproduisant le son du cor pour exciter les chiens :

Se tu os c'uns chiens le destorna
A çaus qui ne l'auront oï
Dois parler, se saches de fi
Et lor dois dire assez, non po
Tata ta, taho, taho. *(Ms. 7615, II, f. 167.)*

[*Taho* est l'origine de *taïaut*.]

Tatemous. Lâches : « Icelluy Jehan et ceux du « dit Tappy les avoient tenus pour *tatemous*. » (JJ. 172, p. 309, an. 1423.)

Tater. Donner un baiser ou tast : « Pour garder « que virginité ne soit maculée, les filles doivent « obvier... d'estre baisées et *tatées*, car le lis repre- « sentant virginité pert incontinent sa beauté par « attouchemens. » (Les Tri. de la N. Dame, f. 46.)

Tatignon. Chandelier rond et court. (Oud.)

Tatin. 1° Coup :

Donnant maint coup et *tatin*. *(V. de Charles VII, II, 38.)*

Tost ont donné un *tatin*
A Gautier ou à Martin
Qui ne s'ose remouvoir. *(Desch. f. 78.)*

2° Potins :

En voyant sa dame, au matin,
Près du feu où elle se lace,
Ou est le gent cueur qui se lasse
De regarder son beau tetin?
Alors se dit maint beau *tatin*
Quant on s'entretient face à face. *(Chass. d'am. p. 170.)*

3° Coup de vin, morceau, instant. On lit de Bacchus, chanoine d'Auxerre :

Le bruit avoit de se lever matin
Soubs le vouloir de boire ung bon *tatin*,
Aux et oignons mieulx aymoit que le sucre.
Rog. de Collerye, p. 204.

Vers eux s'adresse ce mutin
Disant : attendez un *tatin*. *(Amour. transi, Borel.)*

« Distribuant un *tatin* de fromages à ces fac- « quins. » (Rabel. I, p. 10.)

Un tour de bec, dis je, un *tatin*. *(Coquillart.)*

Tatiner. Tâter :

En remuant l'excrement au bassin
En guignetant l'hypostase ou l'urine
Ou cependant que le poulx on *tatine*. *(Poës. Perrin, 19.)*

Tavan de mer. Guèpe marine. (Cotgr.)

Tavant. Taon :

Pour ennuyer des hommes le bonheur
Le ciel darda les *tavants* miserables. *(L. le Caron, 68.)*

Tavayole. Tavaïolle, linge garni de dentelles, dont on se sert à l'église pour une offrande : « Les « offrandes furent portées sur des *tavayoles* de « damas tanné, frangé d'or. » (Fav. th. d'honn. I, p. 499.)

Taudir. Se garantir par un taudis, un gabionnage : « La tranchée que les gens du roy avoient « faite estoit fort longue, tirant vers Paris et tous- « jours la tiroient avant et jettoient la terre de « nostre costé pour soy *taudir* de l'artillerie ; car « tous estoient cachez dedans le fossé, où nul « n'eust oser monstrer la teste. » (Mém. de Comm. p. 60.)

Taudis. 1° Gabionnage en tranchée : « Pour « rompre la visée du trait à pouldre et des crane- « quins qui... blessoyent beaucoup de monde, l'on « fit un haut *taudis* de tonneaux pleins de terre et « de pierres. » (Ol. de la Marche, I, 231.) — « Fut « deliberé qu'on feroit mantelets et *taudis* de bois « pour assaillir la grande bastille devant Orleans. » (J. Chartier. Ch. VII, 21.) — « Il avoit fait faire un « large fossé bien long et plusieurs *taudis* posez « sur treteaux pour garder les gens d'armes du « trait. » (Arthur III, connétable, 771.) — De là au figuré : « Couvrir veuc mes douleurs d'un *taudis* « d'honneur. » (Marg. de la Marg. 297.) — 2° « *Tau-* « *dis* ou bastiment composé de plusieurs perches « fichées en terre, en forme ronde, repliées par le « dessus et à la sommité. » (Des Acc. Escraignes, 2.)

Taudissé. Abrité par un gabion : « Ils estoient « *taudissez* d'un tertre, et de la terre qu'on avoit « jetté des fossez qui environnoient leur camp. » (Cl. de Seyssel, Louis XII, p. 300.)

Taveller. Tacheter : « Pour donner grace à « ceste riche fourrure (hermine) les pelletiers et « fourreurs la mouchettent et *tavellent* de petits

« morceaux d'agneaux de Lombardie, renommez « par leur noir luisant. » (Fav. Théât. d'honn. 881.)

Taveture. Moucheture : » *Taveture* de toison, « de peau. » (Monet.)

Taverdette. Espèce de peste. (Colgr.)

Taverne. 1° Cabaret : « Effort de *taverne*, » violence faite au cabaret. (Pérard, Hist. de Bourg. p. 486, an. 1257.) — 2° Dépôt : « Quand les (mar- « chands de charbon) seront arrivez au port à Paris, « ils l'auront asseuré et mis en *taverne*. » (Ord. II, p. 374.)

Taverneage. Amende due par les taverniers quand ils ont vendu le vin à plus haut prix qu'il n'avoit été taxé par le juge. (Laur.)

Taverner. 1° Tirer profit d'une chose, comme du vin vendu en taverne. (Nicot.) — 2° Fréquenter la taverne : « Gens inutiles...... qui ne servoient « rien qu'à boire et manger, *taverner*, jouer. » (Brant. Cap. fr. I, p. 254.)

Tavernerez. Qui fréquente la taverne :

Tavernerez de vivre dangereux
Qui repliquent et qui sont orgueilleux. *(Desch. f. 449.)*

Tavernier, ere. 1° Qui tient une taverne : « Le « *tavernier* s'enyvre de sa *taverne*, » de sa propre bouteille. (Colgr.)

J'ay affaire contre une *taverniere*
Qui mes chevaulx veut prendre et essillier,
Plus ne me veut livrer. *(Desch. f. 208.)*

2° Qui fréquente la taverne : « Si gens sont oiseux « ou *taverniers*, la justice les doit prendre et les « jetter hors de la cité. » (Gr. Cout. de France, p. 537.) — 3° De cabaret : « Enseigne *taverniere*. » (Bigarr. p. 8.) — « Roberie *taverniere*, » au ms. 7615, II, f. 192.

Taves. Boutons rouges au menton. (Colgr.)

Tauldir. Même sens que *taudir* : « Commence- « rent les pionniers à faire fossez et trenchées et « les canoniers à *tautdir* et charger leurs menues « pieces pour battre les creneaulx et deffences de « la place. » (J. d'Aut. Annal. de Louis XII, p. 8.)

Tauldis. 1° Taudis : « Sur eschauffaulx, fenes- « tres et *tautdis*, » dans D. C. sous *Tutdum*. — 2° Gabionnage : « Engins à *tautdiz*. » (Vigiles de Charles VII, p. 111.) — « Abattirent un *tautdis* « contre les murailles du chasteau où ceulx du « dedans se garantissoient. » (J. d'Aut. Louis XII, folio 34.)

Taule. Table. 1° Sainte Table :

On nous embleroit nos calices
Devant nous, à la *taule* Dé
Que ja ne seroit destourné. *(Ms. 7218, f. 154.)*

2° Tables de la loi : « Nostre Seigneur ne se « contenta pas d'escrire une fois le jugement qu'il « avoit porté de la femme adultere, il l'ecrivit encor « une seconde fois. Li escriture fu dovle si cum « furent dovles les *taules* Moysi. » (Serm. de S. Bern. p. 350.) — 3° Etal de changeur : « Le sire « de Vignacourt prend dans la ville d'Amiens, en « qualité de chatelain et dans chaque *taule* à chan- « geur de monnoye, une poignée de deniers de la « monnoye courante en la cité. » Hist. d'Amiens, par le P. Dacre, I, p. 35.)

Taulpe. Taupe : « Preneur de *taulpes*, » avare, dans Rabel. pronostic. p. 10. — « Effrayé comme « un preneur de *taulpes*. » (Oud.) — « Noir comme « une *taulpe*. » (Id.) — « Aveugle comme une « *taulpe*. » (Id.) — « Royaume des *taulpes*. » Colgr.) — « Fourmage de *taulpe*. » (Id.) — « Fouir aux « *taulpes* » (Id.), mourir. — « Fouilleur de *taul-* « *pes*. » (Id.)

Taulpetier. Moine noir : « Le ruffien associé « de son *taulpetier*. » (Rabel. III, p. 250.)

Taulpin. Corps de la milice française sous Charles VII : « Franc *taulpin*, » dans Rabel. I, 225.

Taumier. Insulte, dans Borel, qui cite l'Hist. de la diablerie : « M'entens-tu bien, vilain *taumiers*. »

Taupe. « Il faut crier à ce sourdaut, comme « pour attraper une *taupe*. » (Moy. de parv. p. 252.) — « Un avocat en une ville, un noyer en une « vigne, un poureeau dans un bled, une *taupe* en « un pré et un sergent en un bourg, c'est pour « achever de gaster tout. » (Bouch. Serées, I, 337.)

Taupeture. Eglise de moines noirs, dans Rab. IV, p. 124.

Taupiniere. « *Taupiniere* d'assassinateurs, » caverne de voleurs, dans Colgr.

Taurastre. Peut-être mauvaise lecture :

Taurastre naissent li aignel
Les brebis ont rongneuse pel,
Maigres sont et n'ont que les os. *(Desch. f. 111.)*

Taure. 1° Herbe. (Oudin.) — 2° Jeune vache en Anjou. (Ménage.)

Taureliere. Vache qui demande le taureau. (Colgrave.)

Taurillon. Jeune taureau. (Colgr.)

Taussé. Taxé. (Beauman. p. 12.)

Taute. 1° Poisson de Marseille, calemar. (Nicot.) — 2° « *Taute* ou orgueil est un billot que les ou- « vriers mettent devant quelque grosse pierre ou « autre chose, la voulant mouvoir de lui en autre; « puis dessus assient le dos de leurs pinses ou « pieds de chevres ou leviers et mettent le billot « sous la grosse pierre, puis foulent et poisent sur « les bouts d'iceux outils, et par ce moyen soule- « vent la pierre. » (Nicot.)

Tauter. Appliquer la taute sous le levier pour mieux soulever un fardeau. (Colgr.)

Tauterisé. « Une veuve demandant à estre « diminuée de la *taxe* qui lui avoit esté imposée « pour les fortifications, on m'a trop *tauterisée* « pour les fornications. » (Moy. de parv. p. 247.)

Taux. Intérêt : « Il en aura le *taux* d'un juge; « il en sera bien battu. » (Colgr.) — « Ranter sans « *taux*, » sans mesure, aux Contr. de Songec. 127.

Tant que pour eulx faire mieulx à grever,
Les deux, le tiers, font vendre tous les *taux*
Tant pour hoste, comme pour mareschaux.
Deschamps, fol. 185.

Tauxation. Taxation : « Afin que vous ayez « allegeance de vostre peine, je vous relasche la « *tauxation* faite de six ans à six ans. » (Froiss. IV, p. 304.)

Tauxe. Taxe : « *Tauxe* des maisons ou fonds. » (Nouv. Cout. Gén. I, p. 1273.) — « Il se fait beau-« coup de frais qui ne viennent point en *tauxe*. » (Nicot.)

Tauxer. Taxer : « Le comte de Warwich fut.... « *tauxé* à telle penitence que je vous diray. » (Froiss. IV, p 293.) — « Il ne paieroit rençon fors « que il meismes se vouldroit *tauxer*. » (Hist. de Bertr. du Guesel. p. 298.)

Tauxeur. « *Tauxeur* de despens, « commis à taxer les dépenses. (Nicot.)

Tax. Taxe : « Les exeques et funerailles d'un « trespassé au *tax* de justice sont à préferer avant « toutes debtes d'hypoteeques. » (Cout. Gén. II, p. 916.)

Taxaté. Taxé : « *Taxaté* d'un despens. » (Cotg.)

Taxe. Intérêt, au masculin : « Qui preste « argent à interest, au *taxe* du prince. » (N. C. G. II, p. 1089.)

Taxeur. Qui impose la taxe. (Cotgrave.)

Tayau. Taïaut, cri de chasse. (Desch. f. 179.)

1. Taye. 1° Zest d'une noix. (Rob. Est.) — 2° Moelle du pin dont le peuple se sert en guise de chandelle. (Cotgrave.)

2. Taye. Aïeule :

> Lors te fera elle venir
> Son oncle, son cousin, son frere,
> Son ayeul, sa *taye*, ou sa mere. *(Desch. f. 510.)*

Tayeux. Qui a des taies sur les yeux. (Cotgr.)

Taygans. Qui respire avec difficulté ; *teguer* en Picard : « Vers lui s'en vint lasse et *taygans*. » (Rose.)

Tayon. [1° Aïeul : « A Jehan Bernier son *tayon*, « à Jehan son pere dire ces nouvelles. » (Réc. d'un bourg. de Valenc. au XIV[e] siècle, p. 64.)] — « Je « congneus bien vostre pere de veue et vostre « *tayon*. » (Percef. II, f. 96.) — 2° Arbre de 60 ans et au-dessus ou de trois âges ; plus vieux d'une coupe que le *perot*, qui est lui-même d'un âge au-dessous du baliveau : « Gros chesnes comme perots « et *tayons*. » (Nouv. Cout. Gén. I, p. 360.) — « Est « un chesne dit et nommé *perot*, quand il a les « deux aages de la couppe du boys, et *tayon* « quand il a les trois aages d'icelle couppe. » (C. G. I, p. 610.)

Tayri. Tari : « La gloire voyent des Genevois « *tayrie*. » (J. Marot, p. 75.)

1. Te. Tels :

> D'un pere et d'une mere
> Naissent sovent *te* frere
> Dont guerre sort et muet.
> Prov. du Vilain, ms. S. Germ. f. 74.

2. Te. Forme picarde, *ta* :

> Warde que *te* main plus n'i mete,
> Ne que plus ne t'en entremete. *(Ms. 7989², f. 212.)*

Tece. Qualité : « Estoit si entecies de bonnes « *teces*, qu'en lui n'en avoit nulle mauvaise, se « bone non. » (Ms. 7889², f. 70.)

1. Teche. 1° Qualité : « De deux *teches* assez « example bone et fine. » (Ms. 7218, f. 180.) — 2° Tache, défaut : « Sans *teche* et sans pechier. » (Chans. du comte Thibaut, p. 5.)

2. Teche. Travail, tâche :

> Tel nombre en rot sus le rivage
> Près des vessiaus à terre seche
> Que je n'ai du deviser *teche*. *(G. Guiart, f. 310.)*

Tecque. Couverture ou écaille, selon un ancien et rare ms., avec de belles miniatures en velin, du mariage de Pollion et Euridice, f. 27, appartenant à M. Claude Martin, docte et curieux médecin de Paris. (Borel.)

Tedieux. Fastidieux ; terme pédantesque dont on reproche à M. de Villeroy de s'être servi dans ses Mémoires. (Mém. de Sully, XII, p. 7.)

Teent.

> Se mineur devant se tiennent
> Qui pour Anglois atainer
> Commencent le mur à miner ;
> A picquois de près les *teent*. *(G. Guiart, f. 78.)*

Tegure. Maison, chaumière :

> Où combien est heureux celluy ou celle
> Qui sans partir de son *tegure* et selle
> Peult, au secret de ce joyeux pourpris,
> Fleurs recueillir, que ailleurs on a pour pris.
> Crétin, p. 255.

Te igitur. Le canon de la messe qui commence par ces mots latins : « On juroit sur le *te igitur*, et la « croix que les contrats contenoient verité. » (C. G. II, p. 665.)

Teignasse. « Les teigneux ont esté des pre-« miers à prendre la perruque, et comme ils n'a-« voient pas soin de les tenir bien propres et bien « peignées, on a donné le nom de *teignasses* aux « perruques mal peignées. » (De Thiers, livre des perruques, p. 29.)

Teigne. 1° Maladie des poils et des plumes : « Si « vostre oysel a les *teignes* en l'esle ou ailleurs, « prenez une pierre de chaus bien vive et la metez « en un bachin où il ait de bele eaue. » (Modus, f. 131.) — 2° Maladie des végétaux : « *Teigne* de « lin. » (Cotg.) — 3° Proverbe : « Cela tient comme « *teigne*. » (Cotgrave.)

Teigneresse. Teinturière. (Gloss. lat. cité par Du Cange, sous *Tinctrix*.)

Teigneus—ous. Teigneux : « Herbe aux *tei-« gneux*. » (Cotgrave.) — « Trois *teigneux* et un « pelé. » (Cotgr.) — « Jamais *teigneux* n'aima le « peigne. » (Id.) — « Femme trop piteuse fait sa « famille *teigneuse*. » (Id.)

> Ne fust coutret
> *Teignous*, ort ne truant. *(Ms. 7615, II, f. 139.)*

Teille. 1° Ecorce du lin, du chanvre. (Cotgr.) — « On pipe les oiseaux d'une pipe de bois où l'on « met une *teille* bien parée qui est d'autant de « siglentier. » (Mod. f. 185.)

Teincturerie. Métier, boutique de teinturier. (Rob. Est.)

Teindre. Enduire, frotter :

D'une jeune herbe a *teint* son vis
Et sa gorge et ses mains aussi. *(Ms. 7996, f. 37.)*

Teint. 1° *Partic.* Parlant de la pierre appelée ceraunie et de ses espèces différentes, on lit « qu'il « y en a une meslée de deux couleurs, c'est à dire « qu'elle est *teint* à cristal, et *teint* à bloc. » (Marb. art. 28, c. 1662.) — 2° *Subst.* « Joye au cœur fait « beau *teint*. » (Cotgr.)

Teinter. Faire sonner comme la corde d'un arc qu'on tire. (Cotgrave.)

Teinturé. Teint. (Brant. dam. gal. I, f. 120.)

Teinturier. « Pelletiers, megissiers, *teinturiers* « de taille, barbandiers et autres de semblable « estat. » (Ord. II, p. 385.)

Teion. Nom de chien. (Eutrap. 113.)

Tel. 1° *Adj.* « *Tel* est nostre bon plaisir, » formule introduite par François Ier dans les ordonnances pour l'imposition de la taille. (Mém. de Sully, VIII, p. 455.)

Tel plenté d'aumailles i trouvent
Et tant en ot à l'ost grant presse
C'on i peust un buef de Bresse
Tel foiz fu ce, doit on savoir
Pour un tournois d'argent avoir ;
Autres vivres y seurondoient. *(G. Guiart, f. 249.)*

Volé en sont tuit li piot,
C'est à dire que *tel i ot*
Mieu escient, qui les enporte. *(Ms. 7218, f. 115.)*

2° Tellement :

Grace y a ouvré
Et foul plaisir ce sont li dui degré
Dont maint coquart vont à la haulte bonne,
Sanz lesquels deux, li bon sont *tel* mené,
Car ils ne sont remeris de personne. *(Desch. f. 28.)*

Telant. Gras, en parlant du vin. (Cotgr.)

Tele. Toile du haubert : « Chauces, *teles*, hau- « berc et hiaumes. » (Partonop. f. 152.)

Telin. « Estoit loisible à quiconque eust voulu « de joindre de quinze sortes d'onguens, de safran, « nard, cinamome, *telin*. » (Du Verd. bibl. p. 205.)

Tellement « Conclurent ceulx de Crathor avec « le Jouvencel de lever le siege, et *tellement que* « la chose fut entreprinse. » (Le Jouv. p. 128.)

Telline. Poisson à écaille, tendre et délicat. (Cotgrave.)

Tember, ut. Poivre bâtard. (Cotgrave.)

Temeraire « Il fut proposé comment.... on « pourroit faire faire une sortie *temeraire* à ceux « de la ville de Gand, affin... de pouvoir prendre « sur eux... vengeance de leurs hautaines et grandes « entreprises. » (Matth. de Coucy, Charles VII, 655.)

Temeréement. Témérairement. (Cotgr.)

Temotte. Tumulte : « Tel *temotte* i ot de gent. » (Ste Leocadie, St Germ. f. 26.)

Temperature. Tempérament, complexion : « Alexandre estoit d'une *temperature* plus sanguine « colere et ardente. » (Mont. II, p. 736.)

Temperement. Modérément. (Cotgr.)

Temperie. Même sens : « Les hommes... disent « que nostre *temperie* est froide et humide. » (Caq. de l'accouchée, p. 159.)

Tempés. Tempête :

En la haute joie de la sus avenir
Ou *tempés* ne orages ne s' puet espaorir. *(Ms. 7218, 335.)*

Tempeste. 1° Orage : « *Tempestes* cheurent en « aucuns lieux si grandes qu'elles destruisirent les « villes et les blez. » (Chr. de S. Den. II, f. 25.) — « Cruelle est la *tempeste* quand on n'en puet re- « cueillir aucune chose. » (Percefor. III, fol. 73.) — « Feit telle *tempeste* de temps que mourut plus de « trois cent soldats... pour la tourmente et les froi- « dures qu'i feirent. » (Mém. de du Bellay, III, 82.) — 2° Tonnerre : « Bruit tel que l'en n'eust pas ouy « Dieu faire *tempeste* tonner. » (Percef. III, f. 9.) — 3° Tumulte : « Par dessus les batailles.... avoyent « vollé grand foison de corbeaux, en demenant « moult grand *tempeste*. » (Froiss. I, 152.) — « N'y « avoit bruit ne *tempeste*. » (Le Jouvenc. p. 177.) — « Deux pots au feu signifient feste, et deux « femmes font la *tempeste*. » (Cotgr.)

Le grand Cerbere est portier à trois testes ;
Abboye ici trois horribles *tempestes*. *(Du Bellay, f. 268.)*

4° Ennui : « Jambon Breton et Santon finirent « miserablement leur vie, et dame Félicité enten- « dant ces nouvelles fut fort joyeuse estant delivrée « de telle *tempeste*. » (Nuits de Strapar. I, f. 397.)

Qui bevra à le hanepel
Il ara de ça mal *tempeste*. *(Mod. f. 217.)*

Tempesté. Tempête :

Quant ele vit les hautes ondes
Desmesurées et parfondes,
Et ele voit le grant oré
Qui amenoit la *tempesté*
Li cors de li estoit tant liés
De riens ne cremoit ses pekiés. *(Sorb. 61, c. 7.)*

Tempester. 1° Bouleverser :

Yre qui ainsi la *tempeste*. *(G. de la Bigne, f. 35.)*

2° Enlever : « Lui (Job) furent *tempestez* ses .x. « enfans. » (Doctrin. de Sap. f. 4.) — 3° Quereller :

Serjanz sont au lonc des espées
Près des deffences en estant
Qui se vont entre *tempestant*. *(G. Guiart, f. 324.)*

Tempestis. Vacarme : « Il menoit un tel *tem-* « *pestis* et un tel brouillis qu'il sembloit que tous « les diables d'enfer fussent la dedans avec lui. » (Froiss. III, p. 153.)

Tempestueusement. Comme une tempête : « Il se partit en telle maniere de la montaigne et « s'en alla si *tempestueusement* et à si grant erre « qu'il sembloit que ce fust fouldre et tempeste à le « veoir aller. » (Lanc. du Lac, II, f. 94.)

Tempestueux. Tempêtueux : « Grande tour- « mente pour le moins aussi *tempestueuse* que « celle de Pantagruel. » (Dial. de Tahureau, 178.)

Tempier. 1° Tempête :

Cel an qui en lundi commencera, janvier
Sera moult fort ; quer (car) de glace, de *tempier*,
Deluges et tempestes sera et morteté ;
Maint jone homme charront en grant enfermeté.
Ms. 7218, fol. 207.

2° Désordre :

Cil sont de moi meismes qui me font gramoier
Cil provos est mon cuer qui meine tel *tempier*.
Ms. 7218, fol. 316.

Temple. Ordre des templiers : « Entre les laiz « et ceux du *temple*. » (Desch. f. 468.) — « Le *temple* et l'ospital murent de Jaffe à prim soir, et « chevauchierent si qu'il furent au jor près de « Gadres. » Martène, t. V, c. 720.)

Temples. Tempes : « Par la protection des yeux, « nature a ordouné les deux *temples*, ainsi appel- « lées par ce qu'elles mouvent toujours comme le « temps qui est chose necessaire pour faire le sens « et le mouvement des yeux ; car par ces *temples* « ou tempes, ces esprits virtuelz sont portez par « certaines petites vaines et petits nerfs depuis le « cuer jusques au cerveau. » (Les Triomphes de la Noble dame, f. 95.)

J'ay de leurs bontez mille exemples
Voire, par Dieu, plaines mes *temples*
Pour faire et escripre un grant livre. *(Desch. f. 556.)*

Templette. Bandeau :

Ameine aussi les offrandes monstrées
Et les brebis à l'autel consacrées ;
Toy mesme fais que la teste soit caincte
De vetement, d'une *templette* saincte. *(Du Bellay, 242.)*

Templier. *Proverbes :* « Orgueil de *templiers*. » (Poët. av. 1300, IV, p. 165.) — « Boire comme un « *templier*. » (Rabel. I, p. 25.) — « Servir comme « *templiers* pour noient. » (Poët. av. 1300, II, 926.)

Templieres. Tempes :

Aux *templieres* que vi apertes
Apparut qu'ele ot teste blonde. *(Ms. 7218, f. 280.)*

Tempoire. Espace de temps :

Tous ces trois ci sont dolereuse prise
Et pour ce sont en brief *tempoire* mat. *(Desch. f. 60.)*

En cel estat, en ce deduit,
Fui je à Ortais un lonc *tempoire*. *(P. de Froiss. p. 429.)*

Temporaire. « Provisions ainsi concedées ne « sont que *temporaires*. » (Mém. de du Bellay, l. V, fol. 137.)

1. Temporal. Qui appartient aux *tempes*. (Cotg.)

2. Temporal. Tempête : « Pendant qu'il ne fait « *temporal*, et que nous sommes icy, à l'ancre en « ce lieu de seureté et repos. » (Pasq. Rech. p. 894.)

Temporalité. 1° Juridiction séculière : « Ils « remirent le patriarche en son siege, et pour faire « le divin service furent rentes ordonnées pour le « clergé, puis ordonnerent Buyemont prince d'An- « tioce pour la *temporalité*. » (Tri. des IX Preux, p. 477.) — « En la court Dieu, en *temporalité*. » (Desch. f. 267.) — 2° Biens temporels : « *Temporalité* « des evesques. » (Chron. de S. Denis, II, p. 32.)

Tempore. Circonstance, occasion :

Puis que tel grasce me baillées,
Qu'el *tempore* m'arés en garde. *(Poës. de Froiss. p. 92.)*

Temporel. *Adj.* Commis en ce monde, en ce siècle :

. . . . Sire, nos *temporels* pechiez
Nous pardonne, vrais peres, dont sommes entechiez.
Ms. 7218, fol. 227.

Subst. Biens temporels ; par opposition à biens d'église : « Constituer son *temporel* pour et au lieu « de plege. » (C. G. II, p. 577.)

Temporeument. Temporellement : « Nous « creons que li drois dou pere et de la mere li soit « descendus *temporeument*, et par le baptesme li « hiretage de paradis espirituelment. » (Beaum. 105.)

Temporens. Temporels :

Je te delivre, amours, tous mes fais *temporeus*,
Car tu es mon Dieu corporeus. *(Poës. de Froiss. p. 119.)*

Vains sont tous ces biens *temporeux*
Faux, decourables, perilleux,
Qu'on acquiert à dueil et à paine. *(Desch. f. 264.)*

Temporisement. Action de temporiser : « Ce « brave prince (Cosme de Medicis) se comporta si « bien avec son *temporisement*... qu'avec le temps « il se rendit paisible duc de Florence. » (Brant. Cap. estr. II, p. 21.)

Temporiser. 1° Passer le temps : « Quand les « deux jeunes princes eurent celle nuyt *temporisé* « avec leurs femmes jusques au lendemain... ils se « leverent et se tindrent à bien heureux. » (Percef. IV, f. 34.) — 2° Patienter : « C'estoit souvent contre « sa volonté que la dite Agnès portoit si grand « estat, mais pour ce que c'estoit le bon plaisir « d'icelle regne, il *temporisoit* au mieux qu'il pou- « voit. » (J. Chart. Hist. de Charles VII, 191.)

Temporiseux. Qui temporise. (Cotgr.)

Temprance. Température : « *Temprance* de « l'air. » (Règle de S. Benoit, ch. 55.)

1. Tempre. De bonne heure : « Soit *tempre* ou « tart, on le doit en gré prendre. » (Vatic. 1522, fol. 166.) — « Leva la matinée si *tempre* que le.... « chevalier Lyonnel n'estoit pas encore esveillé de « s'endormir. » (Percef. II, f. 111.)

A grant paine
Ne tieng un jor en la semaine
De li veoir, ou *tempre* ou tart,
Si m'est avis, quant je me part
De li, que je doie morir. *(Ms. 7218, f. 247.)*

Elle demoure *tempre* et tart ;
Elle marchande, elle a sa part
De tout ce qu'on vent et achate. *(Desch. f. 514.)*

Tempre ne tart, ne jor, ne nuit
Il n'ont chose qui les desplese. *(Ms. 7218, f. 59.)*

« Il est encores *tempre* et avons du jour assez. » (Rom. de Percef. I, f. 27.)

2. Tempre. Engrais : « Les pailles, *tempres*, « stucs et engrais qu'ils ont sur ou dans la terre se « doivent priser. » (N. C. G. IV, p. 410.)

Temprement. Bientôt : « Le fils de madame « d'Estampes, seur d'Orleans print *temprement* la « possession. » (Vig. de Charles VII, t. II, p. 166.)

Car *temprement* de li aurai
Nouvelles, si comme je l'espois. *(P. de Froiss. p. 173.)*

Dame, se je n'ai pas vos alejance
Ma vie me convient *temprement* fenir.
Poët. av. 1300, t. I, p. 74.

Apres luy vindrent *temprement*
Deux grans ribaux fors et entiers.
Vig. de Charles VII, t. II, p. 7.

Tempre-meure. Fille de bonne heure idoine au mariage. (Cotgr.)

Temprer. Tremper, au propre et au figuré:

Certes le meffet sera grant,
Ou vos cuers sera durs *temprés*
Se n'estes vers lui atemprés
Et se vostre amistiez n'aquiert
Puis qu'en plorant merci requiert. *(Ms. 7218, f. 359.)*

Buvez un soutil rouge et cler
Et le faictes d'eaue *temprer.* *(Desch. f. 485.)*

Temps. *Expressions:* 1° « Ou si aucun estoit « envoyé en ambaxade devers les adversaires, ou « pour les espier, et il relevoit sa legation, il en- « couroit pareille peine; et a esté par *temps* que « on bouchoit les yeux aux prisonniers, quant on « les mectoit en une ville. » (Le Jouvenc. p. 249.) Il a été un temps où .. — « les Anglois ne sont pas « communement bien fermes en leurs promesses, « mais tres souvent varient et vivent avec le *temps*.» (Hist. de la Toison d'or, t. I, fol. 81.) — « *Temps* de « forgas. » En Normandie, temps accordé après la vente des biens, au propriétaire, pour les recouvrer ou payer ses dettes; lequel temps passé il n'y peut rentrer. (Cotgr.) — « *Temps* de pouldrette, » saison où le laboureur brise les mottes de terre. (Cotgr.) — « Bon *temps*, mau *temps*. » (Id.) — « Faire le « guet au *temps*. » (Id.) — « Galler le bon *temps*, » faire bonne chère. (Id.) — « Du *temps* qu'on se « mouchoit sur la manche, ou que les roys se mou- « choient à leur manche, ou faisoient de leur man- « che un mouchoir. » (Apolog. d'Hérod. p. 427.) — « Du *temps* que les bestes parloient. » (Apologie d'Hérodote, p. 426.) — « *Temps* de demoiselle, il ne « fait ny poudre ny soleil. » (Cotgrave.) — « Qui a « *temps* a vie. » (Mém. de Bassomp. I, p. 263.) — « Quant *temps* en est, on doit ouvrer. » (Poës. d'Al. Chart. 719.) — « Le *temps* ouvre. » (Cotgr.) — « Le *temps* n'est pas toujours en bonne disposition.» (Cotgr.) — « Qui previent le *temps*, fort souvent il « s'en plaint. » (Mém. de Sully, IX. 476.) — « *Temps* « de madame de Havré. » (Oud.) — « Le *temps* va, « vient et passe, Fol qui ne le compasse. » (Cotgr.) — « Avec le *temps* et la paille l'on meure les « mesles. » (Id.) — « Avec le *temps*, l'on moissonne.» (Id.) — « Ingratitude asseiche les fonts, Et le *temps* « renverse les ponts. » (Id.) — « Tout à *temps* vient « à l'hostel qui mauvaises nouvelles y apporte. » (Lanc. du Lac, III, f. 5.) — « Beau *temps* vient après « pluye et orages. » (Clém. Marot, p. 203.) — « Du « *temps* du roy Guillemot, on prenoit les hommes « au mot. (Oud.) — « Quand le *temps* fut rescouce « et la lune fust levée. » (Lancel. du Lac, II, f. 86.) — « Gallafar le noble roy.... avoit bien changé son « *temps* de mesaises de cuer, de pensées et de me- « lancolies ennuieuses à soulas, à joye et à toute « bieneureté. » (Percef. VI, f. 66.) — « Nous haul- « sants et vuidans les tasses, s'est pareillement le « *temps* haulsé. » (Rabel. IV, p. 277.)

On doit le *temps* ensi prendre qu'il vient,
Tout dis ne poet durer une fortune;
Un *temps* se pert et puis l'autre revient.
Poesie de Froissart, p. 337.

Temptation. Tentation: « Voulons et ordon- « nons que d'aucuns excez ou *temptations* estoient « d'ores en avant faits contre la dicte paix, que « pour ce, la dicte paix ne sera aucunement rom- « pue. » (Monstrel. I, p. 218.)

Tempté. Tenté:

Foibles hommes
Qu'en trois manieres *tempté* sommes;
Primes le pechié porpenssons
Et après le pensser l'aurons,
Et puis après i delitons.
Et où pechié trop nous gisons. *(Ms. 7218, f. 173.)*

Temptement. Tentation:

Ains puis *temptement* ne li meit. *(Ms. 7218, f. 294.)*

Sovent de celui li souvint
Qui ele avoit mis en ostage
A l'eglise devant l'ymage,
Sovent prie qu'il la garisse
Que par *temptement* ne guerpisse
Ceste vie jusqu'à la mort. *(Ms. 7218, f. 318.)*

Temrour. Tendresse:

Tel *temrour*
Ne fait que de grief et d'errour,
Le veil à mon povoir getter. *(Desch. f. 199.)*

Tems. Temps: « Du *tems* que les roys estoient « bergers. » (Apol. d'Hérodote, p. 427.) — « Du « *tems* qu'on se cachoit pour prestrer de l'argent. » (Apol. d'Hérod. p. 426.) — « Après laid *tems*, voit « on le cler soleil. » (Molinet, p. 146.) — « Il faut « prendre le *tems* si comme il est. » (Desch. f. 13.)

Ten. Mottes de tan:

L'autre crie: Qui veut le *ten*?
L'autre crie: La buche bonne,
A deus obole le vous done. *(Ms. 7218, f. 246.)*

Tenable. 1° Solide: « Fermes *tenables* et val- « lables. » (Ord. III, p. 429.) — 2° « Cette ville est « *tenable*, c'est à dire deffensable contre l'ennemy. » (Nicot.) — 3° Partisan: « Les *tenables* et favorables « du comte de Foix. » (Froiss. liv. III, p. 260.)

Tenacement. Avec ténacité. (Cotgr.)

Tenaillade. Action de tenailler. (Cotgr.)

Tenaille. 1° Outil:

Tenailles et souflet
A fere son fouet. *(Oustill. au Villain.)*

« Je feray referrer les crampons de mes eschelles « de bois; je feray aussi habiller mes *tenailles*, « mes ciseaulx et toutes mes chevilles. » (Le Jouv. f. 25.) — 2° Torture:

Si tost que de te voir je n'ay plus ce bonheur,
Aussitost ce cruel me met à la *tenaille*,
D'un regret importun qui tousjours me travaille,
Sans donner, tant soit peu, de trève à ma douleur.
Berg. de R. Belleau, t. I, p. 58.

3° Croix de Saint-André: « Ranger l'armée en « *tenaille*. » (Oud.)

Tenance. 1° Lassitude, ennui, préoccupation:

Noise ne *tenance*. *(Ms. 7218, f. 138.)*

2° Dépendances: « De toutes les circuitez, et « contrées de France, et *tenances*. » (Froiss. II, p. 201.) — 3° Fief, héritage: « Lesqueles *tenances* « devant devisées sont prisiées bien et justement à « .XXVI. livres et onze saudées de terre. » (Du Cange, sous *Tenentia*, à *Tenere*, I.)

Tenant. 1° Celui qui, dans un tournoi, tient contre tout venant : « Avoit M. de Laval premier « *tenant* un grant More qui le menoit sur les rangs « et fut le marquis de Montferrat le premier des « venans. » (Rob. de la Mark, p. 15.)

Mon *tenant* donne à aucun un destrier,
A l'autre donne palefroy ou courcier. *(Desch. f. 192.)*

2° Lieutenant : « Nul des auditeurs, ne leurs « *tenans.* » (Ord. II, p. 5.) — « Frere Goufier fu fait « commandeor, grand *tenant* lieu de maistre. » (Martèn. V, p. 746.) — 3° Avare : « Large d'avoir et « *tenant* de merchi. » (Poët. av. 1300, III, p. 999.) — 4° Dépendances : « Il avoit epousé une telle, « laquelle il cottoit par *tenans* et aboutissans. » (Am. ressuscit. p. 488.) — 5° *Locut. adv.* Ensemble : « S'en vont joinz comme en un *tenant.* » (G. Guiart, f. 347.) — « Trois fois le baise en un *tenant.* » (Hist. des III Maries, p. 111.)

Tenaule. Vassal : « Quand aux hommes de fief « alloetiers et gens de loy, soient eschevins *tenautes* « ou hommes terriens que les dits sergens pren- « dront pour mettre la main aux biens, chascun « homme de fief ou alloetier aura sur son lieu « quatre patars...... et chascun eschevinage ou « *tenaute*, un droit de loy. » (N. C. G. II, p. 108.)

Tence. Dispute :

Sont assis pour ouir la *tence*
Et por deviser la sentence. *(Ovide, ms.)*

Tencer. Disputer :

En songeant, ce m'estoit advis ;
Car je veois vis à vis
Folie qui le sens *tençoit*
Et d'aller devant s'efforçoit. *(Desch. f. 265.)*

Tenchier. Même sens :

Cuides tu contre Diu *tenchier* ?
Vies des SS. Sorb. LX, c. 53.

Tenchon. Dispute :

A le noise et à le *tenchon*
Entra li prestres en maison. *(Ms. 7989², f. 212.)*

Tencier. 1° Disputer :

Por ce fet il bon tenir
De bobancier
Et de jongler, et de *tencier.* *(Ms. 7218, f. 237.)*

2° Dispute :

Ja preude fame ne sera,
Cui li *tenciers* abelira. *(Ms. 7218, f. 131.)*

Tençon. 1° Dispute :

De boute ont à lor volenté
Beu à nuns et à setiers,
Outrages, qui est bouteilliers
Les sert de honte, sanz *tençons.* *(Ms. 7615, II, f. 188.)*

2° Plainte :

. . . . Cil qui n'ert en soupeçon
Ne savoit mie la *tençon*
Ne le duel que cele menoit. *(Ms. 7218, f. 352.)*

Tençonner. Discuter :

Cil qui savoit de la nuit l'eure,
Vest sa robe et se lieve seure,
Et va ses matines soner
Qui oït moines *tençonner.* *(Ms. 7218, f. 297.)*

Tendance. Désir :

Por çou mes toute ma *tendance*
En amer, sans boisier,
Ferai ma penitence. *(P. av. 1300, III, p. 1055.)*

Tendant. Qui étale : « *Tendanz* et marchanz « de poisson. » (Ord. II, p. 207.)

Tendeurs. 1° Qui étale : « Les diz marchanz « *tendeurs* et pescheurs. » (Ord. II, p. 208.) — 2° Qui tend un filet :

Il se debat sur l'herbe verd
Pour le fillé qui l'a couvert,
Et voit le *tendeur* y venir ;
Si cuide maintenant mourir,
Quant lui court sus hastivement,
Et à ses dures mains le prent. *(G. de la Bigne, f. 1.)*

Tendiere. Extrait : « Murs moictoyens entre « deux voisins peut estre percé pour asseoir « somiers, pennes, *tendieres* ou consoles en adver- « tissant le voisin. » (N. C. G. II, p. 408.)

Tendis. Tandis que :

Ce promistrent il par fallace
Et le roy, qui plain fu de grace
Les reçeut ; ce fut *tendis.* *(Ms. 6812, f. 81.)*

Tendon. 1° Piège, filet tendu :

Je voy l'ortie et le chardon,
Le jonc marin et la cicue,
La cauppe treppe et le *tendon*,
Et toute herbe qui point et tue
Ou qui à tout mal s'esvertue. *(Desch. f. 7.)*

2° Extrait : « Poutres, *tendons* et sommiers. » (Nouv. Cout. Gén. II, p. 1089.) — 3° Extrémités des muscles :

Je n'ay membre sur moy, nerf, ny *tendon*, ny veine
Qui ne sente d'amour l'amoureuse poison.
Remy Belleau, I, p. 58.

1. Tendre. 1° Etablir son camp, dresser ses tentes :

Au tierz jour s'est l'ost esmeue
Qui se reva tost à l'estendre,
Devant les murs de l'ille *tendre.* *(G. Guiart, f. 361.)*

Parmi Henaut i a l'ost fendant,
Devant Tournai se vont *tendant.* *(Id. f. 333.)*

Le quieus à grans os là *tendi* ;
Mes li dux pas ne l'atendi ;
Ses hommes du siege leva. *(Id. f. 22.)*

2° Donner l'aumône :

Mais teus *tent* mains, qui retrait don,
Ensi donne à loi d'enfançon
Amours ses biens en retraiant. *(Vat. 1490, f. 57.)*

Tout ai aus povres *tendu* ;
Ne m'est remez vaillant un sac. *(Ms. 7218, f. 298.)*

3° Fournir une course :

Et puis s'en vait grant aleure,
Plus que galoz ne qu'anblure,
Mais tant con cheval li puet *tendre.* *(Blanch. f. 177.)*

4° Se diriger : « Di moi quel part vous devez « *tendre.* » (G. Guiart, f. 145.) — 5° Viser, songer à : « Je scay bien, dit la chambriere, que le ribaut « y a bien *tendu*, mais il n'y a homme au monde « à qui ma dame veuille autant de mal comme elle « fait à luy. » (15 Joyes du Mar. p. 195.)

A celle court l'un prant sur les gabelles,
Et l'autre *tent* ses compains soit demis
De son estat, sans ce qu'il soit oïs. *(Desch. f. 17.)*

Amours, jamais rien ne celas ;
Tu sçais que depuis ja *tendis*
A l'aimer bien, tu l'entendis :
Fay tant que d'elle aye soulas.
Loyer des Faulses Amours, p. 304.

A mului, sire, ne *tendoie*
Si de cuer de son mariage
Comme à vous. *(Ms. 7218, f. 351.)*

Si que je veul pour mieux entendre
De voir à quoi me puisse *tendre*
Soit de merci ou d'escondit. *(Ms. 6812, f. 1.)*

« Qui à aise *tend*, aise lui faut. » (Colgrave.) — « Qui à asne *tend*, à asne vient. » (Id.) — 6° Etendre vers :

Soudoiers qui le son entendent
Les mains aux armeures *tendent*. *(G. Guiart, f. 261.)*

7° Tendre un filet, au propre et au figuré : « On « ne doit tirer ne *tendre* aux pigeons de coulom- « biers avec filetz, glus..... ne pareillement *tendre*, « ne tirer aus garennes, ...si on n'a droit de ce « faire. » (C. G. II, p. 778.) — « Oyselleur qui *ten-* « *doit* aux champs aux oyseaulx. » (Chroniq. sc. de Louis XI, 306.) — « Bestes noires bien seuffrent que « l'en leur *tende* de près. » (Mod. fol. 63.) — « Cil « pert son sens qui, sans meute, veult *tendre*. » (Vatic. 1522, fol. 166.)

Le saige homme
Par son sens et par sa clergie
Qui sçara l'art d'astronomie
Et qui *tent* jusques la ses toiles
Dominera les estoilles. *(Desch. f. 417.)*

8° Bander un arc, une arbalète :

Arbalestiers de France *tendent*
Et ordonnéement se bessent. *(G. Guiart, f. 255.)*

9° Gonfler : « Plus envis doit on rompre que *ten-* « *dre*. » (Vatic. 1490, fol. 165.) — « Il n'a veine qui « *tend*. » (Colgrave.) — 10° Etendre la main pour prêter serment :

Tendre vous fault *la main aux sains ;*
Tendez. — Voulentiers, beau compains,
Jurez le saint sacrement,
Vostre foi, vo baptisement,
Tous les sains, toutes les sainctes. *(Desch. f. 374.)*

11° Tendre la main pour mendier :

Qui n'avoit pas la teste saine,
Ains vous di qu'il l'avoit si plaine
D'une diverse maladie...
Que nus n'i osast la main *tendre*. *(M. 7218, f. 286.)*

12° « *Tendant*, » avec tension, avec effort :

Or me menez vous trop *tendant*,
Fet li sires qui toz fu pris. *(Ms. 7218, f. 2.)*

13° Disposé à : « Oncques nus si biaus dons ne fu « *tendus* à prendre. » (Ms. 7218, f. 180.)

2. Tendre. 1° En parlant des yeux :

Ele a *tendre* les yeux. *(Ms. 7615, II, f. 179.)*

2° Pitoyable : « La pucelle qui estoit jeune et « *tendre*..... dit à son amy..... cher frere, j'ay bon « appetit, se nous avions que manger. » (Percefor. V, fol. 35.) — 3° Fin : « Et vest une roube moult « *tendre*. » (Ms. 7615, II, f. 124.) — 4° Plat : « De « pecune un peu ma bourse est *tendre*. » (Clém. Marot, p. 268.) — 5° Délicat :

. . . . Hastivet
Qui s'eschauda quant le brouet
Huma, quar la langue si *tendre*
Avoit, qu'il ne pouvoit attendre
Qu'il fut froit. *(Gace de la Bigne, f. 92.)*

6° Susceptible : « Si par inadvertance, il m'es- « chape quelque mot qui puisse deplaire aux dits « seigneurs, si d'adventure ils estoient *tendres* « d'oreilles. » (Mém. de Du Bellay, IV, fol. 131.) — 7° Faible : « Bennucq qui est le plus *tendre* dit à « son cousin Passelion : J'ay faim, que mangerons « nous ? » (Percefor.) — « Lasches et *tendres* de « cœur. » (Chron. de S. Denis, II, f. 40.) — 8° Mou, amolli :

Plus ara esté *tendre* et aise,
Plus sera puni et punaise
Sa charoigne et plus corrompue,
Et lors convendra que plus pue. *(Desch. f. 531.)*

Tost sot li quens celes nouvelles
De duel le cuer si *tendre*
Qu'au conte Challes se vint rendre. *(G. Guiart, f. 247.)*

9° Irrité :

La contesse issi de la chambre
Quant sa mere ot le cuer *tendre*. *(F. de S. Germ. f. 110.)*

10° Changeant :

. . . . Païz de Flandres
Dont le peuple est mouvant, rebelle et *tendre*.
Desch. fol. 213.

Le roy si est et dur et *tendre ;*
Durs aux siens, et dous à estranges. *(Ms. 6812, f. 70.)*

De ce ne fu pas li roi *tendre*,
Au premier, mais au derrenier
En fu il lasches et lanier. *(Ms. 6812, f. 66.)*

11° Porté vers :

Cil qui vers Dieu ne fu pas *tendres*
Se fu levez moult très matin. *(Ms. 7218, f. 1.)*

Tendrelet. Un peu tendre. (Colgr.)

Tendrelettement. D'une manière un peu tendre :

. . . . Sa main douce
Foiblement me repousse
Et serre, en ce doulx tourment,
Mes doigtz *tendrelettement*. *(J. Tahur. p. 283.)*

Tendrement. Mollement : « Se tu lesses courre « *tendrement*, sans envoyer, il en vient souvent « que un autre cerf jeune demeure en la sieute, « ou bien près de ton droit, pourquoy trop grand « haste n'est mie bonne. » (Mod. f. 21.)

Tendresse. Mollesse : « Les jeunes gens, pour « la *tendresse* et mollesse de leur age, sont aise- « ment trompez, facilement croient et reçoivent « impression. » (Charr. p. 410.)

Tendret. Un peu tendre. (Colgr.)

Brunete, jonete, *tendrete*, bien faite.
Ch. du ms. Bouhier, f. 301.

Tendreté. Mollesse : « Pour la *tendreté* (des « blés et des viandes) les fumées ne pevent pren- « dre (les cerfs). » (Mod. fol. 3.) — « *Tendreté* de « caillé. » (Monet.)

Tendrettement. Par mollesse :

Et tousjours *tendrettement*
Aux jeunesses ne t'amuses. *(J. Tahur. p. 94.)*

Tendreur. 1° Age tendre : « Plusieurs filles .... « laissent passer cette grande *tendreur* et verdeur « de leurs ans, et en attendent les plus grandes « maturitez. » (Brant. dam. gal. II, 67.) — 2° Pitié, douleur : « La *tendreur* qu'il avoit du trespassement « de son pere. » (Chr. de S. Den. I, f. 28.) — 3° Tendresse : « *Tendreur* de mere. » (Chr. de S. Denis, I, f. 26.) — 4° Mollesse : « Ja pieçai je n'eus telle *ten-*

« *dreur* au cueur, comme j'ay eu à ce soir. » (Percef. VI, f. 43.) — 5° Nouvelle lune : « Luy deult maintenant sa blessure pour la *tendreur* de la lune, plus « que une aultre fois. » (Percef. II, f. 89.)

Tendrier. 1° Pressé de :

Mais ne soiez pas trop *tendriers*
De les demander voulentiers ;
Car oncques, par tost demander,
Nul ne se fit sage clamer. *(Gace de la Bigne, f. 10.)*

2° Jeune : « Une vache laictant *tendriere*, avec « son veau, est comptée pour une teste. » (C. G. t. II, p. 482.)

Tendriere. Filet tendu : « Entre cy et là vous « trouvez quelque *tendriere*. » (Jouvenc. p. 202.)

Tendrineux. Plein de tendons. (Cotgr.)

Tendrir. Attendrir : « Quant la damoiselle entreveit la lettre, le cueur lui commença tellement « à *tendrir* qu'elle n'eut puissance de soy soustenir. » (Percef. IV, f. 7.)

Tendron. Vrilles de la vigne : « Les *tendrons* « de la vigne de quoy elle s'aggrape et tient à « quelque chose... les petils *tendrons* qui naissent « à l'entour du nouveau sep tous les ans, lesquelz « on coupe comme inutiles. » (Rob. Est.)

Tendronneux. Plein de tendons. (Cotgr.)

Tendrour. Faiblesse, délicatesse : « Le second « prince a nom *Tendrour*, qui de sa condition a le « cœur mol et foible à faire bien, et est trop delicatif. » (Mod. f. 286.)

Tendue. 1° Tenture : « Commencerent à destacher une *tendue* de linge et dont leur chambre « estoit tapissée. » (Des Acc. p. 40.) — 2° Filet tendu : « Grand maistre de la fauconnerie et des *tendues*. » (Etat des offi. du duc de Bourg. p. 52.) — « Maistre « des *tendues* des oyseaux de M. le duc. » (Id. p. 68.) 3° Cloison : « Liez contre une *tendue* de bois, d'une « chaisne de fer, par le milieu du corps. » (Lett. de Louis XII, t. IV, p. 230.)

Tendure. Entrait, pièce de charpente : « Pennes, « *tendues* ou consoles. » (N. C. G. II, 1090.)

Tendye. Tandis : « *Tendye* que dure la bataille. » (Le Jouvenc. p. 306.)

Tenebre. 1° Nuit :

Sa clarté ma *tenebre* illumine. *(Marg. de la Marg. p. 8.)*

2° Matines qui se chantent l'après-dînée du mercredi, jeudi et vendredi saints : « A la semaine « peneuse, à la premiere nuyt des *tenebres*.... » (Lancel. I, f. 147.)

Tenebreur. Ténèbres :

En prison et *tenebreur*
De langueur
M'as enfermé si tres fort. *(Al. Chart. p. 797.)*

Tenebrion. « *Tenebrious*, follets et autres « illusions nocturnes que nous appellons esprits. » (Pontus de Tyart, p. 17.)

Tenebror. 1° Ténèbre :

Tuit furent en grant *tenebror* ;
Morir quident tuit li plusor,
Quar la tourmente moult fort,
Et du dromont croissent li bort,
Li vent herice et la mer poudre,
Tone et esclaire, et chieent foudre. *(Blanchand. f. 186.)*

Ains mes dame tel duel ne fit
Com la duchoise fit la nuit,
Et li chevalier ausi tuit
Furent en moult grant *tenebror*
Jusqu'à tant que virent le jor. *(Ms. 7996, p. 36.)*

2° Ennui :

Et je volentiers, por s'amor,
Rechevrai ceste *tenebror*
De la chartre que je chi voi. *(V. des SS. Sorb. LX, c. 36.)*

Tenebrour. Ténèbres :

Trop horrible y ert leur clamour
En le jour
Tenebrour. *(Desch. f. 91.)*

Tenebrous. Ténébreux ; le diable :

Tant a hurté au *tenebrous.* *(Ms. 7218, f. 215.)*

Tenebry. Jeu, dans Rabel. I, p. 148.

Tenement. « Uns fiemens sont apelez francs « *tenemens*, sans homage et sans parage, en fieu « lay ; et ce est fet par aucune composition qui est « fete entre aucunes personnes. » (Du Cange, sous *Tenere*.) — « Quant cela vint à la connoissance du « roy et de son conseil, tantost il envoya devers les « dits ducs, notables et solennels ambassadeurs, et « leur manda et feit faire deffence sur peine de « confiscation de tous leurs *tenemens* .....qu'ils « gardassent qu'ils ne feissent nulles entreprinses « l'un contre l'autre. » (Monstrel. I, f. 106.)

Tant que l'en m'aura fait saisir
Du bourc de S[t] Omer et d'Aire
Car j'ai souvent oï retraire
Par pluseurs et certainement
Que c'est de mon droit *tenement*. *(G. Guiart, f. 104.)*

Pour maintenir ton *tenement*
Si que ne soit pas mesprisée,
France, en ton temps, ne diffamée,
Dont tu as le couronnement. *(Ms. 6812, f. 54.)*

La plus bele et la plus cortoise
Que soit en tout le *tenement*. *(Ms. S. Germ. f. 82.)*

Ginberge n'est pas riche d'or ne d'argent
Mais ele avoit un pou de *tenement*
Dont ele se vivoit trop noblement. *(Audigier, f. 67.)*

Tenementier. Vassal : « Le seigneur censier « peut recourir aux heritages mouvants de sa « cense, par faute de *tenementier*. » (C. G. I, f. 848.)

Tenesme. « Maladie nommée encore epreinte, « volonté impuissante de se vuider. » (D. C. sous *Tenesmus*.)

Teneu. [Embrassé : « Pour ce que l'en leur « avoit dit que les Bretons l'avoient *teneue* et « cogneue charnelment. » (JJ. 107, p. 167.)]

1. Teneur, *masc.* 1° Celui qui tient un fief : « Plusieurs grans barons de France et les *teneurs* « voisins. » (Froiss. liv. I, p. 186.) — 2° Celui qui chante la taille : « Commencerent trois petits enfans « d'eglise, avec un *teneur*, une tres doulce chanson. » (Matth. de Couci, Charles VII, 669.)

2. Teneur, *fém.* 1° Contenu : « Quant plusieurs « seigneurs contendent la *teneur* feodale, le vassal « n'est tenu d'advouer l'un de l'autre, mais se peut « faire recevoir par main souveraine. » (Cout. Gén. I, p. 485.) — 2° Prescription : « Après que quelqu'un, « comme homme de fief, aura tenu et possédé un

« fief... trente ans et trente jours, sans interruption, « il sera reputé... propriétaire du dit fief, *virtute* « de la prescription de temps que l'on appelle « *teneur*. » (N. C. G. I, p. 702.) — 3° Taille, dans le plain-chant :

Les plus grans chantent la *teneur*,
Les autres la contre teneur. *(G. de la Bigne, f. 102.)*

Teneure. 1° Tenure : « *Teneure* est la maniere « par quoy les tenemens sont tenus des seigneurs. « Une *teneure* est par hommage, autre par parage, « et autre par bourgage, et aultre par autmosne. » (Anc. Cout. de Normandie, f. 47.) — « *Teneure* par « homage ancestrel. » (D. C. sous *Feudum antiquum.*) — 2° Possession : « Par *teneure* de l'an et « jour. » (Assis. de Jérus. p. 33.) — 3° Contenu : « *Teneure* de ces lettres. » (Ord. I, f. 540.) — 4° Taille. en plain chant :

Et chante haut à plaine bouche
Motés, gaudis et *teneure*. *(Rose.)*

Tenicié. Juponné : « Chevaux houssez et *tenicez*. » (Ord. I, p. 436.)

Tenie. Bandelette. (Cotgr.)

Teniecle. Ténèbres : « *Tenicete* faisoit et fort « noir. » (Mousk. p. 466.)

Teniere. Tanière :

Mort, tu es plus corant que n'est mie levriere ;
Mort, tu es plus tornant que n'est leus de *teniere*.
Ms. 7218, f. 341.

Tenir. 1° Conserver :

Alixandre par dous conquist
Daire par *tenir* se forfist. *(Ms. 6812, f. 79.)*

« L'en fera *tenir* ou depiecer le jugement. » (Ordonn. I, p. 114.) — 2° Entretenir : « Entra en « jalousie pour ce que on disoit que le duc de Bra- « bant son mary *tenoit* une gentille femme. » (Le Fevre de S. Remy, Charles VI, p. 152.) — 3° Importer : « Beau sire, dist le chevalier, qu'en *tient* il à « vous ? Il en *tient* tant à moy, dist Troylus, que « vous la laisserez aller, veuilliez ou non. » (Percef. II, f. 65.) — 4° Croire : « Je m'en scez bien à quoy « *tenir*. » (Percef. V, f. 101.) — 5° Retenir :

Dieus qui pourra ces oz *tenir*
Que tantost à l'eure ne facent
La grant destruction qu'il chacent *(G. Guiart, f. 124.)*

6° Différer :

Si lor a dit que soit rendus
Li jugement trop est *tenus*. *(Ms. 7989², f. 57.)*

7° Ce qui appartient, convient à :

Droiz dit que l'en doit espargnier
Caus qu'i *tient* à espargnier. *(Ms. 7615, I, f. 110.)*

8° Etre apparente à : « Qui ne le *tenist* rien. » (Ord. I, p. 236.) — 9° Demeurer : « Guete une nuit « ou deux, savoir s'il *tendra* son pays, et si tu vois « qu'il le tiengne, si tens tes paus. » (Mod. f. 168.) — 10° Faire, coucher la mise :

L'un veut couchier, l'autre *tenir*,
Jouer à beau, ou à lait gieu. *(Desch. f. 272.)*

11° Chanter la taille : « Par ces six notes, l'en « puet apprendre à chanter, accorder, doubler, « quintoyer, tercoyer, *tenir*. » (Desch. fol. 395.) — 12° Poursuivre : « Mais *tenons* après l'ystoire ke nos « encomenciée avons. » (Serm. ms. de S. Bern. p. 213.) — 13° « *Tenir* domage, » faire dommage. (Per. Hist. de Bourg. p. 475, an. 1253.) — 14° Détenir, posséder en droit féodal : « Quand le fief baillé « au juveigneur vient à la main d'un estranger et « qui n'est du ramage, et celui qui *tient* ainsy en « juveigneurie sans parage, *tient* aussi du seigneur « proche comme du seigneur lige. » (C. G. II, 774.) — « D'aisné en parage et ramage, qui est du pu sé « vassal, ou des descendans de luy à son frere « aisné, seigneur ou descendans dudit aisné, et « celuy qui *tient* comme juveigneur d'aisné en « parage, *tient* aussi en ligence du seigneur supe- « rieur lige et prochain dudit aisné. » (C. G. II, 774.) — « Nous n'avons point encor chevauché sur nos « ennemis et moins de bien ils en *tiennent* de « nous. » (Froiss. liv. II, p. 156.) — 15° Opposer : « Vous avez peu que *tenir* à l'encontre. » (Essais de Mont. I, p. 439.)

Expressions : « *Tenir* trois guerres sur main. » (Lett. de Louis XII, t. IV, p. 14.) — « De là *tindrent* « oultre droit au fleuve. » (Hist. de la Toison d'or, I, f. 54.) — « La *tenant* en paroles, » l'entretenant. (Ger. de Nev. II, p. 72.) — « Le haulbert le garantist « de mort qui estoit moult fort et *tenant* en serre. » (Lanc. du Lac, III, f. 17.) — « *Tenir* le soleil levant, » tirer vers le soleil levant. (Percefor. VI, fol. 119.) — « N'avons cure de vo conpaignie ; mais tenés vostre « voie » (Ms. 7989², fol. 77), suivre son chemin. — « Lequel veritablement luy *tenoit* ung bien grand « tort. » (Am. ressusc. p. 425.) — « *Tenir* train de « marchandise, » faire le négoce. (Mon.) — « Advient, « par fois, que l'oiseau, quand il a esté peu, ne « peut *tenir* sa gorge, ains incontinent la rejette. » (Fouill. Faucon. f. 34.) — « Le veneur *tiendra* son « limier de court, et s'approchera du carnage. » (Fouill. Faucon. f. 115.)

Por que li peust avenir
On n'auroit en lui que *tenir*
Et si set bien s'avaine maurre. *(Ms. 7218, f. 249.)*

« *Tenir* pied à boule, » se fixer. Oud.) — « *Tenir* « le bon bout par devers soi, » se réserver le meilleur. (Oud.) — « *Tenir* de la lune, » être lunatique. (Cotgr.) — « *Tenir* des basses marches, » être maîtrisé de sa femme. (Cotgrave.) — « *Tenir* le livre, » parler toujours. (Cotgr.) — « *Tenir* le menton, » soutenir. (Id.) — « *Tenir* la mule, » maîtriser. (Id.) — « *Tenir* pied en soulier, » être content. (Id.) — « Il n'a garde de *tenir* à la poisle, il est bien en- « fariné. » (Oudin.)

Cil est fous, par S. Germain,
Qui ce qu'il *tient* en sa main
Giete à ses pieds, en nonchaloir. *(Fabl. S. Germ. p. 221.)*

« Celui peut hardiment nager à qui l'on *tient* le « menton. » (Cotgrave.) — « *Tenir* la queue de la « paelle. » (Id.) — « Qui *tient* se tienne. » (Id.) — « Tout pert que tout *tient*. » (Ms. 7615, I, f. 101.) — « Mieux vaut un *tenez* que deux vous l'aurez. » (Cotgr.) — « Mieus vaut un *tien*, ne font deus c'on « atent. » (Poët. av. 1300, II, p. 923.)

Mieus vaut un *tiens* que tu aras
Que ne font deulz qu'attendras. *(III Maries, f. 202.)*

Mieus amez, ce m'est vis
.I. *tient* que .II. tu l'aras. *(Vatic. 1490, f. 136.)*

Tenner. Ennuyer : « Ennuyez de la longueur « du siége de Pampelune, les Espagnols se com- « mencerent à *tenner.* » (Froiss. II, f. 39.)

En soupirant, el me va dire
Depuis l'heurs que je fus née
Ne me trouve aussy *tennée*
De vous voir derrier la porte. *(Roger de Collerye, f. 52.)*

Tenour. 1° Taille, en plain chant : « Qui scevent « chanter *tenours.* » (G. de la Bigne, f. 133.)

Si de m'entencion entendez la *tenour*
Jà n'i porrez noter, fors biens et grant honor.
Ms. 7218, f. 217.

2° Qui chante la taille : « Jean Tromelin *tenour* « de la chapelle de monseigneur. » (Annot. sur l'Hist. de Charles VI, p. 705.)

Tenreau, iau. Mesure : « Qu'aucuns ne pren- « nent... roche qu'elles n'ayent quatre polces et « demy... et *tenreau* d'un denier, sur l'amende de « soixante sols tournois. » (N. C. G. II, p. 150.) — « *Tenriaux* de ung denier. » (C. G. I, p. 813.)

Tens. Temps ; « par *tens*, » bientôt :

Venez Jhesu ; vostre demeure
Passe, ce m'est vis, terme et cure ;
Amors, di li qu'il me sequeure,
Ce soit *par tens*, trop m'i demeure. *(Ms. 7218, f. 125.)*

Tensement. Droit seigneurial à titre de la protection qu'accorde le seigneur : « Le *tensement* « de Neuville..... l'avoine des *tensemens.* » (D. C. sous *Tensamentum.*)

Tenser. 1° Protéger :

Al cavalier ont envoyé
Et se li ont dit et prové
Que s'amie face venir
Pour lui *tenser* et garentir. *(Ms. 7989², f. 57.)*

. . . . Cil de France ont dur chailloz
Dont à escerveler les pensent ;
N'ont espoir que de ce les *tensent*
Coifes de fer ne chapelez. *(G. Guiart, f. 311.)*

2° Disputer, gronder : « *Tenser* à son oreiller, » disputer avec son oreiller, en parlant d'un amant qui ne dort pas. (L'am. rendu cordelier, p. 545.) — « *Tenser* à sa poulaine. » (Id. p. 533.)

Nus hom ne me porroit
Medecine doner,
Fors que vous, douce dame ;
Nus ne me puet *tenser.* *(Ms. 7615, II, f. 178.)*

Tenserie. Protection :

Et si retint
La cité en sa *tenserie*
Sans faire nule trecerie. *(Mousk. p. 344.)*

Tensif. Qui se tend. (Cotgr.)

Tenson. 1° Protection :

Li rois qui voit tel abandon
L'enfant royal prend à *tenson.* *(Jeh. de Saintré, 212.)*

2° Discussion : « Lors recomance la *tensons.* » (Ms. 7615, I, f. 106.) — 3° « *Tensons* estoient disputes « d'amours, les uns soutenans un parti, les autres « un autre, qui estoient puis après jugées par des « seigneurs et dames d'honneur. » (Pasquier, Rech. p. 603.)

Regrets, *tensons*
Pleurs et chansons
Sont les façons
D'amoureuse chevalerie. *(Borel.)*

Tensser. 1° Protéger : « S'en son chastel entrez, « vous li devez *tensser.* » (Ms. 7218, fol. 334.) — 2° Disputer :

Marie est ma fiance, du tout à li me fie ;
En li ai ma creance, ne l'oublierai mie ;
Bien sai, tant qu'ele en pense, ne m'oubliera mie ;
Vers l'anemi me *tensse* qui a tort me mestrie.
Ms. 7218, f. 216.

Tentare. Fanfare :

Chascun se pare
Et veut aler à la *tentare.* *(Al. Chart. f. 665.)*

Tentation. « *Tentation* par devant et repen- « tance par derriere : se dit d'une femme dont la « taille ou l'habit par derrière fait imaginer quelque « chose de beau ; et l'on treuve puis après en la « regardant par devant, qu'elle est extremement « laide de visage. » (Oudin.)

Tentative. Thèse que soutiennent ceux qui veulent passer bacheliers. (D. C. sous *Tentator.*)

Tentatoire. Epreuve, essai. (Cotgr.)

Tente. 1° Action de tendre un filet :

Tele amour n'est fors la *tente* d'un las
Qui la se prent ; chetive est et cilz las. *(Desch. f. 75.)*

« On peut tendre es bastons des reyz, faisant une « ousche de l'une part des bastons, et aussi puet on « tendre sur le bout du baston faisant un pou four- « chie dessus. Chascune de ces *tentes* est bonne. » (Gast. Phéb. p. 305.) — 2° Tente, sens subsistant :

Li riche homme communement
Refont, à l'eure, sanz atendre,
De toutes parz leur *tentes* tendre. *(G. Guiart, f. 333.)*

3° Tenture : « *Tente* de tapisserie. » (Brant. Cap. fr. III, p. 307.) — 4° Filet : « Comme fait l'yraigne « qui prent les mouches en ses reths et en ses « *tentes.* » (Le Chev. de la Tour, instr. à ses filles, f. 26.) — 5° Conflit :

Ens moi fait une grant *tente*
Volentés contre cremor. *(Poët. av. 1300, III, f. 1025.)*

6° Bande pour blessure : « Por la porreture de « tot lo cors est assi comme une *tente* (*canterium*) « fichiee el chef. » (S. Bern. fol. 182.) — 7° Sens obscène :

On dit qu'à la forme du nez
On congnoist ceux qui sont armez
Le mieux de cette grande *tente*
Qui les bonnes dames contente. *(J. Tahur. f. 149.)*

Tenté. Pris de : « L'officier qui mit le pistolet à « la main contre Mʳ de Guise fust si outrecuidé ou « pour mieux dire si *tenté* de vin. » (Brant. Cap. fr. III, p. 69.)

Tentement. Action de tenter. (Cotgr.)

Tenter. Sonder : « Certes, dist la dame... je les « ayderay à guerir... Adonc va leurs playes *tenter*... « et treuve qu'ils estoient moult griefvement na- « vrez. » (Percef. I, f. 41.)

Tenteresse. Tentatrice. (Cotgr.)

Tenterie. Tentation : « Empirie, medicastrie, « triaclerie, ...cepollaine, pittatique, banquerie...

« interresserie.... blescherie.... happelourderie.... « carronnée, moilleures, lanternerie cordagée, « *tenterie*... crocqueterie, courtisannerie. » (Alect. rom. p. 35.)

Tenteur. Tentateur. (Tri. de la Nob. Dam. 264.)

Tentier. Marchand de tentes. (Mém. de Sully, t. XI, p. 484.)

Tentir. Retentir :

Espées tranchanz, fers de lances
En escuz coulourez s'embatent,
Hyaumes *tentissent*, frez esclatent,
Coutiaus en chars nues se baingnent. *(G. Guiart, f. 47.)*

Quant j'oy *tentir* et bas et haut
Le rossignol parmi le gaut. *(P. av. 1300, III, f. 1023.)*

Tentissement. Retentissement. (Cotgr.)

Tenu. 1° Convenu : « S'il y avoit aucun estang « ou vivier qui fust empesché que l'on reserve la « nourrisson, s'il a *tenu* qu'il appartiendra pour « peupler la ditte pesche. » (Gr. Cout. de Fr. 34.) — 2° Débiteur : « Plus que jamais à vous me sens « *tenue*. » (Marg. de la Marg. p. 16.) — « Je ne « comptay oncques à vous, et scay bien de pieça « que je suis vostre *tenu*. » (Mém. de Duguesclin, p. 306.) — 3° Dû : « Tant *tenu*, tant payé. » (Oudin.) Cette locution vient de l'engagement mutuel de celui qui prenait ou retenait quelqu'un pour le service de sa maison, et l'obligation de celui qui s'y attachait pour des gages, pensions ou autres récompenses convenues entre l'un et l'autre. — 4° Serré : « Et si *tenu* qu'il n'ose parler à une femme. » (XV Joyes du mar. p. 182.)

Tenuz fut cours,
Horrestes dessus lui couru,
Et l'a parmi le cors feru. *(Desch. f. 506.)*

Tenue. Mince, délié, ténu :

Celuy la se desafubloit
Le chef de sa *tenue* coiffure. *(Baïf, f. 116.)*

La grace de jouer du *tenue* chalumeau. *(Jamyn, p. 69.)*

Tant as, tant vals, tans est li sens :
En *tenue* mantel, *tenue* sens. *(Fabl. de S. Germ. f. 3.)*

Tenue. 1° Ce qu'on tient :

Le faulcon le vit empesché
De la proye qu'avoit pesché ;
A lui legerement alla,
Et fit tant qu'il le surmonta ;
Si lui fit si dure venue
Qu'il lui fit perdre sa *tenue*. *(G. de la Bigne, f. 45.)*

2° Sorte de fief, de possession : « Le fonds ainsy « baillé est appellé *tenue* ou convenant ; lorsqu'il « y a maison ou logement, elle est dite *tenue* logée, « hebergée ou vestue ; lorsqu'il n'y a que des terres « sans maisons, elle est dite *tenue* ou convenant « par dehors. » (N. C. G. IV, p. 414.) — « Ils deso« beyrent au carados, tellement qu'ils luy furent « tres contraires, disant que la terre qu'ils avoient « en *tenue* estoit nuement à eulx et qu'ils la def« fendroient contre tous les hommes tant qu'ils « pourroient. » (Percefor. IV, f. 18.) — « *Tenue* « longue, » longue possession. (Laurière.) — « La « *tenue* lige est quand le vassal tient prochement « et lignement du seigneur. » (C. G. II, p. 774.) — « Pour valablement charger ou hypothequer heri« tages, il est requis que ce fasse par l'une des « trois voyes.... assavoir par mise de fait et *tenue* « de droit, par rapport d'heritage ou en faisant sur « iceluy heritage asseoir et mettre nostre main. » (Laurière.) — 3° Dépendance : « Sire, vous devez « savoir que nous demeurons en nostre *tenue*, ne « jamais ne nous asservirons disoient les Bearnois « à la mort de Gaston, comte de Foix, à quelque « seigneur que nous doyons avoir. » (Froiss. IV, p. 120.) — « L'evesque d'Avron des *tenues* du « Bearn. » (Froiss. IV, p. 120.)

Tenuement. D'une manière ténue. (Cotgr.)

Tenuevre (se). S'attendrir :

Quant la norrice l'entendi
Lors se debat, lors se *tenuevre*,
Et dist que maudite soit l'eure
Qu'il est hui de la tor issue. *(Fabl. de S. Germ. f. 37.)*

Tenuité. Finesse, délicatesse : « Une petitesse « et *tenuité* de leur table. » (Am. ressusc. p. 178.) — « *Tenuité* de feuilles. » (Nicot.)

Tenure. 1° Conditions auxquelles on possède un fief : « Plainte de *tenure* brisée, c'est lorsque « quelqu'un se plaint qu'on l'empesche de jouir « de sa possession. » (Laurière.) — « *Tenure* de « rente..... quand aucun tient rente qui lui est « assignée sur une piece de terre, et la terre « remaint à celuy qui la tient. » (Anc. Cout. de Norm. p. 48.) — « *Tenure* de terre... quand aucun « tient d'un autre le fons d'un heritage. » (Id. — « *Tenure* de dignité... quand un homme tient d'un « autre aucune dignité, si comme d'avoir garenne « ou quittance en forests, ou en forière, ou d'avoir « sergenteries ou marchez. » (Id.) — « *Tenure* per « divine service. » (Ten. de Litt. f. 31.) — « Quand « cil qui tient le fieu ne fait pas homage à l'autre, « car il tient le fieu par un seul homage, et telle « *tenure* est apelée *tenure de volenté*, pour ceu « que ele est fete de la volenté à celui qui baille le « fieu, et qui le rechoit, sans nul homage, et sans « nul besoin d'eritage. » (Du Cange, sous *teneus ad voluntatem*.) — 2° Prescription : « Entre le pere « et ses enfants.... il n'y a point de *tenure* ou pres« cription. » (N. C. G. I, p. 715.) — 3° Propriété : « Le rentier saisissant... se peut faire mettre en la « *tenure* et possession dudit heritage saisy. » (C. G., II, p. 940.) — 4° Taille en plain chant : « Premiers motez à trebles et à *tenures*. » (Ms. 6812, f. 2.)

Tenurement. D'une manière ténue. (R. Est.)

Tenuret. Mince. (Colgrave.)

Teper. Tiédir. (Oudin.)

Tepeur. Tiédeur : « Chaleur moderée ou *te*« *peur*. » (Percef. I, f. 1.)

Tepidité. Même sens : « Negligence et *tepidité* « pour punir les meffaits. » (Hist. de la Tois. d'or, II, f. 127.) — « *Tepidité* est de ceste condicion qui « est lentement amer Dieu et estre lent à tout « bien. » (Mod. f. 286.)

Tepin. Pot de terre, dans le patois du Chalonnois.

Tepinier. Potier de terre. (Id.)

Terayeul. « Celuy qui... fit imprimer la vie du « chevalier Bayard... n'avoit usé du mot de tris- « ayeul, ains *terayeul.* » (Pasq. p. 732.)

Terce. Bataillon, tiers d'un régiment, d'une bande. Le duc d'Albe, combattant les gueux en Flandre, « se chargea seulement d'une petite et gentille « troupe de braves et vaillans soldats, bien choisis « des *terces* de Lombardie, de Naples, de Sicile..... « montant le tout à dix mille hommes. » (Brant. Cap. Estr. I, p. 76.)

Terceau. « Droit de vin qui se prend par le « seigneur à la cuve ou autre vaisseau à vin, et « doit le sujet le faire scavoir au seigneur avant « que tirer son vin, à peine de 60 s. d'amende. » (Laurière.)

Tercenal. Arsenal : « Chassa une fuste gene- « voise jusque dedans le *tercenal* de Gennes qui est « un lieu au bout du monde, et contre la ville, où « les barques et fustes qui apportent vivres à « Gennes viennent aborder. » (J. d'Auton, p. 124.)

Tercer. Donner la troisième façon à la vigne. (Monet.)

Tercere. Entremetteur d'amour. (Ménage.)

Terche. Peut-être faute pour *tesche*, qualité : « L'on ne peut mieux duire des chiens, et aprendre « bonnes *terches* pour prendre le cerf et toutes « bestes que de les faire chacier lievre à la cham- « paigne. » (Mod. f. 41.)

Tercher. Essuyer : « Le roy *terchant* les larmes « qu'il avoit aux yeulx. » (Tri. des IX Preux, 156.)

Tercoeul. La plus grosse farine, le son, le produit, le restant de l'arrière blutage. (Du Cange, sous *Rebuletum.*)

Tercot. Faisan. (Cotgr.)

Tercueil. C'est pour un quart de vignes, demi baril. (Du Cange, sous *Terciolagium.*)

Terder. Tarder :

> Courons tost à ce saint voyage ;
> Plus ne fault qu'icy nous *terdons.* *(M. de la Marg. I, 84.)*

Terdre. 1° Essuyer. Longis, après avoir percé le côté de Jésus-Christ :

> *Terst* a ses ieus, si raluma ;
> Tres devant vous s'agenoilla
> Merci vous cria, de bon cuer,
> Et puis geta sa lance. *(Ms. 7218, f. 105.)*

2° Réparer :

> Sans atendre hastis secours
> Qui puisse leur domages *terdre.* *(G. Guiart, f. 112.)*

3° Panser : « Li afolé leur plaies *terdent.* » (G. Guiart, f. 317.)

Tere. Taire : « Je me sui trop *teus*, ce poise moi « d'aler ou ma dame voie. » (Ms. Bouh. f. 201.) — « *Teu* la verité desdites franchises. » (Ord. V, 468.)

> *Tes* toi, amis, ce dit li dus ;
> Je sai bien que c'est il sanz faille. *(Ms. 7996, f. 75.)*
> Desormes ne me puis *tere*
> De chanter. *(Poët. av. 1300, IV, p. 1486.)*

Terebinte. Térébenthine. (Cartheny, Chevalier errant, fol. 49.)

Terente. Trente : « *Terente* trois. » (Carp. Hist. de Cambrai, p. 18, an. 1133.)

Terez. Poisson : « Harans frés à la blanche « allie, I venoient, et bons mulez, Hados et mellans « et *terez*, Et tant de autres poissons frez. » (Bat. de Quaresme, ms. de S. Germ. f. 91.)

Terger (se). Se targuer de : « Ce sont en « somme deux grands princes du sang, freres, dont « les autres, chascun en son endroit, se *tergent* « pour parvenir au dessus de leurs intentions. » (Lett. de Pasq. I, p. 226.)

Tergette. Petite targe, petit écusson : « Par le « bas estoit attaché une *tergette* ou estoient paintes « et eslevez les armes de l'université. » (Mém. de Du Bellay, VI, p. 353.)

Tergier. Tarder : « Son char retourna sans « *tergier.* » (Ovide, dans Borel.)

Tergiversateur. Fourbe. (Cotgr.)

Tergiversation. Retard : « *Tergiversations* et « remises. » (Pasq. Rech. p. 438.)

Tergo. Mot latin, dos : « Ils jouyrent lors de « *tergo* Et s'enfouyrent à Bayeulx. » (Vig. de Charles VII, t. II, p. 88.)

Terieringhe. Mot flamand : « Proceder à la « réelle execution que l'on dit arbitraire *vercoopinghe*, de sept jours et sept nuits, et puis après à la « *terieringhe* par dedans autres semblables termes. » (N. C. G. I, p. 303.)

Terir. Atterrir : « Les vaisseaux qui *terissent* et « mouillent à l'encre. » D. C. sous *Hurtagium.*)

Teriz. Linotte. (Colgrave.)

Terme. 1° Limite de temps :

> Et si dis fy de la façon nouvelle ;
> Si fais je aussi de celuy ou de celle
> Qui loyauté maintiendra, jour ne *terme* ;
> Si fais je aussi d'amours, aussi de dame. *(Chartier, 806.)*
> Quant li bons hom vit qu'il fut *termes*
> De lui assaudre, si l'assaut. *(Ms. 7218, f. 5.)*
> Sire, com vous adès amblés
> Vous dierez en ceste *terme*
> Gabés me vous. *(Ms. 7218, f. 443.)*

« En brief *terme* ensuivant. » (J. Lefevre de Saint Remi, Charles VI, p. 140.) — « Il y eut le *terme* « d'un an tous les jours trois cens ouvriers. » (Froiss. I, p. 208.) — « Tenement que est tenu à « *terme* des auns. » (Britt. Lois d'Anglet. f. 201.) — « Tenant à *terme* de vie. » (Id. f. 12.) — 2° Limite d'espace : « *Termes* desdits reports. » (Ord. III, 381.) — 3° Frontières : « Furent deboutez et chaciez, Si « que il convint qu'ils s'en retournassent à deffen- « dre leurs *termes.* » (Chr. de Nangis, an. 1302.) — 4° Faculté, moyen : « La demande que faite m'avez, « n'est pas à moy à respondre, car elle est hors de « mes *termes.* » (Mod. f. 33.)

5° Echéance :

> Courtise ot escu d'or fin
> Rendé de *termes* et d'usure. *(Ms. 7615, II, f. 190.)*

« Pour *terme* passé est un homme justicié quand

« *terme* lui est assis, et il ne vient pas, et aussi « quand *terme* est assis à aucun de payer la rente « qu'il doit et il ne la paye au terme ancien. » (Anc. Cout. de Norm. f. 10.) — « Le *terme* vaut « l'argent et l'argent le *terme*. » (Despér. II, p. 140.) — 6° Saison : « Li doz *termes* m'agrée du mois « d'avril. » (Chans. du XIIIe siècle, ms. Bouhier, f. 249.) — 7° Titre : « Il n'y a *terme* qui passe par « delà celuy de frere. » (Cotgr.) — 8° Chant, air, son : « Orphée qui au son de ses gracieux *termes* « tenoit les vents. » (Mell. de S. Gelais, p. 162.) — 9° *Expressions :* « Il n'entend mye Les *termes* de « faulconnerie. » (Gace de la Bigne, f. 90.) — 10° Assemblée, assise, audience : « Tient ses *termes* le « maire, chaque jour. » (Ord. V, p. 680.) — « Il « retourna où sapience et prudence lui avoient « mis *terme*. » (Mod. f. 228.) — « *Termes* gene- « raux, » états généraux, diètes des Polonais. (Favin, Th. d'Honn. II, p. 1329.) — 11° Situation, état : « En très dolens et piteux *termes*. » (Vigil. de Charles VII, p. 93.) — 12° Age : « Sa femme « Valeriane n'estoit plus en *terme* d'avoir enfans. » (Strap. I, p. 264.) — 13° Discours, propos : « Chascun « se trouva esbahy et en parloient diversement ; et « encores estoient ils sur les *termes*, quant Mar- « cival et les deux autres chevaliers retournerent « de leur queste. » (D. Florès de Grèce, f. 158.) — 14° Convention, trève : « Accordez vous ce que « j'ay en *termes* mis. » (Percefor. IV, f. 111.) — « Meffait de *termes*, » commis pendant une trève. (D'Argentré, Cout. de Bret. p. 78.) — « Et pour ce « avoit elle *tenu ses termes*, affin que le chevalier « feust deceu par tentations charnelles. » (Percef. V, f. 45.) — « *Meirent* les Anglois *en termes* que « moult s'esmerveilloyent de ce. » (Froiss. liv. II, p. 100.) — « Les offres que le roy de Navarre « *mettoit en termes* faisoyent bien à recueillir. » (Id. p. 23.) — 15° Contenance, conduite : « *Tenant* « assez bons *termes*. » (J. Marot, p. 103.) — « Luy « furent remonstrez les *termes* que *tenoit* le Camus « de Beaulieu, car il gastoit tout. » (Hist. d'Arthur, Connét. de France, p. 751.) — « Le roy lui *tint* à « elle et à ses gens (Madame de Guyenne) *bons* « *termes*...... et lui offrist qu'elle demourast à « Chinon. » (Vigil. de Charles VII, p. 78.) — 16° Mots : « *Tenir* gros *termes* à leurs dites femmes. » (Arest. amor. p. 417.)

Locutions: 1° Interroger : « Le roy leur demanda « et *mist en termes* se il leur sembloit que bon fust « qu'il parlast à l'empereur. » (Chron. de Nangis, an. 1377.) — 2° Exiger : « Je *mets* bien *en termes* « que je ne vueil point estre nommé. » (Froissart, IV, page 145.)

Termé. 1° Fixé : « Se retirera le veneur au lieu « où l'assemblée aura esté *termée*. » (Fouill. Véner. f. 116.) — 2° Limité, passager : « Là mille arbres « charmez, mille fleurs, mille plantes....... Jadis « hommes vivans, achevent leur destin Eternel ou « *termé*, selon l'arrest divin. » (Baïf, p. 198.)

1. Termer. Qui tient à terme : « Pur ceo que « il ne cleyme nul fraunk tenement, ains le tynt en « autruy nosme, si come gardeyn ou baillife, ou « *termer*, ou villeyn. » (Britt. Lois d'Angl. f. 260.)

2. Termer. 1° Assigner : « En toutes manieres « hereditables.... le defendeur.... après qu'il aura « partie qu'il veuille defendre, il sera tenu faire « declaration de sa defence avant que *termer* « veue.... que les juges.... tiennent les dittes veues « aux termes quoy ils seront *termés*. » (Anc. Cout. de Norm. f. 30.) — 2° Donner un terme pour rendre une place :

Ung pou avant le siege mis,
Le herault du roy fut sommer
Gisors et Angloys ennemys
De la ville rendre et *termer*. *(Vig. de Ch. VII, t. II, 55.)*

Terminance. Décision :

En toutes regions, par droits,
Se lois et decres i faloit,
Con nul peuist determiner,
Ne esclairier, ne deviner,
En les .III. cités par devise,
En est la *terminance* asise,
Par le concile des eveskes,
Des abés et des arcevesques. *(Mousk. p. 169.)*

Termine. 1° Terme :

Li quitta quant qu'il ot acquis
El *termine* devant passé
Sur lui, et par le trespassé. *(G. Guiart, f. 29.)*

A brief *termine*
Jesir soloit en la vermine. *(Ms. 7615, I, f. 69.)*

2° Intervalle :

Un grant *termine* li celai
C'onques gehir ne li osai. *(Poët. av. 1300, III, p. 1032.)*

3° Destruction : « Leur cité ameneroit en *termine* « et tresbucheure et en *ruine*. » (Chron. de Nangis, an. 1289.) — 4° Terme en obstétrique :

Tot après cele avision
Encharja l'enfant la royne
Et le porta son *termine*. *(G. Guiart, f. 11.)*

Terminé. 1° Décédé : « Quant le survivant de « deux conjoints a acquis en vuidité aucuns herita- « tages cottiers, sans avoir fait partages aux hoirs « du premier *terminé*.... il est tenu de faire partage « aux hoirs. » (C. G. II, p. 905.) — 2° Guéri :

Un toudis en seurté
Ne t'esbatoy
Adonc fu tantost gary
Et *terminé*. *(Desch. f. 200.)*

Terminement. Exterminalion :

L'orgueil de la gent faée,
Qui contre toy s'est forsenée
Que mettras à *terminement*. *(Ms. 6812, f. 53.)*

Terminer. 1° Décider : « Si.... le concile *termi-* « *noit* l'autorité sienne estre par dessus cette du « pape, ce seroit une difficulté grande, et un danger « non moindre. » (Mém. de Du Bellay, IV, f. 106.) — 2° Mourir : « Si telle femme *termine* par avant « son dit mary, ses enfans ou heritiers apprehen- « dans la ditte moitié, sont submis et tenus à la « moitié des dittes debtes. » (C. G. II, p. 926.) — « Si aucun bleschié *termine* de vie par mort. » (C. G. I, p. 782.) — 3° Souhaiter :

Tuit ty homme mal te *terminent*
Mal te veulent, mal te deffinent. *(Brut, f. 53.)*

Termoieeur. Qui tient à terme :

Mès esgardés que de deniers
Ont usuriers en leurs greniers
Faussonniers et *termoieeurs*,
Baillif, bedel, prevost, maieurs. *(Rose.)*

1. Termoier. Remettre, différer :

Ne di pas, demain le ferai,
Demain à Dieu m'accorderai ;
Tu puez tant aler *termoiant*
Et l'amende tant prolоignant
Que li siecles t'aura sorpris. *(Fabl. S. Germ. f. 14.)*

2. Termoier. Qui prête à l'année, à la semaine, à terme : « Li userier et li *termoier* qui plus doutent « la honte du siecle que le peché d'usure se soutil- « lent malicieusement comment il puissent prester « en maniere que li emprunteur ne se puissent « aidier de usure contre aus. » (Beaum. p. 344.)

Termoirie. Echéance :

Si vendent à terme et usure ;
Vient tantost à *termoirie*
Qui sont de privée mesuie,
Lors est li termes achatez
Et plus chier venduz li chatez. *(Ms. 7218, f. 332.)*

Termour. Celui qui donne sa terre à ferme. (Carta magna, f. 44.)

Termoyement. Usure : « Ichi commence li « soixante huictiesme chapitre de cest livre, liquel « parole des usures, et des *termoyemens*, et quele « chose est l'usure. » (Beauman. p. 344.)

Ternaire. Nombre de trois. (Cotgr.)

1. Terne. Oiseau ; le même que ternier :

Abusé m'a et fait entendre
De busars que ce fussent *ternes*. *(Borel.)*

2. Terne. Livide : « Quand le roy eust ouy « ceste nouvelle, si fust tant courroucé, qu'il en « perdit toute la couleur et devint aussi *terne* que « cendre. » (Lancel. III, p. 29.)

Ternenaire. Nombre qui contient plusieurs tiers. (Cotgr.)

Terner. Partager en trois. (Cotgr.)

Ternes. Les deux trois au jeu de dés :

Et deux et deux gietent es carmes
Et ambes as et le tiers *ternes*. *(Brut, f. 80.)*

Ternier. Petit pivert. (Cotgr.)

Ternir. Noircir : « Toute la couleur luy *ternit*. » (Am. ressusc. p. 540.)

Ternisseur. Qui ternit. (Cotgr.)

Ternisseure. Etat de ce qui est terne. (Cotgr.)

Ternois. Nom de pays ; Thierrache :

Mainte terre passa, puis vint en Boulenois,
Puis revint en Ponti, très parmi le terrois
Par *Ternois* repera et vint en Amienois. *(Ms. 7218, f. 344.)*

Terny. Triste. (Cl. Marot, p. 496.)

Teroanne. Thérouanne : « Li esgaré de *Te-* « *roanne*. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1651.)

Terous. Terrestre :

Cel fruit pereillons
Que menja nostre pere
En paradis *terous*. *(Ms. 7218, f. 194.)*

Terquisiaet. Ecobuer. « Il y a apparence que « c'estoit une espèce de champart, ou droit sem- « blable, imposé par les sujets qui avoient obtenu « du seigneur, à cette condition, la liberté de defri- « cher certaines terres, ce qui se commençoit en « ecorchant pour ainsi dire la surface de cette terre « vague et inculte, ce que l'on appelle dans le pays « étreper, et bruslant les mottes que l'on avoit « levées ; *quisiat* en Breton signifie écorcher. Ce « droit parait avoir été fort approchant de celui de « *levuarec*. » (Gloss. de l'Hist. de Bret. p. 104.)

Terrace. Glacis d'un château :

Chief du chastel du prince souverain
Ou nuls n'ose faire sa demourée ;
Mes braies sont et ma *terrace* usé,
Prins ont en moy, sans riens mettre du leur. *(Desch. 56.)*

Terrage. 1° Champart : « En matiere posses- « soire beneficielle dont la cognoissance appartient « à nostre siege de *terrage*. » (N. C. G. II, p. 77.)

Mieus vaut jaians c'uns pages,
Et .II. dismes c'uns *terrages*. *(Vatic. 1522, f. 158.)*

2° Plateau : « Une coupe et une esguerre de « bericle garnie d'or à deux *terrages* d'argent ez « pattes esmaillez de vert. » (D. C. sous *Terragium*.)

Terrageau. Sujet au terrage : « Grange ou « pressouer *terrageau*. » (C. G. II, p. 257.)

Terrager. Lever le champart : « Après que les « gerbes ont esté *terragées*, le laboureur ou deten- « teur de la ditte terre est tenu mener le dit *terrage*, « à ses couts et mises et la grange *terrageresse*. » (C. G. I, p. 917.)

Terrageresse. Sujet au champart : « Grange « *terrageresse*. » (Thaumass. Cout. de Berry, 452.)

Terragerie. Endroit où se lève le champart : « En son domaine, *terragerie* ou complanterie. » (C. G. II, p. 576.)

Terrageur. Soumis au champart : « Le posses- « seur d'une terre chargée de terrage, au paravant « aucune chose lever, est tenu evoquer le *terra-* « *geur*. » (C. G. I, p. 757.)

Terragier. Qui lève le droit de terrage : « Ser- « gens *terragiers*. » (Du Cange, sous *Terragiator*.)

Terrai. Glacis :

Li archers sont primes issu,
Au *terrai* sont primes venu. *(Rose, p. 292.)*

Terraige. Le même que terrage : « Droit de « *terraige* qui est tel que le seigneur à qui est la « terre.... doit avoir et prendre.... de douze gerbes « l'une. » (Thaumass. Cout. de Berry, p. 381.)

Terrail. Glacis :

Ne pourront cil dehors les cous desus soiffrir,
Du mur et du *terrail* les esteut departir. *(Rou.)*

Terrassement. Renversement : « Ceux qui se « sont separez de notre religion tendent principa- « lement au *terrassement* du S. Siege de Rome. » (Pasq. Rech. p. 260.)

Terrasseur. Qui renverse. (Cotgr.)

Terratie. Territoire. (Gloss. sur les Cout. du Beauvoisis.)

Terraul. Terreau. (Ord. III, p. 96.)

Terre. 1° Sol terrestre:

Au disiesme jour de septembre
Terre trembla par toute France;
Plusieurs en ourent merveillance;
Mais je ne m'en merveille point,
Et demonstra en soi *terra*
Ce qui toust en France aperra. *(Ms. 6812, f. 54.)*

2° Biens, possessions:

Un riche chevalier estoit
Moult franc, à qui il apendoit
Assez grant *terre*, et grant honor. *(Ms. 7615, II, 173.)*

« Deux mille livres de *terre* ou de rente. » (Vigil. de Charles VII, t. II, p. 159.)

Expressions : 1° « *Terre* ampelite, » terre noirâtre qui, étant cassée, se résout en huile; on s'en servoit pour oindre les vignes, et, par là, détruire la vermine qui les gâtoit. (Cotgr.) — 2° « *Terre* d'Armenie, « de l'Arnage, de Bauvois, blesienne, de Chio, « cimolienne, eretrienne, guerinienne, melie, « melienne, d'ombre, pharmacile, pnignite, de « S. Porcin, samienne, de savon, scellée, selinu- « sienne, de Venise, verde, à vigne. » (Cotgr.) — 3° « Il peut faire publier qu'on ait à payer ledit « cens, autrement qu'il en fera *terre neuve*, » c'est-à-dire nouveau bail. (N. C. G. II, p. 422.) — 4° « Venir *terre* tenir (Pérard, Hist. de Bourg. p. 282, « an. 1255), » c'est-à-dire prendre possession de. — 5° « Les ennemis.... venoient *terre* couverte, à pié « et à cheval (Le Jouv. f. 74), » c'est-à-dire en couvrant la terre. — 6° « Le premier mary d'aucune « dame ne doit point de relief des *terres feodaux* à « elle appartenans et qu'il a prinses avec icelle « dame. » (C. G. I, p. 437.) — 7° « Une quartellée « de *terre froide*. » (C. G. II, p. 409.) — 8° « Contre- « mur d'espesseur suffisante afin que le fondement « du mur ne s'evase ou empire, par faute de fermeté « et *terre* joignant. » (C. G. I, p. 370.) — 9° « Se « cil qui auroit le pieur chastel et la pieur chastel- « lerie n'avoit le vaillant de sa part ou chastel, cil « qui auroit la plus grande partie le parferoit en « *terre plaine*, et se il ne le pooit parfaire en *terre* « *plaine*, il le parferoit en ses chastiaux. » (Pithou, Cout. de Troyes, p. 434.)

10° Certes c'est moy qui fu froit comme pierre;
Or sui gueris; si convient que je die
Que ma dame fait les hommes de *terre*. *(Desch. f. 166.)*

11° « Ne marcher de pied en *terre*, » être si joyeux qu'on ne touche pas la terre. (Cotgrave.) — 12° Jeter à bas:

Ainsis donnent achoison
Aux ennemis d'eulx mettre *à terre*. *(Desch. f. 80.)*

13° « Quant le roy eut leu la lettre laquelle la « damoiselle luy avoit envoyé le cueur luy print « tout à *mouvoir en terre*, car il aymoit la damoi- « selle de grant amour (Percef. I, f. 39), » peut être en teste. — 14° « Fut une fois que les gens du « comté (de Flandre) furent en adventure de tout « perdre, et s'ils eussent *perdu terre*, ils eussent « esté morts et deconfits sans remède (Froiss. l. II, « p. 123), » reculer. — 15° « Lancelot commença à « le toucher plus vivement que devant à force de « grans coups de son espée trenchant, et à *prendre* « *terre* seur luy. » (Lancel. III, f. 150.) — « Atant « *prindrent terre* par devant les hourdis où ils « furent moult regardez des dames. » (Percef. V, f. 105.) — « Quant son cheval eut *prins terre* pour « marcher avant sur le pont, ung cor.... commença « fort à sonner (Percef. IV, f. 114), » c'est-à-dire avancer. — 16° « Manege de *terre à terre*. » (Cotgr.) — 17° « Quant cils jeunes roys *vint à terre* Moult « s'entremist d'onneur aquerré (G. Guiart, f. 13), » c'est-à-dire monta sur le trône. — 18° « Indifferem- « ment les occyoient (les Gregois) dont force leur « fut de leur *donner* [illegible] Tri. des IX Preux, « p. 246), » reculer. — 19° « Enfans de la *terre*, » mondains. (Cotgr.) — 20° « Mau de *terre*, » épilepsie. (Cotgr.) — 21° « N'avoir ny de *terre* jaulne, ny de « la blanche (Cotgr.), » ni or, ni argent. — 22° « Faire « de la *terre* le fossé, de la *terre* d'autruy remplir « le fossé, » remplir sa bourse avec l'argent d'autrui. (Cotgr.) — 23° « Jurer les mons, les *terres* « et les vaus. » (Ms. 7218, f. 146.) — 24° « Faut *faire* « *des terres* en un pré lesquelles doivent estre assez « larges, afin que les bassets ayent espace de leur « tourner et virer et entrer deux tout de front, puis « couvrir les *terres* d'ais et de gazons. » (Fouill. Vén. f. 72.) — 25° « *Terre* sans hebergement n'est « que de demie revenue, et *terre* chevauchée est à « demi mangée. » (Loisel, Inst. cout. I, p. 284.) — 26° « Telle *terre*, telle cruche. » (Cotgr.) — 27° « De « bonne *terre*, bon tupin. » (Id.) — 28° « Bonne « *terre*, mauvaise gent. » (Apol. d'Hérod. p. 4.) — 29° « *Terre* loing de soy n'apporte que flascons et « bouteilles. » (Cotgr.) — 30° « Qui a *terre*, si a « guerre. » (Eutrapel, p. 17.) — 31° « Nulle *terre* « sans guerre. » (Cotgr.) — 32° « Tant vaut li hom, « tant valt sa *terre*. » (Blanchandin, fol. 188.) — 33° « Tant vault seigneur, tant vault sa gent et sa « *terre*. » (Gast. Phéb. p. 12.) — 34° « Aujourd'huy « en *terre*, demain enterré. » (Cotgr.) — 35° « On « ne doit pas laisser bonne *terre* pour mauvais « seigneur. » (Cotgr.) — 36° « Pour laver ses mains « on n'en vend pas sa *terre*. » (Id.) — 37° « Tel « accroist sa *terre* qui ne accroist pas pourtant son « honneur. » (Percef. III, f. 85.) — 38° « *Terre* sans « seigneur est legiere à conquester. » (Percef. II, f. 34.) — 39° « Qui de *terre* est, de *terre* parle. » (Boucic. IV, p. 378.)

Terrebieu. Juron. (Mém. de Sully, II, p. 143.)

Terrer. Se cacher dans un terrier:

Il luy suffit qu'elle seurmonte
En son païs où elle *terre*
Des subgies et qu'on ne deterre
Le bestail qui à luiz se dompte. *(Desch. f. 317.)*

Terrestrien. Terrestre:

Et lieu de delices
Que l'en nomme et nomma jadis
Le *terrestrien* paradis. *(Guiart, f, 92.)*

Terrestrité. Parties terreuses, sablonneuses: « Si cette eau se corromp par sept fois, et autant « de fois remise et purifiée, elle ne se gatera plus, « ce dit Hermolaüs Barbarus, toute la *terrestrité* « estant chassée. » (Bouchet, Serées, I, p. 61.) —

« Le vent austral, passant par des regions seiches « et chaudes apporte avec luy force *terrestrité*. » (Id. I, p. 59.)

Terre-tenant. 1° Fantassin : « Les trois cornet-« tes qui estoient *terre-tenant* furent incontinent à « cheval. » (Montluc, II, p. 419.) — 2° Attenant à : « Les pays qui ne leur (aux Hollandais) sont point « *terre-tenans* à ce qu'ils possedent, leur sont de « tant excessive depense pour les attaquer et puis « pour les garder et conserver. » (Sully, XII, 477.)

Terribilité. Aspect terrible : « Force de courage « ou magnanimité est ung moien entre hardiesse « et paour, et aussi entre oser entreprendre et la « *terribitité* espouventable qui est souvent des « choses que l'homme entreprent. » (Toison d'or, I, f. 114.)

Terriblement. Extrêmement : « C'estoit une « chose *terribtement* et extremement belle. » (Nef des dames, f. 25.) — « Estoit *terribtement* grant. » (Percef. IV, f. 53.)

Terribler. Rendre terrible. (Colgr.)

Terrien. 1° De la terre : « Ce n'est pas homme « *terrien*, mais aucun monstre qui est en terres « descendu pour faire les gens merveiller. » (Lanc. I, f. 111.) — « Aymez sur tous chevaliers celluy « qui sur toutes gens *terriennes* vous ayme... vous « aymerez la fleur de toute chevalerie *terrienne*. » (Id. f. 110.) — « Prie le hault maistre qu'il me « laisse partie de son service, mais en telle maniere « me garde que je soye son serviteur espirituel et « *terrien*. » (Id. III, f. 111.) — « C'est l'homme « *terrien* dont je seroye plus joyeux s'il estoit « guary. » (Id. I, f. 97.) — « Depuis ne avalla viande « *terrienne* en son corps, ne boyre nul..... mais « recommandoit son ame et sa vie en la main de « son createur. » (Perc. VI, f. 128.) — 2° Manuel : « Garderent la journée de toutes œuvres *terriennes*, « comme un dimanche. » (Al. Chart. Charles VII, p. 185.) — 3° Qui possède des terres : « Nostre « souverain *terrien*, nostre seigneur le roy de « France. » (Beaum. p. 171.) — « Estre sires de « *terriens*. » (Froissart, I, p. 304.)

Terriennement. 1° Temporellement : « Comme « le peuple le maintient (le clergé) *terriennement*, « ainsi doit il saincte eglise maintenir spirituelle-« ment. » (Lanc. I, f. 31.) — 2° Sur la terre :

Quant pour pecher est pugni maint et mainte,
Sans espargnier nul *terriennement*,
Roy, prince, duc, tant ait espée sainte,
Povre, riche, de grant gouvernement
Ne de petit. *(Desch. f. 263.)*

Terrier. *Subst.* 1° Seigneur de beaucoup de terres :

Li quens Philippes qui refu,
Dieus, quel *terrier*, Dieus quel escu. *(G. de Provins.)*

2° Tertre : « Il ne bougea jamais de sa tente tendue « sur un *terrier*. » (Brant. Cap. fr. III, p. 95.) — *Adj.* 3° Qui habite un terrier :

La dent meurdriere
Ou d'une louve *terriere*
Ou d'un lyon foudroyant. *(Rem. Bell. I, f. 10.)*

Terriere. Lieu d'où l'on tire de la terre : « Promettons de bonne foy que nous ne nos gens « ne donrons ne porrons donner congié de prendre « terre ou argille en le ditte *terriere* ou argilliere. » (Du Cange, sous *terrarium*.)

Terrin. Grande marmite de terre. (Colgr.)

Terrine. 1° Pot de terre pour les évacuations. (Colgrave.) — 2° Décombres :

Encor y perent les *terrines*,
Et les desers, et les gastines,
Que Gormont fist en tous les lieux. *(Brut, f. 104.)*

Terriz. Tertre :

Qui souz un *terriz* se gisoit
Por la doulor qu'il avoit grant. *(Rou, p. 170.)*

Terron. Terre plain. (Colgr.)

Terroveer. Terroir : « Par la jurisdiction, « *terroveer* et mandement dudit Chastel Neuf. » (Ord III, p. 155.)

Terrouer. Terroir : « Des dits pays et *ter-* « *rouers*. » (Math. de Coucy, Charles VII, p. 660.)

Terrox. Terreux :

Mais ge voi un arme, parmi cel val herbox,
Et si vient à cheval suant et escumox ;
Ou qu'il fust abatuz ses heaumes est *terrox*.
Partonopex, fol. 173.

Ters. Neltoyé, purifié ; part. passé de *terdre* : « Ceux qui enseignerent le latin meslerent avec le « langage *terse* et poly, l'erudition et doctrine. » (Pasq. Rech. liv. IX, p. 816.)

Ne soiez pas com li cisnes, k'adès
Bat ses cisneaus, quant il lor doit mieus faire,
Quant ils sont grant, et il vient à son aire,
Et à premier les a noris et *ters*. *(Ch. du Cte Thibaut, 43.)*
De ma manche m'a *ters* mon nés. *(Ms. 7989 ², f. 213.)*

Tersois. Essuie-mains : « *Tersois*, as ques li « moigne tergent leurs mains et leurs piez. » (Règle de S. Benoît, ch. XXXIV.)

Tertiane. Fièvre tierce. (Colgr.)

Tertio. Régiment : « J'ay ouy dire à...... Pedro « de Pas que son *tertio* ou regiment. » (La Noue, Disc. polit. p. 362.)

Tertré. Ayant forme de tertre : « Motte *tertrée* « et chargée de cheveux. » (Cont. de Cholièr. 111.)

Tervagan. Nom que le moyen âge donnait à un dieu païen :

Je lor done beneiçon
De *Tervagan* et de Mahon
De Belzebus, de Lucifer,
De toz les deables d'enfer. *(Ms. 7218, f. 182.)*
. . . . A nuit en l'ostel herbregai
En la grant sale *Tervagant*. *(Ms. 7218, f. 242.)*

Terve. Mince, dans l'Anjou et le Maine : « Une « tranche *terve* de jambon. » (Ménage.)

Terze, o. Régiment : « Don Sanche de Leve.... « fut general du *terze* de Naples. » (Brant. Cap. estr. I, p. 137.) — « *Terzo* d'Espagnol. » (Mém. de Bellièvre et Sillery, p. 341.)

Tes. Tel :

Hom qi aim et veut estre amés
Doit toute mauvaisté haïr
Et doit estre courtois et *tes*
Qu'il ne se doit enorgeillir. *(Vatic. 1490, f. 91.)*

Amour, quant je bien l'asavor
Si grant fein de descrire à droit
Mes quant mes *tes* or endroit. *(Ms. 7615, II, f. 192.)*

Tesche. Qualité :

Trop a en fames mal afaire,
Plus a en fames males *tesches*,
Que il n'a en la mer de seches. *(Ms. 7615, II, f. 153.)*

Tesé. Etendu :

Li chevalier qui sont monté
Parmi la porte l'ont *tesé* ;
Mais Gaudins le rescost si bien
Qu'il ne le mahaignent de rien. *(Partonop. f. 158.)*

Tesée. Toise :

Lui a le bon fer tranchant mis
Et la lance une *tesée*
Lui a parmy le corps passée. *(Athis.)*

Tesel. Voir *tasseau*, ornement :

Vestus fu d'un pliçon ermin
Et bien fu chauciez d'osterin
Affublé orent un mantel ;
D'or en furent fait li *tesel*. *(Floire et Blanchefl. f. 201.)*

1. Tesie. Phthisie. (Du Cange, sous *Tesis*.)

2. Tesie. Enflée :

Et la panse ay si fort *tesie*
Qu'om dit que c'est ydropisie, *(Desch. f. 460.)*

Guis i aura son taburel
Et sa muse *tesie*. *(Poët. av. 1300, II, p. 936.)*

Tesike. [Phthisique : « Ele porroit faire l'oume « devenir etike et *tesike*. » (Alebrant, f. 9.)]

Tesir. 1° Taire :

Il est reson que cil se *tese*
Qui ne set dire rien qui plese. *(Ms. 7218, f. 355.)*

2° Silence :

En *tesir* et en dur acointier
Ne puet on pas grant amour escuidier.
Vatican, n° 1522, fol. 167.

Le trop *tesir*
Ne revient pas moult à plesir. *(Ms. 7218, f. 129.)*

Tesmoignable. Témoin :

Wailli et Mahieu Wion
Ces deus face Dieu pardon,
Car il sont *tesmoignable*
Que tous li mons est fable. *(Poët. av. 1300, IV, p. 1306.)*

Tesmoignage. Témoignage : « En *tesmoignage* « de verité. » (Du Bouchet, Généal. de Coligny, p. 58, an. 1268.)

Tesmoigner. 1° Répondre, donner bon témoignage de : « Tous le monde vous *tesmoigne* à bon « chevalier. » (Giron le Courtois, dans Du Cange, sous *Testimoniare*.) — « Nul ne pourra..... estre receu « au serment de mesureur de terres, s'il n'est « *tesmoigné* par gens de foy. » (Ord. II, p. 381.) — 2° Affirmer : « Qui seront *tesmoignez* par les lettres. » (Ord. III, p. 510.)

Tesmoigneurie. Témoignage : « Mestier de « *tesmoigneurie*, » métier des Manceaux et Percherons. (Rab. V, p. 160.)

Tesmoignié. Témoigné : « *Tesmoignié* ou « relaté. » (Ord. III, p. 440.)

Tesmoin. 1° Témoin : « (Les Manceaux et les « Percherons) apprenoient à estre *tesmoins*. » (Rab. V, p. 160.) — « *Tesmoin* en confirmation de verité. » (Du Chesne, Généal. de Montmorency, p. 388, an. 1265.) — « Quiconque che soit qui ne sache mie « coment il le puist lever, et li maire li doit certifier « et enseigner coment il le puet et doit lever de « rekief quiconques ce soit qui veulle *tesmoins* « *lever*, il le puet lever con faus tesmoins et le doit « lever par le poing, et presenter son gage, et en « puet retenir à avoir campion et avoué, s'il veut. » (Us. d'Amiens, dans D. C. sous *Testes levare*.) — 2° « *Tesmoins* de bornes, » cailloux placés près d'une borne. (D. C. sous *Testis termini*.)

Tesmoing. Témoignage : « *Tesmoing* de certain, « de credence. » (Stile de procéder au parlem. de Normandie, f. 73.) — « Par le *tesmoing* monsei- « gneur le dalphin. » (Desch. f. 180.)

Dame qui pert au besoing
Por son ami ce qu'il a
Se cil guerredon n'en a,
Honnis en est par *tesmoing*. *(Poët. av. 1300, I, p. 354.)*

Tesniere. Tanière :

Renars estoit jadis en sa *tesniere* :
Assiegez fut du noble lion. *(Desch. f. 108.)*

Belaud (un chat) sçavoit mille manieres
De les (souris) surprendre en leurs *tesnieres*.
J. Du Bellay, p. 469.

Tesseré. Carré comme un dé. (Cotgr.)

Tesson. Blaireau :

La truie vouloit estre chievre,
Le *tesson* vouloit estre lievre *(Desch. f. 467.)*

1. Test. Témoignage :

Si parlerons d'une abeie
Qu'iert al cief de le forest
Si com le livre en trai à *test*. *(Sorb. 61, c. 17.)*

2. Test. 1° Pot :

Je pisserai
Ou *test*, et ferai mon orine. *(Ms. 7218, f. 196.)*

2° Crâne : « Lors frappa le roy Artus sur le heaulme « tellement que nulle chose ne le peut garentir « qu'il ne lui fist l'espée sentir jusques au *test*, et « du *test* abbatit il une piece. » (Lancel. III, f. 158.) — 3° Coque d'une noix :

Quar tout ausi com la nois est
Enserrée dedens son *test*,
Ne n'en puet estre hors ostée
Devant qu'ele soit meurée. *(Ms. 7218, f. 359.)*

4° « Carapace d'un animal : « Le *test* et couver- « ture d'aucunes bestes et poissons de mer. » (Nic.)

Testable. Qui peut tester : « Chascuns habi- « tans... estant en aage et non empesché d'empes- « chement de droict est *testable* et peut faire « testament de ses biens et choses. » (C. G. II, 692.)

Testament. 1° Ensemble des Saintes Ecritures : « Scavoir tout le viés *Testament* et le nouveau. » (XV Joyes du mariage, p. 148.) — 2° Dernières volontés d'un mort : « Mais si par prevention le roy « a la cognoissance du compte d'un *testament*, le « maistre des *testamens* n'y a plus que cognoistre. » (Gr. Cout. de France, IV, p. 499.) — « Grasse cui- « sine, maigre *testament*. » (Cotgrave.) — 3° Par confusion comique avec teste : « Vous romproit « tout le *testament*. » (Rabel. III, p. 164.)

Testamenter. Hériter par testament : « Amande « ...imposée à Clisson pour avoir *testamenté* de

« 170,000 l. qui estoit bien rapé à luy. » (Choisy, Vie de Charles VI, p. 173.)

Testamenteur. 1° Héritier testamentaire : « Un « *testamenteur* seul, hors qu'il soit hoir du residu, « ne sera recevable à faire poursuite des biens du « testament contre les redevanciers. » (Nouv. Cout. Gén. t. II, p. 70.)

Ains a au cuer si grant destrece
Qu'il set bien qu'il ne puet plus vivre ;
Erraument son avoir delivre
En le main de quatre tenteurs
C'on appele *testamenteurs. (Poët. av. 1300, IV, 1311.)*

2° Exécuteur testamentaire : « Je merch monsei- « gneur l'euveske de Tereuuane com mon seigneur « e mon compeire *testamenteur* sovrain e li pri « kil ait che testament à parfurnir. » (Duchesne, Généal. de Guines, p. 284, an. 1244.)

Testarderie. Opiniâtreté. (Colgrave.)

Testaresse. Testatrice : « Un testateur ou *tes-* « *taresse* peut disposer par testament et ordonnance « et derniere volonté de ses fiefs et heritages. » (Cout. Gén. I, p. 766.)

Teste. 1° Pointe : « Chascun tenoit ung arba- « lestre tendue et avoit sur chascune encoché un « *vireton* de telle *teste* que pour froisser et tuer « ung cheval. » (Percef. I, fol. 37.) — 2° Dos d'une hache : « Ils devoient combattre de haches et en « ferir chascun quinze coups de la *teste*, et martel, « sans rien toucher de la pointe ny d'estoc. » (Math. de Coucy, Charles VII, 555.) — 3° Massue : « Hallots « à *teste*. » (Cout. Gén. II, p. 897.)

Expressions : « *Teste* à *teste* bechevel. » (Rabel. I, p. 151.) — « Les filles prennent autant que les « fils et partissent *teste* à *teste*. » (C. G. I, p. 84.) — « Quand aucun, après son trespas, delaisse plu- « sieurs enfans ou autres ses heritiers, tels heritiers, « soit en ligne directe ou collaterale, viennent à la « succession du deffunt quant aux meubles, heri- « tages, et possessions immeubles, roturiers, et en « censive *teste* à *teste*. » (Cout. Gén. I, p. 365.) — « Mit le siege devant Calais, et y mena quarente « mille *testes* armées de la commune de Flandre » (Oliv. de la Marche, p. 56), c'est-à-dire hommes d'armes. — « Henri IV cherchoit à engager un « combat avec le prince de Parme, mais le vieux « et rusé capitaine lui faisoit toujours des *testes* « d'infanterie (Mém. de Sully, I, p. 425), » opposer de... — « Envoyez cent mille escus à deux favoris « du grand seigneur, et avant qu'il soit six mois, « on verra toute l'Italie si pleine de *testes blanches* « que ses calamitez et miseres nous feront trop « plus de pitié que leurs ruses et finesses ne nous « donneront de crainte (Mém. de Villeroy, III, 98), » Turcs à turbans. — « Ils devoient jetter une *teste* « de dix ou douze enseignes entre la basse Pou- « logne et la haulte pour empescher les saillies de « ceux de la haulte Poulogne (Mém. de Du Bellay, f. 337), » c'est-à-dire avant-garde. — « Le seigneur « Cesar Fregose, avecques tel nombre d'hommes « qu'il voulut choisir, delibera avec le reste de « l'armée de *dresser la teste* vers l'ennemy. » (Mém. de Du Bellay, f. 262.) — « Si une fois il *tournoit* la « *teste* vers le roy... il n'y auroit chose qu'elle « qu'elle fust qui puis après le detournast de ce « qu'il auroit commencé. » (Du Bellay, fol. 155.) — « Que les premiers flancs ni la *teste* qui sera au « milieu ne lasche pas que le loup ne les ait passé « et avancé dans la courre de huit ou dix pas, pour « ne les pas faire retourner dans le bois, et que les « seconds flancs lasches quand ils verront le loup « vis à vis d'eux, et qu'aussitost que les valets des « levriers qui *tiendront les testes* verront les seconds « flancs laschez ils s'avancent et aillent au devant « du loup, pour *tascher en teste*, et auparavant « qu'il soit à eux ; c'est ce qui fait qu'on les appelle « *levriers de teste* qui doivent estre les plus grands « et les plus forts pour faire arrester le loup. » (Salnov. Vénerie, p. 278.) — « Fourfaire le *teste*, » mériter de perdre la tête. (Duchesne, Généal. de Béthune, p. 152, an. 1237.) — « Sur la *teste* à per- « dre. » (Froiss. II, p. 181.) — « Sur la *teste* coupié. » (Froiss. III, p. 198.) — « Se vous estiez si fol que « vous venissiez après nous ou royaulme de Gaulle, « et ou royaulme d'Ibernie, asseur povez estre que « vous serrez plus prest de la *teste* que monseigneur « Lancelot ne seroit. » (Lancel. III, f. 143.) — « Tel « m'en pourra mocquer, à qui je ferai la *teste* « *rouge*. » (Percef. I, f. 74.)

Cil ont plus le *teste hardie*
Qi mainent tel amparlerie. *(Vat. 1490, f. 129.)*

« La *teste* luy fent de douleur. » (Desch. f. 252.) — « Je pensois, seigneur Anastase, que fussiez plus « sage que ne vous monstrez, mais à ce que je puis « voir, vous avez la *teste* mal faite. » (Nuits de Strapar. II, f. 156.) — « J'ay bien oy gens qui sont « entre cy et le pont, or que nous ne faisons point « la *teste sourde* escoutons encores l'un ça, l'autre « là, au coing de ceste haie. » (Le Jouv. fol. 62.) — « S'ils fussent venus servir le roy au point où ils « sont, quand il alla en Flandres, ils eussent bien « fait ; mais il n'en avoyent pas la *teste enflée* ; fors « que de dire et de prier Dieu que jamais pié d'en- « tre nous n'en retournast. » (Froiss. l. II, p. 231.) — « Cœur delical se plaint de *teste* saine. » (J. Marot, p. 43.)

Cil vos escoutent bien à dire
La verité trestote plaine
Qu'il pledoient de *teste saine*. *(Ms. 7615, I, f. 67.)*

« Porter *teste* ki ment, » avoir l'air d'un menteur. (Poët. av. 1300, IV, p. 1370.)

« Helas, j'ay *usé* par ci devant *de ma teste*, j'ay « voulu suivre mon seul sens, par trop d'obstina- « tion. » (Amant ressuscité, p. 535.) — « En teil « maniere advient souvent à ceulx qui veullent « *faire à leurs testes*, sans croire conseil d'autruy. » (Le Jouvencel, p. 45.)

Aucuns ouvroient de leurs *testes*
Et si vivoient comme bestes. *(Mod. f. 1.)*

« Ce fut un grand sujet de joye à toute l'armée « de se voir ainsy portée de la *teste* à la queue en « un moment, par l'arrivée imprévue d'un chef « (M. le prince que l'on croioit ne pouvoir jamais y « parvenir) dont l'attente avoit jusqu'alors sous-

« tenu ses esperances. » (Mém. de Tavannes, p. 196.) — « Jurent sovent par lor *teste*. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1335.) — « Aller la *teste* levée. » (Cl. Marot, p. 619.)

Se vous m'avez respondus passaument
Si le vous grasie
Ma *teste* en est apaisie. *(Vat. 1490, f. 17.)*

« *Teste* verte, » jeune homme. (Oud.) — « *Teste* « de linotte. » (Id.) — « Grosse *teste*. » (Id.) — « Mettre la *teste* où l'on a les pieds (Id.), » être décapité. — « Chausser sa *teste*. » (Id.) — « Avoir « des grillons dans la *teste*. » (Cotgr.) — « J'en « retiens la *teste* pour en faire un pot à pisser. » (Id.) — « Teste de moine, » pissenlit. (Id.) — « *Teste* de vedel (Id.), » nigaud. — « Il a du mer- « cure en la *teste*. » (Id.) — « Faire hon de la « *teste*. » (Id.)

Las bien est li mondes confus
Quand la *teste Dieu* jurera
Et sa forcelle, uns malotrus. *(Desch. f. 32.)*

« *Teste* Dieu pleine de reliques, » jurement de la Roche du Maine. (Brant. Cap. fr. I, p. 102.)

Les piez avant, la *teste* arrere,
En paradis les metez sainz. *(Ms. 6812, f. 67.)*

Tel deduit, tel joie, tel feste,
Onques ne fu fete de *teste*. *(Ms. 6812, f. 80.)*

La joie, le deduit, la feste
Il n'est homme qui de sa *teste*
Ne le pensast, ne ne deist. *(Ms. 6812, f. 80.)*

Mainte *teste* en sera gratée
Ainçois qu'il soit au finement. *(Ms. 6812, f. 53.)*

Bien est fous de la *teste*,
Ne de san n'a demie,
Qui plus se mit en fame
Et qui plus les ama. *(Ms. 7615, II, f. 138.)*

Ainz monte aus premerains *es testes*,
Qu'il lancent jus les arbalestes. *(G. Guiart, f. 255.)*

Il lui a dit qu'il est pelé
Et Eustace, à tout un baston,
L'a appellé et à haut ton
Teste de saige Lymosin. *(Desch. f. 423.)*

« Deux ou trois *testes* en un chaperon. » (Froiss. I, p. 132.)

Or ne sai je à sus qu'entendre,
Je vois si l'un vers l'autre tendre
Qu'en un chaperon a deus *testes*. *(Ms. 7218, f. 325.)*

« On connoit à ses yeux que sa *teste* n'est pas « cuitte. » (Oud.) — « *Teste* à *teste* comme deux « fourbisseurs. » (Oud.) — « A laver la *teste* d'un « asne, on ne perd que le temps et la lexive. » (Cotgr.) — « Il n'y a bonne maison que celle qui « est faite par la *teste* rasée. » (Rép. des vrais cath. franç. à l'avert. des cath. anglais, p. 472.) — « Je veulx perdre la *teste* est le gaige d'ung fol. » (Rabel. II, p. 246.) — « Il vaut mieux avoir bonne « *teste* que mauvais cul. » (Dial. de Tahur. p. 23.) — « Crenons en *teste* gastent la feste. » (Cotgr.) — « En petite *teste* gist grant sens. » (Cotgrave.) — « Grosse *teste* et prim col, c'est le commencement « d'un fol. » (Cotgr.) — « Le poisson commence « tousjours à sentir par la *teste*. » (Cotgr.) — « Le « ventre emporte la *teste*, » se dit des apostats. (Cotgr.) — « Telle beste, telle *teste*. » (Cotgr.) — « Tenez chaud le pied et la *teste*, au demeurant « vivez en beste. » (Cotgrave.)

2. Teste. Teton :

Testes ay comme souflez d'un four,
Aussi plates c'une quintaine. *(Desch. f. 335.)*

« Elle veit que l'enfant nouveau né y tendoit le « col à mont, comme s'il voulsist querre la *teste* « sa mere. » (Percef. III, f. 154.)

Testée. 1° Portion qui appartient à chaque tête dans une succession : « Le pere qui est gentilhomme « et de noble sang peut marier ses filles et les « apparager, et ce qu'il leur donnera, son principal « hoir ne le peut debatre, si le pere ne le grevoit « outre sa *testée*, aussi comme si tout le fief estoit « partable. » (Anc. Cout. de Bret. f. 110.) — 2° Entêtement ; un seigneur anglois ayant refusé de boire, parce que Jean Chandos avoit bu devant lui, l'écuyer du dernier menaça l'Anglois de lui jetter le verre à la tête ; « et comme il eust peur qu'il ne « fist sa *testée*, car il estoit bien courageux de cele « faire ; il but. » (Froiss. III, f. 219.) — 3° Tête :

Lors veissiez cheveus tirer,
Tisons voler, dras deschirer,
Et l'un desouz l'autre cheir ;
Li marcheant corent veir
Ceus qui orent rouge *testée*. *(Ms. 7218, f. 60.)*

Testelette. Petite tête. (Cotgr.)

Testemoigner. Témoigner :

Mez ce disoient et juroient
Et tranchoiz le *testemoignoient*. *(D. C. sous* Testimoniare.*)*

Testemoine. Témoignage : « Li en avons doné « cestes lestres pendantes scellées en nostre scel, « en *testemoine*. » (D. C. sous *Testimonium*.)

Testemoingne. Même sens : « *Testemoingne* « n'en peut cil de Fescamp porter. » (Rou, p. 54.)

En l'abaïe Sainct Oien
Out, en cel tens, un sacristain ;
Tenu estoit pour leal moingne,
Et mout avoit bon *testemoingne*. *(Rou, p. 151.)*

Tester. Donner des coups de tête ; on lit d'un cheval :

Lors a dit à son sor bauçent,
Dist li quens : ne *teste* autre fois ;
A chief deposé retesta ;
Li quens descent ; si li coupa
La teste ; sor un autre monte. *(Fabl. de S. Germ. f. 44.)*

Testerie. Caprices, fantaisie :

Les faiz de chevallerie
Que l'en fait, par *testerie*,
Les doit on tenir à prouesse ?
Certes, nennil ; et dont que esse ?
C'est folie et cas d'aventure. *(Ms. 6812, f. 49.)*

Testier. Qui appartient à la tête ; qui sait ménager sa tête. (Cotgrave.)

Testiere. 1° « Habillement de teste qui est de « fer pour l'homme de guerre, et est assez plus « général que casque ne salade. De là on a dit la « *testiere* d'un cheval. » (Nicot.) — « *Testiere* de « haute cloueure de mailles rondes. » (D. C. sous *Armatura*.) — 2° « *Testiere* d'un bœuf, » le joug. (Cotgr.) — 3° « *Testiere* d'un chapeau, » forme d'un chapeau. (Des Acc. Escr. dijonn. p. 2.) — 4° Tête :

« Engravée au fond du crane de leur *testiere.* » (Tahur. Dialog p. 96.)

Testificateur. Qui testifie. (Oudin.)

Testification. Témoignage, approbation. (Cotg.)

Testifier. Témoigner. (Cotgrave.)

Testimoine. Témoignage : « En *testimoine* de « verité. » (Ord. II, p. 343.)

Testimoniale. Preuve : « Rapportans bonnes « et seures *testimoniales* de tout ce que dessus. » (Pasq. Recherches, p. 831.)

Testimonient. Témoignent :

Quar leur œuvres *testimonient*
Et tout apertement nous dient
Que par fame fumes nous tuit
Engingnié, trahit et souduit. *(Ms. 7218, f. 125.)*

Testmoignance. Témoignage : « Donné par « *testmoignance* à nostre grant seal. » (D. C. sous *Testimonium.*)

Testmoigne. Témoignage : « En *testmoigne* « de ces choses. » (D. C. sous *Testimonium.*)

Testmoignié. Témoigné : « S'aucuns dist lait « à l'autre en la vile, et il soit veu d'eschevin ou « *testmoignié* par deux autres personnes, il payera « pour l'amande .III. s. » (D. C. sous *Testimoniare.*)

Testmoinance Témoignage : « Un *testmoi-* « *nance* de ceste chose, nos avons ces lestres « saelées de nostre sael. » (D. C. s. *Testimonium.*)

Teston. 1° Coup de tête. (Oud.) — 2° Monnaie : « 6000 lansquenets qui le voulturent servir pour un « *teston* le mois, et ne vouttoient point prendre « d'argent, fors seulement dire qu'ils estoient à « maistre qui leur donnoit de l'argent. » (Rob. de la Mark, p. 307.) — « Nous voyons aujourd'hui en « la France plus de doublons qu'il n'y avoit, il y a « cinquante ans de petits pistolets ; comme j'ay « veu et pareillement plus de *testons* que de dou- « zains. » (Brant. Cap. fr. t. III, p. 201.) — « Pour « demy *teston,* voire pour six blancs. » (Apologie d'Hérodote, p. 674.) — « Gros *testons, teston* de « Milan. » (D. C. sous *Monetæ argenteæ.*) — « *Teston* « de roy, » monnoye d'argent du poids de sept deniers, douze grains et demi de fin, que l'on commença de fabriquer sous Louis XII en 1513, qui fut évalué à dix sols sous les règnes suivants. Cette monnoye augmenta jusqu'à trois livres. (Hist. du Th. fr. II, p. 87.) — « Il est comme les *testons* ro- « gnez, sans lettres, » c'est-à-dire ignorant. (Oud.) — « Il fait de son *teston* six sols, et il fait de six « sols un *teston,* » se dit d'un prodigue ou d'un économe. (Cotgrave.)

Testonné. 1° Frisé : « Les gens d'Eglise sont « vestus de draps de soie, le plus souvent decoupez, « enrichis de pourfileures et broderies, sont *teston-* « *nez,* epongez et parfumez. » (La Planche, état de la France sous François II, p. 663.) — 2° Battu, étrillé : « Estant donc Charles si bien *testonné* sans « peigne, ayant les yeux tous enflez et murdris. » (Nuits de Strapar. I, p. 139.)

Testonner. 1° « Friser le poil, la perruque, « façonner les cheveus, au fer chaud ou autrement. » (Monet.) — « Se *testonnant* de son pigne. » (Rabel. liv. I, p. 235.) — « Je suis empesché auprès de cet « homme de bien que je *testonne.* » (Du Verd. div. leçons, p. 349.) — 2° « Quand il sçut que Fouquet « pouvoit bien estre eschauffé à *testonner la bourre,* « il vint entrer au jeu de paume, et appelle Fouquet « qui avoit déjà bandé sa part de deux douzaines « d'esteufs et jouoit à l'acquit. » Jouer à la paume, dans Despér. I, p. 82. — 3° Faire des malversations dans les finances. (De la Noue, disc. p. 125.)

Testonneur. Parfumeur. (Rab. I, p. 322.)

Testu. 1° Marteau : « Le *testu* d'un masson. » (Cotgr.) — 2° Poisson. (Rob. Est.) — 3° Entêté :

Lances es poinz, haubers vestuz,
Comme courageus et *testuz.* *(G. Guiart, f. 280.)*

Tesure. Pêcherie. (D. C. sous *Tesura.*)

Tesurer. Tendre des filets : « Chasser tendre et « *tesurer,* et prendre bestes à pied rond. » (D. C. sous *Tesura.*)

Tetasse. Teton : « Avalle en *tetasse* de vielle. » (Cotgrave.)

Tetassier. Qui a de grands vilains tetons. (Cotg.)

Tete. Teton : « Je sui joliete, sadete... point moi « ma *tete* selon le tans. » (Chans. du XIIIᵉ siècle, ms. Bouh. f. 56.)

Tethye. Excroissance difforme et maritime, qui n'est ni poisson ni plante. (Cotgr.)

Tetin. « Estre au *tetin,* » à la mamelle. (Oudin.) — « Le grand dandin qui a mordu sa mere « au *tetin.* » (Id.) — « Du *tetin* en hors, » dès l'enfance. (Cotgrave.)

Tetine. Tetin :

Ne monstrez plus vostre *tetine,*
Si dure estoit, ronde et poupine,
De bon cueur je la regardasse ;
Mais ce n'est rien qu'une trepasse
Pour quelque varlet de cuysine. *(Ch. d'amour, p. 177.)*

Tetineux. Qui a de gros tetons. (Cotgr.)

Tetrade. Nombre de quatre. (Cotgr.)

Tetricque. Triste, fâcheux. (Rabel. IV, épître dédicace, p. 4.)

Tettée. Temps que l'enfant met à sucer la mamelle. (Cotgr.)

1. Teue. Tenue :

La loi crut et en tel guise
Que mil ans fu bien *teue*
Et li peuples à devise
Fort et ferme le tenoient. *(Poët. av. 1300, II, p. 876.)*

2 Teue. Tue, part. de *taire :*

Dame Auberée s'est *teue*
A ce mot de lui prescher. *(Fabl. de S. Germ. p. 311.)*

Tevot. Couard. (Cotgr.)

Teur. Treillis fait de poil de cheval, sur lequel les tondeurs de drap tondent leurs étoffes. (Monet.)

Teurdre. Tordre : « Doit bouter son coustel « entre le cuir et la char, et couper la char aval, « puis doit tirer à soy le jambon en *teurdant* et « ferir du cul d'une hache et les rompra. » (Gast.

Phéb. p. 202.) — « Tailla tout autour jusques à l'os « du col, et li desmie, et *teurse* la hure, et elle s'en « vendra. » (Gast. Phéb. p. 201.) — « Les aguilles « qui seront *teurses* par force se drescerent. » (Gast. Phéb. p. 319.)

Teus. Tel :

Coment, fet il, estes vous *teus*
Que par force dire m'estuet. *(Ms. 7218, f. 2.)*

Fouqes ki ses fius ert ainsnés
I fu ocis, *teus* fu menés. *(Mousk. p. 412.)*

Ke *teus* repare entor si
Saigement. *(Poët. av. 1300, III, p. 975.)*

François furent moult engriés
Quant Acre fu rendue et prise :
Trop i ot joye à grant devise
En la vile prisent osteus
Dont moult i ot et *teus* et *queus*. *(Mousk. p. 522.)*

Textuaire. Qui a bien en main le texte d'un écrivain. (Monet.)

Textuale Textuel : « En toutes loix a deux « choses : la premiere, le principe ou la sentence « *textuale*. » (Monstrel. I, p. 42.)

A l'une fois, tu escrips, comme suppose,
Chose *textualle*, et à l'autre fois glose.
Goujet, Bibl. fr. X, p. 213.

Textuel. « Juges qui sont bons *textuels*, » qui savent les endroits à citer. (Cotgr.)

Textuellement. « Ainsy qu'il est *textuelle-* « *ment* contenu au chapitre. » (Godefroy, Observ. sur Charles VIII, p. 544.)

Texture. Contexture, tissu. (Cretin, p. 269.)

Tezant. Se taisant, reculant :

Croyez vous que li Grieux soyent ja recréant
Ja ne furent ilz oncques en bataille *tezant*.
Not. du Rom. d'Alexandre, f. 16.

Tezez. Niais. (Rabel. p. 178.)

Thahaut. Taïaut :

Pour ce huerés fort et haut
Tha, tha, *thahaut, thahaut, thahaut*,
Et lors les chiens à vous venront. *(Font. Guérin, p. 22.)*

Thaignon. Chignon ; lire peut-être *chaignon*.

Car si tost com il entre, sourbannist le gaignon,
Qui nous traist en enfer parmi le *thaignon*.
Borel, Testam. de Meung.

Thais. Silence, discrétion :

Parle, soyés hardis,
Veuls tu mourir de la parole eschais ;
Conte ton fait ; maudite soit ta *thais*. *(Desch. f. 187.)*

Thalame. Fiole à long col, matras. (Borel.)

Thalamege. Navire : « Par le conseil du pilot « feurent sonnées les trompettes de la *thalamege* en « intonation de guare serre. » (Rabel. IV, p. 144.)

Thalasie. Qui a la maladie de la mer. (Cotgr.)

Thale. Tige verte. (Cotgr.)

Thaller. Commencer à pousser : « Quand les « bleds vers se *thallent* en terre. » (Nicot.)

Thalmud. Livre contenant le droit canon et civil des Juifs. (Cotgr.)

Thalmudiste. Savant dans le thalmud. (Cotgr.)

Thamarinde. Dattier indien. (Cotgr.)

Thanesie. Plante :

Fenoille, lavande, ne autre chose,
Basilicon, coq, *thanesie*. *(Desch. f. 411.)*

Thapsie. Carotte puante. (Cotgr.)

Thau. Cercueil. [Peut-être pourrait-on lire *tau* et *tahu*, formes données par M. Lalanne en son glossaire.] — « Il fut ordonné qu'on porteroit « (à la pompe funèbre de Du Guesclin) sur son *thau* « où estoit le corps, les clefs, en signe d'obedience « et d'humilité. » (Brant. Cap. estr. II, p. 215.) — On lit dans Bouteill. Som. rur. p. 875, *tahue* d'une litière d'estrain sur laquelle on élevait une estrade de planches, qui portait le cadavre ou sa représentation. — « Quand le corps (de Charles VIII) sera « arrivé à N. D. des Champs sur la *tahue* où est le « corps, sera faite une plate forme sur laquelle sera « un lit de parement où sera mise la statue du dit « seigneur en son habit royal. » (Observations sur Charles VIII, p. 751.)

Theatre. 1° Spectacle :

Mais assez d'autres femmes voy
Qui vont par tout, sans nul convoy,
Aux festes, aux champs, au *theatre*,
Pour soulacier et pour esbatre. *(Desch. f. 510.)*

2° Enceinte : « Si m'en allay hors du temple « appuyer au mur du *theatre*, dont le lieu estoit « clos. » (Percef. V, 13.) — 3° Place : « Ils arriverent « au temple de la deesse, si descendirent par de- « vant et laisserent leurs chevaulx au *theatre*, et « puis entrerent au temple. » (Id. f. 68.)

Theau. Taïaut : « Alors doit crier hau, où est il « allé, hor va à moy, *theau*. » (Fouill. Vén. f. 68.)

Thefbot. Amende par laquelle un voleur se sauvait de la corde : « *Thefbote* est quant home prist « chattel de larone de lui faveurer, et maintenir et « ne my autrement. » (D. C.) — « Petits larons que « toundent et escorchent motons, ou autres bestes « putauntre pur enbler les peaus de ceus que « pernent *thefbot*. » (Britt. f. 71.)

Theie. Tante, dans Cotgr. Rapprochez *tayon*.

Thelemite. Moine de l'abbaye de Theleme ; homme qui fait tout ce qu'il veut. (Rab. et Cotgr.)

Theme. Texte : « Ils commençoient (les pres- « cheurs) par un passage de l'ecriture qui est « appelé *theme*, d'où vient cette façon de parler « *juxta thema prælibatum*. » (Apolog. d'Hérodote, p. 500.)

D'autre part dit saint *theme* et glose
Que ce seroit aussi fort chose
Passer par le tro d'une aguille
Un chamel, texte est d'Euvangille
Comme d'un riche mondain seroit
Qui en paradis entreroit. *(Desch. f. 569.)*

Thenaisie. Herbe. (Médec. des Chev. p. 26.)

Theodin. Herbe : « Si ne trouvez du nasicort, « recouvrez, s'il est possible, d'une autre herbe « comme *theodin*. » (Fouill. Fauconn. f. 25.)

Theodonis. Pour « Theodonis villa, » Thionville, aujourd'hui *Diedenhofen* :

Car li bons rois Hardis
Soujournoit à *Theodonis*
Et tout l'ivier i voloit estre
Pour le lui plaisant. *(Mousk. p. 92.)*

Theologal. « Le vin *theologal* et sorbonnique « (voir ce mot), est passé en proverbe, et leurs « festins. » (Montaigne, III, f. 595.)

Theologalement. « Choppiner *theologalement*. » (Rabel. I, p. 97.)

Theologastre. Mauvais théologien, dans les Touches de des Accords, p. 47.

Theological. Théologal : « Les vertus morales « et *theologicales*. » (Toison d'or, II, f. 71.)

Theologien. Théologal : « Vertus *theologiennes*. » (Jean de Saintré, p. 74.)

Theomache. Qui fait la guerre aux dieux. (Cotgrave.)

Theon. Taon :

Amis si hastif et si près,
Après, comme *theons* d'esté,
Quand les femmes vous ont esté
Vous vous en mocquez par après. *(Des dev. amour. 45.)*

Theorique. *Fém.* Théorie : « Il fait bel appren- « dre la *theorique* de ceux qui savent bien la pra- « tique. » (Ess. de Mont. II. 146.) — *Masc.* Savant :

Ce qu'il y a n'est qu'un trop petit cas
Pour en parler entre les rhetoriques
Entre sçavans, procureurs, advocats
Et gens lettrez, tost seroit mis accats,
De me vanter devant les *theoriques*. *(Faifeu, p. 114.)*

Thermes. Nom d'un général vaincu à Gravelines, en 1559 : « Valeur ou intrepidité d'Ossun en « proverbe, comme prudence de *Thermes*. » (De Thou, IV, p. 484.)

Thesaurier. Trésorier : « Dans une paroisse « les *thesauriers* et fabriqueurs sont ceux qui en « manient les deniers et les fabriciens. » (D'Argentré, Cout. de Bret. p. 1856.)

Thesme. Thème, texte ; aux obsèques de Charles VII, « il fut fait un sermon par maistre Jean de « Chastofort, dont son *thesme* estoit « memento « judicii mei, Domine. » (Math. de Coucy, Charles VII, p. 736.)

Thesorisement. Action d'amasser des richesses, des trésors. (Cotgr.)

Thesoriser. Amasser des trésors :

Pensif, triste il ne *thesorise*
Beaut (baille) pallement après l'or,
Mais il faict un plus cher tresor
D'un saint renom qui l'eternize. *(J. Tahur. 113.)*

Thesurer. Tendre les filets : « Nul ne peut de « jour ne de nuit tendre ne *thesurer* en autruy « domaine. » (D. C. sous *Tensura*.)

Thiahillaud. Cri pour exciter les chiens : « Il « faut parler aux chiens quand ils chassent en « mesmes termes qu'on parle à la chasse du cerf, « fors au for chef, car au lieu de crier *thiahillaud*, « il faut crier voy le cy aller. » (Fouill. Vén. p. 67.)

Thialau. Même sens :

Celuy qui le frohu depart
Aux chiens, doit estre à une part
Et doit crier tout à estant,
Ha, ha, ha, *thialau, thialau*. *(Font. Guér. p. 52.)*
Et leur doit dire, fort et haut,
Ta ha, *thialaut, thialaut*. *(Id. p. 43.)*

Thiare. Tiare : « Les armes de l'empereur avec « son *thiare* et ordre. » (Mém. de du Bellay, éd. de Lambert, VI, p. 350.)

Thiaulan. Cri de chasse :

Et s'il avient qu'aucun le voye
Thiaulan doit tantost crier. *(Font. Guér. p. 12.)*

Thibault. « Ainsi que j'ay ouy dire ès environs « de la ville de Blois, en un grant cousteau de « vignobles qui en est près, où les plus proches « vignerons de la ville, ayant ouy l'orloge, avoient « accoustumé, pour signal de retraite, de crier à « haute voix : Dieu pardoint au comte *Thibault* ; « s'estant le peuple fait accroire par un long succez « de temps que ce fust un comte Thibault de Blois « qui en introduisit entre eux la premiere loy et « coustume. » (Pasq. Rech. p. 734.)

Thiebault (saint). Patron des c..... :

Princes, puis que mon mary fault,
Et que mon chastel m'emble et tault,
Et autre pertuis en estouppe,
Oultre mon gré, il ne m'en chault ;
Par saint Arnoul et saint *Thiebault*
Je lui feray d'autel pain souppe. *(Desch. f. 449.)*

Thiephaigne, anie. Epiphanie : « Au terme « de la *Thiephaigne* N. S. » (Cartul. de Corbie.) — « Le vendredi veille de la *Thiephanie*. » (Id.)

Thies. Langue allemande :

Roy sans lettres, comme un asne seroit,
S'il ne savoyt l'escripture ou les loys ;
Chascun de ly partout se moqueroit ;
Thies doivent savoir, latin, françois. *(Desch. f. 263.)*

Thiesselin. Tiercelet ; dans la fable du Renard et du Corbeau, le premier appelle celui-ci « beaus « *thiesselin*, » comme jeune tiercelet pour le qualifier avec distinction. (Desch. f. 49.)

Thilleul. Tilleul : « Trouverent... une fontaine « sourdant au dessoubs d'un *thilleul* de merveil- « leuse grandeur. » (Percef. VI, f. 119.)

Thimocratie. Espèce de gouvernement : « Au- « cuns y a qui se gouvernent par personnes esta- « blies à presider certain temps... ainsi instituerent « les Florentins leurs prieurs des ars et conseil « des anciens, et ceste puissance s'appelle politi- « quement *thimocratie* qui est en commun parler « election. » (Al. Chart. de l'Espér. p. 315.)

Thiois, oys. Allemand : « Vint premierement « de là la langue *thioise*, c'est à dire de Flandres, « de Brabant et de Haynaut. » (Chron. de S. Denis, II, f. 221.) — « Cesar fist refaire les arches marien- « nes auxquelles estoient escriptes les victoires « Marius, qu'il avoit eues de Jugurtha et des « *Thioys*. » (Tr. des IX Preux, p. 294.)

Thiphaingne, ainne. Epiphanie :

L'an que li rois fu deviez
Receut, sans ce con l'en repraingne,
A Rains, le jour de la *Thiphaingne*
Veant mainte bonne personne,
Li biaus Phelippes la couronne. *(G. Guiart, f. 215.)*

Tout fust il Pasques ou *Tiphainne*,
Ainçois faisoient autre ouvraingne,
Comme boivre, et jongler, et rire. *(Id. f. 15.)*

Thisie. Phthisie. (Du Cange, sous *tisis*.)

Thisique. Phthisique : « *Thisiques* soit et ethi- « ques eulin. » (Deschamps, f. 220.)

Thiu. Cette, en saintongeais : « *Thiu* servante. » (Borel.)

Thoe. Loup bien fourré l'hiver, nu l'été. (Cotg.)

Tholosain. Toulousain : « *Tholosains* ont esté « les plus sages en cecy, lesquels n'ont mis le nom « de leur pays ; mais philosophiquement se sont « appellez mondains. » (Lett. de Pasq. I, p. 98.)

Tholose. Toulouse : « Cizeaux de *Tholose.* » (Des Acc. Bigarr. p. 5.)

Thomas. 1° Estomac : « Mangera t'il de l'herbe « aux chiens pour descharger son *thomas.* » (Rab. V, p. 213.) — 2° Nom propre : « Là (à la foire) vit « *Thomas* faulsseté, Enguerran foy mentie, et mais- « tre Nichole Tricherre, qui estoient filz dame Con- « voitise. » (Modus, p. 223.)

Thonnine. Dos du thon salé. (Colgrave.)

Thor. Taureau : « Ils prenoient leur recreation « à faire combattre les thoreaulx, *thor* contre *thor.*» (Toison d'or, II, p. 7.)

Thoreaulx. Taureaux. (Voir Thor.)

Thoreingne. Touraine :

France, Poito et Picardie,
Anjou, Champaigne et Normandie,
Bretaingne, *Thoreingne*, Borgoingne,
Toute la terre de Gascoingne. *(Ms. 6812, f. 66.)*

Thorel. Taureau : « La petite vive occist le « *thorel.* » (Chev. de la Tour, Instr. à ses filles, 78.)

Thorie. Taureau. (Borel.)

Thoron. Tour : « Se hierberga sour un *thoron* « de fors à Acre. » (D. C. sous *Toro*.)

Thoulais. Monnaie de Toul. (Ord. I, 335.)

Thoulouse. Toulouse : « Rigueur (du parlement) « de *Thoulouse*, humanité de Bordeaulx, miseri- « corde de Rouen, justice de Paris ; bœuf sanglant, « mouton beelant et porc pourry. » (Desperr. t. II, p. 119.) — « Estudians de *Thoulouse.* » (Id. p. 3.)— « Ce fut un or pire que celui de *Thoulouse* qui « causoit seulement la mort à ceux qui le ma- « nioient. » (Pasq. Rech. p. 603.)

Thresor. « *Thresor* ou chose trouvée. » (Laur.) — « Chambre du *thresor*, » dans laquelle se jugent les causes du domaine et par appel à la chambre du domaine. (Laur.) — « *Thresor* des chartres ; » il a commencé à être dressé sous Philippe-Auguste ; c'est le dépôt des titres. (Laur.) — « *Thresor* de « garde, » trésor d'une ville auquel on ne touche que dans l'extrême besoin. (Cotgr.)

Thresorerie. Lieu où l'on serre l'argent et les titres. (D. C. sous *Thesauraria*.)

Thresorier. « *Thresorier* des cent gentilshom- « mes des Suisses de la garde Ecossoise ou Fran- « çoise. » (Laur.) — « *Thresorier* de l'espargne, » qui retiroit des receveurs généraux ce qui restoit des finances, les charges de l'Etat étant acquittées. (Cotgr.) — « *Thresorier* de France, qui a soin de « faire payer le domaine du roy et les tailles, que « les maisons royalles soient reparées, les dettes « acquittées. » (Pasq. Rech. II, p. 69.) — « *Threso-* « *rier* des guerres ordinaires ou extraordinaires, » payeurs des troupes, dans Monstrelet, I, p. 160. — « *Thresorier* de la marine de Levant et Ponant, de « l'artillerie, des Ligues (Suisses), de l'ordre du « roy, des officiers domestiques de la maison du « roy, des gardes, des œuvres et bastimens du roy, « des mortes payes, des offrandes et aumosnes, de « la venerie et fauconnerie, de l'escurie. » (Cotgr.) — « *Thresorier* du domaine, » receveur général du domaine du roi, de l'argent provenant de la légitimation des bâtards, de la naturalisation des étrangers et des titres de noblesse accordés aux roturiers. (Cotgr.) — « *Thresorier* des parties casuelles, » qui garde l'argent provenant de la vente des charges. (Cotgr.) — « *Thresorier* des salpetres. » (Cotgr.) — « *Thresorier* des chartres, » qui garde les papiers concernant le trésor du roi. (Cotgr. — « *Thresorier* « de l'argenterie, » de la garde-robe ordinaire du roi ; il paye ses habits et les gages des pages et des gardes. (Cotgr.) — « *Thresorier* de la chambre aux « deniers » ; il paye les vivres et ce qui appartient à la maison du roi, comme bois, linge, vaisselle. (Cotgrave.) — « *Thresoriers* des menus plaisirs et « secrets du roy. » (Laur.) — « *Thresorier* d'Anjou, » un des ambassadeurs du roi Charles VII à l'assemblée d'Arras pour la paix en 1435. (Monstrelet, II, p. 108.) — « *Thresorier* sur le fait de la justice. » (Pasq. Rech. II, p. 84.)

Thresorillon. Petit trésor. (Cotgr.)

Thringle. Sommet. (Borel.)

Thudesque. Tudesque : « L'yvrogne *thudes-* « *que.* » (J. du Bellay, p. 40.)

Thumes. Tunis :

Que trois fois en passa la mer
Sur les ennemis de la foy ;
La fut en *Thumes* prins ce roy. *(Desch. f. 559.)*

Thun. Thon. (Cotgr.)

Thunisian. Tunisien : « Le faucon dit *thunisian* « approche assés près de la nature du faucon « lanier... ; il est appellé *thunisian*, parce qu'il fait « son aire et ses petis au pays de Barbarie, environ « la ville de Thunis. » (Fouill. Faucon. f. 4.)

Thusque. Toscan :

Si est ce pourtant que je puis
Me vanter qu'en France je suis
Des premiers qui ont ozé dire
Leurs amours sur la *thusque* lire. *(J. du Bellay, p. 461.)*

Thuys van costen. Maison de dépens ; sorte de juridiction en flamand : « Aller en la maison de

« despens, que l'on dit vulgairement *thuys van* « *costen.* » (Cout. Gén. II, p. 927.)

Thymelée. Herbe à lait. (Cotgr.)

Thymique. Se dit de la veine susclavière qui se termine sous l'os sphénoïde. (Cotgr.)

Thymonalme. Mixture de thym, rue, farine d'orge, sel, eau, vinaigre, pour chasser la goutte, les vents, les maux d'estomac. (Cotgr.)

Thyn. Thon, poisson. (L. Trippault.)

Thynnuncule. Petit thon. (Cotgr.)

Thyon. Oiseau. (Cotgr.)

Tiaus. Tel :

Deus, por quoy sui je *tiaus*
Que se li osai descouvrir
Les maus que m'a fait sentir;
Et touzjors la truis cruaux. *(Poët. av. 1300, II, p. 551.)*

Maistre Mahius en vous estes de *tiaux*
Qui frequentez franque marc et boulie. *(Desch. f. 214.)*

Tibaulder. Faire le sot : « Paradin a *tibauldé* « en ses devises heroïques pour n'avoir pas esté « par les lieux, avec son imaginaire devise : colliga- « vit nemo ; quandoque bonus dormitat Homerus. » (Favin, Th. d'honn. I, f. 441.)

Tibert. Nom du chat au Roman du Renart : « Vueil encor enseigner ma fable, se tu mil coraiges « avoies, A mil cuers mil coraiges aies, Et qui « vorroit... deçoivre Cele vorroit mielz aparçoivre « Toz les lors et toz les baraz Que Renarz et *Tibert* « le chat. » (Ovide, *de Arte*, f. 95.)

Tiburon. Veau marin de la mer des Indes. (Cotg.)

Tic. Dans Strapar. I, fol. 163.

Tichous. Petits gâteaux faits d'œufs, de farine, beurre ou fromage. (Cotgr.)

Tichue. Tige : « L'herbe nommée glaston ayant « les feuilles quasi comme plantin et la *tichue* de « deux couldées ou plus. » (Percef. I, f. 1.)

Ticques. « Ce qui touche les questions ou dif- « ferends de la draperie et ce qui en depend, comme « des laines, toiles, draps, et les metiers qui les « traitent, comme tisserands, retondeurs et autres « qui en font leurs negoces, tapisseries, peintures, « des patrons, *ticques* et toutes manufactures de « filé de lin ; les doyens et juges de la draperie en « ont la connaissance. » (N. C. G. I, f. 1238.)

Ticquet. Affiquet :

Puis la chaine d'or, la baguette,
Le lacz de soye, la cornette
De velours, ce bel affiquet ;
Quand nous aurions fait nostre emplete
La porte seroit bien estroite
Se nous ne passions jusques au *ticquet.*
Dialog. de Mallepaye, p. 55.

Tide.

Quant aux nez furent tout entré,
Et *tide* orent de bonne oré,
Donc veissiez ancres lever,
Estrans traire, hobens ferner. *(Brut, f. 85.)*

Tiede. « Ne faire que de l'eau *tiede,* » ne faire que de l'eau toute claire. (Oudin.)

Tiedement. Avec tiédeur :

On tient que la carchedoine,
A la graveure mal idoine,
Naist d'une pluye *tiedement*
Qui trempe la terre allumée
De chaleur, qui la rend germée
De ce divin enfantement. *(R. Belleau, p. 61.)*

Tielau. Cri de chasse : « Doit encore forhuer « *tielau*, et les autres varlez doivent ferir des « verges aux chiens, afin qu'ils laissent la cuirée « et aillent devers luy. » (Gast. Phéb. p. 198.)

1. Tiele. Tuile : ici au sens de *rien* :

Fors seulement ses armeures
N'en porte qui vaille une *tiele.* *(G. Guiart, f. 129.)*

2. Tiele. Titre : « Ton *tiele* et nom puet l'en « veoir descript. » (Desch. f, 570.)

Tienemain. Balustrade d'escalier. (Cotgr.)

Tien le bien. Filière, corde qu'on attache au pied d'un faucon neuf pour l'empêcher de s'envoler : « Vous le pourrez lascher, à toute la filiere, « qu'on surnomme un *tien le bien*, en le leurrant « de plus loing en plus loing, deux fois le jour. » (Fouilloux, Faucon. fol. 7.)

Tierc. Troisième degré de parenté :

Mais or ont concordé ensamble
Tout li cardonal, ce me samble,
C'om pourra faire mariage
En *tierc*, ja n'i ara parage. *(Poët. av. 1300, IV, 1342.)*

Tierçaine. 1° Délai accordé en justice pour répondre aux sommations : « Si après la solemnité « gardée des appeaux et *tierçaines*, lesdils maieur « et échevins, après le son de leur cloche, bannis- « sent aucun criminel. » (Nouv. Cout. Gén. I, 107.) — 2° Fièvre tierce :

Grant peine est de veiller,
D'avoir *tierçaine* ou fievre tout à fait. *(Desch. f. 217.)*

La fievre quarte et la double *tierçaine.* *(Id. f. 220.)*

Or vous gardez donc de la region
Ou les fruis sont perilleus à mal faire ;
Ce sont trufles proprement
Dont l'en y sert plus especiaument ;
Et si est ce viande trop mal saine
Qu'elle destruit et donne mouvement
De pis avoir que d'acés de *tierçaine.* *(Desch. f. 46.)*

Tierçaire, iaire. Religieux du tiers ordre. (Du Cange, sous *Tiertiarius.*)

Tierce. 1° Troisième : « On atendoit *tierce* ou « seconde. » (Ms. 7615, I, fol. 103.) — « Tenoient « deux esperviers de *tierce* mue sur leurs poings. » (Percef. II, fol. 35.) — « Gens en assiette double de « bourdelage *tierce ;* qui est à dire que cent sols « de cens sont prins en assiette pour dix livres de « rente et cent sols de bourdelage pour sept livres « dix sols tournois. » (C. G. I, p. 905.) — Servir de troisième dans un duel : « Lors que quelqu'un « prend fantaisie de s'aller battre, il faut que celui « qui le seconde (comme on parle), ou qui le *tierce*, « se batte aussi à outrance contre les seconds et « les tiers de la partie contraire. » (La Noue, disc. polit. p. 297.)

Que la *tierce* plaie ne ose
Parler, ansin com par de fors. *(Ms. 7615, I, p. 73.)*

Ki contre aguillon escaucire,
Tierce fois se blece et mort. *(Mousk. p. 731.)*

« *Tierce* foy, » troisième hommage : « L'heritage « noble tombe en *tierce* foy, entre gens roturiers, « quand l'acquereur roturier a fait une foy et hom- « mage, et son heritier en a fait un autre : lequel « estant decedé saisi dudit heritage noble, il tombe « en *tierce* foy, et, des lors en avant, se depart « entre les heritiers comme noble. » (Laur.)

Dame bien angolée,
Quant vient bien saolée,
Au manger son seignor
S'assiet par grant danger ;
Dit qu'elle ne puet menger
Riens ne li a savor :
Tierce mie paste set,
Ce dit li vilains. *(Prov. du Vil. ms. S. G. f. 75.)*

2° Champart : « *Tierces* et terrages qui est de « douze ou treize gerbes, l'une rendue es granges « des seigneurs. » (N. C. G. III, f. 293.) — « Sus ce « que li abbes et li couvens demandoient toutes les « *tierces* de la ville de Joux. » (D. C. sous *Tertia.*) — 3° Troisième heure du jour : « Le roy chevau- « choit à petites journées et tousjours estoient ils « logés entre *tierce* et midy. » (Froiss. I, p. 143.)

Tiercelet. 1° Mâle des oiseaux de proie, plus petit d'un tiers que la femelle : « L'autour est plus « prisé que son *tiercelet*, car les masles des oiseaux « de rapine monstrent à l'œil, en plusieurs especes, « evidente distinction de leurs femelles ; aussi « cognoist on l'autour pour femelle qui est beau- « coup plus grande que son *tiercelet*. » (Budé, 109.) — « Nous appelons *tiercelet* du sacre, un sacret « qui est le masle et le sacre sa femelle. » (Budé, f. 109.) — 2° Le plus petit des éperviers : « Le *tier-* « *celet* est prononcé suivant l'etymologie d'un « tiers, et possible que le *tiercelet* gaigne ceste « appellation françoise de sa petitesse ; aucuns « disent que les Latins à ceste cause l'ont nommé « *pomilio*. » (Budé, des oiseaux, f. 114.) — 3° Avorton, au figuré : « Si les evesques visitent leurs « eglises à cheval, les Huguenots et les libertins « *tiercelets* de Calvin en font des proverbes odieux « et des plaintes calomnieuses. » (Garasse, Rech. des Rech. p. 838.) — « Je serois plus que *tiercelet* « de Job, si n'enrageois tout vif. » (Rab. III, p. 51.) — « *Tiercelet* de menterie. » (Id. V, p. 149.) — « *Tiercelet* de ministre, » surnom donné à Pasquier, comme favorisant les ministres huguenots. (Garasse, Rech. des Rech. p. 732.) — « Ils tranchent « des *tiercelets* de prince. » (Des Acc. IV, p. 14.) — « *Tiercelet* de roy. » (Mont. Essais, I, p. 461.) — « Ayant toutesfois dessin à escouter ce que ces « *tiercelets* jasoient, tandis que trop bavardes ils « se delavoient les badigoinces de ce qu'ils avoient « à dire. » (Moy. de parv. p. 23.) — « *Tiercelet* de « verole. » (Des Accords, p. 49.) — « La bataille de « Ravennes ne fut, au prix de celle-ci (Marignan), « qu'un *tiercelet*. » (Mém. de Du Bellay, I, p. 83.)

Tiercelin. Etoffe commune employée pour les étendards, les écussons, les armoiries, dans les pompes funèbres : « Six bannieres de trompette sur « *tiercelin* bleu, armoyées aux armes dudit duc, « bordées de *tiercelin* vermeil et frangées de soye « vermeille, peintes de battures dorées de fin or et « argent. » (Etat des offic. du duc de Bourg. p. 239.) — « Il y a deux pilliers à l'entrée de N. D., ou à « chascun il y avoit un grand escusson de *tiercelin*, « avec les armes du roy. » (Matthieu de Coucy, Charles VII, f. 735.)

Tiercement. 1° Tiers : « Si la premiere mise « est de dix livres, le *tiercement* sera de cent « sols. » (C. G. I, p. 888.) — 2° Action de prendre le tiers : « En la comté de Flandre, n'y a que *tier-* « *cement* de fief, pour les maisnez enfans. » (Bout. Somme rurale, p. 469.)

Tiercenaux. Arsenaux, dans le langage ancien des Marseillais. (Du Cange, sous *tersenatus*.)

Tiercer. 1° Partager en trois parties : « Le troi- « sieme fils aura le droit du tiers, dans le tiers..... « des fiefs du second frere qui tient son tiers de « son frere aisné, renonceant comme cy devant au « profit du second frere, et de ne plus *tiercer*. » (N. C. G. I, f. 862.) — 2° Augmenter d'un tiers : « En cas que restitution ait lieu, par la mort du « mary, il faut augmenter la somme de la moitié « du douaire, qu'on appelle *tiercer*, pour le droit « de survie de la femme. » (Du Verdier, div. leç. p. 94.) — « Tailles doublans et *tierçans*. » (N. C. G. III, p. 1211.)

Tierceret, on. Branches croisées au dehors d'une voûte. (Cotgrave.)

Tiercet. Stance de trois vers. (Cotgrave.)

Tierch. Tiers : « Ont les dits seigneurs en leur « dite seigneurie plusieurs hommes feodaux qui « d'eux tiennent leurs fiefs, les aucuns à soixante « sols, les autres à trente sols, et les autres à sept « sols six deniers parisis de relief, *tierchs* de « chambelaige, quant le cas y eschet. » (N. C. G. I, f. 465.)

Tierchement. Troisièmement, dans Lefèvre de St Remy, Charles VI, p. 13.

Tierchenerie. Tiers des fruits que rend un fermier au propriétaire pour le louage de ses terres : « Les..... religieux ont franchi de ladite « *tierchenerie* à moi..... à tenir et à avoir ladite « rente pour la dite *tierchenerie*. » (Du Cange, sous *tiertiaria*.)

Tiercié. Divisé en trois : « Si dame ou damoi- « selle prent tiercement de douaire,..... elle le doit « avoir franchement..... et faut qu'elle ayt le fief « *tiercié*. » (Bout. Som. rur. p. 552.)

Tiercier. Espèce de boisseau : « Tiendra le « meusnier son moulin à point rond ; et aura en « son moulin un boisseau *tiercier*. » (C. G. II, f. 573.)

Tierciere. Mesure pour les liquides : « Une « *tierciere* de bon vin. » (Bouchet, Serées, liv. I, p. 51.)

Tiercion. Tiercelet :

Quant (le faucon) son vol i voit et espie,
A li *tiercions*, à li pietris. *(Mousk. p. 188.)*

Tiercoier. 1° Faire la tierce : « Par ces six

« notes qui sont appellées ut, ré, mi, fa, sol, la, « l'en puet aprandre à chanter, à corder, doubler, « quintoyer, *tiercoier*, tenir, deschanter par figu- « res de notes, par clefs, et par lignes, le plus « rude homme du monde. » (Desch. f. 395.) — 2° Tripler :

Mais qui assiet sur finance et remonte,
Qui scet doubler et *tiercoier* souvent,
C'est le meilleur. *(Desch. f. 66.)*

Tierçon, onné. Bête de la troisième portée de sa mère, comme jument ou vache, tant celle qui est laitant tendrière, que celle qui est laitant borrière : « Quand il est question de partir ou remplir « une montagne par tests, la coutume de faire le « compte par teste est qu'un doublon ou *tierçon* « doublonné ou *tierçonné* de jument, pour deux « testes ; un *tierçon* ou *tierçonné* de vache pour « une teste. » (C. G. II, f. 482.)

Tieroir. Terroir :

Del *tieroir* de Gienes i ot
Uns cevalier ki d'armes sot. *(Mousk. p. 821.)*

Tierre. 1° Filet, piège : « Si desromps au deable « son *tierre*. » (Ms. 7218, f. 273.) — 2° Tiare : « Par « dessus le dit ecusson estoit la couronne cou- « ronnée du *tierre* imperial magnifiquement fait. » (André de la Vigne, Charles VIII à Naples, p. 189.)

Tiers. 1° Troisième : « Le maistre du temple « s'en eschapa, soi *tiers* de chevaliers. » (Martène, V, c. 598.) — 2° Troisième partie : « Les creanciers « pretendoient lever un *tiers* de plus sur les gage- « ries qu'ils faisoient prendre en fonds à leurs « debiteurs. » (N. C. G. II, f. 1235.) — 3° Jeu :

Item, et si ne jouerez
A siron, ne à clignettes,
Au *tiers*, au perier, aux bichettes. *(Am. r. Cord. p. 591.)*

4° *Expressions :* « *Tiers* juveigneur. » (D'Argentré, Cout. de Bret. p. 841.) — « *Tiers* coutumier, » ce que l'homme libre donne à son épouse à l'entrée de l'église dans le temps des épousailles, ou dot raisonnable qui est la troisième partie de ce qu'il possède. (D. C. sous *Tertia*.) — « Droit de *tiers* et « danger, » droit qui appartient au roi dans les bois ou forêts de son domaine, ou dans ceux du fonds de quelque seigneur domanier ; en Normandie ce droit est le *tiers* du prix de vente, et la dîme ou danger de deux sols pour livre de tout le prix, à savoir treize livres de trente livres. C'est pour conserver ce droit que les sergents dangereux ont été institués (Laur.). « Nostre droit de *tiers* et de « dangier que nous avions en douze vint et qua- « torze acres de boys. » (D. C. sous *Tertium*.) — « Droit du *tiers* à mercy,... droit qui a été adjugé « au prieur d'Orsay, par arrest de Paris, du penul- « tieme jour d'aoust 1404. » (Laurière.) — « *Tiers* « denier de vente, » tiers du prix de vente de l'héritage bourdelier. (D. C. sous *Tersana*.) — « *Tiers* « en montant, en ascendant, » tiers en sus. (Nouv. Cout. Gén. III, 1225.) — « Creues du *tiers* denier. » (Ord. II, p. 492.) — « *Tiers* estat, ce sont les gens « de labour, qui labourent ce de quoy les autres « vivent. » (Modus, f. 88.) — « *Tiers* parti, » nom donné en 1591 à une association qui se forma entre celui du roi et celui de la Ligue [les politiques]. (Hist. de De Thou, trad. II, p. 101.)

Nous veismes estendarts ondoyer la campagne
Tout se bouleverser par double faction,...
Mais après longs combats, pour closture du jeu,
Au lieu d'avoir banni le lutheranisme,
En *tiers* pied se planta l'anabaptisme. *(Pasq. p. 501.)*

« Arc en *tiers* point. » (Cotgrave.)

Crois pour certain qu'il n'i a famme au monde,
Que j'aime autant quiconque en parle et gronde
Qui est le point et le *tiers* qui m'a fait
Te desclarer par epistre mon fait.
Triomphe de la Noble Dame, f. 132.

Tiersaine. Fièvre tierce :

Madame a encore sa *tiersaine*,
Qui l'a tenue cinq accès. *(Desch. f. 421.)*

Tiesche. Allemand : « Se refiert entre gent « *tiesche*. » (G. Guiart, f. 130.)

Tieste. Tête ; Philippe-Auguste, avant la bataille de Bouvines, fit cette prière :

Et vous, sire S. Denis, hui
Qui *om de ma tieste* jou fui,
Gardés ma couronne et mon cief
Que n'i soie mis à mescief. *(Mousk. p. 582.)*

Tieu tieu margot. Façon dont les paysans appellent les vaches. (Cotgrave.)

Tieve. Tiède :

Puis trouva il une valée,
Tenebrouse, et hideuse, et lée ;
La vit il corre une fontaine
Ki de boulant aigue estoit plaine,
Dont l'ueuvre n'iert corte et brieve ;
Et une autre plaine de *tieve*. *(Mousk. p. 324.)*

Tieule. Tuile : « A dedans ce boissel comme un « festier de *tieule* d'une maison. » (Mod. f. 188.)

Tievoiant. Qui tiédit :

La vit il Loeys son pere
Jusques as quisses et misere,
L'un jour en l'aigue *tievoiant*
Et l'autre jour en la bollant. *(Mousk. p. 325.)*

Tieus. Tels :

Ja, se Dieus plaist, n'est requis
Tieus paiemens de m'amie. *(Vatic. 1490, f. 159.)*

Tieuste. Texte d'un sermon :

Son sermon tençon sembla ;
Je ne sai où son *tieuste* embla,
Car en bible ne fu pas pris. *(Ms. 6812, f. 67.)*

Tiexte. Même sens :

A Roem fist mainte malice,
N'i laissa *tiexte* ne galice,
Ne croix, ne bon drap en armaire
Que Mauger ne fist hors traire. *(Rou.)*

Li sage sunt *tiexte* et glose. *(Ms. 6812, f. 48.)*

Tiffer. Attifer :

Si fu si cointe, si *tiffée*
Que sembloit estre une fée. *(Rose.)*

Vien *tiffer* ma barbelette
De ta main mignardelette ;
Flate moy soubz le menton. *(J. Tahur. p. 226.)*

C'estoit plaisir de le veoir preparer
Tiffer, pigner et tout exprès parer. *(Ch. d'am. p. 65.)*

Femme se pare et *tiffe*, ce voit l'en moult souvent
Et vest sa bele robe, et chauche estroitement.
Chastie Musart, f. 107.

Tige. Sens actuel, mais masc. : « Quant l'homme

« de son *lige* auroit fait cent enfans. » (R. Belleau, t. I, p. 84.) — « Tant que *lige* fait souche, elle ne « branche jamais, » tant qu'il y a des enfans d'un ainé du sang royal, les puisnés ne sont appelés à la couronne. (Cotgr.)

Tigette. Petite tige. (Cotgr.)

Tigeu. Jambes des braies : « Si ai fait il, tres-« cotes nueves, Dont ge amblai l'autre hier la toile, « Si me viennent jusques l'oreille Li *tigeu* si en « sont lonc. » (Fabl. de S. Germ. p. 161.) — « Si ot « deslié ses *tigeus.* » (Id. p. 174.)

Tigne. 1° Oiseau de rivière qui vit de poisson. (Bat. de Quaresme, f. 91.) — 2° « Dites que vous en « avez captieuses *lignes* qui voulez tout reformer « et refondre. » (Moy. de parv. p. 32.)

Tignolle. « De la *lignolle* et de sa medecine. » (Arteloq. faucoun. f. 99.)

Tignon. Chignon. (Cotgr.)

Tigre. Tigresse :

Il est fils d'un rocher ou d'une ourse cruelle,
Et digne que jadis ait succé la mamelle,
D'une *tigre* inhumaine. *(Joach. du Bellay.)*

Tigreau. Petit tigre. (Cotgr.)

Tigresque. « Accoustré à la *tigresque,* » battu cruellement, dans Cotgrave.

Tigrin. Digne d'un tigre. (Cotgr.)

Tilbole. « Convient avoir du trait à main..... « tant arbalestriers, tant à tours que à crocq, bien « garnies de *tilboles,* baudriers, cordes à fil, pour « en faire viretons, dondaines et gros traus ou « tours tous neufs à tendre arbalestes. » (Le Jouvencel, p. 291.)

Tiles. Atomes qu'on voit quand le soleil luit. (Cotgrave.)

Tilet. Billet. (Cotgrave.)

Tillac. Tilleul (?) : « Vingt quatre pavois faictz « de bois de *tillac,* collé à nerfs de cerfs, et de « beuffles. » (Alect. p. 67.)

Tillages. Collectif de tailles : « Lour rentes, « lour services, lour *tillages,* lour costomes. » (Britton, lois d'Anglet. f. 185.)

Tillaquer. Faire un tillac. (Cotgr.)

1. Tille. Tuile : « Carette à roisins, à mortiers, « *tille.* » (D. C. sous *Tillum.*)

2. Tille. Tranche : « Et si vell une *tille* de son « bacon. » (Audiguier, f. 68.) — « Estoit cauchiés « d'uns housiaus et d'uns sollers de buef, fetes « de *tille* dusque deseure le genol. » (Ms. 7989 ², fol. 75.)

3. Tille. Corde faite d'écorce de tilleul :

Li vilains son roucin atorne
Et frote, et conroie, et estrille,
En un blanc chevestre de *tille*
Le maine, sans sele et sans frain. *(Ms. 7218, f. 248.)*

Tilletage. Droit de joyeux avènement : « En « heriter le *tilletage* c'est à dire une somme ines-« timable qui revient du renouvellement des offices « du royaume. » (Légende du cardinal de Lorraine, p. 8, an. 1579.)

Tilleul. Arbre : » Regarda ung grant arbre qu'on « nomme *tilleul,* qui seoit enmy la place où ceux « de là entour se venoient umbrager pour le chault « souleil. » (Percef. I, f. 40.)

Tilleul. Chanlatte en tilleul, à l'usage des couvreurs : « Nuls ne vendent lattes ne *tilleuls,* fors « de telle loyure, cloyure et longueur que l'on a « visé d'anciennelé. » (C. G. I, p. 814.)

Tilleux. Flexible comme le bois de tilleul. (Du Cange, sous *Tiliatus.*)

Tillier. Tilleul. (Cotgrave.)

Tiloel. Même sens : « Bien apperçoit le chauf-« four qui tout desrompu estoit, et le *tiloel* là où « il escrip les lettres. » (Percef. I, f. 113.)

1. Tiltre. 1° Accours, poste de lévriers : « Tou-« les voyes, on les puet bien tenir de deux en deux « pour fournir plus de leisses au *tiltre,* et doit « mettre deux ou trois chevaucheurs que l'on doit « appeller fortitreours, au commencement de l'en-« trée du *tiltre,* au bout des premieres laisses, afin « que si un cerf venoit et se vouloit fortitrer de là « où les levriers seront, que ceulx qui seront à « cheval le puissent crier et bouter dedans les « levriers. » (Gast. Phéb. p. 214.) — 2° Poste pour l'artillerie : « Mettre son artillerie en *tiltre,* » la braquer. (J. d'Aut. Louis XII, f. 74.)

2. Tiltre. 1° Nom : « Ces gens d'armes.... firent « (la guerre) forte et vilaine, au *tiltre* du roy d'An-« gleterre. » (Froiss. I, p. 223.)

Ne vueilles oublier les *tiltres*
Des vestemens, car vestus sont,
Les aucuns des pourpres qu'ils ont,
Et les autres qui sont jolis
Sont vestus de fleurs et de lis. *(Desch. f. 544.)*

2° « *Tiltre* d'honneur et louange. » (Rob. Est.) — 3° « Une ligne traversiere, sur un mot abregé, en « signe d'abbréviature, s'appelloit *tiltre.* » (Monet.)

Timballe. Timbale : « *Timballe* germanique. » (La Colomb. Théât. d'honn. I, p. 372.)

Timble. « *Timbles* qui de present s'appellent « cottes d'armes. » (Fauchet, de Orig. I, p. 99.) Lire *tunicles* (?)

Timbre. 1° Tambour de basque :

Sarrazin demainent grant noise ;
Sonnent *timbres,* trompes, tabor. *(Mousk. p. 193.)*

Qui ne finoient de ruer
Le *timbre* en haut, et recueilloient
Sur un doy, que onc ne failloient. *(Rose.)*

2° Cloche : « Des monasteres, soit de moines ou « de nonnains, faut adjourner l'abbé et convent, « et faire faire chapitre à son de *timbre,* tant qu'il « puisse suffire à avoir nombre de convent. » (Bouteill. Som. rur. p. 13.) — 3° Paquet de fourrures ayant forme de cloche : « La nef qui vient de Yllande « doit... au chastel de Rouen un *timbre* de martres « ou 10 livres tournois... contenans chascun *timbre* « 60 peaux. » (D. C. sous *Timbrium.*) Voir *Tymbre.* — 4° Bassin : « En ce *timbre* et ruisseau tournoient

« autour de la praerie un nombre infini d'hommes « et femmes eux lavans et munditians. » (Triomphes de la Noble dame, fol. 186.) — 5° Calotte de cuir recouvrant le heaume dans les tournois : « Le « *timbre* doit estre sur une piece de cuir bouilly... « et doit contenir la dite piece de cuir tout le sommet « du heaulme et sera couverte ladite piece du lam- « brequin armoyé des armes de celuy qui le portera, « et sur le dit lambrequin, au plus haut du sommet, « sera assis ledit *tymbre*, et autour d'iceluy aura « un tortil de couleurs que vouldra ledit tour- « noyeur. » (La Colomb. Théât. d'honn. I, p. 56.) — « Le seigneur chastellain est fondé d'avoir la pree- « minence devant ses vassaux ez esglises estant en, « et de sa chastellenie comme d'avoir et tenir listres « à ses armes et *timbres* au dedans et dehors des « dittes eglises. » (C. G. II, p. 544.) — A l'entrée du duc de Bourgogne à Gand, « sur le drap de la grande « porte estoient les armes de mon dit seigneur à « *timbre*. » (Monstrelet, III, f. 75.) — « Estoient « peintes les armes de mon dit seigneur, avec le « *timbre* au dessus. » (Hist. de Charles VII, p. 300.)

Timbré. 1° Orné du timbre chevaleresque : « Les dits seigneurs representez à cheval, armoyez « et *timbrés*. » (La Colomb. Théât. d'honn. I, p. 53.) — « Permettons que les dits exposans puissent « porter leur heaulme comblé de bourrelet de « chevalerie et noblesse de couleurs armoriales, et « *timbré*. » (Godefroy, Annot. sur Ch. VII, 901.) — 2° « Avoir le cerveau bien ou mal *timbré*. » (Oud.) — « Le Picard dit d'un évaporé qu'il est *timbré*. » (Du Tillet, Hist. de la fête des fous, p. 125.)

Timbrer. 1° Appeler par le tambour :

Quand Bellone *timbroit* Asie contre Europe
Au camp. *(Poës. de Perrin, p. 15.)*

2° Orner un heaume. (Colgr.) — 3° Marquer du timbre : « *Timbrer* en marge un autheur. » (Borel.)

Timide. « La mere du *timide* ne sçait que c'est « de pleurer. » (Colgr.)

Timidement. Avec timidité. (Colgr.)

Timoniste. Semblable à Timon le Misanthrope. (Dialog. de Tahureau, p. 46.)

Timonner. Aiguillonner comme le charretier qui est au timon ; presser : « Tant l'a diables « *timonné*. » (Brut, f. 54.) — « Le comte de Nevers « tant *timonna* son pere.... qu'il eust congé d'y « aller. » (Jean Boucicaut, I, p. 80.) — « A bref « parler, tant l'en *timonnerent* que lui.... le va « octroyer. » (Id. III, p. 307.) — « Tant feurent « *timonnez* du mareschal...... que excuser bonne- « ment ne se peurent que ils n'allassent ez dictz « lieux ordonnez. » (Id. III, p. 33.)

Timonnier. Pilote : « (Marie Stuart) commanda « au *timonnier*, si tost qu'il seroit jour, s'il voyoit « et decouvroit encore le terrain de la France, « qu'il l'eveillast. » (Brant. Dam. illustr. p. 128.)

Timons. Cuisses :

Hersent saisi par les *timons*,
Si pres de li s'est trais et joins. *(Ms. 7218, f. 145.)*

Timour. Crainte : « Seigneur.... senz plour de « lermes, senz nulle reverence et senz *timour*, je « te loe et te doure, et te beneis certainement. » (Gast. Phéb. p. 368.)

Timpanisation. Ennui : « De laquelle *timpani-* « *sation* ou curatelle, personne ne peut sortir que « de la connoissance des eschevins, sur la requisi- « tion de la femme des parens et des alliez. » (Nouv. Cout. Gén. I, p. 1124.)

Timpaniser. Publier au son du tambour : « Lorsque quelqu'un estant majeur est trouvé se « gouverner mal, dissiper et detruire ses biens « inutilement, sur le rapport des parens et alliez, « après en avoir fait des informations convenables « de la part de la loy, on le met en curatelle au « son de la clochette, ce que l'on nomme indebelle, « ou estre *timpanisé*. » (N. C. G. I, p. 1011.)

Timpanne. Tambour : « *Timpanne* aussi met- « tez en œuvre dois. » (Desch. f. 28.)

Timper. Faire résonner, tinter. (Colgrave.) — « Puis le *timpoit* sur la paulme de sa main gauche, « comme pour entendre s'il estoit de bon alloy. » (Rabel. III, p. 201.)

Tin. Bruit dans l'oreille : « Les oreilles me font « *tin*. » (Colgr.)

Tine. 1° Baquet : « *Tine* à vendange. » (D. C. sous *Tina*.) — 2° Bâton :

J'ai grant paor que cest *tine*
Ne vous viegne par mi le col ;
Bien se porra tenir por fol
Qui sentira combien il poise. *(Ms. 7218, f. 146.)*

Tineil. Droit de plaçage : « Quiconque au mar- « ché de Meun aura acheté aucune chose ou aura « vendu et par oubliance son plassage ou *tineil* « aura retenu, après huit jours iceluy paiera sans « aucune cause, s'il peut jurer que sciemment il ne « l'ayt retenu. » (Laurière, Charte de 1209.)

Tinel. 1° Ménage d'un prince, train de cour : « Le duc et la duchesse de Lancastre (estant à « S. Jacques en Galice, 1386) se logerent en l'abbaye « et maison de leans et y firent leur *tinel*. » (Froiss. liv. III, p. 117.) — « Huit valets de chevaux, chas- « cun .xxv. l. par an, hors *tinet*, deux valets pour « le queurre chascun .xv. l. hors *tinel* ; quatre « menestrieus bouche à cour et leur pension. » (Lobineau, Hist. de Bret. II, p. 815.) — « Si tindrent « là le roy et la royne leur *tinel* moult honnorable- « ment tout celuy yver. » (Froiss. liv. I, p. 43.) — « Le comte de Foix etant allé voir Charles VI à « Toulouse descendit aux predicateurs et fut là logé « son corps et son *tinel* ; puis ses gens se logerent « au plus près de luy qu'ils purent. » (Froiss. IV, p. 26.) — Quand le duc de Bourgogne partit pour aller en pélerinage à N. D. d'Aix en Allemagne, « ceux de son conseil rompirent le *tinel* de la salle « et la grande mangeaille et extreme despense qui « se faisoit journellement en l'hostel du duc. » (Mém. d'Oliv. de la Marche, I, p. 254.) — « Quand « le roi tenoit cour pleniere et grant *tinel*. » (Jean de Saintré, p. 20.) — 2° Bâton :

Près va que ne te fuz tant batre
D'un *tinel* ou d'un baston gros
Tant que tu fusses aussi mox
Comme une coille de mouton. *(Fabl. de S. Germ. f. 70.)*

Tinete, ette. Bassin : « Il veit au milieu d'ung « moult beau pré sous ung paulmier une *tinette* « plaine d'eau chaude, et deux jeunes pucelles « dedans qui se baignoient à très grant joye. » (Percef. IV, f. 125.)

Se ce est un vallet
Si li querre baquet
Et se c'est meschinete
Si li quierre *tinete.* *(Ms. 7218, f. 213.)*

Tineuls, eus. Bâtons :

Tiex armes portent com il trovoient,
Machues portent et grands peuls,
Fourches ferrées et *tineuls.* *(Rou, p. 319.)*

A machues et à granz pieus,
A saetes et as *tineus,*
A ars, à haches et à guisarmes. *(Rou, p. 163.)*

Tingneux. Teigneux :

Un enfant qui n'avoit c'un œil
Et s'ert *tingneux.* *(Ms. 7218, f. 291.)*

Tinole. Cuve. (Oudin.)

Tinon. Petite cuve. (Cotgrave.)

Tintalorisé. Mot obscène, dans Rabel. III, 155.

Tintamarre. V. Pasquier, Rech. VIII, p 734.

Tintamarrer. Faire du bruit : « Au lieu que la « raison devroit avoir la surintendance chez vous, « vos sens siffient, bruyent, grondent, s'élèvent, et « *tintamarrent* comme une tempeste orageuse. » (Lett. de Pasq. III. p. 590.)

Tintement. Action de tinter. (Cotgrave.)

Tinter. Résonner :

Li autre qui se desrouterent
En reont se ratropelerent
Si con la certaineté *tinte.* *(G. Guiart, f. 272.)*

Tintillant. Résonnant. (Cotgrave.)

Tintimule. Herbe médicinale. (Cotgr.) — « Le « tige de l'herbe de couleuvre qui est appellée en « medecine *tintimule.* » (Mod. f. 71.)

Tintin. 1° Tintement : « *Tintin* de la cloche. » (Pasq. Rech. p. 671.) — 2° Chant : « Les fredons, « entrecoupez du rossignel, le *tintin* des cigales. » (Rem. Belleau, berger. p. 80.)

Le plaintif bruiant ramage
Du plaisant rossignolet
Qui d'un *tintin* doucelet
Degoyse sur la frescade. *(J. Tahur. p. 278.)*

Tintirece. Son des armes qui s'entrechoquent :

La veissiez lances brissier
Jà ne se set nus conseillier,
Là oissiez tiel croisserece
Et sor heaumes tiel *tintirece.* *(D. C. sous* Tinnulus.*)*

Tinton. Bruit : « Ils commencerent à faire une « feste tres merveilleuses, mais grant *tinton* y « avoit, sans noyse, d'oreille en l'oreille. » (Percef. v. IV, f. 65.)

Tintouin. 1° Bourdonnement : « Un *tintouin* « se fait ouir dans mon oreille martelée. » (Ess. de Mont. I, p. 12.) — « François II mourut d'un *tin-* « *touin* d'oreille. » (Mém. de Sully, VII, p. 398.) — 2° Ennui : « Il a beaucoup de *tintouins* en la teste. » (Cotgrave.)

Tintouiner. Bourdonner : « Le son mesme des « noms qui nous *tintouine* aux oreilles. » (Mont. t. III, p. 89.)

Tintouyn. Ennui : « Tant de *tintouyns* com- « mencerent à lui ronger le cerveau, qu'elle en « perdit le boire et le manger. » Dom Florès de Grèce, fol. 143.)

Tiphaine. Epiphanie : « Ou mois de janvier, « après la *Tiphaine.* » (Al. Chart. p. 140.)

Tipule. Araignée qui court sur l'eau. (Cotgr.)

Tique, et. « Ver sans ouverture pour se de- « charger, succant le sang des chiens et de la « bouvine. » (Monet.)

Ses gens enflez comme *tiquetz*
Ne valent pas quatre niquetz. *(R. de Collerye, p. 65.)*

Tiquet. Extrémité : « Près du *tiquet* de la « mort. » (Cotgrave.)

Tiqueté. Etiqueté. (Cotgrave.)

Tir. Volée de canon. (Oudin.)

Tirades. Terme de marine. (Rabel. IV, p. 85)

Tirage. « Droict de *tirage* pour le sel ou pour « le vin. » (Cotgrave.)

1. Tiran. 1° Tyran :

Lors regarde le *tirans,*
Qui fel estoit et mal querans. *(Ms. 7218, f. 2.)*

2° Bourreau : « La robe de N. S. J. C. qu'il avoit « vestue le jour de la glorieuse Passion, celle « mesme dont l'Evangile parle, sur quoy les *tirans* « getterent sort. » (Chr. de S. Den. I, f. 64.)

2. Tiran. 1° « Cordelle, cordon ou lesse, *tirant* « laquelle on serre quelque chose ; ainsi dit-on les « tirans d'une bourse, d'une poche ou filet, d'un « chapeau de faucon pour les cordons, cordelles et « courroyes servans à serrer la bourse, le filet, le « chaperon de faulcon. » (Cotg.) — 2° Poutre servant à soutenir les murs d'un bâtiment. (Du Cange, sous *Tiranni.*) C'est l'entrait.

Tirande. Féminin de tyran :

La dure mort qu'il (J. C.) vout souffrir,
Par la mauvese gent *tirande.* *(Ms. 7218, f. 93.)*

1. Tirant. Tyran, démon :

Quant cil diable et cil *tirant*
Revinrent par l'air acourant. *(Mousk. p. 304.)*

2. Tirant. 1° *Subst.* « Vous orrez en un *tirant,* » c'est-à-dire de suite. (Hist. des III Maries, p. 74.) — 2° *Adj.* Qui tire sur son mors : « Le cheval sur quoy « Lancelot estoit monté, estoit un peu trop *tirant,* « si le portoit oultre sa volonté....... car il n'estoit « mye bien enfraint. » (Lancelot, I, f. 127.)

Tirasse. Filet. (D. C. sous *Tirassare.*)

Tirasser. Tirailler : « L'ayant *tirassé* et secoué « comme pour l'éveiller d'un profond somme. » (Ess. de Mont. I, p. 82.) — « Lors que la jalousie « saisit ces pauvres ames foibles et sans resistance, « c'est pitié comme elle les *tirasse* et tyranise « cruellement. » (Id. III, p. 139.)

Tire. 1° Flocon sortant d'un habit découpé. » (Monet. — 2° Provenance : « Six cens hommes de « plusieurs *tires* assemblez. » (Monstrel. I, p. 234.)

Noiers.... chandouve,
Et d'autres merveilleuse *tire*,
Des quieus ge ne sai le noms dire. *(G. Guiart, f. 232.)*

A cheval sont plus de .LX.;
Pietons r'a bien la en leur *tire* ;
.III. hommes au voir descrire
Qui a ceus garentir rentendent. *(Id. f. 285.)*

3° Abondance :

Gueres ne dure
Vaine verdure ;
Joyeuses flours
L'esté figure ;
L'hiver procure
Tire de plours. *(Blas. des Faulces amours, p. 296.)*

4° Tirade :

Et quant li uns les autres voient,
Sans arguer et sans mot dire,
S'en passent outre tout à *tire*. *(Ms. 7218, f. 320.)*

Lors li comence, en une *tire*
Tos ses pechiés. *(Ms. 7218, f. 2.)*

Ileuc où leur ost est à *tire*. *(Guiart, f. 330.)*

« Tout d'une *tire* et continuellement. » (Rob. de la Mark, p. 45.) — « Si faisoit venir à grans *tires*, » avec peine, aux Vigiles de Charles VII, p. 116.) — « A *tire* et à aire, » tout-à-fait, dans Cotgrave. — « Leur donna la chasse à *tire* de cheval. » (Hist. du chev. Bayard, p. 367.) — « Le seigneur d'Auxi.... le « feit prisonnier du duc : puis s'en allerent de *tire* « tant qu'ils vindrent à Rippemonde. » (Monstrel. III, p. 93.) — « Qu'ilz s'en allassent belle *tire*. » (Vigil. de Charles VII, p. 98.)

Turc et païen moult les apriesent,
Glatissent, cornent et engriesent ;
Mais onques Judas Macabeus
Ne feri si fais cors ne teus,
Pour Sarrasins à desconfire
Com li nostre i fierent à *tire*. *(Mousk. p. 194.)*

Li bruit mon cueur et taint,
Car tout ainsi comme la cire
Fondre et frire
Tire à *tire*,
Fait le feu quant il l'ataint. *(Chartier, p. 778.)*

Il recula trois fois de *tire*. *(Coquillart, p. 149.)*

Conter vos vueil tot à *tire*. *(Fabl. de S. Germ. f. 261.)*

Au mieulx que puet se paint et pere
Affin que plus belle en apere ;
Ses cheveux joint si *tire* à *tire*
Que nulz n'y sçaroit que redire. *(Desch. f. 455.)*

Et Poton à pié, *tire* à *tire*,
Si les suivoit en combattant. *(Vigil. de Ch. VII, p. 140.)*

5° Trait : « Chevaux de *tire*, » dans l'Hist. de la Popelinière, I, f. 68.) — 6° Licol : « Se tu vois qu'il « est bien loerré et qu'il ne redoubte ne gens, ne « chevaux, si lui oste la creance ; et soit loerré de « plus loing, en plus longue *tire*. » (Mod. f. 117.) — 7° Jeu : « Jouer à la *tire*, » aux Annal. de Louis XII, p. 116. — 8° Situation :

Li siecles maint homme deçoit,
Mors et honis est qui le croit,
Quar cil qui plus haut s'i atire,
Et qui cuide estre plus granz sire
Fortune vient ; se il desatire
Et la met ou estre soloit,
Ou encore, en plus basse *tire*. *(Ms. 7218, f. 220.)*

Tire-balle, plomb. « Croc à vis, anté au bout « de la baguete d'arquebuse, dont on tire la bale « du canon. » (Monet.)

Tirebote. Soufflet d'orfèvre. (Monet.)

Tiredent. Arracheur de dents. (Oudin.)

1. Tirée. Traite, longueur : « Si (le faucon) « prend le leurre roidement par dessus, et ne doute « ny gens ny chevaux, oste lui la obecane, et soit « leurré de plus loing et en plus longue *tirée*. » (Budé, des Oiseaux, f. 124.)

2. Tirée. Tirade, roulade. (Oudin.)

Tire-feu. Emplâtre pour tirer le feu d'une blessure. (Cotgr.)

Tire-fiens. Fourche à remuer le fumier. (Cotgr.)

Tire-fleiche. Outil de chirurgien pour tirer les flèches du corps. (Cotgr.)

Tirefond. Outil à ramener le fond du dedans de la futaille au jable. (Cotgr.)

Tireis. Action de tirer : « Si veissiez parmy les « logeis grant criée, et grant *tireis* de biens. » (Modus, f. 299.)

Tirel. Même sens : « Que (la corde) soit si forte « qu'elle puisse soustenir le *tirel* que le chevreul « fera quand il sera prins. » (Modus, f. 54.)

Tire la broche. Jeu, dans Rabel. I, f. 143.

Tirelaine. Voleur de manteau. (Cotgr.)

Tirelaisse. Terme de jeu. (Oudin.)

Tirelardon. Goinfre. (Cotgrave.)

Tirelarigaud, ot. L'éditeur des 15 joyes du mariage, p. 43, croit qu'anciennement *tirelarigot* était le nom d'un fort grand verre. Suivant Borel, le mot vient du languedocien *s'arrigoula*, se régaler. « Boire à *tire larigaud* » vient de Rigaud, archevêque de Rouen, qui donna à son église une cloche qui porte son nom ; l'on fait boire ceux qui la sonnent. (Hist. de Rouen.)

Tirelire. 1° Cassette : « Enbourcer telle chose « et mettre en *tirelire*. » (Test. de J. de Meung.)

N'i aura chevron ne cheville,
Toute tenra à *tirelire*. *(Ms. 7996, f. 17.)*

Le bon eslire
Doit on et metre en *tirelire*. *(Ms. 6812, f. 46.)*

2° Imitation du chant de l'alouette. (Des Accords, Bigarr. p. 134.) — 3° Chanson : « Chantoit tout « joyeux son *tirelire*. » (Merl. Cocc. I, p. 320.)

Tirelitenteine. « Chansons bien vulgaires, « non comme seroit la *tirelitenteine* ou l'amy « Baudichon ; car ce ne sont chansons desquelles « on voise à la moustarde. » (Quintilien Censeur, p. 195.) — « Voicy une longe suite ; je crois que « c'est la *tiritantaine* des foriers. » (Merl. Coccaïe, II, f. 237.)

Tirelupin. Parasite. (Cotgrave.)

Tirepance (boire à). A ventre déboutonné. (Cotgrave.)

Tirepet. Grand peteur, dans Rabel. II, f. 87.

Tirepierre. Fer qu'on met aux pierres pour les monter. (Oudin.)

Tirepoil. Emplâtre pour tirer le poil. (Cotgr.)

Tirer. 1° Torturer :

Ce que sera mal jugié
Sera tout rapelé ;
Cil qui les autres plument
Seront *tiré*, pelé. *(Ms. 7615, II, f. 143.)*

2° Tirer sur leur chaîne, en parlant des oiseaux de proie : « Maistre Aymé Cassian dit qu'il a veu .. « assez de fauconniers qui jamais ne faisoient *tirer* « leurs oiseaux..... que le *tirer* n'est point neces- « saire, ains que les oyseaux en *tirant*, se grevent « le corps et les reins. » (Fouill. Fauc. f. 12.) — 3° Tenir à : « Pays tire à trois natures, à hommes, « à bestes, à oysiaulx. » (Gast. Phéb. p. 131.) — 4° *Expressions :* « Et c'estoit quelque sanglier fuyard « qui eust accoustumé prendre les campagnes et « *tirer pays*, on ne luy doit donner que huit ou « dix chiens de meute. » (Fouill. Vén. f. 61.) — C'est-à-dire gagner du pays. — « Tirer pitié, » émouvoir :

A genouz devant lui se plient,
A jointes mains merci li crient,
Le roi respont qui *pitié tire*,
Ge ne vous quier ja faire ocire. *(G. Guiart, f. 133.)*

Tiret. Lacs de soie qu'on employait autrefois pour fermer les lettres et sur lesquels on mettait le cachet : « La lettre de M. de Bongars adressante à « vous, estoit ouverte et sa majesté l'a lue, mais « non celle de M. de Monglas, encore que vous en « trouviez le *tiret* rompu, ce qui a esté fait par « inadvertance. » (Mém. de Sully, X, p. 120.)

Tiretaine. Etoffe moitié laine, moitié fil :

Tu puez chascun jour filer lin ou laine,
Et franchement vivre de ton filé,
Ou en faire gros draps de *tiretaine*,
Pour nous vestir, si nos draps sont usé. *(Desch. f. 102.)*

[« Couvertouoir de *tiretaine*. » (JJ. 107, p. 377.)]

Tireur. 1° Membre des compagnies d'arquebusiers. (N. C. G. I, p. 1238.) — 2° « *Tireur* à l'aviron, » rameur. (Cotgr.) — 3° « *Tireur* de rivet, » cordonnier. (Déf. pour Pasq. p. 544.) — 4° Qui étire le fil d'or : « Si le *tireur* d'or, et deux ou trois autres « que vous scavez vous estoient apparus en songe « seulement, vous n'y penseriez jamais. » (Mém. de Villeroy, III, p. 24.) — 5° « *Tireurs* de laine sur « le Pont Neuf (Mém. du card. de Retz, III, IV, « p. 135), » voleur de manteaux.

Tireus. A l'occasion des dispositions testamentaires de Charlemagne, on lit :

Pour çon que moult bien fait li sanble
S'en fesist on .IIII. parties,
Bien *tireus* et bien aaties. *(Mousk. p. 299.)*

Tirez. Drap de Tyr (?)

Que les rues soient pavées
Et de *tirez* encortinées
Et de pailes et de cendaux. *(Blanchand. f. 190.)*

Tirle. « De pavatz, de pics, de pelles tranchans, « *tirtes* pour remuer vostre artillerie. » (Le Jouv. fol. 85.)

Tiroere. Chaîne pour retenir un oiseau : « Quant (le faucon) fera signe de la getter (sur ton « poing), il faut que tu lui ostes le chaperon tout « en paix par la *tiroere*. » (Mod. f. 114.)

Tiroir. Endroit où on écartèle, où on tire à quatre chevaux : « La Croix du *Tiroir*. »

Tirouer. 1° Tourment : « Mon *tirouer*, ainsi « nommoit il son breviaire. » (Rabel. IV, p. 93.) — 2° Corde qui retient un oiseau de chasse :

Le *tirouer* tout prest ayez,
En quelque lieu que vous soyez. *(G. de Bigne, f. 93.)*

De là au figuré : « Comme j'ay ouy raconter à « plusieurs dames, il n'y a que les hommes ; et.... « de tout ce qu'elles prennent avec les autres fem- « mes ne sont que des *tirouers* pour s'aller paistre « de gorge chaude avec les hommes, et ces frica- « relles ne leur servent qu'à faute des hommes. » (Brant. Dam. gal. I, p. 256.)

Tirtin. Torture : « Des membres vient lour sanc « par long *tirtin*. » (Desch. f. 220.)

Tisanne. « *Tisanne*, aucuns l'appellent orge « mondée. » (Rob. Est.)

Tiser. Attiser : « Le feu qu'amor *tise*. » (Devis amoureux, p. 38.)

Tisique. [Phthisique : « Et fu si *tisique* et si « sec que à pooine pooit il crachier. » (Mir. S. Loys, page 135.)]

Tison. 1° Bois à enflammer : « De trois *tisons* « (*tignis*) est faite ceste sente por ceu ke li piet de « cers ki à lei se vorront apoier (*inniti*) ne puist « glacier (*tabatur*) en la voie. » (Serm. de S. Bern. p. 340.) — 2° Bois enflammé, au propre et au figuré : « *Tison* d'enfer. » (Oud.) — « Garder les *tisons*, » se chauffer. (Oud.) — « Tu nous chauffe le *tison*. » (Rabel. II, p. 236.) — « A Noël au perron, à Pasques « au *tison*. » (Cotgr.)

Tisonner. Mettre du bois au feu. (Du Cange, sous *Titionari*.)

Tisonnet. Tisonnier. (D. C. sous *Torriculus*.)

Tisonnez. Roux : « Poils gris *tisonnez*, noirs, « rouges, vifs. » (Salnov. Véner. p. 251.)

Tisonnier. Homme vivant près de son foyer. (Oudin.)

Tisser.

Cleante après venoit lequel *tissa*
La belle toyle. *(Triomphes de Pétrarque, p. 89.)*

Qui que *tisse*, chascuns desvuide. *(Ms. 7615, I, f. 61.)*

Ceuls ci *tissent* la sainte toile
De religion et le voile. *(Desch. f. 545.)*

Tisserau. Tisserand : « Sohier, valet de cham- « bre et favori du comte de Blois estoit fils d'un « *tisserau* de draps de la ville de Malines. » (Froiss. IV, p. 132.)

Tissit. Tissu ; lire peut-être *tissus :*

Dites moi, bele dame,
Queus joiaux, pour vostre deport,
Volez vous ? Guimples ou couroies,
Tissits d'or, anniaus ne affiches. *(Ms. 7615, II, f. 124.)*

Tisson. Tison : « Arsse *tisson*. » (Mousk. p. 149.)

Tissu. 1° Ceinture : « Jacques de la Riviere est

« trouvé mort dans sa prison vestu d'une robbe « noire fourrée de martres, avec un *tissu* dont il « estoit ceint et serré qui estoit ouvré d'or. » (Jacques le Bouvier, Chroniq. an. 1413.)

Pour *tissu* d'argent
Ou pour une courroie. *(Ms. 7615, II, f. 139.)*

Or fin, qui tant est agreable,
Rose, sinople, argent et sable,
Reflamboient par estanceles
En riches escuz et en seles
En taintures et en *tissuz*. *(G. Guiart, p. 345.)*

« *Tissu* de Venus, » virginité. (Oud.) — 2° Volet des heaumes : « Se prirent et attacherent de ce « coup tous deux, se deheaumerent si nettement « que les *tissus* des heaumes rompirent et volerent « sus la prée par derriere les croupes des chevaux. » (Froiss. IV, p. 54.) — 3° Filet :

Cil del castiel font fors issut,
N'i laissent filet ni *tissut*. *(Mousk. p. 809.)*

Tistre. Tisser. (Nicot.)

Voilà comment sur le mestier humain,
Non les trois sœurs, mais amour, de sa main,
Tist et retist la toile de ma vie. *(Joach. Du Bellay, 73.)*

Titanique. Semblable au soleil (*Titan*), dans Cotgrave.

Tithymale. Herbe médicinale : « L'herbe de « *tithymale* dont en y a plusieurs especes, comme « esparge, resveille matin et autres. » (Rob. Est.)

Titillation. Chatouillement. (Cotgr.)

Titiller. Chatouiller. (Cotgr.)

Titimal. Herbe médicinale : « Le jus d'une « herbe qui a nom *titimal*.... getera ses chiens. » (Gast. Phéb. p. 94.)

Title. Collier ou couple de chien appelé botte :

Au hairon, se faut tourmenter
Et chascun si crier c'on l'oye ;
Courir après, sans sejourner
Et tousjours braire hoye hoye ;
De courre aux chiens n'ay nulle joye,
D'estre au *title* est nommez musart ;
Si ces chiens à droit ne depart,
Des veneurs a mauvaise grace,
On le claime en disant Bernart. *(Desch. f. 211.)*

Titre. 1° Accours, poste où se placent les limiers : « Il doit regarder le plus biau *titre*, le plus long et « le plus plain qu'il soit environ le buisson, et là « doit il mettre les levriers. » (Chass. de Gast. Phébus, p. 286.) — 2° Marque : « Canon du calibre « et *titre* de France. » (Mém. de Bellievre et Sillery, p. 7.) — 3° Sujet : « Avoient fait un fort bastillon.... « garni de bonnes gens et d'artillerie qui donna « *titre* d'esbahissement à toute l'armée. » (Hist. du chev. Bayard, p. 125.

Titrer. 1° Donner le titre de : « Le roy appelloit « (M. de Villars, en 1594,) son cousin et le *titroit* « amiral de France. » (Mém. de Sully, II, p. 177. — 2° Intituler. (Bouteill. Som. rur. p. 687.)

Titubant. Chancelant. (Mont. Ess. II, 319.)

Titubation. Chancellement. (Cotgr.)

Tituber. Chanceler :

Quant un peu chopper
Elles voyent et *tituber*,
Soudain se resjouyssent. *(Carth. chev. err. f. 104.)*

Tiuel. Canon de culotte :

S'a veu les braies gesir,
Hastivement les cort sesir ;
Si les lieve par le braiuel ;
Et li vilains par le *tiuel*
Les empoigne, par mouli grant ire,
Li uns sache ; li autre tire
La toile desront et despiece. *(Ms. 7218, f. 50.)*

Tivre. Tibre, fleuve : « Si manda à Gennes c'on « li envoia galies privéement à la fois (fauces) de « *Tivre*, et quant eles furent venues, il se parti de « Rome et vint la, et se recueilli, et s'en alla à « Gennes. » (Martène, V. c. 726.)

Tixerandier, erran. Tisserand : « *Tixerandiers* de coevrechef de soye. » (Table des métiers de Paris, ms. Meiniere. p. 15.) — « *Tixerrans* de « toilles. » (Ord. III, p. 590.)

Tixtre. Tisser : « *Tixtre* comme de courroer. » (Ordonn. III, p. 517.)

Tizonné. Qui a sur la peau des taches noires et allongées ; on les dirait tracées par un tison charbonné : « D'autre met dextrement les tigres aux « attaches *Tizonnez* sur la peau. » (Rémi Belleau, t. I, p. 18.)

Toaile. Toile : « Le bonhomme lui demande « des *toailles* et servietes. » (15 Joyes du mar. 97.)

Quand tu auras les mains lavées
Et à la *toaille* essuiées
Et seras à la table assis. *(Fabl. de S. G. f. 12.)*

Si ai maintes riches *toailles*
Que loient, à ces hautes festes
Sez gentiz femmes, sor lor testes. *(Fabl. de S. G. f. 42.)*

Barbier sans razoir, sans cisailles,
Qui ne sez rouingnier ne rere,
Tu n'as ne bacins ne *toailles*
Ne de qoi chaufer eve clere. *(Ms. 7218, f. 323.)*

Toaille à blé serrer. *(Ms. 7615, II, f. 213.)*

Tocer. Toucher :

Entrues li pape s'acouça
D'un mal qui al cuer li *toça*. *(Mousk. p. 61.)*

Tocque. 1° Habillement de tête, à têtière plissée tout autour à courtes ailes. (Monet.) — 2° Turban : « Ayant sur la teste une *tocque* à la guise de Sarasin « de Grende. » (Matth. de Couci, Charles VII, 672.)

Tocqué. Qui a un turban : « Un renfort de « Turcs y survint, de six à sept cent hommes *toc-* « *quez* de blancs couvrechefs, et iceulx nommez « janissaires. » (Jean d'Auton, Louis XII, p. 303.)

Tocquée. Poignée d'herbes ou de fleurs avec leurs racines, à Metz. (Le Duchat, sur Rabel. I, 245.)

Tocquer. Frapper ; d'où l'expression : « *Toc-* « *quez* tambour, » on se sert de cette expression pour se moquer des menaces d'une personne. (Oudin.) — [Rapprochez le mot du gonfalonnier florentin Ciapponi à Charles VIII : « Faites battre « vos tambours et nous sonnerons nos cloches. »]

Tocquille. Etoffe : « Les courtines estoient de « *tocquille* d'argent sur un fond d'écarlate rouge. » (Menestrier, des tournois, p. 387.)

Tocsein. De toquer le *sein*, c'est-à-dire frapper la cloche. (Borel.)

Todigne. « Et parce qu'aux Castilans le nom

« de Roderigue estoit frequent, il les appelle par « soubriquet *Todigues*. » (Monstrel. I, f. 323.)

Todre. Enlever : « Se tu fez aus gens le lor « *todre*. » (Ms. 6812, f. 86.)

Toeiller. Eteindre en brouillant les charbons et la cendre : « Quant la dame le feu *toeilte*. » (Ms. 7218, f. 148.) Var. orthogr. de *Touiller*.

Toel. Trouble ; forme verbale de *touiller* :

Lors fu li rois en grant *toel* :
Si a trouvé, en son consel
Que toute Flandres saissira. *(Mousk. p. 561.)*

Toelleiz. Même sens :

Dusqu'as portes de l'osteiz
Dura le grant *toelleiz* ;
A la porte fu grand la presse ;
Blanchandin de ferir ne cesse. *(Blanchand. f. 183.)*

Toffe, ouffe. Eponge de rivière. (R. Est. Cotgr.)

Toffu. Touffu. (Cotgr.)

Togebure. Mot fictif ; robe de bure : « Vestu « de sa *togebure*. » (Rab. IV, p. 10.)

Togre. Animal (?) :

Ung peu plus avant, sur ung coffre,
Comme les gens se retiroient,
L'on veoit ylà ung bel *togre*
Et les petits qui se miroient. *(Vig. de Charles VII, 77.)*

Tohu. Confusion. (Cotgr. d'après Rabelais.)

Toict. Logement : « N'est deu pour l'esmende « d'une prinse de besle que vingt deniers tournois « pour *toict*. » (La Thaumass. Cout. de Berri, 218.)

Toicture. Toiture : « Si en un bastiment il y a « quelques *toictures*, galeries ou autres avances « sur rues. » (N. C. G. II, p. 1136.)

Toe. Tienne :

Lors envoias tu, à la table,
La *toe* grace esperitable
D'où Saint Esperit enflamée.... *(Ms. 7615, I, f. 73.)*

Toi. A toi ; du latin *tibi* : « *Toi* qu'en chaille. » (Ms. 7615, II, f. 172.)

Toicher. Toucher : « Au regard et en tant que « *toiche* les diz pays. » (Preuv. sur le meurtre du duc de Bourg. p. 330.)

1. Toie. Taie d'oreiller : « Ne coton, ne *toie*, ne « couissin. » (Anc. Cout. d'Orl. p. 474.)

2. Toie. Tienne : « Se par deffault se desvoie, « Toute la coulpe en sera *toie*. » (Desch. f. 419.)

Toil. Discussion ; forme verbale de *touiller* : « Si le pleyntife se vodra pleyndre des baillyfs, del « vee, soit le *toil* entre le pleyntife et le baillyfe. » (Britton, f. 60.)

Toile. 1° Tissu de lin : « *Toile* battiste. » (Nicot.) — « *Toile* de Cambray. » (Cotgrave.) — « *Toile* de « Holande. » (Id.) — « *Toile* Gautier. » (Id.) — « Jour de *toile*, » jour de cour, de plaisir, d'audience. » (Id.) — « Battu comme une *toile*, » nous dirions battu comme plâtre. (Fabl. de S. Ger. 376.) — « Penitent de quatre aulnes de *toile*, » au même sens que damoiselle d'une aulne de velours. (Cotg.) — « *Toile* de Borgoigne. » (Poët. av. 1300, t. IV, p. 1652.) — « A *toile* ourdie, Dieu mande le fil. » (Colgrave.) — « Vous n'aurez point ma *toile*, vous « avez trop de caquet. » (Serées de Bouchet, II, 88. — 2° « Grandes pieces de toile grosse et épaisse, « tissue en coutil, bordée de grosse corde qui ser- « vent pour le deduict des princes, quand ils veu- « lent enclorre un sanglier pour le couvrir comme « dedans un parc, car les veneurs environnent « desdites *toiles* le buisson où la beste est, et « l'ayant enclose, la font lancer aux dogues, ayant « ceux qui sont dedans les dites *toiles* un espieu « en la main pour l'enferrer. » (Nicot.) — « Capi- « taines et archers des *toiles*. » (André de la Vigne, f. 151.) — 3° Séparation dans la lice ; voir Toille : « Et furent joustes sans *toile*, sans liens ou sablon, « en un lieu devant l'ostel du prince. » (Mém. d'Ol. de la Marche, I, p. 237.) — « Au milieu de la lice « avoit une *toile* pour conduire les chevaux jouer « les courses de lance. » (Id. p. 268.) — 4° « Toile « peinte de la figure et de la couleur d'un bœuf, à « l'usage des chasseurs, pour approcher le gibier et « le tirer plus facilement, ce qui s'appelle chasser à « la *toile*. » (Nicot.) — 5° Voile : « Li vens se fiert de « plain es *toiles*. » (G. Guiart, 32.) — 6° Membrane : « Doit prendre garde celui qui chille (le faucon) « qu'il ne preigne la *toile* qui est dessoubs la pau- « piere, à l'aguille, avec la paupiere. » (Mod. f. 73.)

Toilerie. Trafic de toile. (Monet.)

Toilette. Toile fine ; on a dit de Daphné transformée en laurier :

Ceste priere ainsi finie à peine,
Grand pasmoison luy surprend membre et veine,
De son cueur fut la subtile *toilette*
Tournée en tendre escorce verdelette. *(C. Marot, 535.)*

Toilier. Qui est de toile. (D. C. sous *Telarius*.)

Toille. 1° [Toile : « Aiez vos fenestres closes « bien justement de *toille* cirée ou autre ou de « parchemin. » (Ménag. I, p. 173.)] — « *Toille* « tainete, » c'est-à-dire peinte : « Comme se ce fust « un hocqueton qui fust de *toille* tainete, si luy « abbatist l'espaulle et le bras. » (Lanc. III, f. 24.) — 2° Tissu : « (S. Jean B.) contempna les vanitez « des aornemens et riches habits, et se vestoit « d'une rude *toille* faicte de peau de chameaulx. » (Hist. de la Tois. d'or, II, f. 139.) — 3° « Séparation « de *toille* de six pieds de hauteur, plus ou moins, « qui partageoit les lices dans toute leur longueur : « les deux jousteurs à cheval couroient le long de « ces *toilles* qui les séparoient, et par dessus les- « quelles leurs coups estoient portez ; quelquefois « les joustes se faisoient dans les lices sans *toilles*. « Se feront les dittes armes à cheval à la *toille*, « laquelle sera de six pieds de hauteur. » (Monstr. II, p. 199.)

Toillette. Toile fine : « Draps de *toillette* de « Hollande. » Honn. de la Cour, p. 42.)

Toinin. Diminutif d'*Antoine*. (Cotgr.)

Toirdre. Tordre : « Couper le fil près du neu et « *toirdre*. » (Mod. f. 135.)

Toirmente. Tourmente, tempête :

Jamais ne m'enquer partir
Por vent, ne por *toirmente*. *(Poët. av. 1300, II, p. 648.)*

Toirs. Tors : « Le fil doit estre *toirs*. » (Modus, fol. 110.)

Toisage, sement. Action de toiser. (Monet.)

Toise. 1° Mesure : « *Toise* de Bourgongne, » elle contient 7 pieds 1/2. — « *Toise* de chandelle, « poignée. (Du Cange, sous *Tela candelæ*.) — « *Toise* « de charpentier, » de cinq pieds et demi ; la même que celle du bois. (Thaumassière, Cout. de Berry, p. 278.) — « *Toise* de masson, » elle a six pieds pour faire la toise carrée. (Id.) — « *Toise* de mesu- « reurs de terres et vignes (Cotgr.), » elle a cinq pieds. — « *Toise* de roy, » de trois pas moyens pour les architectes et de sept pieds quatre pouces pour les arpenteurs. (Cotgr.) — « Il n'a pas mar- « chandé à la *toise*, il a marchandé au pied. » (Oud.) — 2° Longueur d'une toise, au propre et au figuré : « Il alla au gentilhomme fendre plaine paulme du « costé dextre, si qu'il en saillit hors de ses boyaulx « plaine *toise*. » (Percef. II, f. 52.) — « En court les « faitz poise, juge il est, à chascun rend sa *toise* ; « ne se brise pour or ne pour argent. » (Percef. V, f. 112.) — « Armé de harnois de jouste, en selle de « guerre, pour jouster à la *toise* de lance de mesure « à l'encontre de tous. » (Math. de Couci, Charl. VII, page 661.)

El rocher ot .II. lions braire
Iluec se volt laissier detraire,
Il vit une *toise* de chesne,
Cele part atorne sa regne,
Li chaisnes ert porriz par soi. *(Partonop. f. 145.)*

Toiser. Parcourir ; nous dirions arpenter : « Puis *toise* Macabrez par val et par montaigne. » (Partonop. f. 171.)

Toiseur. Arpenteur. (Cotgr.)

Toison. 1° Au propre et au figuré, fourrure de mouton ; le pape dit des injustices commises par les prélats envers les religieux :

Ils ont la char et la *toison* ;
A vous defaut il la foison :
Plus grans cures metent en armes
Au jor d'ui que ne font ès armes. *(Ms. 6812, f. 67.)*
Avoir à clers, *toison* à chien
Ne doivent pas venir à bien. *(Ms. 7615, I, f. 73.)*

2° Drap mortuaire :

Bonnes odeurs et garnison
Portez, qu'air mauvès ne vous fiere ;
Ne hurtez la noire *toison*,
S'eschuer voulez vostre biere. *(Desch. f. 443.)*

3° Feuillage : « Le proprietaire peut faire abbatre « le bois croissant et qui est sur son bien affermé, « sans que le fermier y ait aucun droit, ny à la « *toison* ; ou aux branches plus avant que là où la « hache et la serpe a passée, lors que les mesmes « arbres estoient debout. » (N. C. G. I, p. 1034.)

Toissu. Ceinture :

Bone cote ot et bon mantel,
S'ot deus peliçons bons et biaus,
L'un d'ecuireus, l'autre d'aigniaus,
Et s'ot riche *toissu* d'argent. *(Ms. 7218, f. 229.)*

Toitel. Toit à bestiaux :

Or n'a li prestres de reduit
Fors tant qu'il entre en un *toitel*
Où brebis gisent et aignel. *(Ms. 7218, f. 145.)*

Une grant vache amaine brune
Or en avons nous deus pour une ;
Petit sera nostre *toitiaux*. *(Id. f. 229.)*

Toivre. Tibre :

Les .II. barius qu'à Roume prist,
Si les giela emmi la *Toivre*
Pour çou que plus n'en peust boivre. *(Mousk. p. 126.)*
Nous vous ferons votre sang boivre
Pour espargnier l'eaue du *Toivre*. *(Brut, f. 24.)*

Tol. Toul : « Li enfrun de *Tol*. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1651.)

Tolage. Action d'enlever, de frustrer :

Aux roys et aux autres seignours
Demanda aye et secours
A conquere son heritage
Dont Belin lui faisoit *tolage*. *(Brut, f. 20.)*

Tolerable. « Rente *tolerable*, » qui ne peut s'acheter, perpétuelle. (Cotgr.)

Tolerablement. Avec tolérance. (Cotgr.)

Tolerres. Voleur : « Se li bers demande à son « vavasor l'eritage que ses hons tendra de luy, li « vavassor ne pledera pas pour lui par devant lui, « s'il ne veut, car li bers si est ainsi come li *toler-* « *res*. » (Ord. I, p. 140.)

Tolette. Tolède : « Eussent ces sorciers prins « leurs desgrés et estudié en l'escole de *Tolette*. » (Bouchet, Sérées, II, p. 287.)

Toleur. Voleur : « *Toleurs* et robeeurs. » (Beaum. p. 170.) [Cas régime ; voir Tolerres, cas sujet.]

Tolir. Inf. pris subst. ; Rapine, personnage allégorique :

Au premier chief, non pas en conte,
Trovair *tolir* que divers oite
De mentir sot il la maitre ;
De foi mentie est mastre et sire. *(Ms. 7615, I, f. 116.)*
Tolirs est biaus et renommez ;
N'est pas chetis ne recreus,
Ains est et grans et parcreus
De cuer, de cors, de bras, de mains. *(Ibid.)*

Tollart. Bourreau. (Cotgrave.) — « On appelle « ainsi, par opprobre, les archers d'un prévost des « mareschaux et les sergens d'un chevalier ou « capitaine du guet, que les Tolosains appellent « aussi par opprobre fourrons. » (Nicot.)

Tolle, Toulle, Tonlieu et Tonlis. [Droit dû au seigneur de coutume pour le marché ou foire, à cause du lieu qu'occupent les vendeurs : « Touchant ce que monseigneur l'évesque d'Orliens « prend à cause d'un droit de *tolle*. » (1443. Titres des droits de l'Evêché.) — « Du péage, du hallaige, « du *toulle*. » (1402. Droits de la châtellenie d'Yèvre-le-Châtel.) — « Item, le paaige de Goisi, le minaige, « le plaçaige, les fenestrages........ le *tonlieu*. » (1353. Aveu de Choisi-aux-Loges.) — « Du paage, « minaige, *tonlis* et menues coustumes. » (1360. Recette du domaine d'Orléans ; L. C. de D. Gloss. de l'Orléanais.)]

Tolleiz. Attaque tumultueuse ; mot fait sur *touiller* : « En soutenant ce *tolleiz*, moururent à « celle barriere des gens au duc de Bourbon. » (Hist. de Louis III de Bourbon, p. 60.)

Toller. [Enlever : « Pour ce qu'il semble que « même les décrets ne peuvent *toller* ce droit de « grurie. » (1620. Estimation des bois en grurie ; L. C. de D. Gloss. de l'Orléanais.)]

1. Tollet. Escome, escalme, bois auquel s'attachent les rames. (Cotgr.)

2. Tollet. Maigre. (Cotgr.)

Tollieres. Voleur, cas sujet ; voir Toute.

Tollir. 1° De *tollire* pour *tollere*, enlever : « L'a- « mour et le bien vient des dames, et est en leur « faculté de le donner et *tollir*, toutes et quantes « fois qu'il leur plaist et que bon leur semble. » (Arest. amor. p. 76.) — « S'aucun ne donne, l'on « luy *toult*. » (Mod. f. 52.) — « C'est induire les « gens à un atheisme, en leur permettant de ne « frequenter les eglises catholiques et neantmoins « leur *tollissant* l'exercice de leur religion. » (Lett. de Pasquier, I, f. 213.) — « Tu *tolz* aux preud'hom- « mes et donnes aux mauvais. » (Percef. IV, f. 145.)

Li chief met les membres à mort....
Quant à ses membres norreture
Tost. *(Ms. 6812, f. 74.)*

Beau sire, done moi t'amor,
Ren moi santé ; *tou* moi doulor. *(Narcisse, f. 119.)*

De l'avoir par le mont espars
Toloit à destre et à senestre. *(Ms. 7615, I, f. 104.)*

Il maine son delit de che qu'il a *toloit.*
Vie des Saints, Sorb. 27, col. 11.

Mondes, tu *taus* Nostre Seigneur
Ce qu'il racheta de la fleur
Et du fruit de virginité. *(Ms. 7218, f. 208.)*

Une grande poudriere
Qui *taut* les ieus à ceus derriere. *(Id. f. 125.)*

Li mal parlier tant en parolent
Que l'amor aus fins amans *tolent.* *(Id. f. 205.)*

2° Arrêter :

Cel an trebucha mains moulins
Qui tout yver n'avoit moulu
Que le giel avoit *tolu.* *(Ms. 6812, f. 70.)*

3° Apaiser ; la pierre appelée epistite « meslées « *tott* segurement. » (Marbod. col. 1664.) — 4° Se retirer :

Bele amie, pour Deus vous pri,
Alés vous en, *tolés* de ci. *(Ms. 7989, f. 47.)*

Expressions : « Pour monstrer la verité, je vous « ay *tollu* la parolle. » (Froiss. liv. IV, p. 127.) C'est-à-dire enlevé. — « *Tollir,* » lever un impôt. (Vigil. de Charles VII, f. 135.) — « *Tollir* le pas, » disputer le passage aux ennemis. (Louis III, duc de Bourbon, p. 170.) — « Ils ne se tenoyent mie assez « forts pour eux combattre ne *tollir* les champs. » (Froissart, liv. I, p. 170.) C'est-à-dire battre la campagne.

Tolte. Usurpation : « Se je tieng heritage par « mauvese cause, si come par forche, ou par nou- « vele dessezine, ou par *tolte.* » (Beaum. p. 104.)

Tombant. « On appelle rage *tombante* celle « qui fait tomber les chiens par terre, comme s'ils « avoient le mal de saint Jean. » (Fouill. Vénerie, f. 79.)

Tombe. On appelle, dans plusieurs endroits de la France, *tombes* ou *tombels*, certaines éminences de terre qui paraissent avoir été d'anciens tombeaux. (Dissert. de l'abbé Le Bœuf, III, f. 223.) — « L'abbaye de St Michel que l'en dit en peril de « mer, si est appellée la *tombe* pour la hautesse « de lui. » (Chr. de S. Denis, I, f. 94.) — [Voir dans la chronique des 4 Valois, p. 226 à 229, l'étymologie légendaire sur ce nom de *Tombetaine :* « Le « dit roy Artur et Hoel duc de Bretaingne firent « faire et fonder une chappelle ou eglise en l'on- « neur de Dieu et de N. D. en dit lieu et place où « la ditte pucelle Helene fut mise en sepulture. « Pour laquelle chose ycelle eglise et lieu est nom- « mée *Tumbehelene.* »]

Tombeau. Les paysans du mont Cenis appellent *tombeaux* les grands monceaux de neige que les vents amassent au-dessus des montagnes et qui se précipitent quelquefois dans les vallées. (Pezron, Antiq. des Celtes, p. 364.)

Tombement. 1° Action de tomber. (Cotgr.) — 2° Diminution, rabais :

Des monnoyes les *tombemens*
Et les griefs de vos sergens
Ont bien nos vaches et nos bœufs
Amoindris et tous nos chevaux. *(Monstrel. I, f. 322.)*

Tomber. 1° Jeter : « Ils lui occirent ses mes- « sages, et les *tomberent* en la mer. » (Triomphe des IX Preux, p. 136.) — « La *tomba* à terre, et la « decoiffa, en la trainant par les cheveux. » (Aresta amor. p. 392.) — 2° Uriner : « Il est bon de *tomber* « souvent de l'eau. » (Ess. de Mont. II, f. 806.) — 3° Arriver : « Il ne te peult *tomber* l'inconvenient « qui m'est avenu. » (D. Florès de Grèce, f. 155.) — 4° *Expressions :* « Ce qui ne *tomba* pas en paille, « mais fut bien relevé. » (Des Acc. Bigarr. f. 32.) — « J'aimerois mieux qu'elle fust *tombée* dans « mon lit que la gresle. » (Oud.) — « *Tomber* sur « ses pieds comme les chats. » (Oudin.) — « Qui « chope et ne *tombe* adjouste à ses pas. » (Cotgr.) — « Un meschant vaisseau jamais ne *tombe* de la « main. » (Cotgrave.)

Tombereau, el. 1° Charrette : « A charrette « ou à *tomberel.* » (Ord. II, 369.) — « *Tombereaux* « de Verberie, » allusion aux enfans de Verberie qui, pour gagner de l'argent, se laissent rouler du haut d'une montaigne voisine. (Cotgr.) — 2° Charrette pour les suppliciés : « Henri de Malestrait fut « mené par les quarefours de Paris en un venel ou « *tombereau.* » (Chron. de Flandre.) — « Et aussi « soit de tous ceux que juise de *tomberel* ou perte « de membre averont suffert par jugement. » (Du Cange, sous *Tumbrellum*, d'après Britton.) — 3° Petite claie pour prendre les oiseaux l'hiver : « Prendre les perdris au *tomberel* à quatre che- « villes. » (Mod. f. 87.) V. *Tumberel.*

Tomberelée. Charge d'un tombereau. (Cotgr.)

Tombier. Sculpteur de tombes : « *Tombiers* et « imagers. » (Ord. II, p. 379.)

Tombir. Crouler : « La terre *tombit* sous le « fais et bruit des charretes. » (Cotgr.)

Tombissement. Bruit que cause une secousse, un tremblement. (Cotgr.)

Tomblieau. « Petit sepulcre ou petit *tombtieau.* » D. C. sous *Tumultulus.*)

Tome. Terme de vénerie et de fauconnerie : « On congnoist grant sanglier du jeune, et le jeune « de la *tome* à trois signes : le premier si est par « les trasses, le second par le lit, le tiers est au « fenil. » (Mod. f. 23.) — « A faire ton faucon bon « haironnier, faut que tu ly mettes en aspre faim « et avoir un hairon vif, duquel tu feras une *tome* « à ton faucon. » (Budé, f. 125.)

Ton. Son : « Quant le *ton* de l'escu et du palais « fust passé, les chevaliers se dresserent tout « esbahis, car il n'y avoit tant asseuré qui ne cui- « dast estre mort. » (Percef. IV, f. 52.) — « Il ouyt « hennir un cheval d'une forte voix et grosse... et « s'en va vers le *ton* du cheval. » (Id. VI, f. 113.)

Tondaille. 1° Temps où se tondent les bêtes. (Cotgr.) — 2° Repas donné aux femmes après qu'elles ont achevé de tondre les brebis. (Le Duchat, sur Rabelais, V, p. 80.)

Tonderesse. Femme qui tond. (Cotgr.)

Tonderie. Lieu où on tond le drap. (Monet.)

Tondeur. « Ecornifleur, autrement dit *tondeur* « de nappes. » (Apolog. d'Hérodote, p. 70.)

1. Tondre. « Nos ancestres se faisoient ordi- « nairement non *tondre* mais raire leurs barbes, « comme pareillement de fois à autre leurs che- « veux, en quoy le razouer estoit necessaire aux « barbiers. » (Pasq. Rech. p. 826.)

Je viens de court, mais là est un mestiers
Qui *tond* et rest les bestes trop estroit ;
Pour ce, vous pri, gardez vous des barbiers. *(Desch. 103.)*

Ils veulent qu'on le face *tondre*
Comme un clerc ou comme un prestre. *(Desch. f. 548.)*

« *Tondre* sur un œuf, » lésiner, dans Cotgrave. — « Après raire n'y a que *tondre.* » (Cotgr.) — « Le « prez tondu, besoing n'est qu'on le *tonde.* » (Rog. de Collerye, p. 160.) — « Se vous ne vous rendez « tantost, je vous *tondray* la teste et morrez tout « maintenant. » (Hist. de Duguesclin, Ménard, 49.) — De là : « Je veux estre *tondu,* » dans Pasquier, Rech. p. 672.

2. Tondre. Bois pourri sec ; amadou naturel :

Le feu firent ens repondre
Es prises de lin et de *tondre*...
Le feu nourry et eschaufa ;
La ville esprit et aluma. *(Brut, f. 103.)*

Parlant du cristal :

Ceste conceit et feu vermeil
Ki la tient el rai del soleil
Et de cel fou li *tondre* resprent. *(Marbod. c. 1668.)*

Tondu. Moine ou fou :

En grant peril en sont prestres et *tondus.* *(Desch. 248.)*
Pour les clers, pour les non *tondus.* *(Desch. f. 467.)*

Lors le prophete a respondu,
Ne le tien pas pour fol *tondu* ;
Ta responsse que m'as rendu
A nostre seigneur entendu. *(Ms. 6812, f. 48.)*

« Fesse *tondue,* » personne mal habillée, qui fréquente beaucoup le sexe. (Cotgr.)

Tondure. Toison coupée : « *Tondure* de bre- « bis. » (Monet.)

Toner. Tinter :

Tant fort l'esbahi et estone
Que l'oïe l'en corne et *tone* *(Parton. f. 135.)*

Toulier. Percepteur d'un tonlieu : « Tous les « tonlius des denrées c'on vent et acate à Corbie « est siens (à l'abbé), car il est *touliers* de le ditte « ville. » (D. C. sous *Telonarius.*)

Toulieu, u. Droit de plaçage : « Tous hommes « de fief peuvent nourir, achepter, et vendre fran- « chement sur leurs tenemens feodaux, sans estre « tenus, ne sujets à payer *tonlieux.* » (C. G. I, 609.) — « Chaque bourgeois de Landrechies donnera, « chascun an, au seigneur : douze deniers pour la « bourgeoisie, et quatre deniers pour le *tonlieu.* » (N. C. G. II, p. 263.)

Cil qui sires est de la foire
Doit par tout prendre son *tonliu.* *(Rose.)*

« Echevins de la chambre du *tonlieu.* » (N. C. G. t. I, p. 1236.)

Tonnage. Impôt sur chaque tonneau de vin : « *Tonnage* de vin que l'an lieve..... pour chascun « tonel .II. den. ob. » (D. C. sous *Tunna.*)

Tonneau. 1° Barrique : « Cestuy là, dit Panurge, « est d'un autre *tonneau.* » (Rabel. IV, p. 215.) — 2° Mesure de capacité : « Presta six cent moges de « bled qui sont trois cent *tonneaux,* à douze muids « pour un tonneau. » (Montluc, t. II, p. 545.) — 3° Ventre :

Cul de jument, *tonneaux* plains d'enflure,
Piez de crapaut, bras qu'on ne doit seler. *(Desch. 220.)*

Tonnel. Tonneau : « *Tonnel* et chauderon. » (Ms. 7615, II, f. 213.)

Tonnelaire. Percepteur d'un tonlieu : « Où « trouverons nous office qui plus requierre homme « subtil et malicieux que à gouverneur un tonlieu ? « Tel office requiert un homme qui sache obvier « aux fraudes des marchands qui mettent toute « leur estudie à le decevoir, pour affranchir leur « marchandise, et le *tonnelaire* d'autre part met « peine à leur tollir du leur. » (Hist. de la Toison d'or, II, f. 205.)

Tonnele. « C'est un cheval ou beuf de bois « peint que le chasseur va poussant devant soi « contre les perdrix, pour les conduire dans les « filets. » (Monet.)

Tonneler. Prendre des perdrix à la *tonnelle* ; voir Tonneleur.

Tonnelet. 1° Diminutif de tonneau : « Quant « Engloiz orent getté pierres et *tonnetetz* emplis de « caillouz et plusieurs merriens, ils getterent les « pierres de leurs creneaulx. » (Hist. de Duguesel. Mén. p. 499.) — 2° Jupon ou cloche de fer couvrant les cuisses : « Les tenans aux tournois, sous les « lambrequins, portent un *tonnelet* ou bas de saye « plissé, enflé et tourné en rond, avec un bas

« d'attache qui prend depuis les pieds jusques au « plus haut des cuisses sous le *tonnelet.* » Menestr. des tournois, p. 199.) — 3° [Vase à boire : « Pour « redrecier et rebrunir le *tonnelet* d'argent ouquel « maistre Jehan, le fol du roy, boit. » (Compte de 1353.)]

Tonneleur. Chasseur qui prend des perdrix à la tonnelle ; on lit de Biron accusé d'avoir attiré à la cour les principaux huguenots pour les faire périr à la St-Barthélemy : « Ceux qui eschaperent « en blasmerent mon dit sieur de Biron et lui en « donnerent toute la coulpe, disant qu'il les estoit « allé tous amadouer et appaster, pour les mener « tous au marché de la boucherie, et pour ce com- « mencerent à delengouler contre luy ; les uns « l'appelloient *tonneleur*, parce que comme fait un « tonneleur avec sa tonnelle aux perdrix, il les « avoit tous avec sa parole *tonnelez*, et amassez « pour les faire tous mourir. » (Brant. Cap. fr. III, p. 335.)

Tonnelier. 1° Qui fait des tonneaux : « Il est « fils de *tonnelier*, il a une belle avalloire. » (Oud.) — 2° Lieu à tenir des tonneaux. (Monet.)

Tonnelle. 1° Filet pour la chasse aux perdrix et aux cailles. (Chasse de Gaston Phéb. p. 332.) — 2° Berceau couvert de vignes ou de verdure. (Cotg.) — « Ceux-ci se mettent dans une *tonnelle* de « lauriers, où on eust trouvé de l'ombrage et du « frais au plus fort de l'esté. » (Pèlerin. d'amour, t. I, p. 148.) — 3° Bondon, sorte de fromage : « Ne « pain, ne fromage en *tonnelles.* » (Font. Guér. 54.) — 4° Tonneau : « Si tirent combler leurs murs de « *tonnelles* empliz de cailloux. » (Hist. de Duguescl. Ménard, p. 444.)

Tonner. Retentir : « On n'eut pas oy le ciel « *tonner.* » (Vigil. de Charles VII, I, p. 70.) — « Ce « noble gueux m'ha plus fort estonné que si le ciel « en automne eust *tonné.* » (Rab. V, 49.) — « Quand « il *tonne* en mars, nous pouvons dire helas. » (Cotgr.) — « Tant *tonne* qu'il pleut, et tant *tonne* et « vente que pluye descend. » (Id.) — « Tout ce qui « *tonne* ne nous estonne point. » (Id.)

Tonneré. Orageux :

Ver (printemps) sans delice et sans verdor,
Aost sans fruit et sans savor,
Yver *tonnerés* et foudraus,
Estez pluieus et tres noaux. *(Parton. f. 164.)*

Tonnerre. « Escrois de *tonnerre.* » (Poét. av. 1300, IV, p. 1651.) — « Dieu vous conduise et le « *tonnerre*, vous n'irez pas sans tambourin. » (Oud.)

Tonneux. Tonlieux ; v. le suivant.

Tonnieur. Qui lève un tonlieu : « On leur loi- « roit de lever ou exiger le prouffit des *tonneux* « que pour l'une des marchandises de laquelle il « plairoit au *tonnieur.* » (D. C. sous *Tonneurs.*)

Tonnieux. Tonlieux ; v. Tonnixeur.

Tonnine. Chair du thon coupé par pièces et salé. (Nicot.)

Tonnixeur. Qui lève un tonlieu : « Que un « *tonnixeur* et un vuy nagier soit pareillement « esleuz et sermenté pour leur rapport estre creuz « des defautes de *tonnieux* et vuynages. » (Cout. Gén. I, p. 831.)

Tonoile. Tonnerre :

Quar effondre ne le *tonoile*
Ne crient il tant comme le roi. *(Mousk. p. 580.)*

Tonoilleiz. Eclairs :

Lors fu mon joie resbaudie
Car chascun front des rens s'avance ;
Li huz à enfoncier commance
Et les grevent *tonoilleiz.* *(G. Guiart, f. 34.)*

Tonoire. Tonnerre :

D'iluec s'en tornerent grant oirre
Lor petit pas samble *tonoire.* *(Ms. 7218, f. 297.)*

Tonsilles. Amygdales. (Cotgr.)

Tonson. Toison d'or :

Puis fu une beste apparans
En Colque, en l'ille d'Astropole ;
De mouton avoit fourme et mole ;
Tonson d'or portoit ceste image. *(Froiss. Poës. 290.)*

Tonsure. « Clercs de la premiere *tonsure*, « qui portoient les cierges et les torches. (Gr. Cout. de Fr. IV, 519.) — « Damoiselle à simple *tonsure.* » (Contes d'Eutrapel, p. 66.) — « Demy geant à poil « follet et double *tonsure.* » (Rabel. IV, p. 125.) — « Battre ung sergent ou deux, pourveu qu'ils « n'eussent *tonsure.* » Id. IV, p. 203.)

Tonture. Feuillage : « *Tonture* et despouille « desdits arbres. » (D. C. sous *Tonsura nemorum.*)

Tooilli. Souillé ; var. orth. de *touiller* :

S'ame est laidement soillie
Et dame en vicité *tooillie* *(Ms. 7218, f. 255.)*

Topace. Topaze :

Je voy la belle *topace*
Qui se passe
Et change en noire couleur. *(Desch. f. 93.)*

Toper. Agréer, consentir : « *Tope, tope.* » (Oud.) — « *Tope* et tingue. » (Id.)

Topiaire. Jardin artificiel : « Fontaines, boca- « ges, prairies........ grotes nayfves, jardins bien « cultivez et façonnez, parterres, labyrinthes et « *topiaires.* » (Print. d'Yver, fol. 9.) — « Des nids « d'oiseaux marins bastis, tissus et entrelacez de « pampes de vigne et d'espiez de blé, par telle « architecture naturelle ..... et de tant bel artifice « que nul..... *topiaire* n'en pourroit faire de sem- « blables. » Alector, p. 75.)

Topique. Emplâtre, lieu commun. (Cotgr.)

Topiquer. Discuter : « Pourquoi vous *topiquez* « vous contre le seigneur Tourrinel. » (Cont. de Chol. f. 99.) — « Comme je vis que les deux bons « seigneurs qui me sont bien amis, s'entrecho- « quoient de la façon, je voulus prendre la parole, « et me jetter à la traverse, leur remontrant qu'ils « s'abusoient de se *topiquer* de la façon. » (Cont. de Chol. f. 60.)

Topiqueur. Querelleur. (Coquillart, p. 8.)

Topoie. Toupie :

Ensement com la *topoie*
K'estuet prismes escoillir
Au dechoivre ; à le corroie,
Ne puet madame baillir. *(Poët. av. 1300, III, p. 1092.)*

Toppe. Friche : « Un autre journal que l'on fait « au tiers prisé six sols tournois ; un autre que « l'on fait au cart, quatre sols tournois ; et s'il est « en *toppe*, pour defaut de labourer, dix deniers « tournois. » (C. G. I, p. 856.)

Toquer. Coiffer. (Cotgr.)

Toquihan. Emeute : « Un *toquihan* et une « conspiration. » (D. C. sous *Tanghannum.*)

1. **Tor.** Taureau : « Item vacques, bœufs, *tors* « ou geniches, le piece doit un dénier. » (D. C. sous *Torosus.*)

Cil feist le sacrefice
D'un grand *tor* ou d'une genice. *(Ovide, dans Borel.)*

2. **Tor.** Tour, du latin *turris* :

Je ne cuit que jamais fasce hom
Tel donjon ne si riche *tor*. *(Ms. 7615, II, f. 169.)*

Mors, tu abas, dedanz un *tor*,
Ausi le roi dedanz sa *tor*
Com le povre dedans son toit. *(Id. I, f. 103.)*

3. **Tor.** 1° Le temps de se retourner :

Je ne di pas k'amors ne faice bien
Au chief del *tor* foloier le plus saige.
Poët. av. 1300, III, p. 170.

2° Tournure, façon :

Les lettres furent de bon *tor*
Com se fussent faites le jor ;
En le tere erent figurées ;
Li saint hom les a recitées. *(Vie des SS. Sorb. 61, c. 34.)*

3° Bon ou mauvais tour :

Riches manans à desmesure
De marchandise et d'usure
Savoit toz les *tors* et les poins ;
Et ce qu'il tenoit aus poins
Estoit bien fermement tenu. *(Ms. 7218, f. 163.)*

C'est amors
Qui li monsterra de ses *tors*. *(Ms. 7989, f. 59.)*

On lit des funérailles de Philippe-Auguste :

Dieus qui tos jors avoit seue
Et la pensée et la devise
Que li rois ot à sainte Eglise
Et d'ounourer et d'avancier
Et de garder et d'exsaucier,
Si le vot prendre à si fait *tor*
Que tot i furent cist pastor
Pour s'ame ounourer et son cors. *(Mousk. p. 643.)*

4. **Tor.** Tort :

Madame m'a ramprosnée,
Et m'a dit ke je suis el *tor* ;
Que trop ai le chief meslé
De caines ; n'ai droit en amor. *(P. av. 1300, III, 1150.)*

Toraille, alle. Endroit où l'on sèche les grains pour la fabrication de la bière : « Chil qui seke à « *toraille* et franc lieu, il ne doit point de *toraille.* » (D. C. sous *Torellagium.*) — « Cascune occhine à « cambier de la chité d'Amiens là où on seke brais « à *toralle.* » (D. C. sous *Torellagium.*)

A son feu par derrière,
Toraille à brais sechier. *(Outill. au Vilain.)*

Torangles. Dont le tour est à angles. (Rabel. V, p. 169.)

Torasse. Espèce particulière de vache de basse taille et de petit corsage, laquelle appète plus et suit plus le taureau que les autres vaches. (Nicot.)

Torbeie. Troublée. (Serm. de S. Bern. p. 280.)

Torbler. Troubler :

Cil qui mieus *torble* les gués
Est li plus sire clamés. *(Ms. 7989², f. 79.)*

Torce. 1° Tordue :

Et s'il i met sa lance,
Puis qu'il past la porte,
Ne li metra si roide,
Ne l'en retraie *torce* *(Ms. 7615, II, f. 139.)*

2° Détour : « Tu t'en iras les couvertes voyes tout « le païs (tu congnois bien les *torces* et les adreces « et les chemins frayans) tant que tu viendras à « Chaslucet. » (Froiss. liv. III, p. 312.)

Torcer. Essuyer :

L'autre mouvoit le front et les sourcis,
L'un requignoit, l'autre *torçoit* son vis. *(Desch. f. 329.)*

Torche. 1° Paquet roulé ; entortillé : « Foin mis « par *torches*, » avec les autres provisions sur la flotte de France qui devoit descendre en Angleterre, en 1386. (Froiss. III, p. 121.) — « La coustume de « l'oziere est telle que la dicte oziere se vend à « *torches* et en doit avoir, en chascune *torche*, « soixante quatre ozieres. » (La Thaumass. Cout. de Berry, p. 278.)

Faictes vo chief des vostres (chevaux) proprement,
Sans faire ainsi la *torche* de pesas,
Sans adjouster estrange habillement,
Que destrousser fault comme jument à bas
Chascune nuit, et getter en un tas ;
Puis au matin fault retrousser l'ensaigne. *(Desch. 327.)*

2° Mortier composé de terre grasse et de paille coupée : « Doit deument entretenir la maison de « pel, *torche* et couverture, comme usufructuaire « doit faire. » (C. G. I, p. 532.) — 3° Terme de vénerie ; fumées à demi formées : « Depuis la my « juing, jusques à la my juillet ou environ, laisse « le cerf ses fumées en *torche*, pour ce que les « viandes et grains endurcissent ; et adonques « commencent ses fumées à prendre forme, et se « tu les trouves de grosse forme et en grosse *tor-* « *che*, et bien moulues, c'est signe qu'il est cerf de « dix cors chassable. » (Mod. fol. 3.) — 4° « *Torche* « de fonte, » torche de cire, sans manche, qu'on portoit la nuit devant les grands. (Cotgrave.) — 5° « Faire bonne *torche*, » bonne chère. (Journal de Verdun, oct. 1750, p. 268.) — 6° On lit d'une demoiselle de la cour de Henri II qui devint grosse : « Le roy Henry le sçut le premier, qui en fust extre- « mement fasché, car elle luy appartenoit ung peu : « toutes fois sans faire plus grand bruit ny scan- « dale, le soir au bal il la voulut mener danser le « bransle de la *torche*, et puis la fit danser à un « autre bransle de la gaillarde, et les autres « bransles. » (Brant. dam. gal. II, p. 262.)

Torcheis. Torche, flambeau :

Li sueil sont de desesperance
Et li pommel de mescheance ;
Li *torcheis* en est de haine. *(Ms. 7218, f. 310.)*

Torche-mains. Essuie-mains :

Qui vit jamais Caron, sur la rive infernale
Et le viel *torchemains* qui du col lui devale,
La crasse de sa barbe et son œil furieux. *(Perrin, f. 38.)*

Torchepot. 1° Torchon. (Cotgr.) — 2° Sittelle, oiseau : « Il ressemble au *torchepot,* » il corrige sa femme. (Cotgr.)

Torcher, ier. 1° Essuyer : « Se *torcher* la « barbe, la bouche d'une chose. » (Caq. de l'Accouchée, p. 24.) — « Quant la visaige et les yeulx luy « eust *torchiez.* » (Ger. de Nevers, t. II, p. 83.) — « S'abstint de plorer..... en *torchant* ses larmes. » (Monstrel. I, p. 167.) — 2° Fabriquer des torchons de paille :

Nous avons ceste semaine
Gaaigniez à *torchier* pailleus. *(Ms. 7218, f. 235.)*

3° Fabriquer du torchis : « Bas gietent les paroiz « *torchiés.* » (G. Guiart, f. 233.)

Torcherie. Bonne chère, en Picardie.

Torchete. Petite torche, petit flambeau. (Monet.)

Torcheul. Pris à la lumière des torches : « Se « tu es à la place où il perche, et se c'est un faucon « fourmé, si mesure la place où il perche de deux « esparges de long, et s'il est *torcheul*, si la mesure « d'une esparge. » (Mod. f. 164.)

Torcheur. Fabricant de torches (?) : « Jean le « Lievre *torcheur* de la ville de Chaalons. » (JJ. 129, p. 186, an. 1386.)

Torchis. 1° Torche que les laitières mettent sur leur tête pour équilibrer leur pot. (Oud.) — 2° Torches, flambeaux : « Si tost com il vint, il fut nuyt ; « il voit les rues toutes plaines de grans *torchis* et « de grandes chandelles ardentes. » (Lancel. I, 48.) — 3° Mortier de terre et de paille grasse : « Est tenu « faire le plancher dessus luy de poutre, solives et « *torchis.* » (C. G. I, p. 201.)

Torchon. 1° Bouchon de paille :

Biau sire, à vos me claim
De ma fame, qui tot mon faim
Me gaste à faire *torchons ;*
Vos mentez, par mi les grenons,
Dit cele, dant vilain despors,
Bien a .VII. ans que ne fu tors
Mes cus de fain, ne d'autre rien. *(Ms. 7615, II, f. 181.)*

2° Petite torche, petit flambeau : « Avant que « l'accident malheureux des masques dont estoit « Charles VI, qui furent brulez devant luy à un « bal, arrivast, ce prince pour le prevenir, avoit « fait dire par un huissier qu'on eloignast les « torches et *torchons* de ces masques qui alloient « arriver. » (Froiss. IV, 171.) — 3° Coup de sabre, d'épée, d'où l'expression encore usitée dans les casernes, « se donner un coup de *torchons.* » — « Le chevalier doré qui attaignoit tousjours son « homme où il luy plaisoit, lui donna tel *torchon* « qu'il fust contraint de tomber par terre. » (Percef. t. III, fol. 40.) — « Il redressa le chief vistement, et « fiert le Roux d'ung tel *torchon* d'espée qu'il le fist « tomber par tel atourne qu'il ne fust depuis veu « en la feste. » (Id. f. 142.)

Torchonnierement. Injustement : « Tout ce « qui par eulx ou de leur partie avoit esté *torchon-* « *nierement* entrepris, fait et commis. » (Du Cange, sous *Tortionarie.*)

Torchouer. Flambeau : « Deux grands *tor-* « *chouers*..... portant chascun une torche. » Mém. de Du Bellay, VI, p. 129.)

Torcis. 1° Entrelas. (Borel.) — 2° Torches, flambeaux : « A son chastel sont au soir descenduz ; la « fut adonc maint *torcis* apporté. » (Percefor. V, fol. 112.)

Torcoise (à la). A la turque :

Lors l'avoit prise à la *torcoise*,
Si le rembroncha, et si l'entoise
Comme baron d iluec eschape
Et cil l'escorse, et si le frape. *(Ms. 7218, f. 178.)*

Torcol, ollet. Oiseau. (Cotgr.)

Torçon. Torchon, bouchon :

Puis a pris un *torçon* de fain. *(Ms. 7989, f. 89.)*

Toreu. Oiseau. (Cotgr.)

Tord coulx. Hypocrite. (Babel. I, p. 314.)

Tordement. Action de tordre. (Cotgr.)

Tordeur. Ouvrier qui tord le fil : « Les doyens « et les officiers de deux commerces de S. Michel, « qui est celuy des merciers, des epiciers et des « chandeliers, des *tordeurs* de fils, ont la connois- « sance en premiere instance, des causes concer- « nants leurs negoces. » (N. C. G. I, p. 1060.)

Tordion. Contorsion lascive : « Le putanisme « regna fort de son temps (Louis XI) car le roy lui « mesme aidoit fort à le faire et le maintenir avec « les gentilshommes de sa cour ; puis c'estoit à... « qui en feroit de meilleurs contes de leurs lasci- « vetez, de leurs *tordions* (ainsi parloit il), de leur « gaillardise. » (Brant. dam. gal. II, p. 437.)

Tordir, dre. 1° Tourner par les deux bouts et en sens contraire : « Il ne fait que *tordre* et « avaller. » (Oud.) — « Si on lui *tordoit* le nez, il « en sortiroit du laict. » (Oudin.)

Femme qui son alleure *tord*,
Qui ses levres mord,
Se mesle du mestier crd,
Ou fait à soy mesme tort. *(Cotgr.)*

Vos ancesseurs qui se voulrent mouvoir
Sont trespassez et po de terre accorde
Leurs chetifs corps pourriz en ce vouloir
Et pour ce est bon que chascun se descorde
D'entre vous deux, que tel fardel ne *torde.*
Deschamps, f. 311.

Lors plore et crie et *tort* ses poins. *(Ms. 7218, f. 4.)*

Quand li un de ces las
Qui si me tiennent *tort*
Me lasche, tant ne quant,
Li autre serre et *tort.* *(Ms. 7615, II, f. 145.)*

Le temps cruel ne pardonne
Aux rois, tant soient ils puissants ;
Une seule heure me donne
Quand les fuseaux *tordissants*
La vie aux destins soujette
Tombent desenfilacez. *(L. Le Caron, f. 50.)*

2° S'égarer : « Il ne se *tord* pas qui va plain che- « min. » (Cotgr.) — « Y avoit bien mauvaise saillie « au partir du logis, comme chemins creux et bois,

« et si nous *tordismes*. car il n'y avoit point de « guide pour nous guider. » (Comm. f. 676.)

Toreaux Lits, du latin *torus*, ou plutôt taureaux :

O Pan, Dieu souverain, .
Qui de garder ne fus onc paresseux
Porcs et brebis et les maistres d'iceux
Et remets sus tous gentils pastoreaux
Quant ils n'ont prez, ne loges, ne *toreaux*.
Cl. Marot, p. 26.

Toreille. Même sens que *toraille* : « Moulin à « vent et à eaue, *toreilles*, bacq et cuves de bras« series sont reputez immeubles. » (Cout. Gén. I, p. 1100.)

Torel. Taureau :

Plus laide n'a de vous de cy à Rome ;
Comme un *torel* avez chascune joe. *(Desch. f. 211.)*

Torele. Tourelle :

La vindrent, sans estre repris ;
Serreure d'uis, ne *torele*
Ne valust pas une cenele ;
Tout fut à terre trebuchié. *(Ms. 6812, f. 71.)*

Torellage. Droit sur les *torailles* : « Li quens « en rent de sa part du *torellage*. » (Du Cange, sous *Torellagium*.)

Torfait. Tort, injustice :

S[t] Loys mieus qu'à toi ne fait ;
A son peuple ne fist *torfait ;*
Mes le mena en bonne guise,
Et Dieu ama et sainte yglise. *(Ms. 6812, f. 85.)*

Torjant. Tordant : « Ses puins et ses caveus « *torjant*. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1354.)

Torillier. Tortiller :

Qui moult se desirre à moillier
Ses mains, commence à *torillier*
Enz el seel et à froter. *(Ms. 7218, f. 118.)*

Torillon. Tourillon : « *Torillon* de canon. » (Colgrave.

Torion. Petite tour : « Fausse braie flanquée « de *torions*. » (Hist. de la Popelin. I, f. 55.)

Tormal. Plante médicinale. (Erberie, ms. Saint Germain, f. 89.)

Tormante. Tourment. (Ms. 7615, I. f. 109.)

Tormanteus. Exposé aux tempêtes. (Monet.)

Torment. Tourment. (Monet.)

Tormentablement. D'une façon qui tourmente. (D. C. sous *Tortiliter*.)

Tormentiere. Qui cause des tourments : « Ma « grans joie est *tormentiere*. » (Chans. de Thibault, fol. 186.)

Tormentille. Plante dont la racine est astringente : « La morsure de serpent se cure en donnant « poudre de dictame ou de diagomera, ou serpen« tine ou de *tormentille* ou tyriacle. » (Arteloque, faucon. f. 519.)

Tormenttor. Qui tourmente ; on lit des péchés dont il faut arracher les principes : « Tu tormontas « lo ceptre de son *tormenttor*, si com el jor de « Madian. » (S. Bern. Serm. p. 42.)

Tornace. Tour de fortification : « La pierre « d'une perriere feri si à l'ordois d'une *tornace*, « que li hordois chai. » (Martène, V, c. 615.)

Tornadie. Renégat. (D. C. sous *Renegatus*.)

Tornadot. Retour de dot d'une femme. (Cotgr.)

Tornai. Tournai : « Buriers de *Tornai*. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1651.)

Torne. Gage de bataille : « Aucune mal faite, et « tel que il conviegne à prover par guarens et en « qu'il ait *tornes* de bataille. » (D. C. *Tornare*.)

Torneboucle. Du verbe *tourneboulcr*, tourner:

Merveille est de cest monde, comme *torneboucle*
A tort, et sans reson use chose rebele ;
Quar s'uns bergiers des chans tabore et chalemele
Plus tost est apelez que cil qui bien viele.
Ms. 7218, fol. 278.

Torneis. 1° [Variété de pont levis « qu'on *torne* « à polies » ; voir le dict. d'architect. de V. Le Duc.]

A chacunes sous les chaucies
Tournoient les pons *torneis*. *(Ms. 7615, II, f. 188.)*

2° Tournoi, bataille :

Mout oissiez grant *torneiz*
Et de lances grant croisseiz,
De machues grant ferreiz
Et des espées grant capleiz. *(Rou, p. 335.)*

Tornele, elle. Tourelle : « Les borgois de la « ville estoient montez sur les murs et sur les « *tornelles*. » (Martène, V, c. 583.)

Certes ces murs estoient biaus,
Quar fez estoient les querniaus
Les barbaquenes, les *torneles*
De fleurs de lis blanches et beles. *(Ms. 7218, f. 359.)*

Torner. 1° Tourner :

Par les rues rotissant vont
Les grasses oes et *tornont*. *(Ms. 7615, II, f. 147.)*

2° Passer de... à :

Quant remire votre cler vis
Bien *tor* de mort à vie. *(P. av. 1300, IV, p. 1560.)*

3° Viser à :

J'avoie un bon ami en France
Et l'ai perdu par mescheance,
De totes parz Dieus me guerroie
De totes parz perge chevance
Dieus me la *tort* à penitence. *(Ms. 7615, I, f. 102.)*
Ne chose qui *tort* à outrage. *(Ms. 7218, f. 133.)*

4° Détourner :

J'ay un cuer, ainz teus ne fu trovez ;
Touz jors me dist : amez, amez, amez,
N'autre raison n'ert ja por lui mostrée
Et j'amerai : n'en puis estre *tornez*. *(Ch. de Thibault, 84.)*

5° S'écarter de, au pronom. :

Por ce que nos tort ons
Chacuns de nous se *tort*. *(Ms. 7615, I, f. 63.)*

6° S'en aller :

Gugemers se part de le cort
Moult i dona, ains qu'il s'en *tort*. *(Ms. 7989, f. 48.)*

7° « *Torner* garens par gages de bataille, » les récuser, leur proposer le combat. (Ass. de Jérus. p. 27.) — 8° « *Torner* ventre, » guérir le ventre. (Marbod. c. 1654.)

Torneure. « Vaissel *torné*, » travaillé au tour. (D. C. sous *Toreuma*.)

Tornicours.

Cil medisans et gaugleors
Bedeaus, baillis et *tornicours*
Qui tant de mal ont porchacié
Homicides et traitours. *(Ms. 7615, II, f. 146.)*

Tornier. Tournoyer comme le cerf poursuivi. (Colgrave.)

Tornius. Retour des biens avitins au plus proche du sang dans la ligne directe. (Laur.)

Tornoi. Tournoi :

Bien puis estre atains et consins
Au *tornoi*, sans train et sans sele. *(P. av. 1300, II, 806.)*

Tornoiament. Même sens : « Mult estoit sage « et chevaleureus, tous jours cherchoit *tornoia-* « *ment.* » (Martène, V, c. 740.)

Tornoiement. Même sens :

Dames qui sont d'estrange terre,
Qui por pris et por los conquerre
Vindrent à cest *tornoiement.* *(Ms. 7218, f. 75.)*

Tornoier. 1° *Verbe.* Tordre :

Quand la dame ot son dit feni,
Un angles del ciel deschendi :
Les roes prist à *tornoier ;*
Ainc n'i remest roal entier ;
Il les esmut par tel aïr ;
Ainc jointure n'i pot tenir. *(Vie des SS. Sorb. 60, c. 52.)*

2° Tournoi : « Ma feme het le *tournoier.* » (Poët. av. 1300, III, p. 270.)

Tornoierres. Qui joûte dans les tournois ; cas sujet :

Ainc est si très bons chevaliers
Si delivres, et si legiers,
Si membrez et si porveanz
Si *tornoierres*, si jostanz,
Si sait chacer, si set foir,
Si meller estor et partir. *(Parton. f. 161.)*

Tornoieur. Cas régime du précédent :

Tornoieur, vos que dirois
Quant au jor dou juise irois
Devant Dieu que porrois repondre. *(Ms. 7615, I, f. 59.)*

Tornois. Monnaie tournoise :

Par le royaume ne corurent
Que une noire double monnoie
Parisis et *tornois.* *(Ms. 6812, f. 82.)*

« Livres de *tornois.* » (Pér. Hist. de Bourg. 514, an. 1266.) — « Cinq cens livres de terre de *tornois* « de rente. » (Id.) — « Douze mille livres de rente « au *tornois.* » (Choisy, Charles V, p. 371.)

Toron. Tour : « Quand le roi vint là, il se he- « berja sus un *toron* qui est dehors Acre. » (Martène, V, c. 628.)

Torper.

A bataille ont porté leur gonfanon ;
Le lion fait en son recept bouter ;
Entre dedens o lui, voulsist ou non,
Prins et pillié et fait les leups *torper,*
Querir par tout, pour son corps attraper. *(Desch. f. 132.)*

Torpille, in. Poisson à crampe, il engourdit les mains de ceux qui le touchent. A Marseille, on dit *torpin* (Colgrave.)

Torqué. Qui a un collier : « Vint vers mon « volant un jeune palombe... il estoit jolyement « *torqué* d'un plumage violet... autour de son col, « comme d'un beau carcan esmaillé. » (Alector, Roman, p. 102.)

Torquer. Entortiller. (Colgrave.)

Torquet. Oiseau :

Aussi se treuve million,
Ou *torquet* ou allerion. *(G. de la Bigne, 10.)*

Torqueure. Entortillage avec lequel on préserve une plante des injures du temps. (Cotgr.)

Torquillon. Morceau : « Donné (lui) un bon « *torquillon* ou deux. » (Mod. f. 127.)

Torre. Enlever :

Fist chevalerie acesmer ;
De toutes pars les vot enclorre
Que l'en ne les li poist *torre ;*
Ainsi les vot il acoler
Qu'il ne s'en pouissent voler. *(Ms. 6812, f. 81.)*

Torrefier. Cotgrave.

Torrentin. Qui appartient aux torrents. (Cotg.)

Torrhene. Tyrrhénien : « La Sicile, isle en la « mer *torrhene.* » (Du Bellay, VI, f. 286.)

Torrion. Bastion : « Ceux du camp encore « renouvelerent la batterie si furieusement que « tout le *torrion* vint à tomber par terre entiere- « ment, sur quoy on donna un assaut general. » (Brant. Cap. fr. II, p. 29.)

1. Tors. Ville de Tours : « Li povres orgueillox « de *Tors.* » (Poët. av. 1300, IV, p. 165.) — « Coupes « d'argent de *Tors.* » (Id. p. 1652.)

2. Tors. 1° Tordus : « Hauls clochers que les « grans vens ont *tors.* » (Desch. f. 292.) — 2° Torts, injustice :

Va à la tortue de *tors* fez,
Povreté de desloiauté. *(Ms. 7615, II, f. 190.)*

J'ai voulu que tous mes *tors* fais
Soient tenus comme biens fais. *(Desch. f. 421.)*

« Dans à *torts* et à travers, » *tors* est le participe de tordre, égarer.

Torsagement. [Chaussée ou levée : « Item, le « moulin du lieu de Marignan ainsi qu'il se com- « porte et poursuit en hébergemens, *torsagemens*, « roues, rouées, saule... » (1602. Aveu du Grand-Lays ; L. C. de D., Glossaire de l'Orléanais.)]

Torse. Féminin du précédent, au sens de détour : « Allez tantost, sans repos, ne sans *torse.* » (Marg. de la Marg. 271.) — « Il faloit qu'ils prissent « bien deux lieues de *torse* pour trouver passage. » (Commines, p. 103.)

Torsement. Action de tordre. (Cotgr.)

Torser. Tordre les mains et les bras :

Tant luitierent et *torserent*
Que le conte pris enmenerent. *(Mousk. p. 586.)*

Torsins. Torches : « Recepte des *torsins* de cire « deus au terme de Chandeleur. » (Du Cange, sous *Tortisius.*)

Torsion. « Tort injurieux, *torsion* ou injure. » (Du Cange, sous *Tortus*, I.)

Torsis. Torches :

De gros *torsis* à grant foison
Avoit en la dicte maison
De quoy trop mieulx fut alumée
Et grans feuz y ot sans fumée. *(G. de la Bigne, f. 44.)*

Torsonniere, Torsonnierement, Tortionnaire. [Se dit d'une action injuste : « Et « l'opposition d'iceluy deffendeur soit dicte *torsonniere* et *torsonnierement* faicte. » (1450. Procédure contre le curé de Saint-Ay.) — « Et partant, « avons dit et disons ladite maintenue et garde « estre *torcionnaires*, les regettons et mettons au « néant. » (1412. Sentence de la prévôté ; L. C. de D., Glossaire de l'Orléanais.)]

Torsure. Action de tordre. (Cotgr.)

1. Tort. 1° Tortu, contrefait : « Les sains font « les *tors* aller droit. » (Mod. fol. 215.) — « *Tort* ni « droit. » (Ms 7988², f. 241.)

Tort qui ne set chevaucher droit
Clochant passe la mestre porte
Car un cheval boiteus le porte
Qui ne cloche fors de trois piez. *(Ms. 7615, II, f. 190.)*

2° Détour :

Tant va de *tort* et de travers
Qu'il est venu en son païs. *(Fabl. de S. Germ. p. 162.)*

3° Injustice ; le pauvre peuple dit dans une plainte :

Par vos arts et par ces pratiques
Nous faisiez du droit le *tort* ;
Bien estes causes les pluseurs
De partie de nos douleurs,
De nos pertes et de nos gas ;
Bien en pouvez crier helas. *(Monstrel. I, p. 323.)*

« A esté fait au *tort* le roy et au droit le comte. » (Duchesne, généalog. de Bar-le-Duc, p. 31.)

A Guillaume ont si tout tolleit
Qu'il ne peut faire *tort* ne droit. *(Rou, p. 235.)*

« Les plus forts, en cest endroit, ils tiennent *tort* « aux plus foibles. » (Am. ressusc. p. 40.) — « Le « roy et ma dame me tiennent tout le *tort* et ne « veulent que me destruire. » (Pasq. Recherches, p. 710.) — « Entre femmes et maris ne doit nus « avoir *tort*. » (Ms. 7989², f. 214.)

Tant ont alé et *tort* et droit
Qu'eles sont en la cort entrées. *(Ms. 7615, II, f. 147.)*

4° Celui qui a tort : « S'il arrive la question entre « ceux qui pretendent estre heritiers simples qui « d'eux tous le plus prochain et le plus habille, la « portion litigieuse est mise en sequestre pour le « droit d'un chascun aux despens du *tort*. » (Nouv. Cout. Gén. I, p. 798.)

2. Tort. Lit, du latin *torus* :

Ce peuple simplement vestu
Par long temps, sans decepcion,
Des fruiz, des glans, li courant nu
Fut leur boire et potacion ;
Leur lit, leur habitacion
Estoit soubs arbres, ly rainssel
Furent leur *tort* et couversel. *(Desch. f. 387.)*

Tortant. Tordant :

Ses mains *tortant*
Ça et la son chief transportant. *(A. Chartier, p. 641.)*

Tortau. Tourte :

Tout le gabent et tout huent,
Maint pot et maint *tortau* li ruent. *(Ms. 7989, f. 91.)*

1. Torte. Tourterelle :

Torte ki pert son compaignon
Ne fu un jor de moi plus esbahie. *(P. av. 1300, III, 997.)*

2. Torte. 1° Tordue : « *Torte* lousche fait droit « fu. » (Prov. du Vilain, fol. 76.) — 2° Contrefaite. (V. Tortement.) — 3° Qui a tort :

Li droit n'ot point de droit
Ne la *torte* n'ot tort. *(Ms. 7615, I, f. 63.)*

4° Tourte :

Le povre mengue sa *torte*
Ses aux, oignons, sans cremeur. *(R. Gaguin.)*

5° Blé méteil pour faire les tourtes de pain bis : « L'esmine de froment, *torte* et seigle (mesure de « Brascy) est plus grande que celle de Dijon du dix « septiesme. » (C. G. I, p. 857.) — 6° Corde. (Notice du Rom. d'Alexandre, fol. 16.) — 7° Tour bon ou mauvais :

Travers nos a bien enchanté
C'est cil qui son bacon emporte ;
Mais ge l'en ferai une *torte*
Se ge puis, ainçois qu'il s'en torne. *(Fabl. de S. G. 171.)*

Torteau. 1° Tourteau, sorte de gâteau : « *Torteaus* en paele. » (Bat. de Quaresme, fol. 92.) — 2° Terme héraldique ; figure ronde en émail, qui serait dite besant en or et plate en argent : « C'est « un escu à .III. *torteaus*. » (Ms. 7615, II, f. 192.)

Torteil, il. 1° Torche :

Il venist lors en repostaille
Ou par nuit devers les courtils,
Sans chandele et sans *tortils*. *(Rose.)*

2° Terme héraldique : « Le bourelet du casque « estoit nommé *torteil* ou *tortil* parce qu'il estoit « fait de rubans entortillez. » (Ménestr. p. 31.)

Torteis. Torche, flambeau : « Et mout y ont ars « de grans *torteis*. » (Perceval.)

Tortel. Tourte de pain :

Li boulenguier le pain fera
Et li forniers l'enfornera ;
Tortel aura et son fornage. *(Ms. 7218, f. 175.)*

Tortelet. Tampon : « *Tortelet* de poil de cheval. » (Médec. des chevaux, p. 22.)

Tortelle. Cresson de fontaine. (Cotgrave.)

Tortellées. Boudins de la frisure. (Cotgr.)

Tortement. De travers :

Sa lance est de droit orfeline,
Car trop est contrefete et *torte* ;
Et tort, qui *tortement* la porte
Contre droit esperonne et court. *(Ms. 7615, II, f. 190.)*

Tortent. Tordent :

Leur coles gambesiés *tortent*
Aucuns d'entre eus et puis se roulent. *(G. Guiart, 281.)*

Torthis. Torche : « Laquelle damoiselle tenoit « en sa main ung *torthis*. » (Percef. VI, f. 55.)

Tortiau. Tourteau :

Du *tortiau* puant li gart ;
Li ai bien fet mengier sa part. *(Ms. 7218, f. 200.)*

Torticer. Tresser : « Vien d'if et de cypres un « chapeau *torticer*. » (Baïf, f. 64.)

Torticoler. Tourner le col. (Cotgr.)

Torticuler. Faire l'hypocrite. (Rab. II, 285.)

Tortieux. Qui cherche des détours : « Et me « semble impossible qu'un esprit divers et *tortieux* « soit feal. » (Am. ressusc. p. 140.)

Tortillé. Entouré d'un turban : « Pour cimier « une teste de More *tortillée* et diademée d'argent. » (La Colomb. Th. d'honn. I, p. 91.)

Tortillis. 1° Sorte de berlingot tortillé : « Il y « avoit jusqu'à des *tortillis* de sucre de diverses « couleurs. » (Le Labour. Voyage de la reine de Pologne, p. 213.) — 2° Boucle frisée :

Cent petits Cupidons à l'heure
A l'entour de sa chevelure
Branloyent leurs aillerons mollets,
Et les bouchettes zephyrines
Frisotoyent ses blondes crespines
En cent *tortillons* annelets. *(R. Bell. I, f. 51.)*

Tortionnairement. Injustement. (Cotgr.)

Tortipez. Pied-bot : « Ce *tortipez* si pierochollc. » (Bouchet, Serées, II, p. 144.)

Tortir. Tordre : « Lances tronçonner et *tortir*. » (G. Guiart, f. 324.)

Tortis. 1° Broches d'argent garnies de viandes rôties servies sur la table. (Perceforest, I, f. 51.) — 2° Guirlande de fleur :

Les rares fleurs de l'abondante corne
Sont les *tortiz* de la beauté qui orne
L'immortel bruit du lustre de nos ans. *(L. Le Caron, 11.)*

3° « *Tortis* cavez, » sentiers en zig zag. (Cotgr.) — 4° Chaîne d'or :

Mainz maus morteus a amortiz
Dont nes a maint beaus *tortiz*,
Maint parisi, mainte roelle ;
D'oltre roie nos aroele,
Plus gaagne ele de chandoiles
Que ne face nostre apostoiles
Qui adès gist à Saint Maurt. *(Ste Léocad. f. 33.)*

« Le collier dudit ordre composé d'un *tortis* de « chaines d'or. » (Favin, Théât. d'honn. I, p. 731.) — 5° Action d'entraîner dans un tourbillon :

Comme une poudre en un rien consommée
Que le *tortis* d'un tourbillon de vent,
Loin du regard, enmy l'air, va mouvant. *(Jamin, p. 30.)*

6° *Adj.* Tortueux : « Ou comme le lierre, en « tournoyant, se plisse Contre un chesne moussu, « d'une alleure *tortisse*. » (R. Belleau, I, p. 24.)

Tortouere. 1° Tourtière. (Cotgr.) — 2° Houssine : « Tous les piqueurs de la meute...... doivent « avoir chascun une bonne houssine à la main, que « Phebus (Gaston) nomme *tortouere* pour tourner « les branches, en piquant par les forts. » (Fouill. Vénerie, f. 39.)

Tortre. Tourterelle : « Onques *tortre* qui pert « son compaignon Ne remest jor de moi plus « esbahie. » (Poët. av. 1300, I, p. 485.)

Tortrier. Semi prébendé :

Cy gist Bacchus le vaillant champion
Qui en son temps, ainsi qu'un franc pyon
A maint godet et maint verre esgouté
De bien boire ne fut onq desgouté
En son vivant bon chanoine *tortrier*,
D'Ausserre fut en ville et champs tortier ;
Preud homme estoit et de grant renommée.
R. de Collerye, p. 203.

Tortu. « Le serpent *tortue*. » (Marg. de la Marg. f. 109.) — « *Tortu* bossu. » (Oud.) — « Bois *tortu*, » vigne. (Id.) — « *Tortu* il t'aime, il te rit *tortu*. » (Id.) — « *Tortue* busche fait droict feu. » (Cotgr.)

Tortuel (saint). Bacchus, dieu du bois tordu, de la vigne :

Quant il voit la dame lié,
Par le vertu *saint Tortuel*,
Ki maint preudom fait muel,
Dou set il bien k'il pora vivre,
Quant il le sent un petit yvre. *(P. av. 1300, IV, p. 1340.)*
Mais qu'ils aient avant baisié *saint Tortuel*,
Et si chantent tout sans livre viés et nouvel.
Chans. du XIIIe siècle, ms. Bouh. f. 280.

Tortuerres. Injustes : « Les prevosts et autres « officiers qui sont dessous eulx, qui sont deloyaux, « *tortuerres* ou exaucionnaires ou suppecenez « d'usure, ils ne sortiront en leur honneur, mais « corrigeront leur excez en bonne foy, sans « emport. » (Et. des offic. du duc de Bourg. p. 300.)

Tortument. Obliquement :

L'une il tranche du bout de sa queue ondoyante,
Puis entrecoupe l'autre en ses plis *tortument*
Où le bout de sa queue aboutist droitement.
Rem. Belleau, I, f. 176.

Torture. « La doulce *torture*, » se dit du vin, parce qu'ayant bu, on dit tout ce qu'on sait. (Oud.)

Torturer. Courber. (Cotgr.)

Torturier. Injuste. (Serm. de S. Bern. p. 153.) — « Fu Dieu en l'aide du Sarasin tenant mauvaise « loy (pour ce qu'il estoit de ses faitz droicturier et « homme de justice) et confondit le chrestien qu'il « trouva faux, tyran, *torturier* et homme vicieux. » (Mém. d'Ol. de la Marche, p. 28.)

Sire bailli, nous appellons
De ce grief comme *torturier*. *(Desch. f. 235.)*

Torve. Qui a l'air farouche. » (J. Marot, p. 32.)

Torun. Tour : « Là ferma un chastel sus un « *torun*. » (Mart. V, p. 631.)

Tos. Tous :

Les uns après les autres :
Dont commanda avant venir
Ses gardes, et *tos* et *tos* regehir
Qui li a manger doné
Tant com en la charte ot esté.
Vie de sainte Catherine, Sorb. 60. c. 47.

« *Tos* dis, » toujours :

Si l'ai empris,
S'il verra tenir à tos dis
Se Deus n'en a de moi merci. *(Ms. 7615, II, f. 174.)*

« *Tos* tans, » en tout temps :

Li jors *tos* tans nouveaux
Ke de s'amors me fist don. *(P. av. 1300, III, p. 1022.)*

« *Tos* poixans (Serm. de S. Bern. p. 11), » tout-puissant.

Tose. Jeune fille (voir Touse) :

Tose de grant beauté plaine,
Ses bestes gardant. *(Poët. av. 1300, II, p. 917.)*

Tosiche, ique. Toxique, poisson : [« Cil qui « plain sont tout de *tosique*, Adonc si dient qu'au- « tentique Ne vrai ne sunt pas si miracle. » (Gaut. de Coinsy, p. 176, éd. Poquet.)]

Illuec fu mort par un *tosiche*
Que li donna, par felonnie,
Un pautonnier : Dieu le maudie. *(Vace.)*

Tosquanne. Toscane : « Li plus saige marcheant « sont en *Tosquanne*. » (Poët. av. 1300, IV, 1652.)

Tost. [Tôt, du latin *tostus*, brûlé, par allusion à la rapidité avec laquelle la flamme se propage] : « Qui *tost* donne deux fois donne. » (Colgrave.) — « Je serois d'avis de nous retirer en pays estrange, « par fourme de parenthese, et suivre l'ordonnance « des medecins encontre la peste : *tost*, loin et « tard. » (Lett. de Pasq. I, p. 278.) — « Si tres *tost* « que, » aussitôt que. (Froiss. I, p. 141.) — « Le « nouveau seigneur d'aucun heritage de franc aleu « ou roturier, hors le cas où n'est requis, vest et « devest et ne se doit mettre et immiser dedans « ledit heritage que premierement il n'en soit vestu « ni ensaisiné par justice........ autrement il en « escheoit en amande.... appellée l'amende de *tost* « entrée. » (C. G. I, p. 514.)

Toste. Cens, redevance (voir Toute) : « Ne *toste* « ne taille levée. » (Ms. 6812, f. 85.)

N'escrit ne voi qui point enseigne
Que qui *toste* veut maintenir
Que nul proufist en puist venir. *(Ms. 6812, f. 80.)*

Tosté. [Dupé ; en ce sens, le peuple dit encore *rousti*] : « Les dits maris, s'ils ne jouent, si sont ils « tant las de leurs femmes qu'ils ne devisent ny « prennent plaisir à deviser avec elles, et aussi l'on « les reputeroit bonnes duppes et *tostées* d'entre- « tenir chascun sa femme. » (Arrest. amor. p. 411.)

Tostée. Rôtie : « Nous avons dejeuné des *tostées* « à l'ypocras et à la poudre de duc. » (Petit Jean de Saintré, p. 652.) — « Faire *tostées*, » brûler, rôtir, dans l'Hist. de Ste Léocad. f. 32.

Toster (se). Se chauffer : « Il regarde et voit le « feu grant et merveilleux et recongnoist le bergier « qui se *tostoit* près le feu. » (Percef. I, f. 47.)

Tostif. Hâtif : « Choses *tostives* ne sont pas « communement de durée. » (S. Jul. Mesl. Hist. 557.)

1. Tot. Toux :

Il est vieux et rassotés
Et si a le *tot*. *(Poët. av. 1300, II, p. 924.)*

2. Tot. Tout, *adj.* et *adverbe* : « *Tot* quen que. » (Du Bouchet, Généal. de Coligny, p. 58, an. 1268.) — « Le semont de *tot* assembler. » (Ms. 7615, II, f. 164.) — « Est ce *tote* la fin. » (Ms. 7989², f. 71.) — « Sans *tote* corruption de pechier. » (Sermon S. Bern. p. 17.) — « Senz *totes* aïues. » (Id. p. 19.) — « *Tot* à fait. » (Serm. de S. Bern. p. 8.) — « *Tot* à « primier. » (Id. p. 360.) — « Del *tot*. » (Id. p. 339.) — « De *tot* en *tot*. » (Rymer, I, p. 50, an. 1259.) — « *Tot* par *tot*. » (Serm. de S. Bern. p. 54.)

Et li clers *tot* adès desmore
Por ce qu'il veut savoir lor fin. *(Ms. 7615, I, f. 105.)*
Tot autressi com li esche
A metre au feu alumer
A li celer avec l'amor
Qui vuet avoir joie et honor. *(Ms. 7615, II, f. 133.)*

Totage, aige. Total. (Thaumass. Coul. de Berry, p. 347.) — « Si plusieurs heritages sont vendus « ensamble pour un mesme prix, le seigneur direct « n'est receu à demander la retenue de l'un sans « l'autre, si le *totage* des choses vendues est tenu « de la directe. » (C. G. II, p. 451.)

Tote. Redevance, mot fait sur *tollere* :

III. livres de soles
Pour aquiter toutes les *totes*. *(Mousk. p. 811.)*

Totiens. Mot latin, autant de fois : « Remon- « trent que par telle raison qu'il a esté ordonné « que rente constituée à prix d'argent ès villes sont « rachetables *totiens quotiens*, par mesme raison, « les rentes constituées hors les dittes villes doivent « estre rachettables et de ce font requestes. » (Nouv. Cout. Gén. III, p. 1188.)

Totum. Jeu, dans Cotgr.

Touage. Remorquage. (C. G. I, p. 744.)

Touaille. Toile, servielle :

L'autre portoit une *touaille*
Eles en sont alées droit
L'on li chevalier gissoit. *(Ms. 7989², f. 54.)*
L'eve li donnent à ses mains
Et le *touaille* à essuyer ;
Après li donnent à mangier. *(Ms. 7989, f. 55.)*

« Il fut dans peu de jours ensuivans estranglé « d'une *touaille* ou serviette et mis à mort. » (Matth. de Couci, Charles VII, f. 567.)

J'ay blanche *touaille* au castel
Dont le roy essuye sa bouche. *(Desch. f. 377.)*

« Pour rafraischir les François du grand travail « qu'ils souffroient, les..... femmes leur bailloient « vin, viandes, fruicts, vinaigre et *touailles* blan- « ches. » (Hist de la pucelle d'Orléans, p. 501.) — « Le chault estoit grant, si abbat la royne la « *touaille* de devant son vis ; si la voit Lancelot « tout à descouvert. » (Lancel. II, f. 12.) — « Les « officiers..... doivent estendre *touailles* et nappes « partout sur l'herbe vert, et mettre viandes diver- « ses et grant foyson dessous. » (Gaston Phébus, p. 180.)

Cuers sans cors ne vaut neent,
Biau present avez sans *touaille*. *(Ms. 7218, f. 279.)*

« Virent yssir les anges qui avoient apporté « Joseph, dont les deux portoient deux cierges et « le *tiers* une *touaille* de samit vermeil. » (Lanc. III, f. 114.) — « *Touaille* de Plaisance, » fabriquée à Plaisance, dans J. de Saintré, p. 330.

Touaillon. 1° Tablier ; voyez Touillon. — 2° Serviette : « Veissiez femmes leurs testes de *touail-* « *lons* lier, et prendre cros, haves, pilées, que- « noueilles, fleaux, fourches, tout ce qu'ils trou- « voient de mesnaige de quoy ils se pouvoient « aydier ; si alerent à la meslée. » (Mod. f. 297.)

Touasse, ier. Lourdaud. (Colgrave.)

Touce. Touche, verbe :

La bele bouce
Dont la douçors au cuer li *touce*. *(Ms. 7989², f. 50.)*

Touche. 1° Titre des métaux précieux, au propre et au figuré : « Nul orphevre ne peut ouvrer

« d'or à Paris qu'il ne soit à la *touche* de Paris ou « meilleur. » (Ord. III, f. 11.)

L'or n'amasserent de *touche*
Dont maint cuers sont affadis
Lasches et acouardis. *(Desch. f. 77.)*

« Ceux (de la cour) doivent estre de la *touche.* » (Ms. 6812, f. 50.) — « Il est de bas or, il craint la « *touche.* » (Apol. d'Hérodote, p. 212.)

O fortune indecente,
Ce n'est pas or ne de l'heure presente
Que tu prens à ceux de haute *touche.* *(Marot, p. 96.)*

2° Expérience; on lit d'un précepteur du roi : « Il en choisiroit un autre de meilleure etoffe, « quand il seroit plus grand pour l'elever et lui « donner touttes les *touches* necessaires pour sa « parfaite instruction. » (Mém. de Viller. V, f. 204.) — 3° Caresse :

Et s'ot en lui si douce *touche*
Qu'il vout estre mis en la couche. *(Ms. 7218, f. 293.)*

Dont vendroit or celle *touche*,
Dont si touchée se sentist,
Qu'à moi regarder s'assentist. *(Ms. 6812, f. 1.)*

4° Rencontre de deux adversaires :

En chacune *touche*
L'acier croist et le fer rebouche
Quant sur les hyaumes s'entr'ataignent. *(Guiart, f. 231.)*

5° Bois : « Vous aurez trois cens hommes de che- « val en une embusche vollant, que vous mettrez « dans en celle *touche* de bois qui est au hors des « champs. » (Le Jouvencel, ms. p. 101.) — « Une « *touche* de bois de haute futaye et taillis, et joi- « gnans les maisons et jardins, renfermez de « fossez. » (N. C. G. IV, p. 596.) — « Bois de *touche*, « de marmanteau, » bois planté pour le plaisir des yeux. (Cotgr.) — 6° *Expression :*

Si vous prie, sire, en ceste voie,
Ainz que je mon païs revoie,
Que de vostre suer ordonez
Et d'autre mari l'assenez
Tel com vous voudrez, povre ou riche ;
Vez ci de la *touche fiche ;*
Je ne sai qui le li querra :
Mes jamais o moi ne gerra. *(G. Guiart, f. 31.)*

Touchement. Action de toucher :

Car aussi com par le buvraige
Se purge l'ardeur et la raige
Que l'omme a dedanz les bouiaulx,
Semblablement se purgent ciaulx
Par confession nette et pure
De l'orde pensée et obscure
Et du *touchement* des pechiez
Dont ilz sont entechiez. *(Desch. f. 542.)*

« La veue, l'ouye, l'odeur, le goust, le *touche-* « *ment* ou le sentiment par toucher. » (Hist. de la Toison d'or, II, f. 6.)

Touche poi. Mot à mot, touche peu :

Qui se voit cheu
Voulsist lors estre à *touche poi.* *(G. Guiart, f. 354.)*

Toucher. 1° Atteindre : « Par la coustume de « France, mineurs ou leurs gardiens, tuteurs, ne « seront tenus d'aller avant contre demande de « proprieté qui leur soit faite, jusques à temps « qu'ils soient aagez de vingt ans, ou qu'ils aient « *touché* le vingtième. » (Gr. Coul. de Fr. p. 263.) — 2° Toucher dans la main; deux combattants, après avoir joûté, « si s'embrasserent et *toucherent* « les deux chevaliers et puis demourerent freres et « bons amis. » (Mém. d'Ol. de la Marche, I, p. 186.) — 3° Arriver le premier au but, expression venue des jeux d'enfants : « Le comte de S. Pol et le duc « d'Urbin estant en dispute à qui *toucheroit* de « donner l'assaut. » Mém. de Du Bellay, III, f. 87.) — 4° Toucher un mot :

Et pour la saison qui approche
C'est bien raison que je vous *toche*
De la science de chassier. *(Font. Guér. p. 32.)*

« *Touche* à eux, et jura de leur entretenir ce qu'il « leur avoit promis. » (Arthur, connét. p. 767.) — 5° Donner un coup de fouet : « On *touche* toujours « sur le cheval qui tire. » (Cotgr.) — 6° Pousser en avant : « Quoique M. de Montluc eut recommandé « à M. Strozze de *toucher* ses gens devant lui, il se « mit à leur teste pour monter à l'assaut. » (Brant. Cap. fr. IV, p. 276.) — 7° Toucher les écrouelles : « Commun parler entre nous, par lequel nous « disons nos roys devoir *toucher* les malades, lors- « qu'ils se vouent à les guerir. » (Pasq. Lett. I, 485.) — 8° « *Toucher* des yeux jusques au cerveau, » avoir les yeux enfoncés. (Cotgr.) — 9° Tâter de : « Entre « Jehan et Phelippet, Bertaut et Estievenet, en « grand deduit sont menu et souvent, quant il sont « assemblet de bien chanter, ne se faignent noient, « mes qu'ils aient avant *touchiet* du bon vin. » (Chans. du ms. Bouhier, f. 336.)

Toucheur. Qui fouette : « *Toucheur* d'asnes. » (Cotgrave.)

Touchie. Pierre de touche, au figuré : « Fols « à la damasquine, fol de *touchie*, fol d'azemine. » (Rabel. III, p. 207.)

Touchierent Joignirent : « Leurs gens ensem- « ble *touchierent* Et par la mer les envoyerent. » (Ms. 6812, f. 89.)

Toudis. Toujours : « Ententif seray mais *toudis* « D'avancier amour et son nom hauchier. » (Vatic. 1490, fol. 24.)

Toudre. Oter, enlever :

Pren du tien premierement,
Puis de l'autrui courtoisement,
Sans *toudre.* *(Ms. 6812, f. 50.)*

Sache que il (l'évêque) le souspendra
Et li *toudra* son bénéfice. *(Ms. 7218, f. 230.)*

« Donner puis *toudre* n'appartient à prudome. » (Ms. 6812, fol. 55.)

1. Toue. Tienne :

Que nulle terre ne remaigne
Deça les mons qui ne soit *toue.* *(Brut, f. 84.)*

2. Toue. Bonde d'un étang, dans le Morvan : « Chascun peut addresser le cours de son *toue*, « encores qu'il soit nouvellement fait, aux autres « prochains et anciens *toues*, en contribuant à « l'entretenement et nettoyement des dits anciens « *toues.* » (C. G. II, p. 795.)

Toueiller, eller. Salir, souiller : « Quant ung

« sanglier... vient au fueil et se boute dedans et se « *toueile* parmi le fueil en la boue. » (Mod. f. 24.)

Et Hubiers mont droit à la lune,
Mist à feu Jehans de Bietune ;
Si fu le païs *touellies*. (*Mousk. p. 755.*)

Argent est un droit enchanteur
Un lierres et un bareteur,
Tout met à point et tout *toueille* ;
Il dort un temps, puis se reveille. (*Froiss. poës. p. 424.*)

Toner. Remorquer. (Colgr.)

Toufe. Touffe : « Peut chascun habitant planter « tous arbres sur le flegard, à six pieds de ses heri- « tages et hayes, et en peuvent couper les *toufes* « à leur profit, sans pouvoir abbatre le corps ; « ainsi faut iceux arbres demeurer en leur estre, « pour l'embellissement du village. » (Nouv. Cout. Gén. I, p. 396.)

Touffée. Bouffée : « Entre pareilz, le vent d'en- « vye court à grosse *touffée*. » (J. d'Aulon, Louis XII, fol. 85.)

Touffeur. Temps chaud, étouffant. (Oud.)

Touffeux. Lieu où il y a des touffes. (Nicot.)

Touffillon. Petite touffe de bois, de poil. (Colg.)

Touillaut. Brouillon. (Colgr.) Subsiste comme nom de personne.

Touillement. Action de barbouiller. (Cotgr.)

Touiller. 1° Salir : « Le regent et sa femme..... « encontrerent la procession dont ils tindrent moult « peu de compte ; car ils chevaulchoient moult « fort, et ceux de la procession ne porent reculer, « si furent moult *touillez* de la boue que les pieds « des chevaulx jettoient par devant et derriere. » (Journ. de Paris, sous Charles VII, p. 109.) — « Si « nous querons delices pour acomplir les desirs de « la chair, c'est vie de pourceau qui se *touille* en « la fange orde. » (Toison d'or, II, f. 204.) — « Ils « les *touillerent* de sang en manieres de playes en « mains, en bras et en visaige. » (Journ. de Paris, ous Charles VI, p. 93.) — « Avoine *touillée* croist « comme enragée. » (Colgr.) — 2° Brouiller : « Le « censier est interrogé où il a mis les jarbes de « bled ; et s'il ne les a point *touillé* avec autres. » (N. C. G. I, p. 416.) — « Tout ainsi qu'ilz chevaul- « choient, les flameroles les suivant alloient jous- « tant après eulx, entre *touillant* l'une avec l'autre, « ainsi que ce fussent mouches. » (Percef. II, f. 13.)

Touilleur. Brouillon. (Colgr.)

Touillon. Souillon :

Tu es laide et enfarinée
Certes tu n'es qu'un droit *touillon*,
De quoy te sert ce *touaillon*. (*Desch. f. 337.*)

« Maintes fois celuy qui aura une belle femme, « s'ira accointer de sa chambrière qui sera une « *touillon*, une salisson. » (Cont. de Cholières, 152.)

Toujours. « A *toujours* mais, « à jamais. (Chans. de Thib. p. 4.)

Touldre. Enlever : « Sans rien *touldre* ne « rapiner. » (Desch. f. 466.) — « Ainsy à Ste Eglise, « quant l'ung lui *toult*, l'autre l'escorche. » (Chr. de S. Denis, II, f. 170.) — « La teste vous *touldrai* « par dessous le menton Si que jamais n'aurez « besoin de chapperon. » (Cuvelier.) — « Se il « arrivoit que uns lierres eut emblé aucune chose, « et cil qui la chose seroit la *tousist* au larron sans « justiche, et li lierres requerroit à estre resesis, « avant tout il le resesiroit. » (D. C. sous *Tollere.*) — « L'invariable savoir (de Dieu) ne *toult* point la « franchise de humaine liberté. » (Modus, f. 242.)

Toulete. Tolède : « Ma femme a esté à Valete ; « Elle scet tous les ars de *Toulete.* » (Modus, f. 157.)

Toulouse. « *Toulouse* la justiciere, Paris la « devotieuse, Lyon la marchande. » (Favin, Théât. d'honneur, I, f. 444.)

Toulte. Maletôte : « Firent ses gens tant de « *toultes* et rapines. » (Chr. de S. Denis, I, f. 197.)

Toup. Toupet : « Le prelat qui fait la ceremonie « prent le cresme et l'oint par dessus le *toup.* » (Assis. de Jérusalem, p. 191.)

Toupace. Topaze : « En la coronne ot pierres « fines... *Toupaces* et crapaudines. » (Ms. 7615, II, f. 189.)

Toupe, el, et. Sommet : « Lors la prent par « la *toupe* de son atour. » (J. de Saintré, f. 660.) — « Del *toupel* dusqu'à la racine. » (Eles de Courtoisie, ms. de S. Germ. f. 39.) — « En une cité qui siet « sur le *toupet* d'une haulte montaigne. » (Chr. de S. Denis, I, f. 6.)

Toupier. Tournoyer comme une toupie, tou- piller : « Il n'est à *toupier* à l'entour du buisson, « ne circuir par paroles ; verité ne quiert tarde- « ment ne demeure ; mais veult qu'on vienne tost « et droit à l'estiquete sans circumlocutions. » (Toison d'or, II, f. 214.)

Hersent a son regart mis
En Foukier qi se coroie
Toupioit o le coispel ;
Tout entour son doite mouvel
Et sifloit tout à devis. (*Vatic. 1490, f. 111.*)

Toupillon. Petit paquet. (Colgrave.)

Toupillonner. Empaqueter. (Cotgrave.)

Toupillonnet. Bouchon. (Colgrave.)

Toupoie. Toupie :

Puis que j'oi le cop de retraite
Dont je garder ne me savoie,
Vous m'escueillistes ma *toupoie*
A telle eure qu'ains puis n'oi joie. (*Ms. 7218, f. 61.*)

Toupont. Bouchon : « Pour le resjouir au « matin, faisoient devant luy sonner des voyrres « avecques ung coulteau, ou des flaccons avecques « leurs *toupouts*, ou des pinthes avecque leurs « couvercles. » (Rabelais, I, f. 39.)

Touppier. Toupiller, tournoyer : « Partit d'un « autre coin un faucon qui vint *touppier* et prendre « son vent pour monter le heron. » (Matthieu de Couci, Charles VII, f. 671.)

1. Tour. Tort : « Le grand guerrier à *tour* et à « travers Menoit les bras d'une force incroiable. » (J. du Bellay, p. 328.)

2. Tour. Du latin *turris :* « Je me passe de « parler d'ung aultre engin appellé *tour.* » (Jouvencel, f. 86.) — « Pour ce vous tien ma dame et « ma deesse, Mon refuge, ma forteresse et ma *tour.* » (Desch. fol. 184.) — « Vous devez s'il y a aucunes « *tours* et triangles les batre et abatre le plus que « on pourra. » (Le Jouv. f. 83.)

Le roy de France moult douta;
Volontiers ralast à l'estour
S'il ne doutast lui et sa *tour.* *(Mousk. p. 594.)*

On ne pourroit trouver meillour
Ne plus loyal, car c'est la *tour*
De bien celer,
Tout bien fait en lui son demour. *(Desch. f. 199.)*

3. Tour. 1° Machine pour façonner en rond le bois, l'ivoire, au propre et au figuré :

Seconde n'a ne premiere
En bien, en sens, en maniere
N'en gentil corps fait à *tour.* *(Desch. f. 196.)*

2° « *Tour*, tournet, tournoir, forme de cage ou « tournele d'ais, ouverte d'un côté, roulant sur un « pivot, à la fenestre d'un couvant de nonnains. » (Monet.) — 3° Tourniquet : « Aussi doit il avoir un « maillet pour fichier les chevilles où les reiz s'at- « tachent, aussi un petit *tour* pour tirer les cordes, « car un homme les tirera mielx à ayse que ne « feroyent six senz *tour.* » (Gast. Phéb. p. 306.) — « Draps filez au *tour*, cardez et fait à deux pas. » (Ord. V, p. 193.) — « Et avecques ce convient avoir « *tour* à arbalestes ou à croc. » (Le Jouv. f. 85.) — 4° Bourrelet d'osier sur lequel on servait les plats : « Lors entra une pucelle qui apportoit viandes à « planté, puis mist avec la main la viande sur ung « *tour.* » (Percef. V, fol. 60.) — 5° Manière, moyen : « Leur fust baillé un maistre pour leur apprendre « le *tour* de combatre. » (Matth. de Couci, Charles VII, p. 696.) — « Si employerent le temps pour « neant à demarrer là ; et ne veoyent *tour* ne voye « pour quoy ils peussent rien conquerre. » (Froiss. I, p. 99.) — Ressource :

Saichez qu'icy je ne voy *tour*
Que ne soyez à deshonnour. *(G. de la Bigne, f. 61.)*

Et d'autres genz merveilleus nombre
Qui n'ont mais d'eus deffendre *tour.* *(G. Guiart, f. 82.)*

6° Action qui exige de l'adresse, de la finesse : « Vous m'avez fait le meilleur *tour* que jamais « homme fist à autre et me monstrez la grande « fiance que je dois avoir en vous. » (Robert de la Marck, ms. p. 381.) — « Il ne fait pas le *tour* qui « veut, » refrain d'un vieux rondeau passé en proverbe. (Eutrapel, p. 450.)

De tous mes maulz et perilz
Elle me bailla deux fins *tours*,
Et me dist, sans plus de sejours
Pour toute resolution
Que son mary, dedans huit jours
S'en alloit en commission. *(Coquillart, p. 151.)*

« Fut très aise le pape des nouvelles que le roy « lui envoya et du bon *tour* qu'il luy faisoit de le « convyer pour son compere et envoya en son lieu « tenir le daulphin, le duc d'Urbin son nepveu. » (Robert de la Marck, p. 337.)

Aprés, sans longue demorer,
Vint meser pour moi enquerre
Comment *tours*, en ceste terre,
Un siens fillians se maintenoit,
Et comment il se contenoit. *(Ms. 7615, I, f. 116.)*

7° Rang successif, alternatif : « Si vindrent à luy « les complaintes de la destruction que les Normans « avoyent faite de la bonne ville de Hantonne, et il « dit que s'il venoit à *tour*, il leur feroit cherement « comparer. » (Froiss. I, fol. 54.) — « Sont .IIII. de « quoy en volle, qui vollent à *tour* et .II. qui volent « de poing et prennent de randon. » (Mod. f. 108.)

Qui d'amors quiert plus grant laissor
Tos en est pire au chief del *tour.* *(P. av. 1300, III, 1024.)*

Jusqu'à sordiaus ala traçant
Le roi d'Engleterre chaçant
Qui onc ne fist d'atendre *tour.* *(G. Guiart, f. 111.)*

« Quand elle (la chanson) fust chantée, le *tour* « cessa et le roy print à dire, il convient cesser la « feste. » (Percef. VI, f. 95.) — 8° Rasade distribuée aux convives : « Li hostes est par de lés Qui dit : « bevés ; Et quand vins faut, C'escrie, si nous faut « Un *tour* de vin. » (Chans. du ms. Bouh. f. 52.) — 9° Tournée, voyage :

Quant Anglois le roy venir sent,
Ne font plus en sa terre *tour*
Ainz se metent tuit au retour;
La bataille vont eschevant. *(G. Guiart, f. 27.)*

10° Embuscade : « Les ennemis ne vous ont « donné aucun *tour* ni atteinte. » (Mém. de Bass. p. 381.) — « L'en met les bestes au *tour* en deux « manieres ; l'une si est à afuster les archiers quant « l'en treuve les bestes ou couvert du cheval, l'au- « tre maniere ou couvert d'une charrette. » (Mod. f. 77.) — 11° Cercle : « Les deus chevaliers se si- « gnerent de leurs bannerolles et puis prirent les « haches et marcherent l'un contre l'autre moult « vigoureusement : l'espagnol tenoit sa hache, le « maillet devant son visage, un grand *tour* loing « de la main par maniere de garde. » (Olivier de la Marche, I, p. 183.)

Expressions : 1° « *Tour* de bec, » baiser. (Cotgr.) — 2° « *Tour* de Basque. » (Cotgr.) — 3° « Les am- « bassadeurs qui savoient le *tour* de leur baston. » (Boucicaut, p. 306.) — « Le roy de Navarre disoit « que le duc d'Anjou par ses lettres cherchoit à le « decevoir et lui vouloit bailler du *tour* de baston ; « mais qu'il se faindroit aussy et lui donneroit du « *tour* du baston comme il luy vouloit bailler. » (Chr. de Nangis, an. 1377.) — « Ung chevalier ne « daignoit ferir ung autre fors par devant, et ils « sçavoient alors le *tour* de baston, si se cou- « vroient. » (Percef. I, 55.) — 4° « *Tour* de Breton, » croc en jambe. (Oudin.) — « Le roy d'Angleterre « (Henri VIII) prit le roy de France (François Ier) « par le colet et lui dit : mon frere, je veux luyter « avec vous ; et lui donna une attrape ou deux ; et « le roy de France qui est fort et bon luyteur, lui « donna un *tour* de Bretaigne, et le jetta par terre. » (Mém. de Rob. de la Mark, p. 386.) — 5° « Ils se « festoyerent à *tour* de bras. » (Rab. I, p. 235.)

6° Tu ne vois femme ou fille
A qui un *tour* tu ne joues de quille,
Car par fauls dis et mensongiers deduits
Faints les aimer et par là les seduits.
Tri. de la Noble Dame, f. 136.

7° « *Tour* de mulet que Guillaume le Bastard joua « aux moines de Ste Geneviève. » (Print. d'Yver, fol. 143.) — 8° « *Tour* de pescheur, » dangereux à faire. (Oudin.) — 9° « Lor s'apensa de leur donner « ung *tour de plus sçavoir* (La Salade, f. 42), » en parlant de l'expédition de Sforza contre les troupes du roi d'Aragon dans une rue de Naples. — 10° « Le « roy mist grands guets, et grands gardes environ « l'eglise, affin qu'il n'eschappast et dist : je savoye « bien que ce traistre feroit encores ung *tour de* « *son mestier*, mais je l'en garderay. » (Le Jouvenc. p. 505.) — 11° « *Tour* de la peautre. » (Recréat. des dev. amour. p. 46.) — 12° « *Tour* d'amy, de dents, « de Gascon. » (Oudin.) — 13° « Faire un *tour* de « ville, » recevoir le fouet par les carrefours. (Oud.) — 14° « Il fait le *tour* du labyrinthe, » il peine beaucoup sans rien achever. (Cotgrave.) — 15° *Au tour*, pour autour de :

Droit fault, justice va au *tour*
Des mauvais et d'iceuls se pere
Sans pugnir ; c'est grand deshonnour. *(Desch. f. 145.)*

Touradde.

On ne voit nymphe, on n'oit quelque nymphe
Tant soit huppée en verd yver ne flourade
Muse n'y a qui ne soit achoppée
Ou escloppée, ou surprise, ou happée ;
Clio frappée ou boulée en *tourrade*. *(Molin. p. 133.)*

Tourage, aige. [Geolâge : « En recompense « des bons et agreables services que Guillemin Le « Clerc, valet des pallefroys de nostre tres chiere « compagne la royne, a fait par lonc temps ou dit « office, nous... donnons... l'office de *tourage* de « Malregart en la ville de Xainctes en Poictou « vacant a present parce que Jehan Mouston la sou- « loit tenir est *mesel*. » (B. N. cab. des titres, dossier Chauvigny, an. 1342.)] — « L'on ne peut faire ces- « sion, pour matiere de delict, injures verbales, « despens du procez, ne aussi pour despens de « *touraige*, de prison. » (Cout. Gén. I, p. 779.)

Tourbant. Troublant :

A tous vivans de la foy chrestienne
Pour leurs pechiez et obstinacion
Tourbans la loy nouvelle et ancienne. *(Desch. f. 364.)*

Tourbe. Trouble. « *Tourbe* civile, » dans Cl. Marot, p. 676.

Tourbentine. Térébenthine. Méd. des chev. 8.

Tourbier. 1° Ouvrier qui fouille la tourbe. (Du Cange, sous *Turbare*.) — 2° Témoin ouï aux enquêtes par tourbes. (Loysel, inst cout. I, p. 175.)

Tourbiere. Bas fond marécageux : « Quant les « mariniers veirent leur nef fichée en la *tourbiere*, « ils furent tous comme desesperés. » (Percef. III, fol. 102.)

Tourbiginaux. Entortillement de vieilles cordes trempées dans de la graisse et de la poix. (Cotg.)

Tourbillon. Etourdissement. (Cotgr.)

Tourbillonné. Par allusion aux tourbillons de Descartes : « L'esclavage de nos passions dont nous « sommes *tourbillonnez*. » (Lett. de Mme de Sévigné, t. V, p. 100.)

Tourble. 1° Trouble : « Pour intenter veritable- « ment complainte en cas de saisine et de nouvelleté, « est requis que le complaignant soit en possession « d'an et jour de la chose dont il se complaint qu'il « soit en *tourble* actuellement et le face executer « contre les turbateurs en dedans l'an dudit *tour-* « *ble*. » (C. G. II, 914.) — 2° Enquête par tourbe : « Pour avoir *tourble* de peuple, ne faut assemblée « que vingt et six, car pour le nombre de vingt et « six se faict *tourble* et multitude. » (Bouteil. Som. rur. II, p. 796.)

1. Tourblement. Trouble :

Les *tourblemens* et crueux croslemens
Des elemens en sont d'orage pleins ;
Il n'est danger que de maulvais villains. *(Molinet, 136.)*

2. Tourblement. D'une manière troublée :

Buvez bon vin une fye
Et se l'air est grossement
Ordonné et *tourblement*
Soit vostre chambre garnie
De bon feu, car c'est folie
D'issir par telle punaisie. *(Desch. f. 189.)*

Tourbleres. Turbulent : « De gens *tourbleres* « ne cacoigneres. » (Règle de S. Benoît, ch. 31.)

Tourbot. Turbot :

Chiens de mer, marsouins, saumons,
Congres, *tourboz* et leurs semblables
Qui sans escailles sont nuisables. *(Desch. f. 485.)*

Tourchon. Bouchon :

Lors les fumées, par raison
Doit en gant ou en cor bouter,
Et d'un *tourchon* d'erbe estouper
Pour les monstrer à l'assemblée. *(Font. Guér. p. 33.)*

Tourd. Grive. (Cotgrave.)

Tourdelle. Grande grive. (Colgrave.)

Tourdille. Couleur marquetée des animaux. (Cotgrave.)

Tourdion. Contorsion (v. Tordion) : « Jamais « basteleur ne feit faire plus de *tourdions* à un « singe, comme elle a fait de mon esprit. » (Pasq. Œuv. meslées, p. 286.)

Tourdoir. Pressoir : « Moulins tournant à vent « et à eaue, pressoirs à vis et *tourdoirs*, et aussy « thuilleries sont reputez immeubles. » (Cout. Gén. I, p. 507.)

1. Touré. Environné de tours : « La ville de « Nantes estoit murée, fossoyée, *tourée* et artillée « mieux qu'aucune autre ville. » (Jaligny, Charles VIII, p. 38.)

2. Touré. Masque, dit aussi loup ; Brantôme dit que Montluc « portoit un *touré* de nez quand il « estoit aux champs de peur du froid et du vent, à « cause de la blessure qu'il avoit reçue au nez, « d'un coup d'arquebuse. » (Brant. Cap. fr. II, 252.)

Tourelle. « *Tourette* à cul de lampe, » échauguette. (Cotgrave.)

Tourere. Faisceau tordu : « Nous deffendons « que l'en n'esche point les nasses espesses, ne les « jonchées de *toureres* de chenevis. » (Ord. II, 12.)

Touret. 1° Anclet ou boucle de cuivre où se passoit la lanière des getz d'un oiseau de proie. (Monet.) — 2° Instrument à percer le métal. (Cotg.)

— 3° Robinet. (Monet.) — « Point de *tourets* n'avoit « à son sommeil, Fors seulement la clarté du soleil. » (Fouill. Vénerie, f. 87) — 4° « *Touret*, maugis ou « grive. » (Malad. d'amour, p. 41.) — 5° Masque :

On a veu les anciens jours
Qu'on aimoit pour un labourel,
Pour un espinglier de velours
Sans plus, pour ung petit *touret*. *(Coquill. p. 57.)*

6° Refrain, rondeau : « S'ils ne chantent en leurs « flagols un *touret*. » (Percef. II, f. 118.)

Tourillon. 1° « Chaque bout de sommier de « cloche freté et morné d'un cercle de fer, et repo- « sant et roulant dans le poalier ou plaque creuse « d'airain, entée sur la charpente du clocher. » (Monet.) — 2° « *Tourillon* de bras (Cotgr.), » endroit où le bras joint l'épaule.

Tourin. Danse :

Petit Rouen, le grant *tourin*,
La gorgiase, la bergiere,
Ils se courroucent au tabourin ;
Telles dances ne sont plus en train. *(Coquillart, p. 40.)*

Tourment. 1° Machine de guerre : « Après ce « qu'il l'eust assiégé 15 jours, il fist drecer ses « pierres et ses mangonneaux et maintes autres « manieres de *tourmens*, et fist crier à l'assault. » (Chr. de S. Denis, II, f. 8.) — 2° Torture : « Assez « parens, assez *tourmens*. » (Cotgr.) — 3° Tourmente, tempête : « Un grand *tourment* les print en « mer. » (Froiss. I, p. 8.)

Tourmentable. Qui tourmente : « Au feu « ardent pénible et *tourmentable*. » (Desch. f. 56.)

Tourmente. Torture : « Et la douleur et la « *tourmente* Qu'il convient à la chair sentir. » (Ms. 7615, I, f. 109.)

Tourmenté. Possédé du démon : « Il est, dit « la *tourmentée*, en la chambre.... faictes le mettre « hors de ce pourpris, ou je enrageray incontinent. » (Percef. VI, f. 53.)

Tourmentine. Térébenthine : « O Vulcan, « apporte du feu, de la poix et du bitume, et nous « en fais avec de la *tourmentine* noire et du soul- « phre la composition accoustumée pour les brus- « ler. » (Merl. Coccaïe, II, p. 364.)

Tournaille. Courbe. (Cotgr.)

Tournant. 1° Tourniquet : « Tous les champs « où il y a des chemins vagues doivent estre fermez « par des barieres ou avec des arbres *tournans*. » (N. C. G. I, p. 115.) — 2° « Armoire *tournante*, » tour de religieuse. (Oudin.) — 3° Partie tournante : « Sont tenuz les puisnez de contribuer aux fraiz « des moulans, *tournans* et travaillant du dit mou- « lin. » (C. G. I, p. 26.)

Tournarre. Tonnerre : « En celle année si tres « grant habondance d'eaues, de *tournarres*, de « fouldre, de tempeste que nul homme n'avoit « oncques oy parler en ce temps de si grant. » (Chr. de S. Den. II, f. 22.)

Tournasser. Tourner : « Je sens *tournasser* en « mon sein De cent fureurs les mordantes tenailles. » (J. Du Bellay, p. 217.)

Tourne. 1° « Soude, soute, bourse deliée, retour « de deniers, compensations en argent de la plus « value d'une chose meuble ou immeuble. » (Mon.) — « De novels franchises ou customes, ou juises « leves, puis l'autre *tourne* en eide ou en terre. » (Britton, Lois d'Angl. f. 72.) — 2° Tournée : « Le « mareseal doit avoir, avec le haulte justice le roy, « par tout là il soit, son *tourne* ou ses alléez, un « clercq ou un sergeant à recevoir les prisonniers « et les fées qui appendent au mareseal. » (D. C. *Marescallus forinsecus*.)

Tourne bouelles. Cabriole :

Prenez vos chappeaulx
De roses vermeilles
Et ces beaulx rainceaulx
Tous plains de prunelles ;
Faictes *tourne bouelles*
Sur prez et sur treilles
Au chant des oyseaulx. *(Vig. de Charles VII, t. I, p. 86.)*

Tournebride. Action de retourner sur ses pas. (Cotgr.)

Tournebrouiller. Amyot a dit *tournebrouiller* pour exprimer le mouvement de la toupie ; c'est dans sa version du traité de Plutarque, intitulé *de l'Avarice et Convoitise d'avoir*. (Le Duchat, sur Rabel. I, p. 21.)

Tournedos. Poltron. (Cotgr.)

Tournefol. Signet, tourne-feuillet. (Cotgr.)

Tournelict. Tour de lit. (Cotgr.)

Tournelle. 1° Chambre criminelle : « On l'ap- « pelle *tournelle* afin que l'acoutumance à faire « mourir et condamner les hommes n'alterast la « douceur naturelle des juges et les rendist aucune- « ment cruels et inhumains, en exerçant continuel- « lement leurs charges ; mais je pense mieux « qu'elle soit ainsi appellée, à raison de la tour ou « tourelle dans laquelle se jugeoient lors les procez « criminels qui est celle qui sert aujourduy de « buvettes à MM. de la Grand Chambre. » (Miraum. Cours souver. p. 22.) — 2° Parties tournantes d'un moulin : « Ung moulin à mouldre blé,... avec toutes « les *tournettes* et traveillans d'icelluy moulin. » (D. C. sous *Travallus*.)

Tournellé. Garni de tourelles : « Lequel college « estoit enceint et fermé..... de bonnes et grosses « murailles bien *tournettées* et garnies de bonne « artillerie. » (J. d'Auton, Louis XII, p. 96.)

Tournemain. Tour de main : « Les duels n'es- « toyent guere permis ni usitez parmy les Romains, « car s'ils le fussent estez, les deux soldats tant « ennemys eussent bientost vuidé leur different en « deux ou trois coups d'espée, et en un *tournemain*, « sans y retourner si souvent. » (Brantôme, sur les Duels, p. 214.)

Tournement. Marche du ciel ; parlant des bergers : « Libres parmi les champs, en libre eslon- « gnement Premiers ils ont appris des cyeux le « *tournement*. » (Am. Jamyn, p. 201.)

Tourneployer. Faire pencher où il faut. (Cotg.)

Tourner. 1° Donner un mouvement circulaire,

au propre et au figuré : « *Tourner* les truyes au « foing, » répondre en normand. (Cotgrave.) — « *Tourner* les yeulx en la teste, comme une chievre « qui se meurt. » (Rabel. II, p. 188.) — « *Tourner* « la charrue contre les bœufs, » changer de discours pour ne pas suivre un sujet. (Cotgr.) — « C'est la « maistresse roue qui *tourne* le moulin. » (Id.) — « Il nous reste quelque autre moulin à *tourner*. » (Id.) — « Bon charron *tourne* en petit lieu. » (Id.) — 2° Détourner ; le duc de Bourgogne assiégeant Neuss, en 1474, « feit *tourner* deux rivieres et logea « ses gens au long des rivieres perdues encloant « son ost. » (Mém. d'Ol. de la Marche, II, p. 512.) — 3° Retourner : « Ainsi que le malade se *tourne* « et vire par dedans son liet, pour trouver lieu où « il puisse prendre repos. » (Percef. VI, f. 99.)

Par les rues
Sont les compaignies si drues
Qu'à peine si l'en peut *tourner*. *(G. Guiart, f. 329.)*

4° Changer de parti, de couleur, etc. : « Ils repon- « dirent que Tournay estoit *tourné*, parce que « jamais n'avoit *tourné* et encores ne *tournera*, et « que si les Anglois venoient, ils trouveroient à « qui parler. » (Mém. de Rob. de la Mark, p. 208.) — « Ils naissent eschaquetez et durent en ce poil « jusqu'à la fin d'aoust qu'ils *tournent* comme leur « pere et mere. » (Gast. Phéb. p. 16.) — 5° Retourner un habit : « *Tourner* sa robe, » changer de parti. (Mont. Ess. I, p. 58.) — « *Tourner* sa jaquette, » changer de religion. (Cotgrave.) — 6° Confisquer : « *Tournez* par devers nous. » (Ord. I, p. 620.) — 7° Parcourir : « Avoit chevauché depuis l'aube du « jour et *tourné* tout le pays, et n'avoit riens « trouvé. » (Froiss. I, p. 234.) — 8° Tourner le dos : « Sire, dirent ils, chevauchez seurement, car nous « n'avons garde de *tourner* champ pour tous ceulx « que nous voyons là. » (Lancelot, III, f. 38.) — « Biaux seigneurs, vous estes si venus ; faittes si « bien que le roy Claudas soit *tourné* du champ. » (Id. f. 42.) — 9° Retourner une accusation : « Celuy « contre qui il prouve par garends en puet li *tour-* « *ner* par gage de bataille.... *tourner* comme faux « garent, par gage de bataille. » (Gloss. des Cout. de Beauvoisis.) — 10° « Il a *tourné* en mes flancs « (Cotgr.), » je l'ai porté. — 11° Chose sur laquelle il y a retour, sorte de partage : « Par heritage feodal « commun party entre communs, n'est deu aucun « quint, s'il n'y a *tourne* d'autre chose non com- « mune ou partable entre les dits communs : auquel « cas sera deu quint de la chose *tournée*. » (C. G. I, p. 873.) — 12° Débouté : « Ceulx pareillement qui « seront vaincus ou *tournez* des dittes appellations « en seront tauxez de semblable amende. » (Ord. des ducs de Bret. f. 211.) — 13° « Lettres *tournées*, » majuscules. (Gloss. sur les Cout. de Beauvoisis.) — 14° Marcher au signal donné par le bâton : « M. de « Lautrec luy fait responce qu'il apprendroit à ce « jeune nouveau capitaine, le marquis de Pescaire, « à *tourner* au baston et de s'affronter à luy. » (Brant. Cap. fr. I, p. 197.)

Tournerie. Atelier de tourneur : « Vous scavez « quel beau lieu c'est que Croutelles et le plaisir « qu'autrefois ceux de Poitiers y ont pris, et quels « artisans il y avoit et la subtilité et la mignardise « de leur *tournerie* qui fera neuf quilles avec la « pirouette, l'un et l'autre d'yvoire, le tout ne « pesant pas un grain de bled. » (Bouchet, Serées, II, f. 92.)

Tournerost. Tournebroche. (Cotgrave.)

Tournesoleil. Tournesol. (Cotgrave.)

Tournet. Dévidoir. (Cotgrave.)

Tournette. Machine pour filer, pelote. (Cotgr.)

Tournevent. 1° Girouette qu'on met au haut d'une cheminée pour garantir du vent. (Oud.) — 2° Double porte d'une chambre. (Cotgrave.)

Tournevirer. Tourner à sa fantaisie : « Après « avoir longuement *tourneviré*. » (Strapar. II, f. 162.)

Tourneur. 1° Artisan qui travaille au tour : « Je m'en vais trouver mon *tourneur*, et luy « remontre que ce n'estoit pas bien fait de prendre « ainsi le bois qui n'estoit pas à luy ; mon *tourneur* « me respond qu'il ne desroboit point, et que, si « quelquefois ils prenoient du bois, qu'ils le *tour-* « *noient* dès le lendemain. » (Bouchet, Serées, II, f. 93.) — « Faire comme *les tourneurs*, aller ron- « dement en besogne. » (Oud.) — 2° Ouvrier qui lie le foin en bottes : « Tordre les machoires comme « un *tourneur* de bottes. » (Eutrapel, f. 392.)

Tourneures (lettres). Majuscules. (Alphabet à la fin des lettres attiques de G. Tory.)

1. Tournier. Tourneur. (Monet.)

2. Tournier. Tournoyer : « S'il est tout seul « et les chiens l'acueillent, il *tourniera* en la « meute. » (Gast. Phéb. f. 19.) — « Un loup *tournie* « aucune fois bien longuement en son buisson, « avant qu'il ysse dehors. » (Gast. Phéb. p. 288.) — « Les autres vont riotant, *tourniant* et demou- « rant. » (Id. p. 43.)

Tournoi. « Combat de plaisir à cheval ou à « pied, dans un champ clos de barrières, entre « deux bandes, l'une de tenans ou defendans, « l'autre d'assaillans, avec réglement et formalité « de la qualité des armes et manière de combatre. » (Monet.)

Trop je connois
Vos durs *tournois*
Et vostre luyte. *(Blason des Faulc. amours, f. 240.)*

Tournoiement. Même sens :

Pour estre amés seulement
Va on aux *tournoiemens*
Et veut on estre au dessus. *(Vatic. 1490, f. 164.)*

Tournoier. Tournoi ; infinitif pris substantivement :

Qui s'entremet d'amer
Et par savoir le vent mener
Bien doit garder au *tournoier*
Qu'il ne s'i laist trop enlacier. *(Ms. 7989², f. 58.)*

Tournois. « Monnoye ainsy appellée du nom « de la ville de Tours où elle se fabriquoit ; il y en « avoit de deux sortes, le gros tournois et le parisis.

« Les *tournois* avoient douze fleurs de lys à l'entour « et les parisis quinze. » (Borel.) La monnoie de Tours a toujours valu un cinquième de moins que celle de Paris, de sorte que cinq livres tournois n'en faisoient que quatre parisis. — Dumoulin, sur l'article 54 de l'ancienne coutume de Paris, remarque que quand les coutumes ne font pas mention des sols ou des livres parisis, il faut toujours entendre les sols ou les livres tournois, parce qu'ils valent moins, quand bien même les coutumes parleraient ailleurs des parisis. (Laur.) — « Gros « *tournois*, » deux sous tournois, s'il est de poids; sinon vingt deniers tournois. (D. C. sous *Moneta*.) — « Fut........ tant de vin qu'on avoit pour deux « deniers parisis ou pour deux deniers *tournois* « parisis, la pinte fin et net. » (Journ. de Paris, sous Charles VII, p. 193.) — « *Tournois* à florins « d'or et d'argent. » (Ord. I, p. 389.) — « Pays à, de « *tournois*, » où avait cours la monnaie tournoise. (Gr. Cout. de France, I, p. 44.)

Tournouer. Tournoi: « On n'amene pas au « *tournouer* un cheval neuf, ny s'en sert on en « affaire d'importance, s'il n'a esté dompté et apprins « auparavant. » (Sag. de Charron, p. 558.)

Tournoyement. 1° Action de chanceler, de chicaner. (Cotgr.) — « L'on ne servira plus d'ores « en avant pour l'eviction des fiefs de *tournoyement* « brouissans avec sommation n'y l'on n'en fera « plus l'insinuation, mais il sera procedé par sim- « ples intimations. » (Nouv. Cout. Gén. I, p. 1128.) — 2° Tournoi:

Sans moy remuer de ma place
Regarday le *tournoyement*
Qui commençoit trop asprement. *(Rose.)*

« Commencerent les Anglois à mener forte guerre « et à faire plusieurs courses et *tournoyemens* ou « païs de Bretaigne. » (Monstrel. II, p. 35.)

Tournoyer. 1° Chicaner. (Cotgr.) — 2° Prendre part à un tournoi: « Entendis que le chevalier « *tournoyoit* au roi Escossois, il y avoit ung cheva- « lier qui portoit un noir lyon dedans le tournoy, « qui bien vit le chevalier au lyepart courir sus au « roy. » (Percef. I, f. 149.) — « Ils *tournoyerent* « des dites espées; en quoy faisant le dit comte fut « desarmé en deux lieux et y fit grandement son « devoir. » (Math. de Couci, Charles VII, p. 680.) — 3° Brandir une épée:

Par honour se contenoient
Aux joustes, puis *tournoioient*. *(Desch. f. 77.)*

Tournure. Tour, élégance. (Du Cange, sous *Tornatio*.)

Tourpie. Toupie; on lit des jeux de l'enfance:

De la *tourpie* aux Amantins
M'esbatoie soirs et matins. *(Poës. de Froiss. p. 87.)*

Tourrelé. Garni de tours. (Cotgr.)

Tourrette. Four ayant forme de tour: « Si « nous voyons que les hommes semblent d'abord « plus portez à la lubricité, n'exemptons pas les « femmes de mesme desir qu'elles cachent tant « qu'elles peuvent, en quoy leur mine est semblable « à des alembics gentiment assis sur des *tourrettes*, « sans qu'on voye le feu dehors. » (Malad. d'amour, p. 163.)

Tourrier. Geôlier: « Sera tenu le geolier ou « *terrier* de traicter le dit debteur à petits frais, au « pain et eauve, à la charge de crediteur. » (Cout. Gén. II, p. 981.)

Tourrion. Petite tour. (Monet.)

Tourser. Charger; Sigebert ayant été assassiné, ses gens qui assiégeaient Tournay:

Si s'armerent;
Destravé sont; *toursent* soumiers. *(Mousk. p. 29.)*

Tourte. 1° Tortu:

Ensi roi Loeys avint
Et Raous le *tourte* revint
A Paris. *(Ph. Mousk. p. 379.)*

2° Gâteau: « Frais may, espaisse *tourte*, mais « peu de vin dans la coupe. » (Le Lab. Origine des armoiries, p. 224.) — « *Tourte* en poisle. » (Pathel. Test. p. 133.)

Ja sont, qui que s'en aut dueillant
Pelle melle li mail vueillant
Serrez ausi, comme font *tourtes*. *(G. Guiart, f. 224.)*

3° Blé méteil pour pétrir les tourtes de pain bis: « L'esmine de *tourte* sera prisée (mesure de Dijon) « trente sols tournois. » (C. G. I, p. 856.)

Tourteau, el. « A celuy qui a sa paste au four, « on doit donner de son *tourteau*. » (Cotgrave.) — « *Tourteaus* en paele. » (Fabl. de S. Germ. f. 70.) — « Herbes, chouls et porions *Tourteaux* en pot « d'orge et d'escourjons. » (Desch. f. 116.)

Se tu es prins d'un sergent
Comment fais tu? Je trume à plain
Je me rescoux bien d'un villain
Au moustier courre la droicte voye
Et faiz *tourtel* d'autruy levain. *(Desch. f. 269.)*

Tourterie. Pâtisserie: « Ne peut nuls faire « boulengerie ne *tourterie*, s'il n'est en leghende « du corps des boulengers. » (Ord. V, p. 509.)

Tourterin. Doux comme la tourterelle:

O doux baiser colombin
Poupin, sucrin, *tourterin*
Qui sur ces levres decloses
Va pressottant, fleurottant,
Mignottant et succottant
L'œillet, le lis et les roses *(R. Bell. I, f. 143.)*

Tourtiere. Bâton qu'on porte en chassant; outil de tonnelier. (Cotgr.)

Tourtiller. « *Tourtiller* des fesses, » marcher en tortillant le corps. (Cotgr.) — « *Tourtilloit* la « queue. » (Nuits de Strapar. I, p. 101.)

Tourtourain. Qui tient de la tourterelle. (Cotgrave.)

Tourtrer. Pétrir, mettre en tourtes: « *Tourtrer* « pain blanc ne pain bis. » (Desch. f. 528.)

Tourtres. Pièce d'un moulin. (Poët. av. 1300, IV, p. 1359.)

Tourtureux. Qui cause des tortures: « Cest « ennemi.... est malicieux et *tourtureux*, ne legie- « rement on ne puet entendre ses voyes. » (Gast. Phéb. p. 407.)

1. Tousche. [Bois de touche, sont ceux qui sont plantés dans la proximité d'une maison pour l'ornement : « Le lieu de Bordebure si comme il se « poursuit de maisons, de vignes et d'autres choses. « Item, un étang assis jouxte ledit lieu avec la « *tousche* assise devant ledit lieu. » (1404. Aveu de Châteauvieux ; L. C. de D. Gloss. de l'Orléanais.) — « L'arpent de bois en plessis, que les aucuns « appellent *tousche*. » (C. G. II, 227.)

2. Tousche. 1° C'est « un mot tiré des escrimeurs « qui appellent ainsi le coup qu'ils donnent avec « leurs espées rabatues, duquel la marque apparoist « sur l'habit de celúi qui est touché, à cause de la « craye dont on blanchist l'espée. » (Des Accords, Bigarr. IV, p. 2.)

Tous dis, dy. Toujours : « Volons et acordons « que les lettres mesire Vuillaume de Prayans.... « tiegnent en leur vertu à *tous dis*. » (D. C. sous *Totatiter*.) — « L'ardant desir et courageux vouloir « que j'ay eu *tous dy* et aurai tant que Dieu me « fera vivre. » (Monstrelet, I, p. 3.) — « Amant, « amés ; joie arés à *tous dis*. » (Poët. av. 1300, III, p. 1217.)

Touse. 1° Jeune fille ; rapprochez le provençal *toza* ; du latin *tonsa*, qui a la chevelure coupée :

Trovai *touse* gent et saine
S'amour li alai priant. *(Poët. av. 1300, III, p. 1202.)*

Pensis contre une bruiere
Errai toute une feuchiere ;
Desous couroit la riviere
Clere et rade,
Une *touse* blanque et sade
Ses mains et son vis i lave. *(Vat. 1490, f. 111.)*

2° Amante :

Quar onques bacelers sa *touse*
N'ama tant, com il les aimoit. *(Mousk. p. 642.)*

3° Concubine :

Il n'avoit jamais espouse
Plusieurs enfans eust d'une *touse*. *(Desch. f. 489.)*

Touseaus. Jeune homme ; on lit d'Apollon :

Tu engendras en Climène
Phaeton qui tant fu gens *touseaus*. *(Froiss. Poës. p. 182.)*

Par ma foi, ce dist le *touseaus*
Tu es sage et bien avisée ;
Ensi le ferai. *(Id. f. 287.)*

Touser. 1° Tondre :

Tendres sont comme une espousée ;
Tremblans comme brebis *tousée*. *(Al. Chartier, p. 618.)*

« Sanson qui jadis avoit esté un noble homme « très fort, il n'eust pas esté aveugle, la teste « *tousée*, si son amye Dalila n'eut point sceu le « secret de sa pensée. » (Nef des fols, fol. 38.) — « Ho, Dalila qui as *tousé* Sanson. » (Dép. d'amours, p. 256.) — 2° Couper :

L'an de grace nostre seigneur
Mil .ccc. et .lx. et douze
Ou mois d'aoust que le blef *touse*. *(Desch. f. 408.)*

Tousete. Diminutif de *touse*, jeune fille :

Quand je vi la *tousete*
Loing de gent et seulete
A li m'en alai. *(Ch. du ms. Bouh. f. 78.)*

Je la voi *tousette*
Jone, friche, lie et doucete. *(Froiss. Poët. p. 368.)*

Tousiaus. Jeune homme ; on dit d'Atys tué par Polyphème :

Et un *tousiaus*
Aperut qui de vers rosiaus... *(Ovide, dans Borel.)*

Tousjours. 1° Continuellement : « *Tousjours* « sent le mortier les aulx. » (Vig. de Charles VII, p. 184.) — 2° Cependant : « Nous avons trois *tous-* « *jours*. » (Cotgrave.)

Tousir. Déflorer :

Mes bras li tendi
Si la tres vers mi
Et la *tousi*. *(Poët. av. 1300, II, p. 663.)*

Toussaincts, ains. « Quand octobre prend la « fin La *Toussains* est au matin. » (Lett. de Mme de Sévigné, IV, p. 224.) — « Combien de fausses re- « ceptes donnez vous, qui envoyent les pauvres « malades au lendemain de la *Toussaincts*. » (Chol. f. 43.) Jour des morts.

Toussant. Qui tousse. (Cotgrave.)

Toussement. Toux :

J'ay par vous ma chance perdue
Et par vostre beau *toussement*. *(Desch. f. 392.)*

Tousseur. Qui tousse :

Devenus suis maigres, pelez, frilleus...
Tousseur, roingneux, graveleux et gouteus. *(Desch. 442.)*

Tousseux. Même sens :

Pareillement m'advertis si tous ceulx
De ton quartier on esté *tousseux*
Comme deça on va coqueluchant. *(Cretin, p. 212.)*

Toussir. Tousser : « Il ouyt une personne « *toussir* et bien lui fut advis que la toux estoit « d'une personne ancienne, au son. » (Percefor. I, f. 63.) — « Le roy leur (aux Genois forcés à l'obeis- « sance) avoit laissé dedans leur ville si forte main « armée qu'ils n'eussent osé *toussir*. » (J. d'Auton, p. 247.) — « Pantagruel commença semer le sel « qu'il avoit en sa barcque, et parce qu'ils dor- « moient la gueule bée et ouverte, il leur en rem- « plit tout le gousier, tant que ces paovres haires « *toussissoient* comme regnards. » (Rabel. II, 235.) — « Mainte gent *toussiront* et seront chacieus. » (Ms. 7218, f. 207.)

Toust. Pour *tost*, tôt : « *Toust* que, » aussitôt que. (Faifeu, p. 24.)

Toustade. Alezan brûlé. (Oudin.)

Tous tans. Pour tout temps, toujours : « Qui- « conques se marie, Ele fait de son ami, son anemi « *tous tans*. » (Chans. du ms. Bouhier, f. 301.)

Toustel. Pour *tourtel*, gâteau :

Une truie qui bée et soufle
Saisi le *toustel* en se gueule ;
Mais li vieille de se keneule
Le vait caçant de rue en rue. *(P. av. 1300, IV, 1310.)*

Toustes. Impôts :

Le roy plus povre et de la vient
Que taillier le reaume convient ;
De la viennent *toustes et tailles*. *(Ms. 6812, f. 53.)*

Tout.

Vos proesces, vos bonnes mains
Ont .II. fois vaincus les Romains,

Et sachiez que mon cuer devine
Et *toute riens* le me destine
Que encore lui les vainquerois
Si les avez vaincuz trois fois. *(Brut, f. 94.)*

« *Toutes* aient esté nos ordonnances » (Ordon. I, p. 537), c'est-à-dire quelles qu'aient été. — « Né à « *tout* le poil, » fanfaron. (Cotgr.) — « Quant le guet « apperceut nos gens, il sonna *à tout*, et les Anglois « saillirent à l'escarmouche » (Hist. d'Arthur III, connét. p. 776), c'est-à-dire à toute volée. — « *Tout* « dormi, » assez dormi. (Poës. de Froiss. p. 185.)— « *Tout* fin mere nu. » (Cotgr.) — « *Tout* à traict » (Cotgr.), tout de suite. — « Et fust *tout* besoing à « eux de se retirer. » (Cotgr.) — Un Anglois joûtant contre Du Guesclin à qui il avoit porté un coup sur le bacinet, sans avoir pu l'ébranler, « revint *au* « *tout* françois et rapporta son glaive, mais si do- « lent fu au cuer qu'il ne sonna mot. » (Hist. de Du Guesclin, par Ménard, p. 42.) — « Qu'on lui « coupe la langue *tout outre*, si que des lors en « avant, il ne puisse dire mal de Dieu ne d'autre. » (Ord. II, p. 283.) — « Sis gants se tenoient en l'air « *tout* par eulx. » (Le chev. de la Tour, instruc. à ses filles, fol. 50.) — Olivier de Clisson ayant reçu des lettres amicales du duc de Bretagne qui voulait faire la paix avec lui « si pensa sus moult longue- « ment et dit qu'il auroit avis du rescrire, et fit le « valet qui les avoit apportées mener et mettre en « une chambre *tout par luy*. » (Froiss. IV, p. 215.) — « La damoyselle luy osta l'escu de son col et luy « deslaça son heaulme et il osta *tout par luy* le « demourant de ses autres armeures. » (Lancel. II, fol. 5.) — « A tant s'en partirent l'ung de l'autre et « s'entre recommandant à Dieu, si prent Lancelot « son chemin *tout par soy*. » (Lancel. II, fol. 5.) — « Mais c'est *tout rien* qui bien y voit » (Desch. 452), c'est-à-dire rien. — « *Tout* si malade qu'il estoit » (Percef. I, f. 48), c'est-à-dire tout malade qu'il était. — « Deux conjoints par mariage achetent rente à « vie..., et le dernier vivant *tout tenant* » (Bouteil. Som. rur. v. 432), c'est-à-dire ayant tout. — « Ma « saisine ou possession que *tout un* on appelle » (Bouteil. Som. rur. p. 334), c'est-à-dire une même chose. — « *Tout* un quant et vous » (Le Jouvenc. f. 45), en même temps que vous.

Un homme ausi, s'on li rouvast
Le plus pesant que l'en trouvast,
Prest de tous atours et de hyaume,
S'il fust en estant sur sa paume,
Touz cops ne s'en asseist
Jusqu'à son chief à mont meist. *(G. Guiart, f. 143.)*

Plain sont de convoitise avocat et notaire ;
Tout avant veulent estre paiez de leur salaire.
Ms. 7615, II, f. 141.

« La ray descendra *toute* par elle. » (Mod. f. 83.)

Je l'en donroie *tout le plus*,
De cent livres de parisis. *(Ms. 7218, f. 150.)*

« *Tout por tout*. » (Ms. 7218, f. 76.)

De *tout* ce qu'elx me dient, tout aussi bien le croy,
Com cellui qui cent fois m'auroit menti sa foy.
Ms. 7615, I, f. 101.

« *Tout* quoy l'amy, » cri de chasse, lorsque le chien poursuit le cerf. (Salnov. Vénerie, p. 66.) — « *Tout* si comme, » tout ainsi que. (Ms. 7218, f. 176.) — « Couleur *toute* une, » de même nuance. (Mod. f. 59.) — « Je prie humblement à tous et chacun « *pour le tout* qu'ils se facent achapter jusques au « mourir. » (Percefor. IV, fol. 80.) — « Une science « requiert *tout* son homme. » (Cotgr.) — « Qui *tout* « convoite, *tout* perd. » (Cotgr.) — « Qui de *tout* se « tait, de *tout* à paix. » (Id.) — « Il est *tout* presché « qui n'a cure de bien faire. » (Id.) — « *Tout* et « toutes. » (Beaum. p. 2.) — « *Tout* resident. » (Ord. I, p. 743.) — « *Tout* avant œuvre. » (Ord. I, p. 761.) — « Qui voudroient bien juger de quelqu'un, il le « faudroit voir à son *tous les jours*. » (Sagesse de Charron, p. 208.) — « Avoir *toute* paor, » avoir tout à craindre. (Ms. 7989², fol. 74.) — « *Toute* « *bonne*, » herbe. (Cotgr.) — « L'herbe que le vul- « gaire appelle corne de cerf ou *toute dent de* « *chien*, est souveraine pour la rage. » (Fouill. Vén. f. 80.) — « *Toutes fois*, fut le pré tondu. » (Cotgr.)

Ton grand œil qui tout regarde
D'en haut ses fleches nous darde
Dont tu vas l'ame inspirant
Au sein de la *toute mere*,
Toy nommé du bon Homere,
Apollon le loing tirant. *(J. du Bellay, f. 203.)*

« *Toutes* eures, » toutefois. (Pyr. et Thisbé, 100.)

De borgois et de chevaliers
Estoit *toutes heures* requise,
Meis ne voloit, en nulle guise,
De nul la proiere escouter. *(Ms. 7615, II, f. 184.)*

« A *toutes tables*, leur espoir sera en l'arriere. » (Rabelais, I, p. 140.) — « *Toutes* voies m'a amour « assailli. » (Chans. du ms. Bouh. f. 338.) — « En « asseurement d'heritages, le consentement de « quatre parents n'est necessaire ; mais en rachapt « de rente fait contre une femme, il est requis... il « faut asseurer le *tout us* du constituant. » (Nouv. Cout. Gén. II, p. 400.) — « S'en retournerent en la « ville sans perdre un *tout* seul homme. » (Al. Chartier, Hist. de Charles VI et VII, p. 95.) — « *Tout* « en *tout*. » (La Thaumass. Cout. d'Orl. p. 465.)

Par les rues rotissant vont
Les grasses oes et tornant
Tout par eles et *tout adès*
Les suit la blanche ailliée après. *(Ms. 7615, II, f. 147.)*

B. Hée, monsieur de Mallepaye,
Qui peult trouver soubz quel amant
Deux ou troys mille escus · quelle proye !
M. Nous ferions bruit. — B. *Tout* à l'esement.
Dial. de Mallepaye, p. 51.

Quoique :

Dame, se pour voir cuidoie
Vivre cent mil ans,
Tout ne fussiez vous vivans
Aillieurs penser ne vouroie. *(Poët. av. 1300, IV, 1400.)*

« Le chasteau ne se voulut de premiere venue « rendre, ains attendit à mettre le siege et asseoir « l'artillerie, et voyans que c'estoit *à tout*, parle- « menterent et se rendirent » (J. d'Auton, p. 179), c'est-à-dire sérieusement. — « Elle ne se laissera « pas d'estre levée et cuillie *du tout* » (Ordon. III, p. 686), c'est-à-dire entièrement. — « *Tout* luy estoit « de guerre, » il avoit une extrême passion de la guerre. (Brant. Cap. fr. IV, p. 147.)

Toute. Enlèvement, vol : « Mal chose seroit se « l'en me toloit mon cheval ou voloit tolir, et je « avois pooir dou rescourre, se je ne le pourois « rescourre sans estre justicié ; mes se le force n'est « pas moie, si que il m'est tolus, et en est *tollieres* « en sesine, je ne li dois pas aler retolir, mes « arester le puis fere par justiche et moi plaindre « de la *toute.* » (Beaum. p. 170.)

Toutfeu. Nom d'un vallon près d'Etampes, infesté par les voleurs. (Cotgr.)

Tout saincts. « Ce fut fet l'an de l'incarnacion « N. S., M. CC. LXVII., le jour saint Simon et saint « Jude, le *tout saincts.* » (Généal. de Béthune, 162, an. 1267.)

Toutou. Parole d'enfant qui se cache. (Oud.)

Toux. « Ez registres du parlement, on trouve « que le 26e jour d'avril, l'an 1403 y eut une ma- « ladie de teste et de *toux* qui courut universelle- « ment si grande, que ce jour la le greffier ne peut « rien enregistrer et fust on contraint d'abandonner « le plaidoyé. » (Pasq. Rech. p. 375.) — « *Toux* de « regnard qui mene jusqu'au terrier, » au tombeau. (Cotgrave.)

Mort vint par homme et par eulx touz,
Trespasse mort avec sa *toux.* *(Desch. f. 369.)*

« Avoir mal *toux*, » lire peut-être *coux* (cocu) :

.VI. ou .VIII. jours s'en va au virely
Dancer sans moy ma femme, en parement;
Si jaloux sois, venir puet autrement?
Car li cuens pourra pour moi chanter :
Par tels emprunts ne me puis exempter
Que sur la fin n'aie trop mal *toux* ;
C'est donc le mieux que de la refuser. *(Desch. f. 233.)*

Touyn. « Badins, *touyns*, aussi mondains que « veaulx. » (Collerye, p. 131.)

Touzelle. Sorte de froment dont l'épi n'a pas de barbe : « *Touzelle* ou missole, » dans la partie occidentale de la France. (D. C. sous *Touzella.*)

Tower, re. Mot anglais; tour : « Garder un « *tower* del castle tour seigneur, ou un huis, ou un « autre lieu del castle. » (Ten. de Littlet. fol. 24.) — « Avant la venu des justices à la *towre.* » (Carta Magna. f. 45.)

Toxique. Poison :

An la coupe au damoisel
N'a or, ne argent, ne neel
Quar il ert tote de safir ;
Toxique i perdroit son aïr. *(Parton. f. 127.)*

Toy. « Ce mot a été introduit par les poètes pour « parler aux dieux et aux princes ; Marot ne l'em- « ploya point et François Ier ne l'eût point souffert ; « Joachim du Bellay n'en a usé qu'avec ses amis « les plus familiers. » (S. Julien, Meslang. Hist. 161.)

1. Toye. [Taie : « Une *toye* de li treilliciée. » JJ. 105, p. 367.)]

Chambre tendue i a de poins,
De fin or, d'argent et de soye,
Cordes, courtines, belle *toye*,
Du cendal et de blanc cholon. *(Desch. f. 530.)*

2. Toye. Tienne : « Au lieu de mienne et tienne « (les anciens) disoient *moye* et *toye.* » (Pasquier, Rech. VIII, p. 727.)

3. Toye. Plaque de plomb. (Cotgr.)

Toz. Tous : « Senz *toz* sentemenz de dolor. » (Serm. de S. Bern. p. 277.)

Or faites donc apareillier
Un gent tombel en la cité ;
Gardez qu'il soit *toz* à *toz* atornez,
Quand li damoiseaus est venu. *(Fl. et Blanchefl. f. 198.)*

Tozsainz. Toussaint :

Ce fu droit à une *Tozsainz*
Chascuns i vint. *(Ms. 7218, f. 57.)*

Trabant. Soldat suisse ou allemand : « Cinq « capitaines qui m'accompagnoient qui avoient « chascun deux *trabants* à leur suite. » (Bassomp. t. II, p. 28.)

Trabée. Robe de pourpre brodée, sous le manteau de cérémonie. (Cotgr.)

Trabustement. Ce qui tarabuste, ennui ; au moment des troubles suscités par le comte de Soissons en 1620, madame de Puisieux écrivait : « Mes- « sieurs, je vous puis assurer que le roy reçoit tres « grande consolation de vostre question parmi nos « confusions et *trabustements.* » (Mém. de Villeroy, VI, p. 155.)

Trabut. Portée de *trabuco*, gros mousquet en espagnol (?) : « Nous en sommes hui plus près de « deux *trabuts* et demie toise que n'estions avant « hier. » (Rabel. III, p. 146.)

Trac. 1° Allure du cheval : « Ayant esté posé en « garde à ce gay, un soir, ...vous entendistes « comme chose fort eloignée une espece de cliquetis « d'armes et raisonnement de *trac* de chevaux. » (Mém. de Sully, I, p. 247.) — 2° Trace, piste : « Les « loups ont le naturel et astuce durant les neiges, « s'ils sont deux ou trois, de mettre tous leurs pas « dedans le *trac* et pas du premier, tellement qu'il « semble qu'il n'y en ait qu'un. » (Fouill. Véneric, f. 114.) — « Pour peine et diligence qu'ils y mirent, « n'en purent, pour lors, avoir autres nouvelles, « ne mesme trouver leur *trac*, à cause de la nuyt « qui les surprint. » (Florès de Grèce, fol. 111.) — 3° Trait : « Autres gens necessaires au *trac* d'artil- « lerie. » (Rab. I, p. 290.) — « Dedale (inventa) le « mast et les antennes ou vergues du *trac* ou de « l'appareil. » (Du Verd. p. 120.) — « Tout à *trac.* » (Brant. dam. gal. I, p. 177.) — « Si m'y rendirent « tout d'un *trac.* » (Vig. de Charles VII, II, p. 180.)

Tracassement. Action de tracasser : « Avoir « longuement resvé et ravassé..... je me trouve..... « bien perplexe pour pouvoir juger et discerner si « le beau est le motif d'amour, ou l'amour cause « de ce qui nous semble beau ; et après plusieurs « *tracassements* en mon esprit. » (Pasq. Monophile, p. 146.)

Tracasser. Aller çà et là : « Mourant, il se fit « porter et *tracasser* où le besoin l'appelloit. » (Mont. II, p. 634.) — [« Il estoit bien aisé à Luculus « de faire ses despenses en une bonne ville, mais « aux champs *tracassans*... c'est une chose incroya-

« ble à qui ne l'a veu. » (Brantôme, Œuvres complètes, p. p. L. Lalanne, III, p. 122.)]

Trace. 1° Piste : « On cognoist (grant sangler) « par les *traces* et par le lit et par le sueil. » (Gast. Phéb. ms. p. 161.) — 2° Suite : « De morz i a grant « *trace.* » (G. Guiart, f. 99.)

Tracement. Perquisition, recherche. (Monet.)

Tracer, ier. 1° Marcher : « Voua que jamais ne « finiront de *tracer* qu'il ne l'eust trouvé. » (D. C. sous *Tracea.*) — 2° Courir : « Je pense que le meur- « drier ait en ceste forest quelque forte place, pour « quoy je conseille que nous montions à cheval et « ne cessions de *tracer.* » (Percef. IV, f. 28.)

Par le païs queurent et *tracent*,
Maisons ardent. *(G. Guiart, f. 40.)*

3° Poursuivre :

Ne sai où vuel aler *tracier*
Quant ne sai voie ne sentier. *(Narcisse, f. 118.)*

Et avec gens le temps passerai
Affin qu'ennui ne me quiere ne *trace.* *(Colleryc, p. 28.)*

Molt seroit malvais au civé
Li conins que li fuiron chace ;
Molt est fous qui tel conin *trace*
Mieus li venroit trover deux lievres. *(Fabl. S. G. f. 266.)*

« Renart... chaçoit par le boscage, Tant qu'en « *tracant* dessus un arbre Voit un grant corbeau « qui tenoit un fromage. » (Desch. f. 49.)

Li rois si sagement i *trace*
Que nés et galies pourchace. *(Guiart, f. 210.)*

Tracette. Petite trace. (Colgrave.)

Traceur. Qui trace un dessin. (Monet.)

Traceure. Rature. (Mont. I, p. 401.)

Trache. 1° Trace : « Les *traches* du leu sont « plus larges et plus rondes que ne sont celles des « chiens. » (Mod. f. 52.) — 2° Exemple :

Or le prions, par sa douchour,
Qu'il nous doinst faire tel labour
Et si sivir, ichi se *trache*
Ke la le voions face à fache
Où il regne en se majesté. *(Vie des SS. Sorb. LX, 59.)*

Trachie. Trachée artère. (Cotgr.)

Tracquet. [Poignard : « Donna (La Rochepot) « le premier d'un coup de *tracquet* dans le corps « d'un bourgmaistre de la ville (Anvers) et le tua « roide mort. » M. L. Lalanne, qui cite ce mot dans son lexique des œuvres de Brantôme, dit n'avoir trouvé ce mot que dans le *Dictionnaire provençal* d'Honorat, art. *Traquet.*]

Tractable. Traitable. (Crétin, p. 78.)

Tractation. Traduction. (Quintilien censeur, p. 188.)

1. Traction. Du verbe *traiter :*

Je crois bien que pour ce *traction*
Mais je lo bien que nous nous pourveon
Pour assaillir. *(Desch. f. 109.)*

2. Traction. Extraction. (Oudin.)

Tradable. Traître :

Flamaunc, helas tu es deshonourable,
Ruineuse est ta terre, ta richesse,
Plus que plaine de dolour, decourable,
Premeraine, non pareille, *tradable.* *(Desch. f. 5.)*

Tractis. Souple : « Drap *tractis.* » (Pathelin, p. 13.)

Tradiment. Trahison :

Ils ont de leurs mains brigantes
Volé les temples sacrés....
Fait *tradimens* incroyables ;
Meurdres.... *(R. Belleau, II, p. 56.)*

Tradita. Communication ; mot tout latin : « Defendons aux greffiers... qu'ils ne baillent aucune « information sans transmettre au dos des dittes « informations le *tradita.* » (Ord. de l'échiquier, à la suite de l'Anc. Cout. de Norm. f. 44.)

Traditeur. Traître : « Que diray je d'aucuns « vrayement mieux dignes d'estre appellez *traditeurs* que traducteurs, veu qu'ils trahissent ceux « qu'ils entreprennent exposer. » (J. Du Bellay, 9.) Comparez *Tradduttore, Traditore.*

Tradition. 1° Traduction. (Des Acc. Bigarr. IV, p. 11.) — 2° Trahison :

. . . . Ces querelles.....
Si contenoient deshonor
Et *tradition* du seignor. *(Ms. 6812, f. 78.)*

Traditive. Enseignement qui se fait par tradition :

Nos sciences vous sont duisantes
Et nos *traditives* plaisantes
Et nos enseignemens bien mistes. *(Coquill. p. 2.)*

Traducte. Fiancée : « Les pleurs de sa seur « ne luy sembloient pas pleurs de vierge, attendu « qu'elle n'estoit *traducte*, n'espousée par son « fiancé et futur mary. » (Hist. de la Toison d'Or, II, f. 115.)

Traducteur. (Quintil. Cens. f. 156.)

Traduction. Réception : « La venue et *traduction* de nostre bonne seur la princesse de Castille « vostre niepce, en nostre ville de Calais. » (Lett. de Louis XII, IV, f. 319.)

Trael. Par tiers. (Règl. de S. Benoît, ch. 18.)

Traffic. Relation : « On lui fait recit de ce qui « en estoit desja arrivé et du *traffic* qu'on avoit « fait pour surprendre la place. » (Merlin Coccaïe, II, f. 397.)

Traffiquer. Avoir commerce, relation avec : « La Renauldie, homme d'esprit..... a couru par « tout le royaume et *traffiqué* le cœur de plu- « sieurs. » (Lett. de Pasq. I, f. 179.)

Trafic. « Faire le petit *trafic,* » le métier de p... (Oudin.)

Trafiquant. « Soyez encore un coup les bien « venus, gens d'honneur, *trafiquans* sans mar- « chandise et dont la conscience est profitablement « bonne. » (Moyen de parvenir, f. 103.)

Trafique. Commerce, mot féminin : « Choses « desquelles la *trafique* est la plus necessaire pour « la conservation de la vie humaine. » (Apol. pour Hérodote, f. 213.)

Tant de *trafiques*
Et sophistiques

Scavez ferir
Que sans guarir
Faudra perir
Si vos raisons sont autentiques.
Blason des Faulces amours, p. 231.

Trafiquerie. Action de trafiquer. (Cotgr.)

Trafiqueur. Commerçant. (Cotgrave.)

Tragal. Filet. (Du Cange, sous *Tragum.)*

Tragede. Troyen :

Par orguel finirent Gregois,
Par trop grand estat li *Tragede*
Par pechié de char Sodomois. *(Desch. f. 244.)*

Tragedien. 1° Acteur tragique : « Les chan- « tres, menestriers, *tragediens* et commediens. tous « par ordre, y exercerent leur mestier. » (J. d'Aut. p. 170.) — 2° Auteur tragique. (Desch. f. 44.)

Tragedieux. Tragique : « La sentence du « *tragedieux* Seneque. » (Chronique à la suite de Monstrelet.)

Traghel. Mot flamand : « Les *traghels* ou che- « mins d'Audenarde à Gand doit avoir la largeur « de cinq pieds. » (N. C. G. I, p. 1084.)

Tragicomedie. Parlant de la matrone d'Ephèse : « Ce fut une estrange *tragicomedie*, pleine « de grande inhumanité d'offencer si cruellement « son mary. » (Brant. Dam. gal. II, f. 177.) — « Je « vous avois, par mes precedentes, recité une « metamorphose : par ceste cy, vous pouvez re- « cueillir les vrays effets d'une *tragicomedie.* » (Lett. de Pasq. I, f. 171.)

Tragloutir. Engloutir, avaler : « Que le morsel « ne soit pas si grant que le leu ne le puisse bien « *tragloutir.* » (Modus, f. 98.)

Tragonnée. « Avant que (la biche) ait son « faon, elle se purge avec une herbe nommée « *tragonnée.* » (Fouill. Vén. f. 16.)

Tragnetter. Traverser. (Cotgrave.)

Trahine. Charrette :

Il monte en un cheval et vers l'ost s'achemine ;
A toz les suens a fait la guenche outre marine,
Por Gautier son ami giter de lor *trahine :*
Moult se plaint de son piz qui de sanc li ravine.
Partonopex, f. 173.

Trahiner. Traîner : « S'il puet avoir des testes « de cerf, il la doit faire *trahiner*, et celluy qui la « *trahynnera* doit aler une fois arriere. » (Gaston Phébus, f. 211.) — « Li bedel *trahinent* le char. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1655.)

Trahir.

O beaux ennemis de mon cœur,
Yeux, les boute feux de nos ames,
Que vous estes pleins de rigueur ;
Vous n'aimez que meurtres et flames ;
Vos traits de ma mort glorieux
Blessoyent bien de plus douce sorte
Quand l'espoir, riant à mes yeux,
De mon cœur vous *trahit* la porte. *(Desp. f. 273.)*

« Faites tant que vous averiez (rendre avéré) le « cas de ceux qui vous ont voulu *trahir* jusqu'à la « racine et que les punissiez. » (L'Hermite de Soliers, cabinet de Louis XI, à la suite de Commines, IV, p. 233.) — « Le Jouvencel dit au guet que la « ville estoit *trahie.* » (Le Jouv. p. 45.) — « Tart « crieront : *trahi, trahi.* « (Ms. 7218, f. 326.) — Des chevaliers Anglois voulant surprendre Mortagne en 1337 « la guette du chastel ouït le bruit « et les appereeut de sa garde ; et adoncques com- « mença à corner de sa bucine et crier *trahy,* « *trahy :* lors s'esveillerent toutes gens et les sou- « doiers du chastel. » (Froissart, liv. I, p. 45.) — « *Trahi, trahi*, nostre host est *tray.* » (Du Guescl. Mén. f. 418.) — Ce participe répété correspondait à notre cri : Aux armes !

Trahitier. Traître : « Ha, mauves homme *tra-* « *hitier.* » (Ms. 7218, f. 206.)

Trahitous. Traître : « La *trahitouse* et la per- « verse. » (Froissart, p. 153.)

Trahistre. [Traître : « Perrin de S. Eloy.... a « amendé ce que après que Jehan Quisarme le ot « appellé sanglant, *trahistre* Bourgoignon, il a feru « ledit Quisarme. » (1412. Prévôté ; L. C. de D. Gloss. de l'Orléanais.)]

Trahitre, ittre. Même sens : « Li plus *trahi-* « *tre* marchant sont en Hongrie. » (Poët. avant 1300, IV, p. 1652.) — « Mauvais *trahittre*, qui a « autrefois fait quelque trahison. » (Le Jouvencel, p. 508.)

Traï. Trahi, cri d'alarme : « *Traï traï* sont « escrié. » (Mouskes, p. 547.)

Traiant. Mamelle :

Vit les *traianz* à la meschine
Qui gisoient soz la poitrine. *(Flore et Blanch. f. 203.)*
N'avoit plus chars en ses *traians*
Ne mais com il a en uns gans.
Vie des SS. Sorb. LXI, col. 15.

Traiclou. Tire clou ; tenailles de cordonnier. (Cotgrave.)

Traict. 1° Dard, flèche, canon : « Et n'aura *traict* « en la dite bataille, fors que chascun s'aydera du « corps que Dieu lui a presté. » (Monstrel. I, f. 8.) — « Cruellement l'assaillirent de *traict* à main, « d'arcs et d'arbalestres. » (Hist. de la Toison d'or, t. I, f. 126.) — 2° Train d'artillerie : « Combien que « le *traict* de leur artillerie fust moult grant et dru « et en tres merveilleuse quantité, touttes foys, par « la grace de Nostre Seigneur, de Nostre Dame et « de Mr St George il n'y eut de nos gens que trois « morts et six blessez. » (Lettre de Charles, duc de Bourgogne, au sieur Du Fay, p. 364.) — 3° Artillerie : « Ils avoient tous leurs archiers et tout leur « *traict* meslé parmy eulx. » (Le Jouv. fol. 64.) — — « Le maistre des arbalaistriers conduisoit le « *trait* sur la main dextre, ainsi qu'il avoit fait au « venir. » (Id.) — « Et soit entendu qu'avec tels « bastons d'armes esmolues sont compris *traict* de « pouldre, arc, arbalestre, dard à main. » (Cout. Gén. I, p. 930.) — 4° Trajet : « Et pour ce que le « *traict* estoit long, prindrent conseil d'aler repais- « tre à my chemin. » (Le Jouv. 32.) — 5° Distance : « Du dire au faict il y a grand *traict.* » (Cotgr.) — 6° Trace : « Ils trasserent d'ung costé et d'autre tant « qu'ilz trouverent le *traict* des chevaux où les

« deux chevaliers s'estoient combatus. » (Percefor. III, f. 108.) — 7° Visage : « Ce beau *traict*, » dans Cl. Marot, p. 266. — 8° Entrait, tirant en charpente :

Car par une haulte fenestre
En la salle du chevalier
Haut sur les *traicts* s'aloit percher. *(G. de la Bigne, 81.)*

9° Echafaud : « On avoit fait en la cour du palais « un haut et grand *traict* sur hautes estages et la « fut le disner fait et ordonné. » (Froiss. II, 102.) — 10° Esquisse : « Quand j'eu le *traict* de cette « histoire et fu issu de l'hostel. » (Froiss. IV, p. 1.) — 11° « A *traict*, » de suite : « Parlez à *traict* et « sans colère. » (Rabel. II, p. 118.)

Traictaresse. Négociatrice : « La dame de « Giac... qui avoit esté *traictaresse* d'icelle assem- « blée. » (Monstrel. I, p. 277.)

Traicte. 1° Relais, traite : « Henri IV prit cent « chevaux et en deux *traictes* dont la premiere fust « Bacqueville, il arriva à Dieppe. » (Mém. d'Angoulème, p. 49.) — 2° « Coutume, peage ou *traicte*. » (Ord. II, p. 340.) — Impôt de deux deniers tournois que le roi prend sur chaque charroi de marchandise qui se transporte hors de la terre de Mehun en Berri. (Laur.) — « *Traicte* foraine, » imposition foraine ou ayde que le roi lève sur toute espèce de marchandises et denrées qui entrent dans le royaume ou qui en sortent. (Laur.)

1. Traicteur. Avocat : « Les diz doien et cha- « pitre (de Chartres) ne sont tenus de plaidier au « parlement, fors comme par devant *traicteurs* de « leurs causes. » (Lett. de Charles V, an. 1367, dans D. C. sous *Tractator* 5.)

2. Traicteur. Traître :

Il en y a de *traicteurs*...
Que souvent monstrent courtoisie
A leur maistre par tricherie. *(G. de la Bigne, f. 87.)*

« *Traicteurs* à leur maistre. » (Id. f. 91.)

Traictier. « *Traictier* en cause, » assigner en justice, aux Ord. V, p. 206.

Traictiz. Souple :

Ton corps faitiz
Long et *traictiz*. *(Al. Chartier, p. 775.)*

Traictoire. Trajectoire de tonnelier. (Cotgr.)

Traie. Oiseau : « Comme la *traie* il se viendra « prendre à la glus. » (Merl. Cocc. I, p. 255.)

Trajectaire. Bateleur. (Cotgr.)

Trajecter. Emmener : « *Trajectant* en Affrique « celle là qui l'avoit appellé à secours. » (Favin, Th. d'honn. I, p. 199.)

Traieres, eur. Tireur d'arc. (Beaum. p. 347.) Cas sujet et cas régime.

Traierie. Action de tirer : « A l'assemblée y ot « grant *traierie*, et quant le trait fu failly, ils com- « batirent main à main. » (Hist. de Du Guesel. Mén. p. 357.)

Trajetter. Traverser : « La reyne de Sicile « Constance... *trajettant* de Barlette à Salerne, « tomba entre les mains de quelques corsaires. » (Brant. Dam. ill. p. 285.)

Traige. Fourré : « Se retirant aux *traiges* les « plus espois de leurs bois. » (Favin, Th. d'honn. t. I, p. 152.)

Traigne. Traîneau. (Cotgr.)

Traigner. « *Traigner* le patin, » traîner, aller doucement, dans Coquillart, p. 154.

Traille. 1° Treille : « Sur les *trailles* de mon « jardin. » (Desch. f. 422.)

Dortor et refretor
Avoient ; belle yglise,
Vergeres, praiaux et *trailles*. *(Ms. 7615, I, f. 68.)*
Sire, vous dormez de l'oraille ;
L'en vous met des pessiaus en *traille*. *(Ms. 6812, f. 70.)*

2° On appelle *traille*, à Lyon, des poteaux qui soutiennent un câble traversant le Rhône ; ce câble sert à faire passer le fleuve dans un bac. — 3° Grille : « Celuy qui a tel cours d'eau par le font d'un autre, « mettra une *traille* de fer entre son fond et le fond « de son voisin. » (N. C. G, I, p. 1271.) — « Lors « s'en yssit, puis referme la *traille*, et cil s'assist « qui de joye fretaille. » (Percef. V, f. 111.)

Traillis. Grillage : « Si regarda parmy les *trail-* « *lis* et veit... ung autel. » (Lanc. III, f. 76.)

Traim « *Trames*, *traim*, dont ont dit : il va « grand train ; c'est à dire legierement ; et il va à « grand *traim* pour il ha grande suitte après soy, « il ha grande famille ; combien que *traim* pourroit « venir de tranare, trainer, comme si on trainoit « après soy une compagnie de serviteurs. » (R. Est. Gr. fr. p. 104.)

Traimail. « *Traimail*, c'est une rets à pescher. » (D. C. sous *Tramallum*.)

Train. 1° Traîne :

Tu passas devant son lit,
Si soulevas ton *train*
Et ton peliçon ermin,
La cemise de blanc lin,
Tant que ta jambete vit,
Si fu gari le pelerin. *(Ms. 7989², f. 71.)*

2° Traînée : « Que le paveillon soit couvert de « branches de genés... et mettez du blé assez large- « ment dedens le paveillon bien avant, et soit fait « un pou de *train* du blé par dehors, en venant « droit au goulet, et les perdrit sievront le *train* de « blé et se bouteront dedens le paveillon. » (Mod. f. 178.) — 3° Air de danse : « Je vous prie, sonnez- « moy le *train*. » (Coquillart, p. 158.) — 4° Suite, bagages, convoi : « Attendre son *train* qui venoit « après luy. » (Du Bellay, l. VIII, f. 247.) — « Pour « ce que les gens dudit duc chevauchoient en *train*, « furent envoyez plusieurs herauIx et poursuivans « pour le faire haster. » (Monstrel. I, p. 310.) — « Ils avoient chevauché si fort que les trois qarts « de leurs gens estoient demeurez en *train* derriere « eux. » (Monstrel. I, p. 288.) — « Lors de la bataille « des Portugais contre les Castillans à Juberotz... « Jehan Ferraud Porteler..... amena..... quarante « lances, dont on en eut grand joye de sa venue, « car il fut mis au *train* du roy. » (Froiss. liv. III, p. 104.)

Assez loing et se monstroient gros boucaiges
Si plains de cerfs et de sangliers sauvaiges
Que veoir de là je pensoys pour certayn
Que arbres et cerfs cheminassent ung *train*.
Rép. ms. des Oracles d'Apollon, p. 3.

5° Durée : « Afin que le jeu print plus long *train*. » (Nuit de Straparole, II, p. 94.) — 6° « Abaisser le « *train*, » diminuer la dépense, tailler les morceaux plus menus. (Apolog. d'Hérod. p. 304.) — 7° Allures : « Le cheval sur quoy le roy estoit monté .. ne dai- « gnoit aller ne trot, ne pas, ne amblure, par la « roideur de lui ; ainçois alloit bondissant, pour- « saillant la campagne ; ...adonc, dist le roy Passa- « vant, que a ce cheval, qui ne se daigne mettre « en aucun *train*. » (Percef. II, f. 46.) — « Le *train* « du sanglier se voit tout au long de cet halier. » (Monet.) — 8° Avant-train : « Le *train* de devant « d'un coche. » (Monet.) — 9° « *Train*, action de « jeter quelqu'un par terre, de le traîner après « l'avoir renversé. » (Anc. Cout. de Norm. f. 166.) — 10° « *Train* de justice, » usage, au N. C. G. II, 130. « *Train* de pratique, » style, usage de la cour. (Monet.) — 11° Commerce, gérance : « *Train* de « ferme, de marchandise. » (N. C. G. I, p. 296.) — « Il fait *train* des fermes du domaine. » (Monet.) — « *Train* de soye. » (Monet.) — « Faire *train* sur la « mer. » (Apol. d'Hérod. p. 36.) — 12° « Femme de « mauvais *train*, » de mauvaise vie. (Monet.) — 13° Traces : « Les dits hommes d'armes... virent les « pistes des chevaux... et le *train* de la retraite, « tant d'eux que des gens de pied. » (Mém. de Du Bellay, l. VII, f. 229.) — 14° En train de : « Le sei- « gneur de Montmorency qui estoit à Venise, estoit « sur le *train* de recommencer la ligue avec les « Vénitiens. » (Id. liv. II, f. 42.) — « Quand on fait « adjourner la femme mariée pour debte, ...l'on « fait du mesme *train* adjourner son mary. » (Cout. Gén. II, p. 947.)

Trainacer. Augmentatif de *traîner*. (Coquill. page 4.)

Trainage. Droit sur le vin, dit encore vientrage. (Laurière.)

Trainard. Qui traîne. (Cotgrave.)

Trainasser. Augmentatif de *traîner*. (Mont. Ess. II, f. 176.)

Traine. 1° Traîneau. (Cotgr.) — 2° Gage :

Dient tuit, j'ai mespris
Et de l'anel qui fut mis en *traine* ;
.I. mais à bon droit i fu mis,
Que par l'anel fu faite la saisine
Par que je sui entrepris. *(Poët. av. 1300, I, f. 436.)*

3° Traînée qu'on faisait aux oiseaux de proie pour les dresser : « Tu lui feras une *traine* d'une gerbe « d'avaine ou de veche et les pendras jusqu'à un « lieu couvert et secré, et où tu mettras la jerbe. » (Mod. f. 96.) — 4° Semelle traînante, pièce de bois portant sur un plancher et recevant les jambes de force : « En mur commun et moytoien, il est loi- « sible à un chascun des seigneurs dudit mur, « percer iceluy mur tout outre, et y mettre et « asseoir ses *traines*, courges, manteaux de che- « minées et autres merriens, en rebouchant les « trous et pertuis. » (C. G. II, f. 264.)

Traineau. 1° Filet de pêche :

Et les grandes richesses peschent
Aux grands sesnes et aux *traineaux*. *(Rose.)*

2° « *Traineau* à plommée, » épervier, filet garni de plomb.

Traine boyau. « Les dits Bourguignons, « Anglois, Picards et aultres, voyant qu'ils avoyent « longuement esté à l'encre sans avoir rien fait, « et mangé tous leurs vivres, retirerent leurs dittes « ancres et s'en retournerent à leur duc sur *traine* « *boyau* et sans avoir rien fait. » (Chr. scand. de Louis XI, p. 162.)

Trainée. 1° Gens qu'on traîne à sa suite :

Or ça, quand vous estiez levé,
Que faisiez vous toute journée ?
Aviez vous nul amy privé,
Qui sceust rien de vostre *trainée* ;
Ou failliez point la matinée
Passer devant la dame ung tour
Pour avoir un regard d'emblée
Et ung doulx soubzris au retour.
Amant rendu Cordelier, p. 527.

2° Mèche : « La *trainée* estoit esventée. » (Cont. d'Eutrap. p. 213.) — « Faire sa *trainée*, » dans Coquillart, p. 77.

Traine espée. Traîneur de sabre : « Je l'ai « envoyé à Calais pour y apprendre par quelques « mois les rudimens de la discipline militaire, « n'ayant nulle envie de le rendre casanier ou « *traine espée*. » (Pasq. lett. I, p. 611.)

Trainegainer. Battre le pavé avec l'épée au côté. (Coquillart.)

Trainel. 1° Traînelle, sac de toile qu'on traîne sur le sable pour prendre des lançons : « Que nul « ne pesche au harnas que on appelle riez... ne de « rois à cullas, que aucuns appellent *trainel*. » (Bouteill. Som. rur. p. 507.) — 2° « *Trainel* à aider « à chaucer, chaucepié. » (D. C. sous *Trainellum*.)

Trainement. « Rampement et *trainement* sur « le ventre, ou pieds sur terre. » (Rob. Est.)

Trainer. Conduire au supplice sur un tombereau : « *Trainer* et pendre estoit de la haute jus- « tice ; pendre seulement estoit de la moyenne. » (Grand coutumier de France, p. 524.)

Fuitis soient de l'eglise et chaciez
Et au gibet pendus et *trainez*. *(Desch. f. 333.)*
Princes, nuls homs n'est contre mort *trainez* ;
Viez pechié nuyt et Dieus est enformez
De noz meffaiz, vray juge et souverain. *(Desch. f. 264.)*

Trainnel. Voir Trainel : « Qui est trouvé pes- « chant au *trainnel*... chet en amende. » (Bouteill. liv. II, p. 860.)

Trainstrent. Menèrent, au figuré :

La furent menez les prisons,
La *trainstrent* il grant penitance. *(G. Guiart, f. 51.)*

Traint. Entre :

Foux est qui os teus dames
Se solace et deporte,
Car nul à lor chastel ne *traint*,
Qu'il ne convient qu'il sorte. *(Ms. 7615, II, f. 139.)*

Traioir. Seau à traire. (Monet.)

Traiot. Seau à traire. (Colgrave.)

Traïr. Trahir :

Il m'est avis
Qu'en baisant me *traïtes*. *(Poët. av. 1300, II, p. 950.)*
Ils sont *traïz*
De toutes partz. *(G. Guiart, f. 100.)*

Traire. 1° Ressembler :

Je *trairai* moult plus à mon pere
Voir que je ne fais à ma mere. *(Ms. 7615, II, f. 177.)*

2° S'élever en l'air :

Car esparvier n'est austrucier
Ne faulcon bon haironnier
Qui plus tost peust à mont *traire*
Que le faulcon le sçavoit faire. *(G. de la Bigne, f. 121.)*

3° Contracter ; S. Bernard (p. 171) s'adresse à Jésus-Christ, à propos de sa circoncision : « Ke tu « d'altrui ne *trasis* onkes pechiet en ti. » — 4° Mettre : « Dresserent eschelles contre les murs d'Ardres « (en 1405) et *trayrent* le feu dedans en plusieurs « lieux. » (Monstrel. I, p. 20.) — 5° Représenter :

Bref qui veut en tableau tirer la poesie
Deesse qui du ciel tombe en la fantaisie
Qu'il *tire* de Ronsard seulement le portrait.
Amadis Jamyn, f. 234.

6° Frapper :

Sui au cuer *trais* et ferus
D'un vairs ieux, ses et agus,
Rians, pour mieus assener ;
A ce ne puet contrestre haubers ni escus.
Poet. av. 1300, IV, p. 1379.

« Qu'amor mi li *trai* à bandon. » (Ms. 7989 ², f. 65.) — 7° Attirer :

Ne soiez plus de convoitise *trais*,
Dont guerre sourt, tribulation. *(Desch. f. 311.)*

8° Râler : « Quand il vit qu'il commençoit jà à « *traire*, et qu'il estoit presque mort. » (Chr. de S. Denis, I, p. 147.) — 9° Couper, enlever ; on lit de l'empereur Néron : « Ton chief te fis en fin, par « ton serf *traire*. » (Desch. f. 317.) — 10° Mener à : « Se ceste œuvre povez *traire* à fin. » (Gér. de Nevers, 1re partie, p. 18.) — 11° Donner de la tête :

Guillaumes ne sait que faire
Et si n'en sait à quel chief *traire*,
Du mal qui ainsi le destraint. *(Fabl. de S. Germ. f. 36.)*

12° « *Traire* avant vaines covertures, » alléguer de vains prétextes, dans S. Bern. p. 374. — « *Traire* « avant des paroles. » (S. Bern. p. 377.) — 13° Avoir des rapports :

Maris puet à sa femme *traire*
Et la femme avec son mari
Pour hoirs avoir, lors sont gari,
Ou pour Deu rendre par la loy
Du pechié mortel ambedoy. *(Desch. f. 560.)*

14° « *Traire* demourée, » en latin *moram contrahere*, dans la Chron. de Nangis, an. 1303. — 15° Jouer :

La vielle et amors sont parel de joie
Et de solas, qui en set *traire*. *(P. av. 1300, II, p. 821.)*

16° Représenter : « S'il advenoit que.... trouvis- « sions le roy sain et delivré, nous *trayrons* son « escu en tous les arbres. » (Percef. I, f. 34.) — 17° Tirer de l'arc : « Le Ve chapitre d'archerie si est « de *traire* à veue et se fait en deux manieres ; « l'une si est *traire* à pied, l'autre si est de *traire* « à cheval. » (Mod. f. 43.) — 18° Emboucher : « Mors « *trai* ton cors et si le sone. » (Ms. 7615, I, f. 102.) — 19° Tenir en :

Les bones dames honor aient
Qui leur seignors à honour *traient*. *(Ms. 7615, II, 177.)*

20° Tirer à soi l'argent gagné :

Cil qui gaaignent à eus *traient*
Et li perdent, crient et braient. *(G. Guiart, f. 332.)*

21° Emporter : « Que nul changeur, orphevre, ne « autre personne ne ose *trahere* hors de nostre « royaume or, argent, ne mace, ne billon. » (Ord. II, 39.) — 22° Tirer sur un vêtement, le dépouiller :

J'escommeni moine qui sonne
Mais j'aime cel qui.... et donc
Et va seoir jouste la tone
Et dist : *Traiès* sor ceste gonne. *(Ms. 7218, f. 194.)*
Or tost *traiez*
Sans contredit, vostre grant chape. *(Ms. 7615, II, 151.)*

23° Eprouver, retirer de :

Qui chiet en desesperance
Por dolor, ne por mal *traire*,
Tot a perdu, sans dotance
Et se c'est gieu ne set gaire. *(P. av. 1300, III, p. 1166.)*

« Trop grant mal *trai*. » (Id. f. 995.)

Aler m'estuet la u je *trairai* peine
En cele terre u Dieus fu travelliés. *(Id. f. 1239.)*

« *Traite* ai, pour lui, mainte nuit doulereuse. » (Id. IV, f. 1407.)

Plain sont de convoitise
Avocat et notaire,
Tout avant veulent estre
Paiez de leur salaire ;
Quant on *tret* de la gent
Ce qu'il en puent *traire*
Aucune pes honteuse
Li conseillent à faire. *(Ms. 7615, II, f. 141.)*

« Dont il *traioit* originité et naissance. » (Chron. de Nangis, an. 1303.) — « La dolor e la peyne qe je « *tray*. » (Hist. de la Ste Croix, p. 2.)

Pis vous fet la jalousie
Que li maus que vous *trayez*. *(Ms. 7218, f. 115.)*

24° Mettre en marche : « Quand le maistre d'hostel « eust disné, madame commanda les chariots « *traire*. » (J. de Saintré, p. 654.) — 25° Rapprocher de :

Lors dist Sanson, je vueil
La grant ire que sur ceuls ay ;....
A une coulombe me *tray*
Dit il à un qui le menoit. *(Desch. f. 506.)*

26° Extraire : « Les diz bailliz ne pourront *traire* « ne traittier nuls de leurs subjez hors de leur « chastellenie et prevosté. » (Ord. III, p. 681.) — 27° Présenter : « J'en *tray* heraux en tesmoignage. » (Desch. f. 434.) — 28° S'approcher de : « La nuyt estoit « refroidie par la pluye et par le temps qui se « *trayoit* sur l'yver. » (Percef. I, f. 46.) — 29° S'éloigner de : « *Traiés* vos la qui n'amés mie par « amors. » (Chans. du ms. Bouhier, f. 239.)

Traisime. Treizième : « *Traisimes* roys fu « Childeris. » (Mousk. p. 229.)

Traisnasserie. Action de traîner. (Colgr.)

Traisné. 1° Traîné : « Bataille peut estre jugée « par trois cas ; c'est assavoir par traison, dont le

« vaincu doit estre *traisné* et pendu. » (Anc. Cout. de Bret. f. 69.) — 2° Mené : « Il fust fait une entre- « prise sur luy à Angoulesme, aussi bien *traisnée* « qu'il en fust jamais. » (Brant. Cap. fr. IV, p. 319.)

Traisnel. Trainnelle, filet : « Que nul ne pesche « à *traisnel.* » (Bouteill. II, p. 507.)

Traisner. Traîner · « *Traisner* sa corde, ses « mots, une affaire. » (Oud.)

Traisneresse. Qui traîne. (Cotgr.)

Traisnerie. 1° Espèce de trèfle. (Cotgrave.) — 2° Action de traîner sur les mots : « Ces longueurs, « *traisneries* de propos, repetitions, temoignant « une envie de parler. » (Charron, Sagesse, p. 345.)

Traisnette. Petit passement, dentelle d'or ou d'argent. (Oud.)

Traisneur. « *Traisneur* d'espée. » (Oud.)

Traisnoir. Brouette, tombereau. (Oud.)

Traïson. Trahison : « *Traïson* si est quand l'en « ne monstre semblant de haine, et l'en het mor- « tiement, si que par la haine l'on tue ou fet tuer, « ou bat, ou fet batre dusques à afoleure cheli qui « il het par *traïson.* » (Beaum. p. 48.) — « *Traïson* « la poitevine. » (Ms. 7615, II, f. 190.)

En Poitou, si con nous dison,
Ferme chatel de *traïson ;*
Trahant le plus plaisant du monde,
Dont Poitou est à la reonde,
L'a si garni de fausseté
Que n'i a foi ne leauté. *(Ms. 7615, I, f. 116.)*

Traisonner. Trahir :

Je voy, es cours, l'un l'autre decevoir,
Traisonner, raison dissimulée,
Au temps qui queurt, mentir, taire le voir. *(Desch. 259.)*

Traistrement. En traître : « Ce mastin aboyeur « de mon entiere vie Grincetant de ses dents escu- « meuses d'envie *Traistrement* contre moy, bava « sur mon renom. » (Baïf, p. 65.)

Trait. 1° Portée : « Estant à un *trait* d'arc loin. » (Apolog. d'Hérodote, p. 657.) — « N'en estant esloi- « gné de deux *traits* de canon. » (Mémoires de Du Bellay, f. 340.) — 2° Boulet : « Maistre Jehan le « canonier adresse son *trait* vers un Anglois et le « tue. » (Lenglet, Hist. de la Pucelle, II, p. 121.) — 3° Projectile : « *Trait* des haquebutiers, archers et « arbalestriers. » (Mém. de Du Bellay, prolog. f. 1.) — 4° Point ; S. Bernard (p. 50) admire la brièveté et la douceur de ces mots : « Jhesu Criz li fils de « Deu naist en Betleem, » et il ajoute : « Si granz « est li grace de ceste parole k'ele ap memes en « commenceroit à avoir moens de savoir si ju en « mueques net un *trait.* » — « La maniere d'atta- « cher vostre *trait* à vostre gielle.... prenez le bout « et le passez parmi la poulie. » (Mod. f. 170.) — 5° Traces : « Passa et traversa landes et bois, telle- « ment qu'il ne trouva nul grand chemin, par quoy « l'en sceust riens trouver de son *trait.* » (Le Jouvencel, f. 73.)

Chiez vous tant conseilla
Que vous perdez l'alleluia;
Si vous convient tenir au *trait*
Flamens vont tost, et vous à trait. *(Ms. 6812, f. 70.)*

6° Marche lente, comme des chevaux qui tirent : « Parlons à *traits*, à sens rassis. » (Rab. V, p. 140.)

S'enferme en sa chambre ou en retrait
Pour escrire plus à l'aise et à *trait. (Al. Chart. p. 557.)*

Traitailler. Faire continuellement de mauvais petits traités. (Mém. de Retz, I, liv. II, p. 365.)

Trait de dixme. [Seconde dîme que le sei- gneur prenait sur les gerbes de paille : « Item, la « deuxième partie du *trait* de ladite dixme. » (1352, Aveu de Thorigni ; L. C. de D. Glossaire de l'Orléanais.)]

1. Traite. Traître :

Li faus hons avers et *traites,*
Il est touzjours embruns et tristes ;
Quant il ot les biens recorder,
Car il ne s'i puet acorder. *(Ms. 7615, I, f. 119.)*

2. Traite. Poursuite : « Si nos officiers à *traite* « ou poursuitte d'autruy calengent personne pri- « sonnier, pour avoir exploité sur autre seigneurie, « sur plainte d'adveu icely prisonnier sera mis au « delivre. » (N. C. G. II, p. 61.)

3. Traite. [Petit chemin : « Tirant vers le vent « de galerne.... au chemin en adresse et *traite* des « champais du lieu du bois des Bordes........ et de « ladite *traite*, suivant icelle. » (1668, Aveu de la justice de Grandviliers ; L. C. de D. Glossaire de l'Orléanais.)]

1. Traitement. En traître :

Amie, amour, amant, avez amé
Tres loyalment, le cours de vostre vie ;
Amours à tort vous a mes diz blamé
Traitement et par mauvaise envie. *(Desch. f. 162.)*

2. Traitement. Honoraires : « Il seroit baillé « à chascun d'eux mille livres à *traitement.* » (La Noue, p. 153.)

Traiter. 1° « *Traiter* mal, » méditer une mé- chanceté, aux Serm. de S. Ber. 329. — 2° Nourrir : « Alla prendre garde à son cheval, qu'il *traita* de « ce qu'il trouva. » (Nuits de Strapar. II, p. 209.) — 3° [Assigner : « Nous avons fait inhibition et deffense « de par monseigneur le duc d'Orliens, à Perrin « Rame, vigneron, que il ne *traitte*, ne travaille, « ne face *traitter*, travailler, ne convenir Jehan de « Marc, sergent... » (1402, Ordonnance du prévôt d'Orléans ; L. C. de D. Gloss. de l'Orl.)]

1. Traiteur. Négociateur : « Puis que je estoye « *traiteur* moyen, il me convenoit essayer de mou- « voir plusieurs voyes afin de procurer l'acort « d'une partie et d'autres. » (D. C. sous *Tractor.*)

2. Traiteur, euse. Traître : « Sur la mort et « occision *traiteuse.* » (Preuv. sur le meurtre du duc de Bourg. p. 269.) — « *Traiteuse* beste. » (G. Guiart, fol. 78.)

Traitis, iz. 1° Souple, tendre :

La face clere et *traitice*
Ainc plus bele ne veistes. *(Ms. 7989², f. 73.)*
Les ieus vairs et rians, lonc et *traitis* le nez.
Ms. 7218, f. 344.
Quant fistes premierement
Que je son viaire *traitis*
Esgardai, tant fui esbahis
Que je ne sai qu'adonc fesoie. *(Ms. 7218, f. 156.)*

Il est biaus et faitiz,
S'a cors gracieus et *traitiz*. *(Ms. 6812, f. 60.)*
Cil baston sont lonc et *traitiz*. *(G. Guiart, f. 244.)*

2° Mélodieux :

Robins d'une flautele
Y faisoit des sons *traitis*. *(P. av. 1300, IV, p. 1523.)*

Traitois. Trahison :

Me cuident li traitors
Decevoir en *traitois* ;
Si ce cuident, c'est folors ;
Je ne pris riens leur janglois. *(P. av. 1300, IV, 1511.)*

Traitor. Traître ; v. TRAITOIS.

Traitour. Même sens : « Homicides et *trai-* « *toiers*. » (Ms. 7615, II, fol. 146.) — « Quand ils « furent ainsy ordonnez, si se mirent au chemin « les dits charretiers et vinrent à la porte ; le *trai-* « *tour* appella les portiers qu'ils lui ouvrissent « tantost la porte. » (J. de Paris, sous Ch. VI, 149.)

Traitreux. Donné par trahison : « Mort *trai-* « *treuse*, » (G. Guiart, f. 232.)

1. Traitte. Traître : « Si mesdisans m'ont sor- « dit, Comme *traittes* l'ont fait. » (Poët. av. 1300, t. IV, p. 1511.)

2. Traitte. 1° « *Traitte*, » en Auvergne action de tirer l'argent qui se trouve dans les troncs des églises. (D. C. *Tracta* 3.) — 2° Poursuite judiciaire : « En cas de fuite ou absence du facteur, le blessé « ou affolé pourra donner *traitte* par saisissement « des biens d'iceluy facteur. » (N. C. G. II, p. 59.) — 3° Voyage : « Après avoir resolu mes routtes, je « resolus mes *traittes*. » (Mém. de Bassomp. II, p. 168.) — 4° Traîne : « Au dessoubz de la ceincture, « couvroient tout le reste du bas d'une ample stole « pendant jusques à terre en devant, et par derriere « estandant une longue *traitte* trainant par terre... « auxquelz on donnoit à entendre que ceste longue « *traitte* en bas derriere le vestement estoit la « marque et enseigne de la noblesse féminine qui « par la longueur de la queue se mesuroit, laquelle « opinion dure encore aujourd'hui. » (Alect. Rom. p. 60.)

Traittement. Négociations : « Après plusieurs « *traittemens* sur ce euz, ou pour parler entre au- « cuns des nostres d'une part et d'autre. » (Preuv. sur le meurtre du duc de Bourg. p. 255.)

Traitter. 1° Fêter, bien traiter : « Elles flattoient, « caressoient et *traittoient* à leur possible. » (Strap. II, p. 171.) — Parlant de la fortune :

Qui ses gens fait de vil et ort merien
Pour gouverner la finance qu'on *traitte*. *(Desch. f. 244.)*

On lit des Espagnols qui avoient des p... dans leur armée : « Les aiment, *traittent* et cherissent « comme princesses. » (Brant. Cap. fr. III, p. 417.) — « Si vous chasciez lievres ou chevrelx, ou cerfs, « ou autres bestes, en *traittant*, senz limiers, c'est « belle chose et plaisante. » (Gast. Phéb. p. 127.) — 2° Condamner : « Condamner, punir et *traitter* à « amende. » (Ord. III, p. 694.)

Tralisse. « A la *tralisse*, » à la traverse. (Brut, ms. Bomb. f. 94.)

Tramail. 1° Billot qu'on met au cou d'un chien pour l'empêcher de courir dans des endroits où il peut faire du tort. (Du Cange, sous *Tramaiolus*.) — 2° Filet : « Pour repousser en mer la barque pois- « sonniere Et tendre ses engins, son *trible* et son « *tramail*. » (Rem. Belleau, p. 114.)

Tramailler. Mettre au col un tramail. (Oud.)

Trambler. Brandir : « Le dieu en *trambtant* « une espée, lui dit : faits penitence de ton meffait. » (Percef. IV, f. 154.)

Trambloi. En tremblant : « Que porter ne vous « puisse chascun jor à *trambloi*. » (Ms. 7218, f. 343.)

Tramer. « *Tramer*, faire une trame, » dans l'Apologie d'Hérodote, p. 237.)

Tramettre. Transmettre :

De vir les montaignes de sel
Les baings chaux, dont maint sont garis,
Dont le cours desquels est naturel
Par vaines de souffre *tramis*. *(Desch. f. 356.)*

« Les mesaiges *trametez*. » (Parton. fol. 168.) — « *Trametre* paroles. » (Serm. de S. Bern. p. 254.)

Li comanda
Qu'une fille li *tramesist*. *(Mousk. p. 22.)*
Va moi la où je te *tramet*. *(Ms. 7218, f. 61.)*
Ses mesages li *trametoit*. *(Ms. 7989², f. 66.)*
Messagiers sui, à lui *tramis*,
De meilleur de tous ses amis. *(Athis.)*

Trammettre. Même sens : « Les partages ainsi « faits, chascun des heritiers doit opter dans qua- « rante jours, autrement le defaillant ouvre et « *trammet* son droit à celuy qui le suit en ordre « immediatement. » (N. C. G. II, p. 1167.)

Tramontane. 1° Etoile polaire : « L'estoile « polaire qui fait la queue de la petite Ourse, ainsi « nommée pour estre la plus prochaine de celles « qui sont près du pole artique, est appelée en la « mer Mediterrannée par les Italiens *Tramontane*. » (Pasq. Rech. p. 360.) — 2° Vent du nord : « Les « pelerins faucons..... s'en reviennent ès parties « septentrionnales subjettes à la *tramontane* pour « faire leur aire et leurs petits. » (Fouill. fauc. f. 9.) — 3° Guide : « Il (Dieu) marie les sceptres avec les « houletes... c'est la seule *tramontane* qui aligne « touttes leurs actions (des rois et des hommes), et « leurs affaires et conduit leurs desseins à bon « port. » (Villeroy, V, p. 205.)

Trampe. Trempe, au figuré :

Il n'y a desormais ny riviere ny bois,
Plaine, mont ou rocher qui n'ait sçu par ma voix
La *trampe* de ma vie à tout autre celée. *(Desportes, 201.)*

Tran. « Mon dessein estoit de lui oster (au « comte de Garson) la gloire de Candale et la bisar- « rerie de *Tran* ; mais j'y ai perdu *el tiempo*. » (Mém. de Sully, IX, p. 322.)

Trance. [Transe : « Fors purée, poys, cresson ; « mais la *trance* Ont ceuls dehors, s'il est qui y « prant gardes. » (Desch. éd. de St-Hilaire, II, 64, v. 21.)]

Quant au logis, Dieu scet comme il est froys
Et à dangier se fait la delivrance;
De buche avoir en sale est on en *trance;*
Deffulez sont servant et escuyer. (*Desch. f. 209.*)

Gouverner leur fait soustenir
En plusieurs lieux aler, venir,
L'un paier, l'autre faire *trance.* (*Id. f. 562.*)

Tranchant. 1° Décisif;

Et si fu si bien doctrinés,
Et si sages, et si sachans
Et de paroles si *tranchans*
Que nus n'i peust entremainre
Puis qu'il vousist sa langue estrainre. (*Ms. 7989, f. 239.*)

2° Mordant: « Fame si est male et *tranchant.* » (Ms. 7615, II, f. 153.) — 3° Perçant:

En mon triste et doux chant,
D'un ton fort lamentable,
Je jette un œil *tranchant*
De perte incomparable. (*Brant. Dam. ill. p. 121.*)

Tranche. *Subst.* 1° Bêche:

Toujours avec la besoche,
La *tranche,* le piq, le hoyau,
Nous faisons si bien une approche
Que nous renversons le chasteau. (*A. Jamin, f. 226.*)

« La place est tres mal envitaillée, non pas seu« lement pourveue de palles, de *tranches* ny de « hottes pour remparer et remuer terre. » (Brant. Cap. fr. II, p. 188.) — 2° Balafre: « Deffait et deffi« guré, par la *tranche* qu'il avoit au visage. » (Math. de Couci, Charles VII, p. 646.) — 3° Tranchée: « Syes sourdes, bien tranchées et amanchées de « plomb, avec lesquelles les ennemis soyerent la « nuit, et sans bruit, les palissades d'une place rez « à rez de terre; mais non pas tout oultre; et puis « remplirent la *tranche* de terre. » (Mén. Duguescl. p. 482.) — 4° Qui vient à la traverse:

Sainte yglise seul estre franche,
Or est venue une main *tranche*
Qui toute la fait tributaire. (*Ms. 6812, f. 74.*)

Tranchéement. D'une manière décisive: « Nous avons ecrit que *tranchéement* la treve que « le roy demande pour les Anglois et Hollandois « nous avoit esté refusée. » (Mém. de Bellievre et Sillery, p. 276.) — « Ne tiendra point en nous que « n'y faisons quelque appointement, affin d'exe« cuter *tranchéement* l'emprinse contre les dits « François. » (Lett. de Louis XII, IV, p. 166.)

Tranchées. « Il avoit fait couper certaines « *tranchées* de fossez. » (Math. de Couci, Charles VII, p. 621.)

Tranchefille. Bordure:

Là, d'une chanvreuse filace,
Tissiet le lin qui m'enlace,
La corde et *tranchefille* aussi
De son arc qui me navre ainsi. (*A. Jamin, f. 222.*)

Trancheplume. Canif: « Quand je dy du « taillant dudit fer, ce n'est pas à dire qu'il soit « trenchant comme pourroit estre un cousteau ou « *trancheplume.* » (Fouill. fauconn. p. 15.)

Trancher. 1° Traverser:

Si joint au pont une chaucie
Que le marès en travers *tranche*
Par devers lenz, en lieu de planche. (*G. Guiart, f. 295.*)

2° Exposer précisément:

Cel an que Dieus, qui pas ne ment
Fist du roi son commandement,
Furent, si con l'ystoire *tranche,*
Couronnez Lois, lui et Blanche. (*G. Guiart, f. 148.*)

3° Se donner des airs de: « *Trancher* du paran« gon, » de l'excellent, dans Cl. Marot, p. 201. — « *Trancher* de l'historiographe, » dans Rabel. IV, p. 22.

Trancheure. Ligne transversale: « La teste « (du cerf) qui est appellée teste contrefaitte, est « celle qui a les perches boiteuses et qui n'a mie la « *trancheure* belle. » (Mod. f. 18.) — « Sur chacune « plume ou lignes noires qui sont sur la queue a « aucune *trancheure.* » (Fouill. faucon. f. 60.)

Tranchis. 1° Coupe de bois: « *Tranchis* de bois « sont deffensables jusques à trois ans. » (C. G. II, p. 76.) — 2° Tranchée: « Le comte de Charolois « envoya les francs archers Normans faire un *tran*« *chis* sur la riviere et estoit icelui *tranchis* garny « d'artillerie. » (Ol. de la Marche, I, p. 477.)

Tranchoir. Plaque de métal ronde ou oblongue sur lesquelles l'écuyer tranchant découpait les viandes, pour les déposer sur des tranchoirs de pain bis fabriqué à Corbeil. « Prenoit la viande « coupée avec un *tranchoir* d'argent, et le mettoit « devant le duc. » (Estat des officiers des ducs de Bourgogne, p. 57.)

Tranchoisons. Tranchées, douleurs d'entrailles: « Trop de viande prinse, tant bonne puisse « estre, griefve nature, enfle l'estomac, engendre « les *tranchoisons,* croist les mauvaises humeurs.» (Triomphes de la noble dame, f. 116.)

Tranchouer. Voir Tranchoir: « Il estoit monté « dessus un beau coursier, à une moult belle hous« sure toute couverte de *tranchouers* d'argent, « dessus chascun desquels y avoit une grosse cam« pane d'argent doré. » (Chr. sc. de Louis XI, 82.)

Trançonner. Couper:

Il voudroit mieux sa chemise brusler,
Et *trançonner* sa langue trop volage,
Couper sa main, que cela fist parler
Encontre soy, quelque mauvais langage. (*Tahur. p. 191.*)

Tranglotir. [Etrangler; v. sous Seboutir.]

Tranler. Trembler: « Trestout li vont *tranlant* « li membre. » (Ms. 7989², f. 90.) — Tremble: « Si « tost que le soir fust venu, il s'arresta soubz un « *tranle* grand et estendu et dist à son escuyer « qu'il mist pied à terre. » (Percef. III, f. 38.)

Tranlle. Tremble, arbre: « *Tranlles* employez « à faire chandeliers de travers du chœur. » (Preuv. sur le duc de Bourg. p. 311.)

Trannée. Trainée, charogne qu'on traîne: « Prendre les loups à la *trannée.* » (Rab. I, p. 244.)

Tranquiliter. Tranquilliser: « Par ce moyen « assoupit et *tranquilita* toutes choses à petit « bruit. » (Pasq. Rech. p. 507.)

Tranquiller. Même sens: « *Tranquiller* le « royaume, » dans Godefr. annot. sur Charles VI, p. 697.

Tranquilliser. M. de Mézières m'a dit tenir de l'abbé Dangeau, que du temps de M. le cardinal de Mazarin, une dame de la cour étant sur un canapé, se servit de ce mot et qu'il fût adopté par tout le monde.

Transacteur. Qui transige. (Monet.)

Transaction. 1° Transfert : « Action de *transaction*, si comme de mettre la cause et action « qu'on a en la main d'autruy, donner son action. » (Bouteill. Som. rur. p. 55.) — 2° Déménagement : « *Transaction* est permutation de lieu en autre. » (Bouteill. Som. rur. p. 305.) — 3° Passage :

Parmi le peuple d'Israel s'en alla,
Parmi la mer et leur cognacions
Que sa verge Moïse devisa :
Sans eulx mouiller fu leur *transaction* *(Desch. f. 129.)*

Transcender. Dépasser : « Marguerite Porée « qui avoit trespassé et *transcendé* l'Ecriture di- « vine. » (Favin, Th. d'honn. II, p. 163.)

Transcript. Copie : « Ce sont les *transcripts* « des lettres que les Grecs envoyerent à mon sei- « gneur et à ma dame. » (D. C. sous *Transcriptum*.) — « Lettres dessus *transcriptez*. » (Ord. III, 167.)

Transenter. Enter. (Oudin.)

Transficher. Planter : « En son escu sont « *transfichez* les ongles des deux pieds au serpent « et les jambes mesmes jusques à la premiere « joincte. » (Percef. II, f. 87.)

Transfigure. Métamorphose :

Au Dieu dormant tramist Yrim pour faire
En lieu du roy Morpheus transmuer
Vers Alchyone et monstrer exemplaire
Et il si fist par son *transfigure*. *(Desch. f. 9.)*

Transfigurer. Métamorphoser : « Mais est « abesté le bonhomme, et paist l'herbe, et est « *transfiguré* en une beste sans enchantement. » (15 Joyes du mariage, p. 116.) — « Sathan qui « estoit monté à cheval en l'estat de prince, se « *transfigura* en la fourme d'esperit. » (Mod. 292.)

Transfiner. Passer les confins de son héritage pour mener paître ses bêtes sur celui d'un autre : « Ne peuvent aller ou envoyer en lieu... ou... il soit « de necessité au bestail passer du lieu de sa giste « sur un ban ou finage moyen au leur, et à celui « auquel ils pretendent passer, que l'on dit en « terme commun *transfiner*. » (C. G. II, p. 1073.)

Transfreter. Traverser la mer. (Contred. de Songecreux, f. 183.)

Transfugié. Transfuge : « Un brave gentil- « homme françois du pays d'Artois, *transfugié* avec « l'Anglois, sauva la vie au roy Jean, à la bataille « de Poictiers. » (Brant. Cap. fr. I, p. 12.)

Transglotir, outir. Avaler : « La couleuvre « c'est convoitise (laquelle l'homme) doit mettre « soubs le pied, et la tuer, et *transgloutir*. » (Mod. fol. 39.)

Par dou amors, un pou me dou
Que cil ne soit fox qui vos croit
Estranglez ert qui vos *transglout* ;
Vorés est cil qui trop en boit. *(Poët. av. 1300, I, p. 215.)*

Gloutonie qui moult des ambées
Armé de gueules engoulées
Transglouties à grant goulées. *(Ms. 7615, II, f. 192.)*

Char *transgloutissent* et bouiaus
Et fiente, et tout..... *(G. Guiart, f. 75.)*

« La nature (du cerf) lui donne de querre une « fourmilliere où il y a une couleuvre blanche... « puis la tue du pié et la *transglotist* toute entiere. » (Modus, fol. 38.) — « Ont chiens... maladie qui leur « vient en la gorge, ...qui ne les laisse *transgloutir* « ce qu'ils menguent. » (Gast. Phéb. I, f. 105.)

Ne morsel ne *transglotir* mie,
Por haster, ne por gloutonnie,
Ainz que tu l'aies avalé. *(Fabl. S. Germ. f. 12.)*

Las ! que devint Chore et Abyron ?
Transgloti sont, terre les absorboye. *(Desch. f. 276.)*

Transgreder. Transgresser : « Merveilleuse « discipline estoit en severe et aspre correction de « ceulx qui desobeissoient ou qui presumoient « *transgreder* la discipline et loy qui leur estoit « donnée. » (Hist. de la Toison d'or, II, f. 74.)

Transgrediens. Transgresseur, contrevenant. (Ord. V, p. 634.)

Transgres. Contravention. (Cout. de Norm. 175.)

Transgresse. Allégresse, transports de joie : « Comment le chevalier... eut la première collée, « par sa grande *transgresse* qu'il avoit d'estre che- « valier de la main du roy. » (Percef. II. f. 149.) — « Il tressailloit tout de joye, et par *transgresse* « saillit jus de son cheval... et mist son col soubs « la palme de la main du gentil roy qui l'avoit « hault levée pour donner l'*acollée* à son filz. » (Id. f. 148.)

Transgression. Contravention. (Ord. III, 150.)

Transible. Passager : « En ce monde *transible*. » (Ord. de Chevalerie, f. 11.)

Transie. Etat d'un homme transi de froid. (Oud.)

Transif. Transi : « Esmeu, *transif*, tremblant. » (Rab. IV, p. 287.)

Transigé. Transféré. (Bout. Som. rur. p. 492.)

Transiger. « *Transiger* se prend generalement « pour expedier, finir et mettre à fin quelque af- « faire, ...et pour decider et composer de quelque « chose douteuse de laquelle il y avoit procez..... « avec certaine paction et convention faite entre « les parties. » (Bouteill. Som. rur. p. 309.)

Transigner. Changer d'assignation ; parlant de la succession d'un père dont les enfants avaient traité entre eux de son vivant : « L'ordonnance du « pere... estoit muée et *transignée*. » (Bout. Som. rur. p. 306.)

Transir. 1° Sortir de : « Jusques à tant que « l'ame fust issue du corps et quant elle fust *tran-* « *sie*. » (Chron. de S. Den. II, f. 54.) — « Bithinie, « province d'Asie, où *transist* S. Luc l'evangeliste. » (Tri. des IX Preux, p. 290.) — 2° Trembler :

Mon ame de frayeur *transit*,
Une paleur couvre ma face. *(Perrin, p. 395.)*

Onques nus hom ne *transi*
De mort si desesperé. *(Vatic. 1490, f. 29.)*

Transis. 1° Mort: « Cuidans... qu'il fut *transis*, « luy avoient couvert le visaige. » (Monstrelet, I, p. 163.) — 2° Comme pénétré par le froid : « Les « histoires des mauvais tours que femmes font aux « amoureux *transis*. » (Loyer des fol. am. p. 299.)

Transite. Trêve :

Ne puet la guerre remanoir ;
Volontiers fait la *transite*
Et la pucele clamast quite. *(Blanchand. f. 191.)*

Transitoire. Passager :

Bien peu est savoureux ton fruit ;
Trop dure le mal qui s'enfuit
Pour un *transitoire* plaisir. *(Bl. des F. amours, p. 224.)*

Transivement. Rapidement : « Il fist voller la « teste (du connétable de S. Pol) de dessus les « espaulles si tost et si *transivement* que son corps « cheit à terre aussi tost que la teste. » (Chron. Sc. de Louis XI, p. 246.)

Translat. 1° Copie : « J'ay reçu la vostre par « Arnault avec le *translat* des articles, pour le « commerce, que vous avez arrestez et signez. » (Mém. de Sully, VII, f. 263.) — 2° Traduction : « Le « passe temps des amis, avec un *translat* d'Ovide, « c'est le titre d'un ouvrage de Charles de Fon- « taine. » (Du Verd. bibl. p. 154.)

Translater. Traduire : « Jou qui le vie ay « *translaté*. » (Vie des SS. Sorb. LX, c. 67.)

Translateur. Traducteur. (Cotgrave.)

Translatice. Traductrice. (Oudin.)

Translation. Traduction : « Version et *trans-* « *lation*. » (Am. ressusc. p. 89.)

Transluire. Briller : « *Transluysoient*, relui- « soient, jettoient de l'eclat. » (Gloss. de Marot.)

Transmarcher. Aller par un chemin de traverse. (Oudin.)

Transmontain. Né au delà des monts : « Les « successions des aubains, bastards et *transmon-* « *tains* qui vont de vie à trespas, sans hoir legitime, « demeurans au royaume, appartiennent au roy « ou au seigneur ayant les droits royaux. » (N. C. G. III, f. 377.)

Transmuer. 1° Métamorphoser : « Il se *trans-* « *mua* en cerf. » (Perceforest, V, f. 102.) — 2° Transporter : « Quant Gallafar ouyt ça, il fut tout « *transmué* de joye. » (Percef. V, f. 52.) — « Les « cueurs *transmuez* de liesse en amere tristesse. » (Percefor. VI, f. 43.) — 3° Changer de résidence : « Le duc d'Orleans.... l'envoya (la duchesse) en un « chastel.... qu'on dit Asnieres.... et de là elle fut « *transmuée*, mise et envoyée ou Neufchastel sur « Loire. » (Froiss. IV, f. 233.) — 4° Se transformer : « Les choses *transmuerent* autrement dedans brief « temps. » (Froiss. liv. II, p. 292.)

Transmutation. Echange. (Beaum. p. 191.)

Transnager. Passer à la nage : « Il n'espo- « ventast plus de passer rivieres celluy qui bien « savoit *transnager* les mers. » (Tr. des IX Preux, p. 138.)

Transompt. Copie. (Cotgrave.)

Transparens. Habits de femme à la mode en 1676. (Lett. de Mme de Sévigné, IV, f. 62.)

Transpercer. « (Sisara) trouvant le roy en- « dormy en sa place, lui *transperça* d'un viel « clou..... ceste royalle teste. » (Marg. de la Marg. p. 273.)

Transpirable. (Oudin.)

Transplacer. Transporter. (Oudin.)

Transplantation. (Cotgrave.)

Transplantement. (Cotgrave.)

Transpontin. [Strapontin : « Pantagruel tenant « ung Heliodore grec en main, sus ung *transpon-* « *tin* ou bout des escoutilles sommeilloyt. » (Pant. IV, f. 63.)]

Transporté. Saisi d'un violent mouvement de passion : « Se monstra il pas bien *transporté* du « cerveau. » (Tahur. p. 152.) — « Quand on dit, « c'est un pauvre innocent, emporte moins ; « *transporté*, insensé et autres tels emportent plus, « d'autant qu'ils approchent de la signification de « fureur. » (Apolog. d'Hérodote, p. 20.)

Transportement. Transport. (Rob. Est.)

Transporter (se). Terme de vénerie ; s'emporter : « N'est pas sanglier si viste, ne si legier, « comme sont les doulces bestes, mais fuit en « tournoiant ; et pour ce *se transportent* aucune « fois chiens, et passent oultre de leur radeur. » (Mod. f. 47.)

Transquillité. Tranquillité. (Ord. III, p. 573.)

Transquis. Tranquilles : « En ces beaux jours « devotz, doulz et *transquis*. » (Colleryc, p. 150.)

Transrongeant. Rongeant : « Il se sentit « assailly de si forte angoisse que ses yeux ardens, « sa face blesme et sa bouche *transrongeante* les « ongles innocens, donnoient tesmoignage d'une « juste impatience. » (Print. d'Yver, f. 207.)

Transsir. Transporter : « L'admiration dont ils « me *transsirent*. » (Mont. Ess. I, préf. p. 4.)

Transsonner. Couper par tronçons : « Nous « vous requerons chascun d'ung estour ou de deux, « touchant des espées, pour scavoir si vous estes « aussy preux au ferir, au *transsonner* les lances. » (Percef. III, f. 121.)

Transsumptivement. D'une manière figurée :

Doncques nul ne me peult nyer,
Se mon entendement ne ment
A parler *transsumptivement*. *(G. de la Bigne, f. 134.)*

Transvasation. Action de transvaser. (Cotgr.)

Transubstancier. Convertir une substance en une autre. (Cotgr.)

Transversal. « Successions de biens avitins « ou de conqueste fait pour les pere ou mere « devant leur mariage solemnisé ne monte jamais, « soit en droite ligne ou en *transversale* tant qu'il « y a des parens collateraux de decedé en pareil « branchage, ou plus bas branchage *transversal*

« que le decedé descendant du tronc de l'acque- « rant. » (G. C. II, p. 713.)

Transverser. Traverser : « Et en grande dili- « gence *transversa* les marais. » (Rabel. I, p. 293.)

Transvestir. Travestir : « Qu'il eust à lui « envoyer un sien fidele *transvesty*. » (Mém. de Du Bellay, f. 298.) — « Soldats italiens ...*transvestis* « en païsans. » (Id.)

Transumpter. Changer : « Le laquais faisant « semblant aller tirer du vin, estoit allé querir « son maistre et autres chanoines pour *tran-* « *sumpter* et prendre le double de la trongne de « ce tournebroche. » (Eutrap. p. 113.)

Transumption. Figure : « Il est une autre « manière de *transumption*, quant en disant l'ung, « on entend l'autre. » (Fabri, Rhétor. I, f. 87.)

Transvoler. Traverser en volant : « Alant « passa oultre, en *transvolant* le lieu jusques au « vol. » (Percef. IV, f. 108.)

Transy. Refroidi : « A Viterbe... le corps de « S[te] Rose repose en chair et en os et n'est que « *transy*. » (Voy. de Charles VIII à Naples, p. 150.)

Trantran. Onomatopée : « *Trantran* du cor « des chasseurs que les Romains voulurent expri- « mer par un *taratentara*. » (Pasq. Rech. p. 671.) — « Entendre le *trantran*, » bien danser au son des timbales. (Oud.)

Trantraner. Sonner de la trompette. (Cotgr.)

Traoil. Dévidoir, treuil (D. C. sous *Traolium*.)

Trapan. « Les Champaignois appellent un ais « de bois *trapan*. » (L. Trippault, Celthell.) Ce mot a même signification en Bourgogne.

Trapasser. Transporter : « Nous monterons « trestous à cheval et ferons *trapasser* tout nostre « harnoiz et sommage que les varles meuront « devant. » (Du Guescl. Mén. p. 105.)

Trape. Piège : « Cheus en male *trape*. » (Ms. 7996, f. 44.) — « Colombiers, fuies, *trapes*. » (Sully, X, p. 228.)

Bien vos osterai de cete hape
Et il remanront en la *trape*. *(F. S. Germ. f. 282.)*

Prins comme la rat à la *trape*. *(Nuits de Strap. p. 141.)*

Par aventure s'en eschape
Li damoisiaus de cele *trape* ;
Sor un merrien en vint à port. *(Blanch. f. 83.)*

Si tolt S. Pierre grant tiere
Et S. Adriens qui fu pape,
Ki moult cremoit lui et sa *trape*
Se plaint à Charlon et manda
Qu'il le venist souccorre la. *(Mousk. p. 110.)*

Trapé. Gros, trapu : « Il estoit homme *trapé*, « bien amassé. » (Desper. I, p. 282.)

Li bons morsel seront
As gloutons eschapé ;
Les sausses camelines
Et li poivre *trapé*. *(Ms. 7615, II, f. 142.)*

Trapeler. Enfermer :

Le soucretain ont apelé
Qui le tresor ot *trapelé* ;
Cil ne respont *ne quamvis :*
Por qoy ? Qu'il s'en estoit fuis. *(Ms. 7218, f. 296.)*

Trapin. Gros panier rond pour la cueillette des pommes en basse Normandie. (Mén.)

Trappaux. Trapu : « Ils sont *trappaux*, refaits, « gras, de large quarrure, l'estomac et la poitrine « toute couverte de poil. » (Merl. Coccaïe, I, p. 332.)

Trappe. Piège : « Toute personne prennant, en « quelque part que ce soit, vieils pigeons à *trappe*, « fillets ou collets, est.... punissable, comme ayant « commis larcin. » (C. G. I, p. 244.)

Trappé. Trapu : « La graisse prend plutost sur « un homme *trappé* et de moyenne stature que « non pas sur un bien grand et haut personnage. » (Trippault, Celthell.)

Traquant. Chassant ses troupeaux devant soi :

Comme un large sentier, entre deux montagnettes,
Roulant par le vallon des forests plus segrettes,
De neige revestu, que le *traquant* berger
N'a point foulée encor de son pié passager.
R. Bell. I. f. 17.

Traquenar, ard. « Il n'y a difficulté quelcon- « que que les femmes des notaires n'aillent au « *traquenar* de l'ambition et de la braverie. » (Caq. de l'accouchée, page 188.) — « Le *traquenard* « S. Michel. » le diable. (Oud.)

Traquenard. Cheval qui a l'allure dite traque- nard, espèce de trot décousu : « Autre est le port « d'un beau grand coursier ou genet que celuy « d'un mince *traquenard* ou courtault. » (Cholières, f. 221.)

Traquet. Morceau de bois qui traverse la tré- mie d'un moulin : « Faisant bruit comme *traquets* « de moulin. » (Rabel. V, f. 158.)

Trasce. Billot (?) :

Auquel l'on deust donner *trasce de chesne*,
En haut levé, et de corde une longe
Ou les getter dedenz le fleuve d'Esne (Aisne).
Desch. fol. 289.

Traslier. Graine d'écarlate. (Oudin.)

Trasmy. Transporté : « Le cœur de joye si « *trasmy*. » (Marg. de la Marg. I, f. 75.)

Trasonesque. « *Trasonesque*, fendant, fan- « faron. » (Bouchet, Serées, III, f. 29.)

Trasse, asce. 1° Vestiges, marque : « Leurs « piez (des boucs sauvages) sont comme des autres « boucs privez ou chievres, et leurs *trasses* grosses « et grandes et reondes plus que d'un cerf. » (Gast. Phéb. p. 30.) — « A grant poinne verra l'en par les « *trasces* d'un sangler, que on n'en voye par les « os. » (Gast. Phéb. p. 162.) — 2° Généalogie : « Or « vous ay je compté la *trasse* de messire Bertrand « du Guesclin. » (Froiss. III, p. 216.)

Trasser. 1° Faire route : « Maint *trassent* pour « leur desir trouver. » (Desch. 203.) — 2° Torturer :

C'est faulx rapport que n'ayma oncques amant,
Qui contre moy a si fort embrassé
Par croire trop et mon cuer si *trassé*. *(Desch. f. 171.)*

Trater. Porter :

Cil qui a *traté* ce dolor
Tans longuement, par vostre amor. *(F. de S. Germ. 245.)*

Trau. Trou :

Restoupoient de mairiens
Les *traus*, encontre les engiens. *(Mousk. p. 707.)*

Travail. 1° Souffrance pénible : « Il apartient à « personne de roy que il doit aide et misericorde « de ceus qui sont sous soy, et leur doit allegier « leur travaillans et leurs *travaux*. » (Thaumass. Cout. d'Orl. p. 466, an. 1183.) — 2° Instruments de la passion : « En lieu de gaige mist les *travaux* et « les angoisses de la passion de N. S. J. C., c'est « assavoir la Sainte Croix, la greigneur partie, et « le fer de la lance, et l'esponge. » (Chr. de Nangis, an. 1239.)

Travailler. 1° [Lutter contre : « Et ilec avoit « luttié et *travaillié* moult fortement contre un fort « homme prestre Cauchois qui moult rudement le « getta à terre par plusieurs foiz. » (JJ. 111, p. 153.)] — 2° Souffrir : « Il vint si à point que son frere « Fromont *travailloit* à la mort ; et quant il vint « par devers luy, Bruyant, frere de luy et tout le « lignaige commencerent à mener grant dueil, et « en ce dueil faisant, Fromont rendit l'ame incon- « tinent. » (Percef. I, fol. 61.) — « Une damoiselle « qui *travailloit* fort d'une ardeur d'urine. » (Dial. de Tahur. f. 159.) — 3° Fatiguer, se fatiguer : « Dor- « mez, quant serez *travaillez*. » (G. Guiart, f. 73.) — « N'osoit *travailler* la pucelle ne haster son « cheval. » (Floridan, p. 700.) — 4° Violenter : « La « loy veut que nulle femme... contre son gré et « volonté soit *travaillée* que ce ne soit encourant « crime capital de rapt. » (Bouteill. Som. rur. 171.) — 5° Torturer : « Mains *travaillées* et ensanglan- « tées de sang humain. » (Chr. de S. Denis, II, f. 6.) — 6° Poursuivre : « Li Jehans sire de Cuselo ou « autre por luy, lo prior de Montmerle, ou la mai- « son, rien en demandoit ou *travaillier* vouloit le « dit sire de Cologne lor droit garentir à droit par « devant nos. » (Généal. de Coligny, p. 63, an. 1246.) — « Si aucun vouloit plaidoyer aucun de la com- « mune de Bar sur Seine et de la chastellerie, par « plait ou par autre maniere, je ne pourroye *tra-* « *vailler* fors de Bar sur Seine et de la chastellerie « se par ma propre querelle n'estoit. » (Pérard, Hist. de Bourg. p. 431, an. 1231.) — 7° Etre en travail : « La bonne *travailla* ung jour et une nuict... de « quoy les dames d'antour avoient très grant pitié. » (Percef. IV, f. 21.) — 8° Dépenser :

Cil qui d'amer se repent
Ses biens *travaille* pour neant. *(P. av. 1300, I, p. 156.)*

9° Se peiner : « Tant avoit (Roland) en luy de « biens, que toutte maniere d'onneur se *travaille* « en sa loenge. » (Chron. de S. Denis, I, p. 148.) — 10° Proverbes : « *Travailler* en vieux cuir. » (Oud.) — « Tant *travaille* et tracasse l'homme, qu'il se « rompt ou somme. » (Cotgr.) — « *Travailler* en « bourdican. » — « Homme, cheval, oysel, ne chien, « S'il ne *travaille*, il ne vault rien. » (Gace de la Bigne, f. 10.) — 11° Participe présent pris substan- tivement ; on a dit de Charles le Téméraire : « Pour « rien n'a pas esté nommé Charles le *travaillant*... « car autre homme ne travailla tant en sa personne « qu'il feist ; et si travailla amis et ennemis. » (Mém. d'Oliv. de la Marche, p. 59.) — « Sont tenuz « les puisnez de contribuer aux fraiz des moulans, « tournans et *travaillans* dudit moulin. » (Cout. Gén. I, p. 26.)

Travaison. Travée. (Cotgrave.)

Travart. [Travail, espace renfermé de quatre piliers, dans lequel les maréchaux font entrer les chevaux fougueux. « Andry Milordin pour sa maison « séant en la Grant rue... item..., luy, pour un *travart*... » (1438. Etat de recette des cens du domaine de Boiscommun ; L. C. de D., Gloss. de l'Orléanais.)]

Travée. « Cette ville estoit tellement ouvrée, « ordonnée et charpentée qu'on la pouvoit deffaire « par *travées*, ainsi qu'une couronne et rasseoir « membre à membre. » (Froiss. III, p. 121.)

Traveillans. Pièces tournantes : « Ung mou- « lin... avec toutes les tournelles et *traveillans* « d'icelluy moulin. » (D. C. s. *Travallus*, c. 1247.)

Traveillier (se). Se peiner de : « Que *traveil-* « *liez* est de joer. » (Ms. 7996, f. 87.)

Huelins est apparilliés
Jusques à l'ost s'est *traveilliés*. *(Mousk. p. 365.)*

Travellanment. Laborieusement : « *Travel-* « *lanment* Par vostre amor languis. » (Poët. av. 1300, II, p. 846.)

Travellieres. Travailleur. (Poët. av. 1300, IV, p. 1330.)

Travelure. Travée. (Cotgrave.)

Traver. Travail, vexation : « Seroit grande « vexation et *traver* à leurs sujets... d'aller à cinq, « six, sept ou huit lieues... hors de leurs demou- « rances. » (N. C. G. III, p. 280.)

Trauer. Trouer : « Livra Dieu les siens (piez) à « *trauer* Et à percier et à navrer. » (Ms. 7218, f. 106.) — « Si roidement le hurte que le ventre li *traue*. » (Ms. 7218, f. 344.)

Lors sus une relevée
Avec l'escafolle *trauée*
Juoie avec ceuls de no rue. *(Poës. de Froiss. p. 86.)*

« Esclifes *trauées*. » (Id. p. 282.)

Travers. 1° Route de traverse : « Voie, piésente, « sentier, carriere, *travers*, chemins royaux. » (Bouteill. Som. rur. p. 497.) — « *Travers* à che- « vaux. » (C. G. I, p. 607.) — « Le *travers* de la « ville. » (Ms. 7615, II, f. 188.) — 2° Sauvegarde : « Donner patis, *travers*, souffrances et sauf conduit « à tous et chascun d'iceux qui vouldroient venir « à la ditte obeissance. » (Ordonn. V, p. 719.) — 3° Garnison munie d'un sauf-conduit : « Le roy feit « assembler de tous ses pays grande multitude de « combattans, lesquels comme les autres *travers* de « Picardie, se tirerent tous devers Saint Omer. » (Monstrel. I, p. 26.) — 4° Soupente : « Cependant « elle aydoit au curé à monter par un *travers* où « les poules nychoient. » (Moy. de parv. p. 278.) — 5° Adversité, traverse :

Plaignez mon cors et ma biauté
Et si dites mal se vit né
. . . . Qui tel mal endure
Travers et grant mesaventure. *(Ms. 7989², f. 64.)*

6° Droit de péage : « Les principaux marchans de « nos forez pourront faire mener et charroyer leurs « denrées des bois, par tout pais sans en payer « *travers* ne peage. » (Ordon. II, p. 248.) — Il y avait des peines pour ceux qui ne l'acquittaient pas ; les clercs et les nobles en étaient exempts en 1283 pour les choses à leur usage. (Beaum. p. 155.) — 7° Locution adverbiale ou prépositive :

Li vilains se despoilla
Tes nus et ses braies osta,
Et s'est *travers* le feu couchiez. *(Ms. 7218, f. 140.)*

« Ses parens la semonnerent de la marier, et « elle respondit *tout en travers* qu'elle ne seroit ja « par eulx mariée » (Lancel. I, f. 86), c'est-à-dire tout au contraire.

Traversain. « Grans bans *traversains* et queues « pleines de cailloux, jettez par des assiegez sur « ceux qui montent à l'escalade. » (Mén. Duguescl. p. 80.) — « Courtines *traversaines*, » rideaux placés près du traversin, dits aussi les bonnes graces. (Honn. de la cour, p. 32.)

De la viennent les assis
De double fievre *traversaine*
L'en court, l'en fuyt, l'en se demaine ;
Puis on a froit, puis on a chault ;
Brief amans ont assez de peine
Et si à personne n'en chault. *(Am. rendu Cord. p. 538.)*

« Brisée *traversaine.* » (Mod. fol. 46.) — « Filets « *traversains*, » la trame. (Monet.)

Rothes, guiternes, flaustes, chalemie,
Traversaines et vous nymphes de bois. *(Desch. f. 28.)*

« Esperviers sont de plusieurs plumes ; les ungs « sont de menues plumes *traversaines* blanches, « les autres sont de grosses plumes que nous ap- « pellons mauvaises. » (Mod. f. 72.)

Traversant. 1° Cheval qui traversait le fief dominé pour arriver au fief du suzerain : « Chevaux « *traversans.* » (C. G. II, p. 583.) — 2° En travers : « Pour resister audit trait, ils mirent hors de leurs « murs perches en *traversant.* » (Mén. Duguesclin, p. 499.)

Traverse. 1° Tranchée avec revêtement : « *Tra-* « *verse* de terre et de fascine, contre une tour au « siege de Thionville en 1555. » (Mém. de Montluc, I, p. 644.) — « *Traverses* pour se couvrir de l'ar- « tillerie. » (Brant. Cap. fr. IV, p. 181.) — 2° Chambre à l'arrière d'une galère : « On lui (à Marie « Stuart) fit dresser la *traverse* de la galere en haut « de la poupe et luy dressa-t-on là son lict. » (Brant. Dam. ill. p. 128.) — 3° Obstacle : « Le Pape... « n'estoit pas trop content de voir ainsy le roy si « proche et si voisin de luy, avec tant de forces, et « luy auroit sans doute fait des l'heure quelque « *traverse* et mauvais tour s'il avoit pu. » (André de la Vigne, Charles VIII, p. 123.) — 4° Expression adverbiale. D'une façon inopinée, gênante : « Ordonner à la *traverse.* » (Ms. 7218, fol. 202.)

Traversemain. Travers de main : « Il le ferit, « de son grant *traversemain*, si fort, que le sang « en volla. » (Froiss. liv. I, p. 226.)

Traversement. Contrariété. (Monet.)

Traverser. *Verbe.* « Les Anglois s'assirent à « terre, les gambes croisées, pour reposer leur vin « qui leur *traversoit* les chervelles. » (Triomph. des IX Preux, p. 548.) — « Quant en moy tu verras « *traverser* es pechiez, et desvoyer par les sentiers « de droiture, me vueilles à mon redempteur « retourner. » (Gast. Phéb. p. 363.)

Traversier. 1° Qui traverse : « Obans *traver-* « *siers.* » (Voir Oban.) — « Perche *traversiere.* » (Monet.) — « Sergeans *traversiers.* » (Monet.) — « Ores qu'ils eussent la fortune rebourse et *tra-* « *versiere* à leurs desseins. » (Pasq. Rech. p. 250.) — 2° Cheval traversant (voir ce mot) :

Certes, ce dist Gautier, bien a sept ans entier
Passez et accompliz que ne ting *traversier.*
Ms. 7218, fol. 345.

3° « Les *traversiers* ou peagiers... sont coustu- « miers d'augmenter et accroistre les travers et « peages qu'ils tiennent des seigneurs sans paier « travers ne passage aucun as seigneurs. » (Du Cange, sous *Transversum.*)

Traversiere. Sorte de tonneau : « Soient faits « lesdits vaisseaux à vin comme pippes, *traver-* « *sieres*, et quarts de bon bois sec, non punais. » (Cout. Gén. II, p. 5.)

Traversin. Barque. (Oudin.)

Travesche. Expédition où l'on traverse une contrée :

En ceste saison la Rodigues
Fist en Boudelloys des *travesches*
Et à tant de cources et de brigues
Qu'il print plusieurs places englesches.
Vigil. de Charles VII, I, p. 162.

Traveteau. Traverse : « Les maisons particu- « lieres sont basties de mesme estoffe ; mais l'en- « clos d'icelles qui est au lieu de muraille, n'est « pas de *traveteaux*, croisé comme celuy de la « ville, mais est fait de longues pieces d'arbres « escarris. » (Vray et parfait amour, f. 315.)

Travillier. Peiner, fatiguer : « Il est bon à « croire que les dieux se *travillent* de ceste peyne. » (Am. ressusc. p. 221.) — « Lors fu penez et *travil-* « *liez.* » (Ms. 7615, I, f. 73.)

Traulline. Clochette : « Si avoit une cotte ves- « tue... les parures estoient d'un fin samit azuré... « En chascune pointe avoit une rose vermeille et « au lieu de la semence avoit une cloche d'or atta- « chée, et en l'azur avoit une *traulline* d'argent ; « si ne pourriez croire..... quel grant doulceur « c'estoit des cloches ouyr sonner. » (Percefor. I, f. 147.)

Traumatique. Onguent pour les blessures. (Cotgrave.)

Travoison. Travée. (Cotgrave.)

Travonaison. Travée. (Cotgrave.)

Travoniser, onner. Etablir une travée. (Cotgrave.)

Travouil. Travail où l'on enferme les chevaux rétifs pour les ferrer : « Dresse aux quatre cornie-« res d'un *travouil* quatre gros flambeaus composez « en belle molaine seche et bien ointe de graisse. » (Eutrapel, p. 140.)

Traus. Trous. (Ms. 7218, f. 277.)

Amours tent à rois et à *traus*
Pour prendre et pour arrester ceans
Qi aiment toudis. *(Vatic. 1490, f. 130.)*

Tray. Trahi : « La gaitte commença à crier : « *tray, tray*, ferme la porte, vecy Bertran qui « vient. » (Bertr. du Guescl. Mén. p. 439.)

Trayant. Tireur : « Si un des sergens est « chargé d'une plainte d'abandon, il aura pour « icelle signifier à l'officier sous qui le prisonnier « sera reçu et au *trayant* qui premier l'aura fait « prendre, pour chacun xxv sols. » (C. G. I, f. 792.) — « Si deux personnes sont redevables l'une « envers l'autre, et que l'une face *traite* sur l'autre, « chascun sera reçu à poursuivre son droict loyal-« lement, sans avoir egard au premier *trayant* « ou empeschant, soit par devant le juge où la « premiere *traite* sera faite ou autre. » (C. G. I, p. 808.)

Trayeur. Qui lève un impôt : « Les *trayeurs* « et porteurs de paux pour lever dixmes, après « qu'ils auront fait le serment solennel, seront « ou l'un d'eux avec un tesmoing creuz en tes-« moignage contre debteurs de dismes. » (C. G. II, p. 1042.)

Trayme. Trame : « Fausse *trayme*. » (Ord. V, f. 596.)

Trayne. 1° Traîneau. (Cotgr.) — 2° Sablières : « Mettre ou poser *trayne* ou chevrons sur ladite « muraille. » (C. G. II, f. 716.) — 3° [Poutre-solive : « De douze toises des murs de la ville d'Orléans.... « accensé à feu Huet de Recourt, pour mettre sur « le bord d'iceulx sablières ou *traynes* de demi-« pied de large, pour faire cloison. » (1468 ; compte du domaine du duché d'Orléans. L. C. de D. Gloss. de l'Orléanais.)]

Traynel. Bâton du filet, dans Gaston Phébus, p. 304.

Traynnée. File : « Faire une *traynnée* de « gens. » (Le Jouvencel, p. 381.)

Trayoir. Seau à traire. (Oudin.)

Trayot. Seau à traire. (Borel.)

Tré. Tente :

Si refu la Jehan de Gavres
Ainz c'on i eust tendu *tré*. *(G. Guiart, f. 236.)*

Trebillons. Testicules : « Ces tristes enfumez « qui le plus souvent ont plus de *trebillons* que de « testons. » (Moy. de parv. p. 124.)

Treble. 1° Triple :

Il n'est qu'uns seul Dieus poisans
Et si est *trebles* en personnes. *(Ph. Mousk. p. 158.)*

2° Trio : « Cest *treble* fist acorder A deus chans « que primes fis. » (Chans. du ms. Bouh. f. 179.) — « Motez à tenures, sans *trebles*. » (Ms. 6812, fol. 2.)

Trebler. Tripler : « Traison qui *treble* et mou-« teploie. » Poët. av. 1300, III, p. 1146.)

Trebu. « Devant leur bataille avoient semé « grant foison de *trebuz* que aucuns nomment « chausses trappes qui sont petites choses de fer à « quatre pointes, dont les trois bouts ont pointes « qui sont gisans sur terre, et la quatrieme est « tousjours droicte ; et le faisoyent ils, affin que « ceulx qui les approcheroient pour combattre se « blessassent les piez à marcher à eulx, et ainsi « *tresbuschassent* à terre, et pour ce les appelloyent « *trebuz*. » (Toison d'or, I, f. 120.)

Trebucheis. Action de renverser : « *Trebu-« cheis* de charettes. » (Poët. av. 1300, IV, f. 1651.)

Trebuchement. Action de trébucher : « Illeuc-« ques souffrit Dieu le *trebuchement* de.... Charles « de Blois duc de Bretaingne qui en celle bataille « mourut. » (Mod. f. 326.)

Trebucher. Machine de guerre. (Voir Viollet le Duc au mot *engin.*) — « Firent un grant *trebu-« cher* qui gettoit le pesant d'un quintaus. » (Martèn. V, f. 706.)

Trebucheure. Même sens : « Si cheit de si « haut comme il estoit jus à terre, par miserable « aventure, *trebucheure* et se brisa le col. » (Chr. de Nangis, an. 1197.)

Trebuchiez. Même sens :

Fu grant la noise et la huée
Le *trebuchiez* poi paisible
Et le son des trompes horrible. *(G. Guiart, f. 18.)*

Trebucier. Voir Trebukes.

Trebukes, iaus. Trébuchet ; dans la guerre de Jean sans Terre contre Philippe-Auguste :

Douvre s'en rala assegier,
D'un *trebuket* fist *trebucier*
Moult grant partie de lor murs. *(Mousk. p. 609.)*
Grans perieres et mangoniaus
Arbalestres et *trebukiaus*
Atravé sont droit à la mue. *(Mousk.)*
Engiens et engigneors orent
Pour faire al mious de quant qu'il porent,
Dont il gietoient ça de fors
Pierres grosses, à grans effors
Qu'ils orent assez mangoniaus
Et *trebukes* et tumeriaus. *(Mousk. f. 702.)*

1. Trece. Danse :

Godefroi moult se desvoie
Saut et treche, et mene bele *trece*
Entour un oumel. *(Vatic. 1490, f. 111.)*

2. Trece. Tresse :

Si li a copées les *treces*
Dont el a au cuer grant *destrece*. *(Fabl. de S. Germ. 381.)*

Treceau. Espèce de raisin : « Qu'ils meissent « les pinoz à part sans y mettre autres raisins, « mais ce non obstant ledit Jehannin mettoit des « *treceaux* et autres raisins avec les pinoz. » (JJ. 146, p. 400.)

Trecer. Tresser, préparer :

Ceaus li *trecent* amors
Et servent por decevoir. *(Poët. av. 1300, II, p. 791.)*

Trechef. A triple tête :

Qu'il le jette devant la monstreuse Chimere,
Qu'il le face là bas par le *trechef* Cerbere
(Qui fera ses trois couls en serpens herisser)
De son triple dentier, asprement pelisser. *(Baïf, p. 75.)*

Trecheoir. Tricher :

A *trecheoir* se sont pris. *(Poët. av. 1300, IV, p. 1481.)*

Trecheor. Tricheur : « *Trecheor* et foi mentis. » (Poët av. 1300, III, p. 1016.)

1. Trecher Se dit en Champagne des avoines en herbe qui commencent à pousser.

2. Trecher. Danser :

Saut et *treche*, et mene bele trece,
Entour un oumel. *(Vatic. 1490, f. 111.)*

3. Trecher. Tricher :

Je n'ai pas paour qu'ele me *treche* ;
Depuis que fu nez en la creche
Dieus de Marie
Ne fu mes tele espouserie. *(Ms. 7615, II, f. 130.)*

Trecherie. Tricherie :

Fausseté et ypocrisie
Et baraz le fuis *trecherie*. *(Ms. 7615, II, f. 190.)*

Trecherre. Tricheur :

Ce n'est pas pour mener guerre
Longuement à ce mal *trecherre*
Orgueil, et à sa baronnye. *(G. de la Bigne, f. 42.)*

Trecheur. Tressoir :

Et ces beaux dorez *trecheurs*
Et ces tres riches fermeurs. *(Rose.)*

1. Trechier. Tresser :

Mes celes qui sont orgueilleuses,
Sercuides et outrageuses,
Et qui en lor cors atorner
Et lor chief *trechier* et graver
Ont mise leur entente toute. *(Ms. 7218, f. 124.)*

2. Trechier. Courir par monts et par vaux : « Qui a *trechié* et aval et amont. » (Desch. f. 368.)

Trechouoir. Tressoir ; on lit dans Du Cange, sous *Trica :*

En sa main tint un mirouoir ;
Si ont d'un riche *trechouoir*
Son chef trechié moult richement.

1. Trecier. Tresser :

Or est lavée, or est peigniée,
Or est coiffée, or est *treciée*. *(Ms. 7615, I, f. 107.)*

2. Trecier. Tricher :

Or ne set nus fors que *trecier*
Et tout engloutir et lecier. *(Mousk. p. 1.)*

Ceaus li *trecent* amors
Et servent par decevoir. *(Poët. av. 1300, II, p. 791.)*

Treçoer, çor, çoir. Tressoir : « Cornets à « *treçoer*. » (Fabl. S. Germ. f. 42.)

Robe auroie de drap de soie,
Fremaus d'or, huves, corroies,
Cuevrechies, *treçors* ai. *(Poët. av. 1300, IV, p. 1524.)*

Tenoit d'ivoire un *treçoir*
Dont ses cheveles demi lons
Partissoit, qu'elle ot beaus et longs. *(Froiss. Poës. 124.)*

Trect. Trait : « Les François furent moult blecez « de *trect* d'acquebutes et grosse artillerie. » (J. d'Aulon, Louis XII, f. 11.)

Trecter. Traiter :

L'en doit scavoir à qui on *trecte*,
Car qui le fait impourveument
On en pert maintefoiz sa debte. *(Desch. f. 384.)*

Treculer. Reculer :

Gervais prist moult à *treculer*
Qu'il n'en avoit gueres loisir,
Quar assis fu, n'en quier mentir
En un angle d'une maisiere
Si qu'il ne pot n'avant n'arriere. *(Ms. 7218, f. 177.)*

Tref. [1° Voile : « Trois *trefs* et trois bonnetes « necessaires pour trois barges. » (B. N. fr. 26009, n° 934, an. 1370.)]

Car nous veismes, à grant *tref*
Droit cele part singlier leur nef. *(III Maries, p. 411.)*

Puis s'en est en la mer entrez
Tendus les voilles et les *trefs*. *(Id. p. 459.)*

Les voiles tendent et les *trez*
Et puis sont tous dedans entrez. *(Id. p. 570.)*

2° Tente : « Le roy de Cecile fist tendre *trefs* par « devers la mer. » (Chr. de S. Denis, II, fol. 94.) — « Tendirent et fichierent leurs tentes et leurs *trés*. » (Chr. de Nangis, an. 1249.) — 3° Pieu auquel on met le feu dans une mine : « Mineors qui minerent « d'une part le mur, et estançonnerent, et mirent « le *tref*, si qu'il n'it ot fors de metre le feu. » (Contin. de Guill. de Tyr, Martène, V, c. 614.) — 4° Charpente : « Post et chevron et *tref* ensemble. » (Ms. 7218, f. 312.) — « Hamiaus et hauz manoirs « destruient ; *Tres* et chevrons charbons devien- « nent. » (G. Guiart, f. 236.) — « Les *trez* et toute « la couverture fust arse et bruslée. » (Chron. de S. Denis, I, p. 57.) — « Travers l'avoit à une part « Au *tref* de sa maison pendu. » (Fabl. de S. Germ. p. 163.) — « Estoit si haulte que joignoit bien près « des *tres* de la ditte salle. » (Chr. de Nangis, an. 1377.)

Treffoire. Ouvrage à jour (comparez le bas latin *triforium* fait sur *transforare*).

Li essekier est bon, onques mieudres ne fu
Les lisettes sont d'or fin à *treffoire* fondu.
Not. des vœux du paon, f. 45.

Treffoncier. Foncier : « Les seigneurs *treffon-* « *ciers* des lieux. » (Chr. de S. Denis, II, fol. 14.) — « Chasteaus qui avoient esté de l'heritage *treffoncier* « du païs de Guerles. » (Froiss. III, p. 298.) — « Le « premier cens, c'on apele le *treffons*... s'il i avoit « suer le lieu 2 *treffonciers*... l'iretage leur sera « delivrés. » (D. C. sous *Treffundus*.)

Treffond, fondement. Cens foncier : « Il est « ordonné, pour le regard de ceux qui sont absens « et demeurans hors de (Metz) redevables desdits « cens ou rentes, assignez sur heritages assis et « situez en ceste ditte ville et pays. qu'il sera pro- « cédé contre eux par proclamation et huchement « ainsi qu'il est de coustume et en vertu desquels « se feront les conduits et *treffondemens*. » (Coul. Gén. I, p. 1163.) — « Je la leur donne bien de bon « cœur, et veux qu'elle soit estimée leur appartenir, « comme si elle estoit de leur *treffonds*. » (Pasq. Rech. p. 2.)

Treffonder, ondre. Exiger le cens foncier :

« Pour le regard... des rentes foncieres... les ren- « tiers se pourront faire conduire en la possession « desdits heritages... et iceux faire *treffonder*, sy « bon leur semble, apres avoir prins... trois bans « de treffonds. » (C. G. I, p. 1160.) — « Quant aux « terres et heritages... delaissez par faute de paye- « ment des... droitures... elles demeureront *tref-* « *fondues* et retournées au seigneur, pour faire « bail, ou ce que bon luy semblera. » (C. G. I, 1158.)

Trefforer. Transpercer : « Si le remanant du « bois estoit *trefforez* ou empirez, et aucune des « parties se douloit, raison seroit faite, sur ce, par « juge competent. » (Ord. I, p. 526.)

Trefle. « Ecuyer de *trefle*. » (Essais de Mont. III, p. 506.)

Treget. Fronde : « Saillir devers senestre et « *treget* tost geter C'est un coup damageux qui ne « s'en sait garder. » (Rou, p. 65.)

Tregeter. Fondre :

Firent de cuivre *tregeter*
Un chevalier sor un cheval
En appareillement roial. *(Brut, f. 111.)*

Trehuz. Tributs : « *Trehuz*, peages, pontenages, « subsides. » (Pasq. Rech. p. 717.)

Treille. 1° Treillis : « Sauter de *treille* en pais- « seaux. » (Cotgr.) — 2° Jalousie, grillage : « La « recluse qui avoit une petite *treille* par où elle « veoit l'autel. » (Lancel. III, f. 92.)

Treilleis. Se dit d'un haubert à treilles, d'une cotte de mailles : « Voit par la salle ces haubers « *treilleis*. » (Aubri.)

Treiller. Mettre un grillage : « Traison qui « *treille* et monteploie. » (Poët. av. 1300, II, p. 523.) — « Ainsi avoit fait *treiller* (les fenestres) une dame « qui les damoiselles gardoit. » (Percef. II, f. 57.) — « L'en fist celle fenestre *treillier* pour les enfans. » (Martène, V, c. 645.)

Treillie. Grillage :

Et Jehans, qui là sus estoit
Par la *treilhe* le porlingue. *(Ms. 7218, f. 12.)*

Treillié. Treillissé : « Doivent estre les deux « ranges de pieux *treilliez* de verge, comme une « cloie. » (Mod. f. 97.)

Treillis. 1° Grillage : « L'en tiendra ouverts les « chemins d'eglises... avec de *treillis* et non fermez « autrement. » (N. C. G. I, p. 830.) — « Portes de « *treillis* cheant en coulisse. » (N. C. G. I, p. 1041.) — « Eurent en peu d'heures le pastiz conquis et « gaigné la montaigne..... et durant ce *treilliz*, « parmy la bresche du pastiz passa le pennon du « duc de Bourbon. » (Hist. du duc de Bourbon, p. 122.) — 2° Grosse toile :

Rien n'est qui au mestier afiere
Qu'il n'eussent tout de nouvel
Sacheaus, *treillis* et panneliere,
Lacié au costé d'un cordel. *(Poët. de Froiss. p. 282.)*

Treillissé. Clos par un treillis : « En l'une des « chambres... duement close, fermée et *treillissée* « de treillis de fer, en laquelle il sera gardé. » Godefroi, observ. sur Charles VIII, p. 571.)

Treize. On lit dans l'éloge de Mellin de Saint Gelais, par allusion aux grains des chapelets : « De « tels que lui ne s'en trouve pas *treize*, en la grand « douzaine. » (Quintil. Cens. p. 205.) — « Les sieurs « maistres eschevins, conseil et *treize* de la justice « de ceste ville et cité de Metz. » (C. G. I, p. 1141.)

Trelice. Faite de treillis : « Vestent haubers et « les broignes *trelices*. » (Guill. au Court nez.)

Trelicié. Fait de toile de treillis : « Une toie de « lit *trelliciée*. » (JJ. 105, p. 367.)

Trelnire. Reluire : « La lune *treluit* entre les « fentes de la porte. » (Monet.)

Tremaillé. « *Tremaillé*, *eillé* filez à perdris, à « trois panneaus, les deus en dehors, de plus « larges ; l'entredeus de plus estroites mailles. » (Monet.)

Tremblante. « *Tremblante* de moulin, » cliquette. (Cotgr.)

Tremblard. Qui tremble : « Au plus gelant « hiver, tout un jour attendant Pour un morceau « de pain craquer la dent *tremblarde*. » (Baïf, 67.)

Tremblaye. Bois planté de trembles. (Cotgr.)

Tremble. Effroi ; on lit d'un mari qui avait fait assassiner le galant de sa femme : « Sans autrement « faire scandale, ny que la femme en patist, qui « demeura longuement en *tremble*. » (Brant. Dam. gal. I, p. 15.)

Trembler. « Il ne faut jamais *trembler* qu'on « ne voye sa teste à ses pieds. » (Oudin.) — « Qui « joue des reins en jeunesse, il *tremble* des mains « en vieillesse. » (Moy. de parv. p. 340.) — « *Trem-* « *bler* comme la feuille en l'arbre. » (Arest. Amor. p. 209.)

Tremblerians. Jeu (voir Tremerel) : « D'autre « part verra l'en jouer as *tremblerians* Ces ribaus « de tavernes. » (Ms. 7615, II, f. 144.)

Tremblerie. Action de trembler : « Lors fuz « tombé resvant en *tremblerie*. » (Faifeu, p. 16.)

Trembleterre. Tremblement de terre : « Un « grand *trembleterre* a bouleversé plusieurs grosses « villes. » (Monet.)

Tremblis. Tremblement : « L'ame des vents « dans la terre etoufée, cherchante un soupirail « aux *tremblis* qui se font sous les manoirs marins, « tels que les vostres sont. » (Baïf, p. 19.)

Treme. Trame :

. . . . . . Quant au vouloir
De la fille, je scay bien qu'elle aime ;
Mais elle sait bien que la *treme*
N'est pas pour ourdir cette toile. *(R. Belleau, II, 139.)*

Tremé. Tramé :

Cil escuier ot le jour mise
Sus ses armes une cointise
De gueules, sans euvres *tremées*
Fors moletes d'argent semées. *(G. Guiart, f. 290.)*

Tremeler. Jouer au tremerel :

Tant a S. Pierre *tremelé*
Tant a le jogleor mené
Que les ames gaaigna totes. *(Fabl. S. Germ. f. 46.)*

Tremelerres, ieres. Qui joue au tremerel; Robert Guiscard :

Cil Robiers estoit un bevere,
Uns chevaliers fors *tremeleres*
Tant fist que riens ne li remest
Fors qu'un seus manoir u il mest. *(Mousk. p. 445.)*

Folie avoit goulousée
Que voloie devenir lierres
Ge ne suis fox, ne *tremelieres*
Ge mo sens tant fort et delivre
Que assez gaaignerai por vivre
Si Dieus plaist dez ore en avant. *(Fabl. S. Germ. p. 162.)*

Tremerel, ians. Dans la charte de commune de Ham, le maire et les jurés ont inspecté « sur les « jeus c'on apelle *tremerel* et sur buveries en « tavernes. » (D. C. sous *Tremerellum.*)

Bien a son temps et son merel
Qui boit et joe au *tremerel*
Ce que nos gaaingnons andui. *(Courtois d'Artois, f. 82.)*

Tout est alé à male part
Li *tremeriaus* m'a batu ;
Par ma folie ai tout perdu ;
Tout mon avoir et toz mes livres. *(Ms. 7218, f. 213.)*

Tremoi. Blé de mars :

Failli nous est le vin, le bled et le *tremois ;*
Il nous convient mengier chevaux et pallefrois.
Cuvelier, p. 197.

Dont il avent dedens ce mois
Dont l'en bat blez et le *tremoiz*,
Droit en ottembre, vers la fin. *(III Maries, p. 433.)*

Tremousser. Battre des ailes : « Le phenix, « cest oiseau qui *tremousse* des ailes à la flamme. » (Desp. p. 244.)

Trempe. Impression : « Pour ne les laisser pas « en ceste triste *trempe.* » (Print. d'Yver, f. 16.) — « Trouvant (la reine) en assez bonne *trempe*, elle « entama ce propos. » (Brant. Dam. illustr. p. 247.)

Tremper. 1° Mélanger d'eau son vin :

Maistre, et quel vin ? Au froit faictes l'assault,
Qui soit raiant, gracieus, vert, claret,
Frique, friant, odorant, vermillet ;
Non pas trop fort ; et soiez diligens
Du bien *tremper.* *(Desch. f. 240.)*

2° Séjourner : « Après avoir *trempé* longuement « en prison. » (Cotgr.)

Trempette. Mouillette, tranche de pain. (Cotg.)

Trempeur. Baigneur. (Oud.)

Trempis. Voir Tailleur ; action de tremper : « Deffend icelle chambre, pendant le danger de « peste.... à tous vendeurs et tailleurs de poisson « de mer,.... de faire aucun *trempis* ou lavemens. » (Ord. II, p. 386.)

Trempoir. Vase où l'on mélange d'eau le vin. Parmi les présents que fit la ville de Paris au roi Charles VI, en 1389, pour sa bienvenue, « il y avoit « quatre pots d'or, six *trempoirs* d'or. » (Froissart, liv. IV, p. 7.)

Tremporter. Transporter : « Son destrier le « *tremporta* au milieu des ennemis, où il fut acca- « blé. » (Chr. de S. Denis, I, f. 17.)

Tremué. Transformé :

Ou est cellui qui fonda Avignon ?
Qui fist Paris où elle est située,
Reims et Rouen ? Leur fin est *tremuée.* *(Desch. f. 123.)*

Tremuye. Trémie : « Quand les dits habitants « avoient mis leur blé au corbellon pour le mettre « en le *tremuye* et à motture. » (Du Cange, sous *Tremuia.*)

Trençans. Coupant :

Et la prist il une froidure
Qui fu *trencans* et aspre et dure,
Si perdi les ortaus des piés. *(Mousk. p. 684.)*

Trenchaisonner. Donner des tranchées. » (Cotgrave.)

Trenchamment. D'une manière tranchante :

Si m'en a si enaspri
Amors d'amer *trenchamment*
Que je morrai vraiement. *(Poët. av. 1300, I, f. 248.)*

Trenchant. *Adj.* Dur : « L'on luy presente « beaux mots, plaisans et gracieux, l'autre luy « marche sur le pied et luy estraint la main ; l'autre « la regarde d'un regard *trenchant* et frileux. » (XV Joyes du mar. p. 32.) — *Subst.* Dos : « Ferist « du *trenchant* de l'arc. » (Lancel. I, f. 11.) *Expression :* Au vif : « Je n'en vueil parler, fors « à la verite et aller parmi le *trenchant*, sans cou- « lourer l'un ne l'autre. » (Froiss. III, p. 193.)

Trenchante. Tranche : « La teste qui est appel- « lée la teste contrefaitte, c'est celle qui a les perches « boyteuses et accoudées, qui n'a pas la *trenchante* « belle ; celle est appellée contrefaicte. » (Mod. 8.)

Trenché. Décidé, décision : « En cas que aux « plus prochains ou assises l'appellent ne s'arres- « tera à garant delivrer *trenché* et absolut, il ne « sera plus delayé pourveu toutes fois qu'il y ait eu « temps de faire l'adjournement coustumier. » (Anc. Cout. de Norm. f. 30.) — « Il seroit *trenché* « d'aymer loyaument. » (XV Joyes du mar. p. 78.)

Trenchecouiller. « Il y a un gros maistre « operateur ancien qui a mieux aimé laissé mourir « un gentilhomme par faute de le *trenchecouiller*, « que de prendre trois cens ecus. » (Contes de Cholières, f. 98.)

Trenchée. 1° Tranchée : « Firent faire par les « hommes du païs grans *trenchées* et rolles sur les « destroits par où ils avoient usage de passer. » (Froiss. III, p. 277.) — 2° « *Trenchées* de S. Mathu- « rin, » actes de folie. (Oudin.)

Trenchefile. « La *trenchefile* du bourreau, » corde qui étrangle. (Oudin.) — « *Trenchefile* de « soulier. » (Cotgr.)

Trenchefiler. Faire une épissure : « Voiles à « recoudre et à rapiecer ; cables et cordages à « renouer et à *trenchefiler.* » (Mém. de Du Bellay, prolog. f. 10.)

Trenchefille. Outil qui tranche le fil :

Je ne sçay à qui son plet plet
Ne à qui sa *trenchefille* fille. *(Fabri, Art. de rhét. II, 21.)*

Trencheis, eiz. Tranchée : « Son cheval alla « cheoir en ung *trencheiz* qui avoit bien dix pieds « de lé tout plain de boue et d'eaue. » (Perceforest, II, fol. 32.)

Fossés grans et parfonz,
Palis, et *trencheis*, et ponz. *(Ms. 7615, II, f. 187.)*

Trencheme. Partie intérieure et la plus âpre du mors de bride. (Nicot.)

Trenchement. Action de trancher. (Colgr.)

Trenchemontaigne. Fanfaron. (Colgr.)

Trencher. 1° Couper les viandes : « Un chevalier anglois *trencha* devant le roy d'Angleterre.... « au disner. » (Monstrelet, II, p. 78.) — 2° Fausser compagnie : « Si on prie (les filles) d'aucunes folies........ ne doivent prester l'aureille à telles « paroles...... et si tels seducteurs...... ne veulent « cesser, elles leur doivent *trencher* compagnie, « tout gracieusement, sans les injurier ne user de « paroles arrogantes. » (Triomphes de la Noble dame, f. 47.) — 3° « *Trencher* chemin, » passer par un chemin sans y acquitter le péage. (Ord. I, 227.)

Trenchet. Tranchet :

Ja sueur et cordoannier
Ne porroient lor cuirs taillier,
Ne à coustel, ne à *trenchet*,
Se fevres ainçois ne le fet. *(Ms. 7218, f. 199.)*

Trenche-teste. Bourreau : « Il fit appeler « Rivelin qui estoit le *trencheteste* et fit decoler « deux chevaliers et deux escuyers. » (Froiss. III, p. 14.)

Trencheure. Tranche : « Et que la *trencheure* « du cisme qui si detestablement m'a voulu et veult « faire adultere cesse du tout. » (Desch. f. 403.)

Trenchiée. Tranchée : « Puis s'en ist la riche « mesniée Parmi le pont de la *trenchiée.* » (Blanchandin, f. 181.)

Trenchis. Tranchée : « Firent ceux de Valen« ciennes tous leurs arbalestiers traire avant et « approcher les barrieres, mais il y avoit si grans « *trenchis* de fossez, qu'il n'y pouvoient advenir. » (Froiss. I, p. 74.)

Trenchoir, ouer. « *Trenchoirs* d'argent. » On les mettoit sur la table des princes, à côté des tranches de pain à faire l'essai des viandes. » (Honn. de la Cour, p. 72.) — « Tantost (la lune) a les « cornes pointues et ressemble à une escorce de « melon, et ayant les cornes remplies, elle prend « la forme d'un demy *trenchoir.* » (Merl. Coccaie, II, p. 3.) — « Jettiez vous vostre *trenchouer* Point « par despit ou vengement. » (Am. Cordelier, 538.)

Trenque. 1° Tranche : « Qui vend vin ou cer« voise es mets (limites) dudit escheviuage... est « deub ausdits mayeurs et eschevins pour leur « droit un demy lot de chascune piece, un pain, « une *trenque* de fromage. » (N. C. G. I, p. 421.) — 2° Tranchée : « Par lequel fossé ou *trenques* l'eaue « dudit fossé alloit ou dit gardin. » (Du Cange, sous *Trencatum.*)

Trenquis. Tranchée : « Avoient fait, ...aux en« trées d'iceluy village... plusieurs fossez et *tren*« *quis* avec de grosses et puissantes barrieres de « bois pour la fortification d'icelui. » (Math. de Couci, Charles VII, p. 629.)

Trentaine. « Seront toutes nos monnoyes, « blanches et noires, avaluées *trentaines.* » (Ord. II, p. 138.)

Trente. Nom de nombre ; expressions : « *Trente* « cosles, » grand flandrin. (Cotgrave.) — « *Trente* « deniers d'argent payez par celui dont la beste « avoit tué le serf d'un autre, à cause du mesme « nombre de generations qu'a eu Cham fils de Noé « qui le maudit et asservit. » (Bouteill. Som. rur. p. 267.) — « *Trente deux* pauvres assisteront autour « de la representation funeraire en memoire des « 32 ans, qui est l'age auquel nous devons nous « trouver au jugement universel. » (Bouteill. Som. rur. p. 875.) — « Monnoye blanche et noire, sur le « pied de monnoye *trente deuxieme.* » (Ordon. II, p. 571.) — « S'escondire ses *trente* siste mein, » se purger par le serment de trente-six personnes qui jurent en levant la main. (D. C. sous *Juramentum.*) — « Ce marchand vendant une haquenée disoit à « celuy qui la vouloit achepter : prenez la hardie« ment, elle est bonne pour jouer à *trente et un*, « car elle ne passe point. » (Bouchet, Serées, I, 404.)

Trentel. Messes au nombre de trente dites pendant 30 jours : « Je voel et ordonne ung *trentel* de « messes estre dittes et celebrées pour l'ame de my « le plus brief que faire se porra. » (Du Cange, sous *Trentale.*)

Trentieme. « Monnoye *trentieme* que nous « faisons faire à present. » (Ord. II, p. 495.)

Trepail. Tremblement : « Li dus fut moult en « grand *trepail.* » (Rou, p. 309.)

Trepan. Vilebrequin : « Nos pieces (d'artillerie) « furent au plus haut des rochers, où l'on avoit « deja fait des gabions, et scié des madriers, *tre*« *pans* et ais pour les plates formes. » (Mém. de Sully, IV, p. 140.)

Trepas. Pas : « C'est siecle n'est que un *trepas.* » (Ms. 7218, f. 48.)

Trepeil. Trouble, agitation :

Vers le mont S. Michel sigla,
En Bretaingne s'en trespassa,
De terre prendre se pena
Toute iert Bretaingne en grant *trepeil.* *(Rou, p. 209.)*

Ly rois se tint à cel conseil
Dont ot en la court grant *trepeil*,
Car Counan moult se courrouça. *(Brut, f. 45.)*

Vous m'avez mis en mal *trepeil*,
Pour chel diable de bareil. *(D. C. sous* Trepalium.*)*

Trepeis. Trépignement : « Il fust descouvert, « car les escoutes des ennemis le oyrent par la « forest, pour le *trepeiz* des chevaulx ; si l'en« voierent dire à leurs gens, lesquelz envoierent « bien .xx. hommes à pié. » (Le Jouv. f. 21.)

La terre croille sor les piés
De la fierte dou *trepeis*
Que font les destriers Arabis. *(Rom. de Troyes.)*

Trepeler. « *Trepeler* le corps, » l'agiter. (Borel.)

Trepelu. Agité, possédé par le démon : « Mon« sieur a vescu comme un coquin, en amassant des « moyens pour devenir grand, et mourut comme un « *trepelu.* » (Touches, Des Acc. 9.) — « Le cordelier

« qui n'avoit à faire qu'à un *trepelu.* » (Des Acc. Bigar. p. 28.)

Treper. Sauter, bondir, tressaillir : « Il saute, « et *trepe*, et frit, et flut. » (Poës. de Froiss. 280.) — « *Treper* et saillir et chanter. » (Rose, ms. 305.) — « L'epitaphe d'une courtisane enterrée à N. D. « del Popolo est conçue en ces termes : Quæso, « viator, ne me diutius calcatam amplius calces ; « qui est : passant, m'ayant tant de fois foulée et « *trepée*, je te prie ne me *treper* ny me fouler plus. » (Brant. Dam. gal. II, p. 266.)

Trepidation. « *Trepidation* d'amour, » titre d'un sonnet aux Amours de Tristan, p. 48.

Trepié, ied. Triangle : « Trois arbres... en « *trepié*, comme à dix pieds l'un de l'autre. » (Modus, fol. 185.) — « Fist dresser une queue de « vin pour boire chascun en *trepié.* » (Vig. de Charles VII, II, p. 145.) — [« *Trepier* et chauderon « A brasser son boillon. » (Oustill. au Vilain.)]

Trepignage. Action de trépigner : « Un bruit, « un sifflement, un *trepignage* de pieds. » (Saint Julien, Mesl. Hist. p. 101.)

Trepigner. « Je ne suis point un Diogene qui « foulant la tapisserie de Platon luy dit : Je *trepigne* « aux pieds la vanité de Platon ; et Platon, d'un « revers, reparlit : Tu foules ma vanité avec la « vanité. » (Lett. de Pasq. III, p. 215.)

Trepigneys. Action de trépigner : « Si renforça « le chapleis, La fu si fort le *trepigneys.* » (Rose.)

Trepignis, iz. Mêlée générale à la fin d'un tournoi : « Les *trepignis* et marchis des chevaliers « au tournoi. » (Percef. I, p. 131.) — « Adonc prin- « drent courage et se prindrent à efforcez lors « brochent chevaulx, et se refierent au *trepigniz* « tout à un coup. » (Percef. II, f. 131.) — « Regar- « dons ces .XII. chevaliers qui cy viennent, car il « est advis, à leur contenance qu'ils doivent le « *trepignis* fourjouster. » (Percef. I, f. 132.)

Trepillarde. Qui s'agite : « Ma jazarde, ma « mignarde, *Trepillarde*, fretillarde. » (J. Tahur. p. 270.)

Trepiller. S'agiter : « Avoit esté assailly et « meurdry leur maistre, encores tout *trepillé* et « taint de sang. » (Dom Florès de Grèce, f. 111.)

Auprès d'elles doux bouilloit
La source d'une fontaine
Qui sautelant *trepilloit*
En tourtillonnant la plaine
De ses cristalins ruisseaux. *(J. Tah. p. 13.)*

Trepillys. Froissement : « Le froissis des bran- « ches, *trepillys* des chevaulx. » (Jouvenc. f. 44.)

Treple. Triple (?) :

Après le fils Dieu Jhesu Crit,
Partout ses apostres preschant,
Qui tant de royaumes conquit,
Depuis sa mors resuscitans,
En son *treple* baptisans. *(Desch. f. 446.)*

Trepointe. Courtepointe ; lit de plume. (Cotgr.)

Treppie. Triangle : « Faire trois arbres... Et « ne les faicts point si druz, c'est à entendre trop « près les uns des autres ; mais soient faict à *trep-* « *pie*, comme à dix pieds l'ung de l'autre. » (Mod. fol. 91.)

Trere. 1° Tirer : « Il ne puet mes tirer ne *trere.* » (Ms. 7218, f. 249.) — 2° Sonner le lever du jour :

Il *tret* le jor et huche et crie :
Levez, seignor ; le jors apert. *(Ms. 7218, f. 358.)*

3° Traduire : « La vient en romans *trere.* » (Fauchet, Langue fr. p. 33.) — 4° Reculer :

Vous estes si debonnere
Si franche de cuer, dame chiere,
Que ne vous sauriez *trere* arriere
De fere honor et cortoisie. *(Ms. 7218, f. 182.)*

5° Concevoir :

Il n'a dame de ci à Tir
Ne contesse ne chastelaine
Por qui j'en *tresisse* tel paine. *(Id. f. 247.)*

6° Vider les étriers : « Tant seusse bien d'arçon « *trere.* » (Ms. 7218, f. 176.)

1. Tres. Particule indiquant le superlatif, du latin *Trans.* 1° Dès que, dès :

Or avois je mis mon avoir
Et la boursette *tres* le soir,
En une autre bourse plus grans. *(Froiss. p. 429.)*

Tres che qe jou l'esgardai,
Premierement à loisir,
Fui je pris, sans revenir,
Et en ceste pel morrai. *(Vatic. 1490, f. 78.)*

2° Bien avant :

Tres devant aoust. *(Ms. 7218, f. 248.)*

Tres dont que vi ma dame
Mi donai. *(Ms. 7218, f. 158.)*

Je sai *tres* hier
Q'amours n'est pas establie
Pour avoir joye à moitié. *(Vat. 1490, f. 168.)*

3° Jusqu'à ce que :

Trez que li roiz Edwart morra. *(Rou, p. 280.)*

Tres l'eure que l'esgardai
Onques puis ne l'entroubliai. *(P. av. 1300, IV, p. 1501.)*

4° Tout à fait :

Vous m'aurez
Se Dieu plest, et me recevrez
Tres par devant nostre provoire. *(Ms. 7218, f. 219.)*

5° Si parfait :

Je n'os mie bien recorder
Sa beauté qu'el a si *tres.* *(Poët. av. 1300, I, p. 248.)*

6° Augmente le sens du simple : « Salomon eust « il employé si *tres* tant de finances, pour faire une « chose desagreable à l'Eternel. » (Chol. f. 29.)

Tot maintenant je jugeroie
Du *tres* plus bel que je sauroie. *(Ms. 7615, II, f. 152.)*

Le tresor *tres* anoiantist
Tout prent, tout robe, tout pelice. *(Ms. 7218, f. 296.)*

Gallas *tres* fremist et tressau. *(Id. f. 278.)*

« Quand (la drogue) sera *tres* alée, l'en la jettera « et desgastera. » (Ord. II, p. 533.)

2. Tres. Tente : « Li *tres* ert toz de soie fine. » (Partonop. f. 126.)

3. Tres. 1° Traits des chevaux : « Et si faut un « cordier des *tres.* » (Desch. f. 500.) — 2° Gorgée : « Vin boire à grans *tres.* » (Desch. fol. 448.) — 3° Traite : « Là fet on grans poses et *tres.* » (Desch. fol. 512.)

Tresbucher. Voir Trebuz. « Afin qu'une amitié « tant heureusement bastie, comme estoit la leur, « ne *tresbuchast* en ruine, au moyen de ceste « absence. » (Strapar. II, p. 199.) — « Que ils ne « soient si hardiz de *tresbucher* aucunes monoies « d'or, blanches et noires, quelles que elles soient. » (Ordonn. II, p. 185.)

Tresbus. Qui a trop bu :

Amours n'est pas pour cuer
Faire apeser ;
Ains est droite maladie ;
Cil qui largement s'i fie
Est hors du chemin issus ;
Ausi que uns homs *tresbus*
Qui cuide avoir les bues Gaifier
Li jalous est d'amours el droit sentier.
Vatican, n° 1522, f. 161.

Trescens. « Si aucun a fait bail de ses terres « labourables, prez, vignes, escheneviercs, la pen- « sion et *trescens* dudit bail, soit en grains, vins, « denrées ou autres choses, est reputée pour meu- « bles, dès que les fruits sont coupez ou cueillis. » (N. C. G. II, f. 880.) Voir Trecens.

1. Tresche. Danse : « La *tresche* menoit Ysa- « biaus. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1461.)

2. Tresche. Tricherie :

Provost de chastiaus et de villes
Qui font de *tresches* et de guiles
Faus jugemens et faus recors. *(Ms. 7615, II, f. 146.)*

Treschier, oier. 1° Danser :

Au *treschoier* se sont pris ;
Godefroi moult se desroie,
Saute et *tresche*, et maine bel
La treche entor un omel. *(P. av. 1300, III, p. 1088.)*

2° Tricher :

Pucelle n'a nul mestier
Qu'on la doive d'amour *treschier*
Ne lui dire faulse parole. *(Athis.)*

Tres chrestien. « Ce n'est pas sans grande « raison que l'on a donné à nos roys le titre de « roys *tres chrestiens*, de tout temps immemorial, « parce que chaque famille de nos roys a de quoy « se vendiquer. » (Pasq. Rech. f. 213.)

Trescoper. Traverser : « Commanda fabri- « quer et paver une voie de ciment et de pierres, « laquelle *trescoperoit*, l'isle en longueur, depuis « la mer de Cornouaille jusques au port de Tha- « nasie. » (Perceforest, I, f. 12.)

Trescorrir. Transcurrere de S. Bern. f. 388.

Trescouper. Fendre :

Le patron fait le timon gouverner
. . . .
Et proue fait les ondes *trescouper*. *(Desch. f. 19.)*

Trescourir. Courir :

Et cilz fut prés, si *trescourut*
Au trespas. *(Brut, f. 90.)*

Treseau, el. 1° En Anjou, on appelle *treseau*, trois hommes qui battent des gerbes ensemble. (Le Duchat sur Rabelais, I, p. 150.) — 2° Ballot : « De « tonneaux qui sont sur le bout .v. sols ; pour « chacun doublier .III. sols .VI. deniers ; pour le « *treset* .II. sols..... s'il y en a ou batel ou en la nef « .XIX. tonneaux ; et, s'il y a doublier, *treseaux* ou « charretée qui facent moeson, le tonnel ne doit pas « estre prins, mais la moeson de .XIX. tonneaulx. » (Du Cange, sous *Tresellus*.)

Tresgeter. Lancer au loin :

Se ge celui Phelippe tiens,
Il ne saura si *tresgeter*
Que ne l' face en tel lieu geter
Où il n'aura jour ne lumiere. *(G. Guiart. f. 109.)*
Une ymage ferai *tresgeter*. *(Sorb. LX, c. 31.)*
Se lieve et si m'assaut ;
Je li rassaut, et il m'assaut,
Et le *tresgiete*. *(Ms. 7615, I, f. 117.)*

Tresgiteure. Sculpture en saillie ; on lit dans la description d'un tombeau :

Devant la tor fist à ciment
En un arvolt qui moult ert gent,
Font un tonbel apareillier ;
De marbre le fist entaillier
Oiseaux et bestes en pointures
Et de soltis *tresgiteures*
L'ont entaillié par defors. *(Fl. et Blanchefl. f. 198.)*

Tresiaus. Voir Tresel. — « C'est à scavoir ly « *tresiaus* de toiles, de dras, de camelos, de ser- « ges. » (Du Cange, sous *Tresellus*.)

Tresjecté, té, etté. Brodé : « Une fleur de « lis *tresjetée* de fin or à pierres precieuses. » (Percef. I, f. 153.) — « Gorgettes des oyselets qui... « estoient *tresjectez* de fin or. » (Percef. I, f. 154.) — « Par dessus avoit *tresjetté*... un houx à maniere « d'espine vignetée, dont feuilles et branches « estoient toutes de fin or. » (Percef. id.)

Tresimes. Treizième : « Ja fu le *tresimes* jor « Que en la chartre mise fu. » (Vie des SS. Sorb. LX, c. 37.)

Treske. Danse : « La *treske* menoit. » (Vatic. 1490, f. 110.)

Treslancer. S'élancer. (Fabl. S. Ger. f. 22.)

Treslice, lit. Travaillé en treillis : « En son « dos vest une broigne *treslice*. » (Garin.) — « Vestit « un bon haubere *treslit*. » (Flore et Blanch. 196.)

Tresmontaine. Tramontane : « C'est l'estoile « *Tresmontaine*, Aurora la desirée. » (Desch. 399.)

Tresmuer. Changer, métamorphoser : « On me « *tresmue* mon premier estat. » (Juv. des Ursins, Charles VI, p. 299.) — « De par Jesu Crist le *tres*- « *mué*. » (Ms. 7218, f. 260.)

Alixandre et Hector, et Pompée,...
De leur fin est la vie *tresmuée*. *(Desch. f. 129.)*

Tresor. 1° Amas de métaux précieux :

N'est *tresor* tant repons
Qui ne soit enfin trouvé. *(Poët. av. 1300, II, f. 103.)*

2° Réserve : « Ne tarda gueres qu'elle se retrouva « devant le chevalier ouquel on povoit dire aperte- « ment, là ou tel *tresor* est, là est ton cueur et tes « pensées ; et ainsi estoit il, car il pensoit merveil- « leusement à la pucelle. » (Percefor. V, f. 44.) — « Je vouldroye estre cheut au *tresor* de la grant « prouesse qui est en vous, affin de prendre « exemple de mieulx valoir. » (Percef. VI, f. 75.) — 3° [Trésor des chartes ; on conservait au Trésor, outre les titres originaux renfermés dans des boites

ou layettes, les registres de la Chancellerie royale, de Philippe-le-Bel à Charles IX. Cette collection, dont l'ancien classement a été scrupuleusement maintenu, est précédée et suivie d'inventaires et de recueils de transcriptions de pièces du Trésor, parmi lesquels figurent les précieux cartulaires de Ph. Auguste et de S. Louis, qui contiennent, avec les copies des pièces adressées au Roi, les minutes des actes royaux, et peuvent être considérés comme les premiers registres de la Chancellerie.]

Tresorerie. 1° Or caché :

Avoir en *tresorerie*
Ne fait riens, fors que gesir,
Mais qui a droit de partir
Le set toz jors mouteplier. *(Poët. av. 1300, I, p. 318.)*

2° Cachette : « Je mis... mon plus precieux tresor « en une *tresorerie* que je feis faire par dedans « terre. » (Percef. VI, f. 60.)

1. Tresorier. Administrer les finances : « Le « souverain seigneur ne doit vendre quatre choses « principales, entre autres le coin de sa monnoye, « tant d'or que d'argent, la faisant haute, nette et « fine ; telle la reçoit son pays bien *tresorié*. » (La Colomb. Th. d'honn. II, p. 105.)

2. Tresorier. *Subst.* « Aujourd'huy *tresorier*, « demain très arriere. » (Cotgr.) — « Au preambule « des coutumes d'Eu, les procureurs des villages « qui y comparoissent sont qualifiez de *tresoriers*. » (N. C. G. IV, p. 175.)

Trespanssez. Pensif :

Quant Partonopex fu montez
Poureus fu et *trespanssez* ;
N'est merveille si est pensis
Ne sait où est, n'en quel païs. *(Parton. f. 126.)*

Trespas. 1° Passage : « Manda que tous les « *trespas* fussent bien gardez. » (Chr. de S. Denis, I, f. 52.) — « Li biens d'amours sont tous *trespas* « de vent ; Tost ont passé. » (Vatic. 1490, f. 82.) — « En forsant leurs tenans de payer coustumes, *tres-* « *pas*, panages et plusieurs choses. » (Du Cange, sous *Trespassus*, c. 1261.) — 2° Moment :

Dame, sans cui n'a poissance
Amors ke j'aie repas,
N'aie cure d'acointance
Qui ne dure c'un *trespas*. *(Poët. av. 1300, II, p. 928.)*

3° Péché :

. . . . Dame, ne vous griet pas
Que de main vueil, sans nul *trespas*
En marcheandise raler. *(Ms. 7218, f. 241.)*

Nostre seigneur Dé prions
Que nos *trespas* nous pardoinst. *(Ms. 7218, f. 173.)*

4° Excès : « Toutes manieres de forfaitures, *tres-* « *pas*, mespresons faits pour eux ou advouez d'eulx, « soient de tout pardonnez. » (Chron. de S. Denis, II, fol. 265.)

Trespassable. Passager :

Nostre paine est *trespassable*,
Mais la vie i ert permanable :
Car, par ceste dolor mondaine
Arons nos la vie sovraine. *(Vie des SS. Sorb. 60, c. 35.)*

Trespassé. Trépassé : [« Avoit eu un de ses « enfans *trespassés*, et en faisoit grant disner. » (JJ. 145, p. 382.)] — « Les *trespassez* ne mordent « plus. » (Apol. d'Hérod. p. 598. — « Tout cela est « frappé à la porte d'un *trespassé*. » (Cotgr.) — « Il « pisse pour les *trespassez*. » (Cotgr.) — « Chambre « du *trespassé*, » dans laquelle le roy est mis, au bout de quelques jours après sa mort, avant d'être porté à la salle de l'effigie. (Mém. de Bassomp. I, p. 298.)

Trespassement. Convoi : « Avoir esté au « *trespassement* d'un chat, » n'avoir pas la vue claire. (Oudin.)

Trespasser. 1° Trépasser, mourir : « Il mourut « puis *trespassa* à la joye pardurable, car il estoit « grant aumosnier. » (Chr. de S. Denis, I, f. 48.) — 2° Passer, en parlant du temps :

Qui feme prie
Ne doit, que que nus die,
Un seul jor *trespasser*
Qu'à li n'i aille parler. *(Poët. av. 1300, II, p. 712.)*

« Li chauz ert moult *trespassez*. » (Ms. 7218, f. 242.) — 3° Surpasser :

Dedens le tref fu la pucele,
Flor de lis et rose novele,
Quant ele pert, ou tans d'esté,
Trespassoit ele de biauté. *(Ms. 7989², f. 54.)*

4° Sortir de :

Quand del pasmer fu *trespassée*
Il a doucement confortée. *(Ms. 7989², f. 47.)*

« Ce seroit assez pour me faire *trespasser* outre « les gonds de patience. » (Rabelais. III, p. 50. — 5° Traverser :

Celz à pié ne purent retraire
Ne ceulz à cheval *trespasser*. *(Ms. 6812, f. 69.)*

6° « *Trespasser* peage, » frauder le péage, aux Ordonn. I, p. 227. — 7° Passer :

La dame soloit chaque jor,
Quant issus estoit son seignor,
A la fenestre reposer
Et les *trespassans* regarder. *(Fabl. de S. Germ. f. 33.)*

« Il n'y a si mauvais trere, comme le long des « voyes, car un limier y *trespasse* voulentiers « routes. » (Chasse de Gast. Phébus, p. 172.)

Petit pas, ordonnéement,
Moult bel, et moult avennaument,
Parmi la sale *trespasserent*,
Au roy vindrent ; cel saluerent. *(Brut, f. 80.)*

Antecrist est *trespassez*
Le pons et entre en la ville. *(Ms. 7615, II, f. 188.)*

8° Guérir :

Aucuns peuvent du venin *trespasser*
Par triacle : du lyon ensement
Se peut l'en bien garentir et trufer ;
Mais il n'est nul qui peust au medisant
Resister n'à son venin cuysant. *(Desch. f. 160.)*

9° Disparaître :

Tot autresi com la rousée
Monte en larrecin de sor l'abre,
Et ons moult qui est dans l'abre,
On ne puet plovoir ne venter,
Tot autresi voit *trespasser*,
La bonne amour, parmi la gent,
Qu'on n'en aperçoive neant. *(Ms. 7615, II, f. 134.)*

10° Frustrer : « Aucune fois avient que li parastre « et la marastre pour l'amour qui est entre aus ou « mariage, donnent à leurs fillastres leurs hiretages

« ou leurs conquests, ou leurs meubles, ...et *tres-*
« *passent* leurs enfans. » (Beauman. p. 353.)

Trespasseur. Qui transgresse : « Les inju-
« rieurs, violeurs ou *trespasseurs* de nostre pre-
« sente sauvegarde. » (Ord. III, p. 562.)

Trespensé. Pensif : « Guillaume ont trouvé
« *trespensé*. » (Fabl. de S. Germ. f. 255.)

Atant le guerpist en la voie,
Et il s'en va moult *trespensez*. *(Fabl. de S. Ger. p. 270.)*

La pucele du cuer soupire
Ne sait comment el li puist dire
Que ele est pour lui enbrasée
Moult durement, et *trespensée*. *(Blanchand. f. 187.)*

Trespenser (se). Etre inquiet :

Mes quant tres bien sorpris se voit,
Qu'il est engoisseus et destroit,
Tot s'esbahist, et se *trespense*
Si qu'il n'est pas de grant deffense. *(Parton. f. 161.)*

Trespensius. Inquiet : « *Trespensius*, mornes
« et dolens. » (Ms. 7989², f. 66.)

Tresper. Danser :

Guiot dessus l'arbroie
Ou fet dancier
Et espringuier ;
Trespent meschines et bouvier. *(P. av. 1300, II, p. 665.)*

Tresperccr. Transpercer :

Puis enprès a l'espée traite,
Si a la guimple suslevée
En son l'andure de l'espée ;
Baise la guimphe et puis le sanc,
Tresperce le parmi le flanc. *(Pirame et Thisbé, f. 100.)*

Li garrot le chastel *tresperce*. *(G. Guiart, f. 314.)*

La vostre très grant clartez
Tresperce toute creature. *(Ms. 7218, f. 121.)*

Femmes en point assez pour dieux,
Deesses *tresperçans* les cieux. *(Contred. de Songecr. 165.)*

Tresplanteur. Qui transplante : « *Tresplanteur*
« d'arbres. » (Des Acc. Bigarr. f. 51.)

Tresporter. Transporter, au propre et au
figuré : « En une heure fu *tresportée* Et si avoit
« moult grant jornée. » (Vie des SS. Sorb. 61, c. 31.)
— « Par ire me *tresportai*. » (Poët. av. 1300, IV,
p. 1483.)

Tresque. Danse : « Mors, tu fais lessier gui et
« *tresque*. » (Poëm. de la Mort, Sorb. 29, c. 17.)

Tressaillir.

Li cuers menuement *tressaut*
Et toute lor force lor faut. *(Ms. 7218, f. 134.)*

Moult a fame le cuer muable
Et *tressaillant*. *(Ms. 7615, I, f. 107.)*

Tres saint. « Comment les prelas d'aujourd'huy
« en leur vie Desordonnée veulent estre appelez
« *tres sainz*. » (Desch. f. 526.)

Tressalé. Passé, sans goût : « Pain noir, dur
« et haslé, Tout muisi et tout *tressalé*. » (Ms. 7218,
fol. 286.)

1. Tresse. Danse : « Les menestriers encom-
« mencerent à jouer de leurs instruments...... les
« jeunes chevaliers et les pucelles s'entrerejouis-
« soient, et faisoient plusieurs *tresses* entre les
« arbres. » (Percef. V, f. 107.)

2. Tresse. Tresse :

Se tu consens que leur *tresses*
A fil d'or soient galonnées
Et qu'elles soient ordonnées
De soye et de fins autres dras,
Que feras-tu ? Tu nourriras
Le vice d'impudicité. *(Desch. f. 501.)*

Tressoir, on. Sorte de peigne ou de galon
pour orner les cheveux :

Pigne, *tressoir* semblablement
Et miroir pour moy ordonner. *(Desch. f. 496.)*

« Item nos *tressons* d'orfaverie qui sont de rubis
« d'Alexandre, d'esmeraudes et de perles. » (Lett.
de Jeanne de Navarre ; D. C. sous *Treca*.)

Tressoumel. Charge d'une bête de somme :
« Tout le haran, le selerin, les morues et les mar-
« lans salez qui seront amenez en brouettes ou en
« mannes seront venduz à brouettes ou à mannes,
« ou en *tressoumel*. » (Ord. II, p. 360.)

Tressuer. Suer : « Il commença à *tressuer* de
« grande joye qu'il en eut. » (Arest. amor. p. 374.)
— « Vit venir son escuyer, sus ung roussin las et
« *tressuant*. » (Lancel. II, f. 26.)

Guilleaume vit desatorné
Et son cheval vit *tressué*. *(Rou, p. 233.)*

Tresteau, tel. Tréteau : « Une table d'argent
« qui estoit dessus quatre *tresteaulx*. » (Lancel.
III, fol. 23.) — « Il vait Thelamon assis sur ung
« *tresteau*. » (Percef. II, f. 22.) — « Un *trestel* bien
« seant. » (Mod. f. 112.)

Trestor. Détour :

Eneas oirre o Anchises
Li bons, li beaus, o le mauvais ;
Par mer, par terre, et nuit et jor
Que par isle, et par *trestor*
Qu'il arrivent en Romenie. *(Partonop. f. 125.)*

Trestorner. Retourner :

Li chevalier li a nommé
Qui la cuillier out *trestornée*. *(Rou, p. 188.)*

Bien me deust *trestorner*
Amors, son devant derriere. *(Chans. du Cte Thibaut, 26.)*

Trestorner ne gueuchir. *(Vatican, 1490, f. 13.)*

Le prestre le chevalier voit,
Vers li *trestorne* sa jument. *(Ms. 7615, II, f. 209.)*

La dame à *trestorner* le prent
Gentement, tant qu'il s'endormit. *(Ms. 7615, II, f. 149.)*

Le participe passé féminin est pris substantive-
ment au sens de changement, détour : « Les voies
« et les *trestornées*. » (Rou, p. 234.) — Guillaume
le Bâtard voit un bon présage dans un haubert
passé de travers :

Le haubert qui fu *trestornez*
Et puis me r'est à droit tornez
Senefie la *trestornée*
De la chose qui est rimée ;
Le mien qui est de duchée
Verrez de duc en roy torner :
Roy serai, que duc ai esté. *(Rou, p. 311.)*

Trestour. Détour :

A un *trestour* que le rois fist
Trayt llaym s'espée, si l'occist. *(Brut, f. 38.)*

Là vy je pluseurs contenances,
Et rendre diverses sentences....
L'un s'assiet, l'autre se crout
L'autre par derriere fait *trestour*. *(Desch. f. 393.)*

Il i a oisiaus pluisours
Qui les guiche et les *trestours*
Dou goupil aperchoivent bien. (Du Cange, *Trestornatus.*)

Trestourner. Détourner :

Aucuns d'eus font hydeuses moes
Quant ils sentent l'acier es joes
Qu'en leur abat là par grant ires
A *trestournées* et à vires. *(G. Guiart, f. 293.)*

Qui voit la sajette venir,
Trestourner se doit ou courrir. *(Brut, f. 82.)*

Lo jour s'est alez demuçant
Entre les povres *trestournant.* *(Brut, f. 109.)*

Trestrambler. Trembler :

Fremist et soupire et esprant ;
Tressalt, *trestramble* et tressue. *(Pyrame et Thisbé, 99.)*

Trestuer. Tuer, épuiser : « Amours trop me « *trestue.* » (Chans. du XIIIe siècle, f. 385.)

Tresve. Trève : « *Tresves* et asseuremens don- « nez en cour de vassaux. » (C. G. II, p. 125.)

Tret. 1° Trait, gorgée :

Mes se je eusse beu,
Du vin de ces noces un *tret*,
Il m'eust à toz jors bien fet ;
Mes je n'en bui ne n'en goustai. *(Ms. 7218, f. 258.)*

2° Portée : « Quand vous vendrez...... comme au « *tret* de .III. arbalestes du giste où vous l'aves « destourné, laissiez aler vos chiens. » (Mod. f. 57.) — « *Tret* d'une petite pierre. » (Gast. Phéb. p. 285.) — 3° Trait d'arbalète : « Du *tret* de Gennes et de « leurs guetons. » (Desch. f. 204.) — 4° Moyen, expédient :

Saiges est, las, qui se retret
Et qui aprent engin ou *tret*
Pour recouvrer
Sa vie et estat par ouvrer. *(Desch. f. 696.)*

Eraisie ot escu trop cointe
C'un popelicans ot portret
A un faus poins, à un faux *tret*
De fauce interpretation. *(Ms. 7615, II, f. 191.)*

« *Tret* de traïson la poitevine. » (Ms. 7615, II, f. 190.) — 5° Corde d'un filet : « Quant vous arez « bien atachié le *tret* de vostre rois à la gielle et à « la perche. » (Mod. f. 170.) — 6° « A *tret*, » à petits pas : « Or chevauchons ung petit à *tret* affin que ne « perdons pas l'ouye. » (Percef. I, f. 78.)

Treteau, el, iaus. « Pereaulx, *treteaux*, « claies.... pour faire boulevars. » (Le Jouvencel, f. 85.) — « Il s'assist sur ung *tretel*.... et se print à « reposer. » (Percef. II, f. 10.)

L'en vint desservir
Et oster tables et *tretiaulx*. *(Desch. f. 498.)*

Tretible. Qu'on peut traiter : « Sur debat des « appellations,.... elles doivent estre relevées en « parlement ; ou si elles sont *tretibles* devant nostre « seneschal. » (Ord. des ducs de Bret. f. 238.)

Tretis. Souple :

Les bras longues, les dois *tretis*
Pour acoler amis fetis. *(Ms. 7218, f. 218.)*

Ses deux sorcis
Tant biaus,
Tretis, et gens, fez à compas. *(Ms. 7218, f. 204.)*

1. Treu. Trou : « Jusqu'au *treu* vous pant ve « mamelle. » (Desch. f. 350.)

Un *treu* firent, desos la sole,
Dont l'en peust traire une mole. *(Fabl. S. Germ. f. 167.)*

2. Treu. Tribut :

Treu en orent, *treu* roevent,
Tenir veulent en heritaige
La honte à nous et le tolage. *(Brut, f. 82.)*

Quand je serai excité
A paier le *treu* de nature
Celle ara de m'ame la cure. *(Desch. f. 492.)*

« Au pays où le *treu* de sel a lieu, nul ne doit « acheter sel, fors au grenier du seigneur, et qui « fait le contraire, il chet en l'amende. » (Bouteill. Som. rur. p. 865.) — « Ja estoit venu Boucicaut en « l'aage et au temps que amour naturellement a « coustume de prendre le *treu* et la paye de tous « les jeunes nobles courages. » (Boucic. p. 25.)

Rome qui fut dame monarchial
Et qui soubmist la machine du monde
Soubs son *treu*. *(Desch. f. 349.)*

« Je n'ay point accoustumé de payer *treu*, mais « pour avoir paix, je mets la marchandise en vostre « main. » (Percef. VI, f. 109.)

Treuaige. Même sens : « En leur payant « *treuaige.* » (Math. de Couci, Charles VII, p. 691.)

Treve. « *Treve* est une cose qui donne seureté « de la guerre, el tans que elle dure. » (Beaum. Du Cange, sous *Treva.*) — « Si allerent à sauves « *treves* jusqu'à l'ost. » (Lancel. III, f. 143.)

Treuf. Enfant trouvé : « Il a la confiscation « des biens dessus lui trouvez, la chose espave, le « *treuf* et le bastard, c'est à dire l'escheance du « bastard. » (Bouteil. Som. rur. p. 902.)

Treufle. Trèfle aux cartes. (Cotgr.)

Treuiller. Presser, au figuré ; la femme, sous prétexte de charmer l'œil malade de son mari, met la bouche dessus pour qu'il ne voit pas le galant qu'elle veut faire sauver :

Tant le *treuilla*, et le charma
Que li lechierres s'en ala. *(Fabl. de S. Germ.)*

Trevisaine. De Trévise : « Y avoit un tiers « couché en mesme lit, qui dansoit la danse *trevi-* « *saine* avec sa femme. » (Desper. II, p. 95.)

Treul. Treuil : « Si (l'homme) meurt en la foy, « en contrition et grant repentance, c'est le *treul* « par quoy il tire à soy la misericorde de Dieu. » (Mod. f. 241.)

Treulage. Pressurage. (Ord. III, p. 478.)

Treullour. Pressureur. (D. C. sous *Trullare.*)

Treuve. Trouvaille : « N'est pas sans cause se « vous esmerveillez de la *treuve*, car nous avons « esté longtemps avec elle sans en rien apperce- « voir. » (Chev. de la Tour, Instr. à ses filles, f. 67.) — « Les *treuves* et vasseaux d'ez (abeilles), appar- « tiendront au seigneur hault justicier, n'estant « poursuivis de celuy auquel ils appartiennent. » (N. C. G. II, p. 146.)

Treyt. « Pain de *treyt.* » (Britt. Lois d'Angl. 74.)

Trez. Corde : « *Trez* de limiers, lesquels doivent « estre cueues de chevaux ou de jumens, car.... « ils.... durent plus que s'ils estoient de chanvre

« ou de laine. » (G. Phéb. p. 137.) — « Nul ne doit « pescher à filetz, *trez* et ligne à plomb ou autres « engins defendues. » (C. G. I. p. 603.)

Treze. Treize : « Se regleront ledit prevost, « mayeur et *treze* hommes, au faict de leurs offices, « concernant la ditte drapperie. » (C. G. II, p. 958.)

Trezeau. Sorte de barrique : « Cerceaux à « *trezeaux.* » (Ord. I, p. 600.)

Trezein. Treizième : « Lods et *trezeins* deubs « pour cause des alienations des terres et biens qui « se font dans nos terres et seigneuries. » (N. C. G. II, p. 1238.) — « D'autant que surviennent plusieurs « differends entre nos sujets à occasion des lods et « *trezeins* qui nous sont deubs pour cause des « alienations des terres et biens qui se font dans « nos terres et seigneuries, il nous a semblé bon « d'y pourveoir. » (N. C. G. II, p. 1238.) — « Demi « *trezein*, monnaie de six deniers et demi. » (Mon.)

Trezeller. Carillonner : « Comme, dez le soir, « l'on vouloit *trezeller* la feste des culs. » (Des Accords, Escraignes dijonn. p. 19.)

Trezenier. Registre où sont inscrits les « tre- « zeins » à payer : « Noter et descrire tel notifica- « tion dans le livre *trezenier.* » (N. C. G. II, 1238.)

Trezieme. « *Trezieme* du vin. » (Ord. V, p. 82.) — « Furent mis (à Paris, 1382) subsides, gabelles, « aides, fouages, douzieme, *trezieme.* » (Froiss. II, p. 232.)

Triaclerie. Action digne d'un vendeur de thériaque : « Feerie, sophisterie, empirie, medicasterie, « *triaclerie.* » (Alect. Rom. p. 35.)

Triacleur. Vendeur de thériaque. (Mém. de Mornay, I, p. 787.)

Triaige. Terre (comparez *triege*) : « Sauf et « reservé certain dixmage que l'abbé de S. Mor « des Fossez et les hoirs Tiersault preignent certain « *triaige* au dit terrouer d'Ongnes. » (Du Cange, sous *Triare.*)

Trial. Jugement rendu sur le serment de douze jureurs, dits en Angleterre tryaoul. On distinguait : 1° « *Trial* par bataille, » lorsque quelqu'un se défend d'un crime par le duel. (D. C. sous *Triallum.*) — 2° « *Trial* par les pers du royaume. » (Id.) — 3° « *Trial* par le pays. » (Id.)

Triangle. Angle, coin : « Une grosse tour qui « boutoit en avant le fossé et faisoit le *triangle* du « mur, de laquelle tour le guet ne povoit veoir en « bas. » (Le Jouv. f. 25.)

L'un des ras m'avoine manga
Et les souris m'ont mat en l'angle ;
Il n'y a païs ne *triangle*
Qu'ils n'aient tout fait *affamer.* *(Desch. f. 280.)*

Mettez raison et le droit au dessus
Et ne vueillez soustenir le *triangle.* *(Desch. f. 21.)*

Trianglé. Qui a forme de triangle : « Fourme « *trianglée.* » (Rabel. V, p. 192.)

Triannal. Espace de trois ans : « Son *triannal* « n'estoit encore expiré. » (Dict. de Monet.)

Triant. Tétons :

Li quens Berenger ot une fille moult bele ;
Pope l'apelent l'on ; mout ert gente pucelle ;
N'avoit encore en sain ne *triant*, ne mamelle. *(Rou, 34.)*

Triarcle. Thériaque : « Précieux *triarcle.* » (Desch. f. 558.)

Tribadique. Qui use de la tribade ; se dit d'une femme qui abuse de son sexe avec une autre femme : « Elles aymassent mieux en user à la *tri-* « *badique.* » (Dialog. de Tahureau, p. 40.)

Tribal. Trident (?) : « Et le dieu qui terrible ou « de sa faux recrouche Ou de son gros *tribal* les « oiseaux efarouche. » (Baïf, p. 228.)

Triballe. Bruit ; rapprochez *Trimballer :* « Le « bruit et la *triballe* des gens des noces vous rom- « proit tout le testament. » (Rabel. III, p. 164.)

Tribart. Parties sexuelles de l'homme. (Cotgr.)

Tribé. Broyé : « Gros sel, ...bon vinaigre et « fors aulx, tout *tribée* ensemble. » (Mod. f. 61.)

1. Trible. Voir Tramail.

2. Trible. Triple : « Comme il venoit à chascun « chastel, si le faisoit garnir de gens et de vivres, « tellement qu'ils n'avoient garde d'ung grand ost, « car il avoit fait *trible* renouveller et renforcer. » (Lancel. du Lac, III, f. 34.)

En nom de Dieu l'esperité,
Qui est *trible* en unité. *(Ms. 7615, I, f. 65.)*

1. Tribler. Tripler :

En ton escu de parement
Trible à flour de lis enarmée
C'est de la foy le sacrement
Une en doité simplement
Et en personnes est *triblée.* *(Ms. 6812, f. 53.)*

2. Tribler. Broyer :

Qui touttes les choses prendroit
Et en un mortier les metroit,
Et si les *triblast* tout en un,
Et puis les beust à jeun
Garis seroit. *(Ms. 7218, f. 243.)*

Tu as sous tes plantes *triblée*
La teste du serpent. *(Ms. 7218, f. 179.)*

« Ces fruiz que la char naturée Prist qui puis fu « en croiz *triblée* Pour faire nostre salvement. » (Ms. 6812, f. 33.)

Tribolet. Pain. (D. C. sous *Panis.*)

Tribope. « Le duc de Gheldres... n'est que ung « obstiné et plus esservelé que *tribopes.* » (Lett. de Louis XII, II, p. 282.)

Tribord. « Casse escoute de *tribord.* » (Rabel. IV, p. 99.)

Tribouil, ouillage, ouillerie, oul. Tracas, agitation : « Dieu me voulut grand mal, quand il « me mit en tel *tribouil.* » (XV Joyes du mar. p. 47.) — « C'est tout *triboul* et labour depensée. » (Desch. fol. 269.)

Ce sont toutes *tribouilleries*
Que de plaider à folz ne à folles. *(Pathel. 93.)*

Abhorrant le mariage
Et des femmes le *tribouillage*
Marier point ne se voudra. *(Baïf, f. 264.)*

Triboulер. Tribouiller, agiter : « Quand on dit

« *triboule* menage, c'est au lieu de trouble menage.» (Pasq. Rech. p. 754.) — « Il a moult, en cest siecle, « paine et *triboulement.* » (Chantepl. ms. f. 103.)

Maint seigneur destrivent à maint
Qui souvent en sont *triboulé.* *(Desch. f. 221.)*

Tout se va *triboulant*
En n'amendant n'a point d'amendement
Car chascun fait toute chose villaine. *(Id. f. 279.)*

Sa vie est toute *triboulée.* *(Id. f. 231.)*

(L'épervier) si tire tout droit contremont
A l'aloé qu'il voit amont ;
Hault la *triboule* et fait grant guerre. *(Mod. f. 150.)*

Triboulet. Fou de François I[er]. (Rab. II, 268.) A Paris c'est le nom d'un homme court et ventru, de la fressure de mouton.

Triboullart. « Adonc appella Sapience un des « procureurs de la cour qui avoit nom Massient « *Triboultart.* » (Mod. f. 215.)

Triboullée. Mélange : « Il ont fait une *triboul-* « *lée* De marz, mes, com blanche gelée. » (Ms. 6812, f. 53.)

Triboullcr. Voir TRIBOULER : « En Angleterre... « ils estoyent tous *triboullez* et en mauvais arroy.» (Froiss. III, p. 317.)

Tribous. Agitation : « Se sevent de tes *tribous* « Les dames trop mieus que nous. » (Vatic. 1490, fol. 169.)

Tribue, il. Même sens : « Leur *tribues,* pour « guerredon, reffus et vilaines paroles. » (Tri. des IX Preux, p. 304.) — « Noise et grant *tribuil.* » (Mod. f. 298.)

Tribulage. Obligation de battre le blé du seigneur. (D. C. sous *Triblagium.*)

Tribulance. Agitation : « Ja n'i ara adversité « Ne *tribulance* depensé. » (Vie des SS. Sorb. 60, c. 42.)

Tribule. 1° Chardon. (Cotgrave.) — 2° Chausse trappe. (Oudin.)

Tribunal. Employé adjectivement : « Lors le « commanda Pilate amener à son siege *tribunal.* » (Percef. VI, f. 123.)

Tribus. « Pilulle de *tribus.* » (Merl. Cocc. I, 196.)

Tributaire. « Ces *tributaires*..... traicterent « tellement le peuple... que chascun demandoit et « appeloit plutost la mort que la vie en cest estat. » (Tri. des IX Preux, p. 100.)

Tricasser. Tracasser. (Songecreux, f. 98.)

Triceresse. Tricheuse :

Amors est cose forsenée,
Ne nus ne doit suivre ses volentés
Tant le conois *triceresse* provée. *(Ch. du C[te] Thib. p. 63.)*

Tricerie. Tricherie :

Le plus de tous les deduis
Sont par l'oreille conceu ;
Ainsi arez vous deceu
Moult de gent qui en regarder
Prennent delis pour eulx garder
De *tricerie* en leur cueur venant. *(Mod. f. 155.)*

Triche. Estui de la pierre avec laquelle les faucheurs aiguisent leur faux, dans le patois du Soissonnais. Ce morceau de bois, long d'un bon pied, se met au manche de la faux.

Tricher. « Les Picards... appelloient (Charles V) « Charles qui *triche,* faisant allusion sur Autriche, « qui *triche,* autant à dire qui trompe. » (Brant. Cap. estr. I, p. 1.) — « Ha, richesse, por coi nos « *triches?* » (Ms. 7615, I, fol. 104.) — « Le roi se « coroça de ce que Satahadin le *trichoit* ainsi. » (Mart. V, c. 635.)

Teus cuide autrui *tricher,*
Qui bien voit l'encombrier
Parmi soi retorner,
Qui maine desraison
Soit fiert de son baston. *(Prov. du C[te] de Bret. f. 115.)*

Tricheresse. Féminin de *tricheur :*

Pour ce est foux, ce sachiez de voir
Li hons qui a bonne moillier
Quant il aileors se va soillier
Aus foles garches *tricheresses*
Qui plus que chas sont lescheresses. *(Ms. 7615, II, 226.)*

Tricheressement. En trichant : « La chose fu « fete *tricheressement,* par quoy il ne veut pas que « ele tiengne. » (Beaum. p. 172.)

Tricherre, eur, ierre. Qui triche : « Il ne « vouloit mye vers moy estre mensongier, ne vers « s'amye *tricherre.* » (Lancel. II, f. 110.)

Qui sa dame deçoit
Trop fait vilain esploit
Tricherres ne quiert droit ;
Quar raison l'ociroit. *(Marcoul et Salem. f. 116.)*

Or sui je certes toz le pire
Qui soit et li plus vieus *trichierre ;*
Et je qui suis vieus pechierre. *(Ms. 7218, f. 5.)*

Toudis se craint *tricheur* qui a trichié. *(Desch. f. 445.)*

Trichot. Insulte, en Bigorre : « *Trichot* que tu « es... *trichot* est la plus grant injure et blasme que « l'en puisse dire à nul homme en iceluy pays « (Bigorre), » au reg. JJ. 168, p. 362, an. 1414.

Trichotoier. Appeler trichot : « Ne me vas pas « *trichotoiant.* » (Ibid.)

Tricon. 1° Tierce, au jeu de cartes. — 2° *Trio,* parlant de la réunion des parlements de Bordeaux, Toulouse, Paris, au parti de la Fronde : « Car le Nor- « mand et le Gascon Et le nostre faisoient *tricon.* » (Mém. du card. de Retz, V, p. 325.)

Tricoplier. « Quant il chevauchoit, il avoit .II. « chevauceurs avec soy et un frere sergent, et à « chevaulx, un *tricoplier,* un escripvain. » (Statuts des Hospitaliers.)

Tricoter. 1° Jouer au volant. (Cotgrave.) — 2° « *Tricoter* la pureté de l'or. » (Cotgr.)

Tricoterie. Chicane : « Il n'est rien que je « haïsse comme à marchander ; c'est un pur com- « merce de *tricoterie* et d'impudence. » (Mont. I, p. 428.)

Tricoys. « Des baudriers qui ont beaux *tricoys.*» (Coquillart.)

Trictrac. 1° Train [a encore ce sens en Bretagne] : « Le *trictrac* du palais. » (Cont. d'Eutrap. p. 379.) — 2° Jeu : « Il ne faut pas obmettre nostre « jeu de *tric* et *trac ;* car, s'il vous plaist considerer

« le son que rapportent les dez estant jettez dans « le tablier, il n'est autre que *tric* et *trac*. » (Pasq. Rech. p. 671.) — 3° Quinconce : « Des arbres plantez « en *trictrac*, qui font de tous costez des lignes et « des routtes, quoy qu'ils soient disposez sur di- « verses lignes. » (Menest. art. des dev. préf. p. 52.)

Tridaine.

Vous estes au cul si tres noire
Et y croist si grant la laine
Qu'on feroit bien la *tridaine*.
Devis Amoureux, des demandes d'amours, p. 90.

Trident. Curedent (?) au Pèlerin d'amour, t. II, p. 632.

Tridet. « Nous disons (les roys) prudens et pro- « videns et qui ont bien sceu dissimuler, à quoy ils « ont autant songé qu'au *tridet*. » (Brant. Dam. ill. p. 71.)

Trie. 1° Action de trier :

Ainsi que les blondes avettes
Vont voletant par les fleurettes
En la saison du renouveau
Quand, de naturelle industrie,
Entre les fleurs font une *trie*
Pour confire leur fruit nouveau. *(Baïf, f. 260.)*

2° Colombier : « Ne sera loisible à aucunes per- « sonnes, de quelque qualité qu'elles soient, d'avoir « ny faire *tries*, trappes ou autres refuges, pour « retirer, tenir, ou nourrir pigeons aux maisons « des champs, sur peine d'estre demolies. » (C. G. II, p. 778.) — 3° « Et frappa de la *trie*. » (Journal de Paris, sous Charles VI, p. 13.)

Triege. Territoire :

Rou fu fort et hardiz, à Paris tint son siege ; [piege
Ceuls de dedans eust pris, comme l'en prent bisse au
Ne fust sainne si grant, par ont il lor *triege*. *(Rou, 35.)*

Triennalité. Subst. usité dans Du Cange, sous *Triennalitas*.

Triens. Un en trois personnes, dans une apos- trophe à la Vierge :

Vous salu je, sainte Marie,
De sainte grace raemplie,
Qui meres estes à cel seigneur
Qui tant a fet sans enseigneur,
Vous estes filles et s'estes mere ;
Il fu voz fils, si fu voz pere,
Par es celestres, fils *triens*,
De vous descent et naist li biens. *(Ms. 7218, f. 106.)*

Trier. 1° Choisir, mettre à part : « De cest mau- « vais gieu legier Vous en di çou que j'en *trie*. » (Vatic. 1490, f. 163.) — « Li acier trenche et dessoude « Maintes plaisanz armes *triéez*. » (Vatic. f. 315.) — « Le sage, s'il requiert conseil, et on li done bon « ou mauvais, il saura bien *trier* l'un de l'autre, et « le fol ne saura *trier* ne conoistre. » (Assis. de Jerus. p. 184.) — 2° Eclaircir : « La prove de la « procheyneté de saunkes ne puet estre *trié* par « nul plée de possession. » (Britton, f. 181.) — « Cil « debate soit *trié* par examinement de somoneurs. » (Britt. fol. 194.) — 3° Se diriger vers : « Touz jours « vers le moulin se *trient*. » (G. Guiart, f. 297.)

Et fist la tour sur un siege de boscaige
Qui au milieu tout le chastel maistrie ;
Et du chastel à une part se *trie*
Dehors et ens saillir à son usaige,
Trop plus haute est que n'est le bois ramage. *(Desch. 75.)*

Trieve. Trève :

La pooit on boivre et manger
Par tout Paris, sans nul danger ;
Et de ce fere n'i ot *trieve*. *(Ms. 6812, f. 81.)*

Trieuille. Treuil : « Quiconque fait poys à « marle, il se submect de les restouper bien et « deuement, que meschef n'en advienne à personne « dez l'instant qu'il oste la *trieuille* et attachement « par lequel il a tiré le marle. » (C. G. II, p. 874.)

Trieule. « *Trieule* d'un puis, » tour essieu de la corde d'un puits. (Monet.)

Triffilier. Tréfileur : « *Triffiliers* de fil de fer « ou d'archal. » (Reg. des art. de Paris, dans D. C. sous *Trifilium*.)

Trifoire. Triforium :

En mi la nef avoit un lit
Taillié à or et à *trifoire*
De cipres et de blanc moire ;
D'un drap d'Aufrique d'or tissu
Est la coute qui dedens fu. *(Ms. 7989, f. 49.)*

De sor la porte à une tor
Qui .IIc. toises a en tor,
Et .VIIxx. toises a de halt
Cele ne crient engig n'asalt ;
De liois est blanc com ivoire
Menu tailli de vert *trifoire*. *(Parton. f. 127.)*

Trifouillerie. Intrigues : « Les brouilleries et « *trifouilleries* de la cour. » (Mém. de Sully, XI, p. 292.) — « Haines, jalousies et autres *triffouille-* « *ries* de cour. » (Sully, V, p. 101.)

Trifourché. Qui a trois fourchons. (Cotgr.)

Trigale. Détour (?) :

Pas ne vous doit trouver male
K'aine ne servi de *trigale*,
Mais teus proie et chante et bale
Ke le pensée a molt sale. *(Poët. av. 1300, IV, p. 1448.)*

Trigant. Brouillon. (Cotgrave.)

Trihoris. « Trois fils... dansans de passepieds « et de *trihoris*. » (Despér. I, p. 34.) — « Danse de « *trihory*. » (Eutrapel, p. 269.) — « Trois gentils « hommes bretons, beaux danseurs de passe pieds « et de *trihoris*. » (Desp. 5e conte.)

Trilise. Treillis : « Touaille ou nappe faite de « chanvre et d'estouppe, laquelle... on appelle « *trilise*. » (Merl. Coccaïe, I, p. 42.)

Trillebardou. (Chez Jean Guillemette à) c'est- à-dire en un lieu inconnu. (Oudin.)

Trilleur. « Toutes personnes de Marsal et de la « ditte prevosté, franche à cause de leurs person- « nes, ou de leurs demeurances, seront juridiciables « à la justice ordinaire, excepté les nobles, les pre- « vost, receveur et les gouverneurs, tailleur, *tril-* « *leur* et boutavan des sallines dudit lieu. » (Nouv. Cout. Gén. II, 1164.)

Trimard. Chemin, en argot : « Qui sechez de « paillarde envie dont vous regorgez, comme le « savon des levres des gueux qui vivent sur le « grand *trimard*. » (Moy. de parv. p. 95.)

Trimballement. « *Trimballement* de poesles, « chaulderons, bassins. » (Rabel. V, p. 2.)

Trincaige. Action de trinquer. (Borel.)

Trine. Triple : « Il n'est qu'un seul Dieu et non « mie *trine.* » (Chr. de S. Denis, I, f. 142.)

Trinel. Même sens : « Contemplation de la divi- « nité et de la *trinelle* distinction des personnes en « l'union d'une seule essence. » (Al. Chart. de l'Espérance, p. 282.)

Tringlet. Jeu : « Jouerent au *tringlet* à Cha- « teaufort. » (JJ. 151, p. 43, an. 1396.)

Trinité. On a dit de François Ier, Marguerite de Navarre et Louise de Savoie : « Leur *Trinité.* » (Marg. de la Marg. f. 367.)

Trinquat. Fourbe ; la dame de Beaujeu « estoit « fort vindicative et de l'humeur en cela du roy son « pere, voire en tout, car elle estoit *trinquate*, « corrompue, pleine de dissimulation et grande « hypocrisie. » (Brant. Dam. ill. p. 293.) — « Le « marechal de Matignon tres fin et *trinquat* Nor- « mand. » (Id. Cap. fr. III, p. 369.)

Trinque. Action de trinquer : « Ce cardinal de « Trente... digne prelat et bon compagnon à mode « du païs pour faire *trinque.* » (Brant. Cap. fr. II, p. 331.)

Trinqueballer. Sonner à force. (Rab. I, 256.)

Trinquenaille. « *Trinquenailles*, archicanail- « les, tres que canailles. » (Rab. V, prolog. p. 15.)

Trinquer. « Voirre n'array, ne tasse pour « *trinquer* De sor me faut boire à un vermical. » (Desch. f. 210.)

Trinquerie. Action de trinquer. (Cotgr.)

Trinquet. 1° Mât droit du devant du vaisseau :

Lors Neptunus, gouverneur de la mer,
Feit grosses nefs et carraques armer
Et desployer leurs *trinquets* et leurs voisles.
J. d'Auton, p. 319.

« *Trinquet* de gabie, de proue. » (Rabel. IV, 82.) — 2° Jeu :

Il est du *trinquet* triquetez,
Du tablier et du gieu de dez. *(Desch. f. 376.)*

Trinqueur. Qui trinque. (Oudin.)

Trius. « Il y eut un grand assaut donné autour « de la ville mesme ; il entra bien 80 hommes dedans « les *trius;* mais enfin ils furent chassez dehors « par force. » (Fenin, Charles VI, an. 1419, p. 47.)

Triolaine. 1° Suite, dans Coquill. p. 43. « De « sa concubine, il eut une grande *triolaine* de bas- « tards. » (Favin, Th. d'honn. II, p. 1193.) — « Les « romanciers donnent à Mellusine une grande *trio-* « *laine* d'enfans. » (Id. p. 1579.) — 2° Espace de trois jours :

Ainsi jeuna la *triolaine ;*
Ce ne fu mie sans grant paine. *(III Maries, p. 189.)*

Triolet. 1° Poésie. (Departie d'amours, p. 250.) — 2° Plante : « *Triolet* aromatique, des chevaux. » (Cotgr.) — 3° Triangle : « La tierce (targe) à maniere « de *triolet* estoit noire. » (Ol. de la Marche, I, 295.)

Triomphant. « Elle commença à contempler « les superbes et *triomphans* palais. » (Nuits de Strapar. I, 268.) — Aux obsèques de Charles VII, en 1461, « il y avoit une chapelle à cinq croix toute « noire, aussi grande que celle de Paris, des cierges « par dessus... Bref elle estoit aussi *triomphante* « que celle de Paris. » (Matth. de Coucy, Charles VII, p. 738.)

Triomphe. 1° Fête : « En la chambre, où le « *triomphe* se faisoit... le roy en fist grande feste et « *triomphe.* » (Straparole, I, p. 343.) — 2° Plaisir : « Chevaux de hennir, de ruer, de tempester environ « ces juments ; c'estoit un *triomphe* de les ouïr. » (Despér. I, p. 231.) — 3° Jeu de cartes : « Ne s'ac- « cordant pas volontiers à changer avec nous de « *triomphes.* » (Garasse, Rech. des Rech. f. 737.) — Au figuré, « renoncer à la *triomphe,* » vomir. (Oud.) — 4° Pompe : « Il se partit en sa *triomphe* et appa- « reil. » (Monstr. I, p. 128.)

Trion. Dans les Dombes, arbres étêtés qui séparent les héritages. (D. C. *Triones.*)

Trioris. Danse (voir Trimoris) : « Bretons balladins « dançans leurs *trioris* fredonisez. » (Rab. IV, 164.)

Tripailleries. Tripes. (Cotgrave.)

1. Tripe. « *Tripe* pleine ne combat bien, ni ne « fuit bien. » (Cotgrave.) — « *Tripes* de S. Denis. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1653.) — « *Tripe* de fagot, » son centre. (Cotgr.) — « *Tripe* de morue. » (Oud.)

2. Tripe. Forme verbale de *triper,* danser :

Le cervot, peruche et Philippe
Et Charlot, les .IIII., les trois,
Sont une couple, et à la *tripe*
Savent dancier aucune fois ;
C'est le jeusne conseil courtois
Qui mettront lance sur fautre ;
Pour proye courront par les bois
Ils ne celent rien l'un à l'autre. *(Desch. f. 270.)*

Triper. Danser :

Dame, ja le verroiz joer
Par leans, saillir et *triper.* *(Ms. 7996, f. 86.)*
Tels fet feste et va *tripant*
Qui ne fet pas qu'à l'ueil li pant. *(Ms. 7218, f. 313.)*
S'il en patience travaillent
Qu'il balent et *tripent* et saillent *(Rose.)*

Triperie. Lieu à laver les tripes, à les vendre. (Colgrave.)

Tripet. Ventru : « Le capitaine *Tripet.* » (Rabel. I, p. 221.)

Tripeter. Tressauter :

Et tout après moy les feisse
Par vive rage *tripeter.* *(Rose.)*

Tripier, ere. « *Tripier* d'Amboise. » (Eutrap. p. 312.) — « Couteau de *tripiere;* injurieux en « *tripiere.* » (Cotgr.)

Tripla. Triplat, ancien terme de musique à trois temps : « Vous entonnez si tristement et par *tripla,* « sur vostre fluste enrouée, la bataille des Trante. » (Eutrap. p. 267.)

Triplication. « Comme il pueent trouver reson « l'une partie contre l'autre, et pour che baillent il « *triplication* au deffendeur contre les replications « au demandeur. » (Beaum. p. 36.)

Triplicité. « Le chant musicant n'aroit pas lieu « pour la haulteur d'icellui et la *triplicité* des « voix. » (Desch. f. 395.)

Triplique. « Reponse et instance du demandeur « à la seconde réfutation du défendeur. » (Monet.)

Tripliquier. Tripler : « Proposer,.... respondre, « repliquier, dupliquier, *tripliquier*. » (Mod. f. 230.)

Tripoly. « *Tripoly* dont usent les lapidaires à « polir pierres precieuses. » (Nicot.)

Tripot. « J'ay bien ouy tout son *tripot* et ses « baves. » (Coquill. p. 89.)

Tripotier. Qui tient un tripot ou jeu de paume. (Gouj. Bibl. fr. III, p. 200.)

Tripout. Bruit :

Et si malement le tenoit
C'onques eschaper ne li pout
Tant qu'ils eurent fait cel *tripout*. *(Rose.)*

Trippe. Tripe :

Souffres tes maulx, l'en ne veut que gens sains,
Juenes, jolis, de toute joye plains....
Car se saint mort la *trippe* en son lieu,
Jamais forment dame ne l'aimera. *(Desch. f. 217.)*

« Laver les *trippes*, » boire. (Oud.) — « Rendre « *trippes* et boyaux, ou boudins, » vomir. (Id.) — « Payer chopine de *trippes*. » (Rabel. II, p. 5.) — « Tout aille, *trippes* et boyaux. » (Cretin, p. 160.) — « *Trippes* frittes sont escrites au papier des « pauvres gens. » (Oudin.) — On appelle ainsi, à Auxerre, un jeu qui se joue encore avec une balle qu'on pousse en l'air avec des bâtons : « Voicy « *trippes* de jeu, goudebillaux d'envy de ce « faulveau à la raye noire. » (Rabel. I, p. 26.)

Trippeter. Sauter : « Tressaut et *trippette*. » (Triomphes de Pétrarque, p. 29.)

Trippier. Qui fabrique l'étoffe dite tripe : « Toutes sentences rendues par les reuwart, pai- « seurs, maieur de la Perse, *trippiers* de velous, « commis à la vingtaine et autres.... sortissent par « appel par devant les eschevins. » (C. G. I, p. 777.)

Triquebalarideau. Chose sans valeur. (Cotg.)

Triquedondaine.

Jeunes dames, tele *triquedondaine*
Ne portez plus ; aux vielles en conviengnent.
Soit voz atours humbles et gracieux,
Plaisans à tous ; Dieu en bien vous maintiengne ;
Car raison dit qu'il veut que tout le craingne ;
Rendez l'emprunt des estranges cheveux. *(Desch. 327.)*

Triquehouse. Guêtre de drap : « Qui a des « *triquehouses* chaussées. » (Nicot.)

Triquemadame. Herbe qu'on met en salade. (Cotgrave.)

Triquenchan. Tocsin ; les habitants de Montpellier, repentants de leur révolte, apportent au duc d'Anjou, en 1379, « les clefs des cloches et le batant « de la cloche des quieulx ils avoient sonné le « *triquenchan*. » (Chr. de S. Denis, III, f. 46.)

Triquenique. « Argumens, monstreur de *tri-* « *queniques*. » (Cotgr.)

Triqueté. Battu :

Il est du trinquet *triquetez*
Du tablier et du gieu de dez. *(Desch. f. 376.)*

Triquetraqueur. Joueur de trictrac. (Des Accords, p. 23.)

Triquetre. Triangle. (Cotgr.)

Triquoteuse. Tricoteuse : « Ce sont contes de « *triquoteuses* et de nos douillettes qui sont bien « aises de se faire dorelotter durant les six semaines. » (Contes de Chol. p. 258.)

Trisayeul. « Denis Sauvage, seigneur du Parc, « en sa traduction de *Paul Jove*, liv. 37ᵉ, appelle « Mahomet bisayeul, Amurath *trisayeul* de Solyman « empereur de C. P. Et devant luy, celui qui sous « le nom de fidele serviteur, fit imprimer la vie du « chevalier Bayard, en l'an 1527, n'avoit usé du « mot de *trisayeul*, ains *terayeul*, au premier cha- « pitre de son livre. » (Pasq. Rech. p. 732.)

Tristaice. Tristesse :

Et les osta fors de *tristaice*
Et mist en voie de laiaice. *(Mousk. p. 104.)*

Tristamie. Couleur d'un cheval. (Oud.)

Tristan. Héros de roman : « De bien aimer « *Tristan* pas. » (Poët. av. 1300, II, p. 563.)

Ja Deus ne me doint à li
N'à sa joie recovrer
S'onques riens poi tant amer :
Dou lignage *Tristan* sui. *(Poët. av. 1300, IV, p. 1443.)*

Cuers falis est, et en lui pou se fie,
Riches qi puis apovrir
Li diseteus recouvrans,
En peril est, droit *Tristans*. *(Vatic. 1490, f. 181.)*

« N'est preus qi sert de *Tristan*. » (Vatic. 1490, fol. 148.)

Triste. « *Triste* comme un bonnet de nuit sans « coeffe. » (Cotgr.) — « *Triste* qui n'a criste, » qui n'a ni croix, ni pile. (Cotgr.)

Tristement. Affliction : « Bien a sceu compa- « rer et ramembrer les *tristemens* des choses de « ce temps jusques à ores. » (Al. Chart. Quadril. invec. p. 439.)

Trister. Attrister : « Et vrayment nous mons- « trons nostre bien fole erreur, De nous *trister* « ainsi d'une vaine douleur. » (J. Tahur. p. 312.) — « S'il y a quelque fantasque qui se *triste* de nestre « icy. » (Moy. de parv. p. 390.)

Tristeur. Tristesse : « Un seul mot ne respon- « doient, ainçois *tristeur* continuant, n'en peut ne « sceut onques, par nulle enqueste, extraire Cesar « une voix. » (Tr. des IX Preux, p. 313.)

Tristeusement. Tristement :

Qui par l'amour d'Egistus, son cher amant,
Agamemnon son mary *tristeusement*
Occire feist. *(Tr. de Pétrarque, trad. d'Oppède, f. 26.)*

Tristoyer. Attrister :

. . . . Tout homme à ce pourvoye
Et soit joieux, gracieux, net au monde
Sans *tristoyer*. *(Desch. f. 330.)*

Tristran. Tristan :

Anieuse, fit il, ma suer
Tu es el paradis Bertran ;
Or pues tu chanter de *Tristran*. *(Ms. 7218, f. 50.)*

1. Tristre. Tertre :

Nous venimes dessus un *tristre*
Où un moult gentils damoiseaus
Tenoit ses deus lovriers moult beaus. *(Froiss. Poés. 14.)*

2. Tristre. Triste :

Moult devint corrousé et *tristre*
Por la pucele sa magistre ;
De pasmoison la releva. *(Blanchand. f. 177.)*

Tristresse, or, our. Tristesse : « Ceste leesse « luy tournera par temps en grant *tristresse.* » (Tri. des IX Preux, p. 237.) — « En grant dolour, « En grant paour, En grant *tristour*, Et nuit et jour « sui. » (Chans. du ms. Bouh. f. 311.)

Vez là celui qui tant de mal
Nos a fet et tant de *tristor.* *(Ms. 7996, p. 55.)*

Tristur. Tristesse. (Marbod. c. 1652.)

Trisulce. A trois pointes : « Excommunication « *trisulce.* » (Rabel. I, p. 268.)

Tritesce. Tristesse : « La reine Marguerite, « femme de S. Louis fit nommer Tritan le fils dont « elle accoucha à Damiete, à cause de la *tritesce* « qu'elle ot de la prise de son mary. » (Chron. de Nangis, an. 1250, p. 3.)

Triton. Faux ton. (D. C. sous *Tritones.*)

Tritreche. Tristesse : « Amours, s'aussi de « maleeche Pensoies com de ma *tritreche.* » (Vatic. 1490, fol. 128.)

Trive. Trêve : « Il y a grant difference entre « *trives* et asseurement, car *trives* si durent à « terme, et asseurement dure à tousjours. » (Beaumanoir, p. 304.)

Triumphamment. D'une manière brillante : « Comment ceulx de nerve priserent fort les che- « valiers bretons et *triumphamment* les honore- « rent. » (Percef. IV, f. 54.)

Triumphant. Qui triomphe : « Leur monstra « les lieux de leans qui estoient moult *triumphans* « et nobles. » (Percef. IV, f. 54.)

Triumphe. Triomphe : « Les armes de l'em- « pereur en un chapeau de *triumphe.* » (Du Bell. VI, p. 352.)

Triuve. Trève : « Quar il n'ot *triuve.* » (Mousk.)

Tro. Trou : « Je n'ay ni recept ni *tro.* » (Desch. f. 223.)

Troche. Assemblage, réunion : « *Troches* de « perles, dont chascune contient .III. ou .IV. perles. » (Choisy, Charles V, p. 522.)

Près de Gauchier et de sa *troche*
Li queus de Biaumont s'approche. *(G. Guiart, f. 125.)*

Se vous avez bien avisés
Les meules et les andoilles,
Et d'autres qui paumes sont,
Et d'autres encore qui se font
Par *troches.* *(Font. Guérin, Vénerie, f. 99.)*

Trochée. Ensemble : « *Trochée* de poires ou « de pommes. » (Colgrave.)

Trocher. Troquer, s'échanger en :

Vertu n'est qui en vice ne *troche*
D'où je conclus et ai ferme esperance
Que pour nos maulx la fin du monde approche.
Deschamps, f. 247.

Trochet. Ensemble, bouquet : « Je te garde un « *trochet* de cent noisilles franches, et de raisins « muscats attachez à leurs branches. » (R. Belleau, Berger. I, p. 18.)

Trocheure. Quatrième andouiller de la tête du cerf : « Toutes testes ne portans que quatre et trois « et les espois estans plantez en la sommité tous « d'une hauteur, en la forme d'un trochée de poires « ou de nouzielles, se doivent nommer testes por- « tans *trocheures.* » (Fouilt. Vénerie, f. 21.)

Trochié. Qui a des *trocheures* : « Celle qui est « appelée teste rengiée, c'est une teste qui n'est « pas *trochiée.* » (Modus, f. 18.)

Trochisé. Même sens : « Grant cerf qui ait « haulte teste, et bien *trochisé.* » (Mod. f. 10.)

Trocisque. Trochisque : « Après duil absinte « en eau, en laquelle mesle miel et cendre d'orge, « et de ces choses assemblées fais *trocisques* qui « sont comme morceaux plats, desquels paistras « l'oiseau. » (Fouill. Faucon. f. 82.)

Troé. Troué : « Quant j'aurai mon escu et « percié et *troé.* » (Notice du roman d'Alexandre, p. 22.)

Troesne. Troëne : « Arbrisseau vulgairement « appellé *troesne.* » (Fouill. Vén. f. 85.)

Trogne. Visage : « Pourvu qu'on n'y procede « point d'une *trogne* trop imperieusement magis- « trale, je prens plaisir à estre repris. » (Essais de Montaigne, III, p. 249.)

Troi. Trois :

Desir, plaisir, et souvenir, cil *troi*
Feront mon cuer mourir de mort plus dure
Que Narcisus. *(Desch. f. 167.)*

Troie. Ville d'Asie :

Quant il la vit, moult ot grant joie
Com se il fust sire de *Troie.* *(Ms. 7218, f. 119.)*

Troies. Troyes : « Li cointerel de *Troies.* » (Poët. av. 1300, IV, p. 1651.) — « Ribaus de *Troies.* » (Id. p. 1653.)

Troigne. Trogne : « Belle gouge de bonne « *troigne.* » (Rabelais, I, p. 14.)

Troiien. Troyen :

Et le *Troiien* par en vengon
Redesposerent Gilion ;
Si ont Cilderic rapielé
Qui en Tourainne avoit esté. *(Mousk. p. 12.)*

Troil. Dévidoir, treuil. (D. C. sous *Traolium.*)

Troille. Triple : « Commotion de hautes pla- « nettes, laquelle commotion les astronomes appel- « loient *troille*, c'est assavoir grande, tres grande « et moyenne. » (Chr. de Nangis, an. 1344.)

Troinelle. Troëne : « Cages d'ozier.... esclissées « de petits barreaux de *troinelle* pelée. » (Rem. Bell. I, p. 74.)

Trois. Nom de nombre :

Puis se trouverent *trois* estas
Qui firent grant division. *(Desch. f. 572.)*

On lit de la beauté de Narcisse :

Li dieus d'amours du sien i mist ;
Il i assist un douz regart,
Que tout le monde esprant et art ;
Puis fist le nez, et puis la face,
Plus cler que cristal, ne que glace ;
Les denz plus blanches que n'est nois ;
Et les atteça *trois* et *trois* ;
Quant chascune ot par soi assise,
Les levres i joint. *(Narcisse, f. 117.)*

« Vendre...... au criage des crieurs et dire les « *trois* mots et livrer. » (Ass. de Jérus. p. 96.) — « Monsieur de *trois* au boisseau, de *trois* à une « espée. » (Cotgr.) — « Jouer aux *trois*.... aux *trois* « cens *trois*. » (Bouchet, Serées, I, p. 358.) — « Il « me souvient que une fois je joue.... au jeu de « tables que l'on nomme le jeu de *Troyes*. » (Percef. III, f. 54.)

Veus tu geter pour le *trois*
Ou pour le quatre. *(Ms. 7218, f. 174.)*

« P. *trois*, » pas de trois. (Merl. Coc. I, p. 67.) — « Sauter à *trois* pas et un saut, » c'est une espèce de danse : « Du premier saut s'avance de six bras- « sées ; le second est plus court, mais plus ferme ; « et au troisieme joignant les deux pieds ensemble, « se lance en l'air et outrepasse bien loin la mar- « que. » (Merl. Coccaie, I, p. 67.) — « Je vous vens « à *trois* pas un saut. » (Devis amoureux, Ventes d'amour, p. 33.) — « Cinq pas et *trois* visages, » danse, au Rom. Bourgeois, I, p. 147.

Troite. Truite : « Bons mengers est de *troite*. » (Vatic. 1522, f. 155.) — « *Troites* d'Andelis. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1653.)

Troller. Terme de vénerie ; quêter au hasard : « Combien que je loue grandement de voir deffaire « la nuict du lievre aux chiens et l'aller querir, et « pousser en la giste.... il me semble que c'est une « chose trop longue.... pour autant qu'il ne font « que balancer et *troller*. » (Fouill. Vén. f. 68.)

Trollerie. Action de troller. (Cotgr.)

Trolleur. Qui trolle. (Oud.)

Trombe. « *Trombe* du S. Esprit, » relique fabuleuse. (Peler. d'amour, f. 134.)

Tromble. Ecrevisse de mer. (Cotgr.)

Trombon. Tambour : « Ma muse qui ces vers « joue Au son des *trombons* et hauboys. » (Baïf, folio 207.)

Trompaige. Tromperie :

Le fort a, par son *trompaige*,
Dons et argent, sans demander :
S'estre veulx riches à outraiges,
Compains, aprans à flajoler. *(Desch. f. 313.)*

Trompation. Tromperie. (Pathel. Farce, p. 4.)

Trompe. 1° Trompette : « Fasse bonne farine « sans *trompe* ne buccine. » (Cotgr.) — « Il y a plus « de trompeurs que de *trompes*. » (Cotgr.) — « Les « menestriers... sonnans *trompes* et clairons, et « cors sarrasinois. » (Percef. I, f. 105.)

Nulz n'a cure des chalameaulx,
Chascun veult jouer de la *trompe*. *(Desch. f. 387.)*

Un menestrier vante son savoir : « Je sai bien la « *trompe* bailler. » (Fabl. de S. Germ. fol. 70.) — 2° Canal d'une pompe. — 3° Bascule à tirer de l'eau. (Oudin.) — 4° Sabot, toupie, en Anjou et Touraine. (Rab. I, p. 148.) — « Il n'a pas le fouet pour mener « cette *trompe*. » (Cotgr.)

Trompeeur. Joueur de trompe : « Se fierent « sus les *trompeeurs*. » (G. Guiart, f. 314.)

Tromper. 1° Jouer de la trompe : « *Trompant* « et menant grant noyse de leurs instrumens. » (Percef. I, f. 85.) — 2° Abuser, s'abuser ; vers l'an 1596, on prenoit se *tromper* en mauvaise part, et l'on se croyoit offensé lorsque quelqu'un disoit qu'on avoit esté ou qu'on s'estoit *trompé ;* on ne songeoit pas que cette expression avoit été inventée par quelque railleur sur une équivoque malhonnête, et l'on en venoit au point de se couper la gorge. (Vrai et parf. amour, p. 3, 4, 5. — « *Tromper* « le diable, » déjeuner avant d'aller à la messe. (Oudin.) — « *Tromper* le temps, » tromper son ennui. (Oud.) — « Bien aisé est à *tromper* qui a nul « mal ne pense. » (Apol. d'Hérod. p. 663.) — « Le « sage dit qu'il vault mieulx aultruy *tromper* que « l'estre. » (Percef. IV, f. 45.) — « *Tromper* un cor- « beau à bouche beante. » (Cotgr.) — « Qui d'autruy « *tromper* se met en peine, souvent luy en devient « la peine. » (Cotgr.)

Trompete, ette. 1° Instrument à vent : « Se- « cret comme une *trompette*. » (Oud.) — « A pain « et oignon, *trompette* ou clairon. » (Cotgrave.) — « C'est une *trompette*, » un bavard. (Oud.) — « Ce « gros bouffarc et *trompette* du jugement. » (Bouch. Serées, III, 61.) — « Envoya dire aux dits capitaines « qu'ils luy envoyoient un gentilhomme lequel « pourroit venir à seureté avec la *trompette*. » (Mém. de du Bellay, VI, fol. 18.) — 2° [Joueur de trompette : « Monstre Colin Chevalier, marinel de « Leure, ...xii arbalestiers, et une *trompete*. » (B. N. fr. 25764, n° 162, an. 1365.)] — Le duc de Gueldre dit de l'armée de Charles VI, « si seront « reculez à la fois, autrement que de *trompettes*. » (Froiss. III, p. 327.) — « Envoia le mesme *trompette* « nommé Augustin. » (Mém. de du Bellay, VI, 187.)

Trompeur. 1° Joueur de trompe : « Il y a plus « de *trompeurs* que de trompes. » (Cotgrave.) — « *Trompeurs* à cheval trompans de toutes leurs « forces. » (Percef. II, fol. 117.) — 2° Qui trompe, qui abuse : « Tromper un *trompeur* n'est point « tromperie. » (J. de S. Gelais, Hist. de Louis XII, p. 4.) — « A *trompeur*, *trompeur* et demy. » (Al. Chart. p. 719.) — « Le *trompeur* le plus souvent se « trouve lui mesme trompé. » (Strap. I, p. 271.)

Trompeux. Qui joue de la trompe : « Joes « comme à *trompeux* qui soufle et muse. » (Desch. fol. 324.)

Tromphoir. Jet d'eau : « Y avoit une autre « grande court, et au milieu d'icelle une fontaine à « deux bassins, et le *tromphoir* d'albastre jettant « eau. » (Alect. rom. p. 133.)

Trompille. Petite trompe : « Sonner les *trom-* « *pilles*. » (Fabri, art de rhét. II, f. 61.)

Trompiller. Jouer de la trompe : « Trompes et « clairon, commencerent à *trompiller*. » (Chron. de S. Denis, II, f. 39.) — « Le tonnerre *trompilloit* par « les champs. » (Fabri, art de rhét. I, f. 86.)

1. Tron. Trône de Dieu, ciel : « Li jorz torne à « declin, la nuiz cuevre le *tron*. » (Partou. f. 176.)

2. Tron. Tronc de chou : « S'il y a des pennes « ployées, prenez le *tron* d'un chou, et le mettez « en la braise, tant qu'il soit bien chaut et puis le « fendez par un bout, et avec cela dressez vostre « penne. » (Arteloq. fauconn. f. 99.)

Tronc.

Car or en ai bouté en coroie
Tronc qi a pris
Quanques onques j'espargnai. *(Vat. 1490, f. 43.)*

Je ne puy à vous, humele, parfette,
Dire mes maulx, ni mon *tronc* arreger ;
Le balmier sui qui bien suy pure et nette
Ou tel fleur croist à tres noble vergier. *(Desch. f. 155.)*

Car le bien commun, que l'on prede,
Pour celz estas souvente fois,
Fait que nostre sire concede
Pugnicion et que la voix
Des povres gens destruis et frois
Estoie ou *tronc* moyen. *(Desch. f. 155.)*

Soient pendus ou taillez sur le *tronc*. *(Desch. f. 128.)*

Troncation. Action de trancher. (Cotgr.)

Tronce. Tronc : « Ceux d'amont recommence- « rent... à jetter grosses *tronces* de bois, barres et « planchons et ce qu'ils pouvoient. » (J. d'Auton, Annales de Louis XII, p. 268.)

Tronche. Même sens : « Cables, couppeaux, « *tronches*, branches...seront vendus par les mais- « tres ou par les verdiers gruyers. » (Gr. Cout. de Fr. I, p. 54.) — « S'il y a plesseis il faudra porter « *tronches* d'eschelles pour les coucher sur les « plesseys. » (Jouvencel, p. 69.) — « Assis sur une « *tronche* de bois. » (Froiss. liv. II, p. 29.) — « Des « hauts pins esbranchés les *tronches* my cavées « Encor n'avoyent trainé le pallissant nocher. » (Rem. Belleau, I, p. 178.)

D'aller ainsi aveuglettes,
L'on chet, s'on ne s'en donne garde
Sur un sueil tout plain de pierretes,
Ou bien l'on rompt ses esguillettes ;
Prenez qu'il y ait grand dangiers,
Pour les timons de ces charrettes
Et les *tronches* des boulengers. *(Am. rendu Cordel. 541.)*

Tronchet. 1° Petit banc qu'on mettait sous les pieds. (Arest. amor. p. 70.) — 2° Billot : « Ordonna « (Capeluche) le bourreau la maniere au nouveau « bourreau comment il devoit copper teste, et fut « deslié et ordonna le *tronchet* pour son coul et pour « sa face, et osta du boys au bout de la doloaire « et à son coustel, tout ainsi comme s'il voulsist « faire ladicte office à ung autre, dont tout le monde « estoit esbahy ; après ce, cria mercy à Dieu et fut « decollé par son varlet. » (Journ. d'un bourgeois de Paris, an. 1418, p. 47.) — 3° Billot sur lequel le patissier hache la viande : « Il rencontre un vieil « *tronchet* de patissier, qui lui cuida fendre la « greve de la jambe. » (Arest. amor. p. 387.) — 4° Perchoir : « Mets le à terre sur un *tronchet* et là « s'assera, et ne sera jamais qu'il n'aime se seoir à « terre. » (Fouill. fauc. p. 62.)

Tronchins. Voir Truans : « Accompagnié de « *tronchins* que l'on appelle aujourd'hui brigans. » (D. C. *Tuchinatus*.)

Tronchon. Tronçon : « Convint que les deux « glaives vollassent en l'air par *tronchons*. » (Percef. II, f. 123.) — « Une torche, dont il rendra le *tron-* « *chon*. » (Miraulm. des cours souver. p. 545.)

Tronchonneus. Mis en tronçons :

Chi monde est si desloiaus
Et si traitres, et si faus,
Si cuvert, et de male part,
Si *tronchonneus* et si guernart. *(D. C.* Troncire.*)*

Troncis. Espèce de bateaux ; fonsets. (Du Verd. p. 119.)

Tronçon. « Ay au jour de la datte de ces pre- « sentes, prins un *tronçon* de greve à ma jambe « jusques à tant qu'un chevalier dudit royaume « d'Angleterre m'aura delivré à faire les armes qui « s'ensuivent. » (Monstr. I, p. 2.) — « Adonc print « ses *tronçons* et les assembla, et tant fist qu'il « assembla et dressa son eschelle. » (Jouv. p. 70.)

Puis que tu veus que je m'en aille,
Por Dieu, me donne une retaille
D'un *tronçon* de ta sarpeilliere. *(Ms. 7218, f. 151.)*

Tronçonnement. Action de trancher. (Cotgr.)

Tronçonner. Partager en tronçons : « En peu « d'heure, il *tronçonna* six piques. » (Alect. Rom. p. 11.)

La foudre du ciel descendoit
Qui *tronçonnoit* et pourfendoit
Parmi le bois chenes et forés. *(Ms. 7615, II, f. 186.)*

Tronçonneur. Qui coupe par morceaux. (Colgrave.)

Troncque. Tronc : « En succession venant du « costé du *troncque*, les plus prochains dont les biens « viennent succederont en iceux biens. » (C. G. II, p. 867.)

Trondel. Balancement : « Que de bond, que « de *trondel*. » (Nicot.)

Trondeler. Maltraiter. (Cotgr.)

Trone. 1° Ciel :

Il pluet, et il tonne,
Et tant con li *trone* environne. *(Ms. 7615, II, f. 136.)*

2° Puissances célestes :

Vertus, poestez, seignories,
Saints *trones*, saintes compaignies. *(Ms. 7218, f. 142.)*

Trongne. Trogne : « A la *trongne*, cognoist on « l'yvrongne. » (Cotgr.) — « Bonne bouche, bonne « *trongne*. » (Cotgrave.)

Trongnon. Trognon. (Villon, p. 38.)

Tronquement. Action de trancher. (Cotgr.)

Trons. Tronçons : « La lance au duc en *trons* « vola. » (Athis.) — « Ceulx de pied prindrent à « getter cailloux après Olofer, ceux de cheval, « d'espées et de *trons* de lances. » (Percefor. VI, f. 115.)

Tronsir. Arracher : « Ne se laissa quasi che-

« veux ni barbe qu'il ne se *tronsist* et arracha de « grant despit et colere. » (D. Florès de Grèce, f. 28.) Lire peut-être TONSIST, tondit.

Tronson Tronçon : « Tenoit chascun en sa « main son *tronson* d'eschelle. » (Jouv. p. 28.)

Tronsonner. Mettre en tronçons : « Les cinq « chevaliers qui se couvroient de leurs escus les « eurent si *tronsonnez* des fers des glaives que « c'estoit une merveille à veoir comment ilz povoient « tant souffrir ; mais tant dure l'homme qui sent la « mort. » (Percef. I, f. 89.) — « La lance n'estoit « point rompue ne *tronsonnée.* » (Ol. de la Marche, I, p. 302.)

Troole. Trolle : « Vous decouplerez vos chiens « de meute au rembuchement que l'on aura fait du « loup, pourvu qu'il ne soit pas du costé de la « courre ; car autrement il faudroit les aller decou- « pler à la *troole* du costé où l'on a mis les def- « fences. » (Salnov. Vén. p. 279.)

Trop. « Les François, les Normans et les Bre- « tons prononcent mal le mot *trop.* » (Fabri, Art de rhét. II, f. 59.)

Coqus, camus, cornus et malostus,
Coquars, cornars, fetars et durs paillars,
Trop tost venus, enfondus, mal vestus. *(Desch. f. 180.)*

Quant je voy gent desbatre
A un change *trop* proprement,
Scay ma main sur l'argent embatre,
Et l'emporter appertement. *(Desch. f. 269.)*

« *Trop* est *trop*, et *trop* n'est point bon. » (Cotg.) — « Ostez le *trop*, et prenez la haquenée. » (Oud.) — Calembourg : « Assez y a, si *trop* n'y a. » (Cotg.) — « Nul n'a *trop* pour soy de sens, d'argent, de « foy. » (Cotgrave.)

Trop fait le povre en haut monter
Et si fait li riche avaler. *(Ms. 7615, I, f. 109.)*

Tout li *trop* sont à blasmer. *(Ms. 7218, f. 130.)*

Mains homs i perdirent la vie
En ces assaus, je n'en dout pas,
Quis puis n'alerent *trop* et pas. *(Ms. 6812, f. 77.)*

Ge voi, fait il, mout grant merveille
Le *trop* sur le dos d'un oeille. *(Fabl. S. Germ. f. 19.)*

« Quant on est blecié d'un cerf, c'est *trop* peril- « leuse chose que quand on est blecié d'un bouc. » (Gaston Phébus, p. 32.) — « Hastez vous sire, *trop* « arest. » (Ms. 7218, f. 352.) — « La mesnie c'on « dit *trop* en ia. » (Ms. 7218, f. 245.) — « Il est *trop* « meillieur pour veoir au saulvement de noz vies, « par la perte de nos biens, que pour cuider espar- « gner les biens, perdre par un mesme moyen « ensemble et les biens et la vie. » (Am. ressusc. p. 116.) — « Dieu scait *trop* mieulx ce qui nous est « necessaire que nous mesmes. » (Rabel. V, p. 23.) — « *Trop* mieus que rien. » (Marg. de la Marg. p. 8.) — « Cil corporel n'est suffisant d'en soustenir « le regard, *trop* moins que du soleil. » (Hist. de la Toison d'or, II, f. 203.) — « Nous fournissons « plus que *trop* liberalement. » (Amant ressuscité, p. 27.) — « Assez certes et *trop* avec. » (Id. p. 505.) — « Tout ainsi dura la bataille jusques à la nuyt ; « si ne fut point *trop* à Claudin quant il veit que « les hommes estoient ja mis à desconfiture ; si « s'en retournerent vaillamment vers la cité. » (Lancelot, III, f. 45.)

Trope. Troupe :

Sire, n'ai mie d'un mouton
Tout le plus bele de vo *trope*
Je ne sai qui l'a atrapé. *(Ms. 7989², f. 213.)*

Un des filz Hector Francions
Emmena la seconde *trope*
Vers les parties d'Europe. *(G. Guiart, f. 139.)*

Tropée. Troupe ; le poëte Deschamps, fol. 304, dit :

Car de bestail ay veu mainte *tropée*
Par les bergiers chasser pour paistre aux champs.

Tropel. Troupeau :

Chascun prant cuer, l'un l'autre enorte
Et le grant *tropel* se dessemble. *(Desch. f. 570.)*

Quand elle voit le *tropel*
De l'argent, sur un carrel
Ou un tapez, trop fut honteuse
Du grant mont et trop dedaigneuse. *(Desch. f. 318.)*

Tropelet. Petit troupeau :

Soudoiers et ribaus despris
S'espartent là, par *tropelez.* *(G. Guiart, f. 273.)*

Tropologique. Qui tient à l'emploi du langage figuré : « Rapportans tout à certains sens « allegoriques, anagogiques, *tropologiques.* » (Apol. d'Hérodote, p. 474.)

Troppeller. Mettre en troupe, en ordre. (Cotgr.)

Troquer. Donner en échange : « Je me contente « d'une bonne et solide raison, je le *troque* et ne « me soucie point par qui elle soit alleguée. » (Des Acc. Bigarr. préf. p. 5.)

Tros. Trot :

Lors chevaucha grant aleure
Les grans *tros*, non pas l'ambleure,
Tant qu'il ataint ces charretiers. *(Ms. 7615, II, f. 125.)*

Trose. Troupe, multitude : « La veissiez toute « *trose* guerpir. » (Garin.)

1. Trosne. Troëne : « Fleurs d'un arbre que « l'on appelle *trosne.* » (Salnove, Vénerie, p. 337.)

2. Trosne. Trône, ciel : « Je cuyderoye bien « guerroyer toutes les terres qui sont dessoubz le « *trosne*, à l'ayde de quatre prud'hommes. » (Lanc. I, f. 125.)

Trosse. 1° Moufle à plusieurs poulies pour soulever les fardeaux. (Du Cange, sous *Trossa* 2.) — 2° Tresse : « *Trosse* queue. » (Cotgr.) — 3° Trousse : « *Trosses* à selle. » (Fabl. de S. Germ. f. 4.)

Trosser. Trousser : « *Trosser* somiers et les « charetes garnir. » (Garin.)

Et dux fist chevaus mander
Plusors en fist *trosser*, mener. *(Rou, p. 313.)*

Trot.

Li cons ne pooit respondre
Car il estoit tout en ossez,
Et dou coton fu encombrez,
Si qu'il ne pot *trot* ne galot. *(Ms. 7615, II, f. 211.)*

L'université n'est membre
Que l'on mise du *trot* au pas. *(Idem. I, f. 64.)*

« Il ouït le *trot* d'un carosse. » (Mont. II, 791.) — « Venir du *trot* au pas. » (Ms. 7218, f. 219.)

La blanche le faict et la brune,
Aussi faict la layde et la belle
Car par le dict de la commune
Trot à lo, chascun s'en mesle. *(R. de Collerye, p. 126.)*

Trot trot Merlot. Jeu :

Puis juiens à un aultre jeu,
Qu'on dist à la kewe leu leu,
Et aussi au *trot trot Merlot.* *(P. de Froiss. p. 86.)*

Trote. Trot : « Quant (le sanglier) est une foiz à « *trote*, et a un pou d'avantaige devant les chiens. » (Gast. Phéb. p. 61.)

Troter. Trotter : « N'ot gueres Bertran chevau- « chié, quand il encontra un escuier *trotant* à pied « comme un garson. » (Bertr. Duguescl. Mén. 306.)

Uns garçons devant aus *trota*
Ki d'un piet forment se hurta. *(Mousk. p. 433.)*

Trotereaulx. Qui trottent : « Dieu garde les « chevaliers qui vont à pied parmy la forest « estrange, en guise de garçons *trotereaulx.* » (Lancel. III, f. 14.)

Trotier. Trotteur ; Charles VII « jamais ne che- « vauchoit mule, ne hacquenée, mais un bas cheval « *trotier* d'entre deux selles. » (Eloge de Charles VII, page 11.)

Trotignon. Partie d'un animal : « Testes de « veau, les *trotignons*, Foye, double, rate, ron- « gnons... Chascun veut des trippes mangier. » (Desch. f. 346.)

Trotin. « Par saint *Trotin*, homme regarder « n'ose. » (Desch. fol. 218.) — En Picardie, c'est le patron de ceux qui aiment à courir.

Trotiner. Trottiner : « Il trepigne, il *trotine*, il « s'efforce, il s'escarte, il monte sur un sycomore. » (Rabelais, IV, p. 32.)

Robe de femme me prenez avenant
Guimple de soie et mantel *trotmant.* *(D. C. s.* Guimpa.*)*

Troton. Trot : « Li garçon se depart, si s'en va « le *troton.* » (Ms. 7218, f. 345.)

Trotoner. Trotter : « Vielle iert, si aloit *troto-* « *nant.* » (Brut. f. 21.)

Trotte. Action de trotter : « A la *trotte* qui « mode. » (Eutrap. p. 213.)

Trotter. « Va toujours, *trotte* qui dance. » (Moy. de parvenir, p. 418.) — « Zephyr s'apparut à luy en « guyse du garçon *trottant.* » (Percef. II, f. 33.)

Trottier. 1° Trottin : « Fille fenestriere et *trot-* « *tiere* rarement bonne mesnagiere. » (Cotgr.) — 2° Cheval trotteur :

Doulx yeux precieux et bigots,
Ayans cours parmy ces moustiers,
Qui font dancer sur les ergotz
Et courir plus dru que *trottiers.* *(Am. rendu Cord. 586.)*

Trottouer. Trottoir. (Cotgr.) — « Il se faut tou- « jours plus aimer, estimer que sa vie, qui se met « sur le *trottouer* et l'eschaffaut de ce monde. » (Sag. de Charron, p. 365.)

Trou. On avait mandé d'Ecosse aux Français que s'ils y passaient en force, « avec l'ayde et le « demourant du royaume d'Escosse, ils comba- « troyent bien les Anglois et feroient un si grant « *trou* en Angleterre, que jamais ne seroit recou- « vré. » (Froiss. II, p. 294.) — « Vous l'eussiez fait « passer par le *trou* du chat. » (Desper. II, 64.) — « Nous sortismes et courusmes au *trou* du fossé et « trouvasmes que l'ennemy n'avoit pas comparu à « la teste du dessus du rempart. » (Brant. Cap. fr. IV, p. 281.) — « Par le *trou* ma dame, dist frere « Jean, j'oserois jurer. » (Rab. IV, p. 66.) — « Faire « un *trou* à la nuit, » à la lune. (Colgr.) — « Pas- « serent par un *trou* la où les villains du païs de « Frioul s'estoient retirez. » (Mém. de Robert de la Mark, 66.) — « Y eut grant debat entre monsieur et « le jeune adventureux pour sortir hors de la « litiere, à cause qu'il n'y avoit qu'un *trou.* » (Rob. de la Mark, 9.) — « *Trou* Perrette, jeu de paume. » (Villon, p. 90.) — « Faire un *trou* dans un *trou.* » (Oudin.) — « Gens nourris dans ung baril, et qui « oncques ne regarderent que par ung *trou.* » (Rabel. V, 5.) — « *Trou* d'un soufflet, de la sybille. » (Cotgrave.) — « Le *trou* trop ouvert sous le nez fait « porter souliers dechirez. » (Cotgrave.)

Trovaille. Trouvaille :

Aucuns leur *trovailles* jus ruent...
Et vers Lenz le grant cours s'enfuient. *(G. Guiart, 301.)*

Troubadour. « *Trobadours*, c'est à dire inven- « teurs et poetes, lequel mot de *troubadour*, un « écrivain a voulu translater *trompatori* pour un « sonneur de trompette, pour n'avoir pu entendre « le mot de *troubadour*... Quelquefois on les a nom- « mez violars pour sonneurs de violons, quelquefois « juglors, pour sonneurs de flûtes ; musars pour « musiciens... » (J. de Notre Dame, des poètes, prov. 14.) — « Leurs poetes (des Provençaux), « estoient appelez *troubadours* à cause des inven- « tions qu'ils trouvoient. » (Rech. de Pasquier, page 603.)

Trouble. Peu clair : « Vin *trouble* ne brise « dents. » (Cotgrave.)

Troubleau. Filet dormant de pêche ; on le nomme ainsi parce qu'on trouble l'eau pour y pousser le poisson : « Pescher et prendre poisson « par filets, nasses, *troubleaux*, etiquets et autres « engins. » (C. G. I, p. 959.)

Troublement. Action de troubler :

Lors vendront fouldres et esclair
Et tuit li *troublement* de l'air. *(Ms. 7218, f. 113.)*

Troubler. « Il se *trouble* du cerveau. » (Mont. Ess. II, p. 368.) — « *Troublé* de la lune, » lunatique. (Cl. Marot, p. 194.) — « *Troubler* l'eau, la feste, le « lait. » (Oud.) — « *Trouble* du fil autre que celle « du bois. » (Ordon. I, p. 793.)

Troubleur. Qui trouble : « *Troubleurs* de la « paix. » (Le Fevre de S. Remi, Ch. VI, p. 11.)

Troublour. Trouble :

Lors vi doubler cele *troublour*
Et si fu le tans noir et troubles. *(Ms. 7615, II, f. 180.*

Trover. Trouver :

N'est pas doncques belle vie,
Que d'avoir belle et bonne dame,
Et de *trover* une telle femme. *(Desch. f. 556.)*

Trova, de moult plaisant maniere,
Rouberie la tavernicre
Qui me heberja volentiers. *(Ms. 7615, I, f. 116.)*

Troveure. Trouvaille :

Moult fu liés de la *troveure*
Car bele estoit à desmesure. *(Ms. 7989², f. 52.)*

Troufignon. « A savoir si la langue bransle « quand on boit, et le *troufignon* barbotte quand « on pete. » (Moy. de parvenir, p. 108.)

Trouil. Treuil : « La mette d'un *trouil* ou « pressouer. » (JJ. 136, p. 243.)

1. Trouille. Truble : « Les habitans des villes « ou villages privilegiés de pescher en rivieres « d'autruy ne peuvent y pescher qu'à la ligne sans « plomb, à la petite *trouille*. » (C. G. II, 1074.)

2. Trouille. Pétarade : « Qui va querir gresse « au cul d'un asne, n'y trouve que *trouilles*, pets « et estrons. » (Nefs des fols, p. 39.)

Trouiller. Vautrer : « Sanglier se *trouille* vo- « lontiers en la boue. » (Mod. f. 49.)

Trouillogan. Homme qui tortille ses gants pour se donner contenance. (Rabel. III, p. 160.)

Troules. Trouble (voir Troublour.)

Trouller. Vautrer : « Les bestes noires qui « encontrent au suel et se *troullent*. » (Mod. 451.)

Troupe. Troupeau : « Pour une *troupe* de bestes « blanches, dix sols. » (N. C. G. II, 60.)

Troupeau. « Oster les chiens pour venir à « bout du *troupeau*. » (Cotgr.) — « Sottes filles à « marier Sont fascheux *troupeau* à garder. » (Cotg.)

Troupel. Troupe : « Un petit *troupel* de lances. » (Le Jouv. f. 221.)

Trouppelet. Petite troupe : « Au bout des « hayes envoye deux *trouppelletz* de gens. » (Le Jouvenc. p. 141.)

Trouser. Trousser : « Lever et *trouser*, et aler « à leur voie. » (Hist. ms. des comtes de Ponthieu.) — « Une grand mace au col *trousée*. » (G. Guiart, fol. 39.)

Trousse. *Subst.* 1° Ballot : « Li somiers qui « chevauche à *trousse* .II. deniers. » (Anc. Cout. d'Orl. 474.) — 2° Carquois : « Deux cent archers... « tous à cheval, l'arc et la *trousse* à costé. » (Rob. de la Mark, p. 116.) — « Chaque archer porteroit à « l'assaut la moitié de sa *trousse*. » (Arthur de Richemont, p. 773.) — 3° Paquet : « Une *trousse* des « plus grosses lances. » (Dom Florès de Grèce, 156.) — 4° Tromperie : « Le pauvre malheureux ne se « doutoit point de la *trousse* qui luy estoit prépa- « rée. » (Strapar. I, 166.) — « Le Savoyard voulant « donner la *trousse* à un sot..... curieux d'anti- « quailles, luy monstra sa femme agée de quatre « vingt ans. » (Apolog. d'Hérod. p. 11.)

Dy moy amour, qu'ay je gangné de te servir
Si long temps pour me jouer une telle *trousse*
Guzman et Arbolea, f. 58.

5° Génitoires : « Le cerf doit avoir le ventre bien « avallé, et grosses *trousses* dessoubs le ventre. » (Mod. f. 8.) — 6° « La seigneurie a droict de pren- « dre, chascun an, le jour... de sainct Barnabé, sur « chascun des habitans de Troy, ayant bestes à « laine, un agneau, pourvu qu'ils ayent trois « agneaux, lequel droict s'appelle la *trousse*. » (Thaumass. Cout. de Berry, 222.) — 7° Suite, poursuite : « Messire Jehan rechassa les Dauphinois « dedans (le chasteau d'Alibaudiere) puis jetta sa « lance dedans les fossez du boulevart et à leur « *trousse*. » (Fenin, Charles VI, p. 478.)

Vray est que prinse fut par force
Par ces deux chevaliers ; mais, pour ce
Peché pugnir tout d'une *trousse*,
Par deux chevaliers fut rescousse. *(Percef. IV, f. 155.)*

8° Croc en jambe : « Tant vírerent et tournoyerent « que d'une aultre *trousse* assez plus forte que la « premiere, le seigneur de Saintré abbatit. » (Jean de Saintré, p. 635.) — « Sauts de *trousse*. » (J. de Saintré, p. 658.) — *Adj.* Se dit d'une grosse et longue botte de fourrage : « Botte *trousse* de fain. » (Anc. Cout. d'Orl. p. 474.)

Trousseau. Paquet : « Fils ou filles mariez ne « sont tenus de raporter les fraiz de nopces et « banquets, mais seulement robes nuptiales, joyaux « et *trousseaux*, comme lits, draps et autres cho- « ses. » (C. G. I, p. 209.)

Buche et charbon, poisson, vaisseaulx,
Sel, espices, cire, *trousseaulx*
De coustel, de linge et d'estrain. *(Desch. f. 315.)*

Trousse galant. Colique de *miserere*. (Cotgr.)

Troussel. Trousseau : « Son *troussel*, c'est à « scavoir son lit, son coffre, ses robes et soyaux. » (C. G. II, p. 782.)

Se il n'a chastel
Taut a-t-il moins *troussel*. *(Ms. 7615, II, f. 213.)*
De menu plan fait chascun *troussel*. *(Desch. f. 111.)*

« Dedenz un *troussel* d'erbe la fait enveloper. » (Rou, p. 82.)

Trousselet. Petit trousseau : « Jetterent plu- « sieurs bources et *trousselets* dedans Saine... « dedans lesquels avoit or et argent, et autres « joyaux. » (Monstrel. I, p. 274.)

Trousser. 1° Mettre en trousse : « *Trousser* « bagage, son paquet, ses chausses, ses quilles. » (Cotgrave.)

Ainçois que je *trousse ma male*
Dis moi qu'à Wibert de la Sale
Prens-je congié, sans revenir. *(Ms. 7218. f. 61.)*
Si *troussa* la chape fourrée
Et les deniers bien restoia
Qu'a li li chevaliers bailla. *(Ms. 7615, II, f. 210.)*

2° Enlever comme on trousse un paquet :

Quand mes maistres dort et sommeille,
Doulcement vois qu'il ne s'esveille ;
Lors admenuise la boursée
De la pecune qu'ay *troussée* ;
Si est sa bourse moins tisré. *(Desch. f. 460.)*

« *Trousser* un verre de vin. » (Cotgr.) — 3° Charger d'une trousse : « Quatre somiers d'or et d'argent « *trousser*. » (Garin.) — 4° Avoir un trousseau : « Avoit chascun et chascune un chapeau de roses

« sur son chef, dont il n'y eut celluy ne celle qui « ne fust *troussé*. » (Percef. II, f. 117.) — 5° Bien tourner : « Harangues bien *troussées*. » (Apologie d'Hérodote, p. 440.)

Troussiau. Trousseau : « Le *troussiaus* de sept « draps doit douze deniers. » (A. Cout. d'Orl. 471.)

Troussis. Pli, couture. (Cotgr.)

Troussoire. 1° Trousse, trousseau : « De la « *troussoire* de toile douze deniers. » (Péage de Bapaume.) — 2° Ceinture :

C'est le pis que ung povre impetrant
Qui n'a affiquet ne *troussoire*. *(Coquillart.)*

Aujourd'huy, il faut le corset
Ou la *troussoire* d'un grand prix. *(Coquillart.)*

Troussouaire. Ceinture :

Mais, entre les aultres, je y vis
Dont l'une y donna un breviaire,
Et l'autre un calice à devis,
Et sa dame une cordeliere
Pour lui faire une *troussouaire*. *(Am. r. Cordel. p. 596.)*

Trouve danse. Epithète de Bacchus. (Oud.)

1. **Trouvée.** Terme de vénerie :

Li veneeur saillent au glai ;
Li uns a corné la *trouvée ;*
Ilec fut molt grant l'assemblée. *(Ms. 7996, p. 33.)*

2. **Trouvée.** Troué :

Paille *trouvée*
Pour plustost faire la porée. *(Desch. f. 497.)*

Trouveor. Trouvère, cas régime : « Li *trouveor* « qui ont trouvé por faire lor rimes placsans. » (Poët. av. 1300, II, 704.)

Trouver. « Quant il veit luthes en la place, « prest et appareillé de tournoyer, il *trouva à qui ;* « il en eust tres grand deuil, car il pensa bien qu'il « pretendoit à la pucelle » (Percef. III, 37), c'est-à-dire trouver à qui parler. — « *Trouver* l'un l'autre, » s'atteindre dans un combat. (Oliv. de la Marche, I, p. 186.) — « Tu as bien *trouvé* ton homme de 1000 « escus. » (Cotgr.) — « Qui bien fera, bien se *trou-* « *vera*. » (Cotgr.) — « Tout se *trouve* au rastelier « de cuisine. » (Cotgr.) — « Les chiens seroient laz « et foulez avant qu'ils *trouvassent* le regnart. » (Gast. Phébus, f. 294.) — « A l'ouïr dire du premier « *trouvé* » (Mém. de du Bellay, IV, f. 110), c'est-à-dire rencontré.

Et vivoit ou si largement
A sa court, de son vray demaine,
Que tous jours la *trouvissiez* plaine
D'élans, de cerfs et de levriers. *(Desch. f. 463.)*

Trouverre. Trouvère :

Li *trouverre* qui sa bouche œuvre
Par bonne œuvre conter et dire. *(Huon de Meri.)*

Trouveur. 1° Inventeur : « Voulons que les « *trouveurs* de telles scandalles et faussetez soient « duement punis. » (Monstrel. II, p. 23.) — 2° Qui quête et trouve : « Doivent laissier aler un (chien) « tout seul, le meilleur *trouveur* qui y soit. » (Gast. Phéb. p. 337.)

Trouveure. Invention : « Par fausses *trouveu-* « *res*, decevances et inventions faignoient. » (Chr. de Nangis, an. 1251.)

Trous, oux. Tronc : « Ste Cristine ayant eu la « langue coupée print le *troux*, et en creva l'œil de « Julien qui l'avoit condamnée. » (Nef des dames, f. 37.) — « Je ne pris pas un *trou* de pomme. » (Ms. 7218, f. 213.)

Troux. Trous : « Aucun ne peut faire ou cons- « truire latrines, *troux* ou chambres aysées en son « heritage près l'heritage de son voisin, sinon qu'il « y ait entre les dittes latrines et les dits heritages « du voisin, un mur de deux pieds et demy. » (Cout. Gén. II, p. 555.)

Troxe. Trousse :

Corzols si a dit à Clarin,
Con vos est vis de mon meschin ?
Ce dit Clarins, ou est la *troxe ;*
Bien la fait à ceste rescoxe. *(Parton. f. 156.)*

Troye, yes. Troie : « Nouvelle *Troye*, » Ostende assiégée par Spinola, de 1601 à 1604. (De Thou, XIV, p. 217.) — « Le jeu de tables que l'on nomme « le jeu de *Troyes*. » (Percef. III, f. 54.)

Tru. Jeu. (Des Acc. Bigarr. p. 60.)

Truage. Péage : « En lieu du tribut qu'ils « demandoient, je leur envoye le corps de leur « empereur (des Romains), ne autre *truage* ne leur « rendra le roy Artus. » (Lancel. III, p. 151.) — « Payer le *truage* (à une barrière), » dans Percef. V, fol. 108.

Las du bon temps du feu roy le tres sage
Point n'y avoit eu tant de lieux *truage*.
Vigiles de Charles VII.

Truan. Truand : « Ceste cy ne fut onques fille « de roy ; aucun *truan* coquin l'engendra. » (Chr. de S. Denis, II, f. 54.)

Truand, ande. « Vielle *truande*, inique maque- « relle. » (Rabel. V, p. 37.) — « Qui fit Normand, « il fit *truand*. » (Cotgr.)

La truie qui fut desesperée
Dit, il faut que *truande* soye
Et mes cochons j'en ay derrée. *(Desch. f. 2.)*

Truandage. Gueuserie : « Vous ne trouverez « point en cecy de *truandage*, de pedentisme, « comme ez autres pleines de folles doctrines qui « n'apportent point à disner. » (Moy. de parv. 38.)

Truandaille. Collectif de gueux : « Ils sont « tous à cheval les uns et les autres, hormis la « *truandaille* qui les suivent à pied. » (Froissart, liv. I, p. 16.)

Truander. Gueuser, mendier : « Il convient « que les ungs *truandent* qui soulloient donner. » (Journ. de Paris, sous Ch. VI, p. 59.)

Tu aimes mieus *truander*
Et leschier que estre à honor. *(Ms. 7218, f. 213.)*

Les truandes font les maqueleries
En *truandant*, en portant leur cofin. *(Desch. f. 353.)*
Chetive se clame et *truande*. *(Desch. f. 501.)*

Truanderie. Action de mendier, de quémander :

Tant qu'avoir puist et sans *truanderie*
Vivre, vestir, bonne santé avoir. *(Desch. f. 325.)*
Fuyez truant, caymant, coquin
Par ces moustiers querans *truanderies*. *(Desch. f. 353.)*

« Nouveaux imposts, nouvelles daces, *truande-* « *ries*, et maletotes. » (Lett. de Pasq. III, p. 44.)

Truandie. Même sens : « Sans barat et sans « *truandie*. » (Ms. 7218, f. 60.)

Truandise. Même sens :

A cent cevaliers print ostel
Si boin que la vile n'ot tel
De viande et de luminaire
Pour la *truandise* mious plaire. *(Mousk. p. 674.)*
Bien savez le mestier
De *truandise* ; n'avez soin de laissier. *(Aubert.)*

Truans, ant. Truand : « Nos anciens appelle- « rent un homme *truant* qui alloit mandiant sa « vie. » (Pasq. Rech. p. 717.) — « Entre les povres « fu li *truans* assis. » (Garin.) — « Li plus *truant* « home sont en Escosse. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1652.) — « Un mal vestu est appellé *truant*. » (Desch. f. 261.) — « Des menestriers jouant de la « chifonie.... un chevalier Anglais s'en mocqua, « disant que ces instrumens qu'il voyoit tant admi- « rer à la cour de Portugal, n'estoient en France et « en Normandie qu'à l'usage des aveugles et des « mendians, et qu'on les y appelloit instrumens « *truans*. » (Du Guescl. Mén. p. 229.) — « Cens « *truant*, dormant, mort, qui ne fait que doubler « sans porter lods ne vente au seigneur feodal, à « la mutation de possesseur. » (Monet.)

Trubert. Débauché : « Et ce cont fut un grant « *trubert*. » (Desch. f. 565.)

Truble. [Filet : « Après deivent le bié eurer ; « Queun i doit o son *truble* aler. » (Censier de Verson, v. 37.)] — « Le *truble* aux bois. » (Gr. Cout. de France, p. 74.)

Truc. Espèce de billard : « Qui vault le songer, « pas le *truc*. » (Collerye, p. 44.)

Truche. Troupe (voir Troche) : « Les vingt quatre « Suisses...... marchant en *truche*. » (Godefroy, Charles VIII, p. 748.)

Truchemander. « Est servir d'expositeur de « langages incogneus, entre deus de differentes « langues qui ne s'entendent. » (Nicot.)

Truchement. Interprète : « Que nul procureur « ou *truchement* ne pose aucuns fait nouveaux « dans les reproches et salvations, ne servant point « à fin de reproches et salvations, à peine, par tel « procureur ou *truchement* d'encourir à chaque « fois .xii. sols parisis. » (N. C. G. I, p. 847.)

Trudaine, dine. 1° Tromperie :

On pensera sur luy quelque *trudaine*,
On le fera pisser contre le vent. *(Contr. de Songecr. 149.)*

2° Sort :

Qu'elle avoit à l'election
La grignor congregation
Et di, par voir, non pas de devine,
Si la chose aloit par *trudine*
Qu'elle emportast la seignorie. *(Ms. 7615, I, f. 69.)*

True. Tribut, tonlieu :

Vueil au povre le ventre emplir,
Ce est à dire, sans mentir,
Orez, com dit parole *true*. *(Ms. 7218, f. 203.)*

Truel. Truble, filet :

Il se leva un jor bien main,
Son aviron prist en sa main
Et prist sa roi et son *truel*
Si s'en entra en son batel. *(Ms. 7218, f. 184.)*

Truelle. « A propos de *truelle*, bonjour maçon. » (Rabel. I, p. 249.)

Truellée. Contenue d'une truelle. (Oud.)

Truelleur. Maçon. (Cotgr.)

Truendaille. Truandaille : « Garczaille, ribau- « daille, *truendaille*.... et autres mauvaises gens. » (Anc. Cout. de Bret. p. 159.)

Truens. Truand :

C'est default d'avis et de sens
Et la nature des *truens* ;
Quel plaisir puet-on en eulx prandre,
A mal gibet les puet on pandre
Car ce n'est que deffault de cueur. *(Desch. f. 553.)*

Truette. Dorade. (Cotgr.)

Trueve. Du verbe *trouver* : « Chevauche tant « k'en la forest se met et *trueve* les esclos. » (D. C. sous *Trutanizare*.)

A Paris, soir et main,
Truev'on bon pain et bon cler vin. *(Ms. Bouhier, f. 368.)*
Matere en prist Sibele
Qu'il s'en gloirefia
Et *trueve* en fit novele. *(Ms. 7218, f. 171.)*

Truf, fe. Tromperie : « *Truf* ne mençoigne. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1310.) — « *Trufes* ne sont, « tenez que c'est tout vray. » (Desch. f. 239.)

Certes je sers et ay servi
Mariages, et onques ne vi
Nul puissant qui le ressoingnast
Ne personne qui advisast
A telz *trufes*, n'à tels rappors,
A tels mensonges, n'à tels sors,
N'a teles choses fantastiques,
Controuvées, fausses iniques. *(Desch. f. 563.)*

Trufebufe. Dans l'église de Lyon, nomination publique de ceux qui doivent y officier à Noël. (D. C. *Trufabufa*.)

Trufer. Railler : « Mais que g'i vois pour aus « *trufer*. » (Barisel.)

Truferiaus. Railleur :

Ades seras tu *truferiaus* ?
Uns borderes, un lecheriaus. *(Ms. 7218, f. 260.)*

Trufeur. Moqueur :

Ne vueil les *trufeurs* ensivre
Qui pour estre plus delitables
Ont leurs romanz empliz de fables
Et de granz menconges apertes. *(G. Guiart, f. 13.)*

Truffaux. Sorte d'atour : « Les femmes..... « ardoient devant tous les atours de leurs cosles, « comme bourreaux, *truffaux*, pieces de cuir ou de « baleinne qu'elles mettoient en leurs chapperons « pour estre plus roides, ne rebras devant. » (Journ. d'un bourgeois de Paris, f. 720.)

Truffe. 1° « *Truffes* ou saligots, chastaignes de « riviere. » (Rob. Est.) — 2° « Faice ainsi de l'autre « jambon et des derrieres à la jointe qui est devant « du genoil hault, que on appelle la *truffe*. » (Gast. Phéb. f. 202.) — 3° Tromperie : « Si tost qu'il eut « consideré la maniere du chevalier qui estoit

« enveloppé en la peau du cerf, il luy dist, comme « par *truffe* : comment, sire chevalier, vous estes « vous vestu de la peau d'ung cerf pour mieux « conquerre la damoyselle. » (Percef. III, f. 5.)

Li quens manda menestreus
Et si a fait savoir entre eus
Qui la millor *truffe* sauroit
Dire ne faire, qu'il auroit
Sa robe d'ecarlate nueve. *(Ms. 7615, I, f. 119.)*

Truffer. Tromper : « Chantons nous deux, « *truffant*, bourdant. » (Blas. des Faulces amours.) — « Entendre la messe, sans bourder ne *truffer* « avecques autrui. » (D. C. sur Joinv. f. 126.)

Truffeur. Trompeur : « D'un *truffeur*, d'un « venteur, d'un gorgias, d'un grand chanteur, je « n'en fais pas trop bone estime. » (Blason des Faulces amours, f. 285.)

Trufle. Tromperie, raillerie :

Toutes vous osteray vos *trufles*
Qui vous donnent occasion
De faire fornication. *(Rose.)*

Or vous gardez donc de la region
Ou les fruis sont perilleus à mal faire ;
Ce sont des *trufles* proprement,
Dont l'en y sert plus especiaument,
Et si est ce viande trop malsaine
Qu'elle destruit et donne mouvement
De pis avoir que daces de tiertayne. *(Desch. f. 46.)*

En faisant, sans *trufle* retraire,
Quan que preus chevaliers puet faire. *(G. Guiart, 132.)*

S'en *trufle* ne me vueil embatre. *(G. Guiart, f. 61.)*

Trufoiz. Tromperie :

En les nommant, sans gage et sans *trufoiz*,
Une dame, quant se vint à sa foiz
Ala nommer le bon conte de Foiz. *(Al. Chart. 579.)*

Trugle. Truble : « La *trugle* pour peschier Et « avec le penier Pour mettre son poisson. » (Ms. 7615, III, p. 212.)

Truhant. Truand : « Aller mendiant, comme « pauvre *truhant*. » (Ch. du ms. Bouhier, f. 301.)

Truie. 1° Femelle du verrat : « *Truie* volontiers « se tourne au foin. » (Rabel. IV, 39.) — 2° Machine de guerre : « Le duc d'Anjou fist drecer .VIII. *truies* « et .VIII. engins. » (Chr. S. Denis, III, f. 31.)

Truille. Plaisanterie :

La *truille* l'en a tost trouvée,
Dist la vielle, mal est artée. *(F. S. Germ. f. 29.)*

Truiller. Pressurer : « Les dits habitants ne « moorront, cuiront, *truilleront* à autres molins, « fours et treuls que les nostres. » (Du Cange, sous *Trullare*.)

Truis, isse, ist. Formes du verbe *trouver* :

Par le tant bel
Du mai nouvel
L'autre jour chevaucoie ;
Jouste un boskel
Truis pastourel. *(Vatic. 1490, f. 110.)*

En quelconque lieu qu'on le *truisse*. *(Desch. f. 405.)*

Cuidies vous donc que nous n'amons ?
S'on n'en voi nule si poi bele,
Qu'ele ne *truist* son compaignon. *(Vat. 1490, f. 112.)*

Truite. « *Truite* franche, royale, saulmonniere. » (Cotgrave.)

Trulle. Tromperie :

Par son sens, non par sa *trulle*,
Fist les barons asseurer
K'il feroient l'empire aler
D'oir en oir. *(Mousk. p. 542.)*

Trumeau. Jambe, cuisse :

Oliviers li preus et li sages
Cil leur decope les visages
Cos et quisses, *trumiaus* et cors. *(Mousk. p. 183.)*

On lit d'une chambrière empressée : « Et cele « escorce ses *trumeaux*. » (Fabl. de S. Germ. 283.) — « Balans des piez, des mains et des *trumeaulx*. » (Desch. fol. 240.) — « Quant suy entre leurs *tru-* « *meaulx* Je ne puis mais fors que baisier. » (Id. fol. 333.)

Trumeler. Faire la débauche :

Barat et hasart
Et Faintis avec Autroingnart
Ont maistre Trubert *trumelé*
Qui a nicement appellé. *(Desch. f. 376.)*

Trumer (se). S'agiter :

Et se tu es prins d'un sergent
Comment fais tu ? Je me *trume* à plain,
Je me rescoux bien d'un vilain ;
Au moustier cours la droite voye,
Et fais tourtel d'autruy levain. *(Desch. f. 209.)*

Trunc. Tronc :

Homs puet estre comparez
Comme uns arbres reversez :
Racine en sont li cheveul,
Le chief et le coul delez
Est le *trunc*. *(Desch. f. 85.)*

Trupher. Railler : « Commença *trupher* et « mocquer. » (Rabel. IV, p. 167.)

Truplet. Rien. (Oudin.)

Truplue. Facétieux. (Borel.)

Trures. Outil à l'usage des tisserands. (Style du Parlement de Paris, éd. 1551, p. 401, an. 1280.)

Truser. Protéger :

Aucuns pevent du venin trespasser
Par tryacle, du lyon ensement
Se puent l'en bien garentir et *truser* ;
Mais il n'est nul qui peust au medisant
Resister, n'à son venin cuisant. *(Desch. f. 160.)*

Trusset. « Pain de *trusset*. » (D. C. sous *Panis*.)

Trut. Tour, finesse :

Ils savoient plus de vieil *trut*
Que vieille truie qui est en rut. *(D. C. sous* Trufa.*)*

Trute. Truite : « N'i mengue saumon ne *trute*. » (Ms. 7218, f. 290.)

Truve. Tromperie :

Tel *truve* ne li pardoint
La noble et royal lignie. *(Desch. f. 189.)*

Truy. Du verbe *trouver* :

De Cesar esbahy sui
Et des Romains qui regnerent, ce *truy*,
Quant du monde firent tout le conquest. *(Desch. f. 51.)*

Truye. 1° Femelle du verrat : « L'aprentis de- « mande comment on peult prendre la *truye* à « force de chiens. » (Mod. f. 37.) — « Il est honteux « comme une *truye* qui emporte un levain. » (Cotg.) — « Il ne s'y entend non plus qu'une *truye* en « epices. » (Rab. III, 95.) — « Il a l'amble comme

« une *truye* qui court aux vignes. (Colgr.) — « Il a « les yeux rians comme une *truye* brulée. » (Cotg.) — « Il en boiroit autant qu'une *truye* feroit de lait « clair. » (Cotgr.) — « Quand notre *truye* sera ma- « riée, vous aurez un chapeau neuf. » (Oudin.) — « Tourner de la *truye* au foin, » détourner la conversation, dans Eutrapel, 375. — « Il t'advient de « les attaquer, comme une *truye* à devider de la « soye. » (Moy. de parvenir, 118.) — « *Truye* aime « mieux bran que roses. » (Cotgr.) — « *Truye* ne « songe qu'ordure. » (Id.) — « Si *truye* forfait, les « pourceaux le souffrent. » (Id.)

Si mal fait la *truye*
Que amende pour celer. *(Percef. II, f. 103.)*

2° Machine de guerre : « Survindrent... quatre « vingts combatans... pour ouvrer un engin appellé « *truye*. » (Bertr. Duguescl. Mén. 535.) — « N'avés « ne *truye*, ne boicelle, n'autre engin pour admener « au mur. » (Louis de Bourbon, 310.)

Tryacle. Thériaque :

Aucuns peuvent du venin trespasser
Par *tryacle ;* du lyon ensement
Se puet l'en bien garentir et trufer. *(Desch. f. 160.)*

Trye. 1° Action de trier : « Avecques luy avoit « cent Albanoys tous gens de *trye* pour le mestier « de la guerre. » (J. d'Aut. p. 4.) — 2° Lambeau : « Coupe une *trye* de chair qui est tout à travers le « corps. » (Mod. f. 13.)

Tu. « *Tu* qui veulz aller par païs. » (Desch. 65.) — Le roi dit au premier huissier du parlement : « *Tu* adjournes à certain et competant jour. » (Jacques Cuer, p. 197.) — « *Tu* l'as mais *tu*. » (Ms. 7615, I, f. 106.)

Tuasse. « *Tuasse* de pouil, » cadavre d'un pou. (Oudin.)

Tu autem. Point difficile d'une affaire ; locution empruntée aux leçons du bréviaire qui finissent par *tu autem, Domine, miserere mei.* — « Savoir « le *tu autem.* » (Rabel. I, p. 78.) — « Dire le *tu* « *autem.* » (Coquill. 119.) — « Et tout le *tu autem* « ay ici en peu de chapitres redigé. » (Rabel. V, 3.)

Tubilustre. « Et me soubvient (car j'ay men- « tule, voire dy je, memoire bien belle et grande « assez pour emplir un pot beurrier) avoir un jour « de *tubilustre* ez feries de ce bon Vulcain en may. » (Rabelais, IV, p. 45.)

Tucette. « Les assiduelles crapuelles, et grasses « *tucettes* ou saulsices debilitent, et luy rompt les « nerfs lasciveuse volupté. » (Nef des fols, f. 23.)

Tuchin. « Les habitans (de Nismes) ont tous- « jours esté bons sujets et obeissans au roy et ils « ne furent oncques *tuchins*, mais ont toujours eu « les fleurs de lys sus les portes de la ville. » (Du Cange, sous *Tuchinatus*.)

Tudele. Tolède :

Eschapper n'en poroie
Pour tout l'or de *Tudele.* *(P. av. 1300, II, p. 644.)*

Tueaus. Tuyaux : « As *tueaus* d'or les fait « pisser. » (Floire et Blanchefl. f. 203.)

Tue chevaux, chien, geant. 1° « A *tue* che- « vaux, » à bride abattue : « Le pape qui estoit « adverty de ces grands tumultes, envoya à *tue* « *chevaux* un sien legat... qui arriva illec avant « que les batailles se joingnissent l'ung à l'autre. » (Toison d'or, fol. 109.) — 2° « *Tue* chien, loup » (Cotgr.), à bride abattue. — 3° « Hercule *tue* geant. » (Montluc, II, 591.)

Tueiz. Massacre :

Des chetiz font tel *tueiz*
Comme li leu fet des brebiz
Quant il peut entrer en teit. *(Rou, p. 16.)*

Tuel. Tuyau : « Une fontaine... sourdoit par un « *tuel* d'argent. » (Lancel. III, f. 4.)

Tuens. Tiens :

Les miens sont plains de grant bonté
Ja des *tuens* n'ert conte conté. *(Ms. 7218, f. 281.)*

Tuer. « Ils trouverent devant S. Mery ung « nommé Jehan le Prestre et ung autre nommé « Jehan de Conestez... qu'ils *tuerent* plus de dix « foys. » (Journ. d'un bourg. de Paris, p. 167.) — « *Tuer* mort. » (Anc. Cout. de Bret. 91.) — « *Tuer* « les membres » (Percefor. IV, f. 111), couper par morceaux. — « Cela me *tue* les jambes. » (Oudin.) — « Discours à *tuer* chien. » (Oudin.) — « L'avez « vous donné à *tuer*. » (Oud.) — « Tel *tue* qui ne « pense que blesser, et tel cuide frapper qui *tue*. » (Cotgr.) — « Il en *tuera* dix de la chandelle et vingt « du chandelier. » (Cotgrave.) — « Il avoit *tué* ton « pere, ta mere et toy mesmes, et tu estois retourné, « si ne luy pourroye tu riens demander par raison « et par justice depuis que tu luy as donné seureté. » (Le Jouvenc. p. 267.)

Mainte raison i a qui te *tus* et t'asome
Nus hom n'est concreez sans femme d'autre home.
Dispute du Juif et du Chrest. f. 108.

Et cil ne puent rien avoir
Qui à Paris ont tant musé
Que toz lor tens i ont usé
Toz lor biens vendent à détail ;
Nus n'a mais riens, s'il n'a *tue tail.* *(Ste Léocade, f. 30.)*

Tuerie. « Nos gens de pied les suyvirent de « près, et mirent en telle roupte que de là en avant « y eut de la *tuerie* plus que de combat. » (Du Bellay, liv. VII, f. 220.)

Tueur. Surnom de l'assassin de l'amiral de Coligny : « Le *tueur* du roy. » (Brant. Cap. fr. III, p. 164.)

Tufale. « Lettres envoyées à Paris par Eustaces « avecques plusieurs voirres et lampes catervales « et non *tufates*. » (Desch. f. 430.)

Tufeau. Tuffeau :

Des niches retraittes
Dans le *tufeau* cavé. *(Baïf, p. 187.)*

Tufeus. Où paraît le tuf. (Cotgr.)

Tuffe. « *Tuffes*, termadons, hochebos. » (Fauchet, II, p. 105.)

Tuffiere. Carrière de *tufe*. (Cotgr.)

Tugurion. Cabane : « Les tentes et *tugurions* « furent tous versez par terre. » (IX Preux, 261.)

Tuiaus, el. Tuyau : « Si trouverent la fontaine

« qui sourdoit par un *tuiel* d'argent, et elle cheoit « en un vaissel de marbre. » (Lancel. II, f. 118.) — « Puisque il deviennent grant (blés) et veulent « monter en *tuiel.* » (Beaum. p. 276.) — « Li *tuiaus* « du nés bel et droit. » (Vatic. 1490, f. 132.)

Tuile. « Sonner la *tuile.* » (Cotgr.) Elles remplaçaient les cloches en certains couvents.

Tuiler. Donner la forme d'une tuile : « *Tuiler* « les cartes. » (Oudin.)

Tuillée. Qui a forme de tuile : « Une geolle qui « estoit de pierre *tuillée.* » (Lancel. I, f. 53.)

Tuir. Protéger : « Allimenter ses petits, les « garder, *tuir* et deffendre. » (G. Cretin, p. 2.)

Tuit. Tous :

Ce sont sovent *tuit* li plusor,
Parolent quant doivent cesser,
Taisent quant devroient parler. *(F. de S. Germ. f. 19.)*

Tuition. Protection : « Si je me rends paresseux « à maintenir les miens en seureté, qui toujours « ai esté si prompt à la *tuition* des autres. » (Du Bellay, liv. IX, f. 285.)

Tulippe. Tulipe : « Aller souvent en sa maison « des champs pour secouer l'oreille de la *tulippe* « et du martigon. » (Caq. de l'Acc. p. 1.) — « *Tu-* « *lippes* de S[t] Innocent, » os de mort. (Oud.)

Tumbe. Toiture : « La *tumbe* de la tour, à l'en- « droit du chevalier, s'en alla fendre et partir sans « force et sans violence, et par celle ouverture il « se print à plouvoir de tel randon et à cheoir sur « le chevalier. » (Percef. VI, f. 27.)

Tumber. 1° Jeter : « Si le *tumba* à terre tout « estourdy du cheoir. » (Lancel. III, 50.) — 2° Laisser tomber : « Il *tumba* le pain et le vin jus. » (Hist. de B. Duguesel. par Ménard, p. 494.)

Mais qui mieux mieux tire au plus haut cheval ;
L'un est bailli et l'autre est seneschal
Et quant plus sont es grans estats hautains
Envye ou mort les *tumbe* contre val
Es grans cours n'a siege qui soit certains. *(Desch. 260.)*

« Lors de sa bourse *tumba* deux Bretons. » (Vig. de Charles VII, II, p. 7.) — 3° Tomber : « Le roy « Amadis si droicturier prince et grand observateur « de justice ne pouvoit *tumber* que debout, tant « que Dieu ne permettra nullement sa ruine. » (D. Florès de Grèce, f. 143.)

Tumberel. 1° Chute :

Car enmi le plus lait cher
Et fist un si lait *tumberel*
Qu'il se rompist le hasterel. *(D. C. sous* Tumbrellum.*)*

2° Trébuchet : « Sont tendus plusieurs engins à « quoy ont les prent, c'est assavoir à une cage et à « un *tumberel,* à la rois à deux gielles, et à un tre- « buchet à quatre chevilles. » (Modus, fol. 174.) — « Quant ilz seront bien amors à venir mengier, et « en celle place tu tendras ton *tumberel* lequel « destendra tout par luis, quant le chevrel tirera à « à la viande que tu lui auras donnée. » (Id. f. 99.)

Tumefaction. Bosse et meurtrissure : « Des « navrures ou blessures que l'on feroit à aucuns « en laditte ville à sang courant, concussions, « *tumefactions* ou autre maniere. » (C. G. II, 945.)

Tumer. 1° Danser : « G'iray en un sach *tu-* « *mant.* » (Poët. av. 1300, III, 1201.)

Je m'afolay hier la jambe à *tumer*
Car chascun jour meschiet il qui que soit. *(Desch. 273.)*

2° Tomber :

Qui à peschier s'accoustume
Une fois, legierement *tume*
La seconde, la tierce et la quarte. *(Desch. f. 481.)*

Que petit pot soient *tumé*
Cassé, brisé. *(Desch. f. 417.)*

3° Jeter :

Le bon Jehan (Porte Latine) ou tonnel *tument.*
Et plus grant feu dessoubs alument. *(III Maries, 361.)*

Tumeriaux. 1° Tombereaux :

Or refaut aller aux charrons
Pour roes et pour *tumeriaux.* *(Desch. f. 500.)*

2° Trébuchet :

Il orent assez mangoniaus
Et trebukés et *tumeriaus.* *(Ph. Mousk.)*

Tumerie. Agitation :

A donc li venz s'est abaissiez,
Incontinent est rapaisiez
Et la mer est toute asserie ;
Plus n'y ot vent ne *tumerie*
Et la nacelle devint coie....
N'est nulz qui plus tumer la voie. *(III Maries, p. 374.)*

Tumultuer. Agiter : « Plusieurs de ceste popu- « lace qui aimoyent le roy et d'autres qui crai- « gnoient de l'offenser estant leur seigneur, se « mirent à *tumultuer* en sa faveur. » (Sully, Mém. I, p. 106.)

Tunicien. Tunisien, épithète de faucon. (Cotg.)

Tunicle. Tunique, masc. et fém. : « Il devesti « son *tunicle* que vestu avoit, semé de broderie « d'argent et s'affubla d'un sac. » (Duguescl. Mén. p. 118.)

La n'y avoit seigneur de haute renommée
Qui sa *tunicle* n'eust en son dos endossée. *(D. C.* Tunica.*)*

Tunikiel. Même sens :

Et fu couviers d'un drap à or
Et par desous si fu encor
Viestus, et moult bien et moult biel
D'amafiele et de *tunikiel.* *(Mousk. p. 644.)*

Tupie. [Petit pot de terre : « Item, de chacun « millier de tranchouers, un quarteron, où l'ar- « gent, ...item, de chacun *tupie* .III. deniers... » (L. C. de D. ; Glossaire de l'Orléanais.)]

Tupin. Pot de terre : « De bonne terre, bon « *tupin.* » (Cotgrave.)

Tupineis. Joûte : « Nous eussions fait deffen- « dre... que nuls n'allast... à joustes, *tupineiz* ou « fist autres faiz ou portemens d'armes. » (D. C. *Tupina.*)

Ne veistes tel chapleis :
La ont si fort *tupineis*
C'onques en nul tornoiement *(Rose.)*

Tu quel soies. Quel que tu sois :

De guerri soit mort ou en trance
Cils ou *tu quel soies* qui t'armes,
Perdre puist honeur et vaillance
Qui ne requerras de faire armes. *(Desch. f. 350.)*

Tuquet. Petit duc, hibou. (Borel.)

Turbacion. Trouble :

Ne de preschier ne fineray
Pour mort, ne pour affliction
Ne pour autre *turbacion*. *(III Maries, p. 355.)*

Turbateur. Perturbateur : « Et proposa contre « luy de grandes et griefves plaintes, comme contre « un *turbateur* ordinaire de la paix et tranquillité « publique. » (Bellay, IV, f. 104.)

Turbe. 1° Troupe : « Puis après mettre une « grosse *turbe* de gens ou milieu ; et devant et en- « tour vos enseignes doit avoir une grosse *turbe* « de gens d'armes, affin qu'on ne les puisse pas « legierement porter par terre. » (Le Jouvenc. 82.) — 2° Assemblée : « Joindrent entre eulx une *turbe* « commune ou conseil populaire. » (Jean d'Auton, Louis XII, 92.) — 3° « Enqueste par *turbe*. » (D. C. sous *Turba*.) Enquête faite en prenant le témoignage de plusieurs habitants pour constater les usages, les coutumes du lieu.

Turberie. Tourbière : « De la commune pasture « et *turberie*. » (Britton, f. 135.) — « *Turberie*, ou « bruere, ou herbage, ou pesson, ou boys, ou gas- « tine. » (Britton, lois d'Angl. f. 153.)

Turbiere. Même sens : « Si tost que les barons « eurent entendu le pervers bruyant qui estoit au « milieu de ses palus et *turbieres*, ilz retournerent « sans dire mot. » (Percef. IV, f. 31.)

Turbin, Tourbillon :

Tellement que l'un elevé par un *turbin*
Achement monta jusques au Zodiac. *(Alect. p. 2.)*

Turbis, it. Liseron turbith : « *Turbit* purge le « flegme et s'en peut donner la grosseur de deux « pois chiches aux laniers, sacres et gerfaux. » (Arteloque, Fauconn. p. 100.) — « *Turbit* des apo- « thicaires. » (Cotgr.)

Turbulenter. Troubler. (Cotgr.)

Turc. « Il y estoit encor un autre ambassadeur « du *Petit Turc* lequel disoit se les chrestiens vou- « loient faire guerre au grand Turc, que son sei- « gneur se joindroit avec les chrestiens, accompagné « de cinquante mille combatans. » (Monstrel. III, f. 85.) — « Je ne veux pas prendre le *Turc*. » (Brant. Dam. gal. p. 217.) — « Herbe au *turc*, » pour guérir la gravelle. (Ess. de Mont. III, p. 558.) — « C'est un « *Turc*. » (Oud.)

Turcée. Panier : « *Turcée* de raisins. « (Cotgr.)

Turcie. [Chaussée : « Item, une autre pièce de « terre appellée le champ des Islayes, tenant du « costé du vent d'avril, aux grandes *turcies* de la « rivière de Loire. » (1548. Arpentage de la terre « de l'Isle, près Checy ; L. C. de D. Glossaire de l'Orléanais)]

Turcople. Troupes légères des Turcs :

. . . . Constantinople
Qu'asise avoient li *Turcople*
Et li Blacois et li Coumain. *(Mousk. p. 804.)*

« Apres le mangier, arcier et *Turcoples* vindrent « au Soudan. » (Voyage d'outremer du comte de Ponthieu.)

Turelupin. Secte d'hérétiques qui se répandit en France, en Allemagne, dans les Pays-Bas, aux XIVe et XVe siècles ; ils soutenaient qu'on ne doit avoir honte de rien de ce qui est naturel : « Faisant « poursuitte contre les *turelupins* et les *turelupines* « qui trouvez et pris ont esté en ladite province, « et par sa diligence punis de leurs mesprentures « et erreurs. » (D. C. sous *Turlupini*.)

Turelure. « Et puis la *turelure* fu en l'eure « fermée. » (Chr. de Du Guescl.)

Turelureau. « C'est mon petit *turelureau*, dist « Lupolde, pour te faire parler aussi que le vin est « appellé le lait des vieux. » (Eutrapel, p. 237.)

Turelututu. Soldat d'Holopherne, au Mystère du vieux testament.

Turet. Colline :

Sa meson que je vous devise
A il par son beubant assise
Sor un *turet*, enmi la voie,
Por ce que chascuns mieus la voie. *(Ms. 7218, f. 310.)*

Dans quelques endroits de la Bourgogne, on appelle *teurlée*, une levée de terre entre deux vignes.

Turie. Tuerie :

De sa gent dont il est en mie
Point le cheval, criant *turie*. *(Rou, p. 238.)*

Turker, ier. Passer aux Turcs, abjurer :

Espargner voel un mien ami
Ki ier soir se *turka* à mi. *(Poët. av. 1300, IV, p. 1346.)*
Mais Valencenois sont *turkie*. *(Mousk. p. 677.)*

Turlupin. « Farceur et comedien qui en 1622 « prit le nom de *turlupin*. » (Beauch. Rech. des th. III, p. 342.)

Turlure. Guitare en usage au XIVe siècle :

Las, ne voit on sens, raison, ne mesure,
C'est de dancier au son des chalemiaux ;
Car un soufleur qui commence à souffler
En un piau, cornant la *turlure*
Fait entour lui maint gent assembler. *(Desch. f. 240.)*
Marion, entendez à mi ;
Je vous aim plus que creature
Et pour ce d'humble cuer vous pri
Qu'au dessoubs de vostre sainture
Me laissiez de la *turlure*
Et de ma chevrette jouer. *(Desch. f. 310.)*

Turlurette. Même sens :

Plus ne fera chancons, livres ne chants,
Ainçois joura de la *turlurette*. *(Desch. f. 208.)*

Turme. Escadron : « Quelques troupes de che- « vaux legers et de carabins par *turmes* ou brigades, « voltigeans sur les ailes par la campagne. » (Mém. de Sully, I, p. 418.)

Turmie. Plante : « Li gingembres et la *turmie*. » (Fabl. de S. Germ. f. 64.)

Turner. Tourner : « Seth, beaus amis, *turne* « t'en, car tu ne poez aver jesqes à icel temps. » (Ste Croix, p. 9.) — « Si tost come je vous vi, est ma « vie *turnée* à mult grant joie. » (Id. p. 2.) — Parlant de l'améthyste : « L'une *turne* alkes à blanchier. » (Marbod. c. 1652.)

Turnikel. Tunique:

Moult fist l'isnel
Sen *turnikel*
A gelé en la voie
A la danse s'avoie. *(Vatican, 1490, f. 110.)*

Turpe. Honteux: « Par lequel cors sommes « provoquez et enclins à choses *turpes* et deshon- « nestes. » (Tr. de la Noble dame.)

Turpide. Chose honteuse: « Obligation à *tur-* « *pide*, si comme qui obligé seroit à homme battre, « ou tuer, ou dire, ou faire autre laide injure, telle « n'est pas à recevoir. » (Bouteill. 135.)

Turpinoy. Joûte (voir Turineis): « Le soir de la « veille du grant tournoy, les jeunes chevaliers « feirent un *turpinoy* fort et terrible. » (Percef. III, fol. 23.)

Turque. « Velours à la *turque*. » (Caq. de l'acc. p. 10.) — « Ceux qui se souloient habiller à la « bouhemienne, je les fais acoustrer à la *turque*. » (Cymb. mundi, p. 90.)

Turqueman. Turc: « Cil *Turquemans* sont « une gent sauvaige qui n'ont ne ville ne chastiaus « ains sont les jors hebergiés en tentes qu'ils ont « de feutres. » (Martène, V, c. 732.)

Turquesque. Turque: « Un glaive à la *tur-* « *quesque*. » (Ess. de Mont. II, p. 682.)

Turquet. Chien de Turquie au nez court. (Cotgr.; Des Acc. Cont. de Gaul. p. 5.)

Turquin. Bleu, comme le marbre de Mauritanie, *turchino*: « Elles estoient en cottes de *Tur-* « *quin* violet. » (Berg. de R. Belleau, I, p. 65.) — « Bleu *turquin*. » (R. Belleau, I, p. 336.)

Turquois, oys. « Ars *turquois*. » (Machaut, ms. f. 217.) — « Les sergeans prindrent leurs ars « *turquoys* et s'en vindrent tous renjer devant la « porte du chastel. » (Percef. vol. I, f. 81.) — « L'arc « de main que on appelle *turquoys*. » (Chasse de Gaston Phébus, mss. p. 324 et 329.) — « L'arc de « main que on appelle anglois ou *turquoys*. » (Id.)

Turquoise. Espèce de pince monseigneur: « Limes, scies sourdes et grosses *turquoises* et « instrumens pour legierement ouvrir la porte. » (Juv. des Ursins, Charles VI, p. 343.)

Turs. Turcs:

Et li boins rois sui les *Turs*
Qu'il n'esgari castiaus ne murs
Les uns prist, les autres ocist. *(Mousk. p. 259.)*

Turte. Tourterelle: « Se vous voulez prendre « les *turtes*, la saison en est en aoust. » (Mod. 83.)

Turterelle. Même sens:

On parle de paons rostis,
De *turterelles*, de pigeons. *(Desch. f. 345.)*

Turtre. Même sens: « *Turtre*, qui ses amors « ne mue. » (Ms. 7218, f. 179.)

Turulu. Refrain: « *Turulu* rila valura valuru « valuraine valuru va. » (Poët. av. 1300, II, p. 744.)

Tuscane. Toscan, au féminin: « Souspirer à la « *tuscane*. » (Dial. de Tahur. p. 116.)

Tut. Tout: « *Tut* ensement, » tout ainsi, tout de même. (Marb. c. 1664.)

Tuteiement. Tutoyement. Monet.

Tutele. Pension: « Jean Lodes de Nantes, « licentié en loix, tenant *tutele* en l'université « d'Orleans. » (Du Verd. bibl. p. 715.)

Tuteluton.

Des enfants de *tuteluton*
Je suis malheureux de nature,
Qui serche sa bonne adventure
Ainsi qu'un pauvre valeton. *(Colleryc, f. 167.)*

Tuter. Souffler:

Par ma foy, ce dist Valentine,
Tu sauroies mieuls d'un busiel
Tuter et oster une espine
De ton doi et oindre un agniel
Que nous viens dire de nouviel. *(Froiss. Poës. f. 293.)*

Tuteresse. Tutrice: « Blanche, mere de saint « Louis, sa *tuteresse*. » (A. de Seyssel, Louis XII, p. 67.)

Tuterie. Tutelle: « La reyne Blanche avoit la « garde de son fils Louis IX pour raison de *tuterie* « et de bail. » (Chr. de S. Denis, II, f. 19.)

Tuteur. « Il y a difference entre *tuteur* et cura- « teur, car proprement à parler le *tuteur* est « ordonné à la cure des pupilles, et le curateur à « la cure de ceux qui sont furieux et qui gouverner « ne scauroient, ou de ceux qui sont expatriez ou « de ceux qui sont aagez ou langoureux. » (Bout. Somme rurale, p. 58.) — « *Tuteur* en partage, » subrogé. (Nouv. Cout. Gén. I, f. 939.) — « *Tuteur* « en chef, » officier municipal, tuteur né du mineur. (Nouv. Cout. Gén. I, f. 909.) — « *Tuteur* « de profit. » (Nouv. Cout. Gén. I, f. 521.)

Tutie. Oxyde de zinc: « Poudre de la *tutie*, de « quoy on trouve assez aux apoticaires. » (Gaston Phébus, f. 104.)

Tutoyer. « *Tutoyons* nous ceux là. » (Pasq. Rech. VIII, f. 665.)

Tutrice, ix. « Peut le seigneur saisir en faute « d'armes, quand le vassal est tenu de le servir, « pour le devoir de son fief, en armes, si le fief y « est subject; et il est de le faire sommé et requis « par son seigneur mesme, pour le servir, pour la « deffence et *tutrice* de la seigneurie dont son fief « meut, ou de son seigneur. » (N. C. G. II, f. 599.) — « La femme qui est balistre, administateresse « ou *tutrix* de ses enfans, quand elle se marie « après le trespas de son mary, ne perd point la « ditte balistrerie, administration, ou tutelle. » (C. G. I, f. 841.)

Tuyau. « Le faucon..... à ses grosses pennes « sommées, où il a encores au *tuyau*. » (Budé, Oiseaux, f. 127.) — « *Tuyaux* d'or, » bijoux, dans l'Inv. de Charles V, p. 523.

Tuyson. Massacre: « Se rassemblerent les « communes gens de Paris, en tres grand nom- « bre..... et soubdainnement allerent à toutes les « prisons de Paris, lesquelles ils rompirent et tue- « rent bien trois cens prisonniers, dont les aucuns

« y avoient esté remis depuis le grand *tuyson.* » (Monstrelet, I, f. 269.)

Ty a hillaud. « Quand ils verront que la curée « sera presque mangée, celuy qui a le for hu doit « sonner et crier *ty a hillaud.* » (Fouill. Vén. f. 55.)

Tyberiade. « Topographies ou peintures et « modeles que nous appellons *tyberiades*, ainsy « denommées à cause que Bartole a esté le premier « jurisconsulte qui ait mis des figures parmi ses « œuvres comme il a esté fait en son livre de la « *tyberiade.* » (Des Acc. Bigarr. f. 7.)

Tyephaine. Epiphanie : « Enprès la *Tyephaine.* » (Ord. II, p. 33.)

Tymbre. 1° Tambour : « Menestrier de *tymbre.* » (Du Cange, sous *Tymbris.*) — 2° Bassin : « Et parce « qu'aucunes fois on n'a pas commodité d'avoir « fontaines ou ruisseaux, il est requis faire de petits « baillots de bois, ou bien quelque *tymbre* pour « mettre leur eau. » (Fouilloux, Vénerie, f. 10.) — 3° Cloche :

> Ainsi dam prieur s'en alla
> Le *tymbre* et les freres sonner. *(Am. rendu cordel. 551.)*

4° Timbre du heaume : « La jeune Lyriope...... « disoit à la royne que bien avoit employé le joly « *tymbre* qu'elle luy avoit fait, car il n'y avoit si « bel en tout le tournoy pour les poupées et les « escussons volans qui reflamboient encontre le « soleil. » (Percef. I, f. 135.) — « Pour l'estat du « jeune Jehan de Bourgogne, en rien n'estoyent « espargnées monteurcs et armeures, *tymbres*, « habits, ne vaisselle d'or et d'argent. » (Froiss. IV, p. 220.) — 5° « Ce prince lui envoya un beau *tymbre* « de martres.... C'est une maniere de presents qui « n'est usitée que dans le septentrion. On attache « deux ou trois douzaines de peaux de martres « entieres par la teste à un cordon de soye, qui « passe dans un sachet de la longueur de ces bestes ; « celuy cy est de satin vert, et de là dans un *tymbre* « ou cloche d'argent, où il est arresté au bout par « un nœud, et l'on tire ce cordon pour passer les « martres dans le sac, qui après se ferme par les « deux bouts. Ce *tymbre* de martres estoit de six « ou sept cens escus. » (Le Laboureur, Relation de Pologne, p. 205.)

Tymbré. Ayant un heaume avec timbre : « Le « seigneur de Beauveau estoit armé et *tymbré* tout « de mesme que son frere. » (La Colomb. Th. d'honn. I, p. 88.)

Tympan. « *Tympan* d'une campanelle, » partie la plus large d'une cloche. (Cotgr.) — « *Tympan* « dentelé, » roue de moulin. (Cotgr.)

Tympaner. Battre du tambour. (Faifeu, p. 96.)

Tympanne. Tambour :

> Jouoit illec de son *tympanne*
> David, avec maint qui chantoient. *(Desch. f. 546.)*

Tympres. Même sens :

> Laiz de harpes et de freteaux,
> De timbres et de chalemiaux,
> Simphonies, salterions,
> Monacordes, *tympres*, corrons. *(Brut. f. 80.)*

Tyne. Tige : « Il veit le plus grant chesne, non « point qu'il fust fort hault de *tyne*, mais le plus « branchu et espais. » (Percef. III, p. 4.)

Tynel. 1° Suite : « Vint le cardinal de Vincestre... « et avoit plus grant *tynel* avec luy.... que le regent « de France. » (Journal de Paris, sous Charles VII, p. 108.) — 2° Bâton : « Il ouyt un grand bruit qui « venoit parmi la forest, ainsi comme si ce fust « ung très puissant cheval qui eut lyé en travers « sur sa selle ung grant *tynel.* » (Percef. III, f. 11.)

Tynnier. Festin : « Table generale et *tynnier* « furent publiquement tenus. » (Vigil. de Ch. VII, II, p. 174.)

Tyois. Allemands :

> *Tyois*, pour faire leur deu
> Ont Othon à cheval remis
> Et il s'est à la fuie mis. *(G. Guiart, f. 129.)*

Tyolle. Chèvre : « *Tyolle* à quatre poullins. » (Gloss. de l'Hist. de Bret.)

Typhagne. Epiphanie : « Le merquesdi devant « la *Typhagne* de Noël. » (D. C. sous *Theophania.*)

Tyran. « *Tyran* que l'on approprioit à tout « prince souverain, qui vivoit selon les lois com- « munes de son pays sans extravaguer, depuis on « l'a adapté à celuy qui, contre tout ordre de droict, « se fait croire à la foule et oppression de ses « sujets. » (Pasq. Rech. p. 686.) — « Il sembloit, « quand ils oyoient parler de moy, qu'ils avoient « le boureau à la queue ; aussi m'appeloyent ils « ordinairement le *tyran.* » (Montluc, II, p. 57.)

Tyranneau. Petit tyran. (Mont. III, p. 22.)

Tyranner. Tyranniser : « Il n'estoit rien qui « tant leur pleust que *tyranner* les povres labou- « reurs en droitte tyrannie. » (Journ. d'un bourg. de Paris, p. 151.)

Tyrannie. Parlant de l'assassinat des ambassadeurs du roi par les gens de l'empereur, en 1541 : « Le sieur de Langey, pour mieux le verifier, retira « au service du roy aucuns qui estoient memes « de la faction, et les mariniers, tant ceux qui « avoyent mené Fregose, que ceux qui avoyent « conduits les soldats qui exercerent cette *tyran-* « *nie.* » (Du Bellay, IX, f. 76.)

Tyriacle. Thériaque (voir Tormentille).

Tyrour. Tireur : « Mestiers et *tyrours* de la « ditte drapperie. » (Ord. III, p. 516.)

Tyrsigere. Qui porte un thyrse. (Cotgr.)

U

Nota. [Malgré le système adopté jusqu'ici, nous ne confondrons pas l'*U* voyelle et le *V* consonne, pour rendre les recherches plus faciles.]

U. 1° Lettre : « Je voy toutes les nations de « l'Europe incliner en ceste opinion, et qu'il n'y a « que nostre France où l'on prononce l'*u* comme « nous faisons. » (Pasq. lett. I, 147.) — 2° Où, adv. de lieu :

A tant viennent à .I. ostel
U on vendoit et pain et sel. *(Ms. 7989 [2], f. 45.)*
Quant j'eu oï leur murmure
U tant ot parole vaine. *(Poët. av. 1300, III, p. 1202.)*

« Li Sarrasins furent es montagnes, en haut, et « li crestien *u* plain. » (Martène, V, c. 68.)

La plus bele
Qui soit *u* mout vivant. *(Ch. du C[te] Thibaut, 11.)*

3° Ou, disjonctif :

Nul ne sent les maux s'il n'aime
U s'il n'a amé. *(Id. 1219.)*
Il me convient morir *u* estre amé. *(Vatic. 1490, f. 92.)*

4° *U* employé pour *o*; c'est un signe de la plus haute antiquité dans notre langue, on trouve *amur* pour *amor*, au serment de Louis-le-Germanique.

Uberté. Fertilité : « Pour montrer l'*uberté* du « païs auquel est assise la ville de Paris » (Mém. de du Bellay, liv. VIII, f. 238.) — Montaigne (Essais, préf. p. 9) dit que la langue grecque avoit « une « large et profonde *uberté.* »

Ubiquidité. Pouvoir qu'a Dieu d'être partout présent : « Il n'y a que Dieu seul qui en meme « instant voye et cognoisse tout cet univers et qui « remplisse ceste toujours presente *ubiquidité.* » (Eutrap. p. 255.)

Ubir. Croître. (Cotgrave.)

Uce. Sourcil. (Cotgrave.)

Uche. Huche. (D. C. *Ucha.*)

Ueil. Œil : « Vous bouterez ce pot et vous le « verrez tot saillir par l'*ueil* qui sera desetoupé par « devers le vent. » (Mod. f. 55.)

Et si avoit si ouvert l'*ueil*
Por rendre grant plenté de seve,
Que l'en li peust une feve
Lombarde tres parmi lancier
Que ja n'en lessast son pissier. *(Ms. 7218, f. 230.)*

Tels fet feste et va tripant
Qui ne set pas qu'à l'*ueil* li pant. *(Ms. 7218, f. 313.)*

« Ne voit nul ce qui en pent à l'*ueil.* » (Desch. f. 131.) — « Avoir l'*ueil* à pitié et franchise. » (Vig. de Charles VII, p. 72.)

Ueilletiere. Trou pour les yeux : « Fu feru « d'ung coustel jusques à la cervelle par l'*ueille-* « *tiere* du heaume. » (Chr. de S. Den. II, 41.)

Uel. Œil : « La si fu morz un haulz hom de « Flandres ; et fu feruz parmi l'*uel.* » (Villeh. 34.)

Je ne sai
Qui devant l'*uel* me baloie. *(Vatic. 1490, f. 43.)*

Uelliere. Œillère : [« Et li varlés referi lui « D'un gaverlot parmi l'*uelliere*, si que li fist par « de derriere Le sanc et la cervelle espandre. » (Percev. le Gallois, v. 2426.)]

1. Ues. Œufs (*ova*) :

Cuers de fame est li chaudiaus d'*ues*,
Plus est tornans ne soit estues. *(Ms. 7218, f. 240.)*
Je suis bons sainieres de chas
Et bons ventouseres de bues ;
Si sui bons relieres d'*ues.* *(Ms. 7218, f. 214.)*

2. Ues. Besoin (*opus*) :

Ne porras pas oiaus issir,
Moult t'iert grant *ues* de reposer.
Vie des SS. Sorb. 61, c. 26.

Et se cil moroit, l'autre ensi,
Et puis les autres d'oir en oir
Aine quel *ues* peussent avoir. *(Mousk. p. 728.)*

Ueur. Œuvre, travail :

Robes de diverses manieres...
Qui o vous vouroit la devise
Et l'*ueur* des dras raconter
Trop i convenroit demorer. *(Ms. 7615, I, f. 112.)*

Uevre. Œuvre :

Par ce pourroit s'*uevre* durer
Si pourroit asseur ovrer. *(Brut, f. 57.)*
Quant la mesnie l'*uevre* entent. *(Ms. 7218, f. 164.)*

« Tote jor vorroit feme que l'en li fust sor l'*uevre.* » (Mss. S. Bern. fol. 106.) — « L'*uevre* loe bien l'ou- « vrier. » (Ms. 7218, f. 214.) — « Car on dist que li « cuers fet l'*uevre.* » (Ms. 7615, f. 164.) — « Selon « l'*uevre* guerredon. » (Poët. av. 1300, III, 1026.)

Fors une image
Qui fut fait part art d'image
Droit en la tiere sandalis
L'*uevre* ot à non salamadis. (*Mousk. p. 169.*)

Li quens Tiebaus les i asist
Mais la nuit, si com l'*uevre* dist,
S'en issirent. (*Mousk. p. 348.*)

Uevrer. Ouvrer, travailler :

Amors n'*uevre* pas à droit
Qui du sien aidier recroit. (*Ms. 7218, f. 254.*)

Mal *uevre* qui n'ose essaier. (*Vatic. 1490, f. 135.*)

Nule fois n'*uevrent* il la porte. (*Ms. 7218, f. 320.*)

Ueus. Œufs : « Troverent la bataille de pomes « de bos, et d'aumonnes, et d'*ueus* et de frés fro- « mages. » (Ms. 7989², f. 76.)

Ui. Aujourd'hui :

Lairons endormi jusqu'à *ui*
I ot asés sur son inorance. (*Ms. 7615, II, f. 193.*)

A tant en une chambre entrerent,
Et l'*ui* sur eus moult bien fermerent. (*Ms. 7615, II, 184.*)

Uiche. [Huche : « Comme un ons meist ses « deners en un moster, en une *uiche* qu'il aporta, « uns clers embla ces deniers et s'enfoi. » (Liv. de Jost. p. 164.)]

Uictave. Octave : « L'*uictave* de touz sains. » (Ord. III, p. 110.)

Uille. [Huile : « .v. livres d'*uille* de pierre. » (Clair, 822, f. 13, an. 1385.)]

Uiseus. Oisif :

Onques ne fu je crois tiens dame d'amer *uiseuse*.
Vatic. 1490, f. 49.

Ses filles fist bien doctriner
Et aprendre keudre et filer
Et à ouvrer soie et taulieles,
Aussi les laides et les bieles
Pour çou que ne fussent *uiseuses*
Ne desdignans ne orgilleuses. (*Mousk. p. 78.*)

Sous l'aube espine remés seul,
Pensans en coer, et moult *uiseus*. (*Froiss. poës. p. 93.*)

Las que poet il devenir ?
Il part tous seus
Et s'enfuit, mas et *uiseus*
Tristes, pensis, anoieus. (*Froiss. p. 218.*)

Plus tot s'aloient que vens,
Quant eles veoient lor lin
Quant *uiseus* erent et soutin. (*Mousk. p. 703.*)

Le féminin a été pris au sens d'oisiveté :

On dit en un proverbe, et si l'acorde drois
C'*uiseuse* est moult nuiseuse. (*Vœux du paon, 140.*)

Uisserie. Porterie :

Parés fu devers l'*uisserie*
De très bonne tapisserie. (*Poës. Froiss. p. 31.*)

Uisset. Petit huis :

Quant li dus vet clorre l'*uisset*
Tantost à la voie se mot. (*Ms. 7218, f. 8.*)

Uit. [Huit : « E pur un porc un dener e isi'tres- « qu'à *uit*. » (Lois de Guill. p. 6.)]

Uitisme. Huitième : « Le septisme vertu qui « doit estre en bailli, c'est que il obeisse au que- « mandement.... l'*uitisme* vertu qui doit estre en « celui qui s'entremect de baillie tenir, si est que « il soit tres bien connoissant. » (Beaum. p. 9.)

Uitme. Même sens :

Al sietme jour, à S. Denis,
Bierneval et tous les asis
Donna quitement, sans faillance,
Pour çou qu'il est de grant vallance ;
Al *uitme* jour si fist moult biel. (*Mousk. p. 351.*)

Uitouvre. [Octave : « Trespassa à .iiii. jours « d'*uitouvre* l'an de .m. .ccc. .lii. » (Bibl. de l'Ec. des Chartes, 2ᵉ série, II, p. 527.)]

Ulceraire. Herbe bonne pour les ulcères. (Cotgrave.)

Ulceratif. Qui cause des ulcères. (Cotgr.)

Ulé. Brûlé :

Si li convient le four
Et les furgons entour,
S'il a la barbe *ulée*. (*Ms. 7615, II, f. 213.*)

Devant le roy, après ce mes
Aporta l'en un autre més
Qui durement fu deparlez
C'on apelle bougres *ulez*
A la grant sauce parisie. (*Ms. 7615, I, f. 118.*)

Ulle. Aucune, du latin *ulla* : « La nauf vuidée « du marchant et des moutons ; reste il ici, dist « Panurge, *ulle* ame moutonniere. » (Rab. IV, 31.)

Ullement. Hurlement : « Le grand effroi et « vacarme principal provient du dueil et *ullement* « des diables. » (Rabel. III, p. 129.)

Uller. Hurler :

Li chiens famis va au mangier *ullant*.
Vatican, nº 1522, f. 164.

Souvent j'ay ouy en ma vie
Qu'avec les loups il faut *uller*
Et qu'en galle il se faut galler.
Fabri, Art. de rhét. II, f. 46.

Ullerie. Hurlement : « Saoulx et yvres et s'as- « semblerent et font une grant *ullerie*. » (Mod. 93.)

Ulmeau. Ormeau : « Le fils puisné eut nom « figuier, l'autre noyer, l'autre chesne... le dernier « eut nom *ulmeau*. » (Rabelais, III, p. 263.) — « Escripte.... non en papier, non en parchemin, « non en cere, mais en escorce d'*ulmeau*. » (Rabel. I, page 5.)

Ulophone. Glu venimeuse. (Cotgr.)

Ulpic. Ail sauvage. (Cotgr.)

Ulteur. Vengeur : « Le mesme Dieu *ulteur* et « juge de superbe et intolerable contumace. » (Mém. de Du Bellay, VI, f. 172.)

Ultimatum. « Quant cet ecrit fut mis au net, « on le communiqua à d. Lucas Spinola sous le « titre imposant d'*ultimatum* des alliés. » (Mém. de l'abbé de Montgon, VIII, p. 81.)

Ultime. Dernier : « Font les *ultimes* questions. » (Fabl. S. Germ. f. 29.)

Ultion. Vengeance :

A touz vivanz de la foy chrestienne
Pour leurs pechiez et obstinacion
Fait assavoir la divine *ultion*. (*Desch. f. 364.*)

Ululer. Hurler :

Et *ululent* à haute vois
Pour la paour. (*Froiss. Poës. p. 179.*)

Umain. Humain : « Pour ce que malice et tri- « cherie est si porcreue entre l'*umain* lignage. » (Ord. I, p. 108.)

Umanité. Humanité : « Car vostre noble deité « fu conjointe à l'*umanité*. » (Mod. f. 195.)

Umbelle. Ombelle :

Arrache aussi des corriandes gresles
Et du persil aux petites *umbelles*. *(J. Du Bellay, p. 443.)*

« *Umbelle* de fenouil. » (Cotgr.)

Umbilical. Du nombril. (Cotgr.)

1. Umble. Humble :

Princes d'amour, Juno dame d'amer,
Ce lourde atour ne laissiez plus regner
Sur les dames, soiez les condempnant
L'umble joli faictes renouveller. *(Desch. f. 328.)*

2. Umble. « *Umble* chevalier, » ombre, truite du lac de Genève. (Cotgr.)

Umbrage. Ombrage : « Aussi si son cheval est « *umbrage*, il lui en donne aucune fois sur sa « teste. » (G. Phébus, p. 217.)

Umbrageux. Ombragé : « Adonc entra le che- « valier en la chambre qui estoit *umbrageuse*. » (Percef. III, f. 61.)

Umbraige. Ombrage : « En celle année eust on « trouvé en courses *umbraiges* dessous fyens de « grans glaçons. » (Journ. de Paris, sous Ch. VII, p. 160, an. 1434.)

Umbrayer. Se mettre à l'ombre : « Regarda un « grant arbre qu'on nomme tilleul qui seoit en my « la place où ceulx de la entour se venoient *um-* « *brayer* pour le chault souleil. » (Percef. I, f. 40.)

1. Umbre. 1° Ombre : « La fureur du cheval « ne venoit que de frayeur qu'il prenoit à son « *umbre*. » (Rabel. I, p. 85.) — 2° Protection :

Bien aux dames fut ordonné
Pour en avoir la garde et *umbre*. *(Am. rendu cord. 520.)*

3° Mort :

Pietons succumberent soubz dards
De mortelle *umbre*. *(Cretin, p. 52.)*

4° Dehors :

Umbre de court, en ses façons, excede ;
Non par vertu, mais par infame vice.
Contred. de Songecr. f. 144.

2. Umbre. Poisson : « Turbots, ablettes, tan- « ches, *umbres*. » (Rabel. IV, p. 255.)

Umbrer. Reposer à l'ombre : « Avoit dedens le « champ deux petites loges pour reposer et *umbrer* « les champions. » (Monstrel. I, p. 14.)

Umbresse. Soupçon : « Pour mettre *umbresse* « et suspection entre vous. » (Lett. de Louis XII, t. II, p. 102.)

Umbrette. Diminutif de *umbre*, poisson : « Alo- « ses, murenes, *umbrettes*. » (Rabel. IV, p. 255.)

Umbreux. Noir :

Comme ung myroir, par son lustre bruny
Monstre la taiche au soillé et honny,
Princesse doit estre tant radieuse
Que sa clarté monstre la tache *umbreuse*
Du corps polu, de vertu mal garny. *(J. Marot, p. 184.)*

Cil qui le fait le corps et l'ame engage
Au roy d'enfer et à ses chiens *umbreux*. *(Faifeu, p. 6.)*

Umbrive. Poisson. (Cotgr.)

Umbroiance. Asile, retraite. (Molinet, p. 155.)

Umbroyer. Ombrager : « Une vigne qui faisoit « umbre tout autour pour deux mille personnes « *umbroyer*. » (Percef. I, f. 129.) — « A peine eut « Estonne dit le mot quand il voit par devant luy « *umbroyer* en la nuit noires figures, sans fason, « en si grant planté que sanz nombre ilz lui venoient « au visaige huant de voix discordables. » (Percef. II, fol. 13.)

Ume. Homme. (Marbod. c. 1642.)

Umelier. Humilier :

Franche riens et je m'*umelie*
Et vous pri merci et requier. *(Ms. 7218, f. 182.)*

Belement l'araisona
Et envers lui s'*umelia*. *(Poët. av. 1300, IV, p. 1355.)*

Nule fois vers moi ne s'*umelie*. *(P. av. 1300, III, 1130.)*

Ses ieus ki m'ont ravie
Si trestoute ma santé
Ke s'à moi ne s'*umelie*. *(Id. p. 1194.)*

On a dit de la Fortune et de sa roue :

Tourne et retorne sa roüelle
Ne de tourner ne s'*umelie*. *(Mousk. p. 662.)*

Umelité. Humilité ;

Totes les riens k'*umelités* deffens
Et cortoisie et franchise. *(Poët. av. 1300, III, p. 1162.)*

D'un seul regart d'*umelité* flouri,
De ses doux ieus, en trespassant avoie. *(Id. IV, 1391.)*

D'un petit d'*umelité*
Trovoie en li, tost garie
Seroit ma grant maladie. *(Id. III, p. 1105.)*

Umeur. Ce qu'on hume : « Quand les chiens « sont au dessoubz de l'yaue et viennent à mont, « l'yaue qui vient à val leur aporte l'*umeur* du « cerf. » (Gast. Phéb. p. 239.)

Umiliance. Humilité :

Onques ne vi si contraire
Ne si mal parti
Com son cœur et son viaire ;
Ce m'a mal bailli
Visa de pitié garni
Et d'*umiliance*. *(Poët. av. 1300, I, p. 466.)*

Umilité. Humilité, en parlant à la Ste Vierge :

Dous cuers plains d'*umilité*
J'ay fiance en vo bonté. *(Poët. av. 1300, III, p. 1225.)*

En parlant à Dieu : « Vrais rois plains d'*umilité*. » (Id.)

Tenir doit son autorité
Tout prince et juge à ses servens
Sans monstrer trop d'*umilité*
Dont ils contemptent ses commens. *(Desch. f. 336.)*

1. Un. On : « Sa panse tirant trop fort et sur « son ventre eut *un* bien joué du tabourin. » (Merl. Coccaïe, I, p. 230.)

2. Un. *Expressions :* « Toutes heures luy seront « *unes*. » (Mont. I, p. 248.) — « N'estre qu'*un* des « deux. » (Am. ressusc. 481.) — « Entremeslez *une* « pour *une*. » (Contes de Desperr. II, 54.) — « Cote « et surcot et chape qui tout fut d'*un*. » (Ms. 7218, fol. 66.) — « De tout ce ai ge parlé com *un*. » (Ms. 6812, fol. 55.) — « Avoir des escus à *un* et deux. » (Nuits de Strapar. II, 393.) — « Le païs d'Angleterre

« n'est pas bien à *un.* » (Froiss. III, 347.) — « Commander tant de choses d'*unes* et d'autres. » (XV Joyes du mar. 95.) — « *Une* fois n'est pas coutume. » (Bassomp. I, 192.) — « *Un* homme en vaut cent. » (Disc. de la Noue, p. 232.) — « Commun n'est pas « *un.* » (Cotgr.) — « Qui n'en a qu'*un* n'en a point. » (Id.) — « Cui vient *une* ne vient seule. » (Ms. 7218, f. 61.) — « Si vouloyent ils estre tout *un* au besoin « pour garder et deffendre les franchises et bourgeoisies de Gand. » (Froiss. II, p. 78.) — « Pour « ce qu'ils estoient si *un.* » (Desch. f. 463.) — « *Ung* « six mille pietons. » (Lett. de Louis XII, III, f. 13.) — « *Ung* vingt cinq ou trente escus. » (Id. 239.) — « *Ung* dix mille florins d'or. » (Id. IV, fol. 20.) — « Semence maigre et *une.* » (Desch. f. 288.) — « A « vous et à *ung* de vous, » à chacun de vous. (Ord. III, p. 433.) — « C'est tout *ung.* » (J. Marot, p. 237.)

Mauvais, faulx, ingrat, oultrageux,
En tous tes fais suspeçonneux
Tu ne fus onques bien tout *un.* (*Desch. f. 435.*)

Deux choses sont, en partie,
A toute nature contraire ;
C'est à sçavoir à table faire
Trop long diner et divers mès
Dont l'*un* ne deust user jamais. (*Desch. f. 486.*)

Unction. Onction : « La sainte Ampole dont « Mgr St Remy consacra Clovis le premier roy chrestien des François et fut ceste *unction* envoyée de « Dieu et des cieux par un saint ange. » (Froissart, liv. II, p. 102.)

Undayer. Tomber en pluie : « Nul age ne « remembre si grant cressance d'yaue à Paris avoir « *undayer.* » (Chr. de Nangis, an. 1296.)

Unde. Onde : « Le povre cheval beut tant des « *undes* de ceste eau qu'il mourut tantost. » (Percef. III, fol. 127.)

Unde vi. Mots latins : « Action de nouvelleté de « force faite, que les clercs appellent *unde vi,* si « comme quand aucun prend ou happe par force « heritage ou possession d'aucun. » (Bouteill. Som. rur. p. 161.)

Undimie. Enflure qui ne cause point de mal et dans laquelle le doigt reste imprimé. (Cotgr.)

Undoyer. 1° Se répandre en ondes : « Que ne « dies tu l'eau *undoyante,* quand tu la veux descrire impetueuse ou la flamme ardente, quand tu « la veux montrer languissante. » (Joach. du Bellay, p. 35.) — « Mais de tant que il debatoit plus l'eaue, « d'autant prenoit elle plus à *undoyer.* » (Percef. V, fol. 85.) — 2° Chatoyer : « Les couleurs alloient *un-* « *doyant* à l'entour. » (Id. VI, f. 16.)

Soubz ces beaux arbres flouris
Où l'erbe verte verdoye,
Mainte flour y *undoye.* (*Desch. f. 70.*)

« Une blanche rose la plus belle et la plus blanche « qu'il eut onques veue ; car par dedans les feulles, « elle *undoyoit* en vermeil avec le blanc. » (Id. 62.) — 3° Etendre : « Le peintre *undoyoit* le blanck escu « d'azur. » (Id. III, f. 117.)

Unement. Avec unité : « Toute gent ne ount « mye accion *unement* à recoverer par ceste assise. » (Britt. lois d'Anglet. f. 112.)

Ungle. [Sabot : « (Les chameaux) n'ont mie « l'*ungle* fendue. » (Dialoge Gregoire lo pape, 353.)]

Uni. « Les portes, murs et fossez furent mis à « *uni* » (Froiss. II, 186), c'est-à-dire au ras de terre. — « Pour faire tout *uny,* n'avoit la dite dame intencion d'aymer aucun » (Arest. Amor. 237), c'est-à-dire au même rang. — « On lui devroit remontrer « en tout honneur qu'il lui plut estre content des « aides et quatrieme et les faire tout *unis.* » (Ducl. preuv. de Louis XI, p. 292.)

Fault il donc faire tous *unis*
Les humbles servans et les faulx. (*Al. Chart. p. 521.*)

Unicion. Union :

C'est tres doulce conjunction,
Ce sont deux corps en *unicion.* (*Desch. f. 488.*)

Unicore. Licorne :

Aussi cum l'*unicore* sui
Qui s'esbahist en regardant
Quant la pucele va mirant. (*Chans. Thibaut, p. 13.*)

Unicorne. Même sens ; la licorne, disait-on, s'arrêtait à considérer la gorge nue d'une jeune fille ; pendant cet examen, on pouvoit la tuer ; dans Desch. f. 369, la Ste Vierge est appelée « la douce « *unicorne.* »

Unicors. Qui n'a qu'un corps :

Vous estes *unicors,* comme une trine essence,
Ung seul cueur en troys corps. (*J. Marot, p. 251.*)

Unie (toute). Indistinctement : « Et mesme les « enfanz, buefz, jumens, asnes et *toute unie* mirent « à mort. » (IX Preux, p. 10.)

1. Uniement. Action d'unir. (Cotgr.)

2. Uniement. Uniment. (Cotgr.)

Unifier. « Le monde spirituel s'*unifie* avec le « corporel moyennant l'amour. » (Du Verd. bibliot. p. 263.)

Union. 1° Perle (comparez *Unio*) : « Plus reluy- « sans que riches *unions.* » (Marg. de la Marg. f. 3.) — « Rubis, balais, diamants, saphiz, esmeraudes, « turquoises, grenats, agathes, berilles, perles et « *unions* d'excellence. » (Rab. I, 324.) — 2° « Mettre « à *union,* » aplanir un chemin. (Froiss. III, 327.) 3° « Recevoir le sacrement d'*union,* » la communion. (Contes de la reine de Navarre, préf. p. 13.)

Unique. « Vous estes l'*unique* entre les plus « belles. » (Nuits de Strapar. II, 153.)

Unisonnance. « Balade double couronnée à « double *unisonnance.* » (Dép. d'amours, p. 252.)

Unisonnant. « Virelay *unisonnant* redoublé. » (Dép. d'amours, p. 236.)

Unité. « *Unité* en amours ne gist point en terre « ne en chasteaulx estimer ou peser à la balence, « mais en deux cueurs faire ung par force d'a- « mours. » (Percef. V, f. 4.) — « Amour et *unité.* » (Ord. III, 657.) — « Y consentirent tous d'une *unité* « et d'un accord. » (Froiss. III, p. 345.)

Univers. *Adj.* « Tout ce monde *univers.* » (Cl. Marot, p. 711.)

Universal (par). En commun : « Nous paieront « chascun an perpetuellement et à noz successeurs « le jour de la feste S. Remy, par *universal*, qua- « rante livres tournois. » (Ord. V, p. 474.)

Universament. Universellement : « S'il n'estoit « ainsi... que les habitans de la ville, *universament* « ou la plus grant et plus saine partie d'iceux fissent « trahison. » (Ord. V, p. 379.)

Universaument. Même sens : « Et pour ce que « les diz Juys et Juyves pourront avoir affaire de « ces presentes *universaument* ou particuliere- « ment. » (Ord. III, p. 481.)

Universel. 1° *Subst.* Univers : « « C'est luy par « qui l'*universel* est fait. » (Tri. de la Noble dame, fol. 123.) — 2° *Adj.* « Aucunes choses sont qui sont « communes ; c'est à scavoir l'air, l'eau des grands « fleuves, et de la mer, aucunes *universelles* comme « les rivieres, les champs, les chemins et les places « communes. » (Gr. Cout. de Fr. I, p. 104.)

Universer. Généraliser, prendre au sens des universaux ; le firmament est comparé à un buisson :

Et figuroit, tout par raison,
Les foeillettes de ce buisson,
Aux estoilles qui sont sans nombre ;
Avec ce, il comprendroit l'ombre
Dou buisson qu'il *universoit*
A nature. *(Poës. de Froiss. p. 362.)*

Université. 1° Quantité : « En si grant *univer-* « *sité* estoient ja iceux. » (Chr. de Nangis, an. 1251.) — 2° Généralité : « Tant en commun et *université* « comme singulierement. » (Ord. III, p. 481.) — « A « tous les roys à l'*université*. » (Desch. fol. 440.) — 3° « *Université* ou communauté. » (Ord. III, 467.)

Univoque. Qui n'a qu'un sens. (Colgr.)

Unques. Onques :

Or m'est avis que je sai bien
Dont est *unques* mais n'en soi rien. *(Ms. 7989², f. 63.)*

Unt. Ont, du verbe avoir : « Prenez les clous, et « les feles metre en ung freyn, car il *unt* moult « grant vertu. » (Ste Croix, p. 18.)

Unterlauf. « N'est permis de se remarier ou « prendre domicile hors le lieu de la subjection de « leur seigneur, avant qu'ils se soient rachaptez et « ayent obtenu d'iceluy lettres de rachapt, et liber- « tez, si au dit lieu et autres voisins il n'y a droit « d'entrecours vulgairement appellez *unterlauf*. » (N. C. G. II, p. 340.)

Unzain. Monnaie : « Grans blans *unzains* tant « aux armes de France que du Dauphiné pour .XI. « deniers tournois piece. » (D. C. sous *Moneta*.)

Unze. Onze : « *Unze* vingt perdrix, sept cens « becasses. » (Rabel. I, p. 237.)

Unzein. Monnaie : « Approcha, tirant ung « *unzein* de son baudrier. » (Rabel. I, p. 181.)

Ur. [Orle : « Dis alnes ont del travers amunt dès « l'un à l'altre *ur*. » (Rois, p. 254.) — « Dous irai- « gnes vit surdre del funz d'une tenur : Sur un *ur* « s'assist l'une, e l'altre sur l'aultre *ur*. » (Thom. de Cantorb. p. 105.)]

Urbain. « Des servitudes *urbaines* qui tombent « dans, sur, ou à cause de maisons, ou closture « d'un aultre, comme sont la veue de fenestres, de « lucarnes, de goutlieres, d'esgouts, ruisseaux, et « d'autres choses semblables, il n'eschet point de « prescription par le laps de tems sans titre. » (N. C. G. I, p. 915.)

Urbane. Urbaine : « Prescription de quelque « tems que ce soit n'a lieu en servitude *urbane* ou « rustique. » (C. G. II, p. 699.)

Urbaniste. 1° Religieuses instituées par une bulle d'Urbain IV. (Journ. de Trévoux, an. 1745, p. 1587.) — 2° Partisans du pape Urbain dans le schisme entre ce pape et Clément : « Le comte Louis « de Flandres greva trop grandement Clement, ès « parties de Brabant, de Haynaut et du Lyege ; car « il vouloit tousjours demeurer *urbaniste*. » (Froiss. II, page 53.)

Urbanité. Balzac avait voulu introduire ce mot dans notre langue, il n'y fut pas admis malgré sa douceur. (IIe Disc. polit. p. 434.)

Urbec. Chenille qui ronge les boutons de la vigne. (Nicot.)

1. Ure. Heure :

Toute fremist, tramble et tresaut,
En moult peu d'*ure* est si atainte
Qu'ele en a ja la face tainte. *(Ms. 7989², f. 59.)*

Li vallès fu sages et prous
Si se faisoit amer à tous ;
Quant fu venus en *ures* et tans
K'il ot assés aage et sens,
Li rois l'adouba ricement. *(Ms. 7989², f. 48.)*

Mors venge chascun de son *ure* ;
Mors met orguel à porreture. *(Ms. 7615, I, f. 103.)*

2. Ure. Auroch : « En quoy faisant je tuay grand « nombre de *ures* bœufs, beuffles, sangliers, cerfz, « lyons. » (Alect. p. 60.)

Ureniller. Uriner. (Colgr.)

Urenilleux. « Inconstante et legere fortune me « fait ressouvenir comme l'on a veu souvent, et « comme j'ay veu aussi de quelque belle dame « *urenilleuse* et volage. » (Brant. Cap. fr. I, p. 144.)

Urgemment. D'une manière urgente. (Oud.)

Urinal. Pot de chambre. (Colgr.)

Urine. « Je voudrois bien voir de leur *urine*. » (Colgrave.)

Urineux. Qui a le goût d'urine. (Colgr.)

Urle. [Orle : « L'*urle* de son vestement. » (Lib. psalmor. p. 268.)]

Urque. Hourque : « Quatre *urques* de Flamans. » (J. d'Auton, Louis XII, p. 1506.)

Ursin. Oursin. (Colgr.)

Urter. Heurter. (Oud.)

1. Us. Coutumes (*usus*) :

Cortois estoit et debonnaire
Durement me plout son affaire,
Où l'*us* me retint au diner. *(Ms. 7615, I, f. 116.)*

« Les festes de madame Ste Genevieve, et la feste « de madame Ste Katherine, lesquelles on festoit

« devant aux *us* et coutumes. » (J. de Paris, 148, p. 205.) — « Par grant art et non par *us*. » (Froiss. Poës. p. 175.) — « Dist en l'*us* que nus ne l'oï. » (Ms. 7218, f. 5.) — « Je suis vostres, tout par *us*. » (Thib p. 14.) — « Ceste amor tenrai en *us*. » (Poët. av. 1300, III, p. 1132.)

Jamais ne voel mettre men *us*
En dire truf ne mençoigne. *(Poët. av. 1300, IV, p. 1310.)*

Dame, ausi vos doi mon cuer,
Où nature a mis son *us*
Por tote beauté loer. *(Poët. av. 1300, I, p. 247.)*

Por li maintendrai l'*us*
D'Eneas et Paris
Tristan et Priamus
Qui aimerent jadis. *(Id. I, p. 298.)*

2. Us. Huis, porte : « En l'*us* ot de fer une « barre. » (Borel.) — « Pus a tres bien les *us* fermé. » (Fabl. S. Germ. f. 2.)

Usable. Dont on peut user :

Il ne te fault, fors bien amer
Les oyseaulx qui sont affeictables
Qui à prendre autres sont *usables*. *(G. de la Bigne, f. 22.)*

Usage. 1° « Les *usages* s'accordent aux lois, et « sont les *usages* les manieres par quoy nous de- « vons user des loix. » (Anc. Cout. de Norm. f. 21.) — « La difference qui est entre coustume et *usage* « si est que toutes coustumes si font à tenir, mais « il i a de teus *usage* que qui vouroit plaidier en- « contre et mener dusques au jugement, l'*usage* si « seroit de nule valeur. » (Beauman. chap. XXIV, p. 122.) — 2° « Droit d'*usage*, » droit de couper du bois dans une forêt. (Du Cange.) — 3° « Les nobles « qui font trafic de marchandises et usent de bourse « commune contribueront pendant le temps du « trafic et *usage* de bourse commune, aux tailles, « aydes et subventions roturiers. » (C. G. II, p. 787.) — 4° Habitude : « Les marchans, quand ils se trou- « vent ensemble, et ils ne se sont veus de grand « temps, boyvent par *usage* largement et longue- « ment. » (Froiss. III, p. 9.)

En vostre voloir sui tout mis
S'en chanterai par droit *usage*. *(P. av. 1300, IV, 1566.)*

A mes dis, puet on bien, tant sui esbahis,
Conoistre par *usage*
S'une dolours est mise en mon corage. *(Id. III, 1247.)*

Aing et ser et aor par *usage*. *(Id. I, p. 282.)*

Quant amanz en dangier maint,
Qu'amie se fait desirer,
Et s'il avient qu'il là sorvaint,
Usage en li vodra clamer. *(Id. p. 218.)*

Qui de bien en mal se remue
Et de franchise entre en servage
Et son tans gaste et son *usage*. *(Ms. 7615, I, f. 107.)*

« *Usage* rend l'homme maistre et si le fait prest « et habile. » (Jouv. f. 94.)

1. Usager. S'habituer à : « Li bon chevalier se « doit exerciter et *usager* en faiz d'armes et de « guerre. » (Le Jouv. f. 94.) — « Ne les seuffrent « informer de science, ne *usager* à quelque bon « ouvrage. » (Al. Chart. l'Espér. p. 316.) — « Firent « là amener et charrier de la ville de Thouars et de « la cité de Poitiers, grands engins, et les firent « drecer devant la forteresse, et encores plusieurs « canons et espringalles qu'ils avoyent de longtemps « *usagé* de les mener. » (Froiss. I, p. 369.) — « Ils « n'estoyent mie si bien *usagés* n'accoustumés de « faire guerre sur mer, comme estoyent les An- « glois. » (Id. p. 368.)

2. Usager. Coutumier : « Maniere de parler et « façon commune et *usagere*. » (Fauchet, p. 23.) — « Fille *usagere*, » de débauche. (Cotgr.) — « Quant « aux *usagers* qui ont droict et coustume de pren- « dre bois et forest pour ardoir ou pour edifier ou « pour leurs autres usages et avoir pasturages et « telles choses semblables. » (Gr. Cout. de France, I, page 57.)

Usagier. 1° Coutumier :

Et pour ce aussy que n'en suy *usagiere*
Je vous respons, que je m'aviseray. *(Desch. f. 147.)*

2° Amant banal :

Mais l'*usagier*, pour ses beaux mots polir
Chante d'oiseaux, de fleur et de verdure
Las ! trop sent pou que fin amant endure. *(Mod. f. 259.)*

Usaige. 1° Usages :

Messire chascun paucque denare,
Qui de livres scait les *usaiges*. *(Villon, Rep. fr. p. 4.)*

Et encor soit li maris saiges
De droit escript et par *usaiges*
Gouvernans toutes les citez. *(Desch. f. 497.)*

Qu'il ait franche voulenté
Et franc arbitre en tout *usaiges*. *(Villon, Rep. fr. p. 4.)*

2° Pratique : « *Usaige* fait la coustume. » (Desch. f. 569.) — « *Usaige* rent maistre et fait l'homme « prest et habile. » (Jouvenc. 319.) — 3° Usufruit :

De son propre a fait ainsi comme *usaige*
Tant qu'il ne puet reparer son dommaige. *(Desch. 292.)*

Usaiger. Coutumier :

Pour hommage ce rondel li envoye
Or preingne en gré ; *usaiger* n'en sui mie. *(Desch. 174.)*

Usaine. Bâtiments de fatigue, fours, pressoirs, moulins qui s'usent : « Retenir bien suffisamment « toutes les maisons *usaines* et autres edifices « appartenans aus dits mineurs, de toutes choses, « et de ce les leur delivrer bien retenu et en bon et « suffisant estat. » (N. C. G. II, p. 619.)

Usaire. 1° Usage : « Les baniers de la terre de « la dite abbaie... achetent blé ou autre grain pour « leur *usaire*; ils ne doivent rien paier. » (D. C. *Usare*.) — 2° Usufruit : « Li peres a l'*usaire* de « quanque le fuis acquiert. » (Beauman.)

Usance. Coutume : « Semble que nous n'avons « autre touche de la verité et de la raison que « l'exemple et l'idée des opinions et *usances* du « païs où nous sommes. » (Charr. Sag. p. 237.) — « Quelle cause pouvoit empecher que telle *usance* « ne fut introduicte. » (Am. ressusc. 39.) — « Luy « dist qu'on l'appelloit Le Jouvencel, par *usance*, « mais ce n'estoit pas son nom propre. » (Jouvenc. p. 48.) — « Conclurent que le butin seroit à bonne « *usance*, c'est assavoir que qui plus y travailleroit, « plus y auroit de prouffit. » (Jouv. p. 40.)

Usancier. Qui connaît les usages : « Ont fait « assembler grand nombre des plus anciens esche- « vins et *usanciers* et arpenteurs, et partageurs, et « coustumiers. » (N. C. G. I, p. 377.)

Use. Usage, labourage : « Sexterée de terre de « froment estant en labeur, capable de porter bled « chascun an, se baille pour un septier de froment « de la mesure du chef de la chastellenie où elle « est assise et se prendra la ditte terre à la ditte « mesure, et si la ditte terre est en friche ou à *use*, « elle se prendra pour une mine. » (C. G. II, 526.)

Usée. Droit d'usage. (N. C. G. I, p. 388.)

Useement. Pratiquement : « Et raison est bien « clere et certaine que les fiés de Chypre sont « *useement* fais à heirs de feme espose de celui à « qui on donne le fié. » (Ass. de Jérus. 113.)

Usefruit. Usufruit. (Anc. Cout. de Bret. f. 147.)

Usement. Usage : « La seule possession de « quarante ans, sans titre, rend les dits comtadins « seigneurs irrevocables des edifices, sans qu'ils « ayent besoin d'en apparoir titre, et en cela est le « dit *usement* directement contraire à l'usement « local de la principauté de Leon. » (N. C. G. IV, p. 409.) — « Le district du moulin à fouler draps « s'estend jusques à cinq lieues de la mesure sus- « ditte, et s'il n'y a autre *usement* au pays. » (C. G. II, p. 778.)

User. « *User* avec une femme. » (Oudin.) — « *Userent* d'octroier. » (Ord. I, 565.) — « Condamné « à *user* sa vie en prison. » (Froiss. IV, p. 340.) — « Je vous *use* de ma douceur et humanité. » (Brant. dam. ill. p. 377.) — « Montagnes que noif ne vent « ne glace n'*use*. » (Guiart, f. 211.) — « Savoit les « destroits de la environ, car il les avoit *usés* et « hantés bien trois ans. » (Froiss. I, 387.) — « Lui « donna à *user* le pain sacré » (Percef. VI, f. 127), communier. — « *User* le saint sanc. » (Ms. 7218, fol. 322.) — « *User* le precieux sang. » (Journal de Paris sous Charles VII, an. 1435.)

Userier. Usurier :

> La seulent maudire premiers
> Les presteours, les *useriers*. *(Ms. 7615, I, f. 111.)*
> J'escommenie les *useriers*
> Et les provos et les voiers
> Vilain qui devient chevaliers. *(Ms. 7218, f. 194.)*
> Cest *useriers* poiaus est arriere boité.
> Poët. av. 1300, IV, p. 1365.

Usine. 1° Ménage :

> Le charpentier et le maçon
> N'estudie, se bien, peu non,
> Et si font aussi bonne *usine*
> Qu'estudiant en medecine. *(Borel.)*

2° « Femme, constant son mariage, tenant l'*usine*, « ou boutique de son mary, achetant et vendant « publiquement, peut contracter. » (C. G. II, 849.) — 3° Défriché :

> Villes, chasteaulx, terres *usines*. *(Desch. f. 576.)*

Uslaige. Un navire dit dromont :

> Une broche ot el front devant
> Et un autre enmi le chalant,
> La tierce fu faite desriere
> Por deffendre la gent d'arriere,
> Quant il trespasseront les barges :
> Se il encontrent les *uslaiges*,
> Bien les porront illuec attendre
> Et le dromont vers aus deffendre. *(Blanchand. f. 185.)*

Uslé. Brûlé :

> Puis ait pendu au laz
> Le crible et le saaz,
> Chaelit à gésir
> Et la met à pestrir.
> Se li covient le four
> Et les forchons entour.
> S'il a la barbe *uslée*. *(Oustill. au vilain.)*

Uslement. [Hurlement : « Morz est li dux, e « teinz e pale Del sang qui del cors li devale ; Od « brais, od cris, od *uslemenz* L'en unt aporté à ses « genz. » (Benoit, II, v. 12465.)

> Es vous en l'air grans *uslemens*
> Si come d'ours et de serpens. *(Mousk. p. 163.)*

Ustelé, A qui on a donné un gite :

> N'ert pas ostel à desconfit
> Où Antecrist fu *ustelez*. *(Ms. 7615, II, f. 188.)*

Ustillement. [Outillage : « Et dui vassal en- « semble od eus, Dont li uns port l'*ustillement*, « L'altre la buiste od l'oingement. » (Théâtre au moyen âge, Paris, 1834, p. 16.]

Usnablement. De manière à en tirer profit : « La femme pendant les dits quarante jours peut « demeurer en la maison de son feu mary et user « des biens et en vivre, comme aultrement *usuable-* « *ment*, sans en transporter aucuns. » (C. G, I, f. 151.)

Usuaire. Usufruitier : « Ils n'en sont seigneurs, « mais seulement dispensateurs et *usuaires*. » (Tri. de la Noble dame, f. 303.)

Usucapion. « *Usucapion* est la possession que « aucun a et peut acquerir sur chose vendue de « tenure, ou sur chose mobile et par especial sur « chose mobile comme joyaux d'or ou d'argent ou « autres gages. » (Bout. Som. rur. 340.) — « Action « de *usucapion* comme si aucun a possedé la chose « meuble d'autruy à juste tiltre, par un an ou plus, « à luy peut et doit appartenir, par action de *usu-* « *capion* qui ne s'estend que sur biens meubles. » (Id. p. 154.)

Usufructuaire. Usufruitier : « Le roi consen- « toit à n'estre investi du duché de Milan que « comme *usufructuaire* et aiant le bail ou la tutelle, « au nom des enfans de France. » (Mém. de du Bellay, V, f. 140.)

Usufructuaresse. Usufruitière : « Et outre est « douée la femme survivant de la moitié des im- « meubles de son mary provenans de l'estoc de son « mary, pour en jouir par maniere de douaire, « comme *usufructuaresse*. » (C. G. II, p. 479.)

Usufructué. Dont on jouit par usufruit. (N. C. G. I, p. 1263.)

Usuine. Bâtiment d'usage (v. Usine) : « Eriger « colombiers, pressoirs et moulins, faire estang, « tuilleries et autres *usuines*. » (N. C. G. II, p. 396.) — « Maisons, bastimens, *usuines* et heritages qu'elle « tient en usufruict. » (Id. 1081.) — « Nul ne peut « eriger moulin ou autre *usuine* sur riviere navi- « gable, par le moyen de quoy la navigation soit « arrestée ou empeschée. » (Id. p. 407.) — « Le « seigneur ne peut pretendre ny acquerir sur son « sujeet ny autres droicts de bannalité de four,

« pressoir ou moulin, sous pretexte qu'ils auroient « esté cuire, presser ou moudre es dites *usuines* « par l'espace de vingt ans vingt jours. » (Id. 408.)

Usuis. Oisif :

Cure n'avoient de earoles,
Ne de danses, ne de frivoles,
Ne troupoient pas à leurs huis
Pour gengler ne pour estre *usuis*. *(III Mar. p. 50.)*

Usuratif. Usuraire : « Contract *usuratif.* » (Arest. Amor. p. 116.)

Usure. 1° Intérêts : « Si cesserent les *usures.* » (Chron. S. Denis, f. 14.) — 2° Etat d'une chose usée : « Je l'apperçois à l'*usure* de son bacul. » (Rabelais, V, p. 28.)

Usurier. 1° Qui prête à usure : « *Usuriers* de « Chaorse. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1652.) — « *Usu-* « *riers* de Mez. » (Id. 51.) — 2° Qui a les caractères de l'usure : « Le dit contract n'estoit point *usurier.*» (Arest. Amor. p. 125.)

Usurper. Employer : « Semblablement aussi de « plusieurs bestes de la terre ravissans et rampans « qui sont prinses au moien de la nuyt, et sembla- « blement les hommes y *usurpent* l'un l'autre. » (Le Jouv. p. 17.)

Usurure. Peut-être faute pour *usure*, usage : « Il voulut bien pour eslever et nourrir toujours « ceste plante d'honneur et vertu fructifiante au « noble cueur de ce jeune prince lui donner ceste « *usurure* et fruition de gloire. » (Du Bellay, VII, fol. 232.)

Utenciller. Fournir les ustensiles : « Defendons « à tous capitaines et gardes de chasteaulx, ou « aultres places fortes de nostre dict pays de Nor- « mandie, de contraindre noz subjects dudit pays à « *utenciller*, fournir ou autrement advitailler nos « ditz chasteaulx ou places fortes. » (Anc. Cout. de Norm. f. 32.)

Utensiles, illes. Meubles : « Allerent ardoir sa « maison, le bel hostel de Savoye, qu'oneques n'y « demoura *utensille.* » (Froiss. II, 145.) — « *Uten-* « *siles* sont nommez les hostils qui communement « courent avant la maison et dont de jour en jour « se faut necessairement aider par errement de « maison, si comme sont bancs, scabelles, pots, « poilles, tables, treteaux. » (Bouteill. Som. rur. p. 434.)

Utiles. Se dit des gros laboureurs qui ne travaillent pas eux-mêmes à la terre. (Songecr. f. 73.)

Uti possidetis. Mots latins ; comme chacun possède. C'est en droit romain le commencement de la formule de l'interdit qui répond à l'action possessoire. « Comme si c'estoit une matiere de « nouvelleté, en laquelle on dit pour abreger, *uti* « *possidetis*, ita possideatis. » (Arest. Amor. p. 419.) — « Action de nouvelleté comme vous tenez que « les clercs appellent *uti possidetis*, comme si « chascune partie se vente que sur un heritage il a « plus derniere et juste possession, et ceste action « est la plus commune et qui plus souvent eschet.» (Bouteil. Som. rur. p. 161.)

Utlagarie, ary. Mise hors la loi : « En tauntez « dez manerez home puyst estre atteynt, c'est assa- « ver *utlagarie*, suspencion de capitacyon, tracta- « cyon. » (Carta Magna, fol. 154.) — « Attaint ou « *utlage* de felony quel *utlagarie* est attaind en « ley. » (Ten. de Litll. f. 169.) — « Dont jugement « de mort eu de *utlagary* ou de abjuration doit « surdre. » (Britt. f. 172.)

Utlage. 1° Convaincu (voir le précédent). — 2° Banni, contumace : « Elle ne doit douver aucun, « par la reson que son baron fuit felon, et porta « jugement de felony de qui il fuit pendu ou des- « colé, ou demembré, ou neyé, ou en aucune « manière à mort dampné, ou forjura la terre ou « fuit *utlage.* » (Britt. f. 257.)

Utrum. Mot latin : « Assises de *utrum.* » (Britt. lois d'Angl. f. 8.) — « En brieffz d'assisez d'attein- « tez, et jurez de *utrum.* » (Cart. Mag. f. 38.) — « Il « n'y avoit point eu, entre les moines estudians, « bachelier ou regent, ou scotiste plus savant que « luy ; il renversoit sans dessus dessous tous les « subtilitez des *utrum.* » (Merl. Cocc. I, 246.)

Uytene. Huitaine :

L'*uytene* de Pasques ensuient,
Ly rois anglois et si suyent
Deslogierent au très matin. *(Desch. f. 575.)*

Uz. Bruit, noise : « Si les comencent à hardoier « mult durement, ...et navrerent mult de lor che- « vaux, et fu li *uz* et la noise granz. » (Villeh.)

V

Va. Du verbe *aller* :

Tout *va*, et biauté, et avoirs. *(Ms. 7218, f. 293.)*

Quand je la vi premierement,
Tantost l'amai. Tu l'amas ? Voire...
Va ! qu'as tu dit. *(Ms. 7218, f. 350.)*

« *Va* cy, *va* là, » commissionnaire. (Colgrave.) — « Un *va* par tout, » homme d'expédition. (Cotgr.) — « *Va* tost, » dévoiement :

N'apportez pas de vin nouveau,
Car il fait avoir la *va tost*. *(Test. de Pathel. 120.)*

De telz genz conte ne tiens
C'est droitement un *va tost* et reviens. *(Desch. f. 217.)*

Va nu pieds, révoltés de la Normandie en 1639. (Hist. des secr. d'Etat, par Fauv. in-4°, p. 266 ; Mercure de France, XXIII, p. 406.) — « Le piqueur « sonnera toujours comme dessus, en frottant ses « chiens avec la main leur montrant le lievre, en « disant : *va le mort*. » (Fouill. Vén. f. 69.) — « Il « doit commencer à forbuer et sonner de la trompe, « criant ty a hillaut pour le cerf, et *va le cy aller* « pour le lievre. » (Fouill. Vén. f. 12.)

Vacant. 1° Manquant de : « Dame *vacant* d'amy. » (Arest. amor. p. 66.) — 2° Errant, pour vaguant : « Le chevalier... dit que jamais ne porteroit armes, « quant il veoit pleinement qu'il ne pouvoit estre « aimé de celle dont tous biens lui venoient, ain- « çois s'en yroit *vacant* par les forets. » (Percef. V, fol. 66.)

Vacarme.

Lors elle me mit en telle game
Que je cuidé de prime face
Jouir de son corps droit et ferme
Et pensant faire mon *vacarme*
Elle me dit : sauf votre grace,
Mais cuidez vous bien que j'osasse
Briser ainsi mon mariage. *(Collerye, f. 49.)*

Vacation. 1° Vacance, plaisir : « Mes yeulx se « clorront dedans la teste retournés, par lesquels « de vainnes et de miserables *vacations* souvent « me delitoie. » (G. Phéb. p. 390.) — 2° Vide : « Mon « doulx createur, oste de moy vanité de courage, « inconstance de pensée, *vacation* de cuer. » (G. Phéb. p. 270.) — 3° Silence : « Ledict greffier sera « present qui escripra la forme et maniere de la « ditte question... les interrogations et les reponses « avec la perseverance du prisonnier, sa constance « ou *vacation*. » (Anc. Cout. de Norm. f. 44.)

1. Vaccant. Errant, pour vaguant : « Si com- « mencerent à aller *vaccant* parmy le royaume « d'Ytalie. » (Chr. S. Denis, II, f. 173.)

2. Vaccant. Vacances : « Fut fait le dit fait pour « raison de ce que ledit gentilhomme, ses parens « et ses amis avoient mis et employé tout leur vail- « lant pour paier le *vaccant* d'une abbaïe pour un « de leurs parens, auquel ledit duc de Milan l'avoit « ostée pour la bailler à ung autre. » (Chr. Sc. de Louis XI, p. 268.)

Vachage. Droit sur les tetines des vaches, en usage en Bretagne. (D. Morice, préf. p. xv.)

Vache. 1° Monnaie (v. Le Blanc, Traité des Monnaies, p. 346). Les pièces frappées à Pau conservent encore cette figure. — 2° Taches qui viennent aux jambes, lorsqu'en hiver on s'approche trop du feu. (Oud.) — 3° Nom d'une pièce de canon : « Ainsi fut « tiré un coup de la grande et longue coulevrine « qu'on appeloit la *vache*. » (Brant. Cap. fr. 144.) — 4° Femme très grosse, de mauvaise vie. (Oud.)

Expressions : « Une bonne *vache* à lait. » (Oud.) — « Pais de *vache*, » pays plat. (Rabel. IV, p. 41.) — « Poil de *vache*, » couleur rousse. (Id. I, p. 70.) — « Pleurer comme une *vache*, » comme un veau. (Id. IV, 84.) — « Dormir comme une *vache*, » comme une souche. (Vig. de Charles VII, II, p. 7.) — « Etre « sorcier comme une *vache*, » être sot. (Oudin.) — « *Vache* de Barbarie qui ne reconnaît que ses « veaux. » (Oud.) — « Parler françois comme une « *vache* espagnolle. » (Oud.) — « Prendre la *vache* « et le veau, » épouser une fille enceinte. (Caq. de l'Accouchée, 149.) — « Laisser la *vache* et le veau. » (Nuits de Strap. II.) — « Mener la *vache* au tau- « reau, » prostituer. (Oud.) — « Chercher une *vache* « noire dans un bois brulé. » (Rabel. II, p. 126.) — « Avoir mangé de la *vache* enragée. » (Cotgr.) — « Les soldats poltrons traversaient les quartiers de « l'armée en portant sur leurs epaules à la *vache* « *morte* une fille de joie, l'un et l'autre en che- « mise. » (Fav. Th. d'hon. II.) Oudin l'explique par

porter sur le dos à l'envers, dans les jeux d'enfants. — « Il seroit bon à vendre *vache* foireuse. » (Oud.)

Qui se mesle d'autrui mestier
Il trait sa *vache* en un pannier. *(Cotgr.)*

« Aussitost meurt *vache* comme veau. » (Id.) — « *Vache* du riche velle souvent, celle du povre « avorte. » (Id.) — « *Vache* de loin a lait assez. » (Eutrap. p. 66.) — « Ville sans cloches est comme... « une *vache* sans cymbales. » (Rabel. I, p. 117.) — « *Vache* de Barbarie ne reconnoit que ses veaux. « (Cotgr.) — « S'il ne tient qu'à vous, la *vache* est à « nous. » (Oudin.) — « Il vient un tems que les « *vaches* ont besoin de leurs queues. » (Id.) — « *Vache* ne sçait ce que vaut sa queue jusqu'à ce « qu'elle l'ait perdue. » (Oud.) — « Qui ne retire de « sa *vache* que la queue, ne perd pas tout. » (Cotg.) — « Une *vache* prend bien un lievre. » (Cotgr.) — « Quand on a perdu toute sa *vache* et on en peut « recouvrer la queue, encores est ce pour faire un « tirouer à son huis. » (Apol. pour Hérod. 42.)

Vachelle. Servante, en patois Champenois. (Borel.) C'est pour bachelle, bachelette.

Vachette. Jeu :

Vous paierez, se vous le perdez,
Soit à la *vachette*, ou aux dez. *(Desch. f. 374.)*

Vachier. Vacher : « Hier *vachier*, huy cheva- « lier. » (Cotgr.) — « Un gros *vachier*, » un lourdaud. (Oudin.)

Vaciet. Hyacinthe : « Les habillemens de cou- « leur d'hiacinthe ou *vaciet* sont flamboyans. » (Nat. d'amour, f. 270.)

Vacillant. Hésitant : « Les mots, les adiapho- « ristes, les *vacillans* et autres pestes amphibies « qui ont fort alteré l'estat de la religion. » (Garas. Rech. des rech. p. 683.)

Vacqué. Laissé vacant : « Le sieur de Brion « fist si bien à la bataille de Pavie que le roi... lui « donna l'estat d'amiral *vacqué* par M. l'amiral « Bonnivet. » (Brant. Cap. fr. I, p. 362.)

Vacquer. Errer : « Plusieurs troupes couroient « et *vacquoient* eparses dans le champ de bataille. » (Sully, I, p. 339.)

Vacquerie. Vicairie, emplois vacants :

Item donne à maistre Françoys,
Promoteur de la *vacquerie*
Ung hault gorgery d'Escossoys. *(Vill. p. 57.)*

Vacres. Pays voisin de la Frise :

Un archeveque qui à Roen etoit...
De chou oï parler qui de *Vacres* venoit. *(Rou, p. 30.)*

Vacue. Vacant : « Ordonnons... qu'elles soient « de nulle valeur et *vacues* de force et de vertu. « (C. G. I, p. 527.) — « Après dix ans... ledit seigneur « n'est tenu rendre compte au dit heritier des « meubles ny des fruits des dits immeubles, ains « seulement lui delaisser la possession *vacue* des « dits immeubles. » (C. G. I, p. 479.)

1. Vade. Bas fond (*vadum*) : « Se met en chemin « vers Afrique, car ès *vades* de la mer le vent « s'estoit feru. » (Loys de Bourb. p. 287.)

2. Vade. Agile : « En laquelle riviere saillirent « plusieurs Gantois qui y furent noyez ; aucuns en « y eut des plus *vades* qui fouirent si bien qu'ils « gaignerent la ville de Gand. » (Monstrel. III, 53.)

3. Vade. Garde : « Sa garde et tous ses *vades* « de pied l'abandonnerent. » (Lett. de Pasq. III, p. 439.)

Vadurie. Refrain :

Ainz sui je por vos fesant
Ceste *vadurie*. *(Poët. av. 1300, II, p. 639.)*

Vaer. Défendre : « Ris et joie m'est *vaée*. » (Poët. av. 1300, II, p. 66.)

Se vos venez por bien...
. . . . Il ne vos velt rien *vaer*. *(Ms. S. Germ. f. 169.)*

Vagabondant. Montaigne dit que « son esprit « et son stile vont *vagabondant*. » (Ess. III, 380.)

Vagans. Errants : « Gens *vagans* par les deserts, « bois et campagne. » (Dial. de Tahur. p. 56.)

Vagation. Vacation : « Si l'on ne trouvoit sur « le dit heritage hypothéqué du bien à suffisance « pour satisfaire à ce que seroit justement deu... « iceluy heritage devra estre par la justice mis à « louage par licitation publique, ce que l'on disoit « anciennement *vagation* pour un an. » (N. C. G. II, p. 205.)

Vage. Vague : « Envoier à sigle et à *vage*. » (Rou, p. 127.)

Vagé. Défendu (lire peut-être *vayé*) : « Si il est « defendeur toutes les defenses li sont *vagées* et « defendues. » (Ord. I, 157.)

Vaghuer. Vaquer : « Au lieutenant general du « dit comté, pour chascun jour qu'il *vaghue* aux « informations sures de la dite ville... soixante et « quinze sols. » (N. C. G. I, p. 370.)

Vagier. Errer par la mer :

Lor fist bonz estrumenz baillier
Qui bien sourent parmer et sigler et *vagier*. *(Rou, 134.)*

Vagiment. Vagissement : « Les cris, pleurs et « *vagimens* de l'enfant. » (Tri. de la Noble dame, 17.)

Vagissant. « Sa mere le reçut avec grande joie « *vagissant* d'une voix enfantine, pour le nouveau « sentiment de l'air. » (Alector, rom. p. 71.)

1. Vague. 1° Vide : « Après sa mort fut l'eglise « *vague* ung an. » (Chron. de S. Den. I, fol. 214.) — 2° Affamé : « La soif les destraingnoit tellement que « grand nombre des chrestiens en mouroit... et si « sailloient les Turcs dehors qui les occioyent *va*- « *gues* et foibles de la grant soif qu'ils avoient. » (Tri. des IX Preux, p. 484.)

2. Vague. Errant :

Pensée qui va et mue tant
Ne puet faire nulle chose agreable
Et le *vague* œil à pluseurs clignetant
Et ses regars sont non ferme et doubtable. *(Desch. 157.)*

3. Vague. « *Vague* de la foire, » temps où se tient la foire. (Ord. II, 205.) De *vaguer* pour vaquer.

Vaguement.

Leurs cheveux crespelus, ondoians,
Et *vaguement* espars de dessus leurs espaules.
R. Belleau, I, p. 106.

Vaguer. 1° Errer : « Mon jugement ne tire pas « toujours avant ; je flotte, je *vague.* » (Mont. I, age 339.)

Ami, le plus grand heur du monde
N'est pas moins inconstant que l'onde
Qui en *vaguant* fuit et reluit. *(Tahur. p. 118.)*

2° Voguer :

Tant alerent siglant et tant bien esploiterent
Qu'en Normandie à mont Sainne vaguerent. *(Rou, 127.)*

Vagueur. Vagabond. (Oud.)

Vagueuse. Où il y a des vagues : « Les *vagueuses* plaines. » (Theop. p. 104.)

Vai. Qui erre, dans la règle de S. Benoît, ms. de Beauvais, ch. 1.

Vaier. Voyer :

N'i avoit roi, ne duc, ne conte,
Prevoz, ne *vaiers*, ne viscontes. *(Fabl. de S. Germ. 125.)*

Vaillance. 1° Valeur, exploit :

Le comte de Dunois
L'admiral, Poton et la Hire
Firent grant *vaillance.* *(Vig. de Charles VII, p. 100.)*

Elle est de si haute *vaillance*
Et de si tres fine beauté. *(Poët. av. 1300, III, p. 1000.)*

« Les Romains honoroient de couronnes ceux « qui faisoient les grands *vaillances* d'armes. » (J. de Saintré, I, p. 6.) — 2° Valeur, estimation : « Il ne leur laira la *vaillance* d'un pal. » (Desch. folio 290.)

Vaillandise. Vaillance :

Gart qi demourer li veut de sa manie
Q'en lui tous soit courtois afaitemens
Et toute *vaillandise.* *(Vatic. 1490, f. 32.)*

1. Vaillant. [Monnaie : « Une penne d'escu- « reux vendue deux flourins de Florence et un « *vaillant.* » (JJ. 92, p. 310, an. 1363.)] — « Com- « paignons, tartes, *vaillans* et autres monnoies. » (Ord. III, p. 222.) — « Ung *vaillant* ne vaut pas « cinq deniers parisis. » (Ord. III, p. 552.)

2. Vaillant. Capital : « Cesar s'endepta plus « d'un million d'or, outre son *vaillant.* » (Mont. I, p. 429.) — « Qui plus qu'il n'a *vaillant* despend « Il fait la corde à quoi se pend. » (Cotgr.)

3. Vaillant. Valeureux : « A cœur *vaillant* rien « d'impossible. » (Molinet, p. 128.)

Rien ne vaut l'assaillant
S'il n'est fort et *vaillant.* *(Cotgrave.)*

« Li plus *vaillans* ki soit de mere née. » (Poët. av. 1300, I, p. 1124.) — « Fut *vaillant* assez, à son « avis. » (Poët. av. 1300, I, p. 1001.)

Vaillarge. Espèce de grain dans l'Avallonnois. (Du Cange, sous *Valargium.*)

Vaille. Valeur :

On ne peut esprisier le *vaille*
D'un tel iviel. *(Poës. de Froiss. p. 31.)*

Vain. 1° Vide :

Bien sai que de foi furent *vaines*
Et de droite voie lointaines. *(Vie des SS. Sorb. 60, c. 66.)*

2° « Roche *vaine,* » déserte, dans Lancel. II, f. 125. — « La permission de mener les troupeaux dans « les terres *vaincs.* » (C. G. p. 423.) — 3° Vaniteux :

Vaine gloire à droit nommée
C'est une fausse renommee. *(Ms. 7615, II, f. 164.)*

« Sire duc, dist Ernouf, qui le cuer ont ir...oute « *vain.* » (Rou, p. 70.) — 4° Faible, fatigué : « Il dit « à la demoiselle à une voix cassée et *vaine*... » (Gér. de Nev. IIe part. p. 83.) — « Lassez et tra...vailliez et « *vains.* » (Ms. 7218, f. 148.) — « Lors fut il *vain* « comme celtui qui n'avoit maugé de tout le jour. » (Lancel. III, f. 90.) — « Ains seroie d'escrire *vains.* » (Ms. 7615, fol. 73.) — 5° Fatiguant : « Les autres « estoient moult affebliz de porter leur enfant, car « la journée estoit tres chaude et *vaine.* » (Journ. de Paris, sous Charles VII, an. 1419, p. 55.) — 6° Inutile : « Le privilege aus freres prescheurs et « meneurs.... fust *vain* appellé. » (Nangis, an. 1298.) — « Ne nous monstre pas coses *vainnes.* » (Vies des Saints, Sorb. LX, c. 26.) — 7° Pâle, triste :

Color ont simple, pale et *vaine.* *(Ms. 7615, I, f. 69.)*
Ont la chair *vaine* et afflite. *(Id. II, f. 143.)*
Cet hom n'avoit pas le cœur *vain.* *(Poët. av. 1300.)*
Femme a coraige foible et vain. *(Ms. 7218, f. 193.)*

« Le mal d'aimer lui toucha au cuer si fort « qu'elle devint moult mate, *vaine* et morne. » (Gér. de Nev. I, p. 129.) — 8° Concubine : « Il y avoit « une *vaine* dame en qui fille avoit esté à un che- « valier d'Arras. » (Mont. V, f. 675.) — « Il print la « foi *vaine* et destre. » (Desch. f. 250.)

Mieus aim mes dolors
Soffrir et les grans pavors
Ne soffrir *vains* consirrée. *(Ch. du comte Thib. p. 55.)*

Vaincque. Défaite : « Quiconque propose ex- « ception ou fait autre exploit empeschant proceder « au principal, s'il est vaincu, la *vaincque* vaut « defaut au principal. » (C. de Bret. p. 110.)

Vaincre, aindre. 1° Vaincre : « *Vaincre* l'en- « treprise de quelqu'un. » (Du Bell. VI, f. 183.) — « *Vaincre* la bataille. » (Brant. Cap. fr. I, p. 19.) — « *Vaincre* le tournois. » (Gér. de Nev. IIe part. 100.)

La mort ne peut envie *vaindre.* *(Hist. des III Mar. 143.)*
Le bien *vaint.* *(Desch. f. 189.)*

2° Convaincre : « Estre *vaincu* d'un crime. » (D'Argentré, p. 1040.)

Vaincu. « Et les armeures dou *vaincu,* et celles « qui cheent dou *vainquor.* » (Ass. de Jér. p. 81.)

Vaine. Veine : « N'avoir ne voye, ne *vaine* de « confort. » (Percef. V, f. 112.)

Riviere saine
Sans tarir vient de vive *vaine.* *(Desch. f. 364.)*

Vainette. Petite veine : « Je vis qu'il se depar- « toit de cuer une *vainette* etroite. » (Percef. V, 96.)

Vaingnier. Gagner :

Je le tieng : or va *vaingnier.* *(Desch. f. 375.)*

Vainne. Veine : « Descendre de la mestre « *vainne* de quelqu'un. » (Cotgr.)

Vainqueresse. Victorieuse :

Pein ses doux ris, sa beauté *vainqueresse.*
Amadis Jamyn, p. 157.

Vainquor. Vainqueur (voir Vaincu).

Vaiquarie. « *Vaiquarie* de Tousquane (Nangis, an. 1278), » vice-royauté.

Vair. 1° Fourrure : « Les pelletiers pour fourer « robbes de neuf de *vair* ou d'agneau. » (Ord. II, p. 372.) — « Le duc lui donnoit une robe d'un demy « drap de Bruxelle.... et un millier de menu *vair.* » (Et. des offic. de Bourg. p. 12.) — 2° Nuancé, varié, au propre et au figuré : « Fause, plus *vaire* que « pye. » (Poët. av. 1300, I, p. 334.) — « Robe *vaire* « et grise. » (Ms. 7218, f. 230.)

Bele bouce porte et biau nez
leus *vairs* come un faucon muez. *(Ms. 7218, f. 280.)*

Vairs yeus, rians et fendus. *(Ms. 7218, f. 80.)*

Bonnement m'agrée de vous amer, blondete,
Doucete, savoureusete, et vos ieus *vair.*
Ms. 6812, f. 58.

Vairé. Qui imite le vair, en blason : « Bacins « d'argent *vairés* et armoiés. » (Gloss. de l'Hist. de Bretagne.)

Vairet. Un peu vair :

Avoit le poil blondet
Clair le vis et l'œil *vairet.* *(Ms. 7989 ², f. 78.)*

Vairie. Voirie : « Guillaume Guimont bailli de « la prevosté et *vairie* du Mans. » (Cout. Gén. II, p. 163.)

Vairon. 1° Se dit des chevaux dont l'iris est entouré d'un cercle blanchâtre :

Dui chevalier vont chevauchant
Li uns *vairon*, l'autre bauçant. *(Ms. 7218, f. 249.)*

Vairon a non cel roncin que je di. *(Ms. 7218, f. 342.)*

2° Goujon :

Et si a tant *vairons* et lux,
Lonc pont ne puet passer nule ame.
Fabl. S. Germ. f. 28.

Que nos deffende, que nos gart
De ces *vairons* et de ces leus. *(Fabl. S. Germ. f. 28.)*

Vaissal. Vassal : « Si print nouveau cheval et « voulut de nouveau apaiser le *vaissal* qui l'avoit « ainsi abatu. » (Tr. des IX Preux, p. 500.)

Vaisseau. Vase, ruche : « Se aucun eps ou « mouches à miel s'envollent hors de leurs *vais-* « *seaux.* » (Cout. Gén. II, f. 900.) — « Un meschant « *vaisseau* jamais ne tombe de la main. » (Cotgr.) — « Qui veut tirer quelque chose de ce *vaisseau*, « il lui faut donner du vent. » (Cotgr.) — « En « *vaisseau* mal lavé ne peut on vin garder. » (Cotgr.) — « Le maulvais vin gaste et corromp le « *vaissel.* » (J. de Saintré, p. 36.)

N'onques de *vaisseau* pourri
Nulle bone odors n'issi. *(P. av. 1300, I, f. 35.)*

Vaisseaus mauvais
Fait vin punais. *(Prov. du comte de Bret. f. 114.)*

Vaissel. Vase, vaisseau : « Le jour de la Tri- « nité.... trespassa de ce siecle la fleur de la cheva- « lerie des Anglois, messire Eduard...... et fut « embasmé et mis en *vaissel* de plomb. » (Froiss. I, f. 454.) — On a dit de J. C. :

Au tiers jor, à bonne estrine
Brisa d'enfer la saisine
Et issi dou saint *vaissel.* *(Froiss. Poës. f. 173.)*

Vaisselle. Ensemble de vaisseaux de bois, poterie, métal : « Avoir l'œil à sa *vaisselle.* » (Oud.) — « C'est de la *vaisselle* d'argent, il n'y a que la « façon de perdue, » se dit de la mort d'un jeune enfant. (Oud.) — « Pipes, barriques et autres sortes « de *vaisselles* à vin. » (C. G. II, f. 672.)

Vaissellement. Même sens : « Ils prindrent « leurs tentes et paveillons et tout leur *vaisselle-* « *ment.* » (Chr. de S. Denis, II, f. 34.)

Vaive. Errant : « Si reuba *vaives* et orfenes. » (Ph. Mousk. p. 54.)

Val, vaus. « Jetter le chef *val,* » trancher la tête. (Faifeu, p. 46.) — « Crier à *val* les rues. » (Gér. de Nev. II, p. 100.) — « Venir en Allemagne « de *val.* » (Vigil. de Charles VII, II, p. 135.) — « Chevaucher à *val* le Rhin. » (Gér. de Nevers, II, p. 25.) — « Jurer les mons et les *vaus.* » (Ms. 7218, f. 145.) — « Vouloir faire les mons et les *vaus.* » (Vig. de Charles VII, IIe partie, p. 41.)

Valable.

Au vergier fruit gros et vermeil
Plus abondant et plus *valable*
Au cultiveur. *(Desch. f. 533.)*

Valadidure. Refrain : « Amouretes ai, J'en suy « poli et serai ; De mon cuer est en amouré, Le « clain de joliete Joliment chanteras *Valadidure ;* « Amours ai tout à mon gré. » (Chans. du ms. Bouh. f. 255.)

Valaige. Vallée :

Gelée, noif, montaigne, ne *valaige*
Bois, ne desert. *(Desch. f. 303.)*

Valance. Valeur : « Le seigneur foncier de la « chose pour la plus *valance* de laquelle l'argent « est retourné, pour raison de la somme retournée, « prend lods et ventes. » (C. G. II, p. 678.)

Valarara. Refrain, dans Thibaut, p. 101.

Valayre. Ellébore : « Prenez .vi. livres de miel, « un quart de verdet, et que le miel soit premiere- « ment fondu, et mené au feu, avec... une herbe « bouillie qui s'appelle en latin *elleborum* et en « nostre langage *valayre* qui fait eternuer les « gens. » (G. Phéb. p. 101.)

Vale. Gaule : « Doivent avoir ceulx qui sont à « cheval chacun une bien longue *vale* en la main « et doivent rengier les chiens. » (Mod. f. 41.)

Valec. Gallois : « Lequel archevesque exposa « premierement en latin, et après en *valec* si « eloquentement... que les Anglois et les François « s'en esmerveilloient. » (Monstr. I, p. 139.)

Valenciennois. « Chascun bourgeois donnera, « chascun an, au seigneur, à la feste S. Remy seize « deniers *valenciennois.* » (N. C. G. II, 263.)

Valent. Equivalent :

K'ai vi, k'ai quis
D'amors present, et non *valent.* *(P. av. 1300, II, 901.)*

Valenter. Avoir de la valeur :

Car ester n'en trouble garente
Ne autre *valente.* *(Poët. av. 1300, II, p. 902.)*

Valentin, ine. Le *Valentin* originairement est une maison de plaisance avec des promenades sur le Pô, à demi lieue de Turin. Les assemblées étaient très galantes ; de là on a appelé *Valentines* de mets, des fêtes qu'on donnait en cette ville, et

dont il est parlé au Mercure de décembre 1733, p. 2841. Au *Valentin*, le jour du saint qui porte ce nom, les dames tiraient au sort le galant qu'elles auraient pour toute l'année; de là un galant s'appela *Valentin*, et sa dame une *Valentine*.

> Dame de bonté singulière
> *Valentine*, irrégulière. *(Coquill. p. 111.)*

« *Valentins*, plumaciers, vendeurs de masques et « parfums. » (Arest. amor. p. 428.) Marchands de petites nippes qu'on nomme galanteries. — « *Valentins*, recueil de vers galans. » (Quest. d'am. préface.)

Valentureux. Valeureux : « La *valentureuse* « chevalerie. » (Contred. de Songecr. f. 95.)

Valer. Aider :

> Tuit cil qui de la terre sont,
> Qui de toi fieus et terres ont,
> Te deivent aider et *valer*. *(Rom. d'Artus.)*

Valerant. Oiseau : « Il y a une autre volerie « pour les champs qu'on appelle vol pour le gros, « comme quand on fait voler le faucon aux grues, « aux oies, aux butors, aux *valerans*. » (Fouill. Fauconn. f. 5.)

1. Valet. 1° Diminutif de vassal : « Aimeri, roi « de Jerusalem, avoit été povre *valet*, et gentil- « homme. » (Ass. de Jérusal. p. 187.) — 2° Serviteur. Brantôme dit de deux officiers « qu'ils avoient « chascun deux chevaux, un *valet* et un laquais. » (Brant. Cap. fr. p. 88.) — « Vin de *valets*. » (Oud.) — « *Valet* de feste. » (Id.) — « *Valet* de carreau. » (Id.) — « Estre fait comme un *valet* de pique. » (Id.) — « Estre comme le *valet* du diable qui fait plus de « mal qu'on ne lui dit. » (Id.) — « Faire le bon « *valet*. » (Sully, III, 19.) — « Pour le *valet* de mon « maistre » (Oudin), c'est-à-dire pour moi. — « Les « *valets* de la feste vous remercieront. » (Id.)

> En pont, en planche et en riviere,
> *Valet* devant, maistre derriere. *(Cotgr.)*

« De grand maistre hardi *valet*. » (Cotgrave.) — « Cheval fait et *valet* à faire. » (Id.) — « Ce que « maistre donne et *valet* pleure, ce sont larmes « perdues. » (Id.) — « *Valets* cordouanniers. » (Arest. amor. p. 359.) — 3° « *Valet*, pièce de bois « qui soutient un miroir. » (Oudin.)

2. Valet. Vallon :

> Robin l'attendoit
> En un *valet*. *(Poët. av. 1300, II, p. 504.)*

Valete.

> Pour quoi ferai je contredit ?
> Ma femme a été à *valete*,
> Ele set tous les ars de Toulete. *(Mod. f. 157.)*

Valeton. Diminutif de valet, au sens de jeune garçon :

> Philistiens tres laidement
> Commencent à moquer Sanson,
> Lors conseilla au *valeton* :
> Beau filz, suy je au maistre piler? *(Desch. f. 507.)*

« Fut faite une procession bien piteuse des enf- « fens des quatre ordres mandians, des *valetons*, et « pucelles. » (Journ. de Paris, sous Ch. VII, 203.)

Valette. Compromis avec des valets. (Marot.)

Valetudinaire. En cas de maladie : « Compete « aussi à notre ditte cour seule d'accorder com- « missions d'enquestes à futur *valetudinaires*. » (N. C. G. II, p. 47.) — « Le plaidant... pour se faire « requeste par devant le mesme juge, pour avoir « les témoins à futur et *valetudinaire*. » (N. C. G. II, p. 92.)

Valeur. 1° Courage ; Cretin (p. 53) regrette la mort de Guillaume de Bissipat, seigneur d'Anaches :

> Nous en getons sanglotz, soupirs et pleurs,
> Et à bon droit : huy perds ung des meilleurs
> Amys que j'eusse, acomply ès *valeurs*,
> De tel affaire
> Qu'il n'y estoit le seul poinct au parfaire.

2° « Ils fonderent une cité qui depuis fut nommée « Ortage, après le nom de *valeur* de leurs sei- « gneurs. » (Percef. V, f. 38.)

Va li dire.

> Je sui por maqueriaus tenus
> L'en vous retient à *va li dire*. *(Ms. 7218, f. 323.)*

Validorians. Refrain :

> *Validoriaus*
> Li doriaus, la durelle. *(Poët. av. 1300, II, p. 605.)*

Va lie. Va joyeux :

> Francheiz crient Monjoie, et Normanz Dex aïe ;
> Francheiz crient Arras, et Angevin : *va lie*. *(Rou. p. 121.)*

Valissant. 1° Valant : « Et ou ce adviendroit, « lui seroit baillé rente *valissant* la prisée de la « soulte. » (C. G. I, p. 377.) — 2° Vaillant : « Je « n'aurai pas du vostre un denier *valissant*. » (Ms. 7218, f. 344.)

Valitude. Santé :

> A ceste reigle afferment *valitude*
> Vrays medecins. *(Cret. p. 12.)*

Vallage. Velai, province. (Chron. de S. Denis, I, f. 153.)

Vallé. Légalisé, ayant valeur : « Accords de « vraye amitié faits solempnellement et *vallez* par « foi et sermens solempnels. » (Preuv. sur le duc de Bourg. p. 344.) — « Decret passé et *vallé* est « équipollé à sentence. » (C. G. II, p. 918.) — « Une « sentence passée et *vallée* en force de chose « jugée. » (Id. p. 917.)

Vallée. 1° Action de dévaler : « Les engins que « Dyonisius inventa à Syracuse à tirer de gros « traits et des pierres d'horrible grandeur d'une si « longue *vallée* et impetuosité. » (Mont. I, p. 497.) — 2° Chute : « Aucun ne tende harnas à *vallée* de « prairie ni de marez. » (N. C. G. II, p. 150.) — 3° Descente : « Après grande *vallée*, rude montée. » (Cotgr.) — « Chevaucher la chevre en la *vallée* » (Cotgr.), les chèvres ayant les jambes de devant plus courtes, on ne peut les monter dans une descente.

Vallerie. Vaillance :

> Des Bretons la chevalerie
> Doit moult bien mener *vallerie*. *(Percef. VI, f. 21.)*

Vallés, ct. 1° Valet, jeune garçon, célibataire:

Ils sont des *vallés* de Provins,
Dont il ne se marie nus,
Se il n'est vius et kenus. *(Poët. av. 1300, IV, p. 1344.)*

Li *vallés* avoit ja .xx. ans. *(Ms. 7985², f. 59.)*

2° Serviteur : « Il n'avoit nul oir.... fors un seul « *vallet.* » (Ms. 7984², f. 70.)

Vallet saillent et escuier
Là où li rois l'ot commandé. *(Ms. 7218, f. 140.)*

Valleterie. Valetaille : « Ces impudens vallets « de *valleterie* d'honneur. » (Mont. des Gag. de bat. f. 38.)

Vallois. Retranchements : « Nous vous mandons « que les engins cy dessous nommés..... chiphre, « garnis, *vallois*, ne prenez ou faites prendre par « vous. » (Ord. I, p. 792.)

Vallot. Valet :

Ranfroi et Denisot
Et maint autre *vallot*. *(Poët. av. 1300, I, p. 177.)*

Valloy, Gosier (?) : « Un rubi qui n'est gueres « moins grand que vostre grand *valloy.* » (Godefr. Charles VIII, p. 710.)

Vallue. Value : « Vous estes bien à la *vallue* de « me tenir aussi honnestement et plus que n'est « son mari. » (XV Joyes du mar. p. 74.)

Valobre. « C'estoit, certains chandeliers à « l'épreuve nommés *valobres*, du nom de celui qui « les fit faire. » (Bassomp. II, p. 305.)

Valoir. *Expressions :* « *Valoir* que mort. » (Lett. de Louis XII, II, p. 59.) — « *Valoir* si vaille. » (Ms. 7615, I, f. 104.) — « Que *vaut* ce *vaille.* » (Ms. 7615, II, fol. 137.) — « Se Dieu me *vaille.* » (Froiss. poës. p. 31.) — « Il *vaudrait* aussi cher qu'il n'y « eut plus de justice. » (Arest. amor. p. 398.) — « Se mettre en rang d'oignon et ne *valoir* qu'une « eschalotte. » (Cotgr.) Demander une place sans mérite pour la remplir. — « Tout bois *vaut* busches. » — « Les couteaux de Jean Colot, l'un *vaut* l'autre. » — « Tant *vaut* l'homme, tant *vaut* sa terre. » — « Rien ne *vaut* la chose qu'autant qu'on la fait « valoir. » — « Un homme ne *vaut* rien sinon qu'il « se fait valoir. » — « C'est argent qu'argent *vaut.* » (Cotgr.) — « Quant le cerf se voit chassé des chiens, « il va cercher les bestes à leurs reposées et les « boute, et les fait *valoir* devant eux. » (Fouill. Vén. f. 42.)

Douce dame et chastelaine
De tout *valoir*. *(Poët. av. 1300, III, p. 1239.)*

Valeur, infinitif pris substantivement.

Valor. Valeur :

La se croisa le roy de France
Et du royaume la *valor*. *(Ms. 6812, f. 80.)*

Quant nous morrons, Dieus nous doinst bonne vie,
Je croi k'amors damage i aura grant,
Mais toujors iert *valors* d'amors complie.
Chans. du Cte Thibaut, p. 1.

La grant cor de France au douc renom
Ou toute *valors* se baigne. *(Poët. av. 1300, III, p. 1153.)*

Valour. Valeur :

On set la *valour*
De sa dame. *(Poët. av. 1300, IV, p. 1384.)*

Valtaille. Valetaille : « Vous reprites votre che- « min... sans trouver sinon quelques bestes de « somme et de la *valtaille.* » (Mém. de Sully, I, f. 169.)

Value. Valeur : « Ce n'estoient mie hommes « d'aucune *value*, et... ils ne pouvoient plus faire « aucune œuvre, puis qu'ilz estoient ainsi malades. » (Joinv. p. 65.)

Lors fu prise la Haignerie,
Une maison enclose d'eve
Qui la *value* d'une feve
Ne doutoit de l'ost la puissance. *(G. Guiart, f. 335.)*

« Un sextier de forment valoit 8 livres parisis, et « les autres grains à la *value* » (Chr. de S. Denis, II, f. 225), c'est-à-dire à peu près, en proportion.

Me mist en mes mains li messages
Et me dist on à la *value* :
Sire, nos mestres vous salue. *(Froiss. poës. p. 191.)*

Van. [« Le *van* et le rastel. » (Oustill. au vill.)]

Van de vent. « Il porte un lariflame *van de* « *vent* deploant. » (Poët. av. 1300, IV, 1367.)

Vandrille (saint). « En estre quitte en sifflant « comme les moines de *St Vandrille.* » (D. C. sous *Cornare.*) Voir Siffler.

Vaneau. Vanneau, oiseau de l'ordre des échassiers : « Se plus lourde n'est qu'uns *vaneau.* » (Poës. de Froiss. p. 285.)

Vanel. Même sens : « L'esprevier d'hyver, quand « il est bon, prend la pie, le jai, la chouette, le « gresille, le *vanel.* » (Fouill. Faucon. f. 61.)

Vaneler. Vanner :

Pour mieulx à l'aise *vaneler*,
On met estoupes par dedans
La sainture de trop parler. *(Coquill. p. 62.)*

Vaneraulx. Vanneaux : « Sept vingt faisans « qu'envoia le seigneur des Essars, et quelcques « douzaines de ramiers, cercelles, butors, pluviers, « *vaneraulx.* » (Rabel. I, p. 239.)

Vanés. Vannés, choisis, d'élite : « Ils chevau- « cherent tant qu'ils vindrent à Vernon et moult « avoient grant fain tous les mieulx *vanés.* » (Hist. de Duguescl. Mén. p. 119.)

Vanet. Peigne, coquille de S. Jacques : « Trois « coquilles de sable que d'autres appellent *vanets.* » (Lett. de Rabel. p. 162.)

Vangeron. Poisson aux nageoires rouges ; on le pêche dans le lac de Genève. (Cotgr.)

Vanies. [Corrigez peut-être *avanies.*] « Ainsi « que font les Turcs aux chrestiens pour en tirer « les cafares qu'ils augmentent par une infinité de « *vanies*, c'est à dire calomnies qu'ils imposent « tous les jours. » (Fav. Th. d'honn. II, 1605.)

Vanir. S'affaiblir, s'évanouir :

Li siecles vait en *vanissant*
Si com songes en esveillant. *(Fabl. de S. Germ. f. 14.)*

Vanne. Espèce de tente ou pavillon.

Vanner. Nettoyer, arranger, au propre et au figuré : « Trouva le duc à Vannes et luy compta « mot à mot coment on l'avoit *vanné*... le duc lui

« dit... beau cousin, confortez vous. » (Froissart, liv. IV, p. 114.)

Mieux savent battre que *vanner*. *(Desch. f. 404.)*

« *Vanner* sa farine, sa plume au vent. » (Colgr.)

Vannerie. Lieu où travaillent les vanneurs. (Colgrave.)

Vannet. Petit drap, petit voile. (Oud.)

Vanneur. Celui qui vanne. (Rob. Est.)

Vanneure. Criblure. (Oud.)

Vantance. Vanterie :

J'estois fille de roi,
Et mains seigneurs (je le dy sans *vantance*),
Riches et grans cherchoient mon accointance.
Cl. Marot, p. 573.

Fers en honor sans cangier,
Nel de mesdit et de *vantance*. *(P. av. 1300, III, 1055.)*

Vantege (se). S'appuie sur : « En action personel, coment que l'en se *vantege* du fait de la « personne que l'en suyt. » (Anc. Cout. de Bret. 26.)

Vantel, e. Souffle du vent; de là les expressions suivantes : en pleine affaire, d'un seul coup :

Car pour ce m'a elle ordonné
Sens, et entendement donné
Que je remonstre en plain *vantele*
Ce que je sai, dont je me mele. *(Poës. de Froiss. p. 338.)*

A tant lor vint dire une espie
Que lor gent estoit departie ;
Les viles aloient ardant,
Querant proie, vilainz prenant,
Donc sourstrent Normant d'un *vantel*. *(Rou, p. 206.)*

Vanteor. Qui se vante :

Bordeur ne *vanteor* ne croit. *(Ms. 7218, f. 215.)*

Vanter. « A petit parler, bien *vanter*. » (Fr. arch. de Bagnolet, p. 41.) — « Tel a necessité qui « ne s'en *vante* pas. » (Colgr.) — « Or n'estoit la « dette dudit deffendeur et opposant ensaisinée, ne « inféodée, aussy ne s'en *vantoit* point le dit deffen- « deur, mais c'estoit une simple promesse. » (Proc. de J. Cœur, p. 81.)

Je gaige que tout maintenant
Que je chanteray ung couplet
Si haut et si cler ; je me *vant*
Que vous direz : cela me plaist. *(Villon, rep. fr. p. 29.)*

Vanteur. 1° Vantard, *masc.* : « De grands *van-* « *teurs*, petits faiseurs. » (Cotgr.) — 2° Action de se vanter, *fém.* : » En grant *vanteur* ne fut onques « trouvé valleur. » (Percef. V, f. 57.)

Vanteux. Vantard :

. . . . Ces fols, ces grands *vanteux*
Sont tous confus. *(Bl. des faulc. amours, p. 267.)*

Vantise. Vanterie :

Se par fiance se complaint
A lui, d'amor qui le destraint
Nul ne l' doit tenir à *vantise*. *(Ms. 7218, f. 125.)*

« Beau chevaliers et vaillant en armes, sanz point « d'orgueil ne *vantise*. » (Percefor. VI, fol. 34.) — « Lesquelles loix se devront juger au profit des sei- « gneurs, soit par tesmoignage, comme dit est, « recognoissance ou *vantise*. » (N. C. G. II, p. 60.)

Vantison. Vanterie. (Borel.)

Vantize. Revendication : « Si aucun tire baston « et en facent envahye par ire faite sur autruy, posé « qu'il n'y ait coup donné, celuy seroit jugé à « soixante sols blancs, ...soit par tesmoignage, « recognoissance, *vantize*. » (C. G. I, p. 829.)

Vanvole (à la). A la légère : « Le roy Charles « estoit sorti du royaume *à la vanvole*. » (Pasq. Rech. p. 558.) — « Par le moien d'une renonciation « faite par elle mesme tumultuairement et *à la* « *vanvole*. » (Id. p. 861.)

Ainsi permettent voler
Son esprit à la *vanvole* ;
Se laisse l'homme couler
Sous les ailes d'une fole. *(Id. Œuv. mesl. p. 469.)*

Vapeurs. « Vous n'avez plus si mal à la teste ; « vous ne voulez donc pas qu'on dise *vapeurs* ; « mais que ferons nous si vous nous ostez ce mot, « car on le met à tout. » (Lett. de Mme de Sévigné, VI, p. 149, an. 1689.) — « C'est un secours pour « expliquer mille choses qui n'ont point de nom. » (Id. p. 219.)

Vapide. Infect. (Colgrave.)

Vaporant. Odoriférant : « Iceulx fournissoient « les chambres d'eaue rose, d'eaue d'ange, et à « chascune la precieuse cassolette *vaporante* de « toutes drogues aromaticques. » (Rabel. I, p. 322.)

Vaporé. Brumeux :

Desja s'esteint des grans beautés le bruit
Près la splendeur de ta grace qui luit,
Si tristrement que les clairtés antiques
Sentent le plomb de leur tens *vaporé*. *(Loys le Car. f. 9.)*

Vaporement. Parfum : « O quel parfum, o « quel *vaporement*. » (Rab. VI, p. 280.)

Vaquier. Vacher :

Vint à dix mille arbalestriers
Courir au pays de Biscaye,
Et de là, à tous ses *vaquiers*
Vers Guienne tira sa voye. *(Vig. de Ch. VII, IIe p., p. 50.)*

Var. Poisson, loup de mer. (Cotgr.)

Varander. Sécher les harengs. (Cotgr.)

Varans. Garant :

S'ele est si bele et si vaillans,
Bien li porra estre *varans* ;
Cuites en ert, nen n'i perdra. *(Ms. 7989², f. 68.)*

Varaville. Pomme douce, verte, de la grosseur d'un œuf. (Cotgr.)

Varech. « Tout ce que l'eaue aura getté ou « boutté à terre est *varech*. » (Anc. Cout. de Norm. f. 282.) — « Sous ce mot de *varech* sont comprises « toutes choses que l'eaue jette à terre, par tour- « mente et fortune de mer. » (C. G. I, p. 1030.) — « La garde du *varech* appartient au seigneur du « fief sur lequel il s'est trouvé. » (C. G. I, p. 1030.) — « Tout seigneur feodal a droict de *varech*, à « cause de son fief, tant qu'il s'estend sur la rive « de la mer. » (C. G. I, p. 1012.)

Varenne. Plaine (Trévoux). « Trois quartelées « de terre *varenne*. » (C. G. II, p. 409.)

Varenneux. Plat. (Cotgr.)

Varer (se). S'exposer : « Les navires courans

« les routes de l'Océan se *varent* à des incroiables « dangers. » (Monet.)

Varet Guérets. (Oudin.)

Vargaigne. Pour *bargaigne*, convention : « Quiconque celera *vargaigne* en le chité, il doit « venir par devant le maieur d'Arras...qui le celera « loyaument. » (Ord. V, p. 512.)

Variableté. Variabilité : « Se tu veulx cognoistre « fortune et te soubzmettre à sa *variableté*. » (Al. Chart. p. 267.)

Pleine suy d'orgueil, d'iniquité,
D'avarice, d'abomination,
De tous vices, de *variableté*. *(Desch. f. 434.)*

Variant. Clignotant : « Il ressembloit à l'espre- « vier quant il a veu l'aigle voler car en tout le jour « n'aura hardement en luy ; ainçoys sera toute la « journée doubteux, et *variant* de regarder. » (Percefor. VI, f. 41.)

Variation. Monstrelet dit de Jeanne d'Arc qu'on accusait de folie : « Si estoient toutes ses paroles « du nom de Dieu, par quoy grand partie de ceux « qui la veoient et oyoient parler, avoit grand cre- « dence et *variation* qu'elle fut inspirée de Dieu. » (p. 42, an. 1428.)

Varicqueux. Qui a des varices. (Cotgr.)

Variement. Variation : « Le roy de Navarre « qui veoit les *variemens* entre ceux de Paris et le « duc de Normandie, si pensoit et supposoit que « ceste chose ne se pouvoit longuement tenir en « tel estat. » (Froiss. I, p. 210.)

Varier. Contredire : « Quant il eut ouy les par- « lers de la damoiselle, il fut si indifferent qu'il ne « sceut lequel faire, ou fuyr sa voye, ou aller avec « la damoiselle, et quant elle veist *varier*, elle dist. » (Percef. V, f. 80.)

Se je deusse es cieus monter,
Ne feusse je pas plus liez,
Quar toz estoie *variez*. *(Ms. 7218, f. 358.)*

Combien que pas ne se *varie*,
Quant à Dieu, cil qui se marie
Car c'est ordonnance de loy. *(Desch. f. 546.)*

Varin. Instrument à vis pour lever les affûts de canon. (Cotgr.)

Varinet. Petit varin. (Oudin.)

Variteit. Variété. (S. Bern. Serm. fr. p. 297.)

Varlet. Valet : « *Varlets* de leur concupiscence, « et passions, et pechés. » (Am. ressus. p. 116.) — « Si estoit la foule si grande des *varletz* et des « escuyers pour trouver leur seigneur que c'estoit « merveille. » (Percefor. II, fol. 126.) — « Hommes « d'armes au nombre de cent avec des arbalestriers « et des *varlets* en nombre egal. » (Boucic. II, 200.)

Le conte fit escripre
Tout ce qu'il falloit sur ce dire,
Puis le clot dessoubz son signet,
Si fist appeller le *varlet*. *(Mod. f. 158.)*

« Que aucun barbier ne doist oster ou soustraire « à un autre barbier son apprentis ou *varlet*. » (Lett. de Charles V, an. 1372.) — Josué est appelé « *varlet* de Moyse. » (Toison d'or, II, p. 177.) — « Autant se prise beau *varlet* que belle fille. » (Cotgr.) — « Sire je ay aymé une haulte dame, et « l'ay maintes fois requise d'amours, et tandis que « j'estoie *varlet*; et elle dist que jamais ne me « aymeroit jusques à ce que je feusse chevalier. » (Lancel. I, f. 82.) — « Lors vindrent deux escuyers « qui luy dirent : sire *varlet*, descendez. » (Percef. II, f. 79.) — [« (Jehan Bernier étail) *varlet enthier* « au roy, c'est assavoir que là où ledit Jehan Ber- « nier estoit, c'estoit celuy seul qui portoit et asseoit « l'escueille devant le roy. » (Réc. d'un bourg. de Valenc. p. 59.)]

Varouble. « Tant que les detours fussent payés « par les *varoubles*. » (Gloss. du Beauvoisis.)

Varrail, oil, ouil. Verrou : « Il peut et doit « faire son devoir de foi et hommage à la porte, au « *varroit* d'icelle en barrant le dit *varroit* ou porte. » (Cout. de Berri, p. 322.) — « Li chastellain ferma le « guischet par dedens, car il bouta le *varrouil* outre « sans le fermer à clef. » (Froiss. I, p. 205.)

Ainsi que les Angloys, ung jour,
Estoient allez courre au bestail
Ilz trouverent, leur retour,
Les portes fermées au *varrail*. *(Charles VII, p. 115.)*

Varyé Vairé : « Chevalier à l'escu *varyé*. » (Percef. III, f. 122.)

Vasaus. Brave (vassal) :

Antenor fisent signor d'ans
Car il iert sages et *vasaus*. *(Mousk. p. 7.)*

« Mais escapa com *vasaus*. » (Mousk. p. 48.) — « Bien s'i prouva comme *vasaus*. » (Mousk. p. 585.)

Vasletage. [Droit féodal : « Et puis si prendra « sa poignie Et puis prendra le *vasletage*, C'est le « servise del portage. » (Cens. de Verson, v. 210.)]

Vasois. Vasais, dans un marais salant : « Aire « de marais sallant noblement tenu et sans disme, « garnie de *vasois* et autres choses est prisée deux « sols. » (C. G. II, p. 585.)

Vasquine. Basquine : « Au dessus de la che- « mise vestoient la belle *vasquine* de quelque beau « camelot de soye. » (Rabel. I, p. 323.) — « Comme « encor pour aujourd'hui les cottes ou *vasquines*. » (Apolog. pour Hérodote, p. 435.) — Corsets venant de Biscaye ; ils avaient des basques, d'où *vasquines* en prononçant comme les Gascons. (Le Duchat, I, p. 328.)

Vassal. 1° Qui doit la foi et l'hommage, au propre et au figuré : « Dans la confection duquel « partage le pere et la mere sont tenus de laisser à « l'aisné *vassal* les meilleurs fiefs et la plus grande « partie. » (N. C. G. I, p. 1101.) — « La princesse... « quant elle en oy parler, vint à Bordeaulx pour « veoir quel *vassal* ce estoit. » (Guescl. Mén. 305.) — « La damoiselle print à crier et dist : O vierge « Marie, comment ce *vassal* est blecé. » (Gér. de Nev. p. 82.) — « Si s'en vint vers luy et lui dist : « *Vassal*, temps et heure est que vous vous repo- « sez. » (p. 113.) — « *Vassal* plus m'avez dit de « villenie que chevalier que je veisse oncques. » (Lancel. II, f. 43.) — « Par Dieu, *vassal*, je l' dis por

« vos gaber. » (Poët. av. 1300, III, p. 979.) — « Tant « que le seigneur dort, le *vassal* veille, et au con- « traire tant que le *vassal* dort le seigneur veille. » (Arest. amor. p. 489.) — « Un seigneur de beurre, « de feurre ou de paille combat bien ou mange un « *vassal* ou sujet d'acier. » (Colgr.)

Depportez vous d'enseignier tel *vassautz*
Chantez à l'asne il vous fera des pets. *(Desch. f. 23.)*

« Quand le duc l'oy ainsi parler, il dist que « c'estoit un fier *vassal*. » (Du Guescl. Mén. 37.)

Comment, *vassaus*, ce dist la dame,
Je vous vois bel et grant et fort. *(Ms. 7218, f. 266.)*

2° Brave :

Normanz, dit il, sont moult *vassaux*,
Vaillans à pié et à chevaux. *(Rou, p. 321.)*

Vassartir. Garnir, garantir : « Seront tenus les « puisnés contribuer pour leur cotte et portion aux « charges anciennes et autres qui estoient au jour « du trepas de leur predecesseur et aux refections « et aux douennes viageres de *vassartir* d'appel. » (N. C. G. II, p. 604.)

Vassault. Brave :

Qui ainsi fait on la tient pour *vassault*. *(Desch. f. 1.)*

Vassaulté. Devoir du vassal : « Hommages, « obediences, ligeaultez, *vassaultez*, services. » (Chr. de S. Denis, II, f. 264.)

Vassaument. Bravement : « Le roy Jean s'es- « toit combattu *vassaument*. » (Chron. de Nangis, an. 1356.)

Vasse. Vase :

D'illeuc alla par terre à Regnier au long col,
Qui se tint as vacreis ; mez il s'en tint pour fol,
La terre etoit en *vasse*, le pais estoit mol. *(Rou, p. 28.)*

Vasseaux. Vaisseaux : « Les gens de la Rochelle « se plaignoient de leurs *vasseaux* qui estoient « prins en mer, quant ilz alloient en marchandi- « ses. » (Mod. f. 829.)

Vassel. Vase : « Ils ouyrent venir parmy la mer « une petite nacelle d'ung pescheur qui tant nagea « qu'il vint à bort. Lors issit de sa nef portant ung « *vassel* plein de poisson. » (Percef. VI, f. 43.)

Vasselage. 1° Vaillance, acte de bravoure : « Commencerent à ferir, à lancer et à frapper de « toutes armures... et entrerent l'un contre l'autre « par grand *vasselage*. » (Froissart, I, p. 275.) — « Vous n'avez pas fait si grant *vasselage* qu'on « pourroit bien dire, car vous avez jousté à l'en- « contre de deux femmes. » (Percef. III, fol. 84.) — « Sy ne s'y faingnoient gentilshommes de chascun « endroit soy monstrer sor *vasselage*, pour l'amour « des dames. » (J. Boucicaut, p. 31.)

Richart ert moult proux et de grant *vasselage*. *(Rou, 65.)*

Folie n'est pas *vasselage*. *(Ms. 7218, f. 360.)*

2° Utilité :

Qui par beau servir
Vient à son desir
Il fait moult bon *vasselage*. *(Poët. av. 1300, I, p. 211.)*

Je ne voy ci nul *vasselage*
De demourer en ceste terre. *(III Maries, p. 222.)*

Ne plus c'om puet sans amer
Avoir pris ne *vasselage*. *(Poët. av. 1300, II, p. 623.)*

Vasselaige. Bravoure :

Et ne craignez des Françoys les oultraiges
Qui firent tant par leurs haulx *vasselaige*. *(Marot, p. 13.)*

Lors d'Alvian, voyant le *vasselaige*
De ces Francoys qui tant bien combatoient. *(Marot, 89.)*

Car deffait
Suis, par ton fier *vasselaige*. *(Al. Chart. p. 797.)*

Vassellage. Honneur : « Tenoient à grant hon- « neur et *vassellage* celui qui pouvoit estre monté « premier. » (Froiss. I, p. 374.)

Vassive, veau. Agneau mâle ou femelle de deux ans, en Berry. (Laur.)

Vassy. A cause du massacre de 1562, le duc de Guise fut appelé le « boucher de *Vassy*. » (Brant. Cap. fr. III, p. 88.)

Vastation. Ravage : « Estoit l'ost des Indians « comme adverty que Bacchus mettoit leur pays en « *vastation*. » (Rab. V, p. 189.)

Vastibousier. « Aviserent en un grant liet « deux jeunes femmes et un gros *vastibousier* entre « elles. » (Print. d'Yver, f. 223.)

Vastité. Qualité de ce qui est vaste : « Il fut « jugé comme impossible de defendre avec si petit « nombre de soldats, toute l'enceinte des faux- « bourgs, à cause du grant circuit et *vastité* « d'iceux. » (Villeroy, Mém. IV, p. 11.) — « Il n'est « point d'ame si reveche qui ne se sente touchée « de quelque reverence à considerer cette *vastité* « si sombre de nos eglises. » (Mont. Ess. II, p. 481.) — « Lieu de tristesse et de pleur peult estre nommé « pour la *vastité* du lieu. » (Tois. d'or, II, f. 54.)

Vataron. Monnaie de Flandre valant douze deniers : « Que nulz ne soient tant osez, ne si har- « dis de faire les contraulx, ne marchander à « sommes de marcs d'or ou de marcs d'argent, de « ferrins d'or, de monnoyes d'argent deffenduz cy « dessus, à gros de Flandres, *vatarons*. » (Ord. V, p. 544.)

Va t'en. Congé : « Elle luy offroit un povre « baston en sa main pour s'en aller avec la pre- « bende de *va t'en*. » (Arest. amor. p. 278.)

Vaticination. Prédiction. (Colgr.)

Vaticiner. Prédire : « Ains tout son cueur mit « à *vaticiner*. » (Clém. Marot, p. 576.)

Vatton. Loquet. (Colgrave.)

Vau de route (à). En déroute : « Se mettre *à* « *vau de route*. » (Mém. de du Bellay, I, f. 11.)

Va, va.

A .II. coups, ay perdu .VI. francs ;
Pour autres .VI., voulez vous bien ?
Couche, je ne refuse rien ;
Or, *va va* ; — vous l'avez perdu. *(Desch. f. 375.)*

Vavasseur, or. Arrière vassal :

Moult sont preudome *vavassor*
Et moult vivent à grant honor ;
Ce sont, ce m'est avis, les gens
De qui vient plus afaitementz
De chiens, d'oiseaus et de service. *(Fabl. S. Germ. 160.)*

Je suis nez au païs, fils sui d'un *vavassor*,
Mon pere est chevalier. *(Ms. 7218, f. 346.)*

Si faites.....
Quand une reyne qui estoit si renommée
Et de haulteur si tres bas avallée
Que aymer *valvasseur.* (*Percef. II, f. 80.*)

« Saillent encontre luy les deux chevaliers qui « estoient filz au *vavasseur.* » (Lancel. I, f. 151.)

Vavassorie. Arrière-fief :

Vavassorie a un degré
Ou pereceus ne puet monter. (*Ms. 7218, f. 265.*)

Vavassour. Arrière-vassal : « Les mendres gens « laboureurs se traioient arriere et ne vouloient « illecques arrester, quant un païsant *vavassour.* » (Mod. f. 273.)

Vaucel, ele, elle. Vallon :

La blonde à qui tenoie
D'une part très en un *vaucel.* (*Poët. av. 1300, IV, 1452.*)

« Et Josaphat en le *vaucelle.* » (Hist. des 3 Maries, p. 282.) — « Saveur de *vaucele,* » plaisir qu'on goûte avec une femme, au ms. Vat. 1490, f. 132.

Vauche. Pervenche. (Cotgrave.)

Vauchieres. Rames : « L'armée du Turq estoit « au port comme dehors de seize à dix huict galées, « soixante ou quatre vingts galiotes, de .xviii. à .xx. « *vauchieres.* » (Monstrel. an. 1453. p. 59.)

Vaucreour. Vagabond : « *Vaucreours*, par « païs. » (Britt. lois d'Anglet. f. 72.)

Vaucrer. Errer : « L'armée qui toute l'année « s'estoit tenue sur mer, *vaucrant* et frontenant le « païs de Bretaigne. » (Froiss. III, fol. 357.) — « Il « print deux vaisseaux de mer..... et commença à « *vaucrer* et esrer par la mer. » (Mod. fol. 329.) — « Ainsi *vaucrant* alla Lyonnel par la forest. » (Percef. II, f. 82.) — « Le chevalier alloit *vaucrant* « parmy la praerie. » (Id. f. 126.)

Vaudelucque, uque. [« Sainct voult de « Luques, » *sanctus vultus de Luca;* Vaudelu, Godelu. Copie de la Véronique ; on en voyait une à Paris dans l'église du Saint-Sépulcre : « Une croix « d'or, où il y a ung crucefix, en façon de *vau-* « *deluques.* » (Inv. de Philippe-le-Bon, ducs de Bourgogne, p. 4065.)]

Richard trenche du *vaudelucque.* (*Coquill. p. 172.*)

En priant que tres bonne estraine
Vous veuille octroyer le *vaudelucque.* (*Coquill. p. 176.*)

Vauderie. Hérésie, secte des Vaudois :

J'ay veu grant *vauderie*
En Arras pulluler,
Gens pleins de rederie
Par jugemens brûler. (*D. C. sous* Valdesia.)

Vaudeville. 1° Bruit qui court par la ville : « Mais laissant ces *vaudevilles*, soient vrais, soient « faux. » (Mém. de Sully, IV, p. 26.) — « Il esti- « moit cette opinion n'estre fondée que sur un « simple *vaudeville.* » (Pasq. Rech. p. 494.) — 2° Dicton, proverbe : « Va fouiller dans les ceme- « tieres une vieille charoigne de *vaudeville* qui « n'est en usage que parmy les crocheteurs. » (Garasse, Rech. des Rech. p. 835.) — 3° Chanson : « Comme on en use en ces *vaudevilles* et chan- « sons. » (J. du Bellay, p. 96.)

Vaudois. Hérétiques : « Courut la voix ès mar- « ches de Picardie qu'en la ville d'Arras estoient « plusieurs *Vaudois*, tant hommes comme femmes. » (Math. de Coucy, Charles VII, p. 730.) — « Seduits « par illusion de diables lesquels en commun lan- « gaige furent nommés sorcieres, etrangeres ou « *Vaudoises.* » (Monstrel. II, f. 161.)

Vaudoisie. Hérésie : « Il fit subir l'interroga- « toire touchant la *vaudoisie.* » (Hist. du Languedoc, IV, f. 17.) — « En ceste année..... advint « un terrible cas et pitoyable que l'on nommoit « *vaudoisie*, ne scay pourquoy ; mais on dit que « ce estoient aucunes gens, hommes et femmes qui « de nuict se transportoient par vertu du diable « des places. » (Monstrel. III, f. 83.)

Vaudre. Foudre, tonneau spécial pour le vin du Rhin. (Cotgrave.)

Vaudrier. Ecouvillon pour le four. (Cotgr.)

Vaudrille. Souille : « Se tu lesse aler les « levriers à l'encontre du leu, tu lui donnes avan- « taiges d'esloigner les levriers, et quant on lesse « aler à l'encontre, il retourne au *vaudrille.* » (Modus, f. 66.)

Vaufrenage. Droit d'ancrage. (Laur.)

Vaufroi.

Grieviler on puet toudis
Qui veut muser de *vaufroi.* (*Vatic. 1490, f. 139.*)

Vaugirard. « Tu viens de *Vaugirard;* ta gibe- « ciere sent le lard. » (Oud.)

Vaulte. Voûte : « Quand quelqu'un souhaite que « la publication de partage soit faite d'une maison « mortuaire de bourgeois, escheue soit dedans ou « dehors la ville ou aussi d'habitans de la mesme « ville, il le declare au greffier de la Vierschare qui « avec le prevost ou le bailly ou deux eschevins, « en un jour de dimanche avant la grant messe, au « marché devant la *vaulte* feront la dite publication « de partage. » (N. C. G. I, p. 884.)

Et en la terre austral ceste haulte
Qui est ferme comme une *vaulte.* (*Desch. f. 537.*)

Vault neans. Qui ne vaut rien : « Ces *vault* « *neans* de sergens. » (Merl. Coccaïe, I, p. 72.)

Vaultre. Chien qui chasse le sanglier : « Le « gosier leur escumoit comme à ung verrat que « les *vaultres* ont aculé entre les toilles. » (Rabel. II, prol. p. iv.)

Vaultroy, et, ey. Vautrait, équipage de chasse pour le sanglier. (Oud.)

Vauneant. Qui ne vaut rien : « Elle peut tom- « ber en un homme vitieux, *vauneant*, tres mal « nay. » (Sag. de Charr. p. 217.) — « C'est la disso- « lution et generale corruption des mœurs par « laquelle les *vauneans* veulent remuer. » (Id. 464.)

Vaupute. Péché contre nature : « Un des prin- « cipaux maistres de la *vaupute.* » (Desrey, Ch. VIII, à Naples, p. 195.)

Vauryennerie. On lit d'un société fondée par Gaston d'Orléans : « Il y avoit une autre assemblée

« à certains jours où il se traitoit de choses plus « libres, et pour cela on l'appelloit le conseil de « *vaurgeunerie*. » (Mém. du duc d'Orl. depuis 1608, page 54.)

Vaus. Val, de haut en bas: « Jetter quelqu'un « de *vaus*. » (Guiart, f. 98.)

Vauti. 1° Vouti, en forme de voûte:

En prison mise,
En une cambre *vautie*. (*Ms. 7989², f. 73.*)

2° Arqué:

Les bras biens fais, onques *vautis*. (*Ms. 7989², f. 59.*)

Gros braons, basse chevillette,
Pié *vautiz*. (*Ms. 7218, f. 251.*)

Son menton *vautie*, sa freche bouce riant.
Vatican, 1190, fol. 114.

Pié *vautie*, haingre à peu de char. (*Id. f. 132.*)

Vautrer. Rouler dans la boue: « Faire eriger « ce tombeau superbe de marbre à ses pauvres os « (de Lautrec) qui *vautroient* et trainoient misera- « blement et chestivement en une cave. » (Brant. Cap. fr. I, p. 169.)

Vautrouiller. Même sens: « Quant homme a « esté en ce monde un pou de temps, et il s'est « touillié, et *vautrouillé* es vaines gloires et deli- « ces. » (Mod. f. 90.)

Vauvert. A Paris, on appelait *Vauvert* l'endroit où le roi Robert avoit fait bâtir un palais; mais comme il y avoit beaucoup de carrières aux alentours et que le vent, s'y engouffrant, faisoit un grand bruit, le peuple s'imagina que les diables y revenoient. Saint Louis, pour les en chasser, donna le palais aux Chartreux. (Mén. Dict.) — Depuis ce temps, le diable de *Vauvert* passa en proverbe: « Quoy voyant Artile, commença à tempester par « le logis, faisant le diable de *Vauvert*. » (Nuits de Strapar. II, p. 15.) D'après Borel, il y avoit dans la Chartreuse un puits où plusieurs moines se précipitèrent de désespoir. On fit croire que le diable de Vauvert les y avait jetés.

Vauxpute. Péché contre nature: « Heretiques « de la *vauxpute*. » (Catanée, Hist. ms. des rois de France, p. 282.)

Vax, vax. Cri d'alarme, en flamand. (Monstr. I, fol. 131.)

Vaxiller. Vaciller:

Il fut larges, humbles et doux
Aux povres gens, et envers tous
Vraiz justicier, sans *vaxiller*. (*Desch. f. 559.*)

Vayer. Vicomte en Bourgogne, en Berry. (Laur.)

Vayeur. Même sens: « En la terre et chastel- « lenie de Nançay y a poids just et mesures et chas- « cun qui entre en sa maison sont tenus chascun « an le lundy de caresme prenant les apporter au « *vayeur* ou chartryme pour iceux visiter. » (Cout. de Berry, p. 226.)

1. Ve. 1° Malheur, du latin *væ*:

Heu, heu et *ve illis*
Qui les cuers ostent de l'estude. (*Desch. f. 526.*)

Se la paix n'est, *ve* à toy Angleterre. (*Desch. f. 21.*)

Ve à cellui par qui dissencion
Y demoura. (*Desch. f. 311.*)

Ve à celui qui la terre escorchier
Voult le premier. (*Desch. f. 259.*)

2° Défense d'avancer:

Quant l'ange te vint dire *ave*,
Ce fut gracieuse nouvelle
Trop mieulx plaisant, et trop plus belle
Que quant l'ange nous cria *ve*. (*Mod. f. 332.*)

Ce digne et gracieux *ave*
Pris ave pour eva sans *ve*. (*Guill. Cret. f. 332.*)

Par lui furent cil ses amix
Qui ains erent si anemi
Par le forfait del premier homme
Qui seur sen *ve* manga la pome. (*Sorb. 61, c. 29.*)

« Il fut avis qu'il partoit un aigle du lieu où le « saint Esperit, qui crioit *ve ve ve*. » (Mod. f. 312.)

2. Ve. Vous; le duc de Bourgogne, ennemi de la paix, dit à Juvenal des Ursins, qui la demandoit au roi à la tête des Parisiens: « Juvenal, entendez « *ve* bien, n'est pas la maniere de ainsi venir. » (Vie de Charles VI, par Choisi, p. 416.)

Issiés errant hors de ma terre,
Quar je vous en congie sans doute
Et la vous *ve* et defend toute. (*Ms. 7218.*)

Puisque je voi *ve* le filz de l'enfant,
Selon les diz et exposicions
Des prophetes. (*Desch. f. 311.*)

Veable. Visible:

Faire que on ne doit pechier
Est à tout homme *veable*. (*Desch. f. 84.*)

Homes devint à tos monstrables
Car en lui fu Deus non *veable*. (*Sorb. 60, c. 20.*)

Moi et les miens en deffendez
De perte, de dampnation,
De mal engin et de prison,
Des veans et des non *veables*. (*Ms. 7218, f. 261.*)

Veage. Voyage: « S'il advenoit par aventure « que nous ne peussions mie aler en *veage* de la « crois. » (Test. du Cte d'Alençon, p. 182.)

Lors fait venir sa baronnie
Et leur deprie, comme sage,
Qu'o lui aillent en cel *veage*. (*G. Guiart, f. 103.*)

Veals. [Donc: « Et que cil voie *veals* s'amie Qui « plus fera cevalerie. » Partonopex, v. 7533.] — Parlant de la modération de Séjan à l'égard des Romains:

Et mist grant peine et grant ahan
Por partenir *veals* tot son an. (*Ms. S. Germ. f. 164.*)

Veans, Veant. Voyant:

Bien doit cil qui en moi se met
Veant que li fans li permet. (*Ms. 7989², f. 58.*)

Moi et les miens en deffendez
De perte, de dampnation,
De malengin et de prison
De la poestez aus deables,
Des *veans* et des non veables. (*Ms. 7218, f. 261.*)

Veant lui tant se rehonorerent,
Pharamon son filz couronnerent. (*G. Guiart, f. 142.*)

Veau. *Expressions*: « Un *veau*, » un imbécile. (Coquill. p. 76.) — « *Veau* coquant, » jeune sot. (Rabel. IV, p. 97.) — « *Veaux* de ville, » mignons qui courent la ville. (Dialog. de Tahur. f. 155.) — « *Veaux* surannez, » qui ont plus d'un an. (Ord. V, p. 476.) — « *Veau* cornart, » docteur pédant. Rab. IV, p. 97.) — « *Veau* escorné, » poltron. (Id.) —

« *Veaux* qui volent sans elles, » soldats qui lâchent pied. (Froiss. III, p. 62.) — « *Veaux* engiponnés, » ignorants coiffés, dans Rab. II, p. 105.) — « *Veau* « de dime, » sot. (Rech de Pasq. p. 701.) — « *Veau* « retourné, » qui a la queue devant : « Alleguer de « gentils *veaux*. » (Rabel. III, p. 101.) — « Etonner « povres *veaulx*, » les sots. (Coquill. p. 26.) — « Aux *veaux*, aux *veaux*. » (Coquillart, p. 76.) — « Ressembler les *veaux* d'un an. » (Oud.) — « Faire « le *veau*, » le sot. (Oud.) — » Baisler aux mous- « ches, comme *veaulx* de disme. » (Rab. III, prol. p. XI.) — « Faire tuer le *veau* gras. » (Oudin.) — « Appeller un cerf *veau*. » (Oudin.) — « Avoir la « fievre du *veau*, » une indigestion. (Cotgrave.) — « Faire le pied de *veau*, » secouer la jambe en dansant. (Cotgr.) — « N'avoir non plus d'arrest « qu'un jeune *veau*, » être étourdi. (Id.) — « En- « voier à la place aux *veaux*, » montrer à quelqu'un qu'il est un sot. (Lett. de Pasq. II, p. 703.) — « Vous « aurez beau *veau* ; vous ahannez bien, » vous vous plaignez fort en travaillant. (Oud.) — « Tout est « allé aux *veaux*. » (Loyer des Faulces amours, p. 326.) — « Ceste queue n'est pas de ce *veau*. » (Cotgrave.) — « Faire manger des pois verds aux « *veaux*. » (Id.) — « Un cuider d'estre sçavant vaut « la teste de six *veaux*. » (Marg. de la Marg. f. 397.) — « Il est bien *veau* qui *veau* taille. » (Cotgr.) — « Le loup emporte le *veau* du povre. » (Id.) — « *Veau* mal cuit et poulets cruds font les cimetieres « bossus. » (Cotgr.) — « Aussitost meurt *veau* que « vache. » (Id.)

Veaus. Donc ; le hérisson dit au loup :

> Baise moi *veaus* par charité. *(Fabl. S. Germ. f. 20.)*
>
> Que porrai je ore devenir ?
> S'il fust laiz, il m'en pesat *veaus* ;
> Ce poise moi qu'il est si beaus. *(Narcis, f. 119.)*
>
> Dieus, vivrai ge jusqu'à cel jor
> Que voie bien mellé l'estor
> Et que cil voie *veaus* s'amie
> Qui plus fera chevalerie. *(Ms. S. Germ. f. 151.)*

Veautre. Vautre, chien pour chasser le sanglier : « Alanz est une nature et maniere de chiens, « et les uns sont que on appelle allanz gentilz, les « autres sont que on appelle allanz *veautres*. » (Gast. Phéb. p. 114.) — « Tout homme qui veut « hanter la chasse des ours ou des sangliers, doit « avoir et alanz, et levriers, et *veautres*. » (Id. 116.)

> Mais tuit dampné seront li autre
> Li felon chiens, li felon *veautre*. *(Sainte Léocadie, f. 27.)*

Veautrement. Action de se vautrer. (R. Est.)

Veautreur. Celui qui se vautre. (Cotgr.)

Veautrier. Même sens : « Cy devise comment « on puet prendre le sanglier *veautrier*. » (Gast. Phéb. p. 316.) — « Et aussi sont ils bons pour *veau-* « *trier* de nuit. » (Gast. Phéb. p. 117.)

Veautroir. Endroit où se veautrent les pourceaux. (Cotgr.)

Veble. Glouteron, plante qu'aime l'ortolan. (Oudin.)

Vebre. Fourrure. (D. C. sous *Squirellus*.)

Vec. « Toutesfois, si estoit il le plus tendre « comme le petit *vec* de bois, et neantmoins d'un « seul mouvement et escoupe, il occist 800 hom- « mes. » (Tr. des IX Preux, p. 73.)

Vece, eche. Vesce : « Ny meme pouvoir pren- « dre et emporter hors des champs aucuns poix ou « *veches*. » (N. C. G. I, p. 311.) — « Se tu veulx « prendre tel sanglier qui est amors à mengier les « pommes qui sont à terre, et fault que tu lui don- « nes une jerbe de *veche* ou d'avaine à mangier. » (Mod. f. 96.)

> Quant il ne peut alener,
> N'en puet o soi du sien porter
> La montance d'un grain de *vece*
> S'il n'a bien fait en sa joncce. *(Ms. 7218, f. 220.)*

Ve chemin. Mendiant qui va par chemins :

> N'est pas de l'ordre Saint Martin
> Qui en yver par la brune
> Parti de son branc acherin
> Son mantel, au povre *ve chemin*. *(D. C. sous Branca.)*

Veci. Voici : « *Veci* beau. » (Du Guesel. Ménard, page 244.)

Vectigal, alle. 1° Impôt : « Le mot *vectigal* « est general comprenant et le tribut et la rede- « vance qu'on doit à cause des terres et heritages « baillez en emphyteuse, et le peage qui est dû au « seigneur.... pour la voicture, transport, et autres « choses. » (Bout. Som. rur. p. 165.) — 2° *Adjectif :* « Action *vectigalle* si comme des payages ordonnés « par les anciennes constitutions confermées des « princes.... Par ceste action on chet en amendes « grandes de transgresser sans l'annoncer. » (Bouteill. p. 156.)

Vecture. Action de voiturer ; une femme énumère ce que lui donnait son amant :

> Lis de parade et corame dorez,
> Miroirs, tableaux où j'estois en peinture,
> Marques, tableaux et coches de *vecture*.
> Joach. Du Bellay, p. 489.

Vedat. Entouré de murs ; se dit d'un bois. (Cotgrave.)

Vedeaulx. Veaux : « Touchant devant soi trois « *vedeaulx* à rouge museau. » (Rabel. I, p. 108.)

Vedette. Sentinelle : « L'on commença de don- « ner l'allarme bien chaude et lui fut rapporté que « les *vedettes* perdues avoient reconnu toute l'armée « ennemie qui se rangeoit en ordre de bataille. » (Mém. de Sully, I, p. 321.)

Vedille. Partie du nombril que tranche l'accoucheur : « Les femmes, en pluseurs lieux, com- « mandent aux matrones, lors des acouches, leur « garder la *vedille* ou nombril de leurs filles.... « croiant superstitieusement que si on donne de « cette poudre à un homme qu'il deviendra des « aussitost amoureux de la fille. » (Malad. d'am. p. 223.)

Vée. 1° Malheur (*væ*) : « Lors commença le paovre « Limosin à dire : *Vée* d'içou gentilastre. » (Rabel. II, p. 45.) — 2° Défense : « *Vée* de bestes. » (Britt. Lois d'Anglet. f. 56.) — « Plées de *vées*. » (Britt.

Lois d'Anglet. f. 19.) — « Appel de *vée* de droit. » (Cout. de Berry, p. 262.)

L'amour ki est *vée*
C'est la plus desirée. *(Poët. av. 1300, III, p. 1258.)*

Veé. Défendu :

Le second est, par Adam recité,
Du fruit *veé* dont il fit la morsure. *(Desch. f. 440.)*

Veelet. Petit veau :

Et Renart qui la proie chace
Aura le *veelet* petit. *(Ms. 7218, f. 253.)*

Veelin. Vélin ; peau de veau :

L'en escrit bien en *veelin.* *(Ms. 7218, f. 269.)*

« Cuirs d'Illande, d'Ecosse et de Meiros, *veelin,* « cuirs de chevaux et de tous autres à la value le « lot vingt deniers. » (Ord. I, p. 600.)

Veement. 1° Faculté de voir. (Marbod. c. 1642.) — 2° Apparition, action de se montrer :

Et par femme et par fust estoit vie perdue,
Et par femme et par fust convint que fust rendue ;
Par feme fu perdue, par son enticement,
Par le fust, par le fruit dont Dieus fit *veement.*
Disp. du Juif et du Chrestien, f. 109.

Veer. Défendre :

Et elle un jouvencel aima
Et à sa mere le monstra ;
Sa mere pas ne li vea. *(Fabl. ms. p. 23.)*

Tout fit *veer*, tout fist deffendre
Fors viande, boire et prouvende. *(Brut, f. 73.)*

Contesse de Brie
Qui comans, je n'os *veer.* *(Poët. av. 1300, III, p. 1015.)*

Veesure. « Se aucun loue pressoir...... par « *veesure* ou par vermoulure, il convient deligaumment regarder à tel cas. » (Beaum. p. 204.)

Veeur. A la suite de l'anc. Cout. de Normandie, fol. 33, on appelle *veeur* celui qui, en matière de procès, fait une visite ou une descente sur les lieux. (Du Cange, sous *Visores.*)

Vef, efve. Veuf, veuve : « Se aucun venoit en « court et deist tel est de moi un enfant, lequel « enfant est *vef.* » (Ass. de Jérus. p. 124.) — « En « mes anciens jours, je demeurai *vefve* de femme « et de enfans. » (Percef. III, f. 93.)

Ce meschant
Qui fait tant d'orphelins et tant de maisons *vefves.*
Durant, p. 214.

Vielle de murs, *vefve* de chastellain,
Jusques à cy destruite et desolée. *(Desch. f. 56.)*

« Ne perdra pas la *vefve* le droit de son veufve. » (Bouteill. Som. rur. p. 550.)

Vefvé. Privé de : « Quel plus grand malheur « scauriez vous souhaiter aux hommes que d'estre « *vefvé* du bien qu'autrefois il a desiré. » (Cholièr. fol. 159.)

Vege. Arbrisseau. (Cotgr.)

Vegetative. Végétation : « Nous voions la vigne « plus tortue et contrefaite que toute autre sorte de « bois contenu presque en sa *vegetative* l'esprit ou « ame de tous nous autres. (Pasq. Monoph. p. 157.)

Vegete. Vivant : « Il a vescu soixante et quinse « ans, sans user de lunettes, *vegete* de corps et « d'esprit. » (Lett. de Pasq. I, p. 435.)

Vegille. Vigile : « Avoir male *vegille.* » (Mousk. page 223.)

Veguade. Fois : « Je m'en voys boire encor « quelque *veguade.* » (Rabel. I, p. 32.)

Vehementement. Violemment : « *Vehemen*-« *tement* suspeceneuse du dit fait. » (Ord. III, 664.)

1. Veher. Venir :

Dieus, dit la dame, vos consaut
Et de sa dextre main vos saint
Car vous *vehez* à un bon saint. *(Ms. 7615, II, f. 150.)*

2. Veher. Voyer : « N'ont les dits moyens et « bas justiciers qu'un seul juge qui se doit nommer « communement juge *veher*, en action personnelle « seulement. » (C. G. II, p. 285.)

Veherie. Voirie : « Le droit de boutage, appellé « en mot commun et general la *veherie*, qui est « que le seigneur des dittes terres.... a droict de « prendre, pour iceluy droict de boutage, scavoir « pour chascun tonneau de vin pur qui se vend en « detail, quinze pintes et chopine de vin. » (Cout. de Berry, ch. LXXXIV, p. 263.) — « La ville et « *veherie* de Mehun. » (Cout. de Berry, p. 376.)

Vehue. Vue :

Lors ne pot cil apercevoir
Que cele robe iert devenue
Se cuide bien qu'à sa venue
L'ot *vehue* sor sa huche. *(Ms. 7615, II, f. 150.)*

Après *vehue* cornerés,
Lorsque le cerf rencontrerés. *(Guèr. Très. de Vén. p. 13.)*

Veidie. Haine ; Bernard de Lombardie, pour s'approcher de Richard, duc de Normandie :

Li dus le tint à grant *veidie,*
Si li torna à cortoisie ;
A grant honour le recheu. *(Rou, p. 193.)*

Veier. Témoigner : « Si ele ne met fé à *veier* « par escrit ou par tesmoynes, que furent al esta-« blissement et à les esposailles. » (Britton, Lois d'Angl. f. 256.)

Vejette. Vif, fol. (Cotgr.)

Veiglent. Veillent : « Desprisement de tout ce « pourquoy les humains tant *veiglent*, courent, « travaillent. » (Rabel. I, prol. p. XLII.)

Veigné. « Bien *veigné*, » bien venu, aux Escraignes dijonnoises, de Des Accords, p. 24.)

1. Veille. « Ensi qu'amant vont à la *veille.* » (Froiss. Poës. p. 417.)

L'en les doit bien conter as *veilles*
Que n'i a nulles lor pareilles. *(Ms. 7615, II, f. 131.)*

Luy venu, entreprint d'aller
Dens une meschante naselle
Lesditz Françoys avitailler
Non obstant des Angloys la *veille.* *(Vig. de Ch. VII, 185.)*

« Faire *veille* à point de feste. » (Al. Chart. 743.)

2. Veille. Vrille : « Doit estre fichiée dessoubz « la branche en un pertuis faite d'une grosselte « *veille.* » (Mod. f. 165.)

Veillé. Surveillé : « N'avoit pas esté bien *veillé*

« à la guerre, ni exercé es l'heure de sa jeunesse. » (Montbourcher, Gage de bat. f. 32.)

Veiller. « Assez *veille* qui bien fait. » (Cotgr.) — « Un ami *veille* pour l'autre. » (Cotgr.)

Veillere. Plante, liset. (Rob. Est.)

Veillerie. Veille : « Après plusieurs paroles « qu'eurent ensemble de la maladie de Mme la dau- « phine, et de ses *veilleries* qu'elle faisoit. » (Duclos, Hist. de Louis XI, p. 58, preuv.)

Veillette. Vrille : « Il a deux espointe qui sont « mis sus la branche à une *veillette*. » (Mod. f. 166.)

Veillier. 1° Faire veiller : « Soit mis sur le « poing devant le jour, car trop *veillier* son faucon « n'est pas bon. (Mod. f. 113.) — 2° Veille :

Itels gens si font enaigrir
Le chant de Dieu et les chancons
Ils aiment mieux les eschancons
Et les keus et les bouteilliers
Que les chanters, ne les *veilliers*. *(Ms. 7218, f. 313.)*

Veillots. Vieux animaux : « Le decès du deten- « teur arrivé sans hoirs de corps, la tenue retourne « en entier au seigneur, à l'exclusion de tous les « collateraux, soient paternels ou maternels, fors « les *veillots* et engrais, que les collatereaulx peu- « vent poursuivre dans deux ans. » (Nouv. Cout. Gén. IV, p. 413.)

Veillotte. Gland. (Cotgr.)

Veine. « *Veine* borgne, honteuse, jartiere... » (Cotgr.) — « Se faire saigner de la *veine* du foy. » (Arest. amor. p. 198.) — « Trouver la *veine* à quel- « qu'un. » (Cotgr.) — « N'avoir *veine* qui tende « à quelque chose. » (Cotgrave.) — « Il lui a bien « trouvé la *veine*. » (Oudin.)

Veinelette. Petite veine :

Bien qu'un appelle ou un autre Enfranor
Jeuze, Parrhase, ou un Tunante encor
Peussent revivre et voyr mon angelette,
S'il ne pourroit leur blandissant pinceau
Representer au vif dans un tableau
De son beau corps la moindre *veinelette*. *(Tahur. 179.)*

Veinete. Petite veine. (Marbod. c. 1668.)

Veiour. Veilleur, inspecteur : « *Veiours* des « ouvrages le roy. » (Carta magna, f. 1272.)

Veir. Vair : « Li regars de ses *veirs* ieus m'ocist. » (Ms. Bouh. f. 142.)

Veirat. Poisson, maquereau. (Cotgr.)

Veirré. De verre : « Cagettes *veirrées* pour « mettre oiselets de Chypre. » (D. C. *Veireria*.)

1. Vel. Val, vallon :

Devers un tettre ont pris ostel
Normanz ont mis devers le *vel*. *(Rou, p. 361.)*

2. Vel. Chaperon du faucon : « Si vous diray « comment il doit estre mis en arroy et en ordon- « nance, qui a ung faulcon nouvel, il doit avoir « nouvel arroy, comme ung grant *vel* blanc et « nouvel de cuir de cerf. » (Mod. f. 59.)

Vele. Voile :

Veyssiez mout serjanz aler
Et ceuls issir et ceuls entrer
Veles et couvertours embler. *(Rou, p. 301.)*

« Alerent à *veles* et à navirons, tant qu'il vin- « drent à Escalone. » (Mart. V, p. 731.)

Velée. Voilée :

La entra en une abbaye ;
Nonne devint illec *velée*. *(Brut, f. 100.)*
Une vieille a encontrée
En guise de nonain *velée*. *(Fabl. S. Germ. f. 27.)*

Velenailles. Relevailles (?) dans Rabel. V, 80.

Veler, eller. Mettre bas : « La vache du riche « *velle* souvent, celle du povre avorte. » (Cotgr.) — « Ils suivent volontiers gens d'armes pour les cha- « rongnes du bestial ou des chevaux morts ou « d'autres choses : ils *velent* comme chiens. » (Fouil. Vénerie, f. 102.)

Veleure. Etat d'une chose velue. (Cotgr.)

Veleux. Qui vêle souvent. (Cotgr.)

Velin Le Laboureur dit qu'à Paris on prononce *velin* pour *venin*. (Orig. des arm. p. 141.) — *Velin*, dans S. Bern. correspond à *Venenum*.

Velinée. Envenimée. (Borel.)

Vellain. Vilain :

Cop ne gaignay depuis que ce *vellain*
Me regarde ; de Dieu soit confondu. *(Desch. f. 207.)*

Vellateur. Qui assiste au mariage (?) : « Morbe- « san, seigneur ès parties d'Achaye, fils de Horestes, « avec les freres, dont l'un est Collabulabre, colla- « teraux, *vellateur* de Urbaneus imperateur. » (Monstrel. III, p. 61.)

Velle ci. Voici :

C'est, fait ele, mes gastiaus ?
Velle ci, fait il. *(Ms. 7989 ², f. 45.)*

Velle, velle. Veille, répété : « Et alors la garde « de la gabie commença à crier : *velle, velle*. » (Montluc, I, p. 515.)

Velles. Veilles :

Par ma foy à bien pou me tient
Que tu n'as deux coups, pour tes *velles*,
Et deux coiffes pour tes chandelles. *(Desch. f. 392.)*

Velleyen. Sénatus consulte de Silanus et de Velleius Tutor, par lequel la femme a droit sur les biens de son mari, avant les autres créanciers : « Renonçans à tous privileges... et especialement « la dite Agnès à l'epistre du Sénat *Velleyen*. » (Du Cange, sous *Velleianum*.)

Velourde. Falourde : « Que nuls chartons ne « se advancent de prendre lanchars es *velourdes* et « fagots mis en quanes es tailles des marchans... « que les *velourdes* debvront avoir sept paulmes de « cloyure. » (C. G. I, p. 814.)

Velours. « Ventre de *velours*, robe de bureau. » (Cotgr.) Nous disons aujourd'hui « dos de *velours*, « ventre de son. »

Velouté. « Cuir, taffetas *velouté*. » (Cotgr.) — « Vin à seve *veloutée*, armé d'un verd qui n'est « point trop commandé. » (Bourg. gentilh. IV, 1.) — « Une livrée grise, avec des galons d'argent et « des *veloutez* bleus. » (Lettres choisies imprimées en 1751, p. 360.)

Veloutier. Ouvrier en velours. (Cotgr.)

Veloux. Velours: « *Veloux* velouté. » (Jeh. de Saintré, p. 556.) — « Elles mirent bordures à leurs « robes de gris... et d'autres choses si larges comme « d'un *veloux* de haut ou plus. » (Monstr. III, 129.) — « Robbe de *veloux*, ventre de foin. » (Oud.)

Velte. Cordon: « Chapeaux bordés d'une *velte* « d'or ou d'une *velte* d'argent. » (Colomb. Théâtre d'honneur, I, p. 118.)

Velu. 1° Couvert de poils:

« Eschaffaut couvert de tapis *velus*. » (Colomb. Théât. d'honn. I, p. 178.)

De bons harnois, de bons chauçons *velus*. *(Desch. 234.)*

J'ai comme maint moines
Queue roide et tesmoings *velus*. *(Desch. f. 333.)*

Et ne cuit pas emplir mes pages
De trufes ne de fanfelues
Dont les histoires sont *velues*. *(G. Guiart, f. 10.)*

« Quand ils furent en la quaresme, ils furent à « trop grand destroit, car des vivres de quaresme « n'avoyent-ils nuls. Si s'en partirent en une com- « paignie bien douze mille de soudoiers et de gens « qui n'avoyent de quoy vivre et qui estoyent tous « tains et *velus* de famine. » (Froiss. II, p. 172.) — « Chemin jonchu et cas *velu* sont fort propres à « marcher. » (Brant. dam. gal. I, 334.) — 2° Gazon:

Et s'avoit illec environ
Maint noble oisel sur le *velu*. *(Desch. f. 321.)*

Lendemain bien matin à l'aube
Partent les *veluz* et les chans. *(G. Guiart, f. 294.)*

Veluette. Herbe, filoselle. (Cotgr.)

Ve me ci. Voici:

Et *ve me ci* vo valeton. *(Froiss. poës. p. 102.)*

Venacion. Venaison:

Dieu scet quel delectation
Y a eu tel *venacion*. *(G. de la Bigne, f. 118.)*

Venaison. « *Venaison* de Poissi, » bœuf. (Oud.) — « C'est de la *venaison*, » des filles de joie. (Oud.) — « Manger la *venaison* qu'on a chassée pour au- « trui. » (J. Marot, p. 20.) — « S'on te demande en « quel temps sangliers ont meilleure *venaison*, tu « dois dire que la saison des sangliers commence « depuis la premiere S. Michel jusques à la S. Martin « d'iver. » (Mod. fol. 23.) — « Et est signe qu'il est « poysant et qu'il ait bonne *venaison*. » (Id. f. 16.) — « Toute chair n'est pas *venaison*. » (Cotgr.)

Venans. 1° Ceux qui venaient disputer le prix des tournois contre les *tenans*, c'est-à-dire ceux qui en tenaient l'emprise. (Colomb. Théât. d'honn. p. 194.) — « Et estoient six François et six Anglois « tenans, et les rois estoient *venans*. » (Rob. de la Mark, p. 384.) — « Le jeune adventureux, le grand « escuyer de France, et le duc de Suffolk Anglois et « avec leurs aydes tindrent le pas à tous *venans*. » (Id. 231.) — 2° Rapportant: « A tous les nobles de « vostre dit bailliage... et autres qui tiennent fiefs « et arriere fiefs, *venans* ou vallans par an vingt « livres tournois. » (Monstrel. I, p. 196.)

Vencu. Vaincu:

Car ainc n'oi parler d'ome *vencu*
Ki grant honor puist après avoir. *(P. av. 1300, III, 998.)*

Li mons est *vencus* et faillis;
Drois est puis k'amors n'a pooir
Ke li siecles ne puet mais riens valoir. *(Id. p. 144.)*

Vendage. Vente: « *Vendage*, mort et mariage « corrompt tout louage. » (N. C. G. II, p. 418.)

Vendange. « Cuideur de *vendange*. » (Cotgr.) — « Prescher sur la *vendange*. » (Oud.) — « Faire « grant *vendange* de Sarrasins. » (Histoire des III Mar. p. 468.) — « Adieu panniers, *vendanges* sont « faites. » (Gouj. Bibl. fr. XIII, p. 190.)

Vendanger. Passer au fil de l'épée: « Tous les « Siennois estoient *vendangés*. » (Brant. Cap. fr. II, p. 263.)

Vendangeret. Qui sert en vendanges. (Rabel. IV, p. 129.)

Vendengage. A vendanger:

Qui fait vignes, li coux est grans;
Bastons y fault à oultraige,
Lyeure trois roies des frans;
Pour chascun arpent *vendengage*,
Cuves, cuviaux. *(Desch. f. 263.)*

Vendenger.

Qui n'a ne fié, ne terre,
Ne doute pais ne guerre;
S'aucuns le velt aerdre,
Mauvaisement *vendenge*. *(Prov. du Vil. ms. S. G. f. 76.)*

Vendengeresse. Vendangeuse. (Juven. des Urs. Charles VI, p. 354.)

Vendengier. 1° Piller: « Tout est *vendengié* et « grapé. » (G. Guiart, f. 216.) — 2° Couper, faire saigner: « *Vendengier* les oreilles (Ms. 7218, f. 78), » les couper.

Vendenner. Vendanger: « Longuement pro- « ceder est à l'avocat *vendenner*. » (Cotgr.)

Venderesse. Qui vend. (Cotgr.)

Vendes. Ventes: « Nous avons franchi et fran- « chissons.... les devant dits et leurs hoirs naiz et « à naitre,.... par tous nos fiefs, refiefs et retrofiefs, « de toutes tailles, mortages, peage, pavage,... et « de toutes *vendes* de toutes rentes et devoirs de « bleds. » (Beaum. p. 429.)

Vendeur. Qui vend: « Nul marchand de vins « ne pourra acheter aux pors à Paris, vins en gros « pour revendre audit port, à la peine dessus dite; « ne il ne pourront ne feront vendre leurs vins, si « ce n'est par eux mesmes ou par l'un des *ven-* « *deurs*. » (Ord. II, p. 355.) — « *Vendeurs* de vent, » qualification déshonorante donnée aux ménétriers. On sait que ce métier était regardé comme infâme en Bretagne, surtout si l'on jouait des instruments à vent. (Anc. Cout. de Bret. f. 79.)

Vendeville. Vaudeville: « Il en fut fait une « chanson ou *vendeville* soldatesque et jolie. » (Brant. Cap. fr. IV, p. 191.)

Vendices. Bénéfices:

Et tous seculiers offices,
Estoient donnez aux bons
Non pas aux coquars et nices
Ne *vendices*. *(Desch. f. 68.)*

Vendicquer. Revendiquer :

> Si je voys quelque sot fringuer
> De chose que à femme je donne,
> Se je la pouroye *vendicquer*
> Reprendre ou à moy applicquer. *(Coquill. p. 58.)*

Vendiquer. Même sens : « Il ne faut adonc « espargner peine qui soit au monde pour en sortir « et se *vendiquer* et remettre en liberté. » (Am. ressusc. p. 512.) — « Un si ancien et long usage » me *vendique* et rappelle à soi. » (Montaigne, Ess. III, p. 407.)

Vendition. Vente par trahison : « Le sieur de « Grignan lequel estoit lieutenant du roy à Mar- « seille, luy proposa une *vendition* que luy devoient « faire trois soldats savoisiens du chasteau de « Nice. » (Du Bellay, Mém. X, f. 303.)

Venditionibus (de). Mots latins ; ventes et trahisons : « Il ne se faut pas esbahir si les Anglois « estoient descendus si hardiment en France, prin- « cipalement vers la Picardie, veu la grosse intel- « ligeance evidente qu'ils avoient aux Flammans... « ils avoient deja fait le chapitre *de venditionibus*, « devant que lesdits Anglois se boutassent sur « mer. » (P. Desrey, à la suite de Monstrel. p. 116.)

Vendoise. Poisson d'eau douce du genre des carpes : « Que aucun ne prende roches du quin- « ziesme jour d'avril jusques au mi may, *vendoise* « du quinziesme fevrier jusques au mi mars. » (C. G. I, p. 813.) — « Qu'aucuns ne prennent roches « qu'elles n'ayent quatre polces et demy, et *vendoi-* « *ses* cinq polces. » (N. C. G. II, p. 150.)

> Maint poissonnet, mainte *vandoise*
> Vy la nager, qui se degoise
> En l'eaue clere, nete et fine. *(Al. Chartier, p. 596.)*

> Biau fils, où veus tu que je voise ?
> Je n'ai vaillant une *vendoise*. *(Ms. 7218, f. 151.)*

Vendosme. Vendôme : « Il le rendit souple et « maniable comme un gand chevrolin de *Ven-* « *dosme*. » (Brant. Cap. fr. II, p. 140.)

Vendre. « Voulons aussy et consentons que la « ditte imposicion soit *vendue* ou bailliée à ferme, « au plus profitablement. » (Ord. III, p. 678.) — « *Vendre* du noir. » (Oud.) — « *Vendre* ses outrages « à quelqu'un. » (G. Guiart, f. 109.) — « *Vendre* un « fait au crucefi. » (G. Guiart, f. 83.) — « *Vendre* « et acheter prouesse au fer et à l'acier. » (Percef. VI, f. 32.) — « Ne valoir ni à donner, ni à *vendre*. » (Vatic. 1490, f. 165.) — « Je suis à vous à *vendre* et « à despendre. » (Oud.) — « *Vendre* l'avoyne, » jeu, dans Rabel. I, p. 144.) — « Où pain faut, tout est à « *vendre*. » (Cotgr.) — « Fille qui prend, elle se « *vend*. » (Cotgr.) — « Pour laver ses mains, on « n'en *vend* pas sa terre. » (Id.) — « Toute chose « se *vend* au pris de l'œil de l'homme. » (Id.) — « Un quartier fait l'autre *vendre*. » (Id.)

Vendredy. Vendredi saint : « Le grand, le bon « *vendredy*. » (Olivier de la Marche, I, p. 341.) — « *Vendredy* aoré. » (Apol. pour Hérod.) — « Le plaid « du *vendredy*. » (N. C. G. I, p. 882.) — « La croix « des *vendredis*, » dans l'inv. des joyaux de Charles V, p. 525.

Vendres. Vendredi : « Le bon *vendres* » (Ms. 7218, f. 1), le vendredi saint.

Vene. Vesse ; on conserve encore le diminutif *venette* : « Elle ouvre le cul, et laisse aller une « *vene* epouventable. » (Moy. de parv. p. 148.)

Venefice. Empoisonnement. (Oud.)

Venefique. Qui empoisonne. (Cotgr.)

Veneissy. Venaissin : « Le roi Felipe de France « vint au Lion avant le concile pour avoir parle- « ment au pape, et li rendi le conté de *Veneissy* que « si ancessor avoient tenu grant tens de l'yglise. » (Mart. Anecd. V, c. 752.)

1. Venel. 1° Vénal :

> En Alixandre est venue,
> Et plus chief de la maistre rue,
> Ciés le meretrix prist ostel
> Illuec fit son cors *venel*.
> Vie de sainte Marie Egypt. Sorb. 61, c. 2.

2° Vente : « Tous vendans vivre publicquement, « comme taverniers, cabaretiers et autres sembla- « bles sont receus à affermer leur *venel*. » (Cout. Gén. I, p. 609.)

2. Venel. Tombereau : « Quiconque vend vin « ou cervoise ou autre breuvage, par tonneaux ou « à *venel*. » (N. C. G. I, p. 340.)

Venelande. « *Venelande* et Holande, » deux îles conquises par Arthur. (Brut, f. 74.)

Venelle. 1° Petite rue : « Personne ne peut « anticiper sur hauts chemins, charieres commu- « nes, voyes, ruelles ou *venelles* de ville. » (N. C. G. II, p. 1095.) — 2° Ruelle d'un lit : « Je pensois « qu'en icelle derriere la tapisserie ou en la *venelle* « du lict fust vostre selle persée. » (Rab. IV, p. 287.) — « C'est elle, qui tastonnant d'une main les froy- « deurs d'un mary qui surpris d'une somme a « sillé ses paupieres, après tous ses efforts, serre « de l'autre les ardeurs d'un amant qui bruslant « d'impatience à la *venelle* du lict, vient faire le « tiers à ce jeu. » (Peler. d'am. II, p. 593.) — « Il « est bien apparenté, mais c'est au costé de la « *venelle*. » (Cotgr.)

Venenosité. Qualité vénéneuse. (Cotgr.)

Vener. Chasser :

> Bien sont paistre un oisel et livrer et porter
> Em boiz sont cointement et berser et *vener*. *(Rou, p. 65.)*

> Ayme la loy d'amour tant delectable
> Et me reçoy, en laissant tous ces vœux,
> Pour humble serf ou mari, si tu veux ;
> Serf que pour loy Cupido a *vené*. *(Cl. Marot, p. 593.)*

Venerable. « Il y a eu des eveques qui ont eu « la qualité de *venerables* ;..... les abbés estoient « aussi qualifiés *venerables* ou reverends. » (La Roque, Nobl. p. 363.)

Venerande. Vénérable : « Les *venerandes* « abbesse et convent de S. Maur de Verdun, pour « ce qu'elles possedent au dit bailliage... les *vene-* « *randes* dames abbesses et convent de Saincte « Haoulde. » (C. G. II, p. 1094.)

Venerer. « Si vostre femme scavoit cela, vous « vous pouvez bien promener qu'elle vous *veneroit*

« d'une terrible façon. » (Cont. de Chol. f. 243.) — « Aucuns oignent la poitrine, les reins et l'umbilic « où est delectation *venerée*. » (Tri. de la Noble dame, f. 332.)

Venereux. Vénérien : « Ainsi que le corps par « sa nature desire ses delectations des viandes et « choses *venereuses* et charnelles. » (Triomp. de la Noble dame, f. 55.)

Venerie. Art de chasser au chien courant :

Ce livre cy se nommera
Par tous lieux où escript sera,
De tout tresor de *venerie*. *(Font. Guér. p. 67.)*

Venerieux. Vénérien : « En faisant lequel « exercice, sancté corporelle est corroborée et « fortifiée, oysiveté mere de tous vices delaissée, « plaisirs *venerieux* oubliés. » (Mod. ep. dedic.)

En requerant d'elle vengeance
A tous les dieux *venerieux*. *(Villon, p. 2.)*

Venerres. Chasseur, cas sujet :

Car pluiseurs en sont grant parleres
Qui ne sont mye grans *venerres*. *(G. de la Bigne, f. 85.)*

Venet. Filet soutenu par un demi cercle de piquets ; ayant son ouverture vers la côte, il retient à la marée descendante les plies et autres menus poissons : « Se fust parti de son dist hostel, et alé « en la mer pour tendre un filé nommé *venet* pour « prendre les poissons. » (JJ. 172, p. 254.)

Venetien. Vénitien : « Et du *Venetien* la trop « caute malice. » (Joach. du Bellay, p. 400.)

Veneur. Chasseur, cas régime : « La nuyt que « le seigneur de la chasce ou le maistre *veneur* « vouldra aler en boys, il doit faire venir devant « luy les *veneurs*, les aydes. » (Gast. Phéb. p. 179.) — « Puisque cest enfant a esté bon page et bon « varlet de chiens, et ore est bon ayde, qu'il soit « bon *veneur*. » (Id. p. 213.)

Si ne sommes pas bourdeurs
Tellement comme sont *veneurs*. *(G. de la Bigne, f. 125.)*

Venge. Vengeance : « *Venge* torçonniere et « injuste. » (Ord. III, p. 347.)

Vengeance. « Crier *vengeance* à Dieu. » (Du Bellay, VI, p. 310.)

Vengement. Vengeance :

Ha, sire, en prenés *vengement*,
Fet ele, se vous l'osez fere. *(Ms. 7218, f. 49.)*

La mere aussi, les freres d'elle
Resquirent au roy *vengement*. *(V. de Ch. VII, I, p. 121.)*

Venger, ier. 1° Se venger de :

Et si seront tuit li François,
S'il ne se *venchent* des Tyois. *(Ms. S. Germ. f. 159.)*

2° Guérir, réparer : « Je m'en voys à ung hermite « pour moi *venger* d'une enfermeté que j'ay. » (Percefor. II, fol. 42.) — « Tel cuyde bien *venger* se « blasme que l'en croist. » (Percef. IV, fol. 107.) — « Tel pense *venger* sa honte qui l'accroît. » (Cotgr.) — « Nos somes à toi venu, de par les hals barons « de France qui ont pris le signe de la croix por la « honte de Jesu Christ *vengier*. » (Villeh. p. 7.) — « Se tort ou despit est fet à son seigneur ou à li, il « le doit *vengier* hastivement. » (Beaum. p. 8.)

N'a pas soi bien *vengié*
Qui maladie en prant,
Ainz fait d'un domaige deus. *(P. du Cte de Bret. f. 114.)*

Tel se cuide *vengier* qui est moult son contraire ;
Et tel se fet oïr qui mieus li venist teire. *(Rou, f. 221.)*

Vengison. Vengeance :

Dieus qui preistes *vengison*
Del roi Herode le felon. *(Ms. 7218, f. 105.)*

1. Veniaus. Véniels :

Sire, et si nous delesse
Nos *veniaus* pechiez. *(Ms. 7218, f. 227.)*

2. Veniaus. Refrain : « O valiaus, que queriaus, « dont *veniaus*, les plus belles femmes sont en « Flandres. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1652.)

Venice. Véniel : « Et dist encor le dit livre une « chose que je trouve fort estrange, qu'en quelque « mode que le mary connoisse sa femme, mais « qu'elle en puisse concevoir, ce n'est point peché « mortel, combien qu'il puisse estre *venice*. » (Brant. dam. gal. p. 232.)

Veniel. Véniel :

L'un ne l'autre, en ce cas n'aquiert
Sans plus que pechié *veniel*. *(Desch. f. 560.)*

Venimement. Poison, venin :

Mes, en leur cuer repotement
Leur grant malice pour pensée
Estoit en leur *venimement*. *(Geof. de Paris, f. 53.)*

Li riviales norrist el venin longuement ;
Mes de ce qu'il s'espurge de leur *venimement*
Il le het. *(Ms. 7218, f. 337.)*

Venimeus. « On les prend aux laz, aux cordes. « ...aux fousses, aux aguilles et aux hauscepiez ou « à pouldres *venimeuses* que on leur donne en la « cher. » (G. Phéb. p. 73.)

Comment il se furent portez
Par leur tres *venimeus* concile. *(G. Guiart, f. 219.)*

Dijanira n'ot elle tort
Qui le tres puissant Hercules
Envenima ; vices fu les
Quant la *venimeuse* chemise
Luy bailla. *(Desch. f. 507.)*

Venin. « Mourir par le *venin*. » (Chr. de S. Den. I, fol. 64.) — « En moi n'a ne *venin* ne fiel. » (Ms. 7615, I, fol. 60.) — « Laisser du *venin* endormi sur « l'estomac. » (Le Jouv. f. 560.) — « Morts sont de « cel derrain *venin*. » (Mousk. p. 792.) — « En la « queue gist le *venin*. » (Al. Chart. p. 720.)

Venir.

Mesmes la bas, les nymphes escossoises
Avec grand joye attendent ton *venir*. *(Cl. Marot, p. 251.)*

O le plaisir de sentir *venir* moindre
Son ame, tant amour heureusement l'estrainct. *(Baïf, 62.)*

« Quand beau *vient* sur beau, beau perd sa « beauté. » (Cotgrave.) — « Qui *vient* est beau, qui « apporte, encore plus beau. » (Id.) — « Qui tost « *vient* à son hostel, mieux luy est à souper. » (Id.) — « Tant crie on Noel qu'il *vient*. » (Id.) — « Tout « *vient* à poinct qui peut attendre. » (Id.) — « Fais « que doiz, et *vieingne* que treingne. » (Geoff. de Paris, f. 50.) — « Il ne demeure pas trop qui *vient*. » (Cotgrave.)

Venise. Louis XI appelait Amiens une petite *Venise*. (Hist. d'Amiens, par le P. Daire.)

Saint Jaques qui maint en Galice
Et saint Marc qui maint en *Venisee*. *(Ms. 7218, f. 107.)*

« Reglisse de *Venise*. » (Fabl. S. Germ. f. 64.) — « Orfevrerie de *Venise*. » (D. C. *Venisia*.) — « Anneau de *Venise*. » (Devis amoureux, 53.) — « Bleu de *Venise*. » (D. C. *Venetus* color.)

Venitien, icien. 1° Habitant de Venise : « C'est le secours des *Venitiens* ; trois jours après la bataille. » (Cotgr.) — 2° Monnaie de Venise :

A Londres en Angleterre, un esterlin
A Paris, un parisi ; au Mans, un mansois,
En Venise, un *venicien*. *(Fabl. S. Germ. f. 90.)*

Venjance, ge. Vengeance :

Et se vous m'i veez mesprendre
Si en prenés vostre *venjance*. *(Ms. 7218, f. 182.)*

Dex bon guerdon vous en rende
Et de moi tel *venjance* prende
Que li siens huis me soit dessers. *(Ms. 7218, f. 62.)*

Mors qui demande plus aporte
Venjange, que la descoverte. *(Ms. 7615. I, f. 104.)*

Venkerre. Vainqueur, cas sujet :

Carles remest comme *venkerre*
El camp u il combatus ere. *(Mousk. p. 132.)*

1. Venne. Veine : « De plaine *venne*. » (Froiss. II, p. 105.)

2. Venne. Vanne. (Monet.)

Vennerie. Vénerie : « Et commenceray à la *vennerie* des cerfs et comment on les prent à force de chiens. » (Mod. f. 1.)

Venoage. Peut-être faute pour vendage, droit de vente : « Ottroyons que nous, nous hoirs, nous successeurs ne aultre ne fera, imposera aus dits hommes, tailles ne *venoage*, ne aussi d'ores en avant pour lever, exiger don, *venoage*, exaction. » (Cout. de Berry, p. 436.)

Venque.

Ou en cornetes à mettre enque,
Ou en chapelés fez de *venque*,
Ou de floretes, ou de roses,
Ou en aucunes autres choses. *(Ms. 7218, f. 176.)*

Venredi. Vendredi : « *Venredi* aouré. » (Desch. fol. 576.)

1. Vent. Van :

Qui a France en femme, ce n'est mie merveille,
Car en bien faire et dire, chascune s'appareille,
Et aussi coye se taist de ce qu'on lui conseille
Com cil qui va tant le *vent* et la corbeille.
Ms. 7615, t. I, f. 100.

Le duc truevent ou *vent* confit,
Les .II. bras parmi les oreilles ;
Tuit i acorent à merveilles
Dou *vent* l'ostent isnellement. *(Ms. 7996, p. 4.)*

2. Vent.

Vent au visage
Rend l'homme sage. *(Cotgrave.)*

Le *vent*, la tempeste et l'orage
Montrent du nocher le courage. *(Cotgrave.)*

« Estre enflé du *vent* de la huche, » devenu gras en mangeant du pain. (Oud.) — « Jouster au *vent*, à la selle dessanglée, à la nappe. » (Mém. de Fleuranges, p. 241.) — « Dire des paroles contre le *vent*. » (Mod. f. 228.) — « Ployer à tous *vens*. » (Mod. f. 216.) — « Muer comme pluie ou *vent*. » (G. Guiart, f. 54.) — « Aucun poi de *vent* aquerre. » (G. Guiart, f. 356.) — « Apprehender du *vent*. » (N. C. G. I, p. 1001.) — « Avoir plus d'effets que de *vents*. » (Brant. Cap. fr. III, p. 82.) — « Courir *vent* de beghinage, » chercher la réputation de dévot. (Poët. av. 1300, IV, p. 1321.) — « Avoir le *vent* à commandement. » (Oudin.) — « Donner voile à tous *vents*. » (Cotgrave.) — « Avoir bon *vent*, » bon nez (Gast. Phéb. p. 55.) — « Avoir trop pou de *vent*, » de nez. (Id. p. 43.) — « N'avoir pas trop grand *vent*. » (Id. p. 38.) — « L'eaue porte le *vent* des poissons au loutre. » (Id. p. 298.) — « Tirer au *vent*, » terme de fauconnerie. (Gace de la Bigne, f. 120.) — « Autant en emporte le *vent*. » (Ms. 7615, II, f. 131.) — « Son *vent* li est torné en bise. » (Hist. de France, à la suite de Fauvel, f. 88.) — « Le *vent* de prosperité est mué en adversité. » (Id. f. 66.) — « Tout ne poise une trespas de *vant*. » (Ms. 7218, f. 290.) — « Prendre le *vent*, » prendre l'essor. (Brant. Cap. estr. I, 5.) — « Estre mis au *vent*, » être pendu. (J. d'Auton, Louis XII, p. 179.) — « Mettre au *vent* l'honneur et la vie de quelqu'un, » les exposer. (Mell. de S. Gelais, p. 269.) — « Concevoir *vent*, » se repaître de vent. (Chr. de S. Denis, II, f. 60.) — « Le *vent* lui ote, » il n'entend pas ce qu'on dit. (Oud.) — « Aller comme *vent*. » (G. de la Bigne, f. 125.) — « Fendre le *vent*, » s'enfuir. (Lett. de Pasquier, II, p. 66.) — « Estre battu de mauvais *vent*, » avoir la fortune contraire. (Oud.) — « Estre au dessus du *vent*, » en prospérité. (Oud.) — « Avoir le *vent* ponpe, » la fortune favorable. (Vigil. de Ch. VII, I, p. 115.) — « Apporter le *vent* au visage, » contrecarrer les projets de quelqu'un. (Fav. Th. d'honn. I, p. 861.) — « Donner le *vent* à propos, » profiter des circonstances. (Charr. Sag. p. 324.) — « Scavoir le *vent*, » être instruit. (Brant. Cap. fr. III, 428.) — « Avoir, sentir le *vent* d'une chose. » (Oud.) — « N'ouir ne *vent*, ne voix. » (Lancel. III, f. 2.) — « Scavoir de quel costé vient le *vent*. » (Oudin.) — « Avoir l'oreille au *vent*. » (Cotgr.) — « Leva grans *vent* de paillars et coquins. » (Desch. f. 128.) — « Se garder d'estre assotée par tel *vent*. » (Desch. fol. 353.)

Uns hom puet tant, entour sa niece
U se sner repairier sovent
C'on dist tantost qu'il i a *vent*. *(P. av. 1300, IV, 1317.)*

« Il n'i a nient de *vent*. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1323.) — « Quel bon *vent* vous meine. » (Oud.)

Si vos dirai coment
Torment
I a fait venir par leur grant *vent*. *(P. av. 1300, IV, 1326.)*

« Cette eau a bien de la peine à venir, il luy faut donner *vent*. » (Oudin.) — « J'ai veu de autres *vents* venter. » (Cotgr.) — « En bref temps venra la pluye dont ce *vent* cherra. » (Hist. de France, à la suite de Fauvel, f. 52.) — « C'est tous *vens* d'emprendre amours, s'ele n'est poursuivie. » (Poët. av. 1300, II, p. 829.) — « Nul *vent* ne fait pour celuy qui n'a point de port destiné. » (Cotgr.)

— « Les malvestus devers le *vent*. » (Id.) — « Qui « est sur la mer ne fait des *vents* ce qu'il veut. » (Id.)

Amors n'a chace, ne *vent*
Ne ne parole ne si. *(Poët. av. 1300, III, p. 975.)*

« *Vent* cardinal, d'autom, à la boline, grec, hau- « tain, pluau, solaire, de galerne, de ponent. » (Cotgr.) — « *Vents* de Languedoc. » (Disc. de la Noue.)

Or venoit il ce gentil *vent* de mer,
Qui me rendoit le corps et pied leger. *(Fouill. Vén. 87.)*
Volle ta plume au *vent* de Tartarie. *(Crétin, p. 231.)*

« Le *vent* fut anglois, » favorable aux Anglais. » (Bassomp. III, p. 456.) — « *Vent* cueillir, » prendre haleine. (Percef. I, f. 50.)

Ventail, elle, au, oir. Eventail. (Cotgr.)

Ventaille. [1° Ouverture du capuchon que les chevaliers des premiers siècles portaient sous le haubert, ce capuchon lui-même. Voir l'application du mot *vantaille* dans les Chansons de geste, par M. J. Quicherat.]

S'ot cascuns lasqué la *ventaille*
Pour avoir plus de livre alainne. *(Mousk. p. 155.)*

« Monseigneur Gauvain oste son heaulme et abat « sa *ventaille* et vient au liet où la damoyselle se « dormoit et il la commença à baiser moult joyeu- « sement. » (Lancel. I, f. 99.) — « Lors descend « Hector à verre, et luy abat la *ventaille* jusque sur « les espaules, et fait semblant de lui vouloir la « teste couper. » (Id. f. 89.) — « Osta son heaulme « et abbatit sa *ventaille* pour mieux cueillir le « vent. » (Id. III, p. 18.)

Très parmi son escu le fiert et vis devant,
Que *ventaille* d'auberc ne li fu ainz garant.
Ms. Saint Germain, fol. 172.

« Fendit le heaulme et la *ventaille* jusques en la « teste, si qu'il faict de chascun deux pieces. » (Lancel. I, f. 134.)

Gerbers en fu molt asoplis,
Ses viestemens a desviestus,
S'en est al *ventaille* venus,
De cuer moult tristre et non joiant. *(Mousk. p. 403.)*

2° Ecluse : « Que tous *ventailles* qui sont sur les « dittes rivieres seront et devront estre mis en telle « hauteur et estat qu'il appartient. » (C. G. I, 813.) — « Pendant lequel temps, ils seront tenus ouvrir « leurs *ventailles*. » (N. C. G. I, p. 368.) — « Il plut « et les *ventailles* du ciel furent ouvertes pendant « l'espace de quarante jours. » (Leç. de P. Messie, f. 4.) — « Que d'eux ils fassent un flus et reflus de « larmes, et leurs cataractes et *ventailles* s'ou- « vrent. » (Lett. de Pasq. III, p. 219.)

Ventars. Vantard : « Cela s'entend de ces jacta- « bondz et *ventars*. » (Am. ressusc. p. 297.)

Ventaulx. Portes :

Luist le souleil et nuit et jour,
En sa chaleur, en sa clarté....
Il vient aux occidentaulx,
Et lors va, par autres *ventaulx*,
En une autre partie ronde
Où il enlumine le monde. *(Desch. f. 470.)*

Vente. « Proesse est mise à *vente*. » (Percef. V, f. 70.) — « Si toutes vos lances venoient à tel *vente*, « vous y feriez mauvais marché. » (Id. VI, f. 20.) — « Si boute tel feur, telle *vente*. » (Colgrave.) — « C'est de tel *vente*, tel marchié. » (Ms. 7218, f. 294.) — « Jouer à honnestes jeux, comme aux merveil- « les, aux estats, aux *ventes*. » (Printemps d'Yver, f. 11.) — « *Ventes* d'amour, » poésie par demandes et par réponses d'un ami et de s'amie ; la même que *jeux à vendre*. (Recréat. des dev. am. p. 29.) — « Vostre *vente* empire » (Poët. av. 1300, III, p. 1259), » vous aurez encore plus mauvais marché de moi. — « Le gentil roy l'a mis en *vente* » (Percef. I, f. 153), en parlant d'un cercle d'or, prix d'un tournoi.

Venteler. 1° Voltiger au vent : « La banniere « du roy dom Pietre qui *venteloit* sur les champs. » (Froiss. I, p. 337.)

Son crin qui d'or estincelle
S'estoit lasché de son nœud
Et comme en l'air il *ventelle*
De l'amant accroist le feu. *(Baïf, p. 30.)*

2° Agiter : « Quand vous verrez vostre oiseau, le « matin à l'aube du jour, qui remue la queue et la « *ventelle*. » (Arteloq. Fauconn. f. 93.) — « Dessus « le mont apparut ung homme armé de toutes « pieces, qui tenoit ung escu reluisant de fin or, « qui le *venteloit* et monstroit aux chrestiens qu'ilz « retournassent à l'assault. » (Tr. des IX Preux, page 486.)

Ventelet. Petit vent :

En ce plaisant lieu solitaire
Où ung doulx *ventelet* ventoit. *(Poës. d'Al. Chart. 597.)*
O le mignard *ventelet*,
Doucettement froidelet. *(Poës. de J. Tahur. p. 279.)*

Ventement. Vent :

Et quant à mauvais fondement
Et qu'à suspierre n'est fondée,
Plustost en sera afondée
Et par bien pou de *ventement*
Tout ce cherra legierement. *(Geoff. de Paris, f. 53.)*

Venteor. Qui se vante :

Poi li gardent li gengleor
Et li fol vilain *venteor*. *(Ms. 7218, f. 205.)*

Venter. 1° Venter, souffler : « Tant *vente* qu'il « pleut. » (Cotgr.) — « Tant tonne et *vente* que « pluye descend. » (Cotgr.) — « *Vente* et pluet à « qui est oes. » (Ms. S. Germ. f. 74.) — 2° Jeter au vent : « Il fist.... les os ardoir, *venter* la poure. » (Mousk. p. 36.)

Que vos seroiz arse et brulée
Et au vent la poudre *ventée*. *(Fabl. S. Germ. f. 195.)*

3° Souffler le feu : « Arder en feu et puiz *venter* « en cendre. » (Rou, p. 110.) — 4° Souffler sur : « Le *vent* ventoit sa fenestre. » (Am. rend. cord. p. 524.) — « Bien m'avoit l'anemi de son fort vent « *venté*. » (Ms. 7218, f. 245.) — « J'en connois un « qui a *venté*. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1362.) — 5° Frapper dans le vide : « Je luy ai porté un coup « sur le temple, et de toute ma force, mais l'espée « a *venté*. » (Pel. d'am. II, p. 723.)

Venterolles. Droit que devait l'acheteur dans les ventes d'héritages censuels : « Il est deub, au « dit seigneur, le quint denier dudit franc denier

« que l'on dit *venterolles.* » (N. C. G. I, p. 408.) — « Est deub le droit de francs deniers, que l'on dit « *venterolles,* qui porte le dixieme denier pour le « fief et le douziesme pour cotterie. » (Id. p. 361.) — « Les *venterolles* est le seiziesme denier des « dittes ventes. » (Id. p. 232.) — « Il est deu droits « seigneuriaux que l'on nomme *venterolles* de la « moitié de ce à quoy lesdits droits seigneuriaux « montent. » (Id. p. 358.)

Ventet. Petit vent :

Au tans d'aoust que feuille de boschet
Chiet et matist, à petit de *ventet.*
Poët. avant 1300, I, p. 56.

1. Venteur. Qui se vante :

Ils ne sont pas trop grans *venteurs*
Et ont bien de quoi, Dieu mercys. *(Villon, p. 88.)*

2. Venteur. Qui tient au vent : « Resiste contre tous assauts *venteurs*, sans qu'aucune tem« peste le puisse ebranler. » (Lettr. de Pasq. III, p. 272.)

Venteux. Qui est causé par les vents :

Quar esmeraude, sa levriere,
Le saisit au cul par derriere,
Qui molt est grant et merveilleuse,
Por noient si tenist *venteuse.* *(Fabl. ms. p. 298.)*

Ventier. Celui qui recevait les droits de vente payés aux seigneurs ; il était chargé de la garde de l'étalon des mesures et de la distribution des mesures étalonnées que les sujets devaient recevoir de leurs seigneurs. (Ord. III, p. 250 ; Pithou, Cout. de Troyes, p. 456.)

Ventilabre. Van :

En sa main tient un *ventilabre*
Dont sa grange vouldra purgier.
Hist. des III Maries, p. 219.

Ventiler. Plaider. (Bout. Som. rur. f. 50.)

Ventiller. 1° Flotter au vent : « En rapporte« rent quasi six enseignes et les planterent sur « leurs remparts à nostre veue *ventillantes*, pour « nous braver. » (Brant. Cap. fr. IV, f. 69.) — « La « les bannieres du roy *ventilloient* et estoient « arrestées. » (Froiss. I, p. 187.) — « Et vindrent « les batailles du roy Artus dont les estandars *ven*« *tilloient* contre le vent. » (Lancel. III, f. 155.) — 2° Agiter, branler : « *Ventiller* de la teste comme « une bellette, » dans le Cheval. de la Tour, instr. à ses filles, f. 6.) — 3° Examiner : « *Ventiller* une « question, un procès. » (Bout. Som. rur p. 530.) — 4° Ebruiter : « La chose pourroit estre *ventillée.* » (Le Jouvencel, p. 122.)

Ventillons. Volets, vantaux : « Servitude de « prendre jour sur l'heritage d'autrui ne peut aussi « se prescrire par laps de temps, s'il n'y a en la « fenestre pattes et assiettes de *ventillons*, ou « grilles, ou arragnées du dehors qui sont marques « de la dite servitude. » (N. C. G. II, p. 1167.) — « En toutes maisons et autres edifices, verrieres, « *ventillons* et aultres meubles de bois y clouez. » (N. C. G. II, f. 1132.) — « Il est en la faculté d'un « chascun de pouvoir dresser vue en sa maison, « pourveu que le regard soit sur soy, et n'y eut il « heritage plus que pour le tour du *ventillon* « entier ou brisé, mais aussi n'est par ce que le « voisin empesché de pouvoir bastir sur son heri« tage au prejudice de telle vue laissant la place « du dit tour libre. » (N. C. G. II, f. 1136.)

Ventir. Vent :

Jamais nul jour ne seray Jacobin,
Et si a pis ; car ce *ventir* souvin
M'ont tourmenté les deables trop de fois.
Deschamps, f. 186.

Ventiseau. Vanne, grille : « Les poissons d'un « vivier, incontinent le tampon, ou *ventiseau* tiré, « en saison convenable,... seront reputez meubles, « et auparavant ledit tampon, ou *ventiseau* tiré, « tenu pour heritage. » (N. C. G. II, f. 137.)

Ventoir. Orage : « Les arbres vifs et verdoyants « abbattus, par orage ou impetuosité des *vents*, « qu'on appelle vulgairement *ventoirs*, appartien« nent aux proprietaires des bois. » (N. C. G. II, p. 352.)

Ventoise. Voir Vendoise :

Escreveices de Bar,
Troites d'Andelis,
Ventoises d'Aise. *(Poët. av. 1300, IV, f. 1653.)*

Ventosité. Amas de vent dans le corps des animaux : « Ils ouyrent saillir depuis la greigneur « *ventosité* du monde, et leur fu bien advis que le « bruit en ala jusques au ciel. » (Percef. VI, f. 21.) — « Enfleure des yeux de l'oiseau vient pour trois « causes ou par *ventosité*, ou par coup, ou par « playe. » (Fouill. Faucon. f. 76.)

Ventouse. Dans Rabel. IV, p. 182.

Ventouser. Appliquer des ventouses :

Et s'on sent son corps empirer,
Aler faut aux praticiens,
Qui sont bons physiciens,
Pour seignier ou pour *ventouser.* *(Desch. f. 486.)*

« Se faire *ventouser* entre les deus orteils. » (Oud.)

Ventouseres. Qui appliquent des ventouses :

Je sui bons sainieres de chas
Et bons *ventouseres* de bucs. *(Ms. 7218, f. 214.)*

Ventrail. Ventre :

Et n'y a lors costez ne croupe,
Petit *ventrail*, ne la vessie
Qui d'angoisse ne se soussie. *(Desch. f. 473.)*

Ventrailler. Se rouler sur le ventre :

Sovent s'endort, sovent s'esveille,
Sovent s'estent, sovent *ventraille.* *(Rou, p. 15.)*

Ventre. [« Les jambes liées par dessoubz les « *ventres* des chevaulx. » (JJ. 90, p. 237.)] — « Avoir les yeux plus grands que le *ventre.* » (Ess. de Mont. I, 316.) — « Boire à *ventre* deboutonné. » (Rabel. II, p. 199.) — « Aller de *ventre* ou de cul. » (Rabel. V, p. 129.) — « Remplir trois feuillets en « dos et en *ventre.* » (N. C. G III, p. 282.) — « Faire « son Dieu de son *ventre.* » (G. de la Bigne, f. 26.) — « Tout fait *ventre.* » (Oud.) — « Il semble à mon « *ventre* que le diable ait emporté mes dents. » (Id.) — « Manderent ce qu'ils pensoient en leur *ventre.*» (G. Guiart, f. 147.) — « Il n'a plus gueres de choses « dans le *ventre.* » (Oud.) — « Li cuers dou *ventre*

« li tremble. » (Ms. 7615, II, f. 128.) — « Le *ventre* « estant rompu, » y ayant un second lit. (N. C. G. I, p. 493.) — « C'est le *ventre* de ma mere, je n'y « retourne plus. » (Oud.) — « Le *ventre* emporte la « teste. » (Cotgr.) — « En petit *ventre* grand cœur. » (Id.) — « Il n'est horloge plus juste que le *ventre*. » (Id.) — « La verge ennoblit et le *ventre* affranchit. » (Id.) — « *Ventre* affamé n'a point d'oreilles. » (Rab. III, p. 82.) — « *Ventre* saoul n'a en saveur plai- « sance. » (Jouvenc. f. 9.) — « Petit *ventre*, » bas ventre. (Mém. de Montluc, I, 37.) — « Faire *ventre*, » se courber, s'amasser sous forme d'humeurs. (Oud.) — « Repasser une femme sous le *ventre*. » (Brant. dam. ill.) — « Jouer à *ventre* contre *ventre*. » (Rab. I, p. 145.) — « Danser sur le *ventre*. » (Oudin.) — « Estre sur son *ventre*, » être gourmand. (Oudin.) — « Se fascher contre son *ventre*, » jeûner par dépit. (Oud.) — « Crier au *ventre*. » (Ess. de Mont. III, 132.) — « Mettre le canon le *ventre* au soleil. » (Sully, I, 330.) — « Estre espandu à long à *ventre*. » (Am. Jamyn, p. 29.) — « Battre le *ventre*, » ôter l'excédant du bien. (Froiss. IV, p. 289.)

Ventrée. 1° Portée : « Les deux freres Beton et « Sauton estoient d'une *ventrée*. » (Nuits de Strap. I, p. 382.) — 2° Repas : « Si riche n'est qui ait que « sa *ventrée*. » (Desch. f. 269.) — « Faire une bonne « *ventrée*. » (Nuits de Strapar. I, 273.) — 3° Gourmandise : « La *ventrée*, l'orgueil, la lussure. » (Fabl. S. Germ. f. 35.) — 4° « Les *ventrées* d'une tour, » l'enflure d'une tour qui a perdu son talus et se rejette en dehors. (G. Guiart, f. 63.)

Ventreillier. Aller à la selle :

Et lors li va reborbetant
Les ventres que il fu conchiez,
Sachiez moult en fu corouciez ;
Tout adès le convint veillier ;
Il ne finoit de *ventreillier*. *(Ms. 7218, f. 117.)*

Ventrer. Aller à la selle : « Ce qui fit *ventrer*. » (Mém. de la Popelin. I, f. 19.)

Ventres. Ventre : « Soubzlevoit le pan du haul- « bert à Hector, car il luy vouloit l'espée bouter au « *ventres*. » (Lancel. II, f. 48.)

Ventresque. Entrailles. (Oud.)

Ventriere. 1° Sage-femme : « Icelle Perrette « declaira lors qu'elle estoit grosse, par quoy fut « de rechief differé de l'executer ; et fu fait visiter « par *ventrieres* et matrosnes, qui rapporterent à « justice qu'elle n'estoit point grosse. » (Chron. Scand. de Louis XI, p. 6.) — 2° Pièce de bois qui sert à en réunir d'autres ; elle est placée à peu près au milieu de leur longueur : « L'heritier et proprie- « taire est tenu livrer à ses despens seuilles, esteaux « et gros potteaux, entretoises, tous gitaires, pen- « nes, colomnes, poutres, et braccons, baux mon- « tans, *ventrieres*. » (N. C. G. III, 989.) — 3° Sangle, sous-ventrière : « Foureaux de traiz à tout la « dossiere et la *ventriere*. » (Ord. II, p. 371.)

Ils ont pourpoins, godendars et picons,
Et *ventrieres*. *(Desch. f. 213.)*

Ventrillons (à). Sur le ventre : « Puis doit « tourner le sanglier *à ventrillons* et lever l'es- « chine, et doit commencer à lever l'eschine au « bout dessus vers le col. » (G. Phéb. p. 203.)

Ventripotent. Cotgrave.

Ventrose. Rose des vents : « Je veids ung « homme de bonne apparence ressemblant à la « *ventrose*, » (Rabel. IV, p. 181.)

Ventru. « C'estoit ung petit vieillard tremblant, « gras, courbé, *ventru* à pleins bats. » (Rab. V, 187.)

Ventueux. Qui agitent comme le vent :

Il donc esté de ses traits vertueux
Souffle santé aux desirs *ventueux*. *(Loys le Caron, f. 36)*

Venue « Ceste doulente *venue* avent en l'hostel « de Sainct Pol à Paris » (Froiss. IV, 172), c'est-à-dire aventure. — « Son armée eut ceste grande « *venue* sous la conduitte de Mgr de la Tremouille » (Brant. Cap. fr. I, 68), c'est-à-dire défaite. — « Mirent « la nuit en embusches, près et loing, autour « d'icelle cité de Gabaa sur les chemins et *venues* « par où on y pouvoit issir » (Tois. d'or, II, f. 138), c'est-à-dire route. — « Mal de *venue* » (Britt. lois d'Angl. f. 266), c'est-à-dire d'aventure. — « *Venue* « en court, » droit qu'avaient le maire et les échevins d'exiger 7 sous des parties plaidantes. (N. C. G. I, 397.) — « A la *venue* du hourt, » du balcon. (J. de Saintré, p. 148.) — « N'en prendre qu'une « *venue*, » une fois. » (Rabel. II, 20.) — « Prendre « une cité de *venue*, » du premier assaut. (Tri. des IX Preux, p. 17.) — « Faire deux *venues*, » deux courses. (G. de la Bigne, f. 123.) — « Engaigier sa « terre de *venue* » (Desch. f. 12), tout d'une venue. — « Congnoistre un chevalier en *venue* » (Percef. IV, f. 156), au premier abord. — « Estre de basse, « de petite *venue*. » (Froiss. I, f. 403 ; II, f. 313.) — « Estre de pouvre *venue*. » (Tri. des IX Preux. 530.) — « Faire une *venue*. » (Du Bellay, IX, f. 276.) — « Donner une *venue* » (Brant. dam. ill. 315), jouer un tour. — « Faire si dure *venue* que. » (Gace de la Bigne, fol. 45.) — « Donner les traits et la *venue*. » (Brant. dam. ill. p. 226.) — « Faire donner la *venue* « à la vie de quelqu'un. » (Brant. cap. étr. II, 142.) — « Donna d'une lance telle *venue* que plus d'une « toise luy mist au travers du corps » (J. d'Auton, Louis XII, f. 46), c'est-à-dire attaque. — « Attendre « la *venue* du boiteux. » (Cotgr.)

Venuste. Beau :

Et d'autre part est *venuste*
Prudent et beau, gorgras et robuste. *(Cl. Marot, 524.)*

Venustement. Agréablement. (Oudin.)

Veoir. 1° Voir : « Pour tout *veoir*. » (Vill. Rep. fr. p. 19.) — « A *veoir* dire. » (Vig. de Charles VII, p. 100.) — 2° Vue : « Le scavoir doit toujours passer « le *veoir*. » (Percef. VI, f. 6.) — 3° Elévation : « Et « en y a maintes amoureuses que, se elles osassent, « et oyoient sonner la messe ou à *veoir Dieu*, et « leur amant leur disoit : Venez ça ; ou qu'il les « peussent faire chose qu'il leur pleust, elles lais- « seroient à *veoir Dieu* et à ouïr son service pour « obeir à leurs amans. » (Chev. de la Tour, instr. à ses filles, f. 63.)

Vequessin. Vexin : « Un escuier qui est du « *Vequessin.* « (Desch. f. 180.)

1. Ver. Printemps : « Mais soit en automne, ou « en *ver.* » (G. de la Bigne, f. 78.)

Après automne,
Le temps d'yver,
Et après *ver*,
L'ète qui tonne. *(Blas. des faulces amours, p. 230.)*

« Ou tems de *ver* qu'on appelle le printems. » (Tri. de la Noble dame, f. 113.)

2. Ver. Vers :

Pour ce un *ver* dist le saige en latin
Qui se conclust en disant par telz mos
Fay sagement et regarde la fin. *(Desch. f. 133.)*

Dou lay je ne fis plus avant
Et quant li autre *ver* vendront
Qui à ces trois s'accorderont
Lors sera accomplis et fais. *(Froiss. poës. p. 190.)*

3. Ver. Lombric, au propre et au figuré : « Tirer « le *ver* du nez. » (Mont. Ess. V, p. 15.) — « *Vers* « poignans de terre. » (Mod. f. 320.)

4. Ver. Vert : « *Ver* gai, » vert clair. (Oud.)

5. Ver. Vers, préposition :

Il puent bien aler ensamble,
Andui sont si grant et si fort
Que n'uns n'auroit *ver* aus effort. *(Ms. 7615, I, f. 117.)*

6. Ver. Sanglier (rapprochez *verrat*) : « Il est « deffendu que nul ne tienne en lieu ours, *ver*, san- « glier, thor. « (Bouteiller, Som. rur. p. 263.) — « Peuvent les demourans sur chef lieu de fief, « supposé que leur seigneur feodal n'eust que « justice fonciere, tenir en leur dit chef lieu cou- « lombier, thor, *ver.* » (C. G. I, p. 675.)

Verable. Véridique : « Il est bien chose seure « et *verable* que mariage ne fut estabil pour multi- « plier le siecle sans pechié. » (Ass. de Jer. f. 248.)

Verace. Même sens : « Que il prient nostre « seignor que il par sa douce misericorde condue « les avant dis et moi meismes et tous crestiens à « *verace* repentance. » (Assis. de Jérus. f. 187.)

Verai. Vrai, véritable : « Que il prient N. S. que « il par sa douce misericorde condue à *veraie* « repentance. » (Ass. de Jérus. f. 187.)

Il me delit en l'espoir ke j'en ai
Si dochement, k'il m'est sovent aais,
K'ele me doinst s'amor de cuer *verai.*
Poët. av. 1300, III, p. 978.

Sans amour n'a nul joye *veraie.*
Poët. av. 1300, IV, p. 1059.

Veratre. Ellébore : « Melampus avoit guary les « filles de Prœtus folles d'amour, dont le *veratre* « ou hellebore estoit surnommé melampodium. » (Mal d'amour, p. 259.)

Verayre. Même sens : « Par le conseil d'une « vieille sorciere, lui donna à manger d'une herbe « nommée de *verayre*, et si tost qu'elle en eust « gousté, commencea à refrongner le visage, « comme s'il eust voulu rire ; mais c'estoit le venin « de l'herbe mortifere qui luy causoit ja la mort. » (Du Verdier, Bibl. p. 516.)

Verbasce. Herbe, bouillon blanc. (Rab. I, 77.)

Verbaument. Verbalement : « Gens aveuglez « d'onneurs, seigneurisans *verbaument* sur les « pouvres et vrais subjects, et serfs des iniquitez « et vices. » (Al. Chart. Espér. p. 314.)

1. Verbe. Terme :

Finiz lesquelz *verbes* et termes
Requist au roy et à ses gens. *(Vig. de Ch. VII, I, p. 97.)*

2. Verbe. « Le beurre estant prest, mis en « livres, demi livres, quarterons, et n'y restant « plus que la petite façon dessus, c'est ce que les « bien disans disent le *verbe*, le garbe, ou comme « vous voudrez. » (Moy. de parv. p. 159.)

Verbenique. Verveine. (Cotgr.)

Verberie. Nom de lieu : « Sautereaux, tombe- « reaux de *Verberie.* » (Cotgr.)

Verbeux. « J'ai entendu dire plusieurs fois à « mon frere que les femmes sont *verbeuses* ; il avoit « fabriqué ce mot du latin et s'en servoit assez « souvent lorsqu'il vouloit exprimer le babil des « femmes. » (Vales. p. 96.)

Verboden. « Les dits de Grandmont ne pour- « ront despescher sur un jour et en un temps, à la « requeste d'un de leurs bourgeois, diverses lettres « de defense du *verboden.* » (N. C. G. I, p. 1133.)

Verboier. Exprimer :

En buyssons oyseaux s'assembloient
L'ung chantoit ; les autres doubloient
Leurs gorgettes qui *verboioient*
Le chant que nature a apris. *(Al. Chart. p. 594.)*

Vercifieur. Versificateur : « Et le *vercifieur* « sur ce dit. » (Saintré, p. 90.)

Vercolle. Bricole : « Auprès d'eux jouoient « tabourins de Suisses, et autres instrumens pen- « dant qu'ils tiroient et balloient à la *vercolle.* » (Voyage de Ch. VIII à Naples, p. 157.)

Vercoopinghe. Mot flamand : « Si bon leur « semble, suivant l'ancien usage faire proceder par « l'officier à la reelle execution que l'on dit arbi- « traire *vercoopinghe.* » (N. C. G. I, p. 303.)

Ver-coquin. Au propre, ver qui se developpe dans la tête du mouton et amène le tournis ; au figuré, caprice : « De quoy elle s'esmerveillant com- « menca à entrer en son *ver-coquin*, disant il vous « semble peut estre que je ne scay comme il faut « gouverner un menage.... pauvre idiot. » (Nuits de Strapar. II, p. 144.) — « Mettre en son *ver-* « *coquin.* » (Rém. Bell. II, p. 115.)

1. Verd. Vert ; tapis vert : « Puis le *verd* es- « tendu, l'on desployoit force cartes. » (Rabel. I, p. 135.) — Amédée, comte de Savoie, en 1346, fut surnommé le comte *verd*, de la couleur de ses armes. (Ménétr. Orig. des arm. p. 98.) — Louis de Châlons, en 1364, fut aussi appelé le chevalier *vert.* (Daniel, Hist. de France, p. 109, édition de 1729.) — « Courage *verd.* » (Desch. f. 178.) — Gantois qui commirent de graves désordres et se retiraient dans les bois : « Messire Jean de Croy tailla en pieces.... « une bande de Gantois de la *verde tente.* » (Hist. chron. de 1400 à 1467, p. 352, an. 1452.) — « Le

« bastard de Blancestrain et ses compaignons qui « se nommoient de la *verde tente* saillirent de « Gand, et allerent prendre, piller et brûler Ilust. » (Id. p. 351.) — « Jouer au je vous prends sans « *verd.* » (Voir Rabelais, I, p. 149; le journal de Verdun, oct. 1750, p. 266.) — « *Verd* et bleu, » juron, dans Rabel. III, p. 91.) — « Il est *verd* le « cresson. » (Oud.) — « *Verd* pot, » drogue. (Méd. des chevaux, p. 13.) — « Le duc de Bretagne, dans « le moment qu'il faisoit faire l'assassinat du con- « nestable de Clisson, estoit plus *verd* qu'une « feuille. » (Froiss. I, p. 196.) — « Avoir *verde* la « vayne. » (Desch. f. 218.) — « *Verd* de chevre. » (Cotgr.) — « Le comte de Charolois y estoit en son « *verd*, et croissoit en jours, et en force de corps. » (Mém. d'Ol. de la Marche, I, p. 407.) — « Le *verd* « et le sec, » l'hiver et l'été. (Gast. Phéb. p. 303.) — « Si je me chargeois de lui, je me chargerois de « bois *verd.* » (Oudin.) — « Manger son blé en « *verd.* » (Oud.)

2. Verd. Vair : « Armines de *verd* et de gris. » (Percef. IV, f. 28.)

Verdelai. Nom de lieu :

Heaume de Poitiers
Estamine de *Verdelai.* *(Poët. av. 1300, IV, p. 1652.)*

Verdelet. Un peu vert :

Qu'il soit mangé *verdelet.* *(Gace de la Bigne, f. 12.)*

Cette neige non foulée
Si uniment égalée,
Sur deux tertres jumelets
Et ces boutons *verdelets*
Dont Diane est desireuse. *(Durant, p. 78.)*

Verdement. Vertement : « Concluant les dits « amis que, pour ce cas tres *verdement* emprins « n'aura d'eux aide, confort. » (La Jalle, f. 58.) — « Donnerent un assault qui fut gros et rude, mais « ilz furent repoussez *verdement.* » (Fleuranges, Mém. p. 442.)

Verdere. Verdier, officier forestier. (Cotgr.)

Verderie. 1° Office de verdier. (Ord. I, p. 686.) — 2° Département du Verdier. (Gr. Cout. de Fr. I, p. 49.) — 3° Droit seigneurial. (Mém. de Sully, X, page 229.)

Verdet. 1° Acétate de cuivre : « La plupart de « ces gens de lettres sont de vrays racleurs de « savates, ratissans de vieilles antiquailles pour en « avoir le *verdet.* » (Moyen de parvenir, p. 96.) — « Epistemon raconte qu'aux enfers il a vu Livie « racleresse de *verdet.* » (Rabelais, II, p. 257.) — 2° *Verdet*, drogue mêlée de miel. (Gast. Phéb. 100.)

Verdeur. Vigueur : « Ce qu'il avoit fait en ses « premiers ans et *verdeurs* de folastre jeunesse. » (Des Acc. Bigarr. p. 1.)

Verdeureux. Verdoyant. (Cotgr.)

Verdgay, ier. Oiseaux : « Le *verdgay*, le pape- « gay, le *verdier* et autres oyseaux noblement « coulourez de verd, qui tant gentement leur sied. » (Sicil. Blas. des coul. p. 29.)

Verdier. Crapaud dit aussi graisset. (R. Est.)

Verdiere. Oiseau :

Une rois tendi
Maintenant,
Ce fu voir sans faille
C'ainques n'y prist quaille
N'aloe cantant,
Ains prist bel *verdiere.* *(Poët. av. 1300, IV, p. 1303.)*

Verdillon. Raisin vert. (Nicot.)

Verdir.

J'ai veu l'unique enflé et craint au monde
Qui s'estendant grand et haut, *verdissoit*
Comme un laurier qui en rameaux abonde.
Ps. de Marot, p. 661.

« Aus bois tolt lor *verdir*, aus oisiaus lor chant « emble. » (Ms. 7218, f. 338.)

Verdison Temps où les moissons commencent à verdir : « Que nul ne nulle ne cueille sepmaille « en *verdison* sur l'heritage d'autruy, sans le gré « de l'heritier ou fermier. » (C. G. I, p. 833.)

Verdit, iz. Verdict : « Soient les jurours espiés « qu'ilz ne garnissent nul par nul signe, encontre « qui des parties ils pronuncieront leur *verdit.* » (Britt. lois d'Angl. f. 136.)

Ja Normanz ne s'i embatist
Que la vie à honte ne perdist
Fust par arme ou par guisarme
Ou par machue, ou par autre arme ;
Cours haubers ourent et petis
Et heaulme desouz lour *verdiz.* *(Rou, p. 223.)*

Verdoier. Attaquer : « Fut ordonné, à tout cinq « cens lances pour les *verdoier* et escarmoucher et « voir leur estat et gouvernement. » (Juv. des Ursins, Charles VI, p. 30.) — « Ne failloit point au « matin et après disner de monter sur un roussin « blanc armé et sa lance au poing, à venir *verdoyer* « entour de Paris, et faisoit savoir s'il y avoit per- « sonne qui voulust rompre une lance. » (Juv. des Ursins, Charles VI, p. 228.)

Verdon. Oiseau dans le nid duquel le coucou va pondre. (Monet.) Fauvette des Alpes, pégot.

Verdor. Verdeur :

Jamès n'amerai autre, de verté le sachiez ;
Ne jamès seur *verdor* ne porterai mes piez.
Ms. 7218, fol. 257.

Verdrisst. « En vertu du droict de parcours « que les Allemands appellent *verdrisst.* » (N. C. G. II, p. 351.)

Verdu.

En oultre nous est deffendu
De ne porter manches petites
Grans bonnetz sur le haut *verdu*
Ne chausses de migraine eslite. *(Am. r. Cord. p. 578.)*

Verdugade. Vertugade, bourrelet que les femmes portaient sous la robe : « Ils apperçoivent ces « grandes fraizes et *verdugades* des femmes. » (Disc. de Lanoue, p. 196.)

Lorsque voicy des filles la brigade
Aux crins nouez, en simple *verdugade.* *(Baïf, p. 249.)*

Verdun. 1° Nom de ville : « Li musars de *Ver-* « *dun.* » (Poët. av. 1300, IV, p. 1651.) — 2° Epée fabriquée à Verdun : « Advise que mon *verdun* ne « soit point plus long que ton espade. » (Rabel. III, p. 227.)

Car, chascun jour, au camp sous leur enseigne,
Font exercice, et l'un à l'autre enseigne
A tenir ordre, ou manier la pique
Ou le *verdun*. *(Cl. Marot, p. 106.)*

Verdure. 1° Arbrisseau vert : « Daphné muée « fu de Dyane en *verdure.* » (Poës. de Froiss. 128.) — 2° Légumes verts :

Par Dieu, elles t'envoieroient paistre
Comme une beste à la *verdure.* *(R. de Colleryc, p. 76.)*

Cueiller pourrez parmi les treilles...
Pourpier, persil, lectues nouvelles,
De quoy vous remplir en vos bouges,
Et d'autres *verdures* itelles. *(Am. r. Cordel. p. 572.)*

« On ne mangea point de *verdure.* » (Journ. de Paris, sous Charles VI et VII, p. 148.) — 3° Herbe verte : « Par lieus sechiez et par *verdure.* » (Guiart. f. 212.) — « Vous vous formalisez de ce qu'il y a « mesaccord entre nos docteurs, et ne considerez « pas que les contrarietez des humeurs du corps « humain nous tiennent en telle *verdure.* » (Cont. de Chol. f. 55.) — « Trop avez fait grant marché de « mes compaignons, trop est la *verdure* chere dont « vous oindez la praerie. » (Percef. I, fol. 140.) — 4° « La *verdure* d'un homme, » sa vigueur. (Oud.) — 5° « *Verdure,* » tapisserie qui d'ordinaire ne représente qu'un dessin de feuillages verts.

Verdurer. Devenir vert. (Oudin.)

Verdurerie. Charge du verdurier. (Monet.)

Verdurier. Officier chargé de fournir de verdure et d'herbes les maisons des princes ou des grands seigneurs. (Nicot.)

Vere. Vair :

Mors fet valoir et sac et here,
Autant de porpre et robe *vere.* *(Ms. 7615, I, f. 103.)*

La voyez vous bien ceste noire
Qui est assise sur le banc ;
Par ma foy s'elle a le cul blanc
On peut bien dire qu'elle est *vere.* *(Ch. d'am. p. 166.)*

Veré. Vairé, ouvragé : « Les orphevres paieront « pour chascun marc d'argent blanc et *veré* deux « deniers pour marc. » (Ord. II, p. 320.)

Verecunde. Modeste :

Elle abhorrant mariage, aussi fort
Que si ce fut un crime vil et ord,
Entremesloit parmy sa face blonde
Une rougeur honteuse et *verecunde.* *(Cl. Marot, p. 532.)*

Verecundie. Modestie : « Qui de l'amour separe « la *verecundie,* il luy oste, sans point de faute, tout « son aornement et toute sa braverie. » (Amant ressusc. p. 151.) — « Dès l'enfance de ma premiere « connoissance, Dieu m'a fait ce bien que j'ai tou- « jours deffendu mon honneur, ma chasteté, ma « *verecundie.* » (Am. ressusc. p. 391.)

Veredicité. Véracité. (D. C. sous *Veridictio.*)

Vereglas. Verglas. (Beaum. p. 23.)

Verele. Pâturage :

La rose qui roujoie
M'a bien mis en *verele*
Qu'eschapeir n'en pourroie. *(Poët. av. 1300, II, p. 644.)*

Veresque. Bourrasque. (Cotgrave.)

Veret. Petit ver, sillon. (Oudin.)

Verette. Petite vérole, en Anjou. (Ménage.)

Vereux. « Vouloir faire le *vereux.* » (Coquil. 87.)

Vergage. Droit de jaugeage : « Il ne paient « travers, passages, pontenages... barrages, *verga-* « *ges* ou autres exactions. » (Ord. I, p. 67.)

Ver galand. Bon compagnon, vert galant. (Des Acc. bigarr. p. 28.)

Vergant. Qui use de verges :

Des qu'il sont batus del *vergant*
Dont li amors bat son amant. *(Poët. av. 1300, III, 1021.)*

« Mout a bacr Le *vergant* qui son ami chastie. » (Rou, p. 54.)

Vergantin. Brigantin. (D. C. *Vergantinus.*)

Vergaye. Danse. (Nicot.)

1. Verge. Vierge :

La *verge* Marie
Verge fu norrie,
Verge Dieu porta,
Verge l'aleta,
Verge fut sa vie. *(M. 7615, I, f. 60.)*

2. Verge. 1° Fouet : « Gouvernoit le chariot, de « sa *verge* touchant les chevaux. » (Cartheny, Voy. du Chev. errant, fol. 127.) — 2° Branches : « Print « une *verge* de laurier en sa main. » (Nuits de Strapar. I, p. 225.) — « Au sommet avoit ung pom- « mel de fin or dont naissoient trois *verges* d'ar- « gent. » (Percef. IV, f. 4.) — 3° Echalas : « Pendant « que les cigales ne cessent de chanter, estant « perchées sur les *verges* des vignes. » (Merl. Cocc. II, p. 12.) — 4° Barreaux de râtelier : « Ainsi comme « au ratelier avons des *verges* pour deviser les « sieges l'ung de l'autre. » (Lanc. du Lac, III, 95.) — 5° Lattes, chevrons : « La douairiere en tenue « d'entretenir les maisons dont elle jouit par « douaire, de pel, *verge,* couverture, fermeture et « menues reparacions. » (C. G. I, p. 720.) — « A la « charge d'entretenir les dits ediffices de couver- « ture, pel et *verge.* » (Id. p. 610.) — « Une courtine, « goutiere et *verges* de lict. » (N. C. G. II, p. 258.) — 6° Anneaux : « Pinthes d'argent de canetille, « enchevestrées de *verges* d'or, avecques force « perles. » (Rab. I, p. 43.) — « Il m'envoia une *verge* « qu'il portoit au doigt. » (Comm. p. 201.) — « Unes « patenostres d'ambre blanc et une *verge* d'or. » (Confession de Voudreton, A. N. J. 5, p. 4, p. 11.)

Fermaus d'argent et bons et biaus
Et les *verges* et les aniaus
Trois ou quatre en chascune main. *(Ms. 7218, f. 293.)*

Dans les joûtes, celui qui avait eu le dessous donnoit une *verge* d'or. (Mém. d'Ol. de la Marche, II, f. 537.) — « Une *verge* d'or mise au doit etait le « symbole de l'investiture d'un vicomté. » (La Salade, f. 51.) — Aux *Aresta amorum,* p. 363, il est parlé de *verges* d'or que l'on mettoit à la boucle des souliers. Dans l'habillement des chevaliers de l'Ordre de l'Etoile : « Porteront continuellement « un annel entour la *verge* auquel sera escrit leur « nom et surnom ; ouquel annel aura un esmail « plat vermeil, en l'esmail une estoile blanche. » (Ord. II, f. 465.) — 7° Pilier : « Ung ouvrage de fin « argent, en maniere de pillier, gentement ouvré « d'orfaverie, dont la *verge* avoit dix pieds de

« haut. » (Perc. IV, f. 4.) — 8° Mesure de surface : « Firent mesurer en quarrure .xxv. *verges* de « terre. » (Monstrel. I, p. 232.) — « Les aires.... se « *mesurent* par mine, et ne porte chascune mine « des dites aides que douze *verges* à vingt quatre « pieds pour *verges*. » (C. G. I, f. 370.) — 9° Juridiction : « Dedans le *verge* de nostre hostel. » (Britt. lois d'Angl. f. 1.) — « De trespas et de felo-« nies faites dedans la *verge* de nostre hostel..... « laquele *verge* volons que conteyne la rounde « entour .xii. lieues. » (Britt. f. 68.) — Volons que « celuy ministre eyt de poer à la conisaunce de faux « peys et fause mesure par tout nostre *verge*. » (Id. f. 75.) — 10° Baguette, fléau :

Por quoi il soit droituriers rois
Selonc ce que dient les lois
Qui il est *verge* Dieus en terre. *(Fabl. S. Germ. f. 11.)*

« Il pensa un petit et puis dit que celle deconfi-« ture avoit esté une *verge* de Dieu pour donner « exemple au comte. » (Froiss. II, f. 185.) — « Car « depuis il aveugla et fu batu en la fin de ses jours « de teles *verges*; je ne say s'il avoit Dieu cour-« roucé. » (Id. IV, f. 91.) — « Lance ot d'une *verge* « pelée. » (Ms. 7615, II, f. 192.) — 11° « *Verge* de « berger, » herbe. (Oud.) — 12° « Porter blanche « *verge*, » signe de paix. (Britt. lois d'Angl. f. 137.) — Ceux qui avaient chez eux des pestiférés devaient aussi porter une *verge* blanche. (Ord. II, f. 382.) — 13° « Tenir un heritage par sa *verge*. » (Laur.) — 14° « Estre sans *verges* ni baston. » (Oud.) — 15° « Cueillir la *verge* dont on est battu. » (Froiss. IV, p. 144.) — 16° « Donner des *verges* pour estre « fouetté. » (Mont. I, p. 538.) — Hugues, évêque de Langres, au concile de Reims en 1049, fut convaincu de simonie et donna lui même au pape des *verges* pour être fouetté. (Préf. du P. Mabillon, p. 517.) — 17° « Avoir des *verges* saint Benoît, » se dit d'une nouvelle mariée. (Rog. de Collerye, p. 87.) — « Des « *verges* S. Benoît il ne faut qu'un brin pour faire « une poignée. » (Moyen de parv. p. 49.) — 18° « Gardez vous de vous fouler la *verge*. » (Oud.) — 19° « De telles *verges* ils sont tous battus. » (Cotg.) — 20° « Estre parent du costé de la *verge*. » (N. C. G. I, p. 994), du côté du père. — 21° « Elles « oyrent soubdainement le cor, ainsi comme d'une « *verge*. » (Percef. IV, f. 135.) — 22° « Une bonne « *verge* porte bien aucunes fois ung mauvais « sion. » (Percef. IV, f. 66.) — 23° « Maint homme « quent la *verge* dont l'en le bat premier. » (Ms. 7218, f. 346.)

C'est par la *verge* que se donnait l'investiture des fiefs. (Ass. de Jérusalem, p. 105.) — Le seigneur la donnait à ses vassaux et à ses justiciers comme une marque de juridiction quand ils avaient fait leur serment. (Britt. lois d'Angl. f. 8.) — Les hérauts d'armes la portaient aussi dans les tournois : « Il « getta sa *verge*. » (J. de Saintré, f. 275.) — « Se « ils trouvoient icelle justice non se avoir acquitté « suffisamment de son serment et avoir fait aucune « lacheté en son office, faisant icelle demettre et « lui faire mettre sa *verge* sur le bureau. » (N. C. G. I, p. 325.) — « Les huissiers ou sergens royaux « exploittans en leur ressort doivent porter en leur « main une *verge* ou baguette pour toucher ceux « auxquels ils auront charge de faire exploit ou « commandement de justice. » (Laur.) — De là leur nom de sergents à *verge* : « Porter la main à la « *verge* de justice. » (N. C. G. I, 1041.) — « Manier « la *verge*. » (Mod. f. 244.) — « Repondre sous la « *verge*. » (N. C. G. I, p. 486.) — « Pendre à la « *verge*. » (Id. p. 1064.) — « Adjourner à *verge*. » (Id. II, f. 856.) — « *Verge* de commandise. » (Perc. IV, f. 140.) — 24° Gaule pour la pêche : « S'il n'estoit « pas subtil de faire guerres ne sieges, car de jeu-« nesse il n'y avoit point esté nourry, mais à pes-« cher de la *verge* aux poissons, en la riviere de « l'Escaut et du Lys. » (Froissart, II, p. 192.) — « Pescheurs à *verge*. » (Table des Mét. de Paris, ms. Meinière, f. 48.)

Vergée (de terre). Etendue de terre. (Cotgr.)

Vergele. Petite verge :

Si prenez une descipline
Chascune nuit, d'une *vergele*. *(Ms. 7218, f. 2.)*

1. Verger. Jardin planté d'arbustes verts : « La ville et le chasteau estoient battus de deux « *vergers*. » (Monstrelet, III, p. 14.)

2. Verger. Appariteur portant la verge devant le magistrat. (Oudin.)

Vergette. 1° Diminutif de *verge* : « On gouverne « le noble cheval de l'ombre d'une *vergette*, mais « le villain se veult mouvoir à l'esperon. » (Hist. d'Alexandre, Tr. des IX Preux, p. 176.) — « S'en « iroient en leurs pourpoins ou paletoz, chascun « une *vergette* en sa main. » (Monstrel. III, f. 112.) — « Et pour le serpent desvoyer de son entre-« prinse, il print une *vergette*. » (Percef. V, f. 85.) — « Comme une plante à *vergette* n'a point encores « fleury. » (J. du Bellay, p. 5.) — 2° Anneau :

Mon cher seigneur, portez vous loyaument,
Ne pensez point à l'annel ou *vergette*,
A vous donné ; amés vostre subjecte. *(Desch. f. 186.)*

« Puis va aux autres dames et damoyselles, à « chascune desquelles il donna une *vergette* d'or « toute emmaillée à fleur. » (Saintré, p. 207.)

Vergetton. Baguette. (Cotgr.)

Verghe. Verge :

Quant à l'un meskiet
A l'autre bien siet ;
Tous jalous
Est cascuns d'esbatre
Le *verghe* à luy batre ;
Nus n'est paourous. *(Poët. av. 1300, IV, p. 1302.)*

Vergié. Fouetté :

Fors ecolier, autre clergié
Sont tuit d'avarice *vergié*. *(Ms. 7615, I, f. 72.)*

1. Vergier. Berger :

Melz aim cel *vergier* voir
A qui j'ai donnée
Ma loial pensée. *(Poët. av. 1300, IV, p. 1531.)*

2. Vergier. Qui fabrique des verges, des anneaux : « De tant bel artifice, que nul *vergier* ou

« topiaire ouvrier n'en pourroit faire de semblables. » (Alect. p. 75.)

3. Vergier. Verger :

En alant tant par long que par lé
De ce *vergier.* *(G. Cretin, p. 99.)*

Vergilies. Pléiades. (Cotgr.)

Vergine. Mesure pour la terre. (*Virga terræ*, col. 1635.)

Vergisant. Se dit du bois vert couché à terre par l'ouragan : « Leur voulons donner leur usage « du bois, en nostre forest de Poucourt, tant pour « chauffage que pour bastir et edifier ; c'est à savoir « de bois mort et mort bois, de bois *vergisant* et « assumetté. » (Thaumass. Cout. de Berry, p. 410.) — « En nous humblement requerant qu'attendu « que le bois mort et mort bois ne peut servir aux « supplians, sinon pour chauffer et ardoir et que « le *vergisant* et assumetté est gros bois vieil, qui « ne peut servir en aucunes parties des edifices, « sinon seulement à faire poultres, pousteaux et « solles. » (Thaumass. p. 411.)

Verglasser (se). Se geler : « Ce sont eaux qui « se *verglassent* et ne fertilisent le champ. » (Cont. de Chol f. 212.)

Vergne. Aune, verne : « Il a les yeulx rouges « comme ung jadeau de *vergne.* » (Rab. I, p. 249.)

Vergner. Garnir une rive de vergnes. (D. C. sous *Guerinagium.*)

Vergogneusement. Honteusement. (Monet.)

Vergogneux. 1° Qui inspire de la honte : « Artile se mit à considerer l'estrange et *vergo-* « *gneux* acte de son compere. » (Strapar. II, p. 13.) — 2° Qui ressent de la honte :

Telle est honteuse
Et marmiteuse,
Qui, de nuit, par l'huys de derriere
Ne sera pas trop *vergogneuse.* *(Blas. des Faulc. am. 275.)*

Vergoigne. Honte : « Avec une timidité, une « *vergoigne* et honte modeste et honneste. » (Am. ressusc. p. 130.) — « Honneste honte et *vergoigne.* » (Id. p. 151.)

La dame qui cremoit *vergoigne*
Le fait revenir à l'ostel. *(Ms. 7615, II, f. 124.)*

Vergoignier. Inspirer de la honte :

Cordelier, sont outré honi et *vergoignié.*
Ms. 7218, fol. 341.
Paveillons drecent, tentes tendent,
Desiranz du roi *vergoignier.* *(G. Guiart, f. 337.)*

Vergoingne. Honte : « Mieus vaut plain poing « d'onor, que plain val de *vergoingne.* » (Ms. 7218, fol. 338.)

Vergon. Verge de terre : « Pour un *vergon* de « terre tenant.... à .I. parisis. » (Dénombrement de Montmor, an. 1396.)

Vergonder. 1° Deshonorer :

Cil qui nos anemis *vergonde.* *(Ms. 7218, f. 179.)*

Tysbé, fole, veus tu desver,
Et ta chastée violer,
Et ton lignaige *vergonder.* *(Pyrame et Tysbé, f. 98.)*

A poi que tu n'as *vergondée*
La corone et le roi de France. *(Ms. 7218, f. 139.)*

« Vous emmenez Ysabel ma fille, et sans nul « seur estat, car si le roy de France ne la veut, elle « sera *vergondée* à tousjours. » (Froiss. II, 287.) — 2° Mépriser :

Les maus parliers fuir et *vergonder*
Car bien doivent à tout le monde deplaire.
Vatican, 1490, fol. 65.

Vergondeux. 1° Qui cause de la honte : « Scipion dit que quant on veut aucune chose entre- « prendre en guerre, qu'il n'est riens si *vergondeux*, « après les choses mal advenues, que de dire, je « ne le cuidoie pas. » (Le Jouv. p. 600.) — 2° Qui ressent de la honte : « Hector, en visage *vergon-* « *deux* et comme honteux, pour la presence de son « pere. » (Tri. des IX Preux, p. 233.) — « De ce « furent tous ceux de la Table Ronde *vergondeux.* » (Lancel. II, f. 107.)

Vergongnable. Qui cause de la honte :

Vicieuse, non viciable,
Orgueillable, non orgueilleuse,
Vergongnable, non vergongneuse. *(Desch. f. 17.)*

Vergongne. Honte :

Il n'a ne honte, ne *vergongne.* *(Ms. 7989², f. 89.)*

« Lucrece ne voulut plus vivre affin qu'elle n'eut « point de *vergongne* du fait que elle en avoit esté « commis. » (Floridan, p. 724.)

Vergongneux. Qui ressent de la honte : « L'enigme raconté par Ariane blessa un peu les « oreilles des auditeurs lesquels se trouverent « aucunement *vergongneux.* » (Strap. II, p. 32.)

Vergue. 1° Baguette : « Ont aussi de tout temps « eu le pouvoir d'aller ès dits bois couper une « botte ou deux de *vergues* pour recouvrir et clorre « leurs bastimens. » (N. C. G. I, p. 396.) — « Ainsi « que l'on voit des bois de telles et diverses natures, « que les uns bruslent tous verts, comme est le « fresne, le fayan, et aussitost d'autres qui auroient « beau estre secs, vieux et taillez de longtemps, « comme est l'hommeau, le *vergue* et d'autres, ne « bruslent qu'à toutes les longueurs du monde. » (Brant. Dam. gal. II, p. 63.) — 2° [Vergue de navire ; voir sous Nef : « Trois masts, trois *vergues* neces- « saires pour les barges. » (B. N. fr. 26009, n° 895, an. 1370.)]

Vergueust. Verjus ; Ste Barbe s'adresse aux bourreaux :

Truant, mengue un petit,
S'il te semble, au *vergueust ;*
Mes membres souf, sus et jus.
Voustiz. *(Hist. du Th. fr. II, p. 51.)*

Vergus. Verjus : « *Vergus* de grain et d'orenge. » (Desch. f. 271.) — « *Vergus* d'osille. » (Id. p. 271.)

Or escoutez du fel *vergus*
Templer le vent de convoitise.
Hist. des III Maries, en vers, p. 124.

Gingembre blanc, graine et cloux, non
User *vergus*, jeune mouton. *(Desch. f. 442.)*

1. Verifier. Orner de verrières : « Eglise croi- « sée, *verifiée*, et faite de fort gentille façon. » (Matth. de Couci, Ch. VII, p. 667.)

2. Verifier. S'assurer de la vérité : « *Verifier* « lettres dont il se voudroit aidier. » (Ord. III, 227.)

Verillette. Petite vrille : « Il y a deux espointes « qui sont mises sus la branche à une verillette. » (Mod. f. 80.)

1. Verin. Vis : « Coffrets, chalits, bancs, tables, « lambris de maison, et paremens de manteaux de « cheminées tenans à crochets ou *verins* seule- « ment. » (C. G. I, p. 497.)

2. Verin. Petit ver : « Encores sera il bon, « quand les caguots auront un mois ou plus, leur « faire arracher un petit nerf qu'ils ont sous la « langue, qui ressemble à un petit *verin.* » (Fouill. Vén. f. 124.) — « Quand les chiens sont malades, à « cause des *verins* qu'ils ont dans le corps. » (Id. f. 123.)

Veriné. Orné de verrières : « Maison de bois « toute *verinée* à l'entour. » (Gloss. de l'Hist. de Paris, III, p. 356.)

Verisible. Vraisemblable :

Il ne doit estre *verisible*
Puisque chiens ont voix flexible
Qu'ils ne puissent chanter motetz. *(G. de la Bigne, 134.)*

Verisimilitude. Vraisemblance : « Aristote « nous entasse ordinairement un grand nombre « d'autres opinions et d'autres creances pour y « comparer la sienne, et nous faire voir de combien « il est allé plus outre, et combien il approche de « plus près la *verisimilitude.* » (Mont. Ess. II, 315.)

Veritable. « Son maistre luy respond que c'es- « toit tout un de dire cela est raisonnable, ou cela « est *veritable*, et qu'il n'y avoit nulle difference. » (Bouchet, Serées, III, p. 253.)

Verité. 1° Qualité par laquelle les choses apparaissent telles qu'elles sont : « Tenir *verité*, » tenir sa parole. (Commin. p. 165.) — « Ajouter *verité.* » (Froissart, III, p. 142.) — « Il est plus vrai que la « meme *verité.* » (Strapar. II, p. 373.)

En grant *veritez* et fables
Entrasmes en la mestre rue. *(Ms. 7615, II, f. 188.)*

« Grande dispute la *verité* rebute. » (Cotgr.) — « Par trop debattre, la *verité* se perd. » (Cotgr.) — « Il ne se faut jamais jouer à faire mal, ny se railler « de la *verité.* » (Strapar. I, p. 231.)

Verité n'epargne nuluy. *(Fauv. f. 76.)*

Qui de *verité* fait son conte,
Il ara du monde assés honte. *(Mod. f. 270.)*

2° Assises : « Afin de preserver le commun des « manans, et sujets demeurans dans le plat pays, « de toutes pilleries, de vol et dommage faits en « cachette et secretement, le susdit grand bailli ou « son lieutenant devra tenir des *veritez* secrettes « dans les paroisses... où chascun qui sera ajourné « sera obligé de comparoistre et de dire ce qui sera « de sa connoissance. » (N. C. G. I, p. 1161.) — « L'on tiendra les *veritez* ou enquisitions generales, « au moins de sept ans en sept ans, auxquelles « enquisitions on prendra connoissance de tous « faits criminels et civils, commis illogiquement,... « et non jugez depuis les dernières enquisitions. » (Id. p. 837.) — « Il y avoit des *veritez* d'aoust, que « le mayeur et les échevins tenoient tous les ans. » (N. C. G. I, p. 453.) — « Iceux hauts justiciers et « seigneurs vicontiers, leurs baillifs, ou lieutenans « peuvent, par leur justice, faire adjuger *veritez* « generales une fois l'an en leurs terres et seigneu- « ries, et de trois ans en trois ans, es terres et « seigneuries de leurs vassaux et inferieurs. » (C. G. II, p. 899.)

Veritei Même sens : « Et sachiez, sire, que de « fié on ne va mie par avoement, selonc l'usage du « païs, mais par pure *veritei*, et par loial enqueste, « ne por avouement n'est en saisine de fié, cel de « cui on l'avoue, ne n'en va en sa court. » (Du Chesne, Généal. de Bar-le-Duc, p. 33, an. 1249.)

Veriteus. Véritable :

Nule autre amors n'est mes iteus
Si fine, ne si *veriteus.* *(Ms. 7218, f. 122.)*

Verjus. « Prendre *verjus* et moutarde. » (Contr. de Songecreux, f. 49.) — « Estre mis au *verjus.* » (Cotgrave.) — « Roches qui ne sont pas bonnes à « menger au *verjus.* » (Froiss. II, p. 294.)

La court cest flour, c'est le raisin,
Le vray *verjus* et le vray port
De tout honneur. *(Contred. de Songecr. f. 171.)*

« *Verjus* miellé. » (Cotgr.)

Verm. Ver : « Ce m'est tout ung pourveu que « la tranche tite n'y engendre les *verms.* » (Rabel. II, p. 129.)

Vermail. Vermeil : « Deux muys de vin blans « et deux de *vermail.* » (D. C. sous *Vermetins.*)

Vermain. Vermine : « *Vermain* et escurnes « n'en puis mais point avoir. » (Poët. av. 1300, I, p. 176.)

Vermand. Vermandois : « Larrons de *Ver-* « *mand.* » (Merc. de France, an. 1735, p. 262.)

Vermaulx, ans. Vermeil, rouge : « Quant le « roy passa devant icelle ville de Neelle, ils avoient « leurs murs couverts de couvertoirs la pluspart « *vermaulx.* » (S. Remy, Ch. VI, 86.) — « Les bruns, « les *vermans* et les pâles. » (G. Guiart. f. 312.)

Vermeal. Verminière, endroit où grouillent des vers :

Le patron fait le timon gouverner...
Deus mas y a, mainte antene aprestée,
Becuit vereux, poulx, puces et ras
Le *vermeal*, les vers en l'eaue à tas. *(Desch. f. 49.)*

1. Vermeil. Endroit où le sanglier a remué la terre pour y chercher sa nourriture : « L'autre ma- « niere de menjues où le sanglier et les bestes « noires vont mengier est appellé *vermeil.* » (Mod. fol. 43.)

2. Vermeil. 1° *Adj.* « Sanz *vermeil.* » (Marg. de la Marg. f. 62.) — « Escarlatte *vermeil.* » (Matth. de Coucy, p. 732.) — « Veloux *vermeil.* » (Vig. de Charles VII, II, p. 71.) — « Bonnet *vermeil.* » (Id. p. 72.) — « Vin *vermeil.* » (Rab. II, 138.) — « Vin « blanc et *vermeil.* » (Id. p. 58.) — « Or *vermeil.* » (Oud.) — 2° *Subst.* Pourpre : « Robbe de *vermeil.* » (Arrest. amor. p. 13.) — « Couvert de *vermeil.* » (Ger. de Nev. I, p. 98.) — « Le *vermeil* lui cort à la « face. » (Fabl. S. Germ. p. 340.)

Vermeileuse. « Prenez une herbe qui est « appellée par son nom *vermeileuse*. » (Mod. f. 32.)

Vermeille. Féminin de vermeil :

Couleurs jaunes, yndes et rouges,
Verz, *vermeilles* et desguisées. *(G. Guiart, f. 311.)*

« Devenir *vermeille*, » rougir. (Strapar. I, 259.) — « Teste y aura *vermeille*. » (Rou, p. 89.)

Vermeillement *Adv.* De couleur vermeille : « Si commencerent à parler du chevalier *vermeillement* armé. » (Lancel. II, f. 110.)

Vermeiller. Rendre rose :

De la terre cueillit les œilletz, roses, liz,
Pour *vermeiller* et argenter sa face. *(L. le Caron, f. 69.)*
Palir et *vermeiller*. *(Ms. 7218, f. 207.)*

Vermeillet. Diminutif de *vermeil :*

Doncques bienheureux œillet,
Doncques œillet *vermeillet*,
Tu jouiras, sans merite,
Du sein de ma pancharite.
Durant, à la suite de Bonnefons, p. 87.

Votre visage en douceur tout confit
Semble à la fresche et *vermeillette* rose. *(C. Marot, 407.)*

Faces *vermeillettes*,
Petites boucettes. *(J. Marot, f. 163.)*

Vermeilleure. Couleur vermeille : « *Vermeilleure* des roses. » (Poés. de L. le Caron, f. 45.)

Vermeilleuse. Voir *Vermeileuse :* « Prenez « une herbe qui est appellée *vermeilleuse* et en « medecine filage. » (Mod. f. 132.)

Vermeillier. Vermiller, en parlant du sanglier ; fouiller la terre avec le boutoir pour y chercher des vers, des racines : « Autres manieres de mengues y « a que l'en appelle *vermeillier*. C'est quant ils (les « sangliers) boutent et reversent la terre du groing « devant, pour querir les vers et la vermine de la « terre qu'ils menguent. » (Gast. Phéb. p. 161.) — « Ils *vermeillent* et menguent toutes vermines. » (Id. p. 60.)

Vermeillonné. Vermillonnée : « Femme fardée « et *vermeillonnée*. » (Bouchet, Serées, I, p. 151.)

Vermelate. Vermeille : « Escallate *vermelate*. » (Compte de 1244, dans D. C. sous *Vermelatus*.)

Vermendois. Vermandois : « Païs de *Vermendois*. » (Chr. de S. Den. II, p. 74.)

Vermenier. Vermine : « Ces meschans jobe- « lins, *vermeniers*, ennemis de nature et de toutes « bonnes choses. » (Desperr. I, p. 100.) — « Toute « son intention estoit que le monde ne fut pas « infecté de ces meschans et maudits *vermeniers* et « que les hommes, de là en avant, vequissent en « paix et en amour. » (Desperr. I, p. 92.) — « Les « *vermeniers* ne leur troubloient point le cerveau. » (Id. p. 98.)

Vermet. Vermine :

Et oy l'oyseau qui la lumière fuit
Comme un *vermet*, maistre de sa cendre. *(Bellay, 437.)*

« L'autre saison facheuse... est en juillet et aoust, « à causes des vehementes chaleurs et des mouches, « puces et autres *vermets* qui les tourmentent. » (Fouill. Vén. f. 7.) — « Vostre mort envers celle de « Sa Majesté est semblable à celle d'un *vermet* à un « elephant. » (J. d'Auton, Ann. de Louis XII, 222.)

Vermeus, euz. Vermeil : « Que le bout de la « queue soit blanc, et les mers de la queue bien « *vermeus*. » (Mod. f. 109.)

De gueules estoit ses escus ;
Plus est *vermeuz* que nul sinople. *(Ms. 7615, II, f. 189.)*

Vermical.

Trop me fait mal
Quant je vous laiz, pour aprendre à humer,
Desormes faut boire à un *vermical*. *(Desch. f. 210.)*

Vermieulx. Vermeil : « Et que le bou de la « queue ne soit blanc de plain poulce d'elle, et les « mers de la queue bien *vermieulx*. » (Mod. f. 58.)

Vermil. Ver : « Salomon dit que tout aussi « comme la tache ou le ver ne nuest à la robe ou « le *vermil* au bois, tout ainsy griefve tristesse le « cueur. » (Chev. de la Tour, instr. à ses filles, 72.)

Vermillé. Peint en vermillon : « Et la premiere « lettre dou comancement estoit enluminé d'or et « toutes les autres rubrices estoient *vermillées*. » (Assis. de Jérus. ch. IV, p. 15.)

Vermillet. Diminutif de *vermeil :*

Maistre, et quel vin ? Au froit faittes l'assaulx
Qui soit rayant, gracieus, vert, claret,
Frique, friant, odorant, *vermillet*. *(Desch. f. 240.)*

Vermillier. Rougir :

En la forest jadis noble et deserte
A le sanglier *vermillié* la fouchiere. *(Desch. f. 49.)*

Vermillis. Sillons tracés par le sanglier qui vermille : « Le *vermillis* en est aussi plus petit que « les bestes noires et qui ne se suit pas, traversans « les sillons qu'il rencontre ce qui fait que la beste « noire qui suit son *vermillis* très longtemps sans « discontinuer, mais le pourceau le fait en un « endroit et puis en un autre. » (Saln. Vén. p. 294.)

Vermillonner. Rendre rouge comme du vermillon :

C'est trop belle bergere ; épargnez ma pudeur,
Ou vous allez bientost *vermillonner* ma joue.
Le Berg. extrav. de Thom. Corneille, act. III, sc. IV.

Vermin. Vermine :

Lors te menjuent li mastin
Et li oisel et li *vermin*. *(Ms. 7218, f. 268.)*

Vermine. « Revers eut la terre du groing « devant, pour querir les vers et la *vermine* de la « terre qu'ils menguent. » (Gast. Phéb. p. 161.)

Mi marz tout droit en cel termine
Que desous terre ist la *vermine*. *(Ms. 7218, f. 305.)*

« Ils vivent d'herbes, de fruit, de miel, de chair « crue et cuitte, quand ils en peuvent avoir ; de « laict, de gland, de febves et de fromis et de toutes « autres *vermines*. » (Fouill. Vén. f. 107.)

En la saison que la *vermine*
Qu'au souz terre tout l'yver mine,
Se met en l'air en aparant. *(G. Guiart, f. 32.)*

« Il y avoit assemblé entour elle plusieurs cou- « leuvres et autre *vermine* qui la mordoient. » (Percef. I, f. 67.) — « Adonc le mordoient serpens, « couleuvres, crapaulx, lezardes et toute autre « maniere de *vermine*. » (Id. II, f. 91.) — « Mourir

« de *vermine*. » (Mousk. p. 326.) — « Y avoit grant « herpaille et *vermine*. » (Vig. de Ch. VII, I, 193.)

Verminer. Lire peut-être *vermiller* : « Depuis « pour parler en paroles couvertes, on a dit baster « l'asne, pour signifier faire, *verminer*, besongner. » (Moy. de parv. p. 291.)

Verminge. « Nous parlions de faire le petit « *verminge* et de voir les pieces. » (Moy. de parv. p. 288.)

Verminier. Vermine :

N'y demoura ne pois, ne febves,
Dont ne tatassent des premiers
Rats et souris et *verminiers*. *(Monstr. I, p. 323.)*

Verminiere. Trous de vers. (Marot.)

Vermoulir. Causer la pourriture. (Cotgr.)

Vermoulure. Pourriture occasionnée par les vers. (Beaum. p. 204.)

Vernacie. Vin de Garnache. (D. C. *Vernachia*.)

Vernacule. Indigène :

Comme j'ai veu, par le tien opuscule,
Lequel est faict en langue *vernacule*. *(Gouj. bibl. XI, 348.)*
Et qui mieus est, par tous ces opuscules,
Qui sont tissuz en termes *vernacules*. *(Id. p. 344.)*

Vernage. Etat de ce qui est fortifié de haies. (D. C. sous *Guerignagium*.)

Vernant. Printanier : « Qui esmeut les oysil- « lons des champs à si melodieusement chanter, « fors la *vernante* saison et le vert gay delectable. » (Sicil. blas. des coul. p. 12.)

Vernedé. « Ayant achevé sa *vernedé*. » (Bouch. Serées, III, p. 74.)

Verné. Orné : « Sur son chief portoit un tres bel « chappel ou estoient trois belles plumes en façon « d'autrusse, faittes de tres riche broderie, *vernées* « de petits dyamans, rubis, ballais et aultres « pierres. » (J. de Saintré, p. 266.)

Verneux. Filet : « Disans que il ne povoient « mettre en riviere... aucuns engins, vrins, lignes, « hamessons, *verneux*. » (Ord. V, p. 208.) Lire *Verveux*.

Vernicer. Vernisser. (Cotgr.)

Vernillage. Action de baguenauder. (Cotgr.)

Vernilles. Bagatelles. (Oud.)

Vernis. « La lyonnesse le va ferir de la dextre « pate sur l'escu qu'il luy geta au devant si roide « qu'elle en griffa le tainct et le *vernis*. » (Percef. II, fol. 51.)

Veroillié. Verrouillé : « Quar il trova l'uis « *veroillié*. » (Ms. 7218, f. 203.)

Verole, olle. « Quand la dite dame espousa le « dit duc d'Urbin, elle ne l'espousa pas seule, elle « espousa la grosse *verole* quant et quant. » (Mém. de Rob. de la Mark, p. 339.) — « L'admiral demoura « en Lorraine pour un mal de teste qu'il avoit qui « s'appelle la *grosse verolle*. » (Id. p. 371.) — Cette sorte de maladie a été aussi nommée le mal brun françois (Hist. de Thou, I, 6, p. 442); le mal françois simplement; elle est née en Amérique. Les compagnons de C. Colomb qui découvrirent cette partie du monde la gagnèrent dans le pays et l'apportèrent en Espagne. Les Espagnols, maitres alors de l'Italie, la communiquèrent à cette partie de l'Europe. Les armées françaises étaient aussi dans l'Italie et disputaient plusieurs provinces aux Espagnols. Elles ne servirent qu'à la répandre davantage, et la haine que les Italiens avoient pour les François leur fit croire que ce mal venoit d'eux et le fit appeler le *mal françois*. — « *Verole* ou rou- « geole. » (Rob. Estienne.) — « *Verole* cardinale. » (Sauval, Amour des rois de France, III, p. 40.) — « Grant mortalité estoit, en celluy temps, especial- « lement sur petis enfans, de boce ou de *verolle* « platte. » (Jour. de Paris, sous Charles VI, p. 155.) — « *Verole* de Rouen et crottes de Paris ne s'en « vont jamais qu'avec la piece. » (Rabel. V, p. 98, Le Duchat.) — « Une maladie advient aux yeux des « oiseaux appellée plus communement la taye en « l'œil et par aucuns ditte *verole*. » (Fouill. faucon. p. 18.) — « Maistre Malopin a laissé par escrit que « pour remede prompt et seur à ce mal de la taye « en l'œil que lui mesme appelloit *verolle*, faut « prendre de l'escaille de tortue. » (Id.)

Veron. Petit poisson : « Il prent une poignée de « petits poissons qui sont fort communs en la « riviere de Mince... toutes fois les grandes annales « de Cipade contiennent que Berthe n'avoit pas « pour lors des ables et des *verons*. » (Merl. Cocc. I, p. 40.)

Sa baniere fu d'un obar
Bien entr'armée de *verons*. *(Bat. de Quaresme, f. 92.)*

« Il faut perdre un *veron* pour pescher un saul- « mon. » (Cotgrave.)

Veronique. [D'après la légende, sainte femme qui aurait appliqué un suaire sur le visage de Jésus Christ ; les traits du Sauveur y seraient restés empreints; cette relique se conserve actuellement à S. Pierre de Rome. Mais Véronique n'est pas une sainte; c'est le nom du portrait lui-même : *vera εἰκών*. Mais M. A. Maury, dans les Croyances et légendes de l'antiquité, p. 334, remarque que le mot devrait être *vericona* ; pour lui *vericona* est *βερονίκη*, autre forme de Bérénice ; ce mot fut transporté par altération à une *προυνίκη*, espèce d'éon (émanation éternelle sortie du sein de l'Un) dont les gnostiques donnèrent le nom à l'hémoroïsse de l'Evangile ; plus tard la légende du Saint Suaire et de la Sainte Face s'y mêlèrent et l'on eut Véronique. Ce mot était synonyme de portrait.] — « Icy approche « Veronne ung couvrechef sur la face de Jesus et la « *veronique* y demeure. » (Hist. du Th. fr. 405.) — « Disoit que c'estoit sa vraye semblance, en l'ap- « pellant souvent par ce mesme mot la *veronique* « du petit roy Charles VIII. » (Brant. Cap. fr. I, 22.)

Verouillé. Verrouillé : « Virerent le pont qui « n'estoit cliqué ne *verouillé*. » (Monstr. II, 10.)

Veroy. « Quod si neque scabinos neque juratos « testes haberit, par le *veroy* eum vocabit, id est « solâ manuu faciet jusjurandum. » (Thaum. Cout. de Berry, p. 233.)

Verrassée. Contenu d'un verre : « La cour le « condamne en trois *verrassées* de caillebottes « assimentées. » (Rabel. II, p. 135.)

Verrat. Sanglier : « Escumant de grande colere « comme le *verrat* mis aux abboys. » (Dom Florès de Grèce, f. 157.) — « Paillard comme un *verrat.* » (Cotgrave.)

1. Verre. Toison, dans S. Bern. Serm. ms. 359.

2. Verre. « *Verre* fin, » pierrerie fausse. (Contr. de Songecreux, fol. 19.) — « Le remede est : fais « poudre d'encens masle, de litarge, de *verre* « Alexandrin. » Fouill. fauc. f. 84.) — « Regarder « à *verre* dormant. » (Printemps d'Yver, f. 56.) — « Droit de *verre.* » (Cotgr.) — « Aussi facilement « que d'avaller un *verre* de vin. » (Oud.) — « Vous « lui ferez faire pour un *verre* de vin. » (Oud.) — « A grand homme grand *verre.* » (Cotgr.)

1. Verré. Garni de vitres : « La mena en sa « très gente sallette, ...très bien tendue, tapicée et « natée et les fenestres *verrées.* » (J. de Saintré, p. 558.) — « Mena ma dame en sa chambre qui « estoit très bien tendue, nette, tapicée et *verrée.* » (J. de Saintré, p. 557.)

2. Verré. Vairé, ouvragé : « Luy donna, le jour « de ses nopces, .II. taces d'argent à pieds, gau- « dronnées, *verrées* aux bords et aux pieds, pesants « ensemble 30 marcs. » (Et. des offic. des ducs de Bourg. p. 201.) — « Donna six tasses d'argent « *verrées* pesant dix marcs. » (Id. p. 115.) — « Donna « six tasses d'argent *verrées* au bord et martelées « au fond, pesant deux marcs la piece. » (Id. 118.)

Verreil. Vitrail :

Nabugodonosor emprendre
Voult contre Dieu ; mais le *verreil*
Que nul fors lui ne puet comprandre
Le cassa en pouldre si dueil. *(Desch. f. 309.)*

Verrer. Balayer :

C'est par defaute de cuer fin,
Qui ne se veut meller de guerre,
Car avarice si l'en *verre.*
Hist. de France, à la suite de Fauvel. f. 70.

Verrerie. Lieu où se traite le verre. (Cotgr.)

Verreux. Véreux : « Faire les pois *verreux.* » (Cotgr.) — « Chevrel est de telle nature que il ne « demeure pas voulentiers en païs où il ait fourmis, « car il a la chair si sensible qu'il vuide le pays où « les fourmis demeurent, et aussi het à demeurer « en pays *verreux.* » (Modus, f. 39.)

Donc ne deplaise aux fauconniers *verreux*
Leur estat n'est approchant des veneurs.
Fouill. Vén. f. 23.

Verri. Diaphane. (Colgrave.)

1. Verrier. Qui travaille le verre : « Il court « comme un *verrier* deschargé. » (Oud.) — « Le « *verrier* n'en battra pas sa femme. » (Oudin.)

2. Verrier. Voyer : « Aussi compete et appar- « tient aus dicts de Saint-Vaast le droict de flos, « flegards, chemins et *verrier.* » (Nouv. Cout. Gén. I, p. 442.)

Verriere. Fenêtre garnie de vitres :

N'i a fenestre ne *verriere*
Qui rende clarté ne lumiere. *(Ms. 7218, f. 311.)*

« Avoient apperceu à travers leurs *verrieres* et « fenestres. » (Et. de la France sous François II, par La Planche, p. 578.)

En la meson a six *verrieres*
Trois par devant et trois derrieres. *(Ms. 7218, f. 312.)*
Car en disnant Phebus, par la *verriere*
Sans la briser, veudra voir ses supposts.
Cl. Marot, f. 364.

« Il voyoit aucunes fois la lueur de la chandelle « par les *verrieres.* » (Arest. amor. p. 47.)

Mais chantoit l'en dedens une logette,
Ou ès granches, tout le plus et le mieulx ;
Lors ung curé si servoit en troys lieux :
Et n'y avoit ne lampe ne *verriere.*
Vigil. de Charles VII, II, f. 191.
Cela est cler comme jour en *verriere.* *(Cretin, p. 90.)*
Est descendus
Li haus sires del ciel la sus,
Par si glorieuse maniere,
Com li solaus par sa *verriere*
Entre, sans fraindre et sans percier. *(Ms. 7218, f. 104.)*

Verrin. 1° De verre. (Colg.) — 2° Fragile comme le verre :

Et que sert monceaux amasser
D'or et d'argent, quand nostre vie
Fresle et *verrine* à se casser
N'en permet jouyr. *(Baïf, p. 69.)*

3° Transparent :

Ou nez ot estroites narriues
Qu'ele ot gresle et lonc et *verrines.* *(Ms. 7218, f. 280.)*

Verrine. [1° Verrière : « Pour une *verrine* « blanche à un escuchon de France, achetée de « Simonnet le Verrier, pour mettre à une fenestre « du compteur où ledit receveur fait la dite recepte « pour ce que aucunes foiz que il pleut le vent « chace la pluie sur les pappiers et escrips de la « dite recepte. » (A. N. KK. 350, f. 78[d], 20 janvier 1372.) — « Et estoit la plus belle *verrine* que « jamais on vit et la moitié de la maison estoit « toute de *verrine.* » (Rob. de la Mark, p. 375.)

L'aube du jour, de couleur purpurine,
Claire et luysant comme belle *verrine.* *(Cretin, p. 237.)*

2° Verre de lunettes :

Lors on verra sans lunette ou *verrine*
Qui est plus digne. *(J. Marot, p. 202.)*

Verrot. Verrat : « Un chascun seigneur feodal « peut, en son tenement, avoir... colombier, tenir « thoreau et *verrot.* » (C. G. I, f. 688.)

Verrouiller, ouller. « L'huis fut à coup « *verrouillé.* » (Percef. III, f. 156.) — « Il trouva « la porte bien fermée et *verroullée.* » (Bertr. du Guescl. p. 332.)

Verrouillet. Petit verrou. (Oudin.)

Verrucaire. Herbe qui guérit les verrues. (Cotgrave.)

Verrueil. Filet. (D. C. sous *Vertebolum.*)

Verrueux. Qui a des verrues. (Colgr.)

Verruque. Verrue. (Colgrave.)

1. Vers. Sanglier :

> Li pourceaulx disoit et li *vers*
> Que plus nobles estoit que li cers. *(Desch. f. 467.)*

2. Vers. Vert : « Mencandées de bleds *vers.* » (Du Chesne, Généal. de Béthune, an. 1247.) — « Estre *vers,* » étourdi. (Deschamps, f. 493.)

3. Vers. Vair :

> Les elx a *vers* comme faucons. *(Ms. S. Germ. f. 176.)*

> J'ay *vers* yeux, petits sourcis,
> Le chief blont. *(Desch. f. 173.)*

4. Vers. *Préposition :*

> Hé, fille, levez la chiere
> *Vers* vostre seignors : soiez fiere. *(Ms. 7615, II, f. 174.)*

5. Vers. 1° Assemblage de mots mesurés et cadencés : « Il trespassa au royaulme de Chipre et « fu porté en Jerusalem, sur laquelle sepulture « sont escris ses *vers.* » (Ass. de Jerus. p. 186.) — « *Vers* rithmés. » (Perceforest, VI, f. 21.) — « *Vers* « rimés. » (Mod. f. 301.) — « C'est assavoir que « verelais se font de pluseurs manieres, dont le « refrain a aucunes fois quatre *vers,* aucunes fois « cinq, aucune fois six. » (Desch. f. 398.) — « *Vers* « alexandrins. » (J. Marot, p. 102.) — « *Vers* de « longue ligne. » (Cr. du Maine, Bibl. p. 414.) — « *Vers* accordans. » (Des Acc. Bigarr. p. 131.) — « *Vers* couronnez. » (Id. p. 148.) — « *Vers* crois- « sans. » (Id.) — « *Vers* decroissans. » (Id. p. 149.) — « *Vers* retrogradez. » (Pasq. Rech. p. 645.) — « *Vers* retrogradez par lettres et par mots. » (Des Acc. Bigarr. p. 83.) — « *Vers* leonins. » (Id. p. 119.) — « *Vers* lettrisés ou paranomes. » (Id. p. 108.) — « *Vers* rapportez. » (Id. p. 105.) — « Qui ne sçait « pas faire un *vers* est un sot, et qui passe deux est « un fou. » (Gouj. Bibl. fr. t. XIV, p. 353.) — 2° Pièce de poésie :

> Cil jugleor en piez s'esturent,
> S'ont vielles et harpes prises
> Chançons, laiz, sons, *vers* et reprises
> Et de geste chanté nos ont. *(Ms. 7615, II, f. 188.)*

3° Couplets : « L'epitre Saint Bernard en chançon « royal de cinq *vers* sur le gouvernement de mai- « son. » (Desch. f. 436.) — « Entre .II. *vers,* la tierce « meure. » (Prov. du Vilain, ms. S. Germ. f. 89.) — 4° Verset : « Alleguant ce *vers* du pseaume. » (Godefr. Annot. sur Ch. VI, p. 564.) — « Il com- « mença à reciter cette docte oraison par les « mesmes *vers* desquels avoit usé Populus. » (Croix du Maine, Bibl. p. 183.)

6. Vers. Verso : « Le *vers* leur changea. » (Percef. III, f. 153.)

7. Vers. Pluriel de *ver* : « L'autre maniere de « filandres, lesquelles aucuns ont appellez *vers,* « viennent aux cuisses des oiseaux. » (Fouilloux, Fauc. f. 27.)

8. Vers. Chaînes :

> De traiz, comme Saint Soubastiens
> Soit de sajettes en la fin,
> Et mis en *vers* et en liens. *(Desch. f. 212.)*

Versable. Changeant :

> Considerons nos grans fragilitez,
> Nostre aage brief, le hault juge esperitable,
> Les cas soudains, la fortune *versable.* *(Desch. f. 104.)*

Versaille. « Aller à *Versaille,* » renverser. (Oudin.)

Versaine. Versage ; jachère qui a reçu un premier labour : « Vaine pasture s'entend et s'extend « es chemins publics, charrieres.. . semblablement « terres en friches, *versaines,* soumartz, ou fratis, « comme heritages non ensemencez, ouverts et « non clos. » (N. C. G. II, p. 1095.)

Versales. « Lettres *versales,* » majuscules commençant les vers. (Rabel. II, p. 129.)

Versation. Malversation : « Quelque mauvaise « *versation* faite dans les finances. » (Montluc, II, p. 482.)

Versault. Action de renverser :

> Prudence n'est pas en sault,
> Toute noblesse m'oublie ;
> Loyaulté est endormie....
> Congnoissance en droit *versault.* *(Desch. f. 78.)*

> Pité, largesce est perie,
> Mais convoitise est en fault
> Qui fait de chascun *versault.* *(Desch. f. 175.)*

1. Verse. Forme verbale de *verser* : « Pleuvoir « à la *verse.* » (Oud.)

2. Verse. « Feurent ouys du mole dix coups de « *verses* et faulconneaux. » (Rabel. IV, p. 10.)

Versefierres. Versificateur :

> Uns *versefierres* jadis estoit
> Qui bons vers et jadis faisoit. *(Fabl. S. Germ. f. 4.)*

Versenne. Sillon, en saintongeais, d'après Ménage.

Verser. 1° Refouler : « Toutesfois eut l'on veu « le plus puissant, se ne fut le tournoy qui *versa* « sur eulx, dont il n'eurent espace, sinon de monter « sur les chevaulx, car ilz eussent esté defoullez. » (Percef. VI, f. 75.) — 2° Etre versé dans : « Ce que « j'en ay dit, je n'entends qu'il prejudicie à l'hon- « neur de ceux qui *versent,* comme il appartient, « en leur art. » (Apolog. pour Hérodote, p. 220.) — 3° Pratiquer : « Combien fidellement il avoit *versé* « en sa charge. » (Ess. de Mont. II, p. 44.) — « Ceux « qui cheminent droitement en la vocation en « laquelle Dieu les a apellez, et qui y *versent* « comme devant luy. » (Apolog. pour Hérodote, p. 209.) — 4° Etre versé dans : « *Verser* ès saintes « lettres. » (Contes de la reine de Navarre, p. 63.) — 5° Renverser :

> Les prodomes doit on tenir molt chiers,
> Là où il sont et servir et amer ;
> Mais à paines en puet on nus trover
> Car ils sont mais, si com li faus deniers,
> Qui ne se puet en trebuchet *verser.*
> Chans. du comte Thibaut, p. 144.

> Voyez fortune ainsi que aujourd'huy *verse.*
> G. Cretin, p. 194.

« Monte en ton bateau et fay tant, avec la rame « et ton corps, en le *versant* du costé que l'eau y « puisse entrer. » (Nuits de Strapar. I, p. 178.) — « J'en veulx avoir le deduit de le chasser et de « l'occire quant il sera *versé.* » (Percef. II, f. 9.)

> Et quant je voy telz estas fortunez
> *Versez* ainsi et que fortune bat. *(Desch. f. 339.)*

Il amoit Dieu
Qui l'avoit *versé* de son lieu
Pour esprouver sa pacience. *(Desch. f. 532.)*

Tant fierent entre eus sus ses armes
Que son destrier souz lui *verse.* *(G. Guiart, f. 257.)*

Fait l'à terre *verser.* *(Poët. av. 1300, III, p. 1286.)*

Sanloit une foudre qui de ciel fut *versé.*
Poët. av. 1300, IV, p. 1365.

J'entends ceans, en nostre court perverse,
Où tel repaist qui avant soupper *verse.* *(G. Cretin, 208.)*

Cest cist siecles cur il covient *verser.*
Chans. du comte Thibaut, p. 3.

S'aucun mousart venoit qui le voloit horter
Maquesai ne poroit sans se queval *verser.*
Poet. av. 1300, IV, p. 1365.

« Faire *verser* de trait. » (Mén. Du Guesel. p. 263.) — « Estre au *versant.* » (Froissart, I, p. 99.) — « *Versez* à revers. » (Hist. de France, à la suite de Fauvel, f. 85.) — « Il n'est si bon chartier qu'il ne « *verse.* » (Cotgr.) — 6° Changer : « Voilà comme « la fortune *verse* ses tours. » (Brant. Cap. fr. III, p. 66.) — 7° « Se *verser,* » battre la campagne. (Coquill. p. 84.)

Versestat Changement : « Le flux de profusion « qui n'est qu'un *versestat.* » (Lett. de Pasquier, III, p. 710.)

Verset. Prétérit de *verser;* poussa :

Tellement que ledit fosset
Alloit sur l'eaue et la riviere
Ainsi que le vent le *verset,*
Adès avant, adès derriere. *(Vig. de Ch. VII, I, p. 166.)*

Versifieur. Versificateur :

Ainsi je preuve ma major
Par ung très bon *versifieur.* *(Gace de la Bigne, f. 78.)*

Versillier. Réciter verset par verset :

Et Turpin quant l'en vit billier
Reprist son syaume à *versillier.* *(G. Guiart, f. 145.)*

Versis. « Bois chablis et *versis.* » (Mém. de Sully, X, p. 229.)

Versoier. Mêler. (Borel.)

Versoz. Pluriel de *ver;* vermine :

Quar moult redoute le torment
Qu'il ot eu premierement
Des laisardes et des *versoz*
Et des coluevres et des boz. *(Ms. S. Germ. f. 188.)*

Verssent. Renversent :

Maisons *verssent,* flameiches volent
Tout le païs environ fume. *(G. Guiart, f. 27.)*

Versure. Action de verser. (Cotgr.)

Vert. *Expressions :* « Locques frittes au *vert* « aillet. » (Récits d'un bourg. de Valenc. p. 58.) — « La *verte* semaine, » le mois de mai. (Sibilet, Art. poét. II, 96.) — « *Vert* perdu, » feuille morte. (Chasse et départ. d'am. p. 289.) — « En faire une *verte.* » (Le Jouv. f. 19.) — « Donner de *vertes* atteintes. » (Oudin.) — « Ils ont beau pratiquer tous ces vieux « moyens qu'ils ont ouy dire, ils y perdent leur « escrimes, car quand une fois leurs femmes ont « mis ce *vert coquin* dans leurs testes, les envoient « à toute heure chez Guillot le Songeur. » (Brant. Dam. gal. I, p. 181 ; voir Ver-coquin.) — « Le ciel « de liet tout enflé d'or et de perles n'a aucune « vertu à rappaiser les tranchées d'une *verte* coli« que. » (Ess. de Mont. I, p. 447.) — « Acier *vert,* » bien trempé. (Ms. S. Germ. f. 190.) — « Homme « *verd* » (Oud.), fou. — « Honneurs *vertz.* » (Songecreux, f. 184.) — « Teste *verte,* » folle. (Oud.) — « *Vert* debat. » (Mém. d'Ol. de la Marche. I, p. 329.) — « Cuir *vert,* » frais. (N. C. G. IV, p. 910.) — « Et « yront leurs mestayers et gens roturiers demeu« rans ès lieux et feages nobles, au dit four, moulin « et pressoir,.... et ne pourront aucuns d'ores en « avant user de *vertes* moultes » (C. G. II, p. 121), mouture du blé mouillé. — « Jeu du *vert,* » au Mercure de juin 1679, p. 329, sorte d'étoffes :

Blanc peliçon te ferai avoir
Et bone cote à mon savoir
De *vert* de Douay tramant. *(Fabl. S. Germ. f. 138.)*

Communement sont mal vestuz ;
Mes ne se prisent deus festuz ;
S'il ne se font robes taillier,
Le *vert* d'Ypre peuvent baillier. *(G. Guiart, f. 138.)*

« Terre *verte,* » mouillée. (Toison d'or, I, f. 45.) — « Il nous en a donné de bien *vertes.* » (Oud.) — « Il y en a de belles et de bien *vertes.* » (Id.) — « Il « s'en passent encore ailleurs de plus *vertes,* et de « plus grandes. » (Sag. de Charr. p. 540.) — « Quant « aux peuples les choses prannent *vert.* » (Desch. f. 340.) — « En bailler de belles, des *vertes* et des « meures. » (XV Joies du mar. p. 163.) — « Entre « deux *vertes* une meure » (Rab. I, 66), entre deux mensonges une vérité. — « Les jaunes, bisel, *verz,* » dans G. Guiart, f. 332. — « Qui ne cueult des *vertes,* « il ne mengera jà des meures. » (Jouvenc. fol. 19.)

Vertau. Bonde de barrique. (Cotgr.)

Vertelle. « Les bouts des os sont appellés *ver*« *telles,* parce que par eus les parties du cors et les « membres se tournent l'un vers l'autre. » (Les Tri. de la Noble dame, f. 107.)

Vertement. Avec vigueur : « Je vous prie que « nous piquions *vertement,* avant qu'il se fasse « plus tard. » (Fleur. p. 376.)

Vertenelle. 1° [Charnières, pentures qui maintiennent le gouvernail : « Un gouvernail fourni de « gons, de *vertenelles* et cappestains. » (B. N. Chartes roy. IX, 26, an. 1381.)] — 2° Vervelle, anneau rivé au pied du faucon : « Le latz doit estre si « long qu'il se double de la porte au faulcon, jusques « à terre; la *vertenelle* du faux latz doit estre de « fer. » (Mod. f. 80.) — « Puis parlerons des mesures « des choses qui sont necessaires pour tendre le « latz au faulcon premierement la *vertenelle* qui « est trois laz doit estre de corne de piege. » (Id.) — « Et la *vertenelle* du faux latz sera ataché en « celle maniere que quant on tirera le faulx latz, « qu'elle s'en viengne aisiement. » (Id.) — 3° Pièce fixée dans la porte pour retenir le verrou :

Reportent gons et *vertenelles,*
Verrous et clous. *(G. Guiart, f. 334.)*

Vertés. Vérité : « Çou est *vertés,* si com je cuit. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1312.)

Vertey. Vérité :

Bien les puet croire de tant
Sanz soirement de *vertey.* *(Poët. av. 1300, I, p. 49.)*

Vertier. Changeant :

Ne fu mollis, ne mesdisans,
Ne *vertiers*, ne despisans. *(Ms. 7615, I, f. 58.)*

Vertigine. Vertige : « La teste qui luy tourne, « comme s'il avoit une *vertigine.* » (Bouchet, Ser. I, p. 36.)

Vertiller. « Lorsque les tetins entlent aux filles « que les Latins nomment fratrare, sororiare, en « Lauragon nous disons *vertiller.* » (Malad. d'am. p. 110.)

Vertillon. Vertel, petit cône en fer ou en laiton, surmontant le fuseau dont on se sert pour filer à la quenouille :

Quelque vieille va commencer
A filler, qui empongnera,
Sa quenoille de hault tencer,
Son fuzeau, de tout se dira ;
Les estoupes de on le scaura,
Le rouet de j'ai bec ouvert
Le *vertillon* de on venra. *(Coquill. p. 62.)*

Vertin. Imagination. (Oudin.)

Vertineux. Fantasque. (Oudin.)

Vertir. 1° Tourner, diriger vers :

Quant femme a sen cuer *verti*
A un amant. *(Vat. 1490, f. 128.)*

« Si que ne saï de nule part *vertir.* » (Poët. av. 1300, IV, fol. 1358.) — « Affin que nous puissions « *vertir*, par dessus le temple de Marcus pour prier « aux dieux. » (Percef. I, f. 123.)

Pour ce tribut vous faut partir
Et devers Bethleem *vertir.* *(Borel.)*

Rommain tournerent le dos,
Tous descouvers et tous desclos ;
Aux heberges veurent *vertir*
Ne se forent aillieurs garir. *(Brut, f. 93.)*

Tu n'as hayneulx qui te oultrage et dye
Brocars picans, satyre ou tragedye,
N'as en ce lieu pour ton vueil divertir
De servir Dieu, pense donc d'y *vertir.* *(Cretin, p. 216.)*

2° Changer, transformer :

Rou estoit de liepre tout tainz et tout *vertiz*,
En l'eve se baingnoit ; si ert sempres garis. *(Rou, p. 25.)*

3° Affiner :

Car tot ansin come li ors
Est li meudres mestauz c'on *vertisse.* *(Ms. 7615, I, 73.)*

4° Infinitif pris substantivement : « Le mal et dou- « leur que tous deux en avons receu puist sur ton « *vertir.* » (Ger. de Nevers, 2ᵉ p. p. 11.)

Vertiz. Colonne vertébrale (?) :

Avis li est qu'il doit morir,
Et quant li trait le cuer du piz,
Le froit le prant en la *vertiz*
Et puis d'iluec par tout le cors. *(Ms. S. Germ. f. 143.)*

Vertoil. Bonde ; un mari tient l'amant de sa femme enfermé sous un cuvier :

Qu'el tonel est à grant peine,
Qu'il en fist le *vertoil* voler.

« Vouldrois tu faire retrograder les planettes et « demancher toutes les spheres celestes... desarti- « culer les *vertoils.* » (Rab. III, p. 155.)

Vertoillie.

Si trait le vit dont une anesse
Peut bien estre *vertoillie.* *(Ms. 7218, f. 231.)*

Vertoreaux. Pour verts (jeunes) taureaux (?) : « Si c'estoit beste si resveleuse qu'elle regibast aux « autres par resvel ou par felonnie, comme font « souvent *vertoreaux* ou poulain. » (Bout. Som. rur. p. 861.)

Vertous. Vertels :

En lait ou en gruel d'avaine
Ou en moustarde qui est saine,
Ou en *vertous*, ou en fuisiaus,
Ou en civos, ou en poriaus. *(Ms. 7218, f. 176.)*

Vertu. A tous les sens, du latin *virtus :*

Ce feut ici qu'apparut la *vertus*
De quatre preux et vaillans champions. *(Rabel. II, 223.)*

Qui, en pou d'ans, a fait tant de *vertus*,
Pour son seigneur et à son pays bien
Doit... estre aimez de tous et chier tenus. *(Desch. 121.)*

Et avions du vin de Vertus
Qui renvigore les *vertuz.* *(G. de la Bigne, f. 114.)*

« Jouer à honnestes jeux, comme aux merveilles, « aux estats, aux ventes, aux *vertus.* » (Yver, 11.) — « Adonc issirent hors, les *vertuz* des angles et « vindrent devant Adam. » (Sᵗᵉ Croix, p. 11.) — « E « vindrent adonc deus angels et deux *vertuz* du « ciel. » (Id. p. 3.)

On doit avant purger toute sa conscience ;
Après doit-on enquerre des *vertuz* la poissance.
Ms. 7615, II, f. 180.

Denier fet en cest mont *vertuz*
Denier fet les vilains ages. *(Ms. 7218, f. 167.)*

« Lors lui faillit le cueur de joye et la convint « asseoir, tant que sa *vertu* lui fut revenue. » (Percef. I, fol. 114.) — « Vint une doulce pluye du « ciel qui tous les raffreschit et remist hommes et « bestes en leurs *vertus.* » (IX Preux, p. 476.)

De sours oïr, fols radrecier,
De malades doner santé,
D'autres *vertus* à grant plenté. *(Ms. 7218, f. 284.)*

Dieus feroit por moi, je croi, *vertu*,
Se je james vos pooie aprochier. *(Ch. du Cᵗᵉ Thib. 109.)*

« Jurer Dieu et sa *vertu.* » (Desch. fol. 32.) — « *Vertus* d'ung petit poisson. » (Rabel. IV, p. 145.) — « Faire ses *vertus.* » (Rou, p. 86.) — « Assaillir « en la *vertu* de toutes ses forces. » (IX Preux, 273.) — « Les *vertus* surmontent les signes. » (Cotgr.) — « Contre peché est *vertu* medecine. » (Cotgr.)

De necessitez font *vertus*
Pluseurs qui sont desconfortez. *(Desch. f. 53.)*

Vertuable. Vigoureux, ayant pleine force :

Car en ses faiz fut fort et *vertuable.* *(Desch. f. 316.)*

Furieuse, non furiable,
Vertuable non vertueuse. *(Desch. f. 11.)*

« Ce nonobstant, à ceste presente paix, traicté et « accord, seront et demourront *vertuables* et en « leur plaine force. » (Monstrel. II, 118.)

Vertueulx. Vigoureux : « Il estoit si vieil et de « si grant aage que ceulx qui le regardoient dirent « qu'ils n'avoient veu jamais homme si vieil et non « pourtant il estoit moult *vertueulx* de son aage. » (Lancel. III, f. 16.)

Vertueusement. Vigoureusement : « M'exhor- « tant que *vertueusement* je remuasse mes pieds. » (Am. ressusc. p. 25.)

Vertugade, **alle**. Gros bourrelet que les femmes portaient sous leurs corps de robe : « S'es- « timans, comme dit Platon, assez couvertes de « leurs vertus sans *vertugade*. » (Mont. Ess. III, p. 132.) — « Chasser les mouches de dessous la « *vertugalle*. » (Dom Florès de Grèce, f. 130.)

Vervaille. Anneau qu'on attachait au pied du faucon ; vervelle : « Un ject, une *vervaille*, un « leurre, un chaperon. » (Goujet, Bibl. p. 217.)

Vervain. Verveux, filet :

Mille sortes d'appas, mille façons subtiles,
Pour faire des engins, des baches, du *vervain*.
R. Bell. I, p. 115.

Verve. Caprice ; on lit dans Brantôme, Dames galantes, I, p. 13, d'un mari devenu tout à coup jaloux de sa femme : « *Verve* luy prist. »

Virge pucele, virge dame,
Qui es salus de cors et d'ame,
Secors ton serf, secors ta serve,
Où ci a perilleuse *verve*. *(Ms. 7218, f. 297.)*

Dame sainte Marie,
Mon corage varie,
Ainsi que il te serve,
Où james n'est tarie
Ma dolors, ne garie ;
Ains sera m'ame serve,
Oi aura dure *verve*,
S'ains que la mors ne *verve*,
En vous ne se marie. *(Ms. 7218, f. 301.)*

Vervelle. 1° Anneau rivé au pied d'un faucon : « *Vervelles* d'argent dorées et esmailliées des « armes de France pour les faucons du roi. » (Du Cange, *Vervilium*.) — « Et d'iceulx les ungs por- « ter jects aux jambes bien beaulx et precieux, « avec inscription aulx *vervelles*. » (Rabelais, V, page 19.)

N'es ce plaisir de voir ung espervier,
Longes aux pieds, sonnettes et *vervelles*.
Cretin, p. 80.

2° Charnières : « Osta, à force d'unes tenailles, « les *vervelles* du pelle dudit huis. » (JJ. 172, p. 8.) — « Le conseil qu'il luy donna fust qu'il luy fist « oster les *vervelles* qu'ilz luy tenoient la visiere « de son armet. » (Le Jouv. p. 357.)

Verviller. Vermiller :

Mais les sangliers veulent les forts buissons
Les glans des bois, bas lieux où *vervilloient*.
Deschamps, f. 112.

Veruillier. Verrouiller :

On doit ançois l'estable *veruillier*.
Vatican, 1490, fol. 180.

Vervuin. Verveux, filet : « Ne doit avoir...... « chascun haquet que six nasses de bars..... et « ne doit mener chascun haquet que huit bouc- « tiettes aux anguilles et cinquante *vervuins*. » (Bouteiller, p. 507.)

Vesceron. Vesce sauvage. (Cotgrave.)

Vesdiant. Agissant par ruse :

Si firent un embuschement...
Puis pristrent une autre partie...
Puis s'en restraitent *vesdiant*
Com s'el allassent fuiant. *(Rou, p. 228.)*

Vesdie. Ruse :

Hassainz fu moult de grant *vesdie*
Et moult fu plain de felonnie. *(Rou, p. 14.)*

Semblant firent de fuir, pour euls faire encauchier,
Li Normanz, par *vesdie*, s'en alerent fuiant.
Rou, p. 102.

Berengier s'accorda, si fist sens et *vesdie*. *(Id. p. 54.)*

Vese Cornemuse. (Oudin.)

Vesé. Ventru. (Cotgrave.)

Vesicaire. Herbe à cautères. (Cotgrave.)

Vesie. Sagesse :

Cil a moult mieus .III. pois en sa *vesie*
Qui en doutant a des biens à le fie.....
Vatican, 1490, f. 148.

Vesier. Prévoyance : « J'entens bien, à vostre « vouloir, que tantost vouldriez avoir le pont, la « tour et la ville ; se convient à tel proye prendre « plus d'un ostouer ; et pour ce nous y convient il « saigement *vesier*. » (Mén. du Guesel. f. 89.)

Fame set mieux promettre
S'amour, c'est par *vesier*
Si con nous dit la lettre. *(Ms. 7615, II, f. 140.)*

Veske. Evêque :

Li traïsons tout partout mence ;
Ele est à Roume, ele est à Rains,
S'est sous les princes souverains,
Sour *veskes* et sour canceliers,
Sour bourgois et sour chevaliers.
Poët. avant 1300, IV, p. 1321.

Veskir. Vivre : « Ensi porrons *veskir* et bien « loiaument amer. » (Chans. ms. Bouh. f. 344.)

Veslaie.

Ainc coumanda que cascuns om
Ewist son droit jusques à som
K'il n'i perdist une *veslaie*. *(Mousk. p. 97.)*

Vesner. Lâcher des vents : « Mais la fausse « vielle *vesnoit*..... puant comme cent diables. » (Rab. II, f. 152.) — « S'il *vesnoit*, c'estoient botines « de cordouan. » (Id. IV, f. 137.)

Vesniere. 1° Fessier :

Si prendrez la queue d'un lievre
Et de la laine d'une chievre,
Amer de miel, douceur de suie,
De la *vesniere* d'une truie. *(Ms. 7218, f. 243.)*

2° Qui lâche des vents : « C'estoit une *vesniere* « que cette femme là. » (Moy. de parv. f. 149.)

Vesperie. Dernier acte de Sorbonne pour acquérir le doctorat. (D. C. sous *Vesperia*.)

Vesperiser. Réprimander : « La response leur « fut faite par le comte de Salsbery qui, après les « avoir un peu *vesperisez* sur les remarques de leur « legereté. » (Négoc. de Jeannin, I, f. 249.) — « Les « sciences mesmes et docteurs d'icelles se mocquent « les uns des autres, qu'ils appellent *vesperiser*. » (Contes d'Eutrapel, f. 505.)

Vespertilion. Chauve-souris ; ici au figuré, homme occupé de maléfices : « *Vespertilion*, si « comme quant aucun est si malfaisant qu'il s'en- « tremet de plusieurs malefices, si comme de meur- « drir gens, d'embler, de desrober... et y chet « grandement crime capital de *vespertilion*. » (Bouteill. Som. rur. p. 173.)

Vesprade. Après-dînée : « Puisque je suis privé « de vous avoir en ce lieu gouverné une *vesprade* « selon mon attente. » (Lett. de Pasq. III, 231.)

Vespre. Après-dînée ; heures de l'office divin dites pendant l'après-dînée : « Adonc fu le soleil « esconse ; quant ilz vindrent au monastère, fut « près de *vespres.* » (Percef. I, f. 32.) — « Tous les « *vespres* les Escoçois faisoient, par coutume, grans « feus, et faisoient grand bruit. » (Froiss. I, 21.) — « Dieu te doint bon *vespre.* » (Percef. I, fol. 69.) — « Sur l'heure de basses *vespres.* » (Toison d'or, f. 184.) — « *Vespres* siciliennes. » (Pasquier, Rech. p. 140.) — « Il marche comme un chien qui revient « de *vespres.* » (Garasse, Rech. des Rech. p. 684.) — « Il n'est si grand jour que ne vienne *vespre.* » (Cotgrave.)

Le vilains dit en reprovier,
Qu'au *vespre* lo on li biau jor. *(P. av. 1300, II, p. 71.)*

« *Vespres* d'un tournoi, » joûtes faites la veille du tournoi pour s'y essayer. (Percef. IV, f. 59.) — « Estre aux *vespres* de la mort, » sur le point de mourir. (Brant. sur les duels.)

Vesprée. Après-dîner : « Il faisoit, à une *vesprée*, « depuis disner, beau tems, par quoy ils delibererent « d'aller chasser au bois. » (Juv. des Urs. Charles VI, p. 172.) — « Chevaucher par *vesprées* et par « adjournements, » escarmoucher matin et soir. (Froiss. I, p. 33.)

Allant de nuit, sur la *vesprée.* *(Coquill. p. 104.)*

S'en va tout droit à son œuvre renger
Et au labeur, soit de champ, soit de prée,
Soit de jardin jusques à la *vesprée.* *(Cl. Marot, p. 688.)*

Vesprer. Tomber, en parlant de la nuit : « Se « deduisit la compaignie une grant piece du jour, « tant qu'il commença à *vesprer.* » (Percef. I, 123.)

Vesque. Evêque :

Et puis fist tenir en maint lieu
Arcevesques, *vesques*, concile. *(Mousk. p. 172.)*

Moult fist grant bien Celpris li rois
As canones et as bourgois,
Mais au *vesque* noméement. *(Ms. 7218, f. 107.)*

Dieus, qui soufristes que Judas
Ala au *vesques* Cayphas. *(Ms. 7218, f. 105.)*

Errant se croisa d'outremer
Ou il ala sans retourner,
Si devint il *vesques* templier. *(Ms. 7218, f. 11.)*

Vesquisse. Imparfait du subj. de *vivre :*

Se en mon pouvoir estat fusse,
En bonne grace le preisse,
Quar le cors et la vie eusse
Et avoir, dont je me *vesquisse*
Et me gardaisse. *(Ms. 7218, f. 138.)*

Vessaille. Mot méprisant fait sur *vesse :* « Toute « cette *vessaille* de deesses. » (Rabel. III, 63.)

1. Vesse. 1° Vent : « Tenir comme *vesses* en « cloitre. » (Moy. de parv. p. 380.) — 2° Femme débauchée : « Pourquoy est ce que, quand on « nomme un homme sot, il s'estime coqu, et si on « appelle une femme *vesse*, elle pensera estre pu- « tain. » (Moy. de parven. 369.) — « La fortune est « une bonne *vesse* et putain. » (Brant. Cap. fr. II, p. 37.)

2. Vesse. Vesce, graine pour la volaille : « Mets « en eau d'aloès et de la *vesse* sauvage, et grand « polieu et d'icelles oingt les pieds de l'oiseau. » (Fouill. faucon. f. 85.)

Vessel. [Vaisseau. (B. N. fr. 26009, n° 927, an. 1370.)]

Vessie. « Donner d'une *vessie* par le nés. » (Oud.) — « Faire de *vessies* lanternes. » (Rabel. V, p. 104.)

Vessiere. Endroit planté de vesces :

Douze vilains en la *vessiere*
Sont à vesses cueillir enclin
Chascun plain poing. *(Desch. f. 223.)*

Vessiere. Qui vesse souvent. (Cotgr.)

Vessiette. Petite vessie. (Cotgr.)

1. Vest. Investiture : « Celle possession et saisine « qu'ils appelloient autrement *vest.* » (Pasq. Rech. p. 747.) — « De saisine et dessaisine vulgairement « appellé *vest* et devest. » (C. G. I, 481.) — « L'un « des parens pourra venir demander le retrait « lignager, dans l'an et jour après l'investiture ou « le *vest.* » (N. C. G. I, p. 546.) — « Franc aleu ne « doit *vest* ne devest, censive, ne foy, ne hommage. » (N. C. G. I, p. 106.)

2. Vest. Est : « Car soy embarquant pour faire « voile, au vent *vest* en nord est. » (Rab. I, 301.)

Vestement. Vêtement : « *Vestemens* de bois, » de chasse. (Percef. I, fol. 21.) — « On croit d'un fol « bien souvent qu'il soit clerc par ses *vestemens.* » (Cotgrave.)

Vesteure. Investiture : « Item pour ventes et « pour *vesteures* des heritages dessus ditz. » (Dénombrement de Montmaur, 1396.)

Vestiaire. Chambre où sont pendus les habits :

Assis dedens mon *vestiaire.* *(Froiss. poés. p. 206.)*

Vestir. Vêtir : « Il *vestoit* les nuds. » (Strapar. II, p. 448.) — Décoré : « *Vestuz* de nom. » (G. de la Bigne, f. 8.) — Garni : « Chambre *vestie* de beaus « paremens. » (Poés. de Froiss. 192.) — « Chambre « *vestue* de tapisserie. » (Id. p. 124.) — Qui a un fourreau : « Espée *vestue* de velours. » (Arest. amor. p. 416.) — « Lances *vestues* de drap d'argent. » (Saintré, 238.) — « Bassinet et lances de costes de « fer *vestis.* » (Desch. 173.) — « J'ai fait bon devoir « de vous servir *vestu* et nud, » c'est-à-dire jour et nuit. (Dép. d'am. 269.) — « *Vestu* de son larrecin. » (Beaum. 324.) — « Frappa le lyon parmi le col qu'il « avoit *vestu* et armé de poil. » (Percef. II, f. 86.)

S'uns homme en ermitage habite,
Et il en a les dras *vestus.* *(Ms. 7218, f. 329.)*

« Charité *vestent* à l'envers. » (Mod. fol. 215.) — « *Vestir* la champaigne de l'escu. » (Percef. II, 129.) — « Obligation *vestue.* » (Britt. lois d'Anglet. f. 61.) — « Douaire *vestu*, » garni de la récolte des terres de l'année. (Beaum. p. 121.) — « Court *vestue*, » juges siégeant à leur tribunal. (Id. p. 150.) — « Ne « trouve point de court *vestue* pour fere recort. » (Id. p. 27.) — « Requeste, promesse faicte par court « ou *vestue.* » (Anc. Cout. de Bret. f. 134.)

Vesture. 1° Investiture : « Est requis que icelluy « en soit *vestu* et saisi, ou qu'il en ait joui par dix « ans entiers, laquelle jouissance de dix ans equi- « polle à *vesture* » (C. G. I, 477.) — « *Vesture* et « vest est une même chose. Toutesfois *vesture* s'en- « tend aussi pour ce que l'on paye pour le vest « d'heritage acquis de nouvelle, fait par les officiers « de la justice où est assis le dict heritage. » (C. G. I, p. 514.) — 2° Plumage : « Des oiseaux les plai- « santes *vestures*. » (Marg. de la Marg. f. 154.)

Vesvé. Veuvage : « Meubles et acquets faits en « son *vesvé*. » (C. G. II, 854.)

Veteller. Féconder, en parlant du taureau (comparez *Vétiller* 2) : « Y harassant comme tau- « reaux baniers qui *vetellent* toutes les vaches « d'une paroisse à la rangette. » (Moy. de parv. 95.)

Vetery. « Item deux arpans tenant à....xii. den. « à la S. Remy, item leur *vetery* à terrage. » (Dénombrement de Montmor en 1396.)

1. Vetiller. Dire des vétilles : « Nous *vetillons* « près le feu. » (Moy. de parv. p. 28.)

2. Vetiller. Flotter : « Ses beaux cheveux « espars, mignons lacets d'amour, *vetillant* sur ce « beau chef d'œuvre de nature poli. » (Moyens de parv. p. 21.)

3. Vetiller. « Les bestes chevalines saillent, les « anes baudoient, les chiens couvrent, les pour- « ceaux souillent, les taureaux *vetillent*. » (Moy. de parv. p. 171.)

Vettelée. « Bonjour, mademoiselle ; mon pere « vous prie de lui prester vostre taureau pour don- « ner une *vettetée* à nostre vasche. » (Moyens de parv. p. 114.)

Vettoine. Plante, bétoine. (Cotgr.)

Vetueiller. Ravitailler. (D. C. sous *Vitellatio*.)

Veturier. Tailleur d'un couvent. (Du Cange, *Vestiarius*.)

1. Veu. Vu :

En ce dit lieu
Estoit le roy, Juppiter au meillieu,
Seant en throsne et ainsi que de *veu*
Fut la de tous adoré comme un dieu. *(Cretin, p. 57.)*

« Scay de certain que je seray mort ou prins en « la bataille, mais pour tant que vous en avez ainsi « parlé et moy tenu pour recreant, ad ce *veu*, elle « sera demain. » (Mén. du Guescl. p. 256.)

Ileques recousoit ses piaus,
Son mantelet et ses drapiaus
Qui n'estoient mie molt nuef
Veu orent maint an renuef. *(Ms. 7989 ², f. 239.)*

La fain leur avoit si *veu*
Que li gorgeron leur croissoient
En pluseurs lieus, quant il menjoient,
Ce jour que desprisonnez furent. *(G. Guiart, f. 75.)*

2. Veu. Voué : « *Veu* à Dieu. » (Triomp. des IX Preux, p. 544.)

Veue. 1° Vue : « *Veue* de fraunk plege. » (Britt. fol. 27.) — « La estoit le comte de Fribourg et le « marquis de Rothelin et furent ceux qui condui- « sirent la *veue* du roy et du duc. » (O. de la Marche, p. 166.) — « La *veue* desdits princes fut entreprise « à grosse difficulté. » (Mém. de Rob. de la Mark, p. 376.) — « *Veues* mortes, » châssis dormant qu'on ne peut ouvrir. (C. G. p. 790.) — « A *veue* de païs, » d'œil. (Oud.) — « Donner dans la *veue*, » inspirer de l'amour. (Oudin.) — « Avoir la *veue* plus courte « que le nez. » (Id.) — « Il ira à mal *veue*. » (Fabl. S. Germ. f. 19.) — « A la *veue* et à la seue. » (Gloss. sur les Cout. de Beauv.) — « Traire à *veue*. » (Mod. f. 76.) — 2° Visière : « *Veue* descouverte. » (Hist. de Bayard, f. 37.) — « Baisser les *veues* des armetz. » (Florès de Grèce, f. 133.) — « Saisir par la *veue*. » (Percef. I, fol. 82.) — « Recevoir un coup de lance « dans la *veue*. » (Du Bellay, fol. 355.) — Yeux : « Avoir tel vis et tele *veue*. » (Ms. 7218, f. 297.) — « Voir en une seule *veue*. » (Gast. Phéb. p. 34.) — 3° Enquête, examen : « Diverses *veues* sont, il y a « *veue* de fief, *veue* d'homme en langueur, *veue* de « meffait, *veue* d'homme occis, et *veue* de femme « despucelée. » (Anc. Cout. de Norm. 87.) — « *Veue* « est quand le plaintif monstre par devant la justice « la chose qu'il demande. » (Anc. Cout. de Norm. fol. 117.) — « *Veue* et monstrée. » (Ord. II, 267.) — « *Veue* et ostentation de lieu. » (Bouteil. Som. rur. p. 207.) — « *Veue* d'heritage. » (Beaum. p. 192.) — — Inspecteur : « Pour visiter les halles, marchanz « et marchandises, et pour establir *veues* suffisans. » (Ord. II, 205.) — « De requerre *veues* et hostencions « des lieux. » (D. C. *Visus*.)

Veve. Veuve :

Veve dame n'a ami
Ce dit li vilains. *(Ms. S. Germ. f. 74.)*

Veuf. Privé de : « Ses serviteurs demeurerent « ainsi *veufs* d'un si bon maistre. » (Brant. Cap. estr. II, p. 98.)

Veufe. Veuve : « Droit de *veufe*, » droit pour une veuve de prendre chaque pièce de ménage, la meilleure de son choix. (Laur.)

Veufve. 1° Veuve : « *Veufve* emporte le vallez. » (Laur.) — 2° Privé de : « Je suis *veufve* et orphelin « de tous mes parens. » (Chr. S. Den. I, f. 15.)

Veuglaire, ere. Bouche à feu moins puissante, mais plus longue que la bombarde ; elle se chargeait par la culasse : « Un canonnier de la dite place « qu'on disoit estre prestre, tira d'un coup de *veu-* « *glaire* sur ledit messire Jacques qui l'atteignit. » (Matth. de Couci, Ch. VII, 655.) — « Si tiroient ils « par dessus la muraille, ...grande quantité de « coups d'artillerie de *veuglaires*. » (Id. p. 628.) — « Furent occis dudit *veuglere*, de ce mesme coup, « un homme d'armes et quatre archiers. » (Monstr. III, p. 51.)

Veuil, eul. Volonté : « Oultre son *veuil*. » (J. Marot, p. 7.) — « M'a remis le *veul* au corps. » (Percef. VI, f. 74.)

Veule. Mou, paresseux :

Li mist couronne sor la tieste,
Et coume roy et empereur
Li fisent tot joie et oneur
Quar Charles n'ert estoies ne *veules*. *(Mousk. p. 118.)*

S'en devroit plorer tous li peules
S'il n'ert et d'ious et de cuer *veules*. *(Id. p. 747.)*

Anuis qui m'estoupes la gueule,
Qui tant fu anieuse et *veule*. *(Ms. 7218, f. 61.)*

Veulie. Mollesse :

Mes par leur cointe *veulie*
Font sage autrui de leur vie. *(Poët. av. 1300, IV, 1418.)*

Veultrer. Vautrer : « Ils se *veultrent* devant les « pieds de ceux qui les favorisent. » (S[t] Jul. p. 556.)

Veultz. Ex-voto :

Es monasteres en lieu de librairie
Hé, qu'y a-t-il ? Une fauconnerie ;
Et aux perches où estoient *veultz* et flambeaulx,
L'en y juche maintenant les oyseaulx.
Vig. de Charles VII, II, p. 24.

Veulx. Voult, figure de cire qui représentait celui qu'on désirait blesser ou tuer en la piquant : « La femme messire Robert d'Artois seur du roy de « France fut soupçonnée d'aucuns *veulx* faits ; et « pour celle cause elle fut mise en prison. » (Chr. de S. Denis, II, f. 188.)

Veuquesin. Vexin :

Et puis en Chambresis, et puis en Vermandois,
Puis a passé, de Flandres les mons et les destrois
Parmi le *Veuquesin*, s'en vint en Meulendois.
Ms. 7218, f. 344.

Veurrent. Voulurent : « Pour entrer en la « jouissance de tels heritaiges à titre de don, vente, « reddicion, ou transport, est requis de les appre- « hender par la justice des dits de Saint Vaast, ou « par devant juge royal iceux seigneurs de Saint « Vaast pour ce *veurrent* accorder estre evocquiez « ensemble. » (N. C. G. I, p. 408.)

Veute. Vue ; Vulcain « se fist declarer coqu par « arret et en *veute* figure de tous les deux. » (Rab. III, p. 63.)

Veuve. Privé de : « Demoura le roy Charles « *veuve*, n'oncques puis ne se maria. » (Froiss. II, p. 18.)

Veuvée. Veuvage : « Nés dix mois après le mort « dou baron sa mere, ou tans de sa *veuvée*. » (Beaumanoir, p. 253.)

Veuver. Priver de :

Puisses tu de tes doits tes saigneuses paupieres
Repentant de ton tort *veuver* de leurs lumieres.
Baif, p. 71.

Veuvesse. Veuvage : « Monseigneur sui une « pauvre femme en *veuvesse*. » (Moy. de parv. 248.)

Vexacion. Vexation : « Il advient communement que fortune aide les hardis, comme dit « Virgile, et *vexacion* donne entendement, comme « dit le Saige. » (Le Jouvenc. p. 46.)

Vexil. « *Vexil* ou baniere du pape. » (La Salade, f. 33.)

Veye. Voie : « Ceo purra averer par trois *veyes* « de verité. » (Britt. f. 217.)

1. Vez. Hélas :

Vez ! li venins est dous quant on premier le prent,
Puis samble trop amere quant aucuns se repent.
Ms. 7218, fol. 337.

2. Vez. Voici : « *Vez* mi aler. » (Ms. 7218, f. 197.)

Vezarde. Peur : « Vous avez telle *vezarde* et « paour. » (Rabel. IV, 286.) — « Fut fort blessé et « emprisonné, non sans grande peur et belle *ve-* « *zarde*. » (Brant. Cap. estr. I, p. 105.)

Si furent lors jetéez bombardes,
Engins volans, canons, perriers,
Qui leur faisoient belles *vezardes*.
Vig. de Charles VII, I, p. 154.

Veze. 1° Vessie : « On lui avoit robbé une *veze* « pleine du vent propre que jadis à Ulisses donna « le bon ronfleur Eolus pour guider sa nauf en « tems calme. » (Babel. IV, p. 183.) — 2° Cornemuse : « Les joueurs de *veze* venant à souffler ici. » (Bouch. Ser. I, p. 186.) — « Bon joueur de *veze*. » (Eutrapel, p. 148.) — « La *veze* ne sonne plus. » (Id. p. 463.)

Vezées. Billevesées. (Cotgr.)

Vezelardon. Nom d'un cuisinier. (Rab. IV, 170.)

Vezeus. Joueur de veze : « Ceste mariée ne « voulut jamais bouger de là où elle estoit, que les « menours ne l'allassent prendre, et que les pibo- « leux et *vezeurs* n'eussent soufflé. » (Bouchet, Serées, p. 186.)

Vezie. Ruse :

Quant tel plait fait, sans son congié,
Que tost y auroit felonnie,
Vezie fu contre bordie. *(Brut, f. 18.)*

Vezié. Rusé :

Si est des *veziez* felons. *(Fabl. S. Germ. f. 17.)*
A felon et à *vezié*. *(Id. f. 20.)*
Si vait des felons *veziés*. *(Id. f. 19.)*
Cointes ert et *veziés*. *(Id. f. 20.)*
Li lous estoit moult *veziés*. *(Id. f. 22.)*
On le voit saige et *vezié*. *(Id. f. 23.)*
De parens est moult enforciez
Et moult cointes et *veziez* ;
De bien loing avant pourveoit
Ce que il engignier vouloit. *(Brut, f. 50.)*

Vezieus. Même sens :

Le filosofes bien le croit
Que gaires *vezieus* n'estoit
Ne tel homme ne sembloit mie
Qui feist tele tricherie. *(Fabl. S. Germ. p. 48.)*

Vezon. Derrière. (Oudin.)

Vezous. Joueur de vese, de cornemuse : « Les « *vezous* disoient de la vese, les gentilshommes « dançoient, petonton, les branles de Poictou. » (Moy. de parv. p. 409.)

1. Vi. Vice, du latin *vice*, à la place de : « *Vi* « gouverneur. » (Ord. des ducs de Bret. f. 365.) — « *Vi* chancelier de l'université. » (Pasquier, Rech. p. 806.) — « *Vi* bailli. » (Cotgr.)

2. Vi. Prétérit de *voir :* « En son ostel, ainc ne « *vi* mi. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1361.)

3. Vi. Du verbe *veer*, défendre : « Ne di que le « randon, ne ge pas ne l' vos *vi*. » (Ms. S. G. 170.)

Viage. Usufruit : « Resigna es mains du roy les « duchiés de Berry, comté de Poictou, reservé à « luy son *viage* es dits duchié et comté. » (Godefr. Annot. sur Ch. VI, p. 786.)

Viager. « Personne *viagere,* » à qui on paie une pension. (N. C. G. II, p. 55.)

Viaige. Profit (voir Viage):

Mes corps bien vous acuisina
Dont je deusse avoir mon *viaige.* *(Desch. f. 390.)*

1. Viaire. Visage:

Chaveus et barbe et le *viaire*
Li fait apparillier moult bel *(Ms. 7218, f. 258.)*

« *Viaire* bel, sanguin et riant. » (Froissart, III, p. 28.) — « *Viaire* lie, riant et attrempé. » (Gr. Cout. de France, III, p. 295.) — « *Viaire* à *viaire.* » (Percef. I, f. 152.) — « Vostre *viaire* voyant. » (Id.)

2. Viaire. Viager: « Se demet dudit fief au « proffit de l'autre frere, retenu son *viaire* sur sa « part. » (C. G. I, p. 437.)

Viande. Vivres, en général, du latin *vivenda:* « Ne pouvoient mie assez trouver *viandes* aux hom- « mes et aux chevaux. » (Chr. de S. Den. I, p. 260.) — « Les chevaulx leur failloient du long travail et « par la faute des *viandes.* » (Id. f. 262.) — « *Vian-* « *des* creuses, » volailles, gibier. (Apolog. pour Hérodote, p. 431.) — « *Viande* creuse, » musique. (Oudin.) — « *Viande* de commissaire, » gras et maigre. (Oud.) — « *Viande* de gentilhomme, » où il y a des os pour ses chiens. (Oudin.) — « Ce n'est « pas *viande* preste. » (Id.) — « Ce n'est pas *viande* « pour vos oiseaux. » (Id). — « Mettre un habit sur « sa *viande.* » (Poës. de Froiss. p. 276.) — « *Viande* « d'ami est bientost preste. » (Cotgr.) — « La *viande* « semond, prie les gens. » (Cotgr.) — « De mau- « vaise *viande,* on ne sçait faire un bon potage. » (Cotgr.) — « De la *viande* deux fois cuite et de la « mauvaise femme, Seigneur, Dieu, veuilles nous « delivrer. » (Nef des fols, f. 41.) — « De toutes les « *viandes* que boulangers peuvent faire. » (Amant ressuscité.)

Viandeis. Pâture des bêtes: « Cy après devisé « comment on puet traire aux bestes rousses et « noyres à la revenue de leur *viandeis* ou men- « gues. » (Gast. Phéb. p. 340.)

1. Viander. Mangeur de viande:

Li grant clerc, grant provender,
Qui a estés grant *viander.* *(Ms. 7615, I, f. 59.)*

2. Viander. Pâturer, manger:

Par ces champs vont *viandant*
Et les vignes exterminant. *(Gace de la Bigne, f. 100.)*

« Avecques ung peu de soulphre on faict une « mirificque decoction pour faire *viander* les chiens « constippez du ventre. » (Rab. IV, p. 27.) — « Il « doit dire des cerfs et de toutes bestes rousses « doulces *viander;* et de toutes bestes mordanz, « comme sont ours, porcs, loups.... mangier. » (Gast. Phéb. p. 157.) — « Ce qu'ils broutent pour « leur vie, nous l'appeltons *viander.* » (Mod. f. 59.)

Viandier. Même sens que *viandeis:*

Peult conoistre, par les fumées,
Par la freeur, par les portées,
Par le pied, par le *viandier*
Quel beste c'est. *(Gace de la Bigne, f. 139.)*

Viandis. Même sens: « Si on luy demande « comme se doit nommer le manger du cerf, en « termes de venerie, et d'autres bestes à luy sem- « blables, doit dire qu'il se nomme *viandis.* » (Fouill. Vén. f. 36.)

Vianois. Fabriqué à Vienne:

Partonopeus l'espée trait
Ainz qu'en puisse partir li rois;
Le fiert en l'eaume *vianois.* *(Ms. S. Germ. f. 135.)*

Viateur. 1° Voyageur. (Cl. Marot, p. 440.) — 2° L'homme dans son passage sur la terre: « Des « *viateurs* le fruict delicieux. » (G. Cretin, p. 25.)

Viatique. 1° Argent de route donné aux moines. (D. C. sous *Viaticum.*) — 2° Voyageur: « Adresse « profitable à tous *viatiques* allans et retournans « par divers païs. » (Du Verdier, Bibl. p. 635.) — 3° Précautions: « C'est un perilleux *viatique.* » (Desch. f. 337.)

Viaus, az. A l'instant même:

S'il fust lais, si m'en pesast *viaus.* *(Ms. 7989², f. 62.)*

Et li dist moult tres doucement,
Frere, por Dieu omnipotent,
Dites moi *viaus* un seul pechié. *(Ms. 7218, f. 2.)*

Sire, font il, quar descendez,
Venez ens; si vos amendez;
Si proierez *viaus* Dieu merci. *(Id. f. 1.)*

Traient cordes, traient hindaz,
Puis se fierent en mer *viaz.* *(Ms. S. Germ. f. 185.)*

Ahi, beau Deus, s'ele *viaux* conoissoit
La grant amours, la bone entencion
Dont li sopir vienent à tel foison,
Ja fuis amis à joie ne faudroit. *(Poët. av. 1300, I, f. 507.)*

Viaut. Vaut, de valoir:

Mais donc ne m'a nus esgardé
Qui plaigne moi et ma biauté.
Certes cil *viaut* la pucele
Que je trovai l'autr'ier si bele. *(Ms. 7989², f. 69.)*

Vibreux. Nerveux, crispé:

Apres i vint une femme *vibreuse*
Qu'on nommoit ire. *(Tri. de la Noble Dame.)*

Vicaire. 1° « *Vicaire,* homme vivant et mou- « rant, qui rendoit la foi et hommage pour gens « d'eglise et de main morte. » (C. G. II, p. 251.) — 2° Charge militaire; dans l'antiquité romaine, directeur d'un diocèse: « Se le prince avoit quatre prin- « cipaulx lieutenans, et que sous chascun eust dix « *vicaires* et soubs chascun *vicaire* dix capitaines. » (Chev. de Tour, Guide des guerr. p. 92.)

Vicairie. Fonction de vicaire, ici au figuré:

Cil sert à riche *vicairie*
Qui sert à la vierge Marie. *(D. C. sous* Vicaria.)

Vicariat. Action de fournir un vicaire: « Quand « un seigneur feodal ou censuel, ou leur receveur, « et procureur, aiant pouvoir especial, a receu les « profits des ventes des heritages, mais les pour- « ront contraindre de bailler *vicariat.* » (Cout. Gén. II, p. 251.)

Vicarier. Servir:

Faifeu estoit tant gay, gentil et noble
Que bien souvent n'ayant escu ne noble
Vicarioit en maint contrée et lieu. *(Faifeu, p. 82.)*

1. Vice. Du latin *vice:* « *Vice* conte. » (Cotgr.) — « *Vice* curé. » (Cout. Gén. II, p. 910.) — « *Vice* « damesse. » (Honn. de la Cour, p. 51.)

2. Vice. Du latin *vitium :* « A tel *vice*, » d'une si méchante façon. (Du Guesclin, Mén. p. 375.) — « Dire *vices* et maudichons. » (Rou, p. 38.) — « Là « où le *vice* fut fait. » (Froiss. IV, p. 278.) — « Le « *vice* y est encore. » (Ess. de Mont. I, p. 506.) — « D'amour faire *vice*. » (Contred. de Songecreux, f. 183.) — « Nul ne vist sans *vice*. » (Chev. Bayard, p. 506.) — « Nul *vice* sans son supplice. » (Id.) — « Tel *vice*, tel supplice. » (Id).

Viciable. Qui peut être vicié :

Vicieuse, non *viciable*. *(Desch. f. 17.)*

Vicinance. Voisinage : « M. le mareschal ayant « pris Valance la fit demanteler, mais l'Espagnol « pour l'importance de la *vicinance* qu'elle avoit « près de Milan la reprist. » (Brant. Cap. fr. II, page 289.)

Vicissitude. « Aucuns ont dit que le monde « est, de toute eternité mortel et renaissant à plu- « sieurs *vicissitudes*. » (Sag. de Charr. p. 239.)

Vicomte, onte. « Les maistres de nos eaux et « forets visiteront et vendront les panagers, appellé « avec eux, par exprès, au jour du bail, le *vicomte* « ou receveur à qui apartient la recepte. » (Gr. Cout. de Fr. I, p. 51.) — « Receveurs, *vicomtes*, « tresoriers et autres officiers du domaine. » (Monstrel. I, p. 160.) — « Seront contrainctz les dits « receveurs et *vicomtes* de monstrer leurs estats, « comme dit est. » (Id. p. 161.) — « Il est necessaire « que.... vous mandez touz vos receveurs et *vicom-* « *tes* tant du domaine, comme des aydes et aussi « des grenetiers. » (Id.) — « *Vicomte* de l'eau de « Rouen, » il perçoit les droits de péage. (Ord. V, p. 216.) — « *Vicomtes* de Bourges, voyers. » (Ord. I, p. 9.) — « En tout le pays de Normandie les « *vicomtes* sont les mesmes qu'ailleurs les prevosts « et les viguiers. » (Pasquier, Rech. IX, p. 860.) — « L'office au *viconte* est qu'il tienne les pletz, et « qu'il face tenir en droict point les anciennes « voyes, les sentiers et les chemins et qu'il face « revenir les eaues en leur ancien cours qui sont « remuées contre droit, et qu'il enquiere diligen- « tement et en secret des malfaicteurs. » (Anc. Cout. de Norm. f. 8.) — « *Vicomtes* de l'eschiquier, » juges forains. (Ord. I, p. 318.) — « Messire Estienne « Bernard avocat au parlement de Dijon, et *vicomte*, « maieur de la dite ville et deputé de Bourgogne. » (Mém. de Villeroy, V, p. 237.)

Vicomté. « Faut noter qu'il y a difference entre « la prevosté, la *vicomté* et banlieue de Paris, car « l'on appelle la *vicomté* de Paris certaines chastel- « lenies desquelles quand elles sont tenues en la « main du roi de France le prevost de Paris, de « son droict en est bailli. » (Gr. Cout. de Fr. p. 9.) — « *Vicomté* de l'yaue » (Ord. I, p. 599), à Rouen.

Vicomtier. « Chemin *vicomtier*, chemin tra- « versier de trante pieds de large, à la differance « du roial qui est de soixante et du chatelain qui « est de vingt pieds. » (Monet.)

Vicontez. Droit dû au vicomte : « Franches de « toutes exactions, coustumes, guettes, tailles, « *vicontez*. » (Ord. III, p. 364.)

Victeur. Vainqueur : « Comment les *victeurs* « gargantuistes furent recompensés après la ba- « taille. » (Rabel. I, p. 305.)

Victoire, ore. « Chanter le triomphe de leur « *victoire*. » (Des Accords, Bigarr. préface, p. I.) — « Envoyer *victore* au mal. » (Poës. de Froiss. 237.)

C'est que Dieu vueille en brief nous envoyer
Heureuse paix ou triomphant *victoire*. *(Cl. Mar. p. 230.)*

Victoriant. Vainqueur : « Les herauIx com- « mencerent à voyer par la Champaigne les *victo-* « *rians* bacheliers viennent au parc. » (Percefor. V, f. 8.)

Victorien. Même sens : « Au partir voua et jura « à ses dampnez dieux que s'il povoit retourner « *victorien*, qu'il destruiroit toute chrestienté. » (Monstr. I, 37.)

Victuailleur. Vivandier : « N'avoyent nully « trouvé, fort aucuns povres *victuailleurs* qui suy- « voient l'ost. » (Froiss. I, p. 379.)

Victum victori. Mots latins : « Nous avons « ordonné que d'ores en avant ne les reservent « plus mais condemnent *victum victori* es des- « pens. » (Cout. de Norm. f. 40.)

Victure. Vie :

Cueurs endurciz par obstination,
Fondez en pleurs et brisez la closture
De voz pechez par telle affection,
Que puissiez estre, avec confession
Tous deschargez d'infernalle *victure*. *(J. Marot, p. 222.)*

Victus. Mot latin ; vaincu : « Exclama avecques « une grande joye, *victus* Barban. » (Des Acc. Bigarr. p. 36.)

Vidame. Juges et défenseurs du temporel d'une église ; les évêques ou les abbés les envoyaient à la guerre, à la tête de leurs vassaux. (Pasq. Rech. 667.)

Vidamé. Juridiction d'un vidame : « Ses vas- « saux et sujets en son dit *vidamé* de Gerberoy ne « sont tenus, à cause d'iceluy *vidamé* à comparoir « à la convocation des dites coutumes, comme non « estant judiciables, ny du ressort du dit bailliage « d'Amiens, et qu'il tient le dit *vidamé*, à cause de « sa conté et evesché de Beauvais. » (C. G. I, 621.)

Vide aquam. Mots latins : « Faire *vide aquam* « l'eau beniste de Pasques. » (Oud.)

Videcaille. Bécasse, comme *videcoq :* « L'esper- « vier d'iver prent, quand il est bon, la pie, le jai, « la chouette et la gresille, le vanel, le *videcaille*. » (Fouill. Faucon. f. 61.)

Videcoc. Videcoq, huppe : « Les deux bouts des « bastons seront couvers de rouge drap, ...et si « aura celuy petites potences pour aprocher de « *videcoc* si bellement et à loisir comme il pourra, « tant que le *videcoc* l'ait bien aprins et se doit « arester. » (Mod. f. 88.) — « L'en prent aloes, per- « dris, bequaches, *videcos*. » (Mod. f. 187.)

Videlicet. C'est à dire : « Des cas desquels le « prince *videlicet* le duc d'Anjou a la prevention

« sur les sujets desquels il rend la cour à ses vas-« saux. » (C. G. II, p. 61.)

Videlle. Instrument de pâtissier. (Oudin.)

Vidimus, isse. Transcription : « Que li *vidimus* « de ces presentes, souz aucun de nos sceaulx « royaulx, valle et soit tenuz comme originaulx. » (Ordonn. II, p. 505.) — « Ce fut fait et donné par « maniere de *vidisse.* » (Godefr. annot. sur Charles VII, p. 825.)

Viduité. Veuvage : « Enfans de chascun ma-« riage ou *viduité.* » (N. C. G. II, p. 128.) — « Droit « de *viduilé.* » (Ord. I, p. 117.) — « Siege de « *viduilé.* » (N. C. G. I, p. 1170.)

1. Vie. Veuve : « La *vie* Beatris à la clere façon. » (Poët. av. 1300, II, p. 856.)

2. Vie. Du latin *vita* : « *Vie* de garçon, de goulu. » (Oudin.) — « *Vie* de pourceau bonne et courte. » (Oud.) — « Huile de *vie.* » (Cotgrave.) — « Mainer « grant *vie.* » (Poët. av. 1300, t. IV, p. 1371.) — « Mainer bele *vie.* » (Ms. 7615, II, f. 138.) — « Mener « orde *vie*, » faire une vilaine figure. (Percefor. IV, f. 107.) — « Mener mauvaise *vie* as enfans. » (Beaumanoir, p. 113.) — « Il lor en fait moult cort *vie.* » (Fabl. S. Germ. f. 157.) — « Haïr la *vie* de quel-« qu'un. » (Ms. 7218, f. 133.) — « Donner la *vie.* » (Mart. V, c. 657.) — « Amenuiser la *vie.* » (Mod. 138.)

Beaus dous amis, par quel meffet
M'avez ahonté et à mort tret ;
Fiz onques riens contre voz *viez.* *(Fabl. S. Germ. f. 14.)*

« On en parleroit cent ans après nos *vies.* » (Froiss. I, p. 410.) — « Sa *vie* estoit en vin. » (Chr. S. Den. I, f. 125.) — « Il ne faut point lire la *vie* de « Ste Marguerite, nous avons belle delivrance. » (Oud.) — « *Vie* n'est pas seur heritage. » (Cotgr.) — « Il n'est *vie* que d'amer. » (Desch. fol. 163.) — « C'est demy *vie* que d'estre soul, de rire. » (Moy. de parven. p. 60.) — « Il n'est *vie* que de coquins, « quand ils ont assemblé leurs bribes. » (Cotgr.) — « Il n'est *vie* que d'estre bien aise. » (Cotgrave,) — « Il n'est *vie* que de faire bonne chere, mais la fin « n'en vaut rien. » (Id.) — « Bonne *vie* embellit et « attrait bonne fin. » (Id.) — « La bonne *vie* attraict « la bonne fin. » (Cretin, 50.) — « Telle *vie*, telle « fin. » (Id.) — « Meschante *vie* quiert le coing. » (Id.) — « Joieuse et riche *vie* pere et mere oublie. » (Cretin, 50.)

De quelque part que l'homme abonde
Il n'a que sa *vie* en ce monde. *(Rabel. V, p. 144.)*

3. Vie. 1° Route, du latin *via* : « Le lendemain « elles le mirent dehors de bon matin et s'en va « *vie.* » (Despér. Cont. II, 53.) — « Depuis une *vie* « qui amoegne jusqu'à la Tour Neuve. » (Gloss. de l'Hist. de Bret. 1400.) — « Tirons *vie* de long. » (Rabel. IV, 280.) — 2° Gué : « Dressa un pont de « batteaux sur cette ditte riviere, et avoit esté deli-« beré que aujourd'huy on feroit passer une grosse « bande de gens de l'empereur à des *vies* par delà « pour avoir veoir les ennemys. » (Lett. de Louis XII, t. I, p. 247.)

Viedazer. Faire l'imbécile. (Cotgr.)

Vieil, eille. « *Vieil* comme un pot à plumes. » (Despér. Cont. I, p. 249.) — « Faire chevaucher la « *vieille*, » gagner une partie, sans que les autres prennent un coup. (Oudin.) — « Baiser le cul de la « *vieille*, » façon de parler empruntée aux sorciers. (Percef. II, fol. 4.) — « Il a fait la *vieille*, » cri des enfants au carnaval en suivant les masques. (Voir Du Cange, *Vetula*.) — « Tousjours *vieil* singe est « desplaisant. » (Villon, p. 28.) — « Oncques *vieil* « singe ne fist belle moue. » (Cotgr.) — « On n'aura « jamais bon asne *vieil.* » (Cotgr.) — « Chascune « *vieille* son deuil plaind. » (Cotgr.) — « Qui mieux « ne peut à sa *vieille* retourne. » (Id.) — « Besoin « fait *vieille* trotter. » (Percef. III, fol. 61.) — « La « necessité fait trotter la *vieille.* » (Cotgrave.) — « *Vieille* poule à juene cochet. » (Desch. f. 451.) — « La jeune chevre mange le sel, mais la *vieille* « mange et sel et sac tout ensemble. » (Bouchet, Serées, 300.) — « Il n'y a rien tel qu'un *vieil* pot à « faire la bonne soupe. » (Cotgr.) — « *Vieil* oiseau « ne se prend à reths. » (Cotgr.)

Vieillardeau. Diminutif de *Vieillard* : « Vas tu « chetif *vieillardeau* te travaillant à faire un amas « d'amorces pour apaster les aureilles des passans. » (Mont. Ess. p. 390.)

Vieillardz. Vieillards :

Muçons cestui et ceus mandez
Que vos à plus *vieillarz* tenez,
Et as plus nobles de l'empire. *(Fabl. S. Germ. f. 142.)*

1. Vieille. Poisson : « Truites, barbeaulx, « esperlans, *vieilles.* » (Rabel. IV, 254.)

2. Vieille. Etincelle qu'on fait voler en grattant les tisons avec les pincettes. (Oudin.)

Vieiller. Jouer de la vielle :

Quant j'oi devant li *vieillé*,
Por avoir s'amors et son gré. *(Poët. av. 1300, II, 710.)*

Vieillesse. « Jeunesse oiseuse, *vieillesse* diset-« teuse. » (Cotgrave.) — « Si jeunesse sçavoit et « *vieillesse* pouvoit, jamais pauvreté n'auroit. » (Id.)

Vieillissement. Action de vieillir. (Oudin.)

Vieillois. Langage de vieux : « Il y avoit en son « *vieillois.* » (Despér. Cont. I, p. 178.)

Vieillot, te. Un peu vieux :

Moult ert la *vieillotte* cointesse. *(Fabl. ms. p. 28.)*

Çà et là r'oissiez *vieillotes*
Crier haut à diverses notes ;
Les unes pour fourmages vendre,
Autres pour pain blanc dur et tendre. *(Guiart, f. 331.)*

Viel. Vieux :

De *viel* ribaut paillard, cors cassé et rompu,
De *viel*, luxurieux, membre mol, peu tendu.
Rog. de Collerye, p. 189.

Ne, pour ce, le soleil n'est mie
Reputé pour *viel*, ne puis dire. *(G. de la Bigne. f. 110.)*

« Un *viel* chien jamais ne jappe en vain. » (Cotg.) — « Il n'y a chasse que de *vielle* renarde pour « chasser et porter à manger à ses petits. » (Brant. Dam. gal. II, p. 278.) — « Depuis que la brebis est « *vielle* le loup la mange. » (Id.) — Vieux de la Montagne, chef des assassins : « Quant le cuens ot

« sejourné tant com lui plout en la terre le *viel*, il « prit congier d'aller s'eu. » (Mart. V, c. 650.)

Viele. Vielle :

Toutes manieres d'estrumens
Veoie sonner par leens,
Harpes, citoles et *vieles*. *(Ms. 7218, f. 360.)*
Vieler fet un menestrel
En la *viele*, un son nouvel. *(Ms. 7218, f. 352.)*

« Or est bien ma *viele* frete. » (Ms. 7218, f. 298.)

Mist à Clement nostre apostoile
Souz le banc la mort sa *viele*.
Hist. de Fr. après Feuvel, f. 83.

Vieler. Jouer de la vielle : « L'uns i harpe et « l'autre *viele*. » (Mousk. p. 447.) — « Elle prist « une viele, il aprist à *vieler*. » (Ms. 7989², f. 79.)

On ne doit, sans œuvre, amer
Ne sans cordes *vieler*. *(Vatic. 1490, f. 142.)*

Vielesse. Vieillesse : « Jeunesse avecques *vie-* « *lesse* se tapist et faint que ce ne soit elle pas. » (Percef. I, f. 133.)

Vieleux. Qui joue de la vielle : « Il estoit habillé « comme un *vieleux*. » (Arest. amor. p. 325.)

Viellantu. Cheval de Roland : « Des esperons « *Viellantu* pointa. » (Mousk. 205.)

Viellaque, aquerie. Vilain, vilenie : « Ces « espouvantés *viellaques* qui, par un port hautain, « fiere contenance, et parole brave, veulent acque- « rir bruict de vaillance et hardis. » (Charr. Sag. p. 566.) — « Cela est affaire à taquins et mecaniques « qui ne regardent qu'à entasser et emmonceler « tresors sur tresors ; entre nous autres gentils- « hommes telle *viellaquerie* ne doit point avoir « lieu. » (Cholières, f. 233.)

Viellard. Vieillard : « Mieux vaut l'ombre d'un « sage *viellard* que les armes d'un jeune coquart » (Cotgr.) — « Nul samedy sans soleil, nul *viellard* « sans estre jaloux, nule belle femme sans amours. » (Sauval, Hist. de Paris, III, p. 12.)

Vielle. Instrument de musique : « Estre long « comme une *vielle*. » (Oudin.) — « Bien accorder « ses *vielles*. » (Cotgr.) — « Estre du bois dont on « fait les *vielles*. » (Rech. des Rech. p. 578.) — « On ne fait pas à grands coups douce *vielle*. » (Cotgrave.)

Viellé. « Il n'eust jamais mangé du bœuf « *viellé*. » (Bouchet, Serées, liv. II, p. 166.) — « Je « me ris de vous ouyr parler de l'antiquaille, et « m'est avis voyant ainsi jazer de l'article, du « jancle, du *viellé*. que j'oy le maistre horlogeur « de Geneve qui me discouroit de l'espée. » (Moy. de parv. p. 143.)

Viellece. Vieillesse :

Quant verdure passe
Et nature faut
Et colors en lasse
Et *viellece* essaut. *(Poët. av. 1300, I, p. 261.)*

Vieller. Jouer de la vielle : « Car il chanta et « *viella* si doulcement que tous les tourmens d'enfer « cesserent. » (Percef. II, f. 73.)

Viellessement. En vieillard. (Cotgr.)

Viellet. Vieillot :

Nus n'en iert tensés ne garendis
Ne haut ne bas, jovenete ne *viellete*.
Poët. av. 1300, III, p. 1093.

Viellume. Vieillesse :

Cuers jovenes jovenece rent
Et qui trop *viellume* atent,
Volentiers s'i oublie
S'en est l'ame perie. *(Poët. av. 1300, IV, p. 1305.)*

Vielz. Vieux :

Vielz qui cuide assez vivre
Tieg à fol et à ivre. *(Ms. S. Germ. f. 117.)*

Viendes. Vivres : « Ces *viendes* estant devo- « rées. » (Rabel. IV, p. 255.)

Vienne. Un des noms de la clématite :

Là se trouvoit toute herbe de potage
Là s'espandoit la bette au grand feuillage
Et la *vienne* espessement croissant. *(J. Du Bellay, 442.)*

Vienois. Monnaie de Vienne :

Car deux tornois,
Trois parisis, cinq *vienois*
Ne puet pas faire un borjois. *(Ms. 7615, I, f. 51.)*

Vientrage. Droit sur les marchandises qu'on voiture : « Peut prendre forage, rouage, *vientrage* « de vins et autres breuvages vendus et les amendes « qui en dependent. » (C. G. I, p. 313.)

1. Vier. Verset :

En disant orisons et saumes
Tant qu'à un *vier* vint tel sautier. *(Mousk. p. 269.)*

2. Vier. Printemps :

Car je voy que verde vinée
Sanz *vier* pou proufitera
A cellui qui a labourée
La vigne. *(Desch. f. 277.)*

Vierche. Vierge :

Parlay de Jhesu Crist
Par avant ce qu'il preist chair humaine
En la *Vierche*. *(Desch. f. 41.)*

Vierge. « Celle tres *vierge* et chaste dame. » (Desch. f. 565.) — « Il y aura trois principaulx che- « valiers qui auront le loz et le pris, et en seront « les deux *vierges*. » (Lancel. du Lac, III, p. 179.) — « Joseph le *vierge*. » (III Maries, p. 48.) — « Pur « et saint *vierge* Joseph. » (Duverd. Bibl. p. 1083.) — « Il estoit de froide nature et *vierge* en voulenté « et en faict. » (Lancel. du Lac, II, f. 30.) — « Es- « crire sur le parchemin *vierge* » (Oud.), déflorer :

Les *vierges*, femmes et pucelles,
Les dames et les damoiselles. *(Desch. f. 517.)*

C'est-à dire jeunes filles : « Le saint graal porté « aux tables par une *vierge* de chair et de volunté. » (Lancel. II, p. 96.) — « Chanter des *vierges* » (Al. Chart. p. 719), jouer un mauvais tour. — « Chanter « l'evangile des *vierges*. » (Desrey, Monstrelet, p. 116.) — « Par la vertu du *vierge* mot. » (Percef. V, f. 98.)

Viergenes. Vierge :

Car confiés et martir et angle
Et li apostle et li arkangle,
Et sainte Marie et ses *viergenes*. *(Mousk, p. 104.)*

Vierscare, chaere, chare. Tribunal de justice, en Flandre : « Le duc se tira dans son païs de

« Zeelande, pour tenir le *vierscare*, qui est comme » le parlement du païs. » (Oliv. de la Marche, I, p. 253.) — « Un chascun lignager est recevable à « faire le retrait, en faisant l'amende au greffe de « la *vierschaere*. » (N. C. G. I, p. 516.) — « Pour un « droit accoustumé que l'aisné eschevin des *viers-* » *chaeres* doit avoir à son profit. » (N. C. G. I, p. 294.) — « Quand semblable appel est des eschevins ou « *vierschares* subalternes. » (N. C. G. I, p. 301.) — « Ils ont le pouvoir de former une jurisdiction « nommée le tribunal de la *vierschare*, ou l'au- « dience, ou plaid des mercredis. » (N. C. G. I, p. 903.) — « L'on se traduit l'un l'autre à la *viers-* « *chare* par ajournement d'ester à droit. » (Id. p. 674.) — « Que personne ne s'emancipe de s'as- « seoir dans la *vierschare* pendant l'audiance. » (N. C. G. I, p. 486.) — « L'on tiendra toujours.... « le mardy avant midy en la *vierschare* assemblée. » (Id. p. 485.) — « Il peut se retirer jusques à la « *vierschare* sur le marché. » (Id. p. 636.) — « Se- « ront aussitost fustigés en la *vierschare*. » (N. C. G. I, p. 311.)

Vierseler. Réciter verset par verset :

Et .xxx. sautiers *viersellent*. *(Mousk. p. 237.)*

Viertelle. Mesure pour le blé. (N. C. G. I, 1220.)

Viertu. Vertu :

Encore vous vueil, c'est mon asens,
Faire savoir du cerf le sens,
Et les *viertuz* qui en ly sont. *(Font. Guér. p. 26.)*

Et Dieux meismes, par son los
Fist por lui *viertus* en sa vie. *(Mousk. p. 306.)*

Vietdaze. Viédaze : « Lequel à sa ceincture « ung grand *vietdaze* portoit comme les femmes « portent patenostres. » (Rabel. V, p. 84.)

Vietdazouer. Dans le catalogue burlesque des livres de l'abbaye de S. Victor, Rabelais met « le « *vietdazouer* des abbez. » (II, p. 86.)

Viette.

Bref il y eust si tres bonne sequelle
Qu'on feist ce soir *viette*, Dieu scait quelle. *(Cretin, 78.)*

Vieultez. Mépris :

Fais et conçups de sang et pourreture,
En povre lieu, *vieultez* est nostre estaige,
Jusqu'à .ix. mois, naissons nus, plains d'ordure.
Deschamps, fol. 293.

Vieument. D'une manière méprisable :

Mais ce fait perece qui vous maistrie ;
Pour eskiever la paine qu'on sent
Au desservir, volés goïr *vieument*. *(Val. 1490, f. 177.)*

Vieutaie, é, ié. Mépris : « Avoir en *vieutaie*. » (Valic. 1490, f. 36.) — « Tenir à *vieuté*. » (Doctr. de Sapience, f. 40.)

Vieutés est et villonie
De vivre en wilhoterie. *(Val. 1490, f. 163.)*

C'est grant *vieutez*
A dame d'user sa vie
Aveuc home qui amez
N'est de lui. *(Val. 1522, f. 168.)*

Cil n'a nul pooir en soi
Qi aime mieus à estre *vieutiés*
Qe par souhait de doleur eslongiés. *(Val. 1490, f. 167.)*

1. Vieux, eus. Méprisable :

Si fais amis tient à *vieus*. *(Val. 1522, f. 154.)*
Qui plus d'une dame
Aim sachiez, est moult *vieux*. *(Val. 1522, f. 158.)*

2. Vieux, ez. « De nouveaux anges *vieux* dia- « bles. » (Bouch. Ser. p. 282.) — « Il n'est miracle « que de *vieux* saints. » (Apol. d'Hérod. p. 595.) — « De jeune diable *vieux* hermite. » (Brant. Cap. étr. I, p. 42.) — « En esperance d'avoir mieux, tant « vit le loup qu'il devient *vieux*. » (Cotgrave.) — « C'est grand peine que d'estre *vieux*, mais il ne « l'est pas qui veut. » (Cotgr.) — « Vin *vieux*, ami « *vieux*, or *vieux*, sont loués en tous lieux. » (Cotgr.) — « *Vieux* peché fait nouvelle honte. » (Id.) — « Il n'est chasse que de *vieux* chiens. » (Cotgr.) — « *Vieux* cuit » (Oud.), depuis longtemps. — « *Vieux* loup, » sorte d'épée, vieillard malicieux. (Oud.) — « Discours au *vieux* loup, » impertinents. (Id.) — Ancien : « *Vieux* eschevins du païs. » (N. C. G. I, p. 376.) — Expérimenté : « *Vieux* capitaine « et soldat. » (Brant. Cap. fr. IV, p. 198.) — « *Vieux* « hommes. » (N. C. G. I, p. 1274.) — « Armes *viez* « et fresches. » (G. Guiart, f. 223.) — « Meson de « *viez* cheue. » (Ms. 7218, f. 358.)

Vif. *Expressions :* « *Vif* charbons, » charbons ardents. (Marbod. c. 1656.) — « Fief *vif*. » (C. G. II, p. 677.) — « *Vif* gage. » (Cotgr.) — « *Vif* her- « bage. » (C. G. I, p. 601.) — « *Vive* pasture. » (Cotgr.) — « *Vif* nans. » (Monet.) — « *Vive* roigne. » (G. Phébus, p. 100.) — « *Vive* prison. » (Anc. Cout. de Norm. f. 88.) — « *Vive* raison » (Mém. de Du Bellay, I, p. 17), valable. — « Au *vif* du harnois, » au deffaut. (Math. de Couci, Charles VII, p. 560.) — « Cataplasme de chair de vautour avec les *vifs*. » (Cotgrave.) — « Faire son *vif* et residence sur un « heritage. » (D. C. sous *Feodum*.) — « Avoir du « *vif* argent dans la teste. » (Oud.) — « Va t'en au « *vif* maufé. » (Ms. 7218, f. 239.)

Vigesne.

Premier ne fault que le recueil oublye
Des navrez lors sejournans à Milan,
La fiebvre aussi de *vigesne* et malan. *(Cretin, p. 137.)*

Vigile. 1° Fête pendant laquelle on veille : « En « cele nuict on les fit les *vigiles* de la feste jusques « au lendemain, des dances, des carolles et d'esba- « temens et passerent ainsi la nuit. » (Froiss. III, p. 173.) — 2° Matines et laudes de l'office des morts, au figuré : « Quant Piettre du Bos le (la mort de « François Artevelde) sceut, il l'eut tantost plains « assés et dist : Je l'en avoie bien avisé et chanté « toutes ses *vigiles* avant que je me departisse de « Gand. » (Id. III, p. 123.)

Vignaige (?)

D'amis, ne de lignaige,
D'alliance et de *vignaige*. *(Sent. de Liège, p. 377.)*

Vigne. 1° Plante : « *Vigne* de la courtille, belle « monstre et peu de rapport. » (Oud.) — « La *vigne* « à mon oncle, où tout le monde prent. » (Id.) — « *Vigne* bastarde, povrette. » (Cotgr.) — « Se mettre « dans la *vigne* jusques au pescher. » (Id.) — « Menger sa *vigne* en bourgeon. » (Ch. VI, traduit

par le Laboureur, p. 849.) — « Buvons, les *vignes* « sont belles. » (Oudin.) — « Pourquoi ne boirons « nous pas? Avons nous fait geler les *vignes*. » (Oud.) — « Il faut achetter *vigne* deserte. » (Cotgr.) — « L'eschalas fait tomber la *vigne*. » (Id.)

Trop *vigne* avoir et maison en villages,
Filles aussy, qui sont à marier,
N'est pas grand gain ne seur heritaige. *(Desch. f. 263.)*

« La *vigne* rachette le pré. » (Pithou, Cout. de Troyes, p. 368.) — « Jean des *vignes*, » personnage de comédie. (Bouchet, Serées, II, p. 147.) — « Le « mariage de Jean des *vignes*, » se dit d'un concubinage caché sous le nom de mariage. (Gouj. Bibl. fr. XV, p. 28.) — 2° Machine de guerre : « Ung aultre « engin y a qui s'appelle *vigne*; pour ce que l'en « ne s'en scet aidier bonnement, je me passe d'en « parler. » (Jouv. f. 86.) — 3° Tertre construit artificiellement dans les jardins, avec une allée en hélice, et sur lequel on plantait des treilles de plaisance en forme de cabinet de verdure; *vigneau*, en Normandie :

Es *vignes* fault toudis charpentier,
Couvreur, masson, late, clo, couverture
Et sont toudis d'ardoir en aventure. *(Desch. f. 263.)*

Car devons à nos vestemens
Par derriere avoir une *vigne*. *(Am. rendu Cord. p. 577.)*

Vigneron, onne. « Les bourgeois d'icelle ville « sont tenus, chascun an, le jour des rois, après la « cloche du *vigneron* sonnée, bailler et delivrer « pour le droict de bourgeoisie quatre deniers » (C. G. II, p. 924), cette cloche avertissant les buveurs de quitter les tavernes. — « Les lier, esbourgeon- « ner et redresser sont les façons de la *vigne-* « *ronne*. » (Cotgr.)

Vigneté. Orné : « Toute semencée et *vignetée* « de rosettes blanches et de rosiers vers. » (Percef. II, f. 117.) — « Treuvent une moult belle aulbespine « *vignetée* moult noblement. » (Id. I, f. 44.)

Vigneter. Enrichir de vignettes. (Cotgr.)

Vignette. 1° « *Vignette*, » épine vinette, dans Cartheni, Voyage du chev. errant, f. 50. — 2° « Lui « fist user pendant l'espace de trente ans ordinai- « rement en tous ses repas de jus de *vignette*, qu'on « appelle en France oseille. » (Brant. Dam. gal. I, p. 293.) — 3° Ornement : « Ung barrault d'or terny, « couvert d'une *vignette* de grosses perles indic- « ques, en ouvraige topiaire. » (Rab. IV, p. 3.)

Vignier. Vigneron :

Vous dittes voir, dit le *vignier*;
Aux vignes bien l'apercevon. *(Desch. f. 111.)*

Vignolat. « Sirop *vignolat*, » vin, dans Rabel. I, p. 134.

Vignolette. Diminutif de *vigne* :

O serpillette, o la serpillonnette,
La *vignolette* est par toy mise sus,
Dont les bons vins tous les ans sont issus.
Cl. Marot, p. 313.

Vignon. Viguier (?)...

N'onques el castiel d'Avignon,
Cevalier, siergant, ne *vignon*,
N'i closent pour lui porte u bare. *(Mousk. f. 710.)*

Vignou. Vignoble :

Sens de femes et bontez poise bien, au droit pois,
A la valor des vins du *vignou* d'Estampois.
Fabl. S. Germ. fol. 165.

Vigorer. Donner de la vigueur :

Se par souspirer,
Gemir ou plorer,
Le defunct povoye
En vye retirer,
Faire *vigorer*
Je m'y emploiroye. *(Vig. de Charles VII, 1, f. 75.)*

Vigourer (se). Se fortifier : « Adonc delibera « il de monstrer sa proesse et *se vigoura* oultre « mesure. » (Percef. III, f. 58.)

Viguereusement. Vigoureusement :

Qu'il aim Dieu et sa mere et honort hautement,
Sainte Yglise desfende bien *viguereusement*.
Ms. 7218, f. 335.

Viguerie. « A droict de prendre, pour droict « seigneurial, le huitieme denier,..... et avec ce « quatre deniers parisis, pour ung droict accous- « tumé, vulgairement appellé tonlieu ou *viguerie*. » (N. C. G. I, p. 294.)

Vigueur. Force :

La paction est elle entiere?
Doit elle obtenir ses *vigueurs*? *(Coquill. p. 44.)*

Viguier. En Provence et en Languedoc, juge correspondant aux prévôts royaux des autres provinces.

1. Vil. A bon marché : « *Vile* distraction. » (Ord. III, f. 374.) — « Acheter au plus *vil*. » (Règle de S. Benoît, ch. 55.) — « *Vil* tenir. » (Ms. 7615, II, f. 176.)

2. Vil. Ville, village :

Quant par le *vil* vint poignant
Tost à ceval une pucelle. *(Ms. 7989², f. 57.)*

Tant qu'il avint, ne sai coment
Et par ne sai quele aventure
C'om prist un loup en la pasture
De la *vil* on cil manoit. *(Ms. 7615, II, f. 184.)*

Vilain. Proprement l'habitant libre de la campagne :

La dame lessa le *vilain*
Longuement au solier jouchier. *(Ms. 7218, f. 163.)*

Sire je sui mariée,
A un *vilain* donnée.
Poët. avant 1300, t. IV, p. 1532.

Gens i eut de mainte maniere,
Chevaliers, bourgois et *vilains*.
Poët. avant 1300, t. IV, p. 1337.

De deux borgois et d'un *vilain*.
Fabl. Saint Germain, f. 50.

« Fut la premiere table du roy, la seconde des « cinq pers, la tierce des *vilains* de Londres. » (Froissart, IV, f. 339.)

Nobles, *vilains* font persecution. *(Cretin, p. 14.)*

« En son *vilain*. » (Cont. d'Eutrap. f. 474.) — « Il est honnete homme; il n'a rien de *vilain* que « le corps. » (Oud.) — « Ilz tirent le cul arriere, « comme un *vilain* qui baille gage. » (Arest. amor. f. 414.) — « Il n'est danger que de *vilain*. » (Ger. de Nev. I, f. 58.) — « En assiette de terre, corvée « ou peine de *vilain* n'est pour rien comptée. » (Loysel, Inst. Cout. II, f. 371.) — « Jeu de main,

« jeu de *vilain*, » parce qu'autrefois la lutte était le seul combat permis aux *vilains* — « Le chanteau part le *vilain*. » (Cotg.) — « Qui a le *vilain*, il a sa proie. » (Id.) — « Connin et *vilain* avec la main. » (Id.) — « Si tu veux cognoistre un *vilain*, baille lui baguette en main. » (Id.) — « Oignez *vilain*, il vous poindra ; poignez *vilain*, il vous oindra. » (Oud.) — « Priez *vilain*, moins il fera. » (Cotgr.) — « Le *vilain* ne sçait qu'esperons vallent. » (Cout. de Berry, p. 50.) — « De grand *vilain*, grand flac. » (Cotg.) — « De grand *vilain*, lourde cheule. » (Id.) — « D'un *vilain* refraict Dieu nous garde. » (Id.) — « *Vilain* affamé, demi enragé. » (Id.) — « *Vilain* enrichy ne cognoist parent ny amy. » (Id.) — « Les *vilains* s'entretiennent, les nobles s'embrassent. » (Id.) — « Il n'appartient pas à un *vilain* de jurer Dieu. » (Bouch. Ser. p. 9, liv. III.)

Mal faire pour pis remanoir
Ce tient ly *vilains* à savoir. *(Brut, f. 34.)*

Vilains het bel, *vilains* het pluie,
Vilains het Dieu, quant il ne fait
Quanqu'il commande, par souhait. *(Ms. 7218, f. 234.)*

Qui à *vilain* fet bien, le per. *(Ms. 7996, p. 19.)*

Nus n'est *vilains*, se de cuer non ;
Vilains est qui fet vilonie. *(Ms. 7218, f. 250.)*

Nus qui bien face n'est *vilains*,
Mez de vilonie est toz plains
Hauz hom qui laide vie maine ;
Nus n'est *vilains*, s'il ne vilaine. *(Ms. 7218, f. 223.)*

« *Vilain* fait, » cas pour lequel on n'accorde pas rémission. (N. C. G. II, f. 93.) — « *Vilain* fondoir. » (N. C. G. II, f. 1054.) — « *Vilain* serment. » (Ordon. II, f. 283.) — « En guise de *vilaine*. » (Louis III, duc de Bourbon, p. 89.) — « Estre *vilaine* vers quelqu'un. » (Chans. du ms. Bouhier, f. 243.)

Grant flo de gent noble et *vilaine*. *(G. Guiart, f. 234.)*

Tous *vilains* cas sont reniables. *(Oudin.)*

Se corrompre : « On a dit que les soldats allaient se souiller et *vilainer* par le labourage. » (Brant. Cap. fr. IV, p. 139.) — Blasphème : « Pugnir *vilaines* et diffames contre N. S. » (Chron. de Nangis.)

Vilainie. Vilenie :

De soushaidier et d'esperer
Tele est ma vie ;
Cieus ne chace fors *vilainie*
Qui ne s'en veut atant passer. *(Poët. av. 1300, IV, 1390.)*

Vilaite. Village :

Sire, fait-il, vous n'irez là
Trop i a maus pas et destrois,
Et si a grans *vilaites* trois. *(Mousk. p. 578.)*

Vilanel. Vilain :

Si *vilanel*, si chailivel
N'ot qui ne donoie. *(Poët. av. 1300, IV, p. 1461.)*

Vilanie. Vilenie : « De che puet nestre au bailly qui est pereceus *vilanie* et diffamement et damage. » (Beauman. p. 8.) — « Caligula estoit un homme desbordé à toute *vilanie*. » (Apol. pour Hérodote, préf. p. 17.)

Vile. Village : « Bergier de *vile* champestre. » (Poët. av. 1300, II, p. 777.)

Tel bien com sires Gombers ot
Orent la nuit assés si oste,
Lai bouli, marons et composte ;
Ce fu assès, si com à *vile*. *(Ms. 7989², f. 240.)*

Vilein. [Vilain : « Sire, sachez qu'el firmament Je ne sai plus cuverte gent Que sunt les *vilein* de Verson. » (Cens. de Verson, v. 230.)] — « Fuient *vileins* et vavassours. » (Brut, fol. 103.) — « La souris *vileine*. » (Fabl. S. Germ. 16.) — « N'estoit ne *vileine*, ne fole. » (Id. f. 231.) — « Trois acres de terre, et une vergine à campart et à *vileine* que j'avois. » (D. C. *Vilania*.)

Vilenage. Terre tenue à cens : « Nous appellons *vilenage* hiretage qui est tenus de seigneur à cens ou à rentes ou à champart. » (Beaum. 79.)

Vilenaille. Réunion de vilains : « De jour et nuyt ce peuple et *vilenaille*. » (J. Marot, 19.)

Vilenel. Vilain (diminutif) : « Ce *vilenel* si caitivel. » (Vatic. 1490, f. 110.)

Vilener. Souiller : « *Vilener* la face de boue. » (Rob. Est.) — « En *vilenant* en tele maniere que il ocist son palefroi desous lui et le bati sans mort et sans mehain. » (Beaum. p. 231.)

Une autre gent i a
Fol et desafrenée
Qui ont à loi de beste
Nature *vilenée*. *(Ms. 7615, II, f. 143.)*

Vilenesse. Vilenie :

Tels les asnes, tels les vilains,
Tels les vilainnes *vilenesses*. *(Ms. 7218, f. 218.)*

Vilennie. Terme de blason ; se dit du lion dont on voit le sexe, et dont la verge est d'un autre émail que le corps : « Ne diront jamais une parole dissolue, car s'ils veulent dire du synople au lyon d'argent sans membres et testicules, diront ainsi : porte de synople à un lyon d'argent sans *vilennie*. » (Bouch. Ser. III, p. 110.)

Vilenot. Petit vilain. (Cotgr.)

Vilet. Diminutif de *Vil*, aux Contred. de Songecreux, f. 14.)

Vilete. Villette, petite ville :

A une *vilete* champestre,
Un fil avoit qui menoit pestre
Toute jor en champ ses brebis. *(Ms. 7218, f. 116.)*

Vileur. Vielleur :

Moult poissiez oïr chançons
Vileurs de lais et de notes. *(Brut, f. 80.)*

Vilipender, illipender. Traiter de vil : « *Vilipendent* au reste et contemnent ceux qui en ont moins. » (Am. ressusc. p. 110.) — « *Villipender* et menacer autrui. » (Tri. de la Noble dame, f. 193.)

Vilipension. Diminution : « Feit outre ledit de Bourgongne en nos monnoies grans debilitacions et *vilipensions* de valeur. » (Monstr. I, p. 198.)

Vilité. Bas prix, bassesse : « Devint amoureuse « d'un beau jeune compagnon qui servoit à mener « les bœufs de la maison et neantmoins pour la « *vilité* de sa personne ne s'osoit decouvrir à lui. » (Des Acc. Escr. dijonn. f. 35.) — « Quelle petitesse, « quelle *vilité*, quelle abjection. » (Am. ress. 110.)

Qui son corps livre
Au train poursuyvre
De volupté
En amour vivre
Toujours ensuyvre
Charnalité
C'est *vilité*. *(Blas. des faulc. am. p. 226.)*

« Seigneur, Dieu le maintienne en sa grace, le « remerciant de ce que la haulte magnificence tant « se veult condescendre à ma petite *vilité*. » (Rab. II, p. 178.) — « Grand privaulté engendre *vilité*. » (Coquill. p. 178.)

Village. « Il fit bruler le *village* qui estoit ung « très beau bourg, de peur qu'ils ne vinssent se « loger et ne le pouvoient bonnement assieger que « du costé du bourg. » (Rob. de la Mark, p. 420.) — « A gens de *village*, trompette de bois. » (Cahuzac, danse anc et mod. 6.)

Villageois. Patois : « Voici qu'il y avoit une « vieille estant accroupie au coin d'une muraille « qui lui vint donner sa copie, en luy disant en son « *villageois*. » (Despér. 178.)

Villain. [1° « Chandelier de bois appelé un « *villain*. » (JJ. 113, p. 299, an. 1378.)] — 2° « Les « quatre *villains* dont il est parlé ici estoient quatre « chevaliers, mais d'insignes brigands. » (Lancel. I, fol. 146.) — 3° Roturier : « Les chevaliers et les « *villains*. » (Brut, fol. 102) — « Tu ressembles le « *villain* dont on ne peut avoir service s'il n'est « battu. » (Percef. II, f. 101.) — « Raymond manda « à ses compaignons qu'ils monteissent à cheval et « venissent... devant Perpignan, pour ebahir les « *villains* de la ville. » (Froiss. III, 158.)

Les laboureurs eurent des mains...
Tous les jours aux champs empains
Comme bestes, clamez *villains*. *(Desch. f. 79.)*

« Homme des champs et de labeurs que aulcuns « nobles hommes veulent nommer *villain*. » (Tois. d'or, II, f. 75.) — 4° Non dressé :

J'ay laissié à son chappelain
Un chapperon de mon *villain*
Toute la penne. *(Desch. f. 421.)*

« Le soldan fait voller les grues, les oyes, les « bistards avec deux ou trois ou quatre faucons ou « plus du poing, et de toutes generations de fau- « cons, sacres, gerfaux, *villains* et pelerins. » (Art. faucoun. fol. 91.) — « Le *villain* et le lasneret se « peuvent tenir sur la pierre incontinent qu'ils sont « faits. » (Id. fol. 92.) — « Ne paissez jamais les « espreviers sur le gand du faucon *villain* ou « gentil. » (Id. f. 92.) — 5° Méprisable :

Il est, comme l'on dict,
Villain qui faict la villenie. *(Blas. des faul. am. 227.)*

6° Monnaie : « Remede sur le poids per *villains* « fors et *villains* foibles. » (D. C. sous *Moneta*.) — 7° Soumis au cens : « Terre *villaine*. » (Bouteill. Som. rur. p. 489.) — 8° « Une bourse de satanin à « cul de *villain*, à .iiii. escussons de France. » Inv. de Charles V, 1380.) — « Une bourse de cuir blanc « et rouge, faicte à cul de *villain*. » Id.)

Villainie. Injure : « Faut qu'ils chascent tout « le jour en parlant et en notant en son langaige et « en disant beaucoup de *villainie* à la beste qu'il « veult prendre. » (Gast. Phéb. p. 128.)

Villanelle. Poésie pastorale dont les couplets finissent par le même refrain : « Pieces appellées « pyramides et *villanelles*. » (Gouj. bibliot. fr. XII, p. 160.)

Villaner. Insulter, maltraiter : « Si se garde de « frapper par derriere ung chevalier ni de *villaner* « l'ung l'aultre, tant comme il auront le chef des- « couvert. » (Percef. I, f. 23.)

Villanesque. Villanelle : « Chantoit des *villa-* « *nesques*. » (Merl. Coccaïe, II, 55.)

Villanette. Villanelle :

Par toy, le pastoureau menant ses brebis paistre
Se plaist en sa fortune et benit ton pouvoir,
Et d'une *villanette* en chantant il essaie. *(Desportes, 69.)*

Villanie. Vilenie : « Il luy eust dit aucune « parole deshonneste, ne *villanie*. » (Arest. amor. p. 175.)

Villaquerie. « Une telle *villaquerie* et lascheté. » (Merl. Coccaïe, I, p. 307.)

Villasse. « Il s'est vanté d'estre issu non seule- « ment de l'Italie, mais aussi de cette grande *vil-* « *lasse* ou ville gaste de Rome. » (Pasq. Rech. 899.)

Villaticque. « Elle sera *villaticque* et plai- « sante. » (Rab. III, 241.) — « Chascun d'entre eulx, « en grande liesse et petites chansonnettes *villa-* « *ticques*. » (Id. II, p. 223.)

Villatte. Petite ville : « Les autres deux *villattes* « se rendirent et m'envoyerent les clefs. » (Montluc, p. 351.)

1. Ville. Vrille de la vigne. (Colgr.)

2. Ville. Le mot de *ville* prévalant pour désigner un endroit enfermé de murs, on appela les villages *villes* champestres : « Septene de Bourges, 27 *villes* « à clochiers. » (La Thaum. Cout. de Berri, p. 287.) — « Allant de nuit par païs, brusleront plusieurs « bourgades et *villes* champestres. » (Mém. de Du Bellay, VI, f. 175.) — « Ils envahiroient les autres « bonnes *villes* et citez fermées et *villes* champes- « tres. » (Monstrel. I, f. 238.) — « Ainsi assaillit le « roy d'Angleterre... trois cités en Bretaigne et une « bonne *ville*. » (Froiss. I, p. 113.) — « Allerent « devisant tant qu'ilz virent Talebot qui estoit une « très belle *ville* et chasteau, et le Jouvencel de- « manda au roy : sire... véés là une très belle cité. « Le roy respondit : ce n'est pas cité mais c'est ung « très beau port de mer et une des bonnes *villes* « qui soit en tout Amidoine. » (Le Jouv. p. 460.) — « *Ville* platte » (Chr. S. Den. III, du plat pays. — « *Ville* de commune, de loi. » (Du Cange, *Villa*.) — « *Ville* bateiche, baptice. » (Id.) — « *Ville* de paix. » (Colgr.) — « *Ville* aux rois. » (Id.) — « *Ville* close,

« declose. » (Assis. de Jérus. p. 32.) — « Saisie de « ta *ville.* » (N. C. G. I, 948.) — « *Ville* vendre par « decret et droit de *ville.* » (Laur.) — « Il rendoit « les *villes* aux bannis. » (Matth. de Couci, Ch. VII, p. 682.) — « Fagots de neuf palmes de tour, sept « pieds de *ville.* » (N. C. G. I, p. 383.) — « Faire le « metier de *ville*, » couvrir les femmes de la ville. (Desch. fol. 424.) — « Donner *ville* gaignée. » (Am. ressusc. 142.) — « Crier *ville* gaignée. » (Duguescl. Mén. p. 504.) — « Qui sent sa bonne *ville.* » (Oud.) — « C'est un grand plaisir pour la *ville*, les faux « bourgs n'en peuvent mais. » (Id.) — « Avoir un « œil au bois, l'autre à la *ville.* » (Cotgr.) — « Oui « dire va par la *ville* et baise cul par les maisons. » (Oud.) — « Femme qui écoute et *ville* qui capitule « sont prestes à se rendre. » (De Thou, X, 158.) — « Il ne sait rien qui va par *ville.* » (Cotgr.) — « A « l'entrée de la *ville* est le commencement des « maisons. » (Id.) — « Le saint de la *ville* n'est « point oré. » (Id.) — « Selon la *ville*, les bour- « geois. » (Id.) — « Tant de *villes*, tant de guises. » (Id.)

3. Ville. Vil : « Les jugeans seulement propres « aux enfans des *villes* et ignobles. » (Am. ressusc. p. 254.) — « En mon royaume, je suis mal content « d'une chose de ce, c'est asscavoir que pour « l'ignorance ordinaire des gentilshommes, je suis « contraint bailler mes offices et estat aux enfants « des *villes.* » (Am. ressusc. p. 427.)

Mort plus *ville* que chien
Dieus l'abast et assomme. *(Ms. 7218, f. 341.)*

Villejuif. « Mettre *Villejuif* dans Pontoise, » accomplir l'acte charnel. (Oud.)

Villenage. Terre roturière tenue à cens : « Heritage tenu en *villenage* ou chargé de cens, ou « champart. » (Loisel, I, p. 356.) — « En *villenage* « n'y a point de bait. » (Laur.) — « Philippe de « Beaumanoir appelle *villenages* tous biens rotu- « riers. » (Gr. Cout. de Fr. II, p. 276.)

Villenaille. Ensemble de vilains :

Et neantmoins clerc, noble et *villenaille*
Ne souhaident autre chose desor
Qu'avoir argent. *(Desch. f. 258.)*

Villenastre. Grand vilain. (Songecr. f. 104.)

Villener. Insulter : « Tira son espée pour nous « courir sus et *villener* de nostre personne. » (Preuv. sur le meurtre du duc de Bourg. p. 298.) — « Il m'a voulu battre et *villener.* » (J. de Saintré, p. 667.) — « Perdit le chasteau et le mariage qu'il « avoit corrompu et *villené* par affinité de lignage. » (Chr. S. Den. I, f. 228.) — « Esperant qu'il feroit sa « voulenté à son entente et qu'il retrairoit les « autres de la *villener.* » (Hist. de Flor. p. 714.) — « Quant le seigneur de Saintré le vist ainsi *villener* « et menacer. » (J. de Saintré, 659.)

Villeneux. Insultant : « Commencerent à crier « et braire, et disant parolles moult *villeneuses.* » (Journ. de Paris, sous Charles VII, p. 98, an. 1424.)

Villenie. Vilenie :

Mais quant à ce qu'il entreprend mesdire
Sur mon honneur, ce passaige luy nie
Et proteste d'injure et *villenie.* *(Cretin, p. 150.)*

« Lesdiz chevaliers, escuiers ou autres...... ne « soient contrains à repondre devant eulx dudit « fait dont se *villenie* ou malheur estoit fait pour « ce, ou pour le dit fait que ceulx qui ce feroient « en soient punis. » (Ord. III, p. 576.)

Dittes moy, n'est il pas tenu
A moy qu'om doit pour ce mander,
De la *villenie* amender,
A mon dommaige restablir. *(Desch. f. 372.)*

Villenier, enner. Maltraiter : « Ce roy dom « Pietre comme orgueilleux et presomptueux n'y « daigna venir, mais encores *villenia* grandement « les messagers du sainct pere. » (Froiss. I, p. 294.) — « Et se ils voulloient battre, *villenner* ou faire « force, l'en s'en pourroit revengier. » (Ord. III, 28.)

Villenois. Patois (voir Villageois) : « Il repon- « doit en *villenois*, je ne me porte jà. » (Cont. de Desper. II, p. 122.)

Villenye. Vilenie :

A dames et à damoiselles
Car tout honneur estoit en elles
Quant venoit le temps de gibier
Qu'ilz avoient leur espavier
Si estoit sans *villenye.* *(Gace de la Bigne, f. 41.)*
Lors tança fort la compaignie,
Et le chief nommé de Lensac,
En leur disant de *villenye*
Plus qu'i n'en pourroit en ung sac.
Vigil. de Charles VII, t. I, p. 112.

Viller. S'impatienter :

Est il aise qui ne se puet dormir
Et qui ne fait toute nuit que *viller*,
Puces sentir. *(Desch. f. 179.)*

Villerech. Epithète d'une sorte de filet : « Que « aucun ne tende que un sacqueau *villerech.* » (C. G. I, p. 813.)

Villication. Office de *villicus*, de fermier : « Les deux religieux revenus, il fallut rendre compte « à chascun de sa *villication.* » (Moy. de parv. 236.)

1. Villier. S'impatienter :

J'ay la chiere paslie ;
Nulz ne s'en doit merveillier ;
Car je ne faiz que *villier*
Pour la maladie d'amours. *(Desch. f. 196.)*
Car jeunes homs, puis qu'il veut traveillier,
Se belle prent autre amer ne devra
Et s'il va hors, il ne fait que *villier*
Car la beauté convoitée sera
De sa femme. *(Id. f. 170.)*

2. Villier. Fabricant de vrilles : « Nul ne « peut estre mareschal, geaulmier, *villier*, ou gros- « sier à Paris s'il n'achette le mestier du roy. » (Du Tillet, Ord. des rois de France, p. 304.)

Villipendement. Action de vilipender : « Leur « remonstroit que de proceder à la condemnation « et puis ne faire executer la sentence reallement « et de faict seroit une entreprise frustratoire qui « tourneroit au grand mepris et *villipendement* du « S. Siege. » (Mém. de Du Bellay, IV, p. 111.)

Villité. Vileté, bassesse : « Si ayme mieulx que

« la mort vous advance, que mises soyez en telles « *villitez* comme furent jadis les femmes, quant le « pervers Damant regnoit. » (Percef. IV, f. 135.) — « Mieulx j'eusse amé avoir la teste couppée que de « estre à telle *villité*, comme vous m'aviez mise. » (Lancel. II, f. 64.)

Villon. Diminutif de *vilain:* « Voici donc l'his- « toire du tour ou plustost des tours d'un *villon*, « non pas natif de France, mais d'Egypte. » (Apol. pour Hérod. p. 163.)

Villoniser. Insulter :

Mon procureur Guillot en scauroit bien que dire,
Qui, mon procès jugé tire encor et retire
Et depuis seize fois m'a tant *villonisé*
Que je le tiens deja pour immortalisé.
Goujet, Bibl. XIV, p. 14.

Villote. Petite ville. (Montluc, I, p. 176.)

Villoter. Commettre des vilenies, mener une mauvaise vie : « La femme vertueuse doit tenir « pied ferme en sa maison.... sans aler tous les « jours *villoter* çà et là. » (Fav. Théât. d'honn. I, p. 388.) — « Comment la femme revenue de *villoter* « tance, et brait et puis pour mieulx decevoir son « mari s'en va couchier. » (Desch. f. 514.)

Villotiere. Femme de mauvaise vie :

J'ay long tems souffert vo pechié,
Comment m'avez vous reprochié,
Que j'estoie trop *villotiere*. *(Desch. f. 517.)*

Mademoiselle de Bruyeres
Donne prescher (hors l'evangile)
A elle et à ses bachelieres
Pour retraire ces *villotieres*
Qui ont le bec si affilé. *(Villon, p. 73.)*

Vilois. Village : « Se parti de Maliferne, si « comme il fut annuitié, et chevaucha que de nuit, « que de jour, qu'il vint au *vilois*. » (Mod. f. 255.)

Vilonnie, onie. Vilenie :

Se doit, d'iluec en avant,
Garder de dire *vilonnie*. *(Ms. 7615, f. 135.)*

Mainte dame, par sa franchise
Fait bien semblant qu'en nule guise
Ne voudroit penser *vilonie*. *(Ms. 7218, f. 130.)*

Se li home pense à *vilonie*
En dois savoir qu'il n'aime mie. *(Ms. 7218, f. 362.)*

Vilor. Vilenie ; un mari dit à sa femme, du trésorier d'un monastère qui la voulait débaucher à prix d'argent :

Et dit que por tot le tresor
O li ne vienne à *vilor*. *(Fabl. p. 71.)*

Viloter. Mener une vie débauchée : « Comment « femmes faingnent pelerinaige pour *viloter* et « estre veues. » (Desch. f. 509.)

Vilotiere. Femme de mauvaise vie :

Quand les petites *vilotieres*
Trouvent quelque hardi amant
Qui vueille mettre un diamant
Devant leurs yeux, rians et vers,
Coac, elles tombent à l'envers. *(Cl. Marot, p. 22.)*

Viltage. Mauvaise vie : « Tourner à *viltage*. » (Vatic. 1522, f. 164.)

Viltance, té. Action ; chose vile :

S'il ne fust de remanoir *viltance*
Ou reproviers. *(Poët. av. 1300, III, p. 998.)*

Et se tu ne veus pas
Lessier la norreture
Esgarde le pechié
La *vilté* et l'ordure. *(Ms. 7615, II, f. 180.)*

Et par toz cels de montenage
Ce fet cela ou *vilté* abite
Qui contre Dieu me descrite. *(Ms. 7218, f. 280.)*

Fame ne fet *vilté* greignor
Que de vil tenir son seignor. *(Ms. 7615, II, f. 176.)*

Si conchie le cors
Et met l'arme en ordure
Cest *viltez*, vanitez
Chaitivetez ordure. *(Ms. 7615, II, f. 142.)*

Viltoyer. Maltraiter : « Pourquoy Dieu souffre « sa sainte eglise et ses sacrez ministres ainsi de- « fouler, *viltoyer* et mepriser. » (Al. Chartier, l'Espér, p. 304.)

Viltrer. Vautrer : « Tant se *viltra* et tant sailli. » (Fabl. de S. Germ. f. 19.)

Vimaire. Dégâts causés dans une forêt par le vent, la grêle et l'ouragan ; du latin *vis major*. — « Les arbres arrachiez et brisiez sans *vimaire*... « *vimaires* est quand l'en puet voir cinq arbres « chaciz tout d'une vueu. » (D. C. *Vimarium*.)

Viment. Vivement :

Raoul Torte fu fel, maint homme fist dolent ;
Lour avoir lour tolloit et demenoit *viment*
De plaiz et d'achaisons nes espernoit
Noiens. *(Rou, p. 921.)*

Vimere, eres. Même sens que *Vimaires :* « Comme arbre nouvellement planté, les fault ap- « puyer, assurer, defendre de toutes *vimeres*. » (Rabel. III, p. 4.) — On a dit de gens qui aiment le vin : « Il n'y avoit homme ny femme qui ne fut « subject à ceste *vimere*. » (Bouch. Ser. I, 28.)

Vimpierre. Lie du vin :

Et du vins, soit vinans, ou vert,
Se forme et crée une *vimpierre*
Dont gravelle se fait. *(Desch. f. 473.)*

Vimpilon. Goupillon. (Cotgr.)

Vin. « Les rois ont souvent défendu l'exportation « des *vins* (Ord. I, 351, 381). — Louis IX l'autorisa « en 1256 (Id. 81). — Le roi Jean I[er] établit en 1360 « l'aide du treizieme sur le vin ; cependant dans la « perception de ce droit on avoit égard au moien « prix des vins meilleurs, moyens et meudres de « chascun pays (Id. 436). — La queue de vin fran- « çois qu'on évaluoit selon le moyen pris, environ « à treize livres tournois fort monnoie, paioit vingt « sols tournois forts pour le treiziesme. (Id.) — Le « vin de Bourgogne valoit environ vingt six livres « tournois, forte monnoie pour queue, ce qui fai- « soit pour le treiziesme quarante sols tournois « fors. (Id.) — On appeloit vins de Bourgogne tous « les vins crûs au dessus du pont de Sens, tant de « l'Auxerrois que du Beaunois et d'ailleurs en « icelles parties qui viendront par la riviere d'Yonne « et se jaugeront à la jauge de Bourgogne. (Id. X, « 264.) — Cependant le vin de Beaune n'a pas tou- « jours été compris sous cette dénomination, puis- « qu'on le trouve taxé à un autre taux que les « vins de Bourgogne. (Id. III, 436.) — On appeloit « *vin françois* les vins crus au dessous du pont

« de Sens; les crus de Seine de la riviere d'Oise et « des environs. (Id. X, p. 264.) »

« *Vin* d'asne, » qui abrutit. (Cotgr.) — « *Vin* de « cerf, » qui attendrit. (Id.) — « *Vin* de lyon, » qui rend furieux. (Id.) — « *Vin* de pie, » qui fait jaser. (Id.) — « *Vin* de porc, » qui pousse à se salir. (Id.) — « *Vin* de renard, » qui rend l'esprit vif. (Id.) — « *Vin* du singe, » qui pousse aux grimaces. (Id.)

« Hommes de *vin*, » six officiers annuels commis par le corps des marchands de vin à Arras. (Ord. V, p. 614.) — « Contracts sur le *vin*, » tous ceux faits au cabaret étaient déclarés nuls. (N. C. G. II, 418.) — « Droit de *vin*, » de trois sols pour chaque aliénation d'héritage censuel au dessus de 20 s., en sus des lods et ventes, dû au couvent de Faresmoutier par les habitants de Joui, juridiction de Meaux. — « Droict de *vins* et ventes, » jallée de vin qui se paie au seigneur censuel pour chaque mutation dans l'étendue de sa mouvance; c'est quelque chose de plus que le douzième des lods et ventes; il est dû par l'acquereur. (Cotgr.) — « Droit de *vins* et « trippes, » droit de 45 s. tournois que les officiers des eaux et forêts du prince de Bouillon se font paier pour chaque vente en sus du prix principal. (Cotgrave.) — « Droit de mettre prix au *vin*, » droit qu'a le seigneur d'une haute et basse justice sur tous ceux qui vendent le vin en détail dans l'étendue de sa juridiction. C'est aussi le droit qui se paie aux officiers du seigneur justicier; il consiste originairement dans un pain et une mesure de vin comme pour en goûter. (Id.) — « Entrée de *vin* ès « villes closes, » impôt de 5 s. tournois sur chaque muid de vin qu'on faisoit entrer dans une ville murée, ou dans les faubourgs; il fut établi par Charles IX et augmenté par Henri III qui le fixa à 20 s. tournois. (Id.)

« *Vin* ardent, » eau de vie (gwin ardant en bas breton) dans Cotgrave. — « *Vin* à deux aureilles, » mauvais vin. (Rab. I, 205.) — « *Vin* à une aureille, » bon vin. (Id.) Quand on boit de bon vin, on penche la tête et par conséquent l'oreille d'un côté; quand on en boit de mauvais, on secoue la tête, les deux oreilles. — « *Vin* de Bretigni qui fait danser les « chevres. » (Oud.) — « *Vin* de rossolis. » (Id.) — « *Vin* clementin, » planté par Clément V près de Bordeaux, vin dont la dime fut accordée par quelque Clémentine à l'église d'Homenas. (Rab. p. 228.) — « *Vin* des clercs, » taxe exigée par l'avocat, comme pourboire de leurs clercs. (N. C. G. IV, 411.) — « *Vin* coipeau, » vin nouveau rendu potable en y jetant des copeaux de hêtre qu'on faisait bouillir et sécher ensuite. (Cotgr.) — « *Vin* de commeres, » vin doux, vin de femmes. (Id.) — « *Vin* le comte, » impôt. (D. C. *Vinum comitis*.) — « *Vin* du congé, » bu à la fin du repas. (J. de Saintré, 112.) — « *Vin* « du coucher, » collation qui suivait le repas et se continuait jusqu'au coucher. (Contes d'Eutrap. 212.) — « *Vin* cuict, » qu'on faisait bouillir pour en faire un sirop à mélanger aux sauces. (Cotgr.) — « *Vin* « de dépense, » donné aux domestiques. (Cotgr.) — « *Vin* d'eau, » mélangé d'eau. (Oudin.) — « *Vin* « doux, » non cuvé. (D. C. *Vinum dulce*.) — « *Vin* « enragé, » eau. (Oudin.) — « *Vin* fourmentel. » (Beaum. p. 141, ch. 27.) — « *Vin* de fraises, » jus de fraises. (Bouchet, Serées, III, p. 302.) — « *Vin* guin- « guet, » vins verts de l'année. (Pasq. Rech. 719.) — « *Vin* de grain, » mère goutte du vin. (Cotgr.) — « *Vin* du marché, » ce qu'il en coûte à deux contractants pour régaler les témoins. (Id.) — « *Vin* « mielté. » (Id.) — « *Vin* moreillon. » (Beaum. 141.) — « *Vin* de Nazareth, » qu'on rend par les narines, lorsqu'on boit en riant. (Oudin.) — « *Vin* nouvel « saugé, » où l'on a mis de la sauge. (Ordonn. VII, p. 254.) — « *Vin* noir, » chargé en couleur. (Cotgr.) — « *Vin* d'ost. » (Ord. II, 349.) — « *Vin* papier. » (Cotgr.) — « *Vin* poireau, » poiré. (D. C. *Pyraceum*.) — « *Vin* de pommes de grenades. » (Mod. fol. 129.) — « *Vin* de Mr du Puits, de Mr de Lafontaine, » eau. (Oudin.) — « *Vin* de pressoirage, » celui qui coule quand on presse le raisin. (Cotgr.) — « *Vin* des ser- « gens, » leur pourboire. (N. C. G. II, 104.) — « *Vin* « theologal, » bon vin. (Apol. pour Hérodote, 354.) — « *Vin* des valets, » leur pourboire. (Oudin.) — « *Vin* d'espices. » (Doctrin. de Sapience, fol. 40.) — « Après *vin* boire, » après s'être enivré. (Oud.) — On disait par menace : « Il aura son *vin*. » (Rab. II, 181.) — « Avoir son *vin*, » en parlant d'une femme galante, avoir ses désirs satisfaits. (Cotgr.) — « Boire « ses *vins* en verjust, » manger son blé en herbe. (Monstr. I, p. 159.) — « Boire *vin* en roi, » boire avec modération. (Cotgr.) — « Couper le *vin*, » ne boire qu'une partie de son verre. (Id.) — « Donner bon « *vin*, » donner amplement de quoi boire. (Berry, Chron. 434.) — « Paier le *vin*, » dans Monstrel. III, p. 8, an. 1448. — « Etrangler le *vin*. » (Merl. Cocc. II, p. 16.) — « Estre à *vin*, sur le *vin*, » aimer à boire. (Cotgrave.) — « Faire jambes de *vin*, » boire pour mieux marcher. (Cotgr.) — « Remuer *vin*, » boire. (G. Guiart, f. 263.) — « Reposer sur son *vin*, » le cuver. (Cotgrave.) — « On n'est pas quitte de ce « marché là pour le *vin* » (Oud.), se dit du mariage, nœud indissoluble. — « Cela s'en va comme le *vin*, » cela se doit. (Oud.) — « A bon *vin* point d'enseigne. » (Eutr. p. 219.) — « A bon *vin*, point de bouchon. » (Oudin.) — « Après bon *vin*, bon cheval. » (Pasq. p. 571.) — « Après la poire, le *vin* ou le prestre. » (Cotgr.) — « Bon *vin*, bon esperon. » (Oud.) — « Bon « *vin*, mauvaise teste. » (Cotgr.) — « Bon *vin*, bon « vinaigre. » (Id.) — « Ciervoise ne passera *vin*, » les Anglois buveurs de bière ne l'emporteront pas sur les François buveurs de vin. (Mousk. p. 848.) — « Chaque *vin* a sa lie, » chacun a ses défauts. (Oud.) — « En vaisseau mal lavé ne peut on *vin* garder. » (Cotgr.) — « Femme, argent et *vin* ont leur bien et « leur venin. » (Id.) — « Homme mutin, brusque « roussin, flascon de *vin* prennent tost fin. » (Id.) — « Jamais homme noble ne hayst le bon *vin*. » (Rab. I, p. 191.) — « Il ne sçait que c'est de vendre « *vin* qui n'attend de may la fin, » on voit alors si l'année sera bonne. (Cotgr.) — « Il ne faut pas en- « querir d'où soit le *vin*, mais qu'il soit bon. » (Cotgr.) — « La pinte plus chere d'un bon tonneau « de *vin* est au percer. » (Faifeu, 62.) — « Le bœuf « salé fait trouver le *vin* sans chandelle. » (Cotgr.

— « Le *vin* n'a point de chaussure, » l'ivrogne laisse voir vite son défaut. (Id.) — « On ne doit pas « mentir en *vin*. » (Id.) — « On ne cognoist pas le « *vin* aux cercles. » (Id.) — « Pain tant qu'il dure, « *vin* à mesure. » (Id.) — « Pot au *vin* flatte « l'homme. » (Id.) — « Plus a parole en un selier « de *vin* qu'en un mui d'eaue. » (Ms. S. Germ. 75.) — « Qui bon *vin* boit, il se repose. » (Colgrave.) — « Qui *vin* ne boit après salade est en danger d'estre « malade. » (Id.) — « Semelles et du *vin* passent « chemin. » (Id.) — « Si vous avez mal à la teste, « prenez du *vin*. » (Id.) — « Souppe en *vin*, herbe « à limaçon. » (Cotgr.) — « *Vin* de grain est plus « doux que n'est pas *vin* de presse. » (Cotgrave.) — « *Vin* pour saveur, drap pour couleur. » (Cotgr.) — « *Vin* sur laict c'est souhait ; laict sur *vin*, c'est « venin. » (Id.) — « *Vin* trouble ne brise dens. » (Id.) — [« Comme il avoit beu de fors *vins* de Portugal. » (JJ. 90, p. 254.) — « Amis assemblez pour « boire le *vin* de fiançailles. » (JJ. 113, p. 332.) — « *Vin* de saint Jangon, *vin* d'Aussoire, *vin* de « Beaune, et *vin* de Rin ; et le sixiesme et plus « especial fut *vin* de Tubranne. » (Réc. d'un bourg. de Valenc. p. 58.)]

Vinade. Droit de charroi : « La *vinade* entiere « est entendue par deux paires de bœufs, à la dif- « férence de la bouade qui n'est pas d'une paire de « bœufs, ou une charrette. » (Laur.)

Vinage. 1° « *Vinage* dû pour et au lieu de cen- « sives sur vignes, et se doit payer à bord de cuves « et ne peut le detenteur tirer son vin sans pre- « mierement avoir payé icelui droict. » (Cout. Gén. I, 363.) — 2° « Droits qui se payent aux seigneurs « par les communautés et territoires, en bled, en « vin, en argent, en consequence de quoy les sei- « gneurs font réparer les ponts et les passages. » (Id.) — 3° Bonne chère. (Id.) — 4° Trempe :

Dou preu Hector je te fais monstre
Com vaillamment se combatoit
Dont toutes forces abatoit ;
Tu en as bien en ton linage
Qui sont auques de ce *vinage*
Moult prisié et moult renommé. *(Froiss. p. 34.)*

Vinaige. Vin en quantité : « Feirent de leurs « maisons force vivres et *vinaige* apporter. » (Rab. IV, p. 4.) — « *Vinaige* suivoit à la queue de paour « des esquinanches. » (Id. 252.) — « Pour lesquels « cuire et digerer facilement *vinaige* estoit multi- « plié. » (Id. p. 256.)

Vinaigre. « Chier, pisser *vinaigre*, » faire tout en ses chausses par grant détresse. (Rabel. II, 180.) — « Pisse *vinaigre*, » avare. (Id.) — « Mine à taster « du *vinaigre*, » visage renfrogné. (Oud.) — « Il a « beu du *vinaigre*. » (Id.) — « Manteau doublé de « *vinaigre*, » sans doublure. (Collerye, p. 119.) — « L'on m'ha dict que ces tant femmes de bien ont « communement maulvaise teste ; aussi ont elle « bon *vinaigre* en leur mesnaige. » (Rabel. III, 51.) — « *Vinaigre, vinaigre* ! » c'est encore la coutume en Languedoc quand on a tiré un lièvre de crier *vinaigre*, parce que c'est la sauce à laquelle on accommode cet animal.

Vinaigrette. Sauce au vinaigre : « Un coup de « poing à la *vinaigrette*. » (Oud.)

Vinaigrier. « Vous me baisez *vinaigrier* » (Oud.), vous me fâchez.

Vinant. Qui a pris couleur et qualité, en parlant du vin :

Et du vin soit *vinans* ou vert
Se forme et crée une vinpierre
Dont gravelle se fait. *(Desch. f. 473.)*

Vinaule. Quartier, dans le patois de Liége. (D'Hémericourt, de la noblesse de Liége.)

Vincenet.

Vert jus est parent à verdure
A Roisin bois, à vigne dure,
A verdelet quand l'hyver dure,
A *vincenet*, à pisse aigret. *(Molin. p. 184.)*

Vincent. « A la St *Vincent*, si l'hyver s'engrine, « si l'attend. » (Cotgr.)

Vincibosse. Chèvrefeuille. (Cotgr.)

Vinder, eren. « Les petites loix, nommées « *vinderen* ont la connoissance et adjudicature des « dettes contre les bourgeois et les habitans jusques « à vingt sols de gros inclusivement au dessous et « non au dessus, en action personnelle. » (N. C. G. I, 993.) — « Les mesmes *vinderen* sont devisées par « paroisses, quartiers, enceintes, et limites. » (N. C. G. I, 993.) — « Quand la maison mortuaire est « liquidiée et applanie, les dites dettes peuvent estre « poursuivies, soit contre le survivant ou contre « les heritiers, pour leurs cotte parts, en ce qui est « à leur charge, aussi bien devant les eschevins de « la keure, et les *vinders* respectivement que devant « les eschevins du second banc. » (N. C. G. I, f. 1012.)

Vindicable. Vindicatif :

Vergongnable, non vergongneuse,
Doubteuse, trop non redoubtable,
Très *vindicable*, po piteuse. *(Desch. f. 17.)*

Et aux mauvais qui sont perseverable
Cilz reserva vengeance *vindicable*. *(Desch. f. 104.)*

Vindication. Revendication : « La *vindication* « et le depouillement de meubles est appellée « adveu ; aucuns le dient estre la reintegrande..... « Les anciens l'ont aussi appelé sauvegarde. » (Gr. Cout. de France, II, f. 135.)

Vindicte. Vengeance. (Cotgrave.)

Vindiquer. Venger de : « Ayant esté par cy « devant en estimation de telle grandeur et excel- « lence de cœur et de puissance que de *vindiquer* « de toute injure, non seulement eux, mais aul- « truy. » (Mém. de du Bellay, VI, f. 178.)

Vineaux. « Pour .xxiv. aunes de deux royes de « gant de .ii. pieces, à faire *vineaux* pour le corps, « et pour commun de monsieur le daulphin pour « cause de la dite chevalerie. » (D. C.)

Vinée. 1° Vendange : « L'an de la bonne *vinée*. » (Rabel. Anc. Prol. IV, f. 16.) — 2° Vente du vin : « Après ce que les Anglois eurent deconfit messire « Jehan Bucq (qui venoit de la Rochelle) ils en « eurent grant proffit ; et par especial ils eurent « bien neuf mille tonneaux de vin dont la *vinée*

« toute l'année en fut plus chere en Flandres. » (Froissart, III, f. 166.) — 3° Fourniture en vin : « Pourront brasser et faire brasser cervoise pour « leur boire, *vinée* et sustentacion. » (Ordon. V, f. 223.) — 4° Mélée de vin : « Il n'y avoit aucun « morceau de chair, non pas seulement une miette « de fromage moisi, ni en son baril aucune eau « *vinée* de laquelle il peut abbreuver sa bouche « seche et alterée. » (Merl. Coccaie, I, f. 93.)

Viner. Vendanger. (Cotgrave.)

Vinette. Oseille : « Les salades sont bonnes de « capres, laitues, sicorées, pimpenelle, *vinette*, « pastinades et plusieurs autres bonnes herbes. » (Tr. de la Noble-Dame, f. 115.) — « Ne faisoit gueres « d'estat de messire Jehan principalement ayant eu « l'argent qu'elle pretendoit, c'estoit autant de « *vinette* cueillie. » (Moy. de parv. f. 276.)

Vingnée. Vinée, vendange :

Biaus sire Dieus, roi debonere,
Qui le pooir avez de fere
Vostre plesir communaument
Puis vostre ressuscitement
Ne feites telle *vingnée*
Comme elle est ouan devinée. *(Ms. 7218, f. 217.)*

Vingt. *Expressions :* « Fut pris des Anglois un « valet d'un gentilhomme de la maison du roy qui « estoit des *vingt* escus. » (Mém. de Comm. f. 276.) — Gentilshommes de la maison du roi, au nombre de deux cents ; ils portaient des haches et recevaient *vingt* écus par mois, sous Louis XI, Charles VIII, François Ier. — « La septieme année qui « est l'age de la derniere croissance du corps et de « la teste (pourveu qu'il soit toujours dans un « mesme païs) il pourra porter seize, dix huit, « vingt et jusques à *vingt quatre ;* c'est le temps « qu'on le peut qualifier cerf de dix cors. » (Saln. Vénerie, f. 70.) — « Nous vous mandons que, par « toutes nos monoies, vous faciez faire monoie « *vingt quatrieme*. » (Ord. II, f. 321.)

Vingtieme. « Droit par lequel le seigneur fondé « en titre prend la *vintieme* partie des fruicts crois- « sants en sa terre, ou de quelques espèces de « fruicts seulement, selon les conventions. Ce droit « est ou réel ou personnel. Le réel est dû par les « fonds mesmes, et est appelé tasche en Dauphiné « et en Provence. Le personnel est dû par les sujets « à leur seigneur pour construire et maintenir à « ses depens les murailles du bourg ou de l'enclos « du château pour leur seureté et la conservation « de leurs meubles, moyennant la *vintieme* partie « des bleds et du vin qu'ils recueillent qu'ils sont « obligés de lui bailler. Ce droit fut établi à l'occa- « sion des guerres qui étaient entre Charles V roi « de France et Aimé VI comte de Savoie. » (Laur.)

Vinier. A Lyon, le chef du corps des marchands de vin s'appelait « prince des *viniers*. » (Du Cange, sous *Vinarius*.)

Vinjoie. Droit sur le vin :

Quant la queue du vin est vuide,
Que les coureurs ont leur estuide,
Pour leur megis et peaulx courrer
De venir les queues raser
Pour la *vinjoie* avoir et prendre. *(Desch. f. 474.)*

Vinot. Petit vin. (Cotgr.)

Vinoterie. Boutique de marchand de vin : « Es « boutiques de blasterie, *vinoterie* et draperie. » (Etat de la France sous François II, par la Planche, page 669.)

Vintenier. Qui commande à vingt hommes. (Cotgrave.)

Vinum et species. Mots latins ; vin et épices : « Donner *vinum et species* (épices), » à une personne pour un bon mot. (Brant. sur les duels, 789.)

Vinzellois. « La seigneurie de Vinzelles est « des plus seigneurialles du Masconnois ; et entre « plusieurs beaux droits a cestui de pouvoir eriger « et percevoir pour les lodz et investitures des « ventes et acquèts la tierce partie du prix que les « heritages de sa directe sont venduz : tels lodz « sont dits lods *vinzellois ;* l'abolition des mains « mortes a engendré ce droit. » (S. Jul. Mesl. Hist. p. 509.)

Vioge. Vif ; Salomon enferma les diables et « soudainement après furent les hommes joyeux, « contents, sains, gays, drus, hubis, *vioges*, alai- « gres. » (Despér. Cont. I, p. 93.)

Violance. Violence : « Comme aucunes gens « qui font chambres quoyes ou autres *violances* ou « villaines choses en leur heritage pour endom- « mager leurs voisins ou à villainier eulx et leurs « choses. » (Anc. Cout. de Bret. f. 92.)

Violant. « Bleu *violant*, » tirant sur le violet. (Sicile, Blason des coul. p. 32.) — « Gris *violant*. » (Id. p. 31.)

Violanter. Faire violence. (Monet.)

Viole. Violette : « On vend bien icy encores « d'autres graines comme des œillets d'Alexandrie, « des *violes* matronales. » (Rabel. Lett. p. 30.)

Tous les chans que chantres font
Soit pour l'eglise ou pour querole,
En harpe, en rotte ou en *viole*. *(Guér. Trés. de Vén. 8.)*

Violecte. Violette : « Le dit seigneur de Loise- « lench, sur ung très puissant destrier, armé de « toutes ses armes, fors du chief sur lequel il por- « toit ung très bel chappel de diverses *violectes*. » (J. de Saintré, p. 329.)

Violence. « Force fecte qu'en Normandie on « appelle escherpelerie, ou en autres lieux *violence*, « si comme de tollir à aultruy le sien en voye, ou « en chemin, par les champs, ou en lieu public, « contre son gré, ja çoit ce qu'on ne tue ou mehai- « gne de son corps. » (Bouteill. Som. rur. tit. 28, p. 171.) — « Tantost furent appareillées les nour- « rices qui devoient les enfans garder au temple « pour six jours, et la chevalerie que le temple « devoit garder, lesquelz n'y firent *violence*. » (Percef. I, f. 103.)

Violent. « Toutes choses fort *violentes* sont

« peu durables. » (Am. ressusc. p. 126.) — « Pour « dure chose *violent*. » (Desch. f. 250.)

Violentement. Violemment. (XV Joyes du mariage. p. 164.)

1. Violer. Jouer sur la viole :

S'en doi bien dire parreson
Les vers que j'ai tant *violé*. *(Ms. 7218, f. 115.)*

2. Violer. Faire violence à : « Personne ne « pourra *violer* la femme d'autruy, l'emmener ou « l'enlever ; si quelqu'un faisoit au contraire et s'il « en estoit convaincu en justice, il en seroit puni « par un bannissement de dix ans et la femme de « meme, si cela avoit été de son consentement. » (N. C. G. I, p. 728.) — « Mal avez fait d'avoir *violée* « ma fille. Adonc respondit Passelion qui estoit « monté sur la fenestre et dist : Dame, ne vous « troublez aucunement à moy, car advenir devoit : « Haa, dist elle, c'est une mauvaise advenue. » (Percef. IV, f. 102.)

Violerie. Action de jouer de la viole : « N'a- « baissez point la poesie à la menestrerie *violerie* « et flageolerie, car les poetes lyriques du passé ne « ceux du present ne chantoient, ne sonnoient, ne « chantent, ne sonnent leurs vers. » (Quintilien, Censeur, p. 204.)

1. Violet. Sentier : « Si ita esset quod aliquod « iter publicum seu *violet* iret seu tenderet per « terram alterius nobilis. » (D. C. sous *Violetum*.)

2. Violet. Couleur : « *Violet* de sel, » gris violet. (Oud.) — « Veloux *violet* cramoisi azuré. » (Du Bellay, VI, p. 129.) — « Veloux *violet* azuré. » (Id. p. 152.) — « Draps marbrez, *violez*, ne marbrés « de noir et de vermeil. » (Ord. III, p. 586.)

Violette. « La *violette* de mars blanche signifie « bon espoir ; *violette* de mars double envie de se « déclarer ; *violette* d'outremer patience, *violette* « d'hyver temps perdu. » (Blason des herbes, p. 54.) — « Environ la S. Thomas l'apostre, faisoit si doulx « temps que la *violette* jaune estoit aussy commune « comme elle a esté aucunes fois en mars. » (Journ. de Paris, sous Charles VII, p. 96.) — « Estoient les « *violettes* au mois de janvier bleues et jaunes, « plus que l'année devant n'avoient esté en mars. » (Id. p. 62.) — « *Violette*, arborée, de carême, de « dames, de Marie, de Mars, de Matrones. » (Cotgr.)

Violeur. Qui viole : « Les injuriateurs, *violeurs* « ou trespasseurs de nostre presente sauvegarde. » (Ord. III, p. 562.) — « *Violeurs*, injurieux, trespas- « seurs, *violeurs* ou froisseurs de nostre presente « sauvegarde. » (Id. p. 631.)

Violier. 1° Lieu planté de violettes. (R. Est.) — 2° Espèce de giroflée : « *Violier* de murailles. » (Cotgr.) — 3° Plante qui porte la violette. (Amours de Tristan, p. 198.) — 4° Pot de fleurs. On lit d'un amant qui cherchait à voir sa maîtresse par la fenêtre :

Quand ainsi vous ryiez aux cieulx,
Au fort vous repaissiez vos yeulx
Des fenestres ou des *violiers*. *(Am. rendu cord. p. 525.)*

5° Plante potagère :

Use souvent pour ta nature
De persil, bettes et bourraches,
Violiers. *(Desch. f. 486.)*

6° Huilier : « Grandes tasses, couppes, potels, « candelables, calathes, nacelles, *violiers*. » Rab. I, p. 306.)

Violle. Viole : « Sonnans sans cesse de leurs « instrumens dont y avoit trompettes, haultbois, « tabourins, *violles* et autres manieres de doux « instrumens. » (J. d'Auton, Louis XII, p. 258.)

Violler. 1° Avoir les faveurs d'une femme : « Certes, Gauvain, mon amy, dist le roy, il me dist « avant hyver que il se esmerveilloit comment « j'avoye cueur de tenir Lancelot qui si grant honte « me faisoit de *violler* ma femme la royne, et me « dist que Lancelot l'aymoit de folle amour et pa- « reillement elle luy. » (Lancelot, III, f. 120.) — 2° Perdre sa virginité ; Sara, qui étoit épouse de sept maris, et qui, depuis, épousa Tobie, dit qu'en l'épousant « en rien elle n'estoit *viollée*. » (Hist. du Th. fr. II, p. 339.)

Viollier. Violier : « S'en vont au jardin se « jouant parmi les *viollier*s et treilles. (XV Joyes du mar. p. 55.)

Violon. « Un bon *violon*, » un sot, un imperti- nent. (Oud.) — « Jouer des gryphes comme *violons* « desmanchés, » se jeter sur l'argent avec avidité. (Rabel. V, p. 58.)

Viosantis, ousantis. Vaillantif, cheval de Roland :

Ha, *Viousantis*, qui survivras ?
Quant je me muir, que devenras ? *(Mousk. p. 209.)*

Rolland s'est de s'estour partis
Car ferus estoit *Viosantis*
Parmi le cors de .III. lances. *(Mousk. p. 207.)*

Viot. Violence (?) :

Lors messire Hugue Aubriot
Chevalier de renom qui ot
Tenu longtems la prevosté
De Paris en paix, sans *viot*. *(Borel.)*

Vious. Vieux : « Fil s'ot non li *vious* Guillau- « mes. » (Mousk. p. 476.)

Vipere. Vipérin :

Monstrez vous donc naturel et vray pere
Et ne souffrez que ce bastard *vipere*
Face sur vous si horrible meschief. *(J. Marot, p. 57.)*

Vipereau. Petite vipère. (Cotgr.)

Viperirie. Herbe aux vipères. (Cotgr.)

Viperillon. Petite vipère. (Cotgr.)

Viperin. De vipère. (Cotgr.)

Vir. Voir :

C'est aucunes fois grant mal
Aux gens de piet *vir* à cheval
Aller gens ; n'y puellent estre. *(Desch. f. 426.)*

Virade. 1° Volte du cheval : « Adieu courciers « et les tours et *virades*. » (Vigil. de Charles VII, p. 32.) — « Adonc Enillé monta à cheval et pendist « l'escu en son col, et print la dextre en sa main « dextre, si en fit *virade* au long de la praerie bien « et gentement. » (Percef. V, f. 8.)

Adieu courciers, et les tours et *virades*.
Vigil. de Charles VII, p. 32.

2° Tour dans une danse :

Elle a le beau petit teton,
Cul troussé pour faire *virade*. *(Coquill. p. 13.)*

3° Variation en vers :

Cinq cens dixains, mille virlais,
Et en rime mille *virades*. *(Rabel. V, prol. p. 8.)*

4° « *Virade*, carte *virade*, » jeu hollandais. (Cotgr.)

Viragine. Virago : « Ce que voyant ma femme « qui estoit une vraye *viragine*. » (Lett. de Pasq. II, p. 801.)

Viranz. Pleins de forces (*vires*) ?

Maint en a là preux et *viranz*
Qui ne sont pas si desirans
De veoir fames. *(G. Guiart, f. 294.)*

Vire. 1° Flèche : « Les archers et arbalestriers « de nos gens n'y tirerent flesche ny *vire*. » (Juv. des Urs. Charles VI, p. 315.) — « Là estoient arba- « lestriers genevois qui tiroyent de grand voulenté « et frapoyent de ces *vires* par les testes. » (Froiss. III, p. 73.) — 2° Action de tourner : « Où Flamens « i ont fait maintes *vires*. » (G. Guiart, f. 276.)

Virebrequin. Vilbrequin. (Cotgr.)

Virecot. Grappes de raisin attachées ensemble et suspendues pour les conserver. (Cotgr.)

Virelai. Voir les règles et espèces du *virelai*, dans Fabri, rhétor. II, f. 26 ; Art poétique de Sibilet (II, p. 135). — « *Virelay* est vers lyrique ou laïque « populaire. » (Quintil. Cens. p. 191.) — Quand les ménétriers étaient las de jouer, les *virelais* se dansaient en rond et chacun les chantait à son tour. (Froiss. Poës. p. 155.)

Virelan. « En celle mesme journée fut la mon- « noye renouvelée par ledit duc de Bourgongne en « ses pays, par le consentement d'iceux. Si fu faitte « nouvelle monnoye d'or nommée riddes, lesquels « valloient .xxiii. sols ou blanche monnoye nom- « mée *virelans*. » (Monstrel. II, p. 88.)

Vireli. Virelai :

Si di qu'amors fet cueurs esbaudir,
Faire le *vireli*. *(Chans. ms. Bouhier, f. 29.)*

Virelon. Réceptacle où l'on fait entrer l'eau de la mer pour faire le sel. (Cotgr.)

Virely. Virelai :

Six ou huit jours s'en va au *virely*,
Danser, sans moy, ma femme en parement. *(Desch. 233.)*

Vire main. Tour de main : « Ces œillets et ces « lis de beauté dont vous estes si parfaitement « embellie, ils se fanent en un *vire main*. » (Pèler. d'am. II, p. 395.)

Virement. Action de tourner, de virer. (Cotgr.)

Virer. On a dit d'un malade : « Se tourne et « *vire* par dedans son lict. » (Percef. VI, f. 99.) — A la broche : « La perdrix *vire*. » (Cl. Marot, 379.)

Et tant le prescha et *vira*
Qu'il ne fut pas obstiné tant. *(Vig. de Ch. VII, p. 228.)*

Fortune fet maint home riche
Et *viré* un tour et li resfiche. *(Ms. 7615, II, f. 146.)*

« De quelque costé que le bast *vire*. » (Cotgr.)

Vires. Forces (*vires*) :

Mais en telz cas, soient medicins ou mires,
A ce saulver chascun ouvre ses *vires*. *(Faifeu, f. 93.)*

Vireton. 1° Trait d'arbalète : « Toute nuict dura « entre eulx l'escarmouche où le trait fut si grand « que de la galée du mareschal furent tirées sept « grosses casses de *viretons*. » (J. Boucicaut, III, p. 349.) — « Bailler d'amour les *viretons*. » (Rog. de Collerye, p. 133.) — [« .m^c. fers de *viretons* « ferrez. » (Clair. 822, f. 13, an. 1385.)] — 2° Jeu : « Aux quilles, au rapeau, à la bouche plate, au « *vireton*. » (Rabel. I, p. 146.)

Virevolle. Jeu de perdre la vole, de perdre capot, de ne faire aucune levée. (Oud.)

Virevolte. Tour et retour fait avec vitesse : « Au « moulinet, à defendu, à la *virevolte*. » (Rabelais, I, p. 152.)

Virevolter. Tourner et retourner avec rapidité :

Les Silvains chevre pieds, et les faunes tout nuds
Virevoltent en rond et font mille gambades. *(Desp. 591.)*

« Philosophant sur un festu de paille que le vent « fait *virevolter* en l'air. » (Dial. de Tabur. p. 94.)

Virevouste. Voltes : « Pique son cheval des « esperons et fait *virevoustes* emmy la place. » (Percef. V, f. 6.)

Tous nobles cueurs adoncques firent raige
De faire saulz, *virevoustes*, virades. *(J. Marot, p. 137.)*

Virevouster. Comme virevolter :

Celluy marquis *virevoustoit* autour,
Sur ung destrier, ferme comme une tour. *(J. Marot, 95.)*

Un ravissard vautour,
Le lievre veu, fait par dessus maint tour,
Virevoustant. *(Baïf, p. 251.)*

Virevoute. « Les *virevoutes* ou tours de sou- « plesse des capucins et des cordeliers en art par « un franc pieton ou troteur de leur ordre. » (Rab. II, p. 80.)

Vireur. Qui tourne : « *Vireur* d'amulettes. » (Cotgrave.)

Vireux. Véreux : « Becuit *vereux*, poulx, puces « et ras. » (Desch. f. 19.)

1. Virge. Vierge :

Roine de pité, Marie....
Tu es et *virge* et fille et mere ;
Virge enfantas le fruit de vie. *(Ms. 7218, f. 179.)*

Onques n'empira ne descrut
Virge fu devant, *virge* après. *(Id. f. 124.)*

2. Virge. Verge :

Benis soit Jessé et Davis
Qui commencierent les escris
Et il est toute la lingnie
Et la sainte *virge* florie. *(Ms. 7218, f. 106.)*

On a dit aussi de la Ste Vierge :

Tu es *virge* seche et florie,
Dons remede de mort amere. *(Id. f. 179.)*

Allusion à la verge d'Aaron.

Virgene. Vierge (cas régime) :

Robiers Wiskars li fist livrer
Une abeie sour la mer
De saint Eufeme, une *virgene*. *(Mousk. p. 45.)*

Virginal. « Corps *virginaulx.* » (Desch. f. 117.) — « Honte *virginale.* » (A. Jamyn, p. 254.)

Virginalement. D'une manière virginale :

Le doux Jhesus qui par sa grace
Print en li *virginalement* place. *(Desch. f. 552.)*

Virgineine. Virginal : « *Virgineine* chasteiz. » (S. Bern. Serm. fr. p. 269.)

Virginel. Virginal :

En prenant mansion
Par sa digne incarnation
En son sainct palais *virginel.* *(G. Cretin, p. 32.)*

Virgineux. Vierge : « Deesse *virgineuse.* » (Bouchet, Serées, p. 181.)

Virgne. Vierge (cas régime) :

Virgne de noble fruit comblée,
Sans humaine cultiveure,
Violette non violée. *(Ms. 7218, f. 179.)*

Virgongne. Vergogne :

Car frois qui vient de soir ou de matin
Soudainement porte as gens grans *virgongne.*
Add. aux Poës. de Froissart, p. 439.

Virgulte. Buisson. (Cotgr.)

Viridicque. Véridique : « Voulent les cieulx « estre aulx humains pour prognostic certain et « *viridicque* prediction. » (Rabelais, IV, p. 117.) — « Ceulx qui liront ceste histoire tant *viridicque.* » (Id. II, p. 237.)

Viril. « L'on dit par un proverbe ancien que « juin et juillet, la bouche mouillée et le *viril* sec, « encor met on le mois d'aoust. » (Brant. Dam. gal. I, p. 283.) — « Celuy des dits parens qui pre- « mierement fait ses dilligences et adjournemens, « pour avoir par retraict le dit heritage est et vient « à préférer à tous autres parens, *etiam* plus pro- « chain en degré. Toutesfois si les dits parens « estoient concurrens par adjournement fait en un « mesme jour, le plus prochain parent prefere les « aultres et l'aura seul ; s'ils estoient parens en « pareil degré concurrens, l'auront chascun pour « portion *virile* » (C. G. I, p. 925), c'est-à-dire personnelle.

Virilement. D'une manière virile : « Seront « recommandez les pauvres de la ditte aumosne « par les curez et vicaires au prosne de leurs pa- « roisses et par leurs prescheurs en leurs sermons « et predications, le plus *virilement* et avec tel zele « et affection charitable que leurs estats le requie- « rent. » (C. G. I, p. 1166.)

Virlai, ait, ay. Virelai :

Cinq cens dixains, mille *virlais.* *(Rab. II, prolog. p. 8.)*

Les ungz aux autres jetoient flesches
Contenant *virlais* et balades. *(Vig. de Ch. VII, I, p. 184.)*

Plusieurs dances morisques et *virlaitz.* *(Faifeu, p. 109.)*

Car je ne fis, depuis dix ans,
Meilleur *virlay.* *(Desch. f. 422.)*

Virolet. 1° Moulin à vent pour les enfants : « Pour s'esbattre comme les petits enfants du pays « lui firent ung beau *virolet* des aeles d'un moulin « à vent. » (Rabel. I, p. 58.) — Des petits enfants « estoient montés sus de petits chevaulx de bois, « avecques lances de *virolets.* » (Rab. V, p. 194.) — 2° Foret : « Coignées, serpes, sies, doloires, forces, « cizeaulx, tenailles, paelles, *virolets* et vibre- « quins. » (Id. V, p. 39.) — « Espées, verduns, « estocs, pistolets, *virolets*, dagues. » (Rabel. III, p. 8.) — 3° Sens obscène : « Quand il est question « de desraciner les deux *virolets* de nostre natura- « lité, est que j'y trouve plusieurs inconvenients, « tant à l'operation qu'à ce qui pourroit s'ensuivir. » (Contes de Cholières, f. 102.) — « Ainsi aurois je « eternellement le *virolet* en point et infatigable « comme l'ont les satyres. » (Rabel. III, p. 78.)

Virolle. Virole : « Il estoit ordonné et commandé « de par le roy que sur la vie en l'ost nul ne parlast « flamant, ne portast baston à *virolle.* » (Froissart, II, p. 216.)

Viron. Environ. (Cotgr.)

Vironner. 1° Bouillir, s'agiter dans :

L'on en chasse bientost la douleur qui *vironne*
Dans le cerveau esmeu et ses esprits estonne.
Fouilloux, Vénerie, f. 94.

2° Faire le tour de : « En tournant et *vironnant* « celuy fossé. » (Froiss. IV, p. 244.)

Virtu. Vertu :

Car bone amour plus puet merir
Que ne porroit deservir
En bien servant,
Tant est de *vertu* poissant. *(Chans. ms. Bouh. f. 360.)*

« Celluy roy eut en soy toutes les bonnes taches « et bonnes *virtus* que doivent estre en prince ter- « rien. » (Le Jouvenc. p. 17.)

Virulence. Mauvais goût. (Oud.)

1. Vis. Visage :

Menton fourchu, cler *vis* traictis. *(Villon, p. 30.)*

Proprement je veis....
Le corps tout nud et le gracieux *vis*
De Cupido. *(Cl. Marot, p. 5.)*

Et saint Denis son chief porta
Depuis qu'on le decapita
Et son *vis*, sanz son chief, tint. *(Desch. f. 546.)*

« Au *vis* le vice. » (Cotgr.)

Ha, Dieux, come li *vis* li tent. *(Fabl. S. Germ. f. 141.)*

Certes mon œul richement visa bel
Quant premiers vit ma dame bone et belle
Pour ce que gent maintien et *vis* a bel ;
Certes mon œul richement visa bel. *(Desch. f. 399.)*

« Le cueur fremit et le *vis* pallit, se qu'il ne sçut « un seul mot parler. » (J. de Saintré, p. 14.)

2. Vis. Vivant :

Encor valt mieus, si m'est *vis*,
Un cortois morts qu'un vilain *vis.* *(Fauch. Lang. fr. 102.)*

Il tenoit gentius homes *vis.* *(Partonop. f. 165.)*

Or me respondiz, damoiselle,
Qui vauldroit mieux ? A vostre advis
Ou une seule tourterelle,
Ou un coulon mort, ou deux *vis.* *(Desch. f. 437.)*

S'en vendoit herans frez poudrez,
Sors herans ou caque à bon dos
Qui seroit de vous achetez
Les caqués ou les bons *vis* gros. *(Desch. f. 439.)*

3. Vis. « *Vis* brisée, » escalier qui s'interrompt tout à coup pour tourner de côté. (Cotgr.) — « *Vis* « S. Gilles, » escalier à voûte en dessous. (Cotgr.) — « Quant aux *vis*, degrez et montées, chascun est

« tenu de les entretenir jusques à la concurrence « du hault de son etage et portion de maison. » (C. G. II, p. 336.) — « Au temps d'iceluy roy fut « faicte la *vis* de la seigneurie de l'abbaye S. Denis. » (Chr. S. Denis, I, 216.)

La chamberiere je veiz la
Qui me vint faire l'ouverture
Par une *vis* en sa chambrette. *(Coquill. p. 146.)*

4. **Vis.** *Vice*, à la place de : « *Vis* admirable. » (Ord. III, f. 580.)

Visa. Mot latin ; sous-entendez *carta ;* papier vu :

Dieu le pere au bas du ply souscript
Registrata ; le seel du Sainct Esperict
Y fut posé ; *visa* le filz imprime. *(G. Cretin, f. 6.)*

Visablement. Visiblement. (Chr. de Nangis.)

Visage, aige. « En presence de son *visage*, » à ses yeux. (Monstrel. I, f. 165.) — « Couché sur « son *visage*, » sur le ventre. (Cotgr.) — « Vent au « *visage*, » adversité. (Cotgrave.) — « Avoir bon, « mauvais *visage*, » se porter bien, mal. (Oud.) — « Battre le *visage* d'une tour, » la battre de face. (Mém. de Montluc, II, f. 455.) — « Detranchier le « *visage*, » la tête. (Chr. de Nangis, an. 1339.) — « Dire au *visage*, » en face. (Nuits de Strapar. I, f. 92.) — « Parler franc au *visage*, » laver la tête. (Rog. de Collerye, f. 51.) — « Recevoir force bons « *visages*, » force caresses, dans Brant. Cap. fr. I, f. 28.) — « Faire *visage* de bois. » (Lett. de Pasq. II, f. 68.) Fermer la porte. — « Trouver *visage* de « bois. » (Mém. de Bassomp. II, f. 40, lett. de Pasq. II, f. 89.) Trouver l'ennemi décampé, les portes de la ville fermée. — « Faire *visage*, » face à l'ennemi. (Pucelle d'Orléans, f. 512.) — « Tenir le *visage*. » (Ol. de la Marche, I, 369.) — « Tourner le *visage*. » (Oud.) — « Faire grant *visaige*, » avoir une fière contenance. (Du Guescl. Mén. f. 350.) — « Faire le « *visage* acoustumé, » recevoir à l'ordinaire. (Cont. de la reine de Navarre, II, f. 198.) — « Honniez soit « vostre *visaige*. » (Desch. f. 183.) — « Il est de « bonne amitié ; il a le *visage* long, » se dit d'un chien au long museau. (Oud.) — « Homme à deux « *visages* n'agrée en villes ne villages. » (Cotgr.) — « Rouge *visage* et grosse pance ne sont signes « de penitence. » (Cotg.) — « *Visage* d'appellant, » pâle. (Oud.) — « *Visage* de pressurier. » (Id.) — « *Visage* de rebec. » (Id.) — « *Visage* à faire une « enseigne à bière. » (Oud.) — Visière : « *Visage* « du heaume. » (Lancel. II, f. 66.) — « *Visage* de « bois, » porte fermée. (Oudin.) — « *Visage* sans « nez, sur lequel on s'assied » (Oud.), derrière. — « Pois à *visage*, » pois long. (Cotgr.) — « Homme « à deux *visages*, » dissimulé. (Oud.) — « Paix à « deux *visages*, » équivoque. (Froiss. II, f. 73.) — « Mot à deux *visages* » (Cotgr.), qu'on peut lire dans les deux sens. — « Vers à deux *visaiges*. » (Desch. f. 330.) — « Balade à deux *visaiges*. » (Id. p. 441.) — « Chançon royal à deux *visaiges*. » (Id. p. 450.) — « Cruel *visage* de la fortune. » (Percef. VI, f. 103.) — « Malgré vos *visaiges*. » (Chr. scand. de Louis XI, f. 74.) — « Malgré son *visage*. » (Juv. des Ursins, Charles VI, p. 259.) — « En depit de « leurs *visaiges* » (Le Jouv. f. 54), malgré eux.

Visagiere. Mâchoire : « L'autre a des dents « achalées ; c'est à dire, se aucun fol a perdu ses « dents, il faut faire une *visagiere* là où il y en a « d'autres contrefaictes. » (Nef des Fols, f. 90.)

Visance. Apparence :

Vint converser uns peneans
Auques pecieres et mescreans,
Par la *visance* et par samblant. *(Mousk. f. 663.)*

Vis auditeur. Vice-auditeur : « Des cours de « la chambre apostolique et de l'auditeur general « *vis auditeur* lieutenant et commissaire d'icelle et « de toutes autres cours ecclesiastiques. » (Mém. de Comm. III, preuv. p. 150.)

Visave. Bisaïeule : « Laquelle leur viendroit à « estre leur *visave*, c'est à dire mere de leur « ayeul. » (Salad. f. 37.)

Visce. Vice : « Cuer sans vertu, c'est *visce* lait. » (Deschamps, f. 67.)

Viscerable, al. Essentiel : « Partition et divi- « sion prent lieu aux causes *viscerables* extraictes « de confirmation, promettant monstrer autant de « choses que en la cause pourroit trouver. » (Fabri, Rhét. I, f. 79.) — « Quelque chose que l'on vueille « dire d'Ulixe, j'estime que le plus grand esperon « qu'il eust pour retourner en sa maison n'estoit « point tant pour le desir qu'il eut de revoir son « païs que sa femme et son fils pour une amitié « *viscerale* qu'il avoit en eux. » (Lett. de Pasq. I, p. 577.)

Visceralement. Essentiellement : « Qui est « le plus grand abus et la plus grande entreprise « sur nous, nostre couronne et royaume que l'on « scauroit faire et qui plus *visceralement* nous « touche. » (Godefroi, Observ. sur Charles VIII, p. 882.)

Viscidité. Qualité de ce qui est gluant. (Cotgr.)

Viscomte. Vicomte : « Lui fit entreprendre en « 1529 la conduite de deux vaisseaux que Jean « Ango grenetier *viscomte* de Dieppe avoit equip- « pés à ses depens. » (Goujet, Bibl. XI, p. 340.) — « Jean le Grand *viscomte* fermier de la ditte ville. » (C. G. I, p. 699.)

Viscomtier. « Un seigneur *viscomtier*.... peut « faire justice de tous delicts qui ne sont pas privi- « legiez comme de fausse monnoye ou crime de « lese majesté, avec la potence, la corde et la fosse, « au lieu que le haut justicier la fait avec le glaive. » (N. C. G. I, p. 100.)

Viscontey. Vicomté : « Nous voulons et com- « mandons que le visconte de Moustervillers le face « crier solempnelement en la dite ville et par tous « les autres lieux accoustumés de la *viscontey*. » (Ord. III, p. 579.)

Viscontier. « Au haut justicier seulement, et « non au *viscontier* appartient droit d'aide. » (N. C. G. I, p. 331.) — « Par la ditte coutume, chemins « allans de ville à autre doivent avoir soixante

« pieds de large et chemins *viscontiers* allant de « village à autre trente pieds. » (C. G. I, p. 646.)

Viscount. Vicomte : « Les *viscountz* devaient « être contre roulers des coroners. » (Carta magna, fol. 282.)

Vise. Soin : « Estoit le dit roy monté sur l'un « des meilleurs chevaux du monde, tout couvert de « ses armes et aussi estoit armé de *vise*. » (Du Guesel. Mén. p. 359.)

Blanchandin li respont par *vise*. *(Blanch. S. Germ. 183.)*

Visée. « Prendre *visée*, » viser. (Cl. Marot, p. 5.) — « Prendre sa *visée*, » avoir un but. (Oudin.) — « Ils tiroient de *visée* force tret. » (Joinv. p. 58.) — « Pour bien tirer il faut prendre *visée*. » (Colgr.)

Viselment. Visiblement :

Mait moult esgarde *viselment*
Le cors, le vis qu'il avoit gent. *(Fabl. S. Germ. f. 119.)*

Viser. 1° Visiter, rechercher :

Ses forestiers a fait *viser*
Où il pourroit grant cerf trouver. (*D. C. sous* Visores.)

2° Choisir : « Pour ce fait fault *viser* buisson loin « d'autres bois. » (Mod. f. 53.) — 3° Regarder un but pour y adresser un coup : « Qui *vise* loing « jamais ne rend son coup heureux. » (Cotgr.) — « Toujours ne frappe l'on pas ce quoy l'on *vise*. » (Cotgr.) — 4° Observer : « J'ai bien *visé* la maniere « comment je le pense à faire. » (Mod. f. 301.)

Nous promenons
Jusques dans le parc bien avant
Sans *viser* qui marche devant. *(S. Gel. p. 187.)*

Viseter. Visiter : « Mais bien la pourra nostre « prevost veoir et *viseter* se deffaut ou vice y appa- « roist. » (Ord. III, p. 658.) — « Liquel maistres « appellé avec eulx deux preudhommes dudit mes- « tier *visetent* les diz draps et couvertures. » (Id. page 514.)

Viseus. Avisé :

. . . . Ki tant fu preus
Larges et courtois et *viseus*. *(Mousk. p. 502.)*

Visiere. « Avoir la *visiere* mal faite, » la vue mauvaise. (Oudin.) — « Donner dans la *visiere*, » donner de l'amour. Cette expression vient du duel de Marolles avec Marivaux ; Marolles voyant que les grilles de la visière du casque de son adversaire étaient trop éloignées les unes des autres, dit à la Chastre qu'il lui donnerait dans la *visière*. (Sauval, Hist. de Paris, II, p. 677.) — « Cornette à *visiere*. » (Desch. f. 234.) — « Il s'arresta et prit la *visiere* de « sa salade de sa main dextre et l'arracha hors de « sa salade et le getta loin de luy en arriere. » (Ol. de la Marche, I, p. 318.) — « Casque : « Le seigneur « de Tervant se desarma d'une *visiere* dont il estoit « armé. » (Ol. de la Marche, I, p. 252.)

Les cerfs ne changent de bois qu'une fois par an,
Mais les dames sont prestes
D'entrechangier aux jours communs, aux festes,
L'abit de chiefs, en estrange maniere,
Faire un auvent, com ceuls qui font verriere
Qui leur cueuvre leur visaiges devant
Piet et demy ; et semble à leur *visiere*
Qu'elles ayent le chief d'un cahuant. *(Desch. f. 328.)*

Vision. 1° Vue : « Est tenu soy transporter sur « le lieu et parties appellées sommairement et sans « figure de procès, s'enquiert par tesmoins anciens, « confession de partie et *vision* oculaire et par « jugemens d'expers. » C. G. II, p. 685.) — 2° Vidimus : « Desquels inventaires ils bailleront à l'advo- « cat des parties *vision*. » N. C. G. II. p. 116.)

Visitance. Visite :

Ils n'ont pas vaillant une seiche
Que donra qui son coutel leiche
Mais d'un riche usurier malade
La *visitance* est bonne et sade. *(Borel.)*

Visitation. Même sens : « Nous irons ensem- « blement le veoir en sa maison qui est proche de « la mienne ; et si suis contente qu'il entende que « je luy ai moyenné la *visitation* que vous en « ferez. » (Amant ressusc. p. 45.) — « Faisoit ses « *visitations* à pied. » (Ess. de Mont. I, p. 524.) — « Les maistres, commis et ordonnez sur la *visita-* « *tion* des dittes denrées. » (Ord. III, p. 313.)

Visiter. « Les dits procez soient veuz et *visitez* « deuement. » (Ord. III, p. 129.) — « Ne mit pas « ceste chose à non chaloir, mais la prit si à cueur « et à grand plaisance qu'il n'entendoit à autre « chose, fors à *visiter* et subtiller comment il pour- « roit venir à son entente. » (Froiss. IV, p. 271.) — « *Visité* de maladie, » affligé de maladies. (Lett. de Louis XII, t. IV, p. 323.) — « Fut si mal *visité* de « ses playes qu'il mourut. » (Froiss. I, p. 386.) — « *Visiter* par lettres » (Cont. de la reine de Navarre, p. 382), s'enquérir par lettres.

Visiteur. « Aura *visiteurs*, regardeurs et mai- « tres qui regarderont par les dits mestiers et « marchandises. » (Ordonn. II, p. 379.) — « Grand « *visiteur* de France, » officier de la couronne appelé roi des merciers avant 1597. (Cotgr.)

Visnage, aige. Voisinage :

Là en main de bon signourage
Qui la manaie en retenroit envis,
Ains n'en fera por le pris
Assés amor et *visnage*. *(Poët. av. 1300, II, p. 813.)*

Et le païs jusqu'à Courtrai
Pour çou que li prendront, et sage
A Tornai, li fisent *visnage*. *(Mousk. p. 419.)*

Blondeaus met son cuer en ostaige,
Là où il n'a point de *visnaige*
Fors bel semblant sans otroier. *(P. av. 1300, II, 950.)*

S'or mi deffent amors le mien proier
A cest peril n'a ne port ne rivaige
Car tot son boin me convient otroier,
Sa fausseté ne maint ent mon *visnaige*.
Poet. av. 1300, III, p. 993.

Visné. Voisinage. (N. C. G. I, p. 300.

Visnet. Façon de terminer toutes les procédures civiles ou criminelles en matières douteuses par une déposition de voisins sur laquelle le juge prononce. (Du Cange, sous *Vicinetum*.)

Visorium. Endroit où le compositeur d'imprimerie attache sa copie : « Une casse d'imprimerie « avec le *visorium* et le compositeur. » (P. Menestr. Art des devises, préf. p. XL.)

Visqueux. 1° Gluant :

Pourceaux privez *visqueux*, ne lievre,
Biches, cerfs, ne tels animaux ;
Fortes sausses, oignons ne aulx
Ne usez, car trop font mal et paine. *(Desch. f. 485.)*

Car ceuls ne quierent pas le fons
De l'eau, si en sont plus bons,
Combien que tous soient *visqueux*. *(Desch. f. 486.)*

2° Opiniâtre : « Si les entremetteurs trouvent les « parties si opiniastres et si *visqueuses* qu'il soit « impossible de les obliger à se faire de telles de« clarations. » (Colomb. Th. d'honn. II, p. 547.) — « J'ai accompaigné tous mes deportemens de je ne « scay quelle franchise que quelques esprits *vis*« *queux* tourneront à vice et les mieux nez à « vertu. » (Lett. de Pasq. II. p. 752.) — « Ouvrez « la porte aux disputes ; il n'y a article de foy qu'un « esprit mal né et *visqueux* ne puisse revoquer en « doute. » (Id. I, p. 621.)

Visse. Rapprochez *Voise*, 2.

Rou fu fort et hardiz, à Paris tint son siege,
Ceuls de dedens eust pris, comme l'en prent *visse* au piege.
Rou, p. 35.

Visseus. 1° Prudent :

Et l'empereurs ki fu preus
Sages et larges et *visseus*. *(Mousk. p. 287.)*

2° Rusé ; au féminin, *ruse :*

Car il te fault là une espasse
Arrester et bien concevoir
Comment on te poet decevoir
Par fallasses et par *visseuses*
Et par gengles de gens *visseuses*. *(Froiss. Poës. p. 33.)*

Vistance. Soulagement :

C'est grant *vistance*
De complaindre soy qui s'en puet souffrir.
Poët. av. 1300, II, p. 652.

1. Viste. Urne :

En une *viste* de fin or
Qe avoit Prians en son tresor,
Precieuse, d'estrange guise,
L'ont dedenz seelée et mise. (*D. C. sous* Vista, 5.)

2. Viste. Prompt, rapide : « Dit qu'ilz estoient « à merveilles preux, mais trop plus estoit exillé, « *viste* et roide que l'autre. » (Percef. V, f. 26.) — « Plus *viste* que le mot. » (Cotgr.)

Visté. Promptitude :

Amauris ses fius ot la tiere
Qui moult i ot de painne et de guerre
Et de proaice et de *visté*. *(Mousk. p. 604.)*

Vistement. Promptement :

Si les reciurent *vistement*
Et combatirent fierement. *(Mousk. p. 181.)*

Vistempenard. 1° Epoussette faite de la queue d'un renard. (Cotgr.) — 2° Au figuré : « Le *vistem*« *penard* des prescheurs composé par Turelupin. » (Rabel. II, p. 50.) — 3° Nom d'un des cuisiniers qui entrent dans la truie. (Id. IV, p. 171.) — « Fou tainct « en graine, fou bourgeois, fou *vistempenard*. » (Rabelais, III, p. 205.) — 4° Au féminin : « Au canal « angulaire dont on tire au papegay vermiforme « avecques la *vistempenarde*. » (Rab. II, p. 135.)

Vistempenardé. « Nous ne ferons rien qui « vaille, je le voy desjà bien et voyez comment le « monde est *vistempenardé*. » (Rab. III, p. 159.)

1. Vistes. Vis, escalier (?) : « Treize portiques « de galleries elevées l'une sur l'autre, où l'on « montoit par quatre *vistes* de degrez. » (Alect. Rom. p. 113.)

2. Vistes. Vîtes ; prétérit de *voir :*

Pape Adriiens donc moru
Et Leons apostoles fu ;
Biaus clers estoit et bon legistes,
Sa tiere gardoit comme *vistes*. *(Mousk. p. 115.)*

Visual. Visuel : « Ligne *visuale*. » (Dialog. de Tahureau, 146.) Axe visuel.

Visum visu. « Je pose sur le bout de la table, « en mon cabinet tous les sacs du deffendeur, ...je « pose les sacs du demandeur, comme vous aultres, « messieurs, sur l'aultre bout *visum visu*. » (Rab. III, p. 211.) — « Je ne puis comprendre la nouvelle « passion du charmant... On disoit que M. de la « Trousse en vouloit à la maison *visum visu*. » (Lett. de Mme de Sévigné, III, 151.)

Vit. Penis : « Furent escorchiez et les *vitz* coup« pés. » (Chron. de S. Denis, II, f. 146.) — « *Vit* de « chien, » herbe. (Cotgr.)

Vitael. Vital : « Par ces temples ou tempes les « esprits *vitaels* sont portez par certaines petites « veines et petits nerfs depuis le cueur jusqu'au « cerveau. » (Tri. de la Noble Dame, f. 95.)

Vitage. Cordage :

Escuins ferment et escoutes
Et font tendre les cordes toutes
Vitages lachent, trez avalent. *(Brut, f. 85.)*

Vit agu.

Princes, les ras, les souris et les leux
Puissent rongier *vit agu* le couillon
Qui ne donroit pour mil frans tous seuls. *(Desch. f. 207.)*

C'est *vit agu*, autrement blondelet
Qui les femmes veult avoir deux à deux. *(Id. f. 207.)*

Vitailles. Victuailles. (Ord. I, p. 426.)

1. Vitaillier. Vivoter : « Je cognois bien que tu « es grosse ; dis moy la verité. Par ma foy, fait la « jeune fille qui n'est qu'un pauvre tendron qui ne « fait encor que *vitaillier* entre quinse et quatorze « ans, ma dame, je n'en sçais rien. » (Moy. de parv.)

2. Vitaillier. Vivandier. (Froiss. II, 153.)

Vitance. Moyen d'éviter :

A assez plus d'uel et de *vitance*
Quê n'auroit ja li rois, s'il perdoit France.
Poët. av. 1300, II, p. 539.

Vitault. 1° Qui a un grand membre. (Cotgr.) — 2° Terme de caresse.

Vité. Bassesse : « La foi chrestienne estoit à telle « *vité* tournée. » (Chr. S. Den. II, f. 20.)

Vitecos. [Bécasse, huppe ; voir sous *Roys*.]

Vitellin. Qui tient au jaune d'œuf, bilieux : « Cholere *vitelline*. » (Cotgr.)

Vitette. Diminutif de *vit*. (Cotgr.)

Vitier. Vicié. (Cotgr.)

Vitre. « Vin de la couleur des *vitres* de la S^te^ « Chappelle. » (Oudin.)

Vitreole. Pariétaire, plante. (Cotgr.)

Vitric. Beau-père : « Parastre et *vitric* est « mesme chose et s'entend du mary de la femme « qui a enfans d'un autre lict. » (C. G. I, 137.)

Vitrice. Belle-mère. (Cotgr.)

Vitte. Matrice. (Cotgr.)

Vitulos. « Avoir du *miserere* jusqu'à *vitulos*. » (Rabel. III, 126.) Etre bien étrillé. Se dit des moines qui se donnent la discipline en récitant le *miserere* jusqu'à la fin, *vitulos*.

Vituperable. Blâmable : « Œuvres vicieuses, « deshonnestes et *vituperables*. » (Floridan, p. 690.) — « Honteux, deshonorant... en me condamnant à « si *vituperable* et si ignominieuse mort. » (Strap. I, p. 27.)

Vituperablement. « Lesquels estoient en « grand discord l'un contre l'autre ; car en propo- « sant devant les dessuz dits princes, ils diffamoient « assez *vituperablement* chascun son adverse par- « tie. » (Monstrel. I, p. 150.)

Vitupere. Blâme : « En grant *vitupere* et difame « de nos bonnes monnoyes. » (Ord. III, 550.)

Vituperer. Blâmer : « Dont respondit l'em- « pereur Julien à ses courtisans qui le louoient de « sa bonne justice, je m'en orgueillirois par adven- « ture de ces louanges, si elles estoient dittes de « gens qui ausassent m'accuser et *vituperer* mes « actions contraires quand elles y seroient. » (Charr. Sag. p. 199.)

Car li chier fils treuve dure mere,
Li pere son chier fils crueux,
L'oncle son nepveu *vitupere*. *(Desch. f. 444.)*

Vitupereur. Qui blâme. (Cotgr.)

Vitupereusement. D'une manière blâmable : « Fu frappé d'une fleche entre l'estomach et le « polmon et la mourut si *vitupereusement* et aban- « donné que les chiens venoient illec leicher et « boire le sang qui de son corps cheoit à terre. » (Tois. d'or, II, fol. 34.) — « En recitant les vertus « d'iceluy Trajan et ses memorables faicts, il mect « en parangon la vie infame, les mœurs corrompus « et les faicts detestables des autres precedens em- « pereurs, si expressement et *vitupereusement* que « plus ne pourroit. » (Cl. de Seyssel, Louis XII, 164.)

Vituperice. Blâme :

Bien sçavons la cause pourquoy
Onques ne sceus appliquer loy
Pour ce par ton *vituperice*
As faict que plaidier estoit vice. *(Desch. f. 418.)*

Vitus. « Il les faut faire danser posement, et en « cadence pesante, comme on fait en Allemagne « aux insensez qui sont frappez de la maladie de « St *Vitus* ou Modestus. » (Bouchet, Ser. I, 139.)

Vivander. Chercher des vivres : « Les gens « qu'il avoit laissez en garnison alloient fourrager « et *vivander* sans craincte ne respect es villages « des environs. » (Mém. de Du Bellay, VII, 219.)

Vivandier. 1° De bonne vie :

Chevaliers fu moult glorieus
Et *vivandiers* fut merveilleus. *(Brut, f. 29.)*

2° Qui fournit des vivres :

Moult a en vous bon *vivandier*,
Bien volés boire et bien mengier. *(Ms. 7218, f. 206.)*

Vivant. « Dieus omnipotent et misericors, je « scay que tu es souverain esprit et ta vie est « *vivant*. » (G. Phéb. 367.) — « Tous les *vivants* ne « l'eussent sceu sauver. » (Brant. Duels, p. 187.) — « Et riens *vivant* plus ne demandent. » (G. Guiart, f. 47.) — « Homme *vivant* et mourant. » (Cotgr.)

J'amerai tout mon *vivant*. *(Poët. av. 1300, III, 1192.)*

Vivate.

A celle heure arriva au port
La grant navire de Biscaye,
Chargié la de vivres à fort,
Et de gens d'armes à monjoye ;
Les Bisquins, à douze vesseaux,
Nommez *vivates* balleniez
Si y vindrent a grans monceaux. *(Vig. de Ch. VII, 132.)*

Vive. « *Vive* le roy en bonne prosperité. » (Ass. de Jérus. p. 191.) — « *Vive* le roy de France, vive « France, par mer et par terre. » (Voyage de Charles VIII en Italie, p. 152.) — « *Vive* la royne Blanche « et nostre roy *vive* ensement. » (Desch. f. 558.) — « Noel et *vive* le roy. » (Annot. sur Charles VIII, p. 438.) — Les écoliers de Paris en carême recon- duisoient le roy de leur école en criant : « *Vive* en « France et son alliance, vive en France et le roy « aussi. » (Pasq. Rech. 753.) Garasse (333) dit qu'il faut lire l'enfance. — « *Vive* Bertrand qui ainsy « regne. » (Duguescl. Mén. 404.) — « *Vive* le roy « et son fils. » (Monstr. I, 213, an. 1414.)

Vivelle. « Je vous vens la fleur de *vivelle*. » (Récréat. des devis amour. 44.)

Vivelotte, enote. Douaire : « *Vivelotte* est « ainsi appellée par les laïs pour ce que c'est à dire « pour le vivre des dames ou damoiselles. » (Bout. Som. rur. 563.) — « Pour apprehension de droit de « douhaire coustumier sur fief, et droit de *vivenote* « sur heritages patrimoniaux n'est deu droict sei- « gneurial. » (C. G. II, p. 193.)

Vivent. Vivant :

A vos service serai
Tos les jors de mon *vivent*. *(Poët. av. 1300, III, 1101.)*

Vivet. Vive, poisson :

Or au *vivet* li autre dient
Sor et blanc, harenc frès, poudré,
Harenc nostre vendre voudré. *(Ms. 7218, f. 246.)*

Viument. Vivement :

Grant honte ai, quant mon voisin m'ot
Que tu me maines si *viument*. *(Ms. 7218, f. 49.)*

Vivotter. Vivoter :

Charlotte revien tost pour me redonner envie
De conserver encor pour te servir ma vie
Car je suis tantost las de *vivotter* ainsi. *(Durant, p. 89.)*

Vivre. 1° *Verbe :* « *Vivre* à rebors, » mourir. (Ms. 7989², f. 51.) — « *Vivre* d'amour, » ne guères manger. (Percefor. II, fol. 97.) — « Assez jeune qui « povrement *vit*. » (Cotgr.) — « Celuy scait assez « qui *vit* bien. » (Id.) — « L'un meurt dont l'autre « *vit*. » (Id.) — « Qui *vit* à compte, il *vit* à honte. » (Id.) — « Il est bien fol qui cuide tousjours *vivre*. » (Id.) — « Qui bien veut mourir, bien *vive*. » (Id.) —

« Qui plus *vit*, plus a à souffrir. » Id.) — « Qui a « honte de manger a honte de *vivre*. » Id.) — « Tel « cuyde *vivre* qui se meurt. » (Id.)

Vivre doit bien vouloir
Qui est en son savoir. *(Fabl. S. Germ. f. 117.)*

Cil vit trop qui n'en a cure ;
Et qui velt *vivre* il muer manois. *(Fabl. S. Germ. f. 145.)*

Qui se sent vil et ort
De voloir *vivre* a tort. *(Fabl. S. Germ. f. 117.)*

2° *Substantif :*

Jamais, tandis que nous sommes
En ce monde au rang des hommes
Nous n'avons rien de certain :
Le jour de demain peut estre
Nous ne serons plus en estre
Nostre *vivre* est momentain. *(G. Durant, p. 208.)*

Pension prise sur les biens du père ou de la mère et donnée au dernier des enfans : « A la charge de « tel portion de quint et *vivre* naturel qui, par « raison et la coustume des lieux poet appartenir « audit Estevenot fils maisné. » (D. C. *Victus.*)

Vivrée. Givre :

En janvier quant yver
Ameura la gelée
La pluie et le gresil
La noif et la *vivrée*. *(Ms. 7615, II, f. 180.)*

Vivres. « Blancs *vivres*, » faits avec de la farine : « Ces pains, tartes ou aultres blancs *vivres*. » (C. G. II, p. 884.)

Or est l'enfes sains et delivres
En cui revenra bien ses *vivres*. *(Ms. S. Germ. f. 183.)*

« Y avoit desja plus de six semaines qu'il n'estoit « entré en la dite ville aucuns *vivres* comme bois, « bled, chair et vin. » (J. Chart. Charles VII, p. 173.) — « Egards des *vivres*, » officiers préposés à la visite des provisions : « Le bailly et la loy sont « aussi dans la coustume de creer et establir par « chascun an le samedy precedent le mardi gras six « egards des *vivres* lesquels sont obligés, sur leur « serment de fidelement visiter toutes les viandes, « chairs poissons, pains et autres *vivres* et mesme « les bieres. » (N. C. G. I, p. 551.)

Vius. Vif :

Cele qui sera plus bele, gente de chiere,
Qui plus vos samblera estre orgueilleuse et fiere,
Certes c'est la plus *vius*. *(Fabl. S. Germ. f. 106.)*

Viutage, té. Chose vile :

Il entreprent tel rage
Qui li torne à *viutage*. *(Poët. av. 1300, IV, 1304.)*

Cil chiet en grant *viuté*
Ki, par parler à fause odour
Fait ke sa dame a deshonour. *(Poët. av. 1300, III, 1197.)*

Mes on ne doit pas, ce me semble
Avoir, por nule povreté,
Son petit parent en *viuté*
S'il n'est ou trahitres ou lerres. *(Ms. 7218, f. 14.)*

S'ame est laidement soillie
Et d'ame en *viuté* toillie
N'a Dieus cure. *(Ms. 7218, f. 255.)*

Viz. Vis d'escalier : « Celuy ou ceux ausquels le « dernier estage appartiendra seront tenuz de faire « et entretenir la couverture et autant de la *viz* et « montée. » C. G. I, p. 201.)

Viz de coqs. Bécasses : « Normandie est ap« pellée païs de sapience, d'autant qu'en ce pays les « belles, bonnes, grosses, grasses begausses y sont « nommez *viz de coqs*. » (Moy. de parven. p. 204.)

Vizious, zos. Attentif : « A cela je me souviens « luy changeant de nom de ces messieurs d'Angers « qui changerent leurs noms, sur quoi un *vizos* « qu'ils avoient mis du, de, ou le etc. à leurs noms « dit j'ay mon vanier et me nommerai le venier. » (Moyen de parvenir, f. 149.)

Li chevaliers fu *vizious*
Partout prent garde de sa gent. *(Ms. 7218, f. 176.)*

Vo. Votre :

Beaux enfans, vous perdez la plus
Belle rose de *vo* chapeau. *(Villon, f. 79.)*

La grant amour et bien de *vo* grand corps.
Deschamps, f. 180

Dame, vostre grant biauté,
Vo douçour, vostre bonté
M'ont si ravy. *(Id. f. 199.)*

Voaillor. Partisan de, bienveillant pour :

N'a en la route, ne ribaut, ne garçon
Mes chevaliers et fieus de vavassors ;
Bliaut de paille ont tot li *voaillor*. *(D. C. Valitor.)*

Voarrier. Verrier. (Cotgrave.)

Voarriere. Verrière : « Comme les rayons du « soleil passans au travers d'une *voarriere*. » (Yver, f. 148.)

Vobis (Et).

Disant aux gens *et vobis*
Quant on me disoit *bona dies*. *(Path. f. 135.)*

Vocable. Orateur : « Hors vint en la place ung « *vocable* qui commença à dire. » (Percefor. IV, f. 147.)

Vocal, ale. Voyelle : « Il est des termes de « trois *vocals* lesquels sont de une sillabe comme « Dieu, lieu, fieu. » (Fabri, Art. de Rhét. II, f. 6.) — « Syllabes resultantes au couplement de toutes « les consonantes avec les *vocales*. » (Rabel. III, p. 18.)

Vocallement. De vive voix : « Tu as maintes « foys appellé Dieu *vocallement*. » (Molinet, 267.)

Vocatif. Putatif :

La calendre sera en deux lieux fraite
Et remaindra partout pollu son nif ;
Son chant donné y est vendu et en debte
Ne plus n'ara fors que le *vocatif*. *(Desch. f. 276.)*

Vocation. 1° Appel en justice : « Ses *vocations* « et ses citations. » (Chr. S. Denis, II, f. 193.) — 2° Situation : « A chascun ordonnerent son lieu selon « sa *vocation*. » (IX Preux, p. 483.)

Vocatis. Putatif. (Voyez Vocatif) :

Parastres et peres *vocatis*. *(Desch. f. 518.)*

Il n'est que filz putatis
Li maris pere *vocatis*. *(Id. f. 568.)*

Voccation. Vocation, situation : « Sy ayez « doncques le cuer à Dieu et à la *voccation* à quoy « vous estes convocqué. » (Jouv. p. 264.)

Voche. Appelle : « Qui veaut prover en la « haute court aucune chose, il la doit prover par « privilege ou par recort de cour, ou par garens : « ne l'on ne peut prover contre son seignor chose

« que l'on *voche* à son fié que par privilege ou par « recort de court. » (Assis. de Jerusal. ch. LXVII, page 55.)

Vocheour. Qui appelle en justice. (Britt. lois d'Angleterre, f. 23.)

Vociferation. Action de crier. (Cotgrave.)

Vociferer. Crier. (Cotgrave.)

Vociter. Appeler souvent. (Cotgrave.)

Vodiere. On dit à une cabaretière :

Et vous m'avez jusqu'à cy tailler
Le mois de may à trop mal *vodiere*
Six sols pour jour, sans maille et sans denier.
Deschamps, f. 208.

Voe. Voie, chemin :

Par terres seches et par *voe*
Sur le fleuve de la Dunoe. (*Du Cange, sous* Voa.)

Par la vont li bon pecheour
Por ce que Dieus lor envest joe ;
Si devez bien en ceste *voe*,
Monseignor, saint honor requerre.
Ms. 7615, II, f. 150.

Voeiz. Voix : « A une *voeiz* ly respondirent. » (Brut, f. 95.)

Voel. Vouloir : « Or avez vous oï et mon bon et « mon *voel*. » (Ms. 7218, f. 340.) — « Ou *voel* ou « non. » (Id. f. 153.)

Voellanche. Volonté :

Ne serai ja faintis
De faire vostre *voellanche*.
Poet. avant 1300, t. III, p. 1205.

Voelle. Voile ; à la mort de N. S. « furent faictes « tenebres par toute la terre jusques à nonne, pour « le soleil obscurcy, et le *voelle* du temple fut fendu « en deux parties depuis le sommet jusques au « bas. » (Percef. VI, f. 123.)

Portons le dueil nous dames, damoiselles,
D'avoir perdu le feu roy nostre pere ;
Jettons attours, cueuvre chiefz et nos *voelles*.
Vig. de Charles VII, II, p. 28.

Voellence (mal). Malveillance :

Douce est d'amors la consence
Des dames as chevalliers
Se ne fust la *mal voellence*
Ki moet les grans encombriers. (*P. av. 1300, III, 1048.*)

Voer. Vouer, promettre : « *Voa* à Dieu adven- « tureusement que jamais ne retourneroit devers « le duc Bertran jusques à tant qu'il eust jousté. » (Mén. Du Guescl. p. 351.)

Or n'i a fors que dou *voer*
De moi fuir hors de son regne. (*Ms. 7615, II, f. 128.*)

Elle leur dist, ce m'est avis,
Que mie ne se mariaissent ;
Mes chastée ainçois *vouissent*. (*Ms. 7218, f. 258.*)

Voeresse. Femme du voyer :

Salueras que une,
La *voeresse* de Betune ;
Plus cortoise n'en sais nisune. (*Ms. 7218, f. 62.*)

Voerie. Justice du seigneur voyer. (Mousk. 33.)

Voerp. Action de guerpir : « Item par la dite « coustume, si aulcun *voerp* se fait par devant les « dits mayeur et eschevins enclavez en jugement, « leur est deub pour leur salaire. » (N. C. G. I, 454.)

Voerre. Verre : « Pourront les personnes . . . « mettre le dit boire.... en autre vaisseau, soit de « pierre ou *voerre*. » (N. C. G. II, p. 187.)

Voesde. Guesde, pastel. (Borel.)

Voest. Ouest : « L'on doit pour chascune mesure « feodale seant oest du chemin de Loculicque, « douze sols parisis et au lex *voest* du dit chemin « huit sols parisis. » (N. C. G. I, p. 454.)

Voet. « S'observes pour rentes hypotequaires « sans rachapt, à rachapt, ou viageres que les ren- « tiers pour arrerages doivent aller sur la *voet* et « signement hypotequée en leurs ordres obligatoires « et de prendre un officier et deux eschevins dudit « pays et y faire mettre la main que l'on dit *voet* « stellenghe, par le dit officier. » (N. C. G. I, p. 304.) — « Est tenu ledit rentier, ayant fait faire la dite « *voet* stellinghe sus le dit about ou partie d'icel- « luy. » (Id.)

Veu. 1° Offrande : « Aller en voyage nudz piedz « à mon seigneur S. Valentin et y porter un *vœu* « de cire du poid de .XL. livres. » (Arest. amor. p. 34.) — 2° Promesse faite au ciel : « Je ne say s'il « avoit de *vœu*. » (Froiss. l. II, p. 93.) — « J'ai *vœu* « à Dieu. » (Mén. Du Guescl. p. 310.)

Voge. Vouge : « Autres gens de pied souffise- « ment armez et embastonnez de longues piques, « *voges* et javelines. » (Est. des offic. du duc de Bourg. p. 284, an. 1468.)

Vogtey. « Les heritages de servile condition ne « se peuvent vendre, aliener, changer ni partager « sans le gré du seigneur et n'en ont les detenteurs « d'iceulx autres dispositions sinon qu'ils peuvent, « avec permission et consentement dudit seigneur, « marier chez eux un de leurs enfants, soit fils ou fille « qui plus agrée audit seigneur, et le peuvent faire « leur successeur ès dits biens appellez commune- « ment *vogtey*. » (N. C. G. II, p. 341.) — « Si l'enfant « ainsi marié ne se peut accorder avec ses pere et « mere, il se doit separer et retirer de la dite « *vogtey*. » (Id.)

Vogue. 1° Allure d'un navire à rames qui va de l'avant : « Soudain, à toute force de rames et *vogues* « vint à investir l'autre capitainesse. » (Brant. Cap. fr. II, p. 19.) — « Se voulant jetter dans l'esquif de « la galere en laquelle il se mit et tira vers le « havre, mais en chemin de Codebec il rencontra « une palissade qui avoit esté faite si forte pour en « garder le secours de la mer qu'à *vogue* rancade « il la faussa et se sauva bravement. » (Id. III, p. 235.) — « Avoir la *vogue*, » le vent en poupe. — 2° Réputation : « Les François emporterent *vogue* « d'avoir très bien et vaillamment combattu. » (Brant. Cap. fr. IV, p. 141.) — 3° Train de maison : « Qu'il n'avoit que cent livres de gages à son office « et qu'il ne pourroit pas entretenir si grande « *vogue*. » (Caq. de l'accouchée, p. 10.) — 4° Fête de village en Dauphiné : « On fut contraint de dres- « ser des feuillées par les rues, comme on fait aux « *vogues* de villages. » (Journ. de Trévoux, 1733, page 1197.)

Voguement. Action de voguer. (Cotgr.)

Voguer. Aller de l'avant : « *Vogue* la gualere » Rabelais, IV, p. 104), « la gallée. » (Ess. de Mont. I, p. 406.)

Vogueur. Rameur : « S'embarquerent en une « barque avec une partie de leurs serviteurs et un « soldat...... en une autre ayant chacune quatre « *vogueurs.* » Du Bellay, Mém. IX, p. 274.)

Voi. Interjection ; impératif du verbe *voir* : « *Voi*, monsieur, luy respondites vous, hé vray « Dieu que pensez vous dire ? » (Sully, Mém. I, p. 345. — « *Voi*, madame ; hé, vrai Dieu ! qu'est ce « que cecy ? » (Id. III, p. 412.)

Voiable. En vue :

Tous ceulx mist en un lieu *voiable.* *(Brut, f. 94.)*

Voiage. « Autre *voiage*, » une autre fois. (Poët. av. 1300, III, p. 1162.) — « Peine de *voiage*, « pèlerinage en Terre Sainte, commué en amende, puis en bannissement. Laur.)

Voiaje. Route : « Autre *voiaje* suivrai. » (Vatic. 1490, f. 23.)

Voicy. « *Voicy* venir un homme assez agé. » (Nuits de Strapar. I, p. 22.)

Voide. Vide, nul : « Cest eschange est *voide*, « por ceo que les estates ne sont mie egales. » (Du Cange, sous *Vacuare.*)

Voidie. Félonie, trahison :

Petit a sen et *voidie*
Cil me veut chastoier. *(Poët. av. 1300, I, p. 103.)*
Prenzons sans *voidie.* *(Vat. 1490, f. 175.)*

Voie. Route :

Tu lui repons : Fui, va te *voie.* *(Vat. 1490, f. 59.)*
Tant que tu te plaindras
Et avant et arriere
Aura cele entendu
Ta *voie* et ta proiere. *(Ms. 7615, II, f. 178.)*

« Trubert à la *voie* sache. » (Ms. 7996, p. 69.) — « En leur donnant *voie* ou occasion. » (Ord. III, p. 356.) — « S'ele t'acquieut et te fait *voie.* » (Ms. 7615, II, f. 124.) — « *Voie* pelite ot allé. » (Ms. 7218, f. 293.) — « Tant fust il de courrouz en *voie.* » (G. Guiart, f. 330.) — « Aucuns allerent leur *voie.* » (Ms. 6812, f. 89. — « *Voies* couvertes, » galeries. (Mart. V, p. 732.) — « *Voie* douloureuse, » enfer. (Mod. f. 333.)

Voiée. Vidée. Brut, f. 46.)

Voient Vont : « *Voient* de vie à trespas. » (Bout. Som. rur. p. 326.)

Voier. 1° Avoué :

Simon de Monfort i demeure
Come seneschaus ou *voiers*
Et bien .XII. soudoiers. *(Du Cange.)*

2° « *Voiers* de feu, pour le feu, » officiers chargés de la police dans les incendies. (Nouv. Cout. Gén. I, p. 526, 552.)

Voiere. Juridiction du seigneur voyer : « Se « aucuns hons avoit moulin qui eust *voiere* en sa « terre, il doivent moudre à son moulin tuit cil qui « sont dedans la banlieue. » Ord. I, p. 197.) — « Et se il avenoit que aucuns hons qui n'eust *voiere* « en sa terre trouvast sous terre aucune trouvaille « elle seroit au vavassor à qui la *voiere* de la terre « seroit. » Id. p. 180.)

Voierie. 1° Justice du seigneur voyer. (Beaum. p. 130.) — 2° Rue, voirie ; dans une ordonnance pour la propreté des rues de Paris, « publié solempnelment de par le roy nostre seigneur, en peine « d'amende, que toutes manieres de boes, gravoiz, « terraulx, nettoieures et autres choses feussent « ostées et mises hors des *voieries* et chantiers du « dit seigneur. » (Ord. III, p. 96.)

Voieul. Qui a de la voix. (D. C. sous *Vocalis.*)

Voieulx. Voyelles : « Je commenceray à la « declaration des *voyeulx* en la maniere qui s'en« suit, c'est assavoir que nous avons cinq *voieulx* « principaulx : *a, e, i, o, u* et sont diz *voieulx* par « ce que sans iceulz ou aucun d'eulx, ne se puet « former voix ne sillabe de lettre. » (Desch. f. 396.) — « Quelz lettres sont les *voieulx*, et queles les « liquides et les consonans. » (Id.)

Voil. Veuille :

N'en *voil* par verité le menchonge affermer
Ne le *voil* se je l' sai, ne *voil* ge pas celer. *(Rou, p. 55.)*

Voile.

Adonc s'aparu li estoile (des Mages)
Plus clere que solaus en *voile.* *(Mousk. p. 275.)*
Porter veul *voiles* et ploys. *(Desch. f. 195.)*
A S. Jaques vinrent errant
Icele nuit lor *voile* firent
Et au matin la messe oirent. *(Fabl. S. Germ. f. 193.)*

La robe, étroite de la tête aux flancs, s'élargit ensuite :

Mais au dessous, fault faire *voile*,
Depuis les reins jusques au piet,
Du cul de robe qui leur chiet,
Contreval come uns fons de cuve. *(Desch. f. 497.)*

Voi le cy. Le voici ; cri de chasse :

Voi ci le pere des dieux
Qui vole victorieux
Sur son aile magnanime
Voi le cy, comme il anime
Les bandes du ciel. *(J. Du Bellay, p. 86.)*

Voiler. Faire voile :

Je ressemble à l'engolfé navire,
Sans carte, sans boussole et sans estoile en l'air
Qui tant plus est en l'eau, moins il scait où *voiler.*
Du Verdier, Bibl. p. 28.

Voilet. Petit voile. (D. C. sous *Voletus.*)

Voilier. Vergue. (D. C. sous *Velerium.*)

Voilhe. Volonté : « Si nous y allons de bonne « *voilhe* nous aurons part au logis. » (D'Auton, Louis XII, p. 139.)

Voillance. Bienveillance :

Le sommeil l'a si deceu
Qu'il a tout mis en oubliance,
Quar de dormir a grant *voillance.* *(Ms. 7218, f. 353.)*
Par sa *voillance* et par son sens
Que peusse parler à li. *(Id. f. 205.)*
Li envieus derue, quant li preudome s'avance,
Ja volentiers n'orra parler de sa *voillance.* *(Id. f. 334.)*

1. Voille. Voile :

Mors voit parmi *voille* cortine
Mors sole voit et a devine. *(Ms. 7615, I, f. 164.)*

2. Voille. Veille : « *Voilles* S. Marcel. » (Poët. av. 1300, I, p. 57.)

Voillier. Veiller :

J'en sopir et sovent *voille*
Car amours me fait *voillier*. *(Poët. av. 1300, I, p. 55.)*

1. Voir. Vrai, vraiment : « Nous avons entendu « et *voir* est. » (Ord. III, p. 520.)

Si la sert en bone foi,
Ja *voir* blacemer ne l'en doi. *(Ms. Bouh. f. 262.)*

« Ouil *voir*. » (Poët. av. 1300, III, p. 1008.)

Fame est fete por decevoir
Mençonge fet devenir *voir*
Et *voir* fet devenir mençonge. *(Ms. 7218, f. 170.)*

« Confessé en *voir*. » (Ms. 6812, f. 87.) — « Selonc « *voir* et selonc mon esme. » (G. Guiart, f. 149.) — « Mettre en *voir*. » (Beauman. p. 55.) — « Je met- « troye en *voir* et preuve toutes les parolles que je « dy. » (Froiss. III, 184.) — « Si sai de *voir* sans « faillance. » (Poët. av. 1300, III, 1000.) — « Ainc « ne jua à dire *voir*. » (Id. IV, p. 1371.)

Li rois fait à cascun savoir
Ke nus ne just à dire *voir*. *(Id. IV, f. 1369.)*

« Pour un *voir* dire cent fois ment. » (Desch. 452.)

Ne puet fin ceste guerre avoir
Ne sai qui a tort ou qui *voir*. *(Ms. 6812, f. 75.)*
Jamez plus *voir* dire n'orrez. *(Ms. 7218, f. 242.)*

« Se *voir* ne refrain. » (G. Guiart, f. 358.) — « Se « *voir* fussent sohaidier. » (Mousk. p. 194.)

Nulz prodoms ne doit taire le *voir*. *(Desch. f. 115.)*
N'i a si mal gas com le *voir*. *(Ms. 7615, II, f. 173.)*
Ne tien je mie à *voir*
Che c'om a dit. *(Poët. av. 1300, III, p. 1199.)*
Nus home croire
Ne porroit ceste chose à *voire*. *(Ms. 7218, f. 358.)*
S'auras à ton pere et à moi
Dit quelque *voir*, su quelque fable. *(Froiss. poës. p. 289.)*

« *Voir* dire acouste au mains. » (Ms. 7615, I, 71.)

Roys, ceux ont à *voir* renuncié. *(Ms. 6812, f. 49.)*
Prince, aujourd'hui voy tout anientir
Le *voir* cesser, et regner le mentir. *(Desch. f. 118.)*

2. Voir. Vair : « Vo *voir* oiel et vo gens cors. » (Ms. 7989², fol. 72) — « Couvert de menu *voir*. » (Math. de Coucy, Charles VII, p. 667.)

3. Voir. *Verbe.* 1° Entendre : « *Voir* dire, dis- « courir, parler. » (Brant. Duels, 326 ; Cap. fr. II, 328, 403.) — « Je *voy* souvent crier Noé. » (Desch. fol. 261.) — 2° Sentir : « *Voir* l'odeur d'une fleur. » (Desch. f. 171.) — 3° Explétif : « Alla à l'hostel pour « *veoir* faire le serment. » (Chr. S. Denis, II, 270.) — « Prester sergent pour *voir* faire son exploit. » (Bout. Som. rur. 23.) — « Il pourra *voir* de prendre « ce qui en manquera. » (N. C. G. I, p. 785.) — « Voions *voir*. » (Des Acc. p. 15.)

El mont n'a *voir* si cruel traïson
Com bel semblant à coraige felon.
Poët. av. 1300, III, p. 1173.

Expressions : « Se tira à part, en ung petit champ « loing de toutes gens *voyans*. » (Jouv. f. 187.) — « Ce fut fait vostre oyant et vostre *voyant*. » Ass. de Jérus. p. 198.) — « Je *voy* cela de loin. » (Oud.) — « Je vous *vis* demain, » je ne vous connais pas. (Id.) — « Il n'a que *voir* à cela, » cela ne le regarde pas. (Id.) — « Je le voudrois bien *voir*. » (Id.) — « Quand cela arrivera, il *verra* bien clair. » (Id.) — « Aller *voir* la dedans si j'y suis. » (Oud.) — « Jouer « à la boule *veue*. » (Cotgrave.) — « *Veer* à faire « malice. » (Beauman. p. 350.) — « En quelconque « maniere qu'il a eu voye ; il doit dire : *veez* le cy « aler et par cy va. » (Gast. Phéb. 183.) — « Il doit « geter ses brisées en criant à ses chiens et disant : « *veez* le fuyr la voie, veez le fuyr. » Id. p. 223.) — « Tout *voir*, tout ouir, rien dire merite en tout « temps qu'on l'admire. » (Id.) — « Il est bien povre « qui ne *voit* goutte. » (Id.) — « Quand les yeux « *voient* ce que ne veirent oncques, le cœur pense « ce qu'il ne pensa oncques. » (Id.) — « Quand l'œil « *voit* ce qu'il n'a jamais vu, le cœur pense ce qu'il « n'a jamais pensé. » (Montluc. II, f. 504.) — « Tels « sont huy qui demain ne *verront* pas. » (Cotgr.) — « Ce que on *voit* au cœur ne deult. » (Percefor. IV, f. 120.) — « Qui *voit* enfant, il *voit* neant. » Cotgr.) « Qui *voit* la maison de son seigneur, il n'y a profit « ny honneur. » (Id.)

1. Voire. Féminin de *Voir*, vrai : « Amis, dis tu « *voire* parole. » (Ms. 7996, f. 64.) — « Et le herault « lui dit : Sire, il fut devant hier soir blescié devant « Maliferme, pourquoy il ne vendra mie encore : « *voire*, fit le roy. » (Mod. f. 303.) — « Tous *voire* « les perfides savent et confessent. » (Sag. de Charr. p. 487.) — « Doivent estre si près l'un de l'autre « qu'ils s'entre secourent et qu'ilz s'entrevoient, « *voire* de si près qu'ils se puissent secourir en ung « moument. » (Jouv. p. 136.) — « Il luy dist : vous « estes des champs, m'amye. *Voire*, monsieur. » (Moy. de parv. 60.) — « Vous devenez homme lige « au roy Mgr qui cy est, comme duc de Guyenne et « per de France ; et luy promettez foy et loyauté « porter. Dites *voire ;* et le roy d'Angleterre, duc « de Guyenne, et aussi ses successeurs diront : « *voire*. » (Froiss. I, 30.)

S'aucuns est qui ne saiche l'art
D'amors, en cest livre regart,
Lise et apraingne, et quant saura
S'il velt amer, si amera,
Amera *voire* comme fous
Mais saigement s'il croit mou lous. *(Fabl. S. Germ. 93.)*

« Il luy a dit ma foi *voire*. » (Oudin.)

An .III. mois croissent plenement
De .XXX., et huit cors et .XII.
Voire voire de plus de .I. *(Font. Guér. Vén. f. 60.)*

« Voyons nous pas tous les jours, *voires* avec « grand prudence, fille riche estre baillée en ma- « riage à homme paouvre. » (Am. ressusc. 123.)

Remede nul n'y a que boire fort ;
A quel vaissel ? un demi lot vous fault,
Voire, par font. *(Desch. f. 240.)*
Ci vous dirai par le *voire*. *(Ms. 7615, II, f. 125.)*

« Ce est la *voire*. » (Ms. 7615, II, f. 181.)

2. Voire. Verre : « *Voire* dormant. » (Cout. Gén. I, p. 35.)

Voirement. Vraiment :

Elle l'ha bien mis à mort *voirement.* *(Cl. Mar. p. 360.)*
Et *voirement* le savoit. *(Ph. Mousk. p. 264.)*

Voirie. « Ne pourra entreprendre sur les *voi-* « *ries*, sur peine de dix solz, mais les garder tou- « jours en largeur, c'est assavoir les *voiries* du roy « de seize à dix huit pieds du moins. » (Ord. II, 381.) — « L'ordure et la *voirie* du monde. » (Sag. de Charron, p. 562.) — « Deffend... de jetter ou faire « jetter en la riviere de Seine... aucunes ordures « ou immondices et de y faire *voiries.* » (Ordon. II, page 386.)

Ces froides horreurs de l'enfer
Cette nuict, ces vieux licts de fer,
Où se vont coucher les furies,
Ce gros chien qui jappe au portal,
Ces grandes plaines de *voiries.* *(Théophile, Ire part. 29.)*

« Aller à la *voirie*, » dans un mauvais lieu. (Oud.) — « Une *voirie*, « une fille débauchée. (Id.) — « Nous qui sommes à la *voirie* du peuple. » (Mont. Ess. III, p. 462.)

Voirier. Verrier : « Toutes manieres de *voiriers*, « charpentiers de huches, gantiers, boursiers. » (Ordon. II, 379.)

Voirieres. Verrières. (Gloss. de l'Hist. de Par. III, p. 702.)

Voirifier Vitrifier. (Cotgr.

Voiror. Vérité :

Riche hom est tost de pri amés
Plus tost cercoit on lor error
Que d'un povre hom la *voiror.* *(Sorb. LX, c. 25.)*

Voirre. Verre :

La foulchierre dont l'en fait *voirre.* *(Desch. f. 72.)*
Bon ouvrir sont qui font le *voirre.* *(Desch. f. 356.)*

« La charretée de *voirres* doit un denier. » (Anc. Cout. d'Orl. p. 473.)

Ung banc, ung pot, une saliere,
Cinq ou six *voirres* de feuchiere. *(Coquill. p. 20.)*

« Lettres envoyées... avec plusieurs *voirres* et « lampes catervales. » (Desch. f. 430.) — « Donner « au chien par la gorge à la quantité d'un *voirre.* » (Gast. Phéb. p. 110.) — [« Un *voirre* auquel il bu- « voyent. » (JJ. 92, p. 191.) — « Hurtoit et feroit un « godet de *voirre* qui estoit sur la table. » (JJ. 113, page 300.)]

Voirré. Garni de vitres :

Pour ce luy fauldra en la fin
Une litiere bien *voirrée.* *(Desch. f. 231.)*

Voirriere. Verrière : « Lors comme le soleil « passe par la *voiriere.* » (Desch. f. 121.)

Voirrine. Pierre fausse : « Que nulz orfevres « ne puissent mettre en nulz joyaux d'argent de « menuerie, *voirrines* avec garnaz ne avec pierres « fines. » (Ord. III, p. 12.)

1. Vois. Exclamation :

Vois, fet il, cil prestres m'eschape,
Par le cul Dieu, il s'en reva. *(Ms. 7218, f. 13.)*
Ha, com savez bien barguignier ;
Vois du papelart, du beguin ! *(Id. p. 296.)*

2. Vois. 1° Défense :

Tu dis qu'amors te fait mal traire,
De ce ne te puis ge droit faire,
Mais de ceste *vois* que mal te face. *(Fabl. S. Germ. 119.)*

« *Vois* outrée. » (Mouskes, p. 117.) — « *Vois* et « respons, » demande et défense. (Assis. de Jérus. p. 32.) — 2° Réputation :

Dictes nous ent, car vous avez la *vois*,
D'avoir escrip de leurs faiz hueroniques. *(Desch. f. 300.)*
Fore tres loyal la *vois* t'en porterai. *(Froiss. p. 129.)*

3° Plainte :

Il i a bien sinquant qu'i fesoit des balois,
Et portoit chascun jor la genés de la bois,
Ne nul hom n'i a qui en fesoit la *vois.* *(Ms. 7218, f. 190.)*

3. Vois. Cours, voie :

Car ne say quels louviaulx
Ont trop cele eaue et sa *vois* estoupée. *(Desch. f. 287.)*

Voisdie. Félonie, trahison :

Ainz atent chascun qu'autre die
Auquant se taisent par *voisdie.* *(Ms. S. Germ. f. 161.)*
Eslise de sens et par *voisdie.* *(Id. f. 124.)*
Molt sont feme de grant scavoir
Teus i a et de grant *voisdie ;*
Molt scet feme de renardie. *(Fabl. p. 267.)*
La femme est pleine de boisdie,
Ja fera estrange *voisdie ;*
Une grosse pierre leva
Dedans le puis la trebucha
Come s'ele mesme i chaist. *(Id. p. 36.)*

Voisdox. Prudent :

Sages et *voisdox.* *(Ms. S. Germ. f. 150.)*

1. Voise, ent. Aille, aillent : « S'en alla à S^t « Thierry à trois lieues dudit Rheims, où fault que « tous les roys de France après leur sacre *voisent* « faire une offrande. » (Rob. de la Mark, p. 243.) — « Comment voulez-vous, mon mary, que j'y *voise.* » (Nuits de Strapar. I, p. 149.)

2 Voise. « Corant plustost que cers ne *voise.* » (Poët. av. 1300, II. 854.)

3. Voise. Arrêt, répit, du latin *Otium :*

A Paris s'en alerent li Normant tuit ensemble
Toute la gent de France de poour de Rou tremble
Ne saivent ou garir ; Deus les het, ceu lor semble ;
Cil qui s'en peut fuir ne fait *voise*, ainz s'emble.
Rou, p. 35.

Voiseus. Prudent :

Tresqua tant m'aiez espousée,
Ert entre nos l'amor privée,
Adonc serai ge vostre espouse,
Ne m'en tenez à *voiseuse*
Se li termes est ainsi granz. *(Fabl. S. Germ. f. 129.)*
Frans et mesnables et cortois,
Saiges et loiaus et *voiseus.* *(Fabl. S. Germ. f. 161.)*

Voisié. Trompé :

Mors met en croiz les faiez croisiez,
Mors fet droit à toz les *voisiez*,
Mors toz les plez et droit termine. *(Ms. 7615, I, f. 103.)*

Voisin. 1° Compatriote : « Si aucun habitant de « la ditte ville et cité vend navire ou autre batteau « petit ou grand à un estranger, le *voisin* de la « ditte cité le peut retenir pour mesme prix. » (C. G. II, 705.) — « Femme estrangere, et non *voisine*, « mariée à *voisin*, ensuit la condition de son mary, « et est pour ce dite *voisine ;* mais, si après le

« trespas de son mary, elle convole à secondes « nopces avec autres non *voisins*, elle n'est plus « *voisine;* et si homme non *voisin* se marie avec « femme *voisine*, pour ce luy ne ses enfans ne sont « dits voisins. » (Id. p. 698.) — « L'on est dit *voisin* « de la ditte ville en une des trois manieres qui « s'ensuivent; c'est à scavoir quand aucun est fils « ou fille natif de la ditte ville; secondement quand « un estranger se vient marier en la ditte ville et « prend une fille en mariage d'un *voisin* ou *voisine* « de la ditte ville; ou fille estrange se vient marier « avec un *voisin* ou fils de *voisin*, et demeurent et « habitent ensemble en la ditte ville; tiercement « quand un estranger ou une estrangere veut habi- « ter en la ditte ville, et le dit maire et conseil « l'admettent et reçoivent *voisin* de grace. » (Id. p. 721.) — 2° Favorable: « Si tost que le chevalier « ouyt ce, le cueur luy revint par ung peu d'espoir, « pour ce que les parolles avoient esté si *voisines* « à ses amours. » (Percef. VI, f. 63.)

Grans dolors font toutes ses gens ;
A tous est la dolors *voisine*. *(Ste Cath. Sorb. LX, c. 58.)*

Mais bien te di qu'à Katerine
Ne fu encore paine *voisine*
Dont ele rien s'espoentat. *(Id. c. 50.)*

S'entr'envaïssent de retraites,
D'estoz et de tailles diverses ;
Les empaintes et les reverses
Sont à aucun males *voisines*. *(G. Guiart, f. 231.)*

3° *Expressions:* « Qui a bon *voisin* il a bon ma- « tin. » (Percef. I, f. 94.) — « Mau *voisin* done mau « malin. » (Ms. 7615, I, f. 58.)

Qui a mal *voisin*
Si a mal matin. *(Fabl. S. Germ. f. 73.)*

Et cil qui a mauvais *voisin*
Il a souvent mauvais matin. *(Fabl. S. Germ. f. 50.)*

Ce que *voisin* set, sevent tuit. *(Fabl. S. Germ. f. 75.)*

« Il ne fait pas bon avoir un *voisin* trop pauvre « ne trop riche. » (Bouchel, Serées, III, f. 152.) — « Bon advocat, mauvais *voisin*. » (Cotgr.) — « Bien « a en sa maison qui de ses *voisins* est aimé. » (Cotgrave.)

Tenir ne faut pour bon *voisin*
Un ami de table et de vin. *(Cotgr.)*

Bien a son cort close
Qui ses *voisins* aime. *(Fabl. S. Germ. f. 74.)*

Bien doit porter baston
Qui a *voisin* flon. *(Fabl. S. Germ. f. 116.)*

« Il est meilleur avoir un amy *voisin*, que voires « un propre frere duquel lointaine soit la demeu- « rance. » (Am. ressusc. p. 132.)

Pour grasse que soit la geline
Elle a besoin de sa *voisine*. *(Cotgr.)*

Voisinal. 1° Vicinal : « Doivent lesdits grans « chemins avoir seize pieds de large et le *voisinal* « huit pieds. » (C. G. II, p. 5.) — « Doivent les dits « grans chemins avoir seize pieds de large et le « *voisinau* huit pieds. » (C. G. II, 544.) — 2° « Té- « moins *voisinaux*... prochains du lieu duquel la « possession est prise... lesquels aussi on a accou- « tumé d'appeler et semondre à un acte ou exploit « de vue d'heritage et s'appellent *veeurs*. » (Laur.)

Voisinance. Voisinage : « Pour la *voisinance* « des villes. » (La Noue, p. 833.) — « Toute amitié « et bonne *voisinance*. » (Negoc. de Jeannin, I, 345.) — « Traitté de monsieur de Lorraine qui convertit « la treve en une paix, confederation et bonne « *voisinance* avec le roy et la France. » (Mém. de Sully, II, p. 445.)

Voisinant. Qui avoisine. (Poës. d'Am. Jamyn, p. 55.)

Voisiné. 1° Voisinage : « Ceux qui sont dedans « une lieue ou en la paroisse ou la terre siet ou « des autres paroisses joignantes. » (Anc. Cout. de Norm. f. 139.) — « Le dimanche et lundy s'escou- « lent, la maison se trouvant fermée ; le mardy, le « *voisiné* s'en remue; au moyen de quoy un com- « missaire par authorité du lieutenant criminel se « transporte sur les lieux. » (Lett. de Pasq. I, 745.) — « S'en vint voir la jeune femme sa voisine, « comme il avoit de coutume de hanter privement « en la maison par droit de *voisiné*. » (Cont. de Desper. I, p. 71.) — 2° Union entre voisins : « Faire « le *voisiné*. » (Traité du paganisme du Roy boit, par Jean des Lyons, p. 251.)

Voisinement. En voisin : « Respont le dit du « Locron qui bien sçait et cognoist qu'il n'est pas « voisin ny ne tient point *voisinement* la terre de « Locron, de Mortaigne, mais y est sujet, et que le « seigneur de Mortaigne est son seigneur, et de qui « il tient et advoue à tenir la ditte terre du Locron. » (Bout. Som. rur. p. 131.)

Voisiner. Fréquenter une voisine. (Oud.)

Voisineté. Rapport de bon voisinage :

Or oiez dont apertement
D'amors tout le commandement ;
Cortoisie, *voisinetez*,
Ou sages deboneretez,
Biaus parlers, simple contenance.....
Fet que li uns à l'autre plet. *(Ms. 7218, f. 133.)*

Voisos, ous. Prudent :

Et d'une riens vos estuet fort
Qu'il ont tot droit et nos tot tort,
Et sevent d'armes plus de nos :
La nuit parut as plus *voisos*. *(Fabl. S. Germ. f. 133.)*

« Soies *voisous* de ti à vardeir del vice d'orgoil. » (S. Bern. p. 329.)

Voisouteit. Finesse, ruse. (S. Bern. p. 15.)

Voisoutement. Finement. (S. Bern. f. 305.)

Voisox. Prudent :

Gautier avon perdu qui ert preu et *voisox*
Jà l'ont prins Sarrasin. *(Fabl. S. Germ. f. 173.)*

Voissies.

Et cil a ses dras fieretes
Partis en *voissies* couetes. *(Mousk. f. 145.)*

Voist. Aille :

Nul pays n'est à la Brie pareil,
De faux chemin, de boe, ne d'ordure,
Voist il, car plus aler n'y veil. *(Desch. f. 208.)*

Voiter. Convoiter :

Se tu la prens qu'elle soit belle
Tu n'auras jamais paix à elle,
Car cascuns la convoitera
Et dure chose à toy sera
De garder ce qu'un chascun *voite*. *(Desch. f. 499.)*

Se l'un d'eulx a autre plus chier
Et que homs femme autre convoite
Que la sienne et la sienne *voite*
Autre homme. *(Desch. f. 567.)*

Et si voy en toute saison
Que cilz qui meilleure femme ara,
Moins de compte de luy fera,
Plus la laidange et plus la *voite*. *(Desch. f. 510.)*

Voiture. « Adieu la *voiture*, » tout est perdu. (Oud.) — « Il ne vaut pas la *voiture*, » rien. (Oud.) — « Quand quelqu'un dit, le diable m'emporte, » on ajoute : « il n'y a pas encore pleine *voiture*. » (Id.)

Voiturer. « Bien *voiturer* sa viande. » (Cotgr.)

Voivres. Vivres : « La charretée de *voivres* doit « un denier. » (Anc. Cout. d'Orl. p. 473.)

Voix. « Au plus de *voix*, » de personnes. (Oud.) — « Avoir *voix* en chapitre. » (Id.) — « N'avoir ni « vent ni *voix* de quelqu'un. » (Nuits de Strap. II, p. 64.) — Son : « Ouir la *voix* du cor. » (Lancel. du Lac, III, f. 125.) — Bruit : « Il fit courir une « *voix*. » (Math. de Couci, Charles VII, f. 694.) — « Estoit jà née la *voix*. » (Lett. de Louis XII, IV, f. 294.) — Autorité : « Huit hommes d'armes qui « eurent plus de *voix*. » (Louis III, duc de Bourb. p. 103.) — « Avoir *voix*, c'est avoir droit d'agir et « de demander en justice. » (Loisel, Inst. Cout. I, 49.) — « Prendre la *voix* du roy, » le cri de guerre du prince. (Ordon. V, p. 565.) — « Il a bonne *voix* « pour escrire et bonne main pour chanter. » (Oud.) — « Jusques aux chansons vulgaires et *voix* « *de villes* (les autres disent vaux de villes). » (St-Julien, Mesl. Hist. p. 263.)

1. Voiz. Bois de l'arbalète :

Qui lors veist enteser cordes
Et suz *voiz* vistement serrer
Quarriaus. *(G. Guiart, f. 247.)*

2. Voiz. Exclamation : « *Voiz*, fet il, por la teste « Dieu. » (Ms. 7218, f. 117.)

1. Vol. Vouloir ; Charlemagne fit tenir des conciles :

Et si fist tenir à plain *vol*
Les dis de St Pierre et St Pol,
St Jerosme et St Augustin. *(Mousk. p. 73.)*

Et aux faulx faulconniers plaist moult,
Car vole bien à son talant ;
Si lui donne de ce qu'il prent ;
Mais il ne vient pas à son *vol*. *(G. de la Bigne, f. 92.)*

2. Vol. 1° Chasse à l'oiseau :

Il est sur son cheval monté,
Aval la riviere est allé
Pour trouver encoires autre *vol*
Si le treuve tout à son *vol*. *(G. de la Bigne, f. 6.)*

2° Ailes :

Grans narines, hardi visaige,
Grosses espaules et long *vol*. *(G. de la Bigne, f. 119.)*

3° En blason, deux ailes aux pointes élevées : « Portoit pour armes d'azur à deux aisles d'argent, « c'on diroit un *vol* si les aisles avoient la pointe en « haut. » (Colomb. Th. d'honn. I, 137.) — 4° « *Vol* « banneret, » pièce d'étoffe à l'usage des bannerets, pendante du bourrelet ; tortis d'étoffe de soye qui servoit à amortir les coups portés dans le casque. (Laboureur, de la Prairie, 285.) — 5° En droit « *vol* « de chapon, » arpent de terre que le fils aîné prend avec le principal manoir ou hôtel noble, par préciput et avantage pour son droit d'aînesse. (Laur.) — 6° « Prendre son *vol* bien haut. » (Oudin.) Avoir beaucoup d'ambition.

Vola. Cri pour amener les oiseaux au vol. (Despér. I, p. 254.)

Volable. Qui vole :

Puis veoit grant plenté d'oisiaus
Par tot cel mont divers et biaus
Si pensa que c'ierent mervelles
Quar toutes estoient vermelles,
Cors seniestres, eles *volables*. *(Mousk. p. 341.)*

Volactique. Volage :

Lors respondit au seigneur comme sage
Mon estourdy, *volactique* ou ruffage. *(Faifeu, p. 87.)*

Volage. 1° Branlant : « Grauce *volage*. » (III Maries, p. 393.) — 2° Léger : « Bruits *volages*. » (Foncemaigne, f. 217.) — 3° Follet : « Poil *volage*. » (Percef. II, f. 119.) — 4° « Appel *volage*. » (Bouteill. Som. rur. p. 773.) — 5° « Rente *volage*, » non foncière. (D. C. *Redditus assisus*.) — 6° « Sang *volage*, » légère blessure. « Quand sanc issoit *volage*, » on devait trois sols d'amende. (Ordonn. II, p. 348.) — 7° Frivole : « Chose *volage*. » (Ms. 7218, f. 295.)

Par trop vin fole le plus sage
Et en a le cuer plus *volage*
A plus tost mesdire et mesfere. *(Ms. 7218, f. 238.)*

Mes cuers est trop vains
Et vius et vilains
Et gai *volages*. *(Poët. av. 1300, I. 897.)*

8° Enclin : « Maint sont de parler *volage*. » (Ms. 7615, II, fol. 137.) — « L'autre la tient à *volage*. » (Id. f. 134.)

Moult en devinrent *volage*
Fors de la terre et du païs. *(Ms. 6812, f. 82.)*

9° « Il estoit de belle stature, entre blanc et brunz « noir de cheveleure, et la bouche *volage*. » (Percef. IV, f. 105.) — 10° « Mal *volage*, » goutte en l'aîne :

Je sui bons mires et bien sages,
Je sai garir de toz malages ;
Je garis de la goute en l'aine,
Li un l'apelent *mal volage*
Por ce que sovent va et vient ;
Mes porce qu'entre le cul tient,
L'apelez vous la goute en l'aine. *(Ms. 7218, f. 243.)*

Volagement. Légèrement :

Je ne sers pas *volagement*
Mais de bon cuer, sans tricherie.
Poët. av. 1300, I, p. 350.

Volageté. Inconstance. (Cotgr.)

Volaje. Inconstant : « Mon cuer vers li ne se « dement, car ja cuer *volaje* n'amera loiaument. » (Ms. Bouhier, f. 238.)

Volaille. « Les bœufs, les brebis, moutons tous « gros, la *volaille* et la poulaille. » (Froiss. IV, 59.) — « Moult eut grant deduyt la compaignie au vol « des oyseaulx ; car moult abattirent de *volaille*. » (Percef VI, f. 105.) — « Elle peut bien nourrir de « la *volaille*, elle a un beau derriere » (Oud.), c'est sur les derrières d'une maison qu'on engraisse la volaille.

Volant. « Pont *volant*, » échelle d'un vaisseau. (Cotgr.) — « Champ *volante*, » camp volant. (Id.) — « Rente *volante*, » constituée à prix d'argent. (C. G. I, p. 148.) — « Mayeurs *volans*. » (N. C. G. III, 280.) Non domicilié. — « Causes civiles, *volantes*, « personnelles. » (N. C. G. I, p. 877.) — « Action, « personne volante. » (N. C. G. I, 768.) — « Dette « *volante*. » (N. C. G. I, 606.) — « Sergens *volans*. » (N. C. G. II, 103.) — « Escussons *volans* » (Percef. I, f. 135), flottants. — « Estoc *volant*, » bâton court que l'on cachait sous ses habits, dans sa poche ou dans sa manche, pour le jeter à la tête de l'ennemi. (Rabelais, I, p. 230.) — Léger : « Chiens jeunes « *volans*. » (Gace de la Bigne, Ded. f. 105.) — Filet : « Une rois *volant*. » (Mod. 178.) — « Relais *volant* « de chiens, » d'échange. (Salnove, Vén. p. 136.) — « Artillerie *volante*, » légère. (Rob. de la Mark, 201.) — « Cottes d'armes armoyez au duc, les duez justes « et les autres *volans*. » (Etat des offic. du duc de Bourg. p. 238.) — « *Volant* de salade, » visière. (Oudin.) — « Moulin à vent, haut eslevé sur une « motte, sur le plus long *volant* duquel il y avoit « une longue perche au dessus de laquelle estoit « une pie. » (Math. de Coucy, Ch. VII, 668.) Aile de moulin.

Volantin. Flottant :

D'yvaire furent li arçon,
Les auves sont d'autre maniere ;
La coverture fu moult chiere,
D'un riche paile *volantine*
Jusqu'à la terre li traîne. *(Fabl. S. Germ. f. 195.)*

Volantis. Bienveillant :

Mais riches hom et posteis,
Hardiz et proz et *volantis*
A bien doit emplir son voloir. *(Fabl. S. Germ. f. 150.)*

Volatille. Inconstant :

Pour che ne pris une moure
Fause amer, ne *volatille*. *(Poët. av. 1300, I, p. 1040.)*

Volatiller. Remuer les ailes : « Quand il se de- « battra et *volatillera* sur le poing, remets le agile- « ment, et paisiblement afin qu'il accoustume de te « cognoistre et aimer. » (Fouill. Faucon. f. 69.)

Volatis. Violettes : « Bleues comme azur, rouges « comme sang, verdes en verdeur d'esmeraude, *vo*- « *latis* en fleur, et blanches de blancheur d'yvoire. » (Rom. d'Alector, p. 79.)

Volature. Volaille : « Ne pareillement d'œufs, « pouillailes, ne autres *volatures*. » (C. G. II, 683.)

Volcelay. Cri de chasse : « Toutes ces connois- « sances se treuvans conformes, il doit crier *vol*- « *celay*. » (Salnov. Vén. p. 142.)

1. Vole. Paume de la main : « De la main dextre, « il frappa du doigt millieu contre le muscle de la « *vole*. » (Rabel. II, p. 186.)

Et d'un sierf à *vole* puant
Boisteus, faus hermite et truant. *(Mousk. p. 685.)*

2. Vole. Volonté : « Se il set que les manieres « et les *voles* soient bonnes et biaux, il puet legiere- « ment acquerre le gré de son seigneur. » (Beaum. I, p. 10.)

3. Vole. Volage :

Mes li cors fu et vains et *voles*
Et chantoit à pou de paroles ;
A douze ans lessa pere et mere. *(Ms. 7218, f. 316.)*

Et je respont à lor paroles
Et di qu'elles sont vaines et *voles*. *(Id. f. 327.)*

Piez poudreux et pensée *vole*
Et œil qui par cenger parole
Sont trois choses, tout sans doutance
Dont je n'ai pas bone esperance. *(Id. f. 286.)*

Volé. Jeté hors de : « Jehan Scot fut abattu et « *volé* des arçons. » (Froiss. IV, p. 47.)

Volée. « Complent à la *volée*. » (Desch. fol. 48.) — « Parolent à la *volée*. » (Poët. av. 1300, IV, 1316.) — « Aiment à la *volée*. » (Vatic. 1490, f. 79.) — « A « secrettes *volées* font entendre. » (Desport. 382.)

Comment fait on
Si tost prodhomme, à la *volée*,
D'un meurdrier, d'un larron. *(Desch. f. 236.)*

Ne cuidiez pas que je die à *volée*
Que je vos aing de cuer entierement.
Poët. av. 1300, I, p. 332.

« Joue qui voudras à *volées* et rabes. » (Vig. de Charles VII, p. 29.) — « Prendre la *volée* pour le « bond. » (Oud.) — « Que de bond, que de *volée*. » (Cotgr.) — « Meschante parole jettée va partout à « la *volée*. » (Cotgrave.)

Volement. Vol : « Superstitions d'auspices..... « d'angueremens par le chant et *volement* des « oyseaulx. » (Desch. f. 380.)

Volence. Volonté : « Soe apparellie à ferre sa « *volence*. » (Rymer. I, 71, an. 1262.)

Volens. Espèce de chiens :

Sanz que charmins ne *volens*
Y osassent mettre les dens
Ne les autres chiens des bouchiers. *(Desch. f. 410.)*

Volentaire. Volontaire :

A qui donc, hé mi, hé mi,
Fors à la très *volentaire*
Qui en parler et en taire
Poet bien aidier son ami. *(Froiss. poës. p. 148.)*

Volenté. Volonté : « Faisons nostre grace et « nostre bonne *volenté*. » (Rymer, I, 116, an. 1270.)

Volentei. Volonté : « Esponge *volentei*, » volonté spontanée. » (Gén. de Guines, 284, an. 1241.)

Volenteif. Désireux de :

Par les chanz çà et la s'espandent
Volenteis d'aler en feurre. *(G. Guiart, f. 334.)*

Vers S[t] Omer aquieust sa voie
Volenteif à l'esserver. *(G. Guiart, f. 235.)*

Volenteus. Désireux de ;

Qui n'estoit pas trop *volenteuse*
De lui servir. *(Ms. 7218, f. 40.)*

Volentiers. Volontiers : « En vis ou *volentiers*, » de gré ou de force. (Ms. 7615, II, f. 156.)

Volentieus, is, ius, if. 1° Ardent :

Jamais n'iert eure sans bataille,
S'il est jovenes et *volentius*
Et d'oneur faire talentius. *(Poët. av. 1300, IV, 1315.)*

« Adoncques leva la chere ung chevalier qui « estoit jeune, chaut, *volentieux* et plein de très « grant chevalerie. » (Percef. I, f. 133.) — « Messire

« Gauvain courut tant après qu'il vint à un grant « fossé et il sentit son cheval *volentif* et le laissa « saulter oultre. » (Lancel. I, fol. 94.) — 2° Enclin, désireux de :

Nus n'est vilains se de cuer non,
Encor ait chevaliers renom
K'il soit larges et gentius
S'est il sovent moult *volentius*
De faire une grant merderie. *(Poët. av. 1300, IV, 1335.)*

« Larges estoit et *volentis.* » (Ms. 6812, f. 89.)

Et fu au bien fere ententis
Et aus povres fu *volentis.* *(Ms. 7218, f. 203.)*

Les outrages que font li fol hardy
Comperent cil à la fié
Qui deservi ne l'ont mie,
Helas, pour mon *volentieu* cuer, le di
Qui a fet escu de mi
Pour avoir descort. *(Poët. av. 1300, IV, 1412.)*

Et debonneres sanlans
Fait cuidier chascun qui doie
Estre en pitié recueillis
Si que cascuns est souflis
Et de servir *volentieus.* *(Poët. av. 1300, IV, p. 1399.)*

Volentrin. Volontaire. (S. Bern. p. 254.)

Voler. *Expressions :* « *Voler* bien haut, » avoir beaucoup d'ambition. (Oud.) — « Se je ne vous fas « ja cele teste *voler.* » (Ms. 7989², f. 71.) Trancher. — « *Voler* au jeu, » faire la vole. (Oud.) — « Chas- « cun s'en doie *voler,* » estre joyeux. (G. Guiart, f. 135.) — « *Voler* à faulte, » quand un oiseau de chasse manque son vol. (Cotgr.) — « *Voler* de haute « aile, » agir, se comporter avec fierté. (Id.) — « *Voler* sans ailes, » entreprendre ce qu'on ne peut exécuter. (Id.) — « Faire bourre *voler,* » faire revenir la balle trop loin. (Id.) — « Je ne *vole* point « sur la gorge, » je ne joue pas à la paume après avoir mangé. (Id.) — « Il le *vola* tout nettement « hors des arçons. » (Froiss. IV, f. 52.) — « Il caï « si durement sur une pierre que l'espaule li *vola* « hors du lieu. » (Ms. 7989², f. 75.) — « De le rive « se font *voler.* » (Vies des SS. Sorb. LXI, 6.)

Car onques de couple ne *vola*
Meilleur chien. *(G. de la Bigne, f. 102.)*

« S'il eust voulu *voler* avec le vent qu'il ventoit, « il eust eu et fait ce qu'il eust voulu. » (Godefroi, annot. sur Charles VI, 577.) — « Tel pense *voler* qui « ne sçauroit bouger. » (Cotgr.) — « Il ne faut pas « *voler* pour faire l'aumone. » (Barlette, I, f. 50.) — « Il vaut mieux *voler* en amours qu'en mariage. » (Brant. Dam. gal. II, p. 218.)

Volerie. Chasse au vol : « C'est le lieu du monde « où le duc de Milan se tient le plus, et la plus belle « demeure pour chasses et *voleries.* » (Comm. 644.)

Et pour oir la douce melodie
Des rossignols criant ou jardinage,
Otty, otty, mainte beste sauvage
Vy la passer et mainte *volerie.* *(Desch. f. 75.)*

Car s'ainsis l'estoient trestuit
Et les formes des corps peries
Des bestes et des *voleries.* *(Desch. f. 480.)*

Volet. 1° Voile, étoffe : « Estoient leurs visages « couverts d'un *volet.* » (Math. de Couci, Ch. VII, an. 1453, p. 678.) — « Dame dont le chef estoit paré « de ses cheveux beaux et blonds ayant pardessus « une tocque affulée et couverte d'un *volet.* » (Id. p. 665.) — « Image de femme nue...... estoit enve- « loppée comme pour mucer ce qu'il appartenoit « d'une serviette en manière de *volet* bien delié. » (Couci, Ch. VII, p. 668.) — « Le dict cheval estoit « couvert d'un delié *volet* qui ne gardoit point « qu'on ne veist les dittes ermines et le cheval « parmy. » (Ol. de la Marche, II, p. 557.) — « Vint « tout nu, oingt d'uile, ung petit *volet* de pourpre « en sa senestre et ung baston neutilleux en sa « dextre. » (Tri. des IX Preux, p. 208.) — « Après « licence et congé du duc leva et chargea une em- « prise d'un *volet* attaché à son costé senestre. » (Ol. de la Marche, I, p. 200.) — « Portant le casque « couronné et pour cimier un aigle esploié d'argent « avec le double *volet* de gueule. » (Th. d'honn. p. 87.) — 2° Contrevent. (Oud.) — 3° Flèche légère qui porte très loin. (Id.) — 4° « Aisseau, tablette « servant à faire triage de choses menues, comme « graines. » (Monet.) — De là : « Esleus et choisis « comme beaux poix sur le *volet.* » (Cotgrave.) — « Trier des conseillers à leur poste sur le *volet.* » (Lett. de Pasq. II, p. 299.) — « Il me les faut trier « sur le *volet.* » (Mont. III, p. 58.) — « Très bons « arquebusiers et triez sur le *volet.* » (Brant. Cap. étr. I, p. 293.)

Voleter. 1° Fréquentatif de *voler :*

Ha, je voudrois estre une mouche
Pour *voleter* dessus la bouche,
Sur les cheveux et sur le sein
De ma dame belle et rebelle. *(Jamyn, p. 272.)*

2° Palpiter :

Li cuers li *volete* et sautele. *(Fabl. S. Germ. f. 180.)*

Toz li cuers li tranle et *volete.* *(Id. f. 186.)*

Voleture. Volaille : « Quand oyes ou autres « *voletures* sont trouvées en dommage. » (Cout. Gén. I, p. 1000.)

Voleur. « Quant au mot de *voleur,* l'ordonnance « du roy François premier faite contr'eux nous « enseigne l'origine, quand elle dit qu'il y avoit « des meschans hommes lesquels faisans semblant « de voler l'oyseau, aguetoient les marchands sur « les chemins ; si cela n'est vray, il est bien trouvé. » (Pasq. VIII, p. 719.) — « J'aimerois autant donner « ma fille à des *voleurs,* » ceci se dit en riant parmi des amis qui procèdent familièrement dans la maison d'autrui et y font du désordre en se réjouissant. (Oudin.)

1. **Volez.** Qui a jailli hors de :

Ensanglanter la terre dure
De sanc de mainte creature
Qui des plaies iert hors *volez.* *(G. Guiart, f. 241.)*

2. **Volez.** Pluriel de *volet :*

Des sains corporaus des yglises
Faisoient *volez* et chemises
Communement à leurs meschines. *(G. Guiart, f. 17.)*

Volible. Inconstant : « Certes il n'est à homme « possible de pouvoir descrire leurs varietez et « tricheries, attendu que leurs mauvais propos sont « plus *volibles* que l'en ne pourroit dire. » (Tri. des IX Preux, p. 268.)

Voliere. Cage :

Bailliage n'a en Brie, ce liens,
Champaigne a Meaulx et Trois sa justiciere,
Vitri, Chaumont par ces .IV. liens,
Ou par les deux est Brie en *voliere*. *(Desch. f. 232.)*

Volille. Volaille :

De poucins, lapperaulx, paons
De perdrix et d'autre *volille*. *(Desch. f. 378.)*
On parle de paons rostis
De turturelles, de pigons,
D'alouettes et de perdrix,
De faisans, de connins, d'oisons
De grues, oes et chapons,
Et d'autres *volilles* en terre. *(Desch. f. 345.)*

Voliter. Voleter :

Ainsi laissant la salle syderée
Vint *volitant* en la chambre etherée. *(J. Marot, p. 52.)*

Vollage. Volige : « Mais tout ce qui touche les « potteaux, paillotages, *vollages*, pel, latte de « placquages, cloux et autres choses que l'on dit « closture. » (N. C. G. II, p. 989.)

Vollant. Volant : « Vous aurez trois cens hom- « mes de cheval dans une embusche *vollant* que « vous mettrez dans celle touche de bois qui est « hors des champs. » (Le Jouv. p. 101.) — « Je ne « vous ai point parlé des engins *vollans*, aussi ne « ay je de pons qu'ils se font de pippes liées de « cordes ou de clayes pour passer rivieres. » (Id. page 288.)

Vollée. 1° Décharge, volée de boulets : « *Vollée* « de serpentine. » (Du Cange, sous *Serpentina*.) — 2° Elan : « Levez vous sur vos estriers pour avoir « plus grant *vollée*. » (Percef. IV, p. 137.) — « Ainsi « ouvroit fortune à la *vollée* en ce royaume qu'il « n'y avoit ny gentil ne autre qui sceut quel estat « estoit le meilleur. » (Journ. de Paris, Charles VI, p. 18.) — 3° « Par la ditte coustume les viscontiers « ont le sang et le larron ; est à scavoir cognois- « sance de meslée de debat fait à sang courant et « du larron prins en icelle seigneurie, posé qu'il « doive estre pendu et estranglé ; et si ont estreiu- « res de bastards, *vollée* à debts et amende de « soixante sols parisis pour navreures à sang cou- « rant, basture et meslée. » (C. G. I, p. 645.)

Voller. 1° Chasser à l'oiseau : « Si c'estoit pour « *voller* ou chasser, les dames...... portoient chas- « cune ou ung esparvier ou un laneret. » (Rabel. I, p. 329.) — 2° Jaillir : « Si luy fist l'espée sentir « jusques à la chair nue et le sang *voller* contre « val. » (Lancel. du Lac, III, f. 8.) — 3° « Il me « semble avis que je *volle* » (Dev. amour. p. 38), que j'ai des ailes.

Vollerie, erye. 1° Chasse au vol :

Mais à voler ilz entendirent
Tellement que ceulx qui les virent
Disoient que telle *vollerye*
Oncques ne virent en leur vie ;
Car tous trois voloient, sans ployer,
Si hault qu'on ne peut regarder. *(G. de la Bigne, f. 122.)*

2° Pillage : « Pour l'énormité du fait, il s'enfuit à « Venize, où estant retiré il fut tué par deux deter- « minez soldats de *volleries* où il y en a toujours « de bons. » (Brant. Cap. estr. II, p. 23.)

Vollet. 1° Voile : « Puis luy oste ung *vollet* dont « elle avoit son chef enveloppé. » (Percef. I, f. 122.) — 2° Filet : « Nul ne peut construire colombier sans « permission de nostre souverain seigneur, sinon « le hault justicier a lieu de sa haute justice il est « permis à chascun faire *vollet* sur le sien jusques « à deux cens manottes. » (N. C. G. II, p. 886.)

Volleter. Voleter :

C'est escouter les melodieux chans
Des oysillons *volletans* et marchans
Sur buissonnetz. *(G. Cretin, p. 93.)*

Vollier. Treille :

A ung souper que chez sa mere on fait
Comme scavez qu'en esté on le fait
Ce soupper fut soubs le *vollier* ou treille. *(Faifeu, p. 76.)*

Volliere. Volière :

Tous les jours plain pot de seine
Aux pigeons qui sont, par essoine,
Enserrez soubz trappe, *volliere*. *(Villon, p. 8.)*

Vollonté. Bienveillance : « Je connois *vollonté* « que mes parens vous portent. » (Am. ressusc. p. 412.) — « Ma bonne et perpetuelle *vollonté* envers « vous. » (Id. p. 358.)

Volontaire. « *Volontaire* de cuisine, » sous-marmiton. (Oud.) — « Je la fis reconnoitre par mon « *volontaire* qui estoit un jeune garçon de seize « ans qui entreprenoit, dès l'année precedente, « avec d'autres goujats des travaux hazardeux au « siege de Montauban, que les soldats ne vouloient « point accepter. » (Bassomp. Mém. III, p. 57.) — « Le sire de Hommegines qui estoit adonc jeune et « *volontaire* dit qu'il vouloit chevaucher hors de « ce village. » (Froiss. I, p. 237.) — « *Volontaires* « desirs. » (Percef. IV, f. 14.) — « Chemin *volon-* « *taire*. » (Nouv. Cout. Gén. I, p. 342.) — « Tenure « *volontaire*. » (Anc. Cout. de Norm. f. 48.)

Volonté. « *Volonté* est reputée pour le fait. » (Serm. de Barlette, f. 66, 1re partie.) — « Bonne « *volonté* est reputée pour le fait. » (Journal de Paris, Charles VII, an. 1431, p. 138.) — « Tenir par « *volonté* si est quand aucun baille de son fief « aucune partie à autre et en retient l'hommage. » (Bout. Som. rur. p. 491.) — « A la mienne *volonté* « que...., » plaise à Dieu que. (Amant ressuscité, p. 113.) — « Vous dites vostre *volonté*. » (Ass. de Jérus. p. 126.)

Volontiers. « Tres *volontiers*, dit Panurge » (Oud.), je le veux bien.

Vols, t. Visage :

Bien de mostre fille estre à roi
Chil *vols* roiaus que voi en toi. *(Sorb. LX, c. 5.)*

« L'archevesque de Reims se desparty moult « doulant et monstroit son *voll* et sa maniere qui « fut moult couroucée. » (Journ. de Paris, an. 1433, page 155.)

Vers li se torne, et si penssa ;
En son biau *volt* ses ieux fiça. *(Sorb. LX, p. 5.)*

Volte. 1° Terme de manège : « Aller à deux pas « et un sault et à *volte*. » (Brant. Dam. gal. II, p. 274.) — 2° Danse : « La *volte*, la courante, la « fisaye que les sorciers ont amenés d'Italie en

« France, outre les mouvements impudiques, ont « cela de malheur. » (Bouchet, Serées, p. 136.) — « *Volte* de Provence. » (A. Jamyn, p. 116.) — 3° « Air « de danse. » (Pèler. d'amour, I, p. 228.) — 4° Tour dans une danse : « Reprenant la *volte* jusques au « second assaut. » (Brant. Cap. fr. II, p. 19.) — « La *volte* où l'homme et la femme embrassée tour- « noyent à bonds. » (A. Jamyn, p. 115.) — 5° Direction : « Faisoit conduire à la *volte* d'Italie. » (Du Bellay, V, f. 145.) — « Tirent asseurement la *volte* « de ce pays. » (Dom Florès de Grèce, f. 142.) — « Il fait voile vers la *volte* du Levant. » (Brant. Cap. fr. II, p. 365.) — « Prendre la *volte* de Rome. » (Mém. de Du Bell. VIII, f. 270.)

Volter. Virer de bord : « Les vaisseaux *voltent* « pour se dresser au combat. » (Mon.) — « Franchir « la mer Atlanticque, passer les deux tropicques, « *volter* soubs la zone torride. » (Rab. III, p. 266.)

Voltigement. Action de caracoler. (Cotgr.)

1. Voltiger. Voltigeur : « Le *voltiger* de Ferrare n'estoit qu'un cinge en comparaison. » (Rabel. I, p. 162.)

2. Voltiger. Nager : « Voyant la diversité des « poissons *voltiger* çà et là à grosses troupes dedans « les eaux claires. » (Strapar. préf. p. III.)

Voltoline. Sorte de vigne. (Cotgr.)

Volture. Volaille : « Quand oyes ou autres *vol-* « *tures* sont trouvées en dommage. » (C. G. II, 886.)

Volubile. « Ailes longues.... queue courte et « tost *volubile*. » (Fouill. Fauc. f. 56.)

Voluble. 1° *Subst.* Herbe. (Cotgrave.) — 2° *Adj.* Inconstant. (Id.)

Volvé. Déroulé :

> Livres tres autentiques
> Vieux et usez, à force d'estre antiques,
> Lesquelz il ha, à grand peine, trouvez,
> Leus et releus, *volvez* et revolvez. *(Cl. Marot, p. 255.)*

Volviré. Retourné :

> Sire, tant avez faict vers vostre amée,
> Que d'amours ou vous plaist, avez eu l'octroye,
> Sauf toutes honneurs : ainsi est *volvirée*.
> Perceforest, VI, f. 77.

Volume. 1° Livre : « Le confesseur de Louis XII « docteur ès sacrez *volumes*. » (Brant. Dam. ill. f. 21.) — 2° Hauteur : « Fit retailler, à un chascun, « son glaive au *volume* de cinq piés. » (Froiss. I, f. 224.) — 3° Rouleau de parchemin écrit : « Pourra « par sa plainte, pretendre et poursuivre l'emport « et interest à luy faits par une mesme *volume* en « addressant sa plainte contre l'heritier marchis- « sant, et contre celuy et ceux aians fait l'emport « et interet. » (N. C. G. II, f. 80.)

Volumer. Composer, écrire :

> Tes merveilles innumerables
> Sont si grandes et si notables
> Que bouche ne le poroit dire
> Ne mains *volumer* ne escrire. *(Froiss. Poës. f. 185.)*
>
> Ce me fu vis, droit au buisson
> Dont je ne sçai pas la muison
> *Volumer*. *(Id. f. 350.)*

Voluntaire. 1° Changeant :

> Je ne dy pas qu'on ne se doyve traire
> D'ung maulvais pas, et craindre à y entrer,
> Mais fortune est aidable et *voluntaire*
> A cueur qui veult sa vertu demonstrer.
> J. Marot, p. 85.

« Et peut le dit juge emanciper les femmes « mariées ès cas ou emancipation eschet, comme « quand les maris sont prodigues, *voluntaires* et « de mauvais gouvernement. » (C. G. II, f. 285.) — 2° Corsaire : « Deux lits, trois flourins, cinq chippes, « huict *voluntaires*, quatre gondoles et six fre- « gates. » (Rab. IV, p. 100.)

Voluntif. Volontaire, inconstant : « Vouloit « suyvre l'appetit de ses desirs et l'opinion des « fouls et *voluntifs* jouvenceaux qui le servoient. » (Al. Chart. Espér. p. 293.)

Voluptuaire. 1° Superflu : « Est tenu rem- « bourcer la moitié de toutes les empenses, encores « qu'elles fussent utiles seulement ou *voluptuaires*. » (C. G. I, f. 488.) — « Despens superflus et *volup-* « *tuaires*. » (Ord. III, f. 142.) — 2° Voluptueux : « Lequel pour couvrir ses actes lubriques et *volup-* « *tuaires*. » (Pasq. Monoph. f. 71.)

Voluptuairement. Voluptueusement. (Ol. de la Marche, p. 60.)

Voluptueuseté. Impudicité : « Car Médée qui « signifie la chair humaine, par sa fragilité, *volup-* « *tueuseté* miserable. » (Toison d'Or, f. 8.)

Voluptuosité. Même sens :

> Bien souverain, sur tous biens terriens
> Qu'on appelle *voluptuosité*. *(Songecreux, f. 164.)*

Vomice. Vomitif :

> Que elle n'en eust mal au cuer
> Come s'el eust *vomice* prise. *(Fabl. p. 190.)*

Vomique. Apostume intérieur. (Cotgr.)

Vomir. Vomissement :

> Mais il retourne à son *vomir*
> Pour manger ce qu'il a vomit. *(Gace de la Bigne, f. 78.)*

Vomissement. « Retournent des que ils se « sentent quelque peu deschargez à leurs premiers « accoustumemens, comme le chien à son *vomis-* « *sement*. » (Al. Chart. Quadrilog. Inv. p. 441.)

Vomisseur. Qui se fait vomir. (Monet.)

Vomitoire. Vomitif. (Cotgrave.)

Voracité. « Yre et impatience, odieuse dis- « corde, indignation, rancour de courage, enuis de « pensée, *voracité* de goule. » (Gaston Phébus, p. 365.)

Vorage, aige. Tempête :

> Si tout son bien Neptune au gouffre tient serre,
> Et si le ciel emeu nous darde son orage
> S'il nous advient encor cataclysme ou *vorage*.
> Perrin, p. 20.

« Et si jamais peste au monde, famine ou guerre, « *voraiges*, cateclismes, conflagrations, malheurs « adviennent. » (Rabel. V, f. 48.) — « Usure est « *vorage* et pestilence du peuple. » (Toison d'Or, page 20.)

Vorsure. Renversement : « Debvez vous tous-

« jours à quelcung? Par icelluy sera continuelle-
« ment Dieu prié vous donner bonne, longue et « heureuse vie, craignant sa debte perdre; tous-« jours bien de vous dira, en toute compaignie, « tousjours nouveaulx crediteurs vous acquestera; « afin que, par eulx, vous faciez *vorsure* et de terre « d'aultruy remplissiez son fossé. » (Rab. III, f. 17.)

Vortillons. Tourbillons. (Cotgr.)

Vossure. Voussure : « Garderent autour de la « sale bien trois estages de haut sur une liste de « pierre, sur quoy la *vossure* seoit. » (Percef. I, 37.)

Voste. Visage : « Faint d'approcher et puis « torne la *voste*. » (Al. Chart. 570.)

Vostor. Vautour : « Le faucon est cassé dedens « le corps, prenés graine de *vostors* et lui donnés à « mangier. » (Mod. f. 131.)

Vostre. Votre : « La force en soit *vostre*. » (Ord. III, 526.) — « *Vostre*, tant *vostre* qu'il n'est « plus sien. » Lettre de François Ier à sa maîtresse. (Duverd. Bibl. 357.) — « Vous estes *vostre;* faites « ce que vous voudrez, » votre maître. (Froiss. IV, p. 91.) — « *Vostre* voyant et *vostre* oyant. » (Ass. de Jérus. p. 198.) — « Ils se recommandent à vous, « comme *vostres* chevaliers. » (Percef. VI, 105.)

Vote. Vœu : « Nous allions lui offrir nos *votes* « contre la feste. » (Rabelais, p. 279.)

Votre. « Se vous mettez le *votre* en biaus men-« giers doner. » (Ms. 7218, f. 335.)

1. Vou. Votre : « Se par *vou* gré l'avoie. » (Ms. 6812, f. 58.)

2. Vou. Bru : « Si en mariant une fille, le gendre « aporte quelque somme de deniers, on a l'opposite « en mariant un fils, la *vou* ou nore apporte aussi « quelque somme de deniers qui est recognue par « les pere et mere. » (C. G. II, p. 675.)

Vouade. Corvée due au seigneur avec deux bœufs : « Vinade entiere est entendue de deux « paires de bœufs et une charrette et droit de *vouade* « est d'une paire de bœufs ou d'une charrette. » (C. G. II, p. 608.)

Vouche. Appel. (Ordonn. I, p. 182.)

Vouchier. Appeler :

Si commence à pleurer de duel
Et puis après, a escopi,
Et a *vouchié* et a vomi. *(Ms. 7218, f. 333.)*

Voudre. Foudre : « Il se consomma à ce ban-« quet six *voudres* de vin du Rhin blanc et bien « bon, revenant à 34 muids, gauge françoise, le « tout pour la valeur de 250 florins. » (Chron. de 1400 à 1476.)

Voué. 1° Avoué : « Plusieurs toutes fois ayant la « cognoissance des crimes, confection de procès « des criminels, et le jugement d'iceux, n'ont gibets « ny execution des criminels ains appartient icelle « à monseigneur, ou aux seigneurs *vouez*. » (N. C. G. II, 417.) — « Donne puissance d'avoer ceps, et y « tenir les delinquans vingt quatre heures pour de « là estre mis ès mains du seigneur haut justicier « ou du *voué*. » (C. G. II, 1064.) — « Ses voueries « en la terre et seigneurie de Gorze dependent pour « la plupart des accords, traitez et conventions « entre l'abbé seigneur direct et le *voué*. » (N. C. G. II, p. 1075.) — 2° Qui fait vœu de virginité :

Maudite fu fame et blasmée,
Qui n'ot fruit anciennement ;
Mes ains ne fu espoentée ;
Ains vouas à Dieu qui ne ment
Que ta virginité gardée
Li seroit perdurablement :
Ce fu la premiere *vouée*. *(Ms. 7218, f. 180.)*

Vovent. « Jeunes varlots ou amoureux que l'on « appelle autrement des *vovents*. » (Des Acc. Escr. dijon. p. 3.)

Vouente. [Nom de localité. C'est Saint-Julien-de-Vouvantes, aujourd'hui chef-lieu de canton de la Loire-Inférieure.]

Li parle je un peu poitevin,
Car deux dames le m'ont appris ;
Filles sont très belles et gentes
Près Saint Julian des *Vouentes*,
Marches de Bretaigne ou Poictou. *(Villon. p. 53.)*

Vouer. *Verbe.* 1° Promettre : « Vint avant un « gentilhomme portant un paon en vie qu'il mit sur « la table pour *vouer*, ceux qui voudroient vouer, « se aucuns en y avoit, et lors *vouerent* deux des « chevaliers de l'ambassadrice, l'un de faire armes « et l'autre de jouster. » (Monstrelet, III. p. 73.) — « Thoison d'or herault du duc portant un faisan « rosti, moult noblement paré, le presenta au duc « pour entremets, disant, à tel present, appartenoit « de *vouer*. Le duc luy respondit que voirement « c'estoit bien raison et en presence de tous *voua*... « que... il iroit, à toute sa puissance où le grand « Turc seroit. » (Monstrel. III, p. 56.) — « Je *voue* « à Dieu et à N. D. que je tirerai sur les champs. » (Froiss. III, 318.) — 2° Faire un vœu pour : « Pour « raison de certain voyage et pellerinage où elle « avoit, par grande ardeur, *voué* son mary. » (Arest. Amor. 84.) — « Adonc estoit monseigneur le car-« dinal d'Amboise à Versel lequel *voua* le roy à « N. D. de bonnes nouvelles. » (Desrey, après Monstrel. p. 99.) — « Environ ce temps, le roy fut « malade... à cause de quoy plusieurs des princi-« paux le *vouerent* en plusieurs lieux. » (Id. 107.)

Vouerie. 1° Avouerie : « Les *voueries* du pays « Messin sont diverses et differentes, tant pour l'au-« thorité que pour l'utilité, comme dependantes « pour la pluspart des accords et conventions de « longtems faittes avec les seigneurs directs. » (N. C. G. II, p. 398.)

Dusqu'au mourir me tenra
En sa *vouerie*. *(Vatic. 1490, f. 82.)*

Mors et amors sont de grant seignorie...
Car tout le mont ont pris ont *vouerie*.
Poët. avant 1300, t. I, p. 490.

2° Vœu : « Et sachez que oncques ne furent « repentans du meffait ne *vouerie* ne fut jurée de « l'outraige amender. » (Percef. II, f. 116.)

Voueur. Qui s'est voué à quelque dame. (Cotgr.)

Vouge. 1° Arme : « Si l'accompagnoient tous-« jours parmi la ville sept ou huict que ducs, que « comtes, et trente ou quarente de ses archiers

« estant à pied tenans chascun en sa main un « *vouge*. » (Monstrel. III, p. 88.) — « Ledit chevalier « fut frappé d'une fleche au genoil qui le fit trebu- « cher ; puis se relevant fut frappé sur la teste d'un « coup de *vouge*. » (Mém. de Du Bellay, X, f. 341.) — » Les .lx. archiers des toilles qui ne servent qu'à « tendre les toilles et portent *vouges*. » (Rob. de la Mark. f. 29.) — 2° Croissant de jardinier, vouge en Poitou :

Plus d'un *vouge* crochu l'on tranche
Le tige verdoyant du houx. *(Baïf, p. 176.)*

« Vint à eulx un villain qui, à l'entrée du pont, « tenant un *vouge* leur dist. » (Florès de Grèce, f. 19.) — « Quaresme prenant avoit les dents comme « ung *vouge*. » (Rabel. IV, p. 135.) — « Les raisins « font aller long comme ung *vouge*. » (Id. II, 176.) — 3° Grande bourse de cuir à porter l'argent. (Mon.)

Vouget. Diminutif de *vouge*. (D. C. *Vougetus*.)

Voukier. Appeler, pour l'homme déshonoré :

C'est molt laide cose
Quand *voukier* ne s'ose,
Dont il fu nourris. *(Poët. av. 1300, IV, 1302.)*

Voul. Vol : « Plus que l'oisel qu'om prant au « *voul*. » (Desch. f. 531.) — « A Roem fu son *voul*. » (Rou, p. 78.) — « Cheoir ne veult par hault *voul* « d'aelle. » (Desch. f. 286.)

Voulentarieux. Qui agit volontiers ; quand le duc de Bourgogne voulut reprendre Calais « quand « les nouvelles en furent espandues par les autres « villes et pays de Flandres, furent tous *voulenta-* « *rieux* à celle besogne. » (Monstrel. II, p. 126.)

Voulenté. Volonté : « Bonne *voulenté* est repu- « tée pour fait. » (Journ. de Paris, an. 1423, p. 94.) « Estoit chaste et de toute *voulenté* de femmes. » (Chr. S. Denis, I, f. 32.) — « A la mienne *voulenté* « que... » plaise à Dieu que. (Dom Florès de Grèce, fol. 161.)

Voulenteis. Désireux de : « Chien baut doit « estre baut... et alant voulentiers tous jours devant « et ardant et *voulenteis* de sa chasse. » (Gaston Phébus, p. 124.)

Voulentiers. Volontiers : « S'il fault à le bien « ferir, ce que en fait bien *voulentiers*, car il se « cuevre trop bien de sa teste, le sanglier ne le « fauldra pas à tuer ou blescier. » (G. Phéb. 276.)

Les faulcons et les esparviers
Du gros mal cheent *voulentiers*. *(G. de la Bigne, f. 88.)*

Voulentif, is. Désireux de : « Le chevalier qui « estoit jeune et *voulentif* de honneur acquerir. » (Percef. I, fol. 116.) — « Plusieurs qui avoient esté « par avant fort enclins et *voulentifs* d'eux mons- « trer estre ennemis au dessus du dict duc de « Bourgogne, commencerent à baisser les testes et « à estre d'opinion contraire. » (Monstrel. I, p. 80.) — « Adonc Saintré, comme jeune et *voulentis* mect « la main à la bource et luy bailla six escus. » (J. de Saintré, p. 105.)

Vouler. Voler :

Si qu'à souhait eussions plusieurs delices
Comme en chevaux courir en pleines lices,
Chasser au bois, *vouler* as grans prairies. *(C. Marot, 143.)*

« Car s'il prenoit grant tour, le change li pourroit « bien *vouler*. » (Gast. Phéb. p. 221.)

Voulge. Vouge :

. . . . Commanda à Neptune
Ses brigandins et carraques armer...
Au dieu Vulcan forger *voulges* et dagues. *(J. Marot, 9.)*

« Les archiers de la couronne chascun un *voulge* « à la main. » (Ol. de la Marche, I, p. 490.) — « Les « chaines doivent estre si fortes qu'on ne les puisse « coupper avec l'espée, ou ung *voulge* ou une « hache. » (Jouv. p. 281.)

Voulgier. Soldat armé d'un *vouge* : « Ce jour « arriva à Paris deux cens archiers, tous à cheval... « au nombre desquels y avoit plusieurs cranequi- « niers, *voulgiers* et coulevriers à main. » (Chron. Sc. de Louis XI, p. 52.)

Vouloir. 1° *Verbe*. « L'heur vous en *veut*, « vous favorise. (Cotgr.) — « Gaigne qui *veut*. » (Oud.) « Il ne nous donne qui ne *veut*. » (Cotgr.) — « Que « *veut* le roy, ce *veut* la loy. » (Id.) — « Qui quand « il peut ne *veut*, quand il *veut* ne peut. » (Id.) — « Qui ne prend quand il peult, il ne prend pas « quand il *veult*. » (Percef. V, f. 17.) — « Qui tard « *veut*, ne *veut*. » (Cotgrave.) — « Les selles ne « *veullent* pas estre trop haultes d'archon devant. » (La Colomb. Th. d'honn. I, 58.) — « Habillée, faite « en j'en *veux*. » (Oud.) — 2° *Substantif* : « Faisoit « or ses *vouloirs*. » (Ger. de Nev. 2e partie, 106.) — « Vous avez un *vouloir* ; nostre chat en a deux. » (Oudin.)

Voulontarieux. Volontaire ; l'évêque de Norwich, qui dirigeait la croisade pour le pape Urbain contre le pape Clément, était « jeune et *voulonta-* « *rieux*. » (Froiss. II, p. 237.)

Voulrie. Droit du père sur ses enfants : « Enfant « mineur et qui est en *voulrie* de pere et de mere. » (C. G. I, p. 460.) — « Enfant en bas age, *voulrie* et « non emancipé. » (Id. p. 459.) — « Un homme ou « femme de corps et de serve condition qui est hors « *voulrie* et puissance de pere et de mere. » (Id. p. 463.)

Voulste. Volte, course à cheval : « Les dicts « Bourguignons cuiderent venir faire aucunes « *voulstes* et allarmes devant la cité de Paris. » (Desrey, à la suite de Monstrelet, 2.)

Voulster. Caracoler : « Les dits Bourguignons « vindrent *voulster* devant Paris et n'y gaignerent « riens, si non qu'il y en eut aucun d'eulx tuez. » (Chr. de Louis XI, 35.) — « Il ont industrie que au « son du tambour qui est à l'arçon de la selle du « cheval, ils *voulstent* et se ralient. » (Toison d'Or, t. I, f. 124.)

Voult. 1° Visage :

Oncques aux *voult* ne congnut l'on
Qui ert Rommain ne qui Breton. *(Brut, f. 92.)*

Riens ne faittes qui aux povres n'agrée,
Vostre humble *voult* les orgueilleux consomme.
Deschamps, fol. 143.

2° « Images de cire pour envoulter le roy et « messire Charles et autres barons ; et estoient

« iceulx *voulz* de cire en telle maniere faiz et ouvrez « que se longuement eussent duré, les dits roy et « conte n'eussent fait chascun jour que amenuyser, « secher et decliner, et en brief les eussent fait de « male mort mourir. » (Chr. S. Denis, II, f. 149.)

1. Voulte. Visage : « Quaresme prenant avoit « la *voulte* comme ung gouimphe. » (Rab. IV, 128.)

2. Voulte. Cave :

Mais le lievre treuve bonne saulte
Qui s'en va tout droit à une *voulte*.
Gaco de la Bigne, f. 111.

Voulté. Voûté : « *Voulté* à la forme d'une anse « de pannier. » (Rabel. I, p. 311.)

Voulteur. Qui fait des voltes. (Oud.)

Voultice. Rond, voûté : « Il doit avoir les sour« cilles un pou haultes et grosses, les yeux gros et « copés, et la teste un peu *voultice*. » (Mod. f. 109.)

Voultiger. Faire faire de la voltige : « *Voultigeoit* les chevaulx. » (Rabel. I, p. 85.)

Voultis. Plafonds. (Cotgr.)

Voultisse, ée. Ronde : « La teste ung peu « *voultisse*. » (Modus, f. 59.) — « La teste un peu « *voultissée*. » (Budé, des Oiseaux. f. 115.)

Voulture. Forme arrondie :

Du laict nourrissiers qui de mes tetins blancs
Enflant molettement la *voulture* arondie.
Nuits de Strapar. II, p. 112.

Voulu. Voûti :

Puis mandent les echecs, si vassirent au jeu ;
On lor a apporté en un doublier *voulu*.
Not. des Vœux du paon, p. 45.

Vouresse. Femme d'un voyer : « Par N. de « Ville jadis *vouresse* d'Espinal, veufve de feu Jean « d'Anglure, pour elle et ses hoirs de la dite vouerie « d'Epinal. » (Mém. de Comm. III, preuv. p. 67.)

Vourman. « Elle achepta des chevaux neufs, « prit des *vourmans* pour conduire ses hardes. » (Le Labour. Voy. de la reine de Pologne, p. 105.)

1. Vous. Pluriel de *voult* (vultus) :

Par ces *vous* de cire vouloient
Au roy et au reau lignage
Fere grief et honte et damage. *(Ms. 6812, f. 57.)*

2. Vous. *Pronom personnel :*

D'où venez *vous* ? *vous* fustes er soir ? *(Desch. f. 281.)*

Explétif :

Après en son estant le lieve,
Si le *vous* chaint d'une chainture. *(Ms. 7218, f. 152.)*
Dormir ou mengier ou orer
Voloit, ne savoit laborer ;
Toz jors *vous* fut devant l'autel. *(Ms. 7218, f. 295.)*
Il *vous* a les yeulx endormis. *(Coquill. p. 140.)*

Pasquier remarque que jamais les anciens Romains ne se sont servis du mot *vos* en parlant à une seule personne. Pline, le premier, s'adressant à Trajan, écrit « *indulgentia vestra.* »

Voustade. Action de tourner et virer :

Maintz amoureux on voit pasmer
Sans faire aucuns tours ne virades,
Mais le mien, sans le reclamer,
Hucher, appeller ou clamer,
Se rend prompt et près aux estrades,
Euillades, guignades, *voustades*. *(R. de Collerye, p. 57.)*

S'il est besoin, donnez lui l'epoustade,
D'un tel assault on n'est jamais desdit,
Ne craignez riens, faictes vostre *voustade*. *(Id. p. 196.)*

Vouste. Volte :

Ils ne demandent que les festes
Pour aller aux nopces dancer
Faire les *voustes* et saulter. *(Coquill. p. 155.)*

A l'entrée du roi dans Crémone, les jeunes gens :

Marchant tous soubz ung estendart,
Des saultz et *voustes* qu'ilz faisoient,
Les carreaux en pieces volloient. *(J. Marot, p. 152.)*
Et ja marchoient Veniciens vassaulx
Jusqu'à Cassan, faisant *voustes* et saulx
Pillans pays, executans tous maulx
Qu'ils povoient faire. *(J. Marot, p. 80.)*

Vouster. Faire des voltes :

Voulez vous plus belle plaisance,
Qu'en ung destroit, en une guerre,
Vouster, jouster, rompre la lance. *(Coquill. p. 126.)*
Chevaux saillir, ruer, *vouster*. *(Chass. d'am. p. 114.)*

Vouter. 1° Faire ventre : « Une grosse tour qui « *vouloit* en avant. » (Jouv. p. 56.) — 2° Tendre : « La sœur d'Apollon son arc d'argent *voula*. » (Am. Jamyn, p. 68.)

Voutis. 1° Cambré : « Les piez bien lons et « *voutis*. » (Ms. 7615, I, f. 112.) — 2° Busqué : « Le « nez non *voutis*. » (R. Bell. I, p. 49.)

Voutrer. Vautrer : « Il doit aller veoir ses che« vaulx et les faire *voutrer* et les froter. » (Gast. Phéb. p. 212.) — « Nature en pechié se *voutre*. » (Ms. 7218, f. 238.)

Voy. Impératif du verbe *voir ;* il entre en diverses exclamations : « Le roy dist à la royne : Dame, « *voyez cy*. » (Lancelot, II, f. 12.) — « Il faut qu'il « aille à luy, et mettre l'œil à terre pour revoir si « c'est un cerf : s'il cognoist que ce soit luy, faut « qu'il sonne trois mots de sa trompe, en criant et « nommant le chien, *voy le cy* aller ; il dit vray, « *voy le cy* aller le cerf. » (Fouill. Vén. f. 42.) — « Si d'aventure, il voyoit qu'il fust alé et venu sur « luy, ils doivent crier à leurs chiens, *voy le cy* « hourvary. » (Id. f. 43.) — « Et s'ils cognoissent « que ce soit leur droit qui soit separé du change, « faut qu'ilz jettent leurs brisées en sonnant de la « trompe, en criant *voy le ci*, *voy* avant comme « parlant en singulier et à un seul ; mais aux san« gliers, ours, et leurs semblables, doit parler au « pluriel, comme à plusieurs. » (Id. f. 37.) — « *Voy* « *me cy*, » me voici. (Doctr. de Sap. f. 12.)

Voy, pour le sang que Dieu raya
Seras tu asnes birrea. *(Desch. f. 457.)*

Voyage. 1° Expédition : « En ce temps fut pro« posé et conseillé en Angleterre de faire un *voyage* « de guerre en Irlande. » (Froiss. IV, p. 188.) — 2° Pélerinage imposé par les juges : « Ceux qui « diront ou feront injure aux mayeurs et eschevins « leur devoir faisant, ou pour chose en dependante, « en seront corrigez par prison, *voyage* ou autre« ment. » (N. C. G. II, p. 277.) — « Quand quelqu'un « est jugé à faire *voyage* pour ses delicts et excès, « il est tenu de partir en dedans certains jours à « l'ordonnance de la justice ; et point retourner « sans rapporter certification d'avoir fait et accom-

« pli le dit *voyage.* » (Id. I, p. 1205.) — 3° Usufruit : « Dos est ce que la dame ou damoiselle apporte à « mariage, sur quoy l'homme après la mort à la « dame ou à la damoiselle, prend aucun *voyage* « quand enfans n'en demeurent. » (Bouteill. Som. rur. p. 562.)

Voyagement. Action de voyager. (Cotgr.)

1. Voyager. « *Voyager* en Cornouaille, » être cocu. (Cotgr.)

2. Voyager. 1° Usufruitier : « Item le proprie- « taire pourra purger biens d'humiers ou usufruc- « tuaires estans saisis en dedans l'an de la saisine ; « mais après l'an expiré ne sera receu à ce fors en « dedans l'an du trespas du *voyager* de Saisy. » (Bouteill. Som. rur. p. 864.) — 2° Errant :

Mais je ne puis aimer un vieillard *voyager*
Qui court de ça de là, et jamais ne s'arreste.
J. Du Bellay, p. 390.

Voyagier. Voyageur :

Homs nobles poursuir doit
Des armes les trois mestiers,
La guerre où il la sçauroit,
Et jouster se paix estoit,
Et tournoier voulentiers,
Et estre grans *voyagiers.* *(Desch. f. 100.)*

Voyde. Vide : « *Voyde* et de nulle force. » Britt. fol. 229.)

Voye. Voie : « Le tiers s'appelle *voye* et contient « seize pieds de largeur. » (Cout. Gén. I, p. 370.) — « Peut le seigneur haut justicier avoir en sa ditte « haute justice et seigneurie prisons, ceps, *voyes,* « marques, piloris, carcans. » (N. C. G. II, p. 1076.) — Grand chemin : « Le jeune veneur doit aussi « entendre qu'il y a difference entre routes et *voyes,* « car les *voyes* s'entendent pour les grands chemins, « et les routes se prennent pour les petits sentiers « qui traversent les forêts. » (Fouill. Vén. f. 37.) — Voyage, croisade : « La premiere *voye* que le roy fit « oultre mer. » (Chr. S. Den. II, f. 64.) — « Et disoie « au dit roy present que onques en la *voie* d'outre « mer.... je ne viz une seule cotte brodée. » (Joinv. p. 5.) — Voix : « En levant les yeux sur elle en « basse *voye* lui dit. » (Petit J. de Saintré, p. 68.)

Mieus voudroie
Que mort nous y meist à *voye.* *(Ms. 6812, f. 61.)*

« Il ne va pas du tout à honte qui de dernier « *voye* retourne. » (Cotgr.) — « En amours force et « *voye* de fait soit deffendue. » (Arest. amor. p. 177.) — « *Voye* de fratreuse, » sentier dans les terres labourables. (N. C. G. I, p. 152.) — « En 1494 fut « pendu un homme accusé d'estre un des princi- « paux chefs de la *voye* pute, » sodomie. (Chron. S. Den. III, p. 252.) — « En briefve *voye.* » (Vig. de Ch. VIII, II, p. 58.) — « En la fin de leur *voye.* » (N. C. G. I, p. 326.) — « Demeurer entre *voyes,* » en chemin. (XV Joyes du mar. p. 56.) — « Mettre à « la *voye,* » en fuite. (Lanc. du Lac, I, p. 164.) — « Il feroit plus de *voye.* » (Pathel. Farc. p. 25.)

Voyer. 1° Officier chargé des grands chemins : *grand voyer.* — 2° « Le bas justicier qu'on appelle « simple *voyer* a cognoissance sur ses sujets estran- « gers de touttes actions personnelles civiles dont « les amendes n'excedent point la somme de sept « sols six deniers tournois. » (C. G. II, p. 250.)

Voyerie. Voirie : « Tous seigneurs ayant haute « justice ou moyenne, sont seigneurs voyers ès « frocs, flegards, chemin et *voyerie.* » (C. G. I, 601.) — « La *voyerie* du Mans. » (Cout. de Berry, p. 72.)

Voyette. Sentier. (D. C. sous *Viola.*)

Voyeur. Officier priseur : « Duquel à cette fin « sera fait estimation devant le juge ordinaire par « douze tesmoins *voyeurs* des plus notables de la « ditte paroisse ou lieux circonvoisins. » (Cout. Gén. I, p. 1035.)

Voyre. Vraiment ; pour voire :

Marchans gaignoient, en toutes marchandises,
Draps de soye et pierreries exquises,
Voyre à planté. *(Vig. de Charles VII, II, p. 17.)*

Tu es fol, poursui hardiement ;
Et pour ce ne l'ose envahir ;
Voyre! mais autres en voy joïr. *(Desch. f. 209.)*

Voyrie. Voirie : « De moyenne justice laquelle « moyenne justice, grand *voyrie,* et justice à sang « est tout un. » (Cout. Gén. II, p. 64.) — « Les dits « moyens justiciers de la dite chastellenie de Senlis « ne peuvent releguer, ne deporter, apaiser de ce « qu'ils n'ont *voyrie,* ne territoire. » (C. G. I, 348.)

Voyrre. Verre : « *Voyrre* plombé. » (Percef. IV, fol. 73.) — « C'estoit *voyrre* plombé en maniere de « mirouer. » (Percef. IV, f. 73.) — « Faisoient aller « l'eaue d'un *voyrre* en aultre. » (Rabel. I, 174.) — « Panurge print deux *voyrres* qui la estoient et les « emplit d'eaue. » (Id. II, 228.) — « *Voyrres* à pied. » (Rabel. V, p. 158.) — « *Voyrres* à cheval » (Id.), par opposition plaisante.

Voysiné. Voisinage : « Aulcun myllourt de « nostre *voysiné.* » (G. Cretin, 181.)

Voz. 1° Vous : « Ensi murent li six messages, « com *voz* avez oï. » (Villehard. p. 6.) — 2° Votre : « Touls ceulx sont *voz,* qui ont sens d'aviser vostre « beau maintien. » (Mod. f. 260.)

Vrac. Etat de sécheresse du hareng qui doit être encaqué. (Nicot.)

Vraemgoet. « De tous autres biens succedez « aux dits enfans d'ailleurs que de pere, mere, « frere ou sœur, qu'on appelle *vraemgoet,* biens « etrangers, peres ou meres n'en jouiront, ne fut « par congé de la loy. » (N. C. G. II, p. 1011.)

Vrai. Véritable :

De cel oevre forment s'esmaie,
Crient que ce soit fantosme *vraie.* *(Fabl. S. Germ. 176.)*

Vraisemblable. « Ceste ancienne et ferme « haine des Anglois contre les Escossois qui *vrai-* « *semblable* pouvoit causer quelque empeschement « ou retardement au roy d'Escosse à la couronne « d'Angleterre. » (Mém. de Villeroy, V, 139.)

Vray. Vrai : « *Vray* veritablement. » (Lett. de Louis XII, II, 28.) — « *Vray* bis. » (Rabel. IV, 22.) — « *Vray* corps Dieu. » (Brant. Duels, p. 309.) — « *Vray* Dieu. » (Rech. de Pasq. p. 433.) — « *Vrays*

« escholiers, » qui étudient à l'université. » (Ord. III, 458.) — « *Vray* comme la messe. » (Marg. de la Marg. fol. 341.) — « S'il n'est *vray*, la bourde est « belle et le menteur n'est pas loin. » (Oudin.) — « Il est *vray*, capitaine, j'y estois. » (Id.) — « Aussi « *vray* que je pesche. » (Oud.) — « Aussi *vray* qu'il « neige boudins, qu'il pleut andouilles. » (Id.) — « A *vray* dire, perd on le jeu. » (Cotgr.) — « Tout « *vray* n'est pas bon à dire. » (Id.) — « Beau ser- « vice fait amis, *vray* dire ennemis. » (Id.) — « Ce « sont les pires bourdes que les *vrayes*. » (Id.)

Vregelle. Petite verge ; l'auteur dit de sa jeunesse :

Car on dist qui voelt la saucelle
Ploiier aise, il le prent *vregelle*. *(Poës. de Froiss. p. 85.)*

Vregié. Verger :

Au garder pris le *vregiê*
Que tout autour on ait vregié
De rainselés
Espessement. *(Poës. de Froiss. p. 45.)*
Ens el clos et ens ou *vregié*,
Que nostre mestres a vregié
Et ouvré à ses propres mains. *(Poës. de Froiss. p. 5.)*
Dist le dieu d'amours : or allés
Esbanoiser en ce *vregié ;*
Je vous en donne bon congié. *(Froiss. poës. p. 23.)*

Vretacque. Terme de marine : « *Vretacque*, « hau, cria le pilot, *vretacque*, la main à l'insail ; « amene *vretacque*, bressine, *vretacque* ; gare la « pane. » (Rabel. IV, 92.)

Vreté. Vérité :

Cheli hac c'est *vretés*. *(Vatic. 1490, f. 150.)*

Vretu. Vertu :

Caitis, moult as horible error,
Quant tu ne crois el creatour,
El quel nes li deale croient
Quant se *vretu* criement et orent. *(Sorb. LX, c. 22.)*
Bien doit cil Deus estre creu
Qui as siens done tel *vretu*. *(Sorb. LX, c. 21.)*

Vrille. Quaresme prenant avait « les ongles « comme une *vrille*. » (Rabel. IV, 132.)

Vrillette. Petite vrille. (Oudin.) — « Souvent « fichié dessus en deux pertuis que tu feras d'une « bien deliée *vrillette*. » (Mod. f. 164.)

Vrillonner. Enrouler : « Tout va bien ; l'oraige « est passée ; je vous prie de grace que je descende « le premier ; je vouldrois fort aller ung peu à mes « affaires. Vous ayderay je encores là ? Baillez que « je *vrillonne* cette chorde. » (Rabel. IV, 102.)

Vroysembler. Etre vraisemblable : « Par quoy « *vroysemblent* noz droictz... n'y estre si biens « soustenus. » (Ord. des ducs de Bret. f. 368.)

Vrunte. Prison de Bruxelles : « Les dits bour- « geois et enhabitans de ceste ville estant appre- « hendez, soit en causes civiles et criminelles, sont « ordinairement emprisonnez dans la *vrunte*, mais « point dans la Steenporte, qui sert pour les estran- « gers, delinquans, et vagabonds. » (Nouv. Cout. Gén. I, p. 1239.)

Vuagant. Voguant :

Puis les voudrent emmener toutes
Jusqu'en Engleterre *vuagant*. *(Guiart, f. 107.)*

Vuage. Gage : « Mort *vuage* est dit quand cil « qui tient la chose en *vuage* en a les fruits et les « issues et ne contrevient à la dete, qui de rien ne « s'aquite. » (Gloss. des Cout. de Beauv.)

Vuaide. Guède, pastel : « Sour chascun cent « de garbes... les neuf garbes, et pour *vuaide* et « navettes le treizieme. » (N. C. G. I, p. 437.)

Vuandres. Vandales : « La cité d'Orleans ne « peut, par autres armes, eschapper de la main « des *Vuandres* que par les prieres de S. Aignan. » (Al. Chart. Espér. 368.)

Vuaras, risou. Fourrages : « Que nul ne nulle « ne voise garber ne emporter aucunes garbes « pour autruy *vuaras* ou *vuarison*, si n'estoit par « les gens de celluy à qui la *vuarison* est. » (Bout. Som. rur. p. 506.)

Vuaturon. « Gros de Flandres appellez heaumes « et *vuaturons*. » (Ordon. V, 320.)

Vue. « Les ennemis envoia à *vues* au roi Henri. » (IX Preux, p. 536.)

Mais qui voudra avoir honor
Que paradis si la deserve
Que je n'i vois nule autre *vue*. *(Ms. 7615, I, f. 59.)*
Et pour un grant peril dont ele est escapée
Ou de frois li fist ja une *vve* capée.
Poët. av. 1300, IV, p. 1333.

Vueil, el. Vouloir, volonté :

Est il regret de piteuse pensée
Qui le regard de ton gracieux œil
Sceussent tourner venir à nostre *vueil*. *(Cretin, p. 175.)*

« Mettre l'argent au *vueil* de la fortune. » (Du Bellay, X, f. 320.)

Mon *vuel*, aux mains le tenisse je ore. *(Ms. 7218, f. 333.)*

Vuevée. Veuvage : « Se feme vueve fet dete, el « tans de sa *vuevée*. » (Beaum. p. 236.)

Vueuguessin. Vexin : « Jouxte Paris en *Vueu-* « *guessin* le François. » (Mod. f. 322.)

Vuez. Gués : « Tous autres poissons qui ne sont « de fosse entour forteresse comme de *vuez*, de « flasques ou de rivieres sont tenuz pour meubles. » (Bout. Som. rur. p. 430.)

Vuglaire. Voir *Veuglaire* :

La ville fut si fort batue
De bombardes, canons, *vuglaires*.
Charles VII, Vigil. II, p. 80.

« Si furent d'un costé et d'autres les bombardes, « canons et *vuglaires* assis et ordonnez. » (Juv. des Urs. Charles VI, p. 386.)

Vugle.

Et li vallez, sans delaier,
Vint aux *vugles* si lor dit,
Que tantost chascuns se vestit ;
Ses sires veut estre paiez. *(Ms. 7615, I, f. 105.)*

Vuidange. [Voir *Sus* 3.] — 1° Evacuation : « Ils « estoient deux cens Anglois, ...lesquels s'en allerent « leur corps et leurs biens saufs, à Chierebourg et « eurent huit jours *vuidange*. » (Al. Chart. Charles VII, 201.) — 2° « Pour ce que les bons marchans et « frequentans les dittes foires ne puissent ou doub- « tent d'estre perdans es payemens de *vuidanges* « de leurs denrées. » (Ord. II, p. 377.) — 3° Boyaux

d'un animal vidé: « Ils suivent les champs, pour « en manger les *vuidanges* des bestes qu'on y tue. » (Budé, f. 107.)

Vuidangeur. Aux Ordon. II, p. 377.

Vuide. Vide: « Ils emplirent les fossez de fagoz « et de tonneaulx *vuides* et pardessus gettoient huis « et fenestres. » (B. Duguescl. Mén. 509.) — « *Vuides* « chambres font les dames folles. » (Colgrave.) — « *Vuides* chambres les font soles. » (Desch. f. 555.) — « De mains *vuides* prieres vaines. » (Cotgr.) — « De *vuide* main, *vuide* proiere. » (Ms. 7218, f. 311.) — « Le plat du bas est toujours le premier *vuide*. » (Cotgr.) — « A *vuide* main fait on le sourt. » (Desch. fol. 525.) — « Par terres *vuides* et par broces. » (G. Guiart, f. 270.) — Vider la place:

Et dist, vous serez retenu
Prinsonnier, vous estes forfais
Mais gran son s'en aloit adès
Qui en riant faisoit la *vuide*. *(Desch. f. 231.)*

Se détourner:

Le chief trenchier à Renier cuide,
Et renviers lors fait une *vuide*;
Guenchist tres bien et sagement
Et l'espée moult rudement
Chiet sur la greve du cheval. *(III Maries, p. 467.)*

« Marcher à *vuide*. » (Oud.) — « *Vuide* sesine. » (Beauman. p. 287.)

Vuidement. Evacuation: « Les servitudes « reelles comme possession avoir sur son voisin « ou hantages de gouliers d'eaues. ou *vuidemens* « par conduis de terres ou chemins, voyes et issues « par le champ de son voisin. » (Bouteil. Som. rur. p. 127.)

Vuider. 1° Porter à faux un coup de lance: « Consuivit Boucicaut en *vuidant*. » (Froiss. IV, p. 41.) — « Les coups *vuiderent*. » (Id. p. 526.) — 2° Creusés, pipes: « Dez *vuidiez*. » (Guiart, f. 332.) — 3° Evacuer: « Fist *vuider* chascun de la salle. » (J. de Saintré, p. 520.) — 4° Chasser: « Adam fut du « paradis *vuidié*. » (Ms. 7218, f. 245.) — 5° « *Vuider* « ses mains, » restituer. (Oudin.) — 6° « Cela est « *vuidé* comme un peigne. » (Oudin.)

Vuideur. Etat de ce qui est vide: « Doubtant « que par aucun argu ou melencolie il fut entré en « *vuideur* de chef » (Percef. III, f. 138), c'est-à-dire folie.

Vuideure. Action de vider: « Disant qu'en lieu « de France jamais ouvrier n'avoit pu atteindre à « la perfection de faire bien un fourniment à sa « *vuideure* ni à sa charge comme à Mylan. » (Brant. Cap. fr. IV, p. 297.)

Vuidpot.

On ne doit assigner l'escot
Nulle fois du monde, à *vuidpot*,
Que l'assigneur n'en paye pinte. *(Desch. f. 407.)*

Vuiotther. Tromper (voir *Vihot*): « La dame... « lui dist; par vostre congé est la faulceté seue que « vous avez commise à l'encontre de moy, car pour « vray vous m'avez *vuiotthée*. » (Percef. IV, 31.)

Vuire. Vipère:

Droiz dit et s'an sommes certain
Que li maintenus de putain
Vaut pis que serpens ne que *vuire*. *(Ms. 7615, I, f. 110.)*

Vuiseuse, uisseuse. Paresse:

Et entre ames en aultres gengles;
Mes ce furent parolles sengles
Ensi que jones gens s'esbatent
Et qu'en *vuiseuses* il s'embatent. *(Poës. Froiss. p. 95.)*

Qui bien sert Dieu ne fet *vuiseuse*.
Vie des SS. Sorb. c. 7, ch. 58.

Perece, *vuisseuse* et faintise. *(Ms. 7989², f. 65.)*

Vuisier. Navire à porte pour le transport des chevaux (huissier):

Fist sigler à la mue droit
Galies et barges et nés
Esneques et dromons fieres,
Koges et busses et *vuissiers*. *(Mousk. p. 560.)*

1. Vuit, is, ite. 1° Vide: « Sans lessier rien de « *vuit*. » (G. Guiart, f. 243.) — 2° Vain: « Le siecle « est *vuis* et plain de fauseté. » (Ms. 7615, II, 180.)

Amour ki het les envious,
Les *vuis*, les faintis. *(Poët. av. 1300, II, p. 820.)*

3° En friche: « Je suis terre vaine et *vuite*. » (Gaston Phébus, p. 406.) — 4° Délivré de: « Ainsi « demoura le pays de Normandie en paix et *vuit* « des ennemis. » (Mod. f. 326.) — 5° « Fu ferut au « *vuit* de son harnois. » (Monstrel. I, p. 291.)

2. Vuit. Huit. (Ord. I, p. 535.)

Vuivre. Gouivre, vipère: « Par amour, dict le « chevalier, quelz armes porte il: Sire, dist la « damoiselle, porte un escu d'or à une *vuivre* « d'argent. » (Percef. VI, f. 78.)

Vule. Luette. (Nicot.)

Vulgaire. Langue vulgaire, indigène:

Tous les scavans hommes de France
N'ont point mesprisé leur *vulgaire*. *(J. Du Bellay, p. 42.)*

Vulgal. Vulgaire. (Cotgr.)

Vulgloire. Canon (voir Veuglaire): « Et quant « voz bombardes commenceront à tirer, faictes que « vos *vulgloires* et la menue artillerie tirent quant « et quant. » (Le Jouv. f. 83.)

Vulneré. Blessé: « Tout *vulneré* par cruauté « Mavorce. » (Tri. de la Noble Dame, prélude.)

Vulpin. Renard: « Et faut que le seigneur mar- « che en bataille de ceste façon, equippé de tous les « ferremens cy dessus mentionnez afin d'aller « donner l'assaut aux gros tessons et *vulpins* en « leur fort. » (Fouill. Vén. p. 75.)

Vuochement. Appel. (C. G. I, p. 1662.)

Vuydé. Vidé:

L'ung est secouru, l'autre aydé,
L'ung est chassé, l'autre *vuydé*. *(Rog. de Collerye, p. 59.)*

Vyoleur. Qui viole: « Lesquelz conservateurs, « se aucune chose est offensée ou faite à l'encon- « tre de cest present traisté, feront si avant telle « et si hastive justice, chascun en ses dittes mettes, « des *vyoleurs* et mespreneurs en ce. » (Preuv. sur le meurtre du duc de Bourgogne, p. 330.)

W

Waaignage. Blé : « Pain de loyal *waaignage.* » (Ordonn. V, p. 110.)

Waaigner. Gagner :

Quinze cent livres eut vaillant,
De çou me vois esmerveillant
K'il ne feria de *waaigner*. *(Poèt. av. 1300, IV, p. 1369.)*

Partant a le ju *waaigniet*. *(Poèt. av. 1300, IV, p. 1370.)*

Et qui veut en onneur venir
S'il se paine de *waaignier*
De bel despendre et d'espargnier. *(P. av. 1300, IV, 1319.)*

Waaing. Gain :

Ausi rit à la perte, comme fait au *waaing*.
Poët. av. 1300, IV, p. 1333.

Wacarme. Vacarme :

Leur *wacarme* a troublé mon esperite. *(Desch. f. 110.)*

Encor me faisoit pis
Wacarme, allarme et les cris
Des Flamans. *(Desch. f. 175.)*

Cil qui sont de sanc entouchiez
Sont entre les autres couchiez
O les morz ; nul ne les desarme
En criant : *wacarme, wacarme*. *(G. Guiart, f. 317.)*

Wacre.

Rou droit en *Wacres* arriva. *(Mousk. p. 343.)*

Wacrue.

Est nices cil qi mangue sans
Car, porée, *wacrue*,
Pour tant qu'il ait capons crus. *(Vat. 1490, f. 149.)*

Wage. Houseaux (?) :

Bien cognois une panetiere,
Un jupel ou une aloiere,
Une *wages*, un aguillier. *(Froiss. Poès. p. 275.)*

Coroie, espée et boqueler,
Grans *wages*, jupel et houlette. *(Froiss. Poès. p. 278.)*

Wahin. Gain : « La communauté de la dite ville « profite de l'herbage ou *wahin* des prets. » (N. C. G. II, p. 214.)

Waide. Guède, pastel :

De fein, et d'avaine et de blé,
De gaude et de *waide* por taindre. *(Ms. 7218, f. 283.)*

Waiger. Engager :

Un serment bien *waigera*
Et li rois le nous pardonra. *(Ms. 7989², f. 57.)*

Waine. Gaîne. (Cotgr.)

Waires. Guères : « Ainçois qu'il aient *waires* « but. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1308.)

Waisdier. Teinturier en guède. Poët. av. 1300, II, p. 836.)

Waite. Guette : « Et si fu li *waite* guis. » (Vat. 1490, f. 111.)

Waiter, ier. Guetter :

Cil qui se melle de trover,
Doit bien *waiter* en quel saison
Il puist mieux dire par raison. *(P. av. 1300, IV, 1322.)*

Jou ai veu tant de tourment
Maris jalous avoir et tant d'ahans
Pour sa moullier à *waitier*. *(Vat. 1490, f. 153.)*

. . . . Est moult pesans ouvrages
De bien *waitier* .II. passages. *(Vat. 1490, f. 150.)*

Waive. Errant : « Qui est villein est appellé « villein et feme que est villein est appellée nyefe : « si come home qui est utlage est dit utlage et « feme qui est utlage est dit *waive*. » (Britton.)

Walcre, ois. Nom de pays :

Mais Bauduin, li fius Odoacres
Ki tint quite Flandres et *Walcres*. *(Mousk. p. 323.)*

Mais *Walcrois* qui gent craint pau. *(Mousk. p. 343.)*

Walon. « Ainsi s'eschangea nostre vieille lan« gue gauloise en un vulgaire roman, tellement « que là où nos vieux Gaulois avoient leur propre « langage que l'on appeloit *walon*, ceux qui leur « succederent appellerent le langage plus moderne « roman, parce qu'il sembloit avoir pris son origine « des mots romains. » (Rech. de Pasq. VIII, p. 654.)

Wambesie. Gamboisé :

Il vesti en sin dos une bruille truillie,....
Il a mis sor se quief une cuiffe *wambesie*.
Poët. av. 1300, IV, p. 1366.

Wans, ant. Gant :

Blans *wans* ot, verge pelée. *(P. av. 1300, III, p. 1096.)*

Mieus a en avoir .I. besant
Que riens trouver en .I. *want*. *(Vat. 1490. f. 163.)*

War. Garde : « *War* derriere, crient paige tou« dis. » (Desch. f. 110.)

Warance. Garance : « Por vuaide et navettes, « le treizieme ; et pour *warance* au quinziesme. » (N. C. G. I, p. 437.)

Warandir. Garantir : « Lesquels prés et terres

« dessus dittes li dis Jehans li Myes premist à « *warandir*. » (Fay, Som. 1331, collect. part.)

Pour *warandir* luy et sen kief.
Poët. av. 1300, IV, p. 1317.

Warat. Fourrage :

. . . . Et li pois hors des *waras*
Sont plus pesant que si fust le pesas. *(Vat. 1490, f. 149.)*

« Que nul ne nulle ne voise garber ou emporter « aucunes garbes pour autruy *waras* ou warison. » Bouteill. p. 506.) — « Au dit sieur appartient, « chascun an,.... une garbe, botte ou *warats*. » (Nouv. Cout. Gén. I, p. 407.) — « Prendent les dits « seigneurs.... de cent de garbes, bottes ou *warats* « les huict. » (N. C. G. I, p. 466.)

Et si m'a ja cousté
Deus granz *waraz* de vece. *(Ms. 7218, f, 344.)*

Warde. 1° Garde (*masc.*) : « *Warde* du seel. » (Ord. II, p 209.) — 2° Garde (*fém.*) : « Si n'arai « *warde* de tencier. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1341.)

Warder. Garder : « *Warde* que ta main plus « n'i mete. » (Ms. 7989², f. 212.) — « Pour çou se « doit feme *warder*. » (Poët. avant 1300, IV, p. 1316.)

Jamais ne serai saous
De *warder* les vairs ieus dous
Qi m'ont ocis. *(Vatic. 1490, f. 117.)*

Wardes cors. Garde corps :

. . . . . Il est trop bien armés
D'un *wardes cors* de pel d'anwile.
Poët. avant 1300, IV, p. 1337.

Wardeurs. Inspecteurs. (D. C. *Guardatores*.)

Waren. Vivier, étang. Du Cange, *Warenna aquarum*.)

Warendir. Garantir : « Quiconque fet vente « est tenus au *warendir*. » (Gloss. des Cout. de Beauvoisis.)

Warenne. Bois où il n'est permis qu'au seigneur de chasser. (D. C. *Warenna*.)

Wareskaix. Ruelle menant aux fontaines, à la rivière : « Celuy qui s'advanceroit d'enclore son « heritage contre chemins ou *wareskaix*, ou outre « passeroit les bornes pour s'approprier partie du « *wareskaix*, ou bien l'empirer, au prejudice de la « communauté, il en cherra en soixante sols « blancs. » (N. C. G. II, p. 275.)

Warir. Guérir : « Or est Dieus *waris* de se maladie. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1298.)

Perdre ne voulés
Çou qi vous grieve et hounist
Et autres s'en *waresist*. *(Vatic. 1490, f. 160.)*

Toudis fait bien qi son ami *warist*.
Vatican, 1490, f. 146.

Warison. Céréales sur pied : « Toutes advestures et autres choses et *warisons* estants sur les « heritaiges, terres et prez sont reputez devoir « sortir la condition du tresfond jusques à ce qu'ils « sont coupez ou cueillez, que lors ils sont tenus « pour meubles. » (N. C. G. II, f. 244.)

Waritaine.

Mais tu, carogne et orde laigne,
Mais toy, noire queue d'aronde,
Mais toy, tres orde *waritaine*. *(Desch. f. 282.)*

Warler. Parler : « Simon Banin *warla*, ce fu « le plus vailant : Signeur, or escoutés. » (Poët. avant 1300, IV, f. 1363.)

Warnement. Armure :

Se doit feme warder
Et li tenir moienement
Et vetir d'un tel *warnement*
C'on ne l'en tiengne por ribaude
Ne trop beghine, ne trop baude.
Poët. avant 1300, IV, p. 1316.

« De .II. *warnemens* s'achesme. » (Vatic. 1490, f. 150.)

Warni. Garni :

Et bien saciés que se maisnie
Ele est devant si bien *warnie*.....
N'est nus si os ki laiens entre,
N'ait d'un souflet parmi li ventre.
Poët. avant 1300, IV, p. 1337.

Waroler. Parler : « Bauduins Makesai en « *warola* pramiers. » (Poët. avant 1300, IV, p. 1364.)

Warou. Garou : « Et outrageus et plus irous « Que chiens dervez ne leus *warous*. » (Ms. 7218, fol. 1.)

Wasier. Terre envahie par la vase : « Avoir « baillé et oltroié à hommes religieux monseignor « l'abbé et le couvent de Saint-Vandrille, nostre « *wasier* que nos avon à Caudebec, si comme nostre « masure se porte, en lonc et en lé, de la rue jus- « qu'à Seigne. » (D. C. *Wasshum*.)

Wason. Gazon ; Bouteiller, page 874, demande dans son testament qu'on fasse sur son cercueil « une croix de *wasons* verds. » — « Item si aucun « a prins saisine sur aucuns heritages, et le *wason* « levé avec les command faicts, tout ce qui est et « sera depuis trouvé sur tels heritages non coupez « sera tenu et reputé pour nature d'heritages, de « sorte qu'il competra et appartiendra à celui qui « aura prins telle saisine. » (C. G. II, f. 863.) — Quand quelqu'un voulait abandonner ce qu'il tenait de son seigneur, il l'allait trouver et lui disait : « Desormais je ne vueil plus tenir, ainchois vous « lesse le *wason*. » (Beaum. p. 124.)

Wast. Ravage. (D. C. *Wastum facere*.)

Wastelier. Qui fait des gâteaux. (Du Cange, *Wastellus*.)

Wastesist. Ravageât : « Se j'avois un riches « mès, Mieus vauroie, c'est verités, Assès qi la « *wastesist*, Que nus hom le conquesist. » (Vatic. 1490, f. 160.)

Wastiaus. « La croist li fres fromages avec les « cans *wastiaus*, Et li quartier de tarte, qui plain « sont de condueure. » (Poët. avant 1300, IV, p. 1350.)

Wastis. Dégât : « Recepte des *wastis* en la « forest de Hardelo. » (D. C. *Vastum*.)

Waterganche, anege. Canal : « Que aus « dits courants d'eaux soient reedpiche, *water-* « *ganche* ne se pourroit faire aucuns dams. » (N. C. G. I, f. 312.) — « Pour conserver d'aventage « les dits courans des eaux, tant des *waterganchs*,

« reedpicqs que gottes. » (N. C. G. 1, f. 312.) — « Aucuns ponts fais au travers des *waterganeges* « ou autres courans d'eau. » (N. C. G. 1, f. 313.)

Watergrave. Inspecteur des watregans : « Si « ont accoustumé creer par chascun an pour le « fait des wateringues fossillages et dicquages dudit « pays, tels gouverneurs qu'ils tiennent à ce idoi- « nes, nommés *watergraves*, le nombre desquels « peuvent aussi diminuer ou augmenter. » (N. C. G. I, f. 299.) — « Quiconque plante sur les grans « chemins ou qui construit une maison deux pieds « par delà son fossé, sans le consentement du « *watergrave* ou du seigneur respectivement. » (N. C. G. f. 1115.) — « Le bailly et la loy choisissent « les collecteurs habitans de cette seigneurie des « terres qui y sont situez, contribuant aux fraiz « des canaux, et les dits collecteurs sont contraints. « par le bailly ou autre officier de cette seigneurie « à la requisition du *watergraf*, à rapporter le « montant de leur collecte, par execution parée. » (N. C. G. 1, f. 542.)

Wateringue, ghe. 1° Canal : « Le canal meme « du courant des eaux, tant *wateringues*, reed- « picqs, rivieres. » (N. C. G. I, p. 312.) — 2° Impôt : « Est ordonné à tous un chascun ayant entreprise « de recette, de se faire payer pointigues et *wate-* « *ringues*. » (N. C. G. I, p. 308.) — 3° Entretien des canaux : « Personne ne pourra avoir ny faire « aucuns ponts au travers des courans ordinaires, « sans consentement de la justice, à peine de trois « livres d'amende, d'abolissement du port et con- « fiscation du bois d'iceluy, applicable la moitié « au proffit du fisque et l'autre à la *wateringhe*. » (Id. p. 308.)

Waucrant Errant : « Ala tant par mer *wau-* « *crant* qu'ele ariva au castel de Biaucaire. » (Ms. 7989², f. 79.)

Waugrin. « Pareillement doivent avoir *wau-* « *grin* telle muyson de loyure comme ont fagots, « sans ce que ès dits *waugrins* les dits marchans « ne ouvriers puissent mettre flecqueries ne autres « ordures que de pure laigne et genestre. » (C. G. I, p. 814.)

Waumonne. « Et troverent la bataille de pon- « res de bos, *waumonnes*, et d'ueus et de frès fro- « mages. » (Ms. 7989², f. 76.) — « Ils avoient « apportés De fromages fres et sés Et puns de bos « *waumones*. » (Id. f. 77.)

Wauquerrant. Errant : « Bien alai *wauquer-* « *rant* trois liues, voire quatre, Li vens qui estoit « grans fesoit l'eve debattre. » (Ms. 7219, f. 343.)

Wauvre. « Ki cascun jor n'auroit fors pois « *wauvres* Et s'ave, pain et vin de povre gent. » (Vatic. 1490, f. 164.)

Wede. Pastel : « Quand aucun ou aucuns mar- « chands achetent, livrent aucunes marchandises « en la ditte ville et eschevinage de Billy, soit aux « greniers, lins, *wedes*, grains, bois. » (N. C. G. 1, p. 425.)

Weif. Animal égaré : « De *weifs* ou de vorekkes « de meer trové et retenu. » Britton, fol. 72. — « Worek de meer trove en son soil et *weifé*. » (Id. fol. 85.)

Werbler. Fredonner (c. l'allemand *wirbeln*) : « Orpheus ses chans en *werbla* Et prist sa harpe « belle et bonne. » (Poés. de Froiss. p. 387.

Were. Guerre : « Grans pais, koi c'on die, Gist « en grande *were* à le fie. » (Vatic. 1490, f. 178.)

Werp. Cession, abandon : « Pour vendition de « terres cottieres ou rentes, le *werp* et reconnois- « sance se doibt faire et bailler devant eschevins « en dedans quarante jours. » (N. C. G. I, p. 300.

Werredon. Récompense :

Bien cuidoie avoir d'amours *werredon*
Proçainement, car je l'avoie tousjours
A son gré servie loiaument. *(Vatic. 1490, f. 116.)*

Wes. Besoin (*opus*) : « Et li clergies fist autre « fiés, Si con mestiers, lor fu et *wes*. » Mousk. p. 689.) — « ...Sainte glise et dieux l'ont pris A leur « *wes*, coume leur ami. » (Id. p. 636.)

Wespre. Guêpe : « En ce siege fut Philippe et « son ost merveilleusement offencé et grevé, tant « de famines que de pestes et autres maladies et « entre autres choses de grosses *wespres* qui sont « grosses mouches si venimeuses que de leur « poincture et morsure plusieurs chevaulx en « mouroyent. » (Toison d'or, I, 92.)

Westaudier. « Entens, *westaudier*, que nous « ne parlons icy que des livres d'humanités, et t'en « vas faire penser à mon barbier. » (Moyens de parv. p. 144.)

Wez. Gué : « Et avoir *wez* et puisoirs es dites « yaues. » (D. C. *Vadum*.)

Wibrequin. Vilbrequin : « *Wibrequin* qui en « françois est appellé un foret à percer vin. » (Ol. de la Marche, I, 373.)

Wienage, Voir *vienage*, droit de péage ; parmi les privilèges que C. M. donna à l'église de Tournai :

Et seul la voerie ausi ;
Et les forages leur guerpi
De vin, de ciervoise et de miés,
Quel k'il soient, nouviel u viés :
Si leur dona le *wienage*
Des nés et tout le pontenage. *(Mousk. p. 33.)*

Wiere. Guerre : « Sejorna plus d'un an assés, « Quar de *wieres* estoit lassés. » (Mousk. 34.)

Wihot. « Ce mot de *wihot*, duquel usent encor « les haults Picards pour signifier cocu. » (Fauch. Lang. et Poés. fr. p. 193.)

Est tourmentés et honnis
Cil qi, tout certainement
Set qu'il fu *wihos* jadis. *(Vatic. 1490, f. 154.)*

Se de celi dont sui amés
Sui *wihos*, partir m'en porrai,
K'iretaies n'est ou mie ;
Mais ma feme n'ert guerpie
De moi, pour nul destourbier. *(Vatic. 1490, f. 163.)*

Lequel auriez vous plus chier ?
Ou que vo fame, tout de voir,
Et bien certainement seust
Qu'ele de vous *wihote* fust
Et en jalousie ;
Ou ele vous feist *wihot*
Et vous n'en sceussiez mal mot. *(Vatic. 1522. f. 170.)*

Wihoterie. Etat de celui dont la femme est infidèle : « L'en peindra au vray en vostre escu « vostre femme, à nud chef, vous chevauchant ; et « si irez, sans delay, à tous tournoys un an à le fin « may pour demontrer comment que vous soit « grief vostre *wihoterie.* » (Percefor. V, f. 111.) — « Vieutés est et vilonnie De vivre en *wiholerie.* » (Vatic. 1490, fol. 163.)

Wilecome. *Wieder komm* (?) ; reviens : « En la « taverne l'enporta, Chascun li crie *wilecome.* » (Fabl. S. Germ. fol. 87.)

Winage. Droit de péage : « Le bourgeois de « Landrechies demeurant en ceste mesme ville, s'il « est marchand ordinaire, il payera du vin seule- « ment l'entier *winage* et de toutes autres choses « demy *winage*, mais s'il n'est marchand ordinaire « pourra, sans *winage*, payer, mener et ramener « les choses necessaires pour recouvrer ce que lui « sera besoin. » (N. C. G. II, p. 263.)

Winaux. Péagers : « Ne sera permis à aucun « bourgeois ou surceans du pays de chasser ou « mesler les bestes venans dehors du lieu ou nou- « vellement acquises avec le commun troupeau « sans en avoir premierement advertis les mayeurs « ou *winaux.* » (N. C. G. II, p. 864.)

Wincle. Juridiction des valerganges : « La clef « doit estre mise entre les mains de la justice du « *wincle* qui ordonne, en concert, une personne « dudit *wincle* pour en avoir le soin. » (N. C. G. I, p. 322.) — « L'en fait aussi defense à tous de ne « laisser courir leurs porcs sur les rues ou le long « des houvres des rivieres et courans d'eaux, n'est « qu'ils soient annelés debvement à peine d'amende « de dix sols de chascun porc, de payer dommage « à chascun *wincle* qu'il aura fait. » (N. C. G. II, p. 311.)

Winglos. « Peuvent sans aucun meffait chasser « et mener pasturer leurs bestes ès pastures, et « marets *winglos.* » (N. C. G. I, p. 426.)

Winse.

D'autre part erent li Englois
La valu petit leur genglois
Ne leur *winse ;* je l' sai de fit ;
Quar tout i furent desconfit. *(Mousk. p. 846.)*

Wiqueuse. Remuante ; voir Wisquer : « Une « amie *wiqueuse* Seroit moult bien aveut moi. » (Vatic. 1490, f. 167.)

Wische. « Tous et quelconques personnes, « ...après qu'ils ont navré ou blessé quelqu'un, de « sorte qu'il convient mettre en la playe une droite « *wische.* » (N. C. G. I, p. 1205.)

1. Wise. Huis : « Et li borgois ne tarda plus, En « sa canbre entra par un *wise.* » (Ms. 7989 ², f. 89.)

2. Wise. Guise : « Cascun se voit douber à *wise* « de cevalier. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1364.)

Wiseux. Oisif :

Car mon las cueur, povres et longuereus
Et, envers toi, fins, vrès et amoureus
Ne il ne poet, nuil et jor, estre *wiseus*
Qu'adiès ne pense. *(Poës. Froiss. p. 126.)*

L'auteur dit de Charlemagne : « Mais moult estoit « petit *wiseux* Et moult estoit vistes et preux. » (Mousk. p. 82.)

Wiskignie. « Grans *wiskignies* Me dites, je « vous afi. » (Vatic. 1490, f. 154.)

Wison. Témoin : « Et aussi ai prins *wison* pour « reprendre et deffaire deux routures qui estoient « ès dites mettes. » (D. C. *Wissel.*)

Wisquer. Etre remuant ; voir Wiqueux :

La dame enverse si l'encline
Bien li aprent la medecine
Et ele *wisque* sus et jus. *(Ms. 7218, f. 144.)*

Witance, anche. Moyen d'éviter :

Tous nous conviendra mourir
Et enterre, en tres grant *witance*
Nos pecheresse char pourrir. *(Chr. de Nangis, an. 1349.)*
Cil qui requerant
Vont à lor dame *witanche*
Ne les aiment tant ne quant. *(Vatic. 1490, f. 149.)*

Witecox. Huppe, bécasse :

Si a ore que li vilains
Eust tel bec ; moult li plairoit,
Comme li *witecox* avoit. *(Fabl. S. Germ. f. 18.)*

Woltoir, outoir. Vautour : « Par l'air volant « et de *woltoirs.* » (Mousk. p. 402.) — « Et li corbon « et li *woutoir.* » (Mousk. p. 405.)

Wynagier. Péager : « Que un tonnixeur et un « *wynagier* soient pareillement estevez et sermentez « pour leur rapport estre creuz des defauts des ton- « nieux et wynages emportez. » (C. G. I, p. 831.)

Wys. Biez, huis : « *Wys* de moulins curer. » (Cout. de Norm. en vers, f. 37.)

X

Xepet. Plomb (rapprochez Sépe) : « En riviere « ou ruisseau d'autruy ne doit pescher qui a droit « ou usage prescrit au contraire, sans la permission « du seigneur maître ou proprietaire à qui le droit « de pesche appartient et ceux qui sont privilegiez « d'y pescher ne le doivent faire qu'à la ligne sans « plomb... nasse et au supplot ou *xepet.* » (C. G. II, p. 1097.)

Xomage pour sommage (droit seigneurial). (Cout. Gén. II, p. 1064.)

Xuedme. Suède. (Gast. Phéb. p. 26.)

Y

Y. [Chercher sous *I* les mots qu'on ne trouverait pas ici.]

Y gregeois. (Rabel. IX, p. 144.)

Y. Du latin *ibi.* Ici : « Les temps où l'en prent les « jays à la passée sont en mars et en septembre ; « en mars *y* sievent les uns les autres pour cause « qu'ils sont en amours et passent à grans soudres. » (Modus, f. 180.) — « Et *y* a des formes mestises et « ambigues entre l'humaine nature et la brutale. » (Mont. II, p. 349.)

Ycoine. Icône : « C'est l'ymage *ycoine* apielée. » (Mousk. p. 284.)

Yconomiquez. [Economiques d'Aristote ; Charles V mande à ses gens des comptes de payer 200 francs d'or « à maistre Nicole Oresme doyen « de Rouen sur sa painne ou salaire de nous « translater deux livrez, lesquiex nous sont trez « necessaire, c'est assavoir polithiquez et *yconomi-* « *quez.* » (Clair. 215, p. 9621, 31 août 1373.)]

Ydromancie. Divination par l'eau. (Desch. 380.)

Ydromancien. Qui pratique la divination par l'eau. (Dép. d'am. p. 248.)

Ydropique. Hydropique. (Desch. f. 331.)

Yerent. Etaient : « Car vestu *yerent* povrement. » (Ms. 7615, I, f. 104.)

Yerre. Lierre : « Et leur donneras à mengier « avenne en jarbe ou *yerre* ou vist de pommier. » (Modus, f. 71.)

Yeus, eux. Yeux :

Et assaillent à si grans sortes
Qu'il rompent huis et brisent portes
Leurs ennemiz aux *yeus* veauz. *(G. Guiart, f. 211.)*

« Quand les *yeux* voyent ce qu'ils ne virent « oncques, le cœur pense ce qu'il ne pensa onc- « ques. » (Cotgr.) — « *Yeux* de cire, » c'est-à-dire chassieux. (Cotgr.) — « *Yeux* bordés d'ecarlate, » c'est-à-dire rouges. (Oud.) — « Il ouvre des *yeux* « grands comme une saliere, » cela se dit de quelqu'un qui est fort étonné. (Oudin.) — « Il a plus « grands *yeux* que grand pance. » cela se dit d'un gourmand qui prend plus qu'il ne sauroit manger. (Id.) — « Il veut que l'on fasse cela pour ses beaux « *yeux*, » c'est-à-dire sans rien payer. (Id.) — « Tel « a beaux *yeux* à la tête qui n'en verra pas la fete, » c'est-à-dire tel se porte bien qui ne vivra pas jusque-là. (Id.)

Ympotence. Impotence : « Garison d'*ympo-* « *tence.* » (G. Guiart, f. 93.)

Ynellement. Egalement :

Et souvent aux chiens parlera
Cler et haut et à longue alainne
Briefment toutte mettra sa painne
De poursuir *ynellement*
Ses chiens très viguerusement. *(Font. Guér. p. 39.)*

Ypocras. Hydromel :

De quatre ros nous fut fait li mengiers
Et de bon vin a esté leur moyens
Maistre *ypocras* li bons fusiciens
Vint au derrain à l'oblee rostie. *(Desch. f. 214.)*

De boire vous vueillez garder
Ypocras claré et garnache
Gros vin vermeil trouble qui saiche
La fumée de la doleur
Au chief et fait au cuer ardeur. *(Id. f. 485.)*

Yrois. Irlandais :

' Tant i ot de Cornevalois,
D'Escoz, d'*Yrois* et de Galois. *(G. Guiart, f. 111.)*

Ysenbrun. Etoffe (voir Isambrun) :

Dieus fet à tos d'*ysenbrun* chape
Et de la pure terre nape. *(Ms. 7615, I. f. 103.)*

Ysofague. Œsophage : [« Les plaies de l'*ysofague.* » (H. de Mondev. f. 62, xivᵉ siècle.)]

Ysselent. Islande. (Desch. f. 503.)

Ystoire. [Miniature : « Item un grant roumans, « où il a dix sept *ystoires* et se commence de l'ane« maltat aus Juys. » (N. C. de l'Arg. p. 63.)]

Ytropiee. Hydropique. (Ch. de Nangis, 1368.)

Yvernans. Hivernant :

En leur navie se rembatent
Pelerins qui armes y portent
Et de ce petit se deportent
Qu'ils ont tant esté *yvernans.* *(Guiart, f. 32.)*

Yvernaulx. Quartiers d'hiver : « Ces choses « ainsi exploittées, Cesar constitua les *yvernaulx* à « toutes les legions ou fructueux pays Belgique. » (IX Preux, p. 337.)

Yverne. Hiver :

Sachiez par ceste tenebror
M'ier tel loier donné au jor
Que ja ne devenra oscure
Ne por *yverne* ne por froidure. *(Sorb. 60, c. 36.)*

Yves. Egal : [« Et se le numbre est d'une part et « d'autre *yves*, la dignité sormonte. » (Livre de Jost. p. 35.)]

Yvuire. Yvoire :

Guimples, fresiaus, coustiaus d'*yvuire*
Et maint riche joel trefuire. *(Ms. 7218, f. 233.)*

Z

Zagaie. Charles Quint, à Tunis, « se mist à la « teste de l'armée, comme un simple soldat au « hazard des arquebuzades et des *zagaies* des Mores « qui agassoient à toute heure l'armée ; et pour ce « sa majesté couroit grande fortune. » (Brant. Cap. estr. I, p. 137.)

Zain. Couleur de cheval. (Cotgr.)

Zalas. Exclamation. (Rabel. IV, p. 85.)

Zani. Bouffon : « Nous voyons les comediens « italiens masquer leur pantalon et leur *zani* de « Jehan Corneto afin de plus hardiment jouer et se « mocquer. » (Bouchet, Serées, I, p. 122.)

Zec. Zest :

Parlez françois, hebrien ou grec ;
C'est tout ung ; je n'en donne un *zec.* *(R. de Collerye, 45.)*

Zedoaire. Herbe médicinale. (Cotgr.)

Zel. Zèle : « Nous trouverons autre *zel* qui enco« res est excusable, combien que inconvenient « grant s'en peult ensuyvre, c'est se le mary trouve « sa femme couchée avec autre homme. » (Toison d'or, II, f. 130.)

Zelateur. Qui agit avec zèle : « *Zelateur* du « bien public. » (Preuv. sur le duc de Bourg. 328.)

En ce me vueil vous estre adulateur
Mais tant vous tiens de vertus *zelateur*
Que aurez pitié de celluy que je plaingz. *(Cretin, p. 48.)*

Zeleux. Zélé : « Les plus *zeleux* à l'observance « de la religion romaine. » (N. C. G. II, p. 202.)

Zelle. Zèle :

Et qui plus est en cela regardant
Tu cognoistras le *zelle* tres ardant
Qu'en toy on a. *(Cl. Marot, p. 133.)*

Zerbin. Jeune muguet qui fait le beau. (Oud.)

Zeule. « Nuls arpenteurs ne pourront mesurer « ny rendre compte de tenir le *zeule* s'ils ne vien« nent une fois par an entre Pasques et la Pente« coste estalonner leurs verges contre la verge du « pays. » (N. C. G. I, p. 644.)

Zone. Ceinture. (Desch. f. 432.)

Zuche. [Souche : « Quant s'esveilla, si ont la « vue ki eler veet avant perdue ; Il frote front e « oilz e buche, Mais ne veit plus ke une *zuche.* » (Edouard le Conf. v. 2916.)]

FIN.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

DE

L'ANCIEN LANGAGE FRANÇOIS

NIORT. — TYPOGRAPHIE DE L. FAVRE.

CURIOSITEZ FRANÇOISES

OU SUPPLÉMENT AUX DICTIONNAIRES

CURIOSITEZ FRANÇOISES

POUR

SUPPLÉMENT AUX DICTIONNAIRES

OU

RECUEIL DE PLUSIEURS BELLES PROPRIETEZ,

AVEC UNE INFINITÉ DE PROVERBES ET QUOLIBETS,

Pour l'explication de toutes sortes de Livres,

Par ANTOINE OUDIN, Secretaire Interprette de Sa Majesté



Imprimé à Roüen, & se Vend

A PARIS,

Chez ANTOINE DE SOMMAVILLE,

Au Palais, dans la petite salle des Merciers, à l'Escu de France.

M. DC. LVI.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

ADVERTISSEMENT

Je remets au jugement du Lecteur de corriger les fautes d'impression, et si cherchant un quolibet ou proverbe on ne le treuve en un lieu, il le faudra chercher autre part ; par exemple, il semble à mon ventre que le Diable ait emporté mes dents, *celuy-cy se peut mettre à,* dents, Diable et ventre : *observez la mesme chose pour tous les autres, et principallement où il y a un substantif et un verbe.*

Pour ce qui est des estoiles et du mot vulg. *il faut entendre que ce ne sont pas des phrases dont on se doive servir qu'en raillant.*

A TRÈS-ILLUSTRE SEIGNEUR,

MONSEIGNEUR GEORGE FRIDERIC, COMTE DE WALDECK, PYRMONT, ET CULEMBOURG,

BARON de Tonna, Pallant, Wittem, Werth et Wildembourg,

SEIGNEUR de Leede, Linden, Kinsweiller, Engelsdorff, &c.

MONSEIGNEUR,

C'est veritablement faire tort à la grandeur de vostre esprit, qui ne se plaist qu'aux choses les plus relevées, que de luy en opposer de vulgaires et de si peu de valeur : toutefois, puisque son estenduë vous porte jusques aux moindres curiositez, j'espere que vous ne vous offenserez pas, si je vous offre celles cy, pour vous servir au moins de divertissement, lors que vous viendrez à quitter par relasche le solide et le serieux. Elles ont bien quelque apparence de bassesse qui pourroit choquer la vertu ; Mais la vostre, **MONSEIGNEUR**, *qui ne sçauroit estre esbranlée en aucune sorte, en fera mieux esclatter son lustre par un effet de leur contrarieté. Il y a beaucoup moins de mauvais que de necessaire, et vostre bon jugement choisira sans difficulté ce qui luy est plus sortable, et laissera le reste à ceux qui sont au dessous de luy. Quoy que ce soit, je renge le tout sous vostre protection, et si je commets une faute, c'est l'obligation qui m'y force, l'employ dont vous m'honorez exige de moy ce devoir, et me commande d'une puissance absoluë de vous rendre tesmoignage de la passion que j'ay de m'en acquitter dignement : j'attends de vous en contr'eschange une grace, qui sera l'une des plus advantageuses que je puisse jamais souhaitter, que vous me permettrez la continuation de mes services, et de me qualifier tousjours,*

MONSEIGNEUR,

Vostre tres humble serviteur,

A. OUDIN.

AUX ESTRANGERS

Je declare icy par une protestation tres expresse, que mon dessein n'est pas de desterrer les morts ny d'offenser les vivants; et que me sousmettant à la censure de tous, je conjure les plus severes, de ne point croire que ce soit par suffisance que j'attaque les gens de ma profession. Le seul but où je vise, et que j'estime assez raisonnable, est de purger les erreurs qui se sont glissées dans la pluspart des pieces que l'on a mises en lumiere pour l'instruction des Estrangers : parmy lesquels ayant receu des bienfaits qui ne se peuvent exprimer, je pense estre extremement obligé de leur satisfaire par quelque sorte de reconnoissance, et de leur faire cognoistre l'affection qui me reste de leur rendre, selon mon pouvoir, ce que je tiens encore de leurs courtoisies. Je ne touche point aux escrits des Anciens dont la profondité surpasse tout à fait la foiblesse de mon entendement, mais sans sortir de mes bornes je me contente de dire, que depuis peu nostre langue est tellement embellie, que leur vieille façon d'escrire à peine est reconnoissable aupres de celle du temps.

C'est à quelques Modernes que je m'attache, et principallement à ceux qui n'ont pas sceu discerner la politesse du langage de ce siecle, et bien loin d'imiter nos derniers Autheurs, ont rempli leurs ouvrages d'un grand nombre d'antiquailles qui sont capables de donner de la repugnance, et de faire perdre le credit au sujet qu'ils ont traitté, sans considerer que l'ornement est mesmes necessaire aux plus belles choses.

Y a-t-il rien de plus desgoustant, qu'une *mulcte pecuniaire ;* un *faire porter l'endosse*; un *garousser ;* un *larder les passages ;* un *boucler le traitte ; avoir serment à quelqu'un ; se fermenter ; fermentation ; estre enlevain des anciennes jalousies*, ou *du traittement ; à grand randon* (1); et une infinité de semblables ord. et jusques à des fautes de Grammaire qu'il seroit trop long de rapporter en ce lieu.

Je laisse encore les Historiens à part, et veux parler des Grammairiens qui se sont meslez de toutes sortes de proses. Quel jugement peut-on faire d'un cartel de deffy qui commence, *vous aviez chaussé vos lunettes de travers,* etc. (2). D'une lettre serieuse qui contient ces mots, *vous vous en torchez les souliers.* D'un compliment d'une Demoiselle à un honneste homme, *Monsieur vous vous equivoquez prenant Paris pour Corbeil, ou pannier pour corbeille.* (3). D'un *Ange de Greue* pour Sergent ou geollier à Strasbourg, c'est proprement un crocheteur à Paris. Et ailleurs, *les oreilles m'ont bien corné depuis n'a gueres, c'est que vous approchiez desja, je vous sentois de loin,* et ce mot de *corner,* ne s'entend pas de la sorte, mais pour dire seulement que l'on parle d'une personne en son absence. Peut-on voir une plus grande improprieté qu'une *lavandiere* pour une *blanchisseuse,* on sçait bien que les lavandieres ne blanchissent pas d'ordinaire les rabats, et points couppez : et cette-cy est accompagnée de plusieurs autres que je laisse, pour ne pas importuner le Lecteur (4).

Touchant les Dictionnaires, ils sont si mal ordonnez que l'on n'a pas seulement eu le soin de marquer le bon d'avec le mauvais. Tesmoin ce Gentil-homme qui mit dans un poulet à une Maistresse, *fille de haut parage,* qu'il avoit tiré de l'Alleman et François, imprimé à Geneve, où n'en desplaise à Messieurs, l'on permet d'imprimer avec trop de facilité, et de fort mauvaises marchandises. Mais pour eviter ces inconvenients, qui sont capables de servir de risée à tout le monde, je vous conseille, *Messieurs,* au moins si je suis capable de vous conseiller, de vous servir doresnavant de bons livres. Il y a tant d'Histoires en bonnes langues. Vous avez les œuvres de MONSIEUR DE MALHERBE : de MONSIEUR SILHON; celles de MONSIEUR DE BALSAC, le recueil de MONSIEUR FARET : Et pour les Romans, L'ASTRÉE SA CONCLUSION : POLEXANDRE : ARIANE : POLIXENE : SA VRAYE SUITTE, et plusieurs autres belles choses des mesmes Autheurs, où l'on ne rencontrera jamais de pareilles absurditez.

Servez vous donc de cet advis, et prenez en gré ce que je vous donne. Adieu.

(1) Voyez le Soldat Suedois. — (2) Martin en ses Gram. page 513, page 508. — (3) Compl. page 53. Nomencl. page 130, dans ses Colloques page 2. — (4) Samuel Bernard au commencement de son 1. Dialogue. Diction. de Hulsius.

CURIOSITEZ FRANÇOISES

A

Il est marqué à l'*A*, i. « Il est bon. Et quelque- « fois par ironie, pour dire, il est meschant. » vulgaire.

AA

Il a l'*aage* des poulains, Mardy unze ans : « le « vulgaire respond ainsi à qui s'enquiert mal à « propos de l'*aage* d'une personne. »

Il ne vivra jamais *aage* d'homme, i. « il vivra « fort peu. »

AB

S'*abandonner*, qui se dit d'une femme, i. « se « prostituer. »

Mettre son corps à l'*abandon* ; « idem. »

Abattre la muraille, i. « pisser contre un mur, » raillerie vulgaire.

S'*abattre*, qui se dit d'un cheval, i. « tomber. »

C'est un grand *abbateur* de bois ou de quilles : « cela se dit d'un qui se vante beaucoup et ne fait « gueres d'execution. » vulgaire.

Il en *abbat* beaucoup ; « idem. »

Abbatu de vieillesse, i. « caduc. »

L'*abbaye* de monte à regret, i. « l'eschelle qui « sert à ceux que l'on pend. » vulgaire.

Il est de l'*abbaye* de Lonchamp, il tient des Dames, « cela se dit à Paris d'un homme qui aime « les femmes. » vulgaire.

Les marchands *abbayent* apres luy, i. « le « pressent pour estre payez. »

Abbayer apres quelque chose, i. « desirer, espe- « rer, attendre. »

Abbayer apres quelqu'un, i. « crier. »

Abbayer contre la Lune, i. « travailler en vain. »

Chien qui *abbaye* ne mort pas, i. « qui crie ou « menace beaucoup ne fait pas grand mal. »

*Vulgairement nous disons, « c'est ce que nos « chiens ont tant *abbayé* cette nuit, » pour nous mocquer de ce que l'on nous vient proposer ou persuader.

Abbé, « nous appellons ainsi celuy qui traitte les « autres au cabaret, etc. »

Joüer à l'*abbé*, « c'est une sorte de jeu où il faut « imiter celuy qui passe devant les autres en tout « ce qu'il fait. »

L'*abbé* mange le Convent, i. « le Chef ruine les « autres. »

Les tenans et *abboutissans*, i. Metaph. « tout ce « qui depend d'un affaire. »

Tenir en *abboy*, i. « amuser une personne. »

Estre aux derniers *abbois*, i. « près de mourir. »

Tout le monde en est *abbrevé*, i. « le sçait. »

*Vous estes trop chaud pour *abbrever*, i. « vous « estes trop prompt, trop desireux, trop hasté, trop « colerie. » vulgaire.

Abbreuver d'un affaire, i. « informer, instruire. »

**Abbreuvoir* à mousches, i. « une grande playe « sur la teste où les mousches peuvent boire. » vulgaire.

**Ab hoc* et *ab hac*, i. « sans aucune suitte ou « raison. » vulgaire.

**Ablativo* tout en un tas, i. « confusément. » vulgaire.

Aborder une personne, i. « l'approcher, l'ac- « coster. » Metaph.

L'*abricot* d'une femme, i. « la nature, par similitude de la fente. »

Mettre à l'*abry*, » Metaph. cacher, mettre à « part. »

Abuser d'une fille, i. « coucher avec elle et la « tromper. »

S'*abuser* à son proffit, i. « faire ses affaires avec « subtilité. »

AC

Accolade de lapereaux, i. « deux lapereaux ensemble pour les faire rostir. »

« On l'a *accourcy* d'un pied, i. « on luy a trenché « la teste. »

J'ay *accoustumé* cette maison là, « il faut dire « plus proprement, je suis *accoustumé*, etc. d'autant que le verbe *accoustumer* est actif. »

Accrocher, i. « arrester. »

Accrocher une femme, i. « faire l'acte charnel. »

*Qui bon l'*achepte* bon le boit, vulgaire, « c'est « pour dire qu'il est mieux d'*achepter* une bonne « marchandise cherement, qu'une mauvaise à bon « marché. Le reste du proverbe est, ou le respand « en chemin, par maniere d'*acquit*, i. negligemment. »

Acte de ma diligence, i. « me voicy, je me « presente. »

AD

Le vulgaire dit, mon chemin s'*addonne* de ce costé là, i. « c'est de ce costé là qu'il faut que « je passe. »

Il s'est *addressé* à moy, i. « il a eu recours à « moy : ou bien, il m'a attaqué. »

*S'il y *addresse*, vulgaire, i. « si l'affaire va de la « sorte, s'il vient à reüssir. »

Vous voila bien *addressé*, i. « vous ne trouverez « pas ce que vous esperez. »

Adjournemens pour aller coucher, ou dormir, vulgaire, « cela se dit lors qu'on voit baailler une « personne. »

Adjouster foy, i. « croire. »

Payer par *advance*, i. « devant le coup, devant « que d'avoir fait ou livré la besogne. » Donner un soufflet ou un coup par *advance*, i. « frapper « le premier, ou devant que d'avoir entendu les « raisons. »

Il est de l'*advis* de Messieurs, i. « il s'accorde à « tout ce que l'on dit. »

C'est bien *advisé* à vous, i. « bien pensé, bien « consideré. « Iron. » vous ne dites pas bien, vous « n'avez pas raison. »

**Adviser*, i. « voir, » vulgaire.

« S'*adviser* de faire, i. « venir en la fantaisie de « faire. »

*Je n'ay que faire d'*advocat*, mes affaires sont claires, i. « j'ay le flux de ventre ; « c'est une allusion au mot d'affaires, qui signifie aussi l'excrement.

*Vous estes mauvais *advocat*, vous perdrez vostre cause, i. « vous ne me persuaderez pas, vous n'aurez pas ce que vous me demandez. »

AF

*Il a plus d'*affaires* que Fretaut, i. par ironie, « il a peu d'*affaires*, ou bien il tesmoigne d'en avoir « beaucoup ; il s'ingere de quelque chose sans « necessité. » vulgaire.

Il a plus d'*affaires* que le Legat ; « idem. »

*Faire ses *affaires*, i. « descharger le ventre. »

Faire bien ses *affaires*, i. « devenir riche. »

Ses *affaires* sont faites, i. « C'est fait de luy, il « est expedié, ou en mauvais estat. »

Allez, vos *affaires* sont faites, par ironie, i. « vous « n'aurez pas ce que vous desirez. »

Affamé d'argent, i. « necessiteux. »

Affamé comme un chasseur, i. « qui a grand « faim. »

*Un *affamé*, i. « necessiteux. »

*Une chose *affamée*, i. « mal faitte, et où la « matiere manque. » vulgaire.

**Affiner*, pour « tromper. »

*Un *affiné*, i. « un rusé. »

**Affineur*, « trompeur. »

Affronter, « tromper. »

AG

*Voila bien des *agios*, i. vulg. « voila bien des « mines, voila bien des façons. »

*Venir d'*aguet*, i. « avec ruse et subtilité. » vulg.

AH

Il *ahanne* bien, i. « il a bien de la peine. »

AI

Aider à la lettre, i. « aider à ce qui est incorrect

« dans un livre, et par metaphore, adjouster à ce « que l'on dit, aider à mesdire. »

*S'*aider* de ses membres, i. « avoir l'usage libre « de ses membres. »

S'*aider* bien d'un arme, i. « s'en servir bien et « adroitlement. »

La Cour des *aides*, i. « ceux qui font un homme « cornard. »

Aigrettes de Pan, i. « des cornes. »

Aigrir une personne, i. « la mettre en colere. »

Aigrir un affaire, i. « le rendre mauvais. »

Il a l'esprit arresté comme l'*aiguille* d'un cadran, i. « il est volage ou inconstant. »

Mots ou traicts *aigus*, i. « picquants, et penetrants. »

*Vulgairement il a l'esprit *aigu* comme une boulle, i. « il est grossier. »

Enfiler son *aiguille*, i. « tirer de l'utilité, ou faire « bien ses affaires aupres de quelqu'un. »

Il est fourny de fil et d'*aiguille*, i. « tousjours « prest à travailler ; il ne manque de rien. » vulg.

Lever des *aiguillettes* de la peau, i. « escorcher. »

S'*aiguiser* l'esprit, i. « se rendre subtil. »

Aiguiser l'appetit, i. « donner de l'appetit. »

Ne battre que d'une *aile*, i. « estre à demy abbatu. »

Chauffer les *ailes*, i. « haster, faire fuir. »

Sous l'*aile* de la mere, i. « en sa garde ; en seu« reté, à son aise. »

Il en a dans l'*aile*, i. « il a receu du dommage, il « a esté atteint de quelque mal : il a esté frappé. »

Qui veut joüir d'*aile*, il luy faut lever la cuisse. « C'est par equivoque d'*elle*, qui veut joüir d'une « femme : autrement pour bien trencher l'aile d'un « chapon il faut premierement en lever la cuisse. »

Rogner les *ailes*, i. « oster la puissance. »

Il veut voler sans *ailes*, i. « il entreprend outre « ses forces et sans aucun moyen. »

Voler de haute *aile*, i. « pretendre ambitieuse« ment. »

*On nous *aime* bien, il y a long-temps que l'on nous le garde ; vulg. « cela se dit d'un hoste qui « presente quelque viande qui a traisné, ou bien « quelque chose de dur et mauvais. »

*Qui m'*aime* aime mon chien, i. « aime tout ce « qui m'appartient. »

Qui *aime* Bertrand aime son chien, idem. vulg.

S'*aimer* en un lieu, i. « s'y plaire, y estre volon« tiers. »

Donner *air*, i. « publier, declarer, mettre au jour. »

Humer l'*air* d'un païs, i. « prendre la nature, se « naturaliser. »

Cela est fait d'un bel *air*, par ironie, i. « mal fait. »

*Vous parlez bien à vostre *aise*, i. « vous croyez « que l'affaire soit bien facile, vous ne trenverez « gueres d'incommodité à ce que vous vous ima« ginez. »

A l'*aise* du coüillon, i. « monté sur un cheval qui « va doucement. »

Bien *ajusté*, i. « poly, bien vestu et proprement. »

Ajuster une femme, maintenant, i. « faire l'acte « charnel. » Et pour ce sujet l'on prend garde à ne pas user de cette phrase : « elle est bien ajustée. »

AL

Un *allant*, i. « un finet, un rusé. »

Les *allans* et venans, i. « le monde qui va et « vient, le peuple. »

*Un *alleluya*; vulg. par allusion des premieres lettres, i. « un alioyau, piece de bœuf. »

Vous me prenez pour un *Allemand*, i. « pour un « ignorant qui se laisse facilement attraper » : c'est parce que nos Marchands surprenoient autresfois les Estrangers.

Contrefaire l'*Allemand*, i. « feindre d'estre gros« sier. »

Je n'y entends que le haut *Alleman*, i. « je n'y « entends rien. »

Aller par mer ou par terre, i. « manger du pois« son ou de la chair. »

Se laisser *aller*, i. « estre facile, se laisser per« suader. »

Se laisser *aller*, qui se dit d'une femme, i. « se « laisser corrompre, se laisser embrasser. »

**Aller* à sait Bezet, i. « trotter continuellement. »

Aller viste en besoigne, i. « se presser. Metaph. « manger viste. »

Aller à la selle, i. « descharger le ventre. »

Aller où le Roy va à pied, idem.

Aller du corps, idem.

Il y *va* de la vie, i. « il importe de la vie. »

*Comme vous y *allez*, i. vulg. « que vous procedez « rudement. »

*Cela *va* bien loin, i. « cela importe beaucoup. »

Il s'en *va* midy, i. « il est proche de midy. »

Cela s'en *va* fait, i. « cela est presque fait. »

Le verbe *aller* sert pour dire que l'on est sur le point de faire une action, par exemple : « Je « m'en *vay* boire, je m'en *vay* lire, etc. »

Allons allons, « pour chasser une personne, ou « un animal. »

*Cela s'en *va* sans dire ; vulg. « cela s'entend. »

Tout *va* bien mais rien ne vient. « c'est la res- « ponse vulgaire des malades à qui l'on demande « comme ils se portent. »

Aller, pour « estre bien seant, » vulg. ce rabat va bien, etc.

*Donner l'*aller* et le venir ; vulg. i. « deux souf- « flets, l'un d'avant-main, l'autre de revers. »

Que cela n'*aille* pas plus loing, i. « ne se declare « pas. »

Les Affaires *vont* de la sorte, i. « sont en cet « estat. »

S'en *aller*, i. « s'enfuir ou s'escouler d'un vase. »

*Il vaut mieux que vous vous en *alliez*, qu'un muid de vin, « allusion au double sens de *s'en aller*. « cela se dit à une personne qui parle de sortir « d'un lieu, et que l'on est bien aise qu'elle s'es- « loigne. » vulg.

**Allonger* le bras ou la main, i. « demander « l'aumosne. »

**Allonger* le col, i. « estre pendu. »

Il vaut mieux *allonger* le bras que le col, i. « il « est mieux de demander l'aumosne que d'estre « pendu. »

*Les *alloüettes* luy tomberont toutes rosties dans la bouche, par ironie, pour dire que « quelqu'un « n'aura pas tout ce qu'il se promet de bien au lieu « où il s'achemine. » vulg.

*Changer son couteau à une *allumelle*, i. « chan- « ger une bonne chose à une mauvaise. »

Une pauvre *allumelle*, i. « une personne foible « et en mauvais estat. »

*Faire des *almanachs*, i. « resver, fantastiquer, « ruminer. »

Alors comme alors, i. « on verra quand le temps « sera venu, on y advisera, on y remediera. »

De bas *aloy*, i. « de basse condition : de mauvaise « qualité. »

*Faire l'*alquemie* avec les dents, i. « manger et « gangner de l'argent en mesme temps. »

Alteré comme un chasseur, i. « fort alteré. »

Un *alteré*, i. « un necessiteux qui cherche à « attrapper quelque chose. »

S'*alterer*, i. « se mettre en colere. »

AM

*L'*ambassade* de Biaronne, trois cens chevaux, et une mule, i. « quatre personnes à pied. » Il y a une allusion de *cens à sans*, trois sans chevaux et une femme. vulg.

Ambassadeur d'amour, i. « macquereau. »

L'*amble* des marchands, i. « le trot. »

Mettre à l'*amble*, i. « mettre à la raison. Item, « mettre en humeur. »

Perdre l'*amble*, i. « perdre patience. »

Il a le cul d'*ambre* il enleve la paille, i. « il dort « ou couche sur la paille. »

C'est une bonne *âme;* par ironie, « une mauvaise « personne. »

*Avoir l'*âme* de travers, « cela se dit d'une per- « sonne qui vit long-temps. »

Il n'y a *âme* vivante, i. « personne. »

*Jusques à *amen*, i. « jusqu'à la fin. »

Vous serez mis à l'*amende*, i. « cela se dit à un « qui ne veut pas suivre les autres en une compa- « gnie de resjoüissance. »

*Cela n'*amendera* gueres son marché, i. « cela « ne l'excusera pas beaucoup. »

A l'*amy*, i. « bon, excellent. »

*Nous sommes des *amis* de la fille, vulg. « nous « sommes de cognoissance, nous avons quelque « pouvoir ou entrée en la maison. »

*Faire mon bel *amy*, i. « s'arrester long-temps « en un lieu, demeurer beaucoup à retourner. » vulgaire.

*A l'*amiable*, i. « pacifiquement, doucement. »

La grande *amitié* quand un pourceau baise une truye, « le vulgaire se sert de ce quolibet voyant « un gros valet baiser une servante, ou bien un « homme baiser une laideron. »

**Amoureux* de Caresme, qui n'ose toucher à la chair, i. « amoureux froid. » vulg.

**Amoureux* des unze mille Vierges, i. « qui aime « toutes les femmes qu'il voit. » vulg.

Amoureux comme un chardon, i. « point du tout. »

Il en est *amoureux* comme un chien d'un baston, i. « il le fuit. »

*Il en est *amoureux* comme un coquin de sa besace, i. « il l'aime excessivement. »

Ampoulé de gloire, d'ambition, etc. « enflé. »

AN

*Il a sept *ans* passez, i. « il n'est plus en aage « d'innocence, il sçait qu'il fait mal, il n'est pas « excusable. Les parens en colere se servent aussi « de cette façon de parler, pour dire qu'un enfant « pourchasse sa vie. »

*Il aura dix *ans* aux prunes ou aux herbes, vulg. « c'est pour respondre à qui s'enquiert de l'aage « d'un cheval qui est desja vieil. »

*De l'*andoüille* apres soupper, « c'est une façon « de parler licentieuse, pour l'action venerienne. » vulgaire.

**Ange* de Greve, i. « crocheteur, gaigne-denier. » C'est à cause de leurs crochets qui forment comme des ailes. vulg.

*Un *ange* entre deux Diables, « on se sert de ce « quolibet en se mettant au milieu de deux per- « sonnes, pour dire que le bon est au milieu de « deux mauvais. »

Il y a des *Anglois* en cette ruë là, i. « je n'y veux « pas aller, j'y dois de l'argent à quelqu'un. »

*Allé en *Angoulesme*, par la mesme allusion d'engouler, i. « avallé, beu ou mangé. » vulg.

Angoulevent, i. « nom propre d'un basteleur. »

*Un *angoulevent*, i. « un bon avalleur ; un bon « beuveur, » par allusion d'engouler.

Anguille de haye, « sorte de couleuvre. »

A bon pescheur eschappe l'*anguille*, i. « un habile « homme peut perdre une occasion. »

Il y a *anguille* sous roche, i. « quelque danger « ou mal caché dessous. »

Escorcher l'*anguille* par la queüe, i. « faire une « chose à rebours. Et entreprendre une chose « difficile. »

Rompre l'*anguille* au genoüil, i. « entreprendre « un affaire fascheux et qui ne peut reüssir. »

*Il ressemble les *anguilles* de Melun, il crie devant qu'on l'escorche, i. « il se plaint devant que « d'avoir souffert le dommage. » vulg.

*Par la bonne *année*, i. « en quantité. » vulg.

*Faire le pot à deux *anses*, i. « mettre ses mains « sur ses costez pour braver. » vulg.

*Par mon *anse*, « jurement vulgaire de nos « femmes, pour ne pas dire, *par mon âme*. »

Vous parlez des neiges d'*antan*, i. « d'une chose « de peu de consequence ou peu considerable. »

Maistre *Antitus* des cressonnieres, i. « un badin « qui se mesle impertinemment de tout. »

AP

Sa bourse a grosse *apostheme*, i. « elle est pleine « d'argent. »

*C'est un bon *apostre*, i. « un bon compagnon, « par ironie, ou bien un bon frippon. » vulg.

*Ce n'est pas un *apostre*, c'est un dissipé, par allusion de *disciple*, i. « un qui dissipe et use fort « ses habits, ou ses biens. » vulg.

Apoticquaire sans sucre, i. « un homme mal « fourny selon sa profession. »

Appeau à prendre des truyes, i. « un rot. »

Visage d'*appettant*, i. « pale, cela se dit d'une « personne qui a eschappé d'une grande maladie. »

Je ne me soucie pas comme on m'*appelle*, pour- veu qu'on m'appelle à disner. « c'est la response « d'un à qui l'on demande son nom, allusion au « double sens d'*appeller*. »

*A l'*appetit* de peu de chose, i. « pour peu de « valeur ou despense. »

*L'*appetit* ouvert comme la gibeciere d'un Advo- cat, i. « bon appetit. »

L'*appetit* vient en mangeant, metaph. « cela se « dit des larrons qui se font facilement une habitude « en desrobant. »

Appliquer son esprit à une chose, i. « s'addonner « entierement. »

*Fournir à l'*appointement*, i. « fournir d'argent « pour payer. »

Charger d'*appointement*, i. « bien battre. »

Apprentif n'est pas Maistre, i. « un qui commence « d'apprendre ne fait pas si bien que celuy qui a « beaucoup exercé. »

En amour les *apprentifs* sont aussi sçavants que les Maistres, i. « on fait l'amour naturellement. »

Il n'a que faire d'*apprestes*, les œufs sont trop durs pour luy, i. « il n'a que faire de pretendre et « de se preparer à une chose. »

Estre *apres* quelqu'un, i. « poursuivre : attaquer. »

On est *apres*, i. « en estat de faire. »

Fermer la porte *apres* soy, i. « la fermer quand « on est sorty. »

Je boiray *apres* vous, i. « je vivray plus que vous. »

*Despenser *apres* une personne, i. « faire des « despenses pour son sujet. »

Attendre *apres* quelqu'un, i. « attendre une « personne. »

AR

Un peu *Arabe*, i. « d'humeur chiche, rude, cher « en ses marchandises. »

Les *araignes* ou *araignées* ont fait leur toile sur nos dents, i. « il y a long temps que nous n'avons « mangé. »

*Il ressemble les *arbalestes* de Coignac, il est de dure desserre, i. « il ne paye pas volontiers, il ne « lasche pas l'argent avec facilité. » vulg.

L'*arbre* ne tombe pas du premier coup, i. « qu'il « faut perseverer pour venir à bout d'une chose. »

Passer par l'*arc* saint Bernard, i. « se gaster

« d'ordure, et faire son cas dans ses chausses. « Selon aucuns. »

Il est bon à faire un *arc*, il est encorné des deux bouts, i. « il est cornard, et a des cors aux pieds. »

*L'*arche* de Noé il y a toutes sortes de bestes, i. « un lieu où il y a de plusieurs sortes de gens. » vulg.

Mauvais *archer*, il tire mal, i. « qui ne tire pas « volontiers de sa bourse. »

*Il en dit bien d'autres dont il ne prend point d'*argent*, i. « il dit assez de semblables choses sans « difficulté et par coustume. » vulg.

*Jetter son *argent* par dessus les murailles, i. « le perdre au jeu de paulme. »

Il a pris cela pour *argent* comptant, i. « il s'est « contenté de cela. »

Argent comptant porte medecine, i. « l'argent « peut tout. »

Argent mignon, i. « que l'on garde dans le « coffre. »

Il est logé chez le sieur d'*Argencourt*, i. « il n'a « plus gueres d'argent. » vulg.

*Qui a de l'*argent* a des piroüettes, ou des coquilles, i. « qui a de l'argent peut avoir ce qu'il « desire. » vulg.

*Faire de l'*argent* avec les dents, i. « s'enrichir « et faire bonne chere. »

Le terme vaut l'*argent*, i. « vous me remettez à « un long temps, ou terme. Les meschans se servent « de ce mot, lors qu'on les menace du Jugement « de Dieu apres cette vie. »

Cet habit *arme* bien un homme, i. « luy sied bien. « Et ainsi des autres choses. »

Les *armes* d'Orleans des lambeaux, i. « habits « deschirez. »

*Les *armes* de Caïn, i. « les maschoires. »

*Les *armoiries* de Bourges, un asne dans une chaire, « cela se dit quand on voit un maraud ou « lourdaud assis. » vulg.

La venuë des *arondelles*, i. « le printemps. »

**Arpenter*, i. « fuir viste et à grand pas. »

D'*arrache* pied, « continuellement, sans desister. »

*Il semble qu'on luy *arrache* le cœur du ventre, « d'un avare à qui on demande de l'argent. »

Menteur comme un *arracheur* de dents, i. « grand « et asseuré menteur. »

Il n'a point d'*arrest*, i. « il est tousjours en ac- « tion. »

Il ne faut point s'*arrester* à cela, « il ne faut pas « regarder à peu de chose. »

Arrester un marché, i. « conclurre. »

Arrester une marchandise, i. « donner des arres « dessus apres l'avoir acheptée. »

*Il a tousjours quelque *arriere*-boutique, i. « quelque malice ou subtilité pour la fin. Item un « dernier effort. »

Qu'il ne vous *arrive* pas, i. « gardez vous bien « de faire. »

*Tu n'as garde d'enfoncer tu es bien *arrivé*, i. « par ironie et par allusion du verbe *river*, tu n'as « pas trouvé ce que tu cherchais. »

*Nous voila bien *arrivez*, ironie, i. « nous n'a- « vons pas rencontré ce que nous pensions. »

*Ils sont bien *arrousez*, i. « bien moüillez de la « pluye, ou bien remplis de vin. »

A l'*article* de la mort, i. « prez de mourir. »

Ce n'est pas une *article* de Foy, i. « ce n'est pas « une chose que l'on doive croire. »

A S

Comme l'*Ascension*, i. « tousjours en mesme « estat : d'autant que l'Ascension est tousjours au « Jeudy. »

*Tous *asnes* ne portent pas sac, i. « toutes per- « sonnes ne sont pas d'une mesme condition. »

On tireroit aussi tost un pet d'un *asne* mort, i. « c'est une chose fort difficile à obtenir. »

**Asne* à courtes oreilles, ou qui ne mange point de chardons, i. « un ignorant. »

*Il fait de l'*asne* pour avoir du chardon, i. « il « feint d'estre simple ou necessiteux. » vulg.

*Comme un *asne* qui court la poste, » i. « fran- « chement. Le commencement est, *tout à la bonne* « *foy*. »

*Meschant comme un *asne* rouge, i. « fort mau- « vais. »

*Il n'y a que l'*asne* qui sent où le bast le blesse, i. « celuy qui souffre sent son mal ou dommage. »

*On ne sçauroit faire boire un *asne* s'il n'a soif, « cela se dit d'un qui ne veut pas faire comme les « autres : ou qui refuse de manger ou de boire. »

*Vous avez raison vostre *asne* pette, « le vulgaire « se sert de cette façon de parler pour desapprou- « ver ce qu'un autre dit. »

*A vos *asnes* Musnier, i. « cela se dit quand on « voit deux hommes qui se joüent, ou se battent. »

Il tient sa gravité comme un *asne* qu'on estrille, i. « il est superbe, par ironie d'un lourdaut qui fait « le grave. »

*Chantez à l'*asne* il vous fera des pets, i. « un « ignorant n'aime point la musique. »

Desferrer l'*asne*, i. « aller à pied. »

Monter sur l'*asne*. i. « faire banqueroute ou cession. »

*Comme un *asne* debasté, i. « fort et ferme, avec « force et vigueur. »

Mener l'*asne*, i. « estre exposé à la risée d'autruy. »

*Tirer des pets d'un *asne* mort, i. « faire des « choses impossibles. »

A qui est l'*asne* le tienne par la queuë, i. « que « chacun prenne garde à son fait. »

*A rude *asne* rude asnier, i. « à mauvais servi« teur un fascheux Maistre. »

A laver la teste d'un *asne*, on ne perd que la lexive, i. « on perd son temps à reprendre un « homme sans raison. »

*Il y a plus d'un *asne* à la foire qui s'appelle Martin, i. « plus d'une personne qui porte le mesme « nom. »

**Asnier*, i. « ignorant. »

*Il a fait son cours à *Asniere*, i. « il est ignorant. » C'est une allusion du nom propre de lieu au mot d'*asne*. vulg.

**Asnon* vous mesme, « l'on respond de la sorte « par equivoque à quelqu'un qui dit, *hâ non*. » vulg.

*Il vient tard mais il *assene* bien, i. « il ne dit « guere, mais il touche bien, il se fait entendre. »

Asseoir son jugement, i. « juger. »

Elle est fille de Sergent, elle a les yeux pleins d'*assignations*, i. « elle a les yeux attrayants. »

Assignation de couche, i. « quand on baaille « d'envie de dormir. »

Donner des *assignations*, i. « tesmoigner son « desir. »

Le cœur bien *assis*, la cervelle bien *assise*, i. « estre courageux, et indicieux. »

Assister au compte, i. « estre present à une chose « sans en profiter, ou sans en avoir sa part. »

Il ne mourra jamais si on ne l'*assomme*, i. « il « vivra long-temps. »

A T

*Il n'y a rien de si froid que l'*âtre*, i. « il n'y a « rien à manger, ou rien à profiter. »

S'*attacher* à la lettre, i. « considerer une chose « seulement par l'apparence. »

Il est tousjours *attaché* dessus, i. « diligent en « une chose. »

Donner des *attaques*, i. « tesmoigner son dessein « par des paroles couvertes. »

S'*attendre* à quelque chose, i. « esperer. »

Je m'*attends* à vous, i. « je m'asseure sur vostre « personne. »

Attraper, i. « tromper. »

*En *attraper* une bonne, i. « avoir une bonne « part de quelque chose. »

Attrappe-minon ou *attrappeur* de minons, i. « un « trompeur. »

A V

**Avaller* le morceau, i. « avoir patience. »

**Avaller* sans corde ou sans poulain, i. « boire « par allusion d'*avaller*, qui signifie descendre le « vin dans la cave. »

Avaller un bras, i. « couper. »

Avaller ses chausses, i. « mettre bas. »

**Avallez* vos chausses et nous en contez, « c'est « une raillerie pour faire discourir une personne. »

Avalleur de charettes ferrées, i. « un qui fait des « Rodomontades et n'est pas trop mauvais. » vulg.

Avalleur de frimas, i. « un faineant. »

**Avalleur* de pois gris, i. « grand mangeur. »

*Il a une belle *avaloire*, i. « une grande gorge « ou grand gosier. »

*Il est des plus *avant*, i. « des plus favorisez, des « premiers. »

*Il est *avaricieux*, il garde son argent pour boire, i. « il est prodigue ou despensier. »

A l'*aube* des mousches, i. « tard, le soir. »

Bailler de l'*avoine* pour du foin, i. « rendre avec « usure. »

De l'*avoine* au point du jour, i. « le devoir du « Mary envers sa femme, ou bien l'acte venerien. »

Faire bien gaigner son *avoine*, i. « faire bien « travailler. »

Manger son *avoine* en son sac, i. « manger seul « sans en faire part à personne. »

Avertin ou mal saint *averlin*, i. « mauvaise teste, « fantastiquerie. »

*Il crie comme un *aveugle* qui a perdu son baston, i. « il crie bien fort. »

*Un *aveugle* retourné, i. « qui est marqué d'une « fleur de Lys sur l'espaule. Nos aveugles la por« tent devant. » vulg.

Il en juge comme un *aveugle* des couleurs, i. « mal. »

*Un *aveugle* y mordroit, i. « l'affaire est appa« rente. »

*Loger les *aveugles*; vulg. « se prostituer, se « rendre commune, estre garce. »

Un *aveugle* meine l'autre, i. « un ignorant ou « absurde conduit ou abuse l'autre. »

*Il est bien *avitaillé*, par allusion, i. « bien fourny « de membre viril. »

Faire une *aumelette* dans ses chausses, i. « las- « cher tout dedans, les emplir de matiere fecale. »

*Au bout de l'*aune* faut le drap, i. « à la fin on « voit ce qu'il manque. vulg. ou bien il n'y a que « cela de matiere ; la mesure est toute juste. »

*Il sçait combien en vaut l'*aune*, i. « il l'a es- « prouvé. » vulg.

Mesurer les autres à son *aulne*, i. « croire que « les autres nous sont semblables, juger des autres « selon soy. »

*Il en a eu tout le long de l'*aune*, i. « il a esté « bien battu : Ou bien on luy a fait payer bien cher : « il a receu bien du dommage. »

Il n'y en *avoit* que pour luy, i. « luy seul faisoit « plus que tous les autres. »

*A qui en *avez* vous, i. « contre qui estes vous « fasché ou en colere. »

*Il y a du qu'*as* tu, i. « il y a quelque mal cou- « vert ; quelque sujet de se plaindre. » vulg.

*On ne l'appelle plus la verolle on l'appelle l'*eus- siez* vous, « c'est souhaitter la verolle à une per- « sonne qui en parle. »

*Tu en *auras* pour cela, i. « il te coustera. »

*Il y en *a* encore assez pour vous, « c'est ce que « dit un homme qui tombe, à celuy qui se rit de sa « cheute. »

*Dites que vous en *avez*, i. « que vous avez esté « mal traitté ; que vous estes attrappé. »

Manger son *avoine* en son sac, i. « manger seul. »

Ses desseins sont *avortez*, i. « n'ont pas reüssi. »

Un *avorton*, i. « un petit homme. »

Cela est fait *autant* vaut, i. « presque achevé. »

*Despenser *autour* d'une personne, i. « faire des « despenses pour son sujet. » vulg.

*A d'*autres*, i. « ne vous addressez pas à moy ; « ne pretendez pas de me persuader ou tromper. »

Aux *autres* ceux là sont cossez ; vulg. i. « conti- « nuons. »

*Il n'en fait point d'*autres*, i. « c'est sa cous- « tume. »

*Comme dit l'*autre*, « c'est une façon de parler « du vulgaire, pour addition ou authorité à ce qu'il « dit. »

B

BAA

B

Passer du *B* dur en *B* mol, « perdre la vigueur ou « cesser l'erection en l'acte charnel. Item, sauter « d'un discours à l'autre : extravaguer. »

Ceux qui sont marquez au *B*, comme bastards, bossus, bigles, boiteux, borgnes, etc. « sont ordi- « nairement vicieux. »

B A

Je ne *baaille* pas, je n'ay point envie de dormir, « c'est une allusion au mot de *baailler*, pour dire « que l'on ne veut rien bailler ou donner. »

BAC

*Il s'entend à *babines* de vache son pere estoit boucher, « pour dire qu'un homme n'a pas beau- « coup d'experience. »

*Il remuë les *babines* comme un Singe qui cher- che des poüils, i. « il bransle les lévres. »

Baiser le baboüin, i. « rendre obeyssance. »

Le grand *bacin*, i. « le plancher d'une salle ou « d'une chambre. »

Laver au grand *bacin*, i. « sans bacin, que l'eau « tombe sur le plancher. »

Boire au grand *bacin*, i. « dans la riviere. »

Cracher au *bacin*, i. « payer sa part; bailler de « l'argent. » vulg.

Donner la *bacule*, « on prend une personne par « les bras et les jambes, et luy fait-on donner du « derriere en terre. »

Il est fait au *badinage*, i. « il est dressé ou ins- « truit par celuy qui l'employe, il se sçait accom- « moder. »

Il est logé à *baffroy*, par allusion à *bas froid*, i. « il est de froide nature, ou impuissant. »

Trousser ou plier *bagage*, i. « s'enfuïr, s'en « aller. »

Le *bagage*, i. « le membre viril. »

*Couvrez vous *bagottier*, i. « cela se dit à un « niais qui tient son chapeau à sa main. » vulg.

Bagues sauves, i. « sans encourir de dommage. « ou despense. »

Servir à *baguette*, i. « promptement et diligem- « ment. »

Commander à *baguette*, i. « absolument et « imperieusement. »

*Faire comme les *bahulliers*, i. « faire bien du « bruit et peu de besogne. » vulg.

Il se *baigne* là dedans, i. « il y prend un extrême « plaisir. »

*En *baillant* baillant, i. « donnez moy ce que je « vous demande et je vous payeray en mesme « temps. »

*En *baillant* l'argent l'orge, idem.

**Baille* luy belle, vulg. « cela se respond à qui « nous dit quelque sottise. »

*Le *baille* luy goust, i. « quelque ornement qui « fait paroistre une femme plus belle. »

En *bailler* à garder, i. « en faire à croire. »

Vous me la *baillez* belle; vulg. « vous me dites « une plaisante chose; vous me voulez persuader « ce qui n'est pas. »

Bains de Valentin, « voyez le sujet de cecy dans « Françion; c'estoit un vieillard qui s'alla baigner « de nuit dans le fossé d'un Chasteau pour se ren- « dre habille à coucher avec sa femme, qui fut « pendant cela desbauchée par un autre. »

*Un *bain* qui chauffe, « c'est en Esté lors que l'on « sent une extreme chaleur et que l'air se couvre « de nuages, et se prepare à la pluye, » vulg.

Je vous *baise* les mains, par ironie, i. « je ne « veux point de ce que vous m'offrez, ou bien je ne « suis pas satisfait de vous. »

*Vous pouvez bien *baiser* la porte, i. « ne plus « retourner en ce lieu. »

*Il ne faut pas tant *baiser* son amy à la bouche que le cœur luy fasse mal, i. « il ne faut pas tant « importuner un amy qu'enfin il se fasche. »

*Un *baiser* de Judas, i. « une trahison. »

*Les *baisers* sont retournez. Nos filles du vulgaire usent de ce mot envers ceux qui leur demandent un baiser, i. « on ne baise plus à la bouche, on « baise au derriere »

Baisser la teste, i. « avoir patience. »

A teste *baissée*, « avec resolution. »

*Elle ressemble aux *balances* d'un Boucher, qui pesent toutes sortes de viandes, i. « elle est garce « des plus communes. »

Estre en *balance* ou *balancer* en un affaire, i. « estre en suspens. »

Balancer, i. « comparer une chose à une autre »

*On a *balayé* devant sa porte, i. « cela se dit « quand un joüeur n'a plus d'argent devant luy, » vulg.

*Avoir la *bale* en main, i. « avoir bonne commo- « dité, ou la fortune favorable. »

Se renvoyer la *bale* l'un à l'autre, i. « s'envoyer « ou s'adresser le proffit que l'on peut tirer d'une « personne par subtilité. »

*De *Bale*, i. « qui n'est pas fort bon. Nostre vul « gaire l'applique à toutes sortes de choses; » vulg. laquais de Bale, demoiselle de Bale, etc.

Chacun portera sa *bale*, i. « chacun respondra « de ses actions, et en portera la peine. »

*Il a trouvé son *balot*, i. « son fait, ce qui l'ac- « commode. »

**Balotter* une personne, i. « tourmenter, l'en- « voyer de l'un à l'autre. »

Faire *bande* à part, i. « se separer des autres. »

Les *bandes* grises, i. « des poüils. »

Se *bander* contre quelqu'un, i. « se declarer « ennemy ou contraire. »

*A *bander* et à racler, i. « avec toute sorte de « rigueur, à toute extremité, » vulg.

**Bander* sa quaisse, i. « s'en aller. Cela est tiré « des Tambours qui *bandent* leur quaisse en par- « tant d'un lieu, » vulg.

*La *banniere* du Tailleur, i. « l'estoffe qu'il des- « robe sur un habit, etc. »

Banniere d'Orleans, des lambeaux, i. « un habit « deschiré. »

Faire *banqueroute* à l'honneur, i. « faire de « mauvaises et lasches actions; ne se soucier point « de son honneur. »

Les fols font les *banquets*, et les sages les man-

gent, i. « qu'il ne faut point faire de despenses en « festins mal à propos. »

*Vin *baptisé*, i. « remply d'eau, » vulg.

Baptiser le vin, i. « mettre de l'eau dedans. » vulgaire.

Une *barbasse*, i. « une grande barbe. »

Longue *barbe*, courte science, i. « ceux qui portent la barbe longue ne sont pas plus sçavants « pour cela. »

La *barbe* luy croist devant l'entendement comme aux chevres de Brie, i. « il a de la barbe fort jeune, « et devant qu'il ait de l'experience. »

*Faire *barbe* de paille, i. « tromper, se mocquer. »

*Faire la *barbe* à quelqu'un, i. « gaigner le prix « sur quelqu'un, le braver, le reprendre. »

A la *barbe*, i. « en la presence : en despit d'une « personne. »

A la *barbe* du palefrenier qui pense la beste. Cela se dit quand un homme pette.

Barbe d'Advocat qui croist par articles, vulg. « une barbe qui vient inegalement en quelques « endroits du menton ou de la jouë. »

Barbe de jardinier, qui croist par bouquets, vulg. « idem. »

Barbe de lievre, qui n'ose sortir de peur des chiens, i. « une barbe qui ne paroist point en« core, » vulg.

Une jeune *barbe*, i. « un jeune homme sans « experience : un jeune sot. »

Mettre un homme en *barbe*, i. « en teste, qui « resiste, qui s'oppose. »

*Essuyez vostre *barbe* et dites que vous avez beu, « on respond ainsi à une personne à qui l'on « refuse quelque chose : ou bien pour luy faire « entendre qu'on ne luy accordera pas ce qu'elle « pretend. »

Barbe de chevre, i. « un qui a une grande barbe « et est reputé ignorant. »

*Reprenons nostre chevre à la *barbe*, i. « retour« nons à nostre propos. »

Barbe en couaine de lard, i. « rase, courte et « rude. »

Barbe à Dieu, i. « c'est une petite barbe qui se « destache des fleurs seiches, et vole en l'air. » vulgaire.

Chercheur de *barbets*, i. « un qui cherche à des« rober dans une maison, et feint de chercher un « barbet esgaré. »

*Je ne suis pas *barbier* pour me monstrer les dents, « cela se dit à une personne qui rit par « excez en descouvrant ses dents. »

*Tout beau *barbier* la main vous tremble, « c'est « pour dire que l'on procede avec plus de douceur « ou de patience, » vulg.

*Vous estes mauvais *barbier*, vous pensez mal, c'est une allusion au mot de penser, i. « vous pen« sez ou vous imaginez mal à propos. »

Un *barbier* rase l'autre, i. « un meschant excuse « l'autre. »

Il a mangé de la *barbottine*, il fait des vers, « cela se dit d'un mauvais Poëte, par allusion du « mot de vers, parce que la barbottine les fait mou« rir et jetter hors : » vulg.

Barboüillé comme un pot à febves, i. « fort « gasté ou barboüillé, » vulg.

*Vous vous mocquez de la *barboüillée*, « vous « ne devez pas faire ce que vous faites, vous avez « tort de proceder de la sorte, » vulg.

Barboüiller une escriture, i. « escrire mal. »

Barboüiller, « pour embarboüiller. »

Barder la volaille, i. « la couvrir d'une trenche « de lard au lieu de la larder. »

*Passer pour *bardot*, i. « franc d'escot. »

*Bon jour *bardou*, « c'est un mot antique, bon « jour Monsieur le badin, Monsieur le sot. »

Il faut mettre une *barre* entre deux comme aux meschans chevaux, « cela se dit lorsque deux per« sonnes s'accordent mal. »

*Roide comme la *barre* d'un huis, i. « fort, » vulgaire.

Joüer aux *barres*, i. « faire une chose tantost « l'un tantost l'autre, chacun à son tour. »

J'ay *barres* sur vous, i. « j'ay quelque advantage « sur vous. La Metaphore est tirée du jeu de *barres* « ou après avoir atteint celuy que l'on poursuit, « on dit : *j'ay barres sur vous*. »

Donner *barres*, i. « arrester la course ou le « cours. »

*Il a bien parlé à sa *barette*; vulg. « Il luy a « parlé aigrement. »

Barrez là, i. « ne passez pas outre. »

Estre bien *bas*, i. « bien malade. Item, à la fin « de ses biens. »

Bas de cul, bas de fesses, i. « petit homme, » vulgaire.

*Il est *bas* percé, i. « il n'a gueres de biens ou « d'argent de reste. »

*Il est de *bas* or, il craint la touche, i. « il a peur « d'estre battu, il est poultron. »

Temps *bas*, i. « temps obscur et chargé de « nuages. »

*Un *bas* de soye, i. « des pieds de pourceau. Les « valets de cabaret entendent bien ce mot cy. »

Le *bas* d'une femme, i. « la nature, » vulg.

*Il est *bas* de devant, i. « il tombe facilement sur « le nez. »

Voler *bas* de peur des branches, i. « entrepren- « dre peu et demeurer dans l'humilité, de peur « d'estre repris. »

Le vin est au *bas*, i. « il n'y en a guere dans le « tonneau. »

*La *basse* danse, i. « l'acte venerien. »

Une *baste*, i. « un tour, une supercherie. »

Porter la *baste*, i. « le dommage. »

Bastitton, par allusion, i. « bastard. »

Bastir en son esprit, i. « imaginer. »

Bastir des chasteaux en Espagne, i. « fantas- « tiquer. »

Bastir sur le devant, i. « grossir par le ventre. »

*Il a beau *bastir* il a bien des places, « cela se « dit d'un qui a force marques de galle, que l'on « appelle vulgairement des places, » vulg.

C'est un bon *baston*, i. « un rusé, un bon com- « pagnon. »

*Un bon *baston* à deffaire un lict, i. « une femme « belle et de bonne taille. »

Baston de potence, i. « un pendard, » vulg.

Baston de vieillesse, i. « support : enfant qui sert « de support à ses parens. »

*Asseuré de son *baston*, i. « asseuré de son « affaire. »

*Tirer au *baston*, i. « Metaph. disputer une chose « avec opiniastreté. »

Reduit au *baston* blanc, i. « en necessité. »

A *bastons* rompus, i. « avec interruption. »

*Un grand mal *basty*, i. « homme mal fait. »

Le cœur luy *bat*, i. « il a peur. »

*Mettre dans le *bateau*, i. « mettre en colere. « Item, faire perdre un homme pour toute la com- « pagnie, » vulg.

Bateau de Beausse, i. « un chariot, » vulg.

*Il est tout estourdy du *bateau*, i. « tout estonné, vulgaire.

*Une *batelée*, i. « une quantité, » vulg.

Mener *battant*, i. « chasser l'ennemy en frappant « tousjours dessus. »

*Tout *battant* neuf, i. « tout neuf, » vulg.

*Il faut changer de *batterie*, i. « de propos, de « discours, de coustume, de dessein. »

Batterie de cuisine, i. « utensiles qui servent à « la cuisine, pots, poësles, etc. »

**Batteur* de pavé, i. « coureur de nuit, meschant « garnement. »

Tant que l'ame me *battra* dans le corps, i. « tant « que je vivray. »

**Battre* les grands chemins, i. « courir la cam- « pagne, et voler sur les grands chemins. »

**Battre* aux champs, i. « s'en aller, s'enfuir. »

**Battre* la semelle, i. « marcher à pied, » vulg.

Battre les buissons quand les oiseaux sont pris, i. « arriver trop tard. »

**Battre* le pavé, i. « courir de nuit par les ruës. »

Battre la mesure, par metaph. i. « frapper, « toucher. »

Battre la campagne, i. « faire des courses, courir « la campagne en temps de guerre. »

Battre froid, i. « parler avec froideur, respondre « froidement. »

Battre le chien devant le lion, i. « corriger une « personne en presence de l'autre, pour luy donner « de la crainte. »

Se *battre* de l'espée qui est chez le fourbisseur, i. « disputer d'une chose qui n'est pas encore arri- « vée, ou qui est hors de nostre pouvoir, » vulg.

Battre le fer, i. « faire des armes. »

Battre à froid, i. « sans chauffer le fer, etc. »

Je ne seray pas *battu*, je n'ay rien fait, par allu- sion au double sens de faire, i. « je n'ay point « travaillé d'aujourd'huy. »

*Il est meschant il a *battu* son petit frere ; vulg. « cela se dit d'un qui fait le mauvais, pour se « mocquer de ses menaces. »

*Autant vaut bien *battu* que mal battu, i. « puis- « que nous sommes en train il vaut autant despenser « beaucoup que peu, » vulg.

Les *battus* payent l'amende, i. « celuy qui a tort « veut avoir raison ; celuy qui doit veut qu'on luy « donne. »

**Baudet*, i. « ignorant. Proprement, asne. »

*Il a bien de la *bave*, i. « il parle beaucoup, » vulgaire.

**Baver*, i. « cajoller, parler trop, » vulg.

**Baveries*, « cajolleries. »

Estre à la *bavette*, i. « fort jeune, enfant. »

Aller en *Baviere*, i. « avoir la grosse verolle, « c'est par allusion de *baver*, qui arrive à ceux que « l'on pense de ce mal là. »

Donner la *baye*, i. « se mocquer. »

*Repaistre de *bayes*, i. « amuser une personne « de fausses esperances. »

BE

Beati garnitis vaut mieux que *Beati* quorum; « vulgairement, pour dire qu'il se faut garnir ou « faire provision de bonne heure pour sa seureté. »

Des *beatilles*, i. « petites hardes, petites broüil- « leries. Et proprement ce sont les petites oyes des « volailles, les ris de veau, etc., que l'on met aux « potages, dans les delicatesses. »

C'est dommage que vous n'estes *beau* vous vous faites bien prier, « cela se dit à une personne qui « fait beaucoup de ceremonies avant que d'accorder « une chose. »

Beau, par ironie ou mespris, vulg. un beau Docteur, un beau Medecin, i. « mal habile, et ainsi « des autres, » vulg.

Au *beau* milieu, i. « droit au milieu. »

Le *beau* monde, i. « les belles Dames. »

*Par un *beau* matin; vulg. « ce mot de *beau* « donne quelque force particuliere à la phrase. »

Il fait *beau*, i. « beau temps, beau chemin, bon « aller en quelque lieu, ou faire quelque chose. »

*Il a *beau* dire, i. « qu'il dise tant qu'il luy plaira, « il ne nous persuadera pas. Item, il peut dire faci- « lement ce qu'il veut, il a le pouvoir de dire. »

*Il a *beau* faire, i. « qu'il fasse tous ses efforts il « ne viendra pas à bout de son dessein. »

*Si bien et si *beau*, vulg. i. « de telle sorte. »

Il est *beau* garçon, i. « bien yvre. Item, bien « battu; bien blessé; bien crotté, etc. »

*Faire *beau beau*, i. « flatter en apparence, faire « caresse et trahir en derriere. » vulg.

*Il vous fait *beau* voir, par contrarieté de sens, i. « vous avez mauvaise grace en ce que vous fai- « tes. » vulg.

*Il a *beau* crier, i. « qu'il crie tant qu'il voudra « cela ne servira de rien. »

*Il a *beau* danser, il est monté sur des fleutes, i. « il a les jambes longues, menuës, et mal faites. » vulg.

Vendre à *beaux* deniers comptans, i. « trahir. »

*Faire le *bec* à quelqu'un, i. « l'instruire bien en « ce qu'il doit dire. » vulg.

Faire le *bec* à l'oye, i. « achever une affaire. »

Tenir le *bec* en l'eau, i. « tenir une personne « dans l'attente, amuser. »

*Bon *bec*, i. « qui parle beaucoup. » vulg.

*Avoir bon *bec*, i. « ne confesser rien. »

Elle ne faillira pas par le *bec*, i. « elle ne man- « quera pas de paroles. » vulg.

*Il n'a plus que le *bec*, i. « il ne luy reste plus « que la parole, le reste de son corps est extenué « de maladie. » vulg.

*Torchez vous en le *bec*; vulg. i. « vous n'aurez « pas ce que vous souhaittez. »

*Se laisser prendre par le *bec*, i. « se laisser sur- « prendre en ses paroles. » vulg.

On prend les oiseaux par le *bec*, et les hommes à la parole, i. « les hommes sont obligez de prendre « garde à ce qu'ils disent, et maintenir leurs pa- « roles. »

*Monstrer le *bec* jaune ou Bejaune, i. « convain- « cre une personne, luy faire paroistre son imper- « tinence. » vulg.

*Il n'y a plus que le *bec* à ourler et le cul à cou- dre, et puis ce sera une cane, « cecy se respond à « une personne impatiente, qui croit une chose « bien advancée, à laquelle il y a encore beaucoup « à faire. » vulg.

Bec de lievre, i. « qui a la levre de dessus fen- « duë. » vulg.

*Une *becquenau*, i. « une cajolleuse. » vulg.

La *becquenau* qui a accusé S. Fiacre, « idem. »

**Bedaine*, i. « gros ventre. » vulg.

*La *bedondaine*, « chanson ou vie de goulu. « vulg. Proprement l'espace entre le nombril et le « bas du ventre. »

*Grand *beeleur*, i. « grand criard; grand pleu- « reur. » vulg.

*Il a encore son premier *beguin*, i. « il est jeune « sans experience, innocent ou simple. » vulg.

C'est un *bel* homme, par mespris, i. « un homme « mal habile, un homme mal fait. »

*Il l'a euë *belle*, i. « il a eu grand peur: ou bien « il a receu un grand affront ou dommage. » vulg.

En *belle* veuë, i. « à la veuë de tout le monde. »

*Il a recommencé de plus *belle*, i. « plus fort « qu'auparavant. Item, derechef. » vulg.

Vous me la baillez *belle*. Voyez *à bailler*.

*Vous l'aurez *belle* au bond, iron. « vous ne trou- « verez pas ce que vous pretendez, l'affaire n'ira « pas comme vous croyez. » vulg.

*Il l'a eschappé *belle*, i. « il a esté en un extreme « danger. » vulg.

Elle est *belle* à la chandelle, « c'est une raillerie « vulgaire pour dire qu'une femme n'est pas trop « belle »: le reste est, *mais le jour gaste tout*.

Il a les armes *belles*, i. « il fait des armes de « fort bonne grace. »

*Il en a de *belles*, par ironie, « il n'a pas ce qu'il « dit. » vulg.

A *belles* dents, à *belles* ongles, i. « à force de « dents, à force d'ongles. »

*Vous nous en contez de *belles* ; vulg. i. « vous « nous dites des extravagances, des choses sans « raison. »

*Il est du quatorziesme *benedicite*, i. « il est « beste. » vulg.

La *benediction* de la main gauche, i. « malediction. »

Au *benefice* d'une personne, i. « à l'advantage, « au profit. »

Benefice du Prince, i. « cession. »

Benefice de ventre, i. « flux de ventre. »

Benefice, « au jeu de la blanque, un billet mar- « qué. »

*Courir le *benefice*, Metaph. « hanter le bordel. » vulg.

*Faire o *benigna*, i. « flatter, rendre des devoirs. » vulg.

*Il en mangeroit autant qu'un Evesque en pourroit *benir*, i. « en grande quantité. » vulg.

*Son *benoist* saoul, i. « tout son saoul. »

*Estre ou avoir esté *bercé* d'une chose, i. « en « estre entierement informé. » vulg.

Dés le *berceau*, i. « dès son enfance. »

Un *berger* à peu de bruit, i. « un pendu. Parce « qu'il garde les moutons à la Lune sans dire mot. »

*Vous avez la *berluë*, i. « vous ne voyez pas « clair, vous vous abusez. » vulg.

Berner une personne, Metaph. « jouer, se moc- « quer, mal traitter. »

*Deschausser *Bertrand*, i. « boire excessivement, « s'enyvrer. » vulg.

Si je gaigne cela je ne porteray jamais *besace* en France, i. « je ne seray jamais pauvre. Cela se dit « par raillerie en joüant. »

*Reduit à la *besace*, i. « en necessité. » vulg.

*Vous n'avez pas bien mis vos *besicles*, vulg. i. « vous ne regardez pas bien exactement. »

*Il a bien fait de la *besogne*, i. « beaucoup de « mal. » vulg.

Il aime *besogne* faite, i. « il est negligent. »

*Il n'aura pas *besogne* faite, i. « il trouvera beau- « coup à faire, il aura de la peine. » vulg.

*Mettre toutes sortes de pieces en *besogne*, i. « se « servir de toutes choses indifferemment : comme, « de bonnes, de mauvaises, de jeunes femmes, de « vieilles, de belles, de laides, etc. »

Il a trouvé *besogne* faite, i. « il a trouvé que l'on « avoit desja disné. Item, que la femme qu'il a « espousée estoit desja grosse. »

*Tailler de la *besongne*, i. « donner beaucoup à « faire, donner du travail ou de la peine. » Metaph.

Qui se fait *beste* le loup le mange, i. « qu'il ne « faut pas souffrir avec lascheté. »

Faire bien ses *besognes*, i. « faire bien ses affai- « res, profiter, gaigner beaucoup. »

*Il y a bien de la *besongne*, i. « beaucoup à faire : « beaucoup de mal. » vulg.

*C'est une bonne *beste*, i. « un rusé, un finet, un « malicieux. » Le reste est, « *c'est dommage, qu'elle* « *n'a du laict*. » vulg.

*La *beste* à deux dos, i. « l'action charnelle, etc. »

*Il s'est jetté dessus comme sur une *beste* empruntée, i. « avec affection, ou violence. » vulg.

La *beste* a raison, ironie, i. « vous parlez bien, « vous dites bien. »

On a tousjours peur d'une *beste*, « cela se dit à « un qui nous veut faire peur. »

*C'est pour faire enrager la *beste* et le marchand, i. « c'est un fascheux affaire, c'est une importune « chose. »

*Vous ne vous en irez pas sans *beste* vendre, i. « vous ne partirez pas du lieu sans payer quelque « chose ; sans recevoir quelque dommage. Ou bien « sans boire et manger. » vulg.

**Beste* chaussée, i. « une personne estourdie, ou « ignorante. » vulg.

**Beste* de compagnie, i. « personne de conversa- « tion, qui s'accommode aux autres. » vulg.

Vivre en *beste*, i. « brutalement et ignoram- « ment. »

*Ce n'est pas vivre en *beste*, quand on en sçait bien le compte, « cela se dit d'une personne qui « sçait bien son fait. » vulg.

*Des *bestes* qui ne pettent point, i. « de petits « oiseaux à manger. » vulg.

Vous devenez *bestes* le poil vous vient sous les aisselles, etc. i. « le poil commence à vous croistre « aux parties cachées. »

Il n'y aura plus en ce temps-là ny *bestes* ny gens, « c'est pour dire que l'on nous remet à un grand « temps. »

Il se fond en raison comme *beurre* au Soleil, i. « il veut apporter des raisons et n'en a point. Allu- « sion vulgaire à *fonder*. »

*Faut-il tant de *beurre* à faire un quartron, vulg. i. « faut-il tant de paroles, ou tant de façons. »

B I

Prendre une affaire de bon *biais*, i. « comme il « faut. »

De ce *biais* là, i. « de ceste façon là. »

Il prend un certain *biais*, i. « une certaine ma- « niere de proceder. »

Bien et beau, i. « de bonne sorte, » vulg.

Bien et beau s'en va Caresme, « c'est une sorte « de jeu, où chaque jour du Caresme, celuy qui dit « le premier ces mots à son compagnon, gaigne le « prix convenu. »

Ils sont *bien* ensemble, i. « bons amis, en bonne « intelligence. »

*Il est fait *bien* et beau, i. « entierement fait, » vulg.

Il sent son *bien*, i. « il paroist honnorable. »

*Gens de *bien* loin, par raillerie ou allusion, à *gens de bien*, i. « gens dangereux ou meschans, » vulg.

**Bien* luy en a pris, i. « ç'a esté une bonne chose « pour luy, l'affaire est allée heureusement pour « luy, » vulg.

*Mettre son corps en *biere*, par allusion du mot de *biere*, i. « boire de la biere, » vulg.

Bifferies, i. « mauvaises marchandises. »

Manger des *bignets* apres la Pentecoste, i. « rece- « voir des coups. C'est une allusion à *bigne*, qui « signifie un coup sur la teste, » vulg.

*Faire *bigotter*, i. « mettre en colere, » vulg.

Bille pareille, i. « la pareille ; chose egale. »

*Moüiller son *billot*, i. « avoir sa part d'une « chose, » vulg.

*Faire *binet*, i. « attacher un petit bout de chan- « delle sur le bord du chandelier, » vulg.

*A *bis* ou à blanc, i. « en quelque façon que ce « soit, à quelque prix que ce soit, » vulg.

S'embarquer sans *biscuil*, i. « entreprendre une « affaire sans prevoyance. »

Reduit au *bissac*, i. « en extreme necessité. »

*Il me porte *bissestre*, i. « malheur, » vulg.

B L

*Un qui n'a point de *blanc* en l'œil, i. « le Dia- « ble, » vulg.

Livre en *blanc*, i. « qui n'est point relié. »

Laisser en *blanc*, i. « laisser de la place pour « escrire un mot. »

Mis au *blanc*, i. « denué de toute chose. »

Toucher au *blanc*, i. « rencontrer bien, deviner « une chose. »

Donner la carte *blanche*, i. « s'offrir à disputer « avec quelqu'un. Item, donner le chois de faire « ou non une chose. »

Monnoye *blanche*, i. « d'argent. »

Se battre à l'espée *blanche*, i. « en duel. »

J'ay tiré *blanque*, i. « je n'ay rien trouvé, » vulg.

Manger son *bled* en verd ou en herbe, i. « man- « ger son bien ou revenu avant que de l'avoir « receu. »

*Il est pris comme dans un *bled*, i. « asseurément « pris ou attrappé, » vulg.

Il ne s'enqueste pas que vaut le *bled* au marché, i. « il n'a point de soin ou de prevoyance. »

*Te voila bien *blessé*, « cela se dit à un qui se « plaint sans sujet, ou qui ne fournit pas volontiers « de l'argent, etc. » vulg.

*Gardez de vous *blesser*, « d'un qui fait ou donne « peu, ou bien qui travaille laschement, » vulg.

Faire en *bloc* et en tasche, i. « en gros et non « par pieces. »

**Blond* d'Egypte, i. « noir ou More, » vulg.

**Bluster* une personne, i. « tourmenter, secoüer, » vulg.

B O

*Gros *bœuf*, i. « gros lourdaut. »

La piece de *bœuf*, « l'ordinaire. »

Prendre un *bœuf* par les cornes, i. « entrepren- « dre un dangereux affaire. »

Quitter un *bœuf* pour prendre un œuf, i. « laisser « une grande chose pour une petite. »

Boire d'autant, i. « boire l'un à l'autre, et beau- « coup. »

**Boire* en Demoiselle, « avaller à grands traits, « boire viste et avidement. »

*La *boire* tout du long, i. « porter tout le dom- « mage. »

*Il *boiroit* la mer et les poissons, i. « il est grand « beuveur, » vulg.

Il *boit* comme un Suisse ou Templier, « idem. »

*Qui fait la faute la *boit*, i. « en porte la peine. »

Un *boit* tout, i. « un verre sans pied. »

*Je sçay de quel *bois* il se chauffe, i. « de quelle « sorte il procede ; quelle est sa coustume ou na- « ture, » vulg.

De *bois* verd. Voyez à *Verd.*

Porter bien son *bois*, Metaph. i. « marcher avec « grace, se desmarcher bien. »

Charger de *bois*, i. « donner des coups de baston. »

*Faire porter du *bois*. ou bien donner du *bois* pour porter à la cuisine, « idem, » vulg.

*Ne sçavoir quel *bois* faire fleche, i. « n'avoir « aucun refuge ou remede; ne sçavoir que de- « venir. »

*Mesurer du *bois* de corde, i. « estre pendu. C'est « une allusion au bois de la potence et à la corde, » vulg.

Sommes nous dans un *bois*, « cela se dit à un « hoste qui fait payer trop cherement ses viandes. »

Bois tortu, i. « la vigne. »

*Je suis du *bois* dont on fait les vielles, de tous « bons accords, « je m'accorde à faire tout ce que « l'on veut, » vulg.

*Il est du *bois* dont on les fait, « cela se respond « à un qui demande si un autre est Gentil homme, « etc. » vulg.

*Un homme qui n'est pas de *bois*, i. « un homme « de valeur, d'effet, habile, » vulg.

*Cela n'est pas de *bois*, i. « cela est bon, » vulg.

*Une descente de *bois* flotté, i. « une fluxion, un « rheumatisme, » vulg.

*Tout *bois* vaut busches, i. « il n'importe, tout « est indifferent; tout peut servir, » vulg.

*Il n'y en a gueres au *boisseau*, i. « c'est une « chose rare, ou excellente, » vulg.

Boiste à la main, i. « il tient le verre : il boit à « toute heure. »

*La *boiste* aux cailloux; vulg. i. « la prison. »

*Il semble qu'il sort d'une *boiste*, i. « il est extre- « mement propre et poly, » vulg.

Dans les petites *boites* on met les bons unguents, i. « un petit homme n'est pas à mespriser. »

Il ne faut pas clocher devant les *boiteux*, i. « faire « une malice devant les meschants. »

Attendre le *boiteux*, i. « l'occasion qui vient len- « tement; l'issuë de l'affaire. »

*Il le fait *bon* voir, i. « il est en bon estat; il est « bien couvert, » vulg.

Il y fait *bon*, iron. « il y a du danger. »

Il n'y fait pas *bon*, idem.

*Du *bon* bon, « mot d'enfant, quelque chose de « bon à manger. »

Tenir *bon*, i. « tenir ferme; resister. »

Voila le *bon*, i. « le nœud, l'importance. »

*C'est à dire *bon* homme garde ta vache, i. « pren « garde à toy. Item, c'est pour dire qu'il n'y a point « de sens à ce que l'on propose, » vulg.

Bon homme, i. « cornard. »

Bon homme, i. « vieillard et paysan. »

Loger chez le *bon* homme, i. « vivre aux despens « des paysans. »

**Bon* et gros, i. « bien gros, fort gros, » vulg.

Il n'est *bon* à rien, i. « il est mal à droit et igno- « rant. »

A quoy cela est-il *bon*, i. « pourquoy faites vous « cela. »

Avoir de *bon*, i. « avoir de reste, ou de proffit. »

Avoir du *bon*, i. « de l'advantage sur un autre. »

Un donneur de *bons* jours, i. « un Courtisan, un « flatteur. »

**Bon* jour bon œuvre, « cela se dit quand on fait « une mauvaise action un jour de Feste remarqua- « ble, » vulg.

A *bon* jour bonne estreine, i. « affaire selon le « jour ou l'occasion. »

Faire son *bon* jour, i. « Communier, recevoir la « sainte Communion. »

Faire *bon*, i. « respondre, garantir. »

*Faire *bon* pour un autre; vulg. « descharger le « ventre. »

Couster *bon*, i. « couster beaucoup : causer bien « du dommage. »

*Un *bon* Jean, i, « un cornard. Item, par renver- « sement du mot, un *jambon*. »

*Un *bon* gros garçon, i. « franc, » vulg.

*Un *bon* soufflet, i. « fort, » vulg.

*Un *bon* coup de poing, idem, vulg.

Il n'est pas *bon* à jetter aux chiens, i. « on le « mesprise fort. »

Qui *bon* l'achepte bon le boit. Voyez à *Achepter*.

Ce qui est *bon* à prendre est bon à rendre, i. « on « peut restituer ce que l'on a pris par mescompte. »

Vous avez *bonne* grace; iron. i. « vous avez tort, « vous ne faites pas bien. »

Une *bonne* Maison, i. « maison ou famille riche « et de condition. »

Une *bonne* heure, i. « une heure entiere. »

C'est pour une *bonne* fois, i. « pour tousjours, « pour n'y pas retourner. »

La *bonne* piece, la bonne beste, la bonne mar- chandise, i. « une meschante personne, par ironie, » vulgaire.

*La donner *bonne* à quelqu'un, i. « faire un tour « à quelqu'un : le persuader, » vulg.

*La garder *bonne*, i. « reserver la vengeance, » vulgaire.

Il n'est pas tousjours en ses *bonnes*, i. « en bonne « humeur, » vulg.

Attendre le *bond* ou la bale au bond, i. « l'occa- « sion. »

L'avoir belle au *bond*. Voyez à *Belle*.

Faire un faux *bond*, i. « un manquement, ou un « mauvais tour. »

Autant de *bond* que de volée, i. « inconsideré- « ment. »

Le cœur me *bondit*, i. « j'ay un desgoust, j'ay « mal au cœur de voir cela. »

On ne sçait pas *bonnement*, i. « on ne sçait pas « particulierement, exactement, asseurément. »

Porter le *bonnet* verd, i. « avoir fait cession. « Parce qu'on le peut faire porter à un cession- « naire. »

*C'est *bonnet* blanc blanc bonnet, i. « la chose « est egale ou indifferente, » vulg.

Je jettay mon *bonnet* par dessus les moulins, « le vulgaire se sert de ce quolibet lors qu'il ne « sçait plus comme finir un récit. »

*Triste comme un *bonnet* de nuit sans coiffe, i. « de mauvaise grace, ou melancolique, » vulg.

Prendre le *bonnet*, i. « se graduer en quelque « profession. »

Un coup de *bonnet*, i. « une salüade ou salutation « en ostant le chapeau. »

Il est sur le *bord* de sa fosse, i. « caduc. »

*Au *bordeau*, par allusion de bord d'eau, i. « au « bord d'une riviere, » vulg.

*Une aiguillette *borgne*, i. « qui n'a qu'un ferret.»

Changer son cheval *borgne* à un aveugle, i. « faire « un mauvais change, d'une mauvaise chose à une « pire, » vulg.

*Mon enfant sera-t'il *borgne*, « cela se dit lors « qu'on nous donne quelque chose seule ou non « pair, comme une cerise ou trois, etc. et que l'on « en veut avoir deux ou quatre, « vulg.

Au Royaume des aveugles les *borgnes* sont Rois, i. « parmy les ignorans ceux qui ont un peu de « capacité passent pour habiles. »

Elle a le ventre relevé en *bosse*, i. « elle est « enceinte. » Metaph.

Elle a les tetons relevez en *bosse*, i. « gros et « enflez. » Metaph.

*Ta male *bosse*, « sorte d'imprecation. »

*Rendre le cimetiere *bossu*, i. « mourir ; parce « qu'on releve la terre en faisant une fosse, » vulg.

A *bossu* la bosse, i. « mal heur au meschant. »

*Le monde est bien *bossu* quand il se baisse, i. « il y a de grandes impertinences parmy le peuple,» vulgaire.

*Ils sont *bossus* les cimetieres, « c'est pour se « mocquer d'un qui croit que toutes les femmes « l'aiment, en disant qu'il n'en a gueres fait mourir « d'amour, » vulg.

*Je m'y *botte*, i. « je ne veux pas ; je n'en feray « rien ; je n'iray pas, » vulg.

Il est *botté* pour coucher à la ville, « pour se rire « d'un homme qui est botté d'ordinaire, et ne « voyage point. »

Les *bottes* de l'archevesque Turpin, i. « vieilles « et grandes bottes mal faites. »

*A propos de *bottes*, « pour dire que l'on parle « hors de propos. Le reste est, combien l'aulne de « fagots. » vulg.

*Il y a laissé les *bottes*, i. « il y est mort, » vulg.

*On luy pense graisser ses *bottes*, et on les luy brusle, i. « on croit luy faire plaisir, et on le « desoblige, » vulg.

Un *bouc*, i. « luxurieux, et puant. »

*Avoir bonne *bouche*, i. « ne rien confesser, » vulg.

**Bouche* cousuë, i. « silence, ne dites rien, » vulg.

Il luy garde pour la bonne *bouche*, i. « pour la « fin ; pour se venger à la fin : pour desplaire à la « fin. »

Pour faire bonne *bouche*, idem.

Faire la petite *bouche*, i. « faire le discret ou « serieux. Item, feindre de ne gueres manger. « Parler mignardement, ou niaisement. »

Il n'a ny *bouche* ny esperon, i. « il est imperti- « nent, grossier ; il parle fort mal. »

*De broc en *bouche*, i. « promptement, » vulg.

Dire de *bouche*, i. « dire soy mesme. »

Bouche à bouche, i. « en presence et proches l'un « de l'autre. »

Quand ce seroit pour la *bouche* du Roy, i. « la « chose est fort excellente : Ou bien la viande est « trop chaude. »

Gouverne ta *bouche* selon ta bourse, i. « despense « selon ton pouvoir ou tes moyens. »

Un morceau pour *boucher* la bouteille, i. « un « peu de pain ou d'autre viande apres avoir beû, « pour oster le goust et la senteur du vin. » Raillerie.

*Il est *boucher*, il aime à taster la chair, « d'un « qui touche volontiers la gorge des filles ou des « femmes, » vulg.

*On luy *boucheroit* le derriere d'un grain de mil- let, i. « il a grand' peur. » vulg.

*C'est un *boucher*, il habille tous les jours un veau, « c'est une allusion au mot d'*habiller*, qui « signifie aussi tuer et accommoder un veau ; pour « dire qu'un homme est sot, ou veau, qui a la « mesme signification, » vulg.

On le meine à la *boucherie*, i. « en un lieu dan- « gereux pour le faire tuer. »

Grande *boucherie*, i. « grande tuerie, grand « massacre. »

Bouchon de cabaret, i. « qui ne bouge du cabaret. »

A bon vin ne faut point de *bouchon*, i. « à un « homme habile en son art, il ne faut point d'en- « seigne, ou de recommandation. »

*Servir de *bouchon*, i. « estre pendu, « vulg.

*Le *bouchon* d'une bouteille, i. « une chose de « peu de valeur. Le vulgaire dit : Quelque chose, « c'est le bouchon d'une bouteille ; lors que l'on « demande quelque chose, » vulg.

Se mettre à l'ombre du *bouchon*, i. « entrer au « cabaret. »

**Bouchonner* une personne, i. « batre, » vulg.

Serrer la *boucle*, « poursuivre ou tenir estroitte- « ment. »

Le *boucon*, i. « du poison. »

Le *boucon* du Lombard, idem.

*Le *Boudin*, i. « le membre viril. »

*Nous mangerons du *boudin* la grosse beste est par terre ; vulg. « cela se dit vulgairement lors que « quelqu'un est tombé : ou bien que celuy qui nous « nuisoit est mort, » vulg.

Faire un *boudin*, « c'est marier un homme Noble « avec une riche roturiere ; le mary fournit de sang, « et la femme de graisse, qui s'entend l'argent. »

*Je feray du *boudin* si vous me faschez, i. « je « vous donneray de l'espée dans le ventre, et mes- « leray le sang et les boyaux tout ensemble, » vulg.

*Un reverend *boudinier*, i. « un badin. »

Un Cousin qui apporte du *boudin* à sa cousine, i. « un qui visite une femme sous pretexte d'estre « son parent, avec dessein de coucher avec elle. »

*Je n'en fais non plus d'estat que de la *bouë* de mes souliers, i. « je ne l'estime en aucune façon, » vulgaire.

Bouë de bled, i. « l'excrement. » vulg.

*Un gros *bouffetripe*, i. « un gros pançu : un « grand mangeur, » vulg.

*Un gros *bouffi*, i. « enflé de visage, ou bien gros « de ventre et de corps, » vulg.

Il a bien remply ses *bouges* ou bougettes, i. « il a « bien gaigné, il s'est fait riche. »

*A ton *bougre* de despit, i. « malgré toy. »

*Il ne vous faut plus donner de *boüiltie*, vous estes tout dru, « nos femmes du vulgaire disent « cecy à un homme remuant. »

*Il me semble que l'on me *boult* du laict, i. « on « me fasche quand on me parle de la sorte, quand « on me veut persuader mal à propos, » vulg.

*Bailler le *boüis*, i. « en faire à croire ; orner son « discours de belles paroles, » vulg.

Elle a payé son *boulanger*, il ne luy cuit plus, « c'est une allusion du mot de cuire, pour dire « qu'une nouvelle mariée ne sent plus de douleur « de la defloration. »

*A *Boule* veuë, i. « inconsiderément. »

*Cela sent sa *boulie* ou boüillie, i. « c'est une « action ou proceder d'enfant, » vulg.

Faire *bouquet*, Metaph. des singes à qui l'ont fait baiser le poulce. i. « renger un homme à son devoir, « le reduire à faire des submissions. »

Donner le *bouquet* à quelqu'un, « c'est un bou- « quet que l'on donne tour à tour pour traitter la « compaignie, ou pour donner le bal. »

Donner un *Bouquet* de saulge. Voyez à *Saulge*.

Avoir le *bouquet* sur l'aureille, i. « estre à ven- « dre, ou à marier. »

Se mettre dans le *bourbier*, i. « s'enfoncer en un « mauvais affaire. » Metaph.

Il s'est tiré d'un grand *bourbier*, i. « d'un grand « danger ou mauvais affaire. »

*S'il n'est vray la *bourde* est belle, « cela se dit « lors qu'on nous raconte quelque chose que nous « ne voulons pas croire, » vulg.

Demeurer à *bourdon* planté, i. « s'arrester en un « lieu, y faire un ferme residence. » Antique.

Il sent sa *bourée*, i. « il est heretique ; ou il dit « quelque impieté ou heresie qui merite de le faire « brusler. *Bourée*, signifie un *fagot*. »

Bourgeois, i. « sot ou niais. »

**Bourgeois* et *bourgeoise* de Gonesse, qui a les yeux bordez d'escarlatte, « c'est un surnom de « raillerie parmy le vulgaire. »

**Bourgeoise* d'Aubervilliers, les jouës luy passent le nez, i. « il a les jouës fort enflées, il est fort « gras, » vulg.

**Bourguignon* salé, « c'est proprement un attribut « des Bourguignons, à cause, qu'ils furent baptisez « des premiers, à ce qne l'on tient. Nous nous en « servons vulgairement, pour dire qu'un homme « aime à manger salé. »

Le coup d'un *Bourguignon*, i. « d'un bourreau « par derriere. Nostre executeur, au temps que ce « mot fut inventé, estoit de Bourgoigne. »

Du *Bourguignon*, i. « du vin de Bourgoigne. »

Cerveaux à *bourlet*, i. « ignorants et estourdis. »

**Bourrabaquin*, « un grand verre, » vulg. et hors d'usage.

Souffler au *bourrabaquin*, i. « bien boire. »

*Se faire payer en *bourreau*, i. « par advance, « devant que d'avoir fait la besogne, » vulg.

*Il ne seroit pas bon *bourreau*, il ne fait que despendre, i. « il est grand despensier, » vulg.

Bourreler un ouvrage, i. « le faire mal et gros-« sierement. »

**Bourrer*, i. « battre une personne, » vulg.

**Bourrer* le pourpoint, idem.

**Bourrer* bien son pourpoint, i. « emplir bien son « estomac, manger beaucoup, » vulg.

Sur la *bourse* d'autruy, i. « aux despens des « autres. »

*Elle a ressemblé ma *bourse*, elle s'est laissé fouiller, etc. « cecy se dit d'une fille qui s'est laissé « emplir le ventre, » vulg.

Vin *bouru*, « c'est une sorte de vin blanc, doux et « trouble, que l'on ameine de Champagne. »

Discours *bouru*, i. « impertinent et embroüillé. »

Esprit *bouru*, i. « mal fait, de mauvaise humeur. »

Humeur *bouruë*, i. « fascheuse, extravagante. »

**Boustarin*, i. « un gros ventru : un gros lour-« daut, » vulg.

Le *bout*, i. « la fin. »

*Le *bout*, i. « le membre viril, » vulg.

*Se mettre sur le bon *bout*, i. « se parer, se rendre « poly, se bien vestir, » vulg.

Et quelque chose au *bout*, i. « de plus. »

*C'est le *bout* du monde, vulg. i. « c'est tout ce « qu'une chose peut valoir ou couster. »

*Un petit *bout* de chandelle pour trouver ce qu'il veut dire, « le vulgaire se sert de ce quolibet pour « donner à entendre qu'une personne ne sçauroit « trouver ce qu'elle a dessein de dire. »

*Rire du *bout* des dents, i. « estre fasché, faire « mauvaise mine, » vulg.

*Il est au *bout* de son rolet, i. « il ne sçait plus ce « qu'il doit faire, » vulg.

A chaque *bout* de champ, i. « à tout moment. »

Sçavoir une chose sur le *bout* du doigt, i. « la « sçavoir bien. »

Avoir un nom ou un mot sur le *bout* de la langue, i. « le sçavoir, et pourtant ne le pouvoir dire. »

*Petit *bout* d'homme, i. « fort petit, » vulg.

*Logé au *bout* du monde, i. « bien loing, » vulg.

Venir à *bout*, i. « vaincre, surmonter, reüssir. »

Son espée tient au *bout*, i. « il est poltron. »

*Au *bout* du compte, i. « enfin, finalement. »

**Bout* cy bout là, i. « confusément, sans ordre, » vulgaire.

Il est au haut *bout*, i. « au premier lieu de la « table. »

*Un *boute-cul*; vulg. i. « un frere-lay. »

*Un *boute* tout cuire, i. « un bon compagnon, » vulgaire.

Un *boute-feu*, i. « un seditieux. »

Le *boute-hors*, i. « une facilité de s'exprimer, et « se faire paroistre. »

Jouër à *boute-hors*, i. « se chasser l'un de l'autre. » Antique.

*Il n'a garde de demeurer au logis, il a de bons *boute-hors*, i. « de grosses jambes, » vulg.

*Faire une *bouteille*, i. « une faulte, » vulg.

Elle a beu à la *bouteille*, le bouchon luy est demeuré dans le corps, i. « elle est enceinte. »

Battre la *bouteille*, i. « battre un yvrongne. »

*Nourry dans une *bouteille*, i. « sans experience, » vulgaire.

*Si vous cassez la *bouteille* vous n'y boiré plus, « nous disons cecy à qui nous frappe sur les fesses, » vulgaire.

*La *boutique*, pour la nature ou le membre viril, vulg. « Item la brayette ou fente des chausses. »

*Il faut fermer la *boutique*, i. « abandonner une « chose, ne pas continuer. Item, il n'y a plus rien « de reste, » vulg.

La *boutique* est fermée, « se dit d'une femme qui « ne fait plus d'enfans. »

Il en tient *boutique*, i. « il en fait profession « ouverte. »

*Cela ne sort pas de sa *boutique*, i. « cela n'est « pas de son invention, » vulg.

*La grande *boutique*, i. « le lieu où l'on plaide, » vulgaire.

*Prendre garde à sa *boutique*, i. « prendre garde « soigneusement à ses affaires, » vulg.

Serrer le *bouton*, i. « presser, tenir de prés. »

*Gros *boyau*, i. « un grand mangeur, » vulg.

*Mes *boyaux* crient vengeance, i. « j'ay grand « faim, » vulg.

*Il a tousjours une aulne de *boyaux* vuide, i. « il « est tousjours prest à manger, » vulg. le reste est, « pour festoyer ses bons amis. »

Je l'aime comme mes petits *boyaux*, i. « je l'aime « extremement. »

BR

Brancher, i. « pendre; pendre à un arbre. »

Mettre un homme en *bransle*, i. « en volonté de « faire. »

Le *bransle* contraint, i. « une chose faite par « force. »

Estre en *bransle* de faire, « sur le point de faire. « Item, dans l'incertitude faire. »

Vostre vie est en grand *bransle*, i. « en danger. »

*Faire danser un *bransle* de sortie, i. « faire « sortir ou chasser d'un lieu, » vulg.

Donner le *bransle*, i. « faire mouvoir. »

*Donnez luy bon *bransle*, par ironie, « pour se « mocquer de ce que l'on dit, » vulg.

Mener le *bransle*, i. « estre le premier à faire « une chose. »

**Bransler* dans le manche, i. « estre irresolu. »

Il *bransle* comme la Bastille, i. « il ne se remüe « point, il n'a pas peur, » vulg.

Bransler, i. « faire l'acte charnel. »

Braquemart, i. « le membre viril, » vulg.

Bras dessus *bras* dessous, « en se salüant, et « s'embrassant avec affection. »

A plain *bras*, i. « de toute sa force. »

Avoir quelqu'un sur les *bras*, i. « estre chargé de « quelqu'un. »

*On m'appelle monsieur gros comme le *bras*, i. « on me fait grand honneur, » vulg.

Selon le *bras* la saignée, i. « la despense selon « le bien, et le pouvoir. »

Prester son *bras*, i. « aider. »

Tendre le *bras*, i. « demander l'aumosne. »

Tendre les *bras*, i. « accueillir une personne. « Item, demander secours. »

Demeurer les *bras* croisez, i. « sans rien faire. »

*Il veut aller à la guerre, il escure ses *brassarts*, « cela se dit d'un galeux qui se frotte les bras, » vulgaire.

Brasser, i. « machiner. »

Faire le *brave*, i. « menacer. »

**Brave* comme un lapin, i. « bien vestu, » vulg.

Brave comme un bourreau qui fait ses Pasques. Idem.

*Sortir d'un affaire ses *brayes* nettes, i. « sans « dommage, » vulg.

*Belle *brayette* et rien dedans, i. « belle appa-« rence, et peu de bien, » vulg.

Brebis comptées le loup en mange bien. Voyez *Loup*.

Courage de *brebis*, tousjours le nez en terre, i. « lascheté, poultronnerie. »

Une *brebis* galeuse, i. « un meschant; un oppor-« tun; un dangereux. »

Faire *breche* à son honneur, i. « manquer. »

**Bredi breda*, i. « confusément, » vulg.

*Il est en *bredoüille*, i. « en confusion, embroüillé « d'affaires ou de colere. »

Joüer *bredoüille*, i. « joüer que l'on gaigne toute « une partie, sans que les autres prennent un seul « coup. »

Il est bon à joüer au *breland*, il a un asc dans son pourpoint, « c'est une allusion d'un as aux « cartes et asc qui signifie un asne ou ignorant. » Allusion vulgaire.

**Bren* de vous; « une sorte d'imprecation ou « mespris de quelqu'un qui nous fasche, » vulg.

**Bren* du Prescheur si on ne l'escoute, « cela se « dit lors que quelqu'un raconte une chose et que « l'on n'est pas attentif, » vulg.

**Bren* de la beste et de celuy qui me l'a venduë, « imprecation pour qui nous desplaist ou nous sert « mal, » vulg.

*A saint *Breneux* chandelle de merde, i. « à une « femme de mauvaise vie, un mary sot, lasche et « prodigue, » vulg. « Item, à un meschant, com-« pagnie sortable. »

Du *bresil*, i. « de la chair de bœuf salée et « fumée qui devient rouge et ferme comme du « bresil. »

*Il est au bout de son *breviaire*, i. « il ne sçait « plus que dire, » vulg.

*Il est sçavant jusqu'aux dents, il a mangé son « *breviaire*, i. « il est ignorant, » vulg.

*Amasser ses *bribes*, mettre ses bribes ensemble. i. « manger de compagnie. »

*A *bric* et à *brac*, i. « en quelque façon que ce « soit, » vulg.

Donner une *bricolle*, i. « en faire à croire; abu-« ser de paroles. »

Bricoller une femme, i. « faire l'acte venerien. »

Bricoller, « c'est quand on se brusle en man-« geant quelque viande trop chaude, et qu'on la « tourne dans la bouche. »

**Brides* à veaux, i. « impertinences, » vulg.

*A *bride* abbatuë, i. « de toute sa force. »

Lascher la *bride* et mettre la bride sur le col, i. « donner toute sorte de liberté : abandonner. »

Tenir en *bride*, i. « tenir en son devoir. »

Secoüer la *bride*, i. « inciter, provoquer. »

Se laisser *brider*, i. « se laisser persuader. »

**Brider* une personne, i. « donner de l'amour. »

*Se *brider*, i. « s'enyvrer. Item, prendre de « l'amour, » vulg.

Brider un affaire, i. « l'asseurer et la conclurre. »

La beccasse estoit *bridée*, i. « le mariage con- » tracté ; la femme engagée. »

Brider son cheval par la queüe, i. « faire une « chose à rebours. »

Bridé d'amour, i. « amoureux passionné. »

Bridé de vin, i. « yvre. »

Brider la mulle, i. « rendre lentement un service « ou bon office. »

*Donner du *Brie* Comte Robert, i. « en faire à « croire, donner de belles paroles : s'excuser par « de mauvaises raisons, » vulg.

Briffer, i. « manger avidement. »

Suivre les *brisées* d'un autre, i. « imiter. Item, « poursuivre un mesme affaire. »

Retourner sur ses *brisées*, i. « à son premier « discours ou propos. »

Briser le fer aux dents, i. « entreprendre une « chose difficile. »

Brisons là, i. « ne passons pas outre ; finissons « nostre dispute. »

De *broc* en bouche. Voyez à *bouche*.

Couper *broche*, i. « cesser ; mettre fin. »

*C'est un homme bien fait pour tourner quatre *broches*, « le vulgaire use de ce mot par un grand « mespris. »

Brocher, i. « faire grossierement ; coudre à la « haste. »

Brocher un livre, « le coudre toutes les feüilles « en une fois. »

Brocher, « escrire viste et grossierement. »

Les *brodequins*, « sorte de torture. »

Autant pour le *brodeur*, « raillerie, pour ne pas « approuver ce que l'on dit, » vulg.

Broncher en beau chemin, i. « manquer en une « chose facile. »

*S'en aller en *broüet*, i. « se dissiper, » vulg.

Il est nourry de *broüet* d'andoüille, vulg. « pour « dire qu'un homme a de l'experience ; le reste est, « *il sçait tout*. »

Faire *broüet*, i. « un peu boüillir. »

*Un *brouhahas*, i. « bruit, rumeur, » vulg.

Du *broüillaminis*, i. « du meslange. Item, vul- « gairement, au lieu de *Bolus Armenii*. »

*Abbattre le *broüillard*, i. « boire le matin, » vulgaire.

Broüiller les cartes, Metaph. « embroüiller les « affaires. »

Broüilleries, « choses de peu de valeur. »

Elle a ses *broüilleries*, i. « ceste femme a ses « fleurs, ses mois, » vulg.

Où la chevre est liée, il faut qu'elle *broute*, i. « il « faut avoir patience, s'accommoder et vivre où « l'on s'est marié ou attaché. »

Broyer de l'eau dans un mortier, i. « perdre sa « peine. »

Bruit, i. « renommée, reputation. »

Qui a le *bruit* de se lever matin, peut dormir tout son saoul, i. « qui a bonne reputation, peut « faire du mal. »

Je n'aime pas le *bruit* si je ne le fay, « cela se « dit pour faire taire les autres ou pour empescher « qu'on ne nous querelle. »

N'avoir aucun *bruit* d'une personne, i. « aucune « nouvelle. »

Il court un *bruit*, i. « on dit. »

Faire courir le *bruit*, i. « divulguer, publier. »

Sur la *brune*, i. « le soir à l'obscurité. »

Brusc ou *brusque*, i. « prompt, viste, vif. »

*Il *brusle*, « cela se dit quand le manteau ou « l'habit d'une personne trempe dans l'eau, » vulgaire.

*J'y *brusleray* tous mes livres, i. « je feray tous « mes efforts pour en venir à bout, » vulg.

*Il s'est *bruslé* à la chandelle, i. « il s'est mis luy « mesme dans le danger, » vulg.

*Il le faut *brusler* pour en avoir des cendres ; « ironie, pour dire qu'un homme n'est pas trop « bon, » vulg.

Il se *brusle* pour m'eschauder, i. « il se procure « beaucoup de dommage pour m'en faire souffrir « un peu. »

Brusler la chandelle par les deux bouts, i. « con- « sommer sans discretion. »

*Habillé comme un *brusleur* de maisons, i. « qui « a mauvaise mine, qui a mine de desesperé, » vulgaire.

BU

Un gros *buffle*, i. « un lourdaut. »

Battre le *buisson* sans prendre les oiseaux, i. « poursuivre sans venir à bout de son dessein. »

Il n'y a si petit *buisson* qui ne porte ombre, i. « si petite personne qui ne puisse servir en quelque « occasion. »

*Faire l'escole *buissonniere*, i. « s'aller pourmener au lieu de se trouver à l'escole, » vulg.

Mettre sur le *bureau*, i. « traiter d'un affaire, » Metaph.

**Burette* du Curé de Vaugirard, i. « un grand « pot. »

Nez *buriné*, i. « gravé ou marqué de petite « verolle. »

*Une *busche*, i. « un lourdaut, sorte d'injure. »

*Mettre au bout d'une *busche*, i. « pendre, » vulgaire.

*Mourir au bout d'une *busche*, i. « estre pendu, » vulgaire.

Faire d'une *buse* un espervier, i. « d'un lourdaut « un habile homme. »

Une *buse*, i. « un ignorant, un homme sans « esprit. »

Busquer fortune, i. « chercher son advantage. »

Bustarin. Voyez *Boustarin*.

Nous sommes *but* à *but*, i. « nous sommes « egaux. »

Frapper au *but*, i. « rencontrer, entendre un « affaire : deviner. »

Estre en *butte* à une passion, i. « estre sujet. »
Butter à une chose, i. « poursuivre, pretendre, « avoir dessein. »

*Un gros *butor*, i. « grossier, » vulg.

C

CAC

CA

Tenu secret comme une *Cabale*, i. « que tout le « monde sçait, conneu à tous. » Antique.

**Cabaret* borgne, i. « taverne où l'on donne à « boire sans fournir de viande et sans mettre de « nappe sur la table. »

*Un *cabochon* de rubis, Metaph. i. « le prepuce. »

*Se *cabrer*; Metaph. « se mettre en colere, s'es- « chauffer. »

*Du *caca*, mot enfantin, i. « de l'ordure : ou « l'excrement. »

*Faire *caca*, i. « descharger le ventre ; mot « d'enfant. »

*Aller à *Cachan*, c'est une allusion de ce mot propre de village à *cacher*, i. « se tenir caché de « peur que les sergens ne nous fassent payer nos « debtes ou nous mettent en prison, » vulg.

*Il a trouvé la *cache*, i. « il a bien entendu l'af- « faire. » Et par ironie tout le contraire, i. « il a « mal deviné, » vulg.

*Un *cache* bastard, « c'estoit ainsi que l'on appel- « loit un vertugadin lors que nos dames en por- « toient, d'autant qu'il pouvoit cacher le ventre « enflé de grossesse, » vulg.

*Un *cache-nez*, i. « un masque de femme, » vulgaire.

*Un *cache-laid*, « idem, » vulg.

**Cache* cache mitoulas, « sorte de jeu où l'on « cache quelque chose dans le giron d'une per- « sonne. »

*Il est bien *caché* à qui on voit le cul, « cela se « dit d'un qui croit bien cacher son fait et le mons- « tre ou descouvre, » vulg.

Du temps que l'on se *cachoit* pour prester de l'argent, i. « à l'aage d'innocence, il y a bien long- « temps. »

Le *cachet* de silence, i. « le silence mesme. »

*Une *caquetoire*, i. « une sorte de petite chaire « basse, » vulg.

Cacquet bon bec la poule à ma tante, i. « une « cajolleuse, » vulg.

**Cafignon*, « puanteur, » mot vulg.

Un *caffard*, i. « un gros hypocrite. »

Il a fait une *cagade*, i. « une action poltronne, « mot tiré de l'italien. »

*Estre en *cage*, i. « en prison, » vulg.

Mieux vaut estre oiseau de bois que de *cage*, i. « il vaut mieux estre libre en pleine campagne que « d'estre prisonnier. »

*Quand la *cage* est faite l'oiseau s'envole, i. « quand la maison est achevée de bastir le maistre « meurt, » vulg.

*Un *cagnard*, i. « une maison pleine de saleté et « de gueuserie. »

*Un *cagnardier*, i. « un gueux. »

*Une *cagne*, i. « une chienne chaude : qui se dit « aussi d'une femme desbauchée, » vulg.

**Cahin caha*; vulgaire, i. « avec peine, et par « secousses. »

*Une *caille* coïffée, i. « une femme : et plus com- « munement une garce, » vulg.

*Une *caillette*, i. « un niais. C'est l'attribut des « enfans de Paris. »

*La *caillette* le tient, i. « il est sot, » vulg.

*Cela eschauffe la *caillette*, i. « provocque à « luxure, » vulg.

Bander sa *caisse*, i. « s'en aller. »

Il *cajolle* comme une pie borgne, i. « il parle « beaucoup. »

*Une *cale*, « c'est une sorte de coëffeure, et « pour ce sujet nous appellons ainsi celles qui la « portent. »

*Une *cale* beniste, i. « une pauvre mal'heureuse « servante, etc. » vulg.

Caler la voile, par Metaph. i. « s'accommoder au « temps : parler doucement : s'appaiser. »

*Le *calibistrix*, mot du vulgaire, i. « la nature « de la femme. »

Du mesme *calibre*, i. « de la mesme nature, de « la mesme sorte. »

Il faut avaler ou boire le *calice*, i. « avoir « patience, souffrir patiemment le dommage. » Metaph.

*Il est comme les vieux *calices* de village, desargenté, i. « sans argent, » vulg.

*Sous la *calotte* du ciel, i. « sous le ciel, sur la « terre. »

*Vos *camarades* sont au moulin, i. « vous estes « un asne. C'est la response d'un homme qui s'of- « fense de ce qu'un moindre fait comparaison avec « luy et l'appelle camarade. »

**Camarades* comme cochons, i. « grandement « familiers, » vulg.

*Il ressemble le *camelot*, il a pris son ply, i. « il a pris une habitude qui ne se peut plus chan- « ger, » vulg.

Le *camp* luy est demeuré, i. « il a emporté le « prix, il a gagné. »

*Avoir *campos*, i. « n'estudier point, avoir per- « mission de se promener. »

*Demeurer *camus*, i. « demeurer estonné, » vulgaire.

**Camus* de Lambale, un pied et demy de nez, i. « qui a le nez long, » vulg.

*Vendre ou donner un *canard* à moitié, i. « mentir, en donner à garder, en faire à croire, » vulgaire.

Canarder un homme, i. « le tirer de loing avec « une harquebuse ou mousquet. »

*Faire la *cane*, i. « faire le poltron. »

*Il est comme les *canes* tousjours le bec en l'eau, i. « il boit à tout moment. »

*Quand les *canes* vont aux champs les premieres vont devant, « c'est une raillerie vulgaire pour « ne pas respondre à qui nous repette *quand* avec « importunité. »

**Canneter* et aller cannetant, i. « cheminer en « branslant les hanches. »

**Cap* à cap, i. « teste à teste, en presence l'un de « l'autre : » mot provençal ou gascon.

Faire le *capable*, i. « faire le suffisant ou le « glorieux. »

Homme de *capeline*, i. « homme d'effet. » Antique.

*Faire une *capriole* en l'air, i. « estre pendu, » vulgaire.

Faire *capture*, i. « embrasser une femme. » Metaphore.

*Le *caque* sent tousjours le harenc, i. « le mes- « chant se sent tousjours de sa mauvaise nature « ou habitude, » vulg.

La *caquesangue* de bourse, i. « flux de bourse, « evacuation, despense d'argent. »

Estre dans le *caquet*, i. « estre dans les discours « du public. »

**Carabin* de la comete, i. « filou, voleur. »

**Carabiner* le cœur, i. « donner de l'amour. »

Fol à vingt-quatre *carats*, i. « bien fol, fol « outré. »

Une *carcasse*, i. « une personne maigre. »

*Faire *cardinal* en Greve, i. « trencher la teste. » vulgaire.

*Le *cardinal* est logé à la motte, i. « cette femme « a ses mois, » vulg.

Cardinaliser les escrevices, i. « les faire cuire et « par ce moyen elles deviennent rouges. »

*Il a presché sept ans pour un *caresme*, i. « il a « demeuré long temps en ce lieu là, » vulg.

*Donner le *caresme* bien haut, i. « donner beau- « coup à faire ou à penser, empescher fort une « personne, » vulg.

Sommes nous en *caresme* pour cacher les saints, « cela se dit des filles qui cachent leurs « gorges. »

**Caresme* prenant avec sa vescie, i. « un homme « mal basty, » vulg.

*Tout est de *caresme* prenant, i. « il faut tout « prendre en jeu, il ne se faut point fascher, » vulgaire.

*A double *carillon*, i. « fort et ferme, » vulg.

On *carillonnera* à vostre paroisse, i. « on vous « donnera le foüet. »

*Il a des *carolus*, i. « il est riche, il a force « argent, » vulg.

Il se *carre* comme un poüil sur un lignon, i. « il « se desmarche superbement. »

Jetter sur les *carreaux*, i. « tuer. »

*Une *carrelure* de ventre, i. « un bon repas, » vulgaire.

Se donner *carriere*, i. « prendre plaisir d'une « chose, rire, gausser. »

Donner *carriere* à ses esprits, « idem. »

**Carosse* à trente-six portieres, i. « un chariot ou « une charette, » vulg.

Donner la *carte* blanche, i. « presenter le com- « bat ou se presenter pour faire disputer contre « un autre. »

*Qu'il prenne des *cartes*, s'il n'est content, « cela « se dit d'un à qui on ne veut pas donner plus de « satisfaction, » vulg.

Broüiller les *cartes*. Voyez à *Broüiller*.

Tous vilains *cas* sont reniables, « pour dire à « quelqu'un qu'il ne veut pas advoüer son mal, « ou sa mauvaise action. »

Son pauvre *cas*, i. « son membre. »

C'est un *cas* reservé à l'evesque, i. « une chose « importante, un affaire qui ne se communique pas « à tous. »

Ce n'est pas grand *cas*, i. « pas beaucoup de « chose. Il s'applique par raillerie au membre viril. »

C'est grand *cas*, i. « c'est une estrange chose. »

*Son *cas* ne va pas bien, i. « ses affaires sont en « mauvais estat. »

Faire *cas*, i. « estimer. »

*Si le *cas* y eschet, i. « s'il arrive, s'il vient à « propos. »

*On luy a donné son *cas*, i. « on l'a bien battu, « ou tué. »

Tourner *casaque*, i. « changer de party. ».

Porter une *casaque* de diverses couleurs, i. « se « renger facilement à toutes sortes de partis. »

Donner une *casaque*, i. « joüer d'un tour, faire « une meche, en faire à croire, persuader une chose « qui n'est pas. »

*Donner de la *casse* aux soldats, par allusion de *casser*, i. « les casser ou licencier de la compagnie. »

Un *casse-museau*, i. « un coup de poing sur le « nez ou sur les dents, » vulg.

Casser aux gages, i. « licentier un serviteur. « Item, se deffaire d'une personne. »

Cassé, i. « abattu, caduc, rompu de travail. »

Il ne faut que *casser* un verre, i. « ne faire « qu'une bien legere faute pour estre chassé de la « maison d'un grand. »

**Casser* du grez, i. « faire peu de conte de quel- « qu'un, » vulg.

*Vous n'en *casserez* que d'une dent, i. « vous « n'aurez pas ce que vous pretendez, » vulg.

Se *casser* le nez, i. « recevoir du dommage. »

Se *casser* le col, idem.

*Nostre poule a *cassé* ses œufs, « cela se dit « quand une femme grosse se blesse, et accouche « avant terme, » vulg.

J'en *casse*, i. « je n'y entens rien. Nostre vulgaire « alonge le quolibet et dit : Je n'entends rien au « Latin, mais du Grec j'en *casse*. C'est une allusion « à *grez*. » vulg.

*C'est un grand *casseur* de raquettes, par ironie, i. « un homme qui fait peu de mal, ou d'effet. et « beaucoup de bruit, » vulg.

Estre en *Castille*, i. « en dissension. »

Avoir l'esprit en *Castille*, i. « embroüillé. »

Un *cataplasme*. Metaph. i. « un coup, un souf- « flet, » vulg.

Le *catamini*, « mot fait à plaisir, i. les fleurs ou « mois de la femme. »

**Catholique* à gros grain, i. « mauvais catholique « qui penche à l'heresie, » vulg.

Ce verre n'est pas *catholique*, le reste est « il ne « tient pas la foy, par allusion de *foy* à *fois*, i. il est « trop petit, il ne tient pas assez pour boire une « fois, » vulg.

Aller à la *cave* en escrivant, i. « escrire que les « lignes de l'escriture vont en embas au lieu d'estre « droittes, » vulg.

Esprit *cauterisé*, « qui a mauvaise qualité, ou « mauvaise conscience. »

*A *cause* de luy pour l'amour d'elle, i. « que l'on « prend un pretexte contraire au dessein. » vulg.

Cela est sujet à *caution*, i. « n'est pas trop « croyable. »

Il est sujet à *caution*, i. « il est dangereux de la « main, il desrobe volontiers. »

CE

*Elle a monstré son *cela*, i. « sa nature, » vulg.

*Cul *cendreux*, i. « une personne qui est tousjours « dans les cendres ou proche du feu à se chauffer, » vulg.

*Faire de *cent* sols quatre livres, et de quatre livres rien, i. « despenser son fait petit à petit; « perdre à sa marchandise, » vulg.

Cependant on s'estrangle, « c'est une allusion à « *se pendant*, pour respondre à un qui nous allegue « ou repette ce mot de *cependant*, » vulg.

Faire le *cerf*, i. « passer legerement par dessus « un affaire. »

Faire trois morceaux d'une *cerise*, i. « faire la « delicate, faire la sage. »

Faire le manche d'un *cernoir*, de l'arbre d'un pressoier, i. « d'une grande chose une petite. »

Cerveau à bourlet, i. « ignorant. »

Cerveaux creux, i. « fantastique. »

Cerveaux enfroquez, i. « moines. »

Avoir le *cerveau* gaillard, i. « estre un peu fol. »

Avoir la *cervelle* aux talons, i. « estre estourdy, » vulgaire.

Estre en *cervelle*, i. « en inquietude, en doute. »

**Cervelle* à double rebras, i. « obstiné, sot, im- « pertinent. »

Homme de *cervelle*, i. « habile homme, homme « d'esprit. »

CH

Il y a plus de *chair* que de saulse, i. « c'est une « personne fort grosse, » vulg.

*Il a plus de *chair* que de pain, i. « il est plus « fourny de membre que d'argent, » vulg.

Il n'est ny *chair* ny poisson, i. « on ne sçait de « quelle nature, ou bien de quelle religion il est. »

Il est *chair* et poisson, i. « cocu et macquereau. »

*De la *chair* fraische, i. « une garce, » vulg.

*Ils sont de *chair* et d'os comme nous, « cela « s'entend des religieux qui sont hommes, et par « consequent sujets à pecher, » vulg.

*Ma *chair* m'est plus prés que ma chemise, i. « mon interest particulier m'oblige plus que celuy « de mon parent ou prochain. »

Jeune *chair*, et vieux poisson, i. « qu'il faut man- « ger les bestes et les oiseaux jeunes, et les gros « poissons. Item, une jeune fille est plus agreable « qu'une vieille. »

*En *chair* et en os, i. « present en personne, » vulgaire.

*La *chair* luy demange, i. « il a envie d'estre « battu. Item, il sent des aiguillons de luxure, » vulgaire.

Toute *chair* n'est pas venaison, i. « toute chair « n'est pas egalement bonne. »

*Hacher menu comme *chair* à pastez, i. « mettre « une personne en pieces, luy donner quantité de « coups d'espée, » vulg.

**Chaircuiter* une personne, idem, vulg.

Aller à la *chaire*, i. « descharger le ventre. »

*C'est un bon *chaland*, i. « un bon compagnon, « un finet, » vulg.

*Avoir des *chaleurs* de foye, i. « des mouvemens « de colere, des promptitudes, » vulg.

La *chambre* aisée, i. « le privé. »

*Cela est aisé comme une *chambre* basse, il n'y faut point monter, « cela se dit quand une personne « a fait quelque chose de mal à propos, » vulg.

La *chambre* secrette, i. « le privé. »

*La *chambre* des comptes, idem. vulg.

La *chambre* basse, idem.

La *chambre* dorée, idem, par Metaph. vulg.

*Avoir des *chambres* à loüer, ou des *chambres* vuides dans le cerveau, i. « estre un peu fol, » vulg.

*Il ressemble la bonne *chambriere*, il en boiroit un seau sans s'enyvrer, i. « il boit excessivement « sans se gaster de vin, » vulg.

Sur le *champ*, i. « promptement: sans se preparer « à ce que l'on veut dire. »

Gaigner les *champs*, i. « s'enfuir. »

*Mettre quelqu'un aux *champs*, i. « le provoquer, « le mettre en colere, » vulg.

Il ne sçait pas le *champ*, etc. Voyez à *Manger*.

*La *Champagne* est gaulée, i. « les affaires vont « mal, » vulg.

*Avoir un œil aux *champs*, et l'autre à la ville, « prendre garde à deux choses à la fois. »

Il est venu ou creu comme les *champignons*, en une nuit, i. « il a fait sa fortune en un moment, il « s'est fait riche en peu de temps. »

La *chance* est tournée, i. « les affaires vont « autrement. »

*Je n'ay point de *chance*, i. « je suis malheureux, » vulgaire.

*Compter sa *chance*, i. « dire ses raisons ; ou « deduire ses affaires, » vulg.

Chanceux, « s'entend en deux façons, heureux, « et mal heureux, » vulg.

*Comme la *chandeliere* de saint Maur, s'aller coucher sans estreiner, i. « ne rien vendre en tout un « jour, » vulg.

*Il doit une belle *chandelle* à Dieu, i. « il a « eschappé un grand danger, » vulg.

A la *chandelle*, i. « à la lumiere de la chandelle. »

*Il s'en est allé comme une *chandelle*, i. « il est « mort fort doucement, » vulg.

Portez vostre *chandelle* à un autre saint, i. « adressez vous à une autre personne. »

*Mouchez la *chandelle*, « cela se dit à un qui se « met devant nostre jour, et nous empesche de « voir, » vulg.

*Soufflez la *chandelle*, « raillerie vulgaire dont « on use lors que quelqu'un est tombé par terre ; « le reste dit, *monsieur est couché*. »

*Il s'est venu brusler à la *chandelle*, i. « il est « venu se faire prendre prisonnier : ou bien, il « s'est jetté dans le danger. »

Il n'y a si petit saint, qui ne vueille sa *chandelle*, i. « chacun veut avoir son droit. »

*Le jeu ne vaut pas la *chandelle*, i. « la chose ne « vaut pas la peine ou la despense, » vulg.

*La *chandelle* qui va devant esclaire bien mieux que celle de derriere, i. « le bien que l'on fait de « bonne heure, où l'argent que l'on donne par « advance, est beaucoup plus agreable, » vulg.

Aller ou courir au *change*, i. « estre inconstant. »

Payer comme un *change*, i. « payer bien. »

Donner le *change* à quelqu'un, i. « rendre res- « ponse digne de la demande, vaincre en paroles, « repousser une injure. »

Il n'a rien perdu au *change*, i. « il a treuvé une « aussi bonne chose qu'auparavant. »

Changer de batterie. Voyez à *Batterie*.

Changer de notte, i. « changer de discours, » vulg.

Changer de face, i. « prendre une autre apparence « ou estat. »

Chanoine de saint Maur, i. « un charbonnier. »

Des *chansons*, i. « des cajolleries. »

Payer de *chansons*, i. « payer mal. »

*Il retourne tousjours à sa premiere *chanson*, i. « à son premier discours, à sa premiere demande, » vulgaire.

*La *chanson* de Montelimard. « Le reste est assez « entendu du vulgaire, il suffit de dire que l'on se « sert de ce quolibet estant en colere, » vulg.

*La *chanson* du ricochet, i. « tousjours à recom- « mencer, » vulg.

*La *chanson* de Robin, i. « un discours ennuyeux, » vulg.

*Couper du pain au *chanteau*, i. « avoir du pou- « voir en un lieu, » vulg.

*Il le faut faire *chanter*, i. « il faut qu'il parle ou « qu'il confesse, » vulg.

*Il faut *chanter* plus haut, i. « il faut offrir da- « vantage de la marchandise, » vulg.

Voyons ce que cette lettre *chante*, i. « voyons ce « qu'elle contient, » vulg.

Chanter devant la feste, i. « triompher devant la « victoire. »

Chanter poüilles, i. « dire des injures, » vulg.

Chanter injures, « idem. »

Chanter le cocq, « se dit d'une poulle qui imite « le chant du cocq. »

*La *chanterelle* du bourreau, i. « la petite corde « qui estrangle, » vulg.

Il eust esté bon *chantre*, il entonne bien, c'est une allusion au double sens d'*entonner*, i. « il boit « bien. »

Se debattre ou disputer de la *chape* à l'evesque, i. « d'une chose qui n'est pas en estre ou en nostre « pouvoir. »

*Il cherche *chape* cheute, i. « il cherche à attra- « per quelque chose, » vulg.

Chapeau ; vulg. pour infamie : elle a acquis un mauvais *chapeau*, i. « un mauvais renom. »

Chapeau bas, i. « ostez vostre chapeau. »

Tant de morts que de blessez, il y a eu un *chapeau* de perdu, i. « il y a eu peu de mal ou de « dommage en une querelle. »

*Si vous y revenez je jetteray vostre *chapeau* par la fenestre, « c'est une menace vulg. d'un bon « homme ou de quelque niais. »

On luy a fait porter le *chapeau* rouge, i. « il a eu « la teste trenchée. »

*La *chapelle* noire, i. « le jeu de paulme, » vulg.

Chaperonner une personne, i. « solliciter, prier « avec des submissions. »

Avoir voix en *chapitre*, i. « avoir quelque pou- « voir ou authorité; pouvoir dire son opinion; « estre respecté. »

Chapon, i. « du pain boüilly dans le pot. »

**Chapon* de Normandie, i. « une crouste de pain « dans de la boüillie, » vulg.

*Qui mange *chapon* perdrix luy vient, i. « qu'il « faut faire bonne chere et n'estre point avari- « cieux, » vulg.

Les mains faites en *chapon* rosty, i. « crochuës « d'un qui a les gouttes: ou qui desrobe volon- « tiers. »

Se coucher en *chapon*, i. « si tost que la nuit est « venuë. »

Faire *charbon* de tout bois, i. « se servir de tout. »

*Que dit-on de la guerre, le *charbon* sera-t-il cher? « c'est une façon de demander des nouvelles « en raillant. »

*Il y aura du *charbon* de rabais, i. « il faudra « bien rabattre de ce que vous pensez ou esperez. »

A vilain *charbonnée* d'asne, i. « qu'il faut traitter « un vilain selon qu'il merite. »

*Si vous ne le voulez croire *charbonnez*-le, « c'est « une sotte allusion de *croire* à *crayer*. » vulg.

Laissons les *chardons* aux asnes, i. « laissez les « pensées basses aux foibles esprits. »

Il n'y a pas *charge*, i. « le verre n'est pas assez « plein pour boire un bon coup. » Metaph.

Mettre la *charrette* devant les bœufs. Voyez à *Charruë*.

Charger ou charger de bois, i. « battre. »

Charger d'appointement, « idem. »

**Charger*, i. « s'enyvrer, » vulg.

Chargé, i. « yvre. Item, battu. »

Temps *chargé*, i. « obscur et pluvieux. »

Couleur *chargée*, i. « obscure, brune. »

Vin *chargé*, i. « noir, de couleur plus vive. »

*Je vous feray *charier* droit, i. « je vous mons- « treray à faire vostre devoir, » vulg.

Prester une *charité*, i. « rendre un mauvais « office. »

*Vous estes un *charles*, par allusion de *charlatan*, i. « un discoureur; un abuseur par belles paroles, » vulg.

**Charmer* les pulces, i. « boire beaucoup; par ce « moyen nous ne sentons pas les pulces qui nous « mordent, » vulg.

Mettre les *charpentiers* et les cordiers en besogne, i. « se faire pendre. »

*Il est *charpentier* ou fils de charpentier, il veut mettre la cheville dans le trou, i. « il veut commet- « tre le peché de luxure. » vulg.

*Mettre la *charruë* devant les bœufs, i. « renver- « ser l'ordre d'une chose, » vulg.

*Un dementy de *chartier*, i. « d'une personne « dont on ne se peut offenser pour l'inegalité de « la condition. »

*Il est bon *chartier*, il charie bien droit, « cela se « dit vulgairement d'un qui en joüant aux quilles, « fait passer sa boule droit au milieu sans en abbat- « tre pas une, » vulg.

Il jure comme un *chartier*, quelques uns y adjoustent *embourbé*, i. « il jure excessivement. »

*Il n'y a si bon *chartier* qui ne verse, i. « il n'y « a si sage homme qui ne fasse quelque faute, » vulg.

Estre en *chasse*, i. « estre extremement hasté et « avoir peu de temps de reste. »

Marquez cette *chasse*, i. « prenez garde à ce « point, remarquez cet incident: souvenez vous « de ce que je vous dis. »

*Donner la *chasse*, i. « poursuivre vivement. »

*De la *chasse*, i. « une grande quantité de chiens, » vulg.

Il n'est *chasse* que de vieux chiens, i. « les vieil- « lards ont de l'experience. »

Il n'est *chasse* que de vieux loup, i. « un vieillard « est mieux experimenté qu'un jeune. »

On *chasse* de race, i. « l'on suit d'ordinaire les « coustumes des peres et meres. »

Donner la *chasse*, i. « poursuivre de prés. »

*Un beau *chasse*-mouches, i. « un beau membre. »

Un desjeuner de *chasseur*, i. « un bon desjeuner. »

Messe de *chasseur*, i. « courte. »

**Chassieux* comme un chat de mars, i. « extre- « mement chassieux, » vulg.

Il en plumera la *chastaigne*, i. « il luy coustera « cher. »

Bastir des *chasteaux* en Espagne, i. « fantasti- « quer. »

**Chastrer* les costerets ou fagots, « en oster une « partie, » vulg.

Chastrer une femme, i. « luy oster les testicules « du derriere. Il faut par consequent les y avoir « mises auparavant. »

**Chastrer* un livre, i. « en oster des feüilles, » vulg.

Penaut comme un *chat* qu'on chastre, i. « fort « estonné. »

Chat fourré, i. « un juge lasche et paresseux. « Item, un docteur par derision de la fourreure « qu'il porte, » vulg.

Chat, i. « friand. »

Il ouvre les yeux comme un *chat* qui coud dans une goulliere, i. « il regarde avec passion ou eston- « nement. Le vulgaire use d'un mot que je laisse « par honnesteté. »

Vendre *chat* en poche, i. « vendre une chose sans « la faire voir. »

*Il ne se faut pas joüer avec les *chats*, i. « il ne « faut pas se joüer ou familiariser avec ceux qui « nous peuvent faire du mal, » vulg.

*Les *chats* sont chaussez, i. « il est grand jour, il « est tard, » vulg.

*Esveiller le *chat* qui dort, i. « ramentevoir un « affaire qui est fascheux, et qui nous peut porter « du dommage, » vulg.

Laisser aller le *chat* au fourmage. « cecy se dit « d'une femme qui se laisse embrasser, » vulg.

*Emporter le *chat*, i. « s'en aller sans payer, ou « sans prendre congé, » vulg.

**Chat* qui a accoustumé de prendre des souris ne s'en peut tenir, i. « un meschant qui a pris une « mauvaise habitude la quitte difficilement, » vulg.

*A bon *chat* bon rat, i. « à un fascheux ou mau- « vais un autre qui luy peut resister, » vulg.

**Chat* eschaudé craint l'eau froide, i. « qui a « souffert un dommage craint d'y retomber, » vulg.

Faire comme les *chats*, tomber sur ses pattes, i. « n'encourir point de danger. »

*Il est comme les *chats* il craint de moüiller la patte, i. « il craint l'eau. »

Jetter le *chat* aux jambes, i. « accuser une per- « sonne faussement, luy imposer la faute d'un « autre, » vulg.

**Chatter*, i. « estre friand, gourmander, manger « des friandises, » vulg.

*Esveillé comme un *chat* qu'on foüette, i. « fort « fin, fort rusé, qui prend bien garde à ses affaires, » vulg.

Tous *chats* sont gris de nuit, i. « toutes les fem- « mes sont belles à l'obscurité. »

*Se *chatoüiller* pour se faire rire, i. « se plaire à « soy mesme ; se former des imaginations. »

Homme *chatoüilleux*, i. « qui s'offense legere- « ment. »

Affaire *chatoüilleuse*, i. « d'importance et dange- « reuse. »

Chatoüilleux de la gorge, i. « en danger d'estre « pendu : qui a merité le pendre. »

**Chaud*, nostre vulgaire se sert de ce mot pour tesmoigner un mespris : par exemple, « un chaud « personnage ; un chaud medecin, etc., i. mauvais, « et de peu de doctrine, » vulg.

Chaud, i. « luxurieux. Item, prompt, impatient, » vulg.

Vous estes trop *chaud* pour abbreuver. Voyez à *Abbreuver*.

*Cela me tient bien *chaud*, i « cela ne me sert de « gueres, » vulg.

*Il y fait bien *chaud*, i. « il y a bien du danger, » vulg.

*Rien ne luy est ny trop *chaud* ny trop froid, i. « il trouve tout bon, il s'accommode de tout, » vulg.

Il ne trouve rien de trop *chaud*, ny trop pesant, « idem. »

*Il n'y a ny *chaud* ny froid, i. « rien du tout à « manger, » vulg.

Une *chaude* alarme, i. « vive et dangereuse. »

*La donner bien *chaude*, i. « donner bien de « l'apprehension, » vulg.

*C'est *chaude* pratique, i. « il n'y a rien à gaigner « aupres de luy. »

A la *chaude*, i. « promptement, sans tarder, sans « considerer. »

Chaudement, « idem. »

*Nous voila bien *chaudement*, i. « nous voila bien « accommodez, » vulg.

Tout *chaudement*, i. « depuis un moment. Item, « pour refuser une chose à une personne, nous « disons, *tout chaudement*, i. par ironie tout pre- « sentement vous aurez ce que vous demandez, » vulg.

*Faire comme le *chaudronnier*, mettre la piece aupres du trou. « Ce mot s'explique de soy mesme « à qui veut penser à la malice. C'est aussi, quand « on ne met pas justement une piece à un habit à « l'endroit où il est troüé, et ainsi des autres cho- « ses, » vulg.

Se *chauffer* à l'espagnolle, i. « au soleil. Nostre « vulgaire le dit d'une autre sorte ; mais je le tais « à cause de l'impiété. »

Se *chauffer* aux despens de Dieu, i. « au soleil. »

*Venez vous *chauffer* à nostre feu apres cela, « cela se dit à un qui nous traitte mal en paroles, « ou nous injurie, » vulg.

*Tirer ses *chausses*, i. « s'enfuir. Item, mourir. » vulg.

*N'y portez pas vos *chausses*, i. « n'y allez pas, » vulg.

*Il y a laissé ses *chausses*, i. « il y est mort, » vulg.

*Je voudrois que vous en eussiez plein vos chausses, il y faut sous entendre, *de matiere fecale*, « c'est une raillerie que l'on dit à ceux qui souhaitent de l'or ou de l'argent. »

*Les droles sont dans vos *chausses*, « c'est une « response vulgaire à qui nous appelle *drole*, ou « nous dit quelque autre injure. »

*Vous y estes sans *chausse* pied, i. « vous entendez le point de l'affaire, vous comprenez : vous « venez à bout de ce que vous avez entrepris, » vulg.

Chausser ses lunettes, i. « mettre ses lunettes sur « son nez. »

**Chaussez* bien vos lunettes, i. « regardez attentivement, et avec soing. »

*Je ne me *chausse* pas à son point, i. « je ne suis « pas de mesme humeur, de mesme volonté, de « mesme nature, » vulg.

Ils *chaussent* à un mesme point, i. « ils sont « egaux. »

*Il ira en paradis tout *chaussé* et tout vestu, par ironie, avec de la facilité. « C'est pour dire qu'un « homme est bigot. »

Il a *chaussé* sa teste, i. « il est obstiné il est entré « en volonté de faire avec opiniastreté une chose. »

*Ne vous mocquez pas des mal *chaussez*, i. « ne « vous riez pas de ceux qui ont quelque defaut ou « incommodité, vulg. le reste est, *vos souliers perceront.* »

*Il n'y a que les cordonniers de mal *chaussez*, i. « il n'y a que ceux qui ont quelque chose en leur « pouvoir qui s'en servent mal, ou qui en manquent. »

*Il a trouvé *chausseure* à son pied, i. « il a rencontré qui luy peut resister, » vulg.

Il est devenu *chauve*-souris, i. « il s'est perdu, il « s'est esvanoüy, il a disparu, » vulg.

Mettre à *chef*, i. « finir, achever. »

Passer *chemin*, i. « advancer son voyage. »

*C'est le *chemin* de paradis, i. « estroit : on n'y « passe qu'un à la fois, » vulg.

*Monstrer le *chemin* aux autres, i. « estre le premier à faire une chose : servir d'exemples. »

*Aller son grand *chemin*, i. « n'avoir point d'artifice, estre franc. »

Suivre le grand *chemin*, i. « faire comme les « autres. »

Tout d'un *chemin*, i. « tout d'un mesme temps ; « en continuant. »

Demeurer en beau *chemin*, i. « cesser ou man- « quer de faire en une bonne ou facile occasion, » vulg.

*Mener par un *chemin* où il n'y a point de pierres, i. « traitter une personne avec rigueur, » vulg.

Faire le *chemin* à un autre, i. « aider, donner le « moyen de faire. »

Nous sommes en beau *chemin*, i. « en estat de « bien manger, etc. »

*Il n'en faut point aller par quatre *chemins*, i. « il faut faire resolument ; il faut conclurre ou « achever : il se faut resoudre, » vulg.

*Le *chemin* de l'escole, i. « le plus long, » vulg.

Le grand *chemin* de l'hospital, i. « le moyen de « s'appauvrir ou se ruiner. »

*Il m'a mené par toutes sortes de *chemins*, i. « il « a cherché toutes les inventions pour me persuader, ou me porter à faire une chose, » vulg.

Battre les *chemins*, i. « courir et voler sur les « grands chemins. »

Couper *chemin*, i. « oster le moyen de faire : « prevenir : empescher. »

Gaigner *chemin*, i. « advancer. »

Passé docteur ou licencié sous la *cheminée*, i. « fait advocat sans estre examiné. »

Le feu est à la *cheminée*, i. « le gosier est alteré « ou eschauffé pour avoir mangé des espices ; il « faut boire, » vulg.

En *chemise*, i. « destitué de tous biens. »

Plier ses *chemises*, i. « s'en aller, » vulg.

*Faites vous faire des *chemises* neufves ; « cela « se dit à une fille vieille et laide, afin de s'en « frotter le devant. »

*Il m'en souvient aussi peu que de ma premiere *chemise*, i. « il ne m'en souvient point, » vulg.

*Torcher le derriere à un autre de sa *chemise*, i. « l'aider de son propre fait, le secourir de ses « propres facultez, » vulg.

Il seroit bon dans une *cheneviere*, pour servir d'espouvantail aux oiseaux, i. « il a fort mauvaise « mine. »

*Du *chenevis* ; vulgairement, i. « de l'argent. »

Une *chenille*, i. « un qui ronge le peuple. »

Qui *cherche* treuve, i. « qui se procure du mal le « rencontre ; qui a trop de curiosité treuve son « mal-heur. »

Il n'est *chere* que d'avaricieux, i. « les avares « font de grandes despenses lors qu'ils se mettent « en humeur de traitter quelqu'un. »

Homme de bonne *chere*, i. « qui se traitte ou « nourrit bien. »

S'il y va on luy fera bonne *chere*, i. « qu'il se « garde bien d'aller en ce lieu là. »

Chere entiere, i. « bien à soupper, et une femme « à coucher la nuit avec soy. »

*Aujourd'huy en *chere*, demain en biere, i. « au-« jourd'huy gaillard, demain mort. »

Petit homme abbat grand *chesne*, i. « un petit « homme en tuë un grand, ou bien surmonte un « grand danger. Item, un homme de basse condi-« tion en ruine un grand. »

Abbatre un *chesne*, i. « tuer un homme. »

Cheval, i. « ignorant, grossier, lourdaut. »

Cheval de carosse ou de bagage, « idem. »

Un *cheval* eschappé, i. « un homme sans raison « ou retenuë. »

Le *cheval* de Pacolet, « c'estoit un cheval de bois « enchanté qui portoit un homme en un moment à « mille lieuës de là où il estoit, vulg. On dit, il « faudroit avoir le cheval de Pacolet pour aller si « viste en ce lieu là. »

*Il est bon *cheval* de trompette, il ne s'estonne pas pour le bruit, i. « les paroles ne l'espouvantent « ou ne l'esmeuvent pas. »

*Il est comme les *chevaux* de trompette, il boit à tout gué, i. « il boit et mange par tout où il se ren-« contre, et lors qu'il en est question. »

*Estre à *cheval*, i. « en bon estat, avoir bonne « fortune. »

*Estre mal à *cheval*, i. « estre mal à son aise. »

*Parler à *cheval*, i. « imperieusement, » vulg.

Les maladies viennent à *cheval*, et s'en retournent à pied, i. « viennent viste, et se guerissent « lentement. »

*Monter sur ses grands *chevaux*, i. « se mettre « en colere, crier, braver, » vulg.

*On le cherche à pied et à *cheval*, i. « avec bien « du soin et de la peine, de tous costez, » vulg.

Nos *chevaux* en iront mieux, « c'est ce que disent « les bons compagnons lors qu'ils sont à table, « parce qu'on tient que l'on est plus leger apres « avoir mangé. »

Cheval fait, et valet à faire, i. « qu'il faut prendre « un cheval tout dressé, et un valet que l'on puisse « instruire à sa fantaisie. »

Cheval fait, et femme à faire, « celuy cy se rap-« porte au precedent. »

Vendre son *cheval* pour avoir de l'avoine, i. « se « deffaire du principal mal à propos pour avoir le « moindre. »

Il fait bon aller à pied quand on meine son *cheval* par la bride, i. « entreprendre un travail sans con-« trainte. »

Mener son *cheval* par la bride, i. « estre asseuré « de son fait. »

Il n'y a si bon *cheval* qui ne bronche, i. « si sage « homme qui ne fasse quelque faute. »

Changer son *cheval* borgne à un aveugle. Voyez à *Borgne*.

Il fait comme les bons *chevaux*, il s'eschauffe en mangeant, i. « il ne se refroidit point à table. »

Cheval de paille cheval de bataille, i. « un cheval « qui mange de la paille est plus propre à tra-« vailler. »

Cheval aux quatre pieds blancs, i. « un extrava-« gant. Item un grand prometteur. »

Prendre un *cheval* par les crins, i. « faire ou en-« treprendre de grandes choses. »

Jamais bon *cheval* ne devint rosse, i. « jamais « homme de bonne nature ne devint lasche. »

Chevaler une personne, i. « poursuivre, solli-« citer. »

Chevalier de Cornoüaille, i. « cornard. »

**Chevalier* de l'ordre de Jean-Guillaume, i. « pendu, » vulg.

*Faire *chevaucher* une chose sur un autre, i. « la « faire porter ou croiser dessus, comme un ais, etc. » vulg.

**Chevaucher* la vieille, i. « perdre tout une partie « sans prendre un coup, nostre vulgaire le dit plus « salement, » vulg.

Faire les cheveux, i. « tondre un homme, luy « coupper les cheveux. »

Se prendre ou tirer les *cheveux*, i. « se battre et « se tirer aux cheveux comme les femmes. »

Tirer un discours par les *cheveux*, i. « faire des « metaphores ou allusions fort esloignées. Item, « affecter fort sa façon de parler. »

Tenir la fortune ou l'occasion par les *cheveux*, i. « la tenir en son pouvoir. »

Faire compter les *chevilles*, i. « faire attendre « long temps à une porte. »

*Il n'y a point de trou qu'il n'y trouve une *che-ville*, i. « point de chose qu'on luy propose qu'il n'y « fournisse d'excuse, » vulg.

*Mettre la *cheville* dans le trou, i. « faire l'acte « charnel, » vulg.

**Cheviller* bien une affaire, i. « la conclurre et la « bien asseurer, » vulg.

Chevir, i. « venir à bout, » vulg.

Il ressemble les *chevres*, « la barbe luy vient de-« vant l'entendement. »

*Il tourne les yeux à la teste comme une *chevre* qui avorte.

*Prendre la *chevre*, i. « se mettre en colere, » vulg.

Où la *chevre* est liée il faut qu'elle broute. Voyez à *Brouter*.

*C'est comme *chez* nous, i. « nous faisons de « mesme. Item, la mesme chose se rencontre en « moy; j'ay la mesme coustume, la mesme peine, « le mesme desir, etc. Le reste est, *on y monte avec* « *une eschelle*, » vulg.

*J'ay un *chez moy*, i. « une maison qui m'appar- « tient, » vulg.

*Vous passerez par *chez nous*, i. « vous aurez « quelque jour besoin de moy, vous tomberez quel- « que jour entre mes mains, » vulg.

Une *chicane*, « certain cercle fiché en terre par « où l'on passe une boulle. »

Chicaner, i. « ne proceder pas franchement. »

Chicaner, « pour escrire menu et mal. »

*Une *chichefacc*, i. « un avare, » vulg.

*Le diable soit *chicheté*, i. « faisons bonne chere; « cela se dit lors qu'on est en train de se bien « traitter. »

Un *chien* hargneux, i. « un querelleux. »

*Les *chiens* courans du boureau, i. « les archers « et sergens, » vulg.

*Avec les *chiens* on ne gaigne que des pulces, i. « il n'y a rien à profiter avec les incivils ou igno- « rants. »

A ton *chien* de despit, i. « en despit de toy. »

*Jamais bon *chien* n'abbaye à faute, i. « un habile « homme ne manque jamais en son dessein. Item, « un bon joüeur gaigne ordinairement le coup qu'il « a creu emporter auparavant, » vulg.

*Comme le *chien* du jardinier, qui ne mange point « de choux, et ne veut pas que personne en mange, i. « un homme qui ne jouit pas d'une femme, où « ne gouste point quelque autre chose, et tasche « d'empescher que les autres le fassent, » vulg.

*Vostre *chien* mort il encore, i. « estes vous en- « core mauvais, ou en colere. »

*Il faudroit amener le *chien* et le chat, « cela se « dit pour s'excuser de mener plusieurs personnes « avec soy en quelque lieu, » vulg.

Le *chien* commande au chat, et le chat à sa « queuë, i. « le maistre commande au valet, et le « valet commande à un autre, au lieu de le faire « luy mesme. »

*Vostre *chien* m'a mordu, i. « je me suis enyvré « de vostre vin, » vulg.

*Le *chien* du fourbisseur m'a mordu, i. « il a esté « blessé d'une espée, » vulg.

*Heureux comme le *chien* de Brusquet qui alla au bois, et le loup le mangea, i. « mal fortuné, » vulg.

*Il ressemble les grands *chiens*, il veut pisser contre la muraille, i. « il veut faire comme les « grands, il veut faire comparaison avec ceux qui « sont plus que luy, » vulg.

Faire le *chien* couchant, i. « s'humilier. »

*Il ressemble le *chien* de Jean de Nivelle, il s'en- fuit quand on l'appelle, i. « il s'en va lors qu'il est « convié, » vulg.

Entre *chien* et loup, i. « au declin du jour, entre « le jour et la nuit. »

*Deux *chiens* apres un os, i. « deux personnes « qui pretendent la mesme chose, » vulg.

*Petit *chien* belle queuë, i. « petit homme grand, « etc. » vulg.

*Entrez nos *chiens* sont liez, i. « il n'y a point de « danger, vous pouvez entrer librement, » vulg.

*Il mourroit plustost un bon *chien* de berger, i. « un honneste homme mourroit plustost, qu'un « coquin ou meschant, cela se dit, lors que l'on a « peur qu'une personne meure dont il ne faut pas « faire grand estat, » vulg.

*Il ne se faut point mocquer des *chiens*, que l'on ne soit hors du village, i. « il ne faut point rire que « l'on ne soit sorty du danger, » vulg.

*A un bon *chien*, il n'arrive jamais un bon os, i. « un honneste ou habile homme rencontre peu sou- « vent une bonne fortune, au contraire on la voit « favoriser les meschans ou ignorans, » vulg.

*Il vaut mieux estre mordu d'un *chien* que d'une chienne, i. « il vaut autant souffrir un dommage « que l'autre, » vulg.

*Qui perd un *chien*, et recouvre un chat, c'est tousjours une beste à quatre pieds, i. « qui perd « une chose et en recouvre une autre, l'affaire est « egal ou indifferent, » vulg.

*Je vous traitteray en *chien* courtaut, i. « je vous « traitteray rigoureusement: je vous batteray bien, » vulgaire.

*Pendant que le *chien* chie, le loup s'en va, i. « tandis que l'on s'amuse l'occasion se perd, » vulg.

*Il a un *chien* d'esprit, i. « un esprit inventif : ou « bien malicieux : *une chienne de memoire*, i. forte. « Item. mauvaise, et ainsi des autres, » vulg.

C'est un bon *chien*, i. « un bon maraud, un « meschant frippon. »

**Chienne* chaude, « injure qui se dit à une femme « desbauchée, » vulg.

Appetit de *chien*, i. « insatiable. »

Un disner de *chien*, i. « mauvais. »

Ris de *chien*, i. « flatterie interessée. »

Dormir en *chien*, i. « au soleil pendant la cha- « leur. Item, un peu devant le repas. »

*Il donne l'avoine aux *chiens*, « c'est pour se « mocquer d'un qui se dit maistre d'hostel d'une « grande maison, et n'est qu'un coquin, » vulg.

*Ils s'accordent comme *chiens* et chats, i. » ils « sont mal d'accord, » vulg.

Il est heureux comme un *chien* qui se noye, i. « malheureux. »

Chie graisse, i. « un avare, » vulg.

Chien-braye, i. « lasche : proprement un chiard,» vulgaire.

*Il ressemble *chientit*, il s'en doute, i. « il croit « que l'affaire est de la sorte, » vulg.

*Il a *chié* dans ma malle, i. « il m'a desobligé, je « n'ay plus de volonté pour luy, » vulg.

C'est bien *chié* chanté, « nostre vulgaire se sert « de ces mots, pour rebuter ou desaprouver le « discours d'un autre. »

Autant *chie* un bœuf que mille mouscherons, i. « un puissant peut autant fournir d'argent que « mille petites gens. »

Chier des yeux, i. « pleurer. »

Chier dans ses chausses de peur, i. « estre extre- « mement espouvanté. »

Un *chieur* de douzains, i. « un avare, » vulg.

Vulgairement, cela est bien *chiffon*, i. « bien « petit, bien estroit, bien mal fourny de matiere. »

Chinquer, i. « boire. Il a quelque rapport à « *Schencken* ou *einschenken*, Alleman, qui signifie « *verser*. »

**Chiquet* à chiquet, i. « petit à petit, un peu à la « fois, » vulg.

*Une *chocaillon*, i. « une femme qui boit beau- « coup de vin, » vulg.

Cela me *choque*, i. « m'offense. »

Cela me *choque* l'oreille, i. « ne me sonne pas « bien à l'oreille. »

Il se *choque* en ses discours, i. « il se contredit. »

Ces choses se *chocquent* entr'elles, i. « elles sont « contraires. »

Chocquer l'honneur, la reputation, etc. « c'est à « dire, attaquer, leser, offenser l'honneur, etc. »

Choisir de l'œil, i. « regarder avec dessein. »

Qui *choisit* prend le pire, i. « bien souvent en « choisissant avec trop de soin on fait une mau- « vaise election. »

*Qui *choisit* et prend le pire, est maudit de l'Evangile, i. « qu'il faut choisir avec prudence et « promptement, » vulg.

Quand la *chose* est faite, le conseil en est pris, i. « on ne la peut plus reculer, ou y remedier. »

**Chose*, ou bien, *chose* qui n'a point de nom, i. « un badin. Item, un inconneu, » vulg.

*Il y a bien des *choses* en un chosier, i. « il y a « bien à dire ou à considerer aux affaires du « monde, » vulg.

Faire la *chosette*, i. « l'acte venerien. »

Un *chosier*, « mot fait à plaisir, comme qui diroit, « un arbre qui produit des choses. Voyez cy dessus « à *Chose*. »

*Il l'aime comme les *choux*, i. « il le hait. Le « reste est : il voudroit l'avoir mangé, » vulg.

*Ce n'est pas tout que des *choux*, il y faut de la « graisse, i. « ce n'est pas assez d'avoir commencé, « il faut achever. Ce n'est pas tout d'avoir une partie « d'une chose, il en faut posseder le reste, » vulg.

*Il en fait comme des *choux* de son jardin, i. « il « en dispose à sa fantaisie, » vulg.

*Faire ses *choux* gras, i. « tirer un grand prouffit « d'une chose, » vulg.

*Faites-en des *choux* ou des pastez, i. « disposez- « en comme il vous plaira, faites-en ce que vous « voudrez, » vulg.

*Tout à travers des *choux*, i. « sans considera- « tion, » vulg.

*Frere Coupe-*chou*, i. « un frere lay qui travaille « au jardin. »

**Chou* pour chou, i. « à la pareille. »

**Chou* pour chou Aubervilliers vaut bien Paris, i. « prix pour prix, cette personne là vaut bien « l'autre, » vulg.

Un *chrinfreneau*, i. « un coup ou blesseure sur « la teste. »

**Churlupper*, i. « boire excessivement, » vulg.

**Chut*, « mot vulgaire pour faire taire. »

**Chut* motus la cane pond, i. « taisez vous, » vulg.

CI

*Droit comme un *cierge*, i. « bien droit, » vulg.

Ferrer les *cigales*, i. « perdre son temps. »

Chanter le chant du *cigne*, i. « chanter sa fin ou « sa mort. »

*Il a fait son *cimetiere* en ce lieu-là, i. « il y est « mort, » vulg.

*Il a couché au *cimetiere* il a de l'esprit, « c'est

« un quolibet du vulgaire, pour dire qu'une per-
« sonne est habile ou spirituelle. »

*Donner *cincq* et quatre, la moitié de dix-huit, i. « donner deux soufflets ; le premier d'avant main, « n'est que de quatre doigts, et au second de revers, » tous les cinq frappent à la fois, » vulg.

Mettre *cincq* et retirer six, i. « prendre quelque « chose dans un plat, etc. »

*Cet habit vous est fait comme de *cire*, i. « il vous « sied bien, il vous joint bien au corps, » vulg.

*Prendre de la *cire*, i. « se choquer la teste contre « quelque chose de dur, » vulg.; abbattre de la *cire*, idem.

*Elle fourniroit toute une paroisse de *cire*, ou bien ses yeux font de la *cire*, i. « elle est fort chas- « sieuse, » vulg.

Cirons S. Job, le vulgaire dit, S. Josse, il n'en faut que trois pour faire un ladre, i. « de grosses « galles, et bien larges, » vulg.

*Une grosse *citroüille*, i. « une grosse fille. »

*Voila un gros civé, « c'est pour dire vulgaire- » ment, qu'une chose est de peu de consequence. »

CL

*Le pays de *Clacquedent*, i. « lieu où l'on tremble « de froid. Item, où l'on suë la verole, vulg. d'au- « tres disent, l'*isle*. »

*Cela est bien *clair* semé, i. « bien rare, » vulg.

A *claires* voyes, i. « percé à jour ; que l'on voit « le jour à travers. »

Le *clair* de la lune, i. « la lumiere. »

Le *clair* d'un œuf, i. « le blanc ou la glaire. »

Voir *clair*, i. « avoir bonne veuë. »

Oüir *clair*, i. « avoir l'oüye subtile. »

Faire *clair*, i. « temps serain, ou grand jour. »

Feu *clair*, « flamme. »

Brusler *clair*, i. « faire de la flamme. »

A *clair*, i. « clairement, ouvertement. »

*Le plus *clair* de son bien, i. « le plus net, le « moins embroüillé. »

*Ses affaires sont claires, i. « il a flux de ventre, » vulg.

*Avoir la *clef* des champs, i. « estre libre, ou « delivré de prison, » vulg.

Jetter les *clefs* sur la fosse, i. « renoncer à la « succession d'une personne morte. »

Il en parle comme un *clerc* d'armes, i. « igno- « ramment. »

*Aussi fait bien vostre *clerc* messire Jean, « cette « façon de parler vulgaire sert à faire entendre que « l'on desire une chose aussi bien qu'une autre. »

*Un pas de *clerc*, i. « une faute. »

*Joüer à *cligne* mussette, i. « se cacher, » vulg.

*De la *clinquaille*, i. « de l'argent, » vulg.

La langue luy va comme le *cliquet* d'un moulin, i. « il parle fort viste et beaucoup. »

Cloche aux pieds, i. « bube ou vescie pleine d'eau.»

*Rapporter les *cloches* d'un lieu, i. « venir avec « des vescies aux pieds pour avoir trop cheminé, » vulg.

*Il ne faut pas *clocher* devant les boiteux, « il ne « faut pas user de finesse devant les meschans ou « rusez. »

Perdre le *clocher* de veuë, i. « s'esloigner fort « d'un lieu. »

*Je sçay de quel pied il *cloche*, i. « je connois sa « façon de proceder, » vulg.

Clocher des deux costez, i. « estre inconstant, « pencher vers l'un et l'autre party. »

Clorre la bouche, i. « faire taire. »

Se tenir *clos* et couvert, i. « en seureté. »

Nuit *close*, i. « entierement venüe. »

*Il ne vaut pas un *clou* à soufflet, i. « il ne vaut « rien du tout, » vulg.

Un *clou* chasse l'autre, i. « une passion chasse « l'autre. »

*River les *clous* à quelqu'un, i. « le reprendre, » vulg.

*Coigner le *clou*, i. « s'endormir bien fort. »

CO

*De la *cochenille*, i. « gens vestus d'escarlatte, » vulg.

*Une porte *cochere*, i. « la nature bien large, » vulg.

Il faut mourir petit *cochon* il n'y a plus d'orge, i. « il ne reste plus rien. »

*Vous aurez un *cochon* de ma chienne, « pour « dire en riant que l'on donnera quelque sorte de « recompense. »

*Les *cochons* de son aage ne sont plus bons à rostir, i. « elle est vieille. »

Se *cochonner*, « se dit des petits enfants qui font « le cochon en dormant. »

Gras comme un *cochon*, i. « bien gras. »

Manger le *cochon* ensemble, i. « complotter, « conspirer ensemble. »

Rappeler le *cochon*, i. « retourner à son premier « propos. »

Chanter le *cocq*, « par metaphore, se dit d'une « femme qui parle plus haut que son mary. »

Un *cocq* à l'asne, i. « un discours sans suite. »

*Le *cocq* de la paroisse, i. « le principal d'un « lieu. »

*Le *cocq* du quartier, i. « celuy qui couche avec « les femmes. »

*Où la bonne femme vendit son *cocq*, hors de connoissance, i. « en un lieu esloigné ou incon- « neu, » vulg.

Coëffer. Voyez *Coiffer*.

Apprendre par *cœur*, i. « de memoire. »

Disner ou soupper par *cœur*, i. « ne manger « point. »

Prendre à *cœur*, ou bien avoir à *cœur* une chose, i. « s'y attacher avec affection. Item, s'offencer. »

Avoir sur le *cœur*, i. « avoir un reste de ressen- « timent. »

*Avoir le *cœur* au mestier, i. « prendre un ex- « tresme plaisir à une chose. »

A *cœur* jeun, i. « à jeun, avant que d'avoir « mangé. »

A *cœur* failly, i. « entierement abbatu. »

Le *cœur* de l'esté, de l'hiver; de la ville, etc., i. « le milieu. »

Cœur de fruit, i. « le mileu où est la semence. »

De *cœur* de four, i. « cuit au milieu du four. »

*Vostre *cœur* est dans le ventre d'un veau, « nos « filles du vulgaire respondent ainsi à un homme « qui les appelle *mon cœur*. »

A *cœur* ouvert, i. « franchement. »

*Il s'en est donné au *cœur* joye, i. « il en a mangé « tout son saoul, » vulg.

Tenir son *cœur*, i. « avoir de l'animosité. »

Reprendre *cœur*, i. « reprendre courage. »

*Il a bon *cœur* il ne rend rien, i. « il ne restituë « pas volontiers. »

C'est son *cœur*, i. « ce qu'il aime le plus. »

*Mettre le *cœur* au ventre, i. « donner du cou- « rage. »

Le *cœur* vous en dit il, i. « avez vous volonté de « joüer, de boire, de manger, etc. »

Jetter du *cœur*, i. « vomir. »

Jetter du *cœur* sur le carreau, « idem. »

Que vous dit le *cœur*, i. « en quel estat estes « vous? »

Il sent son *cœur*, i. « il a du ressentiment et du « courage. »

*Elle est belle au *coffre*, i. « laide de visage et « riche, » vulg.

*Il entend cela comme à faire un *coffre*, i. « il « n'est pas fort adroit à cela, » vulg.

Sur les *coffres* du roy, i. « aux despens de sa « Majesté. »

Coffrer, i. « mettre en prison, » vulg.

Cognoistre. Voyez *Connoistre*.

*Se *coiffer* d'une femme, i. « en devenir amou- « reux. »

Se *coiffer* d'amour, « idem, » vulg.

*Se *coiffer*, i. « s'enyvrer. »

**Coiffé*, i. « amoureux : et yvre. »

On l'a *coiffé* d'un pot de chambre, i. « on luy a « jetté de l'urine sur la teste. »

Il est né *coiffé*. i. « il est heureux. »

**Coiffer* rotine, i. « s'enyvrer. »

Un chien bien *coiffé*, « qui a belle teste, et les « oreilles longues. »

*Il ressemble *Coigne-festu*, il se tuë, et ne fait rien, i. « il travaille beaucoup en vain. »

**Coigner*, « pour battre, » vulg.

**Coigner* une femme, i. « faire l'acte charnel. »

*Son mary s'est estranglé d'un *coin* de beurre à la gueule d'un four, « cela se dit lors qu'une nour- « rice se presente qui n'a jamais esté mariée, » vulg.

*Ils sont frappez au mesme *coin*, i. « ils sont « d'une mesme nature. »

Il n'est pas du bon *coin*, i. « il est de mauvaise « qualité. »

*Il n'a jamais bougé du *coin* de son feu, i. « il « n'a rien veu, il n'a point d'experience. »

Regarder du *coin* de l'œil, i. « de costé. »

Col de gruë, i. « un grand col, et bien long. »

*Cela luy rompt le *col*, i. « le ruine, » vulg.

Colintampon, i. « la batterie de tambour des « Suisses. »

*Un gros *colintampon*, i. « un gros homme, » vulg.

*Gens qui ont la *colique* à l'estomac, i. « des ser- « gens. Pour la ressemblance de leurs armes ou « marques, à une pierre appellée *colique*, » vulg.

**Colique* S. Mathurin, i. « folie, » vulg.

La *colique* cornuë, i. « l'erection du membre, » vulg.

Une *colation* de moine, i. « bonne et ample. »

*Donner ou ficher la *colle*, i. « persuader, cajoller, « en faire à croire, » mot de jargon.

*La *colle* est franche, i. « la menterie est bonne « ou persuasive. »

Tenir ou prendre au *collet*, i. « tenir un homme « pour l'emprisonner. »

Mettre la main sur le *collet*, « idem. »

Prester le *collet*, i. « resister, s'opposer. »

Le *collier* de misere, « les sangles d'un col- « porteur, les bretelles d'une hotte, les crochets « d'un crocheteur, etc. »

Estre au *collier*, i. « estre attaché, contraint, « sujet à quelqu'un. »

*Le chien au grand *collier*, i. « le plus apparent « d'un lieu. »

*Gaigner la *colline*, i. « s'enfuir, » vulg.

*Le *combien*, i. « la nature de la femme, » vulg.

Besogne de *commande*, i. « que l'on a commandé « de faire. »

Les *commandemens* de monsieur de Boüillion, personne ne se remuë, i. « dont on ne se soucie « gueres. »

Commander une ville, i. « qui se dit d'une mon- « tagne, i. estre plus haute. »

Commander une paire de bottes, « dire au cor- « donnier qu'il fasse des bottes, et ainsi des autres « choses. »

Il y a *commencement* à tout, « cela se dit à un « qui commence à souffrir quelque incommodité. »

*Le *comment* à nom, i. « la nature de la femme, » vulg.

Une bonne *commere*, i. « une femme gaillarde. « Item, une garce. »

Traitter en *commissaire*, i. « faire bonne chere, « emplir bien les plats. »

Tous biens sont *communs*, il n'y a que le moyen de les avoir, « cecy se dit, quand on voit quelqu'un « prendre librement le bien d'autruy. »

Avoir la *compagnie* d'une femme, i. « coucher « avec elle. »

Homme de *compagnie*, i. « qui s'accommode « facilement. »

*Par *compagnie* on se fait pendre, i. « qu'il faut « faire comme les autres, qu'il se faut accorder à « ce que font les autres. »

Un *compagnon*, i. « un drole, un rusé. »

Compagnon de l'argot, i. « gueux, » vulg.

Un petit *compagnon*, i. « un homme de basse « condition. »

*Demandez à mon *compagnon*, qui est aussi men- teur que moy, « l'on dit cecy à une personne qui « se veut excuser sur le rapport d'un autre, » vulg.

Qui a *compagnon* a maistre, i. « en une partie « un compagnon ne peut rien faire sans l'adveu de « l'autre. »

*Il n'y a ny *compere* ny commere l'enfant est chretien, « nostre vulgaire en colere se sert de ces « mots pour dire que l'on n'a point d'egard à l'al- « liance ou connoissance. »

Tout y va par *compere* et par commere, i. « tout « s'y fait par faveur, » vulg.

Compere je me fie à vous ; l'autre respond, *com- pere*, c'est folie à vous, i. « qu'il ne se faut pas « tousjours fier à ceux de sa connoissance. »

*Mal *complexionné*, i. « mal appris, mal instruit, » vulg.

Le compliment du *cordelier*, i. « un grand mercy « apres avoir disné. »

*Les *compliments* de la place Maubert, i. « des « discours du vulgaire, v. g. cela vous plaist à dire, « et autres semblables, » vulg.

Elle est de bonne *composition*, i. « elle est un peu « garce, elle se prostituë. »

*Les femmes peuvent mieux comprendre que les hommes, « l'equivoque s'entend en partageant le « mot de *comprendre* en deux, » vulg.

Un *compromis*, i. « une fille accordée ou fiancée. « Partagez le mot en deux. »

Les bons *comptes* font les bons amis, i. « qu'il « faut compter souvent et s'accorder. »

*Avoir son *compte*, i. « estre content ; avoir ce « que l'on desire ; avoir le visage gay. »

*Prenez garde au *compte*, il en eschappe par derriere, « l'on dit cecy à une personne qui pette, » vulg.

*Rendre *compte*, i. « rendre gorge, vomir, » vulg.

Je n'y trouve pas mon *compte*, i. « cela ne m'ac- « commode pas. »

*Vous estes bien loing de vostre *compte*, i. « fort « esloigné de ce que vous vous promettez ou ima- « ginez. »

*Au bout du *compte*, i. « enfin, à la fin. »

A ce *compte* là, i. « par ce moyen là, à ce que je « voy, selon cela. »

*Le *compte* à Jean Bertaut vingt et onze, i. « justement ce qu'il faut pour achever un compte. »

*Vous n'y treuverez pas vostre *compte*, i. « vous « y perdrez. »

*Vous m'en *comptez*, et si ce ne sont pas des quarts d'escus, i. « vous me voulez persuader ;

« vous m'en voulez faire à croire, vulg. C'est par « allusion de *conter*. »

Nous *compterons* nous deux, i. « je vous puniray « à la fin de toutes vos fautes. »

Elle ne *compte* plus les jours, i. « cette femme « accouche ou est sur le point d'accoucher. »

Il est *compté* pour rien, i. « on ne fait point « d'estat de luy. »

Prendre l'argent sans *compter*, i. « desrober. »

*Sans *compter* les femmes et les petits enfans, « c'est pour se mocquer de quelqu'un qui fait des « hyperboles, ou rapporte un nombre de choses « ou de personnes qui n'est pas croyable. »

Compter sans son hoste, i. « resoudre une chose « seul ou se l'imaginer, sans avoir la volonté ou « consentement des autres. »

*Vous ne *comptez* pas bien, i. « vous vous abusez, « ou bien, vous ne dites pas la chose comme elle « est, » vulg.

**Compter* les morceaux à une personne, i. « luy « plaindre sa vie, ne luy donner gueres à manger. »

Compter pour perdu, i. « n'y avoir plus d'espe- « rance, ou n'estimer plus une chose. »

*Il en *compte* par où il en sçait, i. « il parle « excessivement, » vulg.

*Un *compteur*, i. « un grand discoureur, » vulg.

En bonne *conche*, i. « bien vestu, en bon estat. »

**Condamner* une fenestre ou une porte, i. « la « fermer avec des clous ou autre chose afin qu'elle « ne s'ouvre plus. »

Confit en doctrine, i. « tout remply de science « et ainsi des autres choses; comme, *confit en « malice*, etc. »

La grande *confrairie*, i. « les gens mariez. »

Estre de la *confrairie* du pot au laict, i. « avoir « de petits enfans, » vulg.

De la *confrairie* de saint Prix, i. « marié. Allusion « à *Pris*. »

*Estre de la *confrairie* Sainct Merry, par allusion de *marry*, i. « se repentir d'estre *marié*, » vulg.

*Il est de la *confrairie* S. Hubert, il n'enrage pas pour mentir, i. « c'est un grand et asseuré men- « teur, » vulg.

La *confrairie* d'Acteon, i. « les cocus ou cor- « nards. »

*Il est de la *confrairie* des quinze vingts, i. « il « ne voit gueres clair, » vulg.

*N'oubliez pas la *confrairie* des pourceaux, d'au- tres disent, *le luminaire:* « on se sert de ces mots, « lors que quelqu'un rotte, » vulg.

Prendre *congé* de la compagnie, i. « s'en aller « sans dire à Dieu. Item, mourir. »

*Chasser aux *conins* ou couils, par allusion de *conin*, i. « courir apres les femmes, faire l'amour. »

Je ne me *connois* point à cela, i. « je ne le veux « pas faire, je ne le feray pas. »

Se *connoistre* à une chose, i. « la bien entendre. »

Connoistre une femme, i. « user avec elle. »

Connoistre charnellement, « idem. »

Connoistre, i. « s'appercevoir. »

*Je ne me *connois* point à cela, i. « je n'ay point « dessein de le faire, je ne le veux pas. »

*Qui ne vous *connoistroit*, « cela se dit vulgaire- « ment à un qui tasche de nous tromper; ou bien « par jeu, pour dire qu'une personne est mali- « cieuse. »

*Cette femme là est bien *connuë*, par allusion, i. « elle est bien fournie de nature. »

Conscience à ponts levis; antique, i. « une mau- « vaise conscience. »

*Il a la *conscience* large comme la manche d'un cordelier, i. « mauvaise, » vulg.

*Mettez cela sur vostre *conscience*, i. « beuvez ce « verre de vin, » vulg.

Mettre la main sur sa *conscience*, i. « considerer « conscientieusement ce que l'on fait ou dit. »

Faire *conscience* d'une chose, i. « avoir conscien- « tieusement de la repugnance à la faire. »

Voila un bon *conseil*, mais il n'en faut pas user, « on dit cecy à qui persuade une chose mal à « propos. »

*Se *conseiller* tout bas, i. « vulgairement parler « tout bas à l'oreille l'un de l'autre. »

*De la *conserve* de four, i. « de la patisserie. »

*Plaider aux *consuls*, « c'est par allusion ou divi- « sion du mot, lors que les femmes suent en cette « partie de leur corps, » vulg.

**Contes* de la cigone, i. « des fables ou niaiseries. »

**Contes* de peau d'asnon, idem.

**Contes* au vieux loup, idem.

**Contes* de vieilles, de nourrices, etc. idem.

**Contes* à dormir debout, idem.

**Contes* de ma commere l'oye, idem.

Ils en font leurs *contes*, i. « ils en discourent « familierement à leur table, ils s'en mocquent. »

Faire *conte*, i. « estimer. »

*Faire *conte* d'aller, etc. « se proposer, » vulg.

Tu nous en veux *conter*, i. « tu nous dis des sot- « tises; tu nous veux persuader impertinemment. »

Lors que tout le monde sera content, i. « jamais. »

La *continuë* emporte l'homme, i. « on se perd ou « ruine en continuant. »

Contraint en ses habits, i. « qui n'est pas vestu « selon sa condition, à qui les habits ne sont pas « seants et convenables. »

A *contrecœur*, i. « mal volontiers. »

Avoir à *contrecœur*, i. « haïr ou abhorrer. »

Chose *contrefaitte*, i. « qui n'est pas naturelle. »

*Prendre une affaire à *contrepoil*, i. « au contraire « de ce qu'elle est. »

Tout me vient à *contrepoil*, i. « tout m'est con- « traire. »

A *contre-temps*, i. « hors de temps, et de saison. »

Controller quelqu'un, i. « prendre garde à luy, « contrarier ses actions. »

*Un *controlleur*, i. « un qui veut reformer les « actions d'autruy. » Metaphore.

*Les moines exhortent les Dames de donner à leur *convent*, « partagez le mot vous entendrez « l'equivoque. »

Pour un moine ne faut le *convent*, i. « une seule « personne ne fait pas exception. »

Coq. Voyez à *Cocq*.

Il n'est pas encore hors de la *coque*, i. « il est « encore fort jeune et sans experience. »

*Une *coquette*, i. « une poulle, mot enfantin. »

Une *coquette*, i. « une femme de moyenne condi- « tion qui veut faire la Dame : une discoureuse ; « une impertinente. »

*La *coquille* luy demange, i. « elle a des ressen- « timents de nature. Elle est en aage d'estre mariée, » vulg.

*A qui vendez vous vos *coquilles*, i. « à qui vous « addressez vous, à qui est aussi fin que vous pou- « vez estre : le reste est à ceux qui reviennent de « S. Jacques ou S. Michel, » vulg.

*Vendre bien ses *coquilles*, i. « vendre bien cher « sa marchandise, » vulg.

*Je parle pour mes *coquilles*, i. « pour mon inte- « rest particulier, » vulg.

*Il n'a pas encore la *coquille* hors du cul, i. « il « est fort jeune, et sans experience, » vulg.

*Qui a de l'argent a des *coquilles*, i. « peut achep- « ter tout ce qu'il desire, » vulg.

*Bailleur de *coquilles*, i. « un menteur ou trom- « peur. »

De mauvais *corbeau* mauvais œuf, i. « meschant « fils d'un meschant pere. »

*Changement de *corbillon* fait appetit de pain benit, i. « le changement plaist, et principallement « de femmes. »

Avoir plusieurs *cordes* à son arc, i. « plusieurs « sciences, ou moyens de gaigner sa vie. »

Toucher la *corde*, i. « toucher à ce qui est de plus « sensible. »

*Toucher sur la grosse *corde*, i. « sur ce qui est « de plus important. »

Ne touchez pas sur cette *corde* là, i. « ne parlez « pas de cet affaire. »

Traisner sa *corde*, i. « attendre asseurément « d'estre puny. »

*Mettre une *corde* à l'espinette, i. « user avec une « femme, » vulg.

*Il a de la *corde* de pendu, « cela se dit d'un qui « gaigne ordinairement au jeu, » vulg.

Une *corde* de bois, i. « une certaine quantité que « l'on mesure à la corde. »

*Avoir le mal de la *corde*, i. « estre pendu. »

Il y aura beau jeu si la *corde* ne rompt, i. « si « nous ne manquons point à nostre dessein on « verra de belles executions. »

*Il est au bout de sa *corde*, i. « il ne sçait plus « que dire. »

*Pendant que la *corde* est au puits, i. « tandis « que nous sommes en estat de faire. »

Filer sa *corde*, i. « faire de mauvaises actions qui « font pendre à la fin. »

Cordé, i. « seché comme les raves, etc. »

Cela est *cordé*, i. « il ne s'en trouve plus, il n'y a « pas moyen d'en avoir. »

Elles sont *cordées*, idem.

*Je suis *cordelier*, i. « je n'ay point d'argent, » vulg.

*Les *cordeliers* ne me demandent rien, mais les jacobins m'estranglent, « c'est quand le flegme « s'attache dans le gosier, » vulg.

Tirer à sa *cordelle*, i. « attirer les autres à son « party, ou à sa faction. »

*Faire comme les *cordiers*, gaigner sa vie à reculons, i. « ne rien gaigner, ne pas gaigner sa « vie, » vulg.

*Il n'y a que les *cordonniers* de mal chaussez, i. « ceux qui ont quelque chose en leur pouvoir en « manquent pour l'ordinaire, » vulg.

*Les *cordonniers* font des souliers, et les tailleurs des robes, « c'est une sotte allusion du mot *desro-* « *bent* à *des robes*, pour dire que les tailleurs sont « larrons. »

*Il a du foin aux *cornes*, i. « il est estourdy, et « dangereux. »

Personne n'ose lever les *cornes*, i. « personne « n'ose paroistre, ou contredire. »

Baisser les *cornes*, i. « s'humilier. »

Prendre un bœuf par les *cornes*, i. « entreprendre « un affaire difficile. »

Avoir peur des *cornes*, i. « d'estre fait cornard. »

*Les *cornes* me sont venuës à la teste, i. « je suis « demeuré fort estonné, » vulg.

Faire les *cornes* à quelqu'un, i. « se mocquer, « mespriser. »

Il n'y a pas moyen de sonner si la *cornemuse* n'est pleine, i. « on ne parle gueres avant d'avoir « bien disné. »

**Corner*, qui se dit de la chair, i. « sentir mau- « vais, estre puante ou corrompuë, » vulg.

*Les oreilles me *cornent*, i. « on parle de moy en « quelque lieu, » vulg.

Envoyer en *Cornoüaille*, i. « faire un homme cocu « ou cornard. »

Voyager en *Cornoüaille*, i. « devenir cornard. »

*Une chose *cornuë*, i. « mal faite, » vulg.

*Un marché *cornu*, i. « mal entendu, mal consi- « deré, fait avec desadvantage, » vulg.

*Il nous baille des plus *cornuës*, i. « il nous dit « de grandes sottises; il nous en fait croire, » vulg.

*A l'enfourner se font les pains *cornus*, i. « il faut « prendre garde à bien commencer une chose. »

*Ce sera à mon *corps* deffendant, i. « je ne mour- « ray que le plus tard qu'il me sera possible, » vulg. Item, « contre ma volonté. »

A *corps* perdu, i. « de toute sa force, avec « violence. »

C'est le plus beau *corps* nud ; « l'equivoque « sonne : le plus beau cornu. »

*Il a des *cors* aux pieds, i. « il ne sçauroit aller « viste, le commun peuple se sert de cette phrase « en joüant à la boule, et dit ma boule a des *cors* « aux pieds. »

Faire une grande *corvée*, i. « un grand travail, « avoir bien de la fatigue. »

Faire des *corvées*, i. « du travail ou du chemin « en vain. »

Sonder les *costes*, i. « battre une personne. »

*Trente six *costes*, i. « un homme excessivement « grand, » vulg.

*Il est sorty de la *coste* de Charlemagne, du Roy Artus, ou S. Louis ; « cela se dit par ironie d'un qui « veut faire le grand Seigneur, » vulg.

*Tout ce *costé* là est à elle, « c'est pour se railler « d'une boiteuse qui penche ou boite d'un coste, » vulgaire.

Aller de *costé* et d'autre, i. « aller çà et là. »

*On crie demain des *costerets*, i. « il est demain « jour ouvrier, » vulg.

*Je vous feray bien changer de *cotte*, i. « je vous « feray perdre vostre mauvaise habitude. »

*Faire une *cotte* mal taillée, i. « faire un compte « en gros et s'accorder facilement. »

Femme sotte se connoist à la *cotte*, i. « on con- « noît la sottise d'une femme à son habit. »

Donner la *cotte* verte, « c'est une liberté de « France ; on met de l'herbe sous la juppe d'une « fille en se joüant dans un pré ou autre lieu où « il croist de l'herbe. »

*C'est sa *cotterie*, i. « une personne qu'il fre- « quente d'ordinaire, » vulg.

Il a du *cotton* dans les oreilles, i. « il fait le sourd, « il ne veut pas ouir. »

La barbe commence à luy *cottonner*, i. « il com- « mence à avoir de la barbe. »

**Cottonner* le moule du pourpoint, i. « emplir « son estomac, » vulg.

*Frotter sa *coüaine*, i. « faire l'acte charnel, » vulgaire.

**Coucher* comme l'espée du Roy dans son four- reau, i. « dormir tout vestu. »

**Couchez* vous aupres, i. « si vous ne voulez de « cela, cherchez ailleurs qui vous contente ou ayez « patience, » vulg.

**Coucher* gros, i. « faire le grand. »

Coucher par terre, i. « jetter ou abbattre par « terre. »

Coucher par escrit, i. « escrire. »

Coucher en tablature, i. « marquer ou noter en « tablature. »

Coucher au jeu, et *coucher* sur la carte en joüant, i. « mettre son argent sur la carte, envier au « jeu. »

Vous ne *couchez* rien du vostre, « cela se dit à « un qui jure, foy d'homme de bien, pour luy faire « entendre qu'il ne l'est pas. »

Coucher son bois, i. « abbaisser la lance. »

*Qui se *couche* avec les chiens, se leve avec des pulces, i. « qui se met en une mauvaise compagnie « en reçoit du deshonneur. »

Coucher en joüe, i. « pour viser avec une arme « à feu. »

Coucher sur l'Estat, i. « escrire dans le registre « où sont les officiers. »

Coucher au grand liet, i. « dormir avec le maistre « ou la maistresse. »

Coucher sur la dure, i. « à terre. »

Se *coucher* en chapon. Voyez à *Chapon*.

*Il a tout *couché*, i. « il est tombé par terre. »

*De celuy qui se *couche* de plat, i. « de l'argent, » vulgaire.

Il ne se faut toucher aux yeux que du *coude*, i. « il ne faut rien faire pour le mal des yeux. »

*Hausser ou plier le *coude*, i. « boire, » vulg.

*Mettre le bras jusqu'au *coude*, i. « s'enfoncer « bien avant en un affaire. »

Donner ou pousser du *coude*, i. « advertir une « personne. »

Je n'ay pas les *coudes* percez, je ne suis pas habillé en mocqueur, i « je ne me mocque pas : je « dis la verité, » vulg.

Estendre ses *coudées* ou bien avoir ses coudées franches, i. « avoir toutes ses commoditez. »

*Des cartes *coüillonnées*, i. « retournées, renver- « sées parmy les autres, » vulg.

Haut en *couleur*, i. « rouge de visage pour avoir « trop beu. »

Sous *couleur*, i. « sous pretexte. »

*De la *couleur* de monsieur de Vendosme, i. « invisible, » vulg.

*Je ne sçay de quelle *couleur* il est, i. « je n'ay « jamais veû ce que vous dites de m'avoir « donné ; je n'ay point encore veû de vostre « argent, » vulg.

Pour donner *couleur* à son affaire, i. « pour y « trouver un pretexte ou une excuse. »

La *couleur* luy monte au visage, i. « il rougit de « colere ou de honte. »

*La *couleur* nous en demeurera dans le ventre, « cela se dit lorsqu'on boit du vin rouge, plus « volontiers que du blanc. »

*Un *coup* de bec, i. « un mot picquant, une mes- « disance. Item, un baiser, » vulg.

Un *coup* de langue, i. « un mot qui offense. »

Un *coup* fourré, i. « quand deux personnes qui « se battent et se frappent en mesme temps. »

Un *coup* fourré, Metaph. i. « un tour, une inven- « tion, une malice meslée parmy le cours d'un « affaire. »

C'est un grand *coup*, ou bien un coup du ciel, i. « un grand bonheur. »

Il a failly son *coup*, i. « l'occasion de faire. »

Du premier *coup*, i. « dès le commencement. »

A ce *coup*, i. « maintenant, à ceste fois. »

Tout d'un *coup*, i. « tout d'un temps : tout à la « fois. »

Tout à *coup*, i. « en un instant, promptement. »

A tous *coups*, i. « souvent, chaque fois. »

Le *coup* du maistre, i. « une chose reservée au « maistre, pour monstrer qu'il est plus habile que « l'escolier. »

C'est un *coup* de maistre, i. « une chose bien faite « et avec adresse. »

*Il a fait son *coup*, i. « il a fait une meschante « action : ou bien il a executé son mauvais des- « sein. Item, il a fait quelque dommage. »

*Il a fait un *coup* de sa main, « idem. »

Un mauvais *coup*, i. « une meschante action. »

Boire un bon *coup*, i. « un grand verre de « vin, etc. »

Il fera un grand *coup* s'il en sort, i. « il aura bien « de la peine à eschapper du danger. »

Devant le *coup*, i. « devant que d'avoir fait la « besogne, ou livré la marchandise. Item, avant le « temps. »

Apres le *coup*, i. « apres l'affaire faite. »

Rompre le *coup*, i. « empescher, destourner un « affaire. »

*Un *coup* de bouteille, i. « une rougeur ou pus- « tulle sur le visage, » vulg.

Un *coup* de verre, i. « idem. »

*Il se trouve tousjours aux bons *coups*, i. « il est « partout, lorsqu'il arrive quelque chose de bon ou « de mauvais. »

Tout *coup* vaille, i. « bien ou mal, sans conside- « ration. »

Coup sur *coup*, i. « promptement, en suitte l'un « de l'autre. »

*Un *coup* de hazard, i. « un bastard. »

*Donner le *coup* d'espaule, i. « inciter, esmou- « voir, provoquer. »

*Il a un *coup* de hache, i. « il est un peu fol, » vulg.

*En deux *coups* six trous, i. « faire habilement « une chose, » vulg.

Un *coup* de chapeau, i. « une salüade. »

Porter *coup*, i. « estre important. »

Tenir *coup*, i. « continuer, ne point cesser. »

*Ce sera un grand *coup* pour luy, i. « cela luy « aidera ou profittera fort. »

*Sans *coup* ferir, i. « sans se battre. »

**Coup* de pied de jument ne fit jamais mal à che- val, i. « le coup ou l'action d'une femme n'offence « point un homme, » vulg.

*Nous ne sommes pas sujets à un *coup* de marteau, i. « l'horloge ne nous oblige point à nous « haster, » vulg.

A *coupe*-cul, i. « sans plus joüer. »

**Couper* court, i. « achever promptement. »

*Se *couper*, i. « se nuire à soy mesme. Item, se « contredire en ses propres paroles. »

*Se *couper* de son couteau, idem. vulg.

**Couper* cul en joüant, i. « quitter le jeu avant « que le compagnon ait perdu tout son argent. »

Se *couper* la gorge, i. « se battre en duel, se tuer « l'un l'autre. »

*Ce couteau *coupe* tout ce qu'il void, i. « il ne « coupe point du tout, » vulg.

*Demandez vous s'il *coupe*, i. « demandez vous « si l'affaire est de la sorte, doutez vous que je ne « desire extremement, » vulg.

Couper broche. Voyez à *Broche*.

Couper chemin, i. « empescher que l'on ne con- « tinuë : aller au devant d'un affaire. »

**Couper* des deux costez, i. « estre double et « dissimulé : parler pour l'un et pour l'autre party, » vulg.

*Nez *couperosé*, i. « tout plein de tannes, et de « rougeurs. »

Hardy comme un *coupeur* de bourse, i. « effronté. »

Sçavoir sa *cour*, i. « estre bon courtisan. »

*La *Cour* des Aides, Metaph. i. « des personnes « qui aident à faire un homme cocu. »

Faire la *cour* à une dame, i. « luy faire l'amour, « la courtiser. »

*La *cour* du roy Petaut, tout le monde y est maistre, i. « un lieu où tout le monde commande, « où l'on ne connoist point de difference entre les « maistres et les valets, » vulg.

Cour ouverte, i. « où l'on traitte tous ceux qui se « presentent. »

**Courage* de brebis tousjours le nez en terre, i. « poltronnerie, lascheté, » vulg.

*Si je croyois mon *courage*, i. « si je me laissois « emporter à ma colere ou passion. »

*J'ay bon *courage*, mais les jambes me faillent, i. « je n'ay gueres de force, et ne manque pas de « volonté, » vulg.

*Il n'est que d'avoir du *courage*, et se cacher sous le lit, « c'est pour se mocquer d'un qui a paru « lasche. Autrement le vulgaire s'en sert comme « pour donner à entendre que l'on a bien fait d'en- « treprendre quelque chose. »

*Avoir la *courante*, i. « le flux de ventre, parce « qu'il fait courir à la garderobe, » vulg.

*Manier une personne à *courbettes*, Metaph. i. « la maistriser, luy commander à sa volonté. »

*Un *courcaitter* de truye, i. « un rot. »

*Un *courcibot*, i. « un homme gros et court, » vulg.

Une *coureuse* et coureuse de rempart, i. « une « garce. »

**Courir* les ruës, i. « estre fol. »

Courir les ruës, i. « estre d'ordinaire par les ruës. »

Courir le bordel, i. « hanter. »

Courir les champs, i. « aller par la campagne. « Item, voler en campagne. »

Courir les mers, i. « escumer : voler sur mer. »

Courir fortune ou hasard, i. « estre en danger. »

**Courir* la poste, i. « parler viste. »

Courir au change, i. « estre inconstant, changer. »

Courir le rampart, i. « estre garce. »

L'argent y *court*, i. « il y a abondance d'argent. »

Argent qui *court*, i. « qui se met, qui s'employe. »

Le temps qui *court*, i. « le temps present. »

Faire *courir* le bruit, i. « donner à entendre au « monde. »

**Courir* sus, i. « se jetter sur une personne, atta- « quer. »

**Courir* la poste dans des mannequins, i. « aller « doucement, » vulg.

Vous et moy *courrions* à deux autres, « pour dire « nous pouvons faire une chose aussi bien que « nostre compagnon, bien que nous ne le puissions « pas en effet. » Iron.

Ce n'est pas tout que de *courir*, i. « qu'il ne faut « pas precipiter un affaire. »

*Faire du *cuir* d'autruy large courroye, i. « estre « liberal du bien des autres. »

*Se trouver *court*, i. « rester sans argent, ou « autre chose. Item, ne sçavoir que respondre. »

Demeurer *court*, « idem. C'est aussi, s'arrester « sans pouvoir passer outre. »

S'arrester tout *court*, i. « en un moment. »

*Renvoyer tout *court*, i. « refuser. »

Chercher le plus *court*, i. « le plus facile moyen. »

*Il en veut sçavoir le *court* et le long, i. « toutes « les dependances d'un affaire, » vulg.

Pour le faire *court*, i. « pour dire briefvement. »

Tenir de *court*, i. « gouverner avec rigueur. »

Je luy monstreray à tourner *court*, i. « je luy « apprendray à proceder, » vulg.

L'argent y est *court*, i. « il n'y en a gueres. »

*Il s'en est retourné avec sa *courte* honte, i. « il « s'en est allé tout honteux, » vulg.

Monnoye *courte*, i. « rognée ou legere. »

La *courte*, mot enfantin, i. « le membre. »

Un *court* baston, i. « un baston à donner des « bastonnades. »

Un *court* boüillon, i. « sorte de saulse de carpe. »

*Une saulse qui est *courte*, i. « que l'on fait « boüillir jusques à ce qu'il en demeure peu. »

Avoir la veuë *courte*, i. « ne voir pas bien clair. »

Un *courtaud*, i. « un petit homme, gros et court. »

Le *courtaud*, i. « le membre viril. »

*Abbreuver le *courtaud*, i. « faire l'action char- « nelle. »

Courtaud de boutique, i. « un homme de bou- « tique. Metaph. un niais, un badin. »

Battre en chien *courtaud*, i. « battre bien. »

Courtier de chair humaine, i. « macquereau. »

Sous la *courtine*, i. « secrettement. »

Au prester *cousin*, au rendre fils de putain, i. « que celuy à qui l'on preste devient ennemy. »

Ils sont grands *cousins*, i. « bons amis, et fami- « liers. »

*Le *coust* en fait perdre le goust, i. « la cherté de « la chose en oste la volonté, » vulg.

*Cela ne me *couste* rien, i. « je le fay avec faci- « lité, » vulg.

*Fait à platte *cousture*, i. « qui n'est gueres relevé. »

*Rabbatre les *coustures*, i. « frapper sur un habit « neuf. »

Un habit *cousu*, i. « estroit. Item, bien fait et pro- « pre au corps. »

*Un visage *cousu*, i. « maigre, et cicatrisé. »

Bouche *cousuë*, i. « silence ; ne dites mot, » vulg.

Cousteau de trippiere, qui couppe des deux cos- tez, i. « homme double qui mesdit de l'un et de « l'autre costé. »

*Les *couteaux* à Jean Colet, l'un vaut l'autre, i. « la chose est egale. »

*Joüer des *couteaux*, i. « combattre. »

Se couper de son *couteau*. Voyez à *Couper*.

Couver une haine, i. « la conserver en soy. »

*Je connois la mere qui les a *couvez*, i. « je sçay « d'où ils viennent, j'en connois la race, » vulg.

*Vous ne seriez pas bon pour *couver*, vous estes trop chaud, i. « vous avez trop de haste, ou de « desir. »

Couver une maladie, i. « amasser de mauvaises « humeurs, et commencer à estre indisposé. »

*Docteur ou Gentil homme de la derniere *couvée*, i. « moderne, fait depuis peu de temps. »

Elle n'y *couvera* pas long-temps, i. « elle n'y de- « meurera pas. »

Couver un mauvais œuf, i. « faire une mauvaise « nourriture. »

Estre à *couvert*, i. « en seureté. »

Mettre à *couvert*, i. « mettre à part, reserver. »

Se mettre à *couvert*, i. « faire sa fortune. »

*Il est à *couvert*, i. « en prison. » Le reste est, « il ne pleuvera pas sur luy. »

Mettre le *couvert*, i. « couvrir la table de la nappe, « des serviettes, etc. »

Un *couvert*, i. « une assiette et ce qui s'ensuit. »

Donner le *couvert*, i. « loger recevoir en son « logis. »

Temps *couvert*, i. « obscur. »

Vin *couvert*, i. « de couleur chargée. Item, meslé « d'un autre vin. »

Parler en mots *couverts*, i. « en paroles à double « sens, ou obscures. »

Bien *couvert*, i. « bien vestu. »

Servir à plat *couvert*, i. « servir à la grandeur. « Item, offencer ouvertement. »

Sous *couverture*, i. « sous pretexte. »

*A bas *couvreurs* vous rompez nos tuiles, « cela « se dit pour faire descendre une personne de « quelque lieu. »

Se *couvrir*, qui se dit du temps, i. « s'obscurcir. »

Couvrir, qui se dit des animaux, i. « engendrer. »

Couvrir le vin, i. « verser un vin sur l'autre. »

Couvrir la jouë, i. « donner un soufflet. »

CR

Cracher au bacin. Voyez à *Bacin*.

Cracher blanc, i. « avoir soif, » vulg.

Cracher un sentence, i. « dire, » vulg.

*C'est le pere tout *craché*, i. « il ressemble entie- « rement à son pere : et ainsi des autres, » vulg.

Il n'ose *cracher* de peur d'avoir soif, i. « il est « avare. »

*Fol en *cramoisy*, i. « grand fol. »

*Laide en *cramoisy*, i. « bien laide. »

Un *crapaud*, i. « une personne pleine de mau- « vaise volonté. »

*Saute *crapaud* voicy la pluye, « cela se dit quand « on voit sauter un lourdaut contre sa coustume, » vulg.

Il fera beau temps, ou le temps se changera les *crapauds* sautent, idem.

*Il en est chargé comme un *crapaud* de plume, i. « il n'en a point, » vulg.

La danse des *crapauds*, i. « un gouvernement où « l'on supporte les meschans. »

C'est ma *creance*, i. « je le croy ainsi. »

Faire un enfant à *credit*, i. « avant que d'estre « marié. »

Dire des paroles à *credit*, i. « en vain. »

Faire *credit* depuis la main jusqu'à la bourse, i. « se faire payer à l'instant. »

*Payer d'un *credo*, i. « prendre à credit, » vulg.

On parle de luy comme de Pilate dans le *credo*, i. « on mesdit de luy, on en parle mal. »

*Qui fait *credos*. charge son dos, i. « qui donne à « credit se ruine, » vulg.

*Faire baiser la *cremillée*, i. « faire passer pour « un badin, » vulg.

*Sa coiffure est de *cresme*, elle couvre le laict, c'est une sotte allusion de *laict* à *laid*, i. « elle est « laide, » vulg.

La *cresme*, i. « le meilleur d'une chose. »

*Lever la *creste*, i. « estre arrogant. »

Cela n'est pas de vostre *creu*, i. « vous ne l'avez « pas inventé, ce n'est pas de vostre invention. »

*Une *crevasse*, i. « une femme, » vulg.

*La *crevasse*, i. « la nature de la femme. »

*Un gros *crevé*, i. « un homme qui mange beau- « coup. »

Manger à *creve*-sangle, i. « excessivement. »

*Le cœur me *creve*, i. « j'ay une grande douleur, « ou un grand ressentiment. »

*Cela vous *creve* les yeux, i. « cela est devant vos « yeux, et vous ne le voyez pas, » vulg.

Un orage de pluye a *crevé*, i. « la nuée est tombée « sur nous. »

*Il *creve*, et il *creve* dans ses habits, i. « il est en « grande colere. »

Crever de rire. Voyez à *Rire*.

*Songer *creux*, i. « penser une malice ; resver. »

*Avoir le ventre *creux*, i. « n'avoir rien mangé « de long temps. »

De la viande *creuse*, i. « le son des instruments. »

Teste *creuse*, ou cerveau *creux*, i. « fol, fantas- « tique, resveur. »

*Percer comme un *crible*, i. « donner plusieurs « coups d'espée à travers du corps. »

*Faire la *cricou* criquette, i. « l'acte venerien. » vulg.

Crier, i. « publier. »

Crier une personne, i. « la tancer. »

Crier mercy, i. « demander pardon. »

Crier misericorde, i. « se plaindre, ou crier bien « fort. »

Il a *crié* au loup, i. « il est enrheumé. »

*Il ne faut point *crier* au larron, i. « j'ay bien « gaigné ce que l'on me donne : j'ay bien payé cette « marchandise, » vulg.

*Le *chripsimeu*, mot fait à plaisir, i. « la nature « de la femme. »

Pendre au *croc*, i. « cesser, desister. »

Un *croc* en jambe, i. « une supercherie. »

*Aller aux meures sans *crochet*, i. « entreprendre « une chose sans estre pourveu de ce qui est « necessaire, » vulg.

*Faire comme le *crocheteur*, descharger à la porte, « la salleté de celuy-cy, laisse deviner au « lecteur ce que ce peut estre, » vulg.

Croquer, « pour, manger, » vulg.

Croquer la pie, i. « boire gaillardement, » vulg.

S'en faire *croire*, i. « avoir bonne opinion de soy « mesme, estre presomptueux. »

En faire à *croire*, i. « abuser en paroles. »

*J'aime mieux le *croire* que d'y aller voir, « c'est « pour dire que l'on ne croit pas entierement ce « qu'un autre dit, » vulg.

Qui *croit* sa femme et son curé est en danger d'estre damné, i. « il ne faut pas s'arrester au con- « seil d'une femme, » vulg.

Demeurer les bras *croisez*, i. « ne rien faire, « estre faineant. »

Une *croix* de par Dieu, i. « un alphabet ou un « livret pour apprendre à lire. »

Il en est à la *croix* de par Dieu, i. « il n'est gueres « advancé en cette science, il ne fait que commen- « cer à apprendre. »

*La *croix*, i. « de l'argent, » vulg.

*Il ne va point sans la *croix*, i. « il a tousjours « de l'argent sur soy. »

*Faire la *croix* à la cheminée, i. « estre estonné « d'une chose qui n'a pas de coustume d'arriver, » vulg.

*Je n'ay ny *croix* ny pile, i. « point d'argent. »

Croix de paille, « le vulgaire se sert de ce mot

« pour exprimer, que s'il arrive quelque chose à « son desavantage, il sçaura comme s'en venger. »

*Un *croquant*, i. « un drolle, un compagnon, il « se prend en mauvaise part. »

*Un *croque*-lardon, i. « un friand. »

*Il nous fait chier petites *crottes*, i. « il ne nous « donne guere à manger. »

*Ses paroles s'entretiennent comme *crottes* de chevres, i. « il parle indistinctement. »

Au jugement, *crotte* de chat vaudra autant que marc d'argent, i. « tout sera egal. »

*Il fait *crotté*, i. « il y a de la bouë ou fange par « les ruës, » vulg.

Crotté, se dit par mespris, comme un procureur *crotté*, etc.

*Jouër de la *crouppe*, « se dit par Metaph. d'une « garce. »

*Porter en *crouppe*, « qui se dit d'une garce, « admettre l'homme. »

*Tailler des *croupieres*, i. « donner des coups « d'espée par derriere. »

Croupir en un lieu, i. « y demeurer long-temps. »

Crouste de pasté vaut bien pain.

De legere *croyance*, i. « facile à persuader. »

*Botter à *crud*, i. « mettre des bottes sans avoir « rien à ses jambes, mettre les jambes nuës dans « ses bottes. »

*Se jucher au *crud*, i. « se coucher sur une « femme. »

Un discours bien *crud*, i. « mal digeré, imper- « tinent. »

*Estre *cruche* ou avoir l'esprit *cruche*, i. « estre « grossier, avoir peu de jugement, estre extrava- « gant, » vulg.

Tant va la *cruche* à l'eau qu'enfin elle se brise, i. « l'on continuë tant une chose qu'à la fin on y « est attrappé. »

Mangeur de *crucifix*, i. « un bigot ou hypocrite. »

*Faire le demy *crucifix*, i. « demander l'aumosne « parce que l'on n'allonge ou estend qu'un bras, » vulg.

*Manger de la chair *cruë*, i. « faire l'action char- « nelle, » vulg.

Paroles *cruës*, i. « mal digérées, mal considerées. »

Faire *cruëment* une chose, i. « sans la bien dige- « rer ou considerer. »

CU

Il est troussé en *cueilleur* de pommes, i. « l'habit « troussé ; fait ou habillé comme un païsan, » vulg.

Faire du *cuir* d'autruy large courroye. Voyez à *Courroye*.

*Le savetier m'a donné plus de *cuir* que je ne voulois, i. « il m'a donné de mauvais cuir qui « s'estend, » vulg.

*Vous viendrez *cuire* à nostre four, i. « vous « aurez quelque jour affaire de nous, » vulg.

*Si je voulois *cuire* le four cherroit, i. « je suis « extremement mal heureux. »

*Il vous en *cuira*, i. « vous en recevrez du dom- « mage, vous vous en repentirez, » vulg.

La chair me *cuit*, i. « je sens une douleur cui- « sante. »

*On *cuit* chez elle, i. « elle sent encore la douleur « de la defloration, » allusion.

Elle a payé son boulanger, il ne luy *cuit* plus, par allusion de *cuire*, i. « la douleur cuisante de la « defloration est passée. »

Teste mal *cuitte*, i. « estourdie, follastre.

La *cuisine* est renversée, i. « il n'y a rien à « manger. »

La *cuisine* ne va pas bien, i. « l'estomac ne digere « pas. »

Cuisinier de Hedin qui empoisonna le diable, i. « sale et mauvais cuisinier. »

Cuisinier de la reine Gillette, i. « ignorant et « mauvais cuisinier. »

Du pain de *cuisson*, i. « que l'on cuit au logis. »

*Un *cujus*, c'est un equivoque à *cul jus*, i. « cul « bas, un homme tombé sur son cul ou une femme « renversée. »

Cul, qui est un mot assez sale, sert de nom à plusieurs choses, comme *le cul d'un verre*, i. « le « pied. »

Cul d'artichaut, i. « le fonds ou dessous. »

Cul d'aiguille, i. « le trou dans lequel on passe « le fil. »

Cul de bourse, i. « le fonds. »

Cul de hotte, i. « le fonds. »

Cul du panier, « idem. »

Cul du boisseau, « idem. »

Le *cul* d'un tonneau, i. « le fonds. »

Quand il a quelque chose à la teste, il ne l'a pas au *cul*, i. « il est obstiné. »

On luy voit le *cul* de tous costez, i. « il est des- « chiré. »

Mettre le *cul* en haut, i. « renverser une per- « sonne. »

La bouteille a le *cul* au haut, i. « elle est vuide. »

Faire *cul* bas, i. « se prostituer. »

Cul de jatte, i. « un homme qui n'a point de « jambes et marche dans une jatte. »

Cul de bouteille, i. « le dessous. »

Cul de sac, i. « une ruë qui n'a point d'issuë. »

Un *cul* de fosse, i. « un cachot sous terre dans « une prison. »

Un *cul* de mesnage, i. « un gros derriere. Le « reste dit, *il y a à boire et à manger*, » vulg.

*Baisez moy au *cul* la bouche est malade, « c'est « une response à un importun qui demande un « baiser. »

Faire le *cul* de poulle, i. « joindre toutes les « pointes des doigts ensemble en fermant la main. »

*Il l'a tiré de mon *cul* pour le mettre à sa bouche, i. « il me l'a oüy dire auparavant, sale et vulg. »

*Tomber le *cul* en haut, i. « la teste en embas et « les jambes levées, » vulg.

**Cul* par dessus teste, i. « renversé. »

*Il y va de *cul* et de teste, comme une corneille qui abbat des noix, i. « de toute sa force, » vulg.

*Faire lever le *cul*, i. « faire sortir une personne « de son lict ou de dessus sa chaise, » vulg.

Hausser le *cul*, i. « se lever. Item, boire; parce « qu'on hausse le cul du verre. »

*Tirer le *cul* arriere, i. « refuser ou feindre de « faire une chose, » vulg.

*Il s'est levé le *cul* le premier, ou bien il a veû son *cul* en se levant, « cela se dit, lors qu'on void « une personne en mauvaise humeur. »

Joüer à *cul* levé, i. « quand on a perdu l'on quitte « la place à un autre. Item, par metaphore, estre « garce. »

Faire le *cul* de plomb, i. « estre tousjours assis. »

Il monstre le *cul*, i. « on en voit le dessous ou « le fonds. »

*Monstrer le *cul*, i. « avoir son habit dechiré par « derriere, » vulg.

*Estre à *cul*, i. « reduit à la fin de ses biens, » vulgaire.

*On le tient au *cul* et aux chausses, i. « il est pris « de tous les costez, » vulg.

*Il n'a que le *cul*, i. « il est fort necessiteux, » vulgaire.

*Boire à celuy qui a la main plus prés du *cul*, i. « à la santé de qui tient le pied du verre. »

*Ce n'est qu'un *cul* et une chemise, i. « ils sont « tousjours ensemble; ils ont de grandes intelli- « gences. »

Quand l'aiguille est rompuë par la pointe elle travaille du *cul*; « l'equivoque est aisé à en- « tendre. »

*Il joüeroit son *cul* s'il ne tenoit, i. « il est gran- « dement addonné au jeu. »

*Il est bien caché à qui on void le *cul*, i. « une « personne à demie decouverte est bien facile à « treuver. Ou bien il est difficile de cacher la mau- « vaise nature d'un meschant, » vulg.

Le *cut* clos, i. « le dernier enfant; ou le dernier « petit d'un animal. »

Il s'est sauvé par le *cul* de sa bourse, i. « il a « donné de l'argent pour se delivrer ou sauver du « danger. »

*Elle est renforcée par la *culasse*, i. « elle a de « grosses fesses. »

*Faire faire la *culbute* ou *culbuter*, i. « renver- « ser une femme. »

*Un *curedent* d'Auvergne, i. « un engin de « mulet, » vulg.

Ils cherchent leur *curée*, « se dit des sergens qui « cherchent à prendre quelque chose, » vulg.

*Avoir le foüet sous la *custode*, i. « le foüet en « secret et non publiquement, par les mains du « bourreau. »

Un *custodi-nos*, i. « un homme qui aide à tenir « un benefice. »

*Il est de la derniere *cuvée*, i. « moderne, fait « depuis peu, » vulg.

D'une autre *cuvée*, i. « d'une autre façon. »

Cuver son vin, i. « dormir apres s'estre « enyvré. »

**Cy*, pour maintenant : entre *cy* et demain, i. « depuis cette heure jusques à demain, » vulg.

D

DA

*Le *dabo*, i. « le maistre du logis. »

*Il est tousjours le *dabo*, i. « il perd d'ordinaire « pour toute la compagnie. »

Un *dada*, mot d'enfant, i. « un cheval. »

*Un *dadais*, i. « un niais, » vulg.

*Je ne vous veux pas souffrir toutes vos *dadées*, i. « vos actions d'enfant, vos sottises, » vulg.

*Un *dadifle*, i. « un badin, un niais, » vulg.

Faite à la *dague*, i. « accoustumée à la badine- « rie, » antique.

*Fin comme une *dague* de plomb, i. « grossier, « lourdaut, niais, » vulg.

Joüer aux *dames* rabattuës, i. « faire l'acte « venerien. »

Dame touchée, *dame* joüée, Metaph. i. « quand « une femme se laisse toucher, elle passe outre « avec facilité. »

*Un grand *dandin*, i. « un grand niais, » vulg.

*Les *dandrilles*, i. « les genitoires, » vulg.

La *danse* des crapauds. Voyez à *Crapaud*.

*La *danse* du loup, i. « l'action charnelle, vulg. « le reste est, *la queuë entre les jambes*. »

Mener la *danse*, i. « estre le premier à faire une « chose. »

La vieille *danse*, i. « l'action charnelle. »

Faire *danser* sous la corde, i. « pendre. »

*Faire *danser* une personne, i. « la traitter avec « rigueur, » vulg.

Danser par haut, metaph., i. « estre pendu. »

Danser par terre, i. « tomber. »

*Il a beau *danser*, il est monté sur des fleutes, i. « il a de grandes jambes et mal faites. »

Dasticotter, i. « parler allemand. Ce mot tire son « origine de *dafs dich gott*, etc., qui est une façon « de jurer. »

**Dauber*, i. « battre une personne, » vulg.

**Dauber* des fesses, i. « les remuer : et faire l'ac- « tion venerienne, » vulg.

**Dauber* des maschoires, i. « manger avidement, » vulg.

DE

La préposition *de*, a quelquefois une force d'adverbe du temps ; par exemple :

Il ne viendra *de* trois jours, i. « pas devant trois « jours. »

Il n'achevera *d'*aujourd'huy, i. « en tout le jour. »

Cela n'est fait que *d'*hier, i. « que depuis hier. »

Le *dé* en est jetté, i. « l'affaire est entierement « resoluë. »

*Flatter le *dé*, i. « ne pas faire une chose avec « resolution ; ne pas dire ou faire librement, » vulg.

Tenir le *dé*, metaph., i. « estre le premier ou le « plus apparent en un lieu. Item, estre seul à « discourir en une compagnie. »

**Debagouler*, mot vulgaire, i. « dire tout ce que « l'on sçait. »

Debiter bien sa marchandise, i. « discourir elo- « quemment, s'exprimer avec facilité. » Metaph.

**Deboire*, i. « rendre gorge apres estre yvre. »

*Souliers à dormir *debout*, i. « larges de semelles « ou d'assiette, » vulg.

Mourir tout *debout*, i. « subitement. Item, estre « passionément amoureux. »

*Il ne s'enqueste pas qui payera mes *debtes*, i. « il n'a point de soin de l'advenir. »

Debusquer une personne, i. « luy faire perdre sa « place ou ses pretentions. »

**Decouper* une personne, i. « en médire, la diffamer. »

La lune est en *decours*, les femmes sont folles, « celuy-cy s'entend de soy mesme. »

Mettre la porte *dedans*, i. « l'enfoncer. »

Mettre un homme *dedans*, i. « en colere. Item, « l'enyvrer Et luy faire perdre pour toute la compagnie. »

Deffaire. Voyez à *Defaire*.

**Deffait*, i. « palle. »

Belle *Deffaitte*, par ironie, i. » mauvaise excuse. » vulg.

Homme de belle *deffaitte*, « de bonne mine, qui « peut trouver bonne fortune. »

De belle *deffaitte*, i. » que l'on peut vendre avec « facilité. »

*Belle *deffaitte*, « se dit, quand une personne qui « nous importunoit est partie, ou bien morte, » vulg.

Defrayer les autres de rire, i. « donner sujet de » rire à toute une compagnie. »

*Le *defructus*, i. « le proffit que l'on tire d'une « chose. »

*Voila allé, non pas le *deffunt*, « cecy se dit, lors « qu'on voit faire une chose avec grace ou habileté. » vulg.

Homme *delié*, esprit delié, i. « subtil, rusé, « habile. »

**Delivrer* d'un enfant, i. « accoucher. »

*Aller chercher *demain*, i. « s'aller coucher, aller « dormir, » vulg.

*Belle *demande* pour un vieux soldat, « le vulgaire se sert de ces mots, pour dire qu'une chose « dont l'on nous interroge est asseurée. Item, pour « respondre à une impertinente demande. »

*Les mains luy *demangent*, i. « il a envie de « frapper, » vulg.

Les pieds luy *demangent*, i. » il a envie de fuir « ou de s'en aller. »

Les dents luy *demangent*, i. » il veut mordre ou « ronger. »

La chair luy *demange*, i. « il a des ressentimens « de luxure. »

Cela *dement* vostre bonté, i. » cela n'est pas conforme. »

J'en *demeure* là, i. « je me contente. »

Il ne *demeurera* pas beaucoup, i. « il ne tardera « pas. »

Demeurons-en là, i. « ne passons pas outre en « nostre dispute. »

*Nous ne *demeurerons* pas derriere, la plus petite de nos bestes tire bien, i. « le moindre ou plus « petit de la compagnie boit fort bien, » vulg.

*Il n'en a pas fait à *demy*, i. « il l'a expedié ou « mangé promptement, » vulg.

*Il n'en faut pas faire à *demy*, i. « il faut resoudre » l'affaire entierement et sans la remettre, » vulg.

*Je ne le veux pas faire à *demy*, « nos marchands « usent vulgairement de cette phrase lors qu'on « leur offre un demy, comme trois francs et « demy, etc. de leur marchandise. »

Le *denier* à Dieu, i. « une piece que l'on donne « pour arrester un marché. »

*Vendre à beaux *deniers* comptans, i. « trahir « une personne. »

*Il employe bien ses quatre *deniers*, i. « il mange « bien à proportion de ce qu'il paye. »

*Elle est revenuë *denise*. « c'est pour dire qu'une « fille ou femme qui s'en estoit allée furtivement « est de retour. » vulg.

*Il luy porte une *dent*, i. « il a de la haine ou « mauvaise volonté, » vulg.

Estre sur les *dents*, i, « en mauvais estat. »

Monstrer les *dents* à quelqu'un, i. « le braver, le « menacer, luy resister. » Metaph.

*Un habit qui monstre les *dents*, i. « qui est fort « usé, » vulg.

Parler entre ses *dents*, i. « indistinctement. »

Parlez entre vos *dents*, « cela se dit à un qui « parle salement. »

*Parler des grosses *dents*, i. « parler en colere : « menacer. »

*Avoir les *dents* bien longues, i. « avoir faim, » vulg.

*Les *dents* ne luy font plus mal, i. « il est mort, » vulg.

*Il n'y en a pas pour sa *dent* creuse, i. « cela ne « suffit pas pour le rassasier, » vulg.

Battre le tambour avec les *dents*, i. « trembler « de froid ou de peur. »

Avoir mal aux *dents*, i. « avoir faim. »

*Quand voulez vous qu'on vous arrache une *dent*, i. « quand boirons nous ensemble, quand » nous resjouirons nous. »

*Il n'en cassera que d'une *dent*, i. « il n'aura pas « ce qu'il desire, » vulg.

*Les *deputez* de Vaugirard, ils font un, i. « un « homme seul. »

Avoir *dequoy*, i. « estre riche. »

Il n'y a pas *dequoy*, i. « sujet de se fascher : ou « de remercier. »

Il n'y a pas *dequoy*, i. « rien à manger. »

Il y a bien *dequoy*, iron. « voila un grand sujet « de s'offenser : ou bien, il y a beaucoup de sujet « d'admiration. »

Donner le *dernier*, en disputant, i. « estre le der-« nier qui respond, ou qui fait taire l'autre. »

Le *dernier* venu ferme la porte, i. « qui s'amuse, « perd l'occasion. »

Qui est le *dernier* le loup le mange, i. « il faut « estre tousjours des premiers à faire une chose. »

*Le *derriere*, i. « le cul. »

*Monstrer le *derriere*, i. « s'enfuir. Item, estre « mal vestu, estre dechiré, » vulg.

Il semble qu'il l'ait tiré de son *derriere*, i. « il le « mesprise estrangement, » vulg.

*Aller du *derriere*, i. « descharger son ventre, » vulg.

Desarçonner une personne, i. « luy oster le moyen « d'avoir ce qu'elle pretend. » Metaph.

Desargenté comme un vieux calice, i. « sans « argent, » vulg.

Desbander, « qui se dit du temps lors qu'il degele. »

Je me ferois *desbaptiser* là dessus, i. « je suis « extremement asseuré de la chose. »

Debarboüiller une femme, i. « coucher avec « elle, » vulg.

En asne *desbaté*. Voyez à *Asne*.

*Un peu *desbauché*, i. « un peu indisposé, » vulg.

Un homme *desbordé*, i. « sans reigle. »

Une femme *desbordée*, i. « qui se prostituë. »

Desbordement, i. « humeur dereiglée. »

Desbordément, i. « sans reigle, sans ordre. »

Desboucher un trou pour en boucher un autre, i. « faire une nouvelle debte pour en payer une « vieille, » vulg.

*Sans *desbrider*, i. « sans intermission : tout « d'une traitte. »

*Il ne vaut pas le *desbrider*, i. « il ne vaut rien « du tout, » vulg.

*C'est bien *desbuté*, par contrarieté de sens, i. « vous ne proposez pas bien, vous ne dites pas « bien, vous ne rencontrez pas, » vulg.

Descente de bois flotté, i. « une fluxion. »

C'est un diable *deschainé*, i. « un furieux, un « mauvais. »

*Il faut *deschanter*, i. « dire ou faire autrement « que l'on ne s'estoit proposé, » vulg.

Deschargé, i. « maigre. »

Couleur *deschargée*, i. « claire. »

Descharger sa colere, i. « la passer. »

Se *descharger* sur un autre, i. « s'excuser sur luy. »

Se *descharger*, qui se dit d'une femme grosse, i. « accoucher avant terme. »

Se *descharger*, qui se dit d'une estoffe, i. « de-« venir de couleur plus claire. »

Deschausser Bertrand, i. « s'enyvrer. »

*Il n'est pas digne de *deschausser* l'autre, i. « il « n'est pas bon en comparaison de l'autre, » vulg.

Deschiffrer une personne, i. « en mesdire, et par-« ticulariser tous ses deffauts. »

*Elle n'est pas trop *deschirée*, i. « elle est passa-« blement belle, » vulg.

Deschirer une personne, i. « mesdire, diffamer, » Metaph.

Decoïffer une bouteille, i. « en oster le bouchon « et boire. »

*En voulez vous *descoudre* ? i. « voulez vous faire « comme les autres voulez vous boire, manger, « joüer, etc. » vulg.

*En *descoudrons* nous, « c'est demander à une « femme si elle veut, etc. » vulg.

*Y a t'il moyen d'en *descoudre*, idem.

Nous sommes *descousus*, i. « en mauvais estat. »

*Il a *descouvert* la mesche ou le pasté, i. « le « secret ou la malice, » vulg.

Descouvrir S. Pierre pour couvrir S. Paul, i. « desrober à l'un pour donner à l'autre, » vulg.

*Se *descouvrir*, i. « oster son chapeau. »

Ses affaires sont bien *descousuës*, i. « en mauvais « estat. »

Descrié, i. « qui a mauvaise reputation. »

Descrié comme la fausse monnoye, idem. vulg.

Descrotter une femme, i. « faire l'acte charnel. »

Elle vaut bien le *descrotter*, i. « elle est assez « belle. »

*Ils auront bien-tost *descrotté* cela, i. « ils l'auront « bien-tost mangé. »

Il n'y a pas moyen de s'en *desdire*, i. « il faut que « cela soit. »

Desfaire, i. « justicier, faire mourir. »

Se *desfaire* d'une personne, i. « se separer d'avec « elle, s'en delivrer, l'abandonner, la laisser. »

Se *desfaire* d'une marchandise, i. « la vendre, la « bailler à un autre. »

Se *desfaire* soy-mesme, i. « se tuër. »

Se *desfaire* de son vice, i. « ne le pas continuer. »

Desfaites-vous de cette opinion, i. « n'ayez pas « l'opinion que vous avez. »

***Desfailes* vous de dix escus que vous me devez, i. « payez les moy. »

***Desferrer* quelqu'un, i. « le vaincre, le surmonter « en parlant, ou disputant. »

*Estre *desferré* ou desferré des quatre pieds, i. « ne sçavoir plus que respondre, estre fort estonné. »

***Desfoncer*, i. « descharger le ventre, » vulg.

Les *desfroques*, i. « les despoüilles. »

***Desgoiser*, Metaph. i. « dire tout ce que l'on « sçait, parler sans consideration. »

Desgourdir, « reschauffer un membre engourdy. »

***Desgourdir*, « pour manger viste, » vulg.

Faire *desgourdir* une viande, i. « la cuire à demy, « et la manger. »

*Un bon *desgousté*, i. « un bon compagnon, » vulg.

*Il n'est pas trop *degousté*, i. « il a raison de « demander ce qui est beau et bon. Cela se dit d'un « homme qui fait l'amour à une belle fille; ou qui « desire quelque chose qui merite. »

*Il est *desgousté* en fruittage, il aime mieux deux œufs qu'une prune, i. « c'est un grand mangeur. »

*Faire la *desgoustée*, i. « faire la discrette, faire « la retenuë ou la sage. »

***Desgraisser* quelqu'un, i. « le rendre maigre. « Item, luy prendre ou luy gagner tout son argent, » vulg.

*Quelque chose pour *desgraisser* les dents, i. « du « fruit ou quelque delicatesse apres le repas. »

*Tu t'y prens d'une belle *desguaine*, i. « tu fais « cela de mauvaise grace, d'une estrange façon, » vulg.

*Cela est fait d'une belle *desguaine*, i. « de mau- « vaise grace. »

*Il ne veut pas *desguainer*, i. « il ne veut pas « tirer de l'argent de sa poche. »

***Desguainer* un discours, i. « discourir. »

Se *desgueniller*, i. « sortir de la gueuserie. »

Desguiser, i. « feindre. »

Desguiser une viande, i. « l'assaisonner diverse- « ment. »

Desguiser un affaire, i. « le faire paroistre autre « qu'il est, le deduire au contraire. »

*Il a esté *desjeuné* de ceste nouvelle, i. « on luy « a dit cette nouvelle dés le matin, c'est la premiere « chose qu'on luy a ditte. »

Un *desjeuner* d'escolier, i. « un bon desjeuner. »

Deslier brunette, i. « oster le bouchon de la bou- « teille afin de boire. »

***Desloger*, i. « s'enfuir. »

***Desloger* sans trompette, i. « s'en aller sans « rien dire. »

*Faire *desloger*, i. « faire sortir une personne de « son lieu. »

Desmanteler, par allusion, i. « oster le manteau. »

***Desmarche* de cordier, i. « aller à reculons, re- « culer ses affaires au lieu de les avancer. »

Il se soucie aussi peu d'un coup d'esperon que « d'un *desmenty*, « cela se dit d'un cheval qui est « dur à l'esperon. »

Cela *desment* vostre vie, i. « cela n'est pas conve- « nable à vostre façon de vivre. »

Desmentir ses pensées, i. « faire le contraire de « ce que l'on s'estoit proposé. »

Se *desmesler* d'un affaire, i. « s'en desbroüiller. »

Se *desmesler* bien d'une chose, i. « en venir à « bout, l'entendre bien. »

***Desmesler* bien une fusée, i. « desbroüiller bien « une affaire embroüillée. »

Ils ont quelque chose à *demesler*, i. « ils ont « quelque different. »

Se *desmoëller*, i. « habiter par excés avec une « femme. »

Desmonter un homme, i. « luy oster son cheval : « le mettre à bas de son cheval. »

*Il ne veut pas *desmordre*, i. « il est obstiné. »

***Desniaiser*, i. « tromper. »

*Un *desniaisé*, i. « un finet, un rusé. »

***Desnicher* du lict, i. « faire lever, faire sortir du « lict, » vulg.

Se *desnoüer*, i. « devenir dispos, se rendre propre « aux exercices. »

Se *despaïser*, i. « se rendre expert; sortir de son « païs pour se rendre habile. »

*Se *despatoüiller* des mains, mot vulgaire, i. « se delivrer, se retirer des mains d'un autre. »

Aux *despens* de qui il appartiendra, i. « au hazard; « celuy qui sera obligé de payer, le payera. »

De la *despense*, i. « du vin d'eau, de l'eau que « l'on jette sur le marc après en avoir tiré le vin. »

*C'est une belle *despesche*, « cela se dit lors que « nous sommes delivrez de quelque importun : le « vulgaire y adjouste *fruit de Corbeil*, et fait sotte- « ment une allusion à des pesches. »

*Les *despeschez* sont pendus, « nostre vulgaire « respond de la sorte à qui le presse de faire quel- « que chose, et luy dit *despeschez*. »

***Despescher* une personne, i. « la faire mourir. »

Donner les *despesches* à quelqu'un, i. « le chasser, le renvoyer sans le contenter. »

*Je suis *despesché*, i. « expedié, en mauvais estat, mal traitté. »

Se *despescher*, i. « se haster. »

*Il est petit, mais il n'en est pas moins *despit*, i. « obstiné. »

*Je *despite* un tel de faire mieux. i. « je ne crois pas qu'il puisse faire si bien. »

*Rire à gorge *desployée*, i. « rire fort, esclatter de rire. »

**Deplumer* une personne, i. « lui attrapper son argent. »

**Deplumé*, i. « qui n'a point d'argent. »

Se *despoüiller* de son vice, de son inconstance, etc. « s'en corriger, ne les pas continuer. »

Se *despoüiller* avant que de se coucher, i. « donner ses biens devant sa mort. »

*Il vaut autant se *despoüiller* icy qu'à la taverne, « le vulgaire au cabaret use de ces paroles lors « qu'il est en train de faire bonne chere. »

Despoüiller, i « voler une personne. »

Despoüiller les arbres, « en cueillir le fruit. »

*C'est un grand *despuceleur* de nourrices, « pour se mocquer d'un qui se vante d'estre grandement « favorisé des dames. »

Elle n'est pas encore *despucelée*, « cecy s'applique « à toutes sortes de choses, pour dire qu'elles n'ont « point encore servy. »

Se *derober* d'une compagnie, i. « en sortir secrettement. »

**Desroüiller* le braquemart, i. « faire l'acte venerien. »

*Un *dessalé*, i. « un rusé, un finet, » vulg.

*Il est de dure *desserre*, i. « il ne paye pas volontiers. »

Il a eu cela pour son *dessert*, i. « on l'a entretenu « de cet affaire à la fin du repas. »

Desservir, i. « manger viste. »

Emporter le *dessus*, i. « surmonter, vaincre. »

Venir au *dessus* d'un affaire, i. « arriver à la fin, « le surmonter. »

Se *destacher*, i. « se separer. »

**Destaller*, i. « fuir, » vulg.

**Destallons*, le marché se passe, i. « fuyons, » vulg.

Il cherche des *destours*, i. « des inventions pour « s'excuser. »

Desterrer les morts, i. « en mesdire. »

Destourner une chose, i. « la desrober. Item, la « cacher. »

*Je ne voudrois pas en *destourner* le pied, i. « je ne me soucie nullement d'aller pour cet affaire : « je n'en fay point d'estat. »

Se *destromper*. i. « sortir d'un abus ou opinion. »

Destrousser, i. « voler une personne. »

*Une *devergondée*, i. « une effrontée, une dereiglée, » vulg.

**Devaler*, i. « descendre. »

Serrer les jambes comme un homme qui *devale* dans un puits, i. « les ouvrir fort larges. Cela se « dit d'une mariée. »

Prendre le *devant*, i. « se haster pour arriver « plustost qu'un autre. »

*Le *devant* d'une femme, i. « la nature. »

*Loger sur le *devant*, i. « estre garce. »

*Bastir sur le *devant*, i. « devenir gros de « ventre. »

*Avoir quelque chose *devant* soy, i. « quelque « argent, quelques biens. »

**Devin* de Mont-martre, qui *devine* les festes quand elles sont venuës, i. « un qui fait le devin « et ne l'est pas. »

Il joue à *deviner*, i. « il n'entend point du tout ce « qu'on luy propose ou ce qu'il lit. »

La *devise* de monsieur de Guise, chacun a son tour, i. « chacun a son temps. »

*Ne *devoir* qu'à deux, à Dieu et au monde, i. « estre extremement endebté, » vulg.

*Ceux qui nous *doivent*, nous demandent, i. « ceux qui ont tort veulent avoir raison. »

Celuy-cy n'en *doit* rien à l'autre, i. « il est aussi « bon, aussi sçavant, aussi parfait. »

J'ay encore cela de reste qui ne *doit* rien à personne, i. « qui m'appartient asseurément. »

Se mettre en *devoir* de faire une chose, i. « en « estat, en volonté. »

Ranger quelqu'un à son *devoir*, i. « le faire obéïr ; « luy monstrer à proceder. »

*Se mettre en *deux*, « se dit d'une femme qui « accouche, » vulg.

Nous serons *deux*, « cela se respond lors que « quelqu'un menace de nous battre. »

Deux à deux comme freres mineurs, i. « tousjours accompagnez. »

Deux à deux et le reste en gros, « c'est une raillerie lorsque l'on est en fort petit nombre et que « l'on veut marcher d'ordre. »

*Il n'en faut point faire à *deux* fois, i. « il faut « finir tout d'un coup ; il faut resoudre, » vulg.

*Nous sommes à *deux* ou à deux de jeu, i. « nous « sommes egaux ; responce que l'on fait à celuy « qui nous taxe de quelque deffaut. »

Il est si saoul qu'il ne sçauroit dire *deux*, i. « il « est fort yvre. »

Il est entre *deux*, i. « en irresolution. »

DI

Dia, « voix de chartier pour faire aller le cheval « à gauche. »

*Il n'entend ny à *dia* ny à hurhaut, i. « il est « grossier ou ignorant. »

*C'est un *diable* en procés, il fait ses escritures luy mesme, i. « il est adroit, il est habile. »

Un pauvre *diable*, i. « un homme necessiteux « ou malheureux. Item, de qui l'on doit avoir com- « passion. »

Banquet de *diables*, i. « où il n'y a point de « sel. » Ce mot de *diable* se met avec toutes sortes de noms, et sert à y donner quelque force, par exemple :

Un *diable* d'homme, i. « un estrange homme : « un subtil ; un rusé ; un fascheux. »

Un *diable* incarné, i. « un meschant homme. »

Mettre le *diable* en Enfer, i. « faire l'acte vene- « rien. »

Tromper le *diable*. Voyez à *Tromper*.

Un riche *diable*, i. « un homme fort riche. »

Une voix de *diable*, i. « forte et rude. »

Un meschant *diable*, i. « tres meschant homme. »

Un bon *diable*, i. « une assez bonne personne : « le reste est, il a sa part en Enfer. »

Un mal-heureux *diable*, i. « un homme tres- « malheureux. Et ainsi des autres. »

Faire d'un *diable* deux, i. « faire deux fautes en « pensant corriger une. »

Il n'est pas si *diable* qu'il est noir, i. « si mau- « vais que l'on croit ou qu'il paroist, » vulg.

*Le *diable* est aux vaches, i. « il y a du malheur « ou dommage, l'affaire ne va pas bien. »

*Tirer le *diable* par la queuë, i. « travailler fort « pour gaigner sa vie. »

*Le *diable* bat sa femme, i. « il pleut et fait « soleil en mesme temps. »

Le *diable* n'est pas tousjours à une porte, i. « le « malheur ne poursuit pas tousjours une personne. »

En *diable*, tant que tous les diables, i. « bien fort. »

En *diable* et demy ; comme trente mille *diables*, « idem. »

Que *diable* fais tu ? que *diable* veux tu ? « qui sert « d'interrogation estant en colere. »

*Faire le *diable* à quatre, i. « faire bien du bruit, « ou du renversement, » vulg.

A tous les *diables*, i. « en Enfer. »

*Au *diable* zoc, « cecy se dit lors qu'on n'ap- « prouve pas la proposition ou le discours d'un « autre. »

Le *diable* s'en pende, « on se sert de ces mots, « lors qu'on a regret à quelque chose, ou que quel- « que mal est arrivé. »

*Plus le *diable* a, plus il veut avoir, i. « plus un « homme est riche, plus il desire. »

*On connoist le *diable* à ses griffes, i. « on con- « noist le meschant par ses actions. »

Quand il dort, le *diable* le berce, « d'un meschant « homme qui trouve de pernicieuses inventions. »

**Diablesser*, i. « faire le diable. »

Une *diablesse*, i. « une meschante femme. »

Diablerie, i. « meschantes actions. »

*Il ne croit en *Dieu* que sur bons gages, i. « il « est un peu athée. »

Un homme *difficile*, i. « fascheux à contenter. »

Digerer bien un affaire, i. « bien considerer. »

Cela est de dure *digestion* ou difficile à digerer, i. « cet affaire est fascheux, et difficile à supporter. »

Né au *dimanche*. Voyez à *Né*.

**Dire* bien, i. « estre bien seant, avoir bonne « grace, » vulg.

Y avoir à *dire*, i. « y manquer quelque chose, ou « y avoir quelque deffaut : y avoir quelque sorte de « difference. »

Ma bourse en sçaura bien que *dire*, i. « l'on s'en « appercevra par la diminution de mon argent. »

Se mettre sur son bien *dire*, « par iron. i. tascher « de persuader. »

Il y a bien à *dire* à cela, i. « ce n'est pas tout, il « y a bien à considerer. »

*A *dire* d'où venez-vous, i. « fort et ferme, » vulg.

Comme vous pourriez *dire*, i. « par exemple. »

*Il ne faut point *dire* qu'il disoit, i. « il ne faut « point repliquer ; il ne se faut point excuser, » vulg.

*Cela s'en va sans *dire*, i. « il est de raison, il « faut que cela se fasse, » vulg.

*Ouy *dire* va par ville, et baise-cul par les mai- sons, « cela se dit à quelqu'un qui nous asseure une « histoire impertinente sur ce qu'il l'a ouy dire, » vulg.

*Je *dy* d'or, j'ay le bec jaune, « response que l'on « fait à qui nous veut faire repliquer, et nous de- « mande ce que nous avons dit, » vulg.

Item, il *dit* d'or, il a le bec jaune, « pour faire « entendre que l'on dit avec bien de la facilité, et « sans consideration, » vulg.

La fortune luy en *dit*, i. « le favorise. »

Qui le *dit* avec vous, « pour donner à entendre « que l'on ne croit pas, ou que l'on nie ce qu'un « autre dit. »

Discours au vieux loup, i. « impertinents. »

Un beau *diseur*, i. « un grand discoureur. Item, « qui parle eloquemment. »

Un grand *diseur*, i. « un qui parle beaucoup, et « sans jugement. »

L'entente est au *diseur*, i. « celuy qui parle sçait » sa propre intention. »

Le *disner* de la brebis, i. « disner sans boire. »

Disner d'advocat, i. « un bon disner et à l'aise. »

*Il me semble que j'ay *disné*, i. « ce que vous « dites me desplait, » vulg.

*Un beau *disneur*, i. « un grand mangeur. »

Divertir, i. « destourner. »

Se *divertir*, i. « se recreer. »

Se *divertir* d'une chose, i. « s'en retirer. »

DO

**Docteur* en toute lourdise, i. « ignorant. C'est « une sotte allusion du commun peuple de toute « lourdise à theologie. »

Docteur de quandoque, « idem. »

*Le *doigt* qui n'a point d'ongle, « le membre « viril, » vulg.

L'onziesme *doigt*, « idem. »

Estre comme les deux *doigts* de la main, i. « grands amis. »

Un *doigt* de vin, i. « une petite quantité. »

Un *doigt* de vin en long, i. « plein le verre. »

*Je n'en voudrois pas mettre le *doigt* au feu, i. » je ne voudrois pas asseurer, ny mesmes nier cet « affaire là. »

*Vous le sentirez mieux à la langue qu'au *doigt*, i. « vous gouterez mieux la viande en la mangeant « qu'au toucher, si elle est bonne ou si elle est trop « chaude. »

Donner sur les *doigts* à quelqu'un, i. « le repren- « dre de ses erreurs. »

Estre monstré au *doigt*, i. « estre marqué d'in- « famie. »

*Je ne voudrois pas seulement luy tendre le *doigt*, i. « je ne le voudrois pas aider en aucune façon. »

A un vilain, tends luy le *doigt* il prendra toute la main, i. « à un païsan ou indiscret donne luy « quelque sorte de permission, il en prend beau- « coup davantage. »

Je luy ay mis le *doigt* dessus, i. « je luy ay fait « connoistre clairement. »

Se mordre les *doigts*, i. « estre en grande colere. »

*Se manger les *doigts* d'une viande, i. « la trou- « ver fort bonne. »

*Il s'en leche encore les *doigts*, i. « il acheve de « manger une viande. Item, il vient de lascher une « chose. »

*Un chat à dix *doigts*, i. « une personne, » vulg.

Cette fenestre *donne* sur la ruë, i. « elle respond. »

Donner au public, i. « mettre en lumiere. »

*En *donner* d'une, i. « en faire à croire, » vulg.

Donner du coude, i. « pousser, advertir. »

**Donner* dedans, i. « frapper. »

Donner du nez en terre, i. « tomber. Item, tomber « en necessité, se ruiner. »

Donner d'une espée dans le corps, i. « frap- « per, etc. »

Donner parole, i. « promettre, asseurer. »

*Se *donner* de son espée à travers le corps, i. « la vendre, et en manger l'argent. »

*S'en faire *donner*, i. « estre putain, se prosti- « tuer, » vulg.

*Elle en *donne* aux chiens et aux chats, i. « elle « s'abandonne à toutes sortes de personnes. »

Donner dans les yeux ou dans la veuë, i. « donner « de l'amour ou du desir. »

Donner de la main, i. « frapper, toucher. »

Il faut *donner* quelque chose à l'amitié, etc. i. « avoir egard, ou souffrir pour ce sujet. »

Il semble qu'il me le *donne*, « se dit d'un mar- « chand qui livre sa marchandise de mauvaise « grace ou avec regret, et ne laisse pas de la vendre « cher. »

Il ne me l'a pas *donné*, i. « il me l'a bien fait « payer. »

Se *donner* la peine, la patience, le loisir, i. « prendre. »

*Un *donneur* de bons jours, i. « un courtisan, un « flatteur. »

Dormir, qui se dit de l'eau, i. « estre coye, ou « couler doucement. »

*Il *dort* comme un sabot, i. « bien fort. Allusion

« au mot de *dormir*, qui se dit des sabots ou tou-
« pies, quand on les fait tourner, » vulg.

*Il ne *dort* non plus qu'un jaloux ou qu'un lutin, i. « il ne dort point. »

*Envoyer *dormir*, i. « chasser. Item, tuer. »

Dormir la grasse matinée, i. « dormir lard, dor-
« mir jusques à pres de midy. »

Dormir en chien, i. « de jour; un peu avant le
« repas. »

Regnard qui *dort* la matinée, n'a pas la langue emplumée, i. « un paresseux ne gagne pas de quoy
« vivre. »

*Il a bon *dos*, il portera bien tout, i. « il est riche,
« il pourra faire la despense, » vulg.

*Tournez moy le *dos*, i. « allez vous en. »

Dos à dos, i. « qui sont accordez, qui ne plaident
« plus. »

*Tourner le *dos*, i. « abandonner. »

*Battre *dos* et ventre, i. « bien fort et de tous
« costez. »

*Tout sur le *dos* du peuple, i. « aux despens, » vulg.

*Tout sur mon *dos*, i. « l'on m'accuse seul de
« tout, » vulg.

Homme *double*, humeur *double*, i. « qui est contre
« la franchise; plein de dissimulation. »

*Mettre en *double*, i. « plier en deux. »

Mettre les morceaux en *double*, i. « se haster de
« manger, » vulg.

*A *double* carillon, i. « fort et ferme. »

*Il a gaigné un *double*, il a estendu la peau d'un veau, « cela se dit lors qu'une personne s'estend, » vulg.

Le *double* d'une escriture, i. « la copie. »

A quitte ou à *double*, i. « tout ou rien. »

Vous n'aurez qu'un *double*, vous ne sçavez qu'une notte, i. « vous repetez tousjours la mesme
« chose. »

*Il n'y a point de monsieur pour un *double*, i.
« il n'est pas besoin de l'appeller monsieur, » vulg.

Payer au *double*, i. « doublement, beaucoup plus
« qu'il ne faut. »

Doubler le pas, i. « marcher viste. »

Doubler, i. « copier. »

Doubler un habit, i. « y mettre une doubleure. »

*Manteau *doublé* de vinaigre, i. « leger et sans
« doubleure, » vulg.

*Une *doucette*, i. « qui fait la mignarde. »

*Aller *doucement* en besongne, i. « travailler
« lentement. »

Un *doüillet*, i. « un delicat, un mignard. »

*La *douce* chose, accollez ce poteau, « nos femmes
« du commun peuple se servent de ce mot, lors que
« quelque badin les cajolle. »

Dourder, i. « battre, » vulg.

*Aller à *Dourdan*, i. « estre battu, par allusion de
« *dourder*. »

*Un *dourdier*, i. « un lourdaut, » vulg.

*Faire les *doux* yeux, i. « courtiser des yeux.
« Nostre vulgaire dit : faire les doux yeux et les
« vingt-quatre paupieres, faisant sottement allusion
« de *doux* à *douze*. »

*Il l'a avallé *doux* comme laict, i. « il a eu
« patience, » vulg.

**Doux* comme la tette à sa mere, i. « fort doux, » vulg.

Doux de sel, i. « qui n'est pas assez salé. »

*Tout *doux*, i. « doucement, lentement. »

A la *douzaine*, i. « de peu de valeur. »

*Il en a à *douzaines*, i. « en quantité. »

DR

**Draper* une personne, i. « joüer, se mocquer, en
« mesdire. »

Entre deux *Draps*, i. « au lict. »

Envoyer dormir sous les *draps* verds, i. « tuer,
« ou enterrer au cimetiere. »

Dresser les cheveux à la teste, i. « avoir horreur,
« qui fait herisser le poil. »

Dresser les viandes, i. « les mettre dans le plat.
« les ordonner pour les porter sur table. »

Dresser une escriture, i. « l'ordonner, ou plustost
« la tracer. »

Dresser un compte, idem.

Dresser une personne, i. « l'instruire. Item,
« tromper, dupper. »

Les *drogues* d'une femme, i. « les fleurs, la
« menstruë, » vulg.

*En avoir à *droit* et à gauche, i. « en quelque
« façon que ce soit, legitimement ou non. »

Bon *droict* a bon mestier d'aide, i. « que l'on a
« besoin de faveur en justice. »

*Dire tout à *droit*, i. « parler salement, dire naïf-
« vement de sales paroles, » vulg.

*Tenez vous *droit*, on fera vostre pourtraict,
« façon de parler vulgaire pour dire à une personne
« qu'elle se tienne droit et de bonne grace. »

Une *drotesse*, i. « une garce. »

Une *droüine*, « idem. »

Estre *dru*, « eslevé, creu en aage. Item, gaillard. »

**Dru* et menu, i. « frequemment, et en quantité, » vulg.

Dru comme mousches, i. « en grand quantité. »

DU

Une *duppe*, i. « celuy qui trompe, et celuy qui se « laisse tromper. »

Prendre pour *duppe*, i. « tromper ; et prendre « pour un niais. »

Dupper, i. « attrapper, tromper. »

**Dur* d'oüye, i. « un peu sourd. »

*Oüir *dur*, i. « estre un peu sourd. »

Avoir la teste bien *dure*, i. « estre difficile à ins- « truire. »

*Estre *dur*, i. « rude. »

Dur à l'esperon, i. « qui ne se laisse pas persua- « der, ou qui ne va pas facilement. »

Coucher sur la *dure*, i. « sur la terre. »

*C'est *Durandal*, par allusion, i. « de la viande « bien dure. »

*On ne peut *durer* à luy, i. « on ne se peut « accorder avec luy, il est fascheux, » vulg.

*Il *durera* long-temps, il est bien neuf, i. « il est « sans experience. »

E

EA

Eau beniste de cour, i. « de belles paroles. »

**Eau* beniste de cave, i. « du vin. »

**Eau* beniste des passans, i. « des pierres que les « passans jettent sur un corps enterré aupres d'un « grand chemin. »

*Il faudroit beaucoup de ces paroles là pour faire un seau d'*eau* beniste, i. « de paroles sales ou de « juremens. »

Faire de l'*eau*, i. « pisser. »

*Tout en *eau*, i. « en sueur. »

Quand verra-t'on de vostre *eau*, i. « de vos effets, « ou de vostre science. »

*Il n'y a pire *eau* que celle qui dort, i. « une per- « sonne coye ou pensive est dangereuse. »

*L'*eau* m'en vient à la bouche, i. « le desir m'en « vient. »

C'est tousjours pour passer l'*eau*, i. « qu'il ne « faut point negliger peu de chose. »

*Qui vous passe l'*eau*, « cela se respond à un qui « nous appelle asne, ou qui a ce mot à la bouche, « i. qui vous, etc. » vulg.

*Il ne fera que de l'*eau* toute claire, i. « il n'ad- « vancera rien, il ne produira rien, il n'aidera de « rien, » vulg.

*Mettre de l'*eau* dans son vin, i. « se moderer : « se reconnoistre : passer sa colere. »

*Il ne vaut pas l'*eau* qu'il boit, i. « il est tres « meschant. »

*Gens de delà l'*eau*, i. « dangereux, à qui l'on « ne se doit pas fier, » vulg.

*Amy de delà l'*eau*, i. « mauvais amy. »

Cela ne manque non plus que l'*eau* en la riviere, i. « cela est fort commun. »

*Mettre de l'*eau* dans ses souliers par le colet de sa chemise, i. « tomber dans la riviere. »

Il ne sçauroit trouver d'*eau* dans la riviere, i. « il ne peut treuver des choses fort communes ou « faciles à recouvrer. »

*Il passera bien de l'*eau* dessous le pont, i. « il « s'escoulera bien du temps avant que cela arrive. »

Cela fait venir l'*eau* au moulin, i. « cela apporte « du proffit. »

Tirer l'*eau* à son moulin, i. « tirer le proffit par « devers soy. »

*Jetter de l'*eau* dans la riviere, i. « faire une chose « sans necessité, employer mal une chose. »

*Les *eaux* sont basses, Metaph. « il n'y a plus « gueres de vin dans le pot. »

Nager entre deux *eaux*, i. « proceder avec me- « diocrité. »

*Medecin d'*eau* douce, i. « medecin ignorant. »

*Il est allé à la bonne *eau*, i. « il ne revient point, « il tarde long-temps. »

Battre l'*eau*, i. « perdre sa peine. »

Il n'est que de nager en grand *eau*, i. « chercher « l'abondance pour despenser bien à propos son « argent. »

Il est petry d'*eau* froide, i. « d'humeur ou de « nature fort froide. »

*Pescher en *eau* trouble, i. « prendre parmy la « confusion, ou par des moyens dont on ne peut « estre repris. »

EC

Faire des *esclipses*, i. « manquer des jours à son « devoir. »

EF

*Un gros *effondré*, i. « un grand mangeur. »

Effronté comme un page de cour, i. « fort effronté. »

EG

Proche de l'*Eglise*, loin de Dieu, i. « que l'on ne- « glige ce qui est fort commun ou familier. »

EL

C'est mon *element*, i. « la chose à laquelle je me « plais. »

EM

S'*emanciper*, i. « prendre trop de hardiesse ou « de liberté. »

**Embaboüiner*, i. « donner de l'amour, » vulg.

**Embaler*, i. « cajoller : jaser. »

Embaler une personne, « la persuader par de « belles parolles. »

*Un grand *embaleur*, i. « un grand discoureur. »

Embarquer en un affaire, i. « engager, enfoncer « dedans. »

*S'*embeguiner*, vulg. i. « prendre sottement de « l'amour. »

**Emboucher* une personne, i. « l'instruire de ce « qu'elle doit dire. »

Emboucher une trompette, i. « la mettre à la « bouche pour sonner. »

*Elle est bien *embouchée*, i. « elle a la bouche « grande, » Métaph.

*Il est bien mal *embouché*, i. « il dit de sales « paroles. »

*Qui trop *embrasse*, mal estreint, i. « qui entre- « prend trop, ne reussit pas, » vulg.

Que l'on m'*embrasse* la cuisse, « cela se dit lors « qu'on a rendu quelque bon service, ou que l'on « apporte de bonnes nouvelles à une personne. »

**Embrocher* une femme, i. « coucher avec elle. »

*S'*emburelucoquer*, i. « s'embroüiller, s'enyvrer, « se troubler, » vulg.

Il est bien *emmenché*, i. « il a un beau membre. »

*Femme *empeschée*, i. « enceinte. »

S'*empescher*, i. « s'abstenir. »

Faire l'*empesché*, i. « se mesler impertinemment « de ce qui ne nous regarde point. Item, feindre de « travailler beaucoup. »

**Empeser* la chemise d'une femme, i. « faire « l'action charnelle. »

*Un *emplastre*, i. « une personne mal adroitte, « ou importune. »

Mettre un *emplastre* dessus, i. « cacher le deffaut « d'une chose. »

*Mettre un *emplastre* à un habit, i. « une piece, » vulg.

C'est bien *employé*, i. « l'on a bien fait de punir, « ou battre cette personne là. Item, elle meritoit « bien d'estre traittée de la sorte. »

Emporter sur un autre, i. « gaigner le prix. »

S'*emporter*, i. « se laisser transporter de sa colere « ou autre passion. »

Cette maladie l'*emportera*, i. « le fera mourir. »

Cela *emporte* beaucoup d'estoffe ou de matiere, i. « en employe beaucoup. »

Autant en *emporte* le vent, i, « la chose est peu « considérable. »

EN

La particule relative *en*, denote une substance, par exemple :

En avoir, i. « avoir des biens ou de l'argent. »

En chercher, i. « se procurer du bien. »

En gratter, i. « se procurer du bien. »

En prendre, i. « desrober. »

En trouver, i. « trouver de l'argent. »

En estre, i. « estre de la partie. »

Il y *en* a, i. « il y a des personnes. »

J'*en* sçay, j'*en* connois, i. « des hommes ou des « personnes. »

Il s'*en* trouve, « idem. »

En tenir, i. « estre amoureux. Item, avoir de la « folie, etc. »

*L'on vous *en* frit, i. « vous n'aurez pas ce que « vous desirez. »

Je ne sçay où j'*en* suis, i. « je suis hors de moy, « je ne sçay que faire. »

Dy que tu *en* as, i. « que tu as esté attrappé ou « battu. »

Encager un oiseau, i. « l'accoustumer à la cage. « Item, metaph. emprisonner. »

*Souffler à l'*encensoir*, i. « boire. »

Encharger, i. « commander. »

Encharger qui se dit d'une femme, i. « devenir « grosse, porter ou payer la folle enchere, i. le « dommage. »

*Il ne parle que d'*encherir* le pain, i. « il ne « desire que de boire et de manger, » vulg.

*Il ne se soucie pas que le pain *encherisse*, i. « il n'a point de soin de l'advenir, » vulg.

**S'encloüer*, i. « s'engager en quelque dom- « mage. »

*Entre l'*enclume* et le marteau, i. « entre deux « dangers. »

**Encoffrer*, i. « emprisonner, » vulg.

*Il a l'*encolleure* d'un cornard, i. « il en a la « mine. »

Encornez des deux bouts. Voyez à *Arc*.

*Il n'y a plus d'*encre* au cornet, i. « plus de vi- « gueur et plus licentieusement, les vases sperma- « tiques sont vuides. »

Escrire de bon *encre*, i. « recommander avec « affection : escrire de bonne sorte pour obtenir ce « que l'on demande. »

Bailler de l'*endormie*, i. « une potion qui endort. « Item, persuader par de belles paroles. »

**Endormir* de belles paroles, i. « amuser, per- « suader. »

Endormir un membre, i. « luy faire perdre une « partie du sentiment par le moyen de la friction. »

**Endormeur* de mulots, i. « un qui donne de belles « paroles, » vulg.

L'*endosse*, i. « ce que l'on escrit sur le dos d'une « escriture. »

*Il a eu sur l'*endosse*, i. « il a esté battu, » vulg.

*Avoir ou porter l'*endosse*, i. « le dommage. »

Endosser une arme, i. « la mettre sur soy. »

Endosser une escriture, i. « escrire sur le dos ou « de l'autre costé. »

*Vous m'en donnez par un bel *endroit*, i. « vous « me dites là un plaisant discours, vous me payez « d'une belle excuse, » vulg.

Le papier *endure* tout, i. « l'on escrit tout ce que « l'on veut, bon ou mauvais. »

Enfance, i. « action d'enfant. »

**Enfans* de la messe de minuit, i. « des droles, « des rusez : le reste est, *qui cherchent Dieu à « tastons*, » vulg.

**Enfant* de quinze mois, i. « un fort grand « homme, » vulg.

L'*enfant* gasté, i. « celuy que la mere caresse le « plus. »

Un *enfant* sans soucy, i. « un bon compagnon. »

Un *enfant* perdu, i. « un desbauché. »

**Enfant* du diable, qui a le derriere velu, i. « un « homme fait, » vulg.

**Enfant* de Turlupin mal-heureux de nature, i. « un qui n'a point de bon-heur, » vulg.

**Enfans* de Dieppe, i. « des harencs, parce qu'on « les apporte de ce lieu là. »

Faire l'*enfant*, i. « badiner, faire comme les « enfans. »

*Je vous traitteray en *enfant* de bonne maison, i. « rudement, avec rigueur. »

*Il n'y a *enfant* de bonne mere qui n'en veüille estre, i. « il n'y a personne, » vulg.

*Il n'aura jamais *enfant* qui vive, « cela se dit « vulgairement d'un avare. »

*Je pense comme les *enfans* de mes enfans auront nom, « c'est pour respondre à un qui veut « sçavoir nostre pensée, » vulg.

Faire comme les *enfans* du prestre, manger son pain blanc le premier, i. « avoir du bien au com- « mencement et de la peine à la fin. »

**Enfariné*, i. « yvre. »

*La gueule *enfarinée*, i. « avec un grand desir, « avec une grande envie d'attrapper quelque chose. »

L'*enfer* de Marot, i. « la prison. »

*Sentir l'*enfermé*, i. « avoir un goust de relent « pour avoir esté enfermé, » vulg.

Enfermé dehors, qui en effet est impropre, « c'est

« à dire fermer un lieu et laisser la personne de-
« hors. »

Enfiler la venelle, i. « s'enfuir. »

Bien *enfiler* son aiguille, i. « faire bien ses af-
« faires. »

Il en *enfile* beaucoup, i. « il se vante ou parle
« beaucoup; le reste est, *mais ce ne sont pas des*
« *perles*, » vulg.

Enfiler un homme, i. « le percer. »

Enfiler une femme, i. « faire l'acte venerien. »

Enfiler bien un discours, i. « commencer. «

*Je ne suis pas icy pour *enfiler* des perles, i.
« pour ne rien faire, » vulg.

Un *enfileur* de perles, i. « un grand discours. »

Enfoncer ou rompre une porte ouverte, i. « cou-
« cher avec une nourrice et croire qu'elle est
« pucelle. »

S'*enfoncer* en un affaire, i. « s'y engager bien
« avant. »

**Enfourner* un discours, i. « le commencer. »

*A l'*enfourner* se font les pains cornus, i. « les
« fautes se font d'ordinaire au commencement. »

**Enfroiduré*, metaph. « de nature froide. »

*S'*enfuir*, qui se dit d'un vase ou pot, i. « regor-
« ger, verser, se perdre la liqueur. »

Engager au combat, i. « y obliger. »

Engager dans un affaire ou danger, i. « l'y mettre
« bien avant. »

Engager l'espée de son ennemy, i. « la lier ou
« embarasser avec la nostre, en sorte qu'il ne s'en
« puisse servir. »

*Je t'*engeolle* peigne de boüis, i. « je me mocque
« de ce que vous me dites, » vulg.

L'*engin*, i. « le membre viril. »

*Voila un bel *engin*, par ironie, i. « une chose de
« peu de valeur, mal faite, petite, de mauvaise
« grace. Le vulgaire y adjouste, *à prendre mous-*
« *ches*. »

*Il en *engraisse ;* « cela se dit, lors que l'on parle
« de donner des coups à quelqu'un, pour faire
« entendre qu'il ne s'en soucie gueres, qu'il y est
« accoustumé, » vulg.

Bien *engrener*, i. « bien commencer. »

*Qui arrive le premier au moulin, le premier
engrene, i. « qui est diligent est expedié devant les
« autres. »

**Engroigné*, i. « qui gronde, qui est de mauvaise
« humeur, » vulg.

*Faire l'*enhasé*, i. « tesmoigner d'estre capable
« de beaucoup d'affaires, » vulg.

Enlever la peau, i. « escorcher. »

Enluminé, i. « yvre ; ou rouge au visage pour
« avoir beu. »

*S'*enluminer*, i. « bien boire, s'enyvrer. »

**Enmessé*, mot fait à plaisir, i. « qui a oüy
« messe. »

*Chat *enmitouflé* ne prend point de souris, i.
« une personne qui a des gands à ses mains ne
« sçauroit faire une chose avec adresse, » vulg.

*L'*ennemy*, i. « le diable, » vulg.

*C'est un *ennemy*, i. « un fascheux homme, un
« meschant, » vulg.

*Du vin *enragé*, i. « de l'eau. »

Vin *enragé*, « en quelques endroits, se dit d'un
« vin qu'on laisse boüillir dans le tonneau apres
« l'avoir bien bouché. »

*Musique *enragée*, i. « mauvaise. Item, un grand
« bruit, » vulg.

Enseignes, i. « marque pour reconnoistre. »

*N'y allez qu'à bonnes *enseignes*, i. « qu'avec
« asseurance et consideration. »

**Entamer* un discours, i. « le commencer. »
Metaph.

**Entamer* la chair, i. « coupper un peu. »

Entamer une marchandise, i. « commencer à la
« vendre. »

A bon *entendeur* peu de paroles, i. « qu'il ne
« faut pas user de beaucoup de discours à un
« homme intelligent. »

Il luy a fait vous m'*entendez* bien, i. « il l'a
« embrassée. »

Il luy a dit vous m'*entendez* bien, i. « il luy a dit
« le vilain mot. »

Entendre à une chose, i. « y estre attentif. »

Ils s'*entendent* comme larrons en foire, i. « ils
« ont un grande intelligence entr'eux. »

Il ne veut pas *entendre* à cela, i. « il ne le veut
« pas faire. »

J'*entends* que cela soit, i. « je veux. »

Cela s'*entend*, i. « il faut que cela soit ainsi, il
« est raisonnable. »

Il n'y *entend* que le haut allemand, i. « il est
« ignorant en cet affaire. »

S'*entendre* en une chose, i. « en connoistre la
« valeur. »

Homme *entendu*, i. « habile. »

Faire l'*entendu*, i. « faire le mauvais, l'arrogant,
« l'habile, le badin, le suffisant. »

Mon compere l'*entendu*, i. « un sot, un badin qui « fait l'habile homme, » vulg.

Il y a du mal *entendu*, i. « quelque abus, deffaut, « malice ou dissension. »

*Faire l'*entend trois*, « sotte allusion du vulgaire « qui veut faire du mot *entendu* un *entend deux*, « et y adjouster le nombre de *trois*. »

Je vous *entends* venir, i. « je connois vostre « dessein. »

L'*entente* est au diseur, i. « je m'entends bien, « je sçay ce que je veux dire. »

Entonner un air, i. « le mettre à son ton. »

Entonner, i. « boire. » Metaph.

Entraisner avec soy, i. « attirer apres soy l'opi- « nion, etc. »

Estre *entre-deux*, i. « en suspens ou en irresolu- « tion de faire ; en doute. »

Entre-deux, i. « mediocrement. »

Entre-deux de moluë, i. « la piece entre le ventre « et la creste. »

*L'*entre-deux* d'une femme, i. « la nature. »

*Monsieur aime l'*entre-deux* et madame la queuë, « c'est une allusion aux deux *entre-deux* « precedents, et à la queuë qui signifie le membre « viril. »

Entrées de table, « certaines viandes que l'on « sert au commencement du repas. »

Entrelarder ses discours, i. « les mesler. » Metaph.

Entreprendre une personne, i. « l'attaquer en « paroles. »

Entrer en doute, en soupçon, etc. ; i. « prendre « du doute, etc. »

*S'*entretailler* des maschoires, i. « parler incon- « siderément contre soy. Item, parler sans distinc- « tion, » vulg.

Entretenir une femme, i. « nourrir une con- « cubine. »

Entretenir, i. « faire attendre. »

*Une *enveloppe*, i. « une personne ennuyeuse, « incommode, mal adroitte, » vulg.

Tomber à l'*envers*, qui se dit d'une femme, i. « se prostituer. »

Il n'a ny *envers* ny endroit, i. « point de raison. »

Envie de femme grosse, i. « volonté de manger « quelque chose. »

Envie sur l'enfant, i. « la marque qu'il apporte « du ventre de la mere. »

Envie au dessus de l'ongle, i. « de petites peaux « qui s'escorchent sur les doigts. »

Faire passer l'*envie* à une personne, « s'entend « de deux façons : luy refuser ce qu'elle demande ; « et tout au contraire luy accorder. »

Un *envoyé*, i. « un gentil-homme que l'on envoye « pour faire un compliment. »

Envoyer de Cayphe à Pilate, i. « envoyer une « personne qui nous demande à un autre qui ne « la contente pas mieux. »

S'*enyvrer* de son vin, i. « user trop avec sa pro- « pre femme ; se lasser avec avidité de ce que l'on « possede et qu'on peut prendre avec loisir. »

**Enyvré* de bruit, i. « estourdy. »

EQ

Estre en mauvais *équipage*, i. « en mauvais « estat. »

Il fait de belles *équipées*, i. « des escapades, des « actions inconsiderées. »

ER

Bander l'*ergot*, i. « fuir, marcher viste, » vulg.

*Se dresser sur les *ergots*, i. « faire le glorieux, » vulg.

**Ergotter*, vulg. « disputer avec opiniastreté. »

ES

*Joüer à l'*esbahy*, i. « estre ou feindre d'estre « estonné. »

Esboby, i. « estonné, » vulg.

S'*esbouler*, « se dit d'une personne qui demeure « long temps petite et croist puis apres tout d'un « coup. »

*Picquer l'*escabelle*, i. « estre assis tout le jour « et faire des escritures. »

Ouvrir l'*escaille*, i. « despuceler. Item, faire « l'acte charnel. »

**Escamoter*, i. « desrober. » Les joüeurs de gobe- lets appellent *escamoter* faire passer une balle comme invisible.

*Faire *escampe*, i. « fuir, » vulg.

**Escamper*, « idem. »

Faire une grande *escarre*, par metaph. i. « bien « du bruit ou du dommage. »

*Il a fait comme les *escargots*, il s'est esveillé sur le tard, i. « il a paru ou parlé apres les autres, » vulg.

*Yeux bordez d'*escarlatte*, i. « plein de rougeur « tout autour, » vulg.

*Rouge comme une *escarlatte*, i. « qui rougit de » honte, » vulg.

Escarpiner, i. « fuir: et courir viste, » vulg.

*Elle a un *eschatas* fiché au derriere, i. « elle se « tient ou marche fort droit, » vulg.

Eschappatoires, i. « moyen pour eschapper ou « s'excuser. »

Un cheval *eschappé*, i. « un desbauché. »

Eschapper doucement, i. « faire peu de despense, « et vivre avec commodité. »

*L'*eschapper* belle, i. « esviter un danger, » vulg.

Laisser *eschapper* une parole, i. « dire quelque « chose inconsiderément. »

Le fondement luy *eschappe*, i. « il descharge » l'excrement. »

*Avoir la cervelle ou l'esprit en *escharpe*, i. « estre un peu fol. »

*Il y a esté *eschaudé*, i. « il a esté attrappé. »

Chat *eschaudé* craint l'eau froide. Voyez à *Chat*.

*S'*eschauffer* dans son harnois, i. « se mettre en « colere. »

Ne m'*eschauffez* pas les oreilles, i. « ne me faschez « pas, ne me mettez pas en colere. »

Une *eschauffourée*, i. « une mauvaise action, une « action pleine de tromperie. »

Un grand *eschec*, i. « dommage; tuërie. »

Tenir en *eschec*, i. « empescher, divertir. »

*Tirer l'*eschelle* apres soy, i. « estre le plus habile » homme en sa profession. »

Eschevin du port au foin, i. « coupeur de bour- « ses, » vulg.

Esclaircir une chose espaisse, i. « la rendre « liquide. »

Esclairer les actions d'une personne, i. « les « observer, les espier. »

*Il en est sorty des *esclats*, i. « elle a eu des en- « fans de cet amour ou embrassement. »

Esclat, i. « bruit. »

S'*esclater*, qui se dit du bois, i. « se fendre. »

Esclater de rire, i. « rire fort. »

Esclater en un discours, i. « parler avec passion. »

Escœurer, mot vulgaire, i. « faire mal au cœur, « desgonster. »

*Un *escogriffe*, i. « un escornifleur, un frippon, » vulg.

Un *escolier*, i. « un ignorant. »

Escolier de quandoque, i. « qui ne va pas sou- « vent à l'escole. »

Escorcher le renard, i. « rendre gorge, vomir. »

Escorcher le langage, i. « parler et prononcer « mal. »

Escorcher à l'hostellerie, i. « faire payer exces- « sivement. » Metaph. vulg.

Escorcher les anguilles par la queuë, i. « faire « une chose à rebours. »

*Les belles paroles n'*escorchent* pas la langue, i. « qu'il faut parler avec courtoisie plustost qu'avec « arrogance. »

*Loger à l'*escorcherie*, i. « en une hostellerie ou « l'ont fait payer hors de raison, » vulg.

Escornifleur de potence, i. « un meschant, un « pendart. »

*Parlez à vostre *escot*, i. « lors que vous en serez « requis, ou bien en lieu où vous serez admis; « parlez des affaires qui vous regardent, » vulg.

*Estre aux *escoutes*, i. « escouter avec attention. »

S'*escouter* parler, i. « parler avec affeterie ou « bonne opinion de soy. »

*Elle s'*escoute* parler, elle a la bouche pres des oreilles, i. « la bouche bien grande et fenduë. »

Elle s'*escoute* pisser, i. « elle commence à avoir « du ressentiment ou opinion de soy mesme. »

Femme qui *escoute*, et ville qui parlemente est à « demy renduë, i. « qu'une honneste femme ne « doit point prester l'oreille aux discours des « hommes. »

Escouter s'il pleut, i. « perdre son temps. »

Ne me servez point d'*escran*, i. « ne vous mettez « pas devant moy lors que je me chauffe. »

Aller ou advancer comme les *escrevices*, i. « reculer. »

Escrevice de muraille, i. « une araignée. Le vul- « gaire l'entend pour la nature de la femme. »

Perdre l'*escrime*, i. « ne pouvoir remedier à une « chose. Item, ne comprendre pas, ne pouvoir « venir à bout. »

*S'*escrimer* bien d'une chose, i. « s'en bien servir; « la sçavoir manier, la bien entendre. »

Il se vouloit *escrimer* contre moy, i. « il me vou- « loit attaquer, ou frapper. »

Il est desja *escrit* sur mes papiers, i. « il est « desja marqué pour estre puny. Item, il me doit « quelque chose. »

Escrit sur le livre, i. « il est redevable. »

Escroquer une putain, i. « ne la pas payer. »

Escroquer quelque chose, i. « attraper ou pren- « dre avec subtilité. »

*Il compte ses *escus*, i. « il remuë la teste en » dormant, il dort et ronfle, » vulg.

Il vaut mieux *escu* qu'il ne valoit maille, i. « il « est beaucoup plus beau, meilleur, ou mieux fait « qu'auparavant. »

*Tendre son *escuelle*, i. « demander quelque « chose, » vulg.

*Tout y va par *escuelle*, i. « on y despense large- » ment. »

*Qui s'attend à l'*escuelle* d'autruy disne bien tard, i. « qui se repose sur l'aide des autres est « souvent abusé. »

**Escumer* la marmite, i. « en tirer une partie de « la viande, et la manger devant qu'il soit temps de « disner. »

**Escurer* son chauderon, i. « aller à confesse, se « confesser. »

*Faire une *escurie* de ses chausses, i. « avoir des « poulains en l'aine. C'est une allusion du mot de « *poulain*. »

*Un *esgrillard*, i. « un esveillé, un bon compa- « gnon, » vulg.

*Un *esgueulé*, i. « qui dit de sales paroles. »

*Courir l'*esguillette*, i. « estre putain, hanter le « bordel, » vulg.

Lascher l'*esguillette*, i. « destacher ses chausses « pour descharger son ventre. »

*Les *esguillettes* seront à bon marché les veaux s'estendent, « cela se dit vulgairement lors qu'on « voit estendre quelqu'un. »

Noüer l'*esguillette*, i. « charmer un homme afin « qu'il ne puisse user avec sa femme. »

Un peu *esmeu*, i. « un peu indisposé. »

Marcher à l'*espagnolle*. i. « gravement. »

Payer à l'*espagnolle*, i. « donner des coups au « lieu d'argent, payer de rodomontades. »

*S'*espanoüir* la ratte, i. « rire tout son saoul. »

Espargner une personne, i. « ne la pas traitter « rudement. »

*Pousser le temps avec l'*espaule*, i. « attendre « avec patience. »

*Chargez il a de bonnes *espaules*, i. « ne l'espar- « gnez point, il est assez riche pour souffrir la des- « pense, » vulg.

*Hausser les *espaules*, i. « tesmoigner son eston- « nement ou sa patience. »

*Large par les *espaules*, i. « chiche, avare, » vulg.

*Monstrer les *espaules*, i. « fuir. »

Baisser les *espaules*, i. « avoir patience. »

Sentir l'*espaule* de mouton, « cecy se dit des per- « sonnes rousses qui sentent un mauvais goust « estant eschauffées. »

*Jetter les *espaules* de mouton par la fenestre, i. « estre prodigue, » vulg.

Il ne jette point d'*espaules* de mouton par la fenestre, i. « il ne fait pas de grandes liberalitez. »

Fraper sur l'*espaule*, i. « flatter ou caresser une « personne. »

*Je le porte sur mes *espaules*, i. « je souffre son « incommodité ou son deffaut avec peine : je peine « pour son sujet. »

*Mettre dehors par les *espaules*, i. « chasser une « personne rudement, » vulg.

*Par dessus l'*espaule*, i. « tout le contraire de ce « que l'on dit ou croit, » vulg.

*Regarder par dessus l'*espaule*, i. « negliger ou « mespriser une personne, » vulg.

Faire *espaule*, i. « aider, assister. »

Je me recommande à leurs *espaules*, i. « je croy « qu'ils seront bien battus. »

*L'*espée* d'un fol et l'engin d'un chien sont toû- jours hors du foureau, « cela se dit quand un jeune « badin tire son espée pour la monstrer à un « autre. »

Se battre de l'*espée* qui est chez le fourbisseur. Voyez à *Battre*.

Se battre à l'*espée* blanche, i. « en duel. »

Cela n'a que l'*espée* et la cape, i. « cette chose est « fort simple. »

*Joüer de l'*espée* à deux mains, i. « manger de « l'une et boire de l'autre, » vulg.

*Joüer de l'*espée* à deux ou à deux jambes, i. « s'enfuir, » vulg.

*Estaffier ou compagnon de la courte *espée*, i. « coupeur de bourses, » vulg.

Espée à quinze pointes, i. « une poignée de ver- « ges, » vulg.

*Estre aux *espées* et aux couteaux, i. « en grande « querelle ou dissension, » vulg.

Son *espée* tient au bout, i. « il est poltron. »

*Se donner de son *espée* à travers du corps, i. « vendre son espée et manger l'argent. »

*C'est du costé de l'*espée* le pendant le cache, i. « cela n'importe pas beaucoup, » vulg.

C'est une rude *espée*, i. « un vaillant homme, un « mauvais garçon. Et par ironie, un poltron. »

*L'*espée* de Samson, i. « les mascboires, » vulg.

L'*espée* de Roland Durandal, i. « de la chair ou « autre viande bien dure. »

Vaillant comme l'*espée* qu'il porte, i. « fort vail-« lant. »

*Chausser les *esperons*, i. « poursuivre. »

**Esperon* de vin, i. « du fourmage ou de la chair « salée pour faire boire. Item, du vin pour avaller « un morceau sec. »

Bon vin bon *esperon*, i. « un homme qui a un « peu beu expedie. »

Dur à l'*esperon*, i. « difficile à esmouvoir. »

Tout cheval a besoin d'*esperon*, i. « chacun a « besoin d'estre sollicité. »

*Cela est bien *espieé*, i. « bien cher, » vulg.

Espicier d'Enfer, i. « vendeur ou crieur de noir « à noircir. »

*Un *espiegle*, i. « un rusé. Ce mot est corrompu « de l'Allemand, *eulen spiegel*, qui signifie le mi-« roir des hiboux, ou des songeards. »

*Un vendeur d'*espinars* sauvages, i. « un badin. »

*Il m'a tiré une mauvaise *espine* du pied, i. « il « m'a delivré d'un fascheux affaire ou d'un grand « danger. »

Tirer son *espingle* du jeu, i. « sortir d'un affaire « sans encourir du dommage. »

**Espingle* d'Enfer qui tient comme tous les dia-bles, i. « une chose fort attachée. »

*Il a des *espingles* au bout de ses manches, « se « dit d'un chat qui a des griffes fort aiguës. »

*Les *espingles*, i. « quelque chose que l'on donne « aux filles en partant. »

Esplucher une chose, i. « la considerer par le « menu. »

*Porter l'*esponge*, i. « estre jeune page d'une « dame. »

Estre comme l'*esponge*, i. « attirer tout de son « costé. »

Prendre l'*espouvante*, i. « s'espouvanter. »

Espousée de Massis, qui a les yeux de plastre, i. « une qui fait la belle ou la delicatte, » vulg.

L'*espousée* est friande, » on dit cecy lors qu'il « pleut le jour de ses nopces. »

Espouser le party d'une autre, i. « se ranger de « son costé. » Metaph.

*Je n'*espouse* personne pour mon argent, i. « je « veux achepter où il me plaist, » vulg.

**Espouser* une potence ou une rouë, i. « se faire « pendre ou roüer, » vulg.

On luy a fait *espouser* une prison, etc., i. « on l'a « emprisonné. »

Espoussetter, i. « bien battre une personne. »

Esprit fort, i. « sçavant, habile. »

Esprit familier, i. « un demon que l'on porte « avec soy. »

Un *esratté*, i. « un rusé. »

**Esratter* une personne, i. « la rendre fine ou « subtile. »

**Esrener* une plume, « se dit vulgairement, lors « qu'en escrivant l'on pese trop et que la pointe se « plie et se fend, » vulg.

Un coup d'*essay*, i. « la premiere chose que l'on « fait ou compose pour esprouver. »

Essayer un escadron des ennemis, i. « en souffrir « encore l'attaque, le soustenir, luy resister. »

*Fermer l'*estable* quand les vaches sont prises, i. « remedier apres que le dommage est arrivé, » vulg.

Il a fait une *estable* de ses chausses. Voyez à *Escurie*.

Il luy faut son *estable* à part, comme aux chevaux galeux, i. « il le faut separer des autres. »

*Il ne vaut pas l'*establage*, i. « il ne merite pas « d'estre receu ou logé, » vulg.

**Estaffier* S. Martin, i. « le Diable, » vulg. »

Estaffier mordant, i. « un drolle, un galand. »

A triple *estage*, i. « triplement. »

**Estaler* bien sa marchandise, i. « se bien expri-« mer, faire bien paroistre sa science. »

*Il a passé par l'*estamine*, i. « il a esté bien es-« prouvé ou examiné. Item, il a eu la grosse « verolle. »

Estancher la soif, i. « l'appaiser, l'oster ; boire. »

*Il seroit bon sur le bord d'un *estang*, pour pres-cher le menu peuple, i. « il est grand jaseur, « grand parleur. »

Faire *estat*, i. « estimer. »

Faire *estat*, i. « se proposer. »

On fait *estat* de partir, i. « on se propose. »

Il faut faire *estat*, i. « il faut croire. »

Estre en bon *estat*, i. « s'estre confessé et recon-« cilié avec Dieu. »

En *estat* de faire, i. « sur le point. »

*Vous n'estes pas en bon *estat*, i. « vous resvez, « vous ne songez pas à ce que vous dites. »

Se mettre en *estat*, i. « se representer à la justice « pour estre jugé. »

*Demeurer comme un *estau*, i. « ne se point « mouvoir. » Antique.

*Il n'ose *esternuer* de peur de petter, i. « il n'ose « parler de despense de peur de mettre la main à « la bourse. »

*Il la faut faire *esternuër* et dire que Dieu la croisse, « l'on respond cecy à une personne qui se « plaint qu'une chose est trop petite, » vulg.

Courir apres son *esteuf*, i. « poursuivre en vain ce « que l'on pouvoit tenir en ses mains avec seureté. »

Se renvoyer l'*esteuf* l'un à l'autre, i. « se procurer « du profit l'un à l'autre. Item, mettre la debte, ou « la faulte l'un de l'autre. »

Renvoyer l'*esteuf*, i. « contredire, rejetter une « proposition. »

*Aller bien viste à l'*esteuf*, i. « manger avide- « ment, » vulg.

De son *estoc*, i. « de son propre ; de soy mesme. »

Prendre d'*estoc* et de taille, i. « de toutes sortes « de façons. »

Tirer une *estocade*, i. « demander de l'argent, « demander à emprunter. »

Tirer ou allonger l'*estocade*, i. « demander l'au- « mosne. »

Personnage d'*estoffe* ou de grande *estoffe*, i. « consideration, de grande condition. »

De mesme *estoffe*, i. « de mesme nature. »

Loger à la belle *estoille* ou à l'enseigne de l'*estoille*, i. « coucher au milieu des champs. »

Faire voir les *estoilles* de jour, « c'est donner un « grand coup sur la teste, qui estourdit et fait voir « comme des estincelles. »

*S'*estomaquer*, i. « s'offenser. »

Estonné comme un fondeur de cloches, i. « fort « estonné. »

Estonner le cerveau, i. « esmouvoir ou offenser « lors que l'on a receu quelque coup. »

Temps *estouffant*, i. « pesant et chaud, sans au- « cun air. »

Estouffer de mauvais desseins, i. « ne les pas « produire. »

**Estourdir* les morceaux, i. « manger viste. »

Courir l'*estrade*, et battre l'*estrade*, i. « courir la « campagne, voler. »

*Aller à l'*estrade*, i. « aller descharger son ven- « tre, » vulg. le mot vient de *Strada* italien.

Estranger une personne, i. « faire qu'elle ne « retourne en un lieu. »

On m'*estrangle*, i. « on m'importune, on me « poursuit, on me presse. »

**Estranglé*, « qui se dit en ouvrage, i. estroit, « qui manque de matiere, » vulg.

*Son mary s'est *estranglé* d'un coin de beurre à la gueule d'un four, i. Voyez à *Coin*.

*Poires d'*estranguillon*, i. « une corde à pendre « un homme, » vulg.

Ce n'*est* rien du vostre, i. « vous n'avez que faire « de vous en mesler, cela ne vous touche pas, ce « n'est pas vostre bien que je despense. »

Estre de quelque chose, i. « estre parent. »

N'*estre* pas à soy, i. « estre transporté de colere. « Item, estre fort occupé. »

Ils *sont* à moy, i. « je les ay attrapez. »

C'*est* à moy, i. « il m'appartient, il est mien. »

C'*est* à moy à faire, i. « c'est mon ordre de faire. »

*C'*est* à moy à faire, et à vous à vous taire, i. « je « le puis faire, et non pas vous, » vulg.

Ce n'*est* pas à un homme de son aage, i. « il ne « se sied pas bien. »

Il ne m'*est* de rien, i. « il ne m'est pas allié ou « parent. »

Cela ne m'*est* rien, i. « ne m'importe point. »

*Il *est* beaucoup de vin, i. « il y a. »

*Il *est* des personnes, i. « il y a, il se trouve. »

A quoy en *sommes* nous, i. « en quel endroit. »

Où en *sommes* nous, i. « en quel estat. »

En *estes* vous là, i. « estes vous de cette humeur. »

Il ne sçait à quoy il en *est*, i. « il est fort estonné. »

Il *estoit* pour dominer un jour, i. « il devoit, etc. »

Vous y *estes*, i. « vous entendez l'affaire. »

*Vous y *estes* laissez vous choir, i. « par ironie, « vous ne sçavez pas bien la chose. »

Il *est* de cela comme des autres choses, i. « cela « est semblable. »

En *estes* vous ? i. « estes vous de la partie ? »

Je ne sçay ou j'en *suis*, i. « je suis fort empesché, « ou embarrassé. »

Je *suis* encore à en voir la premiere piece, i. « je « n'en ay encore rien veu. »

Je *suis* encore à le voir, i. « je ne l'ay pas encore « veu. »

Il n'*est* que de vivre en homme de bien, i. « il est « bon d'estre homme de bien. »

Il n'*est* que d'avoir de l'argent, i. « il fait bon en « avoir. »

Il a *esté* en ce lieu là, i. « il est allé. »

Les *estres* d'une maison, etc. i. « les endroits, les « commoditez, les lieux. »

Estreine, i. « le premier argent que reçoit un « marchand en vendant sa marchandise. »

Estreiner, qui se dit des marchands, i. « recevoir « le premier argent de quelque marchandise. »

Avoir à ses *estriers*, i. « à ses costez, proche de « soy. »

Perdre l'*estrier*, i. « succomber en un affaire. »

Remettre le pied à l'*estrier*, i. « aider, apporter « du remede. »

Le pied à l'*estrier*, i. « en haste. »

*Logé à l'*estritte*, i. « en une hostellerie où l'on « fait payer excessivement, » vulg.

**Estriller*, « pour battre une personne. »

*Un *estron* volant, i. « enveloppé dans une feuille « de papier, et jetté par la fenestre, » vulg.

Estropié de la cervelle, i. « fol. »

Estuy de malice, i. « le chaperon d'une femme. »

Couleur *esvanoüye*, i. « passée, deschargée. »

*S'*esvanoüir*, « pour disparoir. »

*Un *esveitté*, i. « un gaillard, un rusé. »

*Un *esventail* de boulleau, i. « une poignée de « verges, » vulg.

Teste à l'*esvent*, i. « un estourdy. »

Esventer un affaire, i. « le descouvrir. »

Il est *esventé* comme le cul d'un couvreur, i. « fort estourdy, fort escervelé. »

Esveillé comme une potée de souris, comme un chat qu'on foüette, etc. i. « fort gay, fort esveillé. »

ET

*Juger le procés sur l'*etiquette*, i. « faire l'acte « charnel. » Metaph.

Se reduire à l'*etiquette*, i. « à travailler, à escrire « continuellement. »

EV

Tout ce qu'il dit n'est pas *evangile*, i. « n'est pas « fort vray. »

*C'est un bel *evesque*, « cecy se dit par mespris, » vulg.

**Evesque* des champs, i. « pendu. Le vulgaire « adjouste : il donne la benediction avec les pieds. »

*Devenir d'*evesque* meusnier, i. « tomber d'une « condition relevée en une basse. »

*Il ressemble les *evesques*, il ne marche jamais sans la croix, i. « il porte tousjours de l'argent sur « soy. »

EX

*Un habit bien examiné, i. « fort usé, » vulg.

*Il est pire qu'un *excommunié*, i. « fort mes- « chant, » vulg.

Une mine d'*excommunié*, i. « une mine rude et « fascheuse. »

Executer une personne, i. « la justicier. »

Exploiter au pays bas, i. « faire l'acte charnel. »

Il est *extréme* en ses actions, i. « il est excessif, « ou extravagant, il passe l'ordinaire. »

F

FA

Une *face* d'abbé, i. « un visage agreable ; gaillard. »

La *face* du grand Turc, i. « le cul. »

Homme *facile*, i. « qui se laisse persuader : et « qui s'accommode facilement à l'humeur des « autres. »

J'ay trop de *facilité*, i. « je m'accorde trop facile- « ment. »

Il a bonne *façon*, i. « bonne mine. »

*Il a bonne *façon*, mais sa mine me desgouste, i. « c'est un homme mal fait, il est de mauvaise « grace, » vulg.

De ma *façon*, i. « de mon invention. »

Donner de la *façon*, i. « donner de la grace, bien « faire, embellir. »

Il a la *façon* d'estre honneste homme, i. « il a la « mine ou l'apparence. »

*Les *façons* de faire, i. « le proceder. »

*Il ne faut pas tant faire de *façons*, i. « tant de « difficultez, tant d'inventions, tant de suffisances, » vulg.

**Façonné*, i. « accoustumé. »

Un *fac totum*, i. « un homme qui manie toutes « les affaires d'une maison, » vulg.

Une *fafée*, mot vulgaire, i. « une grande quantité. »

Sentir le *fagot*, i. « estre un peu heretique. »

*Gaigner un *fagot*, i. « s'eschauffer en marchant « ou travaillant, et par ce moyen espargner le « fagot, » vulg.

*Un conteur de *fagots*, i. « un grand discoureur, » vulg.

**Fagotter* une chose, i. « l'empacqueter de mau- « vaise grace ; la faire mal, » vulg.

Il a *failly* de mourir, i. « il est presque mort. »

Il a *failly* de faire, i. « manqué. »

*La *faillir* belle, i. « eschapper d'un danger. »

A cœur *failly*, i. « avec foiblesse, esvanoüy. »

*Nostre vulgaire se sert du mot de *faim*, en un estrange sens, v. g. : j'ay *faim* de chier ou de pisser, i. « envie, volonté. »

*J'ay bien *faim* de pisser, si vous aimez l'eau chaude, « cecy se dit à qui nous demande à boire « importunément, » vulg.

*La *faim* chasse le loup hors du bois, i. « la ne- « cessité fait trouver des inventions, fait que l'on « travaille, » vulg.

Le verbe *faire*, joint à quelques verbes, peut avoir un sens double ; par exemple, *faire prendre*, pour faire emprisonner, et *faire prendre de l'argent*, i. « faire recevoir. » *Faire* dire quelque chose par un autre, et *faire* dire ce que l'on veut à la personne mesme, i. « faire en sorte que la personne dise. »

Il sert aussi à ce qui concerne l'estat du temps ; comme : *faire* beau, *faire* bon, *faire* chaud, *faire* froid, *faire* sec, *faire* mauvais, *faire* crotté, etc. Item, *faire* jour, *faire* nuit, *faire* vent, *faire* clair, *faire* obscur ou sombre.

Faire conte, cas, estime, estat, i. « estimer. »

Faire voyage, i. « voyager. »

*Il a *fait* voyage, i. « il s'en est allé. Item, il s'est « perdu. »

Faire teste, i. « resister. »

Faire faire, i. « commander que l'on fasse. »

C'est un *faire* le faut, i. « une necessité. »

*Allez vous *faire* faire, « c'est dire une saleté en « paroles couvertes, envoyer au bordel, » vulg.

Je n'ay que *faire*, i. « je n'ay pas besoin. »

Vous n'avez que *faire* de dire, i. « vous ne devez « pas, il ne faut pas. »

Je ne *fay* que d'arriver, i. « je suis arrivé tout « maintenant. »

Je n'ay que *faire* de vous, i. « je vous mesprise, « je ne vous estime point. »

Se peut-il *faire*, i. « est-il possible. »

Il ne se peut pas *faire*, i. « cela ne peut pas estre. »

Il aura fort à *faire*, i. « bien de la peine ou de la « difficulté. »

Avoir à *faire* à une femme, i. « coucher avec elle. »

Il est homme à *faire* cela, i. « il est capable, il « luy peut prendre volonté. »

C'est à *faire* à vous, i. « cela vous sied bien, vous « avez bonne grace en cela. »

C'est à *faire* à des niais, i. « il faudroit estre niais « pour faire cela. »

C'est à *faire* à cela, i. « peu de chose suffit. »

Il est à tout *faire*, i. « il s'accommode à tout. « Item, il est adroit à tout. »

Se *faire* à quelque chose, i. « se rendre habile. »

*Il est *fait* à cela comme un chien d'aller à pied, « accoustumé, » vulg.

Faire ses Pasques, i. « communier. »

En *faire* accroire, i. « donner à entendre. »

Faire, en joüant, i. « donner les cartes. »

**Faire* les vignes, i. « les cultiver. »

Faire le poil, i. « le coupper et l'ajuster. »

Combien *faites* vous vostre marchandise, i. « combien la voulez vous vendre. »

Faire des armes, i. « escrimer. »

**Faire* en duel, i. « se battre. »

Faire une lieuë de chemin, etc. i. « cheminer. »

**Faire* la moitié du chemin, i. « aider de son « costé à faire une chose, » vulg.

Le *faire*, i. « l'action charnelle. »

L'apprentif a *fait* son temps, i. « il a demeuré ou « achevé tout le temps de son apprentissage. »

*Mon habit a *fait* son temps, i « il a assez duré, » vulg.

On ne sçauroit *faire* qu'en faisant, « cela se dit à « un impatient qui nous presse. »

Faire mourir, i. « tuër, ou executer. »

Faire la chambre, i. « l'accommoder, la nettoyer, « l'arrenger. »

Faire la cuisine, i. « assaisonner les viandes. »

*Laissez *faire* à Jacques, il est homme d'aage, i. « laissez moy faire, ne doutez point que je ne fasse « bien, » vulg.

On l'a *fait* mort, i. « on a dit qu'il estoit mort. »

*Il y a un petit oiseau dans le bois qui dit comme le monde te *fait* fay ly, « c'est une façon de parler « vulgaire et corrompuë, pour dire qu'il faut rendre « la pareille à ceux qui ne nous font point de bien. »

*Il est bien à propos *fit*-il, i. « dit-il, » vulg.

*C'est moy qui le *fais* aux autres, i. « je suis « expert en une chose, et vous voulez que je me « serve d'une autre ; c'est mon mestier, c'est ma « profession, » vulg.

Par le fin *faiste*, i. « tout au plus. »

Il ne sera pas battu, il n'a rien *fait*, « c'est pour « dire qu'une personne a passé le jour sans faire « sa besogne. »

Faire foy, i. « tesmoigner. »

**Faire* comme l'on fait à Paris, i « laisser pleu- « voir, » vulg.

Estre *fait*, i. « estre accoustumé. »

Cela *fait* bien, i. « cela a bonne grace, cela sied « bien. »

C'en est *fait*, i. « la chose est faite ; asseurée ; ou « perduë. »

C'est *fait* de luy, i. « il est mort, ou expedié. »

C'est *fait* de sa vie, i. « sa vie est en danger. »

Un homme *fait*, i. « qui a atteint l'aage d'homme. »

Un cheval *fait*, i. « dressé. »

*Vous estes bien-heureux d'estre *fait*, le reste dit : on n'en *fait* plus de si sots que vous, i. « vous « estes un mal habile. »

C'est un badin tout *fait* ou bien *fait*, i. « il est « badin asseurément. »

Il entend bien son *fait*, i. « il est accort. Il sçait « sa profession : il gouverne bien ses affaires. »

*Faire son *fait*, i. « descharger l'excrement, » vul.

C'est mon *fait*, i. « cela m'accommode, cela m'est « propre. »

Ce n'est pas ton *fait*, i. « cela ne te touche pas. »

Prendre sur le *fait*, i. « en flagrant delict, en « mesme temps que l'on fait l'action. »

Un peu mal *fait*, i. « un peu indisposé ou malade. »

Avoir la teste mal *faitte*, i. « avoir mal à la teste. « Item, estre melancolique, de mauvaise humeur : « estre un peu fol. »

*Au *fait* et au prendre, i. « lors que l'on viendra « à faire la chose, » vulg.

C'est grand *fait*, i. « c'est une chose merveilleuse, « ou estrange de vouloir, etc. »

En *fait* de langues, i. « en matiere. »

Fait pour *meur*. Un melon trop *fait*, i. « trop « meur. »

*Ce *faisant*, i. « cela estant. »

Fantasque comme une mule, i. « extravagant. »

*Ne prenez pas garde à nos *faucittes* elles ont le bec tortu, i. « excusez nos deffauts ou nos fautes, » vulg.

C'est une *fausse* femelle, i. « une malicieuse. »

Il s'en *faut* beaucoup, i. « il manque beaucoup : « il y a grande difference. »

Combien vous *faut*-il. i. « que vous doit-on, quel « argent pretendez vous. »

Que vous *faut*-il, i. « que vous manque-t'il. Item, « quelle chose vous fasche. Et combien vous faut il « payer. »

Il boit comme il *faut*, i. « beaucoup. »

*Il ne luy en *faut* plus qu'autant, « pour dire vul- « gairement que l'on est bien guery d'une maladie. »

*Ce qui *faut* ne prend pas, « c'est une allusion de « *faillir* à *falloir* dont on se sert parmy le vulgaire, « lors que quelqu'un dit qu'il faut une chose, et « repette ce mot de *faut* avec opiniastreté. »

*Tout est à vendre où pain *faut*, i. « on vend « tout pour manger. »

Un *fallot*, i. « un plaisant. »

Il est *familier* comme les epistres de Ciceron, i. « il n'est que trop familier. »

**Famille* d'Archambaut, plus y a pis il vaut, i. « meschantes gens. »

Un *fanfaron*, i. « un faiseur de rodomontades. »

Fanfaronnades, *fanfaronneries*, i. « actions de « fanfaron. »

Passer sa *fantasie*, i. « se contenter en une « chose. Item, se recreer. »

A ma *fantasie*, i, « selon ma volonté. »

C'est une *farce*, i. « une plaisante chose. »

**Farcer* un homme, i. « se mocquer de luy. »

*Porter le *fardeau* d'Esope, i. « le pain et la « viande. »

Sans *fard*, i. « sans dissimulation. »

Farder son langage, i. « l'embellir, l'orner. »

**Farine* de diable se tourne en bren, i. « chose « mal acquise se dissipe. »

De mesme *farine*, i. « de mesme nature. »

Se *fascher* contre son ventre, i. « ne point manger par colere. »

Le *faubourg* du cul, i. « la raye, ou l'espace entre « les fesses. »

Droit comme une *faucille*, i. « de travers. »

Il feroit de la *fausse*-monnoye pour luy, i. « tout « ce qu'il est possible. »

*Il est descrié comme la *fausse* monnoye, i. « en « mauvaise estime. »

Fausser compagnie, i. « quitter la compagnie, « abandonner. »

Fausser sa foy, i. « manquer de foy. »

Ce n'est pas sa *faute*, on adjouste : ce n'est que sa coustume, i. « il le fait ordinairement. »

Faute ou à *faute* de, i. « pour manquer de, etc. »

Je ne vous attendray pas à *faute*, i. « en vain. »

Avoir *faute*, i. « avoir besoin. »

*Faire *faute*, « manquer, » cela me fait *faute*, « cela me manque. » Et, je ne feray *faute*, i. « je « ne manqueray pas. »

*Venir ou arriver *faute* d'une personne, i. « se « perdre, manquer, ne se point retrouver, mourir, » vulg.

Sans *faute*, i. « sans doute, asseurément. »

Faux-bond. Voyez à *Bond*.

*Un *faux*-bourdon au fonds de ses chausses, i. « un bon gros pet. »

FE

*Dites *febe* c'est pour vous, « cela se dit lors qu'on « a donné un bon coup à quelqu'un ; par similitude « du soir des Roys que l'on dit *febe* en partageant « le gasteau, » vulg.

*Les *febves* sont en fleur, les femmes sont folles, « qui se dit à une personne qui fait une extrava- « gance, » vulg.

Apporter sa *febve*, i. « donner sa voix. »

*Il croit avoir trouvé la *febve* au gasteau, i. « il « pense avoir rencontré quelque chose d'excellent, » vulg.

Fée, je me brusle l'œil, « c'est pour se mocquer « de quelque sottise que nous oyons dire, ou pour « faire entendre que l'on nous en veut faire à « croire, » vulg.

*Bailler la *fée*, i. « se mocquer, en donner à « garder, » vulg.

Il *feint* de faire, i. « il n'ose. »

Ils ne *feignirent* pas d'aller, i. « ils ne man- « querent pas. »

Sans se *feindre*, i. « avec affection et diligence. »

Femme couchée et bois debout, on n'en voit jamais le bout, i. « que ces deux choses en telle « disposition conservent tousjours leurs forces, et « ne se dissipent jamais. »

*Ce n'est rien, ce n'est qu'une *femme* qui se noye, i. « la chose est peu importante. Le vulgaire ad- « jouste : encore dit-on qu'elle est folle. »

Trois *femmes* font un marché, « pour dire que « les femmes parlent beaucoup. »

*Un *fendant*, i. « qui fait le mauvais. »

Fendeur de naseaux, i. « un meschant, un coupe « jarets. »

Fendre le vent, i. « courir viste, » vulg.

La teste me *fend*, i. « j'ay grand mal de teste. »

*Ce vin fait *fendre* les pierres, i. « il est excellent. »

*Il gele à pierre *fendre*, i. « bien fort. »

*Il luy faut *fendre* les pieds, et l'envoyer paistre, « pour dire qu'une personne est beste, i. grossiere, » vulg.

*Un compagnon ou garçon *fendu*, i. « une fille, » vulg.

*Jetter la maison par les *fenestres*, i. « faire bien « du bruit ou du desordre. »

*Il faut passer par là, ou par la *fenestre*, i. « il « faut que cela soit. »

**Fenestre* dans le livre d'un escolier, i. « une « place sans escriture. »

*Entrer par la *fenestre*, i. « ne prendre la vraye « voye pour faire une chose. »

Faire regarder par une *fenestre* de chanvre, i. « mettre une corde au col, pendre. »

*Il a tousjours quelque *fer* qui loche, i. « il a « tousjours quelque mal, » vulg.

Battre le *fer*. Voyez à *Battre*.

*Battre le *fer* tandis qu'il est chaud, i. « pour « suivre un affaire pendant qu'il est temps. »

*Cela ne tient ny à *fer* ny à clouds, i. « on le peut « donner facilement, » vulg.

*Je n'en voudrois pas tenir un *fer* chaud, i. « je « ne m'en soucie gueres, j'en suis bien aise. »

*Mettre les *fers* au feu, i. « se preparer à une chose. »

Entre deux *fers*, i. « entre deux dangers. »

Fermer les yeux à tout, i. « ne pas vouloir con- « siderer. »

*Il est bien *ferré*, i. « habile, sçavant, qui a « dequoy respondre et satisfaire. »

*Il est bien mal aisé à *ferrer*, i. « difficile à con- « tenter, » vulg.

Ferrer la mulle, « qui se dit des valets et ser-

« vantes, i. prendre quelque chose sur tout ce que « l'on achepte pour le maistre. »

Il a la bourse bien *ferrée*, i. « pleine d'argent ; il « est riche. »

Il est d'argent, dont on *ferre* les chevaux du roy, i. « de fer. »

**Ferrer* la mulle à l'envers, i. « marquer un mal- « faicteur sur l'espaule. »

Les *fesses* luy font taf taf, i. « il tremble de peur. »

Il n'y va que d'une *fesse*, i. « il y procede lasche- « ment, ou mal volontiers. »

*Il a la *fesse* tonduë, i. « il est bon drolle. »

*Il est corrompu comme les *fesses* d'un postillon, i. « fort corrompu. Item, accoustumé, » vulg.

*Fils de quatre *fesses*, « c'est une sorte d'injure « par raillerie. »

La *fessée*, i. « des coups de foüet sur les fesses. »

*Un *fesse* Matthieu, i. « un usurier, » vulg.

Fesser Matthieu, i. « prester à usure, » vulg.

**Fesser* le breviaire, i. « le dire viste et sans « devotion. »

**Fesser* le requiem, i. « se haster en chantant « pour les morts. »

**Fesser* le cayer, i. « escrire beaucoup. »

**Fesser* le gigot, i. « manger d'ordinaire un gigot « ou esclanche au soir à la mode des pensionnaires « d'un college, » vulg.

**Fesses* ses poulles, i. « s'enyvrer, » vulg.

Le *fessier*, i. « le derriere, le cul. »

Fessu, i. « qui a de grosses fesses. »

*La *feste* sera bonne, « cela se dit quand quel- « qu'un de la compagnie casse un verre. »

*Il n'est pas tous les jours *feste*, i. « on ne donne « pas tousjours, on ne traitte pas tousjours egalle- « ment. »

C'est une vieille *feste* que l'on ne feste plus, i. « une chose qui n'est plus en usage, dont on a « perdu la coustume. »

*Il est *feste* au palais, i. « par allusion du *palais* « de la bouche, il faut jeusner. »

est *feste* à sa paroisse on y carrillonne, i. « on « y donne le foüet, » vulg.

*Il est demain *feste*, les marmousets sont aux fenestres, « pour dire qu'il y a quantité de person- « nes qui regardent par la fenestre, » vulg.

*Il ne s'est jamais trouvé à telle *feste*, i. « il n'a « jamais esté si bien battu, etc. » vulg.

*Faire *feste*, i. « flatter. »

*Faire *feste* d'une chose, i. « la promettre. »

*C'est pour vous que l'on fait la *feste*, i. « que l'on « prepare. Item, par ironie, vous n'avez que faire « de rien pretendre à cela. »

Troubler la *feste*, i. « interrompre la resjoüis- « sance. »

*On ne le voit qu'aux bonnes *festes*, i. « que peu « souvent. »

Il devine les *festes* quand elles sont venuës, i. « il dit les choses apres qu'elles sont arrivées. »

Estre de *feste*, i. « convié à une resjoüissance « publique. »

*Je n'en donnerois pas un *festu*, i. « je ne le « prise point. »

Le *feu* ne va point sans fumée, i. « on ne dit « gueres une chose qu'il n'y ait quelque sujet de « caché. »

Le *feu* le plus couvert est le plus ardent, i. « l'a- « mour le plus caché est le plus violent. »

*Faire du *feu* violet, i. « faire le mauvais, » vulg.

Cela passe comme *feu* de paille, i. « cela ne dure « point, » vulg.

Jetter son *feu*, i. « passer ou descharger sa colere. »

*Un *feu* de marionnette, trois tisons et une bu- chette, i. « un bien petit feu, » vulg.

Le *feu* des Espagnols, i. « le soleil. »

*Mettre le *feu* aux estoupes, i. « allumer de la « dissention, » vulg.

Avoir le *feu* à la teste, i. « estre en colere. »

Le *feu* est à la cheminée. Voyez à *Cheminée*.

C'est tout *feu*, i. « il s'y met avec bien de « l'affection. »

Feu clair, i. « flamme. »

Il n'est *feu* que de gros bois, i. « qui despence « davantage en tire de l'utilité. »

Mettre à *feu* et à sang, i. « tuer et brusler tout. »

*Il n'a jamais bougé du coin de son *feu*, i. « il n'a « rien veu, il n'est point experimenté, il n'est point « sorty de son païs, » vulg.

Des *feüilles* de chesne, i. « rien. »

Il tremble comme la *feüille*, i. « il est extreme- « ment espouventé. »

*Il ne faut pas aller au bois qui a peur des *feüilles*, i. « qui a peur du danger ne doit pas aller où il y « en a, » vulg.

Porter des *feüilles* au bois, i. « faire une chose « sans necessité, donner à qui n'a point de besoin. »

*Tourner le *feüillet*, i. « changer de dessein. Item, « prendre le derriere d'une chose au lieu du devant. »

FI

Nous discourons des *fiançailles* de nos grandes meres, i. « de choses fort vieilles et de peu de « consequence. »

Fiacre du coin, i. « un badin, un niais. »

*Vous me *fiancez*, i. « vous me faschez. Le vul- « gaire use d'un mot plus sale. »

Il fera bien tost de la toile il a tout *filé*, i. « il a « tout beu ou mangé : il n'a rien de reste. »

*Il n'y a point de *fiat*, i. « il ne s'y faut pas fier, » vulg.

**Ficheuse*, i. « une garce, » vulg.

*Jean *Fichu* l'aisné, i. « un badin, » vulg.

*Il est bien *fichu*, i. « mal fait, mal basty, » vulg.

*Il a passé plusieurs choses par un *fidelium*, i. « il a abusé de la confiance que l'on avoit en « luy. »

Fiebvre. Voyez à *Fievre*.

*Il fera bien du *fient*, i. « il ne fera gueres de « chose. » Iron.

*Il fera du *fient* autant que trois vaches, i. « rien, » vulg.

*Ce n'est pas le *fient* de ses canes, i. « il ne l'es- « time ou prise pas beaucoup, » vulg.

*Il se *fie* à ses jambes ou talons, i. « il espere « d'eschapper en fuyant, » vulg.

Il est *fier* comme un Escossois, i. « hautain et « superbe. »

*Il a la *fievre*, i. « il a peur. »

*Il a la *fievre* de veau, il tremble quand il est saoul, i. « il est poltron ou paresseux apres avoir « mangé. C'est aussi pour dire qu'une personne « n'a point de mal. »

*Rentrer ou tomber de *fievre* en chaud mal, i. « d'un petit danger en un plus grand. »

*Je voudrois que les *fievres* quartaines m'en eussent serré autant, « c'est une façon de souhait- « ter vulgaire lors que l'on entend parler de quel- « que grande richesse ou que l'on void quelque « chose qui agrée. »

Moitié *figues*, moitié raisins, i. « à demy en « colere, sans tesmoigner son alteration. »

Se *figurer*, i. « s'imaginer. »

Le *fil* d'un discours, i. « la suitte. »

Un *fil* de graisse, i. « un peu. »

Le *fil* de l'eau, i. « le courant. »

*De *fil* en aiguille, i. « d'un propos à l'autre. »

*Donner le *fil*, i. « orner son discours, persuader « par de belles paroles. Le vulgaire adjouste, avec « la raspe. »

*Donner du *fil* à retordre, i. « se prostituer, estre « putain, » vulg.

*Fourny de *fil* et d'aiguille, i. « preparé à tout, » vulg.

Passer au *fil* de l'espée, i. « tuër. »

Faire *filer* une chose, i. « la tenir en longueur. »

Filer sa corde, i. « faire des actions qui condui- « sent au gibet. »

**Filer* doux, i. « parler doucement, s'excuser, « s'humilier. »

*C'est trop *filé* sans moüiller, i. « trop manger « sans boire, » vulg.

*Il n'y a pas de moyen de *filer* si on ne moüille, « de manger sans boire, » vulg.

Un *filet* de vinaigre, i. « un peu. »

Sa vie ne tient qu'à un petit *filet*, i. « elle est en « un extreme danger. »

*Fille de joye, i. « putain. »

Fille d'amour, i. « idem. »

Fille de sergent qui a les yeux pleins d'assi- gnations : i. « qui a les yeux amoureux, et « attrayans. »

Faire de sa *fille* deux gendres, i. « tirer deux « proffits d'une mesme chose. »

*Une *fille* qui a fillé, i. « qui a eu des enfans, » vulg.

*Il a marié ses *filles* il n'y a plus que les fils, par allusion, i. « son habit est usé jusques aux fils « de l'estoffe. »

**Filler*, i. « faire des enfans, » vulg.

Un *filou*, i. « un pippeur ou voleur. »

*Le *filourdy*, mot composé de *fil ourdy*, dont on fait peur aux petits enfans ; le commun peuple dit : « Le *filourdy* est derriere luy, qui s'entend de la « chemise, » vulg.

**Fils* de putain qui sera le dernier, « nos enfans « disent cecy en courant l'un devant l'autre. »

Seray-je *fils* de putain, i. « ne me donnerez vous « rien en donnant aux autres. »

**Fils* de boulanger qui aime la baisure, i. « qui « aime à baiser. »

**Fils* de boucher, qui aime à taster la chair, i. « qui touche volontiers les femmes. »

*Il est *fils* de frippier, il recoud les vieilles har- des, i. « il couche avec une vieille, » vulg.

Fils de tonnelier. Voyez à *Tonnelier*.

*Il est *fils* de maistre, i. « il a herité sa science

« de son pere, et par consequent plus habile qu'un « autre en son art. »

*Estre *fils* de prestre, i. « recommencer deux fois « ce que l'on a dit. »

Faire comme le *fils* du prestre. Voyez à *Enfant*.

Il est *fils* de bon pere et de bonne mere mais il ne vaut gueres, i. « il est meschant. »

*Il eust esté bon *fils* de chasse chien, il a dequoy cacher son pain benist, i. « il a la bouche bien « grande. »

Faire le *fin*, i. « dissimuler, ne pas proceder « franchement. »

Joüer au *fin*, i. « proceder avec finesse. »

Plus *fin* que luy n'est pas beste, i. « il est fort « rusé. »

**Fin* contre *fin* n'est pas bon à faire doubleure, i. « deux rusez ou malicieux ne s'accordent pas, » vulgaire.

Et luy *fin*, i, « il a bien fait, il n'a pas esté sot. »

*Au *fin* fonds, i. « tout au fond, » vulg.

*Tout *fin* neuf, i. « entierement neuf, » vulg.

*Il est *fin* comme une dague de plomb, i. « lour- « daut, grossier. »

La *fin* du monde approche, les bestes parlent latin, « cela se dit lors qu'un ignorant prononce du « latin mal à propos. »

Une *fine* mousche, i. « un rusé. »

*De la plus *fine*, i. « de la merde. »

Il n'a point de *finance*, i. « point d'argent. »

Finesses cousuës de fil blanc, i. « faciles à des- « couvrir. »

*La *firlimouse*, i. « la mine : mot fait à plaisir. »

*Un *fiston*, i. « un jeune badin, » vulg.

*Un *fistonneau*, « idem. »

F L

**Flacquons* nous là, i. « mettons nous là, » vulg.

*Il *flaire* par tout, i. « il s'entremet ; il entre en « toutes les maisons avec effronterie, » vulg.

Porter le *flambeau*, i. « passer devant, preceder. »

Cela est *flambé*, i. « perdu. »

*Une *flamberge*, i. « une espée. »

*Un grand *flandrin*, i. « un homme mal fait. »

*Un grand *flasque*, i. « lasche, poltron. »

Flatter le dé. Voyez à *Dé*.

Servir de *fleau*, i. « tourmenter. »

Il ne sçait de quel bois faire *fleche*. Voyez à *Bois*.

*Une *fleute* d'Allemand, i. « un grand verre, » vulg.

*Ils s'accordent bien leurs *fleutes*, i. « ils ont de « l'intelligence, » vulg.

*Vous estes long-temps à accorder vos *fleutes*, i. « longs à resoudre, » vulg.

*Il souvient tousjours à Robin de ses *fleutes*, i. « on se souvient tousjours de ce qui touche ou im- « porte, » vulg.

*Il y a de l'ordure à sa *fleute*, i. « il y a quelque « deffaut en luy, il n'a pas la conscience nette, » vulg.

*Ce qui vient de la *fleute* s'en va au tabourin, i. « ce qui est mal acquis se dissipe, » vulg.

**Fleuter* pour le bourgeois, i. « boire, » vulg.

**Flux* de bourse, i. « grandes despences. »

*Du *flux*, interjection, « pour donner à entendre « que l'on n'accorde pas ce qu'un autre dit, » vulg.

Ma bourse a le *flux* de ventre, i. « je despense à « tout moment. »

F O

*Bailler du *foin* à la mule, i. « faire l'action char- « nelle. Item, tromper, abuser. »

Foin de vous, « sorte d'imprecation. »

Ce n'est que du *foin* les bestes s'y amusent, « nos « filles respondent cecy à qui leur demande ce « qu'elles ont sous le linge qui leur cache la gorge. »

Foin de la beste et de celuy qui me l'a venduë, « c'est une sorte d'imprecation estant en colere. »

*Il a esté le premier à la *foire* des nez, i. « il a le « nez bien long. »

*La *foire* sera bonne, les marchands s'assemblent ; « pour dire qu'une compagnie se grossit, qu'il « arrive quantité de personnes, » vulg.

Fol à marotte, i. « grand fol. »

Un *fol* de Souloigne qui s'abuse à son proffit, i. « un rusé. »

Il a fait la *folie*, i. « la faute. »

*Elle a fait la *folie*, i. « elle s'est laissé embrasser, » vulg.

Elle n'a pas encore fait *folie* de son corps, i. « elle est pucelle. Item, cela se dit des choses qui « n'ont point encore servy. »

Je feray *folie*, i. « quelque mauvaise ou rude « action. »

Payer ou porter la *folle* enchere, i. « porter la « peine ou le dommage. »

**Foncer* à l'appointement, i. « donner de l'argent, » vulg.

Vous estes mal *fondé*, i. « vous avez peu de « raison. »

Estonné comme un *fondeur* de cloches. Voyez à *Estonné*.

Fondre sur quelqu'un, i. « se jetter dessus. »

Fondre en larmes, i. « pleurer fort. »

Se *fondre* en raison comme beurre au soleil. Voyez à *Beurre*.

A plein *fonds*. i. « beaucoup. »

Sans *fonds*, i. « sans raison. »

Cela n'a ny *fonds* ny rive, i. « n'a point de raison « ny de suitte. »

Il est *force*, i. « il y a beaucoup. Item, il faut, il « est necessaire. »

A toute *force*, i. « en quelque façon que ce soit. »

A *force* de boire, i. « en beuvant beaucoup. »

Forcer une ville, une femme, etc. « La prendre « par force. »

Forcer une clef ou serrure, i. « la plier ou gaster « en ouvrant. »

**Forger* de sa teste, i. « inventer. »

Forme, i. « un grand banc. »

*Il a trouvé *forme* à son pied, i. « il a rencontré « qui luy peut respondre ou resister. »

Sans autre *forme* de procés, i. « sans considerer, « simplement, avec facilité. »

Fort et ferme, i. « de tout son pouvoir. »

*Il est *fort* et roide, i. « robuste. »

**Fort* en gueule, i. « qui parle avec facilité, qui « dit beaucoup, » vulg.

Le plus *fort* en est fait, i. « la plus grande partie, « le plus difficile. »

Le plus *fort* l'emporte, i. « le plus puissant gaigne « le dessus. »

Au plus *fort* d'une maladie, i. « lors qu'elle est « en sa plus grande force. »

Se faire *fort*, i. « croire ou promettre de pouvoir « faire, s'asseurer de pouvoir. »

Beurre *fort*, i. « qui a un mauvais goust. »

Sentir le *fort*, i. « avoir un goust de vieux. »

Terre *forte*, i. « qui est grasse, fertile, qui s'at- « tache. »

Il aura affaire à *forte* partie, i. « il trouvera qui « s'opposera à ses desseins ou qui l'empeschera « beaucoup. »

Faire main *forte*, i. « aider, secourir. »

La *fortune* aide à trois sortes de personnes, aux fols, aux yvroignes et aux petits enfans, i. « que « ces personnes eschappent facilement un danger. »

Fortuné, « pour heureux. Item, pour mal-heu- « reux. »

*Faire sa *fosse* avec ses dents, i. « manger tant « que cela fasse mourir. »

De la terre d'autruy remplir son *fossé*, i. « payer « ses debtes de l'argent des autres. »

*A six et à sept tout passe par un *fosset*, i. « le « tavernier n'a qu'une sorte de vin et le fait payer « diversement, » vulg.

**Foüailler*, i. « fesser. Item, faire l'acte charnel. »

*Cuire à la *foüée*, i. « dans les cendres chaudes, « à la cheminée et non pas au four, » vulg.

Si j'y retourne qu'on me *foüette*, i. « je n'y re- « tourneray pas tres-asseurément. »

**Foüillez* moy plustost, » sotte façon de parler « vulguaire, pour dire qu'on ignore une chose. »

Foüiller la terre, i. « la foüir. »

Foüiller dans la poche, i. « chercher dedans. »

Foüiller une personne, i. « luy chercher par « tout. »

Foüiller un puits, i. « le creuser. »

A la *foule*, i. « en quantité, avec presse. »

Fouler l'honneur, i. « offenser. »

Fouler le peuple, i. « le surcharger d'imposts. »

Se *fouler* la verge, par ironie, i. « travailler las- « chement. »

*Il a la verge *foulée*, par raillerie, i. « il est en « mauvais estat, il est lasche. »

*Ce n'est pas pour vous que le *four* chauffe, i. « on ne prepare pas pour vous, ne pretendez rien. »

Vous viendrez cuire à nostre *four*. Voyez à *Cuire*.

*Le *four* est chaud, i. « la chose est preste »

*Si tost que vostre *four* sera chaud la paste sera levée, i. « si tost que vous serez preste nous tra- « vaillerons, l'erection sera faite. »

Il est sur le *four* de Vanve, i. « en un lieu incon- « neu, ou esgaré, » vulg.

Estre traitté à la *fourche*, i. « fort mal traitté, de « peu de viandes et bien mauvaises. »

Donner un coup de *fourche*, i. « faire cornard. »

*Passer sous la *fourche*, i. « se sousmettre, s'hu- « milier. »

*La langue m'a *fourché*, i. « j'ay prononcé une « chose pour l'autre. »

*La pelle se mocque du *fourgon*, i. « un vitieux « ou mal fait se rit de l'autre, » vulg.

**Fourgonner*, par metaph., « faire l'action char-

« nelle. Item, travailler sans cesse dans une mai-
« son. »

Laisser aller le chat au *fourmage*. Voyez à *Chat*.

*Les pieds me *fourmillent*, i. « me demangent. »

Une *fourmillere* de gens, i. « une grande quan-
« tité. »

*Emprunter un pain sur la *fournée*, i. « coucher
« avec une fille avant que de l'espouser. »

Je ne puis *fournir* à cela, i. « je n'y puis suffire
« ou satisfaire. »

*Il en est *fourny* comme de fil et d'aiguille, i.
« il n'en a point du tout. Et par contrarieté de sens,
« il en a en quantité. »

Fourrage de corbeaux, i. « un pendard. »

Un coup *fourré*, « un trait, une invention. »
Voyez à *Coup*.

Paix *fourrée*, i. « feinte, dissimulée. »

**Fourrer*, vulgairement, pour donner. Il luy
fourre à toute heure, i. « il luy donne. »

*Allez vous y *fourrer*. i. « ayez à faire à ces gens
« là, hantez en cette maison là, vous en recevrez
« du dommage. »

**Fourrez* vous y, « idem. »

Il s'y est *fourré* jusques aux oreilles, i. « engagé
« bien avant. »

Fourrer, pour « doubler de fourreure. »

**Fourrer* bien son pourpoint, i. « manger beau-
« coup, » vulg.

Le *fourrier* de la lune a marqué le logis, i. « cette
« femme a ses fleurs. »

Le *fourrier* de la nature, i. « le membre viril. »

*Il est fait à la bonne *foy*, i. « il est simple et sans
« artifice, » vulg.

*Il y va tout à la bonne *foy*, i. « franchement et
« simplement, » vulg.

*Vous avez bon *foye*, « vous avez tort, vous avez
« mauvaise grace de parler ou proceder de la sorte.
« Et par ironie, vous avez bon temps, vous estes
« bien plaisant. »

*Donner du *foye* de connil, i. « en faire à croire, »
vulg.

F R

*Autant de *frais* que de salé monsieur de beurre,
« c'est une façon de parler vulgaire pour desap-
« prouver ou rebutter ce que dit un autre. »

Joüer sur nouveaux *frais*, i. « faire apporter du
« vin apres le repas. »

Tout *fraischement*, i. « n'agueres, à l'instant,
« depuis peu de temps. »

Tout *frais* fait, i. « fait à l'instant mesmes. »

La *fraischeur* de monsieur de Vandosme, i. « la
« plus grande chaleur du jour. »

Il est *fraisé* comme un teston de Pologne, i. « il
« porte une grande fraise. »

*A la *fraise* on connoist le veau, i. « le fol est
« conneu par ses actions. »

Franc au collier, i. « qui se laisse conduire, ou
« qui se porte de soy mesme à une chose. » Metaph.

Un *franc* taupin, i. « un paysan armé; un badin,
« un mal fait. »

*A la *franche* marguerite, i. « franchement. »

Franc et quitte, i. « qui ne doit rien. »

**Franc* comme un macquereau, « idem. »

Franchir un ruisseau, i. « sauter de l'autre costé. »

Franchir les bornes, i. « passer au delà. »

Franchir le mot, i. « dire hardiment. »

Franchir le faut, i. « sortir de son devoir, aller
« contre la raison, exceder. »

Il faut *franchir* le pas, i. « il se faut resoudre de
« faire. »

*Un frere *frappart*, i. « un bon drolle de moine, »
vulg.

Frapper à la porte, i. « battre, heurter. »

Frapper en maistre, i. « heurter ou battre bien
« fort à une porte. »

Il *frappe* comme un sourd, i. « bien fort. »

L'orloge *frappe*, i. « sonne les heures. »

*Faire une *frasque*, i. « un mauvais tour. »

Frayer, i. « toucher legerement, frotter un peu. »

Frayer le chemin à un autre, i. « estre le premier
« à faire une chose. »

Frayer, i. « fournir à la despense. »

*Un *frelampier*, i. « un homme de rien. Le mot
« est corrompu de *frere lampier*, moine qui avoit
« anciennement la charge d'allumer les lampes. »
vulg.

*Un *frelaud* ou *frelaut*, i. « un bon compagnon. »

Frere frappart. Voyez à *Frappart*.

Un *frere* en Christ, i. « un huguenot. »

**Freres* Jacques, i. « le membre viril. »

*Il vaut cela entre deux *freres*, i. « cela vaut
« loyalement le prix que je vous dis. »

**Freres* de la cuque ou de la manicle, i. « filous,
« voleurs, coupeurs de bourses. »

Freres de la Samaritaine, i. « macquereaux. Item,
« coupeurs de bourses. »

*Deux à deux comme *freres* mineurs, i. « tous-« jours deux de compagnie, » vulg.

*Ma petite *fressure*, mot de mignardise, i. « ma « mignonne, mon cœur, » vulg.

*Vous avez bonne *fressure*, par ironie, i. « vous « ne faites pas bien, vous parlez mal, vous avez « tort, » vulg.

*Je t'en asseure belle *fressure*, « c'est pour de-« sapprouver ce qu'un autre dit. »

Du *fretin*, i. « marchandise fort menuë. »

Friand, i. « delicat ; morceau friand. »

Esprit *friand*, i. « subtil. »

Les yeux *friands*, i. « pleins de mignardise ou « qui tesmoignent la friandise. »

Elle a le nez tourné à la *friandise*, i. « elle a la « mine d'estre garce. »

*Il n'y a ne *fric* ne frac, i. « rien du tout. »

Ce qui vient de *fric* s'en va de frac, i. « ce qui est « mal acquis se dissipe aisément. »

*Je suis mal-heureux en *fricassée*, i. « je n'ay « point de bon-heur. Le vulgaire y adjouste, *je ne* « *rencontre que des os.* »

*On vous en *fricasse*, i. « vous n'aurez pas ce que « vous demandez, » vulg. »

*Il *fricasse*, i. « il a un extreme desir, » vulg.

*Il est *fricassé*, i. « expedié : perdu, » vulg.

*Il est de *frigidis* et maleficiatis, i. « de froide « nature, impuissant. »

**Fringuer*, pour « faire l'action charnelle. »

Fringuer un verre, i. « le rinser ou jetter un peu « d'eau dessus. »

Livre *frippé*, i. « qui a servy. »

**Fripper*, i. « manger. »

**Fripper* le poulce, « idem. »

Fripper sa leçon, i. « n'aller pas en classe. »

*Se jetter sur la *fripperie* d'une personne, i. « mesdire de quelqu'un. Item, se jetter dessus, « frapper, battre, » vulg.

*Un *frippe*-saulce, i. « un bon goulu. »

Il est fils de *frippier*. Voyez à *Fils*.

*Il n'y a que *frire*, « rien du tout, » vulg.

A la *friscade*, i. « fraischement. »

Habillé à la *friscade*, i. « vestu legerement. »

*Il est *frisé* comme une poulle moüillée, i. « il a « les cheveux tous estendus. »

Cela est *frit*, i. « perdu, » vulg.

Frissonner, i. « trembler de peur. »

**Frisque*, pour froid, vulg. Le mot est corrompu de *fresco*, italien.

*Jetter le *froc* aux orties, i. « sortir de religion. »

*Dieu envoye le *froid* selon le drap, i. « le travail « selon les forces. D'autres disent, *selon la robe*. »

La cuisine est fort *froide*, i. « il n'y a rien à man-« ger. »

Il n'y a rien de si *froid* que l'atre, « idem. »

Il est *froid* comme glace, i. « d'humeur froide. « Item, il paroist froid en ses discours. Il n'a pas « dessein de faire ou de donner. »

Faire le *froid*, i. « respondre froidement. Feindre « de ne pas vouloir. »

Battre *froid*, i. « parler doucement. »

Discours *froid*, i. « qui ne tesmoigne point de « volonté. »

*Avoir *froid* aux pieds, i. « estre jaloux. »

Un *froid* au cul, i. « une personne froide et « lasche. »

Un *froid* noir, i. « un temps obscur et froid. »

Froide mine, « idem. »

**Froide* queuë, i. « un impuissant ou de nature « fort froide. »

Faire *froidement*, i. « sans difficulté. »

Dire *froidement*, i. « avec quelque sorte d'asseu-« rance. Ce qui semble contrarier au sens. »

Froncer le sourcil, i. « tesmoigner de la colere « ou du mescontentement, faire une mine rude. »

De *front*, i. « à costé l'un de l'autre. »

Faire *front*, i. « s'opposer, resister. »

*Un *frotte*-bottes, i. « un lacquais. »

*Se *frotter* à quelqu'un, i. « l'attaquer. »

**Frottez* vous à cela, i. « par ironie, si vous le « faites vous verrez ce qu'il vous en adviendra. »

**Frottez* vous y, « idem. »

**Frottez* vostre nez au cul de ces gens là, i. « avez à faire avec eux, et vous verrez comme ils « procederont envers vous. » Ironie vulg.

*Ne vous y *frottez* pas, i. « ne le faites pas, n'y « allez pas : ne l'entreprenez pas. »

*Ne vous *frottez* pas à moy, i. « ne m'attaquez « pas, ne m'offensez pas. »

**Frotter*, pour « battre, » vulg.

Se *frotter*, i. « combattre : se battre. »

*Se *frotter* le ventre d'un pannier, i. « se faire « tort à soy mesme ; n'advancer gueres, perdre « son temps. »

On *frotte* le fer tant qu'en fin il s'eschauffe, i. « tout se fait avec le temps. »

*Du *fruit* nouveau, i. « une putain moderne. »

F U

S'en aller en *fumée*, i. « se dissiper sans effect. »

Que de *fumée*, i. « que de gloire. »

Fumer de colere, i. « estre fort irrité. »

Fumer une terre, i. « mettre du fumier. »

*Voila un beau champ s'il estoit bien *fumé*, « c'est « une allusion de *champ à chant*, pour dire que « l'on chante mal, » vulg.

*Estre sur son *fumier*, i. « en sa maison sur ses « biens, » vulg.

*Un chien est bien fort sur son *fumier*, i. « un « chacun est hardy, et puissant en sa maison, » vulg.

*Relevé du *fumier*, i. « tiré de necessité. »

Fureter, i. « par metaph. i. chercher de tous « costez, se fourrer par tout. »

*Il est *furieux* du cul quand il a la foire, « allu- « sion vulgaire de *furieux à foireux*, pour faire « entendre qu'un homme est poltron ou de peu « d'effet. »

*Au livre des quenoüilles au quatriesme *fuseau*, « c'est une raillerie du commun, pour se mocquer « de ceux qui alleguent. »

*Desmesler un *fuseau*, i. « desbroüiller un affaire. »

*Mesler les *fusées*, i. « confondre les choses. »

*Il en sçait toute la *fusée*, i. « toutes les depen- « dances. »

Commencement n'est pas *fusée*, i. « ce n'est pas « assez d'avoir commencé. »

*Il est au bout de sa *fusée*, i. « il ne sçait plus « que dire. »

Nous aurons mardy *fusée*, par ironie, i. « nos « affaires n'advanceront gueres, » vulg.

Jetter des *fusées*, i. « rendre gorge apres estre « yvre. »

Il y a d'autres *fusées* à desmesler, i. « d'autres « affaires à esclaircir. »

*De haute *fustaye*, i. « notable, remarquable. »

*Un maistre *fy fy*, i. « un cureur de retraits, » vulg.

G

G A

Bailler la *gabatine*, i. « se mocquer, tromper. »

Un amy à *gages*, i. « le mignon d'une femme. »

Il est demeuré pour les *gages*, i. « il n'est point « retourné. Item, il est demeuré engagé. »

Gager sa teste, « c'est la gageure d'un fol. »

*Une grosse *gaguy*, i. « une femme grasse. »

Le *gaigne*-pain, i. « le moyen ou invention de « gaigner sa vie. »

Un *gaigne*-petit, « par metaph. un qui ne gaigne « gueres. »

Gaigner chemin ou pays, i. « advancer. » Metaph.

Gaigner pays, i. « fuir. »

Gaigner le haut, « idem. »

Gaigner au pied, « idem. »

Gaigner la coline, « idem. »

Gaigner les champs, « idem. »

Gaigner la guerite, « idem. »

Gaigner le taillis, « idem. »

Gaigner la porte, i. « s'approcher de la porte « pour fuyr. »

Il tasche de *gaigner* la ville ou la maison, i. « il « tasche d'arriver à la ville, etc. »

Gaigner un valet ou autre personne, i. « l'attirer « à son party : le corrompre. »

Il a *gaigné* son procés, i. « il est venu à bout de « son dessein, il est satisfait. »

Gaigner les pardons, i. « obtenir. »

Gaigner sur soy, i. « vaincre ses passions. »

Gaigner sur quelqu'un, i. « obtenir de quelqu'un. »

Gaigner le cœur d'une personne, i. « s'acquerir « l'affection. »

Gaigner un mal ou maladie, i. « prendre un mal. »

Le mal a *gaigné* le cœur, i. « est allé, ou bien a « atteint jusques au cœur. »

Gaigner du temps, i. « le mesnager. »

*Je vous donne *gaigné*, mettez en vostre bourse, « j'accorde ce que vous voulez, » vulg.

Vous ne *gaignerez* rien à cela, i. « vous n'aurez « pas ce que vous desirez, ce que vous faites ne « vous servira de rien. »

*Vous ne *gaignerez* rien à luy, i. « vous en rece- « vrez du mal ou du dommage. »

Il a *gaigné* le pendre, i. « il a merité d'estre « pendu. »

*Nous avons bien disné, pendu soit-il qui l'a *gaigné*, « c'est une allusion de *gaigner* qui signifie « aussi meriter. »

Il n'est pas marchand qui tousjours *gaigne*, i. « que l'on ne peut pas tousjours gaigner. »

Je vous danseray une *gaillarde* sur le ventre, i. « je vous fouleray aux pieds. »

*Un *galaffre*, i. « un gourmand. »

*Où est le maistre des *galeres*, « cecy se dit lors « que l'on voit quantité de faineans sur une place. »

Vogue la *galere*, i. « aille comme il pourra, « courage. »

*Il est galand homme, il a apporté la *galle* en France, « raillerie vulgaire pour dire qu'une per- « sonne n'est pas trop habile ou honneste. »

*Un *gallier*, i. « un meschand frippon. »

**Galler*, « pour battre. »

*Il est dans sa *galerie*, i. « il se galle, » vulg.

Une brebis *galleuse*, i. « une personne qui gaste « les autres. »

Un *galeux*, i. « un homme de rien. »

*Il se sent *galleux*, i. « il connoist son deffaut. »

*Qui se sent *galleux* se grate, i. « quiconque est « marqué de ce deffaut s'en offense, » vulg.

Comme un *galleux*, i. « separé des autres. »

Il y prend plus de plaisir qu'un *galleux* qu'on estrille, i. « beaucoup de plaisir. »

*Il est pris de *gallico*, i. « inopinément attrappé « sans y penser. »

Gallefretier, i. « un coquin, un fripon. »

*Un *galoche*, i. « un escolier qui estudie dans un « college et demeure dehors, externe. »

Une *galloise*, i. « une garce. »

Donner du *gallon*, etc.

Gallonner, i. « battre. »

Au *galop*, i. « viste. »

*S'en aller au grand *galop*, i. « empirer, dissiper « ses biens ; approcher de sa mort. »

Galoper une personne, i. « poursuivre, courir « apres. »

*Payer en *gambades*, i. « payer mal, s'en aller « sans payer, » vulg.

*Fol de haute ou à haute *gamme*, i. « grand fol. »

*Chanter la *gamme* à quelqu'un, i. « le tancer, le « crier, le reprendre, » vulg.

Estre hors de *game*, i. « hors de mesure, hors de « raison. »

Jetter le *gand*, i. « deffier. »

Plus doux qu'un *gand*, i. « fort traittable. »

Vous n'aurez pas les *gands*, i. « vous n'estes pas « le premier qui apporte ces nouvelles, vous n'en « aurez pas la recompense. »

Faire lever le *gantelet*, i. « faire lever la main « devant le juge. »

Se *garantir*, i. « se delivrer, eviter. »

Garçaille, i. « toutes les garces. »

Garce à chiens, i. « putain infame. »

**Garçon* fillette, i. « un effeminé. »

Garçonner ou faire vie de *garçon*, i. « vivre « comme un garçon, faire toutes sortes de des- « bauches. »

Garçonner, qui se dit des filles, i. « hanter les « garçons. »

Garçonniere, i. « fille qui ne bouge d'avec les « garçons. »

Une fille de mauvaise *garde*, i. « difficile à garder. »

Une chose de mauvaise *garde*, i. « qui se cor- « rompt facilement, qui ne se conserve pas. »

Estre sur ses *gardes*, i. « prendre garde à son fait. »

Enfoncer jusqu'aux *gardes*, i. « bien avant. »

Se donner de *garde* de faire, i. « ne faire pas, « s'abstenir. »

Se donner de *garde* d'un autre, i. « s'en deffendre. »

Il n'a *garde* de faire, i. « il ne fera pas. »

Prendre *garde*, i. « s'appercevoir. Item, songer à « soy, avoir soin. »

Donner en *garde*, i. « donner à garder une chose. »

Changer de *garde*, i. « changer de façon de pro- « ceder : changer de dessein. »

Le *garde* manger, i. « le privé, » vulg.

Garder la chambre, i. « n'en pas sortir. »

Garder la maison, i. « demeurer dedans sans « sortir. »

Garder le lit, i. « y demeurer. Et y estre malade. »

Garder le mulet, i. « attendre à une porte. »

Garder les moutons à la lune, i. « estre pendu. »

Il ne faut rien *garder* sur le cœur, i. « il faut tout « dire librement. Item, il ne faut point conserver « de haine. »

Je te le *garde* bonne, i. « j'ay dessein de me bien « venger. »

Il y a long temps qu'il me la *gardoit*, i. « qu'il « avoit dessein de m'offenser. »

La *garderobbe*, « pour le privé. »

Habillé comme un *gardeur* de lions, i. « un homme « qui porte tousjours un mesme habit. »

*Jetter un *gardon* pour avoir un brochet, i, « faire » un petit present pour en recevoir un grand. »

*Sain comme un *gardon*, i. « en parfaite santé, » vulg.

*Frais comme un *gardon*, i. « qui se porte bien, » vulg.

*Sans dire *gare*, i. « sans advertir : ou sans de- « mander permission. »

Gare la corde, i. « il y a du danger d'estre pendu. « Et ainsi des autres choses. »

Celuy là est de *garenne*, i. « voila un plaisant « trait, un plaisant affaire, » par ironie.

Gargotter, i. « hanter dans une sorte de cabaret « que l'on appelle *gargotterie*. »

*Avoir une *garnison* dans ses chausses ou dans son pourpoint, i. « quantité de poüils. »

**Gascher* du gros, par Metaph. tirée des maçons, i. « descharger son ventre. »

**Gascon*, vulgairement, i. « qui desrobe volon- « tiers. »

Gasconner, i. « prendre, desrober. »

*Il ressemble le *Gascon*, il n'a qu'un vice il est trop vaillant, « c'est pour dire qu'un homme n'est « pas des plus courageux. »

Enfant *gasté*. Voyez à *Enfant*.

*Avoir part au *gasteau*, i. « participer à une chose. »

*Partir le *gasteau*, i. « ordonner à chacun de la « compagnie ce qu'il doit faire. »

*Un *gaste-bois*, i. « un mauvais ouvrier qui tra- « vaille en bois. »

*Un *gaste-mestier*, i. « un homme qui enseigne « pour peu de chose ; un qui donne sa marchandise « à trop bon marché. »

Gaster le mestier, i. « donner sa marchandise ou « son travail à vil prix. »

Se *gaster* de vin, i. « s'enyvrer. »

*Ne *gaster* gueres d'une viande, i. « n'en guere « manger, » vulg.

*Estre *gauche*, i. « mal adroit, » vulg.

*Estre du costé *gauche*, i. « bastard. »

Ce qui vient du costé *gauche*, i. « par voye « indirecte. »

*Faire *gaudeamus*, i. « faire bonne chere, » vulg.

*Dire ses *gaudées*, i. « ses prieres, » vulg.

*Donner de la *gaule* par dessous l'huis, i. « ren- « dre secrettement un mauvais office. Item, flatter, » vulg.

*La Champagne est *gautée*, i. « tout est renversé, « tout est en mauvais estat, » vulg.

Un *gaultier*, i. « un badin, un sot. »

**Gautier* et *Garguille*, i. « toutes sortes de per- « sonnes. »

*Il n'y a ny *Gautier* ny *Garguille*, i. « personne. »

*Prendre *Gaultier* pour *Garguille*, i. « un homme « pour un autre. »

**Gay* comme Perrot, i. « gaillard. »

De *gayeté* de cœur, i. « sans sujet, sans y estre « provoqué. »

GE

Tenir une personne à la *Gehenne*, i. « en attente, « en peine, en suspens. »

Il *geind* bien il aura beau veau. Voyez à *Veau*.

*Un plat de *gelée*, i. « une nuit qu'il a bien « gelé. »

*Il *gete*, tout se prend, i. « l'on prend tout ce « qu il y a dans les plats, on mange fort viste : par « allusion de *prendre* à *se prendre*, qui signifie se « congeler, » vulg.

Gendarmes, « nos enfans appellent des gen- « darmes ces petits points allumez qui paroissent « en un papier brûlé qui s'esteint. Les orfevres se « servent aussi de ce mot pour les petits points qui « se descouvrent en de certaines pierres ; comme « dans les esmeraudes, etc. »

Le mal saint *Genou*, i. « les gouttes. »

*Il a les *genoüils* gros il proffitera, « c'est une « raillerie pour dire qu'une personne est grossiere et qu'elle pourra proffiter si le hazard le « donne, » vulg.

*Elle a les *genoüils* bien soupples ou bien graissez, i. « elle fait quantité de reverences, » vulg.

Gens du Bourg l'Abbé, qui ne demandent qu'amour et simplesse, « quolibet des plus vulgaires « pour dire que ce sont des personnes fort bonnes « et simples. »

Gens de monsieur de Roquelaure, qui tocque l'un tocque l'autre, i. « des personnes qui se protegent « et ont de grandes affections entre elles. »

Gentil homme de ligne, son pere estoit pescheur, i. « roturier. »

Gentil-homme tire ta houë, i. « un vilain, un « paysan. »

Gentil homme de la Beausse qui se tient au lit pendant qu'on refait ses chausses, i. « pauvre gen- « til-homme. On dit autrement, qui vent ses chiens « pour avoir du pain. »

Gentil homme de la courte espée, i. « un cou- « peur de bourses. »

Gentil-homme de parchemin, i. « annobly par « des patentes ou lettres de noblesse. »

Le premier *gentil-homme* de sa race, i. « qu'il « n'est pas noble, qu'il n'y en a point eu d'autres « auparavant. »

*Laissez faire à *George* il est homme d'aage, i. « ne doutez point, ne vous mettez point en peine, « nous viendrons bien à bout de nos desseins. »

Cocu en *gerbe*, i. « cornard apres estre marié. »

GI

*Du *gibier*, i. « une putain. »

Cela n'est pas de vostre *gibier*, i. « cela ne vous « touche pas : cela ne concerne pas vostre profes- « sion : vous ne l'entendez pas. »

Avoir pour *gibier*, i. « pour sujet. »

*Remuer le *gigot*, i. « faire l'acte venerien. »

*Faire *gille*, i. « s'enfuir, » vulg.

*Du *ginguet*, i. « petit vin verd et fort mau- « vais. »

Giroüette qui tourne à tous vents, i. « une per- « sonne inconstante. »

*Il faut revenir au *gisle*, i. « il faut tousjours « retourner à la maison : il faut enfin se retrouver « à son devoir. »

GL

L'abbaye est bien pauvre quand les moines vont au *glan*, i. « il faut que l'on soit reduit à de gran- « des extremitez lors que l'on ramasse les petites « choses. »

*Cela est *glané*, i. « perdu, expedié, » vulg.

Il y a assez de champ pour faire *glane*, i. « assez « de matiere pour travailler et proffiter. »

Faire *gloire*, i. « estimer une gloire de faire une « action ou bonne ou mauvaise. »

*Il est *glorieux* comme un pet, i. « fort superbe, » vulg.

GO

*Joüer des *gobelets*, i. « desrober, prendre subti- « lement. » Metaph.

*Se *goberger*, i. « se resjoüir, » vulg.

*Servez *Godard*, sa femme est en couche, « c'est « une façon de parler vulgaire pour refuser quel- « que chose à un impertinent qui se veut faire « servir en maistre, ou bien à un impatient. »

Faire *gode* chere, i. « bonne. » Le mot est corrompu du Flamand.

Hausser le *godet*, i. « boire. »

*Estre à *gogo*, i. « estre à son aise, » vulg.

*Il a mangé ses cerises ou ses guignes, il en est à ses *gogues*, i. « il est gaillard. Allusion de *gogues* « qui est une sorte de fruit à *gogues*, qui signifie « gaillardise, » vulg.

Conter *goguettes*, i. « dire des gaillardises. »

Sortir des *gonds*, i. « estre hors de raison ; se « mettre en colere ; estre hors de soy. »

Rendre *gorge*, i. « vomir. »

Se coupper la *gorge*, i. « se battre, s'entretuër. »

*Cela me couppe la *gorge*, i. « cela me ruine. »

Tenir le pied sur la *gorge*, i. « traitter rigoureu- « sement. »

Gorge chaude, i. « un goulu. »

Cela sent le pissat à pleine *gorge*, i. « tout à « fait. »

*Un grand *gosier*, « un goulu. »

*Avoir le *gosier* pavé, i. « manger fort chaud et « manger beaucoup, » vulg.

Il a tousjours le *gosier* ouvert, i. « il crie inces- « samment. »

*Donner la *goüesche*, i. « se mocquer. »

*Une grosse *gouge*, i. « une grosse fille, » vulg.

*Un *goüillafre*, i. « un gourmand, » vulg.

*Dire des *goulées*, i. « des paroles deshonnes- « tes, » vulg.

*J'en ay jusqu'au *goutet*, i. « je suis fort saoul, je « suis plein jusques au gosier. »

Un bon *goutu*, i. « un bon compagnon. »

Un *gourdin*, i. « un baston à battre une per- « sonne. C'est proprement une corde qui sert à « battre la churme dans une galere. »

*Une *gourgandine*, i. « une putain. »

Gourmander une personne, i. « la mal traitter « en paroles. »

Gourmer, i. « donner des coups de poing sur les « dents. » Metaph.

*Cela est de *Gournet*, i. « plaisant, » iron.

Le *gousset* d'une chemise, i. « un morceau de « toille qui est attaché sous la manche et bat contre « l'aisselle. »

*Sentir le *gousset*, i. « sentir une certaine odeur « que rendent les aisselles des rousseaux quand « ils sont eschauffez, » vulg.

Entrer en *goust*, i. « prendre plaisir à une « chose. »

Faire perdre le *goust* du pain, i. « tuer, » vulg.

Le *goust* de la noix, i. « le fonds de l'affaire. »

Un *gouster* de commere, i. « un bon gouster où « l'on cajolle fort. »

Je ne puis *gouster* cet affaire là, i. « il ne m'agrée « aucunement. »

Ne voir *goutte*, i. « ne voir point. »

Ne voir *goutte* en un affaire, i. « ne la connoistre « ou ne l'entendre aucunement. »

*La raye du cul luy sert de *goutiere*, i. « il suë « extremement, il degoutte de sueur. Item, il est « tout moüillé de la pluye. »

Gouverner une personne, i. « estre fort familier « aupres quelqu'un, y avoir du pouvoir ou de la « faveur. »

*Se *gouverner* mal, qui se dit d'une femme, i. « se prostituer. »

G R

Il est venu de la *grace* de Dieu, i. « sans l'avoir « achepté, sans sçavoir d'où il vient. »

Vous avez bonne *grace*, par ironie, i. « vous ne « faites pas bien, vous avez tort. »

De vostre *grace*, par ironie, i. « vostre mauvaise « volonté ou impertinence est cause que vous « m'avez desobligé. »

C'est un *grain* de mil à la bouche d'un asne, i. « peu de chose. »

Il a un *grain* de ladrerie, i. « il est un peu ladre. »

Un *grain* de folie, i. « un peu. »

Catholique à gros *grain*, i. « mauvais catholique. »

De la *graine*, i. « des poüils. »

De la *graine* d'andoüille, i. « des enfants. »

Il garde ses filles à *graine*, i. « il demeure long « temps sans les marier. »

De haute *graisse*, i. « bon ; bien gras. »

*A *graisse* d'argent, i. « par le moyen des pre- « sens. »

**Graisser* les mains ou la patte, i. « corrompre « par presens. »

**Graisser* les bottes, i. « flatter, » vulg.

On lui pense *graisser* ses bottes, etc. Voyez à *Bottes*.

Un *grand* homme, i. « excellent, habile. »

Il est *grand* jour, i. « bien clair, bien advancé. »

A la *grandeur*, i. « à la façon des grands. »

*Faire voir le *grand* pere, « c'est prendre une « personne par les oreilles et l'enlever en l'air, » vulg.

*Donner une personne aux *grands* et aux petits. i. « à tous les diables. »

Elle en donne aux *grands* et aux petits, i. « elle « se prostituë à tout le monde. »

Tenir sa *grandeur*, i. « faire le grand, se main- « tenir en sa gravité, faire le seigneur. »

*La *grange* est pleine, i. « elle est enceinte. »

La *grange* est pleine avant la moisson, i. « elle « est grosse avant que d'estre mariée. »

*Il mord à la *grappe*, i. « il est ravy, il prend un « extreme plaisir. »

Parler *gras*, i. « dire des saletez. »

*Cela me tient bien *gras*, iron. i. « ne me sert de « gueres, » vulg.

*Je m'estonne comme vous estes si *gras*, vous prenez trop de soin, « cela se dit à une personne « trop curieuse, » vulg.

*Il a esté tout *gras* de me venir prier, i. « il a « fallu necessairement, » vulg.

*Nous voila bien *gras*, i. « nous voila bien advan- « tagez. » Iron.

Gras comme un cochon ou comme un moine, i. « fort gras, fort replet. »

**Gras* comme un cloud, i. « fort maigre. »

Avoir la langue *grasse*, i. « dire de sales paroles. »

Paroles *grasses*, i. « des-honnestes, sales, disso- « luës. »

Dormir la *grasse* matinée, i. « tard toute la ma- « tinée. »

*Il est si *grassot,* « c'est par allusion de *gras* ou « *grasset,* le mot couppé fait *gras sot,* » vulg.

Le *grat,* « le lieu où les bestes grattent pour se « repaistre. »

*Allez au *grat* la terre est desgelée, « le vulgaire « se sert de ces mots pour refuser ou chasser une « personne. »

*Chasser au *grat,* i. « chasser rudement quel- « qu'un. »

*Il n'y a si belle rose qui ne devienne *grattecul,* i. « si belle femme qui ne devienne vieille et laide, » vulg.

Un *gratte* papier, i. « un clerc ou escrivain. »

Gratter, pour « battre une personne. »

**Gratter* les pieds à quelqu'un, i. « le flatter, » vulg.

*Il me *gratte* où il me demange, i. « il touche « justement au point que je souhaitte, il parle « comme je le desire, » vulg.

*Allez *gratter* vostre cul au soleil, « cela se dit à « un qui a perdu son argent au jeu, » vulg.

*Trop *gratter* cuit trop parler nuit, i. « qu'il ne « faut rien dire sans consideration. »

Gratter sa teste, i. « estre fasché ; se repentir. »

Gratter le papier, i. « escrire tout le jour. »

*Qui naist de poulle aime à *gratter,* i. « que l'on « suit tousjours les traces de ses parens. »

Apres la *feste* on gratte sa teste, i. « apres avoir « despensé on se repent. »

Vous aurez du *grattin,* i. « vous serez battu, par « allusion de *gratter.* »

*Avoir le nez *gravé,* i. « gasté de la petite verolle, » vulg.

Il tient sa *gravité* comme un asne qu'on estrille, i. « il a fort mauvaise façon. »

Prendre en *gré,* i. « agréer, recevoir. »

Je vous sçay bon *gré,* par ironie, i. « je suis « offensé de ce que vous avez fait. »

Je ne vous en sçay ny *gré* ny grace, i. « vous ne « m'avez point fait de plaisir en cela. »

*Il est *grec,* i. « il est bon : il est sçavant ou ha- « bile. Item, il est yvre. »

**Gredin,* i. » gueux. »

**Grediner,* i. « gueuser. »

*Escrivez *greffier,* i. « en raillant, prenez garde à « ce qu'il dit, pour donner à entendre que l'on « eschappe quelque sottise. »

*Trembler le *grelot,* i. « trembler de froid, » vulg.

**Grenier* à coups de poing, i. « une personne qui « ne se soucie pas d'estre battuë, » vulg. »

**Grenier* à morpions, i. « un homme plein de « vermine. Item, une barbe espaisse et mal « peignée. »

*Le *grenier* aux pommes, i. « le privé. »

*Il a esté au *grenier* sans chandelle, il a apporté de la vesse pour du foin, i. « il a vessi, » vulg.

Il a des *grenoüilles* dans le ventre, i. « le ventre « luy brüit ; ou bien il est alteré. »

Grenoüiller, i. « boire souvent. »

Une *greste* de coups, i. « une grande quantité. »

Envoyer en *Greve,* i. « envoyer pendre. »

Casser du *grez.* Voyez à *Casser.*

C'est mon *grief,* i. « c'est ce qui me fasche. »

Ce sont *griefs* hors de procés, i. « des raisons ou « paroles perduës. »

*C'est une pie *griesche,* i. « une humeur criarde « ou fascheuse, » vulg.

*Mettre la *griffe* sur quelque chose, i. « prendre, « se saisir. »

Griffonner, « escrire mal. »

Griffonneur, « qui escrit mal. »

**Griffonnis,* « mauvaise escriture. »

Grignotter, i. « manger, manger petit à petit. »

Il a des *grillons* dans la teste, i. « il est un peu « fol. »

Un *grimaud,* « un petit escolier. Item, un homme « mal fait. »

Grimaud le pere au diable, « sorte d'injure. »

Grimauder, i. « estudier comme les petits esco- « liers qui commencent à apprendre. »

Un vieux *grimoire,* i. « un vieux livre, pour con- « jurer diables. »

*Il entend le *grimoire,* i. « il est habile, il est « sçavant ; il est rusé. »

Grimper une femme, i. « monter dessus. »

**Grippe* chenille, i. « pren, attrappe. »

*Il fait *gris,* i. « il fait grand froid. »

*On vend du *gris,* i. « idem. »

*Un pied *gris,* i. « un paysan. »

Bestes *grises,* i. « des poüils. »

Grison, i. « un homme qui a les cheveux gris. »

Grisons, i. « une certaine compagnie de filous ou « voleurs vestus de gris. »

Des *grisons,* i. « des poüils. »

Grisonner, i. « commencer d'avoir les cheveux « gris. »

Il fait comme les *grives* il vit d'air, i. « il mange « peu. »

*Une *grivelée*, i. « une fripponnerie. »

*Faire le *groin*, i. « faire mauvais visage. »

Le *gros* mot, i. « le mot deshonneste qui comme « par F. »

Gros comme le bras. Voyez à *Bras*.

En *gros*, i. « tout à la fois, confusément : tout « ensemble. »

*Je suis *gros* d'entendre ces nouvelles, i. « j'ay « une extreme passion ou envie. »

Dire de *gros* mots, i. « des injures. »

Je vous en sçay bon *gros* nez, chaussez vous, « c'est une impertinente allusion à *bon gré*. »

Un *gros* chrestien, i. « un peu athée. »

Gros et gras, i. « bien gras, replet. »

*Son cheval a la teste trop *grosse*, i. « il ne peut « sortir de l'escurie à cause que le maistre n'a pas « dequoy payer la despense. »

Une *grosse* heure, une *grosse* heure d'horloge, i. « une heure toute entiere. »

Grosse teste peu de sens, i. « qui a la teste bien « grosse a peu de jugement. »

*Il est marchand *grossier*, il vend la m.... à la hottée, « c'est pour se mocquer d'un homme qui « a peu de marchandise et n'entend rien à la ven- « dre, » vulg.

**Groüiller* de vers, i. « en estre si plein qu'ils « nous fassent mouvoir. »

*Maistre Gonin est mort le monde n'est plus *gruë*, i. « il n'y a plus de sots au monde, on ne se laisse « plus tromper facilement. »

Il n'est pas *gruë*, i. « il n'est pas sot. »

Un col de *gruë*, i. « le col bien long. »

Gruger, pour « manger. » Metaph.

Un *gruyer*, par metaphore, i. « un habile homme, « un homme plein d'experience, *un vieux gruyer*. »

G U

A grand cheval grand *gué*, i. « que les choses « doivent estre proportionnées. »

Ne beuvez pas à si petit *gué*, i. « avec si peu de « breuvage dans le verre. On y adjouste, *de peur « de rompre vostre portait*. »

Sonder le *gué*, i. « esprouver. »

Guenaux S. Innocent, i. « des poüils. Ou des « gueux. »

*Une *guenon*, i. « une femme laide, » vulg.

Gaigner la *guerite*. Voyez à *Gaigner*.

*Il ne *guerit* de rien, i. « il a peu de pouvoir. »

*Cela ne *guerit* de rien, i. « ne sert de rien. »

Il y a long temps qu'il est *guery* de ce mal là, i. « qu'il a perdu cette opinion ou volonté. »

*Il est *guery* du sot, i. « il est sage, il est rusé, » vulg.

Faire la *guerre* à quelqu'un, i. « le gausser, le « tourmenter. »

Faire la *guerre* à l'œil, i. « estre present à ses « affaires, y prendre garde sans s'escarter. »

Cela est de bonne *guerre*, i. « pris avec raison, « on le peut retenir. »

Il a esté à la *guerre*, i. « il est blessé. Item, d'un « habit, i. il est usé ou rompu. »

Imaginez vous d'estre à la *guerre*, « c'est pour « s'excuser de la mauvaise chere que l'on fait à ses « hostes, et les exhorter à prendre patience. »

Sentir sa vieille *guerre*, i. « estre ancien, n'estre « pas à la mode. »

*Qui terre a *guerre* a, i. « qui a du bien a des « disputes, a de la peine à le conserver. » Antique.

*Je suis du *guet*, i. « je suis attrappé ou trompé. « Le reste est, *je seray demain de la porte*, » vulg.

Faire le *guet* à Mont-faulcon, i. « estre pendu. »

Un *guetteur* de taulpes, i. « un rusé. Item, un « badin qui perd son temps inutilement. »

*La *gueule* me gaigne ou me rabaste, i. « j'ay « grand faim. »

Il est à la *gueulle* du loup, i. « en grand danger. »

*Fort en *gueule*, i. « grand parleur. »

Il est venu la *gueulle* enfarinée, i. « avec un « grand desir d'attrapper quelque chose. »

Gueule fraische, i. « un bon goulu. »

Il s'est estranglé à la *gueule* d'un four. Voyez à *Coin*.

Grand'*gueule*, i. « gourmand : avare : insatiable. »

Bien fendu de *gueule*, i. « qui a la bouche « grande. »

Mot de *gueule*, i. « parole deshonneste. »

Munition de *gueule*, i. « de la viande. »

Un *gueux* revestu, i. « un homme de bas lieu qui « n'a que son habit et veut faire le seigneur. »

Portiere du petit *guichet*, i. « une sage femme. »

*La grande *guide* des chemins, i. « de l'argent. »

La grande *guide* des pescheurs, i. « une macque- « relle. »

Vendre des *guignes* en tout temps, i. « estre « lousche, par allusion de *guigner*. »

Guigner, i. « estre lousche. »

Guigner une personne, i. « la regarder de tra- « vers, ou du coin de l'œil. »

Guigner quelque chose, i. « la regarder avec « souhait. »

*Chercher *Guignon*, i. « chercher son mal, » vulg.

Porter *guignon*, i. « porter malheur. »

*Courir le *guilledou*, i. « estre putain. »

Chanter *guillemette*, i. « dire des sottises. »

**Guillemin* croque-solle carleur de sabots, i. « un « badin, un mal fait, » vulg.

Estre logé chez *Guillot* le songeur, i. « resver, « songer, fantastiquer. »

*De *guingois*, i. « de travers, » vulg.

H

HA

On n'a pas la caille pour *haha* crier, i. « le bruit « ne sert pas à attirer à soy une personne, » vulg.

Un *habile* homme, i. « sçavant expert. »

Vous estes un *habile* homme, par ironie, i. « un « mal adroit, un impertinent. »

Habile, i. « prompt, viste. »

*Il est *habile* à la souppe, i. « il ne sçait autre « chose que manger. Item, il mange fort viste, » vulg.

Homme qui s'*habille* bien, i. « qui est propre en « ses habits »

Tailleur qui *habille* bien, i. « qui fait bien les « habits. »

Habillé en figure, i. « qui porte tousjours un « mesme habit. »

Habiller un poisson ou une volaille, i « l'ac- « commoder pour la faire cuire. »

L'*Habit* ne fait pas le moine, i. » on ne doit pas « juger d'un homme par son habit. »

**Habitavit*, i. « une brayette. »

**Habitaculum*, i. « un haut de chausse. »

**Habiter* avec une femme, i. « coucher avec « elle. »

Habler, i. « parler beaucoup. » Le mot vient de *hablar* Espagnol.

Hableur, i. « grand parleur. »

Avoir un coup de *hache*, i. « estre un peu fol. »

Grande *hacquenée*, i. « une femme excessivement « grande. »

Aller sur la *hacquenée* des cordeliers, i. « mar- « cher à pied. »

Hai, « mot pour faire advancer un cheval de « charette. »

*Je ne puis *hai*, i. « je ne sçaurois marcher ou « advancer, » vulg.

*Il n'y a plus que *hai*, i. « il n'y a plus que fort « peu de chemin, » vulg.

**Hai* au bout, i. « et quelque chose de plus, » vulg.

Tout d'une *haleine*, i. « sans discontinuer. »

Tenir en *haleine*, i. « amuser. Item, maintenir « en sa vigueur. »

De longue *haleine*, i. « bien long. »

Cette porte à l'*haleine* puante, i. « il entre du « vent bien froid par cette porte. »

**Haler* du dos, i. « faire l'action charnelle, » vulg.

*Il est encore dans la *halle* aux draps, i. « couché « dans son lit entre les draps. »

*Une grande *hallebarde*, i. « une femme excessi- « vement haute et menuë, » vulg.

*Vous parlez d'une *halleburde* mais voila bien un autre baston : « On dit cecy lors que l'on voit « une grande femme et de belle taille. »

*Comme les Suisses portent la *hallebarde*, i. « tout le contraire de ce que l'on croit, point du « tout, » vulg.

*Quelque *hanichroche*, i. « quelque mal, quelque « inconvenient, » vulg.

*Estourdy comme un *hanneton*, i. « fort es- « tourdy. »

La parenté des *hannetons*, i. « des gens qui « commettent adultere ou inceste : gens qui cou- « chent ensemble et se disent parents. »

Une *happelourde*, i. « un homme qui a belle « apparence et peu d'esprit. » Item, « quelque « mauvaise marchandise pour attrapper les niais. « C'est aussi un trompeur. »

Un *hardy* preneur, i. « un larron. »

Monsieur *Hardy*, i. « le vent, parce qu'il entre « hardiment. »

Hardy comme un coupeur de bourse, i. « ef- « fronté. »

*Maigre comme un *harenc* sorel, i. « extreme- « ment maigre et sec. »

*Une *harengere*, i. « une femme qui dit des in- « jures. »

Harengerie, i. « discours de harengere, injure. »

*Chien *hargneux* a tousjours les oreilles deschi- rées, i. « un homme querelleux est battu pour « l'ordinaire. »

*S'eschauffer en son *harnois*, i. « se mettre en « colere. »

Crier *haro* sur une personne, par translation de la coustume de Normandie, i. « la crier, faire des « huées. »

Joüer de la *harpe*, i. « desrober : parce qu'en « joüant de la harpe on a les mains crochuës, » vulg.

*Craindre la *harpe*, i. « avoir peur d'estre pris. »

La *hart* sent tousjours le fagot, i. « on se sent « tousjours de sa mauvaise nature ou habitude. »

Hazard qui tocque, femme qui pette n'est pas morte, « qui se dit quand on est prest de hazarder « quelque chose, » vulg.

Fait à la *haste*, i. « moderne ou qui n'est pas fort « bon, qui est feint. »

Plus on a *haste* moins on en fait, « cecy se dit « pour tesmoigner l'impatience ou la haste que « l'on a de faire quelque action. »

*Il n'a pas si *haste*, ou bien, il n'est pas si *hasté*, i. « il n'a pas tant de volonté, il n'a pas dessein de « cela. »

Haster d'aller, i. « faire servir ou traitter avec « rigueur, repousser. »

*Donner de la *hastille*, par allusion, i. « haster « ou despescher une besongne et la faire mal. »

Hau le gigot, i. « haussez la jambe. »

Faire *hau* le gigot, i. « s'en aller. »

*Maille à maille on fait les *haubergeons*, i. « les « affaires se font petit à petit. »

De *haulte* fustaye. Voyez à *Fustaye*. »

*Joüer du *haultbois*, i. « estre pendu. Par allusion « de *haubois*. »

*Tenir le *haut* du pavé, i. « estre des plus appa- « rens d'un lieu ; se maintenir en son reng, » vulg.

*Gaigner le *hault*, i. « s'enfuir. »

Hault goust, i. « fort espicé. »

Estre *hautt* à la main, i. « faire le grand. »

Le porter *hault*, i. « faire le grand. »

Sur le *hault* du jour, i. « le jour estant bien « advancé. »

La monnoye est bien *haulte*, i. « vaut beaucoup. »

Le caresme est *hault* cette année, i. « bien avant « dans la saison. » Voyez le reste à *Caresme*.

Pasques sont *haultes*, « idem. »

Haulte heure, i. « tard. »

*Faire *hault* le corps, i. « s'en aller, fuir, » vulg.

Tomber de son *hault*, i. « de la hauteur que l'on « est. »

Le *hault* mal, i. « le mal caduc. »

*Il est mort du *hault* mal, i. « il a esté pendu. » Allusion.

Hault les bras, i. « haussez vous, rengez vous. »

*Il est allé au *hault* et au loing, i. « on ne sçait « où il est allé ; il s'est absenté sans rien dire. »

Tenir le *hault* bout, i. « estre des plus apparents. »

Le *hault* deffend le bas, i. « pour dire qu'une « femme est fort laide. »

Hault en couleur, i. « fort rouge de visage. »

Il n'y entend que le *hault* Alleman, i. « il n'y « entend rien du tout. »

Tout *hault* sous la gallerie, i. « clairement, pu- « bliquement. »

Donner le *hausse*-col en greve, i. « pendre. »

Se *hausser*, qui se dit du temps, i. « s'esclaircir. »

Hausser le temps, i. « boire. »

Hausser le coude. « idem. »

Hausser le gobelet, « idem. »

Hausser les espaules, i. « faire l'estonné d'une « chose ; tesmoigner d'avoir de la compassion. »

**Hausser* le menton, i. « faire une action de « mespris. »

Haut. Voyez à *Hault*.

Hazard qui tocque. Voyez à *Hasard*.

Qui ne se *hasarde* n'est jamais pendu, i. « qu'il « faut quelquefois hazarder pour avoir du gain. »

**Hazarder* le pacquet, i. « hazarder quelque « chose. »

Trouver un *hazard*, i. « quelque chose à bon mar- « ché. Item, une putain en quelque lieu reculé. »

*Il a trouvé un *hazard*, i. « un estron en son che- « min, » vulg.

Le gros *hazard*, i. « par ironie, la grande chose « pour l'estimer tant. »

Le *hazard* du Gascon, i. « la messe ditte. »

*Prendre entre la *haye* et le bled, i. « surprendre « une personne à l'improviste. »

HE

Manger son bled en *herbe*, i. « despenser son « revenu avant que de l'avoir receu, ou qu'il soit « escheu. »

*Cocu en *herbe*, i. « avant que d'estre marié : qui « espouse une putain. »

*A ma belle *herbe* toute verte, « nostre vulgaire « se sert de ces mots pour se mocquer de ce qu'un « autre propose. »

*Mauvaise *herbe* croist tousjours, « cela se dit « d'une personne qui devient fort grande et qui « n'est pas de trop bonne nature, » vulg.

*On y a fait toutes les *herbes* de la S. Jean, i. « on y a fait ou employé tous les remedes et toutes « les inventions possibles, » vulg.

*Coupper l'*herbe* sous le pied, i. « prevenir une « personne pour empescher qu'elle ne reüssisse en « son dessein ; oster le moyen d'obtenir une chose. »

**Herbe* à tous maux, i. « une corde dont on pend « un mat-faicteur. »

Reduit à l'*herbe*, i. « en grande necessité. »

Il a un *herisson* dans le ventre s'il ne boit il le picque, i. « il est grand beuveur, il est fort alteré. »

Faire du *hert*, i. « faire le seigneur, faire le grand. « Le mot de *hert* signifie seigneur en Alleman. »

L'*heure* du berger, i. « la vraye occasion de pou- « voir obtenir ce qu'on desire, et principalement « de joüir d'une femme. »

*A la bonne *heure* nous prit la pluye, i. « nous « avons heureusement eschappé une incommodité. « Item, nous sommes venus à temps, » vulg.

Je sens mon *heure*, i. « j'ay faim. »

Il sent son *heure*, i. « l'heure que l'on a de cous- « tume de luy donner à manger ou de le penser. »

*Il est l'*heure* que les fils de putain vont à l'escole pren ton sac et t'y en va, « nos enfans respondent « cecy en raillant à qui demande quelle heure il « est, » vulg.

Comme les *heures* de nostre curé, cela s'en va sans dire, i. « cela s'entend, il faut que cela soit. »

*Qu'il est *heureux* qui n'a point le cul galeux. i. « un homme est heureux qui n'a point d'incommo- « dité, » vulg.

Gare le *heurt*, i. « donnez vous de garde du « danger si vous entreprenez inconsiderément. »

**Heurter* à la boutique de S. Cosme, i. « prendre « la verole, et avoir besoin de chirurgien. »

HI

Un *hibou*, i. « un homme de mauvaise humeur, « un melancolique. »

Faire le *hibou*, i. « se cacher. »

Ce sont des *histoires*, i. « ce sont de plaisantes « choses, il y a beaucoup à raconter de ces per- « sonnes là. »

Historié comme le bast d'un mulet, « par raillerie, « orné de beaucoup de façons. »

*Il n'a pas besoin de grand *hyver*, i. « il est foible, « il est necessiteux ; il n'a pas besoin de grande « incommodité, ou de grande despense, » vulg.

HO

*Cela m'est *hoc*, i. « cela m'est asseuré. Celuy-cy « est tiré du jeu de hoc aux cartes. »

*Parler ab *hoc* et ab hac, i. « confusément et sans « distinction. »

**Hocher* la teste, i. « faire un signe de mespris, « ou de ne pas vouloir une chose. »

**Hocher* l'arbre pour en avoir du fruit, i. « faire « l'acte venerien. »

Faire ou mettre le *hola*, i. « faire taire, et appai- « ser une querelle. »

Il en sera quitte pour un *homme* de son pays, i. « il luy coustera la vie. »

L'*homme* est le feu, la femme est l'estoupe, et le diable vient qui souffle, i. « qu'il ne faut pas laisser « un homme et une femme en particulier à cause « de leur fragilité. »

Elle joüe volontiers à l'*homme*, i. « elle fait volon-
« liers l'acte charnel. »

*C'est un *homme* et puis c'est tout, i. « ce n'est « pas un fort habile homme. On y adjouste vulgai- « rement : quand il a beu il n'a plus soif. »

Le petit bon *homme* me prend, i. « le sommeil. »

Mon *homme*, i. « mon valet. »

C'est mon *homme*, i. « c'est un personnage « comme je le demande. »

Homme de lettres, i. « qui fait profession de « sciences. »

Homme d'espée, i. « qui porte l'espée, soldat. »

Un *homme* de paille, i. « de peu de consideration. »

Un *homme* de paille vaut une femme d'or, « pour « dire que les femmes ne sont pas de grande valeur « au regard des hommes. »

Il est *hongre*, i. « chastré. »

La petite *Hongrie*, « les chastrez. »

Prince de *Hongrie*, i. « un chastré. »

Faire une *honnesteté*, i. « un present. »

*Faire *honneur* au soleil, le laisser lever le premier, i. « se lever tard. »

*Elle a toutes ses *hontes* beuës, i. « elle est hardie « ou effrontée. »

Le morceau *honteux*, i. « le dernier morceau qui « demeure dans le plat. »

**Honteux* comme une truye qui emporte un levain, ou bien, comme un page de cour, i. « effronté. »

Honteux comme une pucelle, i. « d'humeur mo- « deste ou honteuse. »

Les *honteux* le perdent, i. « qu'il faut estre hardy « pour obtenir quelque chose. »

Avoir des *horloges* dans la teste, i. « estre fan- « tasque. »

Il n'y a point de meilleur *horloge* que le ventre, i. « l'appetit fait connoistre quelle heure il est. »

Estre *hors* de page, i. « estre hors de sujettion. « Item, estre assez sçavant, et n'avoir plus gueres « à peiner en un exercice. »

Aller à l'*hospital*, i. « se ruiner. »

Compter sans son *hoste*. Voyez à *Compter*.

*Nous ferons une *hotte*, i. « je vous donneray le « foüet. Le mot se doit entendre, parce que celuy « que l'on foüette fournit de cul, et celuy qui foüette « fournit d'osier. Allusion au mot de *cul*, i. le fonds « de la hotte, et l'*osier* se prend pour les verges. »

Manger en *housse*, i. « disner avec son manteau « sur ses espaules. »

On luy a *houssé* le derriere, i. « on luy a donné « le foüet. »

HU

Appeller *huet*, i, « vomir. « La voix de celuy qui rend gorge approche du mot. D'autres disent :

**Huguet* apporte la jatte, « pour un qui vomit, » vulg.

Œufs à la *huguenotte*, i. « cuits avec du jus « d'esclanche. »

Mon verre est *huguenot* il ne tient pas la foy. Voyez à *Foy*.

**Huile* de costeret, i. « des coups de baston. »

Huile de septembre, i. « du vin. »

**Huile* de reins, i. « du sperme. »

Mettre de l'*huile* dans la lampe, i. « du vin dans « le verre. »

Vouloir tirer de l'*huile* d'un mur, i. « vouloir « l'impossible. »

Jetter de l'*huile* dans le feu, i. « fomenter une « dissension. »

Enfonceur d'*huis* ouverts, i. « par ironie, un « homme de peu d'effet et de beaucoup de paroles. »

*Ouvrez l'*huis* mon amy de par Dieu, « c'est un « discours que l'on fait dire aux espousées le soir « de leurs nopces, apres les avoir enfermées hors « de la chambre, » vulg.

*Une *huistre*, i. « un sot. »

*Une *huistre*, i. « un gros flegme, un gros « crachat. »

Humer du vent, i. « ne point manger. »

*Il est bien *huppé*, i. « relevé de condition. »

*Des plus *huppez*, i. « des plus apparents. »

*Une *hure*, i. « une teste mal peignée, » vulg.

Hure à *hure*, i. « teste à teste, face à face. »

*Il faut *hurler* avec les loups, i. « il se faut accom- « moder aux personnes avec lesquelles on se ren- « contre. »

Hurlubrelu, i. « à l'estourdie, sans consideration. »

Hyver. Voyez à *Hiver*.

J

JA

Cracher un *Jacobin*, i. « un gros crachat ou « flegme. »

*Les *Jacobins* m'estranglent, i. « les flegmes, » vulg.

**Jacqueline*, i. « la bouteille. »

*Un *Jacquemard*, i. « un homme de rien. C'est « proprement un homme de plomb ou de fer que « l'on met en quelque lieu haut. »

*Armé comme un Jacquemard, i. « armé de toutes « pieces, par ironie. »

*Un *Jacques*, i. « une piece de rosty qui a traisné « longtemps à la broche, qui est dure et vieille « cuitte. C'est ainsi que nos rotisseurs l'appellent « entre eux. »

*Faire *Jacques* Desloges, i. « s'enfuir. C'est par « allusion de *desloger*, » vulg.

*Tu dis vray *Jacquet*, « raillerie pour se mocquer « de ce qu'un autre dit. »

*Suy moy *Jacquet*, je te feray du bien, « c'est une « façon de parler vulgaire pour dire que l'on nous « suive. »

Un *Jacquet*, i. « un badin, un niais. »

*Hault le corps *jacquette* de gris, i. « va t'en, « sauve toy, » vulg.

*Tourner *Jacquette*, i. « changer de party ou de « religion, » vulg.

*Il en est *jaloux* comme un coquin de sa besace, i. « fort jaloux, il l'aime fort, » vulg.

Jamais au grand *jamais*, i. « jamais plus. »

C'est pour un *jamais*, i. « cela durera tousjours. »

*Cent ans ce n'est gueres, mais *jamais* c'est beaucoup, « cela se dit à une personne qui asseure « estant en colere de ne retourner jamais en un « lieu. »

*Les *jambes* me faillent, i. « j'ay de la difficulté à « marcher. »

*J'ay bon courage mais les *jambes* me faillent, i. « j'ay bonne volonté et peu de pouvoir, » vulg.

*Il est bon garçon, il a la *jambe* jusqu'au talon, « raillerie vulgaire, pour dire qu'une personne « n'est pas trop bonne. »

*Jetter ou prendre ses *jambes* à son col, i. « se « mettre en chemin, s'en aller; d'autres disent : « pendre, etc. »

*Il a trouvé ses *jambes* prestes, i. « il s'est incon- « tinent mis à fuir, » vulg.

*Faire *jambe* de vin, i. « boire pour mieux che- « miner. »

Il a encore ses *jambes* de quinze ans, i. « encore « qu'il soit vieil il ne doit pas laisser de bien che- « miner, il a les jambes encore bonnes. »

*Cela me fait la *jambe* belle, i. « par ironie, cela « ne me sert de gueres. »

*Selon la *jambe* le bas, i. « la despense selon le « pouvoir, » vulg.

*Mettre à *jambe* bridaine, i. « rompre une jambe : « parce qu'il la faut brider ou lier, » allusion vulg.

*Cette femme là n'est pas chiche, elle donne deux *jambons* pour une endoüille, i. « elle se prostituë. « *Jambon* s'entend la cuisse, et l'*endoüille* le mem- « bre viril. »

Janvier a deux bonnets, i. « un vieillard emmi- « toufflé, ou qui a un bonnet de nuit sous son « chappeau. »

Jaquet. Voyez *Jacquet*.

Jaquette. Voyez *Jacquette*.

*Il est bon *jardinier* il fait de beaux parterres. « c'est une allusion de *parterre* à *par terre* lors « qu'on voit tomber quelqu'un, » vulg.

*Un *jarnac*, i. « un coutelas ou espée large. »

*Secouer le *jarret*, i. « jetter les derniers sous-
« pirs, estre prés de mourir, » vulg.

Roidir le *jarret*, « idem. »

Elle ne fait que secoüer le *jarret*, i. « elle accou-
« che avec facilité. »

Il entend le *jars*, il a mené les oyes, i. « c'est un
« homme expert. »

*Ce verre n'est pas de *jauge*, i. « il est trop petit. »

*Il rit *jaune* comme farine, i. « il fait mauvaise
« mine. »

*Un *jaunet*, i. « un escu d'or. A cause de la cou-
« leur, » vulg.

IC

Icy et ailleurs fait-il bon, i. « qu'il ne faut pas
« tousjours demeurer en un lieu, » vulg.

JE

Un *Jean*, i. « un sot: un cornard. Ce mot est tiré
« de *Zuane* italien, et n'a point d'affinité avec le
« nom de S. Jean. »

*A *Jean* Guerin, i. « cecy se dit de toutes sortes
« de choses mal faites ou de mauvaise grace; vulg.
« La fille à *Jean* Guerin, et ainsi des autres, » vulg.

Jean fichu l'aisné, i. « un badin, » vulg.

Jean gifflart trompette de Calais, i. « une per-
« sonne qui a les joües enflées, » vulg.

Jean cul parent de *Jean* fesse, « injure du vulg. »

Un *Jean* farine, i. « un bouffon, et principalle-
« ment en comedie. »

*Double *Jean*, i. « un double cocu ou cornard. »

*Un *Jeannin* ou *Jennin*, « idem. »

Jetter en moule, i. « mouler. »

Cela ne se *jette* pas en moule, i. « ne se fait pas
« facilement ou promptement. »

Il est *jetté* en moule, i. « extremement bien fait. »

**Jetter* des pierres dans le jardin, i. « donner des
« attaques en paroles, » vulg.

Jetter l'œil, i. « regarder. »

La pierre en est *jettée*, i. « l'affaire est resoluë
« ou desja faitte. »

Jetter le froc aux orties. Voyez à *Froc*.

**Jetter* les espaules de mouton par la fenestre, i.
« estre prodigue, » vulg.

Jetter du cœur, i. « vomir. »

Jetter du cœur sur le carreau, « idem. »

Jetter un cry, i. « crier. »

Jetter en sable, « mouler avec le sable. »

Jetter un fondement, i. « le poser. »

Je n'en *jette* pas ma part aux chiens, i. « j'y pré-
« tends quelque chose, j'en veux avoir ma bonne
« part. »

Se *jetter* dans un cloistre, i. « se faire religieux ;
« et pour le plus par mescontentement ou desespoir. »

Se *jetter* d'un costé, i. « se renger d'un party. »

Jetter, qui se dit des arbres, i. « pousser le
« bouton. »

Jetter, proprement des playes, i. « suppurer. »

Jetter des souspirs, « souspirer. »

Se *jetter* en quelque lieu, i. « se retirer en quel-
« que lieu ou ville pour se sauver ou fortifier. »

Jeu de prince, « qui ne plaist qu'à celuy qui le
« fait, i. un fascheux jeu, qui offense. »

Le *Jeu* de Cipris, i. « l'amour. L'acte venerien. »

A beau *jeu* beau retour, i. « bien attaqué bien
« deffendu : à la pareille. »

Il y aura beau *jeu* si la corde ne rompt. Voyez à
Corde.

Nous joüerons beau *jeu*, i. « nous ferons bien de
« l'execution. »

Ne pas monstrer son *jeu*, i. « ne pas descouvrir
« son dessein. »

A quel *jeu* joüez vous, i. « de quelle façon proce-
« dez vous, à quoy pensez vous. »

A quel *jeu* joüons nous, i. « que faisons nous icy. »

Cela luy fait beau *jeu*, i. « luy fournit de toutes
« sortes de commoditez. »

C'est le vieux *jeu*, i. « une chose antique ou fort
« commune. Item, une femme qui n'est plus dans
« l'aage de paroistre. »

Le *jeu* ne vaut pas la chandelle, i. « la chose ne
« merite pas la despense. »

Entrer en *jeu*, i. « paroistre ; dire ses raisons, se
« presenter pour faire ou dire. »

La sepmaine des trois *jeudis*, i. « jamais. »

Un *jeune* homme, i. « sans experience. »

Faire la *jeune*, « se dit d'une femme desja aagée
« qui fait la mignarde. »

Il a esté tout *jeune* et joyeux de le faire, i. « il a
« esté bien heureux ou bien aise, ce luy a esté une
« grande faveur, » vulg.

**Jeune* bois, i. « une jeune personne. »

Il n'y a point de mousse c'est tout *jeune* bois.
Voyez à *Mousse*.

**Jeunesse* que tu es forte à passer, i. « que les
« jeunes gens ont de peine à se bien comporter. »

Jeunesse qui veille, et vieillesse qui dort, c'est signe de mort.

A Dieu *jeunesse*, « les vieillards en toussant usent « de ces mots, pour dire que les incommoditez de « la vieillesse commencent à les poursuivre. »

Des *jeunesses*, i. « des actions inconsiderées de « jeunes gens. »

Un *jeusne* forcé, i. « quand on n'a rien à man- « ger. »

I L

Une *iliade* d'injures, i. « une quantité. »

I M

Une *imposition* de mains, i. « de bons soufflets, « de bons coups. »

De nouvelle *impression*, i. « moderne, fait depuis « peu : comme

Gentil-homme de nouvelle *impression*, i. « fait « depuis peu. »

Advocat de nouvelle *impression*, i. « ignorant. »

Imprimé, i. « yvre. »

S'*imprimer*, i. « s'enyvrer. »

Voila qui est *imprimé* de nouveau, i. « voila une « nouvelle viande, voila quelque chose de nou- « veau. »

I N

Il a de l'*infanterie* dans ses chausses, i. « des « poüils. »

L'*infanterie*, par allusion, i. « une quantité d'en- « fans. »

Un *innocent*, « un niais, un badin. »

L'*instrument*, i. « le membre viril. »

*C'est l'*intention* du fondateur, i. « c'est mon « dessein, c'est ce que j'ay envie de faire. »

**Interdit*, i. « estonné, il estoit tellement *interdit* « qu'il ne peût luy respondre. »

Inventer, i. « dire des mensonges. »

L'*Invention* de sainte Croix, i. « le moyen d'avoir « de l'argent. »

*On l'a fait passer par *invisibilium*, i. « on l'a « desrobé. »

J O

N'en desplaise à *Jobert*, i. « il faut trouver la « chose bien faite ou bien ditte, » vulg.

*Un *jobelin* bridé et un *jobet*, i. « un sot : un « badin : un cornard. »

**Jocrisse* qui meine les poules pisser, i. « niais, « un badin, » vulg.

*Faire *joindre* une personne, i. « la faire venir « à sa volonté. »

Il n'y a pas moyen de le *joindre*, i. « on ne sçau- « roit l'approcher ou l'attrapper. »

Trouver la *jointure*, i. « le milieu d'une femme. »

*Elle est plus droitte qu'un *jonc*, i. « de taille fort « droitte. »

Joncher la terre de corps, i. « la couvrir. » Meta- phore.

Battre les *joües* d'une chose, i. « frapper. »

Se battre les *joües*, i. « se repentir. »

*Se donner de quelque chose par les *joües*, i. « en manger tout son saoul, » vulg.

*Une *joüée*, mot vulgaire, i. « un soufflet. »

Joüer une personne, i. « se mocquer d'elle ; la « gausser. »

Joüer d'un instrument, i. « sonner. »

Joüer du baston, i. « donner des coups de baston. »

**Joüer* du poulce, i. « compter de l'argent, » vulg.

Joüer jusqu'à sa chemise, i. « tout ce que l'on a « vaillant, estre fort adonné au jeu. »

Joüer à l'esbahy, i. « faire l'estonné. Item, pa- « roistre estonné. »

Joüer au fin ou au plus fin, i. « pourvoir bien à « son fait. »

Joüer au plus seur, i. « asseurer ses affaires. »

Joüer des deux, i. « estre d'humeur double ; se « renger des deux partis. »

Joüer à la fausse compagnie, i. « abandonner une « personne. »

Joüer une comedie, i. « representer. »

Faire *joüer* le canon, i. « le tirer. »

Joüer à la ronfle, i. « ronfler en dormant. »

Joüer un tour, *joüer* un mauvais tour, *joüer* d'un tour, i. « faire une mauvaise action à quelqu'un. »

Joüer à quitte ou à double. Voyez à *Double*.

Joüer bien son jeu, i. « faire bien son devoir, « faire bien ce que l'on a ordre de faire ; dissimuler « bien. »

Joüer de son reste, i. « hazarder tout. Se deses- « perer. »

Joüer à se perdre, i. « se mettre en danger. »

Joüer à bander et à racler, i. « faire en toute « extremité. »

*Ne vous *joüez* pas à luy, i. « ne l'attaquez pas,

« n'entreprenez rien contre luy. N'ayez rien à faire « avec luy. »

Ils *joüent* à la fossette, i. « ils font l'action charnelle. »

*Ne vous *joüez* pas à cela, i. « gardez vous de « faire, » vulg.

Il *joüe* à se faire pendre, i. « il se met en danger. »

*Elle s'est *joüée* au *maistre*, i. « le maistre l'a « engrossée. »

Il se *joüe* à son maistre, i. « il attaque un plus « puissant ou plus fort que soy. »

A qui vous *joüe* tu, « incongruité vulgaire par « raillerie, pour dire, à qui vous adressez vous, à « qui pensez vous avoir affaire. »

Je vous *joüeray* à quinze, etc. i. « je joüeray « contre vous à quinze. »

Joüer de la fortune, i. « une personne tourmen- « tée des accidents de la fortune. »

Au bon *joüeur* la balle vient tousjours à la main, i. « l'on porte tousjours le verre à celuy qui boit « bien. »

Faire *joug* à ses volontez, i. « obeyr, se laisser « emporter à ses passions ou volontez. »

Jour gras, i. « jour que l'on mange de la chair. »

Jour maigre, i. « jour que l'on mange du pois- « son. »

Jour entre deux choses, i. « espace. »

Jour, pour « lumiaire ou clarté. »

Un faux *jour*, i. « une lumiere imparfaite, meslée « d'obscurité. »

Jour à un ouvrage, i. « ouverture à travers. »

Jour à une fenestre, « idem. »

Le *jour* de l'an, i. « le premier jour de l'an. »

Il le faut garder jusqu'au *jour* de l'an et le donner au diable en bonne estreine, « nostre vulgaire « se sert de ces mots pour dire qu'une personne « ne vaut rien. »

Sur le *jour*, i. « lors que le jour commence. »

Il y a un an *jour* pour *jour*, i. « cela arriva en « pareil jour de l'année passée. »

Travailler de deux *jours* l'un, i. « travailler un « jour, et l'autre non. »

Habit de tous les *jours*, i. « que l'on porte ou « dont on se sert d'ordinaire, et point les festes. »

De grand *jour*, i. « le jour estant fort advancé. »

*Vivre du *jour* à la journée, i. « gagner seule- « ment pour vivre chaque jour. »

Un *jour*, i. « quelque jour à l'advenir. »

Faire *jour*, i. « estre jour. »

Faire *jour*, i. « ceder. »

Se faire *jour*, i. « s'ouvrir le passage. »

*Je n'y voy point de *jour*, i. « je ne le comprens « pas. Item, je n'y voy point de moyen de le faire. »

*Je n'ay veu cela *jour* de ma vie, i. « jamais de- « puis que je vis. »

Percer à *jour* comme un crible, i. « donner quan- « tité de coups d'espée. »

Decouppé à *jour*, i. « ouvert. »

Belle comme le *jour*, i. « fort belle. »

Long comme un *jour* sans pain, i. « fort long, « fort lent. »

Un bon *jour*, i. « une feste solemnelle. Item, une « salutation. »

*Bon *jour* bon œuvre, i. « que les mauvaises « actions se font bien souvent aux bonnes festes. »

Faire son bon *jour*. Voyez à *Bon*.

Il y a encore *jour* d'advis, i. « beaucoup de temps « avant que cela arrive, il n'est pas besoin de se « haster. »

Une beauté *journaliere*, i. « plus belle un jour « que l'autre. »

Journée, i. « bataille. Item, ouvrage ou le salaire « d'un jour. »

La *journée* d'une poulle, i. « un œuf. Les joüeurs « par allusion *d'un œuf à un neuf* se servent de ce « mot, et disent, il demande *un neuf, c'est la jour- « née d'une poulle*. »

Ma *journée* est payée, i. « je ne veux point me « haster ou travailler. »

J'ai bien gaigné ma *journée*, i. « j'ay gasté un « ouvrage ou fait une perte. »

La *journée* est à Dieu et à nous, i. « il n'est point « necessaire de se presser. »

La *journée* est encore longue ou bien n'est pas encore passée, i. « vous n'estes pas encore eschappé « du danger ou de la punicion. »

*Un beau *joyau*, par ironie, « une chose de peu « de valeur ou de mauvaise grace. »

Courte *joye*, i. « une bonne nouvelle qui ne dure « gueres. »

Fille de *joye*, i. « putain. »

La *joye* du monde, i. « l'action charnelle. Les « aveugles appellent ainsi la clarté : Et les chastrez « disent que ce sont les testicules. »

J U

Faire venir à *jubé*, i. « faire obeir. »

Il est *juge* et partie, i. « il accommode l'affaire à « sa fantasie. »

Le *jugement* approche, les bestes parlent latin, « cecy se dit lors que l'on entend un ignorant pro- « noncer quelques mots latins, » vulg.

Il est riche comme un *juif*, i. « fort riche. »

Cette piece a passé par la main des *juifs*, i. « elle « a esté alterée ou roignée. »

C'est un vray *juif*, i. « un avare. » Item : « meschant. »

*Il est parmy ou entre les mains des *juifs*, i. « en un lieu dangereux ou entre des personnes « dangereuses. »

Juifveries, i. « actions de *juif* : tromperies ; « usures. »

Retirez vous de là ma *jument* rue, i. « ne m'ap- « prochez pas de si prés, ostez vous d'auprés de « moy. »

La grand *jument* Margot qui se bride par la queuë, i. « une galere. »

Sa *juppe* commence à hausser, i. « elle devient « enceinte. »

On luy a haussé sa *juppe*, i. « on l'a embras- « sée, etc. »

*Elle est tousjours crottée, elle n'a personne qui luy trousse sa *juppe*, i. « elle est laide et personne « ne la veut, » etc.

Frere *juré*, i. « bon amy. »

Ennemy *juré*, i. « grand ennemy. »

Il est *juré* de son mestier, i. « habile homme. »

Les *jurez* du mestier s'en mocquent, i. « il ne « fait rien de bon. »

C'est mestier *juré*, il n'en est pas qui veut, i. « mestier de putain : ou bien de bourreau et autres « choses deshonnestes. »

Jurer comme un chartier. Voyez à *Chartier*.

*S'il ne tient qu'à *jurer* la vache est à nous, « cela se dit quand quelqu'un s'efforce par des « sermens d'obtenir ou asseurer quelque chose. Et « pour donner aussi à entendre qu'une personne « jure facilement et à faux, » vulg.

Il n'a que faire d'en *jurer*, i. « on le croît facile- « ment. » Item, « par contrarieté de sens on ne le « croît pas. »

*Il ne faut de rien *jurer*, i. « la chose peut arri- « ver avec le temps ou par hazard. »

Je n'en voudrois pas *jurer*, i. « cela pourroit bien « estre. »

Il *jure* comme un gentil-homme ou comme un abbé, i. « fort et ferme. »

Jus d'endoüille, i. « sperme. »

*C'est *jus* verd verd *jus* ou *verjus*, i. « l'affaire « est indifferente : c'est toute la mesme chose, » vulg.

**Juste* et carré comme une fleute, i. « cela n'est « pas justement comme vous le dites ou comme « vous pretendez. »

K

KAL — KYR

KA

Son *kalendrier* est rubriqué, i. « cette femme a « ses fleurs. »

KY

*Une *kyrielle* d'injures, i. « une grande quan- « tité, » vulg.

L

L A

*Allez vous faire *la la la*, c'est une saleté sous-entenduë, i. « allez vous faire, etc. »

*Ne le prenez pas *là*, i. « ne tirez pas une consequence de cela ; ne croyez pas que cela soit « ainsi. »

N'en demeurons pas *là*, i. « passons outre en « l'affaire. »

La la, i. « or sus. » Item, « cela est bien. Et « apres avoir frappé on dit aussi *la*. comme pour « faire entendre que l'on a executé son dessein. »

Vous *labourerez* avec nos bœufs, mot de macquerelle, i. « vous coucherez avec nos filles. »

Le *laboureur* de nature, i. « le membre viril. »

*C'est un *ladre*, i. « un homme chiche : et sans « ressentiment ou sans honneur. »

*Il n'est pas *ladre*, i. « il sent bien quand on l'of-« fense, » vulg.

Riche comme un *ladre*, i. « fort riche. »

Qui va *ladre* ou qui va *ladre* là, « c'est une sotte « allusion à *qui va la*. »

Ladreries, i. « chichetez : actions lasches et sans « honneur. »

*Il est de *Lagny*, il n'a pas haste, i. « il est fort « lent. »

Troubler le *laict*, i. « coucher avec une nourrice « et l'engrosser ou au moins l'eschauffer. »

Renouveller le *laict*, i. « engrosser une femme « qui a longtemps donné le tetin. »

Il a tetté de bon *laict*, i. « il a esté bien nourry « ou bien eslevé. »

Elle a bien du *laict* caché sous sa chemise, i. « elle est bien laide; c'est une allusion de *laict* à « *laid*. »

*Elle est *laide* comme un cul, i. « fort laide. »

*Richement *laide*, « idem. »

Tirer la *laine*, i. « desrober les manteaux de « nuit. »

Il se laisse manger la *laine* sur le dos, i. « il « souffre tout. »

Demander de la *laine* à un asne, i. « demander à « un homme ce qu'il n'a pas. »

Se *laisser* aller, i. « se negliger, n'avoir point de « soin de s'approprier ou ajuster. Item, estre facile « à se laisser persuader. »

Se *laisser* faire, i. « souffrir patiemment. »

Se *laisser* mourir, i. « mourir. »

Je ne *laisse* pas d'estre, i. « je suis pourtant, etc. »

Laisser ses habits, i. « se despoüiller. »

Laisser en arriere, i. « negliger, ne parler ou ne « traitter pas d'une chose. »

Il est tout en *lambeaux*, i. « tout en pieces. »

*Un *lambin*, i. « un niais, un badin. »

**Lambiner*, i. « niaiser. »

Une bonne *lame*, par ironie, i. « une meschante « personne. »

*Vieille *lampe* de couvent, i. « vieille p..... de « moines, » vulg.

Où l'on cuit les *lampourdes*, i. « en un lieu in-« conneu. »

*La *lance* de saint Crespin, i. « une alesne. »

*La bonne *lance*, la hardie *lance*, « pour dire « qu'un homme est poltron. »

Jetter des *lances* à feu, i. « rendre gorge apres « estre yvre. »

*Une *lance* à puits, i. « une corde. »

Il a esté tué de la *lance* d'un puits, i. « il a esté « pendu. »

Rompre sa *lance* dans le cul d'une vache, i. « faire « une action de poltron, ne rien faire qui vaille. »

*C'est un chaud *lancier*, i. « un homme de peu, » un poltron. »

*Envoyer au *landy*, i. « chasser rudement une « personne, » vulg.

Landreux, « foible, demy malade, en mauvais « estat, » vulg.

Une *landore*, i. « qui travaille laschement ou » lentement. »

Langue de serpent, i. « un mesdisant. »

Langue de tripiere ou harengere, i. « injurieuse. »

Une *langue* qui n'a jamais menty, i. « une langue « de bœuf, de veau, de mouton, etc. »

Il a la *langue* à la bouche, et non à la bourse, i. » il promet beaucoup et ne baille rien. »

Je l'ay sur le bout de la *langue*, i. « je sçay un » mot et ne le puis trouver promptement. »

Prendre *langue*, i. « s'informer, s'enquerir. »

Tirer la *langue*, i. « mespriser, se mocquer. »

Tirer la *langue* d'un pied de long, i. « avoir » grande envie ou besoin de quelque chose, estre » en necessité. »

Avoir la *langue* bien penduë, i. « estre eloquent. »

*La *langue* me dit vas y vas y, i. « j'ay grand » desir de manger de cette viande là. »

*Avoir la *langue* bien longue, i. « estre grand « parleur : ne celer rien : ne rien tenir secret, » vulg.

Avoir la *langue* affilée, i. « estre grand discou- » reur. »

Vous le sentirez mieux à la *langue* qu'au doigt. Voyez à *Doigt*.

Lanterner une personne, i. « la fascher, la tour- » menter de discours, la divertir. »

Lanterner autour du pot, « niaiser. »

*Un *lanternier*, i. « un badin, un niais, un fas- « cheux. »

*Le cul me fait *lappe lappe*, i. « j'ay grand peur, » vulg.

*Cela vient à propos comme *lard* en pois, i. « bien » à propos, » vulg.

*Il est vilain comme *lard* jaune, i. « chiche, » avare, » vulg.

Gras comme *lard* à pois, i. « sale, plein de « graisse. »

*Frotter son *lard*, i. « faire l'acte venerien. »

*Faire du *lard*, i. « dormir beaucoup, devenir » gras. Item, vivre delicieusement pour le mesme « effet, » vulg.

Il ne jette pas son *lard* aux chiens, i. « il n'est » pas fort liberal. »

*Du *lard*, « c'est une façon de parler en colere, « lors que l'on dit quelque chose qui nous fasche, « ou que nous desapprouvons ce qu'un autre pro- « pose, » vulg.

*Crier au *lard* sur quelqu'un, i. « se mocquer. »

*Avoir mangé le *lard*, i. « estre coulpable. »

On luy fait croire qu'il a mangé le *lard*, i. « on « l'accuse sans raison, » vulg.

Faire trembler le *lard* au charnier, i. « estre « grand mangeur. »

Larder les fesses, i. « donner des coups d'espées « dans les fesses. »

*Un *lardon*, i. « un brocard, un mot picquant. »

Tremper son *lardon* dans la lechefrite, i. « faire « l'action charnelle. »

Lardonner, i. « brocarder, picquer en paroles. »

Large, i. « liberal, » vulg.

Large de bouche et estroit de ceinture, i. « qui « promet beaucoup et ne donne gueres. »

*Il est bien *large* par les espaules, « par ironie il « est fort avare. »

Tout au *large*, i. « tout ouvertement, tout au « long, tout librement et entierement. »

Loger au *large*, « d'une femme qui a grand, etc. »

Il faut crier *largesse*, la femme de nostre voisin est accouchée, « cette allusion s'explique de soy « mesme. »

Faire *large*, i. « faire place, s'esloigner, s'escar- « ter, s'ouvrir. »

Boire à tire *larigot*, i. « beaucoup. »

Les gros *larrons* font pendre les petits, i. « les « puissants, bien que coulpables eschappent, et les « petits larrons sont pendus. »

Ils s'entendent comme *larrons* en foire, i. « il y a « une grande intelligence entr'eux. »

Bailler au plus gros *larron* la bourse, i. « donner « à garder un chose à celuy qui est le plus dange- « reux. »

Il ne faut point crier au *larron*, i. « j'ay bien payé « cette marchandise. »

*Un *las* d'aller, i. « un paresseux, » vulg.

Pensée ou action *lasche*, i. « basse, meschante. »

Il a *lasché* la parole, i. « il a dit, il a dit librement « ou bien inconsiderément. »

Lascher prise, i. « laisser aller ce que l'on tient. »

Lascher le bouton, i. « n'estre pas si rigoureux. »

Lascher le pied, i. « reculer. »

Lascher le ventre, i. « faire descharger l'excre- « ment. »

Lascher l'esguillette, i. « se destacher, mettre les « chausses bas. »

*Du *latin* de cuisine, i. « mauvais latin. Le vul- « gaire y adjouste, *il n'y a que les marmitlons qui « l'entendent*, d'autres disent, *les torchons*. »

La fin du monde approche, les bestes parlent *latin*. Voyez à *Jugement*.

*Parler *latin* devant les cordeliers, i. « faire une « chose devant un plus habile que nous, traitter de « science devant les doctes. On dit aussi devant « les clercs. »

J'y perds mon *latin*, i. « je n'y trouve point de « remede, je n'en puis venir à bout. »

*Du *lavage*, i. « un potage maigre et mal assai- « sonné, » vulg.

Se *laver* d'un crime, i. « s'en descharger, faire « connoistre son innocence. »

Laver la teste à quelqu'un, i. « luy faire une « reprehension, le reprendre de sa faute. »

A *laver* la teste d'un asne on n'y perd que la lexive. Voyez à *Asne*.

Se *laver* les mains d'une chose, i. « vouloir faire « entendre que l'on est innocent. »

Laver une brique, i. « travailler en vain. »

Vous ne sçauriez disner si vous ne *lavez*, i. « par « equivoque, si vous ne l'avez. »

*Se *laver* les trippes, i. « boire ou humer quelque « chose de liquide. »

Une main *lave* l'autre, i. « qu'il se faut aider l'un « l'autre. »

L E

Du long et du *lé*, i. « de tous les costez. »

A *leche*-doigts, i. « en petite quantité, » vulg.

*Une *lechefrion*, i. « une friande. »

*Faire la *lechefritte*, i. « pleurer ou faire la mine « d'un pleureur; parce que la bouche ou la levre « s'eslargit en forme de lechefritte, » vulg.

*Se *lecher* les doigts, i. « trouver bonne une « chose. »

Je luy ay bien fait ou chanté sa *leçon*, i. « je l'ay « repris aigrement. »

Esprit *leger*, i. « inconstant, follastre. »

Estre *leger* de deux grains, i. « estre chastré. »

Estre *leger* d'argent, i. « en avoir fort peu. »

Monnoye *legere*, i. « qui n'est pas de poids, qui « est roignée. »

Manger *legerement*, i. « peu. »

Lesinant, i. « avare ou grandement espargnant. »

La *lesine*, i. « l'espargne. Le mot vient de *lesina* « italien, qui signifie une alesne, et dont on a fait « un livre qui traitte de l'espargne. »

J'aimerois mieux monter dessus que de la mener en *lesse*, i. « cela se dit lors qu'on voit une belle « femme. »

Mes bonnes graces sont à la *lessive* pour vous, i. « je n'en ay point pour vous, je n'ay point de vo- « lonté de vous faire quelque grace, » vulg.

*Il sçait chanter au *letrin* ou *leutrin*, i. « il n'est « pas tout à fait ignorant. »

Aider à la *lettre*, en lisant, i. « adjouster ou devi- « ner ce qui manque dans le livre, ou en une escri- « ture. »

Aider à la *lettre*, par metaph. i. « adjouster à la « medisance d'un autre; ou simplement au dis- « cours. »

*J'auray de belles *lettres*, i. « par ironie, je seray « bien mal satisfait; j'auray bien de la peine, » vulg.

*Une *levée* de bouclier, i. « une entreprise sans « effet ou consideration. »

Lever des gens, i. « enrooller des soldats. »

Lever des estoffes, i. « les prendre ou achepter « chez le marchand. »

Lever quelque chose d'une estoffe, i. « en coup- « per. »

Lever boutique, i. « prendre une boutique en « quelque lieu et commencer à traffiquer. »

Lever un arrest, etc. i. « le retirer des mains du « greffier. »

Lever boutique, par metaph. i. « se marier. »

*Se *lever*, qui se dit du temps, i. « devenir clair. »

Lever, qui se dit des herbes, i. « croistre, sortir « de terre. »

Lever la main, i. « faire ou prester serment. « Item, frapper ou battre. »

Lever une serrure, i. « la destacher de la porte. »

*Cela me fait *lever* le cœur, i. « me fait mal au « cœur. »

Il a beau se *lever* tard, qui a le bruit de se *lever* matin. Voyez à *Bruit*.

Faire *lever* le siege, par metaph. i. « faire sortir « ou lever une personne de la place, ou dessus « son siege. »

Lever la peau, i. « escorcher. »

Lever la cuisse ou l'aile d'une volaille, i. « la « trencher, la separer. »

Il a tousjours la main *levée*, i. « il frappe conti- « nuellement. »

Il *leve* aussi tost la main, i. « il frappe inconti-
« nent. »

De toute taille bon *levrier*. Voyez à *Taille*.

*Les *levriers* du bourreau, i. « les archers et ser-
« gens. »

Un jeune *levron*, i. « un badin, un jeune sot. »

Leurer une personne, i. « l'accoustumer. Item,
« la desniaiser, la tromper. »

L I

Cela ne vaut pas un *liard*, i. « fort peu de chose. »

*Qu'est ce là deux *liards*, quatre deniers n'y font-ils rien ? « C'est une façon de parler vulgaire, pour
« rabattre la gloire d'un presomptueux. »

Il n'a pas le *liard* pour se faire tondre, i. « il est
« sans argent. »

Fuir la *lice*, i. « n'oser disputer en public. »

Un *licentié*, c'est une allusion à *liet sans ciel*, i.
« un liet où il n'y a point de ciel ou de dessus. »

J'aimerois mieux le *licol* que la beste, « pour dire
« que l'on aimeroit mieux la chaisne d'or, ou les
« perles que porte une femme, que sa personne
« mesme. »

Coucher au grand *liet*, i. « avec le maistre ou la
« maistresse. »

Faire deux *liets*, i. « estre en dissension ou en
« divorce. »

Le *liet* est l'escharpe de la jambe, i. « qu'il se
« faut tenir au liet pour la guerir. »

*Estre au *liet* de la mort, i. « prés de mourir. »

Mettre à la *littiere*, i. « ruiner une personne. »

Sur la *lictiere*, i. « en extreme necessité ou ma-
« ladie. »

Battre la *lictiere*, i. « demeurer dans l'escurie. »

**Lie* de froment, « l'excrement. »

*Sentir la *lie*, i. « y en avoir en petite quantité. »

*Son latin sent la *lie*, il n'y en a plus gueres dans le tonneau, i. « il sçait fort peu de latin, » vulg.

Traisner son *lien*, i. « devoir estre chastié à la
« fin. »

Il n'est pas eschappé qui traisne son *lien*, « pour
« dire qu'une personne est encore dans le danger. »

Avoir les mains *liées*, i. « ne pouvoir rien faire
« de soy mesme, n'avoir point de pouvoir sans la
« permission d'autruy. »

Tenir *lieu*, i. « servir à la place d'une chose,
« comme, tenir lieu de recompense, i. servir. »

Avoir le cœur en bon *lieu*, i. « estre courageux. »

Venir de bon *lieu*, i. « de bonne extraction. Item,
« venir de bonne part, ou d'un bon endroit. »

Il n'a ny feu ny *lieu*, i. « il ne possede rien, il
« n'a point de biens. »

Il n'y a pas de *lieu* de s'arrester à son dire, i.
« apparence ou raison. »

Les *lieux*, i. « le privé. »

J'ay desja fait une *lieuë* de chemin, i. « une par-
« tie de mon entreprise. »

*Memoire de *lievre*, i. « courte : elle se pert en
« courant. »

C'est là où gît le *lievre*, i. « voila le point de l'af-
« faire. »

Prendre le *lievre* au son du tambour, i. « faire
« une chose impossible, » ou bien, « faire bien du
« bruit pour faire connoistre nostre dessein. »

Une vache prend bien un *lievre*, i. « une per-
« sonne patiente vient à bout de tout. »

Un *lifrelofe*, i. « un Suisse ; c'est par derision du
« son de leur langue. »

Gentil-homme de *ligne*. Voyez à *Gentil-homme*.

Mettre en *ligne* de compte, i. « faire estat d'une
« chose, la compter, la tenir pour importante. »

Pescher des estrons à la *ligne*, i. « sens
« obscène. »

*Une *lime* sourde, i. « un lourdaut. »

*Un gros *limier*, i. « un paysan, un gros lour-
« daut. »

Un *limier* d'attache, par metaph. « idem. »

Belle sous le *linge*, i. « aux parties qui sont
« cachées. »

Il est curieux en *linge* sale, i. « il est fort mal
« propre. »

Le *lingot* d'amour, i. « le membre viril. »

Une *linotte* coiffée, i. « une garce. »

Faire la *lippe*, i. « faire mauvaise mine ; advan-
« cer la levre en pleurant. »

*Une *lippée*, i. « un bon repas. »

*Un chercheur de franche *lippée*, i. « un para-
« site, un escorniffleur. »

*Il est des *lisieres* qui sont pires que le drap, i.
« des frontieres qui sont aussi pleines de deffauts
« comme le pays mesme, » vulg.

Lire dans le *livre* où l'on tourne les feüillets avec les genoux, i. « faire l'acte venerien. »

Le *livre* des rois, i. « un jeu de cartes. »

*Le *livre* des quenoüilles, « mot fait à plaisir,
« un *livre* inconnu. »

Cela ne se vend pas à la *livre*, i. « cela est « rare. »

Sçavoir changer de *livrée*, i. « de party. »

LO

Il a tousjours quelque fer qui *loche*. Voyez à *Fer*.

Qui tard arrive mal *loge*, i. « qu'il faut user de « diligence pour bien faire ses affaires. »

*En estes vous là *logé*, façon de parler vulgaire, i. « estes vous de cette nature là ou de cette « humeur. »

*J'en suis là *logé*, i. « c'est là mon humeur ou « mon opinion. »

*Où sommes nous *logez*, i. « où en sommes nous, « en quel lieu nous rencontrons nous : de quelle « façon nous traitte-t'on. »

Loger son affection, i. « la placer. »

Loger une fille, i. « la marier. »

Loger les aveugles, i. « se prostituer. »

**Loger* sur le devant, « idem. » Metaph.

Loger en despit des fourriers ou estre *logé* au large, i. « coucher avec une garce qui est bien « fournie de, etc. »

Il est bien *loing* s'il court tousjours, i. « il y a « longtemps qu'il est party. » Item, « il y a long- « temps que cela est perdu ; ou bien despensé. »

Au plus *loing* de sa pensée, i. « contre son « dessein. »

Il ne regarde pas plus *loing* que le bout de son nez, i. « il ne considere rien : il n'a point de pre- « voyance. »

Vous estes bien de vostre *loisir*, i. « vous ne « faites pas bien ; vous ne devriez pas faire ce que « vous faites. »

*Du *lolo*, mot d'enfant, i. « de la boüillie. »

Patience de *Lombard*, i. « patience par force. »

Les graces du *Lombard*, i. « trois dez sur « table. »

*Secours de *Lombardie*, i. « qui arrive trop « tard. »

*Un *longis*, i. « un homme extremement long à « ses affaires. » Allusion vulg.

Le *long* et le large, i. « toutes les dependances « d'une affaire. »

Le *long* du chemin, i. « estant encore sur le che- « min, en cheminant. »

Le *long* de la riviere, i. « proche. »

Au *long*, i. « auprés. »

Tout du *long* et tout au *long*, i. « depuis le com- « mencement jusqu'à la fin. »

Tout de son *long*, i. « tout estendu. »

De *long*, i. « du costé de la longueur d'une « chose. »

Le *long* du jour, i. « tout le jour. »

Tout le *long* de l'ausne. Voyez à *Aulne*.

A la *longue*, i. « avec la longueur du temps, « avec le temps. »

Tirer de *longue*, i. « advancer chemin. »

*Il ne la fera pas *longue*, i. « il ne vivra pas « longtemps. » Item, « il ne demeurera pas beau- « coup en ce lieu là. »

*Sans la faire plus *longue*, i. « sans s'amuser « davantage, pour coupper court. »

Ne la faites pas si *longue*, i. « ne soyez pas « long temps à revenir. »

*Avoir les dents bien *longues*, ou bien aussi *longues* qu'un gril, i. « avoir grand faim, » vulg.

Tenir en *longueur*, i. « amuser, differer. »

Prendre bien ses *longueurs*, i. « faire une chose « à temps et à propos. »

Loqueté, i. « deschiré. »

*Me voila bien *loty*, i. « par ironie, mal par- « tagé : cela se dit lors qu'on nous donne peu de « chose. »

Chambre *louche*, i. « obscure. »

Vin *louche*, i. « qui a peu de couleur trouble. »

*Il se *louë* fort de vous, i. « il en est fort satis- « fait. »

Le *loup*, « dont on fait peur aux petits enfans. »

Il a veu le *loup*, i. « l'ennemy. »

Avoir veu le *loup*, i. « ne pouvoir parler à cause « du rheume. »

Il a crié au *loup*, i. « il est enroüé. »

Le *loup* est au bois, « c'est quand on a quelque « miette ou autre chose sur la barbe. » A pied, i. « sur la pointe, » à cheval, i. « sur la moustache. »

C'est un vray *loup* garou, i. « un homme qui « fuit la conversation. »

*Faire le *loup* plus grand qu'il n'est, i. « donner « à entendre qu'un homme est plus riche ou plus « meschant qu'il ne l'est en effet. »

Manger en *loup*, i. « seul, en son particulier. »

Manger comme un *loup*, i. « devorer, manger « beaucoup. »

Aller en pas de *loup*, i. « doucement et fine- « ment. »

Qui se fait beste le *loup* le mange. Voyez à *Beste*.

*Quand on parle du *loup* on en voit la queuë, i. « la personne paroist au mesme temps que l'on « parle d'elle, » vulg.

Deux *loups* apres une brebis, i. « deux hommes « qui pretendent une mesme chose. »

Il va de nuict comme les *loups* garous, i. « il ne « paroist point de jour. »

Quand le *loup* est pris tous les chiens luy lardent les fesses, i. « quand un homme est attrappé ou « arresté tout le monde l'accuse ; on luy court « sus. »

Avec les *loups* il faut heurler, i. « s'accommoder « selon le lieu où l'on est, et selon les personnes « qu'on frequente. »

*Histoires au vieux *loup*, i. « sottes histoires, « fables. »

Les *loups* luy mangent les jambes, i. « il a les « jambes mangées d'un mal que l'on appelle *loups*. »

Prendre un *loup* par la queuë, i. « entreprendre « une chose dangereuse. »

Tenir le *loup* par les oreilles, i. « estre en dan- « ger. »

Le *loup* mourra en sa peau, i. « le meschant ne « changera point ses mauvaises habitudes. »

A chair de *loup*, saulse de chien, i. « à un mes- « chant, un plus meschant pour le chastier. »

Brebis comptée le *loup* la mange, i. « d'un argent « compté on en prend bien quelque partie. »

*Il est *lourd* comme une busche, i. « mal adroit, « lourdaut, » vulg.

*Une *lourde*, i. « une femme lourdaude. »

*Une *lourde* faute, i. « bien grande, bien impor- « tante ou remarquable. »

*Une *lourde* menterie, i. « grand et impudent « mensonge. »

*Faillir *lourdement*, i. « grandement. »

Une *louve*, i. « une femme tres-luxurieuse, une « grande putain. »

Il nous veut icy faire la *loy*, i. « il y veut com- « mander impertinemment. »

Loyal comme un meusnier, i. « peu fidele. »

L U

*Frere *Lubin*, i. « un moine niais. »

**Lubiner*, i. « niaiser. »

Luc pour *lui*.

Joüer du *luc* renversé, i. « du cul : faire l'action « venerienne. »

*Au cas que *Lucas* n'ait qu'un œil sa femme es- pousera un borgne, « c'est une raillerie vulgaire « dont on se sert lors que quelqu'un entame un « discours par ces mots, *au cas que*. »

**Luet*, i. « rien, » vulg.

Vouloir emporter une chose de haulte *luicte*, i. « la vouloir obtenir absolument. »

Tout ce qui *luit* n'est pas or, i. « toutes les choses « qui paroissent ne sont pas tousjours bonnes: « L'apparence trompe souvent. »

Mettre en *lumiere*, i. « donner un livre au pu- « blic. »

Cela n'est pas venu en *lumiere*, i. « personne « n'en a eu connoissance. »

N'oubliez pas le *luminaire* des pourceaux, en voila le questeur ; « cela se dit lors qu'une personne « rotte, » vulg.

Il a joüé son *luminaire*, i. « il ne voit goutte. Le « vulgaire le dit plus salement. »

*Faire le *lundy* des savetiers, i. « ne point tra- « vailler le lundy, » vulg.

A la *lune*, i. « à la lumiere de la lune. »

Il est logé à la *lune*, i. « il est lunatique. Item, « logé ou couché au milieu de la campagne. »

Il tient de la *lune*, i. « il est fantasque. »

Il a des lunes, i. « des fantaisies, des boutades. »

Une pleine *lune*, i. « un gros visage. »

*Garder les moutons à la *lune*, i. « estre pendu. »

Vouloir prendre la *lune* avec les dents, i « vou- « loir faire une chose impossible. »

*La *lune* est sur Bourbon, i. « cette femme a ses « mois. Quelques uns l'expliquent autrement, i. il « est en colere. »

Abbayer contre la *lune*, i. « perdre son temps. »

Le fourrier de la *lune* a marqué le logis, i. « elle « a ses mois ou ses fleurs. »

Quand on prend *lunettes* adieu fillettes, i. « qu'un « homme qui se sert de lunettes n'a plus gueres de « vigueur. »

*Il a chaussé ses *lunettes* de travers, i. « il a mal « regardé ou consideré, » vulg.

Il est de l'abbaye des *Luniers* d'Orleans, i. « lu- « natique. »

*Il est en son *lustre*, i. « il est fort content, son « visage fait paroistre son contentement. Item, il « est en lieu où il esclatte fort, où il a bien de l'ad- « vantage. »

Un *lutin*, i. « une personne qui va de nuit. »

Emporter de haute *lutte*. Voyez à *Luicte*.

Ce n'est plus *luy*, i. « il est entierement changé. »

M

M A

*La danse *macabée*, ou plus vulgairement *macabré*, i. « la mort: on dépeint une danse où des « squelets meinent danser toutes sortes de per-« sonnes. »

Maçonner un ouvrage, i. « le mal faire, le faire « grossierement. »

Madame des plantes, i. « la plante des pieds. »

Mademoiselle soufllée, i. « une demoiselle faite à « la haste. »

Il veut corriger *magnificat* à matines, i. « il veut « reprendre mal à propos. »

Cela est à propos comme *magnificat* à matines, i. « hors de propos. »

Un gros *magot*, i. « un homme mal fait. »

*Un *magot* d'argent, i. « une quantité d'argent « caché en quelque lieu, » vulg.

*Faire *maigre* mine, i. « mauvaise ; ne recevoir « pas avec gayeté, » vulg.

*Faire *maigre* chere, i. « traitter mal, » vulg.

*Cela est bien *maigre*, i. « n'est gueres bon : n'est « gueres relevé. »

*Traitter *maigrement*, i. « faire mauvaise chere. »

Maille à *maille* se fait le haubergeon, i. « les « choses se font petit à petit, avec patience. »

Ils ont tousjours *maille* à départir, i. « ils sont « tousjours en dispute. »

*Il voit bien clair, il n'a pas la *maille*, c'est une allusion de *maille* monnoye à *maille* qui couvre l'œil, i. « n'a point d'argent. »

La *main* du cœur, i. « la main gauche. »

*Il a la *main* faite en chapon rosty, i. « il est « larron, » vulg.

Il a la *main* mal seure, « idem. » Metaph.

Mettre la *main*, i. « remedier. Item, prendre. »

*Attendre de la *main* gauche, i. « manger tous-« jours de la main droitte en attendant les absents. »

Estre en *main*, i. « bien tourné ou disposé pour « faire une chose. »

*Les *mains* luy demangent, i. « il a volonté de « frapper. »

*Serrez la *main*, et dites que vous ne tenez rien. i. « vous n'aurez pas ce que vous pretendez. »

De longue *main*, i. « dés long temps auparavant. »

*Il est pourveu de longue *main*, par allusion. « il a les mains longues, il atteint par tout dans les « plats. »

Prester *main* forte, i. « aider, assister. »

Prester ou donner la *main*, « idem. »

User de *main* mise, i. « frapper. »

Faire sa *main*, i. « prendre tout ce que l'on peut « en un lieu : desrober : se garnir du bien d'autruy. »

Il est tombé en bonne *main*, i. « il a rencontré « une honneste personne à qui il doit avoir à faire. « Item, il a rencontré qui le chastiera ou traittera « comme il faut. »

Donne moy la *main*, « cela se dit lors que quel-« qu'un nous taxe de quelque vice, pour donner à « entendre qu'il a le mesme deffaut, » vulg.

Pour la derniere *main*, i. « pour la derniere fois. « C'est aussi quelque chose que l'on prend apres « avoir tout son argent. »

Mettre la derniere *main* à un ouvrage, i. « l'a-« chever, le polir, le perfectionner. »

Venir aux *mains*, i. « se battre. »

*Les *mains* lavées sont les mains nettes, i. « par « une fort mauvaise allusion du vulgaire, *les mains* « *lavées*, etc. »

Faire *main* basse, i. « tuer tout. »

Fait à la *main*, i. « exprés. »

Homme fait à la *main*, i. « instruit ou dressé « tout exprés pour executer nos volontez. Il se « prend en mauvaise part. »

Mettez la *main* au bon endroit, i. « donnez moy « de bonne marchandise. »

Sous *main*, i. « secrettement. »

Sans *main* mettre, i. « sans faire de despense, « sans rien employer du sien. »

Mettre la *main* à la paste, i. « aider à travailler, « travailler soy mesme à ses affaires. »

Il n'y va pas de *main* morte, i. « il frappe tant « qu'il peut. »

Avoir les *mains* liées. Voyez à *Liées*.

Se payer par ses *mains*, i. « prendre soy mesme « son payement, retenir de quoy se payer. »

*Elle a passé par la *main* des juifs, i. « cette piece « a esté roignée. »

*Il passera par mes *mains*, i. « je le chastieray, » vulg.

Les *mains* sont faites devant les cousteaux, « on « se sert de ces mots, en prenant de la viande ou « du sel avec les doigts, pour excuser son incivi- « lité. »

*Il ne va point sans ses *mains*, i. « il desrobe « volontiers. »

*Il faut plustost prendre garde à ses *mains* qu'à ses pieds, « idem. »

Prendre à toutes *mains*, i. « prendre justement « ou injustement, de tous costez, par toutes sortes « de moyens. »

Tout d'une *main*, i. « tout d'un temps; en conti- « nuant, sans desister. »

De *main* en *main*, i. « de l'un à l'autre. »

Homme de *main*, i. « d'execution. »

Haut à la *main*, i. « arrogant. »

Les princes ont les *mains* bien longues, i. « leur « pouvoir s'estend fort loing. »

Avoir les *mains* nettes, i. « n'estre point cor- « rompu, estre sincere. »

Il n'a que changé de *main*, i. « tombé au pou- « voir d'un autre. »

Mettre la *main* à l'heritage, i. « tomber et toucher « la terre de ses mains. »

Partir de la *main*, i. « commencer sa course, « aller viste. »

Tenir la *main* à quelque affaire, i. « la soigner, « y prendre garde. »

*Ne pouvoir *mais* d'une chose, i. « n'en estre pas « coulpable. »

*Il y a un *mais*, i. « quelque chose à redire, quel- « que deffaut. »

*Voila bien des si et des *mais*, i. « voila bien des « paroles pour s'empescher de faire une chose, » vulg.

La *maison* de Dieu, i. « l'hospital. »

Les petites *maisons*, « lieu où l'on met les fols. »

Mettre ou envoyer aux petites *maisons*, i. « faire « passer pour fol. »

La *maison* de monsieur Boyau, couverte d'ardoise sur le devant et de chaume sur le derriere, i. « une chose qui a plus de monstre que de bonté. »

Faire une bonne *maison*, i. « devenir riche. »

Faire sa *maison*, i. « establir sa famille, prendre « des domestiques à son service. »

De *maison* ou de bonne *maison*, i. « de condi- « tion. »

*Une vieille *maison* reblanchie, i. « une vieille « femme fardée. »

*Par dessus les *maisons*, i. « bien cherement, « cher par excez. »

Qui veut tenir nette *maison* il n'y faut prestre ny pigeon, i. « que les prestres et les pigeons cau- « sent bien souvent du mal ou du mauvais air. »

Tel *maistre* tel valet, i. « que l'un et l'autre sont « meschants. Proprement, que l'exemple du *maistre* « dresse le serviteur. »

*Un *maistre* Gonin, i. « un subtil, un finet. »

**Maistre* Gonin est mort, etc. Voyez à *Gruë*.

**Maistre* Aliborum, i. « un homme qui se mesle « de toutes choses. »

Maistre Jean Jeudy, i. « un sot. »

**Maistre* Mousche, i. « un fin personnage. »

*Il faudroit estre plus fin que *maistre* Mousche, i. « il faudroit estre bien habile ou rusé. »

Maistre Antitus des Cressonnieres, i. « un « badin. »

*Il s'en fait dire *maistre*, i. « il y est expert. »

*Parler en *maistre*, i. « commander absolu- « ment. »

Maistre Fify. Voyez à *Fify*.

Un *maistre* sot, i. « un grand sot. »

Le *maistre* maçon, i. « celuy qui fournit d'ar- « gent sous main pour bastir une maison. »

*Un *maistre* homme, i. « grand et gros. »

Un *maistre* singe, i. « gros. »

Un *maistre* voleur, i. « grand. »

Maistre des hautes œuvres, i. « le bourreau. »

Maistre des basses œuvres, i. « cureur de re-
« traits. »

Maistre, « pour principal. » Item, « son fe-
« minin. »

Maistresse, i. « principale. »

**Maistresse* porte, etc., i. « grande et princi-
« pale. »

**Maistresse* femme, « grande et grosse. »

Faire le *maistre*, i. « vouloir commander en un
« lieu. »

Il est mal-heureux qui a *maistre*, il fait beau en chercher, i. « le temps est fort beau. »

Mal de saint Acaire, i. « opiniastreté, humeur
« acariastre. »

Mal saint Avertin, i. « mauvaise teste. »

Mal saint Fiacre, i. « inflammation au fonde-
« ment. »

Mal saint François, i. « point d'argent. »

Mal saint Genou, i. « la goutte. »

Mal saint Giles, i. « un cancer. »

**Mal* saint Jean, i. « mal caduc. »

Mal saint Mathurin, i. « folie. »

Mal saint Mein, i. « la galle. »

Mal saint Zacharie, i. « silence. »

Mal de saint, i. « mal caduc. »

Mal de Mahomet, « idem. »

Mal de pippe, i. « yvroignerie. »

Le *mal* de neuf mois, i. « la grossesse. »

Avoir *mal* aux dents, i. « avoir faim. »

*Il m'en fait bien *mal*, i. « j'en suis fort fasché, » vulg.

Nous sommes atteints d'un mesme *mal* ou d'une mesme *maladie*, i. « touchez d'une mesme incom-
« modité. » Item, « d'une mesme humeur. »

*Il me fait *mal* de voir, i. « il me fasche, j'ay
« regret, » vulg.

*Il m'en sçait *mal*, « idem, » vulg.

Il luy veut *mal* de mort, i. « il le hait extreme-
« ment. »

Le *mal* Tibaut mitaine, i. « estre sot. »

Mal de teste veut repaistre, i. « qu'il faut manger
« pour guerir le *mal* de teste. »

Il est guery de tous *maux*, i. « il est mort. »

Mal sur *mal* n'est pas santé, i. « une nouvelle
« incommodité ne guerit pas l'autre, un nouveau
« dommage incommode fort. »

Le chaud *mal*, i. « la fievre chaude. »

Il est *mal* avec luy, i. « en dissension. »

La *male* bosse, i. « la peste. » Item, « sorte
« d'imprecation. »

Malade de saint, i. « qui a le mal caduc. »

*Tombe *malade* de saint, « nostre vulgaire se
« sert de ce quolibet en joüant pour dire que la
« boule tombe d'un costé ou d'autre. »

Vous voila bien *malade*, par ironie, i. « vous ne
« devez pas faire tant de difficulté, la despense ou
« la peine n'est pas si grande. »

*Il est fort *malade*, rien ne luy demeure à la bouche, par ironie, i. « il se porte fort bien. »

*Mon habit est bien *malade*, i. « vieil et des-
« chiré, » vulg.

*Demander à un *malade* s'il veut santé, i. « à un
« qui desire quelque chose s'il la veut. »

Elle est *malade*, i. « elle a ses fleurs. »

La *maladie*, i. « la contagion. »

Avoir la *maladie* saint Bondon, les joües plattes comme une boule, i. « estre fort gras et en bonne
« santé. »

La *maladie* des femmes, i. « mauvaise teste,
« mauvaise humeur : de la jalousie : du caquet. »

C'est une *maladie* de femme, i. « un mal qui
« n'est pas fort grand. »

La *maladie* des enfans de Paris, la teste plus grosse que le poing, i. « point de mal. » Item,
« badauderie. »

Mal aisé, i. « pauvre. »

Un prince *mal* aisé, « par raillerie, un coquin
« qui fait le seigneur. »

Riche *mal* aisé, i. « qui paroist riche et doibt
« beaucoup plus qu'il n'a vaillant. »

*Un *mal autru*, i. « mal fait, en mauvais estat, » vulg.

*Il est troussé en *male*, i. « mort. »

Un grand *mal* basty, i. « un homme mal fait. »

Je suis tout *mal-basty*, i. « fatigué, indisposé. »

Il y a du *mal-entendu*. Voyez à *Entendu*.

*Les *males-sepmaines*, i. « les fleurs, la mens-
« truë, » vulg.

A quelque chose le *mal-heur* est bon, i. « quel-
« quefois le mal nous cause du bien. »

**Malitorne*, i. « de mauvaise grace, personne
« mal faite, » vulg.

**Malvas*, i. « personne mal faitte, » vulg.

Manche, « pour le membre viril. »

*Tenir dans sa *manche*, i. « avoir une chose
« pour asseurée. »

*Jetter le *manche* apres la coignée, i. « perdre « avec desespoir ce qui nous reste. »

*Il a la conscience large comme la *manche* d'un cordelier. Voyez à *Conscience*.

*C'est une autre paire de *manches*, i. « une chose « bien differente, » vulg.

*Un petit *manche* d'estrille, i. « une personne « courte et grosse. »

Bransler dans le *manche*. Voyez à *Branler*.

*Il se mouche sur sa *manche*, i. « il est niais. »

Il vient comme si on l'avoit *mandé*, i. « fort à « propos. »

*Joüer des *manequins*, i. « estre garce, se pros- « tituer. »

Manger le peuple, i. « se surcharger, en tirer de « grands deniers. »

Manger comme un loup. Voyez à *Loup*.

Manger en loup. Voyez à *Loup*.

Manger le bon homme, i. « vivre à discretion « chez les paysans. »

**Manger* ses doigts d'une chose, i. « la trouver « fort excellente. »

*Se *manger* les doigts, i. « estre en grande co- « lere. »

**Manger* une personne à force de la regarder, i. « la regarder avec grande attention. »

Il m'a pensé *manger*, i. « il a fort crié apres moy. »

*Il ne sçait pas le champ, il ne portera pas à « *manger* aux taboureurs, » c'est une allusion de « *chant* à *champ*, pour dire qu'une personne ne « sçait pas l'air d'une chanson, » vulg.

*Je le ferois aussi tost que de *manger* un morceau de pain, i. « facilement, » vulg.

*Il se *mangeroit* plustost les bras jusques au coude, i. « il n'a garde de manquer, il prendra bien « de la peine à ce qu'il fait pour en venir à bout. »

Se *manger* l'un l'autre, i. « se ruiner. »

Manger pour deux, « cela se dit d'une femme « grosse. »

*Il n'a garde de me *manger*, « c'est pour dire « qu'un homme est bien yvre ou bien saoul. »

Qui perd *manger* pour *manger* ne perd rien, i. « qu'il vaut autant manger une fois que l'autre. »

*En veux tu *manger*, i. « veux tu ce que je te « propose: le veux tu battre contre moy. »

*En faire *manger* à quelqu'un, i. « le mal traitter. »

Manger de haut, i. « manger sans appetit. »

*Il n'en veut plus *manger*, i. « il ne veut plus « estre de la partie, il ne veut plus joüer, etc. »

*S'il le faisoit il ne *mangeroit* jamais de pain, i. « il luy cousteroit la vie, on le tueroit. »

*Il ne *mangera* plus de pain, i. « il est mort. »

*Il te *mangeroit* avec un grain de sel, ou bien, il mangeroit deux comme toy, i. « il est beaucoup « plus fort que toy, » vulg.

*Entrez il ne vous *mangera* pas, i. « il n'est pas « si mauvais ou si fort en colere que vous le « croyez. »

Nous ne *mangerons* pas tout, i. « nous en boirons « une partie. »

*Ils se *mangent* les yeux, i. « ils disputent ou « crient à toute heure, ils sont tousjours en dis- « sention, » vulg.

*Je vous bailleray ce que vous ne *mangerez* pas, i. « un soufflet ou un coup de poing, » vulg.

*Il n'a rien *mangé* depuis qu'il est levé, « cela se « dit, apres qu'un homme qui est tombé s'est re- « levé, » vulg.

*Il a encore dequoy *manger* une botte de foin, « cela se dit d'un cheval qui marque encore un « peu. »

*Vulgairement, cela *mange* bien du pain, i. « cela « couste beaucoup, cela importe beaucoup, cause « beaucoup de despense. »

*Je l'ay bien *mangé* il ne me revient point, allusion au double sens de *revenir*, i. « il ne m'agrée « nullement, » vulg.

*Relever *mangerie*, i. « recommencer à manger. »

Mangeur de crucifix, i. « bigot. »

Un *mangeur* de petits enfans, par ironie, i. « un « qui fait le mauvais. »

*Joüer du *manicordion*, i. « se prostituer: estre « putain, » vulg.

*Joüer du *manicordion* à double semelle, i. « s'enfuir. »

*Madame de *Manicon*, par allusion du mot, i. « une sage femme, » vulg.

Se laisser *manier*, i. « estre d'humeur douce et « facile. »

Manier le dé, « le remüer et le joüer. »

*Je vous *manieray*, i. « je vous chastieray. »

*Il a esté *manié*, i. « mal traitté. »

**Manigance*, i. « invention, subtilité, practique. »

Il n'en *manque* non plus qu'un chien de pulces, i. « il en a en quantité. »

Pendre son *manteau* à foible cheville, i. « asseu- « rer mal ses affaires: se reposer sur qui a peu de « pouvoir. »

Maquereaux, i. « certaines marques aux jambes « qui viennent de s'approcher trop prés du feu. »

Maquignon de chair humaine, i. « maquereau. »

Maquignonne de mariages, i. « une femme qui « se mesle de trouver des partis à ceux qui se veu- « lent marier. »

*C'est un bon *marchand*, i. « par raillerie, un « bon compagnon ; un fin drolle, » vulg.

Marchand grossier qui vend, etc. Voyez à *Grossier*.

Marchand meslé, i. « un homme qui sçait un peu « de plusieurs sciences. »

Marchand de peaux d'anguilles, i. « un pauvre « marchant ; un homme qui ne fournit pas de trop « bonne marchandise. »

**Marchand* qui prend l'argent sans compter, i. « un larron. »

Marchand qui perd ne peut rire, i. « qui perd ou « reçoit du dommage ne peut estre de bonne hu- « meur. »

*Vous vous en trouverez mauvais *marchand*, i. « vous ne reüssirez pas en vostre dessein, vous en « recevrez du desplaisir. »

La riviere est *marchande*, i. « il y a de l'eau jus- « tement pour porter les batteaux. »

En place *marchande*, i. « en lieu public ; devant « le monde ; hors de son particulier : en un lieu « commode. »

C'est une bonne *marchande*, i. « une femme qui « se prostituë. Item, une finette. »

Il a *marchandé* au pied et non pas à la toise, i. « il a fuy. »

*Il ne faut point *marchander*, ou bien, il faut faire sans *marchander*, i. « il faut aller ou faire librement « et sans difficulté. Il ne faut point reculer ; il faut « faire promptement. »

*Il *marchande* s'il doit aller en ce lieu là, i. « il « consulte en soy mesme, » vulg.

*Vous *marchandez* quelque chose, i. « vous vous « mettez en danger d'estre battu, » vulg.

*Bonne *marchandise*, i. « une belle garce. »

Marchandise qui plaist est à demy venduë, i. « quand une personne agrée, le mariage est à demy « conclu. »

Ce n'est pas *marchandise* fardée, i. « c'est une « chose sans artifice. »

Prisez vostre *marchandise*, « cecy se dit à un « homme qui se vante. »

*C'est ce que c'est, *marchandise* meslée, « on « respond ainsi à un curieux qui veut sçavoir ce « que l'on porte ; ou bien qui demande importuné- « ment de quelle chose l'on traitte, » vulg.

Chacun prise sa *marchandise*, i. « fait estat de ce « qui luy appartient. »

*Il en a eu bon *marché*, i. « il l'a emporté avec « facilité : ou bien, il a receu peu de dommage ou « de perte. »

*On n'a jamais bon *marché* de meschante mar- chandise, « pour dire qu'il faut tousjours achepter « les meilleures choses, d'autant qu'elles sont plus « profitables, » vulg.

*Il n'en a pas eu meilleur *marché*, i. « tous ses « artifices ou toutes ses peines ne luy ont servy de « rien : il a esté traitté comme les autres. »

*Le *marché* tiendra jusqu'à la mort, « cela se dit « des personnes mariées qui ne se separent que « par ce seul moyen, » vulg.

*Je ne croyois pas en sortir à si bon *marché*, i. « avec si peu de despense, de danger ou de dom- « mage. »

*C'est *marché* comme de paille, i. « vous avez eu « cela à fort bon marché, » vulg.

*Aller sur les *marches* d'autruy, i. « poursuivre « la mesme chose. »

*Joüer des basses *marches*, i. « faire l'acte vene- « rien. »

*Je n'y *marche* pas de bon pied, i. « je n'y vay « pas volontiers. »

Si vous *marchez* de ce pied là, i. « si vous pro- « cedez de la sorte. »

**Mardy* gras, i. « un homme qui a le visage fort « plein, un gros homme, » vulg.

*Cela sent son *mardy* gras, i. « voila des paroles « ou des actions qui sont un peu deshonnestes. »

De la *marée*, i. « du poisson de mer qui n'est « point salé. »

*De la *marée* fraische, i. « une putain. »

Sentir la *marée*, i. « sentir sa garce. »

*Se sauver par les *marests*, i. « fuir, » vulg.

**Margoüillis*, i. « un meslange desgoustant de « viande, etc., » vulg.

A la franche *marguerite*. Voyez à *Franche*.

Le *mariage* de Jean des Vignes, chacun prend son pacquet le lendemain, i. « coucher avec une « femme, et s'en aller le matin sans la revoir. »

*Se plaindre que la *mariée* est trop belle, i. « se « plaindre de ce que l'on est bien à son aise, de ce « que l'on a tout à souhait. »

Quand ma fille est *mariée* tout le monde la de- mande, i. « apres qu'une affaire est concluë, quan- « tité de personnes se presentent pour en traitter. »

A fille *mariée* force gendres. Voyez à *Mariée*.

*Il est bon à *marier*, « il sçait faire du feu et « couper du pain. »

*Vous n estes pas bon à *marier*, i. « vous faites « mal le feu. »

*Elle est bonne à *marier*, « les marqueurs se servent de ce quolibet pour dire qu'une chasse est « bien grande. »

Marier à monsieur du Verger, i. « donner le « foüet : par allusion de *verges*. »

Marier la cave et le puits, i. « mettre de l'eau « dans le vin. »

Un *mariollet*, i. « un sot, un badin. »

*Je suis *Marion*, je garde la maison, i. « je ne « sors point du logis, » vulg.

Faire boüillir la *marmitte*, i. « fournir d'argent « pour maintenir ou nourrir une famille. »

Escumer la *marmitte*. Voyez à *Escumer*.

*La *marmitte* est renversée, i. « il n'y a plus rien « à manger, il n'y a plus d'argent pour faire la des- « pense de la maison. »

La *marmitte* a les pieds en haut, ou bien, un pied rompu, « idem. »

*Faire le *marmiteux*, i. « faire le pauvre, le mise- « rable. »

*Faire craquer le *marmouset*, i. « frapper, bat- « tre, » vulg.

Porter la *marotte*, i. « estre fol. »

*Un *marouffle*, i. « un gros badin, un gros sot. »

*La *marque* de la vaisselle, i. « le membre viril. »

Porter la *marque* de la ville, i. « estre marqué « sur l'espaule d'une fleur de lys, etc. »

*Il porte de mes *marques*. i. « je l'ay bien battu. »

Marqué à l'A, i. « des bons. » Voyez à l'A.

Marqué au B, i. « qui a un deffaut de nature est « meschant pour l'ordinaire, comme *bigle*, *boiteux*, « *borgne*, *bossu*, etc. »

*Ils sont tous *marquez* d'une mesme marque, i. « tous d'une mesme nature : tous meschants. »

*Mon enfant en sera *marqué*, i. « j'ay grand desir « de cela : par metaph. tirée des femmes enceintes. »

*Il est allé *marquer* les logis, i. « il est mort. »

**Marquer* les chasses, i. « observer ou remarquer « ce que les autres disent. »

Elle ne *marque* plus, i. « elle est vieille. » Metaphore.

Je ne sçay comme vostre argent est *marqué*, i. « vous ne m'avez jamais rien donné ou payé. »

Le fourrier ne *marque* pas encore le logis, i. « cette fille est fort jeune, elle n'a pas encore ses « mois. »

*Tirer les *marrons* du feu avec la patte du chat, i. « se tirer d'un danger ou d'un dommage par le « moyen d'une autre personne. »

Faire petter le *marroquin*, i. « battre, frapper. »

*Cela vient comme *Mars* en Caresme, i. « fort à « propos, » vulg.

*Il ne manque non plus que *Mars* en Caresme, i. « il est asseuré, il ne manque jamais, » vulg.

*Entre l'enclume et le *marteau*, i. « entre deux « dangers. »

Martin, i. « asne ; ignorant. »

Il n'y a point de *Martin* qu'il n'y ait de l'asne, « celuy cy s'explique de soy mesme. »

Il y a plus d'un asne au marché qui s'appelle *Martin*. Voyez à *Asne*.

*Prendre *Martin* pour Renard, i. « se mespren- « dre. »

**Martin* baston y cheminera, i. « vous aurez des « bastonnades. »

*Il ressemble le prestre *Martin*, il chante et respond, i. « il propose, et respond de luy mesme, » vulg.

Pour un point *Martin* perdit son asne, « pour « peu de chose qui manque l'on perd son fait. Le « sujet de ce proverbe est assez commun. Nos « joüeurs l'appliquent quand un point leur fait « perdre une partie. »

*Une *mascarade*, i. « une personne mal faitte. »

*Il ne luy faut que *mascher* il l'avallera, i. « par « ironie, preparez luy quelque chose afin qu'il n'en « ait pas la peine, » vulg.

*Cela est tout *masché*, i. « tout accommodé, tout « preparé, » vulg.

*Il ne luy a point *masché*, i. « il luy a dit librement et hardiment, » vulg.

Mascher à vuide, i. « n'avoir rien dedans la bou- « che, n'avoir rien à manger. »

Mascher de haut, i. « manger avec peu d'appetit. »

Elle est comme les *mascheconlis*, le haut deffend le bas, i. « elle est laide de visage. »

*Joüer des *maschoires*, i. « manger. »

Une *masette*, i. par metaph. « Un ignorant, un « mal adroit. »

*C'est un *maste* il a la gorge noire, i. « c'est un « bon compagnon. »

*Action *maste*, i. « genereuse. »

*Une *masque*, vulgairement, i. « une macque- « relle. Item, une sorciere. »

Un *masque* luy serviroit bien, i. « elle est fort « laide. »

Lever le *masque*, i. « declarer ouvertement. »

**Massacrer* un ouvrage, i. « le faire mal et grossierement. »

**Masse* à qui dit, « c'est une translation du jeu de « la chance, dont on se sert en beuvant. »

*Voila un beau *mastin* s'il vouloit mordre, i. « voila un bon gros paysan, un bon gros lourdaut, » vulg.

Une *mastine*, i. « une garce. »

**Mastiner* une personne, i. « la mal traitter, la « tourmenter. »

Dancer les *matacins*, i. « faire l'action charnelle. »

Enfans de la *matte*, i. « filous, coupeurs de « bourses. »

Il va comme un *materas* desampenné, i. « fort « viste. »

*De bon *matin*, et dés le fin *matin*, i. « de tres « bonne heure, » vulg.

*Se lever *matin* pour baiser le cul à Martin de peur qu'il n'y ait presse, « c'est une raillerie que « l'on dit à ceux qui parlent de se lever de bonne « heure. »

Chanter Magnificat à *Matines*, i. « dire une im« pertinence; renverser l'ordre. »

Corriger Magnificat à *Matines*, i. « vouloir re« prendre sans raison ou sans sujet. »

Plus estourdy que le premier coup de *Matines*, i. « extremement estourdy. »

Le retour de *Matines*, i. « de bons coups. »

**Matois*, i. « meschant, rusé. »

*Langue *matoise*, i. « le langage des coupeurs de « bourses. »

**Matoiserie*, i. « ruse, finesse. »

*Un gros *maton* de gouliere, i. « un gros garçon, « un bon lourdaut. »

*Demander le *maton*, par metaph. i. « courir « apres le masle, avoir des chaleurs qui fassent « courir apres les hommes. »

Matras. Voyez à *Materas*.

C'est *mau* chaud *mau* froid, i. « d'un excez à « l'autre. »

Contrefaire le *maupiteux*, i. « feindre d'estre ne« cessiteux, ou incommodé. »

Il n'aura pas à faire à *maupiteux*, i. « il trouvera « personne qui le traittera comme il faut. »

Avoir *mauvais* visage, i. « pasle. »

Faire *mauvais* visage, i. « mauvaise reception. »

Faire le *mauvais*, i. « bien du bruit et peu de « mal. »

Il fait *mauvais*, i. « mauvais temps, mauvais « chemin. »

*Il ne sera pas si *mauvais* qu'il a promis à son capitaine, i. « il ne fera pas tout le mal dont il nous « menace. »

*Une *maximas*, i. « une maquerelle, » vulg.

Planter le *may*, i. « faire l'action charnelle. »

M E

Meschant comme un asne rouge, i. « tres mes« chant. »

*Descouvrir la *mesche*, i. « descouvrir la malice « ou finesse, » vulg.

Renverser la *medaille*, i. « monstrer le derriere. « Item, desguiser un discours. »

Medecin d'eau douce, i. « ignorant. »

Medecins et *mareschaux*, font mourir hommes et chevaux, i. « que ces deux sortes de personnes sont « souvent bien ignorantes et dangereuses. »

Jeune *medecin* fait les cimetieres bossus, i. « qu'un jeune medecin a peu d'experience. »

Les mots terminez en ique, font au *medecin* la nicque, comme *hidropique*, *hetique*, *paralitique*, *pulmonique*, *etc*.

Cela porte *medecine*, i. « sert de beaucoup, est « excellent, est advantageux. »

Mourir comme les *melons*. Voyez à *Mourir*.

**Memoire* de lievre, i. « courte. Le vulgaire ad« jouste, qui se perd en courant. »

Les quatre *mendians*, i. « Carmes, Cordeliers, « Augustins et Jacobins. Item, des noisettes, des « amandes, des figues et des raisins. »

*Vulgairement, avoir des quatre *mendiants*, i. « des poüils, des pulces, des punaises et la gale. »

Mener rudement, i. « traitter rigoureusement. »

Mener battant, i. « poursuivre et frapper. »

Mener une estrange vie, i. « vivre en desbauches. »

Mener du bruit, i. « faire. »

Se laisser *mener* par le nez, i. « se laisser per« suader, se laisser conduire facilement. »

Ce n'est pas cela qui vous *meine*, i. « qui vous « induit, qui vous meut. »

Je vous *meneray* comme il faut, i. « je vous trait« teray avec toute sorte de rigueur. »

Je vous *meneray* par un chemin où il n'y a point de pierres. Voyez à *Chemin*.

Mal *mené*, i. « mal traitté, battu. »

Il y a un mois que cet homme nous *meine*, i. « nous entretient de promesses, nous amuse. »

*Il y a un *menestrier* enterré là dessous, il a fait sauter un beau lourdaut, « cela se dit quand une « personne tombe, » vulg.

*Il est comme les *menestriers*, il ne trouve point de pire maison que la sienne, i. « il ne demeure « pas volontiers chez soy : il n'y mange pas d'ordi- « naire, » vulg.

Soufflez *menestriers* l'espousée passe, « cecy se « dit lors que quelqu'un se vante, ou dit quelque « hyperbole. »

*Il y a de la *mente* en son jardin, « il est menteur. » Allusion à *mentir*.

Il est *menteur* comme un arracheur de dents, i. « grand menteur. »

Bon sang ne peut *mentir*, i. « que l'on a quelque « affection reservée pour ses parens. »

Hausser le *menton*, i. « faire une action de mes- « pris. Donner un coup sous le menton. Item, ren- « dre superbe. »

Menton de boüis, i. « un grand menton large et « sans poil, » vulg.

Soustenir le *menton*, i. « maintenir. »

Le *menu* peuple, i. « le vulgaire, le commun « peuple. Item, les petits poissons d'un estang, par « Metaph. »

Par le *menu*, i. « de poinct en poinct. »

Il boiroit la *mer* et les poissons. Voyez à *Boire*.

Les rivieres retournent en la *mer*, i. « ce que les « officiers prennent aux princes, retourne à la « fin dans leurs coffres. »

*Chacun sera *mercier*, chacun portera sa balle, i. « chacun portera la peine de ses pechez, » vulg.

*Petit *mercier* petit pannier, i. « à un homme de « basse condition, petite maison, petite despense, » vulg.

*Chaque *mercier* prise ses aiguilles, i. « chacun « prise ce qui luy appartient. »

*Je tuerois un *mercier* pour un peigne, i. « je « suis en une extreme colere. »

Il a du *mercure* dans la teste, i. « il est un peu « fol. »

Il y a de la *merde* au baston, i. « il y a quelque « deffaut, quelque mauvaise intelligence, ou action. »

*Le jeu se tournera en *merde*, i. « apres avoir « bien joüé l'on se mettra en colere. »

*Vous ne sçavez que c'est que manger *merde*, vostre pere n'estoit pas pourceau, i. « vous estes « ignorant, » vulg.

*La *mere* en est morte, i. « il ne s'en treuve « plus, » vulg.

Il croit avoir pris la *mere* au nid, i. « il pense « avoir rencontré quelque chose d'excellent. »

Une grosse *mere* œufuée, i. « une fille ou femme « grasse et en bon point. »

La *mere* aux cailles, « idem. »

*Un *merlan* frit, i. « une personne de mauvaise « grace. »

Je vous donneray un *merle* blanc, i. « une chose « impossible. »

A *meschant*, meschant et demy, i. « à un mes- « chant une personne qui le corrige et luy rende la « pareille. »

Un homme *meslé*, i. « qui sçait de plusieurs « choses. »

Se *mesler* d'une chose, i. « en faire profession. »

Se *mesler* d'un affaire, i. « s'y entremettre. »

*Estre à *mesmes*, i. « en pleine abondance, en « pleine commodité. Item, en estat de faire. »

*Mettre à *mesmes*, i. « mettre dans la commodité, « dans l'abondance. »

*Boire à *mesme* le pot, i. « boire dedans, sans « verser dans un verre. »

Mesnage, i. « famille. »

Tenir *mesnage*, i. « avoir une famille establie. »

Estre en *mesnage*, i. « estre marié. »

Mesnage, i. « espargne. Item, meubles. »

*Vivre de *mesnage*, i. « vendre ses meubles pour « vivre. » Metaph.

*Il a bien fait du *mesnage*, i. « bien du desordre, « bien du mal, » vulg.

Ils font bon *mesnage*, i. « ils s'accordent bien « ensemble. »

Il y a du mauvais *mesnage*, i. « de la dissension. »

*Tout sert en *mesnage*, i. « toute chose est propre « à mesnager, il ne faut rien negliger. Le vulgaire « y adjouste, *quand ce ne seroit que le pain et le* « *vin*. »

*Quatre *mesnages*, le pot à la graisse, i. « une « personne qui s'entremet, qui entreprend plusieurs « choses, » vulg.

Mesnager le temps, i. « s'en servir à propos. »

Mesnager bien l'esprit d'une personne, i. « s'y « accommoder avec adresse. »

Courte *messe* et long disner, « celuy-cy est ex- « pliqué de soy mesme. »

Aller à la *messe* des trespassez, y porter pain et vin, i. « aller à la messe apres avoir bien beu et « bien mangé. »

*Il ressemble à *Messire* Jean qui ne sçauroit lire que dans son breviaire, ou bien qui ne peut lire

quand on le regarde, i. « un homme peu adroit, « ignorant : peu hardy en compagnie, » vulg.

Estre ou se mesler du *mestier*, i. « estre garce. »

*Il n'est pas *mestier*, i. « il n'est pas de besoin. »

*Faire *mestier* et marchandise, i. « grande pro- « fession d'une chose ; estre fort addonné à un « vice. »

C'est un bon *mestier*, il nourrit son maistre jusqu'à la mort, i. « le mestier de larron. »

Petit *mestier*, i. « des cornes faits de paste et de « succre. »

Le petit *mestier*, i. « le mestier des garces. »

*A d'autres nous sommes du *mestier*, i. « addres- « sez vous à quelque autre, nous sommes trop fins « pour nous laisser tromper, » vulg.

Il est de tous *mestiers*, i. « il n'ignore rien. »

Il est de tous *mestiers* et ne peut vivre, i. « il « s'ingere de plusieurs choses et ne reussit pas. »

*Qui ne sçait son *mestier* l'apprenne, « cela se « dit à un qui veut faire une chose, et n'en peut « venir à bout, » vulg.

*C'est mon nom, mais c'est ton *mestier*, « res- « ponse des femmes du commun peuple, lors qu'une « autre les appelle putain. »

*Il y en a encore un sur le *mestier*, i. « la mere « est encore enceinte. »

La piece est sur le *mestier*, i. « on y travaille. »

Le *mestier* de la guerre, i. « l'exercice des « armes. »

*C'est *mestier* juré, il n'en est pas qui veut, i. « c'est une profession deshonneste. »

C'est son *mestier*, i. « il est fort expert en cela. »

*Un plat de son *mestier*, i. « quelque chose de sa « profession. Item, une supercherie. »

A *mesure* que, i. « en mesme temps que l'on « fait, etc. »

Prendre bien ses *mesures*, i. « compasser bien le « temps, faire les choses à propos. »

*Battre de *mesure*, i. « frapper avec une aulne ou « autre mesure, » vulg.

**Mesure* de saint Denis, plus grande que celle de Paris, i. « grande nature de femme, » vulg.

Mesurer son espée à celle d'un autre, i. « se « battre en duel, se battre à l'espée, etc. »

Mesurer le saut des pulces, i. « passer son temps « inutilement. »

Mettre peine, i. « faire une chose avec affection. »

Se *mettre* en peine d'une chose, i. « y avoir du « soin. »

*Il a *mis* deux heures en ce lieu là, i. « il y est « demeuré. »

Il a *mis* son argent à cela, i. « il l'a employé. »

Mettre un habit, etc., i. « le vestir. »

Se *mettre* en colere, i. « se fascher. »

Se *mettre* à quelque chose, i. « s'y addonner, « commencer à exercer. »

Se *mettre* à la fenestre, i. « regarder par la fenes- « tre, s'advancer pour regarder dehors par la fe- « nestre. »

Se *mettre* d'un costé, i. « se renger d'un party. »

*Il se *mit* à dire, i. « il commença de dire, il dit. »

Il se *met* à tout, i. « il sert en toutes sortes de « choses ; il s'employe à tout ce que l'on veut. »

Mettre le lut à la main, i. « enseigner à joüer du « lut. »

Mettre le pain à la main, i. « donner le moyen « ou l'industrie de vivre. »

Se mettre en *mesnage*, i. « se marier : ou bien « establir sa famille. »

*Il l'a *mis* au monde, i. « il l'a bien advancé ou « enrichy. »

*Il l'a *mis* à cheval, « idem. »

Il me veut *mettre* mal avec vous, i. « il me veut « faire entrer en dissension. »

Mettre bas, i. « deposer, poser bas. »

Mettre les chausses bas, i. « destacher et donner « le foüet à un petit escolier. »

*Son habit est bien *meur*, i. « bien usé, » vulg.

Cette fille est *meure*, i. « aagée, en estat d'estre « mariée. »

*Il en aura des plus *meures* du pannier, i. « il « sera traitté comme il merite, » vulg.

*Aller aux *meures* sans crochet, i. « entreprendre « une chose sans prevoyance, » vulg.

Ainsi dit le renard des *meures*, « pour donner à « entendre que l'on feint de ne vouloir pas une « chose que l'on ne peut obtenir. »

Fidelle comme un *meusnier*, i. « larron. »

M I

*Tu as beau *miauler*, i. « tu as beau souhaitter « ou demander, tu n'auras pas ce que tu pretends, » vulg.

*Il y a du *micmac*, i. « de la malice, de la confu- « sion, » vulg.

**Miches* de saint Estienne, i. « des pierres, » vulg.

**Miches* du couvent militaire, i. « des balles ou « boulets. »

*Chercher *midy* à quatorze heures, i. « chercher « ce qui ne peut estre. Item, chercher du mal. »

Un chercheur de *midy*, i. « un impertinent. Item, « un larron : un querelleux. »

*Jeusner entre la *mie* et la crouste, i « ne point « jeusner, » vulg.

Des *mieux*, i. « extremement bien. »

Un *mignon* de couchette, i. « un jeune sot qui « fait le beau. »

Argent *mignon*, i. « que l'on garde dans le coffre. »

*Une *mijaurée*, i. « une badine, une sotte, » mot vulg.

*Une *migoufflée*, « une quantité; mot fait à plai- « sir. »

Ils on *mille* escus ensemble, l'equivoque fait. ils ont mis les cus ensemble, i. « ils sont mariez et ont « couché l'un avec l'autre, c'est aussi pour donner « à entendre que les mariez n'ont pas beaucoup de « biens. »

Un gros *milourd*, mot corrompu de l'anglois, i. « riche et puissant. »

Son fait est bien *mince*, i. « il n'a gueres de biens « ou d'argent, » vulg.

*Il en a eu pour sa mine de *febves*, i. « il luy a « cousté beaucoup, » vulg.

La *mine* est esventée, i. « la malice ou l'invention « est descouverte. »

Il a la *mine* d'estre bon, i. « apparence. »

Faire bonne *mine*, i. « demeurer ferme : dissi- « muler son deffaut, excuser par des apparences. « On y adjouste, *et mauvais jeu*. »

Faire la *mine* à une personne, i. « ne la pas « regarder de bon œil, ne la pas accueillir gratieu- « sement. »

Plus de *mine* que de jeu, i. « plus d'apparence « que d'effet. »

*Vous faites bien des *mines*, i. « vous apportez « de grandes difficultez. »

Faire *mine*, i. « feindre, faire semblant. »

Que de *mines*, i. « que d'actions superbes, que « d'arrogances. »

Miner une personne, i. « la tourmenter, la ruiner « ou consommer peu à peu. »

La melancolie la *mine*, i. « la consomme. »

Minon minon, « voix pour appeller un chat. L'on « s'en sert pour refuser à une personne quelque « chose qu'elle nous demande. »

J'entends bien *minon* sans dire chat, i. « je devine « ce que vous voulez dire. »

*Attrapeur de *minons*, i. « un trompeur. »

Minuter quelque chose en son esprit, i. « inven- « ter, preparer quelque invention. »

*Un petit *mion*, i. « un petit badin, un jeune sot. » vulg.

Mion de Gonesse, i. « petit jeune homme, petit « badin, » vulg.

Dresser sa *mire* à quelque chose, i. « y avoir du « dessein. »

Il n'a plus besoin de *mire*, i. « il est mort. » Icy *mire* signifie medecin.

Se *mirer*, i. « se plaire à soy mesme. »

Mirez vous à ces gens là, i. « prenez exemple. »

*Un *miroir* à putains, i. « un bel homme. »

Cela n'est pas de *mise*, i. « point croyable ou « recevable. »

Homme de *mise*, i. « avenant, gentil, adroit. »

*Il en a eu depuis *Miserere* jusques à vitulos, « il « a esté bien foüetté, ou bien battu, » vulg.

Miserandos, par equivoque, *misere en dos*, i. « une paire de crochets dont se servent les croche- « teurs, » vulg.

*A la *mistanfluste*, i. « fait d'une façon extrava- « gante, » vulg.

Miste, i. « joly, gay, adroit. »

Mistoudins, i. « bons drolles. Item, des poüils. »

Vous ne prendrez pas cela sans *mitaines*, i. « sans « quelque effort ou difficulté : il y faudra quelque « adresse ou preparation. »

*Unguent *miton mitaine*, i. « qui n'a point de « force, qui ne fait ny bien ny mal, » vulg.

Faire *mitonner* un potage, i. « faire boüillir et « tremper lentement le pain dans le boüillon sur « le reschaut. »

*Faire le *mitou*, i. « faire l'hipocrite. »

Mitoufles, « sorte de gands. »

MO

*A *mocqueur* la mocque, i. « que celuy qui fait « profession de se mocquer est sujet à souffrir la « mocquerie. »

Vous vous *mocquez* de la barboüillée. Voyez à *Barboüillée*.

Ne vous *mocquez* pas des mal chaussez. Voyez à *Chaussez*.

*Cela est fait à la *mode*, par ironie, i. « mal fait, « fait à la haste, de mauvaise grace. »

*Il veut faire à sa *mode*, i. « à sa fantaisie, » vulg.

Donner le *moine*, « c'est attacher une cordelette

« à l'orteil, ou au pied de celuy qui dort, et tirer « tant que l'on peut pour l'esveiller. »

*Donner le *moine* par le col, i. « pendre un « homme. »

Un *moine* bourry, i. « une humeur melancolique, « un homme retiré et de mauvaise conversation. »

Pour un *moine* on ne laisse pas de faire un abbé, i. « pour une personne qui est absente on ne laisse « pas de faire un affaire. »

Attendre comme les *moines* font l'abbé, i. « atten-« dre les absents tousjours en mangeant. »

*Ce ne sera pas un *moine* ce sera un rendu, i. « par allusion du mot de *rendu*, je me vengeray du « tort ou de l'affront qu'il m'a fait; je luy rendray « la pareille, » vulg.

Son pucelage se *moisit*, i. « elle est vieille fille. »

*Faire la *moitié* du chemin, i. « aider de son costé « à faire une chose: s'employer en une action. »

*L'un veut du *mol* l'autre du dur, et par ainsi tout se mange, « pour dire que les gousts de per-« sonnes sont differents, toutes les choses se ven-« dent, etc., » vulg.

*Un *monde* de choses, i. « une grande quantité. »

Le grand *monde*, i. « les personnes de condition. »

*Sçavoir son *monde*, i. « estre bien appris, estre « civilisé. »

Laisser le *monde* comme il est, i. « n'avoir point « de curiosité des affaires d'autruy. »

Laisser le *monde* comme il est, i. « ne changez « pas le plat de son lieu, ne le tournez pas. »

*Un homme de par le *monde*, i. « un quidam, un « certain homme. »

*Ainsi va le *monde* quand l'un descend l'autre monte, i. « les uns font leur fortune sur la ruine « des autres: les uns s'advancent, les autres de-« chéent, » vulg.

*Il ne se paye pas de telle *monnoye*, i. « il ne se « contente pas de telles raisons. »

Il ne le faut garder non plus que la fausse *mon-noye*, i. « il est dangereux, il ne vaut rien. »

Faire de la fausse *monnoye* pour une personne, et descrié comme la fausse *monnoye*. Voy. à *Fausse*.

Monnoye de cordelier, i. « un remerciement. »

Payer tout le monde de pareille *monnoye*, i. « traitter egalement. »

Payer en *monnoye* de singe, en gambades, i. « payer mal, s'en aller sans payer, » vulg.

Monsieur sans queüe, i. « le maistre d'une mai-« son; parce qu'on l'appelle monsieur sans addi-« tion, que le vulgaire nomme queüe. »

Monsieur vaut bien madame, i. « l'un vaut autant « que l'autre. »

Monsieur Sevin, i. « du vin: par allusion de *ce* « *vin*, » vulg.

*On l'appelle *monsieur* au village, i. « il luy faut « porter quelque respect. »

**Monsieur* de nul lieu, à faute de place, i. « un « homme de rien, » vulg.

**Monsieur* de ceans, « celuy-cy se dit par raillerie « à un homme de basse condition estant au milieu « de la ruë. »

**Monsieur* chacun, i. « tout le monde. »

*Il ressemble *monsieur* de Boüillon, quand il « commande personne ne remuë, i. « il est mal « obey, » vulg.

Monstre, pour apparence.

Belle *monstre* et peu de rapport, i. « beaucoup « d'apparence et peu de proffit. »

Faire la *monstre* d'une chose, i. « la monstrer « comme les marchands font leurs marchandises. »

Ne me faites point de *monstre*, i. « monstrez moy « de bonne marchandise du premier coup. »

*Faire *monstre* en Gréve, i. « estre justicié. »

Monstrer, « pour enseigner. »

Se *monstrer*, i. « paroistre. »

**Monstrer* au feu, i. « chauffer legerement, faire « cuire fort peu, » vulg.

Il ne luy en faut que *monstrer*, i. « il devore, il « dissipe, il mange fort viste. »

*Il veut *monstrer* à son pere à faire des enfans, i. « il veut enseigner un plus habile que luy, » vulg.

Le *mont* de Venus, i. « le penil. »

Promettre *monts* et merveilles, i. « promettre de « grandes choses. »

*Par *monts* et par vaux, i. « en tous lieux, de « tous costez. »

Bien *monté*, i. « qui a une belle femme. »

Il a *monté* sur l'ours, i. « il n'a point de peur. »

Monté comme un saint Georges, i. « qui a un bon « cheval. »

Monter un instrument, i. « mettre des cordes. »

Monter une harquebuse, etc. i. « l'ajuster au fust. »

Monter un horloge, i. « le bander, tirer les con-« trepoids pour le faire aller. »

Monter, qui se dit du grain, i. « croistre en « hauteur. »

Monter, qui se dit des plantes, i. « croistre et « produire la semence. »

Le tout *monte* à 5, 6, 7, etc., i. « fait la somme « de tant, couste tant. »

*Se renger au *montoir*, par metaphore, i. « se « laisser embrasser, qui se dit d'une fille. »

*Donner des *moquettes*, i. « se mocquer d'une « personne, promettre et ne rien donner. »

Le *morceau* d'Adam, i. « la noix du gosier. »

Le *morceau* honteux. Voyez à *Honteux*.

Le *morceau* de la nourrice, « un certain petit os « que l'on destache d'une esclanche entre le manche « et le gros bout. »

*Un bon *morceau*, i. « une belle femme et en « bon point. »

*Un bon *morceau* pour un malade, « idem. »

*Il a tousjours le *morceau* au bec, i. « il mange « sans cesse, » vulg.

Les premiers *morceaux* nuisent aux derniers, i. « quand on a bien mangé on ne sçauroit plus rien « manger. »

*Il faut avaler le *morceau*, i. « avoir patience. »

*Tailler ou roigner les *morceaux*, i. « donner « fort peu à manger. »

*Plaindre les *morceaux*, i. « n'estre pas content « qu'un autre mange. »

*Il nous arracheroit volontiers les *morceaux* de la bouche, « celuy cy se rapporte au precedent. »

*Se *mordre* les doigts ou les poulces, i. « estre « fort en colere. » Item, « se repentir d'une « chose. »

*Il a plus envie de *mordre* que de ruer, i. « il a « faim, » vulg.

*Il ne veut pas *mordre*, par metaphore, tirée de poissons, i. « il ne veut pas entrer en despense, « il ne veut pas joüer : il ne se veut pas laisser « persuader, » vulg.

Mordre à la grappe. Voyez à *Grappe*.

Mordre sur quelque chose, i. « reprendre, trou- « ver à redire. »

Nous n'avons garde de nous *mordre*, i. « nous « sommes fort esloignez de nous accorder. »

*On ne sçait qui *mord* ne qui ruë, i. « on ne sçait « pas ce qui peut arriver, » vulg.

Tel rit qui *mord*, i. « telle personne nous flatte, « qui nous offense. »

*La *morfe*, i. « le manger. »

*Un *morfondu*, i. « un homme incommodé de « biens. »

*Un *morgant*, i. « un qui fait bien du bruit, un « qui fait le mauvais. »

Faire la *morgue*, i. « faire une mine de mespris « à quelqu'un. »

Morguer, i. « faire rude mine à quelqu'un : le « braver en luy faisant une mauvaise mine. »

**Morgoine*, « c'est une façon de jurement pour « ne pas blasphemer le nom de Dieu, » vulg.

*Donner *morniffle*, i. « un soufflet, » vulg.

*Bailler *morniffle* sur les levres du roy, i. « faire « de la fausse monnoye. »

Bransler ou secoüer le *mors*, i. « inciter, pro- « voquer. »

Abbreuver le *mors*, i. « boire. »

Avoir la *mort* entre les dents, i. « estre fort « malade, estre prés de mourir. »

Apres la *mort* le medecin, i. « apres le mal arrivé « le remede. »

*Donner de la *mort* aux rats, i. « empoisonner « une personne. »

Mordiable, « sorte de jurement. »

La *mort* n'a pas faim, « pour dire qu'une per- « sonne ne vaut gueres, et ne merite pas de vivre. »

Faire mourir de la *mort* Roland, i. « de soif. »

Il est bon à aller querir la *mort*, i. « il est fort « lent. »

Morte saison, i. « un temps auquel on ne gaigne « rien. »

*Il est planté la veille de la Toussaincts, il viendra le jour des *morts*, « cela se dit d'une plante qui « est morte en terre, » vulg.

Eau *morte*, i. « qui ne coule point. »

*Envoyer à *Mortaigne*, « par allusion de mort, i. « tuer. »

*Il y a grande *mortalité* à l'hospital, i. « on y tuë « force poüils. »

*Une *morte*-paye, i. « une personne qui ne paye « point. » Metaph.

*Du *mortier*, i. « de l'excrement, » vulg.

*Le *mortier* sent tousjours les aulx, i. « le mes- « chant se sent tousjours de sa mauvaise nature « ou habitude. »

*Lecher le *morveau*, i. « baiser continuellement, » vulg.

*La chandelle est *morveuse*, i. « il y a longtemps « qu'elle n'a esté mouchée, elle esclaire mal, » vulg.

*Les *morveux* veulent moucher les autres, i. « les « vicieux veulent reprendre les autres. »

*Un *morveux*, i. « un jeune sot, » vulg.

*Il vaut mieux laisser son enfant *morveux* que

de luy arracher le nez, i. « se contenter d'un petit « mal que de s'en procurer un plus grand, » vulg.

*Si vous vous sentez *morveux*, mouchez vous, i. « si vous croyez estre coulpable, ne dites rien : ou « bien, si vous estes offensé de ce que l'on dit, « trouvez y du remede. »

Mot de gueule, i. « parole deshonneste. »

Dire le *mot*, i. « faire des rencontres, dire des « gaillardises. »

Trencher le *mot*, i. « dire librement. »

*Vous ne dites pas le bon *mot*, i. « vous ne parlez « pas de bailler de l'argent : ou bien vous n'offrez « pas assez, » vulg.

Le *mot* du guet, i. « un advertissement. »

Avoir le *mot*, i. « estre adverty. Item, dire des « railleries. »

Donner le *mot*, i. « advertir, preparer. »

Prendre au *mot*, i. « conclurre un marché tout « aussi tost que l'on a dit le mot. Item, s'accorder « promptement à ce qu'un autre propose. »

Il veut tout à son *mot*, i. « tout à sa volonté. »

Mot à *mot*, i. « en particularisant. »

*En deux *mots* trente six paroles, i. « par raille- « rie, faisons viste, disons promptement. »

**Motus* la canne pond, i. « taisez vous, » vulg.

**Moüac*, « le cry des grenoüilles : c'est une sorte « d'interjection, pour rejetter quelque chose, et « pour faire entendre qu'il y a de la tromperie ou « de la saleté en un affaire, » vulg.

*Un *mouchard*, i. « un espion de marchandises. »

Une *mouche* sur le visage, i. « une petite emplas- « tre de taffetas noir pour faire paroistre la chair « plus blanche. »

*Connoistre *mouche* en laict, i. « entendre bien « la difference des choses. »

*Une fine *mouche*, i. « un rusé. »

*La derniere *mouche* qui vous picquera sera un tahon, i. « le premier coup que vous perdrez im- « portera la partie, il n'y a plus qu'un coup à « gaigner, » vulg.

*Quelle *mouche* vous a picqué, i. « qui vous a « meu de faire. »

*Prendre les *mouches* à la pipée, i. « perdre son « temps inutilement ; ne rien prendre. »

*Prendre la *mouche*, i. « se mettre en colere. »

Passer la *mouche* devant les yeux, i. « faire quel- « que action qui puisse mettre en colere. »

*Il ne semble pas qu'une *mouche* y ait passé, « cela se dit quand une personne a beu fort peu « d'une liqueur. Item, au contraire, que l'on a « vuidé le verre jusques à la derniere goutte. »

*Les *mouches* ne volent pas en ce temps cy, « pour donner à entendre que la viande n'est pas « en danger de se gaster, à un qui en mange « excessivement. »

*Chasser les *mouches* de dessus les espaules, i. « donner le foüet, » vulg.

*Une *mouche* de cuisine, i. « un affamé. »

*Se *moucher* sur la manche, i. « estre badin, estre « mal appris. »

*Du temps que l'on se *mouchoit* sur la manche, i. « que le monde estoit encore simple, il y a fort « long temps, » vulg.

*Il n'a pas le loisir de se *moucher*, i. « il est fort « occupé, » vulg.

*Il a esté *mouché*, i. « il a esté trompé, battu, « attrapé, mal traitté. »

*Il ne se *mouche* pas du pied, i. « il n'est pas « ignorant, il est habile homme, » vulg.

**Mouchez* la chandelle, i. « ostez vous de devant « la lumiere. »

Avoir des *moucherons* en teste, i. « estre fan- « tasque. »

Un *mouchoir* sans ourlet, i. « du papier à se « torcher le derriere. »

**Moüillons* il fait beau secher, i. « beuvons. »

**Mouldre* de coups, i. « donner quantité de coups, « battre excessivement. »

Cela est jetté en *Moule*. Voyez à *Jetter*.

Cela ne se jette pas en *moule*, i. « cela ne se fait « pas si facilement ou proprement. »

*Donner du potage aux *moules*, i. « faire mau- « vaise mine, tourmenter, traitter mal une per- « sonne, » vulg.

*Le *moule* du bonnet ou du chapperon, i. « la « teste. »

*Le *moule* du pourpoint, i. « le corps. »

*Y laisser le *moule* du pourpoint, i. « mourir. »

*En faire *mouler*, i. « mal traitter une personne. »

*Son *moulin* va tousjours, i. « il mange sans « cesse. »

*Il est vestu comme un *moulin* à vent, i. « vestu « de toille, » vulg.

*Le *moulin* est fermé les asnes se battent ou se joüent, « cecy se dit, lors qu'on voit joüer quelques « personnes ensemble, » vulg.

Tirer l'eau à son *moulin*. Voyez à *Eau*.

*Il y a encore quelque autre *moulin* à tourner, i. « quelque chose de plus à faire. »

*Qui ne peut moudre à un *moulin* aille à l'autre, i. « qui ne se peut accommoder en un lieu cherche « ailleurs. »

*Tirer d'un sac double *mouture*, i. « double proffit « d'une mesme chose. »

Le corps tout *moulu*, i. « fatigué. Item, battu de « quantité de coups. »

Couleur *mourante*, i. « pale. »

**Mourir* comme les melons ou les citroüilles, la semence dans le corps, i. « mourir vierge. »

Il *mourroit* de faim dans une bonne ville, i. « il « n'a point d'adresse pour gaigner sa vie. »

*Ce seroit dommage qu'il *mourust* le vendredy, « cela se dit d'une personne qui a le ventre gros. « Nostre vulgaire adjouste : il y auroit bien des « trippes perduës. »

La parole ne luy *meurt* pas dans la bouche, i. « il est eloquent. »

Ou j'en *mourray* à la peine, i. « je feray tous mes « efforts afin de me vanger, ou pour obtenir ce que « je desire. »

Mourir sur les coffres, i. « mourir miserablement « en suivant la cour. »

*Aussi tost *meurt* veau que vache, i. « une jeune « personne meurt aussi tost qu'une vieille, » vulg.

*Vous me faites *mourir*, i. « vous me faschez de « parler de la sorte. »

Il en *meurt*, i. « il en est extrémement amou- « reux. »

*Donner sur le *mourre*, i. « un soufflet ou une « gourmade. »

Mousche. Voyez à *Mouche*.

*Jamais tu n'accueilleras *mousse*, i. « tu n'espar- « gneras jamais rien. »

Il n'y a point de *mousse* c'est tout jeune bois, « allusion impertinente du vulgaire de *mousse* à « *monsieur* dont il se sert, pour dire qu'il n'est pas « besoin d'appeller *monsieur*, une personne qui « n'en merite pas le titre. »

La *mousse* luy est creüe au gosier, i. « il n'a « mangé de long temps. »

Relever la *moustache* à quelqu'un, i. « le frapper « au visage. »

Quand vous auriez la *moustache* encore mieux relevée, i. « quand vous seriez plus puissant ou « plus mauvais que vous n'estes. »

Ces gens là ont la *moustache* bien relevée, i. « ils « sont bien attrapez, bien estonnez. »

*De la *moustarde* apres le disner, i. « une chose « hors de temps. »

*S'amuser à la *moustarde*, i. « s'arrester à une « chose de peu de consequence ; passer son temps « inutilement. »

*Les enfans en vont à la *moustarde*, i. « l'affaire « est connue de tout le monde. »

*Baveux comme un pot à *moustarde*, i. « un « homme qui bave fort, » vulg.

*De la *moustille*, i. « de la moustarde, mot fait à « plaisir. »

Garder les *moutons* à la lune. Voyez à *Garder*.

Retournons à nos *moutons*, i. « revenons à nostre « premier discours. »

C'est un *mouton* de Berry, il est marqué sur le nez, « pour dire qu'une personne à un coup ou « une balaffre sur le nez. »

*Il luy semble bien que luy ce n'est pas *moy*, i. « il est glorieux. »

*Y a-t'il *moyen* de moyenner, i. « y a-t'il lieu de « faire ou d'obtenir quelque chose, » vulg.

Avoir le *moyen*, et avoir des *moyens*, i. « des « biens ; estre riche. »

M U

*Il est en *muë*, i. « il a la maladie vénérienne. »

Un *muguet*, i. « un mignon de dames, un qui fait « le beau. »

Mugnetter une fille, i. « luy faire l'amour. »

*Il va sur *mule*, i. « par allusion, il a les mules « aux talons. »

Vieille *mule* à frein doré, i. « une vieille femme « parée. »

*Il y a perdu ses *mules*, i. « il est demeuré en- « foncé bien avant dans l'affaire. »

Il ressemble à la *mule* du pape, il ne boit qu'à ses heures, i. « il est reiglé en ses repas. Item, il « est fantasque. »

Bonne *mule* mauvaise beste, belle femme mau- « vaise teste. »

* Une *mule*, i. « une femme sterile. »

Opiniastre comme une *mule*, i. « fort opiniastre. »

*Brider la *mule* aux despens d'autruy, i. « se « fournir de ses necessitez aux despens des autres. »

Ferrer la *mule*. Voyez à *Ferrer*.

*Faire tenir la *mule*, et faire garder le *mulet*, i. « faire attendre long-temps à une porte, » vulg.

**Munition* de gueulle, i. « des viandes. »

*Il luy faudroit un *mur* ou un mary, i. « il la fau- « droit marier ou la faire religieuse. »

*Un *musard*, i. « un homme lent, qui s'amuse « par tout, » vulg.

Museau de chien, « c'est une allusion impertinente à *musicien*. »

*Tel refuse qui apres *muse*, i. « tel ne veut pas « recevoir en un temps, qui voudroit bien puis « apres, et ne peut. »

Musique enragée, ou bien, *musique* de saint Innocent, i. « musique discordante, ou fort mauvaise.

*Je suis le *musnier* j'abreuve les asnes, i. « je « paye pour toute la compagnie, j'ay perdu pour « tous, » vulg.

*Fantasies *musquées*, i. « extravagances. »

N

N A

Il *nage*, i. « il est extremement aise. »

A la *nage*, i. « en nageant. »

*Estre tout à *nage*, i. « tout moüillé de sueur, » vulg.

Nager entre deux eaux. Voyez à *Eau*. « Item, « estre entre-deux dangers. Estre en suspens. »

Il n'est que de *nager* en grand eau. Voyez à *Eau*.

*Il *nage* comme une pierre, ou comme une coignée desmanchée, i. « il va au fond de l'eau au « lieu de nager. »

*Du *nanan*, mot enfantin, i. « de la viande. »

Aller à *Naples* sans passer les monts, i. « prendre « la maladie vénérienne. »

Naquetter, i. « bransler la queüe, claquer des « dents. Item, prendre garde, rendre des services « avec grande submission. »

Nargue, mot pour se mocquer d'une personne qui nous demande, i. « rien. »

Narquois, i. « un fin gueux: un meschant frip- « pon, un rusé. »

Parler *narquois*, i. « parler le langage des gueux. »

Nasiller, i. « niaiser, s'amuser, faire lentement, » vulg.

*Le *natureau*, mot de raillerie, i. « la nature ou « le naturel, » vulg.

*C'est le *natureau* de la beste, elle leve la queüe quand elle veut pisser, i. « c'est sa coustume, c'est « son habitude, » vulg.

Une fille qui a le bas du ventre fait comme un *naveau*, i. « un garçon, » vulg.

N E

*Il est *né* coiffé, i. « il est heureux, » vulg.

*Il est *né* le samedy, il aime besogne faite, i. « il « est paresseux, » vulg.

*Il est *né* au dimanche, i. « il ne veut point tra- « vailler, » vulg.

*Des *nefles*, « on se sert de ce mot, pour derision « d'une personne qui demande, ou qui propose « quelque chose, » vulg.

*De la *neige*, « idem. »

*De *neige*, « se dit par mespris de toutes sortes « de choses ; comme, *demoiselle de neige*, *medecin* « *de neige*, et ainsi des autres, » vulg.

Quand la *neige* est sur la montagne, le bas est bien froid, i. « quand un homme a les cheveux « blancs. »

Il a *neigé* sur sa teste, i. « il a les cheveux gris « ou blancs. »

Estre au *net*, i. « n'avoir plus de biens. »

Mettre au *net*, i. « copier une escriture. Item, « oster ou gaigner tout l'argent d'une personne. »

*Boire *net*, i. « boire tout ce qu'il y a dans le « verre. »

*Dire tout *net*, i. « dire librement et hardiment. »

*Faire tout *net*, i. « manger tout ce qu'il y a. « Item, prendre tout. »

*Il est *net*, i. « il n'a plus d'argent. »

*Rompu tout *net*, i. « tout à fait rompu. »

**Net*, « qui se dit d'une marchandise, i. sans fard. »

En sortir ses brayes *nettes*. Voyez à *Brayes*.

**Nettoyer* une personne, i. « luy gaigner tout son « argent. »

Cheval *neuf*, i « qui n'est point dressé, qui n'a « jamais servy. »

*Il est bien *neuf*, il durera long temps, i. « il n'a « point d'experience. » vulg.

**Nez* d'as de treffle, « un nez gros et plat. »

**Nez* de pied de marmitte, « idem. »

**Nez* de pompette, i. « long. »

Il a bon *nez*, i. « il sent ; il connoist, il s'apperçoit « facilement, il est fin. »

*Il a eu bon *nez*, i. « il s'est apperceu de la fraude. « Item, il a bien fait de n'aller pas. »

*Avoir le *nez* cassé, i. « estre en mauvais estat. »

*Elle a le *nez* tourné à la friandise, i. « elle a la « mine d'une garce. »

*Ils ont le *nez* fait comme des sergens, i. « ce sont « des sergens. »

Mettre le *nez* dedans un livre, i. « lire dedans. »

Bailler sur le *nez* du roy, i. « faire de la fausse « monnoye. »

Ce que vous dites n'a point de *nez*, i. « n'a point « d'apparence, n'est pas trop bon. »

**Nez* de cire, i. « une chose que l'on peut accom« moder à sa fantasie. »

S'arracher le *nez* du visage, i. « se faire affront à « soy mesme. »

*Il m'a donné du monsieur par le *nez*, i. « il m'a « appellé monsieur. »

Donner du *nez* en terre, i. « tomber ; se ruiner ; « tomber en necessité. »

*Avoir un pied de *nez*, i. « estre ou demeurer fort « estonné. »

*Il luy a dit à son *nez*, i. « en sa presence. »

Fermer la porte au *nez*, i. « ne pas laisser entrer « une personne, fermer la porte lors que l'on veut « entrer. »

Regarder une personne au *nez*, i. « la regarder « effrontement. »

*C'est pour vostre *nez*, autrement, ce n'est pas pour vostre *nez*, i. « vous n'aurez pas ce que vous « demandez. »

Jetter aux *nez*, i. « reprocher. »

Refaire son *nez*, i. « faire bonne chere, et devenir « gras. »

Fourrer ou mettre son *nez* par tout, i. « se « mesler de toutes sortes d'affaires, s'enquerir trop « curieusement. »

Mener par le *nez*, i. « amuser une personne, la « persuader. »

*Prenez vous par le *nez*, i. « on se sert vulgaire« ment de cette façon de parler, pour donner à « entendre à un autre qu'il est taché du mesme « vice dont il nous accuse. »

*Prendre son *nez* pour ses fesses, i. « se mes« prendre ; prendre une chose pour l'autre. »

Prendre au *nez*, « qui se dit des senteurs ou « choses fortes, comme la moustarde. »

Regarder qui a le plus beau *nez*, i. « s'amuser à « regarder à une porte. »

*Si on luy tordoit le *nez*, il en sortiroit du laict, i. « il est jeune, et sans experience, » vulg.

*Il ne voit pas plus loin que son *nez*, i. « il n'a « point de prevoyance, » vulg.

N I

*La place du *niais*, i. « au milieu de la table. »

*C'est à faire à des *niais*, i. « je ne feray pas ce « que vous desirez ; je ne suis pas si sot ; vous ne « m'attrapperez pas, » vulg

**Niais* de Soulogne qui s'abuse à son profit, i. « un homme rusé qui fait tout à son advantage. »

*A chaque oiseau, son *nid* luy semble beau, i. « chacun trouve agreable ce qu'il luy appartient. »

*Venu à *nid* de chien, i. « ruiné. »

Il n'y a plus que le *nid*, i. « la personne est « eschappée : il n'y a plus rien à prendre. »

*Le sieur de *Nigaudis*, et

Le sieur de la *Nigaudiere*, i. « un sot, un badin. »

*Aller à *Niort* ou bien, prendre le chemin de *Niort*, i. « nier. »

N O

Trouver le *nœud* de l'affaire, i. « en descouvrir le « fonds ou l'intelligence. »

Faire *noir*, i. « le temps estre obscur. »

*Regarder *noir*, i. « regarder d'un œil plein de « colere. »

*Vendre du *noir*, i. « se mocquer d'une personne ; « en donner à garder, » vulg.

Noir comme poivre, i. « fort noir. »

Humeur *noire*, i. « melancolique, fascheuse. »

Ame *noire*, i. « meschante sans conscience. »

*Il est *noire* nuit, i. « tout à fait obscure, » vulg.

Action *noire*, i. « mauvaise action. »

*Bestes *noires* par metaph. i. « des pulces. »

*Appeller les choses par leur *nom*, i. « dire les « choses, ou sales ou honnestes, sans les desguiser. »

*J'ay un *nom* aussi bien qu'un ciron, i. « vous « me devez nommer en m'appellant, et non pas me « crier hola, chose, etc. » vulg.

*Avoir tousjours le *nom* de Dieu à la bouche, i. « blasphemer pour l'ordinaire. »

Je ne sers que de *nombre*, i. « je suis inutile, je « suis incommode en ce lieu : je ne suis pas « considerable. »

*Un *non* sunt, i. « un chastré. Le vulgaire le pro- « nonce *nonson*. »

Les *nopces* des chiens, i. « quantité d'os à man- « ger. » Item, « l'acte charnel. »

*Estre *Normand*, i. « fin, rusé. » Item, « se des- « dire de sa parole. »

*Il ressemble les *Normands* il a son dit et son desdy, i. « il se desdit facilement. » vulg.

Comme si tous les *notaires* y avoient passé, i. « la chose est tres asseurée et resoluë. »

Changer de *note*. Voyez à *Changer*.

A basse *note*, i. « qui ne fait gueres de bruit. »

*Vous ne sçavez qu'une *note*, i. « vous ne chan- « tez qu'une mesme chose : vous faites tousjours « le mesme discours, » vulg.

*Vous n'avez qu'une *note*, « idem. »

Noüer la partie avec quelqu'un, i. « conclurre, « contracter, resoudre. »

Bien ou mal *nourry*, i. « bien ou mal appris : « civil ou incivil. »

*Il est bien *nourry*, i. « il est saoul, » vulg.

*Il est aisé à *nourrir*, « idem. »

*Il ne le vouloit pas *nourrir*, i. « il avoit volonté « de le tuer, il l'a tant battu qu'il est presque « mort, » vulg.

*Je sçay de vos *nouvelles*, i. « je sçay de quelle « nature vous estes, je vous connois. J'ay appris « les mauvaises actions que vous avez faites. »

Tu es bien aise d'entendre des *nouvelles* de ta mere, « cela se dit à un que l'on appelle fils de « putain. »

N U

Nud comme la main, i. « tout nud. »

*A cul *nud*, i. « le cul contre terre, » vulg.

A *nud*, i. « clairement. »

La *nuée* a crevé, i. « le mal-heur est tombé dessus « nous. »

Il entend le *numero*, i. « il est expert, il n'est « pas ignorant. »

N Y

Nymphe potagere, i. « une servante de cui- « sine. »

Une *nymphe* de Guinée, i. « une noire et « laide. »

O

O

Il y sert comme d'un *o* en chiffre, i. « il n'y sert « de rien. »

O B

**Obeïr*, i. « se plier facilement comme le « cuir, etc. »

Une personne *obligeante*, i. « un notaire. »

O D

Cela est de mauvaise *odeur*, i. « cela est deshon- « neste et difficille à supporter. »

Les comparaisons sont *odieuses*, i. « qu'il ne

« faut pas qu'une personne de basse extraction « fasse comparaison avec un grand. »

ŒE

Voir de bon *œil*, i. « accueillir une personne, « l'affectionner. »

Voir de mauvais *œil*, i. « hayr. »

*Avoir un *œil* aux champs et l'autre à la ville, i. « prendre garde à deux choses en un mesme « temps. »

*L'*œil* des tailleurs, i. « le coffre. Ils jurent de « n'avoir non plus d'estoffe de reste qu'il en peut « tenir dans leur œil, » vulg.

*Soufflez moy dans l'*œil*, « cela se dit à un valet « qui retourne de la cave, pour sçavoir s'il n'a « point beu de vin. »

L'*œil* du maistre engraisse le cheval, i. « qu'il « faut prendre garde soy mesme à ses affaires. »

Ouvrir les *yeux* d'estonnement, i. « estre fort « estonné. On dit aussi, ouvrir les *yeux* grands « comme une saliere. »

*Il a plus grands *yeux* que grand' pance, i. « il « y a plus de viande sur la table qu'il n'en sçauroit « manger, et toutefois il croit de n'en avoir pas « assez, » vulg.

*Il veut que l'on fasse cela pour ses beaux *yeux*, i. « il croit que l'on y soit obligé sans qu'il doive « rien payer, » vulg.

*Tel a beaux *yeux* à la teste qui n'en verra pas la feste, i. « tel est bien sain qui ne vivra pas jus- « ques à ce temps là, » vulg.

Yeux bordez d'escarlatte, i. « rouges tout au- « tour. »

*Elle est sur ses *œufs*, ou bien, elle pond sur ses *œufs*, i. « elle est à son aise, elle a des commoditez, » vulg.

*Elle sent desja ses *œufs*, i. « elle a desja de la « gloire ou du ressentiment, » vulg.

*Il est fait comme quatre *œufs*, i. « mal fait, de « mauvaise grace, » vulg.

Il est plein comme un *œuf*, i. « tout plein, fort « remply. »

*Il ne sçauroit pas tourner un *œuf*, i. « il est fort « ignorant et mal adroit, » vulg.

Elle passeroit sur des *œufs* sans les casser, i. « elle marche fort legerement. »

Mettre toutes sortes de pieces en *œuvres*. Voyez à *Besogne*.

Maistre des hautes *œuvres* et maistre des basses *œuvres*. Voyez à *Maistre*.

*Maistre Gonin n'y feroit pas *œuvre*, i. « rien « n'approche de cela, cela est bon sans comparai- « son, il est impossible de mieux faire, » vulg.

O F

Peu de chose en fera l'*office*, i. « nous en serons « quitte pour peu de despence. »

Officier de la courte espée, i. « coupeur de « bourses. »

Officier du port au foin, « idem. »

Officier de la Samaritaine, i. « macquereau. »

*Addressez ailleurs vos *offrandes*, i. « addressez « vous à une autre personne : response des filles à « ceux qu'elles refusent en amour, » vulg.

*A l'*offrande* qui a devotion, i. « approchez vous ; « venez manger ou boire si vous en avez la vo- « lonté. »

O I

*Il y a de l'*oignon*, i. « il y a quelque mal caché ; « quelque chose qui ne va pas bien, » vulg.

*Croistre comme les *oignons*, i. « en grosseur, « devenir plustost gros que grand. »

L'*oiseau* S. Luc, i. « un bœuf. »

Leger comme l'*oiseau* S. Luc, i. « lourd, lour- « daut. »

*Il est comme l'*oiseau* sur la branche, i. « en « bransle, en suspens ; en danger, » vulg.

A chaque *oiseau* son nid luy semble beau. Voyez à *Nid*.

*L'*oiseau* s'en est envolé, i. « cet homme s'est « sauvé, il est eschappé, il a fuy. »

*Plus l'*oiseau* est vieil, moins il se veut deffaire de sa plume, i. « les vieillards ne veulent point oüir « parler de mourir. »

*Un *oison*, i. « une personne simple et mal « adroitte. »

*Un *oison* bridé, i. « un sot. »

Il en est fourny comme un *oison* de creste, i. « il « n'en a point du tout. »

*Les *oisons* veulent mener paistre leur mere, i. « les ignorans veulent instruire les doctes. »

O L

Olives de Poissy, i. « des testicules. »

O M

Ombrage, pour « *soupçon*. »

S'*ombrager*, i. « prendre du soupçon. »

Ombrageux, i. « soupçonneux. »

Avoir peur de son *ombre*, i. « s'espouventer sans « sujet. »

Combattre son *ombrage*, i. « se mettre en colere « sans occasion. »

Se prendre à son *ombre*, « idem. »

Porter *ombre*, i. « donner du soupçon. Item, faire « du dommage, nuire. »

Il est à l'*ombre* de peur du hale, i. « il est en « prison. »

Mettre quelque chose à l'*ombre*, i. « l'enfermer, « la serrer. »

Ommelette des Celestins, i. « bien espaisse. »

*Faire une *ommelette* dans ses chausses, i. « y « descharger l'excrement. »

O N

*Qu'*on* a chaud en ce temps-cy ma commere, i. « les deux premieres syllabes sont l'equivoque. »

*Qu'*on* suë en ce temps-cy, « c'est par allu- « sion de syllabes. Et ainsi de plusieurs autres qui « sonnent de mesme. »

*Le roy ne seroit pas mon *oncle*, i. « si j'avois « des biens en quantité je ne me soucierois de per- « sonne. »

Aller voir son *oncle*, « cela se dit des jeunes « mariez, qui s'estans lassez au commencement, se « vont promener quelques jours pour reprendre « de nouvelles forces. »

*La vigne à mon *oncle*, i. « une vigne où tout le « monde prend du raisin sans le payer. »

Roigner les *ongles* de prés, i. « traitter rigoureu- « sement, retenir avec severité. »

N'avoir qu'*onze* escus en mariage, « c'est par « allusion de syllabes. »

O P

*Cette viande ou cette souppe est *opiniastre*, elle se fait tirer par les cheveux, i. « il y a des che- « veux meslez dedans, » vulg.

*Quand *Oportet* vient en place, il n'est rien qui ne se fasse, i. « quand il faut. »

C'est un *oportet* en grosses lettres, i. « il faut. »

O R

Il est de bas *or* il craint la touche, i. « il a peur « d'estre battu. »

Il dit d'*or* il a le bec jaune. Voyez à *Dire*. Item, « il parle eloquemment. »

L'*ordinaire*, i. « les viandes pour la nourriture « d'une famille. »

*L'*ordinaire* la piece de bœuf, i. « grosse viande « que l'on mange d'ordinaire en une maison de « gens mesnagers, comme du bœuf, etc. »

Retourner à l'*ordinaire*, i. « retourner vivre en « sa maison. »

Il tient bon *ordinaire*, i. « il se traitte fort bien à « sa table, il fait bonne chere. »

Ordre de Jean Guillaume, i. « une corde au col. »

*Une *ordure*, i. « une personne incommode, une « personne mal propre, ou desplaisante. »

*Il ne fait gueres d'*ordure* en ce lieu là, i. « il n'y « demeure gueres, » vulg.

*Il y a de l'*ordure* à sa fleute, i. « il y a quelque « manquement en son fait, » vulg.

Vin à une *oreille*, i. « qui est bon parce qu'on ne « secoüe qu'une oreille pour approuver une chose. »

Vin à deux *oreilles*, i. « fort mauvais. L'on secoüe « les deux oreilles pour dire qu'une chose est fort « mauvaise. »

*Se faire tirer l'*oreille*, i. « ne pas faire volontiers « une chose, se faire prier. »

Avoir l'*oreille* d'un prince, i. « estre escouté « facilement de luy. »

Donner sur l'*oreille*, i. « enyvrer. »

*Il a les *oreilles* bien longues, i. « il est fort « abbatu de travail, et principalement de celuy de « Venus. Item, c'est un asne ou ignorant. »

Entrer par une *oreille* et sortir par l'autre, i. « ne « pas demeurer en la memoire. »

Passer en *oreilles* d'asne, « idem. »

Prester l'*oreille*, i. « escouter. »

Fermer l'*oreille*, i. « ne vouloir pas escouter. »

Faire la sourde *oreille*, i. « faire semblant de ne « pas oüir. »

*Il a rapporté ses deux *oreilles*, i. « il est revenu « sain et sauf, » vulg.

*Il en a jusqu'aux *oreilles*, i. « il y est fort avant. »

**Orfevre* en cuir, i. « savetier, » vulg.

*Fille d'*orfevre* qui a le nez gravé, i. « qui a le « nez gasté de petite verole, » vulg.

*Faire ses *orges*, i. « faire bien ses affaires, gai- « gner beaucoup, » vulg.

Joüer des *orgues*, i. « faire l'acte venerien. »

*Joüer des *orgues* de Turquie, « des dents, i. « manger. »

Dire d'*orgues*, « parler fort à son aise, dire faci- « lement sans considerer. »

*Compere d'*oribus*, i. « un amy en apparence. »

*De la poudre d'*oribus*, i. par raillerie, « un « remede sans effet, une chose de rien, » vulg.

Un juge dessous l'*orme*, i. « un juge de village. »

*Advocat dessous l'*orme*, i. « un jaseur, un advo- « cat ignorant. »

Saigner une femme entre les deux gros *orteils*, i. « coucher avec elle : faire l'acte venerien. »

O S

Perdre la chair pour les *os*, i. « une bonne chose « pour une mauvaise. »

A un bon chien ne tombe jamais un bon *os*. Voyez à *Chien*.

*L'*os* du maistre clerc, « un certain petit os qui « se trouve au dessous du manche d'un gigot, » vulg.

*Il ne fera jamais vieux os, i. « il ne vivra pas « longtemps. »

Les *os* luy tombent de la main, i. « les dez. »

*Comme un *os* dans la gueule d'un chien, i. « à « propos, » vulg.

Donner les *osselets*, « nos sergens se servent de « ces osselets pour lier la main d'un homme qu'ils « veulent mener en prison. »

Battre le tambour à coups d'*osselets*, i. « joüer « aux dez sur un tambour. »

O U

Ou la bonne femme vendit son cocq. Voy. à *Cocq*.

*Faire manger des *oublies*, i. « oublier de donner « à manger, » allusion.

*S'*oublier*, i. « faire une grande faute. »

*Il est bien fol qui s'*oublie*, « cela se dit en sou- « haittant du bien à autruy et en mesme temps à « soy mesme. »

*Petite *oüe*. Voyez à *petite Oye*.

Mener l'*ours*, i. « praticquer fort en un lieu. « Item, faire une profession infame. »

*Un meneur d'*ours*, i. « un infame ; un frippon ; « un trompeur, » vulg.

*Il a monté sur l'*ours*. Voyez à *Monter*, i. « il n'est « pas homme qui s'espouvente facilement. »

L'*outit*, i. « le membre viril, » vulg.

Fol *outré*, i. « grand fol. »

Il est vilain tout *outre*, i. « grandement avare. »

*Il a dit tout *outre*, i. « le mot qui commence « par F. » vulg.

C'est *ouvrage* de peintre, i. « une fille belle de « loin et laide de prés. »

Homme *ouvert*, i. « franc, liberal. »

Visage *ouvert*, i. « gay, qui tesmoigne la fran- « chise d'une personne. »

*Un bon *ouvrier*, i. « un bon compagnon. »

*Il est bon *ouvrier*, il met toutes sortes de pieces en oeuvre. Voyez à *Besogne*.

Un meschant *ouvrier* ne trouve jamais de bons outils, i. « une personne mal adroitte ne se sert de « rien à propos. »

Ouvrir l'escaille, i. « despuceler une fille. »

O Y

Petite *oye* de volaille, i. « la teste, les ailes, le « col, les pieds, le gisier, etc. »

Petite *oye* d'habit, i. « des jarretieres, des esguil- « lettes, un cordon de chappeau, etc. »

*Ferrer les *oyes*, i. « perdre son temps. »

Plumer l'*oye* sans la faire crier, i. « attrapper « subtilement le bien d'autruy. »

P

P

*Sept *p* sous un *p*, i. « poüils, pulces, punaises, « pauvreté, patience, petite portion que les esco- « liers endurent sous un pedant, » vulg.

PA

*Le *pacquet* s'adresse à luy, i. « c'est luy que l'on « attaque, ou que l'on picque, » vulg.

*Donner le *pacquet* à quelqu'un, i. « respondre à « propos ; picquer en paroles ; gausser une per- « sonne. »

*Hazarder le *pacquet*, i. « hazarder une affaire, » vulg.

Trousser ou plier son *pacquet*, i. « s'en aller, « fuir. »

Se renvoyer le *pacquet* l'un à l'autre, i. « les « debtes de l'un sur l'autre. »

Effronté comme un *page* de cour, i. « grandement « effronté. »

Estre hors de *page*. Voyez à *Hors*.

*Une *pagnotte*, i. « un poltron, » vulg.

Paillarder, par allusion, i. « coucher sur la « paille. »

La *paille* entre deux, i. « d'accord. »

Rompre ou briser la *paille*, i. « dissoudre l'amitié, « rompre la bonne intelligence. »

Estre en à la *paille* jusqu'au ventre, i. « estre « fort à son aise, avoir quantité de biens. »

*Mettre de la *paille* dans ses souliers, i. « s'eny- « vrer, » vulg.

*Homme de *paille*, par mespris, i. « de peu de « consideration. »

*Ostez moy cette *paille*, i. « retirez moy de ce « danger, destournez ce mauvais affaire. »

Bats en *paille*, i. « dans la confusion, dans le « desordre. »

*Il y a plus de *paille* que de grain, i. « plus d'ap- « parence que de beauté. »

Avoir d'autre *paille* au bec, i. « d'autres affaires « par les mains. »

*Estre sur son *pailler*, i. « chez soy. »

*Un chien est bien fort sur son *pailler*, i. « un « homme est bien fort chez soy, ou dans son pays. »

Pain à chanter, i. « des hosties. »

Pain coupé n'a point de maistre. « cecy se dit en « prenant le pain d'un autre à table. »

*C'est *pain* benit, i. « c'est bien employé, il meri- « toit bien d'estre traitté de la sorte. »

*Le *pain* des pauvres gens, i. « l'acte charnel, » vulg.

Il est meilleur que le bon *pain*, par ironie, i. « il n'est pas trop bon. »

*Il est conneu comme le *pain*, i. « conneu de tout « le monde, » vulg.

*Nostre *pain* est tendre ou nostre *pain* ne se gaste pas, i. « retirez vous, vous n'avez que faire « de nous venir escorniffler. Le commencement dit, « *Dieu vous soit en aide*, » vulg.

Avec du *pain* et du vin il fera quelque chose, i. par ironie, « il n'a pas l'adresse de gaigner sa vie. »

Emprunter un *pain* sur la fournée, i. « coucher « avec une fille avant que de l'avoir espousée. »

*Estre par delà le *pain*, i. « n'avoir plus de pain « au logis. »

Pain benist d'Escosse, i. « du foye de bœuf. »

*Il a beau cacher son *pain* benist, i. « il a la bou- « che bien grande. »

*Il sçait mieux que son *pain* manger, i. « il a « quelque experience, » vulg.

*Il ne sçait pas son *pain* manger, i. « il est igno- « rant, » vulg.

Il ne veut pas manger du *pain* moisy, i. « il ne « veut point espouser une vieille. »

Manger du *pain* du roy, i. « estre en prison ou « en galere. »

*Manger son *pain* blanc le premier, i. « faire « bonne chere au commencement, et mauvaise à la « fin, avoir du bien et puis de la peine, » vulg.

Laisser manger son *pain*, i. « souffrir d'estre « mal traitté, estre lasche. »

Rendre *pain* pour foüace, i. « rendre la pareille. »

Avoir la teste faite comme un *pain* de sucre, i. « pointuë. »

Au *pain* et au couteau, i. « grandement familier. »

Manger son *pain* en son sac, i. « manger seul « comme un gourmand. »

C'est trop mangé d'un *pain*, i. « qu'il faut chan- « ger de lieu ou de maistre. »

Mettre le *pain* en un four froid, i. « employer « une chose mal à propos. »

Crouste de pasté vaut bien *pain*, i. « que l'on peut « manger de la crouste de pasté à faute de pain. »

Aller du *pair*, i. « estre egalé. »

Se tirer ou sortir hors du *pair*, i. « sortir hors « de l'embaras, hors du danger, hors du dommage. »

Entendre le *pair*, et la preze, i. « estre habile, « estre subtil ou rusé. »

*C'est une autre *paire* de manches, i. « l'affaire « n'est pas semblable, » vulg.

*Accommodez vous le *pays* est large, « cela se dit « à un homme qui prend librement une place en « un lieu, ou qui se saisit de quelque chose sans la « demander, » vulg.

**Pays*, i. « homme du mesme pays. »

*Il est au *pays* de par delà, i. « bien loing : ou en « l'autre monde. »

Courir le *pays*, i. « voir le monde. »

Envoyer au *pays* bas, i. « boire, avaller. »

*Il est bien de son *pays*, i. « il est niais. Item, il « a tort de faire ce qu'il fait, » vulg.

Gaigner et tirer *pays*. Voyez à *Gaigner*.

*Envoyer *paistre*, i. « chasser une personne, » vulg.

Paistre de paroles, i. « amuser. »

La *paix* de la maison, i. « l'acte venerien. »

*Faire du *paladin*, i. « faire le grand. »

Marchandise du *palais*, i. « qui n'est pas trop « bonne. Item, quelque chose à manger. »

*Il est feste au *palais*, i. « il est jeusne. »

Souris du *palais*, i. « advocats, procureurs, etc. »

*Faire le *palalan*, i. « faire le grand. Le mot « semble composé de *pal-allant*, un qui marche « droit comme un *pal*. »

*A la barbe du *palefrenier* qui pense la beste, « cecy se dit à une personne qui rotte ou qui pette, » vulg.

*Envoyer à *Pampelune*, i. « chasser une personne « rudement, l'envoyer bien loing, » vulg.

*Se *panader*, « mot vulgaire, i. faire le paon, « estre superbe. »

**Panadour*, mot gascon, i. « larron. »

*Apres la *pance* vient la dance, i. « apres avoir « bien mangé ou beu, l'on veut passer à d'autres « excés. »

*C'est grand mercy *panee*, « c'est à dire que l'on « nous donne ce que l'on ne veut point. »

*Il creve dans ses *paneaux*, i. « il est en une « extréme colere, » vulg.

*S'aller frotter le cul au *panicaut*, i. « aller per- « dre son temps inutilement. »

Couvrez le *panier* que le macquereau ne s'es- vente, « raillerie pour dire à un homme qu'il se « couvre ou mette son chappeau. »

*Il est sot comme un *panier* percé, i. « c'est un « grand badin, » vulg.

*Qui fait un *panier* fait bien une hotte, i. « celuy « qui fait une mauvaise action en peut bien faire « une autre. »

*Adieu *panier* vendanges sont faites, « pour dire « qu'une chose est perduë, » vulg.

Le pire du *panier*, i. « le plus meschant de tous. »

*Ses *paniers* sont plains, i. « il est prest, il est « expedié. »

C'est un *paon*, i. « un glorieux. »

Faire le *paon*, i. « demarcher superbement. »

*En *Papagosse* où les chiens chient de la poix, i. « en un lieu inconneu, » vulg.

*Nous eussions fait un *pape*, i. « nous avons ren- « contré en un mesme dessein ; nous avons dit la « mesme chose en un mesme temps. »

*Un *papelard*, i. « un hypocrite. »

**Papelarder*, i. « estre hypocrite. »

Vous estes sur mes *papiers*, i. « vous me devez « de l'argent. »

Le *papier* souffre tout, i. « l'on escrit tout ce que « l'on veut, bien que faux. »

Il est escrit sur le *papier* rouge, i. « il a desja « commis une faute, il est desja marqué pour estre « puny. »

Vin *papier*, i. « vin blanc, un certain Suisse l'ap- « pelle ainsi, parce que l'enseigne estoit de papier. »

Faire comme les *papillons* se brusler à la chandelle. Voyez à *Brusler*.

Paquet. Voyez à *Pacquer*.

Par cy par là, i. « en un lieu ou en un autre, en « un endroit ou en un autre. »

*Il m'a dit *par cy par là*, i. « il m'a parlé confu- « sement et sans suitte, » vulg.

*Le *par dessus*, i. « ce que l'on donne de surplus. »

Si vous le prenez *par là*, i. « si vous voulez le « prendre de la sorte, si vous voulez l'entendre « ainsi. »

Prendre *paradis* par famine, i. « jeusner. »

Avoir esté à la porte de *paradis*, i. « bien pres « de mourir. »

Allonger le *parchemin*, i. « tenir un affaire en « longueur; differer; estendre un discours. »

Gentil-homme de *parchemin*, i. « qui a ses lettres « de noblesse depuis peu de temps. »

*Je m'en rapporte au *parchemin* qui est plus fort que le papier, i. « je me remets à ce qui est de la « verité de l'affaire, » vulg.

Il a eu sur le *parchemin* de nature, i. « il a eu le « foüet. »

Vous gaignez les *pardons*, « vous visitez les pau- « vres, compliment du vulgaire. »

Pardonnez luy il ne sçait ce qu'il fait, i. « il est « simple, il est sot, il est innocent. »

**Parent* de David qui joüe de la harpe, i. « lar- « ron. »

*Il est *parent* d'un roulier d'Orleans nommé Ginguet, i. « ce vin est fort petit et mauvais. »

Parent de Moyse, i. « cornard. »

*Il semble qu'il ait mis tous ses *parens* en terre, i. « il est extremement triste. »

La *parenté* des hannetons, i. « gens qui commet- « tent adultere et se disent parens. »

Parer les coups, par metaphore, i. « respondre « pour un autre, empescher qu'on ne le traitte « mal. »

*Prendre *Paris* pour Corbeil, i. « se mesprendre, » vulg.

Faire comme on fait à *Paris*, i. « laisser pleu- « voir. »

Paris n'a pas esté fait en un jour, i. « que les « choses se doivent faire avec patience. »

C'est bien *parlé* à vous, i. « vous dites bien. » Iron.

Le beau *parler* n'escorche pas la langue, i. « qu'il « est bon de parler avec douceur. »

Parler à cheval, i. « commander absolument. »

**Parler* à son procureur, i. « descharger son « ventre, » vulg.

Parler à un homme, « idem. »

**Parler* à canabot, i. « dormir, » vulg.

**Parlez* à cet asne il vous respondra des pets. i. « parlez à un ignorant vous n'en tirerez point de « raison, » vulg.

Il treuvera bien à qui *parler*, i. « il rencontrera « personne qui le traittera comme il le merite. « Item, il aura bien de la peine. »

Parler du bout des lévres, i. « delicatement, mi- « gnardement, sottement. »

Parler des grosses dents. Voyez à *Dents*.

Parler entre ses dents, i. « indistinctement. Item, « grommeler, marmotter. »

Parler du nez, i. « avoir un son de voix qui passe « par le nez. »

Il faut *parler* françois, i. « il faut dire librement. »

Parler Phœbus, i. « faire le beau discoureur. »

Parler en maistre, i. « commander arrogam- « ment. »

Parler comme un oiseau en cage, ou bien, comme un perroquet, i. « ne sçavoir ce que l'on dit. »

Parler à tastons, i. « sans fermeté, sans science. »

Parler à bouleveuë, i. « inconsiderement. »

Je suis de deux *paroisses*, « cecy se dit à table « lors que l'on mange des deux costez, que l'on « met la main en divers plats. »

*Cette paire de bas ou de manches est de deux *paroisses*, i. « de deux couleurs, » vulg.

*De la *paroisse* saint Jean le rond, i. « yvre. Par « allusion de *rond*, qui signifie la mesme chose. »

Donner la *parole*, i. « promettre. »

Il a perdu la *parole*, i. « il ne veut pas resoudre « quand on luy demande quelque chose. Item, il « boit. »

Une *parole* attire l'autre, i. « que l'on parle beau- « coup insensiblement. »

De vostre *parole* vous souvienne, « c'est quand « on interrompt un homme en son discours. »

Que le vin ne manque non plus que la *parole*, i. « que nous en ayons en quantité. »

Il ne se laisse pas payer de *paroles*, i. « il veut « des effects. »

Parole ne pue point, « on se sert de ces mots « pour excuser une parole deshonneste. »

Les belles *paroles* n'escorchent pas la langue. Voyez à *Parler*.

Les *paroles* luy croissent à la bouche, i. « il est « eloquent. »

*C'est vostre grace mon *parrain*, « le vulgaire « dit cecy lors qu'il ne peut pas faire ou approuver « quelque chose. »

*Faire la *part* au plus jeune, i. « prendre presque « tout un bien ou autre chose, et n'en laisser gue- « res aux autres. »

*Je n'en jette pas ma *part* aux chiens, i. « j'y « pretends quelque chose, j'en veux estre, » vulg.

*Je vous en quitte ma *part*, i. « je ne veux « point de ce que vous dites, je ne fay point d'estat « de cela. »

Je pren *part* à vostre affliction, i. « j'en ay du « ressentiment. »

*Le *partage* de Montgommery, i. « tout d'un costé « et rien de l'autre, » vulg.

Faire un *parterre*, i. « tomber. » Allusion.

Prendre un homme à *partie*, i. « attaquer. »

Dresser une *partie* à quelqu'un, i. « luy preparer « quelque embusche. »

Estre de la *partie*, i. « de la compagnie, assister, « aider en une chose. »

Il a de belles *parties*, i. « vertus, ou sciences. »

Qui n'entend qu'une *partie* n'entend rien, i. « qu'il faut entendre l'une et l'autre personne pour « sçavoir la verité d'une chose. »

Il a affaire à forte *partie*, i. « à faire à une per- « sonne qui sçait respondre, qui entend bien son « fait, qui est puissante. »

Remettre la *partie*, i. « remettre une affaire à un « autre temps. »

Parties d'apoticquaire, i. « dont il faut rabattre « la moitié. »

*Vous avez raison, mais vostre *partie* n'a pas tort, » c'est une response que l'on fait à une per- « sonne qui n'a pas beaucoup de raison et s'efforce « d'en faire paroistre beaucoup. »

Cela *part* d'un bon jugement, i. « procede. »

Faire un mauvais *party*, i. « mal traitter. »

Aller le *pas*, i. « aller doucement. »

De ce *pas*, i. « tout maintenant. »

Du mesme *pas*, i. « au mesme temps, au mesme « instant. »

Passer le *pas*, i. « mourir. »

Faire passer le *pas*, i. « tuër. » Item, « coucher « avec une femme. »

Retourner sur ses *pas*, i. « en arriere. »

Aller ou marcher sur les *pas* d'autruy, i. « pre- « tendre la mesme chose. »

Aller en *pas* de larron, i. « doucement, sans « bruit. »

En *pas* de loup, « idem. »

Pas d'abbé, i. « grave. »

Un *pas* de clerc, i. « une grande faulte. »

Cela ne se trouve pas dans le *pas* d'un cheval, i. « ne se treuve pas facilement. »

Un *pas* d'escrevice, i. « en arriere. »

Un mauvais *pas*, i. « un danger. »

Je vous feray aller plus viste que le *pas*, i. « je « vous traitteray avec rigueur. »

Plaindre ses *pas*, i. « n'aller pas volontiers. »

Il n'y a qu'un *pas*, i. « c'est fort proche d'icy. »

Marchand de poisson la veille de *Pasques*, i. « qui fait ses affaires trop tard et hors de temps. »

*Apres *Pasques* robillare, i. « nous nous resjoüi- « rons ou referons au beau temps ou quand l'occa- « sion s'en presentera, » vulg.

A Noël au perron, à *Pasques* au tison, « c'est un « proverbe qui se dit lors qu'il fait chaud à Noël, « parce que l'on tire une consequence qu'il fera « froid à Pasques, » vulg.

Passable, i. « mediocrement beau ou bon. »

*Demander la *passade*, i. « demander l'au- « mosne. »

Faire le *passage*, i. « preparer une chose pour « un autre. »

Un oiseau *passager*, i. « une personne qui de- « meure fort peu en un lieu. »

Se mettre en *passe*, par metaphore, i. « s'ad- « vancer, se mettre en estat de bien reüssir en « une chose. »

*Un *passe-route*, i. « un bon compagnon. »

Passé, i. « aagé, vieil. »

Une femme bien *passée*, i. « devenuë fort laide « et aagée. »

Passer l'argent, i. « le mettre, le despenser. »

Il veut *passer* pour beau, i. « il ne veut rien « payer. »

Passer chemin, i. « advancer. »

Passer une capriolle, « la bien faire. »

Passer par dessus une chose, i. « la considerer « legerement. »

Passer maistre, i. « manger tout pendant que « l'on est absent. »

Passer par les mains, i. « avoir à faire à une « personne. »

Passer par le feu, i. « estre bruslé. »

Passer, « pour, mourir. »

Passer son temps, qui se dit d'une femme, i. « se prostituer. »

Cela vous *passe*, i. « surpasse vostre entendement. »

Qui vous *passe* l'eau. Voyez à *Eau*.

C'est tousjours pour *passer* l'eau. Voyez à *Eau*.

Passer par l'esprit, i. « penser, considerer. »

*On *passe* bien des pois, « cela se respond lors « que l'on propose de faire passer une chose, » vulg.

Il en faut *passer* par là, i. « il faut avoir « patience. «

Il faut *passer* par là ou par la fenestre. Voyez à *Fenestre*.

Il veut *passer* pour quelque chose de bon, i. « il n'est pas trop homme de bien et veut estre « reputé tel. »

Faire *passer* par les piques, i. « embrasser une « femme, coucher avec elle. »

Nous avons *passé* par là, i. « nous avons fait « experience. »

Il faut que le notaire y *passe*, i. « il faut asseurer « l'affaire par un contract. »

Il faut que le prestre ou messire Jean y *passe*, i. « il faut premierement estre mariez ou espousez. »

Se *passer*, i. « devenir vieil. »

Se *passer* qui se dit du fruit, i. « se secher. »

Se *passer* de quelque chose, i. « s'abstenir. »

Se *passer* à peu, i. « se contenter de peu de « chose. »

Se *passer* de quelqu'un, i. « n'en avoir pas « besoin. »

Vous *passerez* par chez nous. i. « vous aurez « quelque jour besoin de nous. »

*Il luy *passera* bien loin des costes, i. « il n'en « mangera point. »

Mettre la main à la *paste*. Voyez à *Main*.

*Homme de bonne *paste*, i. « robuste. »

De grosse *paste*, i. « grossier. »

*La *paste* est levée, metaphore, i. « l'erection « est faitte. »

*Il en portera la *paste* au four, i. « il en portera « la peine ou le dommage, » vulg.

*Il est bon à mettre en *paste*, i. « il est fort « mortifié. »

*Elle est bonne à mettre en *paste*, i. « elle est « grosse et grasse. »

Entrer en la *paste* jusqu'aux coudes, i. « s'em- « ployer bien avant en un affaire. »

Ils ont toute la *paste* entre leurs mains, i. « tout « l'employ, tous les negoces. »

Ils sont de mesme *paste*, i. « de mesme nature. »

*Faire des *pastez* aux cartes, i. « accommoder « les cartes pour tromper en joüant. »

Un gros *pasté*, i. « une personne fort grasse. »

Pastez d'hermite, i. « des noix. »

Descouvrir le *pasté*, i. « l'invention, la malice. »

*Crier des petits *pastez*, i. « accoucher, » vulg.

*Je mangerois des petits *pastez* sur ta teste, i. « je suis beaucoup plus grand que toy, » vulg.

*Le *pasticier* luy garde son argent, i. « il a des- « pensé son argent en pasticeries. »

*Il a passé par devant l'huis d'un *pasticier* il a ses hontes perduës, i. « il est effronté, » vulg.

La grosse *pasticiere* des carneaux, i. « une fort « grosse femme ou fille. »

En *Patagosse*. Voyez à *Papagosse*.

*Dire les *patenostres* du singe, i. « claquer des « dents, de colere ou autrement : gronder, grom- « meler, » vulg.

*Dire la *patenostre* à l'envers, i. « maudire. »

*Les *patenostres* des bons compagnons, i. « des « gaillardises. »

*La *patenostre* de la servante en se levant, i. « une saleté, que je laisse à deviner. »

*Donner un *patente*, i. « un soufflet, » vulg.

La *patience* du Lombard, « patience par force. »

*Prendre *patience*, i. « boire du vin. Les bonnes « femmes appellent ainsi le vin, » vulg.

Patient de saint Cosme, i. « un homme qui a la « verole. »

**Patois*, i. « langage de paysan ou du vulgaire. »

Parler son *patois*, i. « son langage maternel. »

*Aller ad *patres*, i. « mourir, » vulg.

*Vous tomberez dans mes *pattes*, i. « vous tombe- « rez en mes mains, je vous corrigeray. »

Se servir de la *patte* du chat pour tirer les marrons du feu. Voyez à *Marrons*.

*Ils ne laissent rien où ils mettent la *patte*, i. « où ils mettent la main ils emportent tout. »

*Marcher à quatre *pattes*, i. « aller les mains en « terre. »

Un gosier *pavé*. Voyez à *Gosier*.

*Je suis sur le *pavé* du roy, i. « en lieu public « d'où l'on ne me peut faire sortir. »

*Joüer bien à la *paulme*, qui se dit d'un chien, i. « prendre les morceaux en l'air ou de volée. »

*Au plus *pauvre* la besace, i. « au plus incommode le plus de charge. »

*Faire la *pauvreté*, i. « l'action charnelle. Le « vulgaire y adjouste, *dequoy les chiens se battent.* »

Tenir le haut du *pavé*, i. « estre des plus apparens ou des premiers d'un lieu. »

*Une mauvaise *paye*, i. « un mauvais payeur. »

Payer, pour picquer ou offenser en paroles. Il m'a payé, i. « il m'a respondu et offensé en mesme « temps. »

Se *payer* de raison, i. « se contenter. »

Se *payer* d'une chose, « idem. »

Payer pour tout, i. « estre chastié tout d'un coup « des maux que l'on a fait autrefois. »

Payer comme un change, i. « payer bien. »

*Il en *payera* les pots cassez, i. « il en portera le « dommage ou la peine, » vulg.

**Payer* d'une paire de souliers, i. « s'en aller sans « payer. » vulg.

Payer les violons, i. « entretenir une femme que « d'autres personnes voyent. »

Je ne suis pas *payé* pour cela, i. « cela n'est pas « de ma charge, je ne le veux pas faire. »

Il m'a *payé*, i. « il m'a respondu librement. Item, « il m'a dit raillerie ou une injure. »

Payer au double, i. « estre puny doublement. »

*Il *paye* bien quand il paye content, i. « il n'est « pas trop bon payeur. »

P E

*Il mourra dans sa *peau*, i. « il ne quittera jamais « sa mauvaise habitude. »

*Je ne voudrois pas estre en sa *peau*, i. « je ne « voudrois pas estre à sa place, d'autant qu'il sera « mal traitté. »

*Ne pouvoir tenir dans sa *peau*, i. « estre ravy « d'aise. »

*La *peau* d'un chrestien est bonne pour eschauffer l'estomac d'une fille : ou bien il la faut couvrir de la *peau* d'un chrestien, i. « il la faut faire coucher « avec un homme pour la guerir. »

*Se jetter sur la *peau* d'une personne. i. « la mal « traitter, » vulg.

La *peau* luy tient aux os ou aux costes, i. « il est « fort maigre. »

Qui luy picqueroit la *peau* il n'en sortiroit que du vent, i. « il est tout plein de vanité ou d'igno« rance. »

*Envoyer au *peautre*, i. « chasser une personne, » vulg.

*Elle vaut bien un *peché* mortel, i. « elle est « belle et merite d'estre embrassée. »

Mettre aux *pechez* oubliez, i. « oublier, negliger. »

*Une fausse *pecque*, i. « une malicieuse per« sonne, » vulg.

Le *peigne* de l'Alleman, i. « les quatre doigts et « le poulce. »

*Faire un *peigne*, i. « s'enfuir. »

*Cela est vuidé comme un *peigne*, i. « cela est « fait. » Iron.

*Tu t'en veux mesler, il te faut donner un *peigne*, « raillerie pour un impertinent qui se mesle d'un « affaire qui ne le touche pas. »

*Je tuerois un *peigne* pour un mercier, « quolibet « renversé, pour dire que l'on est fort en colere. »

*Se *peigner*, i. « se battre, » vulg.

*Se *peindre*, i. « s'enyvrer. »

Se *peindre* le nez, i. « boire et se faire devenir « le nez rouge. »

*C'est pour m'achever de *peindre*, i. « c'est un « nouveau mal ou dommage que je souffre ; c'est « pour achever de me ruiner. »

**Peine* de vilain n'est a rien contée, i. « que l'on « ne fait pas cas du travail ou de la peine d'un « homme de basse condition, » vulg.

*Il a deux *peines* s'il se fasche, i. « la seconde « peine sera de s'appaiser. Le vulgaire dit, *la peine* « *de se desfascher.* »

Cela est *peint*, i. « extremement bien fait. »

*Un *pelaud*, i. « un bon drolle. »

Le *pelaud*, i. « le cul. »

Un *pelé*, « sorte d'injure, un homme mal basty, « un coquin, un gueux. »

Il n'y a que trois teigneux et un *pelé*, i. « deux « ou trois personnes de peu de consideration. »

*Vous me *pelez* le nez, i. « vous m'importunez, « vous me faschez, » vulg.

Pelerin de Surie, par allusion, i. « un qui va « suer la verole. »

C'est un bon *pelerin*, i. « un finet, un malicieux. »

Pelerin saint Mathurin, i. « un fol. »

*Remuer les escus à la *pelle*, i. « avoir quantité « d'argent, » vulg.

La *pelle* se mocque du fourgon. Voyez à *Fourgon*.

Enfin les renards se trouvent chez le *pelletier*, i. « l'on est enfin puny de ses meschancetez. »

Il joüe de moy à la *pelotte*, i. « il me renvoye « d'un costé et d'autre, il me traitte à sa volonté. »

*Un vieux *penard*, i. « un vieillard malicieux et « desbauché. »

Penaut comme un chat qu'on chastie, i. « estonné. »

Chausses à la *pendarde*, i. « longues. »

Cheveux à la *pendarde*, i. « grands et longs. »

*Il vous en *pend* autant au derriere, i. « vous « estes en mesme danger, » vulg.

*Dire pis que *pendre*, i. « de grandes injures. »

Par compagnie on se fait *pendre*. Voyez à *Compagnie*.

On va *pendre* un homme en voulez vous estre, « voulez vous estre de la partie. » Raillerie, vulg.

Pendu soit il qui l'a gaigné. Voyez l'allusion à *Gaigner*.

La langue bien *penduë*, i. « eloquente. »

Un *pennache* de bœuf, i. « des cornes. »

Il a *pensé* faire, i. « il a presque fait. »

Il a *pensé* mourir, i. « il est presque mort. Et « ainsi des autres. »

Au plus loin de sa *pensée*, i. « contre son opinion « ou dessein. »

Allez vous faire *penser*, « c'est pour chasser une « personne rudement : le vulgaire adjouste, *par* « *mon barbier*. »

A qui nous souhaitte du mal en quelque partie de nostre corps, par exemple, *le diable te rompe le col*, on respond, *celuy que vous pensez*, i. « le « vostre par ce que vous le pensez d'ordinaire : « l'allusion est au double sens du verbe *penser*. »

A la barbe du palefrenier qui *pense* la beste. Voyez à *Palefrenier*.

*Mettre une chose en *pension*, i. « l'engager. »

*Mettre une fille en *perce*, i. « la despuceler. »

*Il est bas *percé*, i. « il n'a gueres d'argent, » vulg.

*Il est *percé* à jour comme un poignard d'Escosse, « tout plein de trous, » vulg.

Percer à travers des ennemis, i « se faire chemin « à travers, se faire jour. »

*Une grande *perche*, i. « une femme fort grande « et de mauvaise grace. »

D'aussi belle taille que la *perche* d'un ramonneur, « idem. »

*Se *percher*, par metaph. « se mettre sur une « femme. »

Percher, i. « pendre un homme. »

Perdre cœur, i. « s'avilir, manquer de courage. »

Perdre le repos, i. « ne pas dormir. »

Perdre la parole, i « devenir ou feindre d'estre « muet : ne pas parler à cause de l'estonnement. »

Perdre de veuë, i. « estre si esloigné que l'on ne « puisse voir. »

Perdre la vie, i. « mourir. »

Se *perdre* dans les ruës, i. « s'esgarer. »

Se *perdre* dans une foule, i. « se sauver. Item, « s'esgarer. »

Perdre terre, i. « demeurer suspendu. Item, s'es- « loigner de terre ferme. Et ne point trouver de « fonds dans l'eau. »

Tout est *perdu*. i. « les choses sont en tres mau- « vais estat. »

Perdre un homme, d'honneur, de reputation, etc. i. « le diffamer. »

Perdre les pieds. Voyez à *Pieds*.

Pour un *perdu* deux recouverts, i. « nous ne « manquerons pas de personnes semblables à « vous. »

*Il est entré sans dire ny qui a *perdu* ny qui a gaigné, i. « inconsiderement, à l'estourdie, » vulg.

*Vous n'avez garde de le *perdre*, vous ne l'avez pas trouvé, i. « vous n'entendez pas l'affaire, vous « n'avez pas treuvé le poinct, » vulg.

A corps *perdu*, i. « desesperément ; avec toute « sorte de violence. »

*Vous n'avez pas *perdu* vostre argent vous l'avez bien employé, i. « vous avez proffité, en mangeant « vous estes creu. Item, vous estes devenu sça- « vant, » vulg.

*Vous n'avez pas *perdu* vostre temps, « cela se « dit à une personne qui a quantité d'enfans. »

*A quel jeu avons nous perdu monsieur, i. « d'où « vient qu'il ne paroist plus, pourquoy ne le voit- « on plus icy. »

Fille *perduë*, i. « desbauchée. »

*Fuir comme des *perdreaux*, i. « bien viste. »

Une *perdrix* riante, i. « une teste de mouton, » vulg.

Les *perdrix* luy puent, i. « il est friand. »

Faire comme les *perdrix*, se couvrir la teste et « se descouvrir le derriere, i. « descouvrir son « deffaut en croyant de le bien cacher. »

Les *perdrix* y tombent toutes rosties, par ironie. « c'est un lieu où l'on ne rencontre pas tout ce « que l'on espere. »

*Il veut monstrer à son *pere* à faire des enfans, i. « veut instruire ou enseigner un plus sçavant que « luy, » vulg.

*Hé suis je ton *pere*, « façon de parler du vulgaire,

« pour relever un qui ne nous porte point de respect, ou bien pour le menacer. »

*Il n'est pas fils de putain qui a petit *pere*, i. « qui a peu de chose ne doit pourtant pas estre « mesprisé. Qui a petit jeu doit avoir patience et « tascher de gaigner, « vulg.

Le *pere* est mort il n'y a plus que les fils, « l'habit « est si usé qu'il ne luy reste rien que les fils, c'est « une allusion vulgaire au mot de *fil*. »

Au *peril* de ma vie, « façon de parler pour affirmer une chose. »

Perles des gueux, i. « des lentes, » vulg.

Chanter la *peronnelle*, i. « dire des sottises, « niaiser. »

Un *perroquet*, i. « un homme qui ne sçait ce qu'il « dit. »

*Il ressemble le *perroquet* de Maistre Guillaume, il n'en pense pas moins, i. « encore qu'il se taise il « ne laisse pas de considerer ou penser plus loing, » vulg.

Vous estes un gentil *perroquet*, i. « un plaisant « badin. »

*Il est gay comme *Perrot*, i. « fort gaillard, fort « resjouy, » vulg.

*Pierre *personne*, i. « pas un, personne, » vulg.

*Vous luy demandez autant de sçavoir qu'à une grande *personne*. i. « vous desirez tirer autant d'un « ignorant que d'un habile, » vulg.

Joüer bien son *personnage*, i. « feindre bien, « s'acquitter bien de sa charge. »

*Une *personniere*, i. « une garce ou concubine « qui tient lieu d'une femme mariée. »

A *perte* de veuë, i. « aussi loing que l'on peut « regarder. »

Discours à *perte* de veuë, i. « sans raison, sans « suitte. »

A *perte* d'haleine, i. « de toute sa force. »

Il vaut son *pesant* d'or, i. « il est excellent. »

Pesant, pour *lourdaut*.

Esprit *pesant*, i. « lent. »

Temps *pesant*, i. « humide et melancolique. »

Pesanteur de teste, i. « un peu de mal de teste, « endormissement. »

Pescher en eau trouble. Voyez à *Eau*.

*Il n'a qu'à *pescher*, i. « il en a quand il veut : « Il n'a qu'à prendre. »

Pescher au plat, i. « prendre de la viande dans « le plat. »

*Où voulez vous que j'en *pesche*, i. « où voulez « vous que j'en prenne. »

*Tousjours *pesche* qui en prend un, i. « qu'il faut « prendre ce qui se presente pour peu que ce soit, « qu'il ne faut rien negliger. »

*Il a *peschê*, « cela se dit quand quelqu'un met « le pied dans un trou plein d'eau. » Item, « pour « dire qu'on a pris la verole ou quelque mal qui « en depend. »

*Vous ne *peschez* gueres avant, i. « vous ne « penetrez pas bien avant dans la science. »

Où avez vous *pesché* ce que vous dites, i. « où « l'avez vous inventé. »

*Aussi vray que je *pesche*, pour dire que l'on ne croit pas une chose. On y adjouste en prenant le bras d'un autre : « voyez le beau macquereau que « je tiens. »

*Il vous *pesera*, i. « vous en aurez du regret, il « vous en faschera, vous vous en repentirez. »

Il sçaura ce que ma main *pese*, i. « je le battray « bien, » vulg.

Pesle mesle, i. « confusément. »

*La *peste* est en ce lieu là, i. « il n'y veut pas « aller, il y doit de l'argent, » vulg.

Pester, i. « jurer, blasphemer. »

Il est *pestry* d'eau froide, i. « il est froid, mol, « lasche, effeminé, » vulg.

*Un *pet*, un glorieux *pet* et glorieux comme un *pet*, i. « un superbe, » vulg.

*Un *pet* de boulenger qui porte son bren, c'est une allusion au mot de *bren*, i. « un pet accom« pagné de matiere fecale, » vulg.

Un *pet* de maçon qui porte son mortier, « idem. »

*Un *pet* de mesnage, « idem. » On y adjouste : « Il y a à boire et à manger. »

Donner un *pet* en cocque, i. « petter dans sa « main et la mettre proche du nez d'un autre. »

*Faire un *pet* cendrier, i. « petter proche du feu « et souffler les cendres, » vulg.

*Il ne feroit pas un *pet* à moins de cinq sols, i. « c'est un homme grandement ceremonieux, » vulg.

*Faire un *pet* à la mort, i. « eschapper d'une « grande maladie, » vulg.

*Il est troussé comme un *pet*, i. « assez mal « accommodé ou vestu, » vulg.

Un *pet* à la main, i. « un rien, une chose mal « asseurée. »

*On tireroit aussi tost un *pet* d'un asne mort, i. « on ne sçauroit avoir de response ou de raison de « cét homme là. »

*On ne sçauroit *peter* plus haut que le cul, i.

« on ne peut faire au delà de son pouvoir, » vulg.

*Petit à petit la pie fait son nid, i. « que les « choses se font enfin avec patience, » vulg.

Petite oye. Voyez à *Oye*.

*Faire la *petite*, i. « faire la reverence. » Mot vulg.

Du *petit* on vient au grand, i. « peu de chose « s'augmente ; d'un petit commencement de colere « on en vient à beaucoup de mal, d'un petit larcin « à un grand. »

Faire *petter* le marroquin. Voyez à *Marroquin*.

Faire *petter* le boudin, i. « donner de bons « coups, » vulg.

*Elle n'a garde de *petter* au feu, elle est bien fenduë, i. « elle a grand, etc. C'est par similitude « des marrons que l'on fend de peur qu'ils ne « pettent, » vulg.

Des bestes qui ne *pettent* point. Voyez à *Beste*.

*Dites un *peu*, i. « dites moy je vous prie. »

Peu de chose fait grand bien, « cecy s'entend de « plusieurs façons. »

*Il a *peur* de son ombre, i. « il s'espouvante de « rien. »

*Faire la *peur* toute entiere, i. « une peur qui est « suivie du mal. »

Tel menace qui a *peur*, « cela se dit à un qui est « poltron et qui fait des menaces ou rodomontades. »

P H

*Une *phrase* de manus, i. « un soufflet, un coup « de la main. Allusion aux mots latins *Manus* et « *Manutius*. »

P I

Piailler, i. « crier. » Metaph.

*Il a ressemblé le *picard*, i. « il a evité un grand « danger. Le reste dit : il a eu belle rescappée, » vulg.

Des *picards*, « des poüils, parce qu'ils picquent. »

*Donner le *picotin*, i. « faire l'action charnelle. »

Picotter une personne, i. « l'attaquer ou picquer « en paroles. »

Picque. Voyez à *Pique*.

Une *pie*, i. « une cajolleuse. »

*Une *pie griesche*, i. « une fascheuse ou mauvaise « femme. »

*Il cageolle comme une *pie borgne*, i. « c'est un « grand jaseur. On dit aussi : comme une *pie* des- « nichée, » vulg.

*Il croit avoir trouvé la *pie* au nid, i. « il pense « avoir rencontré quelque chose d'avantageux. »

*Croquer la *pie*, i. « faire bonne chere, » vulg.

Donner la *piece*, i. « donner de l'argent pour « recompense. »

Les *pieces* en sont bonnes, « cecy se dit lors que « quelque ouvrage d'argent vient à se rompre, ou « bien quelque viande. »

*C'est une *piece* bien appliquée, i. « un chasti- « ment ou un trait bien employé envers une per- « sonne qui le meritoit. »

Faire *piece*, i. « faire un bon conte ou une histoire « de quelque chose. Item, faire quelque plaisan- « terie. »

On luy a donné la *piece*, i. « il a esté corrompu « par argent. »

Une bonne *piece*, i. « par ironie, une meschante « personne. »

Une bonne *piece* d'argent, i. « une grande somme. »

*Une bonne *piece* de temps, i. « un grand temps, » vulg.

Travailler à ses *pieces*, i. « manger, boire, cou- « cher avec sa femme, etc. »

Une *piece* de chair, i. « une personne grasse et « lourdaude. »

Une *piece* de huit heures, i. « un alloyau. »

*Je ne sçay quelle *piece* y mettre, i. « quel remede « y apporter, » vulg.

*Il n'y en a *piece*, i. « il n'y a personne d'entre « eux, » vulg.

Une *piece* de campagne, i. « une putain. »

Tomber par *pieces*, i. « estre fort plein de verole, « et se reduire en pieces, se consommer petit à « petit. »

Il n'en retirera pas ses *pieces*, i. « il y demeurera « quelque chose du sien. »

Changer la *piece*, i. « desrober de l'argent en « feignant de changer une piece. »

Emporter la *piece*, i. « offenser jusques au der- « nier point. »

Voila une bonne *piece*, par ironie, i. « une mes- « chante chose. »

*Il a eu cela pour une *piece* de pain, i. « pour « peu de chose. »

*Il a les *pieds* chauds, il veut jaser, i. « il est à « son aise, il a envie de discourir, » vulg.

Il a bon *pied* et bon œil, i. « il est sain Item, il « prend bien garde à son fait. »

Armé de *pied* en cap, i. « tout armé, armé de « toutes pieces. »

Faire le *pied* de gruë, i. « demeurer debout dans « une anti-chambre. »

*Faire le *pied* de veau, mot vulgaire, « i. faire la « reverence. »

Marcher de bon *pied*, i. « proceder comme il faut. »

Le prendre au *pied* de la lettre, i. « entendre les « choses, ou les considerer seulement selon leur « apparence. »

Quatre *pieds* en deux souliers, « celuy-cy se dit « d'une femme grosse. »

Se reduire au petit *pied*, i. « vivre avec espargne, « faire peu de despense. »

Mettre sur *pied*, i. « advancer une personne. « Item, lever des gens de guerre. »

Mettre le *pied* en quelque lieu, i. « y entrer. »

Mettre sous les *pieds*, i. « mespriser. »

Aller du *pied*, i. « marcher. »

*Il va du *pied* comme un chat maigre, i. « il che- « mine fort bien, » vulg.

*Perdre les *pieds* pour une personne, i. « en estre « extremement amoureux. »

*Tenir *pied* à boulle, i. « s'attacher à un travail, « se rendre sujet, servir avec diligence. »

Il ne sçait sur quel *pied* danser, i. « il est fort « estonné, il ne sçait que devenir. »

Faire des *pieds* neufs, i. « accoucher. »

*Les petits *pieds* luy font mal, i. « elle est en- « ceinte, et pour ce sujet elle a des maux de cœur. »

Des petits *pieds*, « des petits oiseaux à manger, « comme des perdrix, des beccasses, des cailles, « des alloüettes, etc. »

*Un *pied* gris ou *pied* plat, i. « un gros paysant. »

*Faire des *pieds* de mousches, i. « escrire mal, » vulg.

Tirer *pied* ou aile, i. « tirer quelque chose d'une « personne qui nous doit. »

Faire un *pied* de nez, i. « honte ou affront. »

Tenir les *pieds*. i. « aider. »

*Autant fait celui qui tient les *pieds* que celui qui escorche, i. « celui qui aide à faire une mauvaise « action est aussi punissable que celuy qui l'exe- « cute, » vulg.

Avoir ou prendre *pied* sur quelqu'un, i. « quelque « pouvoir ou authorité. Item, s'advancer. »

Prendre *pied* sur les actions d'un autre, i. « les « observer, et s'en prevaloir. »

Prendre *pied* à une chose, i. « s'arrester, se fon- « der, s'asseurer. »

De plein *pied*. i. « d'une mesme hauteur et proche « l'une de l'autre, qui se dit des chambres, etc. »

De *pied* ferme, i. « sans partir de son lieu. »

Pied à *pied*, i. « petit à petit. »

*Chercher à *pied* et à cheval, i. « de tous costez, « avec diligence, » vulg.

*Chercher cinq *pieds* au mouton, i. « une chose « impossible. »

Il a un *pied* dans la fosse, i. « il est fort vieil, et « prés de mourir. »

*Il fait rage avec ses *pieds* tortus, i. « il fait des « merveilles. Et par ironie, il ne fait rien qui vaille. »

*Il sent le *pied* de messager, i. « il pue, » vulg.

Tenir le *pied* sur la gorge. i. « traitter avec « rigueur. »

*Tomber sur ses *pieds*, i. « ne courir point de « danger, ne souffrir point de dommage, » vulg.

Demeurer sur ses *pieds*, « idem. »

Aller à beaux *pieds* sans lance, i. « cheminer, « marcher à pied. »

Donnez luy un *pied*, il en prend deux, i. « per- « mettez luy quelque chose, il fait plus qu'il ne doit. »

*Il semble qu'il ait les *pieds* dans le feu, i. « il « tesmoigne une grande impatience. Il ne se peut « arrester en un lieu. »

Prendre au *pied* levé, i. « surprendre, ne donner « point de temps, vouloir une chose promptement. »

Donner du *pied*, i. « mespriser, rejetter. »

Sauter à deux *pieds* sur le ventre, i. « fouler aux « pieds, mal traitter une personne. »

Secher sur le *pied*, i. « estre en grande peine ou « melancolie. »

Faire tenir *pied* dans le soulier, i. « arrester tout « court. »

La *pierre* en est jettée, i. « l'affaire est resoluë. »

*Il jette des *pierres* dans mon jardin, i. « il me « donne des attaques en paroles, » vulg.

*Faire d'une *pierre* deux coups, i. « deux choses « en un mesme temps, deux affaires par un mesme « moyen. »

Il gele à *pierre* fendre, i. « bien fort. »

*Une *pierre* au jeu, i. « une personne qui n'est « pas de la partie, et par consequent ne peut pas « rompre le coup : une personne indifferente. »

Pierre qui roule n'amasse point de mousse, i. « une personne qui ne s'establit en aucun lieu ne « devient jamais riche. »

*Faire de *pierres* pain, i. « tirer de l'advantage « de toutes sortes de choses. »

Mettre toutes *pierres* en œuvre, i. « se servir de « tout. »

Remuer toute *pierre*, i. « se servir de tous « moyens, employer toutes ses forces. »

**Pietre*, i. « mauvais : en mauvais estat, » vulg.

*De la façon de Jean le *Pietre*, « idem. »

**Pietreries*, i. « meschantes marchandises : choses « mauvaises. »

*Un gros *piffre*, i. « un gros homme, enflé de « ventre et de visage. Le mot est corrompu de « *pfeiffer* allemand, qui signifie un joüeur de fiffre, « ou fluteur. »

*Un *pigeon*, i. « une duppe, un homme qui se « laisse attrapper ou tromper en quelque breland. » Metaph.

Un preneur de *pigeons*, i. « un trompeur. »

Le *pigeon* est au colombier, i. « il est attrappé, il « est pris. »

Cela chassera les *pigeons* du colombier, i. « es-« trangera les personnes du lieu, empeschera que « l'on ne vienne loger, achepter, etc. »

Il a mangé des *pigeonneaux*, « pour dire qu'un « homme a la voix grosse. »

*Avoir *pignon* sur ruë, i. « une maison qui nous « appartient en propre. »

*Une *pilée*, i. « un bon repas, » vulg.

Piler de l'eau dans un mortier, i. « perdre son « temps. »

**Piler*, i. « manger, » vulg.

Pilier de cabaret ou taverne, i. « un yvroigne, « un qui ne bouge du cabaret. »

Pilier de sale, i. « un homme qui aime la danse, « et ne bouge des sales où l'on tient le bal. »

Il a de bons gros *piliers*, i. « de grosses jambes. »

C'est nostre *pilier*, i. « nostre appuy, nostre def-« fenseur. »

Piller patience, i. « prendre ou avoir patience. « Le mot est tiré de *pigliare* italien. »

*Une *pimbesche*, i. « une malicieuse. »

*Se *pimplocher*, « mot fait à plaisir, i. se farder, « se parer. »

Il est sujet à la *pince*, i. « il est un peu adonné à « desrober : ou bien à faire trop payer sa mar-« chandise. »

Pincer un instrument, i. « en joüer. »

**Pincer* une personne, i. « luy faire payer chere-« ment une chose. »

**Pincer* sans rire, i. « offenser couvertement. »

**Pincer* en riant, i. « offencer et faire semblant « du contraire. »

*Baiser à la *pincette*, i. « tenir le menton en « baisant. »

*Prendre un *pinçon*, « par allusion de *pincer*, i. « se serrer ou pincer un doigt ou la main entre « deux choses qui nous y laissent la marque impri-« mée, » vulg.

*Il n'y a que la premiere *pinte* de chere, i. « que « le commencement qui fait de la peine, » vulg.

**Pion*, i. « yvre. »

*Monsieur *piot*, i. « du vin, » vulg.

*Prendre une personne à la *pippée*, par allu-sion, i. « tromper, attrapper une personne. »

Pipper, i. « tromper au jeu. »

**Pipper* en une chose, i. « y exceller. »

Porter la *picque* à quatre cornes, i. « le sac du « soldat. »

Des *picques*, i. « des noises ou dissentions. »

Elle a passé par les *picques*, i. « elle a esté em-« brassée. »

Il a passé par les *picques*, i. « il a eu la verole. »

*C'est bien rentré de *picques* vertes ou noires, « pour dire qu'une personne parle hors de propos, » vulg.

Estre *picqué* au jeu, i. « estre eschauffé en « joüant, estre en train de perdre son argent. Item, « estre amoureux. »

Un *picque-bœuf*, i. « un lourdaut. »

Un *picque-papier*, i. « un clerc. »

Se *piquer*, i. « s'offenser. »

Se *piquer* de bien dire, etc. i. « avoir opinion, « ou faire profession de bien parler, et n'y entendre « rien. »

Se *picquer* d'honneur, i. « faire le seigneur, vou-« loir estre plus grand que l'on n'est ; faire profes-« sion d'honneur et n'en avoir gueres. »

Se *piquer* au jeu, i. « s'eschauffer en joüant. »

Piquer l'escabelle. Voyez à *Escabelle*.

Joüer au *piquet*, par metaph. i. « faire l'acte « venerien. »

*Planter le *piquet*, « s'arrester en un lieu. » Met.

*Lever le *piquet*, i. « fuir. » Metaph.

*Il m'a dit *pis* que pendre, i. « de grandes injures. »

*Il ne luy a pas dit *pis* que son nom, i. « il ne l'a « aucunement offensé, » vulg.

Un *pisse* tout droit, « sotte allusion à *pistolet*. »

Pisser de peur, i. « avoir grand peur. »

**Pisser* des os, i. « faire un enfant, » vulg.

Elle s'escoute *pisser*. Voyez à *Escouter*.

Pisser contre le vent, i. « faire une chose dont le « mal ou le dommage retombe sur nous. »

*Je *pisseray* sur ta fosse, i. « je vivray plus long- « temps que toy. »

*Il a *pissé* au lict, il a mis la plume au vent, « c'est quand un homme porte une plume à son « chapeau, » vulg.

*Il n'en *pissera* pas plus roide, i. « cela ne luy « servira de gueres. »

**Pisseuse*, « injure qui se dit à une fille, i. une « femelle. »

*Un *pisse* vinaigre, i. « un avare. »

P L

*La *place* du niais, i. « au milieu de la table. »

En *place* marchande. Voyez à *Marchande*.

Place à messieurs, « raillerie pour se mocquer « des savetiers. »

La *place* n'est pas tenable, « pour dire que l'on « est trop prés du feu, ou en une place incommode. » Metaph.

*Avoir des *places* sur le corps, i. « des marques « de galle, » vulg.

Avoir des *places* vuides dans le cerveau, i. « estre « un peu fol. »

Faire *place* à un verre de vin, i. « pisser. »

**Place* d'archer c'est un homme d'armes, i. « ren- « gez vous, faites place, » vulg.

*Peu de chose peu de *plaid*, i. « peu de chose ne « merite pas que l'on en dispute, » vulg.

Plaider avec le boulenger, i. « avoir faim, n'avoir « point de pain. »

Tout à *plain*, i. « librement. »

A pur et à *plain*, i. « entierement. »

Plaindre les morceaux. Voyez à *Morceaux*. Item, « donner peu à manger. »

Plaindre sa peine, i. « ne pas faire volontiers. »

Plaindre ses pas, i. « ne pas aller volontiers. »

Plaindre son argent, « ne pas despenser libre- « ment. »

*Je vous *plains* bien, mais je ne sçay que vous donner, i. par ironie, « je n'ay gueres de pouvoir, « encore moins de volonté pour vous, » vulg.

Il se *plaint* de ce que la mariée est trop belle. Voyez à *Mariée*.

Un *plaisant*, i. « un bouffon. »

*Il est fait comme il *plaist* à Dieu, « nostre vul- « gaire se sert de ces mots, pour dire qu'une « personne est assez mal ajustée, ou de mauvaise « grace. »

Plaisirs de prince, i. « qui ne plaisent qu'à ceux « qui les veulent. »

*C'est un *plaisir* que d'y estre, i. par ironie, « il « y a bien du desordre ou de la confusion parmy « ces gens là, » vulg.

Marchandise qui *plaist* est à demy venduë. Voyez à *Marchandise*.

Donner une *plamuse* ou *plamouse*, i. « un « soufflet. »

Faire *planche*, i. « servir de moyen : monstrer le « chemin aux autres. »

Tirer la *planche* apres soy, i. « empescher qu'un « autre ne parvienne au mesme dessein. »

*Le *plancher* des vaches, i. « la terre. »

*Dieu a fait les *planettes* et nous faisons les *pla- nets*, allusion à plats nets, i. « nous vuidons les « plats, » vulg.

*Un *plante* bourde, i. « un grand menteur, » vulg.

*Il m'a *planté* la, i. « il m'a laissé ou abandonné : « le vulgaire adjouste, *pour reverdir*. »

Il est *planté* la veille des Trespassez, il viendra le jour des Morts. Voyez à *Morts*.

*S'il est bien *planté* il reviendra, i. « il retournera « icy. C'est une allusion au double sens de *revenir*. »

Planter le dé, i. « le jetter avec adresse et rame- « ner ce que l'on veut. »

*Se *planter* au milieu du chemin, etc. « se poser, « se tenir droit. »

*Vienne qui *plante*, i. « arrive ce qu'il pourra, » vulg.

Plantureusement, i. « en grande quantité. »

*Du *plastre* au sas, i. « une fort belle garce. » Metaph.

Battre comme *plastre*, i. « excessivement. »

Visage *plastré*, i. « fardé. »

Un *plat* en un festin, i. « un service. »

Servir à *plat* couvert, i. « avec ceremonie. Item, « rendre un mauvais office couvertement. »

Se faire servir à *plat* couvert, « qui se dit d'une « femme, i. se prostituer. »

Donner un *plat* de son mestier. Voyez à *Mestier*.

Donner du *plat* de la langue, i. « flatter, parler « avec eloquence. »

Nier tout à *plat*, i. « nier absolument, » vulg.

*Dire tout à *plat*, i. « hardiment, » vulg.

Discours *plat*, i. « sans fonds, sans science : on « dit aussi à *platte cousture*. »

Rimes *plattes*, i. « mauvaises rimes. »

Vin *plat*, i. « qui a peu de force. »

*De celuy qui se couche de *plat*, i. « de l'argent. »

**Plat* comme une punaise, ou comme le ventre d'une accouchée, i. « fort plat. »

*Vous ne serez pas de nostre *plat* bougre, « vous « ne mangerez pas avec nous ; c'est une allusion à « *plabougre*, qui est une injure du vulgaire. »

**Plander*, i. « battre. »

En *pleine* assemblée, i. « devant tous, devant « toute une compagnie. »

Pleine lune. Voyez à *Lune*.

En *plein* marché, i. « publiquement. »

En *pleine* ruë, « idem. »

Tout à *plein*, i. « entierement. »

Tout *plein*, i. « quantité. »

En *plein* midy, i. « au milieu du jour. »

De son *plein* gré, i. « de sa propre volonté. »

A *plein* fonds, i. « beaucoup, comme : disner à « *plein* fonds, i. manger beaucoup. »

Il est *plein*, i. « yvre ou saoul. »

Pleine puissance, i. « entiere, absoluë. »

Il est *plein* de vie, i. « vivant, il se porte bien. »

*Il a *pleuré* pour avoir un collet, « pour dire qu'un « homme a un colet d'excessive grandeur. »

*Il a tant *pleuré* d'un œil que l'autre ne s'en sent point, i. « il n'a pas eu beaucoup de regret ou de « ressentiment, » vulg.

*Il *pleure* comme une vache, i. « il tesmoigne la « lascheté en pleurant. »

*Il a *pleu* dans son escuelle, i. « il a herité, » vulg.

Il ne *pleut* pas il fait beau temps, « c'est une « allusion tirée de bien loin, pour respondre à une « personne qui replique souvent, *plaist-il*, au lieu « d'escouter ce qu'on luy dit. »

Il ne *pleuvrera* pas sur luy, i. « il est en prison. »

**Plier* le coude, i. « boire, » vulg.

*Il vaut mieux *plier* que de rompre, i. « il est « plus à propos de s'accommoder, que de recevoir « du dommage. »

Plier une toillette, i. « desrober ou emporter ce « qu'il y a chez une garce. »

Il se *plie* comme une douzaine d'esguillettes, i. « il est extremement souple ou adroit, » vulg.

Faire le cul de *plomb*. Voyez à *Cul*.

Pied de *plomb*, i. « lent, tardif. »

Plomber de coups, i. « frapper. »

**Plotter* une personne, i. « la battre. Metaph. Item, « la renvoyer de l'un à l'autre. »

*Une *plume* de quinze pieds, i. « une rame de « galere. »

*Jetter la *plume* au vent, i. « consulter d'une « chose pour prendre resolution. »

*Mettre la *plume* au vent, i. « porter une plume à « son chapeau. »

Passer la *plume* par le bec, i. « entretenir ou « amuser d'esperance. »

Ce bœuf sent la *plume*, i. « on l'a mis cuire fort « tard, on n'est pas sorty du lit assez matin pour le « faire cuire. »

*Les belles *plumes* font les beaux oyseaux, i. « les beaux habits parent les personnes. »

*Il en a tiré de bonnes *plumes*, i. « il en a eu de « grands presents ou proffits. »

*Il y a laissé des *plumes*, i. « il y a fait beaucoup « de despenses. »

Se miter dans les *plumes*, i. « s'admirer soy « mesme. »

**Plumer* un homme, i. « luy prendre tout, luy « gaigner tout son argent. »

**Plumer* l'oye du marché, « idem. »

**Plumer* les pauvres gens, i. « les ruiner. »

**Plumer* la poule, i. « vivre chez les paysans. »

Un *plumet*, « un homme qui porte une plume : « un filou. Item, un qui va servir d'espion dans les « caves des marchands. »

N'attendons pas la *pluye*, i. « sortons de bonne « heure du danger. »

*Petite *pluye* abbat grand vent, i. « peu de chose « appaise une grande colere, ou un grand mal. »

A la bonne heure nous prit la *pluye*. Voyez à *Heure*.

Tomber comme la *pluye*, i. « viste, promptement, « en quantité. »

La *pluye* des mois, i. « les fleurs d'une femme. »

*Il a pris son *ply*, i. « il a pris une habitude qui « ne se peut changer. »

*Cela ne fait pas un petit *ply*, i. « cela est fort « ajusté, cela est fort beau, fort agreable, » vulg.

*Prendre un mauvais *ply*, i. « une mauvaise « coustume ou habitude, » vulg.

P O

Pocher les yeux, i. « les faire devenir noirs autour, « d'un coup de poing, etc. »

De *poids*, i. « de consideration. »

*Une *poignée* de gens, i. « une petite quantité, » vulg.

*Joüer du *poignet*, i. « faire le peché de mollesse. »

Il est bas de *poil*, i. « il a fort peu d'argent. »

*Il y a laissé du *poil*, i. « il y a fait de grandes « despenses. »

Il est bon au *poil* et à la plume, i. « propre à plu- « sieurs choses. »

*Prendre du *poil* de la beste, i. « boire le jour « d'apres que l'on s'est enyvré. »

*Il a trop pris du *poil* de la beste, i. « il a fait « l'acte venerien par excés. »

Le *poil* luy reluit, i. « il est gras, il est bien « nourry. »

Sur le *point* de faire, i. « prez, en estat. »

Tout à *point*, i. « bien à propos. »

Respondre *poinct* pour *poinct*, i. « distinctement « et avec raison. »

De *poinct* en *poinct*, i. « ponctuellement, exacte- « ment. »

Mettre à *poinct*, i. « preparer. »

De tout *poinct*, i. « entierement. »

En bon *poinct*, i. « gras et sain. »

A *poinct* nommé, i. « justement à temps. »

*Ils chaussent à un mesme *poinct*, i. « ils sont de « mesme nature. »

Il est trop court d'un *poinct*, i. « il luy manque « quelque chose pour oser entreprendre ou pour « parvenir à son dessein. »

Tout vient à *poinct* qui peut attendre, i. « qui a « de la patience vient à bout de toute chose. »

La *poincte* du jour, i. « le commencement. »

Poincte de vin, i. « goust aigre. Item, picquant. »

Poincte, i. « douleur de costé : ventosité. »

Poursuivre sa *poincte*, i. « continuer son des- « sein. »

Ils font des querelles sur la *poincte* d'une aiguille, i. « pour peu de sujet. »

Poire d'angoisse, « certain fer en forme de poire « qui sert à mettre dans la bouche, pour empescher « de parler ou crier. Item, une sorte de mauvaises « poires. »

*Faire manger des *poires* d'angoisse, i. « donner « de la peine à une personne. »

*Garder une *poire* pour la soif, i. « conserver « quelque chose pour sa necessité, » vulg.

*Entre la *poire* et le fourmage, i. « à la fin du « repas. »

*Il ne luy promet pas *poires* molles, i. « il le me- « nace grandement, » vulg.

Poires d'estranguillon, « sortes de tres meschan- « tes poires. »

Faire manger des *poires* d'estranguillon, par allusion, i. « estrangler. »

*Il est troussé comme une *poire* de chiot, i. « il « est assez mal ajusté ou mal fait, » vulg.

Faire ses *pois* au lard, i. « faire bien ses affaires; « faire bonne chere. »

Des *pois* pilez, i. « une chose de peu de conse- « quence. »

*Il trotte comme *pois* en pot, i. « au large. »

*Si vous me donnez des *pois* je vous donneray des feves, i. « si vous me communiquez de vostre « mal, je vous donneray du mien qui est la mesme « chose, » vulg.

*Vous ay-je vendu des *pois* qui cuisent mal, « cecy « se dit à une personne qui nous regarde de tra- « vers, » vulg.

Un avalleur de *pois* gris, i. « un grand mangeur, « un gourmand. »

*Faire le *pois* vereux, i. « l'hypocrite. »

Un *poissard*, i. « un savetier. »

Une *poissarde*, i. « une vendeuse de marée, par « mespris. »

Poisson d'Avril, i. « macquereau. Parce que d'or- « dinaire les macquereaux se prennent et se man- « gent environ ce mois là. »

Muet comme un *poisson*, i. « qui n'ose parler. »

Heureux comme le *poisson* dans l'eau, i. « fort à « son aise. »

*Jetter un petit *poisson* pour en avoir un gros, i. « faire un petit present pour en recevoir un grand. »

*Les gros *poissons* mangent les petits, i. « les « puissants ruinent les moindres. »

*Estre *poissonnier* la veille de Pasque, i. « faire « une chose hors de temps, avoir de la fortune hors « de saison, » vulg.

*Il s'est levé dés le *poitron* Jacquet, i. « de tres- « bonne heure, » vulg.

*Il y a plus de goust à un grain de *poivre* qu'à un muid de chaud, i. « qu'une femme brune ou « noire est plus agreable et plus vive qu'une blan- « che, » vulg.

*Se *poivrer*, i. « prendre quelque mal venerien. »

**Poivré*, i. « qui a la verole ou quelque autre mal « semblable. »

*Il a de la *poix* aux doigts, i. « quand il manie de « l'argent il y en demeure tousjours quelque peu « d'attaché. »

*Il tient comme *poix*, i. « il est attaché, fort dif-
« ficile à avoir. »

Il vaut mieux estre *poltron* et vivre plus long-temps, i. « il ne se faut pas hazarder facilement. »

Pomme d'Adam. Voyez à *Morceau d'Adam*.

Temps *pommeté* et femme fardée n'ont point de durée, i. « le ciel plein de petits nuages se couvre « facilement, et le fard gaste le visage d'une « femme. »

*On t'en *pond* sergent, i. « tu n'auras pas ce que « tu pretends, » vulg.

Le *ponent*, i. « le cul. »

*Avant-coureur du *Pont-Neuf*, i. « voleur. »

*Officier du *Pont-Neuf*, i. « macquereau et coup-« peur de bourses. »

Le *pont* aux asnes, i. « la raison mal fondée d'un « ignorant, un *quia*. »

*Je vous envoyeray sur le *pont*, i. « je vous chas-« seray, je vous envoyeray pourmener. »

*Le *pont*, response du vulgaire, lors que quel-qu'un demande une chose avec importunité, i. « rien. »

Le *pont* de Gournay, « idem. »

*Un *poputo* ou petit *poputo*, i. « un enfant, » vulg.

*Desrober le *porc* et donner les pieds pour l'hon-neur de Dieu, i. « voler ou prester à usure et faire « des aumosnes de ce que l'on acquiert injuste-« ment. »

Porcs du roy, i. « financiers. »

*On ne fait pas de rien grasse *porée*, i. « on ne « fait pas bonne chere sans despenser. »

*Il ressemble les *poreaux* il a la teste blanche et la queuë verte, i. « d'un homme blanc, ou chenu « qui a de la vigueur. »

Port, i. « façon de desmarcher. »

Elle a le *port* d'un ange, i. « elle démarche de « bonne grace. »

Acheter l'un *portant* l'autre, i. « le bon et le « mauvais ensemble, le gros et le menu, le fort et « le foible, le tout. »

L'un *portant* l'autre, metaph. « l'homme sur la « femme. »

Dix escus et luy ne passerent jamais par une *porte*, i. « il n'a jamais possedé la valeur de dix « escus. »

*Il est attrayant comme la *porte* d'un prison, i. « desagreable. »

*Il a laissé la *porte* de derriere ouverte, i. « il a « petté ou vessi, » vulg.

Avoir une *porte* de derriere, i. « un moyen d'es-« chapper ou fuir. »

Il a fermé la *porte*, « d'un enfant qui est venu le « dernier. »

*Il a esté jusqu'à la *porte*, i. « prés de mourir. »

*A l'autre *porte* on y donne des miches, i. « adressez vous à quelque autre pour ce que vous « pretendez. »

Porte-esponge, i. « un jeune page. »

*Arrouser le *porte-mors*, i. « boire, moüiller la « bouche. »

*Remuer le *porte-mors*, i. « manger. »

Porte-manteau au regiment des gardes, i. « un « goujat. »

Cela passe vostre *portée*, i. « vostre condition, « vostre science. »

Cela n'est pas de vostre *portée*, i. « cela est trop « relevé pour vous. »

Porter beau, i. « donner de la commodité. »

*Il se *porte* bien, i. « il est bien saoul ou yvre. »

Porter parole, « promettre pour un autre, ou « proposer. »

Porter tesmoignage, i. « tesmoigner. »

Porter coup, i. « importer. »

Le coup a *porté*, i. « l'affaire a eu de l'effet. Item, « proprement il a frappé ou touché. »

Se *porter* partie, i. « se declarer partie adverse, « entreprendre un proceds contre un autre. »

Porter un homme à quelque chose, i. « inciter, « pousser, provoquer. »

Il est *porté* à cela, i. « il y a de l'inclination, ou « de la volonté. »

Se *porter* à une chose, i. « s'adonner. »

Se *porter* en quelque lieu, i. « y aller, s'y trans-« porter. »

Il y est tout *porté*, i. « il est desja en ce lieu là. »

Se *porter* sur le pré, i. « s'aller battre en duel. »

Se *porter* genereusement, i. « proceder. »

Porter une estocade, i. « l'allonger. »

Porter un coup, i. « frapper. »

Ma condition ne *porte* pas cela, i. « ne le permet « pas. »

La lettre *porte*, i. « contient. »

Le *porter* haut, i. « faire le grand. »

Elle le *porte* fort haut, i. « elle est fort superbe. »

Cela *porte* bien haut, i. « cela est bien relevé. »

Le *porter* d'un canon, i. « la longueur du coup « ou de la volée. »

Toutes les paroles *portent*, i. « touchent, picquent ; ont quelque sens particulier. »

Porter une personne, i. « la proteger. Item, « l'advancer. »

Porter par terre, i. « jetter par terre. »

Le mur *porte* sur le fondement, i. « est appuyé « dessus, ou touche. »

Le *porter*, i. « boire à quelqu'un. »

Porter bien de l'eau, qui se dit du vin, « i. estre « fort. »

Porter le vin, i. « ne s'enyvrer pas facilement. »

Porter, qui se dit des animaux, i. « avoir le ventre « plein de petits, faire des petits. »

Porter, d'une riviere, i. « estre navigable. »

Porter en crouppe, Metaph. i. « estre patient. »

Porter, « qui se dit du cerf, comme *porter seize*, « *porter dix-huit*. »

*J'en *porterois* bien encore autant, « c'est une « response que fait le vulgaire estant interrogé « comme il se porte. Il y faut adjouster : si j'avois « de bonnes bretelles. »

*Il n'y en a pas tant qu'un petit asne ne le *porte* bien, encore ne sera-t'il gueres chargé, i. « il y en « a en petite quantité. »

Il ne la *portera* pas loin, i. « je me vengeray « bien-tost. »

Il ne le *portera* gueres loin, i. « il sera bien tost « puny. »

Il *porte* tout sur luy de peur du feu, i. « il n'a « vaillant que ce qu'il porte. »

Porter de l'amour, de l'envie, de la jalousie, du respect, etc. i. « avoir. »

Porter la main, i. « mettre la main à une chose, « la toucher. »

Possedé, i. « endiablé. »

*Courir la *poste*, i. « parler fort viste, » vulg.

*Ce vin a couru la *poste*, il est tout en eau, i. « il « est meslé d'eau, » vulg.

*Envoyer en paradis en *poste*, i. « tuër. »

Les maladies viennent en *poste*, i. « viste. »

Il est fait à sa *poste*, i. « il s'accommode à ses « humeurs. »

Un *poste*, i. « un desbauché. »

**Poster*, i. « faire des desbauches, courir au lieu « d'estudier. »

Corrompu comme les fesses d'un *postillon*. Voyez à *Fesses*.

Changer de *posture*, i. « d'estat ou de condition. »

Estre en *posture* de faire, i. « en estat. »

Le *pot* de vin, i. « un present que l'on fait à un « hoste pour avoir sa maison avec plus de facilité, « ou bien pour estre preferé à un autre pretendant. »

*Un *pot* pourry, i. « un meslange, une confusion. » Metaph.

*Un *pot* à deboire, i. « un pot de chambre, » vulg.

*Faire le *pot* à deux anses, i. « mettre ses mains « sur ses costez en signe de gloire, ou de colere, » vulg.

Faire payer les *pots* cassez, i. « punir, ou faire « porter le dommage d'une chose, » vulg.

*Petit *pot* tient bien pinte, i. « un petit homme en « vaut bien un grand. Item, peut boire autant qu'un « plus grand. »

*Estre à *pot* et à feu ou à *pot* et à rost avec une personne, i. « demeurer ou estre pour l'ordinaire « avec quelqu'un, » vulg.

*Il n'y a si meschant *pot* qui ne treuve son couvercle, i. « si mal heureuse ou laide fille qui ne « trouve à se marier, » vulg.

*Descouvrir le *pot* aux roses, i. « le secret, ou la « malice, » vulg.

*Remuer le *pot* aux crottes, i. « dancer, remuer « les fesses, » vulg.

On vous en garde dans un petit *pot* à part, « celuy-« cy sert pour refuser ce que l'on nous demande. »

*Dans un vieux *pot* on fait de bonne souppe, « c'est la response des femmes aagées lors qu'on « les appelle vieilles, i. qu'elles ont des attraits ou « douceurs aussi bien que les jeunes, » vulg.

*Tourner autour du *pot*, i. « ne pas faire franche-« ment, estre irresolu, avoir de la peine à dire « clairement une chose. »

*Vieux comme un *pot* à plume, i. « fort vieil. »

De la confrairie du *pot* au laict. Voy. à *Confrairie*.

*Ils ne font qu'un *pot* et un feu, i. « ils vivent « ensemble comme s'ils estoient mariez. »

*Nous n'en mettrons pas plus grand *pot* au feu, i. « nous ne ferons pas davantage de despense pour « cela. »

*Faire manger du *potage* aux moules, i. « mal « traitter une personne, » vulg.

**Potage* saint Bernard, « le diable a emporté la « graisse, i. du potage maigre, » vulg.

Elle peut faire du *potage* en tout temps, i. « elle « a des pois dans ses manches et du beurre sur le « visage, c'est à dire un cautere et du fard. »

*Vous pouvez manger vostre *potage* à l'huile, il

n'y a point de chair pour vous, i. « vous n'aurez « pas ce que vous desirez, vous n'espouserez pas « cette personne là, » vulg.

*Pour tout *potage*, i. « pour toute raison, pour « toute chose, enfin. »

*Il est esveillé comme une *potée* de souris, i. « fort gaillard, fort esveillé, » vulg.

Jetter de la *poudre* aux yeux, i. « surmonter une « personne en quelque science, la vaincre en dis- « putant. »

*Je commence d'avoir de la *poudre* dans les yeux, i. « je m'endors. »

*De la *poudre* d'oribus ou de prelimpimpin, i. « une chose de rien ; un remede sans effet, » vulg.

*De la *poudre* à grimper, i. « quelque viande qui « excite à luxure. »

*Avoir les pieds *poudreux*, i. « n'estre pas sol- « vable ou bien estre homme à s'en aller sans « payer. »

*Un *poüil* affamé, i. « un homme necessiteux, un « qui tasche d'attraper quelque chose. »

*Il escorcheroit un *poüil* pour en avoir la peau, i. « il est extremement avare, » vulg.

*Il se carre comme un *poüil* sur un tignon, i. « il est superbe, il se desmarche glorieusement, » vulg.

*Chanter *poüilles*, i. « dire des injures, » vulg.

Poüillerie, i. « gueuserie. »

Un *poüilleux*, i. « un gueux. »

Avaller le vin sans *poulain*, i. « boire. »

*Joüer du *poulce*, i. « compter de l'argent. »

*Serrer les *poulces*, i. « tourmenter pour faire « confesser. »

*Se mordre les *poulces*, i. « se repentir d'un « affaire. »

Avoir les *poulces* à la ceinture, i. « estre fai- « neant. »

*La *poulle* à ma tante, i. « une cajolleuse, » vulg.

*Faire la *poule*, i. « estre poltron. »

*Une *poule* à long col, i. « une fressure. »

*Il est empesché comme une *poulle* à trois poul- cins, i. « il s'empesche de peu de chose, il a peu « d'affaires, » vulg.

*Frisé comme une *poulle* moüillée. Voyez à *Frisé*.

Courir la *poulle*, i. « picorer. »

*Rebiffé comme la *poulle* à gros Jean, i. « enfoncé « dans ses habits; enflé de gloire, » vulg.

*Nos *poulles* pondront, Dieu nous assistera, i. « ayons bonne esperance. »

Un *poullet*, i. « un petit mot de lettre que l'on « envoye à une maistresse, etc. »

*Taster le *pouls* à une personne, i. « la sonder, « tascher de sçavoir son sentiment. »

Une *pouppée*, i. « une femme fort mignarde. »

*Il est bien monsieur *pour* vous, i. « il est de « condition à estre appellé monsieur : cela se dit « à un ignorant qui oublie d'adjouster cette qualité « en parlant d'un honneste homme, » vulg.

*Un *pourceau*, i. « un ivroigne, un homme « sale. »

*Aller comme le *pourceau* saint Antoine, de porte en porte, i. « en toutes les maisons l'une apres « l'autre, » vulg.

Il est plus aise qu'un *pourceau* qui se gratte, i. « fort content. »

*Il a tué son *pourceau*, il se joüe de la vescie, i. « il vesse, » vulg.

Pourmener une personne, i. « la mener en plu- « sieurs endroits, la faire suivre sans necessité. »

**Pourmener* une marchandise, i. « la porter en « quantité de lieux. »

**Pourpoint* de pierre de taille, i. « la prison, » vulg.

*En *pourpoint*, i. « sans pourpoint, qui a osté « son pourpoint pour travailler. »

Emplir son *pourpoint*, i. « manger. »

Mettre *pourpoint* bas, pour faire un chose, i. « y prendre beaucoup de peine. » Item, « pour se « battre en duel. »

*Ce pain n'a plus de *pourpoint*, i. « n'a plus de « crouste, » vulg.

*Tailleurs de *pourpoints* à vaches, i. « badins, « ignorants, » vulg.

*Le *pourquoy*, i. « la cause, la raison. »

Cela n'est pas *pourry*, i. « cela est fort plaisant, « par ironie ; vous n'avez pas raison de dire ou « proceder de la sorte. »

Une piece *pourrie*, i. « une personne qui ne vaut « rien »

Pourvoir une fille, i. « la marier. »

*Donner la *pousse*, i. « pousser. »

*Du *pousse-avant*, i. « quelque delicatesse à man- « ger avec son pain, » vulg.

Pousser sa fortune, i. « s'advancer. »

Pousser son cheval, metaphore, i. « poursuivre « son dessein, continuer. »

**Pousser* à la roüe, i. « aider. »

*Vous ne sçavez qui vous *pousse*, « le vulgaire « dit cecy lors qu'il voit quelqu'un se joüer avec « une espée ou autre chose dangereuse. »

Pousse Quentin, i. « continuë, advance, fuy. »

Adjoustez à l'article, « il y a grand' presse à « Maubué, » le reste est, « saint Innocent ne vient « plus. » Ce sont deux fontaines à Paris.

*Vous estes sous la *poutre*, « lors que l'on danse « aux chansons en une compagnie, on se sert de « ces mots pour obliger une personne à chanter. »

N'en *pouvoir* plus, i. « estre vieil, estre foible, « estre usé. »

Ne *pouvoir* mais d'une chose, i. « estre inno- « cent. »

*C'est comme vous *pourriez* dire, i. « environ « comme cela, par exemple, tout ainsi que. »

P R

C'est chaude *practique*. Voyez à *Chaude*.

Practiquer, « pour espargner ou mesnager. »

Practiquer une personne, i. « converser avec « elle. »

Practiquer un valet, i. « le gaigner par pre- « sents. »

Se porter ou se treuver sur le *pré*, i. « s'aller « battre en duel. »

*Donner une *prebende* en l'abbaye de Vatan, i. par allusion de *Vatan* à *va t'en*, « chasser une per- « sonne, la renvoyer. »

Le *premier* venu, « qui que ce soit. »

Estre des *premiers*, i. « des plus apparents. » Item, « des plus affectionnez à faire une chose, des « plus avant en une action. »

Prendre la botte, i. « se botter. »

Prendre un habit, i. « le vestir. »

Prendre langue, i. « s'enquerir, s'informer. »

Prendre terre, i. « descendre en terre au sortir « d'un vaisseau ; aborder. »

Prendre querelle, i. « commencer une que- « relle. »

Prendre en terre comme les plantes, etc., i. « prendre racine. »

Prendre à toutes mains, i. « par bonnes ou mau- « vaises voyes. »

Prendre à toutes mains, i. « commencer à parler : « parler pour un autre. »

Prendre pour un honneste homme, etc., i. « estimer. »

Prendre seul, i. « surprendre. »

Prendre aux jambes, i. « mordre. »

**Prendre* par la bouche, i. « manger ou boire. »

A le bien *prendre*, i. « à bien entendre l'affaire, « considerant avec raison. »

A tout *prendre*, i. « sans considerer par le « menu. »

Marchand à tout *prendre*, i. « qui prend tout « pour soy. »

Se *prendre*, i. « se geler, se congeler. »

Se *prendre* de vin, i. « s'enyvrer. »

Se *prendre* à rire, i. « commencer à rire. »

Se *prendre*, i. « se mettre à faire une chose. »

Il ne sçait par quel bout s'y *prendre*, i. « comme « il doit commencer. »

Se *prendre* à un autre d'un mal qui nous est arrivé, i. « l'en rendre coulpable. »

Il ne sçait à qui s'en *prendre*, i. « il ne sçait qui « en accuser. »

Prenez vous en à luy, i. « accusez le de cela. »

*Il luy en *prendra* mal, i. « il en recevra du « dommage. »

*Bien vous en a *pris*, i. « vous avez eu du bon- « heur en cela. »

*Il vous en *prendra* de mesme, i. « il vous arri- « vera la mesme chose. »

Il s'y *prend* fort bien, i. « il est fort adroit à faire « cela. »

Voyons par où l'on le *prendra*, « de quel costé « nous l'attaquerons. »

Apres avoir tué l'un, il se *prit* à l'autre, i. « il « assaillit l'autre. »

De quelle façon vous y *prendrez* vous, i. « com- « ment ferez vous. »

Il me *prend* envie, i. « il me vient une volonté. »

Il n'y a personne qui n'y soit *pris*, i. « qui n'y « soit trompé. »

Où *prenez* vous la ruë, etc. i. « dites moy de quel « costé est une telle ruë. Et ainsi des autres « choses. »

Sans *prendre* terre, i. « sans toucher à terre. »

Prendre ses repas, i. « manger en un lieu. »

Se *prendre* soy mesme, i. « s'abuser ; se contre- « dire. »

Prenez vous par le nez. Voyez à *Nez*.

Prendre le cas ou le fait, i. « entendre, compren- « dre. »

Prendre jour, i. « assigner ou convenir d'un jour « pour un affaire. »

Prendre sel, i. « prendre le goust du sel. »

Je n'en *prendrois* pas dix escus, i. « je suis extre-« mement aise de cela. »

La pluye nous a *pris*, i. « il a pleu sur nous par « le chemin. »

*Je n'y *prends* ny mets, i. « je n'adjouste rien à « ce que je vous raconte, » vulg.

Un *preneur* de taulpes, i. « un finet, un rusé. »

*Ubi *prenus ;* mot fait à plaisir, i. « où prendre « de l'argent, etc. »

Regarder de *prés*, i. « prendre garde fort exacte-« ment. »

*Il est fin, il regarde de *prés*, « allusion du vul-« gaire, pour dire qu'une personne a la veuë « courte. »

Tenir de *prés*, i. « poursuivre rigoureusement. »

Bien *prés*, celuy-cy se rapporte à *quasi vero* latin, i. « cela n'est pas, vous estes loin de vostre « opinion. »

Si tu estois *prescheur* tu ne prescherois que de boire, i. « tu parle ordinairement d'yvroigner. »

Prescher sur la vendange, i. « discourir long-« temps avec le verre à la main. »

Prescher devant les Cordeliers, i. « faire une chose « hors de temps et de lieu, sans necessité. »

*On ne luy *presche* autre chose, i. « on le sollicite « à toute heure, on luy parle tousjours cela. »

*J'y ay *presché* sept ans pour un caresme, i. « j'ay « demeuré ou conversé long temps en ce lieu là, » vulg.

Il y a *presse*, i. « tout le monde recherche ou « desire : tout le monde court à cela. »

*Il y a *presse* à Maubué, « ironie vulgaire, pour « dire que personne ne veut d'une chose. »

Mettre sous la *presse*, i. « faire imprimer un « livre, etc. »

*Vous me *pressez* bien fort du costé de ma bourse, i. « vous me poursuivez avec bien de la vehemence, » vulg.

Ne me *pressez* pas tant, je vous payeray bien, « cela se dit, lorsque quelqu'un nous presse dans « une foule. »

Ne vous *pressez* pas, i. « ne vous hastez point. »

Visage de *pressurier*, i. « plein de rougeurs à « force de boire. »

Prester le collet, i. « s'offrir à disputer ou com-« battre. »

Prester l'oreille, i. « escouter. »

Prester serment, i. « jurer. »

Prester faveur, i. « favoriser. »

Prester l'espaule, i. « aider. »

Prester la main, « idem. »

Prester, qui se dit du cuir, i. « s'estendre. »

*Le *prestre* Martin qui chante et respond, i. « une « personne qui propose et respond, sans attendre « la responce d'une autre, » vulg.

*Il faut que le *prestre* y passe, i. « il faut estre « mariez ou espousez auparavant. »

*C'est un pauvre *prestre*, i. « un homme qui n'a « gueres d'adresse, d'esprit ou de courage. Item, il « est pauvre. Le reste dit, *il n'a point d'argent* « *caché*, » vulg.

Vous estes bien mal appris pour le fils d'un *pres-tre*, « cela se dit par raillerie à un incivil. »

*Courir la *pretantaine*, i. « courir de costé et « d'autre : se pourmener, » vulg.

*De *prim'abord*, i. « dés le commencement. »

*De *prim'faut*, « idem. »

Soupes de *prime*, i. « souppes avec du fourmage. »

Faire le *prince*, i. « estre superbe. »

Le *principal*, i. « de l'argent. Item, du vin. »

*Il est *pris* comme dans un bled, i. « il est at-« trappé. »

*Ils sont *pris*, s'ils ne s'envolent, « c'est une façon « de parler, pour desapprouver ce qu'un autre « dit, » vulg.

*Aux autres ceux là sont *pris*, i. « continuons. »

Prise de corps, i. « emprisonnement. »

*Une *prise* de corps, par metaph. i. « un enterre-« ment. Item, embrasser une femme. »

Ils ont eu des *prises*, i. « ils se sont querellez en « paroles. »

Venir aux *prises*, i. « se battre, venir aux mains. »

Cela est de bonne *prise*, i. « cela est pris avec « raison, on n'est pas obligé de le restituer. »

Donner *prise* à son ennemy, i. « moyen de nous « offenser. »

**Prison* de saint Crespin, i. « des souliers trop « estroits, etc. »

Il n'y a point de belle *prison*, ny de laides amours, i. « que les amoureux trouvent tousjours beau ce « qu'ils cherissent. »

En mettre un en *prison*, i. « boire trois verres de « vin, celuy du milieu est emprisonné entre les « deux autres. »

Faire un *prisonnier*, « idem. »

Tous les *prisonniers* sont fuis de ma bourse, i. « il n'y a plus d'argent dedans. »

Ce n'est rien au *prix* de cela, i. « en comparaison. »

A quelque *prix* que ce soit, i. « en quelque façon « que ce soit, resolument. »

Prix pour *prix*, « en comparaison l'un de l'autre. »

Un diable en *procez*. Voyez à *Diable*.

Pendre un *procez* au croc, i. « ne plaider plus. »

*Il a gaigné son *procez*, i. « il est satisfait, il a eu « ce qu'il desiroit. »

Vous perdrez vostre *procez*, i. « vos raisons ne « seront pas valables. »

*La *procession* generalle, i. « le jour de marché « qu'un chacun va pour achepter du pain, etc. »

Faire la *procession* par tous les carrefours, i. « avoir le foüet par les mains du bourreau. »

*Il ne me sçauroit estre plus *proche*, s'il n'est mon pere, i. « il est fort proche de moy. »

*Il se demeine comme un *procureur* qui se meurt, i. « il se remuë, il se tourmente fort. »

Faire une chose par *procureur*, i. « l'envoyer « faire par un autre. »

*Il ressemble les *procureurs*, il releve mangerie, i. « il recommence de manger apres le repas, » vulg.

*Mettre tout à *profit*, i. « manger. Item, se servir « de tout. »

Mettre à *profit* de bourse, i. « embourser. »

Mettre à *profit* de mesnage, i. « mesnager. »

Faire une chose à *profit*, i. « la faire bonne et « durable. »

Chacun tire à son *profit*, i. « chacun à son interest « particulier. »

Une *profonde* reverence, i. « grande et basse. »

Salüer *profondement*, i. « faire une reverence « fort humble et basse. »

Se *promettre*, i. « esperer. »

*Je vous *promets* que cela est ainsi, i. « je vous « asseure, » vulg.

Ce que je vous *promets* n'est pas perdu, i. « vous « verrez à la fin si je vous le donneray, tant y a « qu'il demeure entre mes mains. »

Elle est *promise* à un marchand qui prend tout, i. « elle est accordée ou fiancée à un autre. »

Prompt, i. « coleric. »

A tout *propos*, i. « à chaque moment, à toute « heure. »

A *propos* de bottes, combien l'aune de fagots. Voyez à *Bottes*.

*A *propos* de truelle, bon jour maçon, i. « vous « parlez hors de propos, » vulg.

*Il est *propre* comme une escuelle à chat, « phrase « vulgaire, pour dire qu'un homme est propre. »

Prosner, metaph. i. « discourir long temps, ca- « joller. »

Proufit. Voyez à *Profit*.

Provision de gueule, i. « des viandes. »

Je prendray tousjours cela par maniere de *provision*, i. « en attendant le temps, par anticipation de « l'heure du disner, etc. »

**Prunes* de prophetie, i. « des crottes d'animal, « des gringuenaudes, » vulg.

*Mangez de nos *prunes*, nos pourceaux n'en veulent plus, « cecy se dit lors qu'on nous presente « quelque viande dont on est saoul, » vulg.

Un croque *prunes*, i. « un tailleur. »

*Delicat et blond comme un *pruneau*, i. « gros- « sier. »

Conserver comme la *prunelle* de ses yeux, i. « conserver avec grand soin, tenir cher. »

Je l'ay veû aux *prunelles*, i. « je l'ay veu autre- « fois par hazard. »

P U

Un *puant*, i. « un glorieux. »

Une *puante*, i. « une glorieuse ou superbe. »

Pucelle de Marolle ou *pucelle* à Jean Guerin, i. « une fille qui n'est pas vierge. »

*Il *pue* de gloire, i. « il est extremement glo- « rieux. »

Marier la cave et le *puits*. Voyez à *Marier*.

**Pulces* de meusnier, i. « des poüils. »

Pulces de l'Hostel Dieu, « idem. »

Pulces habillées en mascarades, « idem. »

*Avoir la *pulce* à l'oreille, i. « estre dans quelque « apprehension ; avoir quelque affaire qui nous « sollicite. »

*Remuër les *pulces* à quelqu'un, i. « le battre, le « traitter avec rigueur. »

Je la trouverois mieux dans un lict qu'une *pulce*, « c'est pour donner à entendre qu'une femme est « grasse et de belle taille. »

*Il est *punais*, i. « insensible, il ne sent pas quand « on l'offense. »

*Un *punais*, « un glorieux, un superbe. »

Punaisie, i. « gloire, superbe. »

A *pur* et à plein, i. « entierement, librement. »

En *pur* don, i. « donner une chose liberalement « et sans interest. »

*De la *purée* de Septembre, i. « du vin. »

Je suis en *purgatoire*, i. « extremement tourmenté ou mal traitté. »

Cela *purge* la bource, i. « fait despenser de l'argent en quantité. »

Q

Q U

Il n'est pas de mon *qualibre*, i. « de ma condition. »

*Se tenir sur son *quant* à moy, i. « faire le grand, « faire le seigneur, » vulg.

Envoyer à *Quancalle* ou *quancane*, i. « chasser. « Le reste dit, *pescher des huistres*. »

Quarreteure. Voyez à *Carreteure*.

Estendre ou mettre sur le *quarreau*, i. « jetter « par terre, tuer une personne. Item, faire vendre « les meubles à l'encant ou par execution. »

Il se *quarre* comme un pourceau de trois blancs, i. « il fait le seigneur, il se desmarche superbe- « ment. »

Il luy ressemble mieux qu'à un *quarteron* de pommes. Voyez à *Ressembler*.

Faire *quartier* à part, i. « se separer. »

Il a un *quartier* de la lune en la teste, i. « il est « lunatique. »

*Il est du *quatorziesme* benedicité, i. « il est bru- « tal, c'est une beste, » vulg.

*Il se fait tenir à *quatre*, i. « il fait du mauvais, » vulg.

*Il se mettroit en *quatre* pour luy, i. « il feroit « tout son possible, » vulg.

Que, qui a quelque force de substantif, i. « comme » ; il n'y a *que* faire, i. « il n'y a rien. » Il n'y a *que* dire, « idem. »

Et quelque sens tirant à l'adverbe du temps : il ne fait *que* de sortir, i. « il est sorty tout main- « tenant. »

*Les *quenottes*, mot enfantin, i. « les dents. »

*Il tient de la *quenoüille*, i. « il est effeminé. »

Contes de la *Quenoüille*, i. « fables. »

*Meslez vous de vostre *quenoüille*, i. « de ce qui « vous touche. »

Querelle d'Alleman, i. « fondée sur peu de sujet, « et facile à estre appaisée. »

Il m'a fait une *querelle* d'Alleman, i. « il a tasché « de se mettre mal avec moy sans occasion ; il a « pris un sujet assez leger pour m'offenser. »

Dequoy est-il *question*, i. « que ferons-nous. »

Il est *question* de la vie, i. « il importe. »

*C'est *queu* si *queu* mi, te rogamus audi nos, i. « la chose est semblable ou egale, » vulg.

**Queüe*, pour suitte. Il a bien de la *queüe*, i. « plusieurs personnes qui le suivent, » vulg.

*Il est tousjours à ma *queüe*, i. « il me poursuit « d'ordinaire, il me presse, » vulg.

Monsieur sans *queüe*. Voyez à *Monsieur*.

*A la *queüe* git le venin, i. « à la fin est le mal, « ou la difficulté. »

*C'est une froide *queüe*, i. « un homme de froide « nature, » vulg.

Poursuivre en *queüe*, i. « courir apres l'ennemy. »

*Il est venu la *queüe* levée, i. « avec un extresme « desir ou un grand dessein d'attraper quelque « chose, » vulg.

*Faire *queüe*, i. « laisser une partie de la debte à « payer. »

Couper *queüe*, i. « quitter le jeu pendant qu'un « autre perd. »

*Je suis bien aise de voir vostre *queüe*, « je desire « fort que vous vous esloignez de moy. »

*Il vient un temps que les vaches ont besoin de leur *queüe*, i. « l'occasion vient que l'on a besoin « de ceux que l'on mesprise, » vulg.

*Tenir la *queüe* de la poësle, i. « estre complice. »

*Il n'y en a point de plus empesché que celuy qui tient la *queüe* de la poësle, i. « que celuy qui gou- « verne ou manie un affaire. »

*Elles ont belle *queüe* nos brebis. « raillerie pour « dire que l'on est fort crotté. Item, pour se moc- « quer de ce qu'un autre dit, » vulg.

*Vos mots n'ont point de *queüe*, i. « vous estes « incivil en parlant, vous respondez simplement « sans y adjoûter *monsieur* ou *madame*, etc. »

*Il n'y en a pas la *queüe* d'une, i. « il n'y en a « point du tout, » vulg.

*S'en retourner la *queüe* entre les jambes, i. « fort estonné, fort mal satisfait. »

Il n'y a rien de plus difficile à escorcher que la *queüe*, i. « la difficulté se trouve à la fin d'un « affaire. »

Queüe à *queüe*, i. « l'un apres l'autre. »

*Un je ne sçay *qui*, i. « un homme de rien, un « homme de basse extraction, » vulg.

*Un *qui* pro quo d'apoticquaire, i. « une erreur. »

*Estre à *quia*, i. « ne sçavoir plus que respondre. »

*Du *quibus*, i. « de l'argent. »

*Trousser ses *quilles*, i. « s'en aller. »

*Qui vous *quitte*, « cecy se dit à qui parle d'un « asne. »

*De la *quincaille*, i. « de l'argent, » vulg.

Une *quinte*, i. « une fantastiquerie. »

Il a des *quintes*, i. « il est fantasque. »

*Il est subject à la *quinte*, « idem. »

*Donner une *quinte* major, i. « un soufflet. »

*Il est *quinteux*, i. « il est fantasque. »

J'ay *quinze* en cet affaire, i. « j'ay quelque ad- « vantage. »

Il y a à dire *quinze*, ou *quinze* et bisque, i. « il y « a beaucoup de difference. »

Je vous donne *quinze*, i. « j'en sçay plus qué « vous. »

*Faire ses *quinze* tours, i. « faire tout ce que l'on « a en fantaisie, devant que de se mettre à une « autre chose. »

En faire passer *quinze* pour douze, i. « en faire « à croire, donner à entendre une chose pour « l'autre, abuser, tromper. »

Il luy donneroit *quinze* et bisque, i. « il est beau- « coup plus habile que luy. »

Faire en *quinze* jours quatorze lieuës, i. « n'a- « vancer gueres. »

*Il y en a pour les *quinze-vingts*, i. « en grande « quantité. »

Il y a bien des aveugles aux *Quinze-vingts* qui les voudroient voir. « cela se dit à une personne « qui dit ou desire de voir une chose. »

**Quitte* pour cela, i. « pourveu qu'il ne couste « que cela, » *quitte* pour estre battu, etc.

*Tu n'en es pas encore *quitte*, i. « tu n'en es pas « encore delivré. »

*Il en sera bien tost *quitte*, i. « il sera bien tost « puny de sa faute. »

Il en mourra *quitte*, i. « il sera chastié tres « asseurément. »

Joüer à *quitte* ou à double. Voyez à *Joüer*.

Quitter le manteau, i. « le mettre bas, l'oster de « dessus ses espaules. »

Il n'y a pas de *quoy*. Voyez à *Dequoy*.

Je ne sçay *quoy*, i. « quelque chose d'inconnu ; « quelque chose d'agreable, de beau, de bon ; « d'advantageux. »

R

R A

Il y aura du charbon de *rabais*. Voyez à *Charbon*.

Rabaisser le menton, i. « rendre humble. »

Rabaisser le caquet, i. « faire taire. »

**Rabat-joye*, i. « un homme severe ou fascheux : « un mary jaloux ou de mauvaise humeur, » vulg.

Rabattre les coustures, metaph. i. « battre une « personne. »

Rabattre les coups, i. « empescher la colere, « appaiser par de belles paroles. »

Race, i. « canaille ; meschantes personnes. »

Race d'Archambaut. Voyez à *Famille*.

*Cela est *raclé*, i. « cela est fait ou expedié. »

A *racle-cousteau*, i. « tout plein. »

Joüer à bander et à *racler*. Voyez à *Joüer*.

Un *raffiné*, i. « un rusé. »

Raffiner en une chose, i. « y exceller. »

*Faire *rafle*, i. « prendre tout. »

*Faire une *rafle* de cinq, i. « prendre avec les « cinq doigts. »

*Donner une *rafle* de cinq, i. « un soufflet, » vulg.

Il fait *rage* avec ses pieds tortus. Voyez à *Pieds*.

**Ragotter*, i. « grommeler à toute heure. »

Entendre *raillerie*, i. « s'accommoder à toutes « sortes d'humeur ; n'estre point fascheux. »

Il n'entend point *raillerie*, i. « il s'offense facile- « ment, il ne souffre rien. »

*Nous ne manquons pas de *raiponces*, « c'est une « allusion à *responses*, pour dire que nos valets « nous respondent insolemment et mal à propos ; « on y adjouste, *il ne faut point aller aux hales*. »

*Il ne se soucie ny des *raiz* ny des tondus, i. « il « ne se soucie de rien, » vulg.

*Un escu en fera la *raison*, i. « pour un escu « nous en serons quittes. »

Vous avez *raison* et vostre partie qui n'a pas tort. Voyez à *Partie*.

Raison fait maison, i. « la raison establit toutes « les choses. »

*La beste à *raison*, « cela se respond à un badin « qui veut avoir raison, » vulg.

Renger à la *raison*, i. « venir à bout d'une per- « sonne ; rabbatre la colere ou l'orgueil. »

*Chanter son *ramage*, i. « parler son langage « maternel. »

**Ramasse* toy, i. « releve toy, » vulg.

Gens *ramassez*, i. « gens de basse extraction, « gens inconnus. »

*Il entend cela comme à *ramer* des choux, i. « il « est mal adroit, il est ignorant en cela, » vulg.

*Faire le *raminagrobis*, i. « faire l'entendu, faire « le maistre. »

**Rançonner* les personnes, i. « les faire payer « excessivement. »

**Raquedenare* ou bien *raquedenaze*, i. « un « avare. »

*C'est un grand casseur de *raquettes*, i. « un « homme qui se vante fort et ne fait gueres. »

*Tout *rasibus*, i. « tout proche, » vulg.

Donner le fil avec la *raspe*. Voyez à *Fil*.

De sens *rassis*, i. « de bon sens, avec raison, « sans se mocquer. »

*Vous n'estes pas *rassis*, i. « vous n'estes pas « sage. »

Rassotté d'amour, qui se dit des vieillards, i. « fol amoureux. »

*Dire sa *rastellée*, i. « dire son mot, sa sentence, « son opinion, entrer en un discours, » vulg.

*Le *rastelier*, i. « les dents, » vulg.

*Prendre un *rat* par la queuë, i. « coupper une « bourse. »

Il vaudroit mieux prendre un *rat* par la queuë, « pour dire qu'il est dangereux d'entreprendre « quelque affaire mal à propos. »

*Voila ce que les *rats* n'ont pas mangé, i. « quel- « que chose de nouveau. »

*Le gros *rat* qui a mangé le chat des Carmes, ironie du vulgaire, i. « qu'une affaire n'est pas de « grande importance ou consideration. »

S'espanoüir la *ratte*, i. « rire tout son saoul. »

Ravauder, par metaph. i. « tourmenter, fascher.

Un *ravaudeur*, i. « un impertinent, un importun. « Item, un mauvais ouvrier, un broüillon. »

Monsieur, prenez de ma *raye*, elle est plus fraische que celle de ma mere, « c'est une allusion que « fit une vendeuse de marée, pour persuader à un « pourvoyeur d'achepter de sa marchandise. »

Rayez cela de dessus vos papiers, i. « ne croyez « pas, ne vous imaginez pas cela. »

R E

Rebattre une mesme chose, i. « la repeter sou- « vent. »

Visage de *rebec*, i. « visage sec et mal fait. »

Sec comme un *rebec*, i. « fort maigre. »

*Cela est *rebondy* comme les fesses d'un pauvre homme, i. « fort plat. »

*Il sert pour *reboucher* un trou, i. « il sert enfin « de quelque chose. »

*Cela luy est bien à *rebours*, i. « cela le fasche, » vulg.

*A double *rebras*, i. « fort et ferme. »

Rebrousser chemin, i. « retourner en arriere. »

Le *rebut*, i. « ce qui est refusé ou rejetté de tout « le monde. »

Se *rebutter* d'une chose, i. « se lasser, se saouler. »

Il en a à *rechange*. i. « en grande quantité. »

C'est tousjours à *recommencer*, i. « l'on fait tous- « jours la mesme chose. »

Je voudrois que ce fust à *recommencer*, i. « que « l'affaire ne fust jamais arrivée. »

C'est le *réconfort* des mal-heureux, i. « avoir des « semblables. »

Recorder la leçon à une personne, i. « la bien « instruire de ce qu'elle doit faire. »

*Je suis Nostre Dame de belle *Recouvrance*, i. « tous ceux qui ont besoin de quelque chose ont « recours à moy, » vulg.

Reculer pour mieux sauter, i. « differer pour « mieux venir à bout d'un affaire. »

Gaigner sa vie à *reculons*, i. « ne la gagner pas »

*Demeurer à *reculorum*, i. « estre reculé en un « affaire, » vulg.

*Se *redresser*, i. « se parer, s'orner, s'ajuster, » vulg.

Redressé, i. « paré, ajusté. »

Il y a quelque chose à *refaire* à ses pieces, i. « il luy manque quelque chose; il a quelque indis- « position. »

*Il a bien *refait* ses joües, i. « il s'est bien nourry, « il est devenu gras. »

Il fait le *reformé*, i. « le serieux. »

*C'est le *refrain* de la ballade, i. « l'issuë ou la « fin ; ce que d'ordinaire il dit lors qu'il demande « quelque chose, c'est où tend tout son discours. »

*Tel *refuse* qui apres muse, i. « tel ne veut pas « en un temps, qui ne peut en un autre, » vulg.

*J'en ay autant *refusé* d'un autre, « cecy se res- « pond à qui nous demande effrontement quelque « chose. »

*Manger des *regardeaux*, i. « n'avoir rien à man- « ger sur la table et se regarder l'un l'autre, ou « bien regarder manger les autres, » vulg.

Regarder de prés. Voyez à *Prés*.

*Il me *regarde* de travers comme un chien qui emporte un os, i. « il me voit de mauvais œil. »

Regimber contre l'aiguillon, i. « resister contre « la raison. »

*Je vous empescheray de *regimber*, i. « je vous « osteray le moyen de resister, ou de faire le mau- « vais. »

*Le *regiment* de Poüilly, i. « des poüils. »

*Le *regiment* du port au foin, i. « la trouppe des « coupeurs de bourses. »

*Avoir un *regiment* dans ses chausses ou dans son pourpoint, i. « quantité de poüils. »

*A *regorgemuseau*, i. « en tres-grande quantité. »

A *regorger*, « idem. »

A *regret*, i. « mal volontiers. »

*Le *regoubillonnement* des chambrieres, i. « la « collation avant que d'aller coucher, » vulg.

*Il est *reiglé* comme un papier de musique, i. « il est exact en ses reigles, il vit reglement, » vulg.

*Il est foible de *reins*, ou bien, il n'a pas les *reins* assez forts, i. « il n'a pas assez de force ou de pou- « voir : pas assez de biens pour porter une grande « despense. »

Relancer une femme, par metaph. i. « la suivre

« de loin pour la joindre en quelque lieu. Item, « l'embrasser. »

Prendre du *retasche*, i. « se reposer, se recréer. »

Un *releve* menton, i. « un coup sous le menton. »

Relevé du fumier, i. « tiré de necessité. »

Relever de peine, i. « faire une chose pour un « autre. »

Relever, i. « dependre. »

Relever, i. « corriger, reprendre. »

**Relever* de sentinelle, i. « reprendre aigrement. »

Relever le coup, i. « racommoder une affaire. »

Il n'en *relevera* jamais, i. « il ne sortira jamais « de peine, il succombera sous le faix. Item, il « mourra de cette maladie. »

Relever mangerie, i. « recommencer à manger. »

*De la *religion* de sainct Joseph, quatre pantoufles devant le lict, i. « marié. »

**Rembarrer* une personne, i. « la repousser en « paroles, » vulg.

**Rembourrer* le pourpoint, i. « manger. »

Remettre une personne, i. « la reconnoistre apres « avoir esté long temps sans la voir. »

Remis, i. « revenu en santé. »

*Se *remplumer*, i. « se refaire, sortir de necessité; « au jeu. »

Homme *remuant*, i. « seditieux. »

Un *remue-mesnage*, i. « une personne remuante, « pleine de sedition. »

Joüer à *remuë-mesnage*, i. « se mouvoir; chan- « ger de lieu. Esmouvoir quelque sedition. » Metaph.

Remuer toute pierre, i. « faire tous ses efforts, « employer toutes sortes de moyens. »

Se *remuer* d'un lieu, i. « en sortir. »

Un fin *renard*, i. « un homme rusé. »

Un vieux *renard*, « idem. »

Crier au *renard*, i. « se mocquer d'une personne. »

Dire comme le *renard* des meures. Voy. à *Meures*.

*Queuë de *renard*, i. « une mocquerie. »

Le *renard* cache sa queuë, i. « le meschant cache « son deffaut. »

Faire la *rencherie*, i. « s'estimer beaucoup. »

*Il *rencontre* comme un chien qui se casse le nez, i. « fait de mauvaises rencontres en paroles, » vulg.

Rendre, pour *vomir*.

Rendre gorge, « idem. » C'est aussi par metaphore, « restituer ce que l'on a pris. »

Rendre compte, « vomir. »

Se *rendre* en quelque lieu, i. « se trouver, se « porter en un lieu. »

Se rendre *moine*, i. « le faire. »

Ce ne sera pas un *moine*, ce sera un rendu. Voyez à *Moine*.

Sentir le *renfermé*, i. « avoir un goust puant. »

Renforcé, i. « gros de corsage. »

**Renforcé* devers la culasse, i. « qui a de grosses « fesses. »

*A la *rengette*, i. « l'un apres l'autre, par ordre. »

Mettre sur les *rengs*, i. « proposer, presenter. »

**Rengaigner*, i. « remettre son espée dedans le « fourreau. Item, remettre son argent dans sa « bourse. »

*Il n'appartient pas à un coquin de *renier* Dieu. i. « il n'est pas permis à un homme de basse condi- « tion d'imiter les grands. »

*Bonne *renommée* vaut mieux que ceinture dorée, i. « la bonne reputation vaut mieux que tous les « tresors du monde, » vulg.

Renoncer à la triomphe, i. « ne pouvoir pas four- « nir aux despenses. Item, ne pouvoir pas executer « tout ce que l'on voudroit. »

**Renoncer* à la triomphe, jetter du cœur sur le carreau, i. « vomir. »

Renoüer la partie, i. « racommoder les affaires « de sorte que l'on se retrouve ensemble une autre « fois. »

*Il faudroit bien avoir des *rentes*, i. « il faudroit « avoir beaucoup de loisir, de pouvoir, de vo- « lonté, etc. »

*Il faudroit bien estre *renté* pour faire cela, « idem. »

Rentrer de picques vertes. Voyez à *Piques*.

Avoir l'esprit *renversé*, i. « estre un peu fol. »

**Renvoyer* quelqu'un chez ses parens, i. « le « repousser, le chasser, le mal traitter en paroles, » vulg.

Renvoyer de Caïphe à Pilate. Voyez à *Envoyer*.

Il ne fait qu'un *repas* par jour, qui dure depuis le matin jusques au soir, i. « il mange sans cesse. »

*Fiançailles vont en selle, et *repentailles* en croupe, i. « l'on se marie promptement et puis l'on « se repent à loisir. »

*Se *reposer* comme les mulets, i. « se reposer « tout chargé. »

Reposez vous en sur moy, i. « asseurez vous en « sur ma parole, j'en auray le soin. »

Reprendre, « pour repliquer, ou continuer un « discours. »

Reprendre, i. « chastier. »

Qui fait bien est *repris*, l'allusion est au double sens de *reprendre*, i. « qui travaille bien une fois, « on le reprend apres pour le faire travailler « d'avantage. »

A plusieurs *reprises*, i. « à diverses fois. »

*Reprochez nous nostre vie, le vulgaire dit cecy à un hoste, i. « faites nous nostre compte. »

*Se *requinquer*, i. « se parer, s'ajuster, qui se dit « d'une vieille, » vulg.

*Il a eu belle *rescapée*, i. « il a evité un danger. »

*Il n'y a pas grand'*rescousse*, i. « il n'y a pas beau- « coup à gaigner. »

*Il ne sçait à qui *rescrire*, i. « il ne sçait comment « il doit proceder, il est fort estonné ou empesché. »

Les vieilles *resnes*, i. « le pommeau de la selle, « ou le crin du cheval. »

Tu n'as que faire d'aller aux hales pour avoir des *responses*. Voyez à *raiponces*.

*Se laisser *respondre*, i. « perdre au jeu. Item, « mourir. »

Cela ne *respond* pas à ce que vous dites, i. « ne « s'accorde pas. »

Tout luy *respond* à souhait, i. « luy succede. »

Respondre, « pour retentir, rendre de la voix. »

Qui *respond* paye, i. « qu'il ne faut respondre ou « promettre pour personne. Et par metaph. on se « sert de cette phrase, lors qu'on est pressé de « respondre à une demande, et que l'on n'en a pas « la volonté. »

Je vous en *responds*, i. « je vous en asseure. »

Respondre à un lieu, comme une fenestre, une ruë, etc. « donner, regarder, aboutir, estre proche. »

*Ce mal me *respond* dans le ventre, i. « je le sens « en cet endroit là. »

*Il luy *ressemble* mieux qu'à un moulin à vent, ou à un quarteron de pommes, « raillerie pour dire « qu'une personne n'est pas fort ressemblante, » vulg.

Fol à grand *ressort*, i. « entierement fol. »

De puissants *ressorts*, i. « de puissants moyens. » Metaph.

Faire joüer un *ressort*, i. « employer quelque « moyen ou invention. »

Reste de gibet, i. « un pendart. »

A toute *reste*, i. « fort et ferme. »

*Le *reste* de mon escu, rien qui vaille, « cecy se « dit en voyant arriver quelque bon compagnon. »

Le *resveille-matin* d'une dame, « un ruffien. »

Resver, i. « penser. »

Retenu, i. « modeste, discret. »

Se *retirer*, i. « quitter son vice. »

Il ne luy doit rien de *retour*, i. « il est aussi bon « ou meschant que luy. »

A beau jeu beau *retour*. Voyez à *Jeu*.

Sonner la *retraitte*, i. « se retirer. »

Il a bien eu sa *revenche*, i. « il a esté vengé. »

*J'en ay à *revendre*, i. « en grande quantité. »

Cela me *revient* à la bouche, i. « me donne mau- « vais goust. »

Revenir sur le cœur, i. « donner du degoust. « Metaph. « donner de la fascherie. »

Cela me *revient* bien, i. « m'agrée. »

Je l'ay bien mangé, il ne me *revient* point. Voyez à *Manger*.

*Faire *revenir* le cœur, i. « resjoüir. »

*Il est tout prest à *revenir*, i. « il y a long temps « qu'il est mort, » vulg.

J'en suis *revenu*, i. « je n'ay que faire d'aller en « ce lieu là, je n'y trouverois pas ce que je desire. »

Je suis *revenu* de cette opinion, i. « je l'ay « quittée. »

Je ne suis pas *revenu* de cela, i. « je suis encore « dans cette habitude. »

Il n'est pas encore *revenu* de ses desbauches, i. « il n'a pas quitté ou abandonné sa mauvaise vie. »

*Un *reverend* boudinier, i. « un homme de peu « de consideration. »

Le *revers* de la medaille, i. « le cul. » Item, « le « contraire d'une chose. »

*Joüer au *reversis*, i. « se prostituer, se laisser « renverser. »

*Un *revire-marion*, i. « un soufflet. »

R I

Ribon ribaine, i. « bien ou mal, volontiers ou « non. »

Ric à *ric*, « tout prés. »

*Un *richard*, par allusion « un homme riche. »

*Un *richard* sans peur, i. « un homme hardy. »

*Je seray bien *riche*, tout le monde me donne, i. « tout le monde me frappe, » vulg.

**Riche* comme un Juif, i. « fort riche. »

Richement laide, i. « fort laide. »

La chanson du *ricochet*. Voyez à *Chanson*.

*Faire des *ricochets* en chantant, i. « de faux tons « de voix. »

Tirez le *rideau* la farce est joüée, i. « l'affaire est « finie : la personne est morte. »

*Ce vin est bon à faire des *rideaux*, il est verd et rouge, « c'est une allusion à *verd*, qui signifie « aspre. »

*Jean *Ridou*, marguillier de Sainct Cloud, i. « un « badin ou niais, » vulg.

*Joüer au fay *rien* ou a *rien* de fait, i. « ne rien « faire, n'executer rien du tout. »

Je vous donneray un beau petit *rien* tout neuf entre deux plats, i. « rien du tout. »

*Ils n'y ont laissé ny *riffle* ny *raffle*, i. « ils ont tout « emporté, » vulg. d'autres disent, *ne rif ne raf.*

Il n'y a ny *rime* ny raison, i. « on n'y entend « rien, on n'y comprend rien. »

*S'il n'y a de la *rime* il y a de la raison, « c'est « pour se mocquer d'une personne qui veut rimer « en parlant, » vulg.

Rincer le godet, i. « boire. »

Rinceur de gobelet, i. « un bon beuveur.

Riolé piolé comme la chandelle des rois, i. « de « diverses couleurs. »

*Faire *ripaille*, i. « faire bonne chere. »

*Tout à la *ripaille*, i. « à qui pourra prendre. »

Du *ripopé*, i. « du mauvais vin, du vin meslé « d'eau, ou plustost les reversures des bacquets. »

Rire du bout des dents, i. « faire mauvaise mine, « estre fasché, estre en estat de pleurer. Le vulgaire « y adjouste, *comme saint Medard.* »

Tout luy *rit*, i. « tout luy vient à souhait. »

Crever de *rire*, i. « rire excessivement. »

Rire à gorge desployée, i. « rire fort. »

*Mon habit creve de *rire*, i. « il est rompu ou « descousu. »

*Cela nous fait crever de *rire* et mourir de faim, par ironie, i. « cela ne nous fait gueres de plaisir, « ne nous aide ou agrée pas beaucoup. »

*Je *ry* de la bouche, « c'est une response du vul- « gaire, à un qui veut sçavoir de quoy l'on rit. »

Ry Jean on te frit des œufs, « pour se mocquer « d'un niais qui rit mal à propos, » vulg.

*Il *rit* jaune comme farine, i. « il ne rit pas de « bon cœur, il est fasché, il fait mauvaise mine. »

*Il n'y a pas à *rire* pour tout le monde, i. « quel- « qu'un ne se trouvera pas content de cet affaire, « il y a quelqu'un qui a receu du mal ou du dom- « mage. »

Quand il *rit* les chiens se battent, i. « il est de « tres mauvaise humeur. »

Rire sous son bonnet ou chapeau, i. « rire « secrettement en soy mesme, en presence de la « personne dont on se mocque sans qu'elle s'en « apperçoive. »

*Qui *rit* le vendredy pleure le dimanche, « pro- « verbe du vulgaire. »

Vous verrez bien *rire*, i. « vous verrez d'es- « tranges choses. »

Ris d'hostelier, i. « ris qui ne passe pas le nœud « de la gorge, ris feint ou interessé. »

River les clouds à quelqu'un, i. « le traitter avec « rigueur. » Item, « battre. »

*Voulez vous mander quelque chose à la *riviere*, il s'en va laver les trippes, « cela se dit estant prest « d'avaller un verre de vin. »

RO

Ceux de leur *robbe*, i. « de leur condition, de leur « nature. »

Robbe de veloux ventre de foin, i. « un bon habit « et mauvaise chere. »

Si je n'espargnois sa *robbe*, i. « si je n'avois égard « à sa condition. »

*Vous estes un plaisant *Robin*, i. « un niais, un « sot, un mal habile homme. »

Il souvient tousjours à *Robin* de ses flustes. Voyez à *Fluste*.

*Faire comme *Robin* fit à la dance, i. « faire du « mieux que l'on peut. »

*Je m'appelle la *Roche*, je ne m'enqueste, « façon « de parler tres vulgaire, pour dire qu'on ne se « soucie pas d'une chose. »

*Il vient de la *Rochelle*, il est chargé de maigre, i. « il est extrêmement maigre, » vulg.

Faire le *Rodomont*, i. « faire le mauvais, me- « nacer. »

Un porteur de *rogatons*, i. « un homme qui porte « des vers ou autres pieces, pour avoir un pre- « sent. »

Un *Roger* bon-temps, i. « un gaillard, un bon « compagnon. »

Roide, i. « fort. » Item, « viste. »

Roide comme la barre d'un huis, i. « fort et « ferme, » vulg.

Roide mort, i. « tout à fait mort. »

Roide, i. « difficile à monter, qui se dit d'une « montagne. »

Se *roidir* en un affaire, i. « s'obstiner. »

**Roigner* les morceaux, i. « donner peu de chose « à manger, retrencher les viandes. »

**Roigner* les ongles de prés, i. « traitter avec « rigueur, ne donner gueres de liberté. »

*Il est comme le *roignon*, au milieu de la graisse et n'en a point, i. « au milieu de la science et est « ignorant. »

*Il fait le *Roland*, i. « il menace, il fait le mauvais « ou le vaillant, » vulg.

*Il est au bout de son *rollet*, i. « il ne sçait plus « que dire ou que respondre, » vulg.

Si cela arrive je l'iray dire à *Rome*, i. « cela n'ar- « rivera pas asseurément. »

**Rompre* l'anguille au genoüil. Voyez à *Anguille*.

Rompre avec quelqu'un, i. « se separer, se mettre « en dissension. »

Rompre la paille, « idem. »

Rompre le coup, i. « empescher une occasion. »

Jouër à tout *rompre*, i. « faire une chose sans « consideration, se mettre en danger de renverser « un affaire. »

A tout *rompre*, i. « le plus qu'une chose puisse « couster. »

Rompre son jeusne, i. « desjeuner. »

*Je ne *romprois* pas mon jeusne pour un si mise- rable morceau, i. « je ne voudrois pas pecher pour « une si laide femme. »

Rompre le caresme, i. « manger des viandes def- « fenduës. »

*Il *rompra* plustost que de plier, i. « il est extre- « mement obstiné. »

*Il *rompra* tout si on ne le marie, « cela se dit en « riant d'un homme qui est en colere, » vulg.

**Rompre* la teste, i. « estourdir, importuner. »

**Rompre* les oreilles, « idem. »

*Cela luy a *rompu* le col, i. « l'a ruiné. »

Rompu en une chose, i. « expert. »

Rompu, i. « fin, rusé. »

Rond, i. « franc. » Item, « yvre. »

Fil *rond*, i. « gros. »

Toile *ronde*, i. « grosse. »

Un compte *rond*, i. « pair ou juste. »

A la *ronde*, i. « tout autour. »

*Aller *rondement* en besogne, i. « proceder avec « franchise, » vulg.

**Rondin* bondin, i. « un homme gros et court, » vulg.

*Joüer à la *ronfle*, i. « ronfler en dormant. »

Ronger le peuple, i. « le charger de subsides. »

Ronger son frein, i. « avoir patience ou plustost « estre dans l'impatience. »

**Ronger* jusqu'aux os, i. « tirer toute la subs- « tance ; ruiner entierement. »

Joüer bien son *roole*, i. « feindre bien ; s'ac- « quitter bien de ce qu'on entreprend. »

*Il a perdu la plus belle *rose* de son chapeau, i. « la personne qui luy estoit la plus necessaire. »

Il n'y a point de si belle *rose* qui ne devienne gratteeul. Voyez à *Gratteeul*.

*Il n'y a si bon cheval qui ne devienne *rosse*, i. « point d'homme si robuste qui ne devienne vieil « et caduc. »

**Rossignol* d'Arcadie, i. « un asne. »

**Rossignol* de moulin, « idem. »

*Accommoder tout de *rosty*, i. « mal traitter ; « battre une personne, » vulg.

Elle n'est plus bonne à *rostir*, i. « elle est « vieille. »

*Il n'est bon ny à *rostir* ny à boüillir, i. « il n'est « propre à rien, » vulg.

*Avoir *rosty* le balay, i. « avoir couru le pays, « avoir de l'experience. »

*Se *rostir* aupres du feu, i. « se chauffer à son « aise. »

*S'endormir sur le *rosty*, i. « faire une chose à « son aise, faire avec negligence. »

*Pousser à la *rouë*, i. « aider, » vulg.

*Faire la *rouë* comme un paon, i. « se desmarcher « superbement. »

*La maistresse *rouë* fait tourner le moulin, i. « la « principale personne fait agir tout le reste. »

*La plus meschante *rouë* crie le plus, i. « le moin- « dre de la compagnie fait le plus de bruit, » vulg.

Rouge au soir et blanc au matin, c'est la journée du pelerin, « le commun applique ce proverbe au « temps, et je croy qu'il est mieux de l'entendre du « vin. »

Rouge comme un cherubin, i. « qui a le visage « fort rouge. »

*Les *rougets*, i. « certains filous vestus de rouge. »

**Rouler*, i. « vivre doucement, passer sa vie par « le moyen de son travail. »

*Il *rouleroit* plustost que de tomber, i. « il est tout « rond, il est extremement gros et court, » vulg.

Chasser aux *roupies*, i. « se tenir au milieu de la « ruë pendant le grand froid. »

Un vieux *routier*, i. « un homme experimenté. »

Roy de la feve, i. « une dignité ou grandeur qui « ne dure gueres. »

Roy de Poitiers, « idem. »

*Joüer au *roy* despoüillé, i. « demeurer sans « habit; despoüiller une personne. »

*Il a fait comme le *roy* devant Pavie, il a tiré jusques à la derniere piece, i. « jusques à la fin de « son argent. »

*J'ay veu le *roy*, « on dit ce mot en prenant du « sel dans une saliere avec les doigts. Un autre res- « pond, *j'ay veu un sot*, » vulg.

Devant qu'il soit trois fois les *roys*, i. « devant « qu'il passe beaucoup de temps. »

Au *royaume* des taulpes, i. « sous terre, enterré, » il est au *royaume* des taulpes, i. « il est mort. »

RU

*Il est *rubicond*, i. « rouge de visage. »

*Un *rubis* sur le nez, i. « une rougeur ou pus- « tulle. »

*Faire *rubis* sur l'ongle, i. « boire tout, et puis « esgoutter la derniere goutte sur l'ongle. »

Vous estes un *rude* joüeur, i. « vous frappez bien « fort en joüant. »

*Vous estes bien *rude* à pauvres gens, i. « vous « nous repoussez ou chassez bien rudement, » vulg.

Il est logé à la *ruë* du monde, i. « il n'a point de « domicile asseuré. »

*S'il passe par la *ruë* des Menestriers on prendra ses jambes pour faire des fleutes, i. « il a les jambes « menuës et fort longues, » vulg.

Rüer bien en cuisine, i. « manger fort bien, estre « habile mangeur. »

*Cela ne mort ne *ruë*, i. « cela n'importe en au- « cune façon. »

Se *rüer* sur une personne, i. « se jetter avec vio- « lence. »

Se *rüer* sur quelque chose, i. « la prendre avec « avidité. »

*Ostez vous d'icy ma beste ou mon cheval *ruë*, qui se dit à un importun, i. « esloignez vous de « moy, » vulg.

**Rüer* de grands coups, i. « faire de grandes « menaces et peu d'effet. »

On ne sçauroit *ruiner* un pauvre homme, « com- « pliment à un qui par discretion ne veut pas « souffrir que nous fassions de la despense extra- « ordinaire pour le recevoir chez nous. »

*Les petits *ruisseaux* font les grandes rivieres, i. « les petites sommes font les grandes, les petites « espargnes ou petits gains enrichissent, » vulg.

Entrer en *rut*, i. « s'eschauffer, devenir luxu- « rieux. » Metaph.

S

S

Faire des *ss* quand on est yvre, i. « chanceler, « marcher de travers. »

S A

*Ils ont fait un estrange *sabat*, i. « un grand « bruit, » vulg.

Le crieur de *sablon* a passé par icy, « cela se dit « lors que l'on commence à fermer les yeux, de « grand sommeil que l'on a, comme si ce crieur en « avoit jetté dedans. »

*Je vous entends venir vous avez des *sabots* chauffez, i. « je comprens ce que vous avez dessein « de me dire, » vulg.

*Il dort comme un *sabot*, i. « fort, » vulg.

Sabotter, par Metaph. i. « tourmenter. »

*Un *sabre*, i. « un savetier, » mot vulgaire.

*Gens de *sac* et de corde, i. « meschantes per-« sonnes, pendards. »

*Un *sac* à vin, i. « un yvroigne. »

*Un *sac* d'injure, i. « une personne injurieuse. »

*Un *sac* à bren, i. « une grosse pance. »

*Remüer le *sac* à bren, i. « dancer, » vulg.

*Le *sac* est-il vuide, i. « avez vous tout dit. »

*Vuider le *sac*, i. « dire tout ce que l'on sçait, » vulg.

*Ils sont comme les *sacs* du charbonnier, i. « l'un « gaste l'autre. »

*Il luy a baillé son *sac* et ses quilles, i. « il l'a « renvoyé rudement, » vulg.

*Tirer d'un *sac* double mouture, i. « deux proffits « d'une mesme chose. »

*Se couvrir d'un *sac* moüillé, i. « prendre une « mauvaise cause, » vulg.

*Il ne sort du *sac* que ce qu'il y a, i. « on ne peut « esperer que des injures ou saletez d'une personne « mal apprise. »

*Il met tout dans son *sac*, i. « il mange tout ce « qu'il gaigne. »

*Il fourre tout dans son *sac*, i. « il prend tout « pour soy, il s'accommode de tout. Item, il mange « de toutes sortes de viandes. »

*Il enfonce tout dans son *sac*, « cela se dit d'un « homme qui ne se tient pas ferme à cheval, qui « est grandement secoüé. »

*Manger dans son *sac*, i. « manger seul, en son « particulier, » vulg.

Sac plein dresse l'oreille, i. « un homme saoul se « resjoüit. Item, une bourse pleine fait faire tout « ce que l'on veut. »

*Aller au *saffran*, i. « faire banqueroute. » Estre au *saffran*, i. « ruiné. »

Saffrannier, i. « banqueroutier. »

*Une *saffre* ou *saffrelique*, i. « une estourdie, une « friande, une desbauchée, » vulg.

*Il ressemble le *sage* Salomon, il vient des champs descharger son ventre en sa maison, i. « il fait le « sage, il fait le discret. » Ironie.

Saigner du nez, i. « ne pas tenir ce que l'on a « promis. Item, n'avoir point de fermeté, ou de « courage, » vulg.

La playe *saigne* encore, i. « la memoire du mal « est encore toute fraische. »

*Le cœur me *saigne*, i. « j'ay un grand regret. »

*Je vous *saigneray* d'une autre veine, i. « je vous « esprouveray d'une autre façon. »

*Il a des *saillies*, i. « des humeurs ou mouve-« ments de folie. »

*Je vous dy *sainement*, i. « à bon escient, verita-« blement. »

Le *saint* Crespin, « les outils d'un compagnon « cordonnier. Et par similitude, de toutes autres « sortes de professions. »

*La *saint* Pançart, i. « caresme-prenant. Un jour « que l'on fait bonne chere. »

Envoyer à *saint* Mathurin, i. « faire passer pour « fol. »

*Il est aujourd'huy *saint* Lambert, qui sort de sa place il la pert, « cela se dit en se mettant à la place « d'un qui se leve de dessus sa chaise, » vulg.

Prendre *saint* Pierre pour sainct Paul, i. « une « personne pour l'autre, se mesprendre. »

*Il est de *sainct* Prix, i. « il est marié. » Allusion, vulg.

*Cela est de *saint* Prix, i. « cela est pris. » Allusion à *pris*, vulg.

*Par *saint* peu, i. « en petite quantité, » vulg.

Heurter à la boutique de *saint* Cosme. Voyez à *Heurter*.

*Demoiselle de *saint* main, i. « galleuse, » vulg.

*Un *saint* de caresme, i. « un homme qui se « cache, » vulg.

*Cacher les *saints*, i. « couvrir sa gorge ou ses « tetons, qui se dit des filles, » vulg.

*Un *saint* qui ne guerit de rien, i. « un homme « sans pouvoir. »

Sainte Chiette, « idem. » vulg.

Il ne sçait à quel *saint* se voüer, i. « il ne sçait « ce qu'il doit faire. »

Elle est voüée à un autre *saint*, i. « elle est pro-« mise à une autre personne, elle a de l'inclination « pour un autre. »

A tel *saint* telle offrande, i. « selon la personne « le traittement. »

Sainte Migorge, « interjection d'admiration. »

Sainte Mitouche ou Nitouche, i. « une femme « qui fait la discrette ou retenuë. »

*Faire la *sainte* sucerée, i. « faire l'honneste ou « la delicatte. »

Il n'y a si petit *saint* qui ne veüille sa chandelle. Voyez à *Chandelle*.

Se *saisir* d'une chose, i. « la prendre. »

Se *saisir* de douleur, i. « estre surpris par la « douleur, etc. »

Il s'est trouvé *saisi* d'un pistolet, i. « on l'a trouvé « chargé d'un pistolet. »

**Salade* de Gascogne, i. « une corde. »

*Vendre bien *salé*, i. « bien cher, » vulg.

*Il me l'a bien *salée*, i. « il me l'a venduë bien « cher, » vulg.

*Elle a des *salieres*, i. « des creux à la gorge. »

**Saligaud*, i. « sale, mal propre, » vulg.

*Le grand *saloir*, i. « cimetiere, » vulg.

Officier ou gentil homme de la *Samaritaine*. Voyez à *Officier*.

*Donner du *samedy*, i. « faire une besongne à la « haste, » vulg.

Il est né au *samedy*. Voyez à *Né*.

*Il ne faut plus qu'un *samedy* pour porter tout au marché, i. « il ne reste que peu de chose, » vulg.

De *sang* froid, i. « sans sujet, sans être provoqué. »

Le *sang* luy est monté au visage, i. « il a rougy « de colere ou de honte. »

*Avoir du *sang* aux ongles, i. « du courage. »

Le *sang* me boult dans le corps, i. « j'ay une « extreme envie ou desir. »

C'est le *sang* de France qui se respand, « cela se « dit lors que l'on voit saigner une personne. On « peut dire la mesme chose des autres nations. »

Il y aura grande effusion de *sang* la sepmaine Sainte, i. « l'on tuëra force bestail. »

**Sangler*, i. « foüetter. »

*Cela est bien *sanglé*, i « bien fait, bien prononcé, « bien couché, bien joüé, etc. »

**Sangsuës* du peuple, i. « financiers, partisans. »

Sans plus, i. « sans doute. »

La *santé* du corps, « la chaleur des pieds. »

*La *santé* n'est pas *santé*, la maladie est *santé*, « l'equivoque est *sans T*. »

Dieu nous garde de la *santé* des Allemans et de la maladie des François, i. « de trop boire et d'avoir « le mal vénérien. »

Demander au malade s'il veut *santé*. Voyez à *Malade*.

*Tout son *saoul*, i. « en quantité ; bien fort ; fort « et ferme. »

Il est *saoul*, i. « yvre. »

Se *saouler*, i. « s'enyvrer. »

Du pays de *Sapience*, i. « Normand : parce qu'ils « sont fins en ce pays là. »

*Une *savatte*, i. « une personne mal adroitte ou « de mauvaise grace, » vulg.

Saveter, i. « faire une chose grossierement. »

Le *savetier* s'est trompé il m'a trop donné de cuir, i. « le cuir qu'il m'a donné s'estend. »

*Il se quarre comme un *savetier* qui n'a qu'une forme, i. « il est glorieux et sans sujet, » vulg.

**Saugrenu*, i. « mal fait, sans raison, de mauvaise « grace, » vulg.

*Il ne sent ny sel ny *sautge*, i. « il n'a point de « goust. »

Donner un bouquet de *sautge*, « a un qui perd « l'occasion d'espouser sa maistresse. »

La *sautse* vaut mieux que le poisson, i. « l'orne- » ment vaut mieux que la personne : l'assaisonne- « ment que la viande. »

*Donner la *sautse*, i. « orner la fin d'un discours. »

*Donner ou faire la *sautse* à quelqu'un, i. « le « tancer, le reprendre : le punir. »

*Il n'est *sautse* que d'appetit.

Donner ordre aux *sautses*, i. « avoir soin des « viandes. »

Il ne sçait de quel *sautse* manger ce poisson, i. « il ne sçait de quelle façon souffrir cet affaire. »

*Si vous ne le trouvez bon faites y une *sautse*, i. « si vous n'estes content ayez patience, ou cher- « chez le moyen de vous contenter. »

Le *sault* de l'Allemand, « du lict à la table. »

Sault de Breton, i. « croc en jambe. »

Sault de crapaut, i. « par terre. »

Il a fait un beau *sault*, i. « il est tombé. »

Il a fait le *sault*, i. « il a esté pendu. »

Faire le *sault*, i. « tomber. »

Franchir le *sault*, i. « se resoudre à une chose. »

Prendre au *sault* du lict, i. « auparavant que l'on « soit levé. »

Le *sault* perilleux, i. « estre pendu. Item, par « raillerie, de la table au lict. »

De plein *sault*, i. « tout d'un coup. »

Saulter le baston, i. « se resoudre. »

Saulter sur rien, i. « estre pendu. »

*Reculer pour mieux *saulter*, i. « differer pour « mieux venir à bout d'une affaire. »

Faire *saulter* une chose, i. « la manger, la des- « penser. »

Faire *saulter* un homme, i. « le tuer ; le mal « traitter. »

Faire *saulter* une maison, une tour, etc., « la « faire tomber par terre. »

*Si vous m'aviez veu *saulter* c'est bien autre

chose, « c'est la response d'un que l'on appelle sot ; « allusion à *sault.* »

Saut. Voyez à *Sault.*

*Se *sauver*, i. « fuir. On y adjouste, *par les ma-* « *rests.* »

**Sauve* toy ferreur d'esguillettes, i. « fuy promp- « tement, » vulg.

**Sauvez* vous on cherche les beaux, i. « esloignez « vous, fuyez. »

S C

L'affaire est *scabreuse*, i. « dangereuse. »

Il est *sçavant* jusques aux dents, il a mangé son breviaire. Voyez à *Breviaire.*

Nous sommes aussi *sçavans* qu'auparavant, i. « vous nous donnez mal à entendre ce que nous « voulons sçavoir. »

*Un je ne *sçay* qui, i. « un homme de rien. »

Il *sçait* bien son monde ou sa cour, i. « il est « civilisé. »

*Il *sçait* mieux que son pain manger, i. « il a de « l'experience. »

*Qui plus n'en *sçait* plus n'en dit, i. « je n'ay rien « à dire davantage. »

*Il fait bon vivre et ne rien *sçavoir*, on apprend tousjours quelque chose, « c'est quand on nous « enseigne ou monstre quelque chose dont nous « n'avons jamais oüy parler auparavant. D'autres « disent, *il fait bon estre jeune*, etc. »

Dieu *sçait* où, autrement, je ne *sçay* où, i. « en « un lieu esloigné ou inconnu. »

*Un *scolare*, i. « un badin, un petit escolier, un « ignorant, » vulg.

S E

Se mettre à son *seant*, i. « s'asseoir sur le lict. »

Bailler les *seaux*, i. « prendre une personne par « les bras et les jambes et luy faire donner du cul « en terre. »

*Il a le nez comme la *sebile* d'un pressoir, i. « tout rouge à force de boire, » vulg.

Sec, i. « maigre. »

*Il est bien *sec*, i. « il n'a gueres d'argent. »

*Il y fait bien *sec*, i. « il y a fort peu à gaigner. »

Boire *sec*, i. « bien boire. »

Cela est bien *sec*, i. « n'est guere bon. »

Estre à *sec*, i. « n'avoir plus rien. »

Secher sur le pied, i. « se consommer d'amour, « de desir ou d'impatience. »

*Je ne les tiendray gueres, mais je les *secoüeray* bien, i. « je les traitteray rudement. »

**Secret* comme une trompette ou comme un coup de tonnerre, i. « peu secret. »

*Elle a laissé un *secret*, i. « une vesse. »

Son breviaire est son *secret*, i. « il ne le dit ja- « mais. »

Secretaire de saint Innocent, « ce sont des hom- « mes qui escrivent des lettres sous le charnier, « aux servantes ou autres semblables personnes, « et les donnent à fort bon marché. »

**Seigneur* de nul lieu à faute de place, i. « un « qui ne possede rien du tout, » vulg.

A tout *seigneur* tout honneur, i. « qu'il faut « honorer ceux qui le meritent. »

Faire une *selle*, i. « descharger son ventre. »

Une *selle* à tous chevaux, i. « un discours qui « sert à toutes sortes de choses. »

*Demeurer entre deux *selles* le cul à terre, i. « sans aucune commodité, sans pouvoir reüssir, « sans aucun secours, bien que l'on eust divers « moyens de sortir d'affaire. »

Sellé et bridé, i. « où rien ne manque. »

*La *semaine* des trois jeudis, trois jours apres jamais, i. « jamais, » vulg.

*Vous l'aurez la *semaine* qui vient, elle n'est pas passée, « c'est pour refuser une chose que l'on « nous demande. »

*Battre la *semelle*, i. « aller à pied. »

Semer un bruit, i. « publier, faire courir un « bruit. »

*On vous en fera *semer* un arpent, « cela se dit « lors qu'une personne demande beaucoup de « quelque chose qui est bonne ou rare. »

Clair *semé*, i. « en petite quantité. »

*Une vieille *sempiternelle*, i. « une fort vieille « femme. »

*Un *senaud*, i. « un bon compagnon. » Mot picard.

Le *sens* d'une chose, i. « le costé, la disposi- « tion. »

Sens dessus dessous, « renversé. »

*Il y faut employer ses cinq *sens* de nature, i. « faire tous ses efforts. »

Il a dit sa *sentence*, « pour se mocquer d'un « homme qui veut dire son advis d'une chose. »

*Relever de *sentinelle*, i. « reprendre aigre- « ment. »

*Poser une *sentinelle*, i. « descharger son ventre « en quelque lieu descouvert. »

Sentir, pour « sentir mauvais. »

Sentir l'homme, i. « avoir une mauvaise senteur « en soy. »

Sentir du nez, i. « estre punais. »

Cela *sent* son homme de bien, i. « cela part « d'un honneste homme, c'est une action honno- « rable. »

*Il *sent* son bien, i. « il est honnorable, » vulg.

Se *sentir* d'un mal, i. « en estre incommodé. »

Se *sentir* encore d'une maladie, i. « en avoir « quelque reste d'incommodité. »

*Cela *sent* sa vieille guerre, i. « cela est an- « tique. »

*Il s'en *sent* aussi bien que son pere, i. « il est « taché du mesme vice. »

**Sereine* de moulin, i. « un asne, » vulg.

Il chante comme une *sereine* du pré aux Clercs, i. « il crie comme une grenoüille. »

*Je vous le deffends bien et si je ne suis pas *sergent*, « pour dire que l'on deffend expressément de « faire une chose, » vulg.

Je suis à vous comme le *sergent* au diable, i. « entierement vostre. »

Il le guette comme le diable fait le *sergent*, i. « il l'attend au passage. »

*Il a fait quelque faux *serment*, « cela se dit lors « que la main tremble à une personne et principa- « lement en tenant un verre. »

*Il n'y a point de *sermon*, i. « qu'il n'est pas « besoin de se haster de sortir de table. »

Sermonner, i. « parler beaucoup. »

*Mettre la main à la *serpe*, i. « à l'espée. »

Serrer de prés, i. « poursuivre vivement. »

Serrer le bouton. Voyez à *Bouton*.

Serrez la main et dites que vous ne tenez rien, i « vous n'aurez pas ce que vous desirez. »

*Bien *serré*, i. « bien fort, » vulg.

Remuer les *serrures*, i. « se mesler de faire beau- « coup de choses. »

*Faire un beau *service*, i. « beaucoup de bruit, » vulg.

*Il oublie la moitié de son *service*, i. « il ne fait « pas tout ce qu'il doit faire. »

Aller *servir* le roy, i. « aller aux galeres. »

*Je vous *serviray* le jour de vos nopces, i. « je « vous rendray quelque autre service en contre « eschange. »

Servez Godard, etc. Voyez à *Godard*.

Tout *sert* en mesnage, i. « toutes sortes de choses « peuvent servir. Le reste dit: *quand ce ne seroit* « *que le pain et le vin.* »

**Serviteur* tres humble, i. « je ne veux point de « cela, je ne veux point avoir affaire à vous, retirez « vous. »

Si vous estes *seul* attendez compagnie, « cecy se « dit à travers de la porte à un qui veut entrer « dans un lieu avec importunité. »

*Il y fait *seur* à la bouteille au vinaire, i. « il n'y « a pas grande asseurance en cette chose, » vulg.

Mettre en *seureté*, i. « en prison. »

*On m'en a *sevré*, « on m'a entretenu plusieurs « fois de pareilles choses. » Item, « on m'a privé de « cela. » Metaph.

SI

*Il y a un *si*, i. « quelque deffaut, » vulg.

*Il y a bien des *si*, i. « beaucoup de choses à dire, « ou considerer, » vulg.

*Il n'y faut point mettre de *si*, i. « il faut resou- « dre, il ne faut point de condition. »

*Faire le *sibilot*, i. « le badin, le bouffon, » vulg.

Le *siege*, i. « le cul. »

Faire lever le *siege*, i. « faire sortir une personne « de sa place. »

Le *sien*, i. « son bien. »

Les *siens*, i. « ses parens. »

*Faire des *siennes*, i. « faire des actions inconsi- « derées, selon sa coustume, » vulg.

Siffler une personne, i. « s'en mocquer. »

Siffler pour le bourgeois, i. « boire. »

Il n'y a qu'à *siffler*, par ironie, i. « la chose n'est « pas si facile que l'on croit. »

**Siffler* la linotte ou la rostie, i. « boire, yvroi- « gner. »

*Je n'en donnerois pas un *sifflet*, i. « je ne « l'estime en aucune façon. »

**Signez* vous, vous voyez le meschant, i. « vous « avez un mauvais compagnon devant vous. L'allu- « sion est au mot de *meschant* qui signifie le diable « parmy le vulgaire. »

Simagrée, i. « mines badines, façons de faire « impertinentes. »

Simple, i. « niais. »

*Faire comme les *singes*, i. « imiter tout ce que « l'on voit. » Item, « gaster les enfans à force de « les caresser. »

Plus malicieux qu'un vieux *singe*, i. « tres mali- « cieux. »

Il n'est que le *singe*, i. « l'imitateur. »

*Il en est fourny comme un *singe* de queuë, i. « il n'en a point du tout. »

Singeries, i. « bouffonneries. »

*C'est un estrange *sire*, i. « un estrange personnage. »

Sisez vous font sept, « allusion de *six et vous* à *sisez*, vulgaire, au lieu de dire, *seez* ou *asseez vous*. »

Voila un gros *sivé*. Voyez à *Civé*.

S O

*Un *sobriquet*, i. « un surnom de raillerie, » vulg.

Se lever dés le *soir*, i. « dire de se lever le lendemain de fort bonne heure, et n'en rien faire. »

*Bon *soir* mon pere et ma mere, les derniers couvrent le feu, i. « bon soir, à Dieu, je me recommande, » raillerie vulg.

*Il fait de six *sots* un teston, i. « il est industrieux. »

Au contraire :

*Il fait d'un teston six *sols*, i. « il perd à sa marchandise, il mesnage mal, » vulg.

Soldat de la courte espée, i. « couppeur de bourses. »

Soldat de Brichanteaux, i. « gourmand et poltron. On y adjouste, *qui mange toute nuit*. »

Quand le *soleit* est couché il y a bien des bestes à l'ombre, i, « il y a bien des ignorants au monde. »

Le ventre au *soleil*, i. « qui ne bouge d'une place. »

Soleit de Mars, qui esmeut et ne resout point, i. « une femme qui donne de l'amour, et ne permet rien. »

Soleit d'hyver, i. « une personne qui a peu de pouvoir. »

*Niais de *Sologne* qui s'abuse à son profit, i. « un finet. »

Somne d'airain, i. « la mort. »

Le *son* des cloches, i. « une chose que l'on peut diversifier ou accommoder à sa fantaisie. »

Sonder une personne, i. « la tenter, tascher de sçavoir son dessein. »

*Voila mon *songe* de cette nuit, un vilain botté, « c'est lors que l'on voit un homme qui porte des bottes contre sa coustume, » vulg.

Songer, pour « *penser*. »

*Il ne *songe* pas plus loin que son nez, i. « il n'a point de prevoyance ou de consideration, » vulg.

*Il n'y *songe* non plus qu'à sa premiere chemise, i. « il n'y pense plus. »

*Je n'y *songe* non plus qu'à me noyer, i. « je n'y ay point de dessein. »

*Sans *songer* ny à cecy ny à cela, i. « sans aucune consideration, » vulg.

*Une truye *songe* tousjours bren, i. « une personne pense tousjours à ce qu'elle affectionne, » vulg.

*Un *songe* creux, i. « un melancolique. »

**Songer* creux, i. « penser profondement. »

*Un *songe* malice, i. « un malicieux. »

*Il est logé chez Guillot le *Songeur*, i. « il est tout pensif, » vulg.

*Cela *sonne* comme une piece de pain, i. « n'a point du tout de son, » vulg.

*Il fait *sonner* ce qu'il dit, i. « il l'estime, il le fait paroistre. »

Sonner la retraitte, i. « se retirer. »

Sonnez comme il escoute, par raillerie renversée, i. « escoutez. «

*Elles sont *sonnées* à Nostre Dame et demie, « c'est pour se mocquer de ce que dit une autre personne. »

Voila bonne *sonnerie* pour un petit village, i. « bien du bruit pour une jeune personne, une voix bien forte pour un enfant. »

Personne ne veut attacher la *sonnette* au col du chat, i. « n'ose estre le premier à entreprendre un affaire dangereux. »

Vin *sophistiqué*, i. « falsifié, meslangé. »

*Banquet ou repas de *sorciers*, i. « sans sel. »

*Il est *sorcier* comme une vache, il a les ongles noirs, i. « il n'y a point d'enchantement à son fait, il est naïf, » vulg.

*Conter des *sornettes*, i. « dire des fables ou sottises. »

En *sortir* à son honneur, i. « reüssir, venir à bout d'une chose avec honneur. »

*Plus *sot* qu'un jeune chien, i. « extresmement sot. »

*Il n'est pas trop *sot*, i. « il a raison de desirer ou vouloir ce qu'il demande, il ne choisit pas mal. »

*Il est bien heureux d'estre fait, on n'en fait plus de si *sots*, i. « il est grandement badin, c'est un tres grand sot. »

*Tu n'es qu'un *sot* tu seras marié au village, i. « tu es un impertinent. »

Elle n'est pas trop *sotte*, i. « elle est assez belle, » vulg.

*Je ne feray pas cette *sottise* là, ce sera vous s'il vous plaist, « c'est un compliment de niais, en priant un autre de passer devant. »

*Un enfant sans *soucy*, i. « un bon compagnon. » Le vulgaire renverse ce quolibet et dit : un enfant sans six sols, qu'il prononce *sisou*, i. « qui n'a point « d'argent. »

*Il a tant de *soucy* dans sa pochette, que son mouchoir n'y sçauroit entrer, par ironie, i. « il ne se « soucie de rien, » vulg.

*Homme *soudain*, i. « prompt, coleric. »

Soufflet, « pour faire ou souffler l'alquemie. »

Souffler une personne qui recite, i. « luy dire ses « vers de derriere le theatre. »

**Souffler* aux oreilles, i. « flatter ; provoquer, « inciter, pousser une personne à faire quelque « chose de mauvais. »

Souffler, et

**Souffler* à l'encensoir, i. « boire. »

Soufflez la chandelle monsieur est couché. Voyez à *Chandelle*.

**Souffler* ses choux, i. « ronfler en dormant, » vulg.

**Soufflez* je m'en vay querir de la paille, « cela se « dit à une personne qui pette, » vulg.

**Soufflez* menestriers l'espousée passe, « pour « desapprouver ou se mocquer de ce qu'un autre « dit ; ou bien pour donner à entendre qu'un homme « dit des hyperboles et se vante hors de raison. »

**Soufflerie*, i. « l'alquimie. »

Tu me desroberas un *soufflet*, i. « je te donneray « sur la joüe. »

Donner un *soufflet* à un prince, i. « faire de la « fausse monnoye. »

*Donner un *soufflet* à une potence, i. « estre « pendu, » vulg.

*Donner un *soufflet* à Ronsard, i. « dire une « incongruité. »

*Donner un *soufflet* à un habit, i. « le faire « retourner. »

Vous battez le *soufflet*, vous serez mal chauffé, i. « vous me frappez sur le derriere. »

Joüer des *soufflets*, i. « petter. »

*Un *souffleur*, i. « un alquimiste. » Item, « un « petteur. »

*Un gros *souffleur* de boudins, i. « un homme « qui est fort gros de ventre. »

*Une *soüillon* ou *soüillarde*, i. « une fille mal « propre. »

**Souleur*, i. « une peur subite, » vulg.

**Souliers* à dormir debout, i. « larges, » vulg.

**Souliers* à l'apostolique, i. « sandales. »

*Je sçay où le *soulier* me blesse, i. « je sens « mon mal mieux que personne. »

*Il n'y a si beau *soulier* qui ne devienne savatte, i. « si belle femme qui ne devienne vieille et laide, » vulg.

Mettre quatre pieds en deux *souliers*, i. « estre « enceinte. »

**Soupe* à la jacobine, i. « avec du fourmage. »

Soupe à l'yvroigne, i. « du pain trempé dans le « vin. D'autres veulent que ce soit de la soupe à « l'oignon. »

*Yvre comme une *soupe*, i. « fort yvre, » vulg.

*De la *soupe* reschauffée, i. « une veufve ou vieille « femme, » vulg.

*On luy fait de tel pain *soupe*, i. « on luy rend la « pareille, on le traitte comme il traitte les autres, » vulg.

*Habile à la *soupe*, i. « qui n'a point d'autre per- « fection que de bien manger. »

*Combien sont-ils qui n'ont point mangé de *soupe* à midy ? i. « combien y a-t'il de personnes ? »

*Il manqueroit plustost à sa *soupe*, i. « il n'a garde « de manquer à cela, il est fort adonné à cette « chose. »

*Voila monsieur venu trempez luy sa *soupe*, « à « un impatient qui veut estre servy dés qu'il est « entré. »

Souper de marchand, i. « un bon souper et avec « repos. »

Souper de sorciers, « sans sel. »

Il *soupe* dés le matin de peur de chier au lit, i. « il n'a gueres à manger. »

*Un gros *soupier*, i. « qui aime fort le potage ou « la soupe. »

*Il est plus *souple* qu'un gand, i. « facile à manier « ou gouverner. » Item, « il n'oseroit faire de bruit « ou se fascher, on luy fait passer sa colere en le « menaçant. »

*Avoir les jarrets *souples*, i. « faire la reverence « avec facilité. »

Tour de *souplesse*, i. « tromperie. »

Il fait le *sourd*, i. « il ne veut pas escouter. »

*Il n'y a point de pire *sourd* que celuy qui ne veut pas entendre, « cecy se dit à un qui feint de ne « nous pas oüir, ou comprendre ce que nous di- « sons, » vulg.

*Frapper comme un *sourd*, i. « frapper fort. »

*Vous parlez à un *sourd*, i. « à une personne qui « n'entend point de raison. »

Faire la *sourde* oreille, i. « ne vouloir pas es- « couter. »

Choses *sourdes*, i. « secrettes. »

**Sourdement*, i. « secrettement. »

A la *sourdine*, « idem. »

*Nos *souris* ont soif, « cela se dit lors qu'on voit « pleurer un enfant. »

*On entendroit une *souris* trotter, i. « le lieu est « fort coy, il n'y a point du tout de bruit, » vulg.

*Faire la *souris*, qui se dit proprement des garces, i. « prendre l'argent dans la poche de celuy qui les « embrasse. »

Les *souris* du palais. Voyez à *Palais*.

*Un *sournois*, i. « un homme melancolique et « dangereux. »

*Il fait tout *sous* luy, i. « il lasche la matiere « fecale, » vulg.

*Faire *souslever* le cœur, i. « donner du desgoust. »

Un *souspir* d'Alleman, i. « un rot. »

Au dernier *souspir*, i. « en mourant. »

*Ce vin là n'est pas *soustenant*, « c'est quand on « voit tomber un yvroigne, » vulg.

Soustenir ce que l'on a dit, i. « le maintenir avec « obstination. »

*Donner une *souvenance*, i. « un coup, un souf- « flet. » Item, « quand les garces donnent quelque « mal à un homme. »

Un *souvenez vous*, « idem. »

S P

Spirituel, pour « qui a bon esprit, » vulg.

S U

Succer jusques au sang, i. « rendre maigre. » Item, « tirer tout l'argent ou substance d'une per- « sonne. »

Du *succre* volant, i. « du miel. »

Faire la *succrée*, i. « la modeste, la retenuë. »

Suffisance, pour « gloire ou superbe. »

Un *suffisant*, i. « un glorieux. »

Parler à un *Suisse*, i. « qui n'entend point de « raison. »

*Il vaudroit autant parler à un *Suisse*, i. « tout « ce que vous dites ne sert de rien. »

Le ventre à la *suisse*, i. « gros ventre. »

Boire comme un *Suisse*, i. « beaucoup. »

Point d'argent point de Suisses, i. « si vous ne « payez vous ne serez pas servy. »

Une *suivante*, i. « une demoiselle qui sert une « dame. »

Suivre de l'œil, i. « regarder où une personne « va, ne la point abandonner de la veuë. »

*Estre *sur* sa bouche, i. « sujet à ses appetits. »

Sur le disner, *sur* le souper, etc. « environ « l'heure, à l'heure du disner, et ainsi des autres. »

Fermer une porte *sur* soy, i. « s'enfermer dans « un lieu. »

*Mettre tout *sur* soy, i. « despenser tout en habits. »

Avoir de l'argent *sur* soy, i. « porter de l'argent. »

T

T A

Un *tabarin*, i. « un bouffon. »

*Donner de la *tablature*, i. « enseigner, ins- « truire. » Metaph.

Table d'abbé, « où l'on fait bonne chere. »

Tenir *table*, i. « demeurer long temps à table. »

Tenir bonne *table*, i. « se traitter bien. »

*Il se tient mieux à *table* qu'à cheval, i. « il est « friand, il est grand mangeur. »

De grosse *table* à l'estable, i. « d'une grande « despense à la necessité. »

Si vous crevez à la *table* je mourray à vos pieds, i. « je ne vous abandonneray point quand il sera « question de manger. »

*Un gros *tabourin*, i. « un gros ventre. »

Cela me vient comme *tabourin* en danse, i. « fort « à propos. »

*Mon *tabourin* est loüé, i. « je suis prié à disner « ou soupper en un lieu. »

Tabuter, i. « tourmenter, » vulg.

*Faire le *tacet*, i. « se taire. »

*Il n'a aucune *tache* de bonté, etc. « il n'est nul- « lement bon : Et ainsi des autres choses. »

*Il n'y a pas moyen d'en oster la *tache*, i. « la « mauvaise habitude. »

*C'est une *tache* d'huile, i. « une chose sans « remede. »

Tacquin, i. « avare. »

Tacquinerie, i. « avarice. »

*En *taille* douce, i. « qui ne paroist point, que « l'on ne voit jamais : ignorant, comme *docteur en* « *taille douce*, et ainsi des autres choses. »

*Vous estes bien haut à la *taille*, i. « vous devez « beaucoup, vous estes fort endebté. »

*De toute *taille* bon levrier, i. « d'honnestes et « braves gens de toutes sortes de nations. »

Marquer sur la grosse *taille*, i. « despenser exces- « sivement. »

**Tailler* de la besongne, i. « donner beaucoup à « faire à une personne : donner bien de la peine ou « empeschement, » vulg.

De la besongne *taillée*, i. « beaucoup à faire, bien « de la peine preparée. »

Tailler des croupieres ou jartieres. Voyez à *Crou-piere*.

*Il est *taillé* de demeurer dehors, i. « il est en « danger de n'entrer point. »

*Gaigner le *taillis*, i. « fuir. »

Il vaut mieux se *taire* que de mal parler.

*Donner une *talemouse*, i. « un soufflet, » vulg.

Il employe bien son *talent*, i. « il fait bien son « devoir. »

*Avoir les *talons* courts, i. « tomber facilement à « la renverse, se laisser embrasser. »

*Monstrer les *talons*, et

Joüer des *talons*, i. « fuir. »

*J'aime mieux voir vos *talons* que vostre nez, i. « esloignez vous de moy, allez vous en. »

Talonner, i. « suivre une personne de prés. »

*Un *talvassier*, i. « un badin, un homme mal fait. »

Tambour, pour « un coffre. »

Tambour, « celuy qui bat le tambour. » Item, « la « quaisse ou le tambour mesme. »

A bon *tambour* bonne baguette, i. « à un mes- « chant bonne correction. »

Battre le *tambour* avec les dents, i. « trembler de « froid. »

*Un gros *tampon*, i. « une personne fort grosse. »

**Taner*, mot vulgaire, i. « tourmenter. »

*Sortir de sa *taniere*, i. « s'enfuir de son lieu. « Sortir de sa demeure. »

*Boire *tanquam* sponsus, i. « boire beaucoup. »

**Tapabor*, i. « bonnet à l'angloise. »

*Une *tape*, « un coup. »

**Taper*, i. « battre. »

En *tapinois*, i. « secrettement, coyement, avec « subtilité, » vulg.

Mettre ou tenir sur le *tapis*, i. « traitter ou parler « d'un affaire. Discourir d'une personne. »

Demeurer maistre du *tapis*, i. « emporter la « victoire. »

Reduit au *tapis*, i. « n'avoir plus rien de reste. »

Bigarré comme un *tapis* de Turquie, i. « vestu « de diverses couleurs. »

**Tapotter*, i. « battre une personne. »

**Tara* bara, bredy breda, « mots pour denoter « une confusion, » vulg.

**Tarabuster*, mot vulgaire, « tourmenter. »

**Tarare* pompon, « c'est un mot qui sert à denoter « que l'on ne se soucie de rien, que l'on se mocque « des advertissements d'autruy. »

Il s'advise sur le *tard*, i. « il fait ses affaires bien « tard, hors de temps. »

Il vaut mieux *tard* que jamais, i. « il est mieux « de se reconnoistre tard que point du tout. » Item, « obtenir une chose tard que de ne l'avoir « point. »

Il me *tarde*, i. « je suis dans l'impatience. »

Se *targuer*, i. « se deffendre. »

*Une *tarte* en pommes, i. « un coup sur la teste « qui fait eslever une bosse, » vulg.

**Tarte* bourbonnoise, i. « un estron. »

*On se saoule bien de *tartes*, i. « les bonnes choses « trop frequentes desplaisent à la fin, » vulg.

Tartelette, « sorte de bonnet plat. » par simili- tude.

Un *tas* de gens, i. « une quantité. »

Tout en un *tas*, i. « confusément et tout ensemble. »

A *tas*, i. « en quantité. »

Prendre à *tasche* de faire une chose, par Metaph. i. « entreprendre avec passion. »

*Ils travaillent à la *tasche*, Metaph. i. « ils mangent fort viste. »

*Un *taste* poule, i. « un badin, un sot, » vulg.

Taster, i. « toucher. » Item, « gouster. »

Taster ou *taster* le pouls, i. « sonder, esprouver. »

Ce n'est que pour *taster*, i. « pour esprouver. »

*Il ne fait que *tastonner*, i. « il ne fait pas les choses avec resolution. »

*Il n'y va qu'à *tastons*, i. « il ne penetre pas dans l'affaire. »

*Un *taudis*, i. « une pauvre petite maison. »

Noir comme une *taulpe*; aveugle comme une *taulpe*, etc. i. « fort noir. Qui ne voit goutte. »

Royaume des *taulpes*. Voyez à *Royaume*.

*Un preneur de *taulpes*, i. « un finet. »

*Il est attrappé comme un preneur de *taulpes*, i. « fort estonné. »

*Un *taureau* banal, i. « un luxurieux. »

Taxer une personne, i. « la diffamer, la charger « de quelque vice. »

T E

*Cela tient comme *teigne*, i. « cela ne se peut destacher. Il n'y a pas moyen de l'avoir. »

*Il a la *teigne*, « cela se dit à un incivil qui n'oste point son chapeau, qui ne saluë personne, » vulg.

*Il est *teigneux*, « idem. »

*Trois *teigneux* et un pelé, i. « une petite trouppe de gens de peu de consideration, » vulg.

*Jamais *teigneux* n'aima le peigne, i. « un vitieux ne veut point estre repris, » vulg.

*Elle est de la bonne *teinture*, i. « elle est noire, elle a la chair noire, » vulg.

Prendre la *teinture* de quelque science, i. « quelque commencement. »

**Tel* quel, i. « pas trop bon : mediocre. »

*Monsieur un *tel*, i. « un homme dont on ne peut trouver le nom : un quidam. »

Tellement quellement, i. « pas trop bien, mediocrement. »

*Une *tempeste*, i. « une personne remuante. »

*Il boit comme un *Templier*, i. « il boit beaucoup, » vulg.

**Temps* de demoiselle, il ne fait ny poudre ny soleil, i. « il pleut, » vulg.

Temps de madame de Havré, i. « fort mauvais temps. »

*Vous avez bon *temps*, i. « vous n'avez pas raison de proceder de la sorte, » ironie.

Avoir fait son *temps*, i. « estre vieil. »

*Cet habit a fait son *temps*, i. « il est usé, » vulg.

*Du *temps* qu'on se mouchoit sur la manche, i. « anciennement, lors que le monde estoit simple, » vulg.

Du *temps* que les bestes parloient, « idem. »

Du *temps* du roy Guillemot, « idem. »

Passer son *temps*, parlant d'une femme, i. « se prostituer. »

Se donner du bon *temps*, i. « vivre joyeusement. »

Prendre bien son *temps*, i. « choisr bien l'occasion. »

Le *temps* me dure, i. « je suis dans l'impatience. »

Hausser le *temps*, i. « boire. »

Pousser le *temps* à l'espaule, i. « dilayer, user de delay : passer le temps avec peine. »

Il faut prendre le *temps* comme il vient, i. « avoir patience, s'accommoder à tout. »

Le *temps* est couvert, i. « le ciel. »

La place n'est pas *tenable*. Voyez à *Place*.

Un homme *tenant*, i. « avare. »

Tout d'un *tenant*, i. « attaché ensemble. »

Les *tenants* et aboutissants. Voy. à *Aboutissants*.

**Tendre* le bras ou la main, i. « gueuser, » metaph.

Il vaut mieux *tendre* la main que le col. Voyez à *Allonger*.

Tendre, pour « presenter. » Item, « bailler. »

Un jeune *tendron*, i. « une jeune fille. »

Tenir bon, i. « resister. » Item, « tenir ferme. »

Tenir au bout, i. « ne se pouvoir tirer du fourreau. »

Tenir coup à la besogne, i. « travailler sans intermission. »

Tenir de court, i. « donner peu de liberté. »

Tenir un chemin, i. « le suivre. »

Tenir un enfant, i. « aider à le baptiser. »

Tenir sur les fonds, « idem. »

Tenir compagnie, i. « accompagner. »

Tenir table. Voyez à *Table*.

Tenir la campagne, i. « estre maistre de la campagne. » Item, « demeurer dans la campagne. »

Tenir à honneur, à blasme, etc. i. « reputer. »

Tenir sa parole ou promesse, i. « observer. »

Il me *tint* ce discours, i. « me fit. »

Il me *tint* ce langage ou ces paroles, i. « il me « parla de la sorte. »

Tenir, pour *croire*.

Tenir contre l'ennemy, i. « resister. »

Tenir de son pere ou de sa mere, i. « ressembler « en mœurs ou actions. »

Tenir de quelqu'un, i. « dependre. »

Tenir une maison d'un autre, i. « la loüer, la « tenir à loüage. »

Je *tiens* cela de vous, i. « je l'ay appris ou en- « tendu de vous. »

Il ne *tient* pas à moy, i. « je n'empesche pas. »

Il ne *tient* pas à luy, i. « il a grande volonté. »

En *tenir*, i. « estre amoureux. » Item, « estre fol ou « yvre, etc. »

Elle en *tient*, i. « elle est grosse ou enceinte. »

*En *tiens* tu petit bonnet, i. « es tu touché, es tu « attrappé, » vulg.

Tenir le bon bout par devers soy, i. « conserver « son advantage. »

Tenir, pour comprendre ou estre compris, vulg., « ce pot tient pinte, etc., cette matiere ne peut tenir « là dedans. »

Tenir son cœur, i. « conserver sa haine ou sa « colere. »

**Tenir*, pour durer, « l'assemblée tient encore. »

C'est paresse qui le *tient*, i. « qui le retient ou « l'empesche. »

*Ce n'est pas cela qui le *tient*, ou bien ce n'est pas là où le mal le *tient*, i. « ce n'est pas là son « dessein, ce n'est pas le sujet qui l'oblige, etc., » vulg.

Se *tenir* en un lieu, i. « demeurer, habiter. »

Il n'en *tient* en aucune façon, i. « il n'en a aucune « marque. »

Tenir pied à boule. Voyez à *Pied*.

Tenez, i. « prenez. »

*Il ne peut *tenir* dans sa peau, i. « il est dans une « extréme joye, » vulg.

Faire *tenir* des lettres, i. « les remettre ou en- « voyer à ceux à qui elles s'adressent. »

Vous ne *tenez* rien, i. « vous n'aurez pas ce que « vous pretendez. »

Tenir à la poisle, i. « s'attacher. »

Il n'a garde de *tenir* à la poisle, il est bien enfa- riné, i. « il est bien yvré. »

Je le *tiendray* quelque jour, i. « je l'attrapperay, « je le traitteray comme il faut. »

Se *tenir* de faire, i. « s'empescher, s'abstenir. »

Se *tenir* à peu de chose, i. « n'achepter pas une « marchandise pour prendre garde à peu de des- « pense. Et ainsi des autres choses. »

Se *tenir*, i. « s'estimer. »

*Il ne s'en peut *tenir*, i. « il est extremement « addonné à cela. »

Vous ne vous en *tiendrez* jamais, i. « il faut enfin « que vous fassiez selon vostre volonté. »

Se *tenir* l'un à l'autre, i. « estre attaché ensemble. »

*Nous sommes logez chez Jean *Tenons*, c'est une allusion à *j'en*, que le vulgaire met pour *nous en*, i. « nous sommes pris ou attrappez, » vulg.

*Il vaut mieux un *tien* que deux tu auras, i. « une « chose presente, que des promesses. »

Se faire *tenir* à quatre. Voyez à *Quatre*. « Item, « se faire prier avec bien de l'instance. »

Estre *tenu*, i. « obligé. »

Tant *tenu* tant payé, i. « l'on vous payera tout le « temps que vous avez esté icy, n'esperez que ce « que vous devez avoir de raison. »

A cela ne *tienne*, i. « que cela n'empesche pas. « que si peu de chose ne nous destourne pas nostre « dessein. »

*Je me *tiens* à cela, i. « je me contente de cela. » Item, « je m'asseure. »

Je me *tiens* à ce que vous en direz, i. « je me « rapporte. »

Vous ne m'y *tenez* pas, i. « je n'y veux pas aller. » Item, « vous ne me tromperez pas. »

*C'est *tentation* par derriere et repentance par devant, i. « une femme dont la taille, ou l'habit par « derriere, fait imaginer quelque chose de beau, et « l'on treuve puis apres en la regardant par devant, « qu'elle est extremement laide de visage. »

*Il n'a point de *tenuë*, i. « il est inconstant. »

Terme, i. « espace et temps. »

Terme de parler, i. « façon de parler. »

Arriver à *terme*, i. « aller jusques à sa perfection. » Item, « accoucher au bout du temps des neuf mois. »

En *terme* ou sur les *termes* de faire, i. « au « point. »

Ses affaires sont en bon *terme*, i. « en bon estat. »

Le *terme* vaut l'argent. Voyez à *Argent*.

Terre à terre, i. « sans s'eslever haut, comme « *danser terre à terre, etc.* »

Faire de la *terre* le fossé, i. « se servir de ce que « l'on trouve à propos. »

*Telle *terre*, telle cruche, i. « tel pere, tels en- « fans : telle personne, telles actions. »

Mettre en *terre*, i. « enterrer. »

Il vaut mieux en *terre* qu'en pré, i. « il vaudroit « mieux qu'il fust mort que vivant. »

Il a peur que *terre* luy faille, i. « il craint sans « sujet qu'il luy manque quelque chose. »

*Avoir le cul *terreux*, i. « estre riche en fonds « de terre, » vulg.

*Il est sorty de son *terrier*, i. « il s'en est fuy, il « s'est esloigné. »

Ce mal le menera jusqu'au *terrier*, i. « durera « jusques au tombeau. »

*Faire bonne chere et petit *testament*, i. « se « traitter bien, despenser beaucoup. »

Avoir bonne *teste*, i. « estre obstiné. »

*Avoir la *teste* chaude, i. « estre coleric. »

*Avoir la *teste* prés du bonnet, « idem. »

*Avoir la *teste* bien dure, i. « esprit mal propre « pour apprendre quelque chose. »

*Voyons si nostre hostesse a bonne *teste*, i. « si « le vinaigre du logis est bien fort, » vulg.

*Avoir quelque chose à la *teste*, i. « s'obstiner en « une chose, la croire absolument : avoir en fan- « taisie ou volonté. »

*Il ne peut mettre cela dans sa *teste*, i. « il ne le « peut croire, ou se l'imaginer. »

*On ne luy peut oster de la *teste*, i. « on ne l'en « peut dissuader. »

Chausser sa *teste*, i. « prendre une volonté obsti- « née, s'attacher à une chose obstinément. »

Il y laissera la *teste* ou il en viendra à bout, i. « il mourra ou il reüssira en cet affaire. »

Se mettre à la *teste*, i. « s'imaginer. »

Mettre en *teste*, i. « à la fantasie. »

Mettre une personne en *teste*, i. « opposer une « personne pour disputer, etc. »

Mettre *teste* à *teste*, i. « assembler deux personnes « pour traitter d'un affaire, etc. »

*Se donner de la *teste* contre le mur, i. « estre en « une extréme colere ou desespoir. »

*Il ne sçait où donner de la *teste*, i. « il ne sçait « que devenir, il ne sçait quel remede trouver. »

*Autant vaudroit se donner de la *teste* contre un mur, i. « tout ce que l'on fait ne sert de rien. »

**Teste* à *teste* comme deux fourbisseurs, i. « deux « à table, vis à vis l'un de l'autre, deux seuls de « compagnie, » vulg.

Faire *teste*, i. « resister. »

Tenir *teste*, i. « disputer contre une personne « avec opiniastreté. »

Tenir la *teste*, i. « aider pendant qu'un autre fait « quelque chose. »

Payer pour *teste*, i. « pour chaque personne tant. »

Tourner *teste*, i. « se presenter, tourner le visage « du costé de l'ennemy. »

Traitter par *teste*, i. « traitter en gros sans « compter par pieces. »

Mettre la *teste* où l'on a les pieds, i. « renverser « par terre. »

On luy a mis la *teste* à ses pieds, i. « on luy a « trenché. »

Il a la *teste* mal faite, i. « il a mal à la teste. » Item, « il est fol. »

Il a mal à la *teste*, i. « il est jaloux. »

La *teste* luy fait bien mal, i. « il a de grands res- « sentimens, de grandes passions. »

*Deux *testes* dans un bonnet ou chaperon, i. « deux personnes qui s'entendent fort bien en- « tr'elles. »

*On connoist à ses yeux que sa *teste* n'est pas « cuite, i. « qu'il a quelque fascherie, etc. »

En avoir par dessus la *teste*, i. « estre fort las ou « saoul d'une chose, en avoir plus que l'on ne « desire. »

*J'en retiens la *teste* pour faire un pot à pisser, « cela se dit lors qu'un homme se donne au diable, » vulg.

A laver la *teste* d'un asne on n'y perd que la lexive. Voyez à *Asne*.

Il a dix ans sur la *teste*, i. « il est aagé de dix. Et « ainsi du reste. »

Grosse *teste*, i. « lourdaut. » On y adjouste, « et « peu de sens. »

Teste d'asne, i. « ignorant. »

Teste de linotte, i. « une petite teste, et qui par « consequent a peu de cervelle ou d'esprit. »

**Teste* verte, i. « un fol, ou estourdy. »

Avoir des grillons dans la *teste*, *i.* « estre un peu « fol ou extravagant. »

A *teste* baissée, i. « courageusement. »

*Faire à sa *teste*, i. « à sa fantasie, » vulg.

*Bransler ou hocher la *teste*, i. « n'accorder ou « ne vouloir pas ce que l'on nous propose. »

Laver la *teste*, i. « reprendre une personne. »

*Sa *teste* luy donne bien de la peine, i. « il a des « volontez ou humeurs estranges, qui luy causent « bien du mal. »

*Un *teston*, i. « un coup sur la teste de la joinc- « ture des doigts. »

Il est comme les *testons* rognez, sans lettres, i. « sans science, ignorant. »

Testonner, i. « faire le poil. »

**Testonner*, i. « battre. » Metaph.

Testu, i. « obstiné, opiniastre. »

Tetasse, i. « une femme qui a les tetins fort gros « et avallez. »

Donner le *tetin*, i. « allaicter un enfant. »

Il est au *tetin*, i. « il est fort jeune. »

Le grand dandin qui a mordu sa mere au *tetin*, i. « le grand sot, le grand niais. »

*Il est allé *tetter*, i. « cela se dit des escoliers qui « sortent de leur college pour aller passer quelques « jours au logis de leurs meres. »

Il a *tetté* de mauvais laict, i. « il a esté mal « nourry, il a eu de mauvaises instructions. »

T H

Thuile. Voyez à *Tuile*.

T I

*Il ne fera que de l'eau toute *tiede*, i. « il ne fera « pas beaucoup d'effet, » vulg.

*Un *tiercelet* de Job, i. « un homme fort patient. »

*Un *tiercelet* d'elefant, i. « un gros lourdaut. »

Le *tiers* et le quart, i. « un chacun. »

En main *tierce*, i. « entre les mains d'une troi- « siesme personne. »

*Le cul luy fait *tif taf*, i. « il a grand'peur, il « tremble de peur. »

Tigne. Voyez à *Teigne*.

Jaloux comme un *tigre*, i. « extremement jaloux. »

Il se quarre comme un poüil sur un *tignon*, i. « il se desmarche superbement, » vulg.

*Donner sur le *timbre*, i. « enyvrer. »

Cerveau mal *timbré*, i. « un fol. »

Cervelle bien *timbrée*, i. « homme de jugement. »

*Du *tintoüin*, i. « de la fantasie, de la fascherie, » vulg.

A *tire* d'aile, i. « en volant de toute sa force. »

Tout d'une *tire*, i. « tout d'un temps, sans discon- « tinuer. »

Boire à *tire* larigot, i. « boire beaucoup. » Voicy l'etimologie de ce mot : les soldats beuvans par derision à la santé d'Alaric, apres luy avoir tranché la teste et l'avoir mise au bout d'une pique, proferoient ces paroles *à ti Alaric Got*; et depuis par corruption, *à tirelarigot*.

Un *tire-laine*, i. « un voleur de nuit qui desrobe « les manteaux. »

*Un *tire-tardon*, i. « un friand. »

Bien *tiré*, i. « bien ajusté, bien agencé, vestu « proprement. »

Tirer sur le blanc, sur le verd, sur le bleu, etc. i. « estre un peu blanc, verd, bleu, etc. »

Tirer ses chausses, i. « fuir. »

Tirer aux dents ou avec les dents, i. « alonger « un cuir ou autre chose avec les dents. » Metaph. « manger quelque chose. »

Tirer le diable par la queuë, i. « gaigner sa vie « avec bien de la peine. »

**Tirer* un discours par les cheveux, i. « discourir « avec peine. » Item, « faire un discours recherché « de trop loin. »

**Tirer* à la fin, i. « estre proche de la mort. » Item, « estre presque achevé. »

Tirer du cœur, i. « vomir. »

Tirer loin, qui se dit d'un canon, i. « porter loin. »

Tirer de longue, i. « continuer ; aller tousjours « son chemin. »

Tirer vers un lieu, i. « s'acheminer. »

**Tirez* vous de là ma beste vous sent, i. « esloi- « gnez vous de moy, reculez vous, » vulg.

Tirer la laine, i. « desrober les manteaux. »

**Tirer* Saint Martin par l'espaule, i. « oster le « manteau. »

Tirer païs, i. « fuir, advancer. »

Tirer, pour *peindre*.

Tirer parole d'une personne, i. « luy faire pro- « mettre. »

Tirer raison, i. « se venger. » Item, « avoir satis- « faction. »

Se *tirer* du pair. Voyez à *Pair*.

*Ne *tirez* rien je payeray pour vous, « cela se dit « à un homme qui a la main dans ses chausses et « se gratte, etc. »

*Voila bien *tiré* pour une jeune beste, i. « voila « bien un grand coup, » vulg.

*Nous ne demeurerons pas derriere la plus petite de nos bestes *tire* bien, i. « le moindre de la com- « pagnie boit beaucoup, » vulg.

Tout le monde *tire* à soy, i. « chacun travaille « pour son interest. »

Tirer la couverture de son costé, i. « prendre « tout pour soy. »

Le ventre luy *tire*, i. « il a le ventre bien plein, « il a bien disné. »

Tireur de laine. Voyez à *Tire-laine*.

Garder les *tisons*, i. « demeurer aupres du feu. »

Tison d'Enfer, i. « un seditieux. » Item, « une ame « damnée, meschante personne. »

T O

Tocque tambour, « c'est pour se mocquer des « menaces ou vanteries d'une personne. »

*Vous n'aurez pas ma *toile*, vous avez trop de caquet, i. « vous parlez trop. »

Plier la *toillette*. Voyez à *Plier*.

Il n'a pas marchandé à la *toise*, il a marchandé au pied, i. « il s'en est fuy, il s'est sauvé à la suitte. »

Tomber malade, i. « devenir malade. »

Tomber dans les mains de quelqu'un, i. « au « pouvoir. »

Tomber sur ses pattes comme les chats, i. « ne « souffrir point de dommage. »

Tomber sur ses pieds, « idem. »

Tomber sur rien, i. « estre pendu. »

Tomber d'accord, i. « s'accorder. »

**Tomber* de l'eau, i. « pisser. »

Tomber dans les rets, « estre attrappé. »

Il est comme s'il estoit *tombé* des nuës, i. « fort « estonné. » Item, « sans aucune connoissance de « personne. »

*Cela n'est pas *tombé* à terre, i. « on a bien « remarqué ce qu'il a dit, » vulg.

*Cela n'est pas *tombé* dans la riviere, i. « n'est « pas perdu, n'est pas gasté, » vulg.

Où *tombera* ce discours, i. « quelle issuë aura t'il. »

*J'aimerois mieux qu'elle fust *tombée* dans mon lit que la gresle, « pour dire qu'une femme est « belle. »

Un *ton* de maistre, i. « une voix imperieuse ou « de personne qui commande. »

Tondeur de nappes, i. « mangeur, escornif- « fleur. »

Tondre le peuple, i. « le surcharger. »

*Chercher à *tondre* sur un œuf, i. « vouloir une « chose impossible. »

Trouver à *tondre*, i. « à reprendre, à redire. »

Il trouveroit à *tondre* sur un œuf, i. « il trouve- « roit à reprendre sur toutes sortes de choses. »

*C'est d'un autre *tonneau*, rincez nos verrez, i. « d'une autre sorte, d'une autre façon. Un autre « discours, une autre affaire, » vulg.

Il est fils de *tonnelier* il a une belle avalloire, i. « la bouche grande, » vulg.

*Dieu vous conduise et le *tonnerre*, vous n'irez pas sans tabourin, « c'est pour dire adieu à une « personne que l'on souhaitte loin. »

Tope tope, par metaphore, i. « je tiens le coup « que vous me portez à la santé d'un tel. »

Torcher sa barbe d'une chose, i. « ne la pas « obtenir. »

Torcher le bec, i. « ne donner rien aux autres. »

*Il en *torche* son derriere, i. « il n'en fait point « d'estat. »

*Je n'en voudrois pas *torcher* mes bottes, i. « je « ne l'estime en aucune façon, » vulg.

Si on luy *tordoit* le nez il en sortiroit du laict. Voyez à *Nez*.

Il ne fait que *tordre* et avaller, i. « il mange avi- « dement. »

A *tors* et à travers, i. « sans consideration, sans « respect. »

N'ayez pas peur qu'il fasse *tort* à son corps, i. « ne doutez pas qu'il ne mange bien, qu'il ne fasse « bonne chere. »

*Un *torticolis*, i. « qui a le col de travers, » vulg.

Tortiller des fesses, i. « aller en branslant les « fesses. »

Le bois *tortu*, i. « la vigne. »

Il t'aime il te rit *tortu*, i. « raillerie, » vulg.

*Un *tortu* bossu, i. « un homme contrefait, » vulg.

La douce *torture*, i. « du vin : parce qu'ayant « beu on dit tout ce que l'on sçait. »

*Il craint la *touche*, i. « il a peur d'estre battu. »

Toucher à la main, i. « promettre. »

Toucher au doigt, i. « connoistre clairement. »

Toucher de l'argent, i. « en recevoir. »

Toucher l'or et l'argent, i. « l'esprouver sur la « pierre de touche. »

L'affaire me *touche*, i. « m'importe. »

Cela me *touche*, i. « m'offense. »

Toucher d'un affaire, toucher un mot d'un affaire, i. « en parler, en traitter. »

Toucher à quelqu'un, i. « estre allié, appar- « tenir. »

Toucher de prés, i. « estre proche parent. » Metaph. frapper.

Toucher du lut, i. « en joüer. »

**Toucher* les malades, qui se dit du roy de

France, i. « les toucher pour les guerir des « escroüelles. »

*Touchez là il n'y a rien de fait, i. « vous n'aurez pas ce que vous pretendez. »

*On *touche* tousjours sur le cheval qui tire, i. « l'on charge tousjours les plus incommodez, » vulg.

Il ne semble pas qu'il y *touche*, i. « il offence et « feint le contraire. »

*Un *toüiltaut*, i. « un bon compagnon. »

Toupier, i. « tourner de costé et d'autre, tra- « vailler lentement, » vulg.

*Un *tour* d'amy, i. « une courtoisie, un bon « office. »

Un *tour* de Basque, i. « une supercherie. »

*Un *tour* de bec, i. « un baiser, » vulg.

Un *tour* de Breton, i. « un croc en jambe. »

Un *tour* de Gascon, i. « un larcin. »

Le *tour* du baston, i. « ce que l'on tire d'un « office, par subtilité ou invention. »

A *tour* de bras, i. « de toute sa force. »

On m'appelle Monsieur à *tour* de bras, i. « l'on « m'honore fort. »

Un *tour* de dents ou de maschoires, i. « un coup « en maschant. »

Le *tour* de l'hospital, « c'est quand les poüils « mordent, et que l'on tourne le col et les « espaules. »

Demy *tour* à gauche, par metaphore, i. « reculez « vous un peu, remuez vous. »

Un *tour* de lict, proprement d'un lict à housse, i. « l'estoffe qui couvre ou environne un lict. »

En un *tour* de main ou tourne main, i. « en un « instant. »

Un *tour* de pourmenade, i. « une petite pour- « menade. »

Un petit *tour*, « idem. »

Tour de passe-passe, i. « jeux de mains : » par Metaph. « larcins. »

*Un *tour* de reins, i. « un effort, » vulg.

*Faire un *tour* en cuisine, i. « reconnoistre si les « viandes s'apprestent. »

*Faire un *tour* par la cuisine, i. « faire un effort « pour gaigner un coup en joüant; faire un à tout « pour tirer les triomphes de la main des autres. »

*Un *tour* de soupplesse, i. « une tromperie, une « invention. »

Faire ou joüer d'un *tour* et faire un mauvais *tour*, i. « faire une supercherie. »

*Joüer un *tour* de son mestier, « idem. »

*Faire un *tour* de ville, i. « avoir le foüet par les « carrefours. »

Chacun a son *tour*, i. « a son temps, l'un apres « l'autre. »

C'est à son *tour*, i. « c'est à luy à faire, son temps « est venu. »

Si c'est jamais à mon *tour*, i. « si j'ay jamais le « pouvoir de faire. »

Tour à *tour*, i. « successivement l'un apres « l'autre. »

*Il a plustost fait un *tour*, etc., i. « il est extre- « mement viste ou adroit. »

*Il a plustost fait un *tour* que deux, i. « il est « lourdaut. »

Sçavoir les *tours* de cour, i. « estre bon courti- « san. »

Tour de mulet, « une supercherie. »

Tour de pescheur, i. « un dangereux affaire. »

*Un *tourdion*, i. « un bransleme nt, un tour de « fesses. »

En un *tourne-main*, i. « en un instant. »

*Elle a le nez *tourné* à la friandise, i. « elle a la « mine d'une garce, » vulg.

Il a l'esprit *tourné*, i. « il est devenu fol. »

Vin *tourné*, laict *tourné*, i. « gasté, aigry; pourry. »

Fruict *tourné*, « idem. »

Tourner à profit, à gloire, etc., i. « apporter. »

*Faire *tourner* au bout, i. « traitter avec rigueur, » vulg.

Tourner les yeux à la teste, i. « les renverser. »

Tourner le pain, i. « le former estant encore en « paste. »

Se *tourner* comme le laict ou le vin, i. « se gas- « ter, s'aigrir. »

Se *tourner*, qui se dit du sang, i. « se corrompre. »

Se *tourner*, qui se dit d'un fruit qui meurit, i. « rougir, prendre couleur. »

La *teste* me tourne, i. « je suis estourdy. »

Tournez de peur qu'il ne brusle, i. « tournez vous « vistement, » raillerie, vulg.

*Il ne sçauroit *tourner* un œuf, i. « il est mal « adroit ou ignorant, » vulg.

Tourner le dos, i. « fuir. »

Tournez moy le dos, i. « esloignez vous de moy, « allez vous en. »

Tourner d'un langage en un autre, i. « traduire. »

Tourner vers le Midy, etc., i. « tirer. »

Tourner à jeu, i. « prendre en raillerie. »

**Tourner* sa jaquette, i. « changer de party ou « de religion. »

*Faire comme les *tourneurs*, aller rondement en besoigne, i. « estre franc, » vulg.

*Il est *tousjours* icy, i. « il n'est pas encore party, « il y est encore. »

Faites *tousjours*, i. « ne laissez pas de faire en « attendant. »

Tout beau, i. « doucement. »

Tout à fait, i. « entierement. »

Tout de bon, i. « à bon escient. »

Tout à coup, i. « en un instant. »

Tout du long, i. « depuis un bout jusqu'à l'autre. »

Tout de son long, i. « tout estendu. »

Tout plein, i. « beaucoup. »

Tout à point, i. « à propos. »

A *tout* jamais, i. « pour tousjours. »

Tout outre, i. « excessivement. »

Il m'a dit *tout* outre, i. « il m'a dit le gros mot, « le mot qui commence par F. »

Vous prenez de la peine *tout* plein, i. « par allu- « sion ou equivoque, emplissez le verre. »

En *tout* et par tout, i. « entierement. »

Faire à *tout*, i. « joüer de la triomphe. »

Un homme qui est à *tout*, i. « qui s'accommode à « toutes sortes d'humeurs : qui est adroit à toutes « sortes de choses. »

C'est *tout* un, i. « c'est la mesme chose. » Item, « il n'importe. »

*C'est bien *tout* un, mais ce n'est pas de mesme, i. « la chose est bien differente, » vulg.

Ce m'est *tout* un, i. « il m'est indifferent. »

Mon *tout*, i. « ce que j'ayme le plus. »

S'il y en a dix c'est *tout*, i. « il n'y en peut pas « avoir davantage. »

Ce n'est pas *tout*, i. « il y a encore à dire ou con- « siderer. »

Le grand *tout*, i. « l'Univers. »

**Tout* monsieur qu'il est, *tout* habile qu'il est, *tout* grossier qu'il est, i. « bien qu'il soit habile, « grossier. » Et ainsi des autres choses.

Un *toutou*, i. « un chien. » Mot enfantin.

Faire *toutou*, i. « se cacher en joüant comme font « les petits enfants. »

Avant que *toutou*, i. « nullement, point du tout. »

Toux de renard qui meine jusqu'au terrier, i. « qui dure jusques à la mort. »

T R

*La langue luy va comme un *traquet* de moulin, i. « il parle beaucoup, » vulg.

Traict. Voyez à *Trait*.

Traieter. Voyez à *Traitter*.

Le *train*, i. « la suitte d'un seigneur. »

Train, i. « façon de vivre. »

*Il meine un estrange *train*, i. « une estrange « vie. »

Train, i. « alleure, desmarche, pas. »

*Au *train* qu'il va, i. « selon qu'il se comporte. » Metaph.

*Cela va d'un mesme *train*, i. « d'une mesme « façon. »

Tout d'un train, i. « tout d'un temps, tout d'un « coup, sans discontinuer. »

*Estre en *train*, i. « en estat de faire : en « humeur. »

*Mettre les autres en *train*, i. « mettre en humeur, « inciter, provoquer, esmouvoir.

Cheval qui va grand *train*, i. « grand pas. »

**Traisne*-guaine, i. « une personne lente ou « lasche. »

Traisner, i. « estre aucunement malade, n'estre « pas bien sain. »

Traisner, i. « aller doucement. »

Traisner apres soy, i. « conduire avec soy, me- « ner, apporter quant et soy. »

Traisner çà et là, i. « aller de costé et d'autre. » Item, « estre par terre, negligé de tous. »

Traisner un affaire, i. « le manier lentement, « dilayer. »

Traisner ses mots ou paroles, i. « parler lente- « ment. »

**Traisner* sa corde ou son lien, i. « vivre de telle « sorte qu'enfin on est puny. »

*Une *traisnée* de gens, i. « une grande suitte, « une quantité. » Metaph.

*Un *traisneur* d'espée, par mespris, i. « un qui « fait profession de porter l'espée. »

*Il n'est point *traistre* à son corps, i. « il fait « bonne chere, « vulg.

*Il n'est pas si *traistre*, i. « il n'a garde de faire « cela. »

Viste comme un *trait* d'arbaleste, i. « fort viste. »

Un *trait* d'arc, i. « la longueur ou espace que « peut porter un arc. »

Un *trait* de vin, i. « un coup, un verre. »

Un bon *trait*, i. « un grand verre de breuvage. »

Boire à longs *traits*, i. « beaucoup et lentement. »

Boire à petits *traits*, i. « peu à la fois et souvent. »

Tout d'un *trait*, i. « tout d'un temps. »

Un *trait* de gorge, i. « une roulade en chantant. »

Un *trait* de Gascon, i. « un larcin. »

Il en sçait de vilains *traits*, par ironie, i. « il « n'est pas trop habile en cela. Item, il est bouffon « ou salot. »

Traitter, pour « festiner ou nourrir. »

Cet hoste là *traitte* bien, i. « il fait bonne chere « à ses pensionnaires. »

Traitter à la fourche. Voyez à *Fourche*.

Mal *traitter*, i. « battre. »

*Se bien *traitter* le corps, i. « faire bonne chere. »

Traitter d'un affaire, i. « en conferer. »

*Le *trantran*, i. « le nœud de l'affaire, » vulg.

*Il entend le *trantran*, i. « il n'est pas ignorant, « il est fin ou habile, » vulg.

Un amoureux *transy*, i. « un amoureux froid ou « sot. »

*Le *traquenard* saint Michel, i. « le diable. »

Estre en *travail* d'enfant, i. « prés d'accoucher, « sentir les douleurs de l'accouchement. »

Travailler, i. « tourmenter. »

*Il y a dequoy *travailler* chez les maistres, i. « il y a force femmes mariées qui nous peuvent « faire courtoisie sans nous marier. »

A *travers* champ, i. « sans suivre de chemin par- « ticulier. »

*A *travers* des choux, i. « inconsiderément, » vulg.

*Se donner de quelque chose à *travers* du corps, i. « la manger, » vulg.

*Avoir l'ame de *travers*, i. « vivre long-temps. »

Venir à la *traverse*, i. « pour s'opposer à un « affaire. »

Traverser. i. « tourmenter. » Item, « empescher. « destourner. »

Trebucher, i. « estre de poids, qui se dit de la « monnoye. »

Prendre au *trebuchet*, i. « attrapper une per- « sonne. »

Nez d'as de *trefle*. Voyez à *Nez*.

*Il ne faut jamais *trembler* qu'on ne voye sa teste « à ses pieds, i. « il ne faut point avoir peur sans « sujet. »

*Se *tremousser*, i. « se remuer, se mouvoir de « joye. »

Il est de bonne *trempe*, i. « de bonne composition « ou nature. »

Tremper en un affaire, i. « estre complice. »

Tremper son vin, i. « y mettre de l'eau. »

Il a *trempé* long-temps en prison, i. « il y a de- « meuré long-temps. »

Il a des *trenchées* saint Mathurin, i. « des mo- « ments de folie. »

*La *trenche*-fille du bourreau, i. « la petite corde « qui estrangle. »

Trencher du prince, du grand, du gentil-homme, du brave, du poëte, etc., i. « faire le prince, le sei- « gneur, et ainsi des autres. »

Trencher net, i. « dire librement. » Item, » pro- « noncer bien. »

Trencher court, i. « finir promptement. »

Trencher des deux costez, i. « parler pour l'un « et l'autre party, estre double. »

*Faire fuir comme *trepillards*, i. « chasser, don- « ner la chasse. »

**Tresorier* de Jesus-Christ, i. « rousseau et « traistre. »

C'est frapper à la porte d'un *trespassé*, i. « tra- « vailler en vain. »

Pour les *trespassez*, allusion à *traits-passez*. i. « pour les verres de vin que l'on a beus. »

*Il a esté au *trespassement* d'un chat, il a la veüe trouble, i. « il a trop beu, ou bien il ne voit pas « bien clair, » vulg.

*Discours entre deux *treteaux*, i. « en beuvant à « table, et par consequent qui ne sont pas trop « considerables. »

Treves de compliments, *treves* de ceremonies, etc. i. « n'en faisons point. »

*A *Trille* bardou chez Jean Guillemette, i. « en « un lieu inconnu ou bien loin. »

Trinquer, i. « boire. Il vient de *trincken*, mot « alleman. »

Trinqueur, i. « beuveur. »

Renoncer à la *triomphe*. Voyez à *Renoncer*.

Il *triomphe*, i. « il fait des merveilles. »

Les *trippes* d'un fagot. i. « le dedans. »

**Tripes* faittes sont escrites au papier des pauvres gens, « cela se dit lors que l'on parle de manger « des tripes. Le reste dit, *en mauvaise rime*. Aussi

« font bien des riches quand ils n'ont point d'ar-
« gent. »

*Portez vostre double aux *tripes* vous aurez du mou, « cela se dit à une personne qui offre trop « peu d'une marchandise, » vulg.

*Celuy-cy va laver les *tripes*, i. « je m'en vay « boire ce verre de vin. »

*Rendre *tripes* et boyaux, i. « vomir. »

Tripes et boudins, « tout entierement. »

De la *tripe*, i. « une chose fort molle. »

Une *tripiere*, i. « une femme qui a les telins fort « gros. »

Couteau de *tripiere*. Voyez à *Couteau*.

*Langue de *tripiere*, i. « injurieuse. »

*Du *tripotage*, i. « un meslange de viandes ou « breuvage. »

*Des *triqueniques*, i. « des sottises. »

**Triste* qui n'a criste, i. « qui n'a point d'argent « est melancolique. »

**Triste* comme un bonnet sans coiffe, i. « de mau- « vaise grace, » vulg.

Troc pour *troc*, « changer sans rien donner de « retour. »

*La *troigne*, i. « le visage. »

*Un petit *troignon*, i. « une gentille petite per- « sonne, » vulg.

Troller, i. « courir ça et là, se pourmener. »

Tromper le diable, i. « desjeuner devant que « d'aller à la messe. »

*Secret comme une *trompette*, i. « qui publie « tout ce qu'il sçait. »

*C'est une *trompette*, i. « une personne qui dit « tout, qui ne tien rien secret. »

Desloger sans *trompette*, i. « fuir bien viste. »

**Trompetter* une chose, i. « la divulguer. »

Trompetter une personne, i. « la citer à son de « trompe. »

*Le *trop* aise, i. « le trop de commoditez. »

Ostez le *trop* et prenez la haquenée, par allusion à *trot*, « c'est quand une personne dit qu'il y a trop « d'une chose. »

Trop est *trop*, i. « vous estes excessif. »

*Il a bien veu du pays par le *trou* d'une bouteille, par ironie, i. « il n'a jamais rien veu, il n'est jamais « sorty de son lieu, » vulg.

*Il l'a mis au *trou* de son cul, i. « il l'a traitté « avec grand mespris. »

*Desboucher un *trou* pour en boucher un autre, i. « faire une nouvelle debte pour en payer une « vieille. »

*Autant de *trous* autant de chevilles, i. « autant « de choses qu'on luy dit, autant de responses, ou « d'excuses, » vulg.

*Quand fera-t'on un *trou* à vos chausses, i. « quand voulez-vous que nous beuvions ensemble, « que nous nous resjoüissions. »

*Faire un *trou* à la nuit, i. « s'en aller sans dire « à Dieu, ou sans payer. »

*Il s'est caché dans un *trou* de souris, i. « en un « lieu fort escarté. »

Un *trou* madame, « sorte de jeu. »

*Il a un *trou* sous le nez qui luy fait porter mauvais souliers, i. « il est gourmand, il mange tout, » vulg.

*Il n'y a point de pires bestes que celles qui ont deux *trous* sous la queüe, i. « les femmes sont « mauvaises, » vulg.

*Double *trou*, i. « une femme. »

*Un petit *trou* de chambre ou de maison, i. « une « petite chambre, une fort petite maison, » vulg.

Faire un pertuis dans un *trou*, i. « ne rien faire. »

*Le *trou* de Baugis, i. « rien du tout, » vulg.

Pescher en eau *troubte*. Voyez à *Eau*.

Vin *trouble* ne casse pas les dents, i. « que l'on « peut boire du vin bien que trouble. »

Un *troubte* feste, i. « un fascheux, un importun. »

Troubler le laict, i. « coucher avec une nourrice. »

*Il ne sçait pas seulement *troubler* l'eau, i. « il « n'a point de malice. »

Troubler la feste, i. « fascher une compagnie qui « se resjoüit. »

Troublé, i. « yvre ou fol. »

Une *trousse*, i. « un mauvais tour. »

Trousser bagage, i. « s'enfuir. »

Trousser ses chausses, i. « mourir. » Item, « fuir. »

Trousser son pacquet, i. « s'enfuir. »

Trousser ses quilles, « idem. »

Trousser un verre de vin, i. « boire. »

Trousser en male, i. « emporter. »

Il est *troussé* en male, i. « il est mort. »

Une maladie qui l'a *troussé*, i. « qui l'a fait « mourir. »

Homme bien *troussé*, i. « bien ajusté ; propre, de « bonne mine. »

*Nez *troussé* de peur des crottes, i. « court ou « camus. »

Trouvailles, i. « ce que l'on a trouvé. »

Trouver bon, i. « sembler bon, s'accorder, « consentir. »

Trouver mauvais, i. « se fascher. »

Je n'y *trouve* pas mon compte, i. « cela ne m'ac- « commode pas. »

Il luy faut faire *trouver* bon, i. « ne luy donner « qu'avec difficulté, luy faire payer cherement. »

Je *trouve* qu'il est vray, i. « il me semble. »

*Je la *trouverois* mieux dans mon lict qu'une pulce. Voyez à *Pulce*.

Se *trouver* en un lieu, i. « s'y transporter. »

Il s'en *treuve* bien, i. « il en reçoit du proffit, ou « du soulagement. »

Il n'a pas besoin de *truchement*, i. « il s'explique « bien, il fait bien ses affaires luy mesme. »

**Trucher*, i. « mendier, gueuser. »

A propos de *truelle* bon jour maçon. Voyez à *Propos*.

*Tourner de la *truye* au foin, i. « parler hors de « propos, » vulg.

*Il est honteux comme une *truye* qui emporte un levain, i. « effronté, » vulg.

*Il va l'amble comme une *truye* court aux vignes, i. « il trotte, il chemine de mauvaise grace. »

*Il ne s'y entend non plus qu'une *truye* en espices, i. « il est ignorant en cela. »

*Quand nostre *truye* sera mariée vous aurez un chappeau neuf, « raillerie pour dire que l'on don- « nera quelque sorte de recompense, » vulg.

*Il en boiroit autant qu'une *truye* feroit de laict clair, i. « en grande quantité, » vulg.

*Il a les yeux riants comme une *truye* bruslée, i. « le regard ou la veüe fort mauvaise, » vulg.

*Une *truye* à pauvre homme, i. « une femme qui « fait quantité d'enfans. »

T U

Il entend le *tu autem*, i. « il sçait le nœud de « l'affaire. » Item, « il est expert. »

*Discours à *tuer* chien, i. « mauvais ou ridicules. »

Il se *tuë* de parler, de faire, etc. i. « il parle avec « grande passion. » Et ainsi du reste.

Cela me *tuë*, i. « cela me fasche. »

*Cela me *tuë* les jambes, i. « me lasse, m'incom- « mode les jambes. »

Tuez il fait bon saler, « cela se dit à un qui tuë « des poüils. »

L'avez vous donné à *tuer*, « on dit cecy à qui « demande si une personne absente est encore « vivante. »

**Tuer* le feu ou la chandelle, i. « esteindre. »

Tous ceux que vous avez *tuez* se portent fort bien, i. « vous n'avez jamais tué personne. »

*Il en *tuëra* dix de la chandelle et vingt du chandelier, i. « il ne fera pas grand mal, » vulg.

*Une maison couverte de *tuile* ronde, i. « de « paille ou de chaume. »

Les *tuilles*, i. « le toict. »

Tulipes de S. Innocent, i. « des os de mort. »

C'est un *Turc*, i. « un homme cruel, ou sans « courtoisie. »

Nez de *turquet*, i. « camus. »

Enfant de *turlupin*. Voyez à *Enfant*.

V

V A

Une *vache* à laict, i. « une personne dont on tire « longtemps du proffit. »

Porter à la *vache* morte, i. « porter sur le dos à « l'envers ; » c'est un mot des petits enfans.

Avoir mangé de la *vache* enragée, i. « avoir ex- « perimenté la fatigue, s'estre trouvé dans les « dangers de la guerre. »

Prendre la *vache* et le veau, i. « espouser une « fille enceinte. »

Il vient un temps que les *vaches* ont besoin de leurs queuës. Voyez à *Queuë*.

Il parle françois comme une *vache* espagnolle, i. « il parle fort mal françois, ou point du tout. »

Sorcier comme un *vache*. Voyez à *Sorcier*.

Vache ne sçait que vaut sa queuë qu'apres l'avoir perduë, i. « on ne sçait ce que peut valoir une personne qu'apres qu'elle est morte ou esloignée. »

Vache de Barbarie qui ne reconnoist que ses propres veaux, i. « une personne simple. »

S'il ne tient qu'à jurer la *vache* est à nous. Voyez à *Jurer*.

Il seroit bon à vendre *vache* foireuse, i. « il est subtil, il parle ou persuade bien. »

*Un gros *vacher*, i. « un lourdaut. »

Tout son *vaillant*, i. « tout ce qu'il possede. »

Temps *vain*, i. « estouffé, sans air. »

Prendre garde à sa *vaisselle*, i. « avoir soin de ses affaires. »

*C'est *vaisselle* d'argent il n'y a que la façon de perduë, » cecy se dit quand il meurt un enfant à « des personnes mariées qui sont encore jeunes, » vulg.

Valet du Diable, « qui fait plus qu'on ne luy commande. »

*Faire le bon *valet*, i. « apres avoir manqué en quelque chose, estre assidu au service, se rendre officieux outre l'ordinaire. »

Pour le *valet* de mon maistre, i. « pour moy mesme. »

*Les *valets* de la feste vous remercissont, i. nous ne voulons pas cela, » vulg.

*Il est fait comme un *valet* de picque, i. « il est habillé plaisamment. »

Cela *vaut* fait, i. « cela est presque fait. »

*Autant *vaut*, i. « presque, quasi, » vulg.

L'un *vaut* l'autre, i. « la chose est égale. »

Faire bien *valoir* sa marchandise, i. « l'estimer beaucoup. »

Se faire *valoir*, « se faire estimer, proceder en en homme de valeur, faire paroistre son habileté. »

Vanner un homme, i. « le gansser, le tourmenter. »

La *vatost*, allusion à *va tost*, i. « le flux de ventre. »

A *vau* de routte, i. « en fuitte. »

A *vau* l'eau, i. « que l'eau entraisne. » Item, « perdu. »

Un *vaudeville*, i. « une chanson du commun peuple. »

Tu viens du *Vaugirard* ta gibeciere sent le lard.

VE

*Faire le *veau*, i. « le sot, le badin. »

*Il ressemble les *veaux* d'un an, i. « il ne voit point les femmes. Le reste dit, *il ne... ny tette*. »

*Un *veau* retourné, qui a la queuë devant, i. « un homme. »

*Vous aurez beau *veau*, vous ahannez bien, i. « vous vous plaignez fort en travaillant. »

*Aussi tost meurt *veau* que vache, i. « une jeune personne meurt aussi tost qu'une vieille. »

Un *veau* de disme, i. « un grand sot. »

Faire tuer le *veau* gras, i. « faire bonne chere pour se resjoüir d'un bon succés. »

Cette queuë n'est pas de ce *veau*, i. « cet effet ne procede pas d'une telle cause ; cela ne depend pas de ce que vous dites. »

Estre à la *veille*, i. « proche. »

Veiller, par met. « remarquer, prendre garde. »

Trouver la *veine*, i. « descouvrir le secret, rencontrer le nœud d'un affaire. »

Il luy a bien trouvé la *veine*, i. « il l'a traitté comme il falloit. »

Je n'ay *veine* qui tende à cela, i. « je n'ay aucun dessein ou volonté. »

Robbe de *veloux* ventre de foin. Voyez à *Robe*.

*C'est du *velouté*, « c'est du meilleur, du plus excellent. »

De la *venaison* de Poissy, i. « du bœuf. »

Adieu pannier *vendanges* sont faites. Voyez à *Pannier*.

*De bonne *vendange*, i. « de bon vin, » vulg.

Prescher sur la *vendange*. Voyez à *Prescher*.

*Cela est *vendangé*, i. « perdu, dissipé, » vulg.

Vendre, i. « trahir. »

Vous estes *vendu*, i. « trahy. »

Il entend cela son pere en *vendoit*, i. par ironie, « il n'est pas trop habile. »

On ne me *vendra* pas en ce pays cy, i. « j'entends le langage du pays. »

Ils nous *vendent*, « cela se dit quand on parle un langage qui ne s'entend point. »

*Je suis à vous à *vendre* et à despendre, i. entierement. »

*Il n'a pas envie de me *vendre*, i. « il ne me loüe ou prise gueres. »

Il *vendroit* l'autre à beaux deniers comptans, i. « il est beaucoup plus habile ou fin que l'autre. »

*Je n'ay encore rien *vendu*, i. « je ne fay que « d'arriver. »

Vendre du noir. Voyez à *Noir*.

*Enfiler la *venelle*, i. « fuir, » vulg.

A la queuë gist le *venin*. Voyez à *Queuë*.

Cela *vient* bien là dessus, i. « cela sied bien, cette « couleur s'accommode bien à cette estoffe, etc. »

*Il a bien fait de *venir*, i. « je ne le fusse pas « aller querir. »

Venir, pour « croistre. Item, pour couler, qui se « dit des fontaines, etc. »

Je *vien* de dire, i. « j'ay dit tout maintenant. »

Je *vien* de faire, i. « j'ay fait n'agueres. Et ainsi « des autres. »

Il *vint* à mourir, i. « il mourut. »

*Voila un grand *venez* y voir, par ironie, i. « une « chose de peu de consequence, » vulg.

Le secours des *Venitiens*, i. « qui vient trop tard. »

Avoir le *vent* d'une chose, i. « en oüir parler. »

Sentir le *vent* d'une chose, i. « la pressentir. »

Je n'en ay eu ny *vent* ny voix, i. « aucune nou- « velle. »

Quel bon *vent* vous meine, i. « quel sujet. »

Sçavoir de quel costé vient le *vent*, i. « de quelle « sorte se passe un affaire. Item, d'où procede ce « qui nous arrive. »

Autant en emporte le *vent*, i. « c'est une chose « peu considerable. »

Le *vent* luy oste, i. « il n'entend ou comprend « pas ce qu'on luy dit. »

*Enflé du *vent* de la buche, i. « devenu gras à « force de manger du pain, » vulg.

Viste comme le *vent*, i. « promptement. »

Avoir le *vent* en pouppe, i. « avoir la fortune « favorable. »

Battu de mauvais *vent*, i. « qui a eu la fortune « contraire. »

Estre au dessus du *vent*, i. « en prosperité. »

Fendre le *vent*, i. « courir viste. »

Jetter au *vent*, i. « dissiper ses biens. »

Faire *ventre*, qui se dit d'une eschelle trop chargée, i. « se plier. »

Tout fait *ventre*, i. « qui s'entend d'une playe, « faire sac, s'accumuler des humeurs au-dessous. »

Tout fait *ventre*, i. « tout est bon à manger, et « principalement à ceux qui ont bon appetit. »

Couché le *ventre* au haut, i. « à l'envers. »

Boire à *ventre* desboutonné, i. « boire beaucoup. »

Ventre de veloux robbe de foin, i. « bonne chere « et mauvais habit. Le contraire est, *ventre de* « *foin*. »

Il luy en a donné sur le *ventre* et partout, i. « il l'a bien battu. »

Passer sur le *ventre*, i. « surmonter, vaincre. »

Danser sur le *ventre*, « c'est fouler aux pieds une « personne. »

*C'est le *ventre* de ma mere, je n'y retourne plus, i. « je ne feray plus un tel affaire, » vulg.

*Se fascher contre son *ventre*, i. « ne point man- « ger quand on est en colere, jeusner par despit. »

Estre sur son *ventre*, i. « parler de manger, estre « gourmand. »

Voyons ce qu'il a dans le *ventre*, i. « ce qu'il « sçait, ce qu'il peut. Item, ce qu'une chose con- « tient, ce qu'il y a dans un vase. »

*Il n'a plus guere de chose dans le *ventre*, i. « plus guere de force ou de vigueur. Item, ce vais- « seau est presque vuide. »

*Il semble à mon *ventre* que le diable ait emporté mes dents, i. « il y a long-temps que je n'ay mangé. »

Ventru, « qui a gros ventre. »

Une *vennë* de coups, i. « une quantité. »

Tout d'une *venuë*, i. « tout en mesme temps. »

La jambe tout d'une *vennë*, i. « sans forme, sans « gras, aussi grosse en un lieu qu'à l'autre. »

*Cela est tout d'une *vennë* comme la jambe d'un chien, i. « tout uny, sans aucune forme. »

*Un pauvre *ver* de terre, i. « un pauvre necessi- « teux. »

*Tirer les *vers* du nez, i. « sonder une personne, « vouloir sçavoir son secret par subtilité. »

Nud comme un *ver*, i. « en grande necessité et « mal vestu. »

*Il a son *ver* coquin, i. « il a son humeur fas- « cheuse ou bigearre. »

Faire un procés *verbal*, par metaph. i. « parler « beaucoup. »

Verd, i. « aspre ou aigre. »

Homme *verd*, i. « vigoureux. »

Bois *verd*, i. « qui n'est pas sec. »

*Employer le *verd* et le sec, i. « toutes sortes de « moyens ou inventions. »

*Prendre sans *verd*, i. « surprendre, prendre à « l'impourveu. »

*Manger son bled en *verd*, i. « son revenu avant « que de l'avoir receu. »

Charger de bois *verd*, i. « donner une mauvaise « commission. »

*Si je me chargeois de luy je me chargerois de bois *verd*, i. « j'entreprendrois un affaire pour un » fol. »

Il est *verd* le cresson, par allusion, i. « il n'est « pas vray. »

Un *verd* gallant, i. « un drolle. »

Donner de *vertes* atteintes, i. « rudes. »

Teste *verte*, i. « un estourdy. »

*Il y en a de belles et de bien *vertes*, « c'est pour « se moquer de ce qu'un autre dit, » vulg.

Il nous en a donné de bien *vertes*, i. « il nous en « a fait à croire. »

*Entre-deux *vertes* une meure, i. « confusément, « une chose bonne parmy de mauvaises. »

Affaire *vereuse*, i. « mauvaise. »

Donner des *verges* pour estre foüetté, i. « donner « le moyen de nous offenser ou faire tort. »

Sans *verge* ny baston, i. « sans aucunes armes. »

Verge, i. « foüet de chartier. »

Il a la *verge* foulée. Voyez à *Foulée*.

*Gardez de vous fouler la *verge*, « cela se dit à « une personne qui travaille laschement, » vulg.

*Aussi facilement que d'avaler un *verre* de vin, i. « avec beaucoup de facilité. »

Vous luy ferez faire pour un *verre* de vin, i. « pour peu de chose. »

*Le *verrier* n'en battra pas sa femme, « cela se « dit lors qu'on casse quelque verre, » vulg.

Il court comme un *verrier* deschargé, i. « fort « viste. »

Aller à *Versaille*, i. « se renverser. » Item, « estre renversé. »

Pleuvoir à la *verse*, i. « bien fort, comme qui « verseroit l'eau. »

Verser, « pour renverser. »

Verte. Voyez à *Verd*.

En *vertu* dequoy, i. « pour quel sujet. »

**Vesner*, i. « vessir. » Mot vulg.

*Donner d'une *vessie* par le nez, i. « se mocquer, « en faire à croire, » vulg.

*Faire à croire que *vessies* sont lanternes, i. « donner des choses à entendre qui n'ont aucune « apparence de verité. »

*Soufflez luy au cul vous aurez la *vessie*, « ce « quolibet est tiré des enfans qui demandent la « vessie d'un porc. »

**Vetilles*, i. « badineries, choses de rien. »

**Vetillard*, i. « qui s'arreste à des choses de peu « de consequence. »

Vetiller, i. « niaiser, estre de fascheuse humeur, « prendre garde à peu de chose. »

A *veuë* d'œil, i. « ouvertement. »

A *veuë* de païs, i. « sans considerer, confusé- « ment. »

A perte de *veuë*, « idem. »

La *veuë* en descouvrira le fait, i. « en fin l'on « connoistra l'affaire en la voyant. »

Il a la *veuë* plus courte que le nez, i. « il n'a « point de prevoyance. »

Donner dans la *veuë*, i. « donner du desir ou de « l'amour. »

Veuf d'une chose, i. « privé. »

V I

**Viande* de gentil-homme, il y a à manger pour luy et pour ses chiens, i. « une teste de veau ou « autre viande pleine d'os, » vulg.

Viande de commissaire, i. « chair et poisson. »

Viande creuse, i. « le son des instrumens. »

*Ce n'est pas *viande* preste, i. « l'affaire n'est « pas encore preparée, » vulg.

*Ce n'est pas *viande* pour vos oiseaux, i. « ce « n'est pas pour vous cela, cela ne vous est pas « propre, » vulg.

*La *viande* prie les gens, i. « mangez, ne vous « faites point prier. »

Rendre *Victus*, i. « faire taire, vaincre en dis- « putant. »

*Faire *vide aquam*, l'eau beniste de Pasques, i. « s'en aller, sortir d'un lieu. C'est une sotte allu- « sion à *Vuider*, qui signifie sortir. » Le vulgaire prononce *videacan*.

Vie de garçon, i. « bonne vie, vie gaillarde, vie « pleine de liberté. »

**Vie* de goulu, i. « bonne chere. »

**Vie* de pourceau, bonne et courte, i. « bonne « chere et mourir bien tost. »

Homme de bonne *vie*, i. « qui vit en homme de « bien. »

Homme de mauvaise *vie*, i. « un desbauché, un « meschant homme. »

Gens de mauvaise *vie*, i. « filous, voleurs, etc. » Item, par metaphore, « gens qui font mauvaise « chere. »

Homme de grande ou petite *vie*, i. « qui mange « beaucoup ou peu. »

*Quelle *vie*, i. « quel bruit. »

Quelle *vie* ils meinent, « idem. »

Il ne faut point lire la *vie* de sainte Marguerite, nous avons belle delivrance, « cela se dit quand « on voit la compagnie manger fort viste ou de « bon appetit. »

Faire *vie* qui dure, i. « despenser peu, espar- « gner. »

Vie vie, « mot pour chasser une personne, etc. »

C'est toute ma *vie*, i. « ce que j'ayme le plus. »

Vieil. Voyez à *Vieux*.

*Faire chevaucher la *vieille*, i. « gaigner une « partie sans que les autres prennent un coup. »

Une chose *vieille* cuitte, i. « qui est cuitte il y a « long temps. »

*Ils accordent bien leurs *vielles*, i. « ils ont de « l'intelligence. »

*Long comme une *vieille*, i. « fort lent, » vulg.

Vieller, i. « faire lentement une chose. »

Un *vieux* loup, i. « un vieillard malicieux. »

Un *vieux* loup, « sorte d'espée. »

Discours au *vieux* loup, i. « impertinents. »

Sentir le *vieux*, i. « avoir un mauvais goust. »

Vieux comme les ruës, i. « fort vieil. »

Estre *vif*, i. « gras, vigoureux, prompt. »

Picqué au *vif*, i. « fort offensé. »

Avoir du *vif* argent dans la teste, i. « estre fol « ou estourdy. »

La *vigne* de Courtille, belle monstre et peu de rapport, i. « bien de l'apparence et peu de bonté. »

La *vigne* à mon oncle, i. « une vigne où tout le « monde prend. »

Beuvons, les *vignes* sont belles.

Pourquoy ne boirons nous pas, avons nous fait geler les *vignes*.

Sirop *vignolat*, i. « du vin. »

Vilain, « pour avare. »

Un *vilain*, i. « un paysan. »

*Tous *vilains* cas sont reniables, i. « on ne veut « jamais advoüer une mauvaise action. »

Oignez *vilain* il vous poindra, poignez *vilain* il vous oindra, i. « qu'il ne faut point flatter les « paysans, mais plustost les traitter rudement. »

*Il est honneste homme, il n'a rien de *vilain* que le corps, i. « c'est un sale personnage. » Item, « il est avare. »

Vilainie, i. « avarice. »

*Estre de son *village*, i. « estre simple, estre « niais. »

*C'est un grand plaisir pour la *ville*, les faux-bourgs n'en peuvent mais, « cecy se dit lors que « quelqu'un fait entendre ses appetits ou volontez. » Raillerie vulgaire.

Qui sent sa bonne *ville*, i. « qui est civil. »

Oüy dire va par *ville*. Voyez à *Dire*.

L'on donne ces attributs aux yvroignes selon l'effet que fait le *vin* en eux.

Vin d'asne, i. « qui rend la personne assoupie « apres avoir trop beu. »

Vin de cerf, i. « qui fait pleurer. »

Vin de Lyon, i. « qui rend furieux ou querel- « leux. »

Vin de pie, i. « qui fait cajoller. »

Vin de porc, i. « qui fait rendre gorge. »

Vin de Renard, i. « qui rend subtil ou mali- « cieux. »

Vin de singe, i. « qui fait sauter et rire. »

*Du *vin* de Nazareth, i. « du vin qui passe à « travers du nez, lors que l'on rit en beuvant, » vulg.

Du *vin* de Bretigny qui fait danser les chevres, i. « du vin fort verd. »

A bon *vin* ne faut point de bouchon. Voyez à *Bouchon*.

Bon *vin* bon esperon, i. « apres avoir beu l'on « fait librement quelque chose. »

Apres *vin* boire, i. « apres s'estre enyvré. »

*Du *vin* enragé, i. « de l'eau, » vulg.

Vin de monsieur du puits ou de monsieur de la fontaine, « idem. »

*Chaque *vin* a sa lie, i. « chaque personne a son « vice. »

Si vous avez mal à la teste prenez du *vin*, « cela « se dit en riant à une personne qui se plaint. »

On n'est pas quitte de ce marché là pour le *vin*, i. « quand on est marié on ne se separe pas facile- « ment. »

Le *vin* que l'on donne aux valets, i. « quelque « recompense que l'on donne aux serviteurs. »

Cela s'en va comme le *vin* du valet, i. « cela « s'entend, il faut que cela soit, » vulg.

On ne connoist pas le *vin* aux cercles, i. « on « ne connoist pas les personnes à les voir sim- « plement. »

*Un manteau doublé de *vinaigre*, i. « un man- « teau d'estoffe fort legere, et sans doubleure. »

*Une mine à taster *vinaigre*, i. « mine rude, « visage refroigné. »

Il a beu du *vinaigre*, i. « il fait mauvaise mine. »

*Un coup de poing à la *vinaigrette*, i. « une « gourmade. »

*Vous me baisez *vinaigrier*, i. « vous me fas- « chez. » Le vulgaire dit le quolibet plus salement.

Voila de mauvaise *vinée*, i. « de mauvais vin. »

Vinot, i. « petit vin. »

Un bon *violon*, i. « un sot, un impertinent. »

*Un *visage*, i. « une certaine personne. »

Visage d'appellant, i. « pale, apres avoir esté » bien malade. »

Visage de bois, i. » la porte fermée. »

Visage à faire une enseigne à biere, i. « un gros « visage mal fait. »

Faire bon ou mauvais *visage*, i. » bon ou mau- » vais accueil. »

Avoir mauvais *visage*, i. » estre pale. »

Avoir bon *visage*, i. « se porter bien. »

*Il est de bonne amitié, il a le *visage* long, » cela « se dit d'un chien qui a le museau fort long, » vulg.

Tourner *visage* à l'ennemy, i. « faire teste. »

Visage de pressurier, i. « à force de boire. »

A deux *visages*, i. « qui a deux apparences. »

Homme à deux *visages*, i. « qui est d'humeur » double ou dissimulée. »

Prendre sa *visée*, i. « avoir quelque dessein. »

Il *vise* à cela, i. » c'est son but, c'est son des- » sein. »

*Donner dans la *visiere*, i. « donner de l'a- » mour. »

*Avoir la *visiere* mal faite, i. « mauvaise veuë. »

*Aller *viste* en besongne, i. « precipiter une « affaire. » Item, » manger viste, » vulg.

*Vin de la couleur des *vitres* de la Sainte Chapelle, i. « de belle couleur, d'un beau rouge. »

Vivotter, i. » vivre ou se nourrir avec peine. »

Vivre tout doucement, i. « ne despenser gueres. »

Vivre de ses rentes, i. » avoir assez de revenu « pour vivre sans travailler. »

U N

Il m'en a baillé d'*une*, il en sçait de deux, i. « il « m'a fait un tour, il m'en a donné à garder. »

Homme *universel*, i. « qui sçait de toutes » choses. »

Habit tout *uny*, i. « simple, sans ornement. »

*Il a fait tout *uny*, i. » il a tout pris. »

V O

Avoir la *vogue* ou estre en *vogue*, i. « estre en « reputation, estre employé. »

Vogue la galere, i. « que l'affaire aille comme « elle pourra, hazard. »

Faire *voile*, i. « partir : aller par mer. »

Caler la *voile*, i. « parler doucement. » Item, « s'appaiser. »

Oster le *voile*, i. « dire ouvertement, declarer. »

Voir, i. » pour visiter. »

Voir une femme, i. « coucher avec elle. »

*Je *voy* cela de loin, i. « je m'en apperçoy, je le » prevoy. »

Je vous *vis* demain, raillerie vulgaire, i. « je ne « vous connois point, je ne vous ay jamais veu. »

*Allez *voir* là dedans si j'y suis, i. « retirez vous « d'icy, » vulg.

Voir clair en une affaire, i. « l'entendre bien. »

Quand cela arrivera il *verra* bien clair, i. « cela « n'arrivera jamais. »

Je le voudrois bien *voir*, i. « sorte de menace, » i. « gardez vous bien de faire une telle chose. »

*Il n'a que *voir* à cela, i. « cela ne le touche « point. »

*Il m'est à *voir* à cela, i. » il me semble, » vulg.

Il se *voit* reduit à la necessité, i. « il est. »

Il luy a dit ma foy *voire*, i. « il ne luy a rien « respondu. »

*Envoyer à la *voirie*, i. « chasser rudement une « personne. »

Voisiner, i. « hanter une voisine. »

*Adieu la *voiture*, i. « tout est perdu, » vulg.

*Quand quelqu'un dit, « le diable m'emporte, » l'on y adjouste : « il n'a pas encore pleine *voi-* « *ture*. »

*Il ne vaut pas la *voiture*, i. « il ne vaut rien, » vulg.

Avoir *voix* en chapitre, i. « avoir quelque autho- « rité en une assemblée. »

*Il a bonne *voix* pour escrire, et bonne main pour chanter, i. « il est mal adroit, ou mal propre « à une chose. »

Au plus de *voix*, i. « au dire de plus de per- « sonnes. »

Prendre son *vol* bien haut, i. « avoir bien de « l'ambition, entreprendre beaucoup. »

Perdre la *volée* pour le bond, i. « perdre une « occasion en s'amusant. »

A la *volée*, i. « inconsiderément. »

Faire *voler*, i. « dissiper, despenser sans consi- « deration. »

Faire *voler* les testes, i. « les faire trencher. »

Voler bien haut, i. « avoir beaucoup d'ambi- « tion. » Metaph.

*Il me semble que je *vole*, i. « j'ay un extreme « contentement. »

*J'aimerois autant donner ma fille à des *voleurs*, i. « cecy se dit en riant parmy les amis qui pro- « cedent familièrement dans la maison d'autruy, « et y font du desordre en se resjouyssant, » vulg.

Volontaire de cuisine, « un qui est au dessus « d'un marmiton. »

*Tres *volontiers*, dit Panurge, i. « je le veux « bien, j'en suis content. »

*Elle est *voüée* à un autre saint, i. « promise à « un autre, » vulg.

*En *vouloir* à quelqu'un, i. « estre ennemy. »

Il en *veut* à cette femme là, i. « il a du dessein « pour elle. »

*Vous avez un *vouloir*, nostre chat en a deux, « cela se dit à une personne qui dit absolument de « vouloir une chose, » vulg.

Gaigne qui *veut*, i. « que celuy qui gaigne le « veut en effet. »

Vouloir du bien, i. « aimer une personne. »

Il me *veut* mal de mort, i. « il est mon grand « ennemy. »

**Voulté*, i. « bossu. »

*La *voulte*, i. « la bosse. »

*Chose *verdoyante*, i. « qui a de l'apparence, « que l'on descouvre de loin, » vulg.

A la *voye*, i. « negligé, au pouvoir de tous. »

Il est tousjours à la *voye*, ou bien, par *voye* et par chemin, i. « au passage des personnes ; on ne « voit autre chose. »

V R

*S'il n'est *vray* la bourde est belle, et le menteur n'est pas loin, « pour dire que l'on ne croit pas « une chose, » vulg.

Il est *vray* capitaine j'y estois, « idem. »

Aussi *vray* que je pesche, « idem. »

*Aussi *vray* qu'il neige boudin, qu'il pleut andoüilles, « idem. »

Pour *vray*, i. « certainement. »

U S

User avec une femme, i. « coucher avec elle. »

J'en *use* librement, i. « je me dispense. »

Il en *usa* de la sorte, i. « il proceda. »

V U

A *vuide*, i. « en vain. »

Mascher à *vuide*, i. « ne rien manger. »

Cela est *vuidé*, i. « cela est fort. »

Il est bien *vuidé* pour tourner quatre broches, i. « il est mal fait, ou de mauvaise grace. »

*Cela est *vuidé* comme un peigne, « idem. »

*L'affaire est *vuidée*, i. « est expediée. »

**Vuider* d'affaire, i. « expedier, sortir d'affaire. »

Vuidons cet affaire, i. « beuvons. »

Vuider une querelle, i. « se battre. »

Vuider et *vuider* le pays, i. « fuir, sortir. »

Vuider ses mains, i. « rendre, restituer. »

Vuider une volaille, i. « l'accommoder ou pre- « parer pour la faire cuire, en oster les en- « trailles. »

Vuider la vessie, i. « pisser. »

Y

Y

Y

Vous *y* estes laissez vous choir, i. « vous entendez l'affaire, » vulg.

*Vous n'*y* estes pas, i. « vous ne l'entendez pas. » Item, « vous n'obtiendrez pas ce que vous voulez, » vulg.

YVR

Yeux. Voyez à *Œil*.

*Semer de l'*yvraye*, i. « de la dissension. »

*Maistre Jean l'*yvroigne*, curé de Pomponne, i. « un yvroigne, » vulg.

Laissons l'*yvroignerie*, et parlons de boire, i. « beuvons, resjoüissons nous. »

Z

ZES

Z E

Un *zero*, i. « une chose de rien. »

Cela ne vaut pas un *zest*, i. « ne vaut rien du « tout. »

Zest ma mere, mon chose a pris une mouche, « c'est pour se mocquer de ce que dit une personne. »

ZON

Z O

Zon zon, « sorte d'interjection en frappant une « personne. »

FIN.

MÉMOIRES

DE LA CURNE DE SAINTE-PALAYE

Extraits
du Recueil de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

(TOMES X ET XXIV)

Remarques sur la Langue Françoise des XII[e] et XIII[e] siècles

Comparée avec les Langues Provençale, Italienne et Espagnole, dans les mêmes siècles.

Ce seroit retrancher un des principaux objets sur lesquels l'esprit philosophique doit s'exercer, que de négliger l'étude des Langues, et de mépriser la recherche des étymologies, qui en fait une partie des plus essentielles.

L'autorité de M. de Leibnitz ne seroit-elle pas capable de ramener ceux qui penseroient différemment ? Ce grand homme a senti toute l'utilité de cette étude, pour démêler les origines des Nations ; mais nous osons aller plus loin, et nous ne craindrons pas d'avancer que cette partie de la Littérature, considérée philosophiquement, peut être encore bien plus importante. Il n'est point, en effet, de plus sûr moyen de s'instruire solidement des progrès que l'esprit humain aura faits dans une Nation, et des accroissemens successifs de ses connoissances, que d'étudier l'origine et les progrès de la langue qu'elle a parlée, et de suivre, pour ainsi dire, le caractère de son esprit en suivant la marche de ses idées, en observant de quelle manière s'est formée cette langue, et comment se sont introduits les différens changemens qu'elle a éprouvés, soit dans les mots qui représentent les idées, soit dans la construction grammaticale qui assemble et réunit les mêmes mots.

Plusieurs auteurs célèbres, tels que Henri Etienne, Pasquier, Nicot, Fauchet, du Cange, Ménage, Châtelain et autres, nous ont laissé d'amples ouvrages, qui nous fournissent des matériaux très-utiles pour l'histoire de notre langue. D'autres auteurs plus modernes ont traité ce sujet, qui s'est encore enrichi de nouvelles remarques entre les mains de quelques-uns de nos Académiciens. L'intérêt du vrai et les diverses manières de le considérer, ont engagé entre eux une espèce de combat, dans lequel M[rs] Bonami et de la Ravalière ont pris différens partis. Je ne me présente point pour entrer en lice au milieu de ces combattans, qu'il me soit permis de me servir de ce langage, je ne prétends point avoir ici d'autres fonctions que de fournir des *lances courtoises* à ceux qui pourront en avoir besoin ou qui voudront en faire usage. Je ne sais lesquelles seront victorieuses, ni de quel côté elles feront passer l'avantage ; mais je ne puis douter qu'elles ne procurent aux deux partis, comme aux spectateurs, la satisfaction de voir la vérité acquérir de nouvelles lumières, qui peut-être serviront à la mettre dans tout son jour.

Les langues Françoise, Italienne et Espagnole ont entre elles des traits de ressemblance et de conformité si sensibles et si marqués, qu'on ne peut guère étudier l'histoire de l'une, qu'on ne s'instruise en même temps de l'histoire de ses compagnes ; je dirois même presque de ses sœurs, si je voulois prendre un parti. Il faut donc remonter aux anciens monumens qui nous restent de ces trois langues, pour découvrir l'origine de celle qui fait l'objet de notre curiosité.

Les recherches que j'ai faites sur nos anciennes poësies Provençales, m'ont procuré une pièce de Rambaut de Vaqueiras, qui non seulement nous offre ces trois langues ensemble, mais encore deux autres qui leur sont associées, et qui sont du même temps, la Provençale et la Gasconne. Le Poëte, qui mourut en 1226, suivant Crescembeni, intitule sa pièce *descort*, c'est-à-dire dispute, querelle, complainte d'un Amant qui n'étant jamais d'accord avec lui-même, ni avec sa Dame, se livre au desordre et aux transports de la passion qui l'agite. Ce genre de poësie, dont on attribue l'invention à Garins d'Apcher, est défini par un glossaire Provençal, manuscrit de la bibliothèque de S[t] Laurent de Florence, chanson ayant plusieurs airs différens : *Cantilena habens sonos diversos.*

Nos anciens Poëtes François du XII[e] siècle ont fait usage de cette espèce de poësie, et lui ont donné le même nom ; il nous en reste plusieurs d'Adans le Boçus, d'Adans de Givenci, de Gaces

Brullé, de Gautiers d'Argies, et de Gilles ou Guillaume li Winiers (1).

Notre Poëte, encore plus troublé qu'un autre, ou voulant le paroître, ne se contente pas du desordre des rimes et de la musique, qui varient à chaque strophe; lorsqu'il passe de l'une à l'autre, il prend toûjours un langage différent, pour mieux exprimer l'égarement de son esprit. Après avoir parlé le Provençal dans la première, il parle l'Italien dans la seconde, le François dans la troisième, le Gascon dans la quatrième, et l'Espagnol dans la cinquième. Enfin il met le comble à ce desordre dans l'envoi, qui est de dix vers; il diversifie son langage de deux vers en deux vers, et il observe dans la succession de ces différens idiomes, le même arrangement qu'il avoit suivi pour les couplets précédens.

Voici comment l'auteur annonce son dessein, dans le premier couplet:

Aras quan vey verdeyar
Pratz e vergiers e boscatges,
Vueth un descort comensar
D'amor per que vauc aratges.
C'una dona m sol amar,
Mas camiatz lés son coratges ;
Per qu'ieu fauc dezacordar
Los motz els sos ets lengatges.

« Lorsque je vois reverdir les prés, les vergers « et les bois, je veux commencer un discort d'amour « dont je suis forcené. Une Dame de qui j'étois aimé « a changé pour moi son cœur, ainsi je fais désac« corder les *motz* (rimes), les airs et le langage. »

Los motz els sols els langatges.

La note expliquera pourquoi j'interprèle ces termes, *los motz* (2) *éls sos* (3), par les rimes et les vers.

Rambaut de Vaqueiras, après ce début, s'exprime ainsi dans le second couplet où il se sert de la langue Italienne. Etienne Pasquier, dans ses recherches, et le Crescembeni, qui n'ont donné que le premier vers de chaque couplet, disent que celui-ci est en langage Toscan ; il est le même que le Génois, comme on peut le voir dans une pièce que je citerai bien-tôt.

Jeu sui selh que be non ayo,
Ni enqueras non l'avero,
Per abrilo ni per mayo,
Si per ma dona no l'o
Et entendo son lenguaio;
Sa gran beutat dire no so,
Plus fresca es que flor de glaio,
E ia no m'en partiro.

« Je suis celui qui nul bien n'ai, et encore ne « l'aurai, ni pour avril ni pour mai, si par ma « Dame je ne l'ai, et j'entends son langage ; sa « grande beauté dire je ne sais ; plus fraîche elle « est que fleur de glaïeul, et jamais je ne m'en « séparerai ».

L'Amant s'exprime ainsi en François :

Belha doussa Dama chera,
A vos mi don e m'autroy,
Ja n'aurai mes joy entera
Se no vos ai e vos moi.
Mott estes mala guereya,
Se ja muer per bona foy.
Mas per nulha maniera,
No m partrai de vosta loy.

« Belle douce Dame chère, à vous je me rends, « et m'octroie, jamais je n'aurai joie entière si je « ne vous ai, et vous moi. Bien m'êtes cruelle « ennemie si je meurs pour mes bons services ;

(1) Ce dernier Poëte dit :

A ce m'acort,
Ke mon chant claim descort
Ke solas et deport,
Doit avoir en chanter.
Mais quant recort
Les griez maus ke je port,
De joie me descort.

D'autres vers, du même, nous apprennent que le descort et le lai étoient à peu près la même espèce de poësie.

Dalés la forest trovai
Une Dame embuissie,
Et chante à vois ferie,
Ne fai descort ou lai,
Mais il ot el refrain, etc.

Les poëtes Provençaux parlent de même de leur descort, qui souvent se confondoit avec le lai.

(2) Comme les mots sont la même chose que le langage, il faut donner ici au terme de mots, une interprétation différente de sa signification ordinaire ; je crois qu'il faut l'entendre de la rime. En effet, l'auteur s'éloigne de l'usage que nos poëtes Provençaux et François observèrent communément, dans les chansons divisées par couplets, de répéter toûjours, ou presque toûjours, les rimes qu'ils ont une fois employées dans le premier. Celles qu'on voit dans cette pièce, varient continuellement d'un couplet à un autre. Il nous est aisé d'ailleurs de justifier, par plusieurs exemples tirés de nos poëtes Provençaux, l'usage fréquent de désigner la rime par cette expression *motz*, et même avec la distinction de rimes masculines et de rimes féminines, qu'ils appeloient *motz mascles* et *motz féminils*, comme on le peut voir par les deux premiers couplets d'une pièce d'Aimeri de Péguilhan.

(3) A l'égard de l'interprétation que nous donnons au mot de *sons*, pour les airs de musique, dans le descort de Rambaut; une foule d'exemples en prouveroit la justesse, quand on ne sauroit pas que toutes nos anciennes poësies Provençales, et même les Françoises, étoient faites pour être chantées, sans en excepter nos plus longs romans en vers ; d'où cette façon de parler encore usitée, chanter, pour dire réciter, raconter : *que nous vient-il chanter !* et autres.

L'ancienneté de cette expression dans notre langue, prouvera l'ancienneté de l'usage, qui l'avoit introduite, de mettre tout en chant. Charlemagne, suivant Eginhard, recevant des lettres des mains d'un messager, lui demandoit : *quid canerent hæ litteræ !* Nous n'aurions pas soupçonné nos ancêtres d'être si musiciens.

« mais, en aucune manière, je ne me détacherai « de votre empire. »

Ici le poëte s'explique dans la langue Gasconne.

Dauna io mi rent a bos,
Quar eras m'es bon e bera.
Ancse es guallard'e pros,
Ab que no'm fossetz tan fera.
Mout abetz beras faissos,
Ab color fresqu'e novera,
Bos m'abetz e si eu'bs ag os ;
No'm sofranhera fiera.

« Dame, je me rends à vous, puisqu'à présent « vous m'êtes bonne et vraie. Toûjours vous fûtes « gaie et honnête, si vous ne m'aviez été si cruelle. « Vous avez les manières franches, avec couleur « fraîche et nouvelle ; vous m'avez, aussi ai-je « vous ; je ne manquerai pas ma foire (je ferai « bonne emplette) ».

Je ne sais si dès-lors les *Espagnols* avoient la réputation d'être plus passionnés pour l'amour que les autres Nations ; l'auteur se sert de leur langue dans ce dernier couplet.

Mas tan temo vostre pleido,
Todon soi escarmentado.
Per vos ai pen e maltreito,
E mon corpo lazerado.
La nueit quan jatz e mon leito,
Soi mochatz ves resperado.
Pro vos ere e non proferto,
Falhit soy en mey cuidado,
Mais que falhir non cuideyo.

« Mais je crains tant votre colère que j'en suis « tout consterné ; par vous j'ai peine et tourment, « et mon cœur tout déchiré. La nuit, quand je suis « dans mon lit, souventes fois j'en suis réveillé ; je « vous aime beaucoup et je n'y gagne rien ; je suis « trompé dans mes espérances plus que je ne « croyois pouvoir être trompé ».

ENVOI.

Provençal. { *Bels Cavaliers tant es cars*
Lo vostr ouratz senhoratges,

Italien. . . { *Que cada jorn m'esglayo,*
Ho me lasso que faro ;

François. . { *Si sety que g'ey plus chera*
Me tua, no sai por quoy.

Gascon. . . { *Ma dauna fe que dey bos,*
Ni pe l cap sanhta Quitera,

Espagnol. . { *Mon corasso m'avetz trayto,*
Et mout gen faulan furtado.

« Beau Chevalier, tant m'est chère votre hono- « rable seigneurie que chaque jour je m'effraie : « hélas ! malheureux que ferai-je, si celle qui plus « m'est chère me tue, je ne sais pourquoi ? Madame, « par la foi que je vous dois, et par le chef Sainte « Quitère (1), mon cœur vous m'avez arraché, et, « par votre doux langage dérobé ».

Nous avons une autre pièce de Rambaut de Vaqueiras, qui nous fait encore connoître le patois particulier des Génois, plus grossier que l'Italien ou Toscan qu'on vient d'entendre dans le discort qui a précédé. Cette pièce est un dialogue où l'auteur parle en Provençal à sa Dame, qui est Génoise, et qui lui répond dans son langage Génois (2). Je ne dois point dissimuler que la Dame lui dit qu'elle n'entend pas plus son langage que le Tudesque, le Sardois ou le Barbaresque.

No t'enten plus d'un Toesco,
O Sardo, o Barbari.

Ce qui semble contredire la conformité que je trouve entre toutes les langues de cette espèce, puisque dès ce temps-là même ceux qui les parloient ne pouvoient s'entendre entre eux ; mais outre que c'est une fiction et une exagération du poëte, il est assez ordinaire aux peuples qui parlent différens patois d'une même langue, de ne point s'entendre, ou de se reprocher les uns aux autres

---

(1) *Sainte Quitère (Quiteria) vierge martyre à Aire en Gascogne, et non en Espagne, comme a mis Baronius, qu'on nomme Sainte Quitoire en quelques lieux. Vocabulaire hagiologique de Châtelain, à la tête du dictionnaire étymologique de Ménage.* La critique de M. l'abbé Châtelain est justifiée par cette pièce ; ce qui prouve qu'il n'y a point de connoissance si futile, qui ne puisse répandre quelquefois des lumières sur des matières d'une espèce très-différente. On lit dans un autre manuscrit Sainte Tritoire, qui est évidemment une faute, au lieu de Sainte Quitoire.

(2) Je ne rapporterai qu'un des couplets où la Dame parle à son Amant, et c'est encore beaucoup pour quelques lecteurs, qui ne manqueront pas d'être choqués de la grossièreté des vers que je leur présente ; mais j'ai cru ne pouvoir me dispenser de faire connoître l'ancien idiome Génois, à ceux qui en auroient quelque curiosité.

Juiar voi no se corteso,
Qe me chaidei ai de cho
Qe niente no faro.
Ance fosse voi a peso,
Vostr amia non sero :
Certo ia ve scanaro,
Provenzal mal agurato.
Tal enoi vo diro :
Sozo mozo escalvado,
Ni ia voi no amero,
Q'eu chu bello mario
Qe voi no se, ben lo so.
Andai via frar en tempo meillrado.

« Juiar (c'est le nom que la Génoise donne à Rambaut) « vous qui n'êtes pas courtois, vous qui m'avez requise « (sollicitée) de ce que je ne ferai jamais, quoqu'il puisse « vous en peser (fâcher), vostre amie point ne serai ; certes, « je vous étranglerois plustôt, Provençal malostru ; et je « vous dirai pour injure, gros lourdaut, teste pelée, je ne « vous aimerai point, car j'ai plus beau mari que vous « n'estes, bien je le fais : va-t-en vilain, chercher meilleure « fortune ailleurs. »

qu'ils ne s'entendent point. Les divers peuples d'Italie pourroient aujourd'hui se faire entre eux de pareils reproches, aussi-bien que plusieurs habitans de divers cantons de la France.

Ces langues, comme on le voit à la première inspection, ne diffèrent guère entre elles, et justifient assez l'épithète de sœurs, que j'ai hasardé de leur donner en commençant ce Mémoire. En effet, on y reconnoît par-tout des traits de famille, qui, sans autres preuves, feroient du moins soupçonner qu'elles ont pû avoir une même origine. Nous trouverons encore plusieurs conformités dans la versification de ces Nations différentes : l'*a* constitue essentiellement la rime féminine des poëtes Provençaux, Italiens et Espagnols, comme l'*e* fait notre rime Françoise ; et leur *a*, qui ne se prononçoit pas plus que notre *e*, étoit sujet aux mêmes élisions.

Si nos poëtes François eurent la liberté d'élider leur *e* muet avec la voyelle du mot qui le suivoit, ou de le prononcer même dans l'hémistiche, ce privilège ou cette licence fut également accordée aux poëtes Provençaux. Enfin ils semblent eux-mêmes avoir regardé notre langue comme la leur, et les productions de nos poëtes François comme leur propre bien, puisqu'ils ont adopté quelques-unes de nos pièces Françoises, que j'ai trouvées dans leurs recueils.

Je citerai pour exemple le premier couplet d'une pièce que j'ai lûe parmi les poësies Françoises d'un manuscrit de Modène, sous le nom de Monjos d'Arras, poëte du XII[e] siècle, très-connu, et qui se trouve pareillement dans les poësies manuscrites des Troubadours, sous le nom de Tibaut de Blison : c'est le célèbre Thibaut, comte de Blois et de Champagne.

Telle est cette pièce dans le François :

Quant se réjouissent oisel,
Au doz tens qils voyent venir,
Vi dos dames soz un chastel,
En un pré floretes coillir.
La plus joenete se plaingnoit,
Et à sa compaigne disoit,
Dame consau vos quier et pri,
De mon mari qui me mescroit ;
Et si n'i a encore de quoi,
Q'onqes d'amors n'oi fors le cri.
A tort sui d'amors blamée,
He Dex si n'ai point d'ami.

Voici de quelle manière elle est rapportée dans nos recueils des poësies provençales :

Can se reconian (1) *anzeus,*
E lo tems comensa dossir,
Vi dos damas sotz un chasleu,
Floretes en un prei culhir.
La plus jove si se planioyt,
E soven à l'autra dizoyt,
Dama cosselh vos quier èus pri,
De me mari qui me mescroit :
E si no i ac oncas nul droit,
C'onque damier n'oy mas le cri.
A tort soy d'amor blasmeia,
Dieu, e non ay point d'ami.

On remarque que l'avant-dernière rime, *blâmée* dans le François et *blasmeia* dans le Provençal, paroît n'avoir point d'autre rime qui lui réponde ; mais le mot provençal *blasmeia*, se prononçoit comme *blasmi*, et rimoit avec *cri* et *ami*, en supprimant l'*a* qui étoit muet. Le mot François *blâmée* se prononçoit sans doute de même, et rimoit également avec l'*i* simple. Il nous seroit aisé de citer d'autres exemples de la rime féminine en *a* muet employée par nos Provençaux, et nous les trouverions dans deux autres pièces du même Thibaut, qui ont été insérées comme Provençales parmi les pièces manuscrites de nos Troubadours.

On voit, dans quelques autres poësies de ces mêmes auteurs, des vers purement François entremêlés avec les vers Provençaux, tant il étoit aisé de confondre ensemble la langue Françoise de ces temps-là avec la langue Provençale.

Les principales différences qu'on y peut remarquer, ne consistent guère, en effet, que dans le changement de notre *e* féminin en *a*, qui étoit de même nature, puisqu'il ne se prononçoit point ; ou du même *e* en *o*, que les Provençaux me paroissent n'avoir prononcé que très-foiblement, ainsi que le font encore aujourd'hui les Italiens; et dans le changement de quelques-unes de nos finales, comme celles des adjectifs François en *eux* et *eur*, terminés par les Provençaux en *os* et en *or ;* celle de nos imparfaits *ois*, qu'ils convertissent en *ei* ou en *ia*, *amerei* ou *ameria*, *j'aimerois ;* et celle des noms éthniques ou des peuples, dont ils ont changé la terminaison en *ès*, *Francès*, *Anglès*, pour *François*, *Anglois*. Enfin, à quelques mots près, je ne vois guère entre ces langues d'autre caractère distinctif que la conversion de quelques lettres et de quelques syllabes en d'autres, telle que nous l'offrent les diverses dialectes d'une même langue.

Une ancienne poësie Provençale de mes recueils, nous apprend encore que ces langues, à l'exception de l'Italienne dont elle ne parle point, étoient rangées sous deux classes principales, comme étant les différentes espèces d'un genre qui leur étoit commun, la Catalane et la Françoise ; et telle est la division que le poëte fait des Nations qui parloient chacune de ces mêmes langues. La Catalane étoit le partage des Gascons, des Provençaux, des Limousins, des Auvergnats et des Viennois (Dauphinois). Il n'étoit pas besoin d'ajoûter les Catalans, le nom de Catalane étoit le mot générique qui les

(1) Se *cointoyer* se dit pour *chanter* et *s'égayer*, parlant du Rossignol et des oiseaux, dans les chansons de nos anciens poëtes François du XIII[e] siècle.

comprenoit toutes; mais il falloit y joindre les Aragonnois, comme on le verra dans le premier couplet de la pièce que je rapporterai au sujet de l'*oc* et du *oui*, qui faisoit le caractère distinctif des deux langues. La Françoise, continue notre poëte Provençal, étoit le partage des peuples soûmis à la domination des deux Rois (le roi de France et le roi d'Angleterre), c'est-à-dire des habitans de la France proprement dite et du Poitou.

Monge, causetz segon vostra siensa,
Quat valon mais Catalan, o Francès,
E met sai Guascuenha e Proensa,
E Lemozi, Alvernh e Vianes,
E de lai met la terra dels dos Reis.
E quan sabetz dels totz lur captenensa,
Vueil que m digatz en cal plus fis pretz es.

« Moines, dites-moi lesquels valent mieux, à « votre avis, des Catalans ou des François ; je place « en deçà (1) la Gascogne, la Provence, le Limousin, « l'Auvergne et le Viennois ; et par delà je mets la « terre des deux Rois: comme vous connoissez « parfaitement les mœurs de ces Nations, je veux « que vous me disiez dans lesquelles il y a plus de « véritable mérite (2). »

La langue Catalane est la même que d'autres ont désignée par la langue d'*oc*, et la Françoise celle qu'on a appelée langue d'*oil* ou de *oui*. Elles furent distinguées ainsi entre elles par le caractère de l'une, qui employoit le mot d'*oc* pour la particule affirmative, d'où nous avons fait celui d'*octroyer*, comme de *tu*, *tutoyer*, tandis que l'autre l'exprimoit par *oui*, comme nous faisons encore ; le premier dérivé peut-être de *hoc est*, et le second peut-être formé de *ou il*, *je l'oi*, *je l'entends*, *cela est entendu*, pour marquer son acquiescement : c'est ainsi qu'on a dit de la Provence, ou de la Gascogne, le pays *Dadiousias*, expression familière des peuples qui l'habitent.

Voici la pièce qui nous donne le caractère distinctif du Catalan et du François, désigné par langue d'*oc* et langue d'*ouit;* il suffit d'en rapporter la traduction.

« Notre Roi, qui est d'honneur sans pair, veut « déployer son gonfanon ; nous verrons par terre « et par mer ses fleurs (de lys) aller, et bien me « plait que desormais sauront les Aragonnois ce « que sont les François. Les Catalans, étroitement « vêtus avec leur ceinture de corde, verront les « fleurs, fleurs d'honorable semence, et entendront « dire en Aragon *oil*, *nennil*, au lieu d'*oc* et « de *no* (3). »

---

(1) Il paroît que l'auteur est du nombre de ceux qu'il appelle Catalans.

(2) On ne sera pas fâché de voir les portraits que les étrangers faisoient alors des François, et plus particulièrement des grands Seigneurs.

Cette pièce est une *tenson*, un *partiment* ou *jeu-parti* entre Albert, qui, comme en étant l'auteur, parle le premier à celui contre qui il dispute, et qu'il ne fait connoître que par son état de Moine.

Les François et les Poitevins y sont représentés par le Moine comme étant magnifiques dans leurs dons et dans leurs tables, ainsi que par la richesse de leurs habits, (harnois ou équipages de guerre) hardis et prompts à frapper de grands coups, enfin capables de faire bien-tôt d'un homme pauvre un homme riche, s'il a le talent de leur plaire ; mais ils sont accusés, par Albert leur ennemi, comme ne valant rien à jeun, et ne sachant pas même assaisonner leurs festins de plaisanteries et de propos joyeux, ni faire part aux autres de leur bonne chère.

Les Catalans, suivant Albert leur champion, sont francs et de meilleure société, d'un accès prévenant, et d'un visage gai à jeun comme après dîner : c'est à eux qu'appartient la gloire d'avoir été les premiers inventeurs de l'art de trouver ; et ils ont la supériorité sur toutes les autres Nations, en ce qu'ils savent plaire, bien dire et bien faire.

Il faut convenir de leur extrême gaieté, répond le Moine ; tout nuds qu'ils sont, chantés et ils chanteront, mais vous mourriés de faim avec eux, si avec eux (ou comme eux) vous ne détroussiés les passans et les pèlerins ; c'est le seul métier qu'ils laissent pour héritage à leur famille : aussi de simples archers (sergens) les arrêtent sur les chemins ; car j'en connois cinq cens Chevaliers, ajoûte le Moine, dont je ne vis jamais un seul monter à cheval.

Albert, continuant de marquer son aversion invincible pour les François, finit par dire que le bien ne consiste pas dans l'opulence, et que si les François l'emportoient sur les Catalans, il faudroit, à ce compte, donner sur Roland la préférence aux Lombards, qui pour un présent (ou prest) qu'ils vous font, vous reprennent le triple, et qui pour fournir à la dépense de leurs dons et de leurs banquets, volent les églises et les pèlerins.

(3) Il y a grande apparence que ces deux dénominations avoient été en usage avant une ordonnance de Philippe le Bel, de 1304 ou 1305. On y voit, comme dans une autre de Charles VI de 1394, les États de la couronne de France divisés en langue d'*oc* et en langue d'*oil*. Le mot de langue y est employé, selon notre ancien langage, pour Nation, Province. Dans l'ordre de Malte on s'en sert de même encore aujourd'hui. Guillaume de Nangis, dans sa chronique Françoise manuscrite, désigne les environs de Paris par la langue d'*oil;* c'est à l'année 1343, où il est parlé d'une épidémie qui commençoit à désoler ce pays vers la fin du mois d'août. Dans la *Salade* d'Antoine de la Salle, environ 1440, il est dit d'un Chevalier inconnu, qu'il devoit être de Languedoc : *car lui et le plus de ses gens disoient* oc, *la langue que l'on parle quant on va à Saint-Jacques.*

Il semble que ces dénominations n'ont pas toûjours été attribuées à chacune des provinces comprises cependant sous le nom générique ; celle qu'on appeloit d'abord la langue *goth*, seule a conservé le nom de Languedoc, *Occitania; tania*, pays d'*oc :* on disoit généralité de Languedoc, et de la partie la plus voisine, généralité de Guienne.

Il en est de même pour les provinces d'*oil*. Froissart *(l. III)* dit que le duc de B. eut le gouvernement de la langue d'*oil* et de la Picardie ; et la généralité de cette province, aussi-bien que celles de Normandie et de Champagne, dans les recettes de l'épargne, sous Charles VIII et Louis XII, sont distinguées de celle de la langue d'*oil*. Nous avons vû cette langue spécifiée dans le passage de Guillaume de Nangis.

Toutes ces distinctions, générales et particulières, ont cessé dès François Ier ; il n'est plus parlé dans les recettes de langue d'*oil*, ni de langue d'*oc*.

On donna encore le nom générique de Catalane à la langue d'*oc*, qui se parloit au-delà de la Loire, peut-être à cause de la Catalogne, le terme le plus éloigné de tous les pays où cette langue étoit en usage ; et si cette conjecture n'est point dénuée de fondement, il est assez probable que par la même raison la langue d'*oil*, la langue qui se parloit en deçà de la Loire, aura été appelée la langue Picarde. La Picardie étoit la province septentrionale la plus éloignée de la Loire, comme la Catalogne étoit au midi à la plus longue distance de cette rivière.

Je finis par une observation grammaticale peu importante en elle-même ; mais qui servira d'une nouvelle preuve à la conformité des langues Françoise, Italienne et Espagnole, et justifiera encore la remarque d'un de nos plus célèbres grammairiens sur la formation de notre futur. Elle se fait, suivant l'abbé Regnier, par la jonction ou réunion du temps présent de l'indicatif du verbe auxiliaire *avoir*, et de l'infinitif; *j'aimerai, tu aimeras, il aimera : Il est vrai*, ajoûte-t-il, *que dans la première et dans la seconde personne du pluriel, le temps présent de l'indicatif même du verbe n'est pas mis dans toute son étendue ; mais cela vient de ce qu'autrefois on a dit*, nous ons *et* vous ez, *pour* nous avons *et* vous avez, *ainsi qu'on peut encore juger par la troisième personne du pluriel, où on a conservé* ils ont. Il fait l'application du même principe aux verbes Italiens et Espagnols. à quoi j'ajoûterai que la formation du futur imparfait du subjonctif *j'aimerois*, se fait pareillement de la jonction de l'infinitif avec l'imparfait de l'indicatif du verbe *avoir*, que l'on a syncopé et dont on n'a conservé que la finale. La manière de former ce temps a été la même dans les cinq langues qui composent le descort de Rambaut de Vaqueiras, et nos Provençaux nous font sentir encore mieux que les autres, la pratique de cette règle dans leur grammaire. Souvent ils ont, entre les deux verbes qui forment leur futur, inséré un article, un pronom ou autre particule, et quelquefois plusieurs, comme s'ils eussent prévû qu'on pourroit un jour confondre le verbe principal avec le verbe auxiliaire qui compose ces temps. J'en rapporterai ici divers exemples, que j'ai recueillis en lisant les ouvrages de nos anciens Provençaux.

Futur formé de l'infinitif.

Comptar vos ai.	Je vous compterai.
Dar vos n'ai.	Je vous en donnerai.
Dir vos ai.	Je vous dirai.
Donar lo us ai.	Je vous le donnerai.
Donar t'en he.	Je t'en donnerai.
Donar lo t'ai.	Je te le donnerai.
Hoyr la he.	Je l'entendrai.
Deslivrar los ai.	Je les délivrerai.
Tornar m'en ai.	Je m'en retournerai.
Œus ai servir.	Je vous servirai.
Laixar m'as.	Tu me laisseras.
Dar la mi a.	Il me la donnera.
Menar l'a.	Il le menera.
Cresser vos a d'arnes.	Il vous accroîtra d'équipage.
Rafinar hoarn pour *rafinaram ho.*	
Aiudar vos am.	Nous vous aiderons.
Dir vos em pour *direm vos.*	Nous vous dirons.
Gitar m'etz.	Vous me jeterez.
Trobar l'etz pour *trobaretz lo.*	Vous le trouverez.
Poblar vos etz.	Vous peuplerez.
Dir m'an pour *diran me.*	Me diront.
Non sai loc bon on enviar t'aia.	Je ne sais pas de bon lieu où je t'enverrois ; *comme on diroit encore* où j'aie à t'envoyer.

Les cinq Nations dont Vaqueiras avoit emprunté les divers langages ont eu, comme je crois l'avoir montré suffisamment, à peu près les mêmes mots, les mêmes phrases et les mêmes tours ; ils avoient les lettres *a* et *e*, qu'ils pouvoient prononcer ou ne point prononcer dans la mesure de leur versification, et qui, étant mises à la fin du vers, formoient chez les uns et les autres, dans la poësie, la rime féminine, caractère essentiel des cinq dialectes de la même langue, et qui la distinguoit de toutes les autres, où les finales *a* et *e* se prononcent toûjours. L'on imagina, pour définir individuellement leurs idiomes, d'autres termes que ceux de langue d'*oc* pour les Catalans, et de langue d'*oui* pour les François. On trouve dans des recueils quelques poësies Françoises, confondues avec un très-grand nombre de provençales, comme si dans le temps où celles-ci furent recueillies on n'avait pas sû les distinguer. Enfin les divers peuples ou les diverses nations qui ont parlé ces cinq langues, ont toutes également composé les mêmes temps de leurs verbes, par l'entremise du même verbe auxiliaire, et dans une forme toute semblable.

Tant de conformités de toute espèce entre nos cinq langues, telles qu'elles subsistoient encore à la fin du XIIe siècle, et au commencement du XIIIe, peuvent nous faire juger que nous en remarquerons bien davantage lorsqu'on voudra aller plus près de la source, en remontant de trois ou quatre siècles plus haut. Je m'en rapporte aux soins que M. Bonami voudra bien prendre de comparer les anciens monumens de la langue des Italiens avec le serment de Charles le Chauve, par lequel on voit que la nôtre étoit déjà formée sous les enfans de Louis le Débonnaire.

Si tout ce que nous avons dit jusqu'ici ne suffit pas encore pour déterminer, d'une façon incontestable, quelle fut l'origine de ces trois langues principales, le François, l'Espagnol et l'Italien, du moins nous accordera-t-on qu'elles ont toutes trois pris naissance dans les mêmes temps et dans les mêmes lieux ; que leur source étant à peu près commune, dès qu'on trouvera celle de l'une, on aura bien-tôt découvert celle des autres ; et qu'enfin les diversités qui se rencontrent à présent entre elles, et qui sembleroient exclure leur identité, ne sont venues que des différens peuples qui les ont parlées, et qui ont apporté dans chacune des mots et des prononciations de leurs nations particulières.

MÉMOIRE SUR LA VIE DE FROISSART

JEAN (1) FROISSART Prestre, Chanoine et Tresorier de l'Eglise collegiale de Chimay, Historien et Poëte, naquit à (2) Valenciennes ville du Haynaut, vers l'an 1337 ; cette date qui paroît contredite par un seul passage de sa Chronique liv. 3, c. 75, p. 213, est constatée par un grand nombre d'autres (3) tant de sa Chronique même que de ses Poësies manuscrites. Quelque attention qu'il ait eue à nous apprendre les plus petites circonstances de sa vie, il ne dit rien de son extraction. On peut seulement conjecturer d'un passage de ses (4) Poësies, que son pere qui s'appelloit Thomas, estoit peintre d'armoiries. Nous trouvons dans son histoire liv. 2, c. 85, p. 157, un *Froissart Meullier* jeune Ecuyer du Haynaut, qui signala sa valeur à l'assaut du Château de Fighieres en Espagne, que les Anglois et les Gascons attaquérent en 1381. Son pays et son nom donnent lieu de penser que nostre Historien pouvoit bien estre son parent, et comme luy d'une famille noble. Froissart est qualifié Chevalier à la teste d'un Ms. de l'Abbaye de St Germain des Prez, n. 169, mais comme il n'a ce titre dans aucun autre Ms. quoyque nous en ayons de plus anciens, et de plus authentiques, il est vraysemblable que le copiste le luy aura donné de sa propre autorité.

Son enfance annonça ce qu'il devoit estre un jour. Il montra de bonne heure cet esprit vif et inquiet, qui pendant le cours de sa vie ne luy permit pas de demeurer long-temps attaché aux mêmes occupations et aux mêmes lieux (Espinette amoureuse, page 86 de ses Poës. mss.) Les differents jeux propres à cet âge, dont il nous fait un tableau également curieux et amusant, entretenoient en luy un fond de dissipation naturelle, qui exerça souvent dans le temps de ses premiéres études la patience et la severité de ses maîtres. (5) Il aimoit la

---

(1) Son nom se trouve écrit de plusieurs façons différentes dans sa Chronique même, et dans ses Poësies mss. *Froissart*, *Froissard* et *Froissars*.

(2) Voyez la Chronique de Froissart, liv. 3, p. 26, de l'edition de Sauvage, imprimée à Lyon en 1559, qui est celle à laquelle je renvoye toûjours dans ce Memoire.

(3) Chron. liv. 1. Prol. p. 1, liv. 4, ch. 101, p. 316. Preface du 4e liv. dans les Mss. de la Bibliotheque du Roy, n°s 8329, 8331 et 8341, et de la Bibliotheque de St Germain des Prez, n° 169.

(4) Dans une Pastourelle à la page 284 de ses poësies mss. n° 7214, de la Bibliotheque du Roy, qui est celuy que je citeray toûjours, quoyqu'il y en ait un autre, n° 7215.

(5) *Tres que n'avoie que douze ans*
Estoie forment goulousans
De veoir danses et carolles,
D'oïr menestrels et parolles
Qui s'apertiennent à deduit,
Et de ma nature introduit
D'amer par amours tous ceauls
Qui aiment et chiens et oiseauls :
Et quant on me mist à l'escole,
Où les ignorans on escole,
Il y avoit des pucelettes,
Qui de mon temps erent jonettes,
Et je qui estoie puceaus,
Je les servoie d'espinceaus,
Ou d'une pomme ou d'une poire,
Ou d'un seul anelet d'ivoire,
Et me sambloit au voir enquerre
Grant proece à leur grasce acquerre.
. . . .
. . . .
Et lors devisoie à par mi
Quant revendra le temps por mi.
Que par amour porai amer.

Espinette amoureuse, p. 83 de ses Poësies mss.

Et si destoupe mes oreilles,
Quant j'oc vin verser de bouteilles,
Car au boire prens grant plaisir,
Aussi fais en beaus draps vestir,
En viande fresche et nouvelle.
Violettes en leur saisons.
Et roses blanches et vermeilles
Voi volentiers, car c'est raisons,
Et chambres plainnes de candeilles,
Jus et danses, et longes veilles,
Et beaus lis pour li rafreschir,
Et au couchier pour mieulx dormir
Especes, clairet et rocelle
En toutes ces choses veir
Mon esperit se renouvelle.

Ballade, à la p. 315 de ses Poësies mss.

chasse, la musique, les assemblées, les festes, les danses, la parure, la bonne chere, le vin, les femmes ; et ces goûts, qui se développérent presque tous dès l'âge de 12 ans, s'estant fortifiez par l'habitude, se conservérent même dans sa vieillesse, et peut-estre ne le quittérent jamais. L'esprit et le cœur de Froissart n'estoient point encore assez occupez, son amour pour l'histoire remplit un vuide que l'amour des plaisirs y laissoit, et devint pour luy une source intarissable d'amusements. Il ne faisoit que sortir de l'école ; il avoit à peine vingt ans, lorsqu'à la priére de *son cher Seigneur et Maistre Messire Robert de Namur, Chevalier Seigneur de Beaufort* Chron. liv. I, Prol. p. 1 et 2, et la Préface du 4e liv. dans les Mss.), il entreprit d'écrire l'histoire des guerres de son temps, particuliérement de celles qui suivirent la bataille de Poitiers (en 1356.) Quatre ans après, estant allé en Angleterre il en présenta une partie à la Reine Philippe de Haynaut femme d'Edouard III. Quelque jeune qu'il fût alors, il avoit déjà fait des voyages dans les provinces les plus reculées de la France ; l'objet de celuy qu'il fit en Angleterre (Espin. amour. p. 95 et 96 de ses Poës. mss.), estoit de s'arracher au trouble d'une passion qui le tourmentoit depuis long-temps. Elle s'alluma dans son cœur presque dès son enfance, elle dura dix années, et les étincelles s'en reveillérent encore dans un âge plus avancé, *malgré sa tête chenue, et ses cheveux blancs* (Buisson de Jeunesse, p. 345 de ses Poës. mss.) Quand les Poëtes chantent leurs amours, on ne les en croit pas toûjours sur leur parole : comme Froissart ne parle du sien que dans ses Poësies, on pourroit traiter ce qu'il en dit de pure fiction, mais le portrait qu'il en fait est si naturel, que l'on ne peut se dispenser d'y reconnoître le caractére d'un jeune homme amoureux, et l'expression naïve d'une veritable passion. Il feint qu'à l'âge de douze ans Mercure luy apparut suivi des trois Déesses dont Pâris jugea autrefois le Differend (Espin. amour. p. 89 et 90 de ses Poës. mss.), que ce Dieu rappellant à sa memoire la protection qu'il luy avoit accordée depuis l'âge de quatre ans, luy ordonna de revoir le procès des trois Divinitez, qu'il confirma la sentence de Pâris, et que Venus luy promit pour récompense une maîtresse (1) plus belle que la belle Heléne, et d'un si haut rang que jusqu'à Constantinople il n'y avoit Comte, Duc, Roy, ni Empereur qui ne s'estimât heureux de l'obtenir (2). Il devoit servir cette beauté pendant dix ans, et toute sa vie devoit estre consacrée au culte de la Divinité qui luy faisoit de si belles promesses.

Froissart avoit aimé de bonne heure les Romans (Ibid. p. 88 jusqu'à 98), celuy de (3) Cleomades fut le premier instrument dont l'amour se servit pour le captiver. Il le trouva entre les mains d'une jeune personne qui le lisoit, et qui l'invita à le lire avec elle ; il y consentit, de pareilles complaisances coûtent peu : il se forma bientost entr'eux un commerce de livres. Froissart luy prêta le Roman du *Baillou* (4) *d'Amours*, et en le luy envoyant, il y glissa une ballade dans laquelle il commençoit à parler de son amour. Ce feu naissant devint un embrasement que rien ne put éteindre, et Froissart ayant éprouvé toute l'agitation qu'une premiére passion fait sentir, fut presque reduit au desespoir, quand il apprit que sa maîtresse estoit sur le point de se marier (Espin. amour. p. 105 et suiv.) : l'excessive douleur dont il fut frappé, le rendit malade plus de trois mois. Il prit enfin le parti de voyager pour se distraire, et pour rétablir sa santé. (Ibid. p. 121.) Comme il s'estoit mis en chemin avec plusieurs personnes, il fut obligé de s'observer pour cacher son trouble ; après deux jours de marche, pendant lesquels il n'avoit cessé de faire des vers à l'honneur de sa dame, il arriva dans une ville que je crois estre Calais (5), où il s'embarqua. Une tempeste qui survint, et qui menaçoit le vaisseau d'un prochain naufrage, ne fut pas capable de suspendre l'application avec laquelle il travailloit encore à un Rondeau pour sa maîtresse ; la tempeste estoit calmée, et le Rondeau achevé, lorsqu'il se trouva sur une côte *où l'on aime mieux*, dit-il, *la guerre que la paix, et où les estrangers sont très bien venus* (Ibid. 123) ; il parle de l'Angleterre : l'accueil qu'on luy fit, les amusements qu'on luy procura dans les

---

(1) *...Je te donne don si noble,*
Il n'a jusque Constantinoble
Empereur, Roy, Duc, ne Comte,
Tant en doit on faire de conte.
Qui ne s'en tenist apaiiez (content).
Espinette amoureuse, p. 92.

(2) *Et Venus adonc me regarde,*
Et me dit, dix ans tous entiers
Seras mon droit servant rentiers,
Et en après sans penser visce
Tout ton vivant en mon servisce. Ibid.

(3) Le Roman de Cleomades ne pouvoit manquer d'estre fort à la mode dans le pays de Froissart, une Princesse de Brabant (Marie Reine de France, 2de femme de Philippe le Hardy), en avoit dicté l'histoire, ou plustost la fable au *Roy Adenez* menestrier de son pere Henry III dit le Débonnaire, Duc de Brabant, et il estoit dedié à un Comte d'Artois. Voyez dans Fauchet, recueil des Poëtes François, un grand détail de ce Roman et de son Auteur. Parmi plusieurs Mss. curieux du Cabinet de M. de Sardiere, il y en a un de la fin du XIIIe siécle, in-fol. sur velin, très-beau et très-bien conservé, qui contient huit ou dix ouvrages de nos plus anciens Poëtes, dont le premier est le Roman de Cleomades.

(4) Je ne connois point ce Roman. Le *Baillou d'Amours* signifie sans doute le *Baillif d'Amours*.

(5) Elle n'est désignée que par ces vers :

Que nous venins à une ville
Ou d'Avoles a plus de mille,
Et illec nous mesins en mer.

Calais est le port où Froissart s'embarqua lorsqu'il repassa depuis en Angleterre en 1395, comme il le dit liv. 4, c. 61, p. 191, de sa Chronique. Le nom d'*Avolés*, suivant Froissart, liv. 1, ch. 30, fut donné à ceux que Jacques d'Artevelle avoit bannis des villes de Flandres, parce qu'ils estoient contraires à son parti.

societez *des Seigneurs, des Dames et des Demoiselles*, les caresses dont on l'accabla, rien ne charmoit l'ennuy qui le dévoroit, en sorte que ne pouvant supporter plus long-temps les tourments de l'absence, il resolut de se rapprocher. Une dame (la Reine Philippe de Haynaut) qui le retenoit en Angleterre, connut par un Virelay qu'il luy présenta, le principe de son mal (Espin. amour. p. 131 et suiv.) : elle y compatit, et luy ordonnant de retourner dans son pays, à condition néantmoins qu'il reviendroit, elle luy fournit de l'argent et des chevaux pour faire le voyage. L'amour le conduisit bientost auprès de la Dame qu'il aimoit (Ibid. pp 137, 138, 142) ; Froissart ne laissa échapper aucune occasion de se trouver dans les lieux où il pouvoit la voir, et s'entretenir avec elle. Nous avons vû plus haut qu'elle estoit d'un rang si distingué, que *les Rois et les Empereurs l'auroient recherchée ;* ces termes pris à la lettre, ne conviennent qu'à une personne issuë du Sang des Rois, ou de quelque Souverain ; mais comment accorder l'idée d'une si grande naissance avec le détail qu'il nous fait des conversations secrettes, des jeux et des assemblées où il avoit la liberté de se trouver et le jour et la nuit ? Comme si ces traits n'eussent pas suffi de son temps pour la faire connoître, il semble avoir voulu la désigner plus clairement par le nom d'Anne (1), dans des vers énigmatiques qui font partie de ses Poësies mss. On pourroit présumer que cet amour si vif et si tendre eut le sort de presque toutes les passions. Froissart parle dans un de ses Rondeaux, d'une autre Dame qu'il avoit aimée, et dont le nom composé de cinq lettres, se rencontroit dans celuy de (2) Polixena : ce pourroit estre une *Alix* qu'on écrivoit anciennement *Aelix*. Il y a lieu de croire qu'il en eut une 3e appellée *Marguerite*, et que c'est elle qu'il célébre indirectement dans une piece (3) faite exprès sous le titre, et à l'honneur de la fleur de ce nom. Peut-estre chercha-t-il dans des goûts passagers quelque remede à une passion, qui selon luy fut toûjours malheureuse. Du moins nous sçavons que desesperé du peu de succès de ses assiduitez et de ses soins auprès de sa premiére maîtresse, il prit la resolution de s'éloigner encore une fois. Cette absence fut plus longue que la precedente ; il retourna en Angleterre, et s'attacha au service de la Reine Philippe. Cette Princesse sœur de la Comtesse de Namur, femme de Robert, dont Froissart paroit avoir esté domestique, voyant toûjours avec plaisir les gens du Haynaut son pays ; elle aimoit les lettres ; le College d'Oxford qu'elle fonda, et qui est encore aujourd'huy connu sous le nom de *College de la Reine*, est un illustre monument de la protection qu'elle leur accordoit : ainsi Froissart réunissoit tous les titres qui pouvoient meriter l'affection de la Reine Philippe. L'histoire (4) qu'il luy présenta, comme je l'ay dit (Chron. liv 1, prol. p. 1), soit au premier voyage, soit au second (car il n'est pas possible de décider) fut très-bien reçue, et probablement luy valut le titre de Clerc (c'est-à-dire *Secretaire* ou *Ecrivain* de la Chambre de cette Princesse, qu'il avoit dès l'an 1361 (Ibid. liv. 4, ch. 101, p. 316).

Au siécle de Froissart on estoit persuadé que l'amour estoit le motif des plus grandes actions de courage et de vertu ; les Chevaliers en faisoient parade dans les Tournois. Les guerriers s'exposoient aux combats les plus perilleux pour soûtenir la beauté et l'honneur de leurs Dames. On croyoit alors que l'amour pouvoit se borner à un commerce delicat de galanterie et de tendresse. C'est presque toûjours sous cette forme que nous le voyons représenté dans la pluspart des ouvrages d'esprit qui nous restent de ce temps : les Dames ne rougissoient pas de connoître une passion si épurée, et les plus sages en faisoient le sujet ordinaire de leurs conversations. La Reine d'Angleterre prenoit souvent plaisir à faire composer par Froissart des poësies amoureuses ; mais cette occupation ne devoit estre regardée que comme un délassement, qui ne ralentissoit aucunement des travaux plus serieux, puisqu'il fit aux frais de cette Princesse pendant les cinq années qu'il passa à son service, plusieurs voyages, dont l'objet paroît avoir esté de rechercher tout ce qui devoit servir à enrichir son histoire. J'ay tiré ces derniéres circonstances d'une (5) Preface qui se lit dans plusieurs Mss. à la téte du 4e volume de la Chronique de Froissart ; comme elle ne se trouve point dans les Imprimez, j'ay crû qu'il

---

(1) . . . . *Plaisance m'a accusé,*
A dire tout ce que je di :
Autrement ne m'en escondi,
Mais tellement nous pense mettre,
Sans nommer nom, sournom ne lettre,
Que qui assener y saura,
Assez bon sentement aura ;
Nom pourquant les lettres sont dittes
En quatre lettres moult petittes,
Entre nous fusmes, et le temps
Si venir y volés à temps,
La trouverés n'en doutés mie,
Pour congnoistre amant et amie.

Dans les quatre lettres qui forment le nom de *Jean* que portoit Froissart, on trouve celuy d'*Ane*.

(2) *Ballade à la page 316 de ses Poësies manuscrites.*

(3) Dittié de la flour de la Margherite, p. 70 et suiv. de ses Poës. mss.

(4) Parlant des guerres de son temps. *Si empris-je assez hardiment moi issu de l'escole à dicter et à ordonner les guerres dessus dites, et porter en Angleterre le livre tout compilé, comme je fei, et le presentay adonc à Mad. Philippe de Haynaut, Royne d'Angleterre, qui liement et doucement le receut de moy, et m'en fit grand proffit.*

(5) Cette Preface estoit indiquée dans la Table des Chapitres du 4e volume de l'un des abrégez mss. sur lesquels Sauvage a corrigé son édition, mais elle n'y estoit pas rapportée. Voyez la 1re Annot. de Sauvage sur le 4e vol. On la trouve en partie au commencement du chap. 51, p. 168 du 4e livre de la même édition, mais elle y est déplacée et tronquée. Ce que le Ms. contient de plus que l'Imprimé se lit icy en caractéres Italiq.

ne seroit point hors de propos de l'inserer icy en entier.

« A la requeste, contemplation et plaisance de « très-haut, et noble Prince, mon très-cher Sei- « gneur et mon Maistre Gui de Chastillon, Comte « de Blois, Seigneur d'Avesne, de Chimay et de « Beaumont (1), d'Esconnehove et de la (2) Gode: « Je Jehan Froissard Prestre, Chapelain à mon « très-cher Seigneur dessus nommé, et pour le « temps de lors Tresorier et Chanoine de Chimay « et de l'Isle en Flandres, me suis de nouvel reveillé « et entré dans ma forge, pour ouvrer et forgier « en la haulte et noble matiere de laquelle du temps « passé je me suis ensonnié, laquelle traicte et « propose les faits et les advenues des guerres de « France et d'Angleterre, et de tous leurs conjoins « et leurs adherans, et comme il appert clerement « par les traictiés qui sont clos jusqu'au jour de la « presente datte de mon resveil. *Or considerez entre « vous qui le lisez, et avez leu, ou orrez lire, com- « ment je puis avoir sceu ne rassemblé tant de « faiz desquels je traicte et propose, et tant de « parties, et pour vous informer de la verité je « commencé jeune de l'âge de vingt ans, et je suis « venu au monde avec les faitz et advenues, et si « ay tousjours prins grant plaisance plus qu'à « autre chose. Et si Dieu m'a donné tant de grace « que j'ay esté bien de toutes parties, et des Hostels « des Roys, et par especial du Roy Edouard, et de « la noble Reyne sa femme Madame Philippe de « Haynaut, Royne d'Angleterre, Dame d'Irlande et « d'Acquitaine, à laquelle en ma jeunesse je fu « Clerc, et la desservoie de beaux dictiez et traictez « amoureux, et pour l'amour du service de la « noble et vaillant Dame à qui j'estoie, tous autres « grands Seigneurs, Ducs, Comtes, Barons et Che- « valiers, de quelconques nations qu'ils fussent, « m'amoient et me veoient volentiers, et me fai- « soient grant prouffit; ainsi au titre de la bonne « Dame, et à ses coustages, et aux coustages de « hautx Seigneurs, en mon temps je cherché la « plus grande partie de la Chrestienté voire qui à « chercher fait, et par-tout où je venoie je faisoie « anqueste aux anciens Chevaliers et Ecuyers, qui « avoient esté ès fais d'armes, et qui proprement « en savoient parler, et aussi à anciens heraux « de credence, pour verifier et justifier toutes les « matieres; ainsy ay-je rassemblé la noble et haute « histoire, et matiere; et le gentil Comte de Blois « dessus nommé y a rendu grans peine.* Et tant « comme je vivray par la grace de Dieu, je la con- « tinueray, car comme plus y suis, et plus y labeure, « et plus me plaist. Car ainsi comme le gentil Che- « valier ou Escuyer qui aime les armes, en perse- « verant et continuant il se nourit et parfait, ainsi « en labourant et ouvrant sur cette matiere je « m'abilite, et délite. »

De toutes les particularitez de la vie de Froissart pendant son séjour en Angleterre, nous sçavons seulement qu'il assista aux adieux que le Roy et la Reine firent en 1361 (il dit qu'il estoit alors âgé de 24 ans) au Prince de Galles leur fils, et à la Princesse sa femme, qui alloient prendre possession du Gouvernement d'Aquitaine, et qu'il estoit entre Elten et Westminster en l'année 1363, au passage du Roy Jean, qui retournoit en Angleterre. On trouve dans ses Poësies (Recueil de ses Poësies manuscr. fol. 276 et suivants) une Pastourelle, qui semble ne pouvoir convenir qu'à cet événement. A l'égard des voyages qu'il fit estant au service de la Reine, il employa six mois à celuy d'Ecosse (Chron. liv. 4, ch. 1, pag. 2), et pénétra jusqu'à l'Ecosse qu'il appelle *Sauvage:* il voyageoit à cheval, ayant sa malle derriére luy (3), et suivi d'un levrier (4) (Poës. Mss. Dit dou Florin, pag. 426). Le Roy d'Ecosse, et plusieurs Seigneurs dont il nous a conservé les noms, le traitérent si bien, qu'il auroit souhaité d'y aller encore une fois. Guillaume Comte de Douglas le logea pendant quinze jours dans son château d'Alquest à cinq lieuës d'Edimbourg (Haindebourg); nous ignorons la date de ce voyage, et d'un autre qu'il fit dans la Norgalle, que je crois du même temps (Poës. Mss. Dit dou Florin, p. 426). Il estoit en France à Melun-sur-Seine vers le 20 Avril 1366; peut-être des raisons particuliéres (Ibid. Pastour. pag 277) l'avoient conduit par cette route à Bourdeaux, où on le voit à la Toussaints de la même année (Chron. liv. 1, ch. 236, pag. 310), lorsque la Princesse de Galles accoucha d'un fils, qui fut depuis le Roy Richard II.

Le Prince de Galles estant parti peu de jours après pour la guerre d'Espagne, et s'estant rendu à Auch (5), où il demeura quelque temps; Froissart l'y accompagna, et comptoit de le suivre dans tout le cours de cette grande expedition, mais le Prince ne luy permit pas d'aller plus loin; à peine estoit-il arrivé qu'il le renvoya auprès de la Reine sa mere. Froissart ne dut pas faire un long séjour en Angleterre, puisqu'il se trouva l'année suivante dans plusieurs Cours d'Italie. Ce fut la même année, c'est-à-dire en 1368, que Lyonel Duc de Clarence, fils du Roy d'Angleterre, alla épouser Ioland fille

(1) C'est Schonhove petite ville des Provinces-unies, sur la riviere de Leck, à trois lieues de Rotterdam. *Voyez Maty Dictionn. Geogr. et les Delices des Païs-bas.*

(2) Goude, Gouda, ou Ter-gow, ville des Provinces-unies, à l'embouchûre de la petite riviere de Gou d'où elle tire son nom, à trois lieues de Rotterdam, et à cinq de Leyde. *Voy. la Martiniere, Dict. Geogr. et les Delices des Païs-bas, to. 2, p. 291 et suiv.*

(3) *Poësies manuscrites, Debat dou cheval et dou levrier, pag. 81.*

(4) *Poës. manus. Buisson de Jonece, pag. 343, et sa Chronique, liv. 4, chap. 1, pag. 2.*

(5) On lit *Ast en Gascogne.* Ce même lieu est nommé *Ach, liv. 4, pag. 191,* et Sauvage dit que c'est *Auch.* Trois manuscrits de la Bibliotheque du Roy mettent *Dax.*

de Galeas II, Duc de Milan ; le mariage fut célébré le 25 Avril, et Lyonel mourut le 17 Octobre suivant. Froissart, qui vraisemblablement estoit de sa suite (Poësies manus. Prison amoureuse, p. 155 ; Dit dou Florin, pag. 428), assista à la magnifique reception que luy fit à son retour Amedée Comte de Savoye, surnommé le Comte Verd ; il décrit les festes qui furent données à cette occasion durant trois jours ; il n'oublie pas de dire qu'on y dansa un Virelay de sa composition : de la Cour de Savoye il retourna à Milan, où le même Comte Amedée luy donna une bonne *cotte-hardie* (1) de vingt florins d'or, puis à Boulogne et à Ferrare, où il reçut encore quarante ducats de la part du Roy de Chypre (2), et enfin à Rome (3). Au lieu de l'équipage simple avec lequel nous l'avons vû voyager en Ecosse, il marchoit en homme d'importance, avec un *Roussin et une haquenée*.

Ce fut à peu près dans ce temps que Froissart fit une perte dont rien ne put le dédommager : Philippe de Haynaut Reine d'Angleterre, qui l'avoit comblé de biens, mourut en 1369. Il composa un Lay sur ce triste évenement, dont il ne fut cependant pas témoin ; puisqu'il dit ailleurs, qu'en 1395, il y avoit 27 ans qu'il n'avoit vû l'Angleterre. Si l'on en croit plusieurs auteurs (4), il écrivit la Vie de la Reine Philippe; mais cette opinion n'est fondée sur aucune preuve (5).

Indépendamment de l'employ de Clerc de la Chambre de la Reine d'Angleterre que Froissart avoit eu, il avoit esté de l'*hostel* d'Edouard III, son mari, et même de celuy de Jean Roy de France. Comme il se trouve encore plusieurs Princes et Seigneurs de l'*hostel* (6) desquels il dit avoir esté, ou qu'il appelle *ses Seigneurs et ses Maîtres*, il est bon d'observer, que par ces façons de parler, il ne désigne pas seulement les Princes et Seigneurs à qui il avoit esté attaché comme domestique, mais encore tous ceux qui luy avoient fait des présents ou des gratifications, ou qui l'ayant reçû dans leurs Cours, ou dans leurs châteaux, luy avoient donné ce qu'on appelle aujourd'hui *bouche-à-cour*.

Froissart ayant perdu la Reine Philippe sa bienfaitrice, au lieu de retourner en Angleterre, alla dans son pays (7), où il fut pourvu de la Cure (8) de Lestines (9). De tout ce qu'il fit dans l'exercice de son ministére, il ne nous apprend autre chose, sinon que les *Taverniers* de Lestines eurent *cinq cens frans* de son argent dans le peu de temps qu'il fut leur Curé. (Poësies manus. Dit dou Florin, folio 424 et 426.) On lit dans un Journal (10) manuscrit de l'Evêque de Chartres Chancelier du Duc d'Anjou, que *suivant des lettres scellées du 12 Décembre* 1381, ce Prince fit arrester *cinquante-six quayiers de la Chronique de Jehan Froissart Recteur de l'Eglise Parrochiale de Lescines*, que l'historien envoyoit pour estre enluminez, et ensuite portez au Roy d'Angleterre ennemi de la France.

---

(1) *Cotardie*, ou comme il se trouve plus souvent écrit, *cotte hardie*, espéce de cotte, habillement commun aux hommes et aux femmes, icy un pourpoint. C'estoit une des liberalitez que les Seigneurs estoient dans l'usage de faire; il mettoient de l'argent, comme on le voit par cet exemple, dans la bourse qui, suivant l'usage du même temps, y estoit attachée.

(2) *Et c'est raison que je renomme*
De Cypre le noble Roy Pere,
Et que de ses bienfaits me pere
Premiers à Boulongne la grasee,
D'Escouflan Monseigneur Eustasce
Trouvai, et cilz me dit dou Roy
Dessus dit l'affaire et l'arroi,
Lequel me receut à ce temps
Com cils qui moult étoit sentens
D'onnour et d'amour grant partie
Liement en ceste partie,
Et me delivra à Ferrare
Sire Tierceles de la Bare,
A son commant lame sus faultre.
Quarente ducats l'un sur l'autre.

Buisson de Jennesse, *pag. 343 de ses Poësies manuscrites.*

Ce Roy de Chypre pere estoit Pierre premier, qui mourut le 18 Janvier 1368. *V. hist. geneal. tom. 2, pag. 598 et 599.*

(3) Froissart rapporte dans son Temple d'honneur (pag. 33 de ses Poësies manuscr.), qu'estant à Rome il y avoit vû un Empereur. Ce pourroit estre l'Empereur Charles IV, qui passa en Italie en 1368, s'il ne disoit dans une de ses Pastourelles (pag. 81, ibid.), qu'il n'a jamais vû cet Empereur; ainsi ce doit estre l'Empereur Paleologue, qui alla à Rome en 1369.

(4) *Vossius, de Historicis latinis, lib. 3, cap. 4.*
Bullart, Académie des Sciences, tom. 1, pag. 124.

(5) Il n'en est fait aucune mention dans le livre de Pitseus des Historiens d'Angleterre, ni dans le catalogue des illustres Ecrivains de la grande Bretagne, par Baleus.

(6) Parlant du Seigneur de Coucy, il dit, *un de mes Seigneurs et Maistres;* et du Comte Beraud Dauphin d'Auvergne, *un mien Seigneur et Maistre, Chron. liv. 4, chap. 1.* On verra plus bas qu'il fut de l'hostel du Comte de Foix.

(7) Froissart à son retour d'Italie, ne suivit pas la même route qu'il avoit prise en y allant : pour voir de nouveaux pays, il estoit revenu par l'Allemagne, comme il le fait entendre dans son Dit dou Florin (pag. 425, ibid.) : le sujet de cette piece est un entretien que le Poëte feint d'avoir eu avec le seul florin qui luy restoit de beaucoup d'autres qu'il avoit dépensez, ou qui luy avoient esté volez, et ce florin luy reproche qu'il l'avoit bien promené, car il avoit appris avec lui le François et le Thiois, c'est-à-dire l'Allemand.

(8) Robert de Geneve transferé depuis peu de l'Evêché de Terouenne à celuy de Cambray dont Lestines dépendoit, avoit pû donner cette Cure à Froissart, en considération du Comte de Savoye son pere.

(9) Lessines, autrefois un Palais des Rois de France, connu sous le nom de *Liptinæ* ou *Lestinæ*. Froissart l'appelle Lestines, et d'autres auteurs Letines, Liptines et Lessines. Ce dernier nom est celuy qu'elle a retenu. C'est une petite Ville située sur la riviere de Denre à deux lieues d'Ath au Sud, et de Grammont vers le Nord, et à quatre lieues d'Enguien. *L'Eglise paroissiale est dediée à Saint Pierre, et son Curé est un des Archiprestres de la Chrestienté, sous le Diocèse de Cambray.* V. Valois Not. au mot *Liptinæ*, les Délices des Pays-bas, tom. 2, pag. 60 et suivantes, et Maty, Dict. Geog.

(10) N° 587 de la Bibliotheque de Colbert, réunie à celle du Roy. Ce manuscrit est le même dont le Laboureur a rapporté un extrait à la tête de l'Histoire de Charles VI, *pag. 57 jusqu'à 70.*

Froissart s'attacha depuis à Venceslas de Luxembourg Duc de Brabant, peut-estre en qualité de Sécretaire, suivant l'usage dans lequel estoient les Princes et les Seigneurs, d'avoir des Clercs qui faisoient leurs affaires, qui écrivoient pour eux, ou qui les amusoient par leur sçavoir et par leur esprit. Venceslas avoit du goût pour la poësie : il fit faire un recueil de ses Chansons, de ses Rondeaux et de ses Virelais par Froissart, qui joignant quelques-unes de ses piéces à celles du Prince, en forma une espéce de Roman, sous le titre de *Meliador* (1), ou du *Chevalier au soleil d'or ;* mais le Duc ne vécut pas assez longtemps pour voir la fin de l'ouvrage, estant mort en 1384 (Suiv. l'Hist. genealogique, et 1383, suivant Froissart). Presqu'aussitost Froissart trouva un nouveau Protecteur : il fut fait Clerc de la Chapelle de Gui Comte de Blois, et il ne tarda pas à signaler sa reconnoissance pour son nouveau Protecteur, par une Pastourelle (2) sur les fiançailles de Louis Comte de Dunois fils de Gui, avec Marie fille du Duc de Berry (en 1385) : deux ans après le mariage s'estant fait à Bourges, il le célébra par une espéce d'Epithalame assez ingénieuse pour le temps, intitulée le *Temple d'honneur* (Pag. 28 et suiv. de ses Poës. manuscrites).

Il passa les années 1385, 86 et 87, tantost dans le Blaisois, tantost dans la Touraine (Chron. liv. 3, chap. 106 et 111. Ibid. l. 3, c. 1) ; mais le Comte de Blois l'ayant engagé à reprendre la suite de l'histoire qu'il avoit interrompue, il resolut en 1388 de profiter de la paix qui venoit de se conclurre, pour aller à la Cour de Gaston Phœbus Comte de Foix et de Bearn, s'instruire à fond de ce qui regardoit les pays étrangers et les provinces du Royaume les plus éloignées, où il sçavoit qu'un grand nombre de guerriers se signaloient tous les jours par de merveilleux faits d'armes. Son âge et sa santé luy permettoient encore de soûtenir de longues fatigues ; sa mémoire estoit assez bonne pour retenir tout ce qu'il entendroit dire, et son jugement assez sain pour le conduire dans l'usage qu'il en devoit faire. Il partit avec des lettres de recommendation du Comte de Blois pour Gaston Phœbus, et prit sa route par Avignon. Une de ses Pastourelles (Dit dou Flor. p. 427 et suiv. de ses Poës. mss.) nous apprend qu'il séjourna dans les environs d'une Abbaye (3) située entre Lunel et Montpellier, et qu'il s'y fit aimer d'une jeune personne qui pleura son départ (Pag. 283, ibidem) : il dit dans la même piéce qu'il menoit au Comte de Foix quatre levriers (4) pour luy en faire présent. Gaston aimoit passionnément le *déduit des chiens*, il en avoit toûjours plus de seize cens, et il nous reste de ce Prince un traité de la Chasse (Chron. liv. 4, c. 27, p. 115), que l'on conserve manuscrit dans plusieurs bibliotheques, et qui a esté imprimé (5) en 1520 (Ibid. l. 3, c. 4, p. 8). Froissart alla de Carcassonne à Pamiers dont il fait une agréable description, et s'y arrêta trois jours, en attendant que le hazard luy fit rencontrer quelqu'un avec qui il pût passer en Bearn. Il fut assez heureux pour trouver un Chevalier du Comté de Foix, qui revenoit d'Avignon, et ils marchérent de compagnie. Messire Espaing du Lyon (c'est le nom du Chevalier) estoit un homme de grande distinction (6) ; il avoit eu des commandements considérables, et fut employé toute sa vie dans des négociations aussi délicates qu'importantes. Les deux voyageurs se convenoient parfaitement : le Chevalier, qui avoit servi dans toutes les guerres de Gascogne, desiroit avec passion d'apprendre ce qui concernoit celles dont Froissart avoit connoissance ; et Froissart plus en état que personne de le satisfaire, n'estoit pas moins curieux des évenements ausquels le Chevalier avoit eu part (V. les premiers chap. du 3e liv.) :

---

(1) Le Roman de Meliador est nommé de plusieurs façons différentes dans les manuscrits de la Chronique de Froissart, et dans ses Poësies. L'historien parlant de son voyage chez le Comte de Foix, qu'il fit depuis en 1388 dit, *j'avoye avec moy apporté un livre, lequel j'avoye fait à la requeste et contemplation de Vincelaus de Boheme Duc de Luxembourg et de Brabant, et sont contenus audit livre qui s'appelle le Meliader* (Melliades ou Malliades dans quelques-uns) *toutes Chansons, Balades, Rondeaux et Virelets que le gentil Duc fit en son temps, desquelles choses parmi l'imagination que j'avoye à dicter, en ordonnay le livre que le Comte de Foix veit moult voulontiers.*

Il fait encore mention de cet ouvrage dans ses Poësies manuscrites. On lit à la page 427 de son Dit dou Florin,

Un livre de Meliador
Le Chevalier au soleil d'or.

Et quelques vers après,

Dedans ce Romant sont encloses
Toutes les chançons que jadis,
Dont l'ame soit en Paradis,
Que fut (f. fit) le bon Duc de Braibant
Winceluus dont on parla tant ;
Car un Prince fu amourous,
Gracious et chevalerous,
Et le livre me fit ja faire,
Par très grant amoureus à faire,
Coment qu'il ne le veist onceques.

Ayant demandé dans son Paradis d'Amour, *pag. 16, col. 1 et 2*, qui estoient plusieurs *Damoiseaux* qu'il y voyoit, il apprend que ce sont des sujets de l'Amour, et on luy nomme entre autres Héros célébres dans les Romans, *Meliador, cils à ce beau soleil d'or*, par où estoit désigné certainement le Héros de celuy qui l'avoit composé.

Il ne faut point confondre ce livre avec les Poësies manuscrites de Froissart, qui renferment à la verité un grand nombre de Chansons, Rondeaux, Balades et Virelais, avec des Lays et des Pastourelles, distribuez chacun dans leur classe, mais où le titre de Meliador ne se trouve nulle part.

(2) *Pag. 290 et 291 de ses Poësies manuscrites.*

(3) Probablement S. Geniez Abbaye de filles, à une lieue et demie du chemin qui mene de Montpellier à Lunel.

(4) Ils y sont nommez *Tristan, Hector, Brun et Rollant.*

(5) V. du Verdier, à l'art. *Gaston Comte de Foix.*

(6) Froissart en parle souvent dans le 3e et le 4e livre de sa Chronique.

ils se communiquérent ce qu'ils sçavoient avec une égale complaisance : ils alloient à côté l'un de l'autre, et souvent aux pas de leurs chevaux : toute leur marche se passoit en des conversations où ils s'instruisoient réciproquement. Villes, chasteaux, masures, plaines, hauteurs, vallées, passages difficiles, tout reveilloit la curiosité de Froissart, et rappelloit à la mémoire du Seigneur Espaing du Lyon, les diverses actions qui s'y estoient passées sous ses yeux, ou dont il avoit oui parler à ceux qui s'y estoient trouvez. L'historien, trop exact dans le récit qu'il nous fait de ces conversations, rapporte jusqu'aux exclamations par lesquelles il témoignoit au Chevalier sa reconnoissance, pour toutes les choses intéressantes qu'il vouloit bien luy apprendre. S'ils arrivoient dans une ville avant le coucher du soleil, ils mettoient à profit le peu de jour qui restoit, pour en examiner les dehors, ou pour observer les lieux des attaques qui s'y estoient faites : de retour à l'hostellerie (Froiss. se sert du mot hostel), ils continuoient les mêmes propos ou entre eux seuls, ou avec d'autres Chevaliers ou Ecuyers qui s'y trouvoient logez ; et Froissart ne se couchoit point qu'il n'eût écrit tout ce qu'il avoit entendu. Après une marche de six jours, ils arrivérent à Ortez : cette ville, une des plus considérables du Béarn, estoit le séjour ordinaire de Gaston Comte de Foix et Vicomte de Bearn, surnommé *Phœbus* à cause de sa beauté. Froissart ne pouvoit choisir une Cour plus convenable à ses vûes. Le Comte de Foix âgé de cinquante-neuf ans, estoit encore l'homme de son siécle le plus vigoureux, le plus beau et le mieux fait : adroit à tous ses exercices, valeureux, consommé dans l'art de la guerre, noble et magnifique, il ne venoit chez luy aucun guerrier qui n'emportât des marques de sa liberalité : son château estoit le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de braves Capitaines qui s'estoient distinguez dans les combats et dans les tournois : les entretiens n'estoient que d'attaques de places, de surprises, de siéges, d'assauts, d'escarmouches, de batailles : les amusements n'estoient que des jeux d'exercice, d'adresse et de force, des joûtes, des tournois et des chasses, plus penibles, et presque aussi périlleuses que la guerre même. Ces détails méritent d'estre lûs dans Froissart, je ne puis que tracer imparfaitement ce qu'il a si bien peint. (Chron. liv. 3.)

Le Comte de Foix ayant esté informé par Messire Espaing du Lyon, de l'arrivée de Froissart (Ibid. l. 3, c. 8), qui estoit déjà connu à la Cour d'Ortez par les deux premiers volumes de sa Chronique, l'envoya chercher chez un de ses Ecuyers (1) qui le logeoit, et le voyant venir de loin, lui dit d'un air riant et *en bon françois, qu'il le connoissoit bien quoyqu'il ne l'eust jamais veu, mais qu'il avoit bien oui parler de luy, et le retint de son hostel.* Cette expression, comme on l'a déjà dit, ne signifie pas que Froissart eût un logement dans le château, car on voit le contraire, mais seulement qu'il fut defrayé aux dépens du Comte durant l'hyver qu'il passa auprès de luy. Son occupation la plus ordinaire pendant ce temps, estoit d'amuser Gaston après son souper, par la lecture du Roman de Meliador qu'il avoit apporté (Dit dou Flor. p. 128 et suiv. de ses Poës. mss.) : tous les soirs il se rendoit au château à l'heure de minuit, qui estoit celle où le Comte se mettoit à table : personne n'eût osé interrompre le lecteur, Gaston luy-même qui l'écoutoit avec une attention infinie, ne l'interrompoit que pour luy faire des questions sur cet ouvrage ; et jamais il ne le renvoyoit qu'*il ne luy eût fait vuider auparavant tout ce qui estoit resté du vin de sa bouche.* Quelquefois ce Prince prenoit plaisir à l'instruire des particularitez des guerres *dans lesquelles il s'estoit distingué* (Chron. liv. 3, ch. 8). Froissart ne tira pas moins de lumiéres de ses fréquents entretiens avec les Ecuyers et les Chevaliers qu'il trouva rassemblez à Ortez (Le Bourg d'Espagne, le Seign. de Valenchin et autres), surtout avec les Chevaliers d'Aragon et d'Angleterre, de l'*hostel* du Duc de Lancastre, qui faisoit alors sa résidence à Bourdeaux : ils luy racontérent ce qu'ils sçavoient des batailles des Rois Jean de Castille et Denys de Portugal, et de leurs alliez : entre les autres, le fameux *Bastot de Maulion*, en luy faisant l'histoire de sa vie luy faisoit celle de presque toutes les guerres arrivées dans les différentes provinces de France et même en Espagne, depuis la bataille de Poictiers où il avoit commencé à porter les armes. Quoyqu'appliqué sans relâche à ramasser des mémoires historiques, Froissart donnoit encore quelques moments à la Poësie : nous avons de luy une Pastourelle (Pag. 284 de ses Poësies mss.) qu'il paroît avoir composée au pays de Foix, en l'honneur de Gaston Phœbus : il dit qu'*estant*

En beau pré vert et plaisant
Par dessus Gave la riviere,
Entre Pau et Ortais seant,

il vit des bergers et des bergeres qui s'entretenoient de divers Seigneurs et de leurs armoiries : il se sert adroitement de cette fiction pour nommer avec éloge ceux de qui il avoit reçu quelques bienfaits, et termine sa liste par le Comte de Foix.

Après un assez long séjour à la Cour d'Ortez, Froissart songeoit à s'en retourner (Chron. liv. 3, chap. 141.) : il fut retenu par Gaston, qui luy fit esperer une occasion prochaine de voyager *en bonne compagnie.* Le mariage de la Comtesse de Boulogne, parente du Comte, ayant esté conclu avec le Duc de Berry, la jeune épouse fut conduite

(1) *Je descendy à l'hostel de la Lune chez un Escuyer du Comte, qui s'appelloit Ernauton du Pin lequel me receut moult joyeusement pour la cause de ce que j'estoye François.* Ce sont les propres paroles de l'historien.

d'Ortez à Morlas, où les équipages du Duc son mari l'attendoient : il partit à sa suite, après avoir reçu des marques de la liberalité de Gaston (1), qui le pressa instamment de revenir le voir : il accompagna la Princesse à Avignon, et dans le reste de la route qu'elle fit à travers le Lyonnois, la Bresse, le Forès et le Bourbonnois, jusqu'à Riom en Auvergne. Le passage d'Avignon fut fatal à Froissart, on le vola : cette triste aventure fait le sujet d'une longue Poësie (2), dans laquelle il place plusieurs circonstances de sa vie, dont j'ay fait usage dans ce mémoire. On voit par cette piéce, que le desir de visiter le tombeau du Cardinal de Luxembourg mort en odeur de sainteté (Chron. liv. 3, chap. 100), n'estoit pas le seul motif qui l'eût porté à repasser par Avignon en suivant la jeune Princesse, mais qu'il avoit une commission particuliére du Seigneur de Couci. Il auroit pû, dit-il, chercher à se dédommager de la perte de son argent, en sollicitant quelque benefice ; mais cette ressource n'estoit pas de son goût : il faisoit plus de fonds sur la générosité du Seigneur de la Riviere et du Comte de Sancerre qui accompagnoient la Duchesse de Berry, et sur celle du Vicomte d'Asci. Il se donne, dans la même piéce, pour un homme d'une grande dépense. Outre le revenu de la Cure de Lestines, qui estoit considérable, il avoit depuis vingt-cinq ans touché deux mille francs dont il ne luy restoit plus rien : la composition de ses ouvrages luy en avoit coûté sept cens, mais il ne regrettoit pas cette dépense : *car aussi ay-je fait*, dit-il, *mainte histoire dont il sera parlé dans la postérité :* le reste avoit esté consommé tant chez les *Taverniers* de Lestines que dans ses voyages, qu'il faisoit toûjours en bon équipage, bien monté, bien vêtu, et faisant par-tout bonne chére.

Froissart avoit esté présent à toutes les fêtes qui furent données au mariage du Duc de Berry, célébré la nuit de la Pentecoste à Riom en Auvergne. Il composa une Pastourelle (pag. 292 de ses Poësies manus.) pour le lendemain des noces ; puis *retournant en France* avec le Seigneur de la Riviere (3), il se rendit à Paris. Son activité naturelle, et surtout la passion de s'instruire dont il estoit sans-cesse occupé, ne luy permirent pas d'y demeurer long-temps. Nous l'avons vû en six mois passer du Blaisois à Avignon, ensuite dans le Comté de Foix, d'où il revint encore à Avignon, et traversa l'Auvergne pour aller à Paris. On le voit, en moins de deux ans (Chron. liv. 4, chap. 1), successivement dans le Cambresis, dans le Haynaut, dans la Hollande, dans la Picardie, une seconde fois (4) à Paris, dans le fond du Languedoc, puis encore à Paris et à Valenciennes (Ibid. chap. 8) ; de là à Bruges, à l'Ecluse, dans la Zelande (Ibid. liv. 3, c. 26), enfin dans son pays. Il accompagne dans le Cambresis le Seigneur de Couci au château de Crevecœur que le Roy venoit de luy donner : il luy raconte ce qu'il avoit vû, et apprend de luy différentes circonstances des négociations entre la France et l'Angleterre. Après avoir donné quinze jours à sa patrie, il passe un mois en Hollande auprès du Comte de Blois, l'entretenant de ses voyages : il va s'instruire par luy-même du détail des négociations de la paix qui se traitoit à Lelinghen (5). Il assiste à la magnifique entrée que la Reine Isabelle de Baviere fait dans Paris. L'exactitude avec laquelle il parle du cérémonial observé entre le Pape et le Roy Charles VI à Avignon, semble prouver qu'il avoit assisté à leur entrevûe (en 1389), d'autant plus qu'il est certain que Charles VI estant allé d'Avignon à Toulouse recevoir l'hommage du Comte de Foix, Froissart s'y trouva, et entendit leur conversation. Il ne se passoit rien de nouveau, comme on le voit, dont Froissart ne voulût estre témoin : festes, tournois, conférences pour la paix, entrevûes de Princes, et leurs entrées, rien n'échappoit à sa curiosité. Il paroît qu'au commencement de 1390, il retourna dans son pays, et qu'il ne songeoit qu'à reprendre la suite de son histoire, pour la continuer sur les instructions qu'il avoit amassées de tous côtez avec tant de peines et de fatigues : mais celles qu'il avoit eues au sujet de la guerre d'Espagne, ne le satisfaisoient pas encore : il luy survint quelque scrupule de n'avoir entendu qu'une des deux parties, c'est-à-dire les Gascons et les Espagnols qui avoient tenu pour le Roy de Castille. Il estoit du devoir d'un écrivain exact et judicieux de sçavoir aussi ce qu'en disoient les Portugais : sur l'avis qu'on luy donna qu'il pourroit en trouver à Bruges un grand nombre, il s'y rendit. La fortune le servit au-delà de ses esperances, et l'enthousiasme avec lequel il en parle, peint l'ardeur avec laquelle il désiroit de tout approfondir. A son arrivée il apprit qu'un Chevalier Portugais, *vaillant homme et sage, et du Conseil du Roy de Portugal*, nommé Jean Ferrand Portelet (6), estoit depuis peu à Middelbourg en Zelande. Portelet qui alloit alors en Prusse à la guerre contre les Infidéles, s'estoit trouvé à toutes les affaires de Portugal : aussi-tost Froissart se met en marche avec un Portugais ami du Chevalier, va à l'Ecluse, s'embarque et arrive à Middelbourg, où

(1) Page 429 de ses Poës. manus.

Et quant j'oc tout parlit l'histoire
Dou Chevalier au soleil d'or
Que je nomme Meliador,
Je pris congé, et li bons Contes
Me fit par sa Chambre des Comptes
Delivrer quatrevins florins
D'Arragon tous pesans et fins,
Et mon livre qu'il m'ot laissé.

(2) *Dit dou Florin, pag. 423 et suiv. de ses Poësies manus.*

(3) *Chron. liv. 3 dans le manuscrit, N° 8325 de la Bibliotheque du Roy.*

(4) *Chron. liv. 4, ch. 2, et une Pastourelle à la pag. 293 de ses Poësies manus.*

(5) Il y a *Belinghen* dans le texte, mais c'est une faute.

(6) Froissart l'appelle *Porteck*, au 76e chap. du 3e liv. de sa Chron.

son compagnon de voyage le présente à Portelet. Ce Chevalier *gracieux, amiable et acointable*, luy raconta, pendant les six jours qu'ils passérent ensemble, tout ce qui s'estoit fait en Portugal et en Espagne depuis la mort du Roy Ferrand jusqu'à son départ de Portugal. Froissart aussi content des récits de Portelet que de sa politesse, prit congé de luy, et revint dans sa patrie, où réunissant toutes les connoissances qu'il avoit acquises dans ses différents voyages, il en composa un nouveau livre, qui fait le troisiéme de son histoire.

Le passage d'où sont tirées ces circonstances, adjoûte que Froissart, en quittant la Zelande, et avant que de retourner dans son pays, alla encore une fois à Rome. Quoyqu'en cela les exemplaires imprimez soient conformes aux manuscrits, ce voyage, dont il n'est point parlé ailleurs, me paroît hors de toute vraysemblance (Chron. liv. 3, chap. 26, p. 88.) Denys Sauvage assûre, à la marge, qu'au lieu de *Romme* il faut lire *l'Ecluse*, *Bruges* ou *Valenciennes;* il est plus naturel de lire *Damme* (1), port voisin de l'Ecluse, où l'on a vû que l'historien s'estoit embarqué. On ne sçauroit déterminer la durée du séjour que Froissart fit dans le Haynaut, on sçait seulement qu'il estoit encore à Paris en 1392 (Ibid. l. 4, c. 38), lorsque le Connestable de Clisson fut assassiné par Pierre de Craon; et à Abbeville, sur la fin de la même année, ou au commencement de la suivante, pendant les conférences qui se tenoient entre les Plenipotentiaires de France et d'Angleterre, lesquelles opérérent enfin une treve de quatre ans (Chron. liv. 4, chap. 56.)

Dès l'année 1378, Froissart avoit obtenu du Pape Clément VII l'expectative d'un canonicat de Lille (2); on voit dans le recueil de ses Poësies, qui fut achevé en 1393, et dans une préface qui se trouve dans plusieurs manuscrits à la tête du quatriéme volume de son histoire, composé vers le même temps, qu'il se qualifioit chanoine de Lille (3); mais Clément VII, estant mort en 1394 (Voy. les chap. 14 et 61 du 4ᵉ liv. de son Histoire), il abandonna la poursuite de son expectative, et commença à ne prendre que la qualité de Chanoine et Tresorier de l'Eglise Collégiale de Chimay (4), qu'il devoit probablement à l'amitié dont le Comte de Blois (5) l'honoroit: la Seigneurie de Chimay faisoit partie de la succession que ce Comte avoit recueillie en 1381, par la mort de Jean de Chastillon Comte de Blois, le dernier de ses freres.

Il y avoit vingt-sept ans (6) que Froissart estoit parti d'Angleterre, lorsqu'à l'occasion de la treve qui se fit entre les François et les Anglois, il y retourna (7) en 1395, muni de lettres de recommendation pour le Roy et pour ses oncles. De Douvres où il débarqua, il alla *à Saint Thomas de Cantorbery*, fit son offrande sur le tombeau du Saint; et par respect pour la mémoire du prince de Galles de qui il avoit esté fort connu, il visita son magnifique Mausolée. Là il vit le jeune Roy Richard, qui estoit venu rendre graces à Dieu des succès de sa derniére campagne en Irlande: mais malgré la bonne volonté du Seigneur de Persy Seneschal d'Angleterre, qui avoit promis de luy procurer une audience du Roy, il ne put parvenir à luy estre présenté, et fut obligé de suivre ce Prince dans les différents lieux qu'il parcourut jusqu'à son arrivée à Ledos. Ce ne fut pas un temps perdu pour l'historien: les Anglois estoient encore pleins de leur expédition en Irlande, il se fit raconter et leurs exploits, et les choses merveilleuses qu'ils y avoient vûes: estant enfin à Ledos, il remit au Duc d'Yorck (Edmond oncle du Roy) les lettres du Comte de Haynaut et du Comte d'Ostervant. *Maistre Jehan*, luy dit le Duc, *tenez-vous tousjours de lès nous et nos gens, nous vous ferons tout amour et courtoisie, nous y sommes tenus pour l'amour du temps passé et de nostre Dame de mere à qui vous fûtes; nous en avons bien la souvenance.* Ensuite il l'introduisit dans la chambre du Roy, qui le reçut avec des marques de bonté très distinguées. Richard prit les lettres dont il estoit chargé, luy dit, après les avoir lûes, que *s'il avoit esté de l'hostel de son ayeul et de Madame son ayeule, encore estoit-il de l'hostel d'Angleterre.* Cependant Froissart ne put encore présenter au Roy le Roman de Meliador

(1) *Dam* ou *Damme*, ville de Flandres, à une lieue de Bruges tirant vers l'Ecluse, dont elle est éloignée de deux lieues. *Voyez le Diction. de la Martiniere et les Délices des Pays-bas, tom. 1, pag. 306.*

(2) V. son *dit dou Florin* parmi ses Poësies manuscrites, *pag. 430*, le florin adressant la parole à l'auteur.

Car du bon Seigneur de Couci
. . . . . avés vous. . . . .
L'expectative lointaine
Sur les chanesies de Lille,
Cent florins vous a par S. Gille
Moult bien coustié cette grasse
Qui n'est près bonne ne grasse,
Mais mal revenans à proufit,
Quoyque dou premier an est dit
Dou Pape que la grasce avés,
Mes voirement vous ne scavés
Quant vous en serés pourveüs,
Ne à Chanounes receüs.

(3) Froissart, au commencement et à la fin de ses Poësies, prend le titre de *Tresorier et Chanoine de Chimay, et de Lille en herbes*, expression qui désigne son expectative.

(4) Dans le Comté de Haynaut, au Diocése de Liege.

(5) *Gui de Chastillon Comte de Blois, Sire d'Avesnes, de Cymay, de Beaumont, de Strumchove et de la Gode*, (ou de Beaumont, de Schonove et de Goude, comme on l'a vû au premier chapitre du troisiéme volume). *Je Jehan Froissart Prestre et Chapelain à mon très-cher Seigneur, et pour le temps de lors Tresorier et Chanoine de Cymay et de l'Isle en Flandres*, livre 4, chap. 51, pag. 161. Préface du 4ᵉ livre dans plusieurs manuscrits.

(6) *Chron. liv. 4, ch. 61, pag. 190*, il dit 28 à la page suivante.

(7) V. sa Chron. liv. 4, chap. 61, 62 et 63.

qu'il luy avoit apporté, et Persy luy conseilla d'attendre une circonstance plus favorable. Deux objets importants occupoient alors Richard tout entier : d'une part, le projet de son mariage avec Isabelle de France, de l'autre, l'opposition des peuples de l'Aquitaine à la donation qu'il avoit faite de cette province au Duc d'Yorck son oncle. Les Prélats et les Barons d'Angleterre ayant esté convoquez à Elten (Maison Royale à sept lieues Angloises de Londres) pour déliberer sur ces deux affaires, Froissart suivit la Cour. Il écrivoit chaque jour ce qu'il apprenoit des nouvelles du temps dans ses conversations avec les Seigneurs Anglois ; et Richard de Servy (1) qui estoit du *Conseil estroit du Roy*, luy confioit exactement les résolutions que l'on y prenoit, le priant seulement de les tenir secrétes jusqu'à ce qu'elles fussent divulguées.

Enfin le dimanche qui suivit la tenue de ce Conseil, le Duc d'Yorck, Richard de Servy et Thomas de Persy trouvant le Roy moins occupé, luy parlérent du Roman que Froissart lui avoit apporté : ce Prince demanda à le voir, *si le vit en sa chambre*, dit l'historien, *car tout pourveu je l'avoie et luy mis sur son lict, et lors l'ouvrit et regarda dedans, et luy plut très grandement, et plaire bien luy devoit, car il estoit enluminé, escrit et historié, et couvert de vermeil veloux à dix cloux d'argent dorez d'or, et rose d'or ou milieu à deux gros fermaux dorez et richement ouvrez, ou milieu rosiers d'or. Adonc*, continue Froissart, *demanda le Roy de quoy il traitoit, et je luy dy d'Amour. De ceste responce fut tout resjoui, et regarda dedans le livre en plusieurs lieux, et y lisit, car moult bien parloit et lisoit françois, et puis le fit prendre par un sien Chevalier qui se nommoit Messire Richard Credon, et porter en sa chambre de retrait, dont il me fit bonne chere.*

Henry Castede Ecuyer Anglois, qui avoit esté présent à cet entretien (Chron. liv. 4, ch. 63), et qui sçavoit d'ailleurs que Froissart écrivoit l'histoire, l'aborda en luy demandant s'il estoit informé des détails de la conqueste que le Roy d'Angleterre venoit de faire en Irlande : comme Froissart, pour l'engager à parler feignit de les ignorer, l'Ecuyer se fit un plaisir de les luy raconter. Tout ce que l'Historien entendoit, entre autres le récit du repas que le Roy d'Angleterre donna aux quatre Rois qu'il venoit de subjuguer, excitoit en luy de nouveaux regrets de n'estre pas venu en Angleterre un an plustost, ainsi qu'il s'y preparoit, lorsque la nouvelle de (2) la mort de la Reine Anne rompit son dessein : il n'auroit pas manqué de passer en Irlande pour voir tout par luy-même, car il avoit un interest particulier de recueillir les moindres circonstances de cette expedition dont il vouloit faire part à *ses Seigneurs*, le Duc de (3) Baviere et son fils, qui avoient sur la Frise les mêmes pretentions que le Roy d'Angleterre sur l'Irlande.

Après trois mois de séjour en Angleterre, Froissart prit congé du Roy : ce Prince qu'il avoit suivi dans tous ses voyages aux (4) environs de Londres, luy fit donner pour dernier témoignage de son affection (5) cent Nobles dans un (6) gobelet d'argent-doré pesant deux marcs.

La triste catastrophe de Richard arrivée en 1399 (Chron. liv. 4, c. 119, pag. 348 et suivantes), est rapportée à la fin du 4ᵉ volume de l'Histoire de Froissart, qui s'acquite de ce qu'il devoit à la memoire de ce Prince, par la maniere touchante dont il déplore ses malheurs. Au même endroit il observe que dans cet évenement il voyoit l'accomplissement d'une prédiction faite au sujet de Richard lorsqu'il naquit à Bordeaux, et d'une ancienne Prophetie du livre (7) du Brust, laquelle désignoit le Prince par qui il devoit estre détrôné. La mort de Guy Comte de Blois suivit de près le retour de Froissart dans son pays ; il la place dans sa Chronique sous l'année 1397 (Liv. 4, c. 89). Il avoit alors (8) soixante ans, et vêcut encore quatre ans au moins, puisqu'il raconte quelques évenements de l'année 1400. Si l'on en croyoit Bodin (Methodus historiarum) et la Popeliniere (Histoire des histoires), il auroit vêcu jusqu'en 1420 ; mais ces deux Ecrivains ont peut-estre esté trompez par ces mots qui commencent le dernier chapitre du dernier livre de son histoire, *En l'an de grace mil quatre cent ung moins*, au lieu de lire *ung* (1399), ainsi qu'il est écrit dans plusieurs Mss. et dans les éditions gothiques, ils auront lû *vingt*.

Un autre passage de Froissart pourroit donner lieu de penser qu'il a vêcu jusques vers le milieu du xvᵉ siécle : en parlant du bannissement du Comte

(1) Il avoit vû Froissart à la Cour d'Edouard III et du Comte Venceslas de Brabant.

(2) Anne de Luxembourg fille de l'Empereur Charles IV, mariée en 1382, à Richard II, Roy d'Angleterre, et morte en 1394.

(3) Aubert Duc de Baviere, Comte de Haynaut, de Hollande et de Zelande, pere de Guillaume de Baviere.

(4) *A Elten, à Ledos, à Kinkestove, à Cenes, à Cartesée et à Windesore*. Chron. liv. 4, ch. 119, p. 348.

(5) Cette somme peut revenir à celle de 600 livres de nostre monnoye d'aujourd'huy.

(6) Un gobelet, c'est ce que nos anciens auteurs appellent une *henepée, id est* hanap plein d'argent, d'où le Tresor Royal d'Angleterre s'appelle *hanepier*.

(7) Fauchet met à la tête de nos plus anciens Poëtes François (Lib. 2, p. 82), *Maistre Wistace* ou *Huistace, auteur du Roman appellé Brut* en vers, qui fut composé en 1155. Nous avons aussi un Roman en prose du Brut, Brust ou Bret, qui fait partie du S. Graal, ou des Chevaliers de la Table ronde, dans plusieurs Mss. de la Bibliotheque du Roy. Il contient l'origine des peuples de la Grande-Bretagne descendus de Brutus.

(8) J'ay dit au commencement de ce Memoire, qu'il me paroissoit que Froissart estoit né plustost en 1337 qu'en 1333 ; c'est dans cette supposition que je ne luy donne icy que 60 ans, il en auroit eu 64 ou 65, s'il estoit né en 1333.

d'Harcourt, qui engagea les Anglois à faire une descente dans la Normandie, il (1) dit que plus de cent ans après on vit les suites funestes de leur irruption. Ces termes ne doivent pas estre pris à la lettre ; l'auteur écrivoit plustost comme prévoyant les malheurs à venir qu'il craignoit, que comme le témoin de leurs derniers progrès.

Au reste, il n'est pas possible de décider en quelle année il mourut, il paroît seulement que ce fut au mois d'Octobre, puisque son *Obit* est indiqué pour ce mois dans l'Obituaire de l'Eglise collegiale de S[te] Monegunde de Chimay, dont on trouvera un extrait à la fin de ce Memoire. Selon une ancienne tradition du pays, il fut enterré dans la Chapelle de S[te] Anne de cette Collegiale ; et il est en effet assez probable qu'il vint finir ses jours dans son Chapitre.

Le nom de Froissart a esté commun à plusieurs personnes qui ont vécu dans le même temps que nostre historien : outre le Froissart Meullier jeune Ecuyer du Haynaut, dont j'ay parlé au commencement de ce Memoire, on trouve dans la Chronique de nostre Historien un Domp Froissart (Chron. liv. 1, ch. 61), qui s'estoit signalé au Siége que le Comte de Haynaut avoit mis en 1340, devant la ville de Saint Amand. Ce Moine défendit long-temps une brèche qui avoit esté faite au mur de l'Abbaye, et ne l'abandonna qu'après avoir tué ou blessé dix huit hommes. On lit à la fin de quelques Chartes du Comte de Foix une signature de *J. Froissart*, ou *Jaquinot Froissart*, c'estoit un Secretaire du Comte, et peut-estre un parent de l'historien ; et il est encore fait mention dans les Registres du Tresor des Chartes, d'une Remission accordée en 1375 (au mois d'Octobre, Voy. Reg. 107 piece CCIIII[xx]III), à Phileberl Froissart Ecuyer, qui avoit esté en la compagnie des Gascons au pays de Guyenne sous Charles d'Artois Comte de Pezenas.

Pour ne point interrompre le fil de la narration, j'ay renvoyé icy à la fin de ce Memoire l'examen d'un passage de Poësies (2) de Froissart, qui indique en termes obscurs une des principales circonstances de sa vie. Il rappelle les fautes de sa jeunesse, et se reproche sur-tout d'avoir quitté un métier savant, pour lequel il avoit des talents naturels, et qui luy avoit acquis une grande consideration (il paroît désigner l'histoire ou la poësie) pour en prendre un autre beaucoup plus lucratif, mais qui ne luy convenoit pas plus que celui des (3) armes, et qui luy ayant mal réussi, l'avoit fait décheoir du degré d'honneur où le premier l'avoit élevé ; il veut, dit-il, réparer sa faute, et revenant à ses anciens travaux, transmettre à la posterité les glorieux noms des Rois, Princes et Seigneurs, dont il avoit éprouvé la générosité. Dans tout le cours de la vie de Froissart, je ne vois aucun temps où l'on puisse placer ce prétendu changement d'estat, ni rien qui puisse nous faire connoître ce métier lucratif dont il parle, et que luy-même appelle *marchandise*. L'indecence de l'expression ne nous permet pas d'imaginer que ce fût l'estat de Curé ; quoyqu'il ait dit quelque part que la Cure de Leptines estoit d'un revenu considerable : seroit-ce la profession de Praticien, ou celle de son pere, qui estoit, comme nous l'avons dit, Peintre d'Armoiries ? Une acception du mot *marchandise* dans Commines (liv. 4. c. 11), pourroit nous fournir une explication plausible. Commines né dans le même pays, et qui n'estoit pas bien éloigné du temps de Froissart, employe ce terme pour signifier une négociation d'affaires entre des Princes. Le métier de Négociateur, ou plustost d'homme d'intrigue, qui cherche sans caractére à pénétrer le secret des Cours, seroit peut-estre celuy auquel Froissart se repent de s'estre livré : les détails dans lesquels nous sommes entrez sur ses différents voyages, sur les longs séjours qu'il a souvent faits dans des circonstances critiques auprès de plusieurs Princes, et sur les talents qu'il avoit pour s'insinuer dans leurs bonnes graces, me paroissent s'accorder avec cette conjecture.

Extrait d'un Manuscrit tiré des archives du Chapitre de Sainte Monegunde à Chimay, dans lequel se retrouvent les obits et fondations pieuses faites audit Chapitre, et autres antiquitez. Folio 39 et 40.

« L'obit de Messire Jean Froissard né de Valen-
« ciennes, Chanoine et Tresorier de ladite Eglise
« qui florissoit l'an 1364, pourra icy prendre place
« pour la qualité du personnage, comme ayant esté
« Chapelain domesticq du prenomé Guy de Cha-
« tillion, Comte de Soisson et de Blois, Seigneur
« d'Avesne, Simai, Beaumont, etc., qui a aussi
« esté très-célébre Historiographe de son temps, et
« a escrit les guerres et chroniques, et choses les
« plus remarquables depuis l'an 1335 jusqu'à l'an
« 1400, selon que luy-même le rapporte en divers
« lieux de son histoire, et particuliérement au livre

(1) Liv. 1, ch. 115, p. 131. *Ceste haine* (du Roy Jean contre Messire Godefroy de Harecourt) *cousta grandement au Royaume de France, especialement au païs de Normandie, car les traces en parurent cent ans après, comme vous l'orrez en l'histoire.*

(2) Dans son Buisson de Jeunesse, p. 338 et suiv. de ses Poësies mss. Cette Piece est incontestablement posterieure à l'an 1370, puisqu'il y est fait mention de la Croisade en Prusse qui s'estoit faite cette année : mais elle ne fut composée vraysemblablement qu'encore bien long-temps après ; puisqu'elle est une des dernieres du recueil qui fut fini en 1393, et qu'elle precede immediatement le dit du Florin composé à Avignon lorsqu'il y repassa en 1389 ; enfin il s'y donne comme un homme vieux et chenu.

(3) *Or me cuiday trop bien parfaire*
Pour prendre ailleurs ma Calendise,
Si me mis en la marchandise,
Où je sui ossi bien de taille,
Que d'entrer ens une bataille
Ou je me trouveroie envis, etc. p. 338 v° et 339 r°.

« 4e chap. 5e (1) et comme aussi se voit par son « éloge dressé à sa louange par tel que s'ensuit : »

Cognita Romane vix esset gloria gentis,
(2) *Plurimis hunc scriptis nî decorasset honos.*
Tanti nempe refert totum scripsisse per orbem,
Quelibet et doctos secla tulisse viros !
Commemorent alios alii, super æthera tollam
Froissardum, historie per sua secla ducem.
Scripsit enim historiam mage sexaginta per annos,
Totius mundi que memoranda notat,
Scripsit et Anglorum Regine gesta Philippe
Que Guillelme (3), *tuo tertio* (4), *juncta toro.*

Honorarium.

Gallorum sublimis honos et fama tuorum,
Hic, Froissarde, jaces, si modo forte jaces.
Historie vivus studuisti reddere vitam,
Defuncto vitam reddet at illa tibi.

Joannes Froissardus Canonicus et Thesaurarius Ecclesie Collegiate Ste Monugundis Simaci, vetustissimo ferme totius Belgii oppido.

Proxima dum propriis florebit Francia scriptis,
(5) *Fania dum ramos,* (6) *Blancaque fundet aquas,*
Urbis ut hujus honos, templi sic (7) *fanva vigebis,*
Teque ducem historie Gallia tota colet,
Belgica tota colet. Cymeaque vallis amabit,
Dum rapidus proprios Scaldis obibit agros.

Ledit Obit se dit en Octobre.

---

(1) On a voulu dire le 51e où ces particularitez sont en effet rapportées.

(2) Il faut lire, sans doute, *pluribus*.

(3) *Hic erat Hollandiæ et Hannoniæ Comes.* Faute du Poëte, Philippe Reine d'Angleterre estoit fille de Guillaume III, Comte de Haynaut, et femme d'Edouard III.

(4) Je crois qu'il faut lire *tertia* au lieu de *tertio*.

(5) La Faigne de Chimay, petite forest qui en dépend.

(6) La Blanche-eau, riviere qui passe à Chimay.

(7) *Fama*.

FIN DU TOME DIXIÈME ET DERNIER.

Niort. — Typographie de L. Favre.

LISTE

DES

PRINCIPAUX AUTEURS CITÉS

DANS LE

DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE L'ANCIEN LANGAGE FRANÇOIS

Par LA CURNE DE SAINTE-PALAYE

LISTE DES PRINCIPAUX OUVRAGES CITÉS

A

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : Mémoires. V. de Rozière et Chatel : Table générale et méthodique des Mémoires de l'Académie des Inscr. 1856, in-4°.

Accords (Et. Tabourot, dit le seigneur des) : Les Bigarrures et Touches du seigneur *des Accords*, avec les apophthegmes du sieur Gaulard et les escraignes dijonnaises. Rouen, 1648.

Adam de Guiency : Les Distiques de Dionysius Caton, en vers. Comparez J. Travers : Dyonisii Catonis disticha de moribus in gallicos versus translata. 1837, in-8°.

Adam de le Hale ou DE LA HALLE, surnommé le *Boçu d'Arras*, poète du XIIIe siècle ; il est auteur des plus anciennes pièces dramatiques que l'on connaisse : Congié d'Arras, Mss. n° 7218, et poésies diverses, Mss. fonds de Cangé, in 8° ; de la Vallière, nos 2719, 2736 ; ce dernier numéro contient ses Chansons, le Jeu de Robin et Marion, et le Jeu du Mariage. Comparez Hist. litt. de la France, t. XX ; Arthur Dinaux, les Trouvères Cambrésiens. Paris, 1863, in-8°.

Adenez le Roi, ou LE ROI ADENEZ, poète du XIIIe siècle, quelquefois appelé *Adans*, et surnommé *le Roi*, soit parce qu'il fut héraut ou roi d'armes, ou que quelques-unes de ses poésies eussent été couronnées ; il était menestrel de Henri III, Duc de Flandre et de Brabant, qui était son protecteur. On le croit auteur du Roman de Guillaume d'Orange, surnommé au Court nez, Mss. n° 7186-3, Colbert, n° 1377, et de la Vallière, n° 2735. Ses branches sont : 1. le Couronnement du Roi Looys ; 2. le Charroy de Nismes ; 3. les Enfances Vivien ; 4. le Moniage de Renouart ; 5. le Moniage de Guillaume au Court nez ; 6. Roman de Cléomades, fonds de la Vallière, nos 2733, 2734 ; 7. Roman de l'Enfance d'Ogier le Danois, fonds de la Vallière, n° 2729 ; 8. Roman d'Aymeri de Narbonne, fonds de la Vallière, n° 2735 ; 9. Roman de Pepin et de Berthe, sa femme, n° 7188, et de la Vallière, 2784.

Aye d'Avignon (Roman d') : 6e branche de la Geste de Doon de Mayence. Mss. fonds de Cangé.

Aimoinus Monachus : *De Gestis Francorum, ex edit.* Jac. du Breuil. *Parisiis*, 1602, in-fol.

Aimon de Varennes : Roman de Floiremont ou Florimont, *alias*, de Philippe de Macédoine, composé à Chatillon, par Aymar, Aimés, Aimons de Varenes ou de Variennes, nos 6973, 7498, fonds de la Vallière, in-fol. 2706, et de Colbert (incomplet), 3031. Les Mss. de ce Roman varient sur l'époque de sa publication ; l'un l'annonce comme achevé en 1159, l'autre en 1180, un troisième en 1128, enfin un quatrième, faisant partie des Mss. de Harlay, donne la date de 1224. Comparez P. Paris, les Mss. fr. de la bibl. du Roi, t. III.

Alain Chartier. (Voyez CHARTIER.)

Alars de Cambrai (Poésies d') : Mss. fonds de Cangé.

Alector : Histoire fabuleuse, attribuée à Barthélemy Aneau. Lyon, P. Fradin, 1560, in-8°.

Alexandre de Bernay, surnommé *de Paris* : Roman ou Geste d'Alexandre, composé vers le commencement du XIIIe siècle, nos 7190 A. B, 7190 C, 7498, 6987, fol. 164 ; et du fonds de S. Germain, 7633 ; de S. Victor, 894, et de Cangé, 7498. Ses différentes branches sont : 1. le Vœu du Paon, les Accomplissemens et les Mariages ; 2. le Restor (rétablissement) du Paon, par Brise-Bar ; 3. le Testament d'Alexandre, par Pierre de S. Cloot ; 4. la Vengeance d'Alexandre, par Jehan le Venelais, que Fauchet appelle le Névelois. — Eustace (Vace, Wace, Wistace), Lambert li Cors (Court), le Cler Simon ou Simon de Bologne, auteur d'une traduction de Solin en françois, et Guy de Cambrai, ont travaillé à ce roman. On croit que les romans d'Alexandre, en prose (XIVe siècle), sont une version de la Geste. Dans un exemplaire de la Belgique, Mss. n° 299, in-fol. divisé en deux parties, la première contient le Vœu du Paon, et le Restor du Paon, qui finit au mariage d'Alexandre avec la fille de Darius ; la seconde partie comprend la suite du Roman avec la Vengeance. Le traducteur, qui se dit Picard, déclare avoir travaillé par ordre de Jehan de Bourgogne, Comte d'Etampes, Seigneur de Dourdan. Alexandre de Bernay est aussi auteur du Roman d'Atys et Profilias, Mss. n° 7191, in-fol. Comparez Hist. litt. de la France, t. XV ; Talbot : la Légende d'Alexandre, thèse. 1850, in-8°.

Alexis, Religieux (Frère Guillaume) : Le grand Blason des faulces Amours, le Loyer des folles

Amours. Cet auteur a fait aussi le Dialogue du Crucifix et du Pélerin, le Passe-temps de tout homme. Comparez Gouget, bibl. franç.

Alphonse (Pierre), *alias*, ANFOR, ANFOL, *Petrus Alphonsus*, auteur d'un ouvrage latin intitulé *Clericalis Disciplina*, traduit en vers dans le XIII[e] siècle, sous le titre de Castoiement que li Pere enseigne à son Fils, Mss. n° 1830, fonds de l'Abbaye S. Germain ; il contient les contes suivans : 1. du Preudome qui avoit demi ami ; 2. des Deux Amis loiax ; 3. d'un Vilein Tigneus et Boçu ; 4. de l'Homme et du Serpent ; 5. d'un Verselieres et d'un Boçu ; 6. de Deux Clers ; 7. de la Male Feme ; 8. autre conte de la Male Feme ; 9. autre de la Male Feme ; 10. du Fableor ; 11. de la Male Vielle qui conchia la preude Feme ; 12. de Celui qui enferma sa Feme en une Tor ; 13. d'un Home qui comenda son avoir, et cil à qui il le comenda li nia ; 14. le Jugement de l'Uille, qui fut prise en garde ; 15. d'un Home qui portoit grant avoir ; 16. Porquoi on doit amer le grant chemin ; 17. de Deux Borgois et d'un Vilain ; 18. du Tailleor le Roy et son Sergant ; 19. de Deux Lecheors ; 20. du Chastoiment, le Pere encore ; 21. du Vilein et de l'Oiselet ; 22. du Vilein qui dona ses bués au lou ; 23. du Larron qui embraça le rai de la Lune ; 24. du Marchant qui alla veoir son frere ; 25. de Maimon le Pereceus ; 26. du Roi Alixandre et du Segretain ; 27. d'un Larron qui demeura trop au Tresor ; 28. d'un Philosophe qui passoit parmi un Cimetière ; 29. Comment on doit bien faire por s'Ame avant c'on muire. — Toutes ces pièces se trouvent dans le deuxième volume de la nouvelle édition des Fabliaux de Barbazan, publiée par M. Méon. Paris, 1808.

Amadas et Idoine, Roman en vers, Ms. n° 6897, fol. 315, Bibl. Nat. Publié par Hippeau. 1863, in-8°.

Ammianus Marcellinus : *Ex emendatione Henrici Valesii, et cum not. J. Gronovii.* Lugd. Batav. 1693, in-fol.

Amyot (Jacques) : Traduction de Plutarque. Paris, Vascosan, 1565, 1575, 4 volumes in-fol.

Anciennes Poésies françoises, Ms. du Vat. n° 1490.

Aneau (Barthelemi) : Roman d'Alector ou le Coq, histoire fabuleuse. Lyon, 1560, in-8°.

Anselme (le Père) : Traité des Officiers de la Couronne et ses autres ouvrages. Comparez Moreri, Dict. hist.

Anville (d') : 1. Eclaircissemens géographiques sur l'ancienne Gaule. Paris, 1741, in-12 ; 2. Notice sur l'ancienne Gaule, tirée des Monumens romains. Paris, 1760, in-4° ; 3. Géographie ancienne abrégée. Paris, 1768, 3 vol. in-12.

Argentré (d') : Histoire de Bretagne. Paris, 1604, in-fol.

Arrecourt (madame d'), Abbesse de Longchamps : Vie d'Ysabelle de France, dans l'Hist. de S. Louis, de Joinville.

Arthus (Roman d') : Ms. fonds de Lancelot.

Athanase (Cantique de S.) : Ms. de l'Arsenal.

Athis et Prophilias : Ms. Roman attribué à Alexandre de Bernay (B. N. Ms. 7191). On l'appelle encore le Siège d'Athènes. Comparez Hist. litt., t. XV.

Auberi (Roman d') : Mss. fonds de Cangé. Comparez Hist. litt. de la France, t. XXII.

Aubigné (Théod. Agrippa d') : Aventures du Baron de Fœneste. Amst., 1731, 2 vol. in-12.

Auboin ou AUBIN DE SEZANE (Poésies d') : Ms. fonds de la Vallière et fonds de Cangé, in-8°.

Aucassin et Nicolette (Fabliau d') : Ms. 7989, fol. 70.

Audigier (Roman d') : Mss. de S. Germain, n° 1830.

Auton (Jehan d') : Annales de Louis XII. Sa chronique, dont la première moitié fut imprimée par Godefroy, à la suite de l'Histoire de Louis XII (Paris, 1615, in-4°), a été publiée par le bibliophile Jacob, en 4 vol. in-8°, 1834-35.

B

Bacheler d'Armes (le) : Mss. n° 7615.

Baïf (Jean Antoine de) : 1. Etrenes de Poezie fransoeze, en vers mesurés. Paris, 1574, in-4° ; 2. Mimes, Proverbes et Enseignemens. Paris, Mamert Patisson, 1581, in-8°.

Balades de Bourgogne : Mss. fonds de la Belgique, et imprimées à la suite de la Dance aux Aveugles.

Barbazan (Etienne) : 1. Fabliaux et Contes, 3 vol. in-12. Paris, 1756 ; 2. l'Ordene de Chevalerie. Paris, 1759 ; 3. le Castoiement. Paris, 1760 ; 4. son Glossaire, Mss. de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Barbe (Tragédie ou Mystère de Sainte), en cinq journées, in-4°, sans date. Comparez Fr. Michel et Monmerqué : le Th. franç. au moyen-âge. 1839.

Baril ou Barizel (Dict du), ou *Fabliau du Chevalier au Barizel* : Mss. n° 7218, et fonds de l'Eglise de Paris, Ms. n° 7.

Bartas (les Œuvres de Guillaume, Seigneur du). Paris, 1583, in-12.

Bataille de Karesme et de Charnage : Mss. de S. G. n[os] 7218 et 7615.

Baude de la Quarriere (Poésies de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Baude Fastoul d'Arras (Congié de) : Mss. n° 7218, et n° 2736 de la Vallière.

Baudoin des Autieus (Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Baudoin l'Orgueneur (Poésies de le Fils Mestre) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Beaudoin ou Bauduins de Condé, poète du XIIIe siècle, est auteur des pièces suivantes : 1. le Dit de Garde corps ou Warde corps ; 2. le Dit du Pelican ; 3. l'Ave Maria, en vers ; 4. le Dit du Bacheler ; 5. li Mantiaus d'onnour ; 6. li Dis dou Preudome ; 7. li Dis dou Dragon, n° 256 de la Belgique ; 8. les trois Mors et les trois Vis, Mss de la Vallière, n° 2736 ; 9. l'Equivoque de Bauduins de Condé, même Ms.

Beaumanoir (Philippe de) : Les Coutumes de Beauvoisis, in-fol. parvo, Ms. de l'Eglise de Paris, coté F, n° 18.

Bellay (du) : Les Mémoires de Mess. Martin du Bellay. Paris, 1582, in-fol. chez Abel l'Angelier.

Bellay (Joachim du) : Œuvres françaises, réunies par Aubert de Poitiers. Rouen, 1592.

Belleau (Remi) : Bergeries. Paris, Gilles, 1578.

Belle-Forest (François de) : Les Grandes Annales et Histoire générale de France, depuis la venue générale des Francs en Gaule, jusqu'au règne du roi Henri III. Paris, 1629, in fol.

Benoit de Sainte More : Roman de la Destruction de Troye, Mss. n° 7189, in-fol. Comparez Joly : Benoit de Sainte More et le Roman de Troie, ou les Métamorphoses d'Homère au moyen âge. 1871, 2 vol. in-8°.

Benoit (Saint) : Ancienne traduction de sa règle, fonds de l'Eglise de Paris, E 6.

Berceure, *alias*, Bercheure, Berchoire et Berchore (Pierre), né à S. Pierre du Chemin, localité du Bas-Poitou, Barnabite et Prieur de S. Eloy, à Paris, mort en 1362 : Traduction des Décades de Tite-Live, dédiée au Roy Jehan, in-fol. Mss. n°s 6716-3, 6900 et 6901.

Bernard (Saint), mort en 1153 : Sa Lettre à Raymond d'Amboise, ses Sermons, Mss. fonds des Feuillans, in-4°. Ce précieux Mss., qui est du XIIe siècle, fut donné au Père Goulu, par Maistre Nicolas Lefevre, Précepteur du Roi Louis XIII, ainsi qu'on l'apprend d'une note qui est en tête du volume.

Bernier : Fabliau de la Houce partie, manuscrit n° 7218.

Bernieres (J. C.) : Etymologie des mots françois, in-12.

Bertrans Clerc : Roman de Gerard de Vienne, fils de Garin de Montglane, et frère de Hainaud de Beaulande, de Miles de Puille et de Reniers : Mss. du XIIIe siècle, n° 7498 ; fonds de Colbert, n°s 3031 et 7498. L'auteur se nomme au verso du premier feuillet, et la Notice dit qu'il a composé cet ouvrage à Bar-sur-Aube. Comparez L. Gautier, Epopées françaises.

Bestiaire en Franceis (le), ou *Traité des Animaux* : N° 7989, et fonds de l'Eglise de Paris, Mss. 9, 17 et 18.

Beuf (Jean le) : 1. Histoire de la Ville et du Diocèse de Paris. Paris, 1754, 15 vol. in-12 ; 2. Recueil de divers Ecrits pour servir à l'Histoire de France. Paris, 1738, 3 vol. in-12 ; 3. Dissertation dans laquelle on recherche depuis quel temps le nom de France a été en usage, pour désigner une portion des Gaules. Paris, 1740, in-12 ; 4. Traité historique et pratique du Chant ecclésiastique. Paris, 1741, in-8° ; 5. et enfin diverses Dissertations de cet auteur dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le Mercure, etc., etc.

Bibles (traduction de plusieurs) : N°s 6703, 6829, 7011 et 6701, in-fol.

Bigne (Gaces de la), premier Chapelain du Roi Jean : Déduits de la Chasse, composés en 1359, Mss. n°s 7626 et 7627, in-fol. Voir sur ce poète le t. III des Mém. sur l'anc. Chevalerie de Sainte-Palaye. Le texte du poème relatif à la Vénerie a été donné par le duc d'Aumale, d'après deux Mss. de sa bibliothèque. Philobiblion Society, London, II, 1855-56.

Blancandin ou Blanchandin (Roman de) : Ms. n° 6987. Comparez Hist. litt., t. XXII.

Blanchet (Pierre) : 1. La Farce de Pathelin à cinq personnages, fonds de la Vallière, Mss. n° 3343, in-8° ; 2. la Farce de Maistre Pierre Pathelin, édit de Coustelier, in-12.

Blastenge des Femmes (la) : Ms. 7218.

Blondiaus de Nesle ou de Neele (Poésies de) : Mss. fonds de Cangé.

Boccace (le Decameron de) : Mss. 6889, in-fol.

Bodel ou Bodiaus d'Arras (Jehan), vivoit dans le XIIIe siècle : Li Congié, Mss. n° 7218. Comparez Hist. litt. de la France, t. XX. Jean Bodel est encore l'auteur du Congé à la ville d'Arras et de la Geste de Guiteclin de Sassoigne, ou Chanson des Saxons.

Boileau Despréaux (Œuvres de) : La Haye, 1722, 4 vol. in-12.

Bonnet (Honoré), ou Bonnor, Prieur de Salon en Provence : Arbre des Batailles ; la Bibliothèque Nationale en possède plusieurs Manuscrits en français, et un en patois provençal. Comparez Mém. de l'Ac. des Inscr., t. XVIII.

Bordeors Ribaus (Fabliau des deux) : Mss. n° 7218, fol. 70.

Borel (Pierre) : Trésor de Recherches et Antiquités Gauloises et Françoises. Paris, 1655, in-4°.

Borgoise d'Orliens (Fabliau de la) : Ms. 7218.

Bouchet (Jehan), dit *le Traverseur des voies périlleuses :* 1. Annales d'Acquitaine. Poitiers, 1644, in-fol.; 2. les Triumphes de la noble et amoureuse Dame, in-fol. Paris, 1535.

Bouchet (Guillaume), né en 1526, à Poitiers, mort en 1606. Libraire dans sa ville natale, il publia des entretiens parfois licencieux, les *Serées*. Lyon, 1584, in-4°; Paris, 1608, 3 vol. in-12.

Bouquet (Dom Martin) : Recueil des Historiens des Gaules et de la France. Paris, 1738 et années suivantes, 13 vol. in-fol. Recueil continué par l'Ac. des Inscr.

Bourdelot (Jean) : Dictionnaire étymologique de la Langue Françoise, in-fol. parvo, Mss. autographe, n° 7489.

Bourgoing (Jacques) : De Origine, usu et ratione vulgarium vocum linguæ gallicæ, italicæ et hispanicæ libri primi, sive A. centuria una. Parisiis, Steph. Prevosteau, 1853, in-4°.

Bouron, *alias*, Boiron, Borron, Burons (Robert de) : 1. Ensierrement de Merlin, ou Roman de S. Graal, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N. n°s 7 et 8 ; 2. Roman de Merlin, Mss. n° 6954, in-fol.

Bouteiller : Somme rural, publié par Charondas le Caron. Paris, 1603, in-4°.

Bouteroue (Claude) : Recherches curieuses des Monnoies de France. Paris, 1666, in-fol.

Boves (Jehan de) : 1. Barat et Haimet, ou des Trois Larrons, Mss. n° 1830 de l'Abbaye S. Germain ; 2. Fabliau de Brunain la vache au Prestre ; 3. Fabliau des deux Chevaux ; 4. Fabliau de Gombers et des Deux Clers, Mss. n° 7218 ; 5. Fabliau du Vilain de Bailleul, même Mss.; 6. Fabliau du Vilain de Farbu. Mss. 7989 ; 7. Fabliau du Leu et de l'Oue ; 8. du Convoitox et de l'Envieux.

Braies au Cordelier (Fabliau des) : Mss. n°s 7218 et 1830 de S. Germain.

Brantôme : Œuvres, édit. de 1666.

Bretons (Roman des) : Mss. n° 7535.

Breuil (du) : Le Théâtre des Antiquités de Paris. Paris, 1612, in-4°.

Brieux (Moisant de) : Origines de quelques Coutumes anciennes, et façon de parler triviales. Caen, 1672, in-12.

Brise-Barre : Roman du Restor du Paon, Mss. fonds de la Vallière, in-4°, n° 2704 et n° 2703, ancien fonds, in-fol.

Britton : Des Loix d'Angleterre. Ouvrage attribué à John de Breton, évêque d'Hereford. Il a été rédigé en français par ordre d'Edouard Ier, vers 1275. Ed. de de 1640. La première a paru de 1530 à 1540.

Brosses (Ch. de) : Traité de la Formation méccanique des Langues. Paris, 1765, 2 vol. in-12.

Brunetto Latini, écrivain français, se fixa à Paris en 1260 : 1. Le Livre de Bonne Parleure, qui enseigne à bien parler, in-4°, Mss. n° 7930, et fonds de Baluze, n° 769 ; 2. son Trésor, n°s 7066, 7067, 7068 et 7069. Comparez l'édition du Trésor par Chabaille. 1863, in-4°.

Budé (Guill.) : *De Asse*. Venetia, 1522, in-8°.

Buffet (le Dit du) : Mss. n°s 7218, 7595 et 7615.

Bullet (J. B.) : Mémoires sur la Langue celtique. Besançon, 1754-1760, 3 vol. in-fol.

Burniaus de Tors (Poésies de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

C

Cæsar (C. Julius) : 1. *Commentarii cum not. varior.* Lugd. Batav., 1713, in-8° ; 2. la Traduction de Perrot d'Ablancourt, 2 vol. in-12, et celle de Wailly. Paris, Barbou, 2 vol. in-12.

Capitulaires et Cartulaires de Charlemagne. Ed. de Baluze, 1677, 2 vol. in-fol.

Caquets de l'Accouchée : 1624, sans lieu, in-18.

Caron (Loys Le), dit Charondas. Voir Bouteiller. Il a publié le Grand Coutumier.

Carpentier (D. P.) : *Glossarium novum ad scriptores Medii Ævi, seu supplementum ad auctiorem Glossarii Cangiani editionem*. Parisiis, 1766, 4 vol. in-fol.

Cartulaire de l'Eglise de Paris (le grand et le petit) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Cartulaire de S. Magloire : Mss. n° 5413.

Cartulaire de S. Maur-des-Fossez, Ms.

Cartulaire du Cardinal Lemoine, Ms.

Voir Léop. Delisle, Catalogue des Actes de Philippe-Auguste, 1856, in-8° ; il contient la liste des principaux cartulaires relatifs à l'Hist. de France. Dans l'Annuaire de la Soc. de l'Hist. de France pour l'année 1856, on a donné le catalogue de ceux qui existent dans les archives départementales.

Cartheny (Jean de). Voyage du Chevalier Errant. Anvers, 1557.

Caton (les Distiques de), en vers, Mss. n° 7219.

Cerf Blanc (le Dict du) : Mss. fonds de Baluze.

Chace du Cerf (la) : Mss. n° 7615, et de la Vallière, 2736.

Chanoines de S. Quentin (Poésies du): Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Chanson d'Antioche (la), publiée par P. Paris, 1841, 2 vol. in-12°, Paris.

Chanson de Roland (la), publiée par Fr. Michel, Paris, 1837, in-8°. Nous citons souvent l'édition classique de Léon Gautier.

Chansons françoises du XIIIe s., Ms. de Bouhier.

Chante Pleure: Ms. de S. Germ.

Chardons (Poésies et Chansons de). Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Charles d'Orléans (Poésies de). D'après la copie du fonds Moreau.

Charondas ou Loys Charondas le Caron (Poésies de). Comparez la Croix du Maine, bibl. franç.

Charron (Pierre): De la Sagesse. Leyde, Elzeviers, 1662, in-12°.

Chartier (Œuvres de Maistre Alain). Paris, 1529, in-12°, et 1617, in-4°.

Chartre des Prébendiers et Chapelains de Saint-Denis-de-la-Chartre (1207), dans le Cartulaire de l'Eglise de Paris.

Chartres manuscrites (plusieurs).

Chasse d'Amours (Roman de la).

Chastelain de Berze ou Bersil (la Bible au): Mss. nos 7218, et 218 de la Belgique.

Chastelaine de Saint-Gilles (Fabliau de la): Mss. n° 7218.

Chastelaine de Vergi, qui morut por loialment amer son ami (Fabliau de la): Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 84.

Chastelains d'Arras (Poésies du): Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Chastie Musart: Ms. S. Germ.

Chenaye des Bois (la): 1. Dictionnaire des Mœurs, Usages et Coutumes des François. Paris, 1767, 3 vol. in-8°; 2. Dictionnaire de la Noblesse. Paris, 1770, 15 vol. in-4°.

Chesne (André du): 1. *Historiæ Francorum scriptores coætanei*. Parisiis, 1636, 5 vol. in-fol.; 2. *Historiæ Normanorum scriptores*. Lutetiæ Parisiorum, 1619, in-fol.

Chevalier à la Robe vermeille (Fabliau du): Mss. n° 7218.

Chevalier aux Dames (le): Mss. fonds de la Vallière.

Chevalier qui aimoit une Dame (Fabliau du): M 7, fonds de l'Eglise de Paris.

Chevalier qui fist sa Fame confesse (Fabliau du): Mss. n° 7218.

Chevaliers, des Clers et des Vilains (Fabliau des): n° 7218.

Chievre de Rains (la): Ms. fonds de Cangé, in-8°.

Choquet (Louis): Le Mystere des Actes des Apostres. Paris, 1541, in-fol.

Chrestiens de Troyes, est auteur du: 1° Roman de Perceval le Gallois: il a été translaté en prose dans le XIVe siècle; 2. Roman du Roy Guillaume d'Angleterre, Mss. n° 6988, in-fol.; 3. Roman de Cliget, *alias*, Cliges, Clyget, Mss. n° 6987, in-fol.: 4. Roman d'Erée ou Erec et Enide, Mss. nos 6987 et 7995; 5. Roman de Troyes, n° 7895.

Christine de Pise ou de Pisan, auteur de: 1. Epître d'Othea, déesse de la Prudence, ou les Cent Histoires de Troye, imprimée à Paris, sans date; 2. le Livre de la Mutation de Fortune; 3. la Cité des Dames, imprimée, pour la première fois, chez Virard, en 1497; 4. le Livre des Trois Vertus à l'enseignement des Dames; sa Vision; 5. le Livre des faits et bonnes Mœurs du sage roy Charles V; 6. le Corps de Policie; 7. le Livre de Melibée et de Dame Prudence; 8. Epîtres du Débat sur le Roman de la Rose; 9. le Livre de Prudence ou des Quatre Vertus, attribué à Sénèque, traduit par elle; 10. le Chemin de longue Etude, imprimé à Paris en 1549; 11. le Livre des Faits d'armes et de Chevalerie; 12. le Débat des deux Amans; 13. le Livre de la Paix.

Chroniques de Flandre, imprimées, et Mss. n° 8380.

Chroniques de France (les Grandes), jusques au Couronnement du Roy Jehan, rédigées par divers Religieux de l'Abbaye de S. Denis: Mss. du XIVe siècle, fonds de l'Eglise de Paris, H 5, in-fol.

Chroniques de France: Mss. fonds de l'Eglise de Paris, H.

Chroniques de Loys XII. V. Jehan d'Auton.

Chroniques de S. Denis: Paris, Antoine Perard, 1493.

Ci commance li Ordenemanz des Coustumes de Champaingne, Mss. de l'Eglise de Paris, F, n° 17; elles finissent: « L'an mil deux-cens-quatre-vingt-et-trois, ce fu enquis por Chatelvillain, et fu enquis par lou Consoil de France et de Champaingne ». Dans le même Mss. se trouvent, 1. li Ordinaires de Maistre Tancre, Chanoinne de Bologne-la-Crasse, qui fu escris ou mois d'aoust l'an 1329, par Martin de Bordon; 2. le Livre d'Ezechiel, en vers; 3. li Force et les Vertus des Pierres précieuses, et des Herbes et des Bestes que li Royz Evaux et Aaron, et li Royz Foudreiz, firent à l'onor et au secours de touz ceux qui après lour vendrient.

Circoncision (Epistre farcie de la).

Cléomadès : Ms. de Gaignères.

Clerc (le) de Douy : Glossaire du duché d'Orléans. (Ms. de la Biblioth. d'Orléans.)

Clerc (le) de Vouday ou Voudoy : 1. Les Droitz au Clerc de Vauday ; 2. le Dit de Niceroles.

Clevier (Thomas du) : Contes de Bonaventure Despériers, avec les Notes de la Monnoye. Amsterdam, 1735, 3 vol. in-12°.

Coccaie (Merlin) : Œuvres, 1734, 2 vol. in-12°, sans lieu.

Colars li Boteilliers (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Colin Muset (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Colombière (La) : Théâtre d'honneur.

Commandemens de Dieu (anciens) : Mss.

Commentaire sur le Credo : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 5, fol. 157, R°.

Commentaire sur le Sautier, fonds de l'Eglise de Paris : Mss. de la fin du XIe siècle.

Commentaire sur le Sautier : Mss. du XIIIe siècle, de la bibliothèque de M. l'Abbé de Tersan.

Commines (Philippe de) : Ses Mémoires. Leyde, Elzevier, 1648, in-12 ; Paris, Impr. Royale, 1649, in-folio.

Compaignie Renart (la) : Mss. n° 7218.

Complainte d'Amour (Fabliau de la) : Mss. n° 7218.

Compost en François (ci commence le) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 9.

Compte d'Estienne de La Fontaine, argentier du Roy, de l'an 1351, Mss.

Conception (Mystère de la), à 97 personnages. Paris, Alain Lotrian, in-4°.

Concile d'Apostoile (le) : Mss. n° 7218.

Confession de la Belle-Fille (la) : Mss. de la Belgique, et imprimée dans la Dance aux Aveugles, et autres poésies du XVe siècle.

Confession Renart et son Pélerinage (la) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, n° 2, fol. 21, V°, et n° 7218.

Conseil (li Lais de) : Mss. n° 7615.

Constant Duhamel (Fabliau de) : Ms. n° 7218.

Constant : Coutume du Poitou.

Contempt du Monde (Fabliau du) : Mss. n° 7615.

Contes et Discours bigarrez de Cholières. Paris, du Breuil, 1610-1613, in-12.

Convoiteux et de l'Envieux (Fabliau du) : Mss. de S. Germain, n° 1830.

Coquaigne (Fabliau de) : Mss. n° 7615.

Coquillart : Les Poésies de Guill. Coquillart, official de l'Eglise de Reims. Paris, Coustelier, 1723, in-8°.

Coquille (Gui) : Ses Œuvres. Paris, 1665, 2 vol. in-folio.

Corbichon (Jchan), de l'Ordre de S. Augustin : Le Livre des Propriétés des Choses, translaté du latin en françois, du commandement de Charles le Quint de son nom, par la grace de Dieu, Roi de France, l'an MCCCLXXII, Mss. n° 1470, fonds de la Vallière.

Corneille (P.) : Théâtre, 6 vol. Paris, 1738.

Corneille (Th.) : Poëmes dramatiques, 3 vol. in-12°, 1661 et 1666.

Cornetes (le Dict. des) : Mss. n° 7218.

Cortois d'Arras (Fabliau de) : Mss. n° 1830 de S. Germain. C'est une imitation de l'Enfant Prodigue.

Cortois d'Artois : Ms. S. Germ.

Cotgrave : *Dictionary*, a French and English, 1 vol. in-fol. London, 1660.

Coucy (Mathieu de), dans l'Histoire de Charles VII, par Jean Chartier, Berry, Mathieu de Coucy et autres, mise en lumière par Denys Godefroy, Paris, imprimerie royale, 1661, in-fol.

Court de Gebelin : 1. Le Monde primitif. Paris, 1777, 9 vol. in-4° ; 2. l'Histoire de la Parole, in-8°.

Court de Paradis (la) : Mss. n° 7218, et fonds de l'Eglise de Paris, N 2.

Court Mantel ou Mantel mautaillé (Fabliau du) : Mss. n°s 6973 et 7615.

Courte-Barbe : Fabliau des Trois Aveugles de Compiengne, Mss. n°s 7218 et 7615.

Courtois d'Arras : Fabliau de Boivin de Provins, Mss. n° 7218.

Coustumes (s'ensuivent les Us et) notoirement gardez et observez ou Baillage de Senlis, etc. en l'an mil quatre-cens-quatre-vingt-et-seize : Mss. sur papier de l'Eglise de Paris, côté F, n° 19. Dans le même Mss. s'ensuivent plusieurs desclaraçons servantes à la clariffication d'aucunes choses qui pourroient sembler obscures, ou non desclairées en Livre de la Coustume de Normendie.

Coustumes de la Comté de Clermont en Beauvoisis et Coutumes générales du Baillage d'Amiens : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, E, n° 9.

Coutume de Caussade en Périgord, rédigée par les Comtes de Périgord, en 1306 : Mss. fonds de Colbert.

Coutumier. Le nouveau Coutumier général, publié par Bourdot de Richebourg, 4 vol. in-fol. Paris, 1724.

Creon ou Craon (Chanson de Pierre) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Cretin (Poésies et Œuvres de Guillaume). Paris, Coustelier, 1723, in-12°.

Crote (Fabliau de la), Ms. 7218. Il est intitulé, dans le Ms. 7615, Fabliau de la M....

Cuens d'Anjou (Poésies du) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Cuvelier, mort en 1384 : La Vie de Bertrand du Gueselin, Ms. n°s 7224-² et 8418.

Cuvier (Dict. du) : Mss. n° 7218.

D

Dame de Flandre c'uns Chevalier tolli à un autre par force (Fabliau d'une) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 4, V°.

Dame Guile (Fabliau de) : Mss. n° 7218.

Dame qui aveine demandoit pour Morel sa provende avoir (Fabliau de la) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 70, V°.

Dame qui fut escoillée (Fabliau de la) : Mss. n°s 7615 et 1830 de Saint Germain.

Dames qui trouvèrent un V... (Fabliau des Trois) : Mss. n° 7615.

Damoiselle qui sonjoit (Fabliau de la) : Mss. n° 7218.

Damerval (Eloy) : Le Livre de la Deablerie, en rimes et par personnages. Paris, Michel Lenoir, 1508, in-fol.

Dant Denier (Fabliau de) : Mss. n° 7218.

De cette qui se fit f..... sur la fosse son Mari : Mss. n° 7615.

De cette qui se fist refaire par un Magnien (Fabliau) : Mss. n° 7615.

Dent (Dit de la) : Mss. n° 7218.

Departie d'Amour (Roman de la).

Deschamps (Poésies morales et historiques d'Eustache Morel, dit), Chastelain de Fimes, escuier-huissier d'armes de Charles VI, et son Bailli de Senlis : Mss. n° 7219.

Des Fontaines (Conseil de P.) : Mss. n° 7426.

Deshoulières. Poésies de Mme et Mlle Deshoulières. Paris, 1732, 2 vol.

Despisement du Corps (le) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 7.

Desportes (Ph.) : Ses Œuvres. Paris, 1611, in-12.

Deux Changeurs (Fabl. des) : Mss. n° 7218.

Dialogue de Pere et de Fiz (ci commence le) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 9, fol. 39.

Dictionnaire universel François et Latin, dit vulgairement de Trévoux. Paris, 1752, 7 vol. in-fol. — Le même, 1771, 8 vol. in-fol.

Doctrinal de Corteisie (le) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 9, fol. 25.

Dreux du Radier : 1. Récréations historiques. Paris, 1767, 2 vol. in-12° ; 2. Mém. hist. et Anecdotes des Reines et Régentes de France. Paris, 1776, 6 vol. in-12.

Du Chesne : Gén. de Guines, d'Andres, de Gand et de Coucy. Paris, 1631, in fol.

Duchat (Le) : Glossaire à la suite des Œuvres de Rabelais, édition in-4° de 1741.

Du Fresne, Dom. Du Cange (Carolus) : 1. *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ Latinitatis*. Parisiis, 1733, 6 vol. *in-fol.* ; 2. Histoire de S. Louis, par Joinville. Paris, 1668, in-fol. ; 3. Histoire de Constantinople, par Ville-Hardouin. Paris, Imprim. Royale, 1657, in-fol.

Dumoulin : Discours sur la Normandie. Rouen, Jean Osmont, 1631, in-fol.

Dupleix (Scipion) : Histoire de France, 5 vol. in-fol., 1621-1643.

Durans : Fabliau des Trois Boçus, Mss. n° 7218.

Duret (Claude) : Thrésor de l'Histoire des Langues de cest Univers. Coligny, 1613, in-4°.

Durpain (Jehan), Moine de Vauceles : L'Ewangile as Fames, fonds de l'Eglise de Paris, Mss. n° 2, fol. 2, et n° 7218.

Duverdier : La Bibliothèque d'Antoine du Verdier, in-fol. Lyon, 1585.

Dux de Breban (Poésies du) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

E

Eginhardus : *De Vita et Gestis Caroli Magni, ex edit. Schminkii*. Trajecti ad Rhenum, 1711, in-4°.

Enfant qui fut remis au Soleil (Fabl. de l') : Mss. n° 7218.

Engrebans d'Arras : Le Dit du Jus des Esquiés, Mss. de la Vallière, n° 2736.

Enseignemens de Trebor (les), de vivre sagement : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 9, fol. 1.

Enseignement au Preudomme (Fabl. de l') : Ms.

Epitre des Fames : Mss. n° 7615.

Erars (Jehan) : Poésies et Chansons, Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Erastus (Roman d') : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2.

Eschacier (Dit de l') : Mss. n°ˢ 7218 et 7989.

Escoufle (le Roman de l'), Ms. n° 178, in-4°, Bibl. de l'Arsenal.

Espervier (le Dit de l') : Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Establissemens de France (les) : Ms. n° 9827.

Establissemens et Ordonnances du bon Roy de France Sainct Louis : Mss. fonds de Colbert, et ancien fonds, n°ˢ 9827 et 8407.

Establissemens des Mestiers de Paris : Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Estatut ẽ Costumes d'Alost.

Estienne (Henri) : 1. Traité de la Conformité du Langage François avec le Grec. Paris, 1569, in-8° ; 2. de la Précellence du Langage François. Paris, 1579, in-8° ; 3. Apologie pour Hérodote, 1566, in-8° ; 4. *Thesaurus Linguæ græcæ et Glossaria duo.* Apud H. Steph., 1572-1573, 5 vol. in-fol.

Estienne (Robert) : *Thesaurus Linguæ latinæ.* Basileæ, 1740, 4 vol. in-fol.

Estula (Fabliau d') : Mss. n° 7218.

Eustace d'Amiens : Fabliau du Bouhier d'Abbeville.

Eustace li Paintres (Poésies et Chansons d') : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Eustace ou Wistace : Roman du Brut, composé dans le xiiᵉ siècle, en 1155, Mss. n° 7537. Ce Roman contient la Chronologie fabuleuse des prétendus premiers Rois d'Angleterre, que l'auteur croit être les descendans de Brutus, fils d'Enée, qu'il fait aborder dans cette île, et dont il donne la suite jusqu'à son temps. La date de la composition de ce Roman est marquée par ces vers, qui sont à la fin :

Puisque Dieu Incarnation
Prist, pour nostre redemption,
M. C. L et cinq ans,
Fist Maistre Wistace ce Roman.

Le Roman du Brut fut abrégé, en 1391, par un nommé Jehan Vaillant de Poitiers, par le commandement de Pierre-le-Saut, Ecuyer, Conseiller du Roi de France et de Sire Loys, Duc de Bourbon.

Evangiles. Les Evangiles des Quenouilles. Ouvrage attribué à Fouquart de Cambray, Anthoine du Val et Jean d'Arras.

Everard : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, n° 5, fol. 197.

Examen des Cas de Conscience : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, n° 18.

Exhortation au Pescheur, dans les Ballades de Bourgogne, à la suite de la Dance aux Aveugles.

Ezéchiel (le Dit d') : Mss. n° 7218.

Expilly : Supplément à l'histoire de Bayard, dans l'histoire du chevalier Bayard, Grenoble, 1651.

F

Fabliaux manuscrits ; on cite surtout un ms. du fonds S. Germain, les n°ˢ 7218 et 7615.

Fabri ou Le Febre (Pierre), né à Rouen, curé de Meray en Berry : Le Grant et Vray Art de pleine Rhétorique. Paris, 1493, in-8°.

Facciolati (Jac.) : *Totius latinitatis Lexicon, opera et studio Ægidii Forcellini lucubratum.* Patavii, 1771, 4 vol. in-fol.

Faifeu (Pierre) : Légende ou Poésies de P. Faifeu. Paris, Coustelier, 1723, in-12.

Fail (Noel du), Seigneur de la Hérissaye : Contes et Discours d'Eutrapel. Rennes, 1605, in-8°.

Falconet : Ses Dissertations dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions.

Fames, des Dez, de la Taverne (des) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 4.

Fauchet (Cl.) : Recueil de l'origine de la langue et poésie françoises, in-4°, Paris, 1581.

Faucon (le Dit de) : Mss. fonds de la Vallière, n° 2736.

Fauvel (Roman de) : Mss. n°ˢ 6812, 7073-², et un autre du fonds de l'Abbaye Saint Germain, n° 2341, anciennement 631. Dans le n° 7975, il est dit qu'il a été achevé le 6 décembre 1390.

Favyn : 1. Traictez des Premiers Officiers de la Couronne de France. Paris, 1613, in-8° ; 2. Théâtre d'Honneur et de Chevalerie. Paris, 1620, in-4°.

Felibien (Dom) : 1. Histoire de l'Abbaye de S. Denis. Paris, 1706, in-fol. ; 2. Histoire de la Ville de Paris. Paris, 1725, 5 vol. in-fol.

Feme pour cent Hômmes (Fabliau d'une) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 76.

Fenel : Ses Dissertations dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, in-4°.

Fevre de Creil (Fabliau du) : Mss. n°s 7218 et 7615.

Fevre de S. Remy (Le) : Hist. de Charles VI.

Fevre de Theronane (Jehan le) : Rebours de Matheolus. Paris, Michel le Noir, 1518, in-4°.

Fevre (Raoul le) : Recueil des Histoires de Troye, Mss. n° 6737, in-fol.

Fevres (Dict des) : Mss. n° 7989, fol. 197, et 7218.

Flamel (Nic.) : Sommaire Philosophique. Paris, 1561 et 1563, in-8°.

Floire et Blancheflor (Roman de) : Mss. St Germ. n° 6987, in-fol.

Florence de Rome (Roman de) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Florès de Grèce (Roman de).

Floridan et d'Ellinde (Roman de), à la suite du Petit Jehan de Saintré.

Foires de Champaigne et de Brie (ci comance les) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, f° 17, V°.

Fontaine (Charles) : Quintil Horatien, Paris, 1554 ; réponses aux attaques de Joachim du Bellay contre les anciens poètes français. Les trois premiers livres d'Artemidorus, traduits, 1546, in-8°.

Fontaine (Jehan de La), né à Valenciennes, florissait en 1413 : La Fontaine des Amoureux de Science. Paris, Jehan Janot, in-4° s. d. — La même, revue par Antoine Dumoulin. Lyon, De Tournes, 1571, in-8°.

Fontaine (Jean de La) : Ses Œuvres. Paris, 1739, 3 vol.

Fontaine (La) des Amoureux, dans le Roman de la Rose, t. IV, de l'édit. Méon.

Fortune (Dict de) : Mss. n° 7218.

Fouilloux (Du) : Vénerie et Fauconnerie, édition de 1561. Comparez la notice sur ce personnage placée en tête de l'édition publiée à Niort, en 1864.

Fournival, Furnival (Mestre Richart de), Chanoine de l'Eglise de Soissons, et Chancelier de l'Eglise d'Amiens, écrivait sous S. Louis : 1. La Pantere d'Amours, que Mestre Richart Fournival, Chanoine de Soissons, fist ; 2. le Bestiaires d'Amors, en français, de Maistres Richars de Furnival, fonds de la Vallière, n° 2736, et de l'Eglise de Paris, N 2. Comparez Histoire litt. de la France, t. XXIII.

Franc (Jehan Martin le), Prieur de Lausanne : 1. Le Champion des Dames. Paris, 1530, in-8°, et Mss. n° 7220 ; 2. l'Estrif de Fortune et de Vertu. Comparez Goujet, Bibl. fr. t. IX, p. 187.

Francion : La vraie histoire comique de Francion, composée par Charles Sorel, sieur de Souvigny. Paris, 1622, in-8°.

Freret : Ses Dissertations insérées dans les Mémoires de l'Acad. des Inscriptions.

Froissart (Jehan, né à Valenciennes, en 1333, Prêtre, Chanoine et Trésorier de l'Eglise collégiale de Chimay, Historien et Poète : 1. Histoire et Chronique de Froissart, Mss. n°s 6760, 6761, 6762 ; et l'édition revue et corrigée par Denys Sauvage. Lyon, Jehan de Tournes, 1559. 4 vol. in-fol. ; 2. le Recueil Mss. de ses Poésies, n° 7214, in-fol. ; 3. Horloge Amoureuse, qui se trouve dans ses Poésies. Nous citons encore les éditions de MM. Kervyn et Luce ; les poésies ont été publiées par M. Scheler, d'après la copie de l'Arsenal.]

G

Gace, (Gasse, Vace, Vacce, Vaice, Wace,) né en l'île de Guernesey ; il florissait sous Henri II, Roi d'Angleterre. Cet auteur a été confondu mal à propos, selon M. Mouchet, avec Gace, Gasse, Vace, Vistace, Wace, auteur du Roman du Brut ; celui dont nous parlons est auteur du Roman du Rou, ou Histoire des Ducs de Normandie, depuis Richard Ier jusqu'à Robert, surnommé Courte-Heuse, composé dans le XIIe siècle (1165), Mss. n°s 6987, 7567, et à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Gaguin (Robert), mort en 1501 : (Voyez sur cet auteur le 43e vol. du P. Niceron.) 1. Grans Croniques de France, avec la Cronique frere Robert Gaguin, contenue à la Cronique Martinienne. Paris in-fol. sans date ; 2. *Rerum Gallicarum Annales cum Hub. Vellei supplemento.* Francofurti, 1577, in-folio.

Galand : 1. Traité du Franc-Aleu ; 2. Coutume de Montpellier.

Galois d'Aubepierre (Jehan li) : Fabliau de la Bourse pleine de Sens, Mss. n°s 7218 et 7615.

Garasse : Recherche des Recherches, Paris, 1622.

Garin ou Guerin : 1. Fabliau de Berengier au lonc Cul, Mss. n° 7218 ; 2. Fabliau du Provoire qui mangea les Mores, Mss. n° 1830 de S. Germain ; 3. Fabliau du Chevalier qui faisait parler les C... et les C... Mss.

Garin de Montbrune (Roman de).

Garin de Montglane (Roman de) : Mss. du XIIIe siècle, n° 2729, fonds de la Vallière.

Garin le Loherens (de Lorraine) : Mss. du XIIe siècle, fonds de la Vallière, n° 2728, in-fol.

Gasse ou Gaces Brulez (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°. Cet auteur était contemporain et ami du roi de Navarre Thibaut.

Gauteron et Marion (Fabliau de) : Mss. nº 7615.

Gautier d'Argis (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Gautier d'Arras : Ille et Galeron, Ms. 6987. fol. 290, Bibl. nat.

Gautier d'Aupais (Fabliau de) : Ms. nº 7218.

Gautier de Coinsi, d'abord Religieux, ensuite Prieur de l'Ordre de S. Benoît dans l'Abbaye de S. Médard de Soissons et de Vic-sur-Aisne, en 1219, mort en 1236 : 1. Miracles de la Vierge ou de Nostre-Dame, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 2 et M 20 ; de la Vallière, 2710 ; de l'ancien fonds, nº 2356 ; et de l'Abbaye S. Germain ; 2. Miracle de la Benoîte Dent, que Nostre Sires mua en s'enfance ; 3. Miracle de Nostre Dame qui fust au Tournoyement.

Gautier de Metz : L'Image du Monde, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 18.

Gautier d'Epinai, ou d'Espinais, ou d'Espinois (les Chansons de), Poète du XIIIᵉ siècle : Mss. fonds de Cangé.

Gautier Map : Roman de Lancelot du Lac, mis en français par le commandement de Henry II, Roi d'Angleterre, surnommé Plantagenet, Mss. nºˢ 6782, 6783, 6784, 6785, 6786 et 6788, in-fol. ; d'autres attribuent ce Roman à Robert de Boron.

Gauvain (Roman de) : Mss. fonds de Cangé.

Gelais (Poésies d'Octavien de Saint) : Cet auteur, né en 1465, fut nommé à l'Evêché d'Angoulême, en 1495, par Charles VIII : il mourut en 1502.

Geofroi de Paris : Ses Dits, Mss. nº 6812.

Gerard de Roussillon : Ms. Comparez Hist. litt. t. XXII.

Gesnerus (Conrard.) : *Historiæ naturalis Animalium, lib.* V. Tiguri, 1551, 4 vol. in-fol.

Ghilbert ou Gillebert de Berneville : Copies Mss. des Poètes François avant 1300, Bibl. de l'Arsenal, et dans le Mss. fonds de Cangé.

Gibers de Mosterval : Roman de Gerard de Nevers ou de la Violette, en vers, composé en l'honneur de Marie, fille du comte de Ponthieu, Mss. nº 7498, et 3031 de Colbert.

Gille de Mesons (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in 8º.

Gilles li Viniers (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8º.

Gilles (Nicolles), Secrétaire du Roi Louis XII, mort en 1503 : Annales et Chroniques de France jusqu'en l'an 1496, additionnées depuis son décès jusqu'en l'an 1552. Paris, 1552, in-8°.

Givos ou Guyot de Dijon (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Glossaire de l'Histoire de Paris.

Gobin de Rains (Reims) (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Godefroi de Leingny, ou Geoffroi de Ligni ou de Lagny : Roman de la Charette, commencé en 1190, par Chrestien de Troyes, fonds de Cangé et de l'Eglise de Paris. Le sujet de ce Roman est celui de Lancelot du Lac, mis en vers.

Godefroy : Histoire de Charles VIII, par Guillaume de Jaligny, André de la Vigne et autres, recueillie par feu Godefroy, Paris, Impr. royale, 1684, in-fol.

Gontier de Soignies (Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Gossouin (Messire) : L'Image du Monde, Mss. nº 7070.

Goudelin : Le Ramelet moundi de tres flouretos, ô las Gentilessos de tres boutados. Toulouso, 1638, in-8º.

Goujet : Bibliothèque française. Paris, 1740 et suiv., 18 vol. in-12°.

Graal (Roman du, ou du Saint) : Mss. nºˢ 6768 et 6770 ; et du fonds de l'Abbaye S. Germain, nº 2740 ; de Notre Dame, nº 7. Voyez Bouron.

Grand d'Aussi (Le) : 1. La Vie privée des François, 3 vol. in-8º ; 2. Fabliaux et Contes. Paris, 1779, 4 vol. in-8º et 5 vol. pet. in-12.

Greban (Simon et Arnoul) : Le Triumphant Mystere des Actes des Apostres. Paris, 1537, in-fol., et l'édition des Angeliers, 1541.

Grégoire de Tours (Saint) : 1. Traduction de ses Œuvres, Mss. fonds de Lancelot ; 2. son édition latine de D. Ruinart. Paris, 1699, in-fol.

Grégoire le Grand (Saint) : 1. Traduction des Dialogues et Moralités, Mss. du XIᵉ siècle, fonds de l'Eglise de Paris ; 2 l'édition de ses Œuvres grecque et latine, publiée par les Bénédictins. Paris, 1705, 4 vol. in-fol.

Gringore ou Gringoire (Pierre Vaudemont, dit) : 1. Contredits de Songes creux. Paris, Galliot Dupré, 1530, in-8° ; 2. Jeu du Prince de Sots, sans date ; 3. les Fantaisies de Mere Sotte. Paris, 1516, in-4º ; 4. les Menus Propos de Mere Sotte. Paris, 1528, in-8º, et ses autres ouvrages.

Grue (Fabliau de la) : Mss. nº 7615.

Guerre de Troye (Roman de la).

Guersay (le Dit de) : Mss. nº 7218.

Guesclin : Chronique de Bertrand du Guesclin, par Cuvelier, 2 vol. in-4º, publiée par Charrière, 1840.

Gueullette (Thomas Simon) : Ses éditions des Romans de Gerard de Nevers, du Petit Jehan de Saintré, de Floridan, etc., de 1712 à 1766. La Bibl. de l'Arsenal possède 9 vol. de Mss. sur Gueullette.

Guiart : Art d'Amours, Mss. nos 7615 et 7218.

Guiart Desmoulins, Chanoine de Saint Pierre d'Aire, et ensuite Doyen de la même église : Bible historiaux, ou les Histoires Escolatres de Pierre-le-Mangeur (Comestor), Mss. n° 6824, et 114 de la Vallière, in-fol. Il commença cette traduction au mois de juin 1291, à l'âge de quarante ans, et la finit en février 1294.

Guiart (Guillaume) : Branche des Royaux lignages, ou Histoire de France, en vers, depuis Philippe-Auguste jusqu'en 1306, Mss. n° 10298, in-4°. Elle a été publiée par Buchon, 1828, 2 vol. in-8°.

Guillaume au Faucon (Fabliau de) : Mss. n° 1830 de Saint Germain.

Guillaume de Bapaume : Le Roman de Guillaume au Court nez, en vers.

Guillaume de Lorris, premier auteur du Roman de la Rose, qui, après en avoir fait environ les quatre mille premiers vers, mourut en 1260 ou 1262. (Voy. Jehan de Meung.)

Guillaume de Nangis, Religieux de l'Abbaye de S. Denis, contemporain de Louis IX, et mort au commencement du XIVe siècle : Annales de S. Louis.

Guillaume de Normandie : Le Bestiaire, ou Histoire des Animaux moralisée, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 18.

Guillaume de Tyr : Histoire de la Guerre Sainte, Mss. nos 8316 et 8404.

Guillaume de Villeneuve : Les Crieries de Paris, Mss. n° 7218, fol. 246.

Guillot de Paris : Le Dit des Rues de Paris, Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Guiot de Provins (la Bible de) : Mss. fonds de la Vallière, n° 2707.

Gulleville (Guillaume de), Moine de l'Abbaye de Chaalis, Ordre de Cîteaux, fondée au XIIe siècle, et située près de la ville de Senlis, né à Paris vers 1295 : 1. Le Pélerinage de l'Humaine lignée, n° 7642-5, composé en 1332 ; 2. le Pélerinage de la Vie humaine, nos 7210 et 7211, fini en 1358 ; 3. le Pélerinage de l'Homme, nos 7211 et 7642-5 ; 4. le Pélerinage de l'Ame, n° 7212 ; 5. le Pélerinage du Corps, nos 7212 et 7642-5. Le Pélerinage de l'Ame a été translaté de rime en prose dans le XVe siècle, par Jehan Gallopes.

H

Haimon : Traduction des Evangiles, Mss. fonds de Colbert.

Hayton (le frère Jehan), Sieur de Courchy : La Fleur des Histoires de la Terre d'Orient. Paris, 1529, petit in-fol.

Henri d'Andeli : 1. Le Lay d'Aristote, Mss. n° 7218 ; 2. Fabliau de la Bataille des Vins, même Manuscrit.

Herbers, Hebers ou Hebert, Poète de la fin du XIIe siècle : Roman de Dolopatos ou des Sept Sages, fini sous Philippe-Auguste, n° 7535, et fonds de la Vallière, 4096. On prétend que ce Roman a été originairement écrit en indien, par un nommé Sindabat, qui vivoit un siècle avant J. C. Depuis ce temps il a été traduit en persan, en arabe, en hébreu, en syriaque, en grec, plusieurs fois en latin, en rime et en prose française, en flamand, en allemand, en anglais, en italien, en espagnol, etc.; enfin, dit le rédacteur du catalogue de la Vallière, on ne connait point de livres qui aient été traduits en autant de langues, et sous autant de formes différentes. Massieu dit qu'on prétend que la Vie de Josaphat est aussi de cet auteur. Comparez l'édition Brunet et de Montaiglon, Paris, 1856, in-16°.

Hérissaye. (Voyez Fail.)

Hernaut : Roman de Sapience, Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Hincmarus : *Opera, ex edit. Jac. Sirmondi*. Lutet. Parisior., 1645. Cet auteur mourut vers la fin du IXe siècle.

Histoire de France, en vers, à la suite du Roman de Fauvel, Ms. de la Bibl. du Roi, n° 6812.

Histoire de France : Mss. fonds du Président de Mesmes.

Histoire de Loys III, duc de Bourbon, composée par Jean d'Orronville, dit Cabaret, publiée par Champier, chez Masson, Paris, 1612.

Histoire de Sainte Croix : Mss. fonds de la Vallière.

Histoire des Ducs de Berry : Mss. en vers.

Histoire des Trois Maries : Mss. fonds de la Vallière, n° 2738.

Honte et de Puterie (Fabliau de) : Mss. n° 7218.

Houce Partie (Fabliau de la) : Même Mss.

Hues de Cambrai : Fabliau de la Male Honte, Mss. n° 7213.

Huet (Pierre Daniel), Evêque d'Avranches : 1. *Demonstratio Evangelica*. Parisiis, 1679, in-fol.; 2. Lettre sur l'Origine des Romans. Paris, 1678, in-12.

Hugues Capet (Roman de). Chanson du XVe siècle. Le Ms. unique de la Bibl. de l'Arsenal a été publié par le marquis de la Grange. Paris, 1864.

Hugues de Bresil ou DE BERSIL (Chansons de Messire) : Mss. fonds de Cangé, in-8°. (Voyez CHASTELAIN.)

Huitaces Desfontaines (Chanson d') : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Huon ou HUGON DE MERY, Religieux de S. Germain-des-Prez, florissoit vers l'an 1228, selon Fauchet : Torneiment Anticrist, Mestre d'Enfer, n° 7615.

Huon de Villeneuve : Roman de Regnault de Montaubain, Mss. de la Bibliothèque de l'Arsenal. Fauchet attribue à cet auteur les Romans de Doon de Nanteuil, Garnier de Nanteuil, Aye d'Avignon, Guiot de Nanteuil, et de Garnier son fils.

Huon le Roy : Fabliau du Vair Palefroi, Mss. n° 7989.

I

Illustres Proverbes historiques (les). Paris, 1659, in-12.

Image du Monde (l') : Fonds de l'Eglise de Paris, M. 18.

Image du Munde (l'), en trois livres, fol. 1, fonds de l'Eglise de Paris, M. 5.

Incarnation (Mystère de l'), à personnages, in-4° goth., sans date et nom d'imprimeur.

Instituts de Justinien (les) : Mss. n° 7342.

Isidorus Hispalensis : 1. *Etymologiarum libri* xx, in-fol. goth.; 2. *Opera gr. et lat., edent.* Jac. Dubreuil. Parisiis, 1601, in-fol.

J

Jacquemars Gielée ou GELÉE, né à Lille en Flandre : Roman du Nouveau Renard, composé vers 1290, Mss. n°s 7615 et 2736 de la Vallière. Il a été translaté de rime en prose par Jehan Tenessax, et imprimé à Paris chez Phil. Lenoir, in-4°, et à Rouen, en 1550, in-18.

Jacques de Jennes, de l'Ordre des Prescheurs : La Légende Dorée, translatée du latin en français par ordre de madame Jeanne de Bourgoingne, Royne de France, n° 6845-3, in-fol. Il se nommait Giacome da Varaggio, dit en Français Jacques de Voragine.

Jaille (Hardouin de la... ou de la FAILLE) : Du Champ de bataille ou formulaire du Gaige de bataille, 1483, publié par dom Calmet dans l'Hist. de Lorraine.

Jal (A) : Glossaire nautique, 2 volumes. Paris, Didot, 1848.

Jamyn (Am.) : Œuvres poétiques, 2 vol. in-12. Paris, Patisson, 1577.

Jaques de Chison (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Jaques de Heding (Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Jaques d'Ostun (Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Jardin de Plaisance ou Fleur de Rhétorique. Paris, Michel Lenoir, sans date, in-4°.

Jehan d'Anton : Annales du Roy Louis XII, faites en 1506 et 1507, Mss. n° 8421 : elles font suite aux n°s 9700 et 9701.

Jehan de Condeit : 1. Le Dict de l'Aigle, Mss.; 2. le Dit du Descendement.

Jehan de Meung, dit *Clopinel*, Poète du XIIIe siècle, né dans la petite ville de Meung-sur-Loire, en 1279 ou 1280, et surnommé *Clopinel*, parce qu'on dit qu'il boitait : 1. Le Roman de la Rose, Mss. n° 6985-3 ; de la Vallière, n°s 2739 et 2742.

L'invention de ce Roman est due à Guillaume de Lorris, qui mourut en 1260 ou 1262, ne laissant par écrit que les quatre mille premiers vers. Quatre ans après Jehan de Meung entreprit de le continuer, et l'acheva.

2. Les Sept Articles de Foi, ou le Trésor de Jehan de Meung, Mss. fonds de l'Eglise de Paris et de la Vallière, n° 2742 ; 3. l'Art de Chevalerie, selon Vegèce. Paris, Antoine Verard, 1488 ; 4. les Remontrances de Nature à l'Alchymiste ; 5. la Consolation de Boèce, traduite en vers et en prose ; 6. son Testament, fonds de la Vallière, n° 2742 ; 7. son Codicile, du même fonds, n° 2742.

Jehan Du Breuil, Amiral de France sous Charles VII (Roman du Jouvencel, Mss. n° 6852, et fonds de la Vallière, n° 4127, attribué à). Voyez la Dissertation de M. de Sainte-Palaye sur ce Roman, tome 26 des Mémoires de l'Acad. des Inscriptions, in-4°.

Jehan li Rigolez Poésies (de).

Jehan de Saintré (Roman du Petit) : Ms. Richelieu, n° 68, et l'édit de M. Gueullette. Paris, 1724, 3 vol. in-12.

Jehanne de Bretagne : Son Testament.

Jeus d'Aventure (le Dit des) : Mss. n° 7218, f. 260.

Joinville (Jean, Sire de) : Histoire de S. Louis, avec les Observations de Du Cange. Paris, 1668, in-fol. — La même, publiée avec les Annales du Règne de S. Louis, par Guillaume de Nangis. Paris, Imprim. Royale, 1761, in-fol.

Jouglet (Fabliau de) : Mss. n° 7218.

Journal de Paris, sous Charles VI et Charles VII.

Joyes de Mariage (les Quinze) : Ouvrage attribué à Antoine de La Sale et rapporté à l'an 1450.

Jugement d'Amors (Fabliau du) : Mss. n° 7615.

Jugement des C.... (le) : Mss. n° 7218.

Jugement de Salemon (Fabliau du) : Mss. n° 7615.

Just. Lipsius : *Opera*. Antuerpiæ, 1637, 4 vol. in-fol.

Juvenal des Ursins (Jehan Jouvenel, dit) : Histoire du Règne de Charles VI. Paris, 1653, in-fol.

L

Labbe (P. Phil.) : 1. Les Etymologies de plusieurs mots français, contre les abus de la secte des Hellénistes de Port-Royal. Paris, 1683, in-12 ; 2. *Pharus Galliæ antiquæ, cum interpretatione vernacula*, 1644, in-8°.

Labé (Louise) : Œuvres poétiques. Lyon, 1555.

Laborde (Léon de) : Notice et glossaire des Emaux, 2 vol. Paris, 1853 ; Histoire de la gravure en manière noire, in-8°. Paris, 1839.

La Colombière : Le vray Théâtre d'honneur et de chevalerie, par Marc Vulson, sieur de la Colombière. Paris, 1648, 2 vol. in-fol.

Lacombe : Dictionnaire de la langue romane, ou du vieux langage Français, avec le Supplément. Paris, 1766 et 1767, 2 vol. in-8°.

Lacroix du Maine et Duverdier : Bibliothèque Française, édition publiée par Rigoley de Juvigny. Paris, 1772, 6 vol. in-4°.

La Fontaine : Fables, Contes, Œuvres diverses. Paris, 1739, 3 vol. ; Psyché, dans Œuvres diverses.

Lambert li Cors, c'est-à-dire *le Court*, né à Chasteaudun, auteur du Roman d'Alexandre-le-Grand. (Voyez Alexandre de Bernay.)

Lanoue : Discours politiques et militaires. Bâle, 1587, in-4°.

Lantin de Dameret (J. B.) : Supplément au Roman de la Rose, in-12.

La Quintinye : Instruction pour les jardins fruitiers et potagers, nouvelle édit. 2 vol. in-4°. Paris, 1739.

Lauriere (Eusèbe de) : Glossaire du Droit François, par F. Ragueau. Paris, 1704, 2 vol. in-4° ; 2. Ordonnances des Rois de France. Paris, Imprimerie Royale, 1723 et années suivantes, 15 vol. in-fol.

Legendre (l'Abbé) : Les Mœurs et Coutumes des Français, dans les premiers temps de la Monarchie. Paris, 1753, in-12.

Le loyal serviteur : La tres joyeuse plaisante et recreative hystoire composée par le loyal serviteur des faiz, gestes, triumphes et prouesses du bon chevalier sans paour et sans reproche le gentil seigneur de Bayart. Paris, 1527, in-4°.

Lendit rimé (le Dit du) : Fonds de l'Eglise de Paris.

Letanie en François (la) : Mss. n° 7218.

Lettres : Lettres du roy Louis XII et du cardinal d'Amboise, 4 vol. in-8°. Brusselle (*sic*), 1712.

Lignages d'Outremer (les) : Mss.

Limiers (Henr. Phil. de) : Annales de la Monarchie Françoise. Amst., 1724, in-fol.

Livre de Jostice et de Plet (le) : Ms. n° 8407, in-fol.

Livre de Physique ou de Médecine pratique (le) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Livre de Sapience (le) : Mss.

Livre du Roy Modus et de la Reine Ratio (le), écrit à Maigny ès Armentieres, en février 1406, par ordre du Seigneur Jehan Hangest, Seigneur de Genly et dudit Maigny : Mss. n° 7096, et fonds de Baluze, n°s 98, 7459, 7460, 7461, 7462 et 7463.

Livres des Rois (les Quatre) : Bibliothèque de l'Arsenal.

Livre des Métiers : Règlements sur les arts et métiers de Paris, rédigés au XIIIe siècle et connus sous le nom du *Livre de métiers*, d'Etienne Boileau, publiés par G. B. Depping. Paris, 1837.

Lobineau (Dom Gui Alexis) : Histoire de Bretagne. Paris, 1707, 2 vol. in-fol.

Loisel (Antoine) : 1. Règles du Droit François ; 2. Institutes Coustumieres, 1710, in-12.

Loix des Allemands.

Loix des Lombards.

Lou et de l'Oue (Fabliau du) : Mss. n° 7218.

Louguion (Jacques) : Les Vœux du Paon, leur Accomplissement, et le Mariage des Pucelles. Mss. n° 7596.

Louis (S.) : 1. Enseignemens de S. Louis au Roy Philippe son fils, fonds de l'Eglise de Paris, M. n° 7 : ils ont été imprimés à la suite de l'Hist. de S. Louis, par Joinville, édit. de Du Cange ; 2. Enseignemens de Saint Louis à Madame Isabelle sa fille.

Loyer des Folles Amours.

Luce, Chevalier et Sire du Chastel, du Glast ou du Gat : Roman de Tristan le Léonnois, Mss. Deux exemplaires sous les n°s 6772 et 6956.

Lucidaire (le) : Mss. fonds de la Vallière, n° 2709.

Lyon (le Dict du). (Voyez Machault.)

M

Maaille (Dict de la) : Mss. n° 7218.

Mabillon (D. Joan.): *De Re diplomatica*, *libri* VI, et Supplem. Parisiis, 1704 et 1709, in-fol.

Machabées (Livre des).

Machabées (traduction des), à la suite du Livre des Rois. Mss.

Machault (Guillaume de), né en Champagne vers 1282, valet de chambre de Philippe-le-Bel, ensuite secrétaire de Jehan de Luxembourg, Roi de Bohême : 1. Ses Poésies, Mss. nos 7612, 7995, 7609 et 7221 ; 2. Confort d'Ami ; 3. le Dit du Lion ; 4. Dict de l'Alerion, nos 7612, 7995, 7609 et 7221 ; 5. le Temps Pastour.

Mados d'Arras (Jehan de), neveu d'Adans de le Halle, surnommé *le Bossu d'Arras* : Roman ou Siége de Thèbes, *alias*, d'Etéocles et Polinice, Mss. n° 6737, et le Roman de Troye, qui fut achevé le jour de la Chandeleur, en 1288, Mss n° 6987.

Maintenon : Lettres, Mémoires, etc. Amsterdam, 1757, in-12.

Maire de Belges (Jehan le), né à Bavai dans le Hainaut, en 1473, et mort en 1524 : Illustration des Gaules et Singularités de Troyes, in-fol. goth. sans date.

Male Dame ou Male Femme, ou *Dame écoillée* (Fabliau de la) : Mss. n° 7615.

Malherbe (François de) : Ses Poésies, avec les Observations de Ménage. Paris, 1666, in-8.

Mallet de Graville (Damoiselle) : Roman de la Vie de Theseus, in-fol. Mss. n° 7510, et fonds de Colbert, 1223.

Mancel (Jehan) : La Fleur des Histoires, Mss. n° 6733.

Mandeville (Jehan de) : Voyage à Jérusalem, Mss. n° 8394. Il a fait aussi un Lapidaire.

Manière de Confesser (la) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Manière d'Ourer (la) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Marbodus, Evêque de Rennes, mort en 1123 : Le Lapidaire, Mss. de la Vallière, n° 2738, et fonds de l'Eglise de Paris, M 18. Ce Poëme a été traduit, et se trouve dans l'édition des Œuvres de ce Prélat, publiées en 1708, par le Père Beaugendre.

Marche (Olivier de la), mort en 1501 : Mémoires ou Chroniques, Mss. n° 8419.

Marcoul, alias, Marcol et Salemon : Mss. n° 7218.

Marginal (Maistre Nicholes de) : Les Trois Mors et les Trois Vis, Mss. de la Vallière, n° 2736.

Marguerite de Valois, Reine de Navarre, née à Angoulême en 1492, morte en 1549 : Les Cent Nouvelles, édition de Hollande, 2 vol. in-12.

Marguerites de la Marguerite des princesses, très illustre royne de Navarre. Poésies de la précédente, recueillies par Symon de la Haie, son valet de chambre.

Marguet Convertie (Fabliau de) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, fol. 73.

Mariage de Poltion et Euridice (Roman du), cité par Borel.

Marie de Compiengne : L'Evangile as Femmes, Mss. n° 7615.

Marie de France, Poète français du XIIIe siècle : 1. Ysopet, Ms. n° 7615, de Saint Germain, 1830, et de l'Eglise de Paris, M 17 et 18, N. 2 ; 2. Lay de Gugemer, fils d'Oridial, Seigneur de Léon en Basse-Bretagne ; 3. le Purgatoire de Saint-Patrice, fonds de l'Eglise de Paris, N 5, fol. 241 ; 4. Lai de Quitan ; Seigneur de Nantes ; 5. Lai de du Fresne ; 6. Lai de Bisclaveret ou du Loup-Garou ; 7. Lai de Lanval ; 8. Lai des Deux Amans ; 9. Lai d'Yvenec, Yvonet ou Yonet, fils de Muldumarre, Seigneur de Cavent, fonds de l'Eglise de Paris ; 10. Lai du Laustic ou du Rossignol ; 11. Lai de Milon, Chevalier Breton ; 12. Lai du Chaitivet ou de la Dame de Nantes ; 13. Lai du Chèvrefeuille ; 14. Lai d'Elidus, Chevalier Bas-Breton.

Marion qui dist ce c'on li demanda (Fabliau de) : Mss. n° 1830 de S. Germain.

Marot (Œuvres de Clément) : La Haye, 1731.

Marot (Jean) : Ses Œuvres. Lyon, 1532, in-8°, et l'édit. de Paris, Coustelier, 1723, in-8°.

Marre (Nicolas de la) : Traité de la Police. Paris, 1722, 4 vol. in-fol.

Martène : Continuation de Guillaume de Tyr, Glossaire.

Martial de Paris, dit d'*Auvergne* (Poésies de) : 1. Les Vigiles du Roy Charles VII. Paris, Coustelier, 1724, in-12 ; 2. Les Arrêts d'amours avec l'amant rendu cordelier à l'observance d'amours, par Martial d'Auvergne, dit de Paris. Paris, Gandouin, 1731, in-12.

Martinius (Matth.) : *Lexicon philologicum*. Amstel., 1701, 2 vol. in-fol.

Mathieu de Paris : Statuts de l'hôpital de Saint Julien en Angleterre.

Matthieu (Pierre) : Tragédie de la Guisiade. Lyon, 1589, in-8°.

Maximes de Court, dans la Dance aux Aveugles.

Mellin de Saint-Gelais, neveu ou fils naturel

d'Octavien de St-Gelais. Poésies publiées en 1719, in-12.

Mémoires de Paris, an 1344, Mss.

Ménage (Gilles) : 1. Origines de la Langue Française, in-4°; 2. Dictionnaire Etymologique de la Langue Française. Paris, 1684, in-fol.; 3. l'édition publiée par Jault. Paris, 1750, 2 vol. in-fol.

Ménard : Histoire de messire Bertrand du Guesclin, escrite en prose en l'an 1387 et nouvellement mise en lumière par M. Claude Ménard. Paris, Nivelle, 1618, in-4°.

Menestrier (Claude François) : 1. Méthode du Blazon. Lyon, 1770, in-8°; 2. Divers Caractères des Ouvrages historiques. Lyon, 1694, in-12.

Méré : Les Œuvres de M. le chevalier de Méré, 3 vol. in-12. Amsterdam, 1692.

Mesdisens (le Dit des) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, fol. 20.

Mezeray (Eudes de) : Histoire de France, 7 vol. in-12, et l'édit. en 3 vol. in-fol.

Michault Taillevent (Pierre), secrétaire du Comte de Charolois, vivoit en 1466 : 1. Complainte sur la Mort de la Comtesse de Charolois, Mss. de la Belgique; 2. Dance aux Aveugles, Mss. de la Belgique, et les n°s 7675, 7912; publiée à Lille, en 1748, in-12.

Millet (Jacques), mort en 1456 : 1. La Destruction ou l'Histoire de Troyes, par personnaiges, Mss. n° 7630; 2. l'édition imprimée à Paris en 1498, in-fol.

Miracles de Saint Louis, par le Confesseur de la Reine Marguerite : Mss. n° 8405.

Miroir des Dames (le) : Mss. de la Belgique, et imprimé dans la Dance aux Aveugles.

Miroir du Chrestien (le) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Modus : Le livre du roi Modus, petit in-4°, chez Jehan Trepperel.

Modus et Racio : Mss.

Moliere (Jean-Baptiste Pocquelin de) : Ses Œuvres.

Monet (Philibert), né en Savoie, l'an 1566, et mort en 1643 : Inventaire des deux Langues, ou Dictionnaire Latin-François. Paris, 1636, in-fol.

Moniot d'Arras (Poésies de Jehan) : Mss. fonds de Cangé, in-8°. Cet auteur écrivait sous Saint Louis.

Moniot de Paris (Poésies de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Monnoye (Bernard de la) : Noel Borguignon de Gui Barôzai. Dijon, 1720, in-12.

Monstrelet (Enguerrand de), mort en 1453, à Cambrai sa patrie : 1. Ses Chroniques, Mss. n° 8415, in-fol.; 2. les mêmes. Paris, Chaudière, 1572, 2 vol. in fol.

Montaigne (Michel, Seigneur de) : Ses Essais. Amsterdam, 1659, 3 vol. in-12.

Montchault, principal du Collége de Troyes en Champagne : Tragédie de Gaspard de Colligny, 1575, in-8°.

Montfaucon (Dom Bernard de) : Les Monumens de la Monarchie Françoise. Paris, 1729, 5 vol. in-fol.

Montfaucon Toulousain : Dits Moraux.

Moralitez (ci comencent) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, fol. 123.

Moulin (Charles du) : Coustumes générales et particulières du Royaume de France et des Gaules. Paris, 1581, in-fol.

Mouskes (Philippe), Chanoine, puis Evêque de Tournay, mort en 1282 : Histoire de France, en vers, Mss. n° 9634.

Moyen de parvenir : Edit. à Chinon de l'imprimerie de Fr. Rabelais, l'année pantagruélienne, in-12 (éd. de Hollande).

Mystere du Viel Testament, par personnaiges. Paris, J. Petit, sans date, in-fol.

N

Nangis (Guillaume de) : Annales de Saint Louis. (Voyez Joinville.)

Narcisse : Ms. de S. Germ.

Narcisse (Roman de) : Mss.

Narcissus (Lai de) : Mss. n°s 1830, 7218 et 7989.

Naudé (Gabriel) : Considérations politiques sur les coups d'Estat, par Gabriel Naudé, Parisien, sur la copie de Rome, 1667. — Apologie de tous les grands personnages faussement soupçonnés de magie. Paris, 1625.

Nesson (Pierre) : Son Testament, dans la Dance aux Aveugles.

Neuf Joies de Notre Dame (les) : Ms. n° 7218.

Nevelos Amions : Un Dit d'Amours, Mss. fonds de la Valtière, n° 2736. Cet auteur pourrait être d'Arras ; car Baude Fastoul nomme, dans son Congié, un Henri Amion, bourgeois de cette ville.

Nicolle Gilles : Annales et Chroniques de France. Paris, Galliot Dupré, 1525, 2 vol. in-fol.

Nicot (Jean) : Trésor de la Langue Françoise. Paris, 1606, in-fol., et Rouen, 1628, in-4°.

Nithardus Angilbertus : *De dissensionibus filiorum Ludovici Pii*, lib. IV, in-4°, Mss. fonds du Vatican, n° 1964. Cet auteur vivait vers le milieu du ixe siècle. Son ouvrage est imprimé dans Duchesne, *Historiæ Francorum scriptores*, et dans le Recueil des Hist. de France, de D. Bouquet.

Nivelons, Nevelois ou Venelais (Jehans li) : Vengeance de la Mort d'Alexandre.

Noëls anciens et nouveaux : Mss. fonds de la Vallière, n° 3219, in-fol.

Nostre-Dame ou Nostradamus (Jehan) : Les Vies des plus célèbres et anciens Poètes Provençaux. Lyon, 1575, in-8°.

O

Ockam ou Occam (Guillaume), mort en 1347 : Ses divers Ouvrages.

Oede de la Couroierie (Chanson d') : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Ogier le Danois (Enfance d') : Ms. de Gaignat.

Oiselet (li Lais de l') : Mss. nos 7218 et 7615.

Olivier de la Marche : Mémoires, 3e édition. Bruxelles, 1616, 1 vol. in-4°.

Oppède : Triomphe de Pétrarque.

Ordene de Chevalerie ou Hues de Tabarie (Tiberiade) : Mss. n° 7218. — Le même, en prose, fonds de l'Eglise de Paris.

Ordonnance (ancienne) sur le Faict des Monnoyes.

Ordonnances (Recueil de diverses) manuscrites et imprimées.

Osmont (Guillaume) : 1. Le Volucraire ou Histoire des Oiseaux, Mss. fonds de l'Eglise de Paris ; 2. le Lapidaire, ou la Force et la Vertu des Pierres précieuses, des Herbes et des Bêtes, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 18, et F n° 17, Mss. du xiiie siècle. Le Grand d'Aussi attribue à cet auteur l'Image du Monde : il ne cite à cet égard que des vers ajoutés par un copiste, qui, après avoir lu le nom d'Omons à ces deux pièces, a cru que l'Image du Monde était du même auteur.

Oudart de Laceni ou Oudart de Lanceni (Chansons d') : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Oudin (Antoine) : 1. Recherches Italiennes et Françoises, ou Dictionnaire Italien-François. Paris, 1643 ; 2. Curiosités Françoises, 1640, in-8°.

Ourson de Beauvais (Roman d') : Mss. fonds de Cangé.

Outillement au Vilain (Fabliau de l') : Manuscrit n° 7615.

Ovide : De Arte, Ms. de S. Germ. — Ovide, traduction, Ms. cité par Borel.

P

Paon de Paris (Jehanot) : Ses Chansons, Mss. fonds de Cangé, in 8°.

Pape, dou Roy et des Monnoies (dou) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 17.

Papias, *florebat ann.* 1053 : *Glossarium seu Vocabularium Latinum, Mss. Sancti Germ. n°* 501, *impressum sub nomine : Papias Vocabulista*. Mediolani, 1476.

Papillon (Marc ou Almaque) : Le Trosne d'Honneur. Lyon, 1547, in-fol.

Pardons de S. Trotet (les), cités par Borel.

Parement et Triomphe des Dames (le), in-4° goth. sans date.

Partonopex de Blois (Roman de) : Mss. nos 6985 et 1830 de Saint Germain.

Pasquier : Monophile, dans Œuvres mêlées. 3 vol. in-8°, Paris, 1717. — Œuvres mêlées, 3 vol. Paris, 1619. — Lettres, 3 vol. in-12, Paris, 1619.

Passerat : *De Cognatione Litterarum*. Parisiis, 1606, in-8°.

Passion de Jhesus Christ (Histoire de la) : Mss. fonds de l'Abbaye Saint Germain, nos 2343 et 7668.

Patenostre à l'Usurier (Fabliau de la) : Manuscrit n° 7218.

Patenostre d'Amours (Fabliau de la) : Manuscrit n° 7218.

Pater nostre (la) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 14.

Paternostre du Vin (Fabliau de la) : Mss. n° 7218.

Paul (Marc) : Livre des Merveilles du Monde, ou ses Voyages, Mss. n° 8392, in-fol.

Pelletier (Dom Louis le) : Dictionnaire de la Langue Bretonne. Paris, 1752, in-fol.

Perard : Histoire de Bourgogne.

Perceforest (Roman du Roy) : Mss. nos 6778, 6779, 6780 et 6781, in-fol. 6 vol. in-fol. 1531.

Perceval (Roman de) : Mss. n° 6837.

Perdrix (le Dict des) : Mss. n° 7218.

Perrin : Poésies. Paris, 1661, in-12.

Perrot de Saint Cloot (Cloud) : Roman du

Renard, Mss. n° 7607, de S. Germain, 2723, du Vatican, 1699, de Cangé et de la Vallière, n°° 2717 et 2718, poëme du commencement du XIII° siècle.

Pescheor de Pont-sur-Saine (Fabliau du): Mss. n° 7218.

Pezron (Paul): L'Antiquité de la Nation et de la Langue des Celtes. Paris, 1703, in-12.

Phædri *Fabulæ.* Parisiis, Barbou, 1748, in-12.

Phebus (Gaston): Chasse.

Philippe: Les Secrets d'Aristote, Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Philippe de Navarre: Les Quatre Ages de l'Homme, Mss. sans numéro. (V. *Ybelin.*)

Philippe de Vitry, Evêque de Meaux: Les Métamorphoses d'Ovide, Mss. n° 6986.

Philosophe qui ocist sa Mere.

Philosophe Secundus (le), dans l'Image du Monde.

Piaucelles (Hues): 1. Fabliau d'Estourmi, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 7, fol. 11; 2. Fabliau de Sire Hain et de Dame Anieuse, Mss. n° 7218.

Pieros de Riez (Poésies de): Mss. fonds de Cangé, in-fol. parvo.

Pierre de Paris: Traduction des Pseaumes, Mss. n° 7837.

Pierre et du Jougleor (Fabliau de Saint): Mss. n° 7218.

Pierre de Vernon: Les Enseignemens d'Aristote, ouvrage composé dans le XII° siècle, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 5, fol. 173.

Piramus et Tisbé: Mss. n° 7218.

Pithou (Pierre et François): La plupart de leurs ouvrages.

Plinius: *Historiæ Naturalis lib.* 37, *cum notis variorum.* Amstel., 1669, 3 vol. in-8°.

Pluche (Antoine): 1. Spectacle de la Nature. Paris, 1735, 9 vol. in-12; 2. la Méchanique des Langues, in-12.

Poésies Françoises (anciennes): Mss. fonds du Vatican, n° 1522.

Poètes François avant 1300, Mss. de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Poire (Roman de la): Mss. n° 7995.

Pont (Gratien du), Sieur de Drusac: Controverses des sexes Masculin et Féminin, in-fol. goth. Tolose, 1534.

Porte (Maurice de la): Epithètes, etc. Lyon, 1612, in-18.

Portes (Œuvres de Philippe des). Rouen, 1594, in-12.

Povre Mercier (Fabliau du): Mss. n° 7615.

Premier Faict (Laurens de): Traduction du Decameron de Bocace. Paris, 1541, in-12.

Prestre c'on porte (Fabliau du): Mss. n° 7595.

Prestre crucifié (Fabliau du): Mss. n° 7218.

Prestre et d'Alizon (Fabliau du): Mss. n° 1830 de Saint Germain.

Prestre et de la Dame (Fabliau du): Mss. n° 7615.

Prestre et des deux Ribaus (Fabliau du): Mss. n°° 7218 et 7989.

Prestre qui dist la Passion: Mss. n° 1830 de Saint Germain.

Prestre qui ot Mere à force (Fabliau du): Mss. n° 7218.

Prise de Jérusalem (Roman de la), par Titus, ou *la Vengeance de la mort de Jésus-Christ*: Mss. n° 7498, et de Colbert, n° 3031.

Proverbes Ruranz et Vulgauz (les): Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 10.

Proverbes du comté de Bretagne: Ms. de S. Germ.

Provot à l'Aumuche (Fabliau du): Mss. n° 7218.

Pseaumes (traduction des): Mss. n° 8177.

Pucelle (Fabliau de la) *qui vouloit voler*: Mss. n° 7615.

Pucelle (Fabliau de la) *qui ne povoit oïr parler de f.... qu'elle ne se pasmast*: Mss. n° 7615.

Q

Quatre Filles Le Roy (Roman des).

Quatre Souhaits Sainz Martin (Fabl. des): Mss. n° 7218, fol. 189.

Quens de Bretagne (Poésies du): Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Quens de Ponthieu (Roman du), ou *les Voyages d'Outremer du Quens de Ponthieu*: Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 7.

Quinze Joyes de Mariage (les). On y a joint le Blason des Fausses Amours, le Loyer des Folles Amours et le Triomphe des Muses contre Amour. La Haye, 1726, in-12.

Quinze Joyes de Nostre Dame (les): Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Quinze Signes (les): Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 104.

R

Rabelais (Œuvres de François), avec les Notes de Le Duchat. Amst., 1711, 5 vol. in-12. Epitres, Paris, 1651.

Racan (Honorat de Beuil, Chevalier de). Paris, Coustelier, 1724, 2 vol. in-12.

Racine (Jean): Ses Œuvres.

Raoul de Beauvès (Chansons de): Mss. fonds de Cangé. in-8°.

Raoul de Couci (Mémoires historiques de). Paris, 1781, in-18.

Raoul de Ferrières, cité par Borel, et dans le Mss. fonds de Cangé, in-4°.

Raoul de Houdane, Poète qui écrivait à la fin du xii° siècle: 1. Le Songe d'Enfer, Mss. n° 7615; 2. Roman de Guillaume de Dole, fonds de Cangé. Il est encore auteur du Roman des Aeles ou Elles, et de celui de Meraugis de Portlesguez.

Raoul de Praelles: Traduction de la Cité de Dieu de Saint Augustin, dédiée au Roy Charles V, Mss. n° 6712, in-fol.

Raoul de Soissons (Chansons de): Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Ravalière (Louis Alexandre Levesque de la): Les Poésies du Roi de Navarre. Paris, 1742, 2 vol. in-12.

Reclus de Moliens (le Miserere du): 1. Ci comance li Romans le Renclus de Molien, de bons examples, de moralitez, seur tous estas de tout le siecle, n° 7619, fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 110; 2. Roman de Charité, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N, n° 2, fol. 132.

Recueil (le) *des excellens et libres Discours sur l'Estat présent de la France*, in-12.

Regnault de Louens (frère): Consolation de Boèce, mise en vers, et traduite en 1346, Mss. du même temps, fonds de l'Eglise de Paris, L. 6.

Regnier: Ses Epîtres et autres Œuvres. Londres, 1730, in-8°.

Regrets de la mort au Roy Loeys (Fabliau des): Mss. n° 7218.

Regrets de Nostre Dame.

Renart (Jehan): Li Lais de l'Ombre, ou de l'Ombre et de l'Anel, Mss. n° 7615.

Renart: Roman du Renart.

Renaus: Roman de la Conqueste de Jérusalem, et Roman du Chevalier au Cigne, Mss. n° 7192, in-fol.

Richart de Fornival ou Furnival (Chansons de): Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Richart de Semilli (Poésies de): Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Rivet de la Grange (Dom Antoine): Histoire Littéraire de la France, continuée par le Père Dom Taillandier. Paris, 1733, 12 vol. in-4°.

Robe vermeille (Fabl. de la): Mss. n° 7615.

Robelin (Jehan): Tragédie de la Thébaïde, dédiée à M. le Duc de Lorraine. Pont-à-Mousson, 1584, in-4°.

Robert de Blois: 1. Chastiement des Dames, épisode du Roman de Beaudous.

Robert le Deable (Dict. de): Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Robert de la Marck: Mémoires, Ms.

Robert de Marberoles (Chansons de): Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Robert de Rains (Poésies et Chansons de): Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Robert grosse Tète: Roman des Romans, divisé en strophes de quatre vers: il en contient 250, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 5, fol. 139. Il a fait aussi le Chastel d'Amour.

Robert Mauvoisin (Chansons de): Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Rogeret de Cambrai (Poésies et Chansons de): Mss. fonds de Cangé.

Roix de Cambrai: 1. Vie de S. Quentin, en vers; 2. li Ave Maria en Roumans, en vers; 3. li A B C par ekivoques, et li significations des lettres, en vers, Mss. n° 7218; 4. C'est de le Mort Nostre-Seigneur, en vers; 5. la Descrission des Religions, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 15.

Rollin (Charles): 1. Histoire Ancienne, 14 vol. in-12; 2. Hist. Romaine, 16 vol. in-12.

Roman du Brut. (Voir *Eustace* ou *Wistace.*)

Roman d'Aubery: Ms. cité par Du Cange.

Roman de Florence: Ms. S. Germain.

Roman de Rou.

Roman des Sept Sages: Mss. n° 6849.

Ronsard (Pierre de): Ses Œuvres, 1567, 6 vol. in-12. — 2 vol. in-fol. 1623.

Roque (Gilles André de la): Traité de la Noblesse et de toutes ses différentes espèces, etc. Rouen, 1734, in-4°.

Rostrenen (P. Grégoire de): Dictionnaire Fran-

çois-Celtique ou François-Breton. Rennes, 1732, in-4°.

Roux (Philibert-Joseph le) : Dictionnaire Comique. Amsterdam, 1787, 2 vol. in-8°.

Rutebeuf, dans les Mss. *Rustebuef*, *Rutebuef*, *Rutebues*, un des plus célèbres poètes du XIII° siècle, tant pour l'invention que pour le style, et le nombre des pièces qu'il a composées : 1. Complainte d'Ancel de l'Isle, Mss. n° 7615 ; 2. Dict d'Aristote, même Mss.; 3. Fabliau de l'Asne et du Chien, Mss. n° 7218 ; 4. Bataille des Vices contre les Vertus, même Mss.; 5. Satire des Beguines, Mss. n° 7615 ; 6. de Brichemer ; 7. Dit de Charlot et du Barbier, *alias*, Disputoison de Charlot et du Barbier, Mss.; 8. Complainte de Constantinople ; 9 Complainte du Comte de Poitiers ; 10. Complainte dou Comte Hue de Nevers ; 11. Dict des Cordeliers ; 12. de la Dame qui fist trois tours entour le Monstier ; 13. de la Damoiselle qui vouloit voler en l'air ; 14. Fabliau de Freire Denise Cordelier ; 15. la Descorde des Jacobins et de l'Université ; 16. Dispute de Charlot le Juif, qui chia en la pel dou lievre, Mss. n° 7633 ; 17. Dispute du Croisié, Mss. n° 7615 ; 18. le Dit de Sainte-Eglise ; 19. Complainte de Sainte Eglize ; 20. Vie de Sainte Elizabeth, Reine de Hongrie, Mss. n° 7633 ; 21. le Dit de l'Erberie ; 22. l'Estat du Monde ; 23. la Complainte de Monseigneur Gieffroi de Sargines ; 24. la Griesche d'été ; 25. la Griesche d'hiver ; 26. Dit de Guillaume de Saint Amour ; 27. Complainte de Mestre Guillaume de Saint Amour ; 28. le Dict des Jacobins ; 29. Vie de Sainte Marie Egyptienne, Mss. n° 7633 ; 30. Diz de la Mensonge ; 31. les Proprietez de Nostre Dame ; 32. Dict de Nostre Dame ; 33. Chanson de Nostre Dame ; 34. Chanson des Ordres de Paris ; 35. Dict des Ordres de Paris ; 36. la Complainte d'Outremer ; 37. la Voie de Paradis : Beaudoin de Condé a mis en rimes le même sujet ; 38. Fabliau de l'Indigestion ou du Pet au Vilain, Mss. n°s 7218, 7615 ; 39. le Pharisien, Mss. n° 7218 ; 40. Playes du Monde, Mss. n°s 7615, 7633 ; 41. Diz ou Voie de Puille ; 42. Dit des Regles, Mss. n°s 7615, 7633 ; 43. Renart le Bestourné ; 44. Ribaux de Greve, Mss. n° 7633 ; 45. la Complainte sur la Mort du Roi de Navarre ; 46. le Mariage de Rutebeuf, Mss.; 47. Complainte de son œul ; 48. la Paix ou la Prière de Rutebeuf, Mss. n° 7615 ; 49. Povreté de Rutebeuf ; 50. l'Ave Maria de Rutebeuf ; 51. la Repentance ou la Mort de Rutebeuf ; 52. le Sacristain et la Femme du Chevalier, n° 7989 ; 53. Fabliau du Testament de l'Asne, n° 7633 ; 54. le Miracle de Théophile, en vers, moralité à huit personnages, n° 7218. On voit par cette pièce, la Dispute du Croisié et le Jeu de Robin et Marion d'Adan de la Halle, surnommé le Bossu d'Arras ; 55. Prière de Theophilus ; 56. Repentance de Theophilus ; 57. Diz de la Voie de Tunes ; 58. Voie d'Umilité ou le Songe de la Voie de Paradis ; 59. Dit de l'Université de Paris ; 60. Dicts d'Ypocrisie.

S

Saineresse (Fabliau de la) : Mss. n° 7218.

Saint Foix (Germain-François-Poulain de) : Essais Historiques sur Paris. Paris, 1777, 5 vol. in-12.

Saint-Gelais : Œuvres poétiques. Paris, 1709, in-12.

Saint-Julien de Baleure (Pierre de, mort en 1593) : Mélanges Historiques, 1589, in-8°.

Salut d'Amors (Fabliau du) : Mss. n° 7218.

Salut d'Enfer (li) : Mss. n° 7218.

Satire Ménippée : Toutes les éditions données à Ratisbonne chez les héritiers de Mathias, depuis 1709 jusqu'en 1752.

Sauvage d'Arras : Les Doctrinaux, Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Sauval : Histoire de Paris. Paris, 1733, in-fol.

Savesterot (Eudes de), Prestre de Chastillon-sur-Seine : Le Roman de Gerard de Roussillon, en rimes, et composé en 1416.

Scaliger (Jules Cæsar) : *De Causis Linguæ Latinæ*, 1557, in-4°.

Scarron (Paul) : Le Virgile Travesti, 2 volumes in-12, 1705.

Scudéry (Mlle de) : Les Conversations sur divers sujets, par Mlle de Scudéry, 4° éd. Amsterdam, 1685, in-8°.

Secrets d'Aristote (Roman en prose des) : Mss. n° 7062.

Segretain Moine (Fabliau du) : Mss. n° 7615.

Senefiance : Senefiance de l'Alphabet, dans Jubinal, t. II, p. 276.

Senekes le Philosophe (les Proverbes de) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 6.

Sept Sages de Rome (Roman des), en prose, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 46.

Sept Sages de Rome ou de Dolopatos (Roman des), en vers : Mss. n°s 6849 et 7606. (Voyez *Hebers*.)

Sermon anonyme sur la Sagesse : Mss. à la fin des Dialogues de S. Grégoire.

Sermon sur l'Humilité : Mss. fonds de l'Abbaye S. Germain, n° 2343.

Serres (O. de) : Théâtre d'agriculture et mesnage des champs, par O. de Serres, seigneur de Pradel, 3° éd. revue et augmentée par l'auteur. Paris, 1605, chez Abraham Sangrain, in-4°.

Servantois et Sotes Chansons : Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Sévigné : Lettres, éd. de 1735.

Sibille hic incipit prologus Regine: Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Sibillet (Thomas): Art Poëtique Françoys, pour l'intelligence des jeunes studieux et encor peu avancez en la Poësie Françoyse, avec le Quintil Horatian. Paris, 1555, in-18.

Sicille, hérault d'Alphonse V, roi d'Aragon: Le Blason des couleurs en armes, livrées et devises. Paris, 1614, in-8°.

Signes du Jugement: Ms. S. Germ.

Simon d'Autie (Chansons de): Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Simon de Hesdin, frère servant de l'Ordre de Saint Jehan de Jérusalem, et Docteur en Théologie: Traduction de Valère-le-Grand, dédiée au Roy Charles V, Mss. n° 6724, in-fol.

Singularités Historiques. Paris, 1734, 3 vol. in-12.

Sinner: Extraits de quelques Poésies des XIIe, XIIIe et XIVe siècles. Lausanne, 1759, in-12.

Songe dou Vergier (le), in-4°, chez Jehan Petit.

Sot Chevalier (Fabliau du): Mss. n° 7218.

Soucretain de Cluni (Fabliau du): Mss.

Soucretain (li Dis du): Mss. n° 7615.

Squerrer (Arnaud): Vie de Gaston IV, Comte de Foix.

Statuts des Chevaliers: Mss.

Straparole (Nuits de): Ed. de 1726 (sans lieu), 2 vol. in-12; c'est la traduction de Pierre de Larivey et de Jean Louveau.

Suel (Adam du): Distiques de Caton, Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Sully: Œconomies, éd. in-12. Amsterdam, 1725 (Trévoux).

T

Tabourot (Estienne), Procureur du Roi au Bailliage de Dijon, né en 1547, mort en 1590: Les Bigarrures du Seigneur des Accords. Rouen, 1625, in-12, et 1640, in-8°.

Tabourot (Jehan), Chanoine et official de Langres, mort en 1595: Orchésographie de Thoinot Arbeau. Langres, 1589, in-4°.

Tahureau (Jacques), né vers 1527 et mort en 1555: Ses Dialogues. Lyon, 1602, in-18.

Tainturiers: Fabliau du Mariage des Sept Ars, Mss. n° 7218.

Tallerant de Pierregort (Histoire de), dans les Mss. de Colbert.

Tassin (Dom) et Dom **Toustaint**, Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur: Nouveau Traité de Diplomatique, etc. Paris, 1750, 6 vol. in-4°.

Terrien (Guillaume): Commentaire sur les Coustumes anciennes de Normandie. Rouen, 1574, in-4°.

Testament de Pathelin.

Thaumassière (Thaumas de la), mort en 1712: 1. Coutumes locales. Paris, 1685, in-fol.; 2. Coutumes de Beauvoisis. Paris, 1690, in-fol.; 3. Notes sur la Coutume de Berry. Paris, 1701, in-fol.

Théophile: Œuvres. Paris, 1662, 2 vol. in-12.

Thibaut IV, et V, suivant d'autres, Comte Palatin de Champagne et de Brie, Roi de Navarre, né en 1201 et non en 1205, mort en 1253 ou 1254: Ses Poésies, Mss. n°s 7612, 7613, et deux autres Mss. sans numéros, fonds de Cangé; un autre de Guyon de Sardière, fonds de la Vallière, 2719, et l'édition de la Ravallière. Paris, Guerin, 1742, 2 vol. in-12.

Thiebault de Mailly (Roman de): Fonds de l'Eglise de Paris, E 6.

Thomas de Kent: Roman de toute Chevalerie ou la Geste d'Alisandre, n° 7190-6, et de la Vallière, n° 2702.

Tiebaut ou THIBAUT DE BLAZON (Poésies de Monseigneur): Cet auteur étoit un Gentilhomme attaché au Roi de Navarre; Mss. fonds de Cangé, in-8°, sans numéro, et de la Vallière, n° 2719.

Tignonville (Guillaume de), Chevalier et Prévôt de Paris en 1406. Les Diz Moraulx, fonds de l'Eglise de Paris. Cet ouvrage a été traduit du latin de Guillaume Sommerset (*de Dictis et Factis memorabilibus Philosophorum*), par ordre de Charles VI, qui le nomma dans la suite premier Président de la Chambre des Comptes. Dans l'Inventaire de la Bibliothèque de Jehan, Duc de Berry, fait en 1416, il est dit que Tignonville donna, en 1412, à ce Prince deux Mss., intitulés *l'Infortiate* et *de Digestis*. L'ouvrage des Diz Moraulx eut beaucoup de succès dans le XVe siècle: on le traduisit en plusieurs langues. La première impression françoise est de Bruges, sans date.

Tillet (Jehan du), mort en 1570: 1. Recueil des Rois de France, leur Couronne, Maison, etc. Paris, 1596, in-fol., et 1618, in-4°; 2. Histoire des Rois de France, Mss. n° 8410, A. Ce Mss. est celui qui a été donné par l'auteur au Roi Charles IX.

Titres (plusieurs) *de Donations*, dans les Mss. de Limoges, fonds de Colbert.

Tort contre le Tort (Fabliau du).

Tour Landri (Geoffroi de la), Gentilhomme Angevin: Enseignemens à ses filles, Mss. fonds de Lamare, n°s 7473-3, 7403, 7073-3, commencés en

1371. Ils ont été imprimés à Paris, chez Guillaume Eustache, sous le nom du Chevalier de la Tour.

Tournoiement des Dames (Fabliau du).

Toussaint Chretien du Plessis (Dom), mort en 1764 : 1. Nouvelles Annales de Paris, 1753, in-4° ; 2. différentes Dissertations dans le Journal de Trévoux et le Mercure de France.

Traité des Pechez, en prose : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 18.

Traité des Teneurs de Fiefs.

Treces (Roman ou Fabliau des) : Mss. n[os] 7615, et de l'Abbaye de Saint-Germain, n° 1830.

Tresoriers de l'Ille (Chansons du) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Triomphe des Dames, in-4° goth., sans date.

Trippault (L.) : Celt-Héllenisme.

Trois Dames qui trouvèrent un Anel (Fabliau des) : Mss. n° 7218.

Trois Meschines (Fabliau des) : Mss. n° 7218.

Trois Mors et les Trois Vis (Vivans) (les) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 106.

U

Unicorne et du Serpent (Fabl. de l') : Manuscrits n[os] 218, 7595.

Urfé (Poésies provençales d').

V

Valere (Jacques) : Traité d'Armes et de Noblesse, in-4° Mss.

Valesiana : Les pensées critiques, historiques et morales de M. de Valois. Paris, in-12, 1694.

Vallet aux douze Fames (Fabliau du) : Manuscrit n° 7218 ; il est intitulé, de l'Escuier ou Varlet aux XII Fames, dans le Mss. n° 7615.

Varro (M. Terentius) : *De Lingua Lat. cum Adriani Turnebi commentario*. Parisiis, 1556, in-4°.

Vauban : Projet d'une disme royale, 1608 (par erreur d'impression).

Vaugelas : Nouvelles remarques. Paris, 1690. — Quinte-Curce, de la vie et des actions d'Alexandre le Grand. Paris, in-12, 1681.

Velly (Paul-François) : Histoire de France, continuée par Villaret et Garnier. Paris, 30 vol. in-12.

Vengeance de Jésus-Christ (Tragédie de la).

Vergier d'Honneur (Roman du) : Mss.

Vergier et de l'arbre d'Amours (Romans du) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Vie de Boèce (Fragmens de la) : Mss. de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Vie de Jésus-Christ (la) : Mss. en vers.

Vie de la Vierge : Mss. fonds de Sorbonne.

Vie de S. Alexis (la) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris. M 9.

Vie de S. Brandin, dans l'Image du Monde et dans le Mss. n° 7595.

Vie de S. Patrice (la) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 97.

Vie de Sainte Marthe, du XIII[e] siecle : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 2.

Vie de Sainte Thaïs d'Egypte (la) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 95.

Vie des Abbés de Saint Aubin : Mss.

Vie des Hermites : Mss. n° 7023, et fonds de la Sorbonne.

Vie des Saints : Mss. fonds de l'Abbaye S. Germ.

Vie des Saints Pères (la) : Mss. fonds de Sorbonne.

Vie de Sainte Leocadie : Ms. S. Germain.

Vie de Sainte Katherine : Ms. de Sorb.

Vie de Marie Egyptienne : Ms. de Sorb.

Vie dou Monde (la) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 14, V°.

Vieille Truande (Fabliau de la) : Mss. n° 7218.

Vielars de Corbie (Chansons de), Poète du XIII[e] siècle : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Vignay (Jehan de), de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jacques-du-Hault-Pas, Ordre qui s'éteignit sous Henri III : Miroir historial de Vincent de Beauvais, translaté du latin en français, Manuscrits n[os] 6730, 6731, 6732 et 6733, in-fol. Vignay a traduit des Epîtres et Evangiles ; la Légende dorée ou Vie des Saints, de Jacques de Voragine ; la Moralité du Jeu des Echecs ; le Miroir des Histoires du Monde, et plusieurs autres ouvrages. Il écrivait en 1315 et vivait encore en 1340.

Vigne (Andry de la), Guerrier et Ecrivain du XV[e] siècle, Secrétaire de la Reine Anne de Bretagne, femme des Rois Charles VIII et Louis XII : Le Vergier d'Honneur. Paris, Jehan Treperel, sans date, in-4°, et plusieurs autres de ses ouvrages.

Vilain à la C.... noire (Fabliau du) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 170, et n° 7615.

Vilain Asnier (Fabliau du) : Mss. n° 1830 de Saint Germain.

Vilain Mire (Fabliau du) : Mss. n° 7218.

Vill. li Viniers. (Voyez *Gilles li Viniers.*)

Ville-Hardouin (Geoffroi de), Chevalier, Sénéchal et Maréchal de Champagne : Histoire de l'Empire de Constantinople, sous les Empereurs François, en 1204, Manuscrit n° 9644 ; l'édition de Blaise de Vigenère. Paris, Langelier, 1594, in-fol., et celle de Du Cange. Paris, Impr. Royale, 1657, in fol.

Villon (François-Corbueil, dit), né en 1431. Ses Œuvres. Paris, Coustelier, 1723, in-8°.

Vincent de Beauvais, Dominicain, mort en 1264 : Son Miroir historial, traduit du latin par Jehan de Vignay, et dédié à un Duc de Bourbon, Mss. n° 6730, 31, 32 et 33.

Viniers ou Winiers (Guillaume ou Gilles le), dans le Recueil des Poètes françois, avant 1300, Mss. de la Bibl. de l'Arsenal.

Vins d'Ouan (le Dit des) : Mss. n° 7218.

Violette (Roman de la) : Mss. (Voyez *Gerard de Nevers.*)

Viret (Pierre), né en 1511, mort en 1571 : Satires Chrestiennes de la Cuisine Papale. Lyon, 1560, in-8°.

Visdame de Chartres (Poésies et Chansons de Mathieu), contemporain du Roi de Navarre : Mss. fonds de Cangé, in-8°, et de la Vallière, n° 2719, in-fol.

W

Wace : Histoire de l'Establissement de la feste de la Conception, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M, n° 20.

Liste des Ouvrages préparés ou composés par La Curne de Sainte-Palaye.

I. — Manuscrits conservés à la Bibliothèque Nationale ; Fonds Moreau.

1495 à 1504. — Table alphabétique de noms de lieux recueillis par Sainte-Palaye. 10 vol. in-f°. Ce recueil, peu important, renvoie surtout à des ouvrages imprimés.

1505 à 1509. — Table alphabétique de noms d'hommes recueillis par Sainte-Palaye. 5 vol. in-f°. Même observation.

1510. — Table de noms de choses recueillis par Sainte-Palaye. Ce recueil comprend deux séries alphabétiques.

1511 à 1523. — Antiquités françaises de Sainte-Palaye, ou recueil de notes sur l'histoire, les usages et les institutions de la France au moyen âge et dans les temps modernes. Ces notes sont classées alphabétiquement dans 13 vol. in-f°. [Ce recueil a beaucoup servi à M. Chéruel pour composer son Dictionnaire des Institutions et Coutumes du moyen âge. 2 vol. in-12, chez Hachette.]

1524 à 1554. — Glossaire français de Sainte-Palaye. 31 vol. in-fol.

1555 à 1557. — Glossaire des ouvrages contenus dans le ms. 6987 de la Bibl. du Roi (aujourd'hui n° 375 du fonds français).

1558. — Glossaire de mots contenus dans :

1° Les Fables d'Esope (ms. du Roi 7615), f. 1.
2° Les Poésies de Charles, duc d'Orléans, f. 19.
3° Le Roman de la Rose, f. 31.
4° Le Roman d'Audiguier, f. 100.
5° Le Roman de Baudoyn, comte de Flandre, f. 103.
6° Les Dits de Baudouin de Condé, f. 106.
7° Le Fabliau de la Vieille escoillée, f. 132.
8° Le Fragment d'Enfer, f. 133.
9° Les Fragments publiés par Sinner, d'après des mss. de Berne, f. 136.

1559. — Glossaire de mots contenus dans :

1° Le ms. de Berne coté lit. 113.
2° Plusieurs mss. de Turin, f. 12.
3° Le Poème de la Mort, f. 67.
4° Les Vers de la Mort, par Hélinand, f. 72.
5° La Règle de S. Benoît, f. 79.
6° Le Lucidaire, f. 106 et 196.
7° Des bestiaires, f. 114, 127.
8° Les Quinze Signes du Jugement, f. 133.
9° Le ms. de N. D. coté E 6, f. 135.
10° Le ms. de N. D. coté N 2, f. 148.
11° Plusieurs fabliaux, f. 209.

1560. — Glossaire de mots contenus dans :

1° Le ms. de Berne n° 354, f. 1.
2° Le ms. de N. D. coté N D, f. 133.
3° Le ms. du Roi n° 7837, f. 183 (présentement 1761).
4° Le ms. du Roi n° 7534, f. 205 (présentement 1434).

1561. — Glossaire de mots tirés d'un ou de plusieurs mss. de Gaignat renfermant Job, le Roman de Gui de Sassoigne, etc.

1562. — Glossaire de mots contenus dans les Livres des Rois, des Machabées, etc.

1563. — Glossaire de mots contenus dans les Chroniques de S. Denis, dans plusieurs romans et dans un registre du Trésor des Chartes.

1564. — Catalogue des fabliaux contenus dans différents mss. — Table alphabétique des premiers vers des chansons contenues dans différents mss., f. 55. — Table alphabétique des premiers vers des chansons contenues dans plusieurs autres mss., f. 136.

1565. — Copies de plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire des croisades, contenus dans le ms. de Berne, coté Lit. 113.

1566. — Matériaux pour un mémoire sur le roman intitulé : Les Vœux du Héron.

1567. — Notes et correspondances se rapportant aux travaux de Sainte-Palaye, principalement aux notices et copies qu'il fit faire à Rome. Il y a des lettres du cardinal Passionei, sous le pseudonyme de Le Prieur, et des lettres de Testaud du Bois de Lavaud, secrétaire de ce cardinal.

1568 à 1571. — Glossaire roman, contenant surtout les mots tirés d'anciens dictionnaires et de divers auteurs qui ont écrit en prose.

1572 à 1581. — Glossaire roman, contenant les mots employés dans les poésies des troubadours. 10 vol. in-fol.

1582. — Tables se rapportant aux poésies des troubadours. — Tables des noms des troubadours, f. 6. — Table des pièces publiées par Crescembeni, f. 30. — Table des antiquités des troubadours, f. 34. — Passages historiques des poésies des troubadours, f. 58. — Table alphabétique des noms propres contenus dans les poésies des troubadours, f. 74.

1583. — Table des noms de lieux des poésies des troubadours. 1 vol. in-fol.

1584 à 1587. — Extraits des poésies des troubadours, rangés suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs.

1588 à 1648. — Glossaire français de Sainte-Palaye. 61 vol. in-4°. [Exemplaire employé pour la présente édition.]

1649 à 1652. — Mémoires de Sainte-Palaye sur la chasse.

1653. — Papiers divers de Sainte-Palaye. — Notes pour un mémoire sur Eust. des Champs, sur le Fabliau de la Camise. — Extraits du Journal de Trévoux.

1654 à 1661. — Notices de divers manuscrits de France et d'Italie, par Sainte-Palaye, Secousse : 8 vol. contenant 3273 notices, ainsi réparties : de 1 à 1547, mss. de la Bibl. du Roi ; de 1547 à 2000, mss. de France ; de 2000 à 3273, mss. d'Italie.

1662 à 1676. — Notices de divers mss. de France, en 15 vol. in-4°. (Double du précédent.)

1677 à 1734. — Collection de Mouchet, composée à peu près exclusivement de copies que Sainte-Palaye avait fait faire et qu'il avait souvent annotées de sa main.

I. **1677** (Mouchet 1). — Copie d'une partie des pièces de poésies contenues dans le ms. 146 du fonds français.

II. **1678** (M. 2). — Copie du texte français des Sermons de S. Bernard.

III. **1679** (M. 3). — Copie des Chansons de Thibaud, roi de Navarre, d'après le recueil que Coustelier en avoit fait.

IV. **1680 à 1683** (M. 4 à 7). — Copie à peu près complète d'un ms. ayant appartenu à M. de Sardière, puis à Gaignat, renfermant plusieurs pièces de vers, dont la première est le Roman de Cleomadès.

V. **1684 à 1685** (M. 8 à 9). — Copie d'anciens ouvrages français sur la chasse.

VI. — L'article VI de la collection Mouchet, formant le tome 10, est un exemplaire sur vélin des ouvrages de Christine de Pisan, passé au fonds français, n° 6259 du suppl.

VII. **1686** (M. 11). — Copie de différents ouvrages de Christine de Pisan, d'après le ms. précédent.

VIII. **1687 à 1689** (M. 13 à 15). — Copies de chansons françaises contenues dans les trois parties du ms. 389 de la Bibl. de Berne et dans le ms. 231 de la même Bibl. Le vol. 1689 est rempli par des tables et des glossaires se rapportant au ms. 389.

IX. **1690** (M. 16). — Copie de l'ancienne traduction des Livres des Rois et des Livres des Machabées.

X. **1691** (M. 17). — Copie d'une partie des pièces contenues dans le ms. N 2 de Notre-Dame.

XI. **1692** (M. 18). — Copie de la Chronique des Chevaliers catalans, écrite en catalan et contenue dans le ms. 792 de la Reine de Suède.

XII. **1693** (M. 19). — Extraits de divers auteurs, par M. de Foncemagne.

XIII. **1694 à 1695** (M. 20 à 21). — Extraits de divers ouvrages, recueillis par Sainte-Palaye pour entrer dans les grands recueils alphabétiques de ce savant.

XIV. **1696 à 1714** (M. 22 à 40). — Mélanges de Secousse, contenant la copie ou l'analyse de pièces tirées, pour la plupart, des registres du Trésor des Chartes et divisées en quatre séries : 1° Ordre chronologique ; 2° Ordre alphabétique des noms de lieux ; 3° Ordre alphabétique des noms de matière ; 4° Ordre alphabétique des noms d'hommes.

XV et XVI. **1715 à 1719** (M. 41 à 45). — Copie d'un ms. appartenant au marquis Noblet de la Clayette et contenant des vies des saints en vers et différents ouvrages, entre autres six fabliaux, d'après un autre ms. appartenant au même personnage.

XVII. **1720 à 1721** (M. 46 à 47). — Copie du ms. 354 de Berne renfermant différents fabliaux et le Roman de Perceval.

XVIII. **1722 à 1726** (M. 48 à 51 bis). — Notes de Sainte-Palaye et de Mouchet se rapportant à d'anciens mots français, à l'hist. litt., à la paléographie. — Extrait ou transcription de différents morceaux français. — Copie de l'Inventaire du Mobilier de Marguerite de Flandre, au n° 1725.

XIX. **1727** (M. 52). — Copie de différents morceaux français tirés des mss. de Berne, Turin, Paris. — Vers sur la Mort. — Règle de S. Benoît.

XX. **1728** (M. 53). — Copie de bestiaires, fables, lucidaires, fabliaux.

XXI. **1729** (M. 54). — Copie de plusieurs morceaux latins tirés d'un ms. de l'abbaye de Braine. — Vie de Charlemagne, addition à Guill. de Malmesbury. — Mémoire imprimé en 1784, pour le cardinal de la Rochefoucauld, touchant la forêt des Bois-Francs, située à Blanzy.

XXII. **1730** (M. 55). — Copie d'un ms. appartenant au comte de Chastellus et renfermant l'Arbre des Batailles et l'Instruction de Chevalerie.

XXIII. **1731** (M. 56). — Copie de différentes poésies françaises, d'après un ms. de la Sorbonne, renfermant surtout des vies des saints. — Copie, d'après le ms. 1864 de la Reine de Suède, de leçons relatives aux reliques de l'abbaye de Saint-Médard de Soissons. — Copie, d'après le ms. 450 de la Reine de Suède, d'un recueil de statuts synodaux du diocèse de Soissons.

XXIV. **1732** (M. 57) — Copie d'un ms. de la Bibl. Chigi, renfermant « la Storia del re Giannino di « Francia. »

XXV. **1733** (M. 58). — Extraits des ouvrages imprimés de Dù Cange, de La Roque et Brussel.

XXVI. **1734** (M. 59). — Extraits de l'ouvrage de Le Laboureur sur la Pairie.

1799. — Carton renfermant divers débris des papiers de Sainte-Palaye et de Mouchet, notamment une minute du Mémoire sur la Chasse et des notes sur le mot *Aides.*

1800 à 1807. — Boîtes contenant des bulletins pour le Glossaire français de La Curne.

1818 à 1827. — Boîtes contenant une seconde série de bulletins pour le même glossaire.

1828. — Bulletins sur lesquels on a relevé les différentes formes des articles et pronoms, de diverses particules.

1829 à 1830. — Bulletins et notes pour le Glossaire français, le Dict. des Antiquités.

1831. — Bulletins préparés pour un glossaire du poëme provençal sur la guerre des Albigeois. [Rapprocher le gloss. de l'éd. de M. Meyer.]

1832, 1833. — Deux cartons contenant des bulletins préparés par La Curne et Mouchet pour le Glossaire français.

II. — Manuscrits et copies conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal.

55. — Recueil des poésies des troubadours, formé par La Curne de Sainte-Palaye (nos nouveaux, 3091 à 3100).

56. — Extraits des poésies des troubadours. (3281 à 3285).

57. — Copies de fabliaux tirés des mss. du Roi (2763 à 2767).

58 A. — Idem (2768 à 2769).

59. — Copie de fabliaux de la Bibl. de Saint-Germain-des-Prés (2771 à 2775).

62. — Anciennes chansons françaises avant 1300 (3101 à 3102).

67. — Copie de chansons françaises tirées du ms. de la Clayette (6361).

85. — Poésies d'Eust. Deschamps (3291 à 3293). Cette copie a été la source de la thèse de M. Sarradin.

86. — Poésies de Charles duc d'Orléans (3294).

89. — Poésies de Christ. de Pisan (3295).

92. — La Légende de Pierre Faifeu, par Charles Bordigné (2941).

95. — Poésies de Jehan Froissart (3296). [Cette copie a été la base de l'édition de M. Scheler.]

98. — Poésies de Guillaume de Machault (3297).

103. — Chronique rimée de Philippe Mouskes (3298).

110. — La Branche des reaus Lignages, ou Histoire de France en vers, par Guill. Guiart (3299).

119. — Anciennes poésies extraites de différents mss. (3123 à 3125).

120 A. — Recueil des poètes français avant 1300 (3303 à 3306).

120 B. — Recueil de poésies provençales (3126).

140. — Poésies provençales : partie du Bréviaire d'Amour ; Epître de Maffres, frère mineur, à sa sœur ; Poème sur l'évaluation des monnaies. Vita sancti Trophi (3309).

161 A. — Sainte-Palaye : Notices sur d'anciens romans de chevalerie (4843).

161 B. — Recueil d'extraits, de remarques et de notices d'anciens romans de chevalerie (5871).

164. — Roman d'Anseis de Carthage. — Roman d'Athis et Profilias (3312).

166. — Récit de la Conqueste de Bretaigne Armorique sous le preux Charlemagne, sur un payen nommé Aquin (3846).

170. — Dits de Jean Bodel ; Roman d'Alexandre ; Histoire des comtes de Boulogne ; Roman de Rou ; Floire et Blanchellor (3313 à 3318).

172. — Le Roman de Brut, par Wace (2982).

177. — Roman du chevalier Erec, fils au roi Lac, et de la belle Enide, par Christian de Troyes. — Roman de Creget, fils d'Alexandre, empereur de C. P., et de la belle Sordamors (3319).

179. — Li Romans de Floiremont (3320).

183. — Roman de Gerard de Roussillon. — Histoire des Albigeois, par W. de Tudela (3321).

184. — Roman de Gerard de Roussillon, duc de Bourgogne (3322).

205 A. — Le Roman de Rou et des ducs de Normandie (3323).

272. — Mystère du roi Advenir, ouvré par Jehan de Priez, dit le Prieur, maréchal des logis du roi de Sicile René-le-Bon (3495).

273. — Le Mystère de Sainte Barbe (3496-97).

290. — Notices et extraits de différents mss. — Miracles de N. D., par Gautier de Coincy (3519).

360. — De la Peinture en France (1740-1750). — Le Congrès des Animaux. — Pièces extraites des mss. du moyen âge par Sainte-Palaye (3506).

Dictionnaire latin-françois de la Géographie du moyen-âge. (Ce manuscrit, de 304 pages in-folio, fait partie de la bibliothèque de l'éditeur du Dictionnaire de La Curne.)

III. — Mémoires insérés dans les Recueils de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Observations sur quelques chapitres du deuxième livre de la première décade de Tite-Live, 1727. (Mém. de l'Ac. des Inscr., VIII, 363.)

Mémoire concernant la vie et les ouvrages de Rigord, 1727. (Id., VIII, 529.)

Mémoire concernant la vie et les ouvrages de Guillaume Le Breton, 1727. (Id., VIII, 536.)

Remarques sur la Vie de Romulus composée par Plutarque, 1728. (Hist. de l'Acad. des Inscr., VII, 114.)

Notice d'un ms. intitulé : « Vita Karoli magni, » 1728. (Hist. de l'Ac. des Inscr., VII, 280.)

Mémoire concernant la vie et les ouvrages de Glaber, historien du temps de Hugues Capet, 1728. (Mém. de l'Ac. des Inscr., VIII, 549.)

Mémoire sur la vie et les ouvrages de Guillaume de Nangis et de ses continuateurs, 1730. (Id., VIII, 560.)

Mémoire sur la Chronique de Morigny et sur les auteurs qui l'ont composée, 1731. (Id., X, 541.)

Mémoire sur la vie du moine Helgaud, sur l'epitome de la Vie du roi Robert et sur trois fragments imprimés à la suite de cet epitome dans la Collection des Historiens de la France, 1731. (Id., X, 553.)

Mémoire sur deux ouvrages historiques concernant Louis VII, intitulés : l'un, « Gesta Ludovici VII, « regis filii Ludovici grossi, » et l'autre, « Historia « gloriosi regis Ludovici filii Ludovici Grossi, ab « anno 1137 usque ad annum 1165, » et sur les auteurs de ces ouvrages, 1731. (Id., X, 563.)

Mémoire sur la vie de Froissart, 1733. (Id., X, 664.)

Mémoire concernant les ouvrages de Froissart, 1734. (Id., XIII, 534). — Plan général de son Histoire. — Plan particulier de l'Histoire de Froissart. — Division des quatre volumes de Froissart en chapitres, et du premier volume en plusieurs parties. — Froissart avait-il fait ces divisions ? — Des temps pendant lesquels Froissart travailla à la composition de son Histoire. — Des recherches que Froissart avait faites pour écrire l'Histoire, et des soins qu'il s'était donnés à ce sujet. — Quel but Froissart s'était proposé en écrivant l'Histoire, et quelles règles il s'était faites pour l'écrire. — De la chronologie de Froissart. — Des trente premières années dont Froissart a traité au commencement de son Histoire d'après Jean-le-Bel, savoir depuis 1326 jusqu'à 1356.

Jugement de l'Histoire de Froissart, 1735. (Id., XIII, 555).

Mémoires concernant la vie de Jean de Venette, avec la notice de l'histoire en vers des 3 Maries, dont il est l'auteur, 1736. (Id., XIII, p. 520).

Notice des Poésies de Froissart, 1738. (Hist. de l'Ac. des Inscr., XIV, p. 219.)

Mémoire concernant les plus anciens monuments de l'histoire de France, avec la notice et l'histoire des Chroniques de S. Denis, 1738. (Id., XV, 580.)

Mémoire concernant la lecture des anciens romans de chevalerie, 1743. (Id., XVII, p. 787.)

Cinq Mémoires avec notes sur l'ancienne chevalerie considérée comme un établissement politique et militaire, 1746. (Id., XX, 597.)

Remarques sur la langue française des douzième et treizième siècles, comparée avec les langues provençale, italienne et espagnole, 1751. (Id., XXIV, p. 671.)

Notice de deux mss. du livre intitulé : Le Jouvencel, conférés avec l'exemplaire imprimé, 1754. (Id., XXVI, p. 700.)

IV. — Ouvrages imprimés à part.

Mémoires sur l'ancienne chevalerie considérée comme un établissement politique et militaire. Paris, 1759-1781, 3 vol. in-12.

Lettre au président de Brosses sur le bon goût dans les arts et dans les lettres. Extraite du Mercure, 1751, in-12.

Lettre sur le projet d'une place pour la statue du roi Louis XV.

Fabliau d'Aucassin et Nicolette, publié en 1756.

Niort. — Typographie de L. Favre.